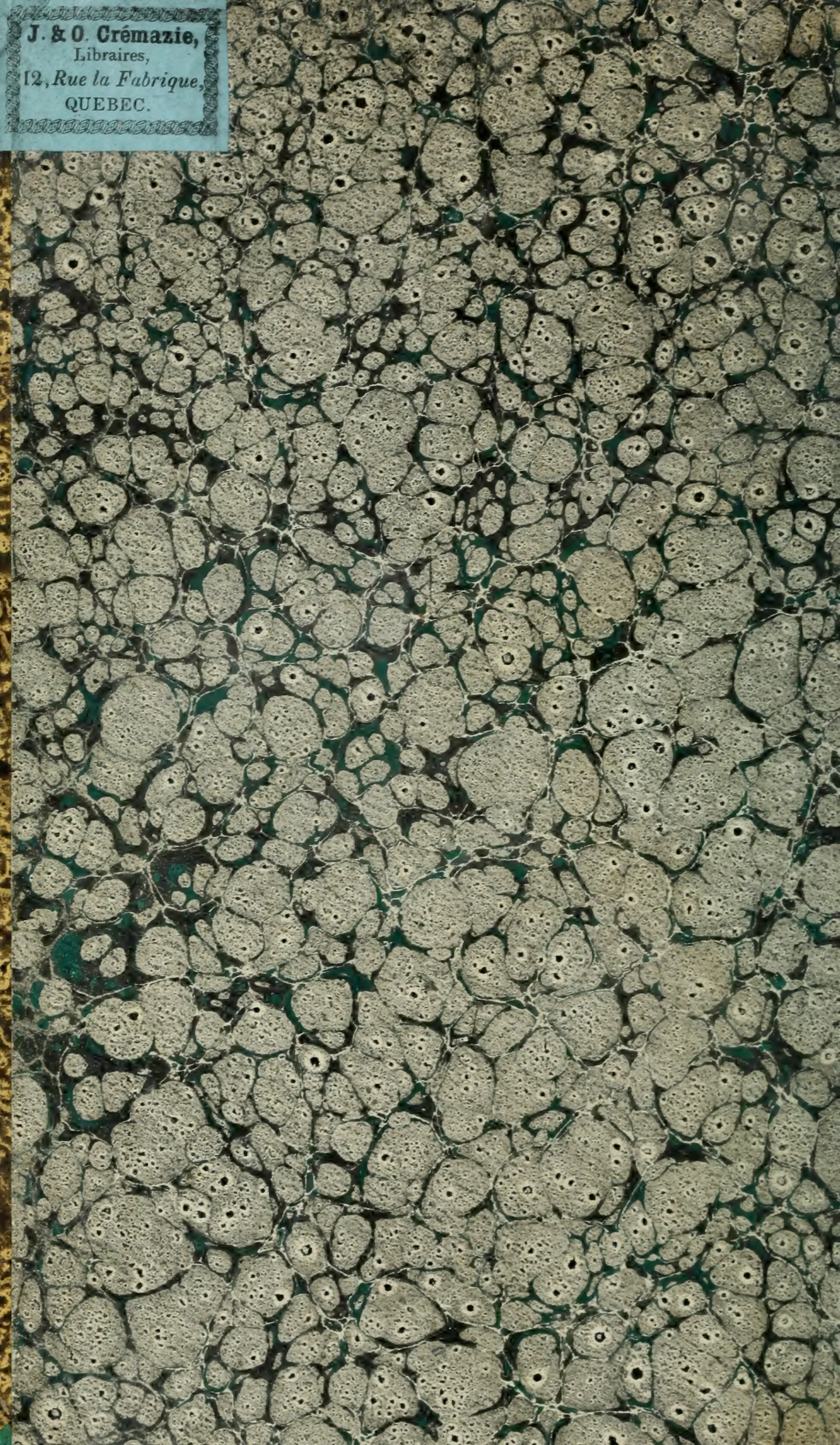
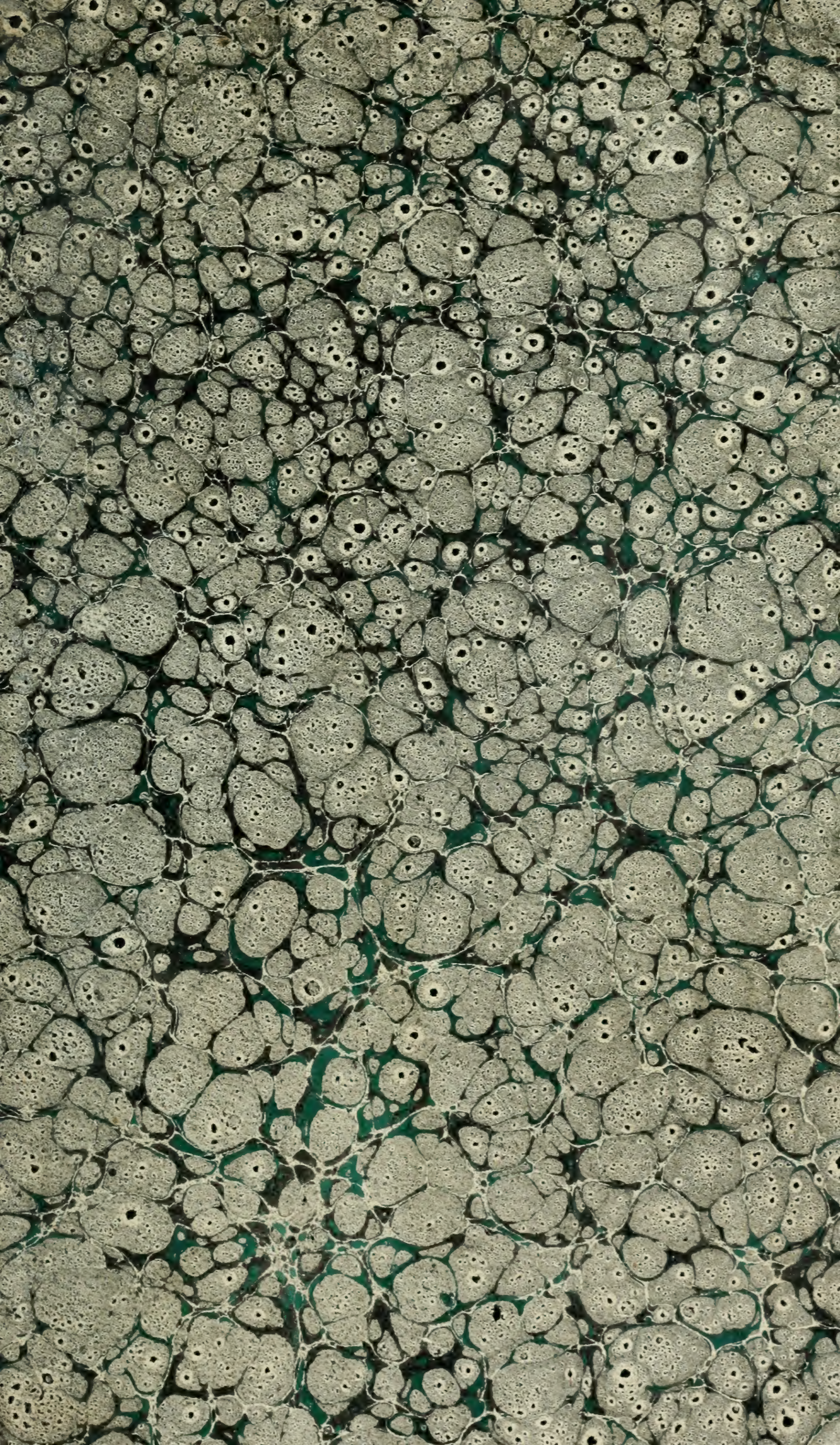



J. & O. Crémazie,
Libraires,
12, Rue la Fabrique,
QUEBEC.





# REVUE

LES

# DEUX MONDES.

# REVUE

DES

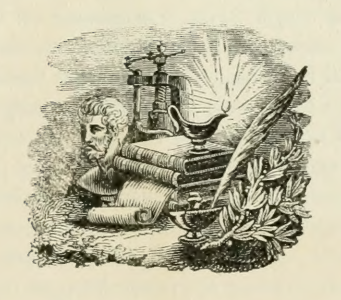
# DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

---

TOME SECOND.



Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

---

1838

# SOCIALISTES
## MODERNES.

### ROBERT OWEN.

Si nous ne concluons pas trop légèrement d'une tendance particulière à une tendance générale, il nous semble, à de certains symptômes, que le XIXᵉ siècle s'est mis en marche vers une grande conquête, celle de la science du bien-être, jusqu'à présent plutôt pressentie que fondée. Cette science, entrevue par les économistes, aurait dépéri sans doute sur leur terrain de pure spéculation industrielle, si des esprits plus vastes et plus résolus n'eussent agrandi son horizon, à ce point d'en faire la science même de la société. C'était peu, en effet, que d'avoir songé à rendre les hommes plus heureux, si l'on ne cherchait pas en même temps le procédé qui doit les rendre meilleurs; si, en fécondant la ruche du travail, on ne la défendait pas contre les frelons qui en dévastent les alvéoles; si, en faisant jaillir du sol de nouvelles sources de richesses, on n'en laissait pas approcher les bouches les plus altérées et les lèvres les plus arides. Ainsi comprise cette science manquait de justification et de moralité. Sa venue ici-bas n'empêchait rien, ne réparait rien: elle n'apportait aucune trêve à l'interminable combat que se livrent la fortune et l'indigence, la force et la faiblesse, l'habileté et la droiture, aucun remède à cette maladie de langueur qui attaque l'humanité dans les sources même de la vie; elle laissait l'empire où il est, entre les mains des plus audacieux et des plus adroits.

Qu'on ait accusé, dans ce point de vue, la science du bien-être d'aboutir à un matérialisme sans grandeur, à une autre adoration du veau d'or, c'est ce qui se conçoit et s'explique. Mais pour la bien juger, pour la saisir

complétement, il fallait sortir de ces perspectives étroites. Toute science relative à l'homme est double comme lui : elle ne peut pas intéresser la chair, qu'elle n'intéresse aussi l'esprit. C'est la condition de notre nature. Comme le géant de la fable, l'homme doit, de temps à autre, toucher à la terre pour se fortifier dans son élan vers le ciel, et cette oscillation incessante entre un spiritualisme et un sensualisme toujours perfectibles et toujours progressifs, constitue la vie du monde comme elle est la vie de chaque individu. Que le corps s'affaisse trop vers notre limon, l'âme à l'instant se révolte et le contient ; que l'âme aspire trop vite à l'infini, le corps à son tour résiste et la modère. Telle est la loi humaine, et par conséquent celle de toute science humaine.

Les hommes auront donc beau faire ; ils ne parviendront pas à séparer ce que Dieu a joint, et de même que l'idéalité pure frappera l'air comme un son vide, quand on voudra l'isoler des réalités de la vie, de même aussi la réalité la plus éclatante aura toujours besoin, pour se féconder, de quelques rayons dérobés à l'idéal. Qu'on ouvre le livre du monde, on y trouvera cette histoire écrite sur chacune de ses pages ; on y verra l'ascétisme chrétien dominant le sensualisme païen, et dominé, à son tour, par d'irrésistibles désirs de satisfaction terrestre ; on y saisira sur le fait les deux éléments de notre nature, marchant, par un sentier commun, vers des affranchissements successifs et parallèles. En effet, si l'on étudie leurs phases, les servitudes de l'esprit ont été brisées en même temps que les servitudes du corps. Dans l'ordre intellectuel, la servitude de l'animalité a dû tomber devant la révélation évangélique, fille des philosophies anciennes ; la servitude de la foi aveugle devant la liberté d'examen ; enfin la servitude du doute et de l'incrédulité, ce joug fatal de notre époque, tombe et s'efface peu à peu devant le pressentiment confus d'un spiritualisme raisonné et d'une foi intelligente. Dans l'ordre matériel, la progression est la même : la servitude de la personne a été abolie avec l'esclavage ; la servitude du travail ou de la fonction, avec les priviléges féodaux ; enfin la servitude du besoin, cette torture actuelle, doit s'abolir prochainement par une meilleure distribution des richesses et une plus heureuse combinaison des forces sociales. Ainsi, pour l'esprit et pour le corps, voilà trois affranchissements successifs, trois affranchissements parallèles.

Maintenant, si l'on interroge l'humanité sous ce double aspect, il est facile d'entrevoir sa marche vers une moralité nouvelle et un bien-être nouveau. Il semblerait, au premier coup d'œil, qu'une science dont les racines sont dans le cœur même de la réalité, doit moins précéder que suivre la régénération d'une spiritualité vieillie. Mais c'est là, nous le craignons, une des mille erreurs sur lesquelles vivent, depuis longtemps, les

écoles de métaphysique pure. Qu'on ne couronne pas la matière, soit ; mais qu'on ne la nie pas. Aujourd'hui, par exemple, l'âme souffre et doute, l'âme s'engourdit, s'abdique presque : déshéritée de la foi naïve de nos pères, elle n'a pas trouvé encore cette foi sérieuse et raisonnée promise à l'avenir. Qui la retient donc, cette âme immortelle ? déserterait-elle ainsi ses destinées? Non, mais, au moment où, fatiguée d'une longue nuit, elle va battre l'air de ses ailes éperdues, pour voir si la lumière pointe et de quel côté, le corps, en despote qui veut être obéi, pèse sur ses élans divins et l'enchaîne au service d'une nécessité grossière. Ainsi les misères de la chair engendrent les misères de l'esprit ; ainsi une incrédulité, toute d'inertie, est la compagne du malheur comme la faim est la mère du blasphème. Le plus beau triomphe de la science du bien-être sera ce dernier affranchissement de l'âme ; et c'est en cela que sa mission sera grande, religieuse et sainte. Par une distribution mieux entendue des choses nécessaires, par l'initiation de tous aux loisirs de la richesse, elle répandra sur le sol les semences d'une sociabilité plus féconde, elle rétablira l'équilibre entre les droits de la matière et ceux de l'intelligence, règlera les rapports de cette co-existence et les conditions de cette vie, donnera sa nourriture au corps, sa nourriture à l'esprit, modérera le travail des bras, afin que le travail s'établisse aussi, non pas seulement dans quelques pensées, mais dans toutes les pensées.

Pour ordonner cet avenir, la science du bien-être n'aura guère de nouveaux éléments à créer. Ces éléments existent : la Providence jette à point sur la terre ce qui importe au bonheur de l'homme. Dans quelle autre vue en effet auraient apparu au milieu de nous ces merveilleuses puissances mécaniques dont les facultés nous confondent, souverainetés industrielles dont nous saluions hier l'avénement ? A quoi pourraient-ils servir, ces instruments admirables, si ce n'est à relever l'homme moral en soulageant l'homme physique ? D'un côté, par le fait qu'elles surpassent et humilient nos forces et nos aptitudes corporelles, ces puissances mécaniques semblent nous avertir de ne pas placer notre orgueil en des conquêtes fragiles que des moteurs inintelligents peuvent réaliser mieux que nous ; de l'autre, en créant les produits avec plus de facilité et d'abondance, elles semblent dire : — Nous venons payer au corps la rançon de l'esprit, afin que ce dernier puisse se retremper aux sources de sa grandeur originelle. Tel est le rôle des machines : telle sera leur fonction dans l'économie de nos destinées.

Mais voici ce qui est arrivé à leur suite, comme incident et comme phénomène contradictoire. Tout bienfait d'en haut devant tourner à mal pour le monde jusqu'à ce qu'il ait été compris et appliqué selon les vues divines,

il s'est trouvé que les puissances mécaniques, au lieu de fonder le bien-être, n'ont jusqu'ici enfanté que des ferments nouveaux de collisions et de haines, aggravés encore par les désordres inséparables d'un vaste déplacement. A cela, quelques économistes, portés à prendre des symptômes superficiels pour des causes profondes, ont répondu en imputant aux machines les torts même de la civilisation au sein de laquelle elles fonctionnent. Ils ne pouvaient s'expliquer autrement pourquoi des agents, dont la faculté évidente est de centupler la production, laissaient, dénués des produits les plus nécessaires, les hommes qui en ont le plus besoin. Pour compléter les termes du problème, et pour s'éclairer sur ses résultats, il y avait pourtant bien peu de chose à faire ; il suffisait de se dire que si les puissances mécaniques créent les produits, ce sont les hommes qui les distribuent. Une distribution meilleure, c'est toujours là que l'on vient aboutir, et c'est ce que prétend régler la science du bien-être.

Qu'il demeure donc bien entendu que les machines ont paru au milieu de nous pour se résoudre, non pas en profit pour quelques-uns, mais en allégement de travail pour tous ; qu'elles doivent être, mieux comprises, non pas un élément de discorde, mais un élément d'union, d'harmonie et de paix ; enfin qu'en affranchissant le corps de sa dernière servitude, elles seront les agents les plus directs d'un spiritualisme régénéré. Grâce aux loisirs qu'elles nous préparent, le plus humble membre de la famille humaine pourra bientôt, dans la mesure de son intelligence et de ses forces, s'élever à une aspiration vers Dieu et à une vue raisonnée de son œuvre. De là naîtra, nous l'espérons, une foi sérieuse et profonde qui s'adressera beaucoup plus à la conviction qu'à l'enthousiasme. Ce spiritualisme, complet dans ses vues, ne procédera ni par un renoncement à la terre, ni par un renoncement au ciel ; il guérira le monde de ces élans désordonnés vers l'infini, qui jettent un voile sombre sur nos plus riantes perspectives, et de ces attachements exclusifs pour le fini, qui avilissent nos facultés immortelles. Ensuite, dérobant à la source de toute lumière un de ses rayons les plus chauds et les plus doux, soit qu'on appelle ce rayon divin : amour ou affection, charité ou fraternité, attraction ou bienveillance, union ou association, quels que soient son nom et sa forme, il l'appliquera à l'économie des sociétés humaines et aux rapports des hommes entre eux, réalisant ainsi, dans une harmonieuse unité, à l'aide d'un seul et même principe, la spiritualité et la moralité de la vie.

Parmi les esprits qui se préoccupent de cette régénération à venir, il en est de plus calmes et de plus patients, qui, satisfaits de voir le monde marcher sous le doigt de Dieu, dans ses voies de métamorphoses graduelles, se résignent à une initiation lente et ne cherchent pas à devancer les temps.

Pourvu que la colonne lumineuse éclaire toujours la nuit de leur désert, peu leur importe que la grande caravane arrive plus tôt ou plus tard à la terre promise. Mais il en est d'autres plus ardents qui ne subissent pas avec le même sang-froid les dures conditions du voyage, et qui, pour exciter les pèlerins paresseux, se prennent à célébrer les merveilles qui les attendent au bout du chemin. Ceux-là se substituent au rôle que remplirent les prophètes des premiers âges; ils entonnent le cantique de l'avenir, et présageant la ruine des cités maudites, ils chantent les splendeurs de la Jérusalem nouvelle.

Nous avons exposé les travaux et raconté la vie de deux de ces hommes, Saint-Simon et Charles Fourier. Il nous reste à parler d'un troisième, moins célèbre de ce côté du détroit, mais non moins digne de fixer l'attention; génie moins original sans doute que les deux autres, mais plus évangélique, plus touchant comme personnalité; réformateur sorti d'un atelier, et conduit de la pratique du travail à la perception d'une doctrine : c'est M. Robert Owen.

## VIE ET TRAVAUX DE M. OWEN. — ESSAI DE NEW-LANARK. — PREMIÈRES TENTATIVES DE PROPAGANDE DANS LE ROYAUME-UNI.

Si l'on en excepte un petit nombre d'esprits qui s'intéressent aux sciences spéculatives, peu de personnes soupçonnent, en France, tout le bruit qui s'est fait, chez nos voisins, autour de M. Owen et de son système. Pour la date des idées, c'est pourtant un contemporain de Fourier et de Saint-Simon, car bien que la manifestation première de ses vues ne remonte qu'à 1811 et à un discours public prononcé à Glasgow, dès avant cette époque, M. Owen avait énoncé des théories d'une hardiesse incontestable et réalisé des faits d'une importance plus décisive encore.

Né en 1771 à Newton, dans le Montgomeryshire, M. Owen fut livré de très-bonne heure à un apprentissage commercial, qui ne laissa arriver jusqu'à lui que d'une manière incomplète les bienfaits de l'éducation lettrée. Il fut donc ainsi, dans la carrière de la science, le fils de ses œuvres, et si quelques ellipses accusent cette insuffisance d'études, le ton général de ses écrits et les investigations qu'ils supposent, attestent avec quelle patiente ardeur il chercha à combler cette lacune fondamentale. Peu d'auteurs le frappèrent, mais quand il en eut rencontré de sympathiques à ses vues, il s'en nourrit tellement, qu'il parvint à se les assimiler. C'est ainsi que l'on retrouve çà et là, dans ses travaux, des pages entières dérobées au *Contrat Social*; c'est ainsi qu'il exhuma et fit revivre un écrivain oublié du

XVI^e siècle, John Bellers, économiste anglais, auquel il emprunta quelques éléments de sa théorie. Comme compléments à ces lectures, il adopta les ouvrages qui lui semblaient le plus profondément empreints de cette onction touchante et de cette inaltérable bonté qui sont l'essence même de son caractère.

C'était à New-Lanark que cette belle âme devait faire la première épreuve de ses facultés bienveillantes et douces. Mais auparavant M. Owen avait eu à parcourir les divers échelons de la hiérarchie industrielle. Simple commis à Londres, à Stamfort dans le Lincolnshire et à Northwich, il était devenu plus tard, à Manchester, l'associé de riches filateurs, avec lesquels il entreprit cette grande spéculation de New-Lanark, qui devait donner de beaux et positifs résultats. New-Lanark était un village manufacturier que M. Dale, depuis beau-père de M. Owen, avait créé, dès 1784, dans un comté écossais, sur les bords romantiques de la Clyde. A tout prendre, le pays offrait peu d'avantages pour une fondation pareille : le territoire était pauvre et mal cultivé, la population rare et misérable, les voies de communication clairsemées et horriblement entretenues. La seule raison qui détermina M. Dale fut une magnifique chute d'eau que présente sur ce point la rivière écossaise. La découverte de Watt n'avait pas encore complété celle d'Arkwright, et les puissances hydrauliques constituaient alors un inappréciable élément de richesse. M. Dale bâtit donc un village à New-Lanark et y installa les métiers de sa filature.

Au moment où la cession en fut faite à M. Owen, l'établissement, malgré l'avantage de ses moteurs naturels, était loin d'être prospère. Quoiqu'on eût élevé de vastes constructions et offert aux travailleurs des logements gratuits, les bras manquaient à la manufacture, et la disette d'hommes avait empêché de se montrer difficile sur le choix. Comme élément viril, New-Lanark n'avait donc que le rebut de la population des trois royaumes, et les enfants que l'on tirait des hospices d'Édimbourg, étaient si faibles et si jeunes, qu'à moins de vouloir les énerver avant l'âge, il était impossible de les utiliser. Produit d'agrégats vicieux ou hétérogènes, la colonie de New-Lanark ne fut bientôt qu'un théâtre de plus ouvert aux débauches et aux misères qui déshonorent les grands centres manufacturiers. La paresse et la pauvreté, l'ignorance et l'ivrognerie, les dissensions religieuses, le vol, les querelles, s'y établirent à demeure, et le travail dut se ressentir de la moralité des individus qui y concouraient. Ainsi, tout excellent qu'il pût être, M. Dale n'avait réussi à fonder ni un village heureux, ni une manufacture florissante.

Ce fut dans cet état que M. Owen prit New-Lanark. Aux yeux des ouvriers indigènes il avait à expier sa qualité d'Anglais, peu pardonnée en

Ecosse; il avait à lutter contre des habitudes prises et de mauvais penchants enracinés; il avait à la fois à refaire l'ordre moral d'une colonie et à réhabiliter une spéculation. Il se dévoua noblement à cette double tâche, à la première avec son cœur, à la seconde avec sa tête. Les maîtres ne comprennent pas assez combien la moralisation de leurs ouvriers est à la fois une bonne œuvre et un bon calcul. Doué d'un sens droit et profond, M. Owen l'entrevit. Dès le jour de son installation, New-Lanark devint une famille de deux mille âmes, ramenée presque au droit naturel et gouvernée par un patriarche. Quatre ans suffirent pour faire d'une société déréglée et misérable une société heureuse et exemplaire. Tous les vices dont elle était infectée furent étudiés un à un, traités en détail et attentivement, guéris sans châtiment, réprimés sans violence. Ainsi, pour combattre le vol et le recel, on ne se prit point à punir les voleurs et les receleurs; mais on leur apprit, ce qui vaut mieux, à rougir d'eux-mêmes; on les prêcha par la parole et par l'exemple, on les fit entourer d'ouvriers vertueux, dont la surveillance les contenait et dont la conduite était pour eux un perpétuel reproche. En fait d'expiation, la peine infligée par un supérieur n'est rien pour le coupable; ce qui lui est intolérable, c'est le mépris de ses égaux. Tout le code répressif de New-Lanark était renfermé dans cette pensée. Quelques contre-maîtres, hommes sages et probes, formés sous les yeux et par les soins de M. Owen, furent les instruments d'application : ils composèrent dans la colonie une hiérarchie imperceptible, qui, s'inspirant du chef, irradiait ensuite jusque dans les moindres ménages d'ouvriers pour y féconder les germes d'ordre, de bonté et de vertu. La police de New-Lanark se faisait ainsi de travailleur à travailleur, sans dureté, sans bassesse, sans espionnage, et la moralité étant devenue la règle, le vice dut dépérir peu à peu dans l'abandon et dans l'isolement. Le coupable, au milieu de cette société normale, devenait, on le devine, une sorte de paria, un être déclassé qui ne sachant où rattacher ses mauvais desseins, était conduit nécessairement de l'impuissance au repentir. Aucun instinct dépravé ne se déroba à ce traitement doux et rationnel : la manie des disputes céda comme avait cédé le vol; les dissensions religieuses, les liaisons irrégulières entre les sexes s'effacèrent aussi peu à peu et quittèrent New-Lanark. L'ivrognerie seule résista plus longtemps, les cabaretiers combattant pour elle au moins autant que les buveurs. Toute mesure de rigueur et d'autorité répugnant à M. Owen, il prit le parti d'entrer en lice, à armes égales, avec les débitants de spiritueux. Il ouvrit, pour son compte, un magasin de détail où le wiskey se vendait à trente pour cent au-dessous du cours, et il demeura de la sorte, en fort peu de temps, maître du monopole de la consommation. Dès lors l'ivrognerie fut surveillée, mise à l'index de la population sobre, et

quand le mépris vint la frapper à son tour, elle périt. Ainsi, sans moyens coërcitifs, sans prison, sans juges, sans constables, M. Owen avait, comme par magie, improvisé une société que maintenaient dans la ligne du devoir le seul lien d'un contentement et d'une confiance réciproques, le désir de vivre en harmonie avec un milieu juste et moral, enfin les joies pures qui résultent de la seule pratique du bien.

Une réforme aussi clairvoyante dans son but, aussi décisive dans son action, ne provenait pas uniquement du grand sens expérimental de M. Owen: elle avait pris sa source dans un système complet qui peut s'appeler le gouvernement par le cœur et par la raison. « L'homme est bon, sortant des mains de Dieu, » s'était dit Jean-Jacques. « L'homme n'est ni bon, ni mauvais en naissant, se dit M. Owen : il est le jouet des circonstances dont on l'entoure : il devient mauvais, si elles sont mauvaises, bon si elles sont bonnes. » Une bienveillance absolue, sans restrictions et sans limites, une égalité tolérante, une grande liberté de mouvements, un retour vers les vérités éternelles dont l'homme porte le germe en lui, tels furent les premiers mobiles qu'il traduisit en modes d'action pour l'amélioration et la réforme de New-Lanark. Ne pouvant y associer les intérêts, il résolut du moins d'y associer les moralités et les sentiments. Son but principal était de prouver par les résultats issus d'une vie régulière, combien la vertu porte de récompenses en elle-même, et par quels invincibles attraits elle captive ceux qui l'ont une fois connue. Rendre le travail et la sagesse aimables, les habitudes d'ordre inhérentes à l'individu, toute la discipline de M. Owen est là. Il veut qu'habitué à des tableaux gracieux et doux, l'œil de l'homme ne puisse pas en regretter, en désirer d'autres. C'est vers la réalisation de cette idylle sociale qu'il conduisait New-Lanark ; c'est ce qu'il commentait en instructions confidentielles données à ses agents ; c'est ce qu'il enseignait aux ouvriers avec une persévérance et une sagacité merveilleuses. Les voyageurs qui le virent à l'œuvre ont épuisé, à ce sujet, toutes les formules de l'admiration, et l'un d'eux, le major Torrens, disait à son retour : « Cet homme est le patriarche de la raison. » A voir ce qui s'est passé depuis, n'y a-t-il pas lieu de dire sur-le-champ que l'homme en effet valait mieux que la méthode ?

Cependant New-Lanark, régénéré, marchait vers une situation chaque jour plus prospère. Comme spéculation, c'était devenu un magnifique succès; comme société, un modèle. Bientôt les deux mille quatre cents habitants du bourg, non-seulement se trouvèrent à l'abri du besoin, mais furent initiés à quelques jouissances de luxe. Les ménages avaient tous leur jardin ; la culture et les promenades dans la campagne remplissaient les loisirs de l'ouvrier. Dirigée par M. Owen, la spéculation industrielle

avait cessé de fonder ses bénéfices sur la santé de l'homme : elle usait de l'individu sans l'abrutir. La mesure du travail était réglée à dix heures par jour : les enfants n'étaient pas admis à la besogne avant l'âge de dix ans. Les ateliers étaient vastes, salubres, aérés, munis de ventilateurs qui en écartaient la poussière. Tout avait été calculé un peu dans l'intérêt du travail, mais beaucoup dans l'intérêt du travailleur. Dès le point du jour tous ces métiers s'ébranlaient à la fois, luttaient entre eux d'activité, de précision et d'adresse. Cette émulation spontanée était la seule garantie d'ordre et de dévouement sur laquelle pût compter M. Owen : il avait supprimé les autres ; les récompenses et les peines étaient inconnues à New-Lanark. Quand nous disons les peines, nous devons en excepter une seule qui constitue presque une dérogation au système du novateur. Dans la filature, sur la tête même de chaque ouvrier, était placé un indicateur à quatre faces : blanche, jaune, bleue et noire, qui voulaient dire : *bien, assez bien, médiocrement, mal.* Or, au rapport des visiteurs, il était rare que tous les indicateurs ne fussent pas tournés du côté de la marque blanche : à peine en apercevait-on quelques-unes de jaunes, moins encore de bleues, de noires point. Ce fut là tout le règlement disciplinaire de New-Lanark, bien opposé au système d'amendes et de réductions de salaires en vigueur dans presque tous nos ateliers. M. Owen avait du reste fait cette expérience qu'en prenant le contre-pied exact de ce qui se pratique ailleurs, il arrivait nécessairement à de meilleurs résultats que les autres. Ainsi non-seulement il se piquait, dans la livraison de ses produits manufacturés, d'une bonne foi et d'une sincérité au-dessus de tout soupçon, mais encore il savait, en face de ses correspondants, abdiquer son propre intérêt pour défendre le leur d'une manière chevaleresque, que le gros des marchands regarderait comme insensée. Une forte commande lui arrivait-elle quand les cotons se trouvaient sur la pente d'une baisse, il conseillait à son correspondant d'attendre des prix plus réduits ; une hausse menaçait-elle au contraire ses articles, à l'instant même il en avertissait toutes les maisons qui se trouvaient avec lui en relations d'affaires, afin qu'elles eussent à presser leurs approvisionnements. Au point de vue ordinaire du commerce, de semblables procédés sembleraient devoir, dans leur désintéressement puéril, conduire une manufacture à sa ruine : New-Lanark a pourtant enrichi tous ses propriétaires ; le bilan de ses bénéfices s'est élevé à plusieurs millions. C'est qu'un pareil système lui avait acquis un bien inestimable, la confiance, la confiance change en or tout ce qu'elle touche.

New-Lanark, dans son organisation industrielle, ne comportait pas l'action du directeur sur la fortune de l'ouvrier, simple salarié d'une manu-

facture, et non membre d'une association. Cependant M. Owen parvint à s'immiscer, d'une manière efficace et bienfaisante, dans l'emploi des deniers de ses travailleurs. Il leur donna l'idée d'une réserve et y aida de ses fonds; il suivit le mouvement des consommations dans lesquelles allaient s'absorber les salaires, et parvint à les rendre moins coûteuses et meilleures. Ainsi, économisant aux colons de New-Lanark les privations qui résultent des bénéfices du détail, il créa des dépôts en tout genre, où les objets les plus nécessaires à la vie, achetés en gros et dans les centres de production, étaient cédés à l'ouvrier au prix coûtant. Le plus religieux scrupule présidait à ces ventes, dont le but était de ne pas spéculer sur le pauvre. Les denrées y étaient livrées à un tiers meilleur marché qu'au Vieux-Lanark, bourgade la plus voisine. Ce sont là des preuves de bienveillance que comprennent les hommes les plus simples, parce qu'elles touchent aux besoins les plus immédiats et les plus ordinaires de la vie. Chaque ouvrier, ayant un crédit ouvert à la direction, recevait en échange de son travail, soit des effets, soit des denrées, ou de l'argent, s'il le préférait; quelquefois, et surtout dans les cas de maladie, on lui faisait des avances. Réalisant même d'une façon partielle le système de la communauté, M. Owen avait fait établir, pour les ouvriers non mariés, une vaste cuisine avec un réfectoire attenant, où ils pouvaient jouir de tous les avantages qui résultent de la préparation des aliments sur une grande échelle : variété, choix, abondance, économie. Ainsi, à l'ombre d'un patronage éclairé, cette population, sans être plus riche en argent que celle des autres centres industriels, se trouvait être, par le fait, beaucoup plus riche en jouissances.

Inspirés par M. Owen, les propriétaires de la manufacture comprirent bientôt qu'ils ne pouvaient plus se regarder à New-Lanark comme de simples spéculateurs, mais bien comme les chefs responsables d'une société ouvrière. De vastes constructions s'élevèrent dans un seul but d'utilité publique : l'une d'elles était l'infirmerie; l'autre, l'école des enfants. Cette dernière fondation a été l'un des faits les plus concluants de New-Lanark, et, nous le croyons, celui qui inspira à M. Owen la foi la plus active dans la vertu de son système. Depuis longtemps il caressait cette idée, que les châtiments et les récompenses, qui composent la loi d'équilibre de ce monde, comme ils sont notre perspective dans l'autre, entraient pour beaucoup dans les misères qui nous rongent et dans les jalousies qui nous divisent; qu'en exaltant les uns et en abaissant les autres, elles créaient ici-bas l'inégalité des rangs, la hiérarchie des familles et l'infériorité des races. D'après lui, tout le bagage de nos vieilles vanités, de nos distinctions subtiles, des oppressions brutales ou raffinées qui règnent d'individu à individu, de caste à caste, de fortune à fortune, de mérite à

mérite, de caractère à caractère, de titre à titre, ne provient que de la valeur d'appréciation arbitrairement attribuée aux personnes ou aux actes, et surtout de la tendance fâcheuse des sociétés vers un besoin impérieux de louange ou de blâme, de récompense ou de châtiment. Il lui semblait donc souverainement utile d'essayer sur une troupe de jeunes enfants si une méthode dépourvue à la fois d'encouragements et de reproches, de couronnes et de férules, déterminerait des résultats assez beaux pour qu'on pût s'en armer victorieusement contre les expédients contraires.

Ce fut dans cet esprit qu'il organisa son institution de jeunes élèves, et s'il ne fallait pas, ici encore, tenir plutôt compte de la puissance de l'homme que de la vertu du procédé, on pourrait ajouter que l'expérience a conclu en faveur de son idée. Il ne semble pas, en effet, que, pour n'être point récompensés, les élèves de New-Lanark se soient montrés moins ardents à l'étude, ni moins retenus, pour n'être pas punis. Les voyageurs qui ont vu les écoles de M. Owen ne tarissent pas en éloges sur les manières gracieuses et charmantes, sur la politesse, la gaieté, l'intelligence de ces aimables enfants. Jamais de querelles parmi eux, jamais de voies de fait; l'union la plus touchante présidait à leurs amusements et à leurs études. Par son mouvement intérieur, par la nature de son enseignement, par ses modes d'influence et d'action, l'institution de New-Lanark offrait des analogies frappantes avec ce qui se remarque aujourd'hui dans les salles d'asile, devenues si nombreuses en Angleterre, en Suisse et en France. Ainsi, pour être juste, il faudrait rapporter, en partie du moins, à M. Owen le mérite d'une création que l'on a attribuée jusqu'ici au vénérable pasteur Oberlin, du Ban de la Roche. A New-Lanark, les élèves étaient distribués en diverses classes, qui formaient une échelle d'âges et de leçons, depuis les éléments de la lecture et de l'écriture, tâche des plus jeune, jusqu'aux notions les plus élevées du calcul, étude de leurs aînés. Cette éducation s'arrêtait, il est vrai, à la dixième année des enfants, époque de leur entrée dans les ateliers; mais elle était si spéciale et si bien appliquée, qu'ils avaient eu le temps d'acquérir des connaissances assez étendues en géométrie, en sciences mécaniques et en histoire naturelle. La méthode d'enseignement était à la fois simple et féconde; presque toujours, à la démonstration abstraite on alliait la méthode concrète, de manière à ce que la pensée de l'enfant pût s'appuyer sur une forme saisissable, et suivre dans sa représentation réelle l'objet dont on lui détaillait les propriétés. Ensuite ces études ne s'offraient pas à lui d'une manière aride et austère; il apprenait l'histoire naturelle en se promenant dans la campagne, la géographie autour d'une vaste mappemonde, sur laquelle il voyageait

en compagnie de son moniteur; l'histoire, à l'aide de planches synchroniques qui en résumaient la substance; le calcul, sur un vaste tableau, auquel cent yeux semblaient demander à la fois la solution du même problème. Moins exclusif que ne le sont d'ordinaire les inventeurs, M. Owen sut faire aussi des emprunts utiles aux systèmes d'éducation alors en vogue, et c'est ainsi qu'il naturalisa à New-Lanark, en les combinant, Bell, Lancaster et Pestalozzi. Quant aux jeunes filles, leur éducation embrassait, comme on le devine, de moins vastes sphères; l'écriture, la lecture, la couture surtout, tel était pour elles le cercle de cet enseignement, toujours facile et semé d'attraits.

Comme local, l'école de New-Lanark était un fort beau bâtiment, avec des salles pour quatre cents élèves et une grande galerie intérieure où douze cents personnes pouvaient s'asseoir. De vastes cours, des jardins, des vergers, puis la campagne environnante, étaient le théâtre où les deux sexes, souvent confondus, se livraient à des récréations joyeuses et bruyantes. Quoique toute liberté fût laissée à leurs ébats, il s'était établi parmi les élèves une sorte de discipline et de surveillance mutuelles qui maintenaient dans leurs rangs l'ordre, la justice et l'union. Une méchanceté était punie par le délaissement, peine affreuse pour le jeune âge; un abus de force était réprimé par l'intervention de la force collective. Parfois encore au lieu de se livrer à des jeux épars et turbulents, les enfants se réunissaient par groupes dans les salles, pour y exécuter, ou des chœurs, ou des espèces d'évolutions militaires au son du fifre montagnard. Aucun voyageur ne semble s'être dérobé à l'effet produit par ces petites voix d'anges, quand elles entonnaient, avec un délicieux unisson, leur chant national: *When first this humble roof I knew* (quand pour la première fois je connus cet humble toit). La fraîcheur de ces timbres, l'accord de ces intonations, joints au spectacle de ces visages vermeils, de ces têtes blondes et bouclées, laissaient dans l'âme les impressions les plus satisfaisantes et les plus douces. En d'autres occasions, la danse avait le pas sur le chant, ou bien l'un et l'autre se combinaient de la manière la plus heureuse. L'ensemble de ces têtes naïves était comme un écho lointain des jeux de la Grèce, et des théories de Sparte avec leurs groupes d'enfants.

Par une innovation inouie en Angleterre, l'éducation de New-Lanark n'impliquait point d'instruction religieuse, spéciale pour aucune secte; mais les parents demeuraient les maîtres de diriger à leur gré les croyances de leurs enfants, et une tolérance sans limites était la seule impulsion que, pour sa part, M. Owen voulût imprimer dans cet ordre d'idées et de rapports. Il n'était en cela que conséquent avec lui-même, car cet esprit de liberté religieuse était l'un des éléments constitutifs de sa grande colonie.

Toute pratique de dévotion y était protégée à titre égal, et le soin unique de M. Owen était d'empêcher qu'aucune secte n'y prît des allures dominantes. Ainsi, l'on pouvait voir à New-Lanark, vivant côte à côte et en parfaite intelligence, des quakers, des anabaptistes, des anglicans, des catholiques, des presbytériens, des méthodistes, des indépendants, sans qu'aucune de ces églises se sentît tourmentée de ces velléités de prosélytisme auxquelles les sectes religieuses résistent si rarement.

Tel fut New-Lanark sous la main et sous le regard de M. Owen. Pour maîtriser cette société et soumettre ces natures naguères si rebelles, il lui avait fallu prouver seulement avec toute évidence que ce qu'il en faisait était plutôt dans l'intérêt des ouvriers que dans le sien. A l'aide de mesures d'une justice et d'une sincérité invariables, au moyen de procédés d'une bienveillance persévérante et presque systématique, il parvint à démontrer à ces hommes que son seul et vrai désir était d'accroître, non son propre bien-être, mais celui de ses subordonnés. Quand ils furent une fois convaincus de ce fait, ils écoutèrent avec docilité celui qui les gouvernait avec désintéressement et avec sagesse. En même temps qu'il fondait sur cette base les rapports de ces hommes avec lui, M. Owen dirigeait leurs rapports entre eux dans la même ligne d'idées, combattant le vice par le mépris et l'isolement, prêchant la vertu par le spectacle de ses bienfaits et de ses joies. Il créa de la sorte, pour New-Lanark, un milieu nouveau, d'où disparurent toutes les circonstances qui pouvaient servir au développement des mauvais instincts, pour ne laisser de jeu libre qu'aux circonstances, mères d'un esprit d'ordre, de régularité, de tempérance et d'industrie. C'est ainsi que, par calcul autant que par raison, cette population ouvrière se laissa guider dans une voie de réforme, dont sa prospérité et son bonheur formaient le couronnement.

Une fois arrivé là, M. Owen comprit qu'il y avait pour lui un théâtre plus vaste. Il dut se dire et se dit que, si New-Lanark, colonie d'artisans écossais, avait pu être gouverné par le seul code de la raison, sans shériff et sans coroner, il n'existait aucun motif de croire qu'un pareil système ne pût s'appliquer à toutes les sociétés humaines. L'heure, d'ailleurs, était parfaitement choisie pour une propagande. New-Lanark avait fait du bruit en Europe; il avait occupé beaucoup de têtes et passionné encore plus d'imaginations. Chaque année, deux mille visiteurs, et dans le nombre des personnages importants, parmi lesquels figura l'empereur actuel de Russie, venaient jouir du spectacle de cette colonisation, aussi heureuse, sur les bords de la Clyde, que celles des Batteucas dans sa fabuleuse oasis d'Ibérie, ou celle des Andorrains dans ce vallon mystérieux que forme un repli des Pyrénées. New-Lanark avait la vogue, il fallait en profiter. Puis, les incré-

dules disaient qu'une épreuve isolée ne concluait pas, que l'intervention de l'homme accroissait la valeur apparente du procédé, qu'enfin les exemples de ces civilisations heureuses et solitaires n'étaient pas rares dans l'histoire des peuples et ne réagissaient jamais du particulier au général. A cela il fallait répondre par des vues nettes, décisives, frappantes. Le réformateur de New-Lanark devait cette preuve et à ses amis et à ses ennemis.

Cependant avant de formuler son expérience en théorie, M. Owen crut nécessaire de la compléter. Le principe de la communauté envisagée d'une manière absolue, et dans ses moyens et dans ses fins, était depuis longtemps au fond de sa pensée ; mais l'organisation tout industrielle de New-Lanark, qui en fait ne constituait pas une association, mais une spéculation privée, s'était opposée à ce qu'aucune expérience de ce genre fût tentée dans la colonie écossaise. Moins gêné dans ses allures que le gérant d'une commandite, l'écrivain laissa entrevoir cette face de sa conception dans les pages qu'il publia dès 1812, sous ce titre : *New views of society or essays upon the formation of human character; — Nouvelles vues de la société ou essais sur la formation du caractère humain.* — C'est dans cet écrit que, pour la première fois, les vues de M. Owen, jusqu'alors à l'état expérimental, commencent à affecter une forme si scientifique, et il est facile d'en dégager quelque chose qui ressemble à un système. L'irresponsabilité humaine dans sa plus grande extension, excluant tout mode de louange ou de blâme, de récompense ou de châtiment, et impliquant jusqu'à l'impunité des actes les plus répréhensibles ; le renouvellement complet des circonstances qui entourent l'humanité, ou en d'autres mots la réforme de l'éducation ; enfin la communauté combinée avec l'égalité de droits, c'est-à-dire l'abolition de toutes les supériorités, même celles de l'intelligence et du capital : tels sont les principes qui apparaissent dans cette première évolution du système de M. Owen, et qui ressortent d'une manière plus précise encore de ses manifestations successives. De ces trois éléments allait naître, en suivant la donnée première, le règne de la bienveillance ; l'irresponsabilité devait en faire une loi de nature ; la réforme de l'éducation, une loi des caractères ; la communauté, une loi des intérêts. Ainsi les haines, désormais sans motif et sans but, étaient désarmées ; ainsi tombait, devant une bienveillance nécessaire et irrésistible, tout ce qui aigrit et divise les hommes.

On verra plus tard combien ces idées ont peu de consistance scientifique. En théorie, l'irresponsabilité humaine, issue de la vieille controverse de la liberté et de la nécessité de nos actions, ne supporte pas longtemps l'examen ; en pratique, la communauté est un rêve dont l'expérience a plusieurs fois démontré la vanité. En ceci pourtant, le point de vue particulier de

M. Owen s'explique par son caractère même. Doué d'une de ces natures qui tiennent de l'ange, il n'avait pu voir dans les mauvaises passions autre chose qu'une maladie accidentelle, inoculée par les circonstances, et sans racines chez l'individu. Le diagnostic une fois établi dans ce sens, M. Owen avait dû traiter la maladie par les remèdes les plus doux, les plus inoffensifs, les plus appropriés à son tempérament. De là peut-être cette impuissance dans sa conception théorique qui n'a pas même en elle la virtualité entière des résultats obtenus à New-Lanark, et qui vicie ces résultats plus qu'elle ne les corrobore par des principes étrangers à cette triomphante épreuve.

En revanche, quand on le replace sur son terrain manufacturier, M. Owen retrouve tous ses avantages et toute sa force. Ainsi, dès 1811, il avait prévu l'avenir que les machines réservaient à la classe ouvrière, et en 1818 il adressait, à ce sujet un mémoire aux souverains de la sainte-alliance, réunis alors en congrès à Aix-la Chapelle. Dans ce factum, il prouvait par des chiffres, que de 1792 à 1817 les découvertes d'Arkwright et de Watt avaient augmenté de douze fois la puissance productrice de la Grande-Bretagne, sans qu'il en fût résulté autre chose qu'une misère chaque jour croissante parmi les travailleurs; il y établissait que la taxe des pauvres avait dû s'élever et s'élevait toujours en raison directe des économies introduites dans la main-d'œuvre : enfin il en concluait que, dans l'état actuel de la production et de la distribution des richesses, la misère des classes laborieuses ne pouvait aller qu'en s'aggravant, et empirer d'autant plus que les forces mécaniques se substitueraient davantage à l'action de l'homme. Pour sortir de cette voie fatale, il n'y avait, selon M. Owen, qu'une seule issue : c'était de renoncer à ces grands centres manufacturiers, livrés à un jeu perpétuel d'activité et de chômage, théâtres d'une concurrence déréglée et jalouse, et de les remplacer par de petits centres à la fois industriels et agricoles, tracés dans la ligne de ses principes, et gouvernés d'après ses vues. Partagés entre la culture de la terre et la fabrication de divers produits, les membres de ces colonies pourraient alors demander à l'une de ces natures de travail ce que l'autre leur refuserait, et tirer directement du sol une nourriture qu'ils ne parviendraient plus à se procurer par les voies indirectes de l'industrie. Comme élément de population, M. Owen n'exigeait pas des ouvriers de choix, des hommes habiles et expérimentés, mais seulement cette masse illettrée et fainéante qui vit, en Angleterre, à l'ombre du paupérisme. A l'appui, et comme justification de son projet, il citait aux souverains alliés son expérience de New-Lanark, en ne lui attribuant toutefois qu'une valeur d'approximation, et il appuyait le tout de calculs de dépenses, de devis, de plans détaillés et de modèles

en relief. On pressent facilement quel fut le sort de ce mémoire : le congrès d'Aix-la-Chapelle, arbitre du sort politique de l'Europe, ne pouvait pas déroger à ce point de s'occuper du sort des travailleurs.

Cette époque est toutefois l'une des plus belles phases de la vie de M. Owen. Dans la croisade qu'il allait entreprendre contre les préjugés régnants, il pouvait se présenter au public armé d'une réalisation retentissante, et, ce qui n'était pas moins décisif, d'une fortune de plusieurs millions. Son nom avait de l'ascendant, sa découverte soulevait l'enthousiasme. A l'apparition de ses *Essais*, lord Liverpool, alors chef du cabinet, se crut obligé d'en confier l'examen à lord Sidmouth, secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, et celui-ci, dans une conférence officielle, n'hésita pas à déclarer au novateur que le gouvernement inclinait vers ses vues, et les appliquerait aussitôt que l'esprit public y serait préparé. Des exemplaires des *Essais* furent envoyés à tous les hommes importants du Royaume-Uni, aux évêques d'Angleterre, aux lords, aux membres de la chambre des communes, enfin à toutes les universités du monde. Les personnages les plus haut placés ne craignaient pas d'avouer leurs sympathies pour les idées de M. Owen, et, à diverses reprises, les frères du roi, le duc de Kent et le duc de Sussex, présidèrent les *meetings* où le philantrope gallois énonça et développa sa doctrine. M. Owen avait un parti dans le parlement, dans l'administration, dans le haut commerce. Les souverains ne dédaignaient pas de lui écrire des lettres autographes, et le roi de Prusse lui envoya une médaille d'or. Ceux même qui repoussaient le plus vivement ses opinions, ne pouvaient s'empêcher de témoigner leurs sympathies pour sa personne. Jamais réformateur ne fut plus applaudi, plus encouragé dans ses débuts.

M. Owen n'accepta pas pour lui-même cet engouement et cette sympathie, mais il les mit au service de ce qu'il croyait être la vérité. Quand le moment fut venu d'abdiquer cette popularité éphémère, il le fit avec un désintéressement, une simplicité, une noblesse, qui ne sont pas de ce siècle. Loin de vouloir tirer aucun parti de sa mission, il y consacra une portion de son immense fortune. On ne saurait évaluer à moins d'un million de francs les premiers frais de propagation de sa doctrine, tant par la presse périodique que par des brochures tirées à cent mille exemplaires, et ce million fut payé des deniers de M. Owen. Quand, plus tard, il s'agit d'ouvrir des souscriptions pour fonder des colonies expérimentales, M. Owen figura toujours, pour une somme importante, en tête de la liste des souscripteurs. Richesse, santé, ambition, loisirs, jouissances du luxe, M. Owen sacrifia tout à son rôle d'adoption; il y apporta autant d'opiniâtreté que de grandeur d'âme, autant d'abnégation que de vertu. De 1812 à 1817, sa

vie est un triomphe, de 1817 à 1824, elle est un combat. Dans la première de ces périodes, à l'aide de *meetings*, de prédications publiques, de *tracts*, petits imprimés distribués gratuitement dans les rues, il était parvenu à s'emparer de l'attention publique; il avait pu se faire écouter d'un comité de la chambre des communes, pour lequel il rédigea *un rapport sur les pauvres employés dans les manufactures;* il avait développé largement ses idées par toutes les voies, soit dans le *British Statesman* et dansplusieurs autres feuilles périodiques, soit à l'aide de manifestes innombrables adressés à toutes les classes et à tous les corps d'état; enfin, et ce qui était bien plus important, il avait réussi à ouvrir une souscription, en tête de laquelle il se trouvait inscrit, lui et son banquier, M. Smith, chacun pour une somme de 1,000 livres sterling (25,000 francs). On devait, avec les fonds recueillis, acheter en Écosse, à Motherwell, cinq cents acres de terres et y élever les constructions nécessaires pour une colonie d'essai. Ne renfermant pas sa propagande dans les limites de la grande île, M. Owen avait traversé la mer, et était allé porter à l'Irlande, ce malheureux satellite de l'Angleterre, des paroles d'espoir, de consolation et de bonheur. Dans trois assemblées présidées par le lord-maire, il avait, à Dublin, posé les bases d'une société philantropique qui devait s'organiser et se constituer plus tard.

Tout semblait marcher au gré du novateur, quand sa franchise austère vint se heurter contre deux écueils, l'opinion religieuse et l'opinion radicale. Peu explicite jusqu'alors en matière de culte, M. Owen s'était borné à prêcher une inaltérable tolérance pour tous, sans rompre en visière à aucun; mais, vers 1817, préférant une lutte ouverte à des hostilités sourdes, il dégagea du sein de son système une révolte qui y était demeurée jusqu'à ce moment à l'état implicite, et accusa publiquement, ouvertement, toutes les religions existantes, de mensonge, d'impuissance, de tendance subversive, et de violation flagrante des lois de la nature. Il déclara que, fondées sur la responsabilité humaine et sur l'action de l'individu dans sa destinée, elles partaient d'une erreur pour arriver à une injustice, la récompense ou la peine, outrageaient la bonté suprême et calomniaient Dieu. Il ajouta que la preuve de la vanité de ces religions se trouvait dans le malheur même des sociétés faites à leur image, et que, tant qu'on ne les ramènerait pas à une bienveillance systématique par la désertion du principe de la responsabilité, on ne ferait que perpétuer la misère dans ce monde et la déception dans l'autre. A des imputations pareilles on devine quelles clameurs dut jeter le clergé le plus intolérant et le plus puissant qui soit sous le ciel. Dans l'Espagne de Philippe II, on eût brûlé M. Owen; à Rome, on l'eût excommunié; en Angleterre, on le discrédita dans l'ombre.

Cette manière d'écraser un homme est moins retentissante, mais plus sûre : on ne tue pas l'individu, mais on étouffe sa pensée.

Encore si M. Owen, en soulevant contre lui l'animosité religieuse, s'était ménagé un abri auprès des partis politiques qui aspiraient à l'avenir, peut-être serait-il parvenu à rasseoir sa popularité chancelante. Il s'agissait seulement pour cela de se taire sur des questions à l'examen desquelles rien ne le sollicitait, et qui, dans ses vues générales, ne pouvaient être regardées que comme un incident de pure forme. Mais la sincérité de M. Owen n'admettait pas même de réticences, et amené sur le terrain des affaires courantes, il dit toute sa pensée au radicalisme, comme il l'avait dite au clergé. A une époque où la réforme et l'abolition des bourgs-pourris passionnaient tant de têtes, il entreprit de démontrer combien ces mesures seraient vaines et stériles dans l'application, combien elles seraient inefficaces pour extirper le paupérisme, organiser les classes industrielles, et retremper la moralité humaine. En face de ce dédain, tout bienveillant, il est vrai, pour des idées favorites, on s'explique comment des radicaux influents, MM. Waitman, Torrens, Cartwright et le célèbre Henri Hunt, ont repoussé et accusé même M. Owen, le radical par excellence. Sa franchise ne lui fut pas pardonnée, et il en porta la peine en 1819, quand il se présenta sur les hustings, comme candidat à la députation.

Ainsi, peu à peu toute protection, tout appui, s'étaient retirés de M. Owen. Son patron, le duc de Kent, était mort, le clergé l'avait mis au ban de la population dévote, le gouvernement ne s'inquiétait plus de ses idées, le radicalisme le boudait. A peine était-il resté autour de lui quelques-uns de ces hommes sympathiques, doués de la faculté rare qui isole l'individu des circonstances environnantes, et lui fait voir quelque chose au delà du présent. Ces prosélytes suffisaient aux développements du système de M. Owen sur le sol anglais. Quant à lui, ne pouvant se résigner à la perspective d'une réalisation précaire et lente, il aima mieux changer de théâtre, et demander à un pays vierge ce que la vieille Europe lui refusait. Il lui fallait un terrain où il pût marcher dans sa voie, sans se trouver embarrassé par les ronces du privilége, où son action fût plus libre, son horizon plus étendu, sa voix mieux comprise. Il songea à l'Amérique.

### ESSAI DE NEW-HARMONY.

Aux États-Unis, dans le district d'Indiana, et sur les bords heureux de la Wabash, vivait une colonie d'Harmoniens, secte austère et pieuse,

gouvernée par un fanatique Allemand, nommé Rapp, et maintenue par son seul ascendant sous la règle d'une communauté presque monacale. C'est au milieu d'elle que parut M. Owen, en 1824. Le territoire lui convenait : les constructions déjà faites se prêtaient à la réalisation de ses vues; il traita, et acquit une bourgade pouvant loger deux mille âmes, New-Harmony, et trente mille acres de terrain dont une bonne partie en rapport. Quand cet achat eut été effectué, M. Owen se rendit à Washington, s'y aboucha avec le président et obtint la faculté de pouvoir développer ses vues devant le congrès de l'Union. Une séance fut prise, et le nouveau propriétaire de New-Harmony s'y exprima avec la franchise et la liberté qui lui étaient habituelles, sans que l'assemblée parût témoigner autre chose qu'une attention et une curiosité soutenues. L'Amérique avait sans doute, comme l'Europe, ses scrupules religieux et ses préjugés politiques, mais on y professait du moins le respect de toutes les opinions consciencieuses. Au dehors le succès de M. Owen fut plus grand encore, car il devait voir accourir à lui les âmes enthousiastes et mobiles, les existences déclassées et suspectes qui s'agitent toujours à l'entour de la nouveauté.

New-Harmony ayant été ouvert, une foule immense se pressa à ses portes, en exprimant le désir de faire partie de la colonie nouvelle. Dans cette multitude fort mêlée, on comptait bien, çà et là, et par exception, quelques hommes distingués; mais le reste se composait du rebut de la société américaine, de pauvres ou de fainéants, de vagabonds ou de débauchés, enfin de *Back-woods-men*, êtres à demi sauvages, habitués à vivre de leur chasse dans les forêts du Nouveau-Monde. A peine M. Owen eut-il entrevu de quels éléments se composerait sa colonie nouvelle, qu'il se prit à désespérer d'un bon résultat immédiat. Au lieu de regarder New-Harmony comme une réalisation intégrale, il n'en fit qu'une *société préliminaire,* une espèce d'initiation partielle, une communauté préparatoire devant peu à peu verser ses sujets d'élite dans la communauté définitive. Ainsi l'égalité parfaite de droits ne put jamais être inaugurée à New-Harmony même. Mais autour de ce grand centre d'essai se formèrent bientôt une foule de petits centres, où se groupèrent, sous la loi d'un niveau absolu et systématique, les colons qui, à l'œuvre, avaient pu prendre une confiance réciproque dans leur bonne volonté. Dans d'autres centres, issus également de New-Harmony, on consacra la communauté, mais seulement dans les habitudes et pas dans les intérêts. Ainsi chaque société coopérative, chaque hameau, chaque ferme eut son code modifié, sa vie personnelle, ses statuts, son régime, le plus souvent dans la ligne du système de M. Owen, mais quelquefois hors de ses voies. Rien au monde ne pouvait être moins concluant que des expériences ainsi faites.

C'est qu'à l'épreuve, le système de communauté libre et absolue, sans mobile religieux pour contrepoids, avait démasqué ses écueils. Une société, pour jouir de toutes ses facultés d'influence et d'action, ne doit pas se former seulement de bras laborieux, mais d'intelligences fécondes, et de capitaux créateurs. Or, la communauté pure exclut ces derniers éléments; elle ne tient compte que de l'individu intrinsèque : le millionnaire et l'homme de génie n'y figurent que pour une unité, comme le plus abruti et le plus paresseux des ouvriers. Quelque disposé que l'on soit, quand on est riche ou intelligent, à signer une abdication volontaire, il est impossible de se sentir porté vers un ordre social qui ne laisse pas même au talent et à la fortune le mérite du désintéressement, puisqu'il les détrône sans les consulter. Aussi qu'arriva-t-il? C'est que la richesse et la capacité restèrent sourdes à la voix du fondateur de New-Harmony, et que le personnel de sa colonie se composa principalement d'hommes incultes, grossiers, vicieux, placés au dernier degré de l'échelle sociale. Ensuite, même parmi ces hommes, se révélèrent bientôt des inégalités d'aptitude, de forces, de bon vouloir, d'ardeur, d'émulation, qui firent du système de répartition égale une injustice permanente, et la réaction qui en fut la suite, attaqua dans ses sources mêmes le mouvement de la production. Rassurés sur les premiers besoins de la vie, les ouvriers se reposèrent volontiers les uns sur les autres du soin d'accomplir le travail, et un déficit flagrant dans les produits donna aux espérances préconçues le cruel démenti des faits. M. Owen n'attribue ces résultats qu'à un défaut de préparation dans les caractères; mais c'est là résoudre toujours la question par la question, et demander une population d'anges pour constituer une bonne société humaine. Le véritable dissolvant de New-Harmony fut le principe de la communauté, principe à la fois insensé et stérile, soit qu'il procède du stoïcisme et de la privation, soit qu'il invoque des satisfactions impossibles.

Il faut toutefois rendre justice à l'essai de New-Harmony, qu'en dehors de cet échec et de ce mécompte, il sut reproduire et continuer une portion des bienfaits créés à New-Lanark. L'enfance, ce grand espoir de M. Owen, fut surveillée avec une attention particulière; on y perfectionna toutes les méthodes d'éducation, on parvint même à obtenir des adultes ce qu'on demandait vainement à l'âge viril, une exploitation agricole conduite avec ensemble et avec ardeur. Des sociétés d'arts mécaniques et d'agriculture furent formées dans le principal centre de New-Harmony, et le petit noyau d'hommes d'élite qui s'était attaché à la fortune de M. Owen chercha, sous son inspiration, à dégrossir et à civiliser cette population presque primitive. On eut des bals, des concerts, des soirées, on mêla les travaux les plus humbles aux occupations les plus libérales. Ainsi, en sortant de la

vacherie, les jeunes femmes se mettaient à leur piano, ce qui amusa fort le duc de Saxe-Weymar, lorsqu'il visita New-Harmony. Un costume spécial avait été ordonné : c'étaient pour les femmes des robes flottantes à l'antique, pour les hommes la tunique grecque avec le large pantalon. Autant que possible, on chercha à faire tomber en désuétude ces mille distinctions subtiles que notre vanité sociale a créées, et qui trouvent autant de racines dans les habitudes de tous que dans les prétentions de quelques-uns. Les logements furent disposés, meublés, de la même façon; le vêtement fut uniforme, la nourriture commune. La vie animale était si abondante et si facile, que la nourriture des colons ne coûtait pas plus de trois à quatre sous par tête. Ainsi, quoique livrée à des éléments de désorganisation intérieure, cette colonie américaine n'en était pas moins beaucoup plus heureuse et beaucoup plus régulière que ne l'est notre grande et maladive société.

Tout incomplètes que fussent la communauté de New-Harmony et celles qui fonctionnaient dans sa zône, un élan d'imitation se manifesta bientôt sur tout le territoire des États-Unis; chaque état voulut avoir sa société coopérative. On en fonda à Valley-Forge, à Seiba-Pevely, à Haver-Strand sur l'Hudson, à Kendal, sur la route de Princeton. De la race blanche on passa aux hommes de couleur, et miss Frances Whright créa pour ces derniers une colonie coopérative à Nashoba, non loin des bords du Mississipi. Enfin, vers le milieu de 1827, on comptait dans l'Union plus de trente établissements régis d'après des vues qui tenaient, de près ou de loin, au système de M. Owen, sans comprendre dans ce nombre les communautés purement religieuses, comme celle de l'Allemand Rapp.

Cependant, il faut le dire, M. Owen n'était par content de son essai. Il avait rencontré en Amérique les mêmes obstacles qu'il n'avait pu vaincre en Europe; il s'était vu forcé de rompre des lances théologiques contre un méthodiste fougueux nommé Campbell, qui parcourait l'Union en prêchant une croisade contre lui ; il avait eu la douleur de voir New-Harmony, auquel il avait consacré une portion de sa fortune, dégénérer en expérience négative, et de sentir poindre la désunion et l'égoïsme là où il comptait asseoir à tout jamais le désintéressement et la bienveillance. Alors il fit un nouveau retour sur ses idées; il se dit qu'à moins d'avoir réformé la moralité générale, on échouerait toujours dans des réalisations particulières, et qu'il valait mieux agir par voie de théorie sur toute l'humanité, que par voie de pratique, sur de petits centres d'expérimentation. Dans cette nouvelle vue, il quitta l'Amérique après deux voyages successifs, laissant à sa famille, avec la propriété entière du territoire de New-Harmony, le soin d'y perpétuer, par une gestion bienveillante, la pensée de sa fondation et les souvenirs de son origine.

## ESSAI D'ORBISTON. — MOUVEMENT DES IDÉES DE M. OWEN EN ANGLETERRE, DE 1825 A 1837.

On a vu que M. Owen avait laissé, dans le Royaume-Uni, des projets entamés et des entreprises en germe. Durant son absence, ses disciples s'étaient dévoués à les poursuivre. Une *Société coopérative* s'était formée à Londres, et avait eu bientôt des succursales dans toute la Grande-Bretagne, à Dublin, à Brighton, à Exeter, à Liverpool, à Huddersfield, à Glasgow, à Edimbourg, à Cork, à Belfast, à Birmingham, à Manchester, à Saldfort, à Derby. Au retour de M. Owen, cette ligue était à peu pres complète ; sur quelque point du royaume qu'il se portât, il y rencontrait un comité chargé d'aplanir les voies à une assemblée publique, et prêt à continuer l'élan d'une première propagation. Ainsi, lors de son premier voyage, M. Owen trouva à Londres un *meeting* de deux mille personnes, disposées non-seulement à l'attention, mais encore à la sympathie. Un organe périodique, le *Cooperative Magazine*, avait été fondé, et vouait dès lors l'influence de sa publicité au mouvement de la doctrine.

L'une des tendances les plus vives de ce moment fut la réalisation. Presque toujours les assemblées publiques étaient suivies d'une ouverture de souscription pour la fondation d'une colonie d'essai sur des plans donnés et d'après des modèles figurés en relief. Il ne semble pas qu'aucune de ces tentatives ait eu une issue sérieuse, si ce n'est pourtant celle d'Orbiston. Orbiston, bourgade située près d'Édimbourg, et sur les terres de M. Hamilton, l'un des souscripteurs de Motherwell, fut le troisième essai réel de la méthode de M. Owen, tempérée par les idées de son plus éminent disciple, M. Abram Combe. Doué d'un sens droit et profond, M. Abram Combe avait compris sur-le-champ qu'un système absolu en fait de communauté devait nécessairement éloigner les capitalistes, et, pour conjurer cet obstacle, il avait divisé sa colonie en deux classes, celle des propriétaires et celle des fermiers, sans exclure toutefois la faculté d'être à la fois fermier et propriétaire. C'était consacrer le droit du capital et tourner l'écueil le plus saillant de la communauté.

Mais cette dérogation au système ne le sauva pas d'un second échec. A Orbiston, comme à New-Harmony, ce qui se présenta d'abord comme élément, ce fut l'écume de la population. Trouvant là des bâtiments vastes et commodes, des fermes, des vergers, des jardins, les nouveaux colons se crurent appelés à jouir de tous ces biens sans travail, sans souci, sans fatigue, et quand on leur parla d'amélioration morale, ils répondirent qu'ils se trouvaient suffisamment moraux et suffisamment améliorés. Cependant à l'aide d'une patience évangélique et d'un tact exquis, M. Abram Combe

parvint un instant à renouveler le miracle de New-Lanark et à dompter ces natures rebelles. Dans les débuts, peu de membres de la communauté consentaient à se prêter à une besogne qui n'était pas imposée et contrainte; bientôt ils y concoururent presque tous, excités par l'attrait du travail même. Les femmes, d'abord tracassières et acariâtres, devinrent par degrés plus douces et plus intelligentes. Les ouvriers à leur tour se montrèrent peu à peu plus sobres, plus dociles, plus actifs, plus bienveillants les uns envers les autres. Orbiston prospéra ainsi pendant quelques mois, s'alimentant des industries diverses, telles que des fonderies et des ateliers de machines; mais le directeur Abram Combe étant mort en 1827, tous ces résultats, dus à sa douce et active influence, s'évanouirent avec lui. Orbiston dépérit bientôt. Là encore l'homme avait vaincu le procédé.

Cependant M. Owen s'était remis à l'œuvre. Pour que ses enfants ne pussent pas lui reprocher un jour d'avoir placé toute sa fortune sur une idée, il venait de les mettre en possession dès son vivant, ne se réservant que ce que lui était nécessaire pour vivre d'une manière honorable. Sobre et simple dans ses goûts, il trouva encore, sur ce dernier lot personnel, de quoi pourvoir à l'ingénieuse et infatigable propagande qu'il poursuit depuis trente ans, et qui ne cessera qu'avec sa vie. Ce ne serait pas s'éloigner de la vérité que d'évaluer la somme des efforts de diverses natures, tentés par lui de 1826 à 1837, à mille discours prononcés en public, cinq cents adresses à diverses classes, deux mille articles de journaux, et deux ou trois cents voyages. Quand il s'est agi de sa doctrine, jamais rien ne l'a retenu, ni la dépense, ni le soin de sa santé, ni un plaisir, ni une affaire. Il a été, il est encore, avant tout, l'homme de son idée. La controverse ne saurait ni le rebuter, ni le lasser : il écoute tout avec patience, répond à tout avec douceur ; et si la discussion dégénère en personnalité, il trouve encore une éloquente réplique dans un ineffable sourire, plein de bienveillance et de grâce.

Nous ne le suivrons pas dans sa vie nomade et militante. Manchester, Saldfort, Glasgow, Liverpool, Dublin, Birmingham, ont été le théâtre de ses prédications les plus actives. A Londres, le grand centre de propagande était dans le bazar de Charlotte-Street, où se tenaient des conférences hebdomaires. Ce fut de là que partit un mouvement singulier qui, un instant, mêla le nom de M. Owen à la vie politique de l'Angleterre. C'était vers 1834 : on se souvient que cette année, à la suite d'une émeute de paysans à Manchester, et d'une condamnation qui en fut la conséquence, une grande effervescence se manifesta parmi les ouvriers de la capitale. Cent mille hommes marchèrent vers le palais de Saint-James avec leurs couleurs et leurs bannières. Ce qu'on ignore, c'est que M. Owen

fut, en cette occasion, le porteur de paroles. Il avait amené les ouvriers à ajourner toute pensée de colère, et à ne faire entendre que le langage simple et digne de la raison et de la vérité. La pétition présentée par lui, au nom de ses cent mille mandataires, était modérée dans les termes, raisonnable dans ses prétentions. Mais on conçoit bien qu'aux yeux des ministres alarmés d'un pareil mouvement, la forme ne suffit pas pour faire pardonner le fond. M. Owen fut fort mal accueilli à Saint-James, et plus mal accueilli encore des ouvriers, à son retour. D'un côté, le gouvernement ne voulut voir en lui qu'un agent de la foule, et la foule en eut bientôt fait un complice du gouvernement. Ainsi, comme médiateur, il se trouvait pris entre deux récriminations.

Son extrême bonté l'entraîna à d'autres complaisances qui furent des fautes. Une société d'ouvriers *mutualistes* s'était formée à Londres avec le but avoué d'imposer aux maîtres, à l'aide de la suspension du travail, une augmentation de salaire. M. Owen blâmait de telles coalitions, mais on usurpa son patronage. Le fonds social de cette ligue était important; il se montait à 40,000 livres sterling (un million environ), et devait servir à soutenir les ouvriers qui entameraient la lutte. On tira au sort; il désigna les tailleurs, très-nombreux à Londres. Les tailleurs demandèrent donc une augmentation de salaire; et, sur le refus des maîtres, ils suspendirent tout travail. Pendant un mois, la chose alla bien; la caisse commune pourvoyait aux besoins des ouvriers oisifs. Malheureusement, au bout de ce temps, elle était vide. On tint bon encore, on fit un emprunt; mais la situation ne s'améliorant pas, force fut de dissoudre la coalition, ruinée et endettée, et de se remettre de nouveau à la discrétion des maîtres. Ajoutons toutefois que le nom de M. Owen ne fut qu'indirectement mêlé à cette révolte impuissante, à cette conjuration des salaires.

Il fut compromis plus ostensiblement dans une entreprise tout aussi folle, qui s'intitulait: *Natïonal labour equitable exchange.* Cette fois il ne s'agissait de rien moins que de l'abolition du numéraire que l'on remplaçait par une autre valeur nommée *heures de travail. Une heure de travail* était la dernière fraction de cette monnaie. En contre-valeur d'une paire de bottes, on donnait un nombre d'*heures de travail* de boulanger ou de tisserand. Un papier-monnaie très-curieux, énonçant cette valeur, fut fabriqué à cette occasion et pour cet usage On s'explique difficilement comment l'esprit judicieux de M. Owen a pu être entraîné à ce puéril essai qui n'est guère que le plagiat d'un avortement dont nous avons été témoins en France. Les heures de travail ne se ressemblent pas plus que les hommes ne se ressemblent, et tel ouvrier peut faire en deux heures plus de besogne, et de la meilleure besogne, qu'un autre ouvrier en quatre

heures. C'était encore là une des conséquences de ce fâcheux système qui consiste à vouloir fonder l'égalité sur des inégalités flagrantes. La banque d'échange détermina à sa suite, et comme corollaire, la fondation de magasins coopératifs, où l'usage du numéraire était aboli, et où le mouvement des denrées s'opérait par compensation ; mais au bout de quelque temps, banque et magasins étaient frappés de langueur et périssaient d'atonie.

Jusqu'ici Londres avait été, pour M. Owen, le centre le plus actif de propagation et d'expérience; mais soit qu'une suite de mécomptes y eût refroidi les esprits, soit que des sympathies plus vives l'attendissent sur un théâtre purement manufacturier, il paraît que le vrai terrain de sa doctrine est aujourd'hui dans les villes de Manchester et de Saldfort. A Manchester existait, sous le titre de *Community Friendly society*, une espèce de mutualisme entre des ouvriers qui, à l'aide d'une cotisation hebdomadaire, travaillaient depuis longtemps à se faire un fonds commun. Par les soins et sous l'influence de M. Owen, ce mutualisme s'est agrandi ; il est devenu une association de toutes les classes, de toutes les nations, — *Association of all classes, of all nations*, — que dirige un comité dont M. Owen est le président ou le *père rationnel*, et dans lequel figurent les hommes les plus distingués de son école : MM. John Booth, Robert Alger, James Braby, George Fleming, Hanhart, Baume, Baxter, Junius Haslam, etc. Cette association, qui tient son congrès annuel au mois de mai, a absorbé dans son sein le mutualisme de Manchester, et à l'heure de la réalisation le comité réglera l'emploi le plus utile du fonds commun. On dit que la masse s'élève déjà à 60,000 francs, et qu'au printemps, on cherchera, dans les environs de Manchester, un terrain favorable à la fondation d'une communauté d'ouvriers. Formé à l'école du mutualisme, ce personnel promet mieux sans doute que les populations mêlées d'Orbiston et de New-Harmony; mais, là comme dans les essais antérieurs, la méthode ne sera efficace que si elle est fécondée par l'ascendant d'un homme.

C'est aussi à Manchester que l'école de M. Owen semble avoir porté ses publications. Au *Cooperative Magazine* dont il a été question, avait succédé l'*Orbiston Register*, la *Gazette de New-Harmony*, le *Weekly Chronicle*, le *Crisis*, le *Pionneer*, ces trois derniers imprimés à Londres, puis quelques publications provinciales, telles que le *Man*, le *Rationalist* et le *Star of the East*. Aujourd'hui ces divers organes ont presque tous disparu. Comme expression des pensées de l'école, il ne reste plus que le *New Moral World*, commencé à Londres, continué à Manchester, et qui poursuit la diffusion du système avec un zèle louable et un incontestable talent. Il est rare que M. Owen ne fournisse pas son contingent de quelques pages à chacun de ses numéros. Cette émission périodique ne nuit pas à

celle d'ouvrages plus étendus. Ainsi il a personnellement livré à l'impression et fait distribuer gratuitement : 1° *Lectures on a new state of society;* 2° *Essays on the formation of human tharaccer ;* 3° *Six lectures delivered on Manchester,* résultat d'un tournoi théologique qu'il eut à soutenir contre un brillant défenseur du dogme chrétien, le révérend Roëbuck ; 4° *Outline of the rational system;* 5° *The Book of the new moral World*, sans compter un nombre inappréciable de petits imprimés ou *tracts,* distribués à la main et répandus dans tout le royaume. Quant aux commentaires de son système, il en est que M. Owen avoue et accepte ; les livres de MM. Abram Combe, Allen, Thompson et James Braby font seuls exception à cette défiante réserve.

Dans ses plans de propagande universelle, M. Owen devait songer à l'Europe continentale et à la France surtout. Nous l'y avons vu l'été dernier. Sachant à peine quelques mots de notre langue, il s'y trouva fort emprunté, surtout quand il s'agit d'aborder, dans une discussion publique, des questions de philosophie transcendante et d'économie sociale. Peut-être eût-il renoncé à cette tâche impossible, s'il n'eût rencontré à Paris des amis dévoués et des interprètes intelligents dans MM. Jules Gay, le docteur Évrart et Radiguel. Grâce à eux, il put se faire entendre deux fois à l'Athénée : une troisième séance, désignée pour l'hôtel de ville, dans la salle Saint-Jean, n'eut pas lieu par suite d'un malentendu. Avant cette époque, on ne connaissait guère ses travaux que par quelques articles de journaux et par les livres de MM. de Lasteyrie, Joseph Rey et Lafon-Ladébat. Mais cette suite d'études, incomplètes d'ailleurs, s'arrêtait à la première phase de la vie de M. Owen, aux expériences de New-Lanark et de New-Harmony. Il avait, devant un public français, à compléter ses vues et à justifier son procédé. C'est ce qu'il essaya de faire, et c'est ce qu'il compte achever dans un prochain voyage.

Aujourd'hui, malgré sa persévérance, M. Owen nous semble atteint de cette lassitude qui frappe les plus patients et les plus fermes, quand ils voient le but reculer incessamment devant leurs efforts. Entré dans la lice avec des résultats patents, avérés pour toute l'Europe, il n'a jamais pu ni les dépasser ni même les atteindre une seconde fois. Aussi s'en prend-il aux instruments de la stérilité de son œuvre, et, ne pouvant accuser sa méthode, accuse-t-il les hommes, rebelles à ses fins. Certes, si la bienveillance la plus angélique, la charité la plus vraie, le désintéressement le plus profond, la sincérité la plus hardie, suffisaient pour rehausser la valeur d'une conviction, et pour lui créer des titres de succès, il n'en aurait jamais existé dont les chances fussent plus belles et plus sûres ; mais malheureusement, en fait de théories sociales, celles-là seules sont

stables, qui valent par elles-mêmes, et nous craignons, malgré toute notre estime pour M. Owen, qu'il n'y ait, au fond de la sienne, plus d'impossibilités qu'il ne le suppose.

### THÉORIE ET CRITIQUE.

Voici ce qu'énonce M. Owen dans son *Outline of the rational system;* expression la plus précise et la plus résumée de ses vues.

L'homme est un composé d'organisation originelle et d'influences extérieures, desquelles résultent des sentiments et des convictions, sources de ses actes. Or l'homme n'étant le maître de modifier ni son organisation, ni les circonstances qui l'entourent, il s'ensuit que ses sentiments et ses convictions, ainsi que les actes qui en découlent, sont des faits forcés et nécessaires, contre lesquels il demeure entièrement désarmé. Il les subit, il ne les règle point; ils se passent en dehors de son consentement et se dérobent à sa puissance. L'individu est donc contraint de recevoir des idées justes ou fausses sans qu'il puisse désirer les unes ou repousser les autres. Son caractère est un fait accidentel indépendant de lui; sa volonté, résultat de convictions et de sentiments esclaves, n'a ni spontanéité, ni liberté. D'où il ressort que, jouet à la fois et de son organisation qu'il n'a point réglée, et de circonstances d'éducation qu'il ne peut combattre, l'homme ne saurait, sans la plus révoltante injustice, être déclaré responsable de paroles ou d'actes auxquels il est poussé par un concours de nécessités inexorables. De cette absence complète de liberté dans l'individu, M. Owen conclut à la proclamation de l'*irresponsabilité humaine*, comme loi sociale.

Le bonheur, continue M. Owen, le vrai bonheur, produit de l'éducation et de la santé, consiste dans le désir d'augmenter les joies de nos semblables et d'enrichir les connaissances humaines, dans une association avec des êtres sympathiques, dans l'absence de superstition, dans la bienveillance, dans la charité, dans le culte de la vérité, dans l'usage complet de la liberté individuelle. La science sociale embrasse la connaissance des lois de la nature, la théorie la plus juste de la production et de la distribution des richesses, le perfectionnement de l'humanité et la méthode de gouvernement. — La religion rationnelle est la religion de charité. Quoique cette religion se montre fort réservée sur tout ce qui dépasse nos moyens de connaître, elle admet pourtant un Dieu créateur, éternel et infini, mais comme culte elle ne consacre que cette loi instinctive, qui ordonne à l'homme de vivre conformément aux impulsions de sa nature, et d'atteindre le but de son existence. Ce but est la pratique de la bienveillance mutuelle, et le

désir sans cesse croissant de se rendre heureux les uns les autres, sans distinction de race, de sang et de couleur. La religion est encore la recherche de la vérité, l'étude des faits et des circonstances qui produisent le bien et le mal. S'aimer, se bien gouverner, vivre heureusement, voilà ce qui est agréable à Dieu. La théorie religieuse est ainsi la contre-épreuve de la théorie sociale. Quant aux causes et aux fins de notre être, pas un mot : jamais ontologie ne fut plus concise et plus cavalière.

La science du gouvernement, poursuit M. Owen, consiste à fixer sur des bases rationnelles, la nature de l'homme et les conditions requises pour le bonheur. Ainsi, un gouvernement rationnel doit proclamer d'abord la liberté absolue de la conscience, l'abolition de toute récompense et de toute peine, sources de nos inégalités sociales, enfin l'irresponsabilité complète de l'individu, en tant qu'esclave de ses actes. Si un homme fait mal, ce n'est pas à lui qu'il faut s'en prendre, d'après M. Owen, mais bien aux circonstances fatales dont il a été entouré. Un coupable est un malade, et si sa maladie devient dangereuse pour la société, qu'on ouvre un hôpital en faveur des moralités souffrantes. Du reste, quand le milieu actuel sera changé, quand les circonstances environnantes seront telles qu'un homme n'aura à s'inspirer que du bien, et quand le bien portera en lui son attrait, de tels cas de maladie seront rares. Le gouvernement rationnel y pourvoira d'ailleurs avec un Charenton ou un Bedlam. Il aura aussi à régler les choses de telle sorte que chaque membre de la communauté soit toujours pourvu des meilleurs objets de consommation, en travaillant selon ses moyens et selon son industrie. Dans la communauté, l'éducation sera la même pour tous, invariable, uniforme, dirigée de manière à ne faire éclore que des sentiments vrais et libres dans leur émission, conformes surtout aux lois évidentes de notre nature. Sous de telles conditions, et à l'aide de ces circonstances, la propriété individuelle deviendra inutile : l'égalité parfaite, la communauté absolue, deviendront les seules règles possibles de la société. Tout signe représentatif d'une richesse personnelle sera aboli, comme sujet à accaparement. La communauté suppléera la famille. Chaque communauté de deux à trois mille âmes alimentera des industries combinées, agricoles et manufacturières, de manière à pourvoir par elle-même à ses besoins les plus essentiels. Les diverses communautés se lieront ensuite entre elles et se formeront en congrès. Dans la communauté, il n'y aura qu'une seule hiérarchie, celle des fonctions, et c'est l'âge qui la déterminera. Jusqu'à quinze ans, on parcourra le cercle de l'éducation ; mais au-dessus l'adulte prendra rang parmi les travailleurs : les plus actifs agents de la production seront les jeunes hommes de vingt à vingt-cinq ans ; ceux de vingt-cinq à trente auront le rôle de distributeurs et de

conservateurs de la richesse sociale, de trente à quarante, les hommes faits pourvoiront au mouvement intérieur de la communauté ; de quarante à soixante, ils régleront ses rapports avec les communautés environnantes. Un conseil de gouvernement présidera tout cet ensemble, moral, physique et intellectuel.

Telles sont les vues générales de M. Owen, et il est inutile de faire ressortir ce qu'elles ont en masse d'innocent, de pastoral et de naïf. On ne peut pas lever contre la société le drapeau d'une révolte à la fois plus inoffensive et plus radicale. C'est un retour vers l'ancien patriarcat à travers le nivellement agraire; c'est une combinaison où Abraham est fort étonné de se trouver en contact avec Babeuf. Ce qui frappe le plus dans cette théorie, c'est sa stérilité et son vide : on est moins surpris de ce qu'elle admet que de ce qu'elle supprime. Dans le système rationnel, adieu tous les horizons de l'idéalité; adieu ces aspirations vers l'infini, le seul prisme au travers duquel la vie se colore; adieu ces doux rêves qui rattachent l'âme, isolée ici-bas, aux âmes qu'elle pleure et qu'elle a aimées; adieu la poésie, adieu l'enthousiasme, adieu la foi! M. Owen ne veut pas que nous nous élancions vers l'inconnu; il nous enchaîne au réel; il exige que l'homme se livre tout entier à ce vautour qui le ronge; il lui interdit de chercher ailleurs un point d'appui et un levier pour s'élever à des destinées moins éphémères. M. Owen appelle cela le système de la nature : de la nature, soit; mais alors d'une nature polaire, car ce système n'est rien moins que l'engourdissement complet de l'humanité. Non! il n'en est pas ainsi : non! l'humanité n'est point cette mer immobile et glaciale que ne visite jamais le soleil, mais bien cet océan capricieux et profond qu'animent des brises harmonieuses, et qui réfléchit dans son miroir les teintes changeantes du ciel.

Que dire maintenant de ce dogme de l'irresponsabilité humaine, que M. Owen pose comme la clé de voûte de ses idées, pour en faire ressortir une tolérance inerte et uniforme, sans haine pour le mal, il est vrai, mais sans chaleur pour le bien? C'est là une bien vieille thèse théologique, épuisée à diverses fois par les aigles de la controverse religieuse. C'est le plaidoyer de la liberté contre la nécessité, le conflit célèbre du libre arbitre, l'arène où saint Augustin vint se mesurer contre le moine Pélage, saint Bernard contre Abailard, Leibnitz contre Bayle, et où descendirent, à des titres divers, Shaftsbury, Zwingle, Arnaud de Villeneuve et cent autres? A moins de vouloir tomber dans l'ergotisme, il n'y a plus à discuter là-dessus : c'est une question qui ne se résout que par la conscience. Que répondre à un système qui veut que l'homme soit une brute, obéissant au caveçon de la fatalité? Que répondre à une théorie qui nie l'action

de l'individu et sur son organisation et sur les circonstances ambiantes, son influence sur ses convictions et sur ses sentiments, sa liberté dans ses actes? Avec M. Owen, il ne reste plus rien à faire à l'intelligence ; elle n'a aucune initiative à prendre, car elle obéit; aucune faculté spontanée à exercer, car elle est toujours opprimée et passive. Et ce qu'il y a de plus étrange, c'est que M. Owen, dans un des statuts de son code social, proclame la liberté de conscience, laquelle n'est pas, que nous sachions, autre chose qu'un attribut de la volonté. Placé sur cette mauvaise pente du paralogisme, M. Owen est entraîné à d'autres contradictions : il consacre le droit, qui devient un titre pour l'individu, et nie le devoir, qui est la contrevaleur de ce titre ; enfin il reconnaît formellement le bien et le mal, les classe, les distingue. Or, distinguer, c'est opter, c'est faire acte de consentement, de volonté, de liberté.

Si M. Owen s'arme ainsi d'un principe que repousse la dignité humaine, ce n'est pas, il faut lui rendre cette justice, pour marcher à la conquête d'une résignation stupide, comme le fait la loi orientale, ou d'une excuse souveraine en faveur du crime, comme l'ont tenté quelques phrénologistes. Il veut fonder le règne de la bienveillance, la religion de la bienveillance, voilà tout. Mais là encore nous craignons qu'il ne s'abuse. De ce qu'on se sera dit et prouvé que l'homme est une machine, et qu'il ne faut pas lui tenir compte plus qu'à une machine du bien ou du mal qu'il fait, on n'en arrivera pas à avoir de l'affection pour l'humanité, mais de la pitié et presque de l'indifférence. L'amour, la charité, ne sont pas des sentiments inertes, mais chauds et actifs. On ne s'éprend pas d'une machine, on ne se dévoue pas à une machine, et l'idée qu'une passion n'est que le résultat d'un engrenage fortuit suffit pour tuer toute passion. Il était donc inutile de violenter les consciences pour faire accepter des prémisses aussi pauvres en solutions. L'amélioration des circonstances qui entourent l'homme dès le berceau, c'est-à-dire la réforme de l'éducation, était une voie plus heureuse et plus sûre pour arriver à ce triomphe de la charité et de la bienveillance, grande et sainte conquête poursuivie par tous les réformateurs, depuis le Christ jusqu'à M. Robert Owen.

Reste maintenant à interroger l'expédient de la communauté, autre pivot de son système. Peu nouvelle dans le monde, la communauté n'avait pu s'y naturaliser jusqu'ici que sous l'ascendant d'une règle austère et sous l'empire de dures privations. M. Owen ne la comprend point ainsi : il ne veut ni privations, ni règle, et aspire pour elle à la liberté et au bonheur. Ce n'est pas que la communauté, mode imparfait d'association, n'offre par elle-même quelques avantages. Opérant sur une grande échelle, elle réalise à meilleur compte un service meilleur, gaspille moins de forces qu'une société

morcelée, et se meut avec plus d'unité. Mais son écueil est de briser l'individualité, de nier les passions, de passer sur les capacités et sur les mérites le plus lourd et le plus désolant niveau. Elle vise toujours à ce but impossible, de fonder l'égalité sur les inégalités : l'égalité de fonctions au milieu de l'inégalité des aptitudes, l'égalité de droits au milieu de l'inégalité des intelligences, l'égalité de répartition au milieu de l'inégalité des résultats du travail. M. Owen, partant du point de vue de la satisfaction, ne limite, il est vrai, ni les besoins, ni la jouissance; mais ne peut-il pas arriver que ceux qui auront la plus grande vocation pour consommer les produits soient précisément les mêmes qui auront le moins d'habileté pour les créer, et alors n'en résultera-t-il pas une situation d'injustice et d'exploitation, que toute la bienveillance du monde ne pourra parvenir à faire accepter longtemps? Nous voulons croire que, grâce à une plus juste répartition des charges sociales, la tâche de chaque individu sera, dans l'avenir, douce et légère; mais encore, si amoindrie qu'elle soit, faudra-t-il l'accomplir, cette tâche. Et y sera-t-on suffisamment excité, sous un régime de mutualité rigoureuse, où l'équilibre des obligations et des jouissances ne sera jamais parfait, et dans lequel aucune place n'aura été réservée, ni à l'intelligence, qui seule gradue la valeur du travail, ni au capital, qui n'est lui-même que du travail accumulé? Il est possible que le capital et l'intelligence se soient attribué, de nos jours, un rôle exorbitant et oppressif; mais, au lieu d'aborder de front un problème qui préoccupe douloureusement les meilleurs esprits du temps, M. Owen aime mieux le tourner et le nier. Il raye d'un trait de plume la capacité et la fortune, sans songer qu'il vient de couper le seul pont qui liait son système à notre ordre social, et qu'entre eux maintenant il n'y a plus qu'un abîme. Il n'existe plus, en effet, aucun moyen de passer de son monde au nôtre; il faut que les hommes riches, les hommes supérieurs se résignent à ne compter ici-bas que pour de simples unités, comme les plus inhabiles des artisans; il faut que, désintéressés désormais de toute prétention, ils se trouvent suffisamment indemnisés par les joies d'une égalité parfaite et par le régime uniforme d'une communauté qui s'est interdit jusqu'à la plus innocente des rémunérations, la louange. Et, dernière et singulière contradiction! après avoir formellement repoussé toute distinction et toute hiérarchie. M. Owen conclut à un ordre social gradué et à un gouvernement hiérarchique basé sur les âges. C'est toujours là que viennent échouer les formules impuissantes; elles arrivent à des conclusions qui ruinent leurs prémisses.

### CONCLUSION.

Dans ces deux idées fondamentales, la communauté et l'irresponsabilité

humaine, repose toute la vertu du système de M. Owen : le reste porte sur des accessoires qu'il est surabondant de réveiller et de mettre en litige. Ce n'est pas qu'il n'y eût beaucoup à dire sur l'absorption de la famille dans la communauté, métamorphose qui demanderait autre chose que des indications vagues, sur l'état futur de la femme à laquelle on se contente de promettre une insaisissable égalité de droits, sur le rôle que devront jouer, dans le nouveau régime, les arts libéraux, les professions libérales, sources d'un travail qui ne peut ni s'évaluer à l'heure, ni se mesurer à la toise ; ce n'est pas qu'il n'y eût à signaler plus d'ellipses encore que d'erreurs, dans un programme tracé par une main évidemment inaccoutumée au jeu complet des théories; mais au lieu d'épuiser cette critique et de sonder à fond ce terrain du blâme, nous aimons mieux nous reporter vers le côté saillant des études de M. Owen, et nous incliner de nouveau devant ses belles facultés d'expérimentations.

Nul, en effet, jusqu'ici, n'a manifesté, sous un plus beau jour que lui, le don divin d'agir sur les caractères par la bonté unie à la raison ; nul n'a témoigné une volonté plus persistante et plus généreuse de poursuivre et d'accomplir le bien ; nul n'a étudié les faits avec plus de patience et gouverné les hommes avec plus de moralité. New-Lanark est un titre qu'envieraient à M. Owen les théoriciens les plus célèbres, les penseurs les plus illustres. Ce lui serait une belle gloire, fût-elle la seule. Mais M. Owen en a d'autres. L'un des premiers, il a pressenti que les forces mécaniques, sous les lois qui régissent la richesse actuelle, ne porteraient que des fruits amers; l'un des premiers il a fait comprendre ce qu'il y a de précaire et d'inconsistant dans les rapports ordinaires des maîtres et des travailleurs, et, signalant les dangers de nos grands foyers manufacturiers, ballottés entre des travaux exagérés et de déplorables chômages, l'un des premiers aussi, il a conseillé la formation de petits centres de 1,200 âmes, à la fois manufacturiers et agricoles, où la terre pût venir, en bonne nourrice, au secours des hommes que l'industrie aurait délaissés. Si, à ce contingent d'idées et de faits, on ajoute une somme inappréciable de sacrifices personnels, on pourra se convaincre que nulle existence ne fut plus pleine, plus noble, plus méritante que celle de M. Owen.

En terminant ceci, une réflexion nous frappe. Voici trois hommes éminents, Saint-Simon, Fourier et Owen, qui, presque à l'unisson, ensemble, à la même date, se sont trouvés saisis d'une idée commune, celle de fonder un bien-être nouveau et de prêcher une moralité nouvelle. Tous les trois, sur des modes divers, il est vrai, et bien inégaux en valeur, ont procédé à une organisation meilleure du travail, et proclamé que la loi des destinées futures serait, l'un l'amour, l'autre l'attraction, le troisième la bienveillance.

Cette émission, en Angleterre et en France, a été simultanée, et après avoir étudié, avec quelque conscience, les travaux de ces trois hommes, nous nous croyons fondés à affirmer que chacun d'eux a inventé de son côté et ne s'est inspiré que de lui-même. Il leur est arrivé ce qui arriva à Newton et à Leibnitz, qui devinèrent à la fois, l'un à Londres, l'autre à Leipsig, la loi des infiniment petits et le calcul différentiel. En effet, malgré la sentence de la Société royale de Londres, on peut dire aujourd'hui que si la découverte de Newton était réelle, celle de Leibnitz ne l'était pas moins. C'est qu'à l'heure où, devenues indispensables à la marche du monde, certaines idées descendent d'en haut et s'abattent sur nos intelligences, tous les cerveaux d'élite qui peuvent les admettre et les féconder sont frappés de la même secousse et sollicités à la même manifestation. Alors sont apôtres tous ceux qui ont vu luire la divine langue de feu.

Louis Reybaud.

# LA PAPAUTÉ

# DEPUIS LUTHER.

Une des plus grandes nouveautés de l'histoire moderne, comparée à l'histoire des sociétés antiques, est sans contredit la papauté. Rien n'a de véritable ressemblance avec elle, soit dans les théocraties orientales, soit dans le polythéisme des Grecs et des Romains. Si les prêtres en Égypte étaient rois, ils devaient leur puissance non-seulement à la supériorité morale que leur communiquaient la science et la religion, mais aussi à leurs richesses, à leurs propriétés ; ils possédaient une partie des terres de l'Égypte, comme nous l'apprend Hérodote. Cette opulence ramène la pensée sur les principautés ecclésiastiques des évêques d'Allemagne du xe et du xie siècle. A Athènes et dans Rome républicaine, les prêtres n'étaient pas rois, mais citoyens ; ils ne séparaient pas la religion de l'État, et eux-mêmes ne se distinguaient pas de la cité.

Mais le christianisme a produit une espèce de théocratie inconnue avant lui, et plus spiritualiste que toutes les dominations sacerdotales qui l'avaient précédé. La cause de cette originalité est bien profonde, car elle est tout entière dans une révolution intérieure que subirent les convictions chrétiennes.

Lorsqu'au ive siècle Constantin donna pour néophytes au christianisme l'empereur et l'empire, les chrétiens changèrent d'humeur non moins que de fortune ; ils devinrent ambitieux et persécuteurs. Ils ne se tinrent pas pour satisfaits de n'être plus contraints de sacrifier aux dieux, ils voulurent les abolir. Le partage de la puissance politique avec les païens ne les contenta plus ; ils voulurent prendre tout le pouvoir, parce que Dieu leur avait donné toute la vérité. La nouvelle capitale du monde fut troublée par des cupidités d'emplois et de richesses, qui n'étaient ni plus pures ni moins violentes que les convoitises païennes.

Toutefois à Constantinople c'était l'empereur qui régnait, sans doute

au milieu des évêques et des prêtres, et dans l'intérêt du culte nouveau; mais enfin le pouvoir avait sa plus haute expression dans une autorité laïque et profane. Or, durant le développement des intrigues et des factions byzantines, une autre puissance s'élevait sur un autre théâtre, d'autant plus librement qu'elle était moins aperçue, la puissance de l'évêque de Rome.

La chute de l'empire d'Occident laissait, à la fin du v<sup>e</sup> siècle, l'Italie sans direction politique et sans défense contre les barbares. Sous Justinien, Narsès rétablit un instant la souveraineté de Constantinople sur la péninsule; mais cette souveraineté, plus nominale que réelle, fut réduite par les Lombards à la possession souvent disputée de l'exarchat de Ravenne. En réalité, l'Italie était abandonnée à elle-même par Byzance, devenue incapable de la garder et de la défendre.

Rome, si elle n'était plus la reine du monde, était toujours l'âme de l'Italie, et elle reprenait peu à peu de la vigueur morale sous l'autorité nouvelle de son évêque, dont l'unité élective servait de contre-poids heureux aux formes municipales et républicaines. C'était vers l'épiscopat romain que se tournaient tous les regards; on lui imposait le devoir de défendre l'Italie. Dans cette situation, l'épiscopat ne montra pas dès l'origine la pensée d'une révolte ouverte contre Constantinople, et les évêques se réunissaient plutôt aux exarques contre les Lombards, qui étaient Ariens. Mais les folles entreprises des empereurs contre le culte des images poussèrent presqu'en dépit de lui l'épiscopat romain à la séparation et à l'indépendance. D'un autre côté, les rois lombards ne comprirent pas que leur établissement en Italie dépendait autant de leur bon accord avec l'évêque de Rome que de leur adhésion entière à la foi catholique, et ils furent tout ensemble pour les Romains un fléau et un scandale. Entre le Grec et le Lombard, le chef de Rome, je veux dire son évêque, fut conduit à chercher hors de l'Italie un protecteur, un bras puissant, et la race des Francs austrasiens lui parut la meilleure pour lui servir de tutrice et de bouclier.

Quand les évêques romains se mirent à appeler à leur secours la royauté franque, ils jouissaient depuis longtemps, chez eux et en Italie, d'une grande autorité dans l'ordre spirituel. On ne siége pas inutilement au Capitole. Le prêtre de Jésus-Christ, qui succédait tant aux consuls de la république qu'à l'empereur romain, avait vu les autres évêques de la chrétienté naissante, ceux d'Afrique comme ceux de l'Asie-Mineure, ceux de la Syrie comme ceux des Gaules, lui décerner naturellement la suprématie.

Les degrés qui firent monter l'épiscopat romain à un pouvoir théocratique d'une espèce nouvelle furent le temps, le mérite, l'intérêt de l'Italie, l'appui des Francs, l'ascendant de la religion, l'empire qu'exercent les tra-

ditions sur les hommes, quand elles se confondent avec leurs croyances; la nécessité pour tous d'une autorité générale. Il y eut un moment où les causes déterminantes d'une grandeur future furent assez visibles pour être comprises par les évêques de Rome, et dès lors l'idée de la papauté fut conçue.

A ce moment aussi l'esprit chrétien se contredit et se transforma. L'humilité primitive fut dépouillée; à l'empire du ciel on voulut joindre celui de la terre; on ne se borna plus à instruire et à purifier les hommes, on désira les gouverner; l'ambition prit la place du renoncement aux grandeurs, et l'habileté vint se mettre à côté de la vertu.

Rome, l'Italie, le monde, voilà les trois objets de la pensée des papes. Ils avaient à gouverner Rome en se défendant contre les instincts républicains qui la possédaient toujours. Ils avaient à soutenir le rôle de protecteurs de l'Italie et de sa liberté, et à choisir dans la péninsule des partisans et des adversaires; ils devaient enfin se montrer en spectacle et en maîtres au monde, le bénir et le diriger, intervenir puissamment entre les rois et les peuples, avoir la tête assez haute, l'âme assez grande, l'œil assez sûr pour voir tous les hommes et s'en faire invoquer.

A soutenir cette situation immense, toutes les aptitudes et toutes les ressources humaines suffisaient à peine. Il n'y a point à s'étonner de la décadence de la papauté dans l'histoire moderne, mais de son élévation et de sa durée, qui sont au surplus un des plus grands hommages que le genre humain ait jamais rendus à l'autorité du talent et de la pensée. Les papes durent se montrer tour à tour riches comme des princes, pauvres comme des moines, saints et habiles, humbles et arrogants; ils durent souvent aller chercher des rois pour s'en faire secourir et adorer, ou bien du haut du Vatican lancer sur leur tête plus que la foudre, la terreur. Ajoutez à ces nécessités le jeu des passions, les épisodes dont ne pouvaient être avares la perfidie et la licence italiennes, les réactions furieuses que devaient soulever chez les laïques, princes et peuples, les entreprises catholiques, et il faudra reconnaître combien était nouvelle dans les fastes humains cette théocratie qui convoitait à la fois les propriétés de Mathilde et l'empire du monde.

L'histoire de la papauté est un des plus beaux sujets qui puissent s'offrir à la plume du penseur; elle a la rigueur d'un système, l'intérêt d'un drame, l'ironie d'une comédie. De grandes époques la divisent naturellement. Les premiers siècles de l'épiscopat romain jusqu'à Grégoire I^er^ sont comme une introduction simple et progressive qui nous mène aux premiers développements politiques de l'autorité morale qu'exerce l'église de Rome sur les autres églises. Grégoire I^er^ est vraiment la lettre initiale de cette grandeur

spirituelle dont il pose les fondements au commencement du VII$^{e}$ siècle, en mêlant l'habileté de l'homme d'État aux vertus du prêtre. Par toutes les voies il poursuit le succès : il flatte Phocas malgré le sang qui couvre l'usurpateur; il félicite les Francs d'avoir pour reine l'excellente Brunehaut; il sacrifie tout au désir de mettre Rome en rapport avec les puissants.

Depuis Grégoire I$^{er}$ jusqu'à Grégoire VII, c'est-à-dire, pendant quatre siècles et demi, la papauté jette les fondements de sa puissance politique, tant en Italie que sur les autres pays ; elle rencontre des fortunes diverses, d'éclatantes prospérités et des revers douloureux ; tour à tour ses représentants la servent par leurs talents et leurs vertus, ou sont au moment de la perdre par la folie de leurs déportements. Les grands pouvoirs politiques l'exaltent, puis l'oppriment. Les Francs et Charlemagne la glorifient. Les Allemands et les Othon l'enchaînent, et quelquefois l'avilissent. Toutefois, dans ce conflit, elle dure et persévère; elle résiste même à ses fautes, à ses excès. Il semblerait que les extravagances dont les Romains furent les témoins et les acteurs au X$^{e}$ siècle, dussent lui causer un dommage irréparable : au contraire, elle provoquèrent, au sein du clergé catholique, la réaction intérieure dont sortit Hildebrand.

Grégoire VII et Innocent III sont comme deux anges exterminateurs, placés, l'un au commencement, l'autre à la fin de la grandeur pontificale. C'est entre ces deux papes, depuis la dernière moitié du XI$^{e}$ siècle, jusqu'au premier quart du XIII$^{e}$, que s'est affirmée sans restrictions comme sans voiles la puissance de l'Église. Grégoire VII élève le prêtre à la sainteté du célibat, il purge l'Église de la corruption pécuniaire, appelée *simonie;* il lui rend la liberté de ses élections, en ôtant aux empereurs l'investiture par l'anneau et la crosse; et il proclame l'Église, ainsi régénérée, supérieure à tous les États, empire, royaumes, principautés. Innocent III, un siècle après, reprend l'œuvre d'Hildebrand avec une passion sinon plus profonde, du moins plus bruyante : il est plus jeune, il règne plus longtemps. Il excommunie tour à tour les rois d'Angleterre et de France ; puis, quand il a rendu la Grande-Bretagne à Jean sans Terre, il l'appelle un royaume sacerdotal; par ses conseils il organise l'empire latin que la victoire des Français et des Vénitiens établissait à Constantinople, il se met en rapport avec la Norwége, le Danemark et la Suède, il affermit le courage des chrétiens d'Orient, et leur envoie des défenseurs ; il noie dans le sang le Languedoc et l'hérésie albigeoise, et il donne pour principe à toutes ses entreprises cette maxime : que le pape, en vertu de la plénitude de sa puissance, peut dispenser du droit même.

Il faut commencer à descendre, et depuis Innocent III jusqu'à Boniface VIII, la décadence est réelle, quoiqu'elle ait encore de grands airs de

majesté. Grégoire IX excommunie quatre fois Frédéric II, mais ces coups répétés n'ont plus la même puissance. Saint Louis montre un cœur plus chrétien qu'Innocent IV, et ce roi est pour les hommes un plus grand sujet d'édification que le pape lui-même. La première année du XIV^e siècle, Boniface VIII, célébrant le premier jubilé, bénit le monde du haut du Capitole, au milieu de la foule agenouillée et de pèlerins venus à Rome des quatre coins de la terre; cinq ans après il mourait dans la rage et le désespoir, sous les outrages prémédités du roi de France, et un contemporain dit sur lui cette parole, qu'après s'être glissé comme un renard sur le trône pontifical, et avoir régné comme un lion, il était mort comme un chien (1).

Une autre période s'ouvre, depuis la mort de Boniface VIII jusqu'au concile de Trente, deux siècles et demi, pendant lesquels l'Europe manifeste, à l'égard de la papauté, des sentiments tout à fait contraires à ceux qui, jusqu'alors, l'avaient animée. Désormais on voit les princes et les peuples, au lieu d'adhérer à l'autorité de Rome, la nier avec fureur; ce n'est plus cette sympathie générale qui, de toutes parts, poussait des élans vers le pape : c'est un esprit d'indépendance, de séparation et de schisme; on veut vivre chez soi et par soi; la vie politique se fait individuelle et locale; l'autorité générale de la papauté paraît ou insuffisante ou funeste : on la dédaigne ou on la hait. D'ailleurs les papes se détruisent eux-mêmes; après avoir perdu pendant soixante-douze ans le séjour de Rome, ils se dégradent en se multipliant. La chrétienté n'aperçoit plus sur le saint-siége un seul homme, mais deux; et l'institution, dont l'unité faisait la force, présente deux têtes au monde, qui désormais voudra chercher ailleurs son point d'appui moral. L'Église elle-même témoigne qu'elle ne met plus sa confiance dans la forme monarchique, car elle en appelle à l'autorité démocratique des conciles qu'elle élève au-dessus du pouvoir des papes. Cinquante ans après le concile de Florence et la fin du schisme, Luther paraissait.

Depuis le concile de Trente jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis bientôt trois siècles, la papauté fournit une carrière laborieuse; elle a perdu tout pouvoir sur une moitié de l'Europe, et même les sociétés politiques qui la reconnaissent encore, l'ont contrainte à rabattre beaucoup de ses prétentions. Elle se défend; elle ne conquiert plus; l'esprit du siècle la domine sans songer à l'opprimer; on ne la combat plus, on l'oublie.

L'histoire complète de la papauté sera donc un magnifique monument

(1) Le peuple de Rome appliqua plus tard le même propos à Léon X, qui mourut sans recevoir les sacrements.

dont l'architecte n'aura pas moins que les annales humaines à dérouler depuis la destruction du polythéisme. Mais le temps n'est pas encore venu : on peut comprendre la papauté dans son esprit, mais il n'est pas encore possible de savoir tous les secrets de sa vie, de sa politique; les archives du Vatican sont avares et bien scellées. Peut-être aussi vaut-il mieux laisser expirer ce qui reste de passions catholiques et protestantes, et léguer à l'avenir le soin tant d'une peinture achevée que d'un jugement souverain.

Cependant la curiosité historique s'est déclarée dans notre siècle; impatiente, elle s'est mise à l'œuvre; elle a reconstruit la biographie de quelques grands papes, préparant ainsi de précieux matériaux à ceux qui viendront après nous. Grégoire VII a trouvé dans M. Voigt, professeur à l'université de Halle, un narrateur érudit et impartial de ses entreprises et de ses pensées. M. Frédéric Hurter a écrit l'histoire d'Innocent III et de ses contemporains avec une savante justice. Il ne serait pas équitable d'oublier les indications et les documents dus à M. Raumer dans son histoire des Hohenstaufen; enfin M. Léopold Ranke, professeur à l'université de Berlin, écrivant une histoire générale des *Princes et des Peuples de l'Europe méridionale au seizième et au dix-septième siècles,* a traité avec un soin particulier l'histoire de la papauté pendant cette époque. Ainsi c'est l'Allemagne protestante qui fait de la première des institutions catholiques l'objet de ses études les plus approfondies et les plus impartiales. Pour la papauté, le protestantisme germanique n'a plus ni crainte ni haine, mais de l'équité. Même il aurait plutôt pour elle je ne sais quelle affection et quel enthousiasme d'artiste; il l'admire comme une toile de Raphaël; c'est à ses yeux une grandeur éteinte qui a droit à une suprême justice : on sent que les historiens de l'Allemagne jugent les papes comme les prêtres d'Égypte jugeaient les rois, après leur mort.

Le livre de M. Ranke, qui expose l'histoire de la papauté pendant les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, n'est pas complet pour l'époque qu'il embrasse : l'introduction est superficielle; pour le fond même du sujet, des points essentiels sont omis; la France n'a pas reçu de l'historien une attention suffisante; la dernière moitié du XVII^e^ siècle est traitée trop rapidement. Mais l'ouvrage du professeur de Berlin trouve son originalité dans la mise en œuvre de matériaux jusqu'alors inconnus, et dans une succession de points de vue ingénieux et justes. M. Ranke, après avoir découvert à Vienne des renseignements nouveaux sur les pontificats de Grégoire XIII et de Sixte Quint, a exploré la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, et toutes les bibliothèques d'Italie qui ont voulu s'ouvrir : il a dû s'arrêter au pied du Vatican. Ces provisions faites, il a su vraiment écrire un livre, où les faits et les

aperçus, les récits et les considérations, s'enchaînent avec une industrieuse convenance. L'esprit de M. Ranke est pénétrant et lucide ; il s'applique volontiers aux événements et aux phases les plus modernes de l'histoire européenne ; nous avons pu apprécier à Berlin la finesse de son tact historique. Dans sa conversation, on reconnaît un homme qui a étudié à fond les intérêts et les problèmes politiques de notre époque ; il a eu l'insigne fortune, pour un historien, de relations suivies avec le prince de Metternich, et il y a dans sa manière historique quelque chose de l'aplomb d'un homme rompu aux affaires. Le livre de M. Ranke a donc une réelle importance pour l'intelligence de la papauté et du catholicisme depuis trois siècles : rapport impartial et lumineux sur des points essentiels, il peut servir de base à une appréciation raisonnée des intérêts religieux de l'Europe depuis Luther.

Rien n'est plus utile que d'étudier combien une grande puissance met de temps à descendre de son apogée, quelles résistances, quelles ressources elle oppose à ses adversaires, comment elle vit sur la défensive après avoir été maîtresse des choses humaines. Mais cet examen est délicat et difficile. Les hautes prospérités ont des saillies grossières qui ne sauraient échapper à l'œil, tandis que les moments de l'histoire où les causes et les chances se balancent encore, ont des détails, des secrets et des nuances qui peuvent se dérober longtemps même à une attention sincère. Quand Luther s'éleva contre l'Église, le catholicisme avait perdu la confiance absolue de la société chrétienne et l'intelligence souveraine qui lui avait donné la force de la conduire ; s'il en eût été autrement, Luther n'aurait pu ni paraître, ni réussir. Mais ce fait, si considérable et si clair qu'il fût, ne pouvait suffire à trancher toutes les difficultés, pas plus qu'il ne suffit aujourd'hui à expliquer tous les événements. Le catholicisme, même à l'instant où il était nié avec audace et puissance, conservait une autorité qu'il ne devait pas perdre de si tôt. Les grandes forces mettent à s'éteindre autant de temps qu'elles en ont pris pour se former. C'est dont un curieux fragment de l'histoire de la papauté que le XVI^e et le XVII^e siècle, où le catholicisme déploie toutes ses ressources pour se maintenir, résister et se venger : il n'y a pas là l'unité des temps de Grégoire VII et d'Innocent III ; mais on y trouve les variétés, les oppositions de la vie et de la nature humaine. On peut convier à ce spectacle ceux qui s'imaginent que les grandes causes peuvent triompher ou périr tout à fait en quelques années, au gré de l'impatience et de l'égoïsme de quelques hommes et même de quelques générations.

Un fait honorable pour le catholicisme, et qu'il est juste de mettre d'abord en lumière, est la réaction intérieure qui, au commencement du XVI^e siècle, ramenait en Italie beaucoup d'hommes éminents à la spiritualité religieuse.

L'excès de la liberté provoqua ce retour, car à Rome, sous Léon X, il était de bon ton de combattre les principes du christianisme. « On ne passait pas, dit P. Ant. Bandino, pour un galant homme, si l'on ne manifestait pas des opinions erronées ou hérétiques sur la religion. » On se moquait de l'Écriture et des mystères. Tant d'insultes ranimèrent dans Rome même l'esprit chrétien. Des hommes de distinction, dont plusieurs furent cardinaux plus tard, fondèrent à Trastevere un oratoire de l'amour divin, où ils se livraient à des exercices spirituels. Venise fut quelque temps le refuge de Romains et de patriotes florentins qui s'occupèrent, avec une piété sérieuse, de problèmes religieux, et notamment de la doctrine de la justification, ce grand objet des pensées de Luther. Savonarola n'est-il pas aussi un éclatant indice des désirs de rénovation qui fermentaient au sein du catholicisme italien? Naples, Modène, virent publier un livre intitulé *du Bienfait du Christ*, où la justification était attribuée exclusivement à la grâce. Enfin il y eut un moment où plusieurs catholiques romains crurent qu'une réconciliation était possible avec les protestants, tant en adoptant leurs sentiments sur la justification qu'en régénérant la discipline par la réforme des abus. Desseins respectables, mais inutiles. Il vient une heure, dans la durée des grandes institutions, où il leur est interdit de se régénérer elles-mêmes; elles le veulent en vain dans leur repentir et leur effroi. Le remède doit leur venir d'ailleurs. Une autre puissance s'est levée, chargée de les frapper et de les changer violemment : c'est seulement après avoir subi ce châtiment et cette révolution, qu'elles peuvent espérer une nouvelle existence, et encore à la charge de la combiner avec la marche de l'humanité.

Mais les contemporains d'un grand mouvement ne sauraient le juger comme ceux qui viennent après, et leurs passions les poussent naturellement à ne rien négliger pour la défense de leur cause. Cette ardente volonté est la vie de l'histoire. Provoquée par l'Allemagne qui voulait abolir le monachisme, l'Italie cherchait à le rajeunir, et aussi à introduire la réforme dans le clergé séculier. Mais le catholicisme, dans ses adversités, devait recevoir son plus puissant secours d'un établissement nouveau dont les fondatenrs se disaient, par excellence, les hommes de Jésus-Christ, les jésuites.

Les pages que M. Ranke a consacrées à Ignace de Loyola, peuvent être citées parmi les plus piquantes de son livre; il est impossible de mieux faire comprendre comment, chez don Inigo Lopez de Recalde, le plus jeune fils de la maison espagnole de Loyola, la plus haute spiritualité religieuse se mêla d'une manière indissoluble aux formes chevaleresques. Quand le jeune Inigo, après avoir paru à la cour de Ferdinand le Catholique et à celle du duc de

Najara eut été atteint d'une blessure aux deux jambes, à la défense de Pampelune contre les Français, en 1521, il charma les ennuis d'une longue guérison par des romans de chevalerie, puis par l'histoire de quelques saints, enfin par la vie du Seigneur. Alors, dans sa tête, les formes de la guerre et les devoirs de la sainteté se confondirent. Pour lui, le bien et le mal étaient deux armées ; l'une était campée près de Jérusalem et avait Jésus-Christ pour général ; l'autre n'était pas loin de Babylone et se déployait sous les ordres de Satan. Inigo ira donc s'enrôler sous les ordres de Dieu à Jérusalem, mais auparavant il fera devant l'image de la Vierge la veille des armes, parce qu'il veut imiter Amadis de Gaule.

Inigo ne se trompait pas : l'Église avait besoin d'un chevalier. Elle rencontra, dans le soldat blessé à Pampelune, une âme ardente, une foi extatique, un dévouement qui prit l'allure de l'héroïsme et de l'obéissance militaire. M. Ranke a esquissé un rapprochement ingénieux entre Loyola et Luther. Il montre Luther devant ses doctrines à l'étude des Écritures ; Loyola, au contraire, puisant ses inspirations dans une vie tout intuitive et dans des émotions personnelles. L'historien aurait pu pousser plus loin, et reconnaître, dans cette opposition, la cause de la fécondité de la réforme et de la stérilité du jésuitisme. Luther interrogeant les Écritures et cherchant la vérité dans leur libre et respectueuse interprétation, était d'accord avec les dispositions de l'esprit humain, qui commençait à se partager entre la science et la foi ; il y avait dans son âme quelque chose de puissant et de générateur qui préparait aussi les développements des autres siècles. Mais les extases et les hallucinations de Loyola ne le conduisirent qu'à une défense fanatique du culte catholique ; les papes et la religion romaine durent à son entreprise un secours immédiat qui leur fut utile, mais ils n'en reçurent aucun principe de force et de régénération.

L'établissement des jésuites fut moins une institution et un système qu'un expédient et un parti pris. Loyola lève une véritable armée spirituelle, composée d'hommes d'élite, façonnés pour travailler à un but qu'il ne s'agit ni de discuter, ni de modifier. L'obéissance sera donc considérée comme la première de toutes les vertus, parce qu'elle est estimée le plus puissant des mobiles ; elle prendra la place de toutes les relations humaines dans la *société* nouvelle ; elle sera pratiquée d'une manière absolue, sans aucun égard à l'objet auquel elle s'applique. Pour le jésuite, il n'y aura plus de famille, plus de secrets, plus d'amitiés ; une confession générale livre à ses supérieurs la connaissance de ses faiblesses, de ses défauts, de ses plus intimes pensées ; la *société* veut posséder l'homme tout entier, parce qu'elle se servira de tous ses penchants, de ses vices comme de ses vertus.

Rencontre bizarre ! Ce plan machiavélique avait été conçu par l'homme le plus sincère dans les mystiques ardeurs de sa piété. Le fanatisme extrême peut aboutir à des résultats non moins immoraux que ceux de la rouerie la plus raffinée. Comme il fait d'un but unique son idole, son dieu, il lui sacrifie tout, sans examen comme sans scrupule ; il croit anoblir et purifier tout ce qu'il lui consacre, *la fin justifie les moyens*, et il se trouve que ceux qui ne croient qu'à une chose agissent absolument comme ceux qui ne croient à rien.

Au moment où la milice de Loyola commençait à s'organiser, le concile de Trente s'ouvrait. Ici encore nous voyons les développements intellectuels avorter pour faire place à la défense exclusive des intérêts positifs. On put croire dans les premières séances que les profondeurs de la spiritualité seraient traitées avec impartialité; mais bientôt il devint évident que toute opinion inclinant au système protestant était, par là même, l'objet d'une réprobation préméditée. Quand le dogme de la révélation eut été posé, ainsi que ce devait être, comme un principe sacré, on parla des sources dans lesquelles il faut en puiser la connaissance, et plusieurs voix s'élevèrent pour dire que, dans l'Évangile, se trouvait toute vérité, toute voie pour mener au salut ; mais une grande majorité condamna ces paroles. On décida que la tradition non écrite, reçue de la bouche du Christ, propagée par les apôtres, sous la protection du Saint-Esprit, jusque dans ces derniers temps, devait être l'objet d'une aussi grande vénération que l'Écriture sainte elle-même.

Dès que l'autorité de la tradition était égalée à l'autorité de l'Écriture, le concile témoignait assez qu'il ne s'était pas rassemblé pour travailler à la révision impartiale des opinions catholiques, mais à leur confirmation solennelle. Dès lors non-seulement toute tendance protestante, mais toute tentative de conciliation fut sévèrement écartée des décisions du concile. La justification par les actes eut le pas sur la grâce; de plus elle fut déclarée ne pouvoir opérer que par les sacrements, qui impliquaient à leur tour toute l'autorité de l'Église visible.

Dans le concile de Trente, le protestantisme ne fut pas discuté, mais repoussé. Au IV^e siècle, l'Église n'avait plus de foi dans les débats de l'intelligence, quand, à Nicée, elle ne condamnait qu'après de longues discussions les opinions d'Arius. Il arriva aussi que, dans le concile du XVI^e siècle, les décrets furent rédigés avec assez d'ambiguité pour que des théologiens comme Dominique Soto et Catharin, qui professaient sur les sujets les plus importants des sentiments contraires, pussent tous les deux s'autoriser des décisions de l'assemblée. A ce propos Sarpi fait cette remarque ; « On peut juger par là combien peu l'on doit espérer de savoir à présent la

pensée du concile, puisque ceux qui en étaient les chefs et ceux qui y avaient assisté ne s'accordaient pas eux-mêmes. »

Le désir, fort louable sans doute, qui animait M. Ranke, historien protestant, de se parer, envers les catholiques, de la plus haute impartialité, lui a trop dissimulé la profonde faiblesse du concile sous le rapport dogmatique. Le concile de Trente ne s'est pas considéré comme le représentant de la chrétienté tout entière, mais plutôt comme une assemblée politique appelée à la défense d'intérêts attaqués. En revanche, M. Rank a su apprécier avec beaucoup de sagacité la seconde période du concile, pendant les conférences de Morone et de l'empereur, dans l'été et l'automne de 1563. Il montre fort bien l'Église catholique traçant elle même les limites dans lequelles elle voulait se renfermer, ne conservant plus de ménagements pour les Grecs et pour l'Église d'Orient, et lançant sur le protestantisme d'innombrables anathèmes.

Par son dernier acte, le concile déclarait que, de quelques paroles ou de quelques clauses qu'il se fût servi dans les décrets de réformation et de discipline ecclésiastique faits sous Paul III, sous Jules III et sous Pie IV, il entendait toujours que ce fût sans préjudice de l'autorité du saint-siége (1). Voilà quel était, pour la papauté, le plus grand intérêt; elle le tenait pour supérieur au dogme. Ainsi le pape conservait le droit exclusif d'interpréter tous les canons du concile de Trente; il restait seul maître, seul dispensateur des règles de la foi et de la vie, et sa puissance, qui perdait en étendue, gagnait en concentration.

L'institution des jésuites et le concile de Trente furent, pour ainsi dire, d'habiles déclinatoires opposés à l'esprit humain; on esquivait la discussion des idées pour se jeter dans la défense des intérêts, et pour sauver le présent, on ruinait l'avenir. Ne trouvons-nous pas une nouvelle preuve de l'effroi qu'inspiraient aux papes les questions et les débats soulevés par le XVI[e] siècle, dans l'établissement d'une nouvelle inquisition à laquelle Loyola prêta son appui? La terreur régna sur toute l'Italie; la haine des partis vint au secours des inquisiteurs. « A peine s'il est possible, s'écriait un proscrit, d'être chrétien et de mourir dans son lit. » Toute la littérature fut soumise à la surveillance la plus sévère. Rome ne s'épargna aucune violence pour extirper de l'Italie les opinions hétérodoxes; elle eut ses autodafé; Venise eut ses noyades. Les villes de l'Allemagne et de l'Italie étaient remplies de malheureux qui fuyaient les fureurs des émules du saint-office espagnol.

Mais l'histoire même des papes nous fera voir de plus en plus toute spi-

(1) Sarpi, liv. VIII, chap. LXXVII.

ritualité s'effaçant sous les intérêts politiques. A dater du XVIe siècle, le chrétien paraît peu chez ceux qui s'appellent les successeurs de saint Pierre; le prêtre se confond avec le prince temporel et l'homme d'État. De grandes affaires, des talents non moins déliés que les intrigues où ils se mêlent, des lutteurs habiles qui veulent triompher de l'ingratitude de situations difficiles, le succès considéré comme moralité suprême, des hommes d'esprit, des prêtres mondains, quelques-uns qui, d'intervalle en intervalle reproduisent l'exemple et l'édification de la vertu chrétienne, tel est le spectacle attachant et compliqué que nous offre l'histoire des pontifes dont Léon X ouvre la série avec un aimable et brillant abandon.

Successeur de Jules II, qui ne connut pas Luther, et qui n'eut d'autre pensée que d'assurer à l'Église un état temporel considérable, Léon X géra les affaires avec une facilité qui ne fut pas dépourvue de vigueur. Il avait trouvé, disait-il, le pontificat craint et respecté, il ne voulait pas le laisser déchoir entre ses mains. Il ne fut pas moins préoccupé de la reprise du Milanais que de l'hérésie naissante de Luther. Puis n'avait-il pas à lire les vers de l'Arioste, la prose de Machiavel? Ne devait-il pas se promener dans les galeries que décorait pour lui Raphaël d'Urbino? La musique le charmait aussi. C'est un excellent homme, disait un ambassadeur. *buona persona ;* il aime les savants, il est religieux, mais il aime à vivre, *ma vuole vivere.* Léon X ne permettait pas aux affaires de le troubler; il les comprenait dans leur ensemble, et ne se perdait pas dans les détails; il eut l'insigne fortune de goûter quelques années de la vie la plus riante au commencement du XVIe siècle, qui devait être si orageux, et cet heureux viveur mourut à propos.

Un professeur de Louvain, Adrien d'Utrecht, reconnut franchement, après Léon X, les excès commis au sein du catholicisme. « La corruption, disait-il, s'est répandue de la tête aux membres, du pape aux prélats; nous avons tous dévié; il n'y en a aucun qui ait fait du bien, pas même un seul. » Mais il se trouvait comme étranger dans Rome; les Italiens ne pouvaient s'accommoder de ce Néerlandais, qui ne régna guère qu'un an.

Jules de Médicis, qui porta le nom de Clément VII, prit la résolution hardie de se déclarer l'adversaire des Espagnols, qui avaient rétabli sa famille à Florence, mais dont la domination sur l'Italie l'offusquait. Il ne réussit qu'à provoquer le sac de Rome et à se faire assiéger lui-même dans le château Saint-Ange. Pour échapper au joug impérial, il se lia plus tard avec François Ier, qui, au même moment, prêtait son appui aux protestants d'Allemagne. Henri VIII prononça à la même époque la séparation définitive de l'Angleterre d'avec l'Église romaine; les tribulations de Clément VII semblent servir d'opposition aux prospérités de Léon X.

Paul III fut à Rome un pape populaire. On aimait la magnificence de ce Farnèse. De grandes ressources dans l'esprit, une patience inaltérable pour attendre l'accomplissement de ses désirs, une confiance superstitieuse dans l'astrologie, sont les principaux traits de son caractère. Quant à sa politique, il ne désira jamais que l'Allemagne protestante fût entièrement vaincue. Il fait des vœux pour l'électeur Jean Frédéric contre Charles Quint; il exhorte François Ier à ne pas abandonner la cause de la réforme allemande, tant il redoute la prépondérance impériale! Il se montre partisan enthousiaste de l'alliance française; il médite une coalition entre la France, la Suisse et Venise. Cette politique ne démontre-t-elle pas que la cause de la spiritualité catholique n'absorbait pas la pensée des papes?

Après Jules III, qui tenait au contraire le parti de l'empereur, et qui se hâta d'abandonner le soin des affaires pour une vie de plaisir; après Marcel II, qui mourut le vingt-deuxième jour de son pontificat, Paul IV se montra, à soixante-dix-neuf ans, ardent pour la réforme de l'Église et contre la domination espagnole. Il invoqua contre le roi catholique non-seulement les protestants, mais Soliman Ier; il échoua, et fut contraint, par l'épée du duc d'Albe, d'appeler Philippe II son ami. Malheureux dans ses desseins politiques, Paul VI revint à la pensée de la réforme de l'Église; il favorisa l'inquisition. Le fanatisme de ce vieillard souleva contre lui la population romaine, qui traîna sa statue dans le Tibre.

Son successeur, Pie IV, est au contraire plein de douceur et de bonté. Simple dans ses mœurs, enjoué dans ses propos, il désire surtout la paix; ne veut pas de guerre contre les protestants. Il paraît convaincu que le pouvoir des papes ne peut se maintenir sans le secours et l'autorité des princes. Voilà du bon sens et de la bonhomie.

Le parti qui, dans le sacré collége et dans Rome, s'attachait à une discipline rigoureuse, nomma un pape plus austère et plus dur, Pie V. L'inquisition reprit alors une activité nouvelle, et promena ses rigueurs sur les savants et les lettrés. Les sentences criminelles ne furent jamais adoucies. Pie V acquit une grande autorité sur l'Espagne et le Portugal; il réunit les Vénitiens et les Espagnols contre les Turcs, et fit rejaillir sur la papauté la gloire de Lépante. Il approuva toutes les violences du duc d'Albe; il songea à une expédition contre l'hérétique Angleterre. Il y avait dans ce pape quelque chose du saint, beaucoup de l'inquisiteur, un peu de l'homme d'État.

Les jésuites s'emparèrent rapidement de l'esprit de Grégoire XIII, et l'engagèrent à rivaliser d'édification avec Pie V. Son administration releva les ressources financières de l'État romain. Il portait aux protestants une haine active; il approuva la Saint-Barthélemy et le plan de la ligue; il fo-

menta les révoltes de l'Irlande contre Élisabeth, mais il ne put se défendre lui-même contre les bandits qui infestaient Rome.

C'était le pâtre de Montalte qui devait exterminer les brigands romains. On connaît la fortune de Sixte Quint. Son premier mot, le jour de son couronnement, fut celui-ci : *Tant que je vivrai, tout criminel subira la peine capitale.* Il tint parole et ne fit grâce à personne : il fonda sa puissance par une terreur salutaire. En cinq ans, ce grand homme sut conquérir une place à côté des plus illustres papes, de Grégoire VII et d'Innocent III. Il gouverna l'État romain avec une habileté qui lui a fait attribuer tout ce que l'administration papale pouvait avoir d'heureux et de régulier, depuis le commencement du XVI^e siècle. Il acheva l'organisation des congrégations de cardinaux ; il favorisa l'agriculture, l'industrie ; il eut l'idée persévérante de rendre la papauté très-riche, et de lui amasser des trésors pour les temps difficiles ; on le vit emprunter et thésauriser à la fois. Rival des anciens Césars, il amena dans Rome, par de grands aqueducs, l'eau dont la ville avait besoin ; politiquement chrétien, il expulsa du Capitole les statues antiques ; uniquement préoccupé des affaires ; il n'aimait pas les champs et la nature, et disait que *sa distraction était de voir beaucoup de toits.* Il roula dans sa tête les projets les plus gigantesques, il noua des intelligences en Orient, avec la Perse, avec quelques chefs arabes, avec les Druses : il songeait à la conquête d'Égypte, à la jonction de la mer Rouge avec la Méditerranée, à la délivrance du saint sépulcre ; enfin ce prêtre aimait la gloire. Mais, à côté de ces élans, la raison pratique ne défaillait pas. Après avoir excommunié Henri IV, Sixte Quint songeait presque à le reconnaître, en dépit des protestations espagnoles : il entrevoyait une politique dont la mort lui envia la glorieuse nouveauté. Sixte Quint ferma le XVI^e siècle, qu'avait commencé Jules II. Il fut comme lui un grand pape temporel ; entre Élisabeth et Henri IV, il maintint l'honneur de la politique romaine.

Dans les dix dernières années du XVI^e siècle, plusieurs papes se succédèrent avec une singulière rapidité. Urbain VII ne régna que douze jours ; Grégoire XIV ne passa que dix mois sur le trône pontifical, et Innocent IX seulement huit semaines. Si Grégoire XIV eût gardé le pouvoir plus longtemps, il eût pu ébranler l'Europe : représentant passionné du parti ligueur espagnol, il écrivit aux Parisiens pour les confirmer dans leur révolte, il renouvela l'excommunication d'Henri IV, et il fit passer aux ligueurs un secours mensuel de 15,000 scudi ; c'était l'argent de Sixte Quint.

Clément VIII, le dernier des papes du XVI^e siècle, inclinait à la politique que l'illustre Montalte se préparait à embrasser quand il mourut ; il ne ré-

pugnait pas à absoudre Henri IV, mais il ne pouvait offenser brusquement les Espagnols; il craignait d'ailleurs d'être trompé, et redoutait un retour au protestantisme de la part du roi de France ; enfin il s'enhardit et prononça la suprême absolution. Henri IV témoigna sa reconnaissance au pape en l'aidant à confisquer le duché de Ferrare.

Le XVII<sup>e</sup> siècle voit décroître l'individualité des papes, et le pontificat, dans les progrès de sa décadence, n'a plus même à nous offrir, pour dédommagement, la grandeur personnelle de ses élus. Paul V régna comme un docteur en droit canon, à l'esprit étroit et obstiné. Il eut l'imprudence de provoquer de la part de Venise l'explosion de tout ce que cette république avait pour Rome de dédain et d'antipathie; les jésuites furent bannis de la ville et des États de Saint-Marc, et l'orgueil pontifical fut heureux de s'abriter sous la médiation d'Henri IV. Grégoire XV établit la propagande et canonise Ignace et Xavier. C'est un des papes que les intérêts spirituels du catholicisme ont le plus animé. Missions et conversions l'occupèrent. Urbain VIII, au contraire, n'eut que de l'ambition politique ; il dut subir l'ascendant du cardinal de Richelieu, qui se servait de la papauté sans vouloir la servir ; il fut presque l'allié de Gustave Adolphe, qui abattait la puissance autrichienne; et il ne fallut rien moins que l'entrée des Suédois à Munich, pour le ramener à la cause de l'empereur et du catholicisme. La cour d'Innocent X offrit les mêmes scènes que le palais des empereurs de Byzance, favoritisme, intrigues de boudoir, domination d'une femme. Innocent lança une bulle impuissante contre la paix de Munster. Les contemporains d'Alexandre VII ont déploré son incapacité politique : c'est lui que Louis XIV contraignit à d'humiliantes réparations. Après Clément IX et Clément X, Innocent XI lutta contre le grand roi avec une énergie qui a fait penser à quelques-uns qu'il s'entendait secrètement avec Guillaume d'Orange. Le XVII<sup>e</sup> siècle finit par le pontificat d'Innocent XII, qui termina les différends avec l'Église gallicane.

« C'est la force dans toute la grandeur et l'énergie de son allure qui fixe l'attention, dit M. Ranke; aussi n'avons-nous pas le dessein de peindre les dernières périodes de l'histoire de la papauté. » Le XVIII<sup>e</sup> siècle, en effet, nous montre les effigies papales encore plus effacées; nous n'en continuerons donc pas l'énumération, et nous dirons seulement ceci ; Montesquieu appela le pape une vieille idole, et Voltaire dédia *Mahomet* à Benoît XVI ; c'était encore une assez douce manière de demander compte au catholicisme des larmes d'Abailard et du sang de Jordan Bruno.

Cependant quelles furent, durant le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, les passions religieuses de l'Europe? Sur cette importante question M. Ranke donne des renseignements précieux; il décrit avec vérité les luttes du catholi-

cisme et du protestantisme ; il rend surtout sensible l'habileté avec laquelle la cause catholique releva ses affaires au commencement du XVII^e siècle ; il est excellent dans le détail, mais peut-être n'a-t-il pas assez embrassé l'ensemble des choses.

Quand au moyen âge Grégoire VII et Innocent III proclamaient la papauté supérieure aux puissances laïques, cette prétention était pour eux un dogme auquel ils croyaient religieusement. Les peuples y croyaient avec eux, et les rois, que ce dogme humiliait, n'y pouvaient refuser, même en se révoltant, leur adhésion intime. La foi était l'âme du moyen âge. Puisque le pape représentait Dieu, il devait régner sur les rois. Cette politique était grande et simple, mais elle ne pouvait toujours durer, et elle dépérissait intérieurement dès la fin du XIII^e siècle. Dès ce moment les intérêts positifs commencent à primer la foi religieuse. Il n'est plus possible de conduire encore les chrétiens en Orient, pas davantage de faire accepter aux peuples et aux rois l'absolutisme de la suprématie papale, et la vie proprement politique commença péniblement pour les indivus comme pour les États.

Observons les commencements de la réforme. Sans doute le théologien qui la provoque reçoit ses inspirations dogmatiques sur la grâce, de la méditation de saint Paul et de saint Augustin ; mais comment entame-t-il son œuvre ? Par l'affaire des indulgences, c'est-à-dire en défendant la bourse des Allemands, comme si la spiritualité intérieure avait besoin du sauf-conduit d'une question pécuniaire. Quand le branle fut donné, on vit les intérêts secouer et exciter le flambeau de la foi ; mais la foi toute seule n'aurait plus rien allumé. Dans les querelles et les guerres religieuses du XVI^e siècle, l'intérêt politique prévaut, même quand il emprunte un autre nom, et il serait superficiel autant qu'erroné de prendre le change.

« Il n'y a jamais eu d'époque où les théologiens aient été plus puissants qu'à la fin du XVI^e siècle, dit M. Ranke ; ils siégeaient dans les conseils des princes, et traitaient dans les chaires des matières politiques ; ils dirigeaient les écoles, la science, la littérature... » C'est-à-dire que la théologie était puissante, à condition de ne plus être la théologie. J'accorde qu'on discutait sur la grâce, sur la présence réelle, qu'on se tenait réciproquement pour abominables entre catholiques et protestants. Mais au fond que cherchait-on ? la vérité ? Non : le pouvoir.

On ne nous prêtera pas sans doute la folle pensée de nier que dans l'âme de plusieurs brûlait encore le feu d'une spiritualité sincère ; mais nous disons que le mouvement social, lors même qu'il s'appelait religieux, était politique. Dès le commencement du XVII^e siècle, les théologiens disparaissent pour faire place à l'habileté et à la science laï-

ques des jurisconsultes et du tiers-état. Richelieu n'a d'un prêtre que la robe. Les papes en majorité se montrent mondains et politiques; ils quittent tantôt l'Espagne pour la France, tantôt François I[er] pour Charles-Quint ; ils font des vœux pour les protestants et Gustave-Adolphe, parce que ces hérétiques ruinent la puissance impériale. Le duc d'Albe écrase les réformés dans les Pays-Bas, et en même temps fait trembler le pape dans Rome, car, avant d'être catholique, il est sujet de Philippe II. Quand la politique tombe d'accord avec la religion, on célèbre avec enthousiasme cette harmonie, et on s'en fait une arme puissante ; mais lorsqu'elles sont opposées, la religion est sacrifiée à la politique : voilà le fait général du XVI[e] et du XVII[e] siècle. Si nous le voyons déjà poindre au XIV[e] et au XV[e] siècle, nous étonnerons-nous que plus tard il s'affirme avec autorité ?

Lorsque Bellarmin donnait une expression théorique un peu tardive aux prétentions de Grégoire VII et d'Innocent III, il mêla la souveraineté du peuple à la toute-puissance du pape. Il établit que Dieu n'ayant accordé le pouvoir temporel à personne en particulier, ce pouvoir appartenait au peuple qui le conférait tantôt à un seul, tantôt à plusieurs, et conservait toujours le droit de changer les formes politiques. La doctrine catholique s'attachait à montrer qu'elle n'avait de préférence pour aucun gouvernement particulier et qu'elle s'adaptait aussi bien aux institutions aristocratiques et démocratiques qu'aux monarchies. A l'union des deux souverainetés sacerdotale et populaire, les protestants répondirent par la doctrine du droit divin des princes et par l'indépendance des nationalités. Mais plus tard il y eut entre les deux causes comme un échange de principes : au XVII[e] siècle, les tendances monarchiques prédominèrent dans le catholicisme, et les protestants inclinèrent ouvertement vers la république, ou du moins vers une liberté aristocratique ; et, comme le dit fort bien M. Ranke, d'un côté le monde catholique était uni, classique et monarchique ; de l'autre, le monde protestant était divisé, romantique et républicain.

Ainsi les moyens peuvent changer, mais entre les deux causes le prix du combat est toujours le pouvoir politique. Elles se balancèrent longtemps dans leurs succès et leurs revers. La papauté, en se séparant de la puissance impériale et espagnole, contribua beaucoup à fonder le protestantisme en Allemagne. Les exagérations de Paul IV précipitèrent dans la réforme Élisabeth et l'Angleterre. Vers 1560, le nord de l'Europe avait abjuré le catholicisme; l'Allemagne était presque entièrement sous l'empire des doctrines de Luther ; la Pologne et la Hongrie fermentaient; Genève s'érigeait en métropole des opinions nouvelles ; en France et dans les Pays-Bas un parti considérable soutenait la réforme. La catholicisme voulut résister à ce triomphe : après avoir raffermi sa domination morale en Espagne

et en Italie, et s'être lié, sans arrière-pensée, à la monarchie de Philippe II, il travaille à reprendre son ascendant sur le reste de l'Europe. Les jésuites envahissent l'Allemagne; ils s'établissent à Vienne, à Cologne, à Ingolstadt, à Spire, comme pour lutter avec Heidelberg, à Wurzbourg, dans le Tyrol; ils pénètrent en Hongrie, en Bohême, en Moravie; c'était une invasion du christianisme romain dans le christianisme germanique. La Bavière devint le centre d'une restauration catholique et d'une réforme dans l'Église. Les petits princes allemands non réformés se rallièrent à elle. En France et dans les Pays-Bas, le catholicisme se relevait aussi, mais violemment. La cruauté systématique du duc d'Albe, la juridiction formidable du *conseil des troubles*, extirpèrent *la racine des mauvaises plantes*, suivant l'expression du roi d'Espagne. Catherine de Médicis, qu'enflammaient l'exemple des Pays-Bas, les conseils de Philippe II et de son terrible lieutenant, frappa, dans la nuit de la Saint-Barthélemy, un coup d'État qui remplit d'allégresse la catholicité. Partout les protestants coururent aux armes, et il s'établit entre eux une solidarité européenne. Le centre de la puissance et de la politique protestante était l'Angleterre; Élisabeth faisait expier aux catholiques de ses royaumes les disgrâces des réformés des Pays-Bas et des huguenots de France. La Saint-Barthélemy provoqua l'immolation de Marie Stuart; c'est alors que les forces espagnoles et italiennes voulurent tenter un coup de main sur l'Angleterre. L'avènement du fils de Marie Stuart au trône britannique fut une véritable disgrâce pour le protestantisme.

Quel est le dénouement de cette lutte européenne, dont la guerre de Trente Ans devint un si notable épisode? L'équilibre entre les deux partis, entre les deux religions, qui reconnaissent enfin la nécessité de se supporter mutuellement. Le catholicisme conserva beaucoup de son empire, et le protestantisme acquit l'égalité.

Ainsi la tentative de la papauté romaine, d'étendre sur toute la chrétienté une théocratie spirituelle qui fasse accepter ses lois à toutes les sociétés politiques; cette tentative, si longuement préparée depuis Grégoire Ier jusqu'à Grégoire VII, si brillante jusqu'à la mort d'Innocent III, déjà si vivement contestée par Frédéric II de Hohenstaufen, qu'ébranlent les conciles et les papes eux-mêmes, que nie expressément Luther, se débat pendant un siècle et demi, transige, et ne sauve la moitié de ses intérêts et quelques-unes de ses prétentions qu'à la condition d'abdiquer le monde et l'avenir.

Nous ne pouvons nous refuser à une observation sur les rapports de la papauté avec la France. Vis-à-vis de Rome, l'ancienne monarchie a su rester tout ensemble libre et catholique. Elle n'entre pas dans la querelle du

sacerdoce et de l'empire, elle est respectueuse envers les papes, mais indépendante; et il se trouve que c'est elle qui leur cause les plus violents déplaisirs. Innocent III meurt de la fièvre que lui donne le départ du fils de Philippe-Auguste pour l'Angleterre, malgré ses ordres. Grégoire IX essuie de la part de saint Louis le refus d'une hospitalité que le roi et ses barons estiment dangereuse. Philippe-le-Bel brise Boniface VIII. Richelieu fait de la politique romaine un instrument. Louis XIV est inexorable, et dompte avec son orgueil la superbe du Vatican. Les parlements, tantôt de concert avec le clergé, tantôt malgré lui, défendent l'indépendance de la couronne et les libertés de l'Église nationale. Et cependant la France reste catholique, elle ne sépare pas ; si elle semble tentée un instant de tremper dans la réforme du xvi^e^ siècle, elle revient sur ses pas, elle revient à l'unité; elle fait tomber, par le bras de Richelieu, les murs de La Rochelle et les premiers commencements d'une confédération aristocratique ; elle se sauve d'un schisme partiel, et se réserve tout entière pour la révolution sociale de 1789.

Nous avons entendu des Allemands se féliciter de ce que la réforme de Luther avait préservé jusqu'à présent l'Allemagne des tentations d'une révolution politique; nous, nous féliciterons la France d'avoir passé d'un seul bond de l'unité catholique et monarchique à l'unité philosophique et démocratique.

Il faut regretter que M. Ranke n'ait pas étudié le travail moral et intellectuel de la France depuis Luther jusqu'à la fin du xviii^e^ siècle. C'est une grande lacune dans son livre. Il est vrai que nous rencontrons des dédommagements dans les détails qu'il nous donne sur des points peu connus, comme les tentatives du catholicisme sur la Suède, sur la Russie, ses mouvements en Pologne. Nous signalerons aussi les pages sur les finances du saint-siége et sur l'intérieur de la cour de Rome. Il ne faut pas oublier non plus le dramatique épisode de la reine Christine et de sa conversion. En somme, tous les faits sur lesquels M. Ranke a voulu jeter la lumière sont admirablement éclairés, et ces clartés nouvelles, qui procurent à l'esprit de vifs plaisirs, lui causent aussi plus de regrets pour ce qui est laissé dans l'ombre. Enfin, à notre sens, le livre du professeur de Berlin apporterait au lecteur une évidence plus complète, si l'auteur eût davantage encadré son sujet, le xvi^e^ et le xvii^e^ siècle, entre le moyen âge et les derniers temps modernes. Son histoire se présente à l'œil d'une manière trop isolée, trop fragmentaire, et l'époque qu'il raconte est trop livrée au lecteur sans la connaissance du passé qui l'a produite et sans la perspective de l'avenir qu'elle doit amener.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. Ranke, outre sa valeur historique,

peut-il être considéré comme un plaidoyer en faveur du catholicisme? M. de Saint-Chéron semble le croire dans l'introduction chaleureuse dont il fait précéder la traduction du livre allemand (1). Rien n'est plus respectable que les illusions sincères de la foi religieuse. Nous ne saurions avoir la pensée de troubler M. de Saint-Chéron, dont nous estimons le caractère et le talent, dans sa confiance et son espoir. Puisqu'il juge ne pouvoir mieux servir la religion catholique qu'en appelant à son secours l'érudition et l'intelligence du protestantisme, soit; ce qui importe le plus, c'est la divulgation des faits, préliminaire indispensable au développement des vérités religieuses.

Le catholicisme devra un jour porter sa sollicitude sur trois sujets importants, sur le dogme même, sur l'autorité monarchique des papes et sur l'autorité démocratique des conciles.

Qui pourrait nier la grandeur des dogmes catholiques? Ils ont, pendant des siècles, conduit et fortifié les hommes; ils les ont gouvernés; ils ont su leur servir à la fois d'épouvante et de consolation. Mais la puissance et la beauté des choses qui paraissent sur la terre n'impliquent ni leur vérité absolue ni leur éternité. Dire que les dogmes de la religion catholique forment, avec les parties matérielles de la vie humaine, un austère et vénérable contraste; dire encore que ces dogmes offrent à l'esprit des solutions sérieuses qui ont gardé longtemps l'adhésion du genre humain, c'est avancer des propositions incontestables, mais insuffisantes pour répondre aux questions de notre siècle. L'intérêt n'est pas tant dans un éloge mérité du passé que dans un souci légitime du présent et de l'avenir. Le catholicisme doit bien se consulter lui-même; il doit faire un examen sévère de ses principes et de ses doctrines, se demander, avec une netteté scrupuleuse, sur quels points il pourrait un jour se montrer accommodant et flexible, sur quels autres il devra prononcer un *ultimatum* immuable. Il y aurait folie de sa part à croire échapper, dans l'avenir, à une révision générale de ce qu'il enseigne au genre humain, et il sera d'une haute prudence de se tenir prêt pour le moment des épreuves, pour l'heure, non pas de la persécution, mais de l'examen. Suprême effort de l'humanité, les religions n'en sont pas moins soumises aux conditions humaines, et, tout en révélant le ciel elles dépendent de la terre.

Le pouvoir monarchique de ses papes pourra être aussi, pour le cathocisme, un grave embarras. L'infaillibilité du pape lui est nécessaire pour qu'il soit vraiment pape; mais le monde chrétien est, depuis longtemps,

(1) Cette traduction a été l'objet de justes réclamations; il est puéril d'avoir voulu faire d'une histoire un livre d'édification catholique.

fort indocile à cette nécessité. Si contre elle, depuis le XIV[e] siècle, se développe une rébellion continue, que sera-ce aujourd'hui ? que sera-ce plus tard ? Quelques hommes, il est vrai, convaincus, non sans raison, que la désobéissance au pape est la destruction du fondement même du catholicisme, se pressent autour du saint-siége avec une obséquiosité presque violente et passionnée; mais cette humilité fastueuse trahit les périls de la situation, et ne les conjure pas. L'Église catholique, qui se proclame une monarchie par excellence, devra donc ou changer son principe, ou triompher de l'esprit démocratique.

Mais la démocratie n'est-elle pas dans le sein même de l'Église et n'a-t-elle pas, dans les conciles, son expression politique et légale ? A l'idée d'une assemblée générale de l'Église, dans notre siècle, les catholiques les plus résolus semblent trembler. M. de Maistre déclare qu'un concile œcuménique est devenu une chimère : il ne croit nullement probable qu'il puisse paraître nécessaire; il reconnaît des inconvénients immenses dans ces grandes assemblées; enfin il prononce que le monde est devenu trop grand pour les conciles généraux, qui ne semblent faits que pour la jeunesse du christianisme. Quel effroi! quelle peur de toute discussion ! Mais n'y aura-t-il jamais de circonstances dont l'irrésistible force contraindrait le catholicisme à convoquer des états-généraux ? Cette assemblée une fois réunie, que pensera-t-elle de ses rapports avec le pape ? Quelles seront aussi les opinions dogmatiques de ses membres ? Dans le sein même de l'Église, n'y aurait-il pas des doctrines et des talents qui pourraient inquiéter l'orthodoxie immobile ? Et si on échappait à ce danger, quelle figure ferait le concile devant le siècle et les résultats de ses travaux ? Si déjà, au XVI[e] siècle, le concile de Trente se trouvait mal à l'aise en face des lettrés et des savants, contre lesquels venaient le secourir, il est vrai, les arguments de l'inquisition, que pensera le futur concile, convoqué de nos jours ou dans le siècle prochain, du voisinage de la science humaine qui se sera développée depuis l'heure où le vingtième et dernier concile œcuménique termina ses séances en répondant aux *acclamations* composées et chantées par le cardinal de Lorraine ?

De graves soucis ne manquent donc pas à Rome, et cette antique maîtresse du monde peut méditer, si elle n'agit plus. Deux fois elle fut le centre de l'Occident. Il est fort douteux qu'elle retrouve une troisième fois cette fortune; et cependant, au milieu de ses palais et de ses ruines, entre le Vatican de ses papes et le Forum de ses tribuns, on se surprend à attendre encore quelque chose. A Rome, le présent n'est rien ; l'empire du passé est immense, et les différences du temps y sont effacées. La ville des Gracques et des Caton se confond avec la ville des Léon et des

Grégoire; on ne s'étonne pas de visiter le même jour Saint-Pierre et le temple de Vesta : la puissance d'Innocent III ne paraît pas moins éteinte que la gloire de César. Il y là pour l'ancienne république comme pour la théocratie du moyen âge, pour le polythéisme comme pour le catholicisme, une égalité de néant qui porte à l'âme un calme étrange, et l'excite en même temps à invoquer l'avenir. Oui, dans cette nécropole de l'univers, on attend la vie; et comme de tous les points de la terre les hommes s'y rendent encore pour lui demander les émotions de l'hisoire, de l'art, de la religion, on dirait des envoyés, des représentants de tous les peuples, qui gardent Rome, la ville éternelle, pour un jour glorieux, où, sans être une troisième fois la reine du monde, elle doit servir encore à l'humanité de musée, de temple et de Forum.

LERMINIER.

# OEUVRES

# D'HISTOIRE NATURELLE

## DE GOETHE (1).

Le maître de Périclès et de Socrate, Anaxagore, à qui l'on demandait pourquoi il pensait que l'homme était sur la terre : Pour admirer, répondit-il, la splendeur des cieux et la magnificence des étoiles. Certes, si le philosophe qui croyait le soleil grand comme le Péloponèse trouvait tant de beautés dans le spectacle des profondeurs étoilées, de quels sentiments ne serait-il pas saisi aujourd'hui que les limites du monde astronomique ont été reculées si loin ! Quand les hommes, dans leur impuissance d'observer directement et de pénétrer la nature, ont imaginé, en place de ce qui est, ce qu'ils croyaient devoir être, non-seulement ils ont commis les plus grandes erreurs et se sont éloignés de la réalité, mais encore ils sont restés infiniment au-dessous de la grandeur et de la magnificence des choses. Homère, écho des croyances de son temps, plaçait les palais célestes au sommet de l'Olympe, si haut, que Vulcain, précipité de la demeure des dieux, avait employé un demi-jour à tomber dans les cavernes de Lemnos. La mythologie de la Bible supposait des cieux solides et d'immenses réservoirs d'eau suspendus sur nos têtes. Ossian mettait, dans la région des nuages mobiles, le séjour des dieux et des héros. Que sont toutes ces vaines imaginations en présence de la vérité elle-même, découverte après tant de labeurs? Cet Olympe d'où descendait la foudre, ces brouillards de la terre pris pour la région éthérée, ce bleu céleste où l'on voyait une muraille immobile et solide, tout cela s'est dissipé comme une erreur, comme un songe des premiers hommes. L'espace infini s'est ouvert,

(1) Comprenant divers mémoires d'anatomie comparée, de botanique et de géologie, traduits et annotés par Ch. Fr. Martins, avec un Atlas in-folio contenant les planches originales de l'auteur et enrichi de trois dessins et d'un traité explicatif sur la métamorphose des plantes, par P.-J.-L. Turpin, membre de l'Institut.

sinon aux regards, du moins à la pensée; la terre, humble planète, a pris son rang autour de son splendide soleil; ce soleil lui-même, vu à sa véritable distance, n'a plus été qu'une étoile perdue au milieu des innombrables étoiles; et l'homme, du seuil de sa terre si petite, a pu contempler les mondes, fuyant comme une troupe d'oiseaux, d'un vol infatigable, sans terme et sans relâche, et déployant dans les espaces déserts leurs ailes lumineuses.

Dans l'étroite enceinte de la terre elle-même, l'immensité de la nature et la faiblesse de l'imagination humaine n'éclatent pas moins. Des contes antiques ont été transmis sur des animaux bizarres, des sirènes, des hippogriffes, des hydres à cent têtes; les artistes ont reproduit, sur la pierre ou sur la toile, ces conceptions fabuleuses, et les poëtes, interprètes de leur côté des croyances populaires, ont multiplié ces formes sans nom qui habitaient les enfers, qui hantaient les cavernes sombres, et que la magie évoquait pour ses opérations funèbres. Qu'est-ce encore que tout cela à côté de cette multitude d'être divers que la nature a jetés sur la terre, dans la mer, dans les airs? Passez-les rapidement en revue, faites-les tous comparaître depuis l'éléphant massif jusqu'à l'écureil agile, depuis l'aigle carnassier jusqu'au colibri, depuis l'énorme baleine jusqu'aux plus petits habitants des lacs et des rivières; voyez-les se mouvoir avec des pieds, sans pieds, avec des ailes, avec des nageoires; écoutez le bourdonnement confus de ces innombrables insectes qui pullulent de toutes parts ; contemplez ces incroyables transformations qui, d'une chenille, produisent un brillant papillon; munissez votre œil d'un microscope, et reconnaissez un nombre infini d'êtres que leur petitesse dérobait à vos regards, mais n'a point soustraits à la merveilleuse protection de la nature; enfin, si ce n'est assez de cette multitude de formes vivantes et d'organisations, évoquez les fantômes des animaux détruits dont les dépouilles sont ensevelies dans les décombres de notre globe; reconstituez l'énorme dinotherium avec ses deux défenses qui, implantées dans la mâchoire inférieure, sont dirigées vers la terre, structure anatomique qui n'a plus d'analogue parmi les espèces actuelles; faites voler dans les airs le ptérodactyle avec son corps de serpent et ses ailes d'oiseaux; lâchez dans les mers les gigantesques reptiles des vieux âges, et maintenant voyez combien ce spectacle de la nature créatrice et vivante surpasse les combinaisons de l'esprit humain, et ses imaginations les plus hardies.

Aussi n'est-ce que par une contemplation minutieuse et assidue des êtres que l'on parvient à entrevoir, dans toute sa vérité, dans toute sa grandeur, dans toute son utilité, la réalité elle-même. Et cette contemplation, pour qu'elle profite, pour qu'elle perce peu à pen le voile mysté-

rieux d'Isis, pour qu'elle agrandisse le champ, à jamais illimité, de la science, ne doit être ni l'œuvre d'un homme, ni l'œuvre d'un peuple, ni l'œuvre d'un siècle. Tout y concourt, les travaux ignorés des temps les plus obscurs comme ceux des temps les plus brillants, les efforts de la masse comme ceux des plus puissants génies. Ce n'est pas trop du labeur de tout le genre humain pour rendre intelligibles quelques parties de cet immense ensemble, où l'homme vit, porté, au milieu de l'espace infini, sur sa planète comme sur un esquif, éclairé des rayons d'un soleil centre commun de plusieurs autres mondes, et entouré d'êtres qui, comme lui, foulent la terre et se réjouissent sous l'influence du père de la chaleur et de la lumière.

Il s'éleva, peu de temps avant la révolution de juillet, dans le sein de l'Académie des Sciences, une discussion entre MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, discussion qui porta sur les questions les plus hautes de la zoologie, et qui fixa l'attention, même au moment des préoccupations politiques les plus graves. Ce n'était pas la première fois qu'elle était posée, mais c'était la première fois qu'elle prenait tant de solennité, et l'éminence des deux hommes qui portaient la parole ne contribua pas peu à appeler l'intérêt. Il s'agit avant tout de la préciser. Goëthe a eu toute raison de dire que devant le public cette question ne peut être traitée par les détails, mais qu'il faut la ramener à ses premiers éléments. C'est ce que je vais essayer de faire.

De tout temps les anatomistes et les naturalistes avaient comparé les animaux entre eux. Les métamorphoses des hommes en oiseaux et en bêtes, créés d'abord par l'imagination des poëtes, furent déduites logiquement, par d'ingénieux naturalistes, de la considération des parties animales. « Nous pouvons donc soutenir hardiment, dit Goëthe, que les êtres organisés les plus parfaits, savoir : les poissons, les reptiles, les oiseaux et les mammifères, y compris l'homme, qui est à leur tête, sont tous modelés d'après des formes analogues ; et, imbu de cette idée, Camper, un morceau de craie à la main, métamorphosait, sur une ardoise, le chien en cheval, le cheval en homme, la vache en oiseau. Ces comparaisons ingénieuses et hardies tendaient à développer, chez les hommes d'étude, les sens intérieurs ou intellectuels, qui trop souvent se laissent emprisonner dans le cercle des apparences extérieures. »

Plus, en effet, l'anatomie comparée faisait de progrès et agrandissait le cercle de ses recherches, plus les similitudes de l'homme avec les animaux éclataient de toutes parts. Les anciens philosophes l'avaient entrevue, et les pythagoriciens, qui pressentaient partout des harmonies, disaient que nous avons non-seulement une communauté entre nous et avec les dieux, mais encore avec les animaux ; vaste pensée dont je n'ai ici à examiner qu'un

côté, celui de notre communauté avec les êtres inférieurs de la création.

Sur la fin du siècle dernier, les détails de ressemblance s'étaient tellement multipliés, que l'idée d'analogie, de dessin général, de plan, d'unité d'organisation, de type, se présenta à plusieurs esprits éminents, et à Goëthe un des premiers. On quitta l'étude des différences pour commencer celle des ressemblances; et c'est ainsi que naquit l'anatomie philosophique.

La question qui s'est débattue en 1830, entre MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, et à laquelle Goëthe avait consacré tous ses travaux de naturaliste, est donc de savoir s'il y a une loi, et quelle est la loi de communauté qui existe entre tous les animaux, y compris l'homme. Les diverses espèces ont-elles, dans leur organisation même, un lien qui les associe? Et, dans le cas de l'affirmative, de quelle manière peut-on concevoir ce lien? Voilà le problème réduit à ses éléments les plus généraux, à ceux où tout le monde peut le comprendre et en apprécier la portée.

La première proposition n'est pas contestable et n'est plus contestée pour de très-nombreuses séries d'animaux, par exemple pour les vertébrés, dont je parlerai seulement ici, voulant laisser la question dans des termes non controversés. Un lien intime associe les animaux par leur organisation même. Les exemples en sont infinis et les preuves irréfragables. Considérez en effet le crâne d'un homme, d'un quadrupède, d'un oiseau, d'un reptile, d'un poisson, et vous serez frappé de la similitude des formes fondamentales. Remarquez en outre que ces crânes contiennent, chez les uns et les autres, le cerveau; qu'ils sont percés, chez les uns et chez les autres, des mêmes trous pour laisser passer les nerfs des organes des sens; enfin qu'ils reproduisent tous, dans leurs parties spéciales et respectives, la disposition de la vertèbre, laquelle, comme eux, contient une masse nerveuse et donne passage à des nerfs.

La seconde question, à savoir quelle est la nature, quelle est la loi de cette communauté qui existe entre les animaux, est plus importante et plus ardue. Passons en revue les diverses opinions.

Goëthe admet un type sur lequel tous les animaux sont modelés et dont les formes animales ne sont que des particularités. « L'observation nous apprend, dit-il, quelles sont les parties communes à tous les animaux, et en quoi ces parties diffèrent entre elles; l'esprit doit embrasser cet ensemble et en déduire par abstraction un type général dont la création lui appartienne. » Et ailleurs : « Concluons que l'universalité, la constance, le développement, l'unité de la métamorphose simultanée, permettent l'établissement d'un type; mais la versatilité ou plutôt l'élasticité de ce type dans lequel la nature peut se jouer à son aise, sous la condition de conserver à chaque partie son caractère propre, explique l'existence de tous les genres

et de toutes les espèces d'animaux que nous connaissons. » Et dans un troisième passage : « La construction d'un type suppose nécessairement que la nature est conséquente avec elle-même, et que, dans les cas particuliers, elle procède suivant certaines règles préétablies. Cette vérité est incontestable, car un coup d'œil rapide, jeté sur le règne animal, nous a convaincu qu'il existe un dessin primitif qu'on retrouve dans toutes ces formes si diverses. »

Je ne puis adopter cette opinion de Goëthe, ni comprendre l'existence d'un pareil type. Ce type que nous devons créer, suivant lui, dans notre esprit, comment donc doit-il être conçu? Est-ce une forme assez générale pour renfermer toutes les formes animales qui existent? Mais alors ce n'est plus qu'un bloc de marbre dont l'artiste tire à son gré la forme qu'il lui plaît; et ce bloc ne présente plus rien d'assez déterminé pour qu'on y voie un type, et qu'une telle image puisse servir en rien à la science. Ce type est-il au contraire un assemblage, sur une seule forme, de toutes les formes possibles? Il sera bien vrai de dire que c'est là une conception de l'esprit, mais non que c'est une conception de la nature. Ce type ressemblerait à ces dieux multiformes que l'on voit figurés dans des temples anciens; et peut-être même de pareilles idées, au moins instinctivement, n'ont-elles pas été étrangères à la création de ces divinités bizarres que des mythologies anciennes s'étaient complu à présenter à l'adoration. Toujours est-il que Goëthe n'a pu concevoir ce type de l'animalité comme un assemblage de toutes les formes. De deux choses l'une : ou il me faut laisser l'idée de type dans un vague où elle n'est plus saisissable, ou, si je la veux préciser, je la trouve erronée.

Buffon avait dit, longtemps avant Goëthe, qu'il reconnaissait, dans la série des animaux, un *dessin primitif* et *général*, qu'on peut suivre très-loin, et sur lequel tout semble avoir été conçu. Quelle idée nous ferons-nous de ce dessin primitif et général? Quoi! la nature dessine tous les animaux sur le même plan! Comment, par exemple, les animaux qui n'ont pas de membres pourraient-ils avoir été conçus sur le même dessin que les animaux qui sont pourvus de membres? Évidemment le dessin n'est pas le même; pour que cela fût, il faudrait que tous les animaux fussent composés des mêmes parties, qui seraient seulement variées.

La même critique s'applique à l'*unité de plan*, qui présente aussi la série animale sous un point de vue impossible à bien saisir.

L'unité de *composition organique* est sujette aux mêmes objections, si l'on entend par là unité de plan; mais si l'on veut dire qu'au fond, tout animal n'est qu'un composé de parties similaires, de sphères par exemple, et que par conséquent tous les animaux se ressemblent parce qu'ils sont

seulement diversifiés par le nombre et l'arrangement de ces sphères primitives, on énonce une idée brillante, peut-être juste, peut-être dominant la théorie même que j'expose en ce moment, mais qui n'appartient pas actuellement à mon sujet.

La *théorie des analogues* est une autre désignation donnée à la doctrine de la communauté de tous les animaux entre eux. Cette désignation est juste, mais elle s'arrête, si je puis m'exprimer ainsi, à la superficie même des choses; elle constate le fait d'analogies, sans essayer d'en pénétrer la loi.

Il faut donc, suivant moi, rejeter les formules de *type*, d'*unité de plan*, d'*unité de dessin*, comme ne donnant que des idées vagues ou fausses du point d'anatomie philosophique qui est en question.

En place de ces notions, je pense que l'on doit mettre *la loi de développement*. Je m'explique : soit que la nature ait créé simultanément tous les êtres organisés soit qu'elle ne les ait créés que successivement, elle a pour règle, dans cette création, de procéder du simple au composé, c'est-à-dire de développer toujours ce qui existe, de passer d'une formation à une autre par des transitions, et de laisser, à chaque degré, des traces de son passage. C'est là ce qui explique l'apparence d'un plan, d'un dessin, d'un type, sans qu'il soit possible d'en saisir et d'en fixer l'image. L'apparence est dans ces traces déposées en chaque animal, en chaque organe; l'impossibilité de le saisir est dans ces transitions mêmes qui donneraient au type, au plan, au dessin, une extension telle qu'il n'aurait plus rien que de vague et d'informe.

Arrêtons-nous à ce point de vue, et reportons-nous vers les animaux perdus, dont l'écorce du globe recèle la dépouille. Leur restauration, qui est la gloire de Cuvier, a étonné le monde. Outre des formes singulières, il est vrai, mais marquées du cachet commun que porte l'animalité sur notre terre, cette restauration ne nous a-t-elle rien appris sur l'histoire et les phases de la zoologie? Les couches diverses renfermaient des animaux divers, de telle sorte que, là aussi, une série, un développement, se manifestent. Les terrains anciens et les terrains comparativement modernes ont nourri jadis des espèces placées sur des degrés différents de l'échelle; et la chronologie zoologique est favorable à l'idée d'une transformation, d'une évolution successive.

Tandis que l'anatomie retrouvait les antiques débris d'animaux effacés à jamais du livre de vie, la physique pénétrait de son côté dans les entrailles du globe ; et, combinant la forme de la planète, qui est celle que prendrait un corps liquide qui s'est solidifié, la chaleur qui va en augmentant avec rapidité de la surface du globe vers le centre , le froid intense des espaces interplanétaires où s'épanche comme dans un réservoir le calorique primitif de la terre, et enfin la présence de palmiers et d'autres productions

des latitudes chaudes sous des latitudes aujourd'hui trop froides pour les nourrir, la physique a prononcé que jadis le globe de la terre avait été très-chaud, et qu'il s'était refroidi peu à peu, de sorte que, dans de telles conditions, des êtres organiques n'ont pu paraître que successivement, et au fur et à mesure, sur la surface d'un monde qui ne devenait que lentement habitable. De ce côté encore la loi de transformation et d'évolution se confirme et s'établit.

Mais je dis plus. Quand on ne saurait point par tous ces faits positifs que la vie ne s'est pas manifestée tout d'abord sur notre terre sous la forme qu'elle a de notre temps, il aurait été possible de le conclure de la conception métaphysique de la série animale. La série une fois reconnue ascendante (et nous savons qu'elle l'est) implique développement, évolution et laps de temps. Un philosophe qui aurait saisi la loi de cette série, aurait pu prononcer que sur le globe avaient été des existences passées dont les existences actuelles sont les héritières, et les découvertes d'une science future seraient venues justifier sa proposition. Ainsi, quand on objectait à Copernic que, si son système était vrai, Vénus devrait paraître avec des phases comme la lune, il répondit qu'en effet elle se montrerait sous cette apparence si on parvenait jamais à la mieux voir. Les télescopes montrèrent, longtemps après, Vénus comme Copernic l'avait annoncée.

Un des plus sages et des plus nobles philosophes de l'antiquité, Épictète a dit : « Jupiter a mis l'homme sur la terre, non-seulement pour être le spectateur des œuvres divines, mais encore pour en être l'interprète. » Cette pensée est une des plus profondes que l'on puisse concevoir. En effet, quoi de plus frappant que cette curiosité ardente et rapide qui entraîne le genre humain dans la voie de la science? L'homme ne passe plus, s'il a jamais passé, indifférent à côté des objets de la nature. Il veut les connaître; et quand il les a connus, il veut les expliquer, c'est-à-dire remonter aux lois qui les régissent. C'est là l'esprit scientifique dans toute sa portée, esprit scientifique éveillé bien longtemps avant les beaux siècles de la Grèce, mais qui, sorti alors des temples et des castes, changea le monde et produisit tous les germes qui vont se développant d'âge en âge et d'avenir en avenir. L'utilité de la science, toute grande qu'elle est, recule devant la vérité de la science, et n'occupe que le second rang aux yeux de quiconque sait comprendre quelle valeur infinie appartient à la connaissance de la réalité des choses.

A Goëthe revient l'honneur d'avoir été un des premiers frappé de la ressemblance des êtres, et d'avoir conçu que ces ressemblances prouvaient l'existence d'une loi commune d'organisation. Il doit être regardé comme un des auteurs qui ont contribué à fonder la moderne et brillante science

de l'anatomie philosophique. Aussi comprenait-il bien la portée de ses idées, et il souffrait de les voir méconnues, et méconnues parce qu'il était un grand poëte.

« Depuis un demi-siècle et plus, dit-il, je suis connu comme poëte dans mon pays et même dans les pays étrangers, et on ne songe pas à me refuser ce talent. Mais ce qu'on ne sait pas aussi généralement, ce qu'on n'a pas suffisamment pris en considération, c'est que je me suis occupé sérieusement et longuement des phénomènes physiques et physiologiques de la nature, que j'avais observés en silence avec cette persévérance que la passion seule peut donner. »

Et ailleurs, après avoir énuméré les difficultés qu'une découverte trouve à se faire jour, il ajoute :

« Celui qui, pendant le cours d'une longue vie, a suivi cette marche du monde et de la science, celui qui a observé autour de lui et médité l'histoire, celui-là connaît tous ces obstacles ; il sait pourquoi une vérité profonde est si difficile à propager, et on lui pardonnera s'il refuse de se lancer dans un dédale de contrariétés. »

Mais aussi il sentit un vif plaisir quand le cours du temps produisit peu à peu et consacra les idées zoologiques qu'il avait un des premiers formulées. Il s'en réjouit, d'une manière expressive, dans une lettre qu'il écrivit à M. Carus, célèbre naturaliste allemand : « Je parcours mes anciennes notes avec plus de confiance que jamais en voyant se produire au grand jour, et sans concours de ma part, toutes les idées qui, dans la solitude, m'avaient paru justes et vraies. Il ne peut y avoir, pour un vieillard, de plaisir plus vif que de se sentir, en quelque sorte, revivre dans de jeunes gens. Parvenu à un âge où la plupart des hommes n'ont guère d'éloges à donner qu'au passé, les années qu'il m'a fallu consacrer à l'observation de la nature, silencieusement parce que ma pensée ne trouvait pas d'écho au dehors, se retracent délicieusement à ma mémoire, aujourd'hui que je vois les opinions du jour se mettre en harmonie avec les miennes. »

Mais Goëthe me semble avoir lui-même confondu sa qualité de poëte avec sa qualité de naturaliste, dans le passage suivant (je cite toujours la traduction de M. Martins, élégante, car il s'est attaché à suivre son modèle, exacte, car il est très-versé lui-même dans les matières dont Goëthe s'occupe) :

« Personne ne voulait m'accorder qu'on pût réunir la science et la poésie ; on oubliait que la poésie est la mère de la science ; on ne réfléchissait pas qu'après une période de siècles écoulés, l'une et l'autre pouvaient très-bien se rencontrer dans les régions élevées de la pensée et contracter une sainte alliance utile à toutes deux. » Ici je ne puis partager l'opinion

de Goëthe; ce n'est pas à titre de poëte, c'est à titre de naturaliste exercé, que Goëthe a conçu les grandes idées de zoologie qu'il a, un des premiers, essayé de faire prévaloir parmi les savants. Il avait (on vient de le voir par ce qu'il a dit lui-même de ses études), il avait disséqué beaucoup, examiné avec réflexion les différentes formes de l'organisation, poursuivi ses idées dans le domaine de la botanique et porté des recherches actives sur la géologie. Ainsi donc, il ne faut pas croire que son génie de poëte lui a inspiré les notions élevées, mais précises, qu'il possédait sur l'histoire naturelle. Sans doute, dans une antiquité reculée, la poésie et la science étaient unies, c'est-à-dire que la poésie servait à consacrer les découvertes de la science; mais il n'est pas donné au poëte de pénétrer, sans études préalables, dans une spécialité des connaissances humaines et d'en agrandir le domaine. S'il suffisait de la poésie pour connaître *la cause des choses*, un des plus grands poëtes qui ait paru dans le cours des temps, Virgile, aurait enrichi le monde de découvertes, lui qui adorait avec une sincérité si profonde les magnificences de la campagne, lui que charmait l'harmonie des forêts, des champs et des mers, lui qui regrettait tant de ne pouvoir aborder les hauteurs de la nature (*naturæ accedere partes*). C'est se faire une fausse idée, suggérée par l'existence des anciens poëmes cosmologiques, que de croire que la poésie ouvre par elle-même des aperçus dans la science. Elle y tient sans doute, elle a aussi sa racine dans la réalité des choses, elle a sa portée scientifique, mais c'est tout autrement qu'on ne le croit généralement. J'essaierai peut-être ailleurs d'expliquer de quelle façon, suivant moi, ce rapport existe.

Parmi les travaux importants, mais spéciaux, de Goëthe en anatomie se trouvent ses recherches sur l'os intermaxillaire dont il a prouvé, chez l'homme, l'existence niée par Camper, qui avait voulu faire, de l'absence de cet os, un caractère distinctif de l'espèce humaine. Il faut ne pas oublier, non plus, ce qu'il a fait pour démontrer que le crâne est composé de véritables vertèbres, modifiées seulement dans leurs formes.

En effet les formes organisées, pour être bien conçues, ont besoin d'être étudiées aussi bien dans l'animal fœtus que dans l'animal arrivé à son plein développement. Fougeroux, membre, dans le siècle dernier, de l'Académie des Sciences, en défendant la théorie de Duhamel, son oncle, sur la formation des os, découvrit que l'os du *canon*, qui est unique dans les animaux adultes de l'espèce du taureau, est double dans les fœtus de cette même espèce. Bientôt après la naissance, ces os séparés s'unissent; les deux côtés par lesquels ils adhèrent se changent en une lame intérieure qui sépare l'os en deux cavités; dans la suite, cette lame disparaît; une membrane, qui même ne subsiste pas dans tous les individus, en prend la

place, et on voit succéder à ces deux os un os unique qui n'a plus qu'une seule cavité. Condorcet, qui rapporte cette observation, ajoute : « Les différences, entre l'animal fœtus et l'animal adulte, sont un de ces phénomènes de la nature dont la liaison avec les lois générales n'est pas encore connue; et tous les faits particuliers, qui, par leur rapprochement, peuvent conduire à la deviner un jour, méritent d'intéresser les physiologistes philosophes. » Cette prévision de Condorcet est pleine de confiance dans la continuité et la force de la science, et digne de celui qui, esquissant les progrès de l'esprit humain, aperçut l'un des premiers la loi de la civilisation humaine et la philosophie de l'histoire. Le fait est que l'étude des différences qui existent entre l'animal fœtus et l'animal adulte a jeté le plus grand jour sur les questions de haute anatomie; elle a appris que tout animal passe, pour arriver à sa forme définitive, par une série de transitions qui éclaircissent bien des difficultés sur l'analogie des organes. C'est une autre espèce d'anatomie comparée : elle présente à l'état simple ce qui doit être un jour composé. Ainsi le *canon* correspond au métacarpe de l'homme, cet os unique à cinq métacarpiens; dans le fœtus du taureau, il est double, et déjà l'on voit mieux le rapport qui existe entre le métacarpe de ce quadrupède et le métacarpe de l'homme.

On peut à beaucoup d'égards comparer, pour les faire comprendre, les analogies de l'anatomie avec les analogies de l'étymologie. Des deux côtés, les métamorphoses les plus singulières s'expliquent à l'aide de transitions qui lient les formes les plus éloignées; des deux côtés, l'étude des caractères extérieurs mène à reconnaître des affinités intérieures et à trouver des rapprochements là où l'on ne soupçonnerait que des différences. Prenons le mot français *feu*, et suivons-le dans quelques langues voisines : évidemment c'est le mot *feuer* des Allemands, *fire* des Anglais, *pyr* des Grecs; mais c'est aussi le mot *fuoco* des Italiens; *fuoco* tient à *focus* des Latins, auquel se rattache notre mot *foyer;* il faut encore y joindre le mot *fuego* des Espagnols; mais le mot latin *focus* tient à *fervor,* chaleur, d'où viennent nos mots *ferveur*, *fervent*. Ainsi voilà, dans plusieurs langues, une multitude de mots, tous différents, il est vrai, mais tous analogues et tous vivifiés, si je puis m'exprimer ainsi, par l'idée commune que tous renferment, l'idée de chaleur.

Ainsi de l'anatomie comparée. L'os humérus, l'os du bras chez l'homme, devient un pied de devant dans le cheval, une nageoire dans la baleine, une aile dans l'oiseau, dans l'ichtyosaurus (animal fossile), un gros moignon, qu'on peut considérer comme formé de la fusion de l'humérus et des deux os de l'avant-bras. Toutes ces formations sont différentes; mais elle sont analogues aussi, et toutes elles sont vivifiées par l'idée que

la nature a voulu réaliser, en les produisant, celle de membre antérieur.

Un des résultats positifs de l'anatomie philosophique est de mettre à néant la doctrine des causes finales, dans laquelle on prétend expliquer toute l'organisation des parties par l'usage auquel elles sont destinées. Or certainement, pour la nature, c'est là une intention secondaire; et elle est dominée par quelque chose de supérieur. Ceux qui ont étudié l'anatomie philosophique n'ont pas besoin qu'on leur démontre la vérité de cette proposition, qui est partout écrite dans les similitudes des animaux; cependant j'en rapporterai quelques exemples pour ceux qui ne sont pas familiarisés avec cet ordre de considérations.

Dans l'espèce humaine, la femme porte deux mamelles, sources de vie et de nourriture toutes préparées pour l'enfant qui vient de naître. Cela est très-manifeste, sans doute; mais que signifient ces deux mamelles rudimentaires que l'homme porte sur sa poitrine? évidemment elles ne servent à rien, et, dans la théorie des causes finales, leur présence est tout à fait inexplicable. Mais quand on se rappelle que dans la série des animaux la nature ne procède jamais que par des transitions, que partout elle indique encore ce qu'elle va effacer, on comprendra comment, dans l'espèce humaine, elle a laissé sur l'homme une simple trace de ce qui est complétement développé chez la femme; trace fugitive, il est vrai, insignifiante à des yeux inexercés, mais qui, déchiffrée et comprise, révèle une des lois les plus fécondes de l'organisation, celle qui asservit la nature à toujours enchaîner les formes les unes aux autres, à toujours produire, de ce qui est, ce qui doit être. La cause finale eût effacé cette trace, la loi de développement ne pouvait pas ne pas la laisser subsister.

L'idée de développement, supérieure à l'idée de cause finale ou d'appropriation des parties à leurs usages, se manifeste encore d'une manière frappante dans les cétacés. Ces animaux, quoique habitants de la mer à côté des autres poissons, n'en sont pas moins des mammifères du même ordre que l'éléphant et le taureau. Or, si la nature n'avait pas, dans ses propres lois, quelque chose qui domine ce que l'on a appelé causes finales, c'est-à-dire si elle ne s'occupait que de construire les organes pour l'usage auquel ils sont destinés, elle eût donné aux cétacés des nageoires conformes à celles des poissons, lesquelles suffisent parfaitement à la locomotions de ces animaux. Mais il n'en est point ainsi. Détachez la peau qui couvre la nageoire de la baleine, disséquez cette partie, rendez-vous compte des éléments qu'elle contient, et vous y trouverez un humérus et tous les autres os qui constituent un bras chez l'homme et une patte de devant chez un quadrupède. Tant il est vrai que la nature n'a pu se dispenser de reproduire, dans un mammifère marin, les caractères essentiels

du mammifère terrestre! Tant il est vrai que des nageoires, tout en servant à nager, n'en sont pas moins construites tout différemment! Tant il est vrai que la loi de ces constructions est prise, non pas sur l'usage, mais sur le rang de l'organe! A quoi bon cacher les os du bras dans une nageoire, si la nature n'est pas déterminée par une raison bien supérieure à la raison des causes finales? La nageoire du poisson proprement dit est étrangère à la structure du membre antérieur des mammifères, et elle ne ressemble pas, pour la composition intérieure, à la nageoire du cétacé. Or, pourquoi cette différence de constitution dans deux parties destinées aux mêmes usages? C'est que le poisson appartient à une formation différente, et que sa nageoire a beau être faite pour nager, elle ne peut renfermer un humérus comme celle de la baleine. Tout concourt et concorde, il est vrai, dans l'immensité du monde; mais il y a des subordinations dans les règles, et ce n'est qu'après avoir obéi à la règle qui détermine la forme dans une classe d'animaux, que la nature obéit à la règle de la cause finale, c'est-à-dire approprie l'organe à son usage.

Empédocle, en disant qu'il y avait de la raison dans la construction d'un os, disait une grande et profonde vérité. La nature, en effet, ne peut que ce qui est logique, et la série animale en est une des preuves les plus manifestes; là tout se produit par voie de conséquence; un développement, partout écrit, enchaîne les organisations supérieures aux organisations inférieures; les premières supposent les secondes, et l'on peut affirmer que, si les animaux inférieurs n'existaient pas, les animaux supérieurs n'auraient pas vu le jour, pas plus que n'existerait l'homme fait si l'enfant n'existait pas.

Goëthe, supposant un type qui serait intermédiaire entre les animaux, et qui tiendrait de tous sans en représenter aucun en particulier, ne veut pas admettre par conséquent que l'un soit le type de l'autre. Selon moi, au contraire, il existe un type, et cette notion résulte directement de la notion de développement. Le type que supposait Goëthe n'est pas réalisable; aussi n'existe-t-il pas; celui que j'admets existe toujours. Selon moi, toute organisation supérieure est le type des organisations inférieures, c'est-à-dire le terme où ont abouti ces organisations, et aussi le point d'où, par soustraction, on pourrait revenir au degré subalterne. Dans l'état actuel des choses, l'homme est le type dans l'animalité; si l'homme disparaissait, ce type serait représenté par l'ensemble de tous les mammifères.

De tout ce qui a été dit, il résulte que, s'il était dans les lois de la nature que la race humaine fût un jour remplacée par une race perfectionnée, ces nouveaux êtres n'arriveraient à la lumière qu'à travers notre

organisation, qu'en portant la trace du degré que nous occupons, et qu'en développant notre être.

Les artistes (eux aussi doivent être écoutés dans une question où les formes jouent un si grand rôle) ont essayé de donner à la figure humaine un plus haut caractère que celui qu'elle tient de la nature. On sait que les Grecs avaient ainsi idéalisé la tête de leur Jupiter. L'intuition de ces artistes est allée jusqu'au vrai des choses, et, si on l'admire quand on a sous les yeux le marbre où ils l'ont retracée, on l'admire encore quand on pénètre dans sa profondeur la raison anatomique qui y est cachée. Il y a de la raison dans ce marbre, comme Empédocle en trouvait dans un os. On sait encore que les génies et les anges ont été représentés avec des ailes attachées aux épaules. Des anatomistes ont prétendu que cette conception des artistes était conforme à la loi anatomique qui veut que de tels appendices se développent du côté du dos, qui est dans les animaux le côté tourné vers la lumière.

Ces essais de développement d'une forme organique, tentés par les artistes, le docteur Koerte a cherché à en faire l'application historique, dans la comparaison des animaux fossiles et des animaux actuels de la même espèce. On trouva en 1819 et en 1820, à Stuttgardt, divers os fossiles, entre autres des ossements d'un taureau fossile beaucoup plus grand que le taureau qui est aujourd'hui notre contemporain. Le col de l'omoplate d'un taureau fossile avait cent deux lignes de hauteur, tandis que celui d'un taureau de la Suisse n'en comptait que quatre-vingt-neuf. Le docteur Koerte a comparé la tête du premier avec celle du second ; cette comparaison, où l'auteur se lance dans un champ illimité, a paru à Goëthe digne d'être citée, et je la reproduis ici :

« Ces deux têtes sont pour moi comme deux chroniques ; le crâne du taureau fossile et un témoignage de ce que la nature a voulu de toute éternité ; celui du taureau vivant, un exemple du point de perfection où elle a amené cette forme animale. Je remarque la masse énorme du crâne fossile, ses grosses proéminences, son front aplati, ses orbites dirigées en dehors, ses cavités auditives plates et étroites, les sillons profonds que des cordes tendineuses ont creusés sur son front. Que l'on compare à cet ensemble les cavités orbitaires du crâne nouveau, elles sont plus grandes et dirigées plus en avant. Le front et l'os du nez sont plus bombés, les cavités auditives plus larges et mieux conformées, les sillons du front moins marqués, et en général toutes les parties paraissent plus achevées.

« Le crâne nouveau dénote plus de réflexion, de docilité, de bonté, d'intelligence même ; l'ensemble des formes est plus noble. Celui du taureau fossile dénote un animal plus sauvage, plus indocile, plus brute et

plus entêté. Le profil du taureau antédiluvien se rapproche de celui du cochon, surtout dans la partie frontale, tanndis que la tête du taureau vivant rappelle un peu celle du cheval.

« Des milliers d'années séparent le taureau antédiluvien du bœuf. L'instinct, de plus en plus prononcé, qui portait l'animal à regarder devant lui, a modifié la direction des cavités orbitaires et a changé leurs formes; les efforts qu'il a faits pour entendre plus facilement, plus distinctement et de plus loin, ont élargi les cavités auditives et les ont rendues plus convexes en dedans; l'instinct animal qui le porte à chercher sa nourriture et à augmenter son bien-être a élevé peu à peu le front à mesure que les impressions du monde extérieur agissaient sur le cerveau. Je me représente le taureau antédiluvien au milieu d'espaces immenses, couvert du lacis végétal de la forêt primitive, qui cédait à sa force sauvage; le taureau actuel, au contraire, se plaît au milieu de riches pâturages bien aménagés et se nourrit de végétaux cultivés. Je conçois que l'éducation domestique ait fini par le soumettre au joug et l'astreindre à la nourriture de l'étable; que son oreille se soit accoutumée à entendre la voix de son conducteur et à lui obéir, et que son œil ait appris à respecter la position verticale de l'homme. Le taureau fossile existait avant l'homme, ou plutôt il était sur la terre avant que l'espèce humaine existât pour lui. Les soins, l'influence prolongée de l'homme ont évidemment amélioré l'organisation de la race fossile. La civilisation a forcé un animal stupide, qui avait besoin qu'on lui vînt en aide, à se laisser mettre à l'attache, à manger dans une étable et à paître sous la garde d'un chien, d'une gaule ou d'un fouet. Elle a ennobli son existence animale en en faisant un bœuf, c'est-à-dire en l'apprivoisant. »

Ce développement de la tête du taureau, qui est du fait de la nature, peut, si l'on veut, se comparer au développement que la tête du Jupiter olympien a prise sous la main du statuaire.

Toutes les considérations précédentes concourent à prouver que la nature est circonscrite dans son pouvoir créateur, quoique les variétés de forme soient à l'infini à cause du grand nombre des parties et de leurs modifications possibles. « Au budget de la nature, dit Goëthe, le total général est fixé; mais elle est libre d'affecter les sommes partielles à telle dépense qu'il lui plaît: pour dépenser d'un côté, elle est forcée d'économiser de l'autre. C'est pourquoi la nature ne peut jamais ni s'endetter ni faire faillite. » Ce que dit Goëthe est parfaitement juste; une circonscription borne partout la nature. Il ne lui est pas loisible de créer des formes arbitraires, indépendantes; tout se tient dans ses productions. Elle ne peut mettre ici l'homme, là le cheval, organisé tout différemment, là l'éléphant, troisième composition, sans analogie avec les précédentes. Non : ce qui la

lie, c'est la similitude des formes dans les mêmes classes, et la nécessité d'une évolution quand elle passe d'une classe à l'autre.

Par une suite des lois physiques qui régissent les choses, nos sens, qui sont autant de portes ouvertes sur le monde, nous induisent dans de perpétuelles erreurs si nous ne les rectifions pas aussi bien par leur contrôle mutuel que par la raison. La Fontaine a dit :

> La nature ordonna ces choses sagement;
> J'en dirai, quelque jour, les raisons amplement.
> J'apercois le soleil. Quelle en est la figure?
> Ici-bas ce grand corps n'a que trois pieds de tour;
> Mais si je le voyais là-haut, dans son séjour,
> Que serait-ce à mes yeux que l'œil de la nature?
> Sa distance me fait juger de sa grandeur;
> Sur l'angle et les côtés ma main la détermine.
> L'ignorant le croit plat; j'épaissis sa rondeur,
> Je le rends immobile, et la terre chemine.

Ce que La Fontaine dit du soleil se présente pour toute chose; ce monde est un mirage où les objets prennent sans cesse une forme différente de leur forme réelle. Il en est de la vie de l'espèce comme de la vie de l'enfant. L'enfant qui vient au monde ne voit pas la lumière la plus vive, n'entend pas le son le plus fort; plus tard, il commence à entendre et à voir, mais sans précision, sans habileté, sans science, si je puis m'exprimer ainsi. Enfin, ce n'est qu'un long exercice qui lui apprend à juger ce que veulent dire les impressions qu'il reçoit. Ainsi est le genre humain dans son développement successif. La terre est d'abord la limite de son univers; le ciel touche la montagne voisine; il croit que tout ce qu'il voit et entend est conformé comme il le voit et comme il l'entend. Apprendre à voir et à connaître est aussi bien l'affaire du genre humain qui se développe que celle de l'enfant qui s'élève.

L'anatomie ne fait que disséquer, mais elle fournit à l'intelligence de nombreuses occasions de comparer la vie à la mort, les organes isolés aux organes réunis, ce qui n'est plus à ce qui n'est pas encore. « Elle nous laisse, dit Goëthe, plus que toute autre étude, plonger un regard scrutateur dans la profondeur de la nature. » En effet, si l'observation directe des phénomènes nous révèle des combinaisons, des formes, des existences, que jamais nous n'aurions imaginées; si, comme je l'ai dit plus haut, la réalité dépasse toujours infiniment toutes nos conceptions; si l'aspect des choses elles-mêmes ne peut jamais être deviné, à combien plus forte raison les lois qui y président sont-elles au-dessus de toutes nos conjectures, à combien

plus forte raison veulent-elles être étudiées par une patience investigatrice et reconnues à force de travail et de génie, et non à force d'imagination et d'hypothèses! Mais aussi autant le monde prend, aux yeux des générations qui l'étudient, une apparence plus grande, plus splendide, plus merveilleuse, autant les lois qui le régissent, dans le peu que la science commence à les entrevoir, se manifestent avec une sanction plus universelle, avec une puissance plus vaste, avec une régularité plus dominatrice. C'est, pour parler le langage de Bossuet, contempler les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées, perdre la trace de nos faibles distinctions dans une simple et claire vision, et adorer la nature en qualité d'harmonie et de règle.

En commençant, j'ai rappelé la magnificence du spectacle du ciel, et combien les yeux se plaisent à considérer ces étoiles innombrables, ces globes semés dans l'espace, ces îles de lumière, comme dit Byron, dont se pare la nuit. Je termine en rappelant que, pour les yeux de l'intelligence, le spectacle des lois mystérieuses et irrésistibles qui gouvernent les choses n'est ni moins splendide ni moins attrayant. Le poëte latin, quand il dissipe l'obscurité qui enveloppe son héros, lui fait voir, au milieu du tumulte d'une ville qui s'abîme, les formes redoutables des divinités qui président à ce grand changement *(numina magna deûm)*. Ainsi, au milieu du tumulte de la vie qui arrive et de la vie qui s'en va, au milieu de l'évolution perpétuelle des êtres apparaissent les lois redoutables que l'esprit humain ne peut contempler ni sans effroi ni sans ravissement.

E. Littré.

# CONGRÈS DE VÉRONE.

## Fragment.

Nous sommes heureux de pouvoir faire jouir nos lecteurs, quelques jours avant l'Europe, d'un fragment de cette œuvre impatiemment attendue. Ce livre serait en possession d'absorber la curiosité publique par l'importance de l'événement politique qu'il s'attache à présenter sous un jour nouveau, si le nom de l'illustre auteur, et la solitude où s'enferme sa vieillesse, ne suffisaient pour rendre précieuses toutes les paroles qui s'échappent de sa plume.

M. de Châteaubriand a bien voulu nous permettre de détacher de son ouvrage les quelques pages où il a encadré en peu de lignes et peint en quelques traits l'histoire de cette monarchie qui commence aux montagnes des Asturies, règne sur les deux hémisphères, et vient, à travers les faiblesses de Charles IV, les turpitudes politiques de Ferdinand VII, s'abîmer de nouveau dans une guerre de montagnes et les misères d'une lutte impuissante.

---

Ambassadeur à Londres en 1822, nous étions prêt à nous rendre au congrès de Vérone comme l'un des représentants de la France. Mais avant d'entrer dans le détail de ce congrès, des affaires qui s'y traitèrent et des événements qui le suivirent, nous sommes obligés de jeter un coup d'œil en arrière. M. de Martignac, s'occupant de la guerre d'Espagne, dont nous allons parler, avait compris la nécessité d'établir les antécédents. Impartial et modéré, il admirait l'entreprise de 1823, si mal jugée, et cependant il n'en apercevait pas lui-même toute la portée. Le seul volume qu'il ait publié mérite d'être lu : ouvrage plein d'intérêt et de sagesse, le style en est correct, élégant, doux et un peu triste; l'auteur va mourir : son récit

vous touche et vous attache, comme les derniers accents d'une voix qu'on n'entendra plus.

Depuis la dernière moitié du xv^e siècle jusqu'au commencement du xvii^e, l'Espagne fut la première nation de l'Europe ; elle dota l'univers d'un nouveau monde ; ses aventuriers furent de grands hommes ; ses capitaines devinrent les premiers généraux de la terre ; elle imposa ses manières et jusqu'à ses vêtements aux diverses cours ; elle régnait dans les Pays-Bas par mariage, en Italie et en Portugal par conquête, en Allemagne par élection, en France par nos guerres civiles : elle menaça l'existence de l'Angleterre après avoir épousé la fille de Henri VIII. Elle vit nos rois dans ses prisons et ses soldats à Paris ; sa langue et son génie nous donnèrent Corneille. Enfin elle tomba ; sa fameuse infanterie mourut à Rocroi, de la main du grand Condé ; mais l'Espagne n'expira point avant qu'Anne d'Autriche n'eût mis au jour Louis XIV, qui fut l'Espagne même transportée sur le trône de France, alors que le soleil ne se couchait pas sur les terres de Charles-Quint.

Il est triste de rappeler ce que furent ces deux monarchies en présence de leurs débris. Ces paroles du grand Bossuet reviennent douloureusement à la mémoire : « Ile pacifique où se doivent terminer les différends de deux grands empires à qui tu sers de limites ; île éternellement mémorable ; auguste journée, où deux fières nations, longtemps ennemies et alors réconciliées, s'avancent sur leurs confins, leurs rois à leur tête, non plus pour se combattre ; fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je mêler aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leurs ruines ! »

L'Espagne, sous la famille de Louis-le-Grand, s'ensevelit dans la Péninsule jusqu'au commencement de la révolution. Son ambassadeur voulut sauver Louis XVI et ne le put ; Dieu attirait à lui le martyr : on ne change point les desseins de la Providence à l'heure de la transformation des peuples.

Charles IV fut appelé à la couronne en 1778 : alors se rencontra Godoï, inconnu que nous avons vu cultiver des melons après avoir jeté un royaume par la fenêtre. Favori de la reine Marie-Louise, Godoï passa au roi Charles : celui-ci ne sentait pas ce qu'il était, celui-là, ce qu'il avait fait ; ils étaient donc naturellement unis. Il y a deux manières de mépriser les empires : par grandeur ou misère : le soleil éclairait également Dioclétien à Salone, Charles IV à Compiègne.

L'Espagne déclara d'abord la guerre à la république, puis fit la paix à Bâle. Dès lors Godoï entra dans les intérêts de la France, les Espagnols le détestèrent : ils s'attachèrent au prince des Asturies, qui ne valait pas mieux.

En 1807, nous nous promenions au bord du Tage, dans les jardins d'Aranjuez; Ferdinand parut à cheval, accompagné de don Carlos. Il ne se doutait guère que ce pèlerin de Terre-Sainte, qui le regardait passer, contribuerait un jour à lui rendre la couronne.

Bonaparte, après des succès au nord, se tourna vers le midi : pour envahir le Portugal, que protégeait l'Angleterre, il s'entendit avec Godoï. Un traité signé à Fontainebleau, le 29 octobre 1806, régla la marche des troupes françaises à travers l'Espagne ; ce traité déclara la déchéance de la maison de Bragance, jeta une partie de la Lusitanie septentrionale au roi d'Étrurie, une autre partie à Charles IV, et le royaume des Algarves à Godoï. Junot entra en Portugal le 19 novembre 1807 ; la famille de Bragance s'embarqua le 27 ; l'aigle de Napoléon cria au bord des flots, du haut de ces tours qui virent couronner le cadavre d'Inès, appareiller la flotte de Gama, et qui entendirent la voix de Camoëns :

« Ia no largo Oceano navegavam. »

L'occupation du Portugal masquait l'invasion de l'Espagne. Dès le 24 décembre de la même année, le second corps de l'armée française entra dans Irun. La haine publique s'accrut contre le prince de la Paix ; on voulait placer le prince des Asturies sur le trône de son père. Le prince, arrêté, fit de lâches aveux. Murat, général en chef, s'avança vers Madrid.

La population de Madrid se soulève en criant : « Vive le prince des Asturies ! meure Godoï ! » Charles IV abdique ; le prince de la Paix est pris ; Ferdinand VII, le nouveau roi, le sauve. Napoléon feignit d'être indigné de la violence exercée envers le vieux roi et finit par offrir sa médiation entre le père et le fils. Charles fut appelé à Bayonne et Godoï sortit d'Espagne sous la protection de Murat. Ferdinand à son tour vint à la réunion, malgré sa défiance et l'opposition de son peuple.

Cette scène de l'Italie du moyen âge semblait inspirée par Machiavel ; rare génie qui, comme tous les hommes élevés d'esprit et bas de cœur, disait de grandes choses et en faisait de petites.

La pièce eût été prodigieuse si elle en eût valu la peine ; mais de quoi et de qui s'agissait-il ? D'un royaume à moitié envahi, de Charles et de Ferdinand. Que Charles reprît la couronne à son fils, afin de l'abdiquer de nouveau en faveur du souverain qu'il plairait au conquérant de nommer, c'est du drame pour le plaisir de jouer le drame. Il n'est pas besoin de monter sur des tréteaux et de se déguiser en histrion, lorsqu'on est tout-puissant et qu'on n'a pas de parterre à tromper : rien ne sied moins à la force que l'intrigue. Napoléon n'était point en péril ; il pouvait être franchement

injuste, il ne lui en aurait pas plus coûté de prendre l'Espagne que de la voler.

Charles IV, la reine et le favori cheminèrent vers Marseille avec une pension promise et quelques musiciens déguenillés : les infants s'en allèrent à Valençai.

Ferdinand, s'étant encore rapetissé pour tenir moins de place dans sa sale prison, avait en vain demandé la main d'une parente de Napoléon. Les Espagnols, privés de monarques, restèrent libres : Bonaparte, ayant fait la faute d'enlever un roi, rencontra un peuple.

Deux partis dominèrent alors dans la Péninsule; le premier emportait presque tout le peuple des campagnes entr'excité des prêtres et fondu en bronze par la foi religieuse et politique; le second comprenait les *liberalès*; gent dite plus éclairée, mais, à cause de cela, moins pétrifiée par les préjugés ou consolidée par la vertu : le contact des étrangers, dans les villes maritimes, l'avait rendue accessible à nos vices et aux principes de notre révolution.

Entre ces deux partis se distinguait une opinion isolée : l'égoïsme avait enchaîné des admirateurs esclaves au char de Napoléon; nous les avons vus exilés sous le nom d'*Afrancesados :* jadis les Espagnols appelaient *Angevines* les Napolitains attachés à la France.

Les massacres que le prince de Berg laissa s'accomplir dans Madrid, le 2 mai, commencèrent l'insurrection générale. Murat, initié à nos troubles, s'était enthousiasmé des tueries de la plèbe; il exterminait maintenant cette plèbe avec autant d'ivresse. Il avait de l'allure du roi Agraman, de la valeur du Sarrasin Mandricar, de la vanterie de ces capitaines gascons du XVI<sup>e</sup> siècle, dont Brantôme est le Tacite. Il volait à la charge avec un délire de joie et de courage, comme s'il eût été porté sur l'hippogriffe; sabre recourbé au côté, anneaux d'or aux oreilles, plumes ondoyantes à son casque, mameluk, amazone, héros de l'Arioste.

Toute sa bravoure lui fut inutile; les forêts s'armèrent, les buissons devinrent ennemis. Les représailles n'arrêtèrent rien, parce que, dans ce pays, les représailles sont naturelles. Les batailles de Baylen, la défense de Girone et de Ciudad-Rodrigo annoncent la résurrection d'un peuple là où l'on n'avait vu qu'un tas de mendiants. La Romana, du fond de la Baltique, ramène ses régiments en Espagne, comme autrefois les Francs, échappés de la mer Noire, débarquèrent triomphants aux Bouches-du-Rhin. Vainqueurs des meilleurs soldats de l'Europe, nous versions le sang des moines avec cette rage impie que la France tenait des bouffonneries de Voltaire et de la démence athée de la terreur. Ce furent pourtant ces milices du cloître qui mirent un terme aux succès de nos vieux soldats : ils ne s'attendaient

guère à rencontrer ces enfroqués à cheval comme des dragons de feu sur les poutres embrasées des édifices de Saragosse, chargeant leurs escopettes parmi les flammes, au son des mandolines, au chant des *boleros* et au *requiem* de la messe des morts. Les ruines de Sagonte applaudirent.

Napoléon rappela le grand-duc de Berg : entre Joseph, son frère, et Joachim, son beau-frère, il lui plut d'opérer une légère transmutation : il prit la couronne de Naples sur la tête du premier et la posa sur la tête du second ; celui-ci céda à celui-là la couronne d'Espagne. Bonaparte enfonça d'un coup de main ces coiffures sur le front des deux nouveaux rois, et ils s'en allèrent, chacun de son côté, comme deux conscrits qui ont changé de schako par ordre du caporal d'équipement.

Quand on raisonne sur l'Espagne aujourd'hui, on tombe dans une grande erreur, on s'obstine à juger ses peuples d'après les idées que l'on a des autres peuples civilisés. Nopoléon partagea cette déception commune, il crut qu'il vaincrait l'Ibérie, comme la Germanie, par violence et séduction ; il se trompa.

Les Espagnols sont des Arabes chrétiens ; ils ont quelque chose de sauvage et d'imprévu. Le sang mélangé du Cantabre, du Carthaginois, du Romain, du Vandale et du Maure, qui coule dans leurs veines, ne coule point comme un autre sang. Ils sont à la fois actifs, paresseux et graves. « Toute nation paresseuse, dit l'auteur de *l'Esprit des lois* en parlant d'eux, est grave, car ceux qui ne travaillent pas se regardent comme souverains de ceux qui travaillent. »

Les Espagnols, ayant la plus haute idée d'eux-mêmes, ne se forment point du juste et de l'injuste les mêmes notions que nous. Un pâtre transpyrénéen, à la tête de ses troupeaux, jouit de l'individualité la plus absolue.

Dans ce pays, l'indépendance nuit à la liberté. Que font les droits politiques à un homme qui ne s'en soucie point, qui renferme sa vie dans son proverbe : *Oueja de casta, pasto de gracia, hifo de casa* (brebis de race, repas gratis, enfant de la maison) ; à un homme qui, comme le Bédouin, armé de son escopette et suivi de ses moutons, n'a besoin pour vivre que d'un gland, d'une figue, d'une olive ? Il ne lui faut qu'un voyageur ennemi pour l'envoyer à Dieu, qu'une chevrière pauvre et fille d'un vieux père pour l'aimer. « Père vieil et manche déchirée n'est pas déshonneur. » *Padre viejo, y mangea rota, no es deshonrra.* Le *majo* (berger) en soie du Guadalquivir, lance en houlette, chevelure retenue par une résille, ne distingue jamais la chose de la personne et réduit toute dissidence d'opinion à ce dilemme : *Tue ou meurs.*

Ce caractère est si profondément gravé dans le moule ibérien, que la

partie modernisée de la population, en adoptant les idées nouvelles, garde à travers ces idées son génie primitif. Aurait-on pu croire que des Espagnols égorgeassent des moines ? C'est ce que font sans remords et sans pitié les *liberalès*. Cependant l'autorité des religieux datait de loin dans la Péninsule; cette autorité n'était pas uniquement fondée sur la foi des peuples, elle avait encore une source politique. Dès l'an 852, les martyrs de Cordoue, Aurelius, Jean, Félix, George, Martial, Roger, frappés du glaive ou jetés dans le Bétis, se sacrifièrent autant à la liberté nationale qu'au triomphe de la religion chrétienne.

Les moines combattirent avec le Cid et entrèrent avec Ferdinand dans Grenade. On les massacre nonobstant. Pourquoi? Parce que dans un certain parti, une haine, empruntée d'ailleurs, ingrate et non motivée, s'est élevée contre eux. Or, en Espagne, que l'on aime ou que l'on haïsse, tuer est naturel; par la mort on se flatte d'atteindre à tout. Les aventuriers qui, l'épée à la main, s'avançaient dans les lots jusqu'à la ceinture pour prendre possession de l'Océan Pacifique, avaient entrepris de rendre l'Amérique à ses déserts; l'Espagnol convoitait la domination de l'univers dépeuplé; il aspirait à régner sur le monde vide, comme son Dieu assis en paix dans la solitude de l'éternité.

A cet indomptable despotisme de caractère se trouve réunie, par un contraste étonnant, une nature apathique et comique, molle et vantarde. Dans la guerre civile, quand une bande a obtenu un succès, vous croyez qu'elle le va poursuivre? point; elle s'arrête, reste sur les lieux à publier des rodomontades, à chanter sa victoire, à jouer de la guitare, à se chauffer au soleil. Le battu se retire paisiblement et agit comme l'autre quand il triomphe. Ainsi vont une suite de rencontres sans résultats. Si les combattants ne prennent pas une ville aujourd'hui, ils la prendront demain, après-demain, dans dix ans, ou ne la prendront pas du tout; qu'importe? Les hidalgos disent qu'ils ont mis six cents ans à chasser les Maures.

Ils admirent trop leur longanimité; la patience, transmise de génération en génération, finit par n'être plus qu'un bouclier de famille qui ne protége rien, et qui sert seulement d'antique parure à des malheurs héréditaires. L'Espagne décrépite se croit toujours invulnérable, comme l'ancien solitaire du couvent de Saint-Martin, entre Sagonte et Carthagène : au dire de Grégoire de Tours, les soldats du roi Leuvielde trouvèrent le monastère abandonné, excepté de l'abbé tout *courbé* de vieillesse et néanmoins *fort droit* en vertu et en sainteté. Un soldat voulut lui couper la tête; mais ce soldat tomba à la renverse et expira sur la place.

Les hommes politiques de cette nation partagent les défauts du guerrier :

dans les circonstances les plus urgentes, ils s'occupent d'insignifiantes mesures, prononcent des oraisons puériles, mettent tout en pièces dans leurs harangues et ne les font suivre d'aucune action. Est-ce donc qu'ils sont stupides ou lâches? non; ils sont Espagnols; ils ne sont point frappé des choses comme vous l'êtes; ils ne les voient pas sous le même jour; ils laissent le temps dénouer l'événement qu'ils ne sont point pressés de voir finir; ils transmettent leur vie à leurs fils sans pusillanimité et sans regrets. Le fils, à son tour, se conduit de même que le père; dans quelques centaines d'années se terminera, à la satisfaction des vivants, l'événement que les morts leur ont légué, et qui, chez un autre peuple, aurait été décidé dans huit jours.

Que si, dans les troubles qui continuent aujourd'hui, les masses semblent agir d'après des principes moins individuels, cela prouve seulement que l'esprit général du siècle commence à ronger le caractère particulier; il est loin de l'avoir dommageablement entamé. L'indifférence de la foule est derrière ces événements qui, de loin, font tant de bruit. Quand l'émeute ou la *faction* arrive, on ferme sa porte et on la laisse passer comme une nuée de sauterelles. On n'est guère pour personne : don Carlos ne peut prendre une ville, Christine ne peut réunir les campagnes. Les Espagnols d'ailleurs se sont guerroyés de tout temps pour des rois compétiteurs. La guerre finie, chacun, sans être changé, retourne à l'obéissance ou plutôt à sa vie habituelle; celle-ci se conserve entière, plus que dans d'autres pays, à cause de l'isolement des populations champêtres et d'un commerce vagabond fait par des espèces de caravanes, à travers les plaines nues et les montagnes inhabitées. . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Après ce rapide résumé, M. de Châteaubriand traite de la guerre de 1808, et arrive enfin à cette époque où les agitations de l'Espagne appelèrent l'intervention française. Il crayonne ces figures politiques et militaires auxquelles il aura bientôt occasion de s'arrêter.

Ces secondes cortès furent aux premières ce que notre assemblée législative fut à l'assemblée constituante. Parmi les nouveaux nommés étaient des curés anti-romains, des légistes à discours, des clubistes, enfin Riego, jeune parleur de l'armée, et le duc del Parque, vieux radoteur de la cour : la vie a deux enfances, elle n'a pas deux printemps. Riego monte à la présidence. Le roi, afin de balancer l'esprit des cortès, nomme Martinez de la Rosa ministre des affaires étrangères.

Trois poëtes, M. Martinez de la Rosa, M. Canning et l'auteur de ce récit, se sont trouvés ministres des affaires étrangères presqu'en même temps. « Il est peu d'hommes, dit Montaigne, abandonnés à la poésie, qui ne se

gratifiassent plus d'être pères de l'*Énéide* que du plus beau garçon de Rome. Je me jette aux affaires d'état et à l'univers plus volontiers quand je suis seul. Je suis fait à me porter allègrement aux grandes compagnies, pourvu que ce soit par intervalles et à mon point. »

Qu'en pense Martinez de la Rosa, resté comme nous dans le monde, et notre illustre ami Canning, détrompé aujourd'hui dans l'éternité?

La session s'ouvrit à Madrid, le 1er mars 1822, alors qu'ambassadeur, nous assistions aux séances du parlement britannique, ou que nous racontions, dans la première partie de nos *Mémoires*, nos courses chez les sauvages.

Des travaux furent entamés relativement aux finances ; mais il n'y avait plus rien de possible. La presse, les sociétés secrètes, les clubs, avaient tout décomposé. Barcelone, Valence, Pampelune, s'agitèrent. D'un côté on criait : *Vive Dieu!* de l'autre : *Vive Riego!* On se tuait au nom de ce qui ne meurt point et de ce qui meurt. A Madrid, des régiments se battirent contre des grenadiers royaux; des jeunes gens se promenèrent dans les rues, implorant un monarque absolu : Dieu et le roi, en Espagne, c'est même chose, *las ambas magestades.* Au sein des cortès, des députés disaient que le refus d'accueillir les plaintes du peuple autorisait la justice du poignard.

Les *serviles*, qui se paraient de leur nom comme de la pourpre, profitaient d'une heure de repos et de la réaction contre les sociétés secrètes, pour ressaisir le pouvoir. Des émeutes royalistes remplacèrent des insurrections révolutionnaires. Les *descamisados*, matadors de *serviles,* furent abattus à leur tour; ils renouvelaient les sacrifices humains de leurs ancêtres les Carthaginois. Des partis monarchiques, à l'ancienne guise, parurent. Govostidi, Misas, Mérino, fabuleux héros de presbytère, se levèrent en Biscaye, en Catalogne, en Castille. Ces insurrections s'étendirent; on y vit briller Quesada, Juanito, Santo-Ladron, Truxillo, Schafaudino, Hierro. Enfin le baron d'Eroles se montra dans la Catalogne; auprès de lui était Antonio Maranon. Antonio, dit le Trappiste, fut d'abord soldat: jeté par des passions dans les cloîtres, il portait avec le même enthousiasme la croix et l'épée. Son habit militaire était une robe de franciscain, sur laquelle pendait un crucifix; à sa ceinture étaient un sabre, des pistolets et un chapelet: il galopait sur un cheval, un fouet à la main. La paix et la guerre, la religion et la licence, la vie et la mort, se trouvaient ensemble dans un seul homme, bénissaient et exterminaient. Croisades et massacres civils, cantiques et chants de gloire, *stabat mater* et *tragala,* génuflexions et *jota aragonese,* triomphe du martyr et du soldat, âmes montant au ciel dans l'encens du *veni creator*, rebelles fusillés au son de la

musique militaire: telle était l'existence dans ce coin retiré du monde.

Ferdinand, sur les bords du Tage, *rio qui cria oro e piedras preciosas*, avait juré la constitution pour la trahir. Des amis sincères l'invitaient à modifier les institutions, d'accord avec les cortès; des amis aveugles le pressaient de les renverser. Le succès des royalistes flattait en secret le monarque; l'espoir de la souveraineté sans contrôle le chatouillait: moins on est capable du pouvoir, plus on l'aime.

La fête du roi se chômait le 30 mai; elle fut célébrée par les paysans de la Manche, réunis dans Aranjuez. On aurait pu se croire aux beaux jours de la Bétique. « Ce pays semble avoir conservé les délices de l'âge d'or, dit l'archevêque de Cambray. Les femmes filent cette belle laine et en font des étoffes fines d'une merveilleuse blancheur. En ce doux climat, on ne porte qu'une pièce d'étoffe fine et légère, qui n'est point taillée, et que chacun met à longs plis autour de son corps pour la modestie, lui donnant les formes qu'il veut. »

Ces rêves de Fénelon allaient disparaître devant la vérité. En vain les militaires répétèrent à Aranjuez le cri d'amour des paysans, comme les gardes du corps chantèrent à Versailles: « O Richard! ô mon roi! » Si la France, bientôt après, ne s'en était mêlée, Ferdinand allait où Richard conduisit Louis XVI. La milice marcha sur le peuple; un bourgeois menaça de son sabre don Carlos, ce dernier des rois qu'attend une si pesante couronne. A Valence, un détachement d'artillerie voulut délivrer le général Ellio, renfermé dans la citadelle. Les insurgés de Catalogne, régularisés, avaient pris le nom de l'*armée de la foi*. La Seu d'Urgel fut emportée d'assaut.

Le roi quitta sa résidence; il mit fin à la session le 30 juin 1822. Au sortir de la séance, les soldats et la milice en vinrent aux mains. Landaburu, officier d'opinion constitutionnelle de la garde, fut tué, et Morillo nommé colonnel des gardes.

Pendant six jours, le trouble alla croissant. D'un côté, les troupes royales, de l'autre la milice et des régiments de la ligne étaient campés en face les uns des autres, à l'ardeur de la canicule, sabre nu, mèche allumée. Cependant on paraissait enclin à s'arranger dans le château; il était question de l'établissement de deux chambres. Le corps diplomatique entourait sa majesté : M. le comte de la Garde poussait à des mesures conciliantes. Le malheur agissait enfin sur la raison. Soudain un régiment de carabiniers se révolte en Andalousie ; quelques bataillons de milice provinciale se joignent à ce régiment, et tous ensemble s'avancent sur Madrid en proclamant le roi *netto*. A cette nouvelle, les tête royales s'enivrent; Ferdinand retourne à sa nature et rompt les négociations qui l'auraient sauvé.

Le 7 juillet arriva: deux bataillons de la garde étaient demeurés au château; quatre autres allèrent camper hors de Madrid; ils entrèrent de nuit dans la ville. Suivant les dispositions d'un complot prévoyant, ils se partagent en trois colonnes; l'une marche au parc d'artillerie, l'autre à la porte *Del Sol*, la troisième à la place de la Constitution. La fortune n'appartenait plus à la monarchie : la première division se débanda ; quelques coups de fusil tirés du *bataillon sacré des officiers* la dispersèrent; la seconde et la troisième division sont successivement culbutées; les deux bataillons du château demeurèrent sans ordres : à six heures du matin la milice l'emportait. Un *Te Deum* est chanté sur la place de la Constitution. En Espagne, on loue Dieu de tout, même du mal; en France, on ne le remercie de rien. Monvel appelait sur lui la foudre, comme si Dieu s'embarrassait du bruissement d'un insecte.

La garde étant vaincue fut cassée: ce qui en restait se voulut défendre, on la mitrailla. Ces exécutions semblaient alors des événements d'impérissable mémoire; les lieux qui en furent les témoins devaient à jamais subsister pour en transmettre le souvenir! Et où sont *Aletua, Urso,* dans lesquels les fils de Pompée furent défaits, *in quibus Pompei filii debellati sunt?* on l'ignore. Strabon estropie, en l'écrivant, jusqu'au nom de Pompée. Des milliers de soldats gagnèrent au prix de leur vie les batailles d'Arbelle, de Pharsale et d'Austerlitz; de tant de morts, combien de noms reste-t-il? Trois: Alexandre, César et Napoléon.

Ferdinand et sa famille se montrent à travers les ténèbres de ces désastres; on y reconnaît la passion du despote et la fureur des femmes. Un tyran craintif pousse à la catastrophe et tremble quand elle est venue; il descend de l'intrépidité de sa tête dans la lâcheté de son cœur. Il y a des monarques de faux aloi, qui sont sur le trône par méprise : la plupart des événements de nos jours s'expliquent par la peur; le poltron est au fond de ces événements énormes, comme la momie d'un roi était au centre de la pyramide de Chéops.

Plagiaires aussi de l'empire, les Espagnols empruntèrent le nom de *bataillon sacré* à la retraite de Moscou, ainsi qu'ils étaient bouffonesques de la *Marseillaise*, des *sanculotides*, des propos de Marat, des diatribes du *Vieux Cordelier*, toujours rendant les actions plus viles, le langage plus bas. Ils ne produisaient rien, parce qu'ils n'agissaient point par l'impulsion du génie national : ils traduisaient et jouaient perpétuellement notre révolution sur le théâtre espagnol. Nos têtes sans corps et nos carcasses sans têtes, vues à distance, lorsqu'on ne pouvait plus distinguer leur horreur, offraient du moins, par l'arrangement symétrique de l'immense ossuaire, de l'effrayant et du gigantesque; il n'en était pas ainsi dans la

Péninsule, dépouillée de son caractère : les hommes de cette Péninsule avaient franchi deux de leurs siècles d'un plein saut, pour rejoindre notre histoire, d'un côté à Voltaire, de l'autre à la Convention ; mais ces siècles supprimés revenaient, reprenaient leur empire et troublaient l'ordre violemment établi. Les Espagnols étaient vraiment grands, alors que le peuple était indépendant et le roi maître, que la nation disait : *Sinon, non ;* que le monarque absolu signait : *Moi, le roi.* Les deux libertés complètes de la démocratie de *tous* et de la démocratie *d'un seul* se rencontraient sans se renverser et se parlaient leur fier langage ; spectacle qui ne s'est jamais vu que dans les Espagnes.

Après l'affaire du 7 juillet 1822, le ministère se retira; on fit d'infructueux efforts pour retenir Martinez de la Rosa : qui chante est libre. Columelle de Cadix regretta courageusement dans ses vers la république, sous le règne de Claude. Au reste, le nom de Martinez de la Rosa afflige lorsque, sortant des ruines de Grenade, il brille sur la scène publique. Lope de Véga avait tort d'écrire à sa fille, en lui dédiant sa comédie du *Remède dans le Malheur :* « Puissiez-vous être heureuse, quoique vous ne me sembliez pas née pour l'être, si vous héritez de ma destinée. » Il ne devait pas « gémir de la perte d'un temps précieux et de l'arrivée de la vieillesse. » La vieillesse est un mal inévitable ; mais le cœur noble et le talent consolateur sont moins bien dans le monde que dans la retraite, où l'on conserve l'honneur d'avoir une âme immortelle.

Lopez Bânos est nommé à la guerre, San Miguel aux affaires étrangères, Gasco à l'intérieur, Navarro à la justice. Le marquis de Las-Amarillas, le marquis de Castellare, le comte de Casaserria, le général Longa, le brigadier Cisneros, furent exilés; Castro-Torreno, le duc de Belgide, le duc de Montenar, grand majordome, renvoyés. Rentra dans le château une créature expiatoire, le général Palafox. San Martin, homme de cœur, et Morillo, guerrier illustre, se virent écartés. Morillo s'était pourtant déclaré pour le vainqueur avant le succès : affaibli par les emplois, les honneurs semblaient le vouloir destituer de la gloire.

On demandait des victimes, prenant soin de les cacher sous le nom des assassins de Landaburu. Goiffieux, particulièrement désigné, quitta Madrid. Bientôt arrêté, il pouvait se taire ou tromper : on lui demanda son nom ; il répondit : « Goiffieux, premier lieutenant dans la garde. » Il dédaigna de se sauver par un mensonge : il était Français.

Ellio fut juridiquement exécuté à Valence sur une place qu'il avait ornée d'arbres. Valence *la belle* est trompeuse : fille des Maures, elle a donné sa beauté à Venozza et à Lucrèce, ses intrigues et ses cruautés à Alexandre VI et à Borgia.

Dans la Navarre et dans la Catalogne, les royalistes triomphèrent; un gouvernement politique s'établit sous le nom de *Régence suprême de l'Espagne pendant la captivité du roi.* Le marquis de Mataflorida, l'archevêque de Tarragone, le baron d'Eroles, composaient cette régence, installée le 14 septembre à la *Seu* ou cathédrale d'Urgel : les édifices mozarabiques prennent ce nom sur les montagnes de la Catalaunie.

Ferdinand fut solennellement inauguré à Urgel, comme Charles VII l'avait été au château d'Espally : aux créneaux de ce château la bannière, semée de fleurs de lys d'or, était déployée; quelques paysans et un petit nombre de gentilshommes, vêtus de leur blason, proclamèrent le souverain de France, en criant : Vive le roi! Ce mot renfermait toute la constitution; il créait le monarque que Jeanne d'Arc devait faire sacrer à Reims : Charles VII était mort, Ferdinand était captif.

Cependant, à Madrid, on méditait d'enfoncer les portes des prisons pour en finir avec les détenus; les émigrations commençaient; la Méditerranée se couvrait de proscrits embarqués sous les orangers de Carthagène; l'Océan emportait les voiles des pèlerins qui désertaient les montagnes de Saint-Jacques ; les fugitifs étaient poursuivis sur la mer par ces *lampons* des Euménides, que redisait le rivage espagnol, et que leur portait, au milieu des vents, le refrain des vagues :

| | |
|---|---|
| Tragala, tragala.<br>Tu servilon,<br>Tu que no quieres<br>Constitucion. | Avale-la, avale-la,<br>Toi grand servile,<br>Toi qui n'aimes pas<br>La constitution. |
| Dicen que el rey no quiere<br>Los hombres libres;<br>Que se vaya a la.....<br>A mandar serviles. | On dit que le roi n'aime pas<br>Les hommes libres;<br>Qu'il s'en aille à la.....<br>Commander les serviles. |
| Tragala, tragala. | Avale-la, avale-la. |

Ferdinand s'en allait où l'appelait la ronde infernale; le congrès des rois s'assemblait en Italie; lord Londonderry s'était coupé la gorge à Londres, et nous, nous partions pour Vérone.

CHATEAUBRIAND.

# HISTOIRE DE FRANCE

SOUS

# NAPOLÉON,

**PAR M. BIGNON.**

M. Bignon a publié, il y a neuf ans, la première partie du grand travail que l'empereur Napoléon, dans son testament, lui avait en quelque sorte imposé. Les six premiers volumes vont jusqu'à la paix de Tilsitt (1807). Cet événement, d'après la division adoptée par l'auteur, marque la première époque de la période qu'il se propose de parcourir.

On pouvait craindre qu'arrivé à ce point culminant de sa carrière, à l'apogée de la grandeur de son héros, M. Bignon n'éprouvât quelque répugnance à pousser plus loin son travail, à descendre des hauteurs brillantes du consulat et des premiers jours de l'empire.

L'histoire de Napoléon est si pleine de regrets et de douleurs ! Les amis de l'humanité ne peuvent se consoler des grandes et belles choses que cet homme extraordinaire aurait pu et n'a pas voulu faire. Et ceux qui ont voué à sa personne un culte que l'histoire explique, peuvent-ils, sans un serrement de cœur et des souvenirs déchirants, suivre à Bayonne, à Madrid, au Kremlin, à Fontainebleau, celui qu'ils ont vu si jeune, si inattendu, si irrésistible en Italie, si poétique en Égypte, si prudent et si ferme au concordat, si habile et si puissant dans l'organisation consulaire, si séduisant et circonspect à Tilsitt?

Disons-le : il faut savoir gré à M. Bignon d'avoir courageusement franchi le terme fatal des prospérités de l'empereur. En publiant son septième volume, M. Bignon a fait le premier pas ; il était le plus difficile, le plus pénible pour un ami de Napoléon, pour un gardien fidèle et zélé de sa gloire.

Il fallait dérouler devant nos yeux toutes les affaires de Bayonne, dévoiler tous ces artifices auxquels la puissance paraissait descendre à plaisir, comme si, en s'abaissant à de tels moyens, elle eût voulu se mettre au niveau de cette race abâtardie qu'il s'agissait de détrôner.

Mais, avant d'entrer dans le fond du sujet, il importe de faire connaître au lecteur les nouveaux moyens dont M. Bignon a pu disposer pour la continuation de son travail, et qu'il doit « à un ministre éclairé, ami de son » pays, exempt de passions violentes comme d'injurieuses préventions » (Préf., p. VI). » La première partie de l'ouvrage était à peu près achevée lorsque M. de La Ferronays fut appelé au ministère des affaires étrangères (1828). « Je l'entretins (dit M. Bignon) du travail auquel je me livrais, des ressources que je m'étais procurées et de celles que je pourrais encore obtenir en dehors du gouvernement dont, toutefois, j'aurais préféré le secours. La situation était simple. Il n'était au pouvoir de personne d'empêcher que l'ouvrage parût. Par sa nature et d'après mon caractère personnel, il serait nécessairement composé dans un esprit national. République, empire, royauté, pour un bon citoyen la France est toujours la France. La royauté des Bourbons n'avait donc elle-même aucun intérêt à vouloir qu'il se trouvât dans la composition dont j'étais occupé des inexactitudes et des lacunes plus nuisibles à la cause qu'à l'auteur. M. de La Ferronays le comprit. » (Préf., p. VI).

Dès lors les archives des affaires étrangères ont été ouvertes à M. Bignon. Il lui a été permis de puiser à son gré dans les volumineuses correspondances qui n'ont été jusqu'à présent confiées qu'à lui seul; et c'est à l'aide de ces documents, des lettres des empereurs, des rois, de leurs ministres, de celles de Napoléon surtout, qu'il a pu rectifier et continuer son travail. Placé au milieu de ces trésors diplomatiques, M. Bignon a senti qu'il fallait avant tout songer à en faire une large part au public. A l'époque où nous vivons, dans un temps si rapproché des événements, lorsque les cendres des auteurs du grand drame sont à peine refroidies, lorsque les passions qu'ils ont soulevées sont loin d'être éteintes, et que la haine, l'enthousiasme, l'intérêt ont à l'envi caché la vérité sous un amas d'erreurs, de mensonges, de calomnies, le premier devoir de l'écrivain qui a le bonheur d'avoir sous sa main tous les principaux documents, est de replacer les faits dans leur véritable jour, d'élever à la réalité historique un monument impérissable, de lui constituer un titre authentique qui n'admette désormais ni la contestation ni le doute.

Dès lors, il doit être soigneux de la vérité plus encore que de l'art, du fond plus encore que de la forme. Ce sont les bases, les parties solides de l'édifice qu'il doit poser, laissant à d'autres, s'il le faut, le soin de le décorer

selon leur fantaisie. Telle a été, en effet, la pensée de M. Bignon, le rôle qu'il s'est proposé ; et qu'on ne s'y trompe pas, en faisant remarquer qu'il s'est religieusement renfermé dans ce rôle, nous ne voulons faire ni une critique détournée ni un éloge paradoxal de son travail; nous exprimons une pensée sérieuse, nous approuvons une résolution fondée, ce nous semble, sur un sentiment délicat et profond des principes qui président aux divers genres de compositions historiques, qui ne permettent point de les confondre, si l'on n'en veut point altérer la simplicité.

Sans doute des exceptions sont possibles. L'historien de la conquête des Normands a pu, après avoir consumé une partie si précieuse de sa vie dans la recherche et l'étude des documents, retrouver encore en lui-même assez de verve et de vigueur pour s'élever jusqu'à l'art et revêtir ses récits de toute la poésie de la haute histoire. Mais, en général, on peut craindre que les préoccupations de l'artiste n'ôtent quelque chose à la netteté et à la sincérité du travail de l'historien.

Le réel et l'idéal, l'histoire et l'art ne se confondent pas toujours ; c'est ce qui rend si difficile, si dangereuse, toute élaboration esthétique de l'histoire, toute application de la puissance créatrice à une œuvre où rien n'est à créer que la forme, où toute création proprement dite s'expose à être non seulement un travail déplacé, un abus de l'esprit, un écart de l'imagination, mais un mensonge.

Renfermer l'imagination dans les limites du vrai, ne lui accorder même pour l'arrangement, la forme, le coloris, que la liberté compatible avec l'exactitude historique ; ne pas lui permettre d'éveiller une pensée, d'exciter un sentiment, de peindre une situation qui puisse faire concevoir des hommes et des choses une idée le moins du monde différente de ce qu'ils étaient en effet, lui imposer ainsi tant de gêne sans l'enchaîner, tant de privations sans l'éteindre, c'est sans doute le devoir de l'historien; mais qu'il est petit le nombre des écrivains qui ont fidèlement rempli ces conditions difficiles! Trop souvent la fantaisie s'est emparée du pinceau et nous a donné, au lieu de la peinture fidèle des événements, de la description exacte de leurs ressorts, l'histoire psychologique de l'écrivain lui-même, le développement de ses propres idées, la peinture de ses sentiments, l'abrégé de ses doctrines, le tout libéralement prêté avec une générosité désolante aux hommes, aux époques qui n'ont jamais pu les sentir ni les concevoir.

Ces splendides mensonges, cet abus de l'art sont surtout à craindre de ceux qui, appelés les premiers à l'exploitation d'une mine encore intacte, osent cumuler les fonctions d'artiste et d'historien. Lorsque tous les documents d'une période historique sont connus, que tous les faits sont constatés, que de nombreuses publications ont fait connaître la vie publique et

privée, les exploits et les opinions, le génie et le caractère de tous les personnages considérables d'une époque, il peut sans doute se trouver encore une imagination bizarre, un esprit excentrique qui nous parle de la bonhomie de Louis XI, du désintéressement de Charles V, de la justice de Philippe II. Ces aberrations n'ont pas d'importance; ce sont jeux d'esprit dont le public s'amuse un instant et dont l'histore ne souffre pas. Il est des esprits faits exactement comme les yeux de ces personnes qui n'ont pas la perception de tous les rayons de la lumière. Il leur est impossible de voir les choses sous leurs véritables couleurs. Quelque peine qu'ils y prennent, un rayon leur manque toujours; tout est vert, tout est bleu, et ils ne se doutent point de leur erreur. Mais celui qui le premier puise aux sources originales et se donne pour tâche de faire connaître au public les faits et les personnes avec leurs formes naturelles et leurs couleurs natives; celui qui le premier peut nous faire entrer dans le mouvement réel des affaires et nous en faire suivre les embranchements, les sinuosités, les détours, celui-là peut fausser l'histoire, égarer l'opinion publique et accréditer pour longtemps les erreurs les plus graves. Si, au lieu d'apporter dans son travail un jugement sain, un esprit ferme, un coup d'œil sûr et une probité historique poussée jusqu'au scrupule, il y apporte une imagination ambitieuse, des besoins d'artiste à satisfaire, un type historique à réaliser, que deviendront les faits, les détails qui ne s'adapteront pas à ses préoccupations esthétiques? N'est-il pas à craindre de voir l'histoire livrée sans défense au pouvoir arbitraire de l'artiste? Ici, il mutilera pour abréger; pour condenser, il produira la confusion; là, sous prétexte d'arrangement, il placera toutes choses sous un faux jour; ailleurs, pour ne pas nuire à l'harmonie des couleurs, à l'accord général des parties, il émoussera les angles trop saillants, il adoucira les teintes, il distribuera arbitrairement les ombres et la lumière. Ce n'est pas de l'histoire qu'il s'inquiète, mais de son tableau. Tite-Live songeait-il beaucoup aux devoirs essentiels de l'historien, lorsqu'il s'emparait, sans critique aucune, de ces contes et de ces légendes qu'il a revêtus de sa phrase admirable? Est-il facile de résister aux séductions de l'art, aux tentations de la gloire? Demandez au peintre qui, tout en faisant un portrait, veut cependant en faire un tableau pour la postérité, demandez-lui s'il aura le courage de transporter sur la toile les contours irréguliers, le teint blafard, la contenance vulgaire, embarrassée de l'original? Le portrait ne manquera pas de ressemblance, mais cependant les formes seront en partie idéales; il sera un mélange d'histoire et de poésie.

Pour que l'art puisse, sans danger pour la vérité, s'emparer des faits historiques, il faut qu'ils aient eu le temps de s'établir, de grandir dans la

croyance populaire ; qu'ils aient acquis la consistance et l'autorité d'une tradition nationale ; qu'ils puissent défendre leur individualité contre les atteintes de la poésie. Il en est alors des faits et des caractères historiques comme de ces têtes, de ces figures que tout le monde connaît : Aristide, Cicéron, Marie-Stuart, Napoléon, et cent autres. Il n'est plus au pouvoir de personne d'altérer le type, bien qu'avec ces mêmes données on puisse obtenir un travail vulgaire ou une œuvre immortelle.

D'ailleurs, l'obligation de celui qui le premier a le bonheur de puiser aux sources, c'est d'inspirer au lecteur une pleine confiance. Or, indépendamment des qualités personnelles de l'écrivain, la confiance n'est inspirée que par une exposition simple, des citations nombreuses et un soin scrupuleux à éviter tout ce qui peut ressembler à un artifice trop recherché de composition et de style, tout ce qui peut faire soupçonner un sacrifice de la vérité à l'art. Qui de nous n'éprouverait pas quelque méfiance d'un acte authentique, d'un procès-verbal, qui auraient été rédigés en vers, bien qu'ils puissent, à la rigueur, être en tout conformes à la vérité ?

Ces observations s'appliquent plus particulièrement encore à M. Bignon. Homme d'état, ayant pris une part active, importante, aux affaires de l'époque qu'il raconte, le rôle d'historien-artiste, eût-il été compatible avec les formes de son esprit et la nature de ses études, n'aurait pas moins été un rôle inconvenant pour lui, un rôle que son âge, sa carrière, ses antécédents, les paroles que l'empereur lui a adressées dans son testament ne font ni pressentir ni souhaiter de lui voir prendre. C'est dans le secret des cabinets, dans les voies les plus compliquées des négociations, dans le laboratoire même des affaires que le lecteur demande à être conduit par M. Bignon. Il veut, en quelque sorte, que le diplomate continue avec lui sa carrière, sinon comme acteur, du moins comme narrateur ; et il s'impatienterait de voir l'auteur oublier un instant les occupations de toute sa vie, le positif des choses, le mouvement des affaires, pour se préoccuper de l'art, des mouvements dramatiques, des principes esthétiques de l'histoire.

Ajoutons une dernière remarque. M. Bignon est un ami, un admirateur sincère de Napoléon. Ces sentiments ont donné plus d'une fois à son travail la couleur de l'apologie. M. Bignon le sait, il ne le cache point : il aurait été trop au dessous de lui, de son noble caractère, de ne pas se montrer au lecteur tel qu'il est. Cette couleur d'apologie, quelque peu compatible qu'elle paraisse avec l'impartialité historique, nous ne saurions la lui reprocher, nous n'en avons pas le courage. Disons plus : nous aimons ces soins pieux des amis d'un grand homme, ce respect de la grandeur déchue, ce culte de la gloire, pourvu qu'ils ne portent pas l'écrivain à mutiler ou à

travestir les faits, à mettre le lecteur dans l'impossibilité de reconnaître la vérité. Placer le tableau dans un meilleur jour, lui ménager un peu d'ombre pour les parties les plus faibles, c'est un dernier hommage, ce n'est pas un mensonge. Mais cela même imposait à M. Bignon le devoir de n'user qu'avec la plus grande sobriété des artifices de composition et de style, d'être avare d'ornements, de ne rien sacrifier à l'effet; le ton apologétique inspirerait trop de défiance aux lecteurs, s'ils n'étaient pas rassurés à la fois par la haute moralité de l'écrivain et la simplicité de son récit.

Nous ne pourrions mieux terminer ces observations sur la forme de l'ouvrage de M. Bignon qu'en citant ses propres paroles. Elles expliquent nettement la marche qu'il a suivie; elles la justifient, ce nous semble, pleinement, et signalent, avec cette noble modestie qui rehausse le talent, le but que l'auteur s'est proposé, et vers lequel il marche avec une persévérance et un courage dignes d'envie.

« Si l'austère vérité, exigée avec raison des écrivains modernes, ne comporte plus les éloquentes déclamations que les écrivains de l'antiquité mettent dans la bouche de leurs héros, il m'a paru qu'en échange de cette liberté qui nous est interdite, une heureuse compensation m'était offerte dans la collection de titres originaux dont j'ai pu disposer. J'ai fait une large moisson dans les volumineuses correspondances qui, par un privilége dont je suis fier, n'ont jusqu'à présent été confiées qu'à moi, et c'est sur ces documents, les seuls sincères qui existent, sur les lettres des empereurs, des rois et de leurs ministres, sur celles de Napoléon surtout, que j'ai rédigé le récit des événements qu'elles préparent ou qu'elles expliquent. Historien discret, je m'efface, autant qu'il m'est possible, derrière ces grands personnages. Je ne raconte guère qu'en mettant les acteurs en scène, et naturellement c'est presque toujours l'empereur Napoléon qui se trouve placé sur le devant du théâtre. Vengée des injures de la restauration par la révolution de 1830, aujourd'hui sa grande figure resplendit de toutes parts: elle brille de nouveau du haut de la Colonne; elle occupe un immense espace dans les galeries de Versailles; sa personne seule, jetée dans des compositions de diverses sortes, donne de la valeur à une foule de tableaux que l'art du peintre n'eût que faiblement recommandés à l'attention publique. J'ai usé d'un pareil artifice dans mon ouvrage : c'est sous l'abri de l'empereur que je me cache; je lui donne la parole toutes les fois qu'un mot de lui peut constater les faits ou en déterminer le caractère. Je l'accompagne à l'œuvre de chaque jour; je le suis dans son cabinet avec ses ministres, et ce n'est pas là qu'il est le moins intéressant à observer. Sans cesse il agit, il parle, il dicte des lettres et envoie des notes pour servir de base aux dépêches ministérielles; sans cesse aussi je cite les unes et les autres, parce

que là est sa pensée et l'expression vraie de sa politique. Je n'imagine pas qu'il existe aucun livre où le prince, le magistrat, le guerrier, qui en est le sujet, apparaisse aussi vivant que Napoléon dans le mien.

» Il est à présumer que cette grande biographie, dont les écrivains actuels préparent les éléments, tentera un jour quelque talent du premier ordre, et moi-même je désire que Napoléon trouve un historien vraiment digne de lui ; mais cet historien, à quelque époque qu'il vienne, n'aura plus de découvertes à faire, et il ne pourra que puiser, dans mon ouvrage, la connaissance des négociations qui établissent le véritable caractère des événements politiques. Tout ce qui dépendra de lui sera de faire une œuvre d'art, où les faits soient présentés sous un jour plus heureux, l'ensemble mieux ordonné, les détails embellis, et l'intérêt du récit augmenté par la forme de la composition comme par la hauteur et l'éclat du style. Pour moi, à défaut d'autre mérite, j'aurai au moins celui de narrateur exact et de citateur fidèle. Dans une histoire comme celle de Napoléon, et à une époque si rapprochée de son règne, ce genre de mérite a aussi sa valeur; je n'en ambitionne pas d'autre. Appelé un peu tard à cette belle tâche qui eût demandé toute une vie, pressé par les menaces de l'âge et par l'incertitude des jours qui me sont comptés, je me hâte de publier cette seconde partie qui complétera douze années du règne de Napoléon (1). »

Nous espérons que ni le temps, ni les forces, ni le courage ne manqueront à M. Bignon pour achever ce grand travail. Mais dût-il s'arrêter au point qu'il vient d'atteindre, il n'aurait pas moins attaché son nom à un monument précieux pour l'histoire de notre temps.

Le volume que nous avons sous les yeux est un des plus importants : il met en relief une époque décisive dans la vie et la carrière politique de Napoléon.

C'est une étude pleine d'attrait et d'enseignements que celle des modifications qu'éprouvent les idées d'un homme extraordinaire à mesure qu'il avance dans la carrière où la Providence l'a jeté, à mesure que les passions dont il recélait le germe se développent, et grandissent sous l'influence des événements.

On l'a souvent dit : Alexandre, César, Napoléon, n'ont pensé ni voulu le premier jour les choses exorbitantes qu'ils ont pensées et voulues plus tard, lorsque leur horizon s'est étendu, et que les événements ont aplani les obstacles qui s'opposaient au complet développement de leur caractère personnel. Ils ont alors ressenti des impulsions, éprouvé des besoins dont ils n'avaient auparavant qu'une conscience incertaine et confuse.

(1) Préf., page VII.

Ce développement, que les grandes âmes attendent des faits extérieurs pour se manifester dans toute leur force et aussi toute leur faiblesse, s'opère peu à peu, graduellement, à mesure que les circonstances favorisent le penchant dominant, que la raison, n'apercevant plus d'obstacles insurmontables au dehors, se trouve seule aux prises avec la passion, grandit dans l'effort et succombe dans la lutte.

Il serait aussi curieux qu'instructif de pouvoir assister à ce combat intérieur, d'en étudier les vicissitudes et de reconnaître le moment où se prépare la chute de ces hautes intelligences. Mais c'est là un travail intime qui échappe à l'œil du spectateur, une lutte qui n'a que deux témoins, Dieu et la conscience de l'homme qui succombe. Nous ne voyons que les résultats, nous ne reconnaissons le changement de direction que lorsqu'a commencé l'impulsion fatale qui va tout précipiter.

Napoléon a été bien diversement jugé.

Les uns n'ont voulu voir en lui que la force des choses incarnée, un instrument du destin. Tout ce qu'il a fait, suivant eux, était une nécessité; son élévation et sa chute étaient également écrites dans le livre de la fatalité historique.

Les autres, au contraire, n'ont vu en lui qu'une individualité aussi puissante qu'excentrique; loin de seconder le cours naturel des choses, Napoléon l'aurait brusquement interrompu. Son passage, comme celui d'un météore, n'aurait produit qu'une profonde perturbation dans le développement et l'organisation de la France nouvelle.

Double erreur. Il accomplissait les décrets de la Providence, l'homme extraordinaire qui relevait, dans la France, par le consulat la légalité, par le concordat le culte, par l'empire le principe monarchique.

Ces trois éléments étaient enfouis sous les ruines accumulées de la révolution. La France nouvelle les avait renversés dans son développement soudain et irrégulier, et la faute en était en grande partie aux hommes imprudents qui n'avaient pas craint d'entraver le mouvement social d'un peuple. Mais ces trois éléments n'existaient pas moins sur le sol français. La France était catholique, monarchique, et avait soif d'ordre et de légalité. Remettre en honneur ces principes en les coordonnant avec les principes nouveaux, avec les conquêtes de la révolution, avec les dogmes de la France nouvelle, l'égalité civile et la liberté politique, c'était là la noble tâche qu'il restait à accomplir. Napoléon s'en trouva chargé; son génie, son caractère l'y appelaient; sa gloire, sa puissance lui en donnaient la force. Il fallait revenir de Marengo pour oser signer le concordat, et la couronne impériale, pour qu'elle parût autre chose que le faux diadème d'un roi de théâtre, devait briller sous des lauriers.

Là était l'œuvre providentielle. L'homme avait été envoyé tel que la France le demandait, tel que l'exigeait la mission dont il était investi.

Aussi a-t-il beaucoup fait; et il aurait pu tout faire, tout accomplir, achever sa tâche. Qui aurait pu mieux que lui signer le pacte d'alliance de la monarchie, de la religion, de l'ordre avec la liberté et l'égalité, avec le peuple émancipé? Qui aurait pu mieux que lui montrer au respect des aristocraties et des rois, à l'amour et à l'admiration des peuples, la France monarchique sans féodalité, religieuse sans asservissement, puissante et libre à la fois? Qui aurait pu faire pénétrer plus loin la lumière de la France nouvelle, et mieux préparer les voies à ses principes sociaux qui ne sont que la complète réalisation du christianisme ici-bas?

Il n'en a rien été cependant. Napoléon n'a rempli qu'une partie de la tâche, mais du moins celle que lui seul peut-être il pouvait accomplir.

Arrivé à un certain point de sa carrière, l'individualité la plus exclusive, la plus âpre, a dominé tout son être, dicté ses pensées, gouverné ses actions. Les rôles ont changé. Ministre jusqu'alors des destinées du monde, il a pris le monde pour instrument; les hommes et les choses, le peuple français et sa révolution, les institutions et les conquêtes de la France n'étaient plus que des moyens; ce n'était plus Napoléon travaillant à la reconstitution et à la gloire de la France, c'était la France qui se réorganisait, se développait, travaillait et combattait pour Napoléon.

L'individualité, la liberté humaine a-t-elle jamais joué dans l'histoire un plus grand rôle? A-t-elle jamais poussé le génie plus au delà du point où il devait s'arrêter? Lui a-t-elle jamais fait oublier plus complétement sa mission, la source véritable de sa grandeur et de sa force?

Quelle distance entre le négociateur de Campo-Formio et celui de Bayonne, entre le vainqueur de Marengo et celui d'Iéna, entre le mari de Joséphine et l'époux d'une archiduchesse d'Autriche!

Organisateur toujours puissant, administrateur toujours habile, grand capitaine, c'est le génie politique qui n'a pu se maintenir chez lui toujours à la même hauteur. Quelle que fût la gloire du guerrier, l'habileté du chef suprême de l'administration française, l'homme d'état se rapetissait; son regard d'aigle rencontrait dans l'horizon politique des voiles qu'il n'avait plus la force de percer.

Qu'était devenu à une certaine époque ce génie politique si mesuré, si prévoyant, si contenu dans les premières campagnes d'Italie? cette prudence, cette adresse qui confondaient les vieux diplomates comme ses mouvements stratégiques faisaient le désespoir des généraux ennemis?

Peut-on sans douleur le voir tout à coup donner à l'empire une étendue démesurée, et chercher comme à plaisir à compromettre cette admirable

unité nationale que dessinent si bien les limites naturelles de la France, par des incorporations bizarres, excentriques, de pays italiens, allemands, hollandais ?

« Après moi, disait-il, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. » Mais en politique, remarque M. Bignon (tome 7, p. 2), qui peut le plus ne peut pas toujours le moins.

Il y a dans ces incorporations successives et de plus en plus monstrueuses quelque chose de si désordonné, de si vague, de si indéfini, qu'on en est attristé et confondu. L'esprit se fatigue, il a perdu de vue le point de départ, et cependant il n'aperçoit point le but; on ne lui laisse pas l'espérance du repos.

On sent qu'il n'y a rien là de possible, de durable, de solide. Les peuples aussi le sentaient. A mesure que les aigles de l'empire s'enfonçaient dans les forêts de la Germanie, ou qu'elles franchissaient les Apennins, la foi dans l'empire s'affaiblissait. Plus l'œuvre devenait gigantesque, moins elle inspirait de confiance, et le génie du maître perdait tous les jours un peu de son autorité sur l'esprit des nations.

Et lorsqu'à ces agrandissements vinrent s'ajouter toutes ces royautés improvisées pour les membres de sa famille, ces états sans indépendance, ces rois sans dignité, préfets impériaux gauchement enveloppés dans la pourpre, il était difficile de se défendre d'un sentiment pénible, d'un soupçon douloureux; il était difficile de ne pas se demander s'il n'y avait pas là une sorte d'égarement qui approchait de la folie.

Il est impossible d'admettre que tous ces actes lui fussent dictés par la nécessité. Ils l'étaient si peu qu'à partir d'une certaine époque la plupart de ces mesures politiques étaient au contraire en opposition directe avec les intérêts de la France et l'intérêt de sa propre dynastie. Il avait cessé de résister à l'enivrement de la puissance. « Il n'est aucun obstacle capable de retarder longtemps l'exécution de mes volontés. » C'est ainsi qu'il parlait aux Espagnols à la fin de l'année 1808 (1). Quelles paroles! quel oubli des choses humaines, de la faiblesse de notre nature! N'étaient-ce que des mots à effet, uniquement calculés pour imprimer la terreur? Employé comme artifice oratoire, sans conviction, un pareil langage manquerait à la fois de dignité, d'autorité, de prudence. Supposez la persuasion, il n'est pas moins étrange, mais il se relève et il s'ennoblit de tout ce qu'il a d'effrayant. Si Alexandre ne se croit qu'un simple mortel, il n'est qu'un mauvais comédien lorsqu'il permet qu'on lui érige des temples et qu'on lui rende les honneurs divins. Si réellement il se croit un Dieu, on déplore

(1) T. 8, p. 58, de l'*Histoire de France sous Napoléon*, par M. Bignon.

cet égarement, mais on ne rit pas de cet enivrement d'orgueil qui saisit le représentant de la civilisation grecque à la vue de l'Asie subjuguée par son génie.

Le volume que nous avons sous les yeux ne prouve que trop que ce langage était sérieux. Napoléon ne voulait pas seulement effrayer les Espagnols, il se faisait illusion à lui-même. Il avait touché à cet écueil où les plus hautes intelligences vont se briser. Désormais, en politique, il devait marcher d'erreur en erreur. Il avait oublié quelles étaient pour lui les conditions du succès.

L'Espagne et le pape, la Prusse et l'Autriche, l'Angleterre et la Russie seront également un sujet de faux calculs, une cause de ruine.

M. Bignon a remarqué avec raison que « la guerre contre l'empereur n'a jamais cessé d'être la guerre contre la révolution (tome 7, p. 157). » Ce fait, dont M. Bignon a senti toute la portée, bien que son respect pour la mémoire de Napoléon ne lui ait permis d'en mettre suffisamment en relief toutes les conséquences, explique seul l'élévation et la chute, les succès et les revers de l'empereur, successeur et représentant de la révolution ; dans cet héritage étaient sa force et son danger. Qu'il repousse la révolution, Napoléon, quel que soit son génie, n'est plus qu'un soldat ambitieux trahissant la cause qu'il s'est chargé de défendre, et voulant renouveler au dix-neuvième siècle une œuvre du moyen âge, une œuvre qui était déjà devenue impossible même du temps de Wallenstein. Il aura contre lui toutes les vieilles royautés, et bientôt les peuples à leur tour se croiseront contre lui. L'admiration est de nos jours un sentiment de courte durée et de peu d'énergie. Les peuples aussi, et ils n'ont pas tort, pensent à eux-mêmes. L'admiration pour Napoléon est plus étendue, plus populaire aujourd'hui qu'elle ne l'était dans les derniers temps de sa grandeur. C'est un enthousiasme posthume qu'ont réveillé en plus d'un pays les étranges déportements des gouvernements qui lui ont succédé.

En acceptant la révolution loyalement, franchement, Napoléon était fort, était inébranlable. C'est une alliance redoutable que celle du génie avec la puissance d'une nation, lorsque cette nation est la France ; cette alliance était corroborée par les sympathies de tout ce qu'il y avait de cœurs généreux et d'intelligences progressives en Europe.

Cette force était à une condition cependant : c'était de ne pas l'exagérer. Parce qu'elle était la force de la révolution, du monde nouveau, de la nouvelle religion politique, elle réunissait contre elle par une alliance intime, naturelle, nécessaire, qui pouvait se relâcher souvent, qui ne se brisait jamais, toutes les anciennes royautés, toutes les vieilles aristocraties, tous les sacerdoces qui gardaient ou leurs préjugés théocratiques ou leurs

prétentions mondaines, toutes les populations, hélas! trop nombreuses encore, que l'ignorance, la superstition et la misère tenaient en réserve comme une armée pour les ennemis naturels de tout progrès social.

Roi de la révolution, Napoléon ne pouvait périr que par l'obligation de disséminer ses forces et sous le choc d'une immense coalition. Là était le secret de sa véritable politique. Les Romains (entre les deux situations, il y avait plus d'analogie) le lui avaient appris; toujours, et c'était là un principe de leur politique, ils s'étaient arrangés pour n'avoir qu'une affaire à la fois sur les bras. Il n'y a pas d'ennemi méprisable lorsqu'il peut faire diversion; toutes les questions, même les plus petites, sont capitales lorsqu'elles peuvent favoriser une coalition ennemie. Cette politique simple et vraie, Napoléon l'appliquait admirablement sur les champs de bataille; elle formait la base de sa stratégie. Ne pas s'éparpiller, tomber en masse sur le centre, briser les nœuds de l'armée ennemie, disperser ses adversaires en restant soi-même compacte; là est le secret, là est la puissance.

Napoléon devait d'autant plus contenir et ménager ses forces qu'il était constamment en présence de deux périls qu'il ne dépendait pas de lui d'écarter.

D'un côté, il est dans la nature de toutes les révolutions de chercher à s'étendre en surface, au loin, impétueusement, plutôt que de travailler à pénétrer dans les profondeurs du sol. Elles agissent comme des torrents: les ravages sont terribles, les hommes épouvantés fuient devant elles; ou bien irrités, ils se réunissent pour tâcher d'en détourner le cours. Il appartenait à celui qui avait dans l'intérieur soumis la révolution aux lois et l'avait réconciliée avec l'ordre d'en rester le maître au dehors et de lui défendre sévèrement toute conquête intempestive, toute tentative hasardée et toutes ces invasions sans profit dont l'unique résultat était finalement de réunir contre elle les efforts du monde entier.

D'un autre côté, la France, dès le principe, s'était trouvée dans la fâcheuse nécessité d'avoir deux affaires à démêler, deux querelles sur les bras. La France révolutionnaire était en lutte ouverte ou secrète avec le continent; la France politique et commerçante était en guerre avec l'Angleterre.

Les deux questions ont pu se confondre par moments; elles étaient au fond bien distinctes. Elles se faisaient diversion, elles se nuisaient l'une à à l'autre; elles plaçaient trop souvent le gouvernement français dans une position fausse, difficile, dangereuse. Les passions contre-révolutionnaires paraissaient-elles se refroidir, l'Angleterre avait intérêt à les rallumer par ses instigations. Les pertes de son commerce, l'embarras de ses finances,

la lassitude de ses peuples paraissaient-ils faire éclore en Angleterre quelques vœux de réconciliation et de paix, la contre-révolution traversait la Manche, chargée de projets, de promesses, d'espérances, et fournissait à l'obstination du cabinet anglais des ressources et des arguments.

Placée ainsi entre deux ennemis qu'on ne pouvait ni vaincre sur le même champ de bataille ni désarmer aux mêmes conditions, qui n'étaient ni assez unis pour qu'il n'y eût qu'une seule et même guerre, ni assez séparés pour pouvoir frapper au cœur de l'un sans que l'autre prît part au combat, la France était constamment exposée au danger de plusieurs guerres distinctes et simultanées ou à une coalition qui pouvait bien être animée d'un même esprit, mais qu'on ne pouvait abattre d'un seul coup.

Dans cet état de choses, que prescrivait la saine politique, si ce n'est d'agir en sens inverse des dangers dont on était menacé, de ne pas faire ce que les ennemis de la France lui auraient conseillé de faire.

On était menacé de plusieurs guerres simultanées. Au lieu de les provoquer il fallait s'appliquer à les prévenir, dissimuler les offenses, retarder le châtiment, ne pas être envieux du temps; et si rien ne servait, si ces guerres devenaient inévitables, il fallait, comme dit Machiavel, les faire *corte e grosse*.

Est-ce la contre-révolution qu'on combat? il faut, avant tout, ménager les peuples; là est la force de la France, la terreur de ses ennemis. Ménagez les peuples, leurs erreurs, leurs préjugés. Que la France triomphe, et ces erreurs, ces préjugés se dissiperont bien vite? l'éducation des peuples se fera sans que personne s'en doute. Tenez la lumière élevée, et les yeux se tourneront tout naturellement vers elle. L'humanité, pour avancer dans ses voies, a moins besoin qu'on ne pense de tous ces docteurs armés de tout ce catéchisme impérieux qu'on appelle législateurs et lois. Ce qui importe avant tout, c'est que la France ne dénature pas sa lutte avec la contre-révolution; que les peuples ne regardent jamais les armes de la France comme dirigées contre eux : n'est-ce pas le jeu des ennemis de la France de faire croire aux peuples que cette lutte est leur affaire?

Le principe contre-révolutionnaire n'avait pas conservé la même énergie, la même puissance dans tous les états de l'Europe. Il était des pays où, sous des formes autres à la vérité que les formes françaises, de nouveaux principes commençaient à s'établir. C'étaient des terres préparées à recevoir le flot de la nouvelle civilisation. Là étaient les alliances naturelles de la France, tandis qu'elle ne pouvait attendre ni bonne foi, ni sympathie, ni concours d'intérêt des états où les vieilles aristocraties, avec leurs priviléges et leurs haines, dominaient encore sans partage.

Enfin il ne fallait jamais oublier que l'Angleterre, par sa position géo-

graphique, par la nature de ses forces et la vaste étendue de ses possessions coloniales, pouvait, plus que tout autre puissance, prolonger la lutte et épier le moment où les fautes de ses adversaires lui offriraient l'occasion de donner le change à l'Europe, et d'entraîner à la défense de ses intérêts particuliers le continent tout entier. Toute nation que la France offensait était un secours qu'elle donnait à l'Angleterre; dès que la France perdait un ami, l'Angleterre trouvait un allié, et le jour où la France aurait soulevé partout des intérêts hostiles, ce jour même elle plaçait l'Angleterre à la tête d'une immense coalition.

Napoléon, après la paix de Tilsitt, a méprisé toutes ces considérations politiques, n'a plus tenu compte de tous ces faits. Au lieu de chercher à aplanir les difficultés naturelles de sa position, il s'est créé des obstacles nouveaux; au lieu de frapper à mort ses ennemis irréconciliables, il s'est plu à les ménager, réservant toutes ses rigueurs pour ceux qui auraient pu devenir ses amis ; au lieu de s'efforcer d'isoler l'Angleterre, de mettre en relief ses intérêts égoïstes, de montrer en elle une ennemie des libertés nationales, il a travaillé comme à plaisir à lui amener des renforts, à lui donner des alliés.

L'Espagne obéissait à un Bourbon; mais sous le nom de Charles IV régnait en Espagne un homme qui avait accumulé sur sa tête toutes les haines nationales. Cette puissance de jour en jour croissante du prince de la Paix effrayait et irritait l'héritier du trône, qui pouvait d'un instant à l'autre tenter une révolution de palais ou jeter son pays dans les désordres d'une guerre civile. Mal gouvernée, mal administrée, livrée à de basses intrigues, l'Espagne à elle seule ne pouvait inspirer aucune crainte sérieuse à Napoléon. Qu'avait-il à redouter d'un roi qui, apprenant officiellement que le trône de son propre frère venait d'être octroyé à Joseph Bonaparte, faisait répondre par son ministre : « Sa Majesté ne verra jamais sans intérêt ce qui peut contribuer au succès du plan général de l'empereur ? » Napoléon pouvait s'enorgueillir d'avoir en Espagne pour lieutenant-général un Bourbon, de voir le père, le fils, le premier ministre mendier également sa faveur. Il dominait l'Espagne comme aurait pu le faire Louis XIV, si c'eût été aux beaux jours de sa puissance qu'un Bourbon en eût occupé le trône.

Nous admettons toutefois que la sotte perfidie du prince de la Paix pendant la guerre de Prusse et les intrigues nouées en Espagne par l'Angleterre et les aristocraties du continent méritaient quelque ressentiment; malgré sa faiblesse, l'Espagne pouvait faire beaucoup de mal à la France, en secondant, dans un moment critique, les efforts de ses ennemis; mais quel était le parti que suggéraient à la fois l'honneur et l'intérêt, la dignité de la France et la sûreté de la nouvelle dynastie? Jamais ces mobiles

n'avaient plus ouvertement conspiré vers le même but; jamais la morale, la dignité personnelle et la politique n'avaient parlé plus unanimement et plus haut.

Le seul parti à prendre était la guerre; une guerre loyalement déclarée au roi d'Espagne, une guerre motivée sur les intrigues de son cabinet, sur la perfidie de son gouvernement, sur ses intelligences secrètes avec les ennemis de la France, de ses principes, de sa nouvelle dynastie, sur ces préparatifs militaires qui avaient eu évidemment pour but l'invasion de la France par les Pyrénées au moment où ses armées battues, ainsi qu'on l'espérait, par les Prussiens, auraient été occupées à défendre le Rhin.

La guerre aurait été légitime ; le peuple espagnol n'avait aucun motif de se lever en masse contre les armées françaises, sa colère se fût tournée contre son propre gouvernement.

La situation de l'Espagne, son histoire, le caractère du peuple, la nature des forces morales encore vivantes dans ce pays, enfin sa configuration physique, ses conditions matérielles, tout se réunissait pour faire comprendre que dans la position de la France et de l'empereur il fallait avant tout éviter une lutte avec cette nation brave, pauvre, fière, qui a pour principe la patience, l'obstination pour mobile, que les revers ne découragent pas plus que les succès ne l'exaltent, pour qui le temps n'est rien, chez qui les générations se succèdent en se transmettant la même tâche à accomplir comme des bataillons succèdent à des bataillons sur la brèche (1). Fallait-il donc des faits nouveaux pour connaître l'Espagne et le caractère de son peuple?

Une guerre purement politique, de cabinet à cabinet, loin d'offrir les inconvénients d'une guerre nationale pouvait être utile à la France.

De deux choses l'une : le gouvernement restait-il aux mains du prince de la Paix? Napoléon, l'accablant de reproches dans son manifeste et ses proclamations, aurait excité les sympathies de la nation espagnole, et il aurait eu bon marché des forces qu'aurait pu ramasser un gouvernement aussi faible et aussi décrié.

Le prince des Asturies renversait-il Godoï pour détrôner son propre père? L'Espagne encore plus affaiblie et désorganisée par cette secousse, déchirée peut-être par une guerre civile dont la France cependant n'aurait

(1) Un diplomate espagnol qui vit encore, homme d'ailleurs fort éclairé et tout dévoué à la cause libérale, témoignait, il y a quelques années, dans une cour étrangère, une sorte d'antipathie à l'égard de l'envoyé hollandais. Comme cet envoyé était un homme respectable et fort inoffensif, on en témoigna quelque surprise à l'Espagnol : « C'est, dit-il très-sérieusement, un rebelle. » Pour lui, la révolution des Pays-Bas n'avait pas dix jours de date, et le droit de l'Espagne était intact.

pas été complice, se serait trouvée hors d'état de présenter aux forces françaises une résistance sérieuse.

L'Angleterre n'aurait pas rencontré dans une guerre purement politique qui devait se vider sur l'Ebre les mêmes motifs d'alliance, les mêmes espérances de succès que lui offrait une insurrection générale. La guerre pouvait être courte et décisive. Le gouvernement espagnol, quel qu'il fût, eût été heureux d'acheter la paix en cédant à la France les provinces de la rive gauche de l'Ebre, et en se chargeant en compensation de la conquête du Portugal.

Que ces provinces fussent incorporées à l'empire, ou, ce qui aurait mieux valu peut-être, qu'on réveillât leur esprit exclusif de nationalité pour en faire des états de second ou de troisième ordre, les intérêts français obtenaient toujours les mêmes garanties. Un roi de Navarre, un grand duc de Catalogne auraient été plus utiles à la France qu'un roi d'Espagne et des Indes.

Ce démembrement aurait été, il est vrai, une atteinte fort grave à l'unité espagnole, si lente à se former, si incomplète encore, à cette unité contre laquelle luttent également la géographie, les origines des peuples, les traditions, les idiomes, à cette unité artificielle dont le travail contre nature est depuis si longtemps une source de désordres et de souffrances, et qui dans ce moment encore est la vraie cause peut-être des horribles déchirements qui ensanglantent l'Espagne.

Certes, ce n'est pas nous qui conseillerions jamais une guerre, une invasion, une conquête, uniquement pour servir un intérêt, pour satisfaire aux exigences de la géographie, de la politique spéculative. D'ailleurs, nous nous plaisons à le reconnaître, bien malheureux serait celui qui oublierait la moralité politique en lisant les événements d'Espagne dans le livre de M. Bignon. Si l'auteur n'a pu, dans cette partie de son travail, nous fournir un grand nombre de renseignements nouveaux, il l'a relevé du moins par l'exactitude et la vivacité du récit, par une ferme impartialité et par un sentiment de haute moralité.

Mais il n'y aurait eu, ce nous semble, rien d'immoral, rien d'illégitime dans une cession que l'Espagne aurait consentie à la suite d'une guerre provoquée par ses armements et ses intelligences avec les ennemis de la France.

Il ne restait donc à examiner que la question d'intérêt. Or, la question réduite à ces termes n'est pas douteuse à nos yeux. Nous le dirons sans détour, nous ne croyons pas que la France soit intéressée au maintien de l'unité espagnole.

La question de savoir jusqu'à quel point il convient à une nation de tou-

cher par ses frontières à un état compacte et puissant, peut être, par l'ensemble des circonstances, une question fort complexe et de difficile solution. Dans le cas de l'Espagne, qui ne se rattache au continent que par la France, la question nous paraît simple.

La France, dans les luttes continentales, soit qu'elle attaque, soit qu'elle se défende, n'a guère besoin des secours de l'Espagne; en fait, ces secours ne lui ont jamais été bien utiles. Quant aux luttes maritimes, le démembrement des provinces de l'Ebre ne détruisait point les moyens que l'Espagne et les provinces détachées auraient pu, comme alliées, fournir à la France : seulement l'alliance française aurait été de plus en plus nécessaire pour l'Espagne.

Ce qui importe avant tout à la France, c'est d'être à l'abri de toute agression du côté des Pyrénées, pendant que ses armées tourneraient le dos à ces montagnes et marcheraient en masse vers le Rhin. Fût-elle menacée d'une grande coalition, la France, si elle n'est pas lasse et épuisée comme en 1814, désorganisée et divisée comme en 1815, peut tenir tête à tous ses ennemis et appuyer hardiment sa gauche à l'Océan, sa droite aux Alpes : à une condition cependant, c'est qu'elle sera tranquille sur ses derrières; qu'une forte armée espagnole ne viendra pas ravager ses provinces, désorganiser tous les services dans les départements éloignés du théâtre de la grande guerre et contraindre l'armée française à faire face de tous côtés. Si cette condition ne se réalise pas, sans doute la France peut encore trouver dans ses immenses ressources, dans l'élan des populations, dans le courage, dans la hardiesse, dans la promptitude de ses soldats la force de repousser toutes les attaques, de venger toutes les injures. Mais le danger serait grand, la lutte acharnée, les sacrifices cruels, la victoire chèrement achetée.

Or, l'unité espagnole étant donnée, où est la garantie pour la France? Dans les traités, dans les alliances, dans les relations de famille? Il faut fermer l'histoire et surtout l'histoire moderne pour compter sur ces moyens. Albéroni remuait ciel et terre contre la France; il n'est pas un roi de la création de Napoléon qui, en courbant sa tête pour recevoir la couronne, n'ait senti germer dans son cœur quelques velléités d'indépendance. Cela est dans la nature des choses, c'est juste au fond. Les petits-fils de Joseph auraient été aussi étrangers à la dynastie impériale que ceux de Philippe V.

Le gouvernement du pays est-il absolu? Le cours de sa politique dépend souvent d'une intrigue, d'un accident, d'un sentiment de haine ou de sympathie. M[me] de Pompadour renverse le système de Richelieu et de Louis XIV; l'empereur Paul est étranglé, la politique russe à l'égard de la France se modifie.

Le gouvernement est-il constitutionnel, national? Qu'importent alors les relations de famille, la parenté, les rapports personnels des princes?

Mais supposez l'Espagne formée en confédération, ou du moins supposez entre l'Ebre et les Pyrénées ces populations au fond si peu espagnoles, organisées à leur manière, libres, indépendantes, fortes de l'amitié de la France, le dos appuyé à leurs montagnes, la face vers l'Ebre, pouvant tirer des provinces françaises des provisions et des armes. Cette création aurait été pour la France une bien autre garantie que des liens de famille, des alliances, des traités.

En général, un voisin puissant n'est désirable que lorsqu'il y a plus de chances de l'avoir pour ami que pour ennemi, et surtout lorsque les avantages de son amitié dépassent de beaucoup les dangers de son inimitié. Telle n'est pas la situation relative de la France et de l'Espagne.

Encore une fois, nous sommes à mille lieues d'en conclure que la France, sans autre motif que son intérêt, devait chercher à désunir ou à démembrer l'Espagne; que c'était là une cause légitime d'agression et de guerre.

Non, certes : on se résigne à pis que cela en politique; il est de bien plus dures nécessités auxquelles tout gouvernement se soumet, plutôt que de courir aux armes, et de compromettre la paix du monde.

L'Angleterre est maîtresse de Gibraltar, de Malte et de Corfou, quoique la France ait toujours eu, pour employer les mots de l'empereur, l'ambition de la Méditerranée.

L'Autriche occupe la Lombardie ; elle exerce par cela même, et par une grande analogie des principes politiques, une haute influence sur le Piémont et la Savoie ; elle se trouve ainsi à portée de profiter de ces grandes routes des Alpes qui permettraient aux armées autrichiennes de montrer, en quelques jours de marche, leurs têtes de colonnes sur le Var, aux portes de Lyon et de Grenoble, sur le flanc des armées françaises que la guerre aurait appelées sur le Rhin.

La Russie dénationalise la Pologne et menace la Turquie.

Cependant la paix européenne n'a pas été troublée.

Mais l'empereur, d'un côté, était résolu à ne pas respecter le *statu quo* de l'Espagne ; de l'autre, il avait des motifs suffisants de ressentiment et de guerre. Quelque faible que fût alors la puissance espagnole, toujours est-il que si l'armée française eût été battue à Iéna, l'agression préparée par Godoï aurait été une diversion redoutable.

Dans cette situation, la guerre, une guerre franche, ouverte, purement politique, et le démembrement des provinces de l'Ebre, était le seul parti que pouvaient suggérer la morale et la saine politique.

Hélas ! au lieu de le trouver au bivouac, c'est à Bayonne que nous rencontrons l'empereur. Au lieu de tirer sa noble et puissante épée, il médite des combinaisons indignes de la hauteur de son génie et que n'absout pas même le succès.

Car, indépendamment de la diminution de son autorité morale sur l'esprit des peuples, justement révoltés de ces basses manœuvres, l'empereur accumulait à Bayonne, dans une seule affaire, toutes les fautes les plus nuisibles aux intérêts de sa politique.

Il imaginait pouvoir imposer à un peuple aussi retardé, aussi tenace, aussi ennemi de toute nouveauté et de toute coutume étrangère que l'est le peuple espagnol, une dynastie nouvelle, accompagnée de troupes, de lois, d'institutions, d'idées françaises et révolutionnaires. L'exemple de Louis XIV ne pouvait être sérieusement invoqué. Les dissemblances étaient frappantes. Les Espagnols de 1808 avaient un prince à eux, un prince qu'à tort ou à raison ils aimaient de toute la haine dont ils poursuivaient le favori de Charles IV. Philippe V n'apportait point en Espagne, dans le pays des moines, dans la terre classique de l'inquisition, où l'auto-da-fé avait été aussi populaire que le combat de taureaux, une révolution détestée par le clergé et aux prises avec le pape. N'oublions pas que, par un aveuglement dont on ne peut assez s'étonner, c'est à la veille de se brouiller avec Rome que l'empereur s'exposait aux colères et aux résistances du peuple le plus superstitieux de l'Europe : lui qui aurait eu besoin d'un bref du pape inculquant aux Espagnols l'obéissance et la paix, se jetait tête baissée dans les défilés de l'Espagne, lorsque toutes les chaires et tous les confessionnaux de la Péninsule s'animaient du bruit de sa lutte avec le pontife et de l'excommunication dont il était menacé.

Ne pas prévoir la lutte, imaginer que les choses se passeraient en Espagne comme en Toscane, c'était fermer les yeux sur l'histoire, méconnaître les hommes et les choses.

Prévoir la lutte et cependant la provoquer lorsque le défi à la révolution française était constamment renouvelé sur le Rhin, lorsque en soulevant l'Espagne on offrait à l'Angleterre un peuple pour instrument et un excellent champ de bataille, un moyen unique de tenir constamment la France entre deux feux; lorsqu'on donnait ainsi à la politique anglaise et à la contre-révolution le moyen de resserrer leur alliance, de s'entr'aider d'une manière plus efficace, plus directe qu'elles n'avaient pu le faire jusqu'alors, c'était se montrer plus capricieux que la fortune, témérité que la fortune ne pardonne pas.

Et cette espérance de pouvoir ainsi violer impunément toutes les règles de la politique, et marcher de plus en plus isolé dans des voies si nou-

velles, sur quels fondements reposait-elle ? Sur une amitié russe, fantaisie personnelle d'Alexandre, hautement désavouée par le pays, et que Napoléon n'entretenait que par des espérances qu'il savait bien ne pouvoir satisfaire.

Tandis qu'il ouvrait de ses propres mains le gouffre de l'Espagne, Napoléon engageait une lutte à mort avec Rome. Sur ce point encore, il a méconnu son temps et sa mission. Charles-Quint pouvait faire emprisonner le pape sans trop soulever la conscience publique, Philippe II pouvait lui déclarer la guerre et envoyer contre Rome le duc d'Albe; Napoléon ne le pouvait pas.

La question de Rome est très-complexe. Elle exigerait de longs développements. L'espace et le temps nous manquent.

Le pape et Napoléon étaient deux puissances qui se méconnaissaient l'une l'autre. Napoléon ne comprenait plus la force du chef du catholicisme. Rome ignorait la portée du principe que Napoléon représentait, la puissance de la révolution.

Nés dans le même berceau, le christianisme et 1789 ignoraient encore leur commune origine, leur étroite parenté. Et cependant la paix du monde et le progrès de la nouvelle civilisation ne seront assurés que le jour où cette reconnaissance aura lieu et où la paix fraternelle sera scellée.

L'ouvrage de M. Bignon abonde en renseignements importants sur la querelle de l'empereur avec le pape, et ne laisse, ce nous semble, aucun doute sur cette ignorance réciproque de la nature et des forces des deux principes.

On y trouve entre autres la preuve officielle, directe, d'un fait fort connu dans le temps, mais dont cependant ceux qui aiment à croire que la politique de Rome n'est pas tombée en enfance auraient désiré pouvoir douter. Je veux parler des Trois Légations demandées par le pape comme récompense du sacre.

Singulière pensée! étrange projet! Les Trois Légations, la population la plus vivace de l'Italie, la plus impatiente du joug sacerdotal, livrée aux prêtres par l'empereur des Français! Mais les donner n'aurait été qu'un piége. Pour que le don fût réel, il aurait fallu les défendre. Imaginez-vous les soldats de Montenotte et de Marengo placés, le sabre au poing, au pied des échafauds, aux portes des donjons du pape, satellites étrangers du principe contre-révolutionnaire, à la solde d'une poignée de prêtres qui désormais, dans l'opinion de ces peuples, ne régnaient à Rome que par un étrange anachronisme, et se disaient souverains d'un pays dont la plupart n'étaient pas même citoyens.

Il est pourtant bien avéré que le pape revint plus d'une fois à la charge

sérieusement, croyant en effet que cette restitution des Trois Légations était chose possible pour la France et pour Rome.

Napoléon n'avait donc pas tout à fait tort lorsque, dans une de ses réponses aux députés des nouvelles provinces italiennes, il leur disait que la théologie pouvait donner aux ecclésiastiques des règles sûres pour le gouvernement des âmes, mais non pour le gouvernement de l'État : paroles qui, pour le dire en passant, blessèrent la cour de Rome plus qu'une hérésie. Aussi se donna-t-elle beaucoup de peine pour les repousser, pour prouver l'aptitude des prêtres à la direction des affaires de ce monde. Elle appela à son secours les témoignages de l'histoire. Elle cita Ximenès, les Suger, Richelieu, Mazarin et Fleury. « Il restait peut-être à examiner, dit M. Bignon, si ces personnages ont été de grands hommes d'État parce qu'ils avaient étudié la théologie, ou parce qu'ils l'avaient oubliée. »

Quoi qu'il en soit, il n'y avait avec Rome que deux partis à prendre.

On pouvait s'en tenir au concordat et s'en remettre du reste à l'action lente, mais certaine, du temps et de l'exemple. Entourée de gouvernements nouveaux, de nouvelles institutions, de peuples imbus de nouvelles doctrines sociales et politiques, réduite à l'impossibilité d'empêcher l'entrée de ces doctrines dans ses états, que pouvait Rome?

Le pouvoir temporel serait un jour échappé de ses faibles mains, sans combat, sans effort, comme cela est arrivé hier, comme cela arrivera demain, si demain l'étranger lui retire son appui. Napoléon n'avait qu'à déclarer qu'il regarderait comme un cas de guerre, et il en avait le droit, tout débarquement, dans les états du pape, d'une force étrangère, qui aurait ainsi pris position entre son royaume d'Italie et le royaume de Naples.

Livrée à elle-même, à ses propres forces, aux chances des choses humaines, comme royauté ; honorée, respectée, vénérée, comme suprême pontificat, Rome aurait enfin compris que si la religion, le catholicisme, la papauté sont choses saintes, nécessaires, indestructibles, les conquêtes progressives de l'humanité ne le sont pas moins ; que le christianisme, loin de les repousser, en a été le principe, le moyen, la sanctification ; que si le christianisme, en se répandant dans l'espace, s'est mis en harmonie avec des organisations sociales et des formes politiques très-diverses, s'il a travaillé à les épurer, s'il les a toutes acceptées, il est contraire à son esprit de ne pas se mettre en harmonie avec les réformes sociales qu'il rencontre dans la succession des temps. Si le Christ est venu pour le Juif et pour le païen, il est aussi venu pour les hommes de toutes les époques. Il ne nous a point apporté la religion d'un lieu ni la religion d'un siècle. Malheur à ceux qui voudraient rabaisser le catholicisme au rôle d'un statut municipal ou en faire un anachronisme. Le catholicisme est de tous les lieux, de tous

les temps. Il est, et c'est là sa gloire, sa force, son miracle, il est immobile comme la foi, progressif comme la raison. Rome le sait : si elle conserve le dépôt des croyances immuables, elle a plus d'une fois abusé de ce qu'il peut y avoir de variable et de *circonstanciel* dans l'organisation et l'enseignement catholique. Le jour où la papauté comprendra ces vérités, et ce jour viendra, si réellement elle est assise sur la pierre angulaire, ce jour-là le catholicisme, qui a facilement triomphé de la crise de l'incrédulité, triomphera d'une maladie bien plus redoutable, bien plus difficile à guérir, de l'indifférence religieuse.

L'autre parti, possible peut-être, mais plus dangereux, était de proclamer hautement comme principe la destruction du pouvoir temporel du pape, d'en retracer les inconvénients, les abus; d'en appeler à l'opinion des peuples; de leur faire sentir que les ennemis de leur émancipation n'étaient point les vicaires du Christ, mais les princes temporels de Rome; que c'était comme principauté que Rome avait déserté la cause de la liberté pour celle du privilége, celle de l'intelligence pour celle du pouvoir, et mis au service de toutes les oligarchies l'inquisition et l'*index*. Dans ce système, il fallait, avant tout, éviter toute discussion religieuse, entourer la religion, ses institutions, ses ministres, d'un respect profond et sincère; procéder ouvertement, franchement, et surtout ne point s'approprier la dépouille du saint-siége. Il fallait réunir le royaume d'Italie à Rome, ou bien permettre à l'état du pape de s'organiser à son gré, de se donner un gouvernement national.

Mais entrer avec Rome dans une querelle moitié théologique et moitié politique, la prolonger pendant plusieurs années, l'envenimer de jour en jour, en plaçant dans Rome même l'autorité militaire française en présence du gouvernement civil du pape; donner à ce déplorable débat le temps d'arriver à l'oreille de tous les peuples, d'effrayer les consciences timides, d'ameuter tout le clergé, d'occuper tous les cabinets et tous les conciliabules politiques; invoquer tantôt les idées nouvelles, tantôt je ne sais quels prétendus droits remontant à Pepin et à Charlemagne; jouer sur les mots, menacer trop tôt, frapper trop tard, à moitié, gauchement; au lieu de conserver à la chute du pouvoir temporel du clergé toute la grandeur d'un fait révolutionnaire réalisant une maxime du dix-huitième siècle, la rapetisser jusqu'aux proportions d'une lutte entre les intérêts de Napoléon et les antipathies de la cour de Rome; lui donner toutes les apparences du combat du fort contre le faible, et mettre ainsi du côté de Rome toutes les âmes généreuses, tous ceux qui ont horreur de l'oppression et de la violence, quelles que soient d'ailleurs leurs opinions politiques et leurs croyances religieuses : enfin emprisonner le pape et faire de Rome une ville de province,

un chef-lieu de département, comme s'il s'agissait d'Orléans ou de Troyes, c'était méconnaître la puissance morale des sentiments les plus indestructibles, s'abuser sur la portée de la puissance matérielle, soulever contre soi des forces secrètes, d'autant plus redoutables qu'on ne peut ni les compter, ni les vaincre, et se préparer même, en cas de succès, des difficultés inextricables et des périls sans nombre.

Rome et l'Espagne sont, il faut le reconnaître, les erreurs capitales de Napoléon, les preuves irrécusables de cet enivrement de la puissance qui devait le conduire à sa perte.

Elles ne sont pas les seules cependant.

Sa politique à l'égard de la Prusse et de l'Autriche d'un côté, de l'Angleterre et de la Russie de l'autre, prouve également qu'il avait complétement perdu de vue son origine, sa mission, le fondement de sa puissance.

Sa guerre à mort contre la Prusse, le morcellement de cet état était un contre-sens.

La Prusse était un parvenu politique, un royaume nouveau, consolidé et illustré par le génie et les victoires de Frédéric, comme l'empire français par le génie et les victoires de Napoléon; la Prusse était un sol préparé pour les idées nouvelles, pour les principes fondamentaux de 1789, je veux dire l'égalité civile et la liberté politique. Les améliorations sociales qui s'opéraient en Prusse, son système communal, ses universités, son instruction publique, tout annonçait que ce n'est pas en Prusse que le représentant de la révolution française, celui qui tirait de cette révolution toute sa force et qui ne pouvait exister qu'avec elle et par elle, devait chercher un ennemi. Ce n'était point au détriment de la Prusse qu'il devait user et abuser de ses victoires; ce n'était pas surtout sur le peuple prussien qu'il devait appesantir le joug de la conquête. Au lieu de lui enlever ses provinces, mieux aurait valu donner à la Prusse le Hanovre, la compromettre dans la lutte de la France contre l'Angleterre et la contre-révolution. Sans doute il est impossible, dans le maniement des affaires, en présence des faits, de tout surbordonner à un principe général, de ne jamais s'écarter de la ligne directe, de ne jamais se permettre ni halte, ni retraite, ni détour; mais il n'est jamais utile de briser ce qui, par la nature des choses, peut devenir un soutien, et de chercher son point d'appui là où ses principes, ses idées, son système ne peuvent de longtemps prendre racine.

Si le système de la conquête et du morcellement pouvait servir la cause de la France et de Napoléon, ce que nous ne voulons pas examiner ici, ce n'était certes pas à la Prusse, mais à l'Autriche, qu'il aurait fallu l'appliquer. L'Autriche, par son histoire, ses principes, son organisation sociale, était le véritable foyer de la contre-révolution, l'ennemi irréconciliable du sys-

tème français; là aboutissaient toutes les forces hostiles à la France : l'Autriche, il n'en pouvait être autrement, était le chef naturel de toutes les aristocraties européennes; c'est à Vienne que le principe du privilége avait son siége, ses autels, ses ministres. L'Autriche le savait, et il serait injuste de ne pas rendre hommage à la rare persévérance et à la profonde habileté qu'elle a apportée dans la défense de la cause dont elle se trouvait chargée, dans l'emploi des forces matérielles et morales dont il lui était permis de disposer. Le succès a jusqu'ici couronné ses efforts au delà peut-être de ses espérances. L'Autriche a dit à la réformation politique, comme jadis à la réformation religieuse : Tu n'iras pas plus loin. Sans en avoir les talents, l'empereur François, grâce aux circonstances, à son caractère, et à l'habileté de ses ministres, a joué le rôle de Charles-Quint.

Aussi n'est-ce pas sans étonnement qu'on voit l'empereur des Français, cédant à un sentiment d'irritation personnelle, s'acharner contre la Prusse, la mettre en lambeaux, travailler à l'anéantir, et, de l'autre côté, ne profiter de ses grandes victoires contre l'Autriche qu'avec mesure, qu'avec une modération qui approche de la générosité.

Encore en 1809, lorsqu'on agite dans son conseil la question de savoir s'il ne fallait pas frapper un grand coup et mettre l'Autriche hors d'état d'essayer une nouvelle coalition, Napoléon interrompt la discussion, en disant : « Il y a eu assez de sang versé ; » et on signe l'armistice de Wolkersdorf.

Cependant le sang qu'on versait en Espagne ne lui avait pas fait sentir qu'il fallait à tout prix mettre fin à une guerre aussi odieuse qu'impolitique.

Espérait-il se faire de l'Autriche une barrière contre la Russie ? Mais, dans cette hypothèse, il aurait fallu non-seulement ne rien ôter à l'Autriche, mais lui rendre, par des compensations aux dépens de la Prusse et d'autres principautés allemandes, ce que les traités précédents lui avaient fait perdre en Italie. Même dans ce cas, le gouvernement autrichien n'aurait été pour la France qu'un ami bien froid, un allié toujours suspect : il est fort douteux qu'il lui fût possible, l'eût-il voulu, de rompre définitivement ses liaisons avec tout ce qu'avait d'ennemis en Europe la France nouvelle et de renoncer au rôle de chef et directeur de la contre-révolution.

Quoi qu'il en soit, si c'était là la pensée de Napoléon, les moyens ne répondaient point au but. La paix de Vienne faisait trop de mal à l'Autriche pour pouvoir compter sur sa fidélité; trop peu, pour la rendre impuissante. Elle ne faisait que donner à l'Angleterre et préparer à la Russie,

dont les vues ambitieuses et *la traîtresse conduite* (*Napoléon à M. de Champagny, t.* 8, *p.* 344) n'étaient déjà que trop connues, un allié qui, pour réparer ses pertes, ne reculerait devant aucun effort et saurait briser tous ses liens.

Empressons-nous de le dire : ces vérités, Napoléon lui-même nous les apprend; il reconnaissait qu'il ne pouvait pas compter sur l'Autriche, qu'elle ne ferait jamais partie de son système : aussi la pensée de pousser la guerre plus loin, de séparer les trois couronnes (*t.* 8, *p.* 360), d'effacer ainsi de la carte une puissance de premier ordre qui lui serait toujours hostile, cette pensée, qu'on pouvait presque appeler un pressentiment, lui a traversé l'esprit.

Son fidèle allié de Tilsitt, Alexandre, ne répugne point à ce que la vieille Europe soit jetée dans un nouveau moule, que la France lui livre la Suède et la Turquie, *que le nom de la Pologne et de Polonais disparaisse même de l'histoire* (*t,* 8, *p.* 390) (les despotes croyaient donc pouvoir disposer de la plume de l'historien comme de la baïonnette du soldat), et Napoléon pourra faire à sa fantaisie du Portugal et de l'Espagne, de l'Italie et de la papauté ; il pourra ne pas donner au roi de Prusse les 400,000 âmes que lui avait obtenues à Tilsitt la vive amitié d'Alexandre, qui, peu de temps après, écrivait à Napoléon : « Je m'empresse de déclarer à Votre Majesté que *je ne prends aucun intérêt à l'exécution* de l'article éventuel du traité de Tilsitt, relatif au Hanovre ; » (*t.* 8, *p.* 3) enfin il pourra s'emparer de la Pologne autrichienne, à la grande satisfaction d'Alexandre, s'il renonce à l'idée de la réunir au duché de Varsovie, s'il veut en faire présent à la Russie, ou du moins en faire un état séparé et y établir un archiduc.

La pensée du démembrement n'eut point de suite. D'un côté il répugnait évidemment à Napoléon de briser le vieil empire autrichien ; et de l'autre ce projet aurait rendu nécessaire une nouvelle campagne, et l'énorme faute de l'Espagne, le système de deux guerres à la fois, portait déjà ses fruits.

Aussi une pensée nouvelle s'offrit à l'esprit de l'empereur ; M. Bignon nous la fait connaître, et ce n'est pas le moins curieux des renseignements nouveaux qu'on rencontre dans son ouvrage : Napoléon proposait sérieusement à l'Autriche de *laisser la monarchie entière* si l'empereur François voulait abdiquer en faveur d'un prince de sa famille. « Que l'empereur cède le trône au grand-duc de Würtzbourg, je restitue tout à l'Autriche sans rien exiger (*t.* 8, *p.* 365). »

L'idée était singulière ; elle prenait sa source dans une fausse appréciation des ressorts et des tendances du gouvernement autrichien. Napoléon,

après avoir en France tout subordonné, les hommes et les choses, les partis et les opinions, à sa puissance individualité, était naturellement porté à croire qu'un changement de personnes suffisait pour renverser un système, pour imprimer à un pays une nouvelle direction politique. Il se trompait danss le cas particulier. Le grand-duc de Würtzbourg, quels que fussent ses sentiments personnels, n'aurait pu garder la couronne impériale sur la tête, en supposant qu'il eût été possible de l'y placer, qu'en épousant la cause et les passions des hommes du privilége, en se faisant le chef de la contre-révolution en Europe.

Quoi qu'il en soit, Napoléon ne tarda pas à renoncer à ses projets de démembrement et d'abdication. Ses prétentions diminuaient de jour en jour. Le traité de Vienne fut signé; mais ce traité, comme celui de Campo-Formio, comme celui de Lunéville, comme celui de Presbourg, renfermait le germe d'une guerre nouvelle.

L'Autriche restait forte, mais de plus en plus ennemie de Napoléon et de la France; la Prusse pouvait espérer un allié qui partagerait tous ses ressentiments; l'Angleterre conservait sur le continent son principal point d'appui: seulement elle trouvait à Vienne des plaies plus cruelles à envenimer, des ressentiments plus vifs, des haines plus profondes à exploiter; et l'empereur Alexandre, dans ses prévisions, pouvait être certain qu'en cas de lutte, l'Autriche, forcée de marcher avec la France, rendrait à la Russie les services que celle-ci venait de rendre à l'Autriche, qu'elle serait pour la France un allié inutile, et pour la Russie un ennemi bienveillant.

Enfin, pour tout dire, Napoléon avait trouvé le secret de rendre la cause de l'Autriche populaire en Allemagne. Il la plaçait dans l'esprit des peuples sur la même ligne que la Prusse. L'Autriche aussi se présentait désormais comme une victime de l'ennemi des libertés et de la nationalité allemandes. Elle aussi faisait palpiter le cœur de la jeunesse, exaltait l'âme des patriotes et contribuait pas ses malheurs à exciter ces sentiments généreux, ce noble dévouement, cet élan national que, reprenant son véritable rôle, elle saura froidement réprimer et sévèrement châtier le jour où les Allemands, dans leur simplicité, s'imagineront que ce qui n'était qu'un moyen pour l'Autriche devait être le but final de ses efforts pour l'Allemagne.

L'amitié d'Alexandre, loin d'être pour Napoléon un point d'appui, est devenue pour lui un véritable piége. Elle l'a jeté dans une carrière sans limite; elle l'a poussé au bord de l'abîme, sans lui être jamais d'aucun secours, la Russie se préparant toujours à s'allier avec tous ses ennemis et à lui porter le coup mortel.

L'admiration d'Alexandre pour Napoléon était réelle. Il admirait son

habileté et ses succès. Il n'y avait rien là de chevaleresque; ce n'était point au grand homme, au génie extraordinaire, mais à l'homme habile, puissant et dont l'ambition pouvait servir les projets de la Russie que s'adressaient les flatteries d'Alexandre. Les documents que M. Bignon vient de publier ne laissent aucun doute sur la nature, le mobile, le but de cette amitié. Napoléon ne pouvait s'y tromper qu'en le voulant. Il apercevait souvent la vérité; il s'irritait de la duplicité de son ami; et cependant ce sentiment aveugle qui nous porte à croire ce que nous désirons ne lui permettait pas de reconnaître qu'en élevant l'édifice gigantesque de sa politique sur le fondement de l'alliance russe il bâtissait sur le sable.

Dans sa lutte avec l'Angleterre, Napoléon avait pour lui le droit, l'honneur national, les vrais intérêts de la France; égarée par de fausses vues commerciales et par des prétentions exagérées de suprématie maritime, l'Angleterre ne respectait ni la liberté des mers, ni l'honneur des pavillons étrangers, ni l'indépendance des nations. Toutes les puissances maritimes auraient dû se réunir à la France pour contraindre l'Angleterre à reconnaître ces principes fondamentaux de droit international, sans lesquels il n'est plus d'autre règle que la force.

Mais si le but était élevé, digne de la France et de Napoléon, les moyens employés étaient-ils propres à l'atteindre? Le blocus continental, entre autres, cette mesure si prônée par les uns, si décriée par les autres, mérite-t-elle tout le blâme et les éloges qu'on lui a prodigués?

Cette question exigerait des développements que nous ne pouvons pas nous permettre.

Nous ferons seulement remarquer que le blocus continental n'était qu'une sorte de représailles, un moyen de guerre. Envisagée de ce point de vue, la mesure peut paraître extraordinaire, et violente; mais il serait difficile de prouver qu'elle dépasse les limites des déplorables nécessités que la guerre autorise chez les peuples civilisés.

Toutefois les moyens de guerre, même ceux que la morale n'interdit pas d'une manière absolue, ne sont légitimes qu'à une condition : c'est qu'ils soient en effet des moyens, je veux dire des mesures qui par leur nature *pourraient* atteindre le but qu'on se propose.

La politique et la morale sont ici parfaitement d'accord; car un mauvais instrument, non seulement devient inutile, mais il blesse d'ordinaire la main qui en a fait usage.

Le blocus continental, tout en portant au commerce maritime un coup mortel, a pu, nous le reconnaissons, contribuer à la naissance et au développement rapide d'un certain nombre d'industries en France; c'était une sorte de fouet employé pour pousser les industriels au travail.

Mais ce n'est point, et je le dis à sa gloire, dans le but de ruiner certaines branches d'industrie et de commerce, et de leur en substituer d'autres, que l'empereur eut recours au blocus. Il voulait mettre l'Angleterre au ban de l'Europe, lui fermer le grand marché du continent, la contraindre à demander merci.

Le but était grand; le moyen aussi; malheureusement celui-ci n'était pas de nature à atteindre ce but, et il devenait une cause de périls pour la France. Ce qui manquait au blocus continental, comme moyen, c'était la promptitude; ce que Napoléon n'avait pas calculé, c'était le temps.

Moyen excellent, s'il avait pu forcer la main à l'Angleterre au bout d'un an, de dix-huit mois; il devenait à la fois insuffisant et dangereux en se prolongeant.

Plus il se prolongeait, plus il devenait difficile à Napoléon de tenir tous les ports de l'Europe fermés à l'Angleterre.

Plus il se prolongeait, et plus les mesures devenaient violentes, les exigences sévères; et plus les peuples étrangers se fatiguaient, et les gouvernements faiblissaient aux clameurs publiques, sous le poids de l'indignation générale.

Plus il se prolongeait, et plus il tendait tous les ressorts de la puissance française en Europe, et soulevait contre elle des classes entières et des intérêts puissants. A la noblesse, au clergé, à tous les hommes de privilége, il ajoutait la classe commerçante, toutes les industries maritimes, et une masse énorme de consommateurs, hors d'état de comprendre la portée politique de la mesure. Leur résignation ne pouvait pas être de longue durée.

Or, il n'était pas bien difficile de prévoir que les effets du blocus ne pourraient se réaliser ni dans un an ni dans deux; il était facile de prévoir que l'Angleterre ne négligeait rien pour pratiquer quelques trouées dans les lignes immenses qu'il fallait garder contre elle; il était facile de prévoir qu'elle aurait pour elle des populations entières et souvent aussi pour complices des douaniers et des gouvernements.

Dès lors, le blocus devenait un immense péril pour la France; c'était placer dans les mains de l'Angleterre le levier et lui fournir le point d'appui que demandait Archimède : *Cœlum terramque movebo.*

Et quelques années après, l'Angleterre menait à l'assaut l'Europe entière, coalisée contre la France; et la plume qui avait signé le décret du blocus continental se trouvait avoir signé le pacte d'alliance de tous ces ennemis réunis dans un même intérêt.

C'est ainsi que Napoléon creusait de sa propre main, avec une effrayante rapidité, l'abîme qui devait l'engloutir.

Il nous a laissé de grandes choses , de glorieux souvenirs, mais surtout de graves enseignements.

La plus haute raison n'est que faiblesse, lorsque le sentiment du juste ne l'inspire pas, et que l'amour de l'humanité ne l'anime pas de ses nobles élans.

En présence d'une grande époque historique, d'une révolution qui, en l'élevant sur le pavois, lui avait appris qu'une ère nouvelle venait de commencer pour le monde ; au milieu de la lutte sanglante du privilége contre la loi commune, du pouvoir absolu avec les libertés politiques, Napoléon oublie ces immenses intérêts, ce grand apostolat.

Descendu ainsi des hauteurs où la Providence l'avait placé, son horizon se rétrécit et sa cause se confond avec celles des mille princes ambitieux , avides, irascibles, dont l'histoire a conservé le souvenir.

Songe-t-il à l'Espagne, le sentiment de famille le domine et l'aveugle. Songe-t-il à la Prusse, il cède au dépit personnel : il veut venger des sarcasmes au prix des intérêts de la France et de l'avenir de la révolution.

Avec le pape, tantôt timide et presque aussi superstitieux qu'un paysan corse, tantôt sophiste de l'école du dix-huitième siècle, il ne sait être ni catholique, ni révolutionnaire, il ramène une question immense aux minces proportions d'un épisode du blocus continental.

Il ménage l'Autriche comme un simple gentilhomme ménage un grand seigneur dont il voudrait fréquenter les salons.

Et dans sa colère contre les Anglais, il leur suscite de toutes parts des alliances ouvertes et des amitiés secrètes.

Lui, qui avait pour mission de travailler à l'émancipation des peuples, ligue les peuples contre lui, et leur prépare de longues années de servitude et de combats.

Lui, que la France avait fait si grand, met la France qu'il aimait cependant, à deux doigts de sa perte ; lui qui devait laisser un nom resplendissant de la gloire la plus pure et cher aux nations, a eu besoin d'apologistes et de défenseurs, et n'a été placé dans les hauteurs de l'histoire que par la réaction ingrate et stupide de ses ennemis.

Désormais nul ne saurait lui enlever la haute place qu'il occupe dans l'histoire du monde. Malgré ses erreurs, cette place lui est due. Sa gloire, son génie, le bien qu'il a fait, sont des titres ineffaçables.

Mais l'histoire, dans son inflexible impartialité, ne pourra pas ne point ajouter : Il n'a pas accompli toute sa mission ; il est tombé, parce qu'il a méconnu son origine et sa force, et qu'il s'est abaissé jusqu'à l'égoïsme.

ROSSI.

(*Revue Française.*)

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1838.

Nous entendons beaucoup de gens, à la vue de ce qui se passe, désespérer du gouvernement représentatif. Nous sommes loin de juger le mal aussi grand. On dit qu'il y a de quoi douter de l'excellence d'une forme de gouvernement dont quelques hommes de talent peuvent arrêter tout le mécanisme à leur gré. Ces hommes de talent, dont l'ambition est impatiente et inquiète, ont existé dans tous les temps et sous tous les régimes, et il vaut mieux que ces ambitions s'exhalent dans les journaux, au pied de la tribune, et dans les bureaux de la chambre, qu'en secret, comme dans les monarchies absolues ou sur la place publique, comme nous le voyons dans les républiques dont on a doté le Nouveau-Monde. Quel excellent régime, en effet, que celui où les grandes et ardentes opinions politiques peuvent se répandre si facilement, et s'écouler en résultats, tels que le refus de quelques lois politiques ou d'intérêt matériel, dont quelques-unes seront adoptées sans doute l'année suivante ! Est-ce là un mal à comparer à l'émeute, aux associations, à la justice secrète ou exceptionnelle qui s'ensuit infailliblement ? Assurément si le gouvernement constitutionnel doit se consolider en France, c'est par l'exemple que nous avons sous les yeux aujourd'hui. L'enseignement que donnera cette session aura mûri la chambre en peu de mois, et elle doit rendre cette justice à des gens qui se disent ses maîtres, qu'ils lui épargnent un apprentissage qui, sans eux, eût été sans doute beaucoup plus long.

On s'étonne que M. Guizot, M. Thiers, M. Duchâtel, M. Passy, s'impatientent de ne pas être au pouvoir et s'efforcent de renverser le ministère. Nous ne saurions partager cette surprise. Qu'ils se réunissent, qu'ils viennent les uns aux autres de bien loin, et, en quelque sorte, des deux extrémités du monde politique, rien ne nous paraît plus simple et plus naturel. Qui veut la fin veut les moyens. Or, pour abattre une administration qui n'a d'autre tort que celui d'être en place, et qui peut étaler quelques titres glorieux, quoi qu'on fasse pour les contester, il faut bien quelques efforts. La coalition n'a même à se justifier en ce moment que d'un seul tort, pour lequel nous ne pourrions lui en vouloir : c'est de n'être pas assez nombreuse, et de se trouver encore à l'état de minorité.

Dans cette coalition, d'ailleurs, personne n'a fait, ce nous semble, le sacrifice de ses opinions. M. Guizot n'a pas encore déclaré, que nous sachions,

qu'il renonce, en faveur de ses nouveaux amis de l'extrême gauche, à son éternel système d'intimidation. La mauvaise presse, comme il l'appelait autrefois, est toujours pour lui la mauvaise presse; les mauvaises passions qui suscitaient du trouble dans l'état pour se frayer la route au pouvoir à travers le désordre, ne lui paraissent certainement pas meilleures; et, s'il se rapproche à présent de la *queue de la révolution*, c'est sans doute pour la voir de plus près, l'examiner d'un œil plus attentif, et mieux juger de ses défauts. De son côté, M. Thiers et le petit nombre d'amis qui marchent avec lui à cette heure, n'ont composé avec le parti doctrinaire sur aucune question. Le principe de l'intervention en Espagne n'a pas faibli dans ce rapprochement. Il est bien convenu, de ce côté de la chambre, qu'en ouvrant ses rangs au parti opposé, on ne lui permet d'apporter avec lui que ses passions et non pas ses principes, et qu'on reçoit *les hommes sans les choses*. Ainsi faite, la coalition n'a rien qui choque les idées constitutionnelles. C'est un élément de destruction, rien de plus, une de ces hardies prises d'armes du temps passé, où l'on n'apportait que des armes offensives. Ceux qui courent cette aventure n'en font eux-mêmes pas plus de cas qu'elle ne vaut. Si l'on échoue, on se séparera, et l'on ira attendre, chacun de son côté, quelque meilleure chance. Si l'on réussit, on se séparera encore, pour se battre entre vainqueurs. Jusque-là rien n'empêche qu'on marche ensemble, car tous les auxiliaires sont propres à une œuvre de destruction. Les répugnances, les haines, les dédains mutuels, sont aussi vifs que jamais, et malheureusement la fraternité n'est qu'apparente. Nous disons malheureusement, car ce serait un beau spectacle que l'union de M. Guizot, de M. Arago, de M. Duvergier de Hauranne, de M. Barrot, non dans leurs intérêts si divers, mais dans l'intérêt de la France.

Le caractère de l'association se révèle dans tous ces actes. On ne voit pas ses membres essayer d'améliorer les lois qu'ils examinent. Leur sentence est toujours le rejet. Ils ne se sont donné que la mission d'arrêter, dans la chambre, la marche des affaires, et dans la presse de tout nier. C'est un pacte tout négatif, où la première condition pour les hommes éloquents qui y figurent est de se clore la bouche et de ne pas monter à la tribune, et pour les hommes spéciaux de ne pas faire usage de leurs connaissances.

M. Piscatory a dit, dans la discussion des armes spéciales, quand il réclamait pour son ami, M. Jaubert, le privilége de s'écarter de la question, qu'à voir les précautions dont on entourait les orateurs, on pouvait se croire dans la chambre d'un malade, où personne n'osait parler haut. A ce sujet, nous nous écrierons, comme fit M. Guizot : *C'est cela!* Nous dirons même : C'est mieux que cela, et la chambre, telle que l'a faite la coalition, ressemble, selon nous, à voir quelques-uns de ses bancs, à une salle d'hôpital, où gisent, avec la fièvre, des orgueils meurtris et des ambitions malades. C'est là qu'on ne saurait parler haut sans danger, et sans irriter tant de plaies si faciles à envenimer! M. Molé, s'adressant à M. de Broglie, le sommait de préciser ses accusations; un pareil défi, porté au chef de la coalition, serait sans danger pour le ministère. Pour entraîner une assemblée, comme l'ont fait souvent M. Thiers et M. Guizot, il ne faut pas seulement le talent, il faut une situation franche et une conviction profonde. L'esprit peut briller sans le

concours de ces deux choses, mais l'éloquence se tait, ou du moins se montre stérile.

D'un autre côté, les journaux des deux partis extrêmes, opposés à l'existence même du gouvernement, se plaisent à signaler, dans cet état de choses, ce que le gouvernement de Charles X nommait un refus de concours! Nous concevons parfaitement leur désir d'aggraver le fait actuel; mais on y attachera moins d'importance, en songeant d'abord que ce refus de concours vient d'une minorité; puis, que nous vivons sous un gouvernement qui ne s'écartera pas de la constitution, même quand ses adversaires en sortiraient pour le combattre. Si donc le parti qui refuse tout concours, et paralyse les affaires, devenait une majorité, ce serait à lui de prendre le pouvoir, et alors naturellement, son refus de concours cesserait. Ainsi, qu'on se rassure, la coalition de la droite, de l'extrême gauche et de quelques membres du centre gauche, ne nous menace pas d'une révolution, mais seulement d'un cabinet fondé sur le principe de l'ambition personnelle satisfaite, et livré d'avance à toutes les divisions qu'amènerait inévitablement une réunion d'amours-propres superbes et de principes contraires.

Nous ne craignons pas encore ce résultat. La violence et la passion réussissent mal dans ce temps de modération et de calme. Seulement, il est affligeant de voir des hommes d'une valeur réelle donner aussi publiquement le spectacle de quelques faiblesses. On parle de capacité. On dit que les plus hautes capacités du pays (c'est ainsi qu'on s'intitule) ne peuvent rester en dehors des affaires; que leur place est au pouvoir, et on veut briser les portes pour y rentrer. Il nous semblait jusqu'à ce jour que le gouvernement représentatif était celui des majorités, et non pas absolument des capacités. Il y a, en France, nombre de capacités qui n'ont pas accès aux affaires. C'est que la majorité leur a manqué dans les colléges électoraux, ou bien que ces capacités n'ont pas rempli quelques autres conditions du régime constitutionnel. Ces capacités tiennent exactement, depuis vingt ans, le même langage que les capacités de la coalition. Depuis huit ans, surtout, elles ont paru plusieurs fois sur la place publique, pour revendiquer leurs droits. Là on les a traitées, et justement, en rebelles. Depuis, quand elles se plaignaient dans la presse, ou par quelque voie légale que ce fût, les chefs de l'opposition actuelle les refoulaient dédaigneusement en leur demandant qu'elles s'appuyassent sur une majorité. Contre qui ont été faites les lois de septembre, sinon contre les capacités qui voudraient se rendre justice elles-mêmes et s'adjuger le pouvoir de leurs propres mains?

Personne n'avait douté que la révolution de juillet n'eût des capacités à son service: mais on se demandait si, du milieu de ces capacités, il sortirait quelque homme d'État. Le 13 mars, le 11 octobre, semblaient avoir répondu à cette question. Les hommes qui ont été bien inspirés par le péril du pays, à cette époque, auraient-ils perdu, avec le danger de la situation, le mobile qui les soutenait en ce temps-là? Serait-il vrai, comme le disent les ennemis de nos institutions, que l'esprit révolutionnaire nous ait rendus impropres à la paix et au repos? Qu'on y prenne garde. La vivacité, la violence même qu'on passait à de jeunes écrivains qui ignoraient encore les secrets et les difficultés du gouvernement, seraient jugées sévèrement par les esprits élevés, si on les

retrouvait tout à coup dans des hommes d'État que doit avoir mûris pendant huit ans le maniement des plus hautes affaires. Eh quoi ! des hommes se seront élevés par leur mérite aux premiers rangs de la société, et ils ne sauront pas donner, à ceux qui sont restés au dessous d'eux, l'exemple du respect et des égards qu'on se doit les uns aux autres ! Leur langage, leurs idées ne se seront pas élevés dans la sphère où ils vivent ? Au contraire, on sera réduit à rechercher dans les feuilles populaires leurs anciens écrits, ou à recourir aux paroles qu'ils prononçaient dans la plus modeste chaire, pour leur trouver des vues d'hommes d'État et des formes de langage nobles et dignes ! A qui s'en prendre de cette triste déception ? Au pouvoir qu'il faudrait accuser alors de diminuer le mérite et de rétrécir l'esprit, ou aux hommes eux-mêmes qui ne se seraient pas mis au niveau d'une situation où Colbert, Pombal, Canning, avaient su agrandir encore le cercle de leurs pensées?

Si la coalition ne parvient pas au but qu'elle se proposait, la leçon profitera à tout le monde. En perdant l'espoir d'imposer à leur gré leurs volontés au pays, quelques hommes de talent qui y figurent, prendront une meilleure route, et se résigneront, comme les hommes d'État les plus éminents en Angleterre, à attendre que le jour de mettre leurs principes en pratique soit venu. M. Thiers a fondé lui-même son ministère futur sur la question d'Espagne. Tant que la session durera, il sera facile de consulter la chambre sur cette question. On peut la présenter chaque jour, à toute heure, à propos du budget, de la rente, des chemins de fer; on pouvait même l'élever à propos de la loi du cadre de l'état-major, qu'on discutait hier. Assurément, ce n'est pas le ministère qui s'opposera à un ordre du jour motivé sur cette question. L'Espagne est sous nos yeux, d'ailleurs. Si, au lieu de déclarer que le cabinet français remplit les conditions du traité de la quadruple alliance, comme l'a fait récemment à la tribune le chef du ministère espagnol, le cabinet de Madrid se plaignait de l'abandon de la France; si le gouvernement de la reine avait échoué dans son emprunt et que don Carlos eût accompli le sien à la face de l'Europe, il serait sans doute opportun de demander aux chambres si elles consentent à envoyer nos soldats et la réserve de notre trésor en Espagne. En l'absence des chambres, la nécessité, pendant la session, le vœu de la majorité, décideront toujours de cette question, et, en conséquence, du moment précis où le côté gauche de la coalition entrera aux affaires. Pourquoi donc tant s'agiter ? Dans quel but tout ce bruit et cette ardente opposition ? Pourquoi cette levée de boucliers contre le pouvoir, quand on ne pourrait le garder pour soi ?

Est-ce pour l'offrir à M. Guizot et à ses amis ? Mais, quelques efforts que l'on fasse, le pays est encore tranquille, les lois s'exécutent partout. Que ferait-on, dans cet état de choses, du système de répression et d'intimidation, qui est toute la politique de M. Guizot ? Est-ce le temps, est-ce l'heure de ces remèdes héroïques? Dans la discussion des fonds secrets, à la chambre des pairs, M. Villemain accusait M. Molé d'avoir pris sa part des lois de disjonction et de dénonciation, ce qui n'est vrai qu'à demi. Mais il n'importe : M. Molé a fort bien répondu que les mêmes mesures ne peuvent servir à tous les temps, et qu'il avait pu croire à la nécessité d'une loi de rigueur à une époque où se montraient les assassins où éclataient les complots, et devenir partisan d'un acte de clémence et d'une politique de douceur, en voyant disparaitre peu à peu ces funestes symptômes.

L'opposition de M. Guizot et de ses amis contre le ministère actuel prouve assez qu'ils n'ont pas adopté sa politique, et qu'ils ont gardé la leur. Qu'ils attendent donc au moins un premier symptôme de trouble, la plus petite émeute, un complot quelconque, un désordre, pour appliquer ces idées de répression et ces lois de rigueur que M. Guizot a portées avec lui partout depuis 1815. L'émeute et le désordre ne se manifestent pas sans quelque bruit et sans éclat. Le jour où les doctrinaires pourront se présenter aux chambres comme une nécessité, sera donc bien facile à reconnaître. En attendant, il est permis à ceux qui aiment le calme et l'ordre de désirer que ce jour n'arrive pas de longtemps.

On se plaint de voir la confusion s'introduire partout; nous pensons, au contraire, que les positions des partis sont très-nettes. Elles nous apparaissent ainsi, du moins à travers la coalition, et nous pensons que cette netteté des situations fait la force du ministère. On s'écrie que chacun renie ses principes, nous venons de prouver le contraire; et, le voulût-on, on ne se débarrasse pas d'un principe qu'on a arboré, à l'heure même où ce principe incommode. Il en est de cela comme des réputations qu'on a beaucoup de peine à se faire, et plus de peine à perdre encore. Ainsi on a beau mêler les rangs, se tendre les mains, se donner des accolades, les nuances d'opinion ne s'effacent pas un instant, et nous voyons une réunion toute politique, telle que la coalition, ne se soutenir qu'autant qu'on s'abstient d'entrer à fond dans la discussion des affaires.

C'est là ce qui explique la nature de l'opposition qui se fait en ce moment contre le ministère, opposition qui manque de foi en elle-même, et qui cherche à déguiser son peu d'ensemble et de réalité sous la violence des attaques. Au lieu de demander au ministère compte de ses actes et de les attaquer, on a nié d'abord qu'il fût un ministère politique. Ne pouvant faire passer le ministère qui a fait l'amnistie et les élections pour une simple administration intérimaire entre la politique de M. Guizot et celle de M. Thiers, on a voulu lui prouver alors qu'il n'était pas capable de faire les affaires. Le ministère a répondu par l'expédition de Constantine, par le traité d'Haïti, et d'autres actes que l'opposition seule a déjà oubliés. On s'est attaché, dès-lors, à l'empêcher de faire les affaires intérieures, on a proposé le rejet de toutes ses lois, en regardant, comme des lois rejetées, celles qui n'étaient encore qu'à l'examen des commissions. A entendre les organes de la coalition, le ministère aurait dû déjà se retirer, rien que devant le vœu des commissions de la chambre des députés.

Le vote de la chambre dans la discussion des armes spéciales a prouvé que les commissions n'expriment pas toujours la pensée de la chambre, et qu'en appelant souvent dans les commissions des hommes spéciaux, mais hostiles au ministère, et connus pour tels, la chambre n'entend pas se laisser lier aveuglément par leurs décisions. L'état normal du gouvernement représentatif serait, il nous semble, celui où les chambres chercheraient de bonne foi avec un ministère les moyens d'améliorer les lois, et ce n'est pas ce que fait l'opposition aujourd'hui. Il se peut qu'elle réussisse à faire rejeter quelques projets de loi, mais il n'en restera pas moins établi que les trois principales questions soulevées jusqu'à ce jour, l'adresse, les fonds secrets, la loi sur les armes spéciales, qu'on peut appeler une loi de sûreté pour le pays, ont été résolues en faveur du ministère. Quant aux échecs qu'on lui prépare, nous mettrons encore plus la chambre à son aise que ne fait l'opposition, en lui traçant ici un court exposé

des refus qu'on peut faire essuyer à un cabinet sans le renverser, et même sans compromettre son importance politique.

Nous citerons un ministère que les chefs de l'opposition n'ont pas le droit de dédaigner. En fait de lois politiques, d'abord le projet de loi de l'état de siége, annoncé dans le discours de la couronne, mal accueilli par l'opinion et la chambre des pairs, fut tellement dénaturé par la commission, qu'après trois séances, renvoyé de nouveau à la commission, il alla mourir dans les cartons de la chambre.

En 1833, la garantie de l'emprunt grec ne fut accordée au ministère, qui en avait fait une question de cabinet, qu'à une faible majorité, qu'on n'obtint qu'après avoir été forcé de donner communication de tous les documents relatifs à cette affaire. En cette même année, les fonds secrets furent réduits de 300.000 francs, malgré l'opposition très-vive du ministère. Le ministère ne se retira point cependant, quoique la chambre lui eût refusé ce vote de confiance.

En 1834, le projet de la loi sur l'effectif de la gendarmerie dans l'Ouest ne fut voté qu'à une majorité de douze voix : c'était cependant une question capitale, puisque le ministère déclarait ne pas répondre de la tranquillité de cette partie de la France, si on ne votait son projet de loi. Le ministère, réduit à cette faible majorité, ne se retira pas.

Veut-on savoir ce qui s'est passé depuis 1832 jusqu'à 1837, entre les chambres et les différents ministères, au sujet des lois administratives touchant à des questions politiques? En 1833, le ministère fut forcé de retirer, par ordonnance royale, le projet de loi relatif à l'organisation municipale, auquel on reprochait d'empiéter sur les libertés publiques.

Un projet de loi sur les attributions municipales, présenté en 1832, fut discuté en mai 1833. M. Thiers, ministre du commerce, était chargé de l'administration des communes. Le rapport de M. Prunelle et les amendements de la commission bouleversèrent toute la loi. M. Thiers eut à soutenir des luttes très-vives, notamment contre M. Barbet et M. Prunelle, sur l'article 7, qui consacrait presque l'indépendance des grandes villes. M. Thiers défendit la centralité avec un admirable talent, mais il succomba. Le ministère ne fit pas discuter la loi à la chambre des pairs, tant il la trouva contraire à ses vœux, telle qu'elle avait été adoptée ; mais il ne se retira pas.

En 1834, un nouveau projet de loi fut présenté à la chambre des députés. La discussion ne tourna pas toujours à l'avantage du ministère, et la chambre maintint plusieurs dispositions qu'elle avait adoptées un an auparavant. Aussi le ministre, en la présentant à la chambre des pairs, déclara que les changements introduits par la chambre des députés n'avaient pas son assentiment. La chambre des pairs comprit ce vœu, et la loi, abandonnée, ne fut pas même l'objet d'un rapport. Enfin cette loi n'a été adoptée définitivement que le 6 juillet 1837, sous le ministère actuel, qui a réparé ainsi un long échec du ministère du 11 octobre.

La loi sur l'organisation départementale, adoptée en 1833, fut entièrement modifiée, et dans ses points les plus importants. On fait aujourd'hui grand bruit de la réduction du nombre des maréchaux, en temps de paix, prononcée hier par la chambre, mais dans cette question départementale, la question d'éligibilité fut changée en dépit des efforts du ministère, et la chambre adopta le

cens de 200 francs, au lieu du cens de 300 francs fixé par le ministère. Or, l'augmentation du nombre des électeurs a une bien autre importance, dans un gouvernement d'élection, que la réduction du nombre des maréchaux de France. La chambre des pairs fit encore de grands changements, contrairement aux vues du ministère. Cet échec dans les deux chambres ne lui sembla pas cependant assez décisif pour se retirer.

Le projet des attributions départementales, présenté en 1831, repris en 1833, en 1834, n'a été discuté qu'en 1838 à la chambre des députés, où M. de Montalivet est parvenu à faire repousser les amendements proposés par la commission et non consentis par le gouvernement. Encore un cas où la chambre n'a pas adopté le vœu d'une commission et s'est rangée à l'avis du ministère.

En 1833, dans la discussion de la loi sur l'instruction primaire, M. Guizot se trouva en opposition avec la commission, qui refusait d'admettre les curés dans les comités de surveillance. La chambre fut de l'avis de la commission contre le ministre, qui fit rejeter l'amendement par la chambre des pairs. De guerre lasse, et se trouvant à la fin d'une session, la chambre l'adopta. — Dans cette même session, la chambre fit subir d'importantes réductions au budget de l'instruction publique. M. Guizot ne se crut pas obligé de se retirer. Le budget de la justice fut aussi soumis à de grandes réductions. Un projet de loi pour la fondation d'une école d'artillerie, à Lyon et à Bourges, fut repoussé, malgré les instances du maréchal Soult et de M. Jaubert. Les siéges épiscopaux furent réduits, malgré la plus vive opposition du ministère, et c'était là une réduction non moins sensible que celle des maréchaux de France. L'adoption de cet amendement de M. Eschassériaux contraria tellement le gouvernement, que le ministre des finances, en présentant le budget à la chambre des pairs, déclara que le gouvernement n'en demandait pas l'annulation, parce qu'il fallait bien avoir le budget, mais qu'il protestait au nom de tout le ministère contre cet amendement.

Le ministère ne put empêcher non plus, quelques jours après, une réduction sur le personnel des bureaux de la guerre, et il eut beau s'opposer, dans la même séance, à une réduction de 3,328,000 fr. sur les achats des armes portatives, il échoua devant la majorité. On alla jusqu'à rejeter une dépense faite, de 3,500 fr. d'ameublement, au ministère de la guerre. Ce rejet fut si sensible au maréchal Soult, qu'il s'écria en colère : *Qui payera donc?* mais le maréchal ne se retira pas. L'année suivante, même demande pour obtenir un *quitus*, même refus. A l'heure qu'il est, nous ne pourrions pas encore dire au maréchal Soult qui a payé.

En 1833, refus de pensions pour les veuves des généraux Daumesnil et Gérard, refus de pensions pour les veuves des savants Abel Rémusat, de Chezy et Saint-Martin. Mort, dans les bureaux de la chambre, du projet de loi sur les fortifications de Paris. Refus de deux millions pour ces fortifications projetées.

Dans cette même session, M. Laffitte, ayant déposé une proposition relative à l'amortissement, le ministre des finances présenta de son côté un projet de loi dont les bases étaient différentes. La commission à laquelle on avait renvoyé la proposition de M. Laffitte et le projet de loi du gouvernement, n'adopta aucun de ces deux plans. M. Gouin, rapporteur, annonça que le travail de la com-

mission avait pour objet de suppléer aux lacunes du projet de loi. On ne cria pas à l'incapacité du ministère, quoique ses vues eussent été écartées, et la loi, complétée, amendée par la commission, fut adoptée par la chambre.

Le projet de loi pour lequel on demandait un crédit de 100,000,000 fr. pour travaux publics, dont l'exécution a provoqué depuis de si grandes accusations de la part de M. Jaubert contre M. Thiers, ce projet fut aussi fortement amendé. La commission dont M. de Bérigny était rapporteur, retrancha 7 millions sur 24 que M. Thiers demandait par les monuments de la ville de Paris. Le crédit de 18 millions demandé par le même ministre pour l'achèvement du Louvre lui fut refusé en termes rigoureux. Le rejet d'un dernier article, vainement défendu par M. Thiers et par M. Duchétel, fut regardé comme un échec ministériel. On voit que le ministère avait essuyé un grand nombre d'échecs dans cette session. Nous n'avons pas entendu dire qu'il eût alors donné sa démission.

Passerons-nous maintenant à l'histoire des échecs administratifs en 1834? Immédiatement après le vote de l'adresse, M. Ganneron développa une proposition tendant à la reprise du projet de loi d'organisation départementale de la Seine, présenté dès le mois d'octobre 1832. Le ministre de l'intérieur eut beau demander l'ajournement, et déclarer qu'il verrait dans cette adoption un empiètement sur la prérogative royale, la chambre adopta la demande de M. Ganneron.

La commission chargée d'examiner le budget pour 1835 se trouva composée, comme la commission des chemins de fer en 1838, d'un certain nombre de membres de l'opposition, parmi lesquels figuraient MM. Odilon Barrot, Salverte, Eschassériaux, Auguis, Baude, etc. Ces nominations causèrent de grandes inquiétudes au ministère. Il se rendit en masse dans le bureau de la commission, et déclara qu'il était prêt à transiger sur des questions administratives, mais que des votes négatifs sur certaines parties du budget entraîneraient sa retraite. Malgré cette déclaration comminatoire, qu'elle trouva insolite, la commission ne se montra pas disposée à fléchir, et elle proposa à la chambre la réduction énorme de 2,036,547 francs sur le seul budget de l'intérieur. La chambre lui retrancha 1,036,547 francs, et le ministère voulut bien se montrer satisfait.

Ce ne fut pas tout. 68.000 francs pour dépenses secrètes, demandés comme vote de confiance, furent retranchés par la chambre sur le budget de la guerre. 22,000,000, tels est le chiffre des réductions qui furent adoptées par la chambre dans cette session ! L'opposition du ministère fut grande, et pourtant, malgré ses déclarations devant la commission du budget, il ne crut pas devoir se retirer.

Les pensions des veuves Daumesnil et Gérard furent encore refusées.

En 1835, refus d'une demande d'indemnité aux victimes des événements de Lyon, demande appuyée par le ministre de l'intérieur, M. Thiers.

Refus d'un projet de loi pour construction d'une salle des séances de la chambre des pairs.

Réduction à cinq ans d'une demande de monopole des tabacs par le gouvernement. M. Thiers se proposait de donner sa démission, mais il resta, à la prière de la réunion Fulchiron.

Poursuivrons-nous encore dans les discussions d'intérêt tout à fait matériel

cette série des échecs ministériels d'une époque dont on ne cesse d'opposer les succès et les principes au ministère actuel? Nous verrons que la chambre des pairs fut obligée de refaire en entier un projet de loi relatif à l'état des officiers. La loi des douanes reçut les plus importantes modifications dans la chambre des députés; le chemin de fer de Paris à Roanne fut rejeté; la loi relative à l'établissement royal de Charenton fut retirée, à cause des mauvaises dispositions de la chambre; enfin toutes les autres lois furent amendées, refaites, rejetées ou retirées. Qu'on nous parle maintenant des échecs de 1838 !

Cependant nous sommes loin de contester, tout en énumérant les disgraces des ministres d'alors, les services qu'ils ont rendus. Ce n'est pas leur moindre mérite que d'avoir compris qu'il fallait rester au ministère, malgré tous leurs échecs et en dépit des clameurs qui les sommaient chaque jour de quitter leurs places, et de la céder à des hommes mieux au courant des besoins du pays. Le ministère n'en fit rien, et s'il n'eût pas été livré à ses divisions intérieures, sa durée eût été plus longue. Le ministère actuel a aussi ses défaites, moins nombreuses sans nul doute. Comme les ministeres auxquels il a succédé, il a rempli sa tâche en travaillant à maintenir l'ordre et en soutenant au dehors les intérêts de la France; mais son principal mérite, sa force, consistent dans l'exemple du bon accord qu'il a donné. On peut dire que, moins uni, il ne se trouverait pas avoir affaire à la coalition qui l'attaque aujourd'hui. Les partis se sont alliés contre lui en perdant l'espoir de l'entamer et de porter le désaccord dans son sein. Il y a aujourd'hui un an que M. Molé et ses collègues ont pris le maniement des affaires, et pour la première fois depuis l'établissement de la monarchie de juillet, une année s'est passée sans qu'on entendit parler des discordes ministérielles. Les membres de la coalition qui s'entendent si bien, à condition d'être hors des affaires, et de n'avoir entre eux aucune discussion sérieuse, ont-ils donné un pareil exemple à la France, et ne sont-ils pas déjà divisés sur le petit nombre de questions qu'ils ont à traiter ensemble? Sans doute on s'efforce de jeter un voile sur ces dissentiments; mais ne sait-on pas que M. Thiers et M. Odilon Barrot sont loin de s'entendre sur la question des chemins de fer, et que le rapport de M. Arago, tout brillant qu'il sera sans doute, ne couvrira pas ce défaut d'unité qui se produira sans doute dans la discussion.

Quant à la question des rentes, les uns approuvent la conservation de l'amortissement, les autres le trouvent incompatible avec la mesure. Le ministère, qui est loin de s'opposer à la conversion, et qui a une trop haute opinion des ressources de la France, pour ne pas la croire en état de supporter une si grave opération, même en temps inopportun, fera ce qu'il a fait jusqu'à présent. Il cherchera de bonne foi à se mettre d'accord avec la chambre, sans abandonner ce qu'il regarde comme les véritables intérêts du pays, et nous croyons qu'il y réussira. Dans la discussion des armes spéciales, la chambre a prouvé qu'elle comprend toute l'importance de sa responsabilité, et que ni la crainte d'une dépense, ni l'appât d'une économie hâtive, ne la feront passer outre, quand elle pourra entrevoir que sa décision pourrait causer des embarras au pays. Le ministère dira ses raisons, et la chambre s'en fera juge. Heureusement, tout les députés n'ont pas, comme M. Mauguin, la prétention de mieux connaître la situation de l'Europe que le ministre des affaires étrangères, et n'ont pas, ainsi que cet honorable avocat, la poche pleine de documents inexacts, de chiffres

faux et de protocoles apocryphes. Nous savons que le ministère se propose de demander lui-même la fixation d'une époque pour la réduction de la rente. Quant à ses conditions et à ses vues à cet égard, nous ne saurions les dire, mais il y a lieu de croire que des propositions de la commission, de celles du ministère, et d'un autre projet, élaboré, dit-on, par un ancien ministre, il pourrait bien sortir quelque loi, née de la discussion, et due à tout le monde, comme grand nombre de ces lois de 1833 et de 1834, que nous citions tout à l'heure, sans les donner comme de grands échecs essuyés par les précédents ministères.

Revenant aux projets de lois des chemins de fer et des canaux que deux commissions de la chambre proposent tout simplement d'anéantir, ou qu'elles condamnent à un ajournement indéfini, nous espérons que la chambre en appellera à elle-même de ce jugement. Comme fit autrefois le ministère près de la commission du budget pour 1835, le ministère actuel a proposé des transactions à la commission des chemins de fer; mais il a trouvé MM. Thiers, Guizot, Jaubert et Arago, moins faciles encore que ne le furent, en 1834, MM. Odilon Barrot, Salverte, Baude, Auguis, etc. La commission a conclu au rejet. Il restera donc au ministère à proposer ses modifications à la chambre. La concession de deux grandes lignes à l'État, et le reste aux compagnies particulières, telle serait, selon nous, la meilleure transaction. Mais nous pensons que la chambre modifiera une partie du plan ministériel, tout à fait défectueux, disons-le, sous le rapport de la célérité dans l'exécution. Pour les entreprises de ce genre, c'est le temps qui est le plus précieux des capitaux, et si l'état ne doit pas procéder rapidement aux travaux, il y aura, sans nul doute, avantage à les confier aux compagnies. Perdre un an encore sans prendre de résolution, c'est compromettre tout l'avenir du pays; c'est, nous le répétons, jeter la Belgique dans les bras de la Prusse, et étendre jusqu'à la Suisse le cercle des douanes allemandes.

Les journaux de la coalition diront encore que nous accusons la commission de la chambre. Si l'accusation existe, elle est dans les faits suivants et non dans nos paroles. On a déjà ouvert, en Allemagne, une souscription pour un chemin de fer partant des frontières du nord de la Bavière, et qui se dirigera en ligne directe à travers la vallée de la Werra sur le Hanovre, Bremen, Hambourg et Lubeck. Cette ligne, qu'on désigne sous le nom de ligne allemande centrale anséatique, n'est pas la seule qui se prépare au moyen de souscriptions remplies avec une rapidité étonnante. Francfort, qui avait été taxé à 1,000,000 de florins dans cette souscription du chemin de la Bavière à Hambourg, a fourni 3,298,000 florins en quelques heures. La petite ville de Hildburghausen souscrivait pour 500,000 florins, Cobourg pour une somme pareille. Les états du pays souscrivent dans chaque localité, et on ne peut se figurer l'empressement avec lequel les gouvernements et les peuples de l'Allemagne contribuent à l'exécution des cinq lignes du chemin de fer central, qui portera les marchandises des villes anséatiques et de la mer du Nord, dans l'Allemagne méridionale, et jusqu'aux frontières de la Suisse. Par le projet ministériel, par la construction (si elle était plus prompte que ne le propose le ministère) d'un canal qui se rendrait au Rhin, et d'autres canaux qui lieraient nos principaux fleuves, par la confection des lignes de chemin de fer, les travaux de l'Allemagne n'aboutiraient qu'à faire de la France l'entrepôt et le lieu de transit du nord au midi de l'Europe. Si, au contraire, la commission l'emporte, cet ajournement nous sera

fatal, et nous verrons arriver à nos frontières des concurrents nouveaux, dont les produits, au lieu de traverser le Rhin, suivront la rive droite, et nous fermeront d'importants débouchés. Assurément si une chose nous étonne, c'est de voir qu'une commission, composée d'hommes si distingués, n'ait pas conçu l'opposition d'une autre manière, et qu'au lieu de tout entraver, elle n'ait pas dépassé le ministère en lui reprochant l'insuffisance des moyens qu'il propose, et en le poussant activement, hostilement, si l'on veut, dans une voie où il entre avec une timidité que nous n'hésitons pas à blâmer. C'était là un rôle habile et tout à fait digne de la réputation européenne de M. Arago, réputation scientifique et industrielle que son rapport tout politique va, dit-on, compromettre un peu.

F. BULOZ.

---

# DE

# L'ALLEMAGNE

## DEPUIS 1830.

De toutes les contrées de l'Europe, l'Allemagne est peut-être celle où l'influence française s'est exercée avec le plus de suite depuis un demi-siècle. L'ordre civil et, sous beaucoup de rapports, l'ordre politique, y ont été modifiés d'une manière profonde, sans que ces progrès, dus à l'action de nos idées autant qu'à celle de nos armes, y aient été achetés au prix terrible qu'ils nous ont coûté.

Si nous nous reportons à 89, nous retrouvons le Saint-Empire encore debout, tronc décrépit, aux vieilles racines, qui, s'il ne végète plus, empêche l'épanouissement de toute vie nouvelle. Cette vénérable institution n'exercait, il est vrai, depuis les conquêtes de Frédéric II et l'apparition de la Russie sur la scène du monde politique, qu'une impuissante autorité de chancellerie. Lorsque les électeurs de Brandebourg menaçaient la couronne impériale, et qu'une czarine se portait, à Teschen, garante de la paix de l'Allemagne, il était manifeste, assurément, que le vieux droit public, restauré avec art au congrès de Westphalie, mais que la réforme avait atteint à sa source même, avait à peine conservé une existence nominale. Autour de cette ruine se groupaient néanmoins, confusément pressées, des principautés innombrables, membres épars d'un vaste corps auquel la force féodale sut donner une forme hiérarchique, mais sans parvenir à le rendre compacte. C'étaient ici des rois et des princes, des comtes et des évêques, des abbés et des abbesses, une multitude de chevaliers, sujets immédiats de l'empire, qui se refusaient à reconnaître une autre souveraineté, et réclamaient l'anarchie à titre de droit héréditaire; c'étaient, à Ratisbonne et à Wetzlar, des jurisconsultes et des publicistes, secouant la poussière des chartes, et s'efforçant de concilier le droit catholique de la

bulle d'or avec les principes consacrés à Osnabruck après Maurice et Gustave-Adolphe, pendant que le siècle, dans son cours rapide, emportait également tous ces souvenirs : chaos sans grandeur, mosaïque sans harmonie, où s'éteignait la plus grande des passions de l'homme, le patriotisme, sous la plus petite, la vanité héraldique; puissance sans autorité par elle-même, mais qui assez longtemps avait agi sur les peuples pour leur ôter la force de la briser.

La révolution française eut à peine touché l'édifice qu'il s'entr'ouvrit et croula. Les victoires de la république et du consulat, l'influence de la Prusse, fidèle à son rôle de novatrice et à son œuvre ambitieuse, l'impuissance misérable de ces souverainetés hybrides, où la couronne compromettait la mitre, amenèrent l'Autriche à sanctionner, à Lunéville, le principe des sécularisations. A Presbourg, la prépondérance française fut fondée d'une manière très-exagérée sans doute : mais ces abus de la victoire paraissent au moins compensés, dans l'intérêt de la civilisation germanique, par l'indépendance des états méridionaux, qui pèsent déjà d'un si grand poids sur les destinées de ce pays : alors fut largement appliqué ce principe de médiatisation, avec lequel disparurent les derniers vestiges du Saint-Empire, dont le nom même s'abîma dans cet immense naufrage.

Après avoir jeté son code à l'Allemagne comme à l'Italie, après y avoir fait germer de toutes parts des idées d'égalité civile, il était réservé à la France de préparer ces peuples à la liberté, en réveillant au milieu d'eux l'idée de l'indépendance et de l'unité nationales. Le Prusse, anéantie à Tilsitt, l'Autriche, abaissée à Vienne au point de consommer le sacrifice le plus sensible à son orgueil, essayèrent le prestige d'idées nouvelles, et parlèrent une langue jusqu'alors inentendue. Cette langue fut comprise, et, du Rhin à la Mémel, l'on courut mourir en chantant des hymnes que, pour la première fois, la patrie répétait en chœur. Foulée sous le talon d'un conquérant, la Germanie se releva, savamment orgueilleuse de son passé, humiliée de son présent, et comme illuminée de l'avenir. Les plus hardies espérances du XIX^e^ siècle se mêlèrent aux traditions les plus confuses de l'histoire; toutes les convictions s'accordèrent, toutes les écoles se donnèrent la main, et la nation fut soulevée par tous les leviers à la fois.

Les gouvernements considérèrent le but de la grande croisade comme atteint, lorsque la prise de Paris les eut vengés des humiliations de Berlin et de Vienne, et que le rocher de Sainte-Hélène eut reçu le Titan qui avait escaladé les mystérieuses hauteurs de la royauté. L'opinion n'en jugea point ainsi au delà du Rhin : des promesses avaient été faites, il fallait penser à les tenir. Toutefois les intérêts nouveaux n'étaient pas assez développés pour se produire d'une manière unanime et précise, et peut-être y

avait-il alors autant de ménagements à garder avec les droits à restreindre qu'avec les droits à consacrer. Aussi des expressions équivoques furent-elles introduites dans la rédaction officielle des actes destinés à ouvrir une ère nouvelle au droit public de l'Allemagne, expressions invoquées tour à tour par les peuples et par les cabinets; les uns s'efforçant d'en étendre la signification, les autres arguant de leur ambiguité calculée pour justifier la mesure restreinte de leurs concessions.

Les traités de Vienne ont été, pour l'Europe, ce que fut pour la France la Charte de 1814, une halte entre le droit public du passé et celui de l'avenir, une transaction entre des souvenirs impuissants et des théories mal formulées. Le passé avait posé les prétendues lois d'un équilibre dont les bases, assises à Munster, furent bientôt après bouleversées par Louis XIV, puis, lors des succès de la coalition contre la France, reprises en sous-œuvre à Utrecht, ce congrès de Vienne du XVII^e siècle, puis encore bouleversées, rétablies, altérées, selon les intrigues des cours ou les arrêts dictés par la victoire depuis Frédéric jusqu'à Napoléon. En place de cet équilibre, qu'il a fallu autant de guerres pour maintenir que cet équilibre même n'en a prévenu, l'avenir semble destiné à consacrer un droit nouveau, celui des nationalités. On cherchera sans doute graduellement, dans la sanction donnée à ces nationalités elles-mêmes, une force qui manqua trop souvent aux combinaisons arbitraires d'une politique artificielle.

Mais cette idée était encore un peu moins avancée en 1815 qu'elle ne peut l'être aujourd'hui; on croyait alors très-sincèrement à la possibilité de renouer la chaîne des temps; on voulait restaurer l'Europe, qu'il n'était pas, en effet, temps de refondre; on subissait néanmoins, dans une certaine mesure, au milieu de beaucoup d'incohérences et d'hésitations, assurément fort légitimes, l'influence de ces passions contemporaines si subitement éveillées. Aussi, sans autre préoccupation que d'échapper, pour le moment, à une position difficile, combina-t-on les faits avec les principes, les droits antiques avec les idées nouvelles, et l'acte fédéral fut la dernière et la plus complète expression de ces inévitables incohérences.

Quoi qu'il en soit, on sait qu'en vertu des traités de Vienne des constitutions représentatives furent successivement octroyées à la Bavière, au Wurtemberg, au grand-duché de Bade, à la Hesse, au Hanovre, et que la Prusse elle-même dut organiser des États provinciaux dans toute l'étendue de sa monarchie, établissement qui complétait l'ensemble des institutions administratives conçues par le baron de Stein, édifice auquel une politique plus hardie, dont le prince de Hardenberg eut le pressentiment,

aurait peut-être conseillé de donner, dans l'intérêt de l'unité prussienne, un complément nécessaire.

Ces institutions politiques, qui, pendant dix années, n'exercèrent qu'une action peu sensible au delà du Rhin, et dont l'influence ne semblait pas d'abord devoir être d'un grand poids dans les relations diplomatiques de ce pays, se présentent en ce moment sous un aspect nouveau.

Après 1830, l'Europe s'est trouvée divisée en deux zones distinctes; et par ses sympathies non équivoques, par ses manifestations les plus éclatantes, l'Allemagne méridionale a témoigné vouloir prendre son rôle politique au sérieux, et appartenir, du moins de cœur, à l'alliance des peuples constitutionnels.

Nulle part en Europe, si ce n'est peut-être en Angleterre, le mouvement de juillet n'excita une émotion plus universelle et plus vive. Il fut facile de voir que les longs efforts de l'école historique pour reconstituer la nationalité allemande en dehors des théories modernes, efforts que, selon leur esprit et leur intérêt respectifs, la Prusse et l'Autriche favorisaient depuis 1815, n'avaient exercé aucune influence sérieuse sur l'opinion; il dut demeurer évident que le torrent des idées nouvelles avait complétement envahi l'Allemagne, malgré les digues élevées par la science à si grand'peine, et le plus souvent à si grands frais. L'exaltation qu'avait entretenue dans ce pays la lutte de la Grèce de 1821 à 1825, avait déjà pu donner aux gouvernements allemands la mesure de ces dispositions, dont les vives sympathies manifestées plus tard pour la Pologne constatèrent le véritable caractère; personne ne put douter, en effet, que celles-ci ne s'adressassent moins à l'indépendance de la Pologne qu'à l'esprit révolutionnaire.

L'étincelle de juillet avait embrasé l'Allemagne des bords du Rhin à ceux de l'Elbe, et l'on put craindre un instant que ce pays ne fût menacé de s'abîmer dans une confusion sanglante. Fort heureusement pour les gouvernements germaniques, que le principe démocratique, fomenté par la propagande parisienne, essaya tout d'abord sa force, avant que le principe bourgeois de la liberté constitutionnelle ne manifestât la sienne. Celui-ci ne se produisit avec son génie propre que plus tard, après les ordonnances de Francfort, et sous le coup de la défaveur et des inquiétudes alors universellement provoquées par les violences et les folies de l'esprit révolutionnaire.

Brunswick donna le signal auquel Leipsick et Dresde répondirent bientôt. Une constitution sortie de l'émeute remplaça, pour la Saxe, ses vieilles lois aristocratiques. La Hesse électorale suivit le même mouvement, et ses institutions furent aussi retrempées dans ce dangereux bap-

tème. Le Hanovre enfin, ce coin de terre encore voué aux influences féodales, mais où, pour la première fois assurément, on voyait étudiants et bourgeois fraterniser dans les mêmes espérances et s'unir pour des efforts communs, obtint aussi de la sage prévoyance de son gouvernement des garanties constitutionnelles plus libérales et plus complètes que celles de 1819. La Bavière rhénane surtout, plus immédiatement travaillée par les influences françaises, était devenue le centre d'un mouvement dont le contre-coup se produisit bientôt jusque dans les rues de Munich; enfin la diète elle-même, menacée dans Francfort par l'insurrection, semblait à la veille de disparaître dans une prochaine catastrophe.

Disons-le ici, non pas pour exprimer quelque regret d'un immense service rendu à la paix du monde, mais pour que la France ne méconnaisse par sa force, et que l'Europe lui sache au moins quelque gré de sa modération; disons-le pour qu'on honore notre sagesse, au lieu d'affecter pour notre impuissance des dédains qui n'ont rien de sincère : un drapeau tricolore aurait passé le Rhin dans ce redoutable moment, que l'Allemagne, recommençant sa guerre de trente ans, aurait vu s'ouvrir pour elle un avenir rempli des plus terribles perplexités.

La courageuse persévérance du gouvernement français en face des factions sut épargner au monde une telle épreuve, dans laquelle ce gouvernement courait peut-être la chance de disparaître, avec celle beaucoup plus assurée de faire tomber aussi tous les autres. L'attitude prise par le ministère du 13 mars sauva l'Allemagne monarchique. D'un autre côté, le mouvement remuant d'abord la jeunesse et les masses populaires, au lieu d'avoir pour centre et pour règle l'opposition des corps légalement constitués, dut tourner vite au jacobinisme, et les intérêts alarmés firent taire des sympathies d'abord unanimes. Lorsqu'aux fêtes de Weinheim, de Kœnigstein et de Hambach, on vit les passions démocratiques se produire sous les expressions les plus ardentes, et que sur des ruines contemporaines des Hauhenstaufen, on entendit l'hymne enflammé de la *Marseillaise*, répété en chœur par vingt mille hommes, lorsque la *Tribune allemande* provoquait ouvertement à la chute de tous les trônes, et que des publicistes, solennellement absous par le jury, confessaient en plein tribunal l'intimité de leurs rapports avec les sociétés républicaines (1), alors une

(1) « Mes principes sont ceux que j'ai exposés à Hambach ; mon but est d'éclairer les peuples sur leurs droits, et de leur prouver de la manière la plus évidente que les trônes sont fondés sur l'usurpation...... Je reconnais que les peuples ne sont pas encore suffisamment éclairés pour renverser cette usurpation ; mais une fois que le moment sera venu, je n'hésiterai pas un instant à les y provoquer de la manière la plus formelle et la plus positive, en leur criant : *Aux armes ! aux armes ! Marchons au renverse-*

réaction ne put manquer de s'opérer dans l'opinion de ces contrées, réaction dont les gouvernements surent profiter avec autant d'à-propos que de décision. Lorsqu'elle commença, la Pologne d'ailleurs avait succombé, et l'on avait cessé de compter sur la France. De plus, celle-ci se présentait alors sous un aspect peu propre à encourager l'esprit novateur : d'une part, elle avait soulevé contre elle la conscience des populations religieuses, par le sac du plus vieux temple de sa capitale et ses insultes au signe vénéré de la foi et de la liberté du monde; de l'autre, elle n'avait point encore acquis, en compensation de la force inhérente à tout élément indompté, cette autre force d'opinion et de crédit qui s'attache aux situations régulières et solidement assises; on ne croyait plus à sa verve révolutionnaire, et l'on doutait encore de sa puissance légale.

Ce fut le moment choisi par la diète de Francfort. Alors parurent ces ordonnances mémorables, qu'on peut appeler avec justice les ordonnances de juillet d'outre-Rhin, mesures qui devaient changer radicalement l'état politique de l'Allemagne, et revêtir la diète d'attributions auxquelles n'avaient jamais pensé, à coup sûr, les rédacteurs des traités de 1815, mais qu'on put avec fondement appuyer sur les principes énoncés d'une manière générale dans l'acte final de 1820 (1).

*ment des rois et à la destruction des trônes !* » (Le docteur Wirth, Discours à la cour de Landau, 25 juillet 1832.)

(1) Cette affaire est assez importante pour qu'il soit à propos de bien fixer le point de droit public qu'elle soulève.

L'acte pour la constitution fédérative de l'Allemagne, du 8 juin 1815, porte, article 13 : « Il y aura des *assemblées d'États* (*landstandische verfassungen*) dans tous les pays de la confédération. »

Pendant cinq années, ce texte fut la seule base des discussions de la presse, la seule règle des gouvernements germaniques. Enfin, le 15 mai 1820, fut publié l'acte final (*schluss-acte*) pour compléter l'organisation de la confédération germanique. Ce document s'exprime sur les questions politiques avec plus de développements; on sent qu'il émane d'une époque où les cabinets se trouvent en présence de dangers plus sérieux. Il consacre implicitement, quoique dans un sens moins étendu, les droits dont s'est prévalue la diète de Francfort en 1832. L'article 56 porte, il est vrai, que les constitutions d'états existantes ne peuvent être changées que par les voies constitutionnelles (*nur auf verfassungsmassigem wege*), mais immédiatement après viennent les dispositions suivantes :

« La confédération germanique étant, à l'exception des villes libres, formée par des princes souverains, le principe fondamental de cette union exige que tous les pouvoirs de la souveraineté restent réunis dans le chef suprême du gouvernement, et que, par la constitution des États, le souverain ne puisse être tenu d'admettre leur coopération (*mitwirkung*) que dans l'exercice de droits spécialement déterminés. 57.

» Aucune constitution particulière ne peut ni arrêter, ni restreindre les princes souverains confédérés dans l'exécution des devoirs que leur impose l'union fédérative. 58.

Ces décisions eurent un double effet : si d'un côté elles en finirent avec l'émeute et rétablirent sur ses bases la société violemment ébranlée, de l'autre, on vit se développer, à l'ombre de cette sécurité même, un esprit constitutionnel et légal qui, jusqu'alors, n'avait guère pu se produire. Ces idées ont été vaincues sans doute autant que des idées peuvent l'être, et en cela la diète fédérale doit être considérée comme ayant atteint son but. Toutefois, dans cette lutte, plutôt suspendue que finie, l'Allemagne s'est montrée sous un aspect nouveau ; c'est celui-là qu'il faut embrasser sans trop tenir compte du succès d'un jour, accident sans importance dans la vie des peuples, et qui n'engage pas leur avenir. Pour bien comprendre les résistances de l'opinion publique dans les États méridionaux, rappelons d'abord l'esprit et les dispositions principales des ordonnances de Francfort.

Jusqu'à ce que l'histoire soit en mesure de rapporter avec certitude ce que du reste tout esprit politique peut deviner, en attendant qu'elle fasse à chaque chancellerie la part qui lui revient dans ces résolutions décisives, il suffira de s'en tenir à ces pièces officielles qu'on dédaignerait moins si l'on savait combien il est difficile d'avoir des idées pour soi, à part celles qu'on est obligé d'avoir pour le public. Or, en lisant le protocole de cette importante séance du 28 juin 1832, tel qu'il nous est donné dans *l'Annuaire historique* pour cette année, l'on y trouve de graves paroles.

Le ministre d'Autriche, président de la diète, fait observer d'abord que des événements survenus hors de la sphère d'influence des gouvernements de l'Allemagne, ont amené un état de choses qui constate *l'approche d'une révolution inévitable,* si la confédération ne tente les efforts les plus éner-

» Dans les pays où la publicité des délibérations est reconnue par la constitution, il doit être pourvu par un règlement d'ordre (*durch die Geschaftsordnung*) à ce que ni dans les discussions même, ni lors de leur publication par la voie de l'impression, les bornes légales de la liberté des opinions ne soient outrepassées de manière à mettre en péril la tranquillité du pays ou celle de l'Allemagne entière. 59. »

Enfin le droit d'intervention, pour les cas où une révolte intérieure menacerait la sûreté des autres États de la confédération, est formellement reconnu par les articles 15 et 16[*].

On voit donc que les décrets de Francfort sont fondés en droit, mais qu'ils excèdent évidemment la pensée première des négociateurs. Il est manifeste, par exemple, que l'article 59 ne comporte nullement les suppressions arbitraires de journaux et écrits politiques, sur simple notification de la diète ; il présuppose, au contraire, que le règlement d'ordre, destiné à prévenir les abus de la presse, sera fait par chaque État, selon les formes constitutionnelles.

En résumé, les ordonnances de Francfort sont légales dans le sens où l'étaient les ordonnances de juillet, car l'acte final de 1820 est basé tout entier sur l'existence d'un article 14.

[*] *Nouveau Recueil des Traités de Paix*, par Martens, tome v.

giques pour résister à un danger aussi redoutable qu'imminent (1). Dans une telle situation, ce ministre et celui de Prusse déclarent qu'aux yeux de leurs cours « l'expérience a prouvé que la diète manque son but principal, le maintien de la sûreté intérieure des États, et qu'on ne peut expliquer que par l'imperfection d'une législation incomplète l'état maladif de l'opinion publique qui se produisait sous une forme aussi menaçante. »

Ces ministres annoncent en conséquence que dans leur opinion l'article 57 de l'acte final de Vienne, consacrant le principe de souveraineté incommutable dans la personne des princes, alors même qu'ils auraient cru devoir revêtir leur gouvernement de formes représentatives, autorisait surabondamment la diète à prendre les mesures les plus énergiques pour protéger cette souveraineté menacée par des chambres factieuses. Ils proposent donc d'étendre les attributions politiques de la diète en consacrant les principes suivants.

1° Reconnaître la souveraineté comme reposant tout entière dans la personne des princes. Dès lors ceux-ci ne sauraient être astreints à la coopération des chambres législatives que dans certaines limites; ils conservent toujours la faculté de rejeter les pétitions des états, en vertu de leur suprême initiative; ils doivent repousser surtout comme attentatoire à la sûreté de l'État, aussi bien qu'aux obligations étroites imposées par le pacte fédéral à tous les membres de la confédération, le droit anarchique de refuser l'impôt avec lequel aucun gouvernement n'est possible. Si une telle prétention était élevée par des chambres législatives, elle autoriserait *ipso facto,* et sans réclamation préalable, l'emploi de mesures coërcitives de la part de la diète.

2° Établir une commission spéciale chargée de surveiller les assemblées représentatives, avec mission de faire rapport à la diète sur les attentats

(1) « Tant que la situation des esprits s'est bornée à cette agitation, qui est toujours une suite immédiate de grands événements qui ont lieu d'une manière inattendue dans des États voisins, sa majesté a cru pouvoir espérer avec confiance que cet état maladif de l'opinion publique céderait à l'influence que l'expérience du temps et la prépondérance de la majorité calme et bien pensante étaient appelées à exercer sur l'Allemagne. Mais la fermentation ayant atteint, dans plusieurs contrées, un degré tel qu'elle menaçait même l'existence de toute la confédération, le contact permanent où se trouvent les États d'Allemagne, l'immense quantité de feuilles et d'écrits révolutionnaires qui inondent ce pays, l'abus de la parole au sein même des chambres des États, les travaux journaliers d'une propagande qui maintenant ne rougit pas de se montrer au grand jour, et les tentatives infructueuses que faisait chaque gouvernement en particulier pour sévir contre les désordres, ont donné à sa majesté impériale la triste conviction que la révolution, en Allemagne, approche à grands pas de sa maturité, et qu'elle n'a besoin, pour éclater, que d'être tolérée plus longtemps par la diète. » (Prot. de la 22e séance de la diète germanique. 28 juin 1831.)

aux droits des souverains ou à ceux de la confédération germanique, pour la mettre en mesure de prendre sans délai les dispositions convenables.

3° Supprimer dans toute l'étendue de la confédération, et sur simple notification de la diète aux gouvernements respectifs, les journaux dont la tendance serait de nature à compromettre les principes sur lesquels repose l'état politique de l'Allemagne.

Enfin les deux ministres demandent que la diète se proclame compétente pour prononcer sur toute interprétation du pacte fédéral et de l'acte final, et ils terminent en lui garantissant, au nom de leurs cours, que l'une et l'autre ont pris les mesures militaires nécessaires pour qu'à la moindre réclamation les secours dont on pourrait avoir besoin se rendent aux points désignés avec toute la célérité possible.

Ces importantes propositions furent immédiatement converties en résolutions formelles, sauf quelques observations de détail, et avec des réserves très-vagues faites par les ministres des principaux États constitutionnels de l'Allemagne méridionale, réserves dont les circonstances étaient seules de nature à fixer le sens et la portée (1).

Enfin des décisions postérieures (2) complétèrent l'ensemble de ces mesures répressives. La diète se reconnut le droit de prononcer souverainement en matière de presse; elle supprima toutes les associations d'une tendance dangereuse, modifia profondément l'organisation des universités et leurs vieilles prérogatives, consacra le principe de l'extradition en matière politique, en même temps qu'elle confirmait celui d'une assistance immédiate et mutuelle pour toutes ces décisions, aussi bien que pour celles qui pourraient être prises à l'avenir dans l'intérêt du maintien de la tranquillité en Allemagne.

Nous n'aurions pas épuisé tout ce qui se rapporte au nouveau droit public fédéral et à l'établissement de cette haute tutelle exercée par deux puissances sur trente-six autres, si nous ne mentionnions tout de suite l'établissement d'une institution complémentaire décrétée plus tard par l'assemblée de Francfort, institution au moins étrange dans sa forme, et qui

(1) Le ministre de Saxe s'exprimait ainsi, par exemple : « Le gouvernement royal de Saxe accède aux propositions qui ont pour objet la sûreté de la diète et le maintien de sa dignité, propositions fondées sur les lois fédérales existantes, d'autant plus que les droits constitutionnels des assemblées d'États, et nommément les droits accordés aux États de Saxe par le § 97 de la constitution, relativement à l'examen, au consentement et à la perception des moyens jugés nécessaires pour le gouvernement intérieur, ne seront pas restreints, et que, d'ailleurs, il est supposé partout que tous les moyens constitutionnels de conciliation devront être d'abord épuisés. »

(2) Résolutions du 5 juillet 1832.

ne paraît pas destinée à exercer d'influence sérieuse sur l'avenir politique de ce pays.

Lorsque les résistances légales que nous aurons à caractériser tout à l'heure se furent produites, sinon victorieuses, du moins unanimes dans tous les États constitutionnels, on imagina, pour concilier les droits incommutables des souverains avec les prétentions des assemblées législatives, un expédient dont la donnée première remontait à 1815, époque où elle avait été conçue dans un esprit tout différent, comme base de l'unité nationale et de la liberté politique de l'Allemagne.

Une décision de la diète, prise le 30 octobre 1834, fonda une sorte de suprême magistrature fédérale dotée d'importantes prérogatives. Des contestations venant à s'élever entre un gouvernement allemand et ses chambres sur l'interprétation de la constitution ou sur les limites des droits conférés par elle, il fut décrété qu'après entier épuisement des voies de conciliation ouvertes par les lois de chaque pays, le différend serait décidé d'office et sans appel par des arbitres.

Ce tribunal arbitral est formé par la diète, d'après le mode ci-après. Chacune des dix-sept voix de l'assemblée ordinaire, ou *petit comité*, nomme de trois ans en trois ans, dans les États que cette voix représente, deux hommes éminents par leurs services ou leurs talents, par leurs études ou leur longue pratique des affaires. Ne peuvent être choisis les membres nommés par le gouvernement intéressé, à moins qu'il n'y ait pour cette nomination accord entre le gouvernement et les chambres législatives. Cette liste générale de trente-quatre arbitres ainsi formée, lorsqu'un conflit est dénoncé à la diète par un gouvernement constitutionnel, celui-ci doit choisir trois arbitres pendant que les chambres en choisissent également trois autres.

Un mois seulement est laissé à celle-ci pour user de ce droit; si, ce délai passé, le choix n'est pas fait, le tribunal est formé intégralement par la diète. Ce tribunal constitué élit un sur-arbitre, ce qui porte le nombre de ses membres à sept. Devant lui doit s'instruire alors une véritable procédure politique, et sa sentence a la force et l'effet d'une décision *austrégale,* exécutoire selon le mode déterminé par le pacte fédéral.

Il suffit assurément d'étudier avec quelque soin une telle conception, résultat de longues conférences tenues à Vienne, pour comprendre d'un seul coup tous les embarras politiques de l'Allemagne. Il demeure constaté que le principe représentatif est assez fort pour contraindre à transiger avec lui ; et l'opposition constitutionnelle aurait obtenu ce seul résultat pendant une lutte de deux années, qu'il serait déjà considérable pour le présent, plus significatif encore pour l'avenir.

Mais en même temps, qu'on traite avec les assemblées parlementaires,

on s'efforce de maintenir l'intégrité de la souveraineté royale, qui disparaît pourtant, puisqu'une puissance nouvelle est destinée à la primer. Pendant qu'on proclame l'indépendance des divers États confédérés, on voit la diète s'arroger non plus seulement une haute tutelle politique, mais une sorte de suprématie administrative et financière, du moment où elle décide en dernier résultat, par l'intermédiaire du tribunal arbitral, du sort des projets de loi et du vote des budgets annuels.

Ce n'est pas que les dispositions de 1834 ne soient assez vagues pour admettre les interprétations les moins concordantes, et c'est en les présentant sous leur côté le plus libéral que les gouvernements parvinrent à les faire accepter de l'opinion sans trop de résistance. Dans ces essais de conciliation entre deux doctrines opposées, dans cette constante tendance vers l'unité nationale de la patrie allemande, on sent des germes nombreux, qui ne peuvent manquer d'éclore dans l'avenir, en même temps que l'on touche au doigt toutes les faiblesses d'une situation transitoire. Si l'on avait jamais douté des destinées nouvelles de l'Allemagne, si l'on n'avait pas déjà pénétré toutes les facilités que rencontrerait une influence étrangère dans le chaos de ces principes hostiles et de ces intérêts divisés, pourvu qu'elle ne se produisît pas sous des dehors hostiles à l'indépendance germanique, les décrets de Francfort le révèleraient à coup sûr jusqu'à l'évidence ; ou je me trompe, ou les résolutions fédérales en disent plus sur le présent et l'avenir que les fêtes même de Hambach.

Maintenant que nous connaissons l'ensemble de ces mesures, rappelons sommairement les résistances qu'elles ont soulevées, et recherchons en quoi celles-ci ont dû rester inefficaces.

Après le mouvement démocratique et révolutionnaire de la fin de 1830 aux premiers mois de 1832, on voit éclater un mouvement constitutionnel sur le caractère légal duquel l'opinion sembla rester incertaine, à raison de cette simultanéité même. Quelque succincte analyse que nous présentions de cette crise parlementaire, elle suffira pour révéler tout ce qu'il y a dans ce pays d'étincelles de vie politique. On verra si l'Allemagne méridionale n'incline pas de toute sa puissance intellectuelle vers les idées françaises, et l'on verra jusqu'à quel point peut être fondée la singulière espérance de la voir accepter jamais le patronage du cabinet de Saint Pétersbourg pour protéger son unité naissante contre les influences rivales de Berlin et de Vienne (1).

(1) Dépêche d'un agent diplomatique russe en Allemagne sur l'état et l'avenir de la confédération germanique. (Portofolio, nº 2.)

Nous attachons peu d'importance à la valeur politique de ce recueil. Si l'on cite ici

Avant la publication des décrets de Francfort, la Bavière avait assisté à une grande lutte politique où elle avait comme épuisé ses forces. Le retrait des ordonnances de censure, la sortie du ministère de M. de Shenck, qui les avait contresignées, furent un éclatant mais dernier hommage payé aux principes constitutionnels. La vive discussion de la loi sur la presse, la longue collision entre les deux chambres, les transactions auxquelles on dut se prêter de part et d'autre, attestèrent également et les tendances libérales et la modération de l'opinion, qui semblait comprendre et embrasser comme chose sérieuse le mécanisme du gouvernement représentatif.

On éprouvera peut-être quelque étonnement de ce que les ordonnances de la diète, publiées après un assez long délai par le gouvernement bavarois, n'aient pas soulevé au sein des États de ces discussions véhémentes dont retentirent, en 1832 et 1833, d'autres tribunes allemandes. Il est certain, en effet, que la Bavière est le point où les résistances semblaient devoir être les plus vives, et où elles furent le plus promptement domptées. On doit faire observer pourtant que cette publication ne fut faite que « sous réserve de tous les droits consacrés par la charte constitutionnelle. » Ajoutons que plus tard, en ce qui se rapporte à l'établissement du tribunal arbitral créé en 1834, le gouvernement du roi Louis mit le plus grand soin à l'expliquer dans ce sens, que le jugement des différends entre les princes et les assemblées représentatives ne pourrait jamais être déféré à l'autorité arbitrale que du consentement des deux parties, interprétation parfaitement constitutionnelle assurément, mais qui rendrait à peu près nulle et de nul effet la création de la diète.

De telles explications, plus ou moins spécieuses, plus ou moins sincères, sont également importantes sous deux aspects divers : elles constatent d'abord la répugnance des souverains à subir, sans se réserver même le droit de protester contre eux, les arrêts d'une autorité étrangère, contre lesquels ne les protége plus la majesté de la couronne, puis surtout la nécessité de rassurer l'opinion, en présentant les garanties constitutionnelles comme en dehors de toute atteinte.

En Wurtemberg, l'opposition affecta des allures plus vives et plus menaçantes.

Sur la proposition formelle d'un de ses membres (1), la chambre des députés déclara les résolutions de Francfort attentatoires à l'indépendance des

l'une des pièces originales qui y sont contenues, c'est qu'elle a tous les caractères de l'authenticité.

(1) M. Pfizer, 13 février 1833.

États germaniques et aux droits que le Wurtemberg tenait de sa constitution. Elle insista énergiquement pour contraindre le roi à expliquer dans un sens constitutionnel l'assentiment qu'il leur avait donné par l'organe de son ministre près la diète. Le gouvernement wurtembergeois, ne pouvant accepter un pareil vote, qui l'aurait placé dans une situation fort grave en face de la confédération, se détermina à dissoudre la chambre. Mais en vain s'attacha-t-il par tous les moyens à rassurer les esprits et à calmer l'opinion, en vain le ministère prononça-t-il dans le principe, pour expliquer l'adhésion du monarque aux décrets de Francfort, des paroles qui manquaient assurément ou de courage ou de sincérité (1) : tout fut inutile en Wurtemberg à cette époque, comme tout l'aurait été en France aux premiers mois de 1830. Les électeurs renvoyèrent une chambre non moins vive, qui débuta par une proposition d'abolir la censure, admise malgré les efforts du gouvernement à une majorité plus considérable qu'aucune des motions précédentes. Ailleurs qu'en Wurtemberg, un tel conflit se serait vidé par une révolution ; mais les Allemands ont le bon esprit de comprendre qu'une telle issue est dangereuse, et d'ailleurs, avant de la commencer, ils voudraient, en gens prudents, être sûrs au moins de la finir. Or, étonnez-vous que le Wurtemberg ne fît pas une révolution tout seul, en face de l'invasion imminente de la Prusse et de l'Autriche !

Dans le grand-duché de Bade, les idées libérales, favorisées par l'accord du grand-duc et des états, avaient fait d'importantes conquêtes. La censure abolie fut remplacée par le régime, assurément peu prudent, de la liberté absolue de la presse. Les résolutions de Francfort vinrent abolir une conquête que cette partie de l'Allemagne rhénane avait saluée de bruyants applaudissements. Les ordres de suppression de feuilles, les poursuites contre les écrivains désignés, toutes les injonctions, enfin, de la diète, durent être d'autant plus sévèrement exécutées par le gouvernement badois, qu'il inspirait moins de confiance, et que le grand-duché était l'objet d'une surveillance plus directe.

(1) « En portant ces décrets à la connaissance générale, et pour remédier aux malentendus que l'on répand sur leur signification, nous déclarons au nom de sa majesté le roi qu'on n'entend nullement menacer l'existence de la constitution du pays, et que tel n'en a pu être le dessein, puisque l'acte final de Vienne établit formellement que les constitutions d'États, ayant une existence reconnue, ne peuvent plus être modifiées que par la voie constitutionnelle. Il n'y a donc, sous aucun rapport, de motif de craindre qu'il soit fait de ces décrets de la diète un usage quelconque qui ne serait pas en harmonie avec la constitution, et le gouvernement continuera, comme jusqu'ici, à maintenir la constitution avec une consciencieuse fidélité, et dans toutes ses stipulations, soit qu'elles concernent le droit des États à concourir à la législation et à voter les impôts, ou bien qu'elles soient relatives à tout autre droit assuré aux citoyens wurtembergeois. » (Déclaration ministérielle, 28 juillet 1832.)

En vain la chambre des députés protesta-t-elle avec énergie ; en vain se faisait-elle, dans une adresse respectueuse, « l'interprète des inquiétudes profondes d'un peuple fidèle, dont l'esprit, attaché à la légalité, était resté étranger à tous les moyens comme à tous les efforts illégaux. » De telles paroles devaient nécessairement demeurer sans résultat, car la subordination de la faiblesse à la force reste une vérité au XIXe siècle comme en tout autre. Aussi le grand-duc Léopold se borna-t-il à répondre que « les résolutions de la diète n'avaient jamais eu la tendance qui leur était prêtée, et que leur exécution fédérale ne serait nullement en opposition avec ses devoirs comme prince constitutionnel. »

M. de Rotteck réclama la nomination d'une commission d'enquête chargée de proposer tous les moyens qu'appelait la gravité des circonstances. Une telle motion consacrait implicitement la prétention de la chambre à modifier la décision prise par le grand-duc, comme membre de la confédération germanique ; elle le plaçait, devant celle-ci, dans une situation que la diète n'aurait jamais acceptée, en admettant que ce prince s'y fût prêté lui-même. Le gouvernement fit comprendre, non sans peine, à la chambre la gravité qu'aurait un tel vote, et l'on vit une transaction, dans laquelle on fit la part de la prudence en réservant celle des principes, sortir, après ces longs débats, de cette lutte, l'une des plus vives qu'ait suivie la jeune Allemagne constitutionnelle.

Mais ce fut surtout dans les deux Hesses que les résistances se produisirent avec une exaltation, et chose plus remarquable, avec une persévérance qui, à l'issue près, ne le cédaient pas à l'élan unanime de l'opinion libérale en France aux dernières années de la restauration. A Darmstadt comme à Cassel, les chambres sont deux fois brisées et deux fois renvoyées en masse avec des mandats impératifs, malgré l'intervention la plus active de l'autorité dans les élections ; un ministre est décrété d'accusation (1), le budget est rejeté, les lois les plus libérales sont votées, malgré le pouvoir, et contre lui, signes précurseurs d'une tempête, s'il avait été donné à la tempête d'éclater !

Dira-t-on que ce feu de paille n'a brillé qu'un jour, que les décrets de Francfort ont été acceptés, les écrivains muselés, les universités réformées ou dissoutes, et que dès la fin de 1834, l'Allemagne commençait à rentrer dans son repos ? et de ce qu'aujourd'hui les états, de concert avec les gouvernements, s'occupent beaucoup de chemins de fer, et moins de politique, serait-on admis à conclure, avec certains publicistes, que le mouvement constitutionnel de 1832 était sans portée, que ce pays cédait à un entraî-

(1) M. Hassempflug, ministre de l'intérieur de Hesse-Cassel.

nement factice, et que les intérêts nouveaux n'y ont par acquis les développements qu'il nous convient de leur supposer? Étrange conclusion que celle-là, vraiment ! Eh ! que vouliez-vous donc que fissent les petits États en face des forces fédérales prêtes à marcher? Le désir non équivoque des deux grandes puissances militaires n'était-il pas, et qui l'ignorait? d'intervenir à main armée, en appuyant sur une violation des obligations fédérales la suppression des institutions représentatives? Quelle résistance était possible dans un moment où la France se considérait comme dégagée de tout intérêt dans les affaires d'Allemagne? La seule résistance vraiment sérieuse, du moment où il ne pouvait y avoir de concours à attendre de notre gouvernement, impliquait, d'ailleurs, l'emploi de moyens purement révolutionnaires, et le propre de l'opinion bourgeoise, en pareille alternative, n'est-il pas de se résigner même au despotisme? Entre un nouvel essai de république démagogique et une nouvelle dictature impériale, l'opinion constitutionnelle n'eût-elle pas embrassé le dernier parti, même en France? Est-ce donc à dire que cette opinion y soit sans racines et sans force propre?

L'Allemagne a, du reste, bien moins cédé, comme on le dit, que transigé sur la plupart des grandes questions soulevées. Quelle qu'ait été la mesure des concessions réclamées par une position impérieuse, il faut savoir reconnaître que les six dernières années ont avancé, à l'égal d'un demi-siècle, son éducation constitutionnelle. Les États méridionaux ont conquis des garanties importantes; la Saxe, le Hanovre, d'autres puissances inférieures, ont reçu des institutions plus libérales; enfin, et c'est ici le point capital, ce pays a manifestement acquis une conscience plus distincte de ses vœux, une aperception plus lucide de ses destinées politiques.

L'opinion constitutionnelle y a été prudente et mesurée, parce qu'il est dans sa nature de l'être parce qu'en Allemagne, où l'on passe à grand'peine des spéculations de l'intelligence à leur réalisation pratique, les mœurs inclinent vers le pouvoir, et que le vieux sang de ces princes, qui, pendant cinquante années de tourmente, ont partagé toutes les épreuves des peuples, est encore cher à la Germanie.

Quoi qu'il en soit, une révélation complète de l'état intime de ce pays est désormais acquise pour la France comme pour l'Europe. Nous ne pouvons ignorer que s'il entre un jour dans les plans d'une politique, non pas propagandiste et conquérante, mais nationale et modérée, d'appuyer au-delà du Rhin le principe représentatif menacé dans son indépendance, ce concours serait accepté avec transport. Si la France avait été en mesure, et s'il avait pu convenir à ses intérêts d'alors de donner ce concours à l'Allemagne, en 1832, on sait assez que les décrets de Francfort auraient ren-

contré devant eux bien autre chose que des pétitions collectives et des protestations parlementaires. Qui ne sait qu'assurés d'un point d'appui de ce côté, certains gouvernements constitutionnels auraient peut-être devancé les peuples dans une résistance habilement calculée pour en recueillir eux-mêmes le bénéfice? Il est, dans l'Allemagne méridionale, des cabinets qui ont encore plus l'ambition de s'agrandir qu'ils n'ont peur de la liberté politique, et ceux-là seront tôt ou tard funestes à l'œuvre de 1815.

La France, intervenant en Allemagne sitôt après juillet dans les ardeurs de son prosélytisme révolutionnaire, aurait pu soulever contre elle les repoussements de populations honnêtes et religieuses; la France agitant au bord du Rhin les aigles de l'empire, et s'emparant de ce qu'elle appelle ses frontières naturelles, aurait excité plus sûrement encore contre elle l'esprit national, sur lequel pesaient, comme une douleur et comme une flétrissure, les insolents souvenirs de nos jours de conquête. A cet égard, les gouvernements allemands comprennent à merveille leur véritable situation; ils s'efforcent par tous les moyens de persuader à l'Allemagne que l'action française ne saurait jamais s'exercer autrement. Impuissants ou dévastateurs, tel est le rôle qu'on aimerait à nous faire aux yeux de l'Europe. Le terrain serait bon, en effet, en cas de complications politiques; mais qu'on nous permette aussi de choisir le nôtre, tel qu'il nous conviendra, le cas échéant, de le prendre et de le garder.

Or, notre ascendant sur ce pays est assuré si nous savons respecter sa liberté et son honneur, si, sans nous présenter en démagogues, et, ce qui serait pis encore, en conquérants hautains, nous faisons appel aux intérêts des classes moyennes, aux doctrines constitutionnelles, surtout à l'indépendance des princes et des peuples, annulés par les sénatus-consultes de la diète. Nous possédons en ce moment, pour agir sur la confédération, un levier plus puissant que celui dont disposait Richelieu, lorsqu'il associait les intérêts protestants aux intérêts français; nous n'avons pas besoin d'y gager des pensionnaires comme Louis XIV, et d'intriguer, à force d'or, dans les résidences princières : notre action gît tout entière dans le principe que représente la France; elle est surtout dans les bons exemples que nous saurons donner au monde qui nous observe. Respectons le gouvernement représentatif, qui fonde à la fois et notre dignité personnelle et la force véritable de la nation au dehors; ne l'amoindrissons pas à des proportions mesquines; qu'il représente pour chacun de nous un intérêt vraiment social, et que la France n'ait jamais à nous demander compte de la déconsidération qui pourrait le frapper.

Qu'un gouvernement modéré ne veuille pas abuser de l'état présent de

l'Allemagne, qu'il ne tire parti ni des sympathies qui nous provoquent, ni des dissidences entre les pouvoirs et les peuples, ni des rivalités des gouvernements germaniques entre eux; rien de plus raisonnable et de plus sage assurément; mais que la France sache bien, et que l'Europe n'affecte pas d'oublier, ce qu'elle pourrait si le soin de ses intérêts ou de son honneur l'appelait à sortir de son repos.

Nous venons de décrire les manifestations récentes de l'élément constitutionnel au sein de la confédération; essayons maintenant d'apprécier la puissance de l'élément opposé. Celui-ci est représenté par deux grands États qui, par leur union, ont pu triompher pour un temps des tendances de l'opinion publique dans le sens des idées françaises. Mais cette union existe-t-elle avec des conditions de durée, et ces deux grands États ont-ils la libre disposition de leurs forces?

La situation de l'Autriche est connue; on sait si, en cas de guerre, l'Italie lui porterait plus de ressources qu'elle ne lui créerait de périls.

Ce n'est pas que nous assumions la solidarité des lieux communs consacrés sur la tyrannie autrichienne. Les canons braqués contre Milan et contre Venise nous inspirent peu d'inquiétude pour ces deux nobles cités. Nous tenons le féroce Germain pour assez bon homme, et l'on peut douter que le Milanais, le Vénitien, le Crémonais, le Mantouan, le Parmesan (ne disons pas l'Italien, car ce mot est une abstraction en Italie), fussent parfaitement en mesure de se passer dès à présent de cette vieille tutelle, exercée avec une certaine équité, quoiqu'avec des formes souvent brutales et des procédés constamment maladroits. L'Autrichien n'est assurément pas l'oppresseur de l'Italie, comme l'Ottoman pouvait l'être de la Grèce, comme le Russe l'est en ce moment de la Pologne. Il désire que le bien se fasse, sous la seule condition que ce soit sans bruit. Il laisse agir sans trop d'entrave l'industrie particulière, et pousse l'opinion à s'occuper de chemins de fer, espérant ainsi la détourner de la politique, qui est sa bête noire. Le gouvernement, tout gouvernement autrichien qu'il est, construit et dote des écoles, ouvre d'admirables communications, témoin la route d'Insprück à Milan, et celle d'Insprück à Vienne; mais l'esprit raide et épais de ses employés allemands, la corruption et la vénalité de ses employés italiens, l'immobilité de ses nombreux factionnaires campés au coin des rues comme des bornes vivantes, l'inquisition tracassière de ses agents pour un passeport, pour une lettre, pour un écrit insignifiant, suffisent pour rendre complétement inutiles et ses sacrifices d'argent et l'honnêteté habituelle de ses intentions.

Les moustaches du barbare sont au fait plus terribles à voir que son oug n'est dur à supporter. Les Italiens ont connu une autre domination étrangère, qui n'était pas assurément de meilleure composition sur les in-

térêts les plus importants. Aussi, la haine profonde de l'Italien pour tout pouvoir allemand tient-elle moins aux actes de l'administration proprement dite qu'aux souvenirs historiques d'une part, qu'à une incurable incompatibilité de nature, de l'autre.

Le Français n'en ferait pas plus pour l'Italie que l'Autrichien, qu'il serait probablement adoré au-delà des Alpes. C'est qu'en faisant à peu près les mêmes choses, il les ferait autrement, souvent avec naturel, quelquefois avec charlatanisme; mais sans cette lourdeur officielle qui constitue le génie autrichien, comme la subtilité constituait le génie du bas empire. Puis un gouvernement français saurait se faire louer à propos; il dépenserait quelque argent à acheter des tableaux modernes, fussent même de détestables croûtes; il paierait quelques mauvais poëtes, se ferait faire des articles de journaux; il laisserait surtout respirer l'Italien que le flegme germanique étouffe ; il lui dirait qu'il est le peuple le plus grand, le plus libre et le plus heureux du monde, et l'Italien le croirait. C'est que le Français est doué de cette admirable force d'assimilation dont l'Allemand est absolument dépourvu, et que les conquêtes se consolident moins par la puissance des intérêts que par les sympathies du caractère.

Les sentiments les moins définissables sont par cela même les plus persistants. Quelques efforts que fasse l'Autriche, quelques fautes qu'ait faites la France, rien n'empêchera que les Français ne soient reçus avec bonheur dans un pays qui a eu vingt-cinq ans pour oublier leurs exigences. L'impassibilité de l'officier autrichien, engoncé dans son hausse-col et méditant sur sa consigne, rappelle et conserve le souvenir de cette autre domination qui, pour prix du sang abondamment versé et des trésors lestement enlevés, fondait au moins des monuments d'art, faisait chanter les poëtes, portait le code civil aux magistrats, distribuait des croix d'honneur aux militaires, domination acceptée par la famille, par les salons, par la société tout entière, aux jouissances de laquelle elle savait étroitement s'associer.

En cas de guerre, la France agirait sur l'Allemagne par ses idées, sur l'Italie par son génie même, par l'autorité du gouvernement représentatif au-delà du Rhin, par l'attractive puissance de ses mœurs au-delà des Alpes.

Si l'Italie est la plus vulnérable, ce n'est pas, on le sait, la seule partie faible de cet empire que les rivalités politiques s'attachent, au sein même de la confédération, à présenter comme une puissance moins allemande que slave. En Hongrie, le cabinet de Vienne doit lutter à la fois, et contre le libéralisme moderne, et contre l'esprit féodal associé dans une opposition nationale. Les états de Transylvanie, dissous après une session de huit mois (1), signalée par des résistances violentes, pour ne pas dire séditieu-

(1) 6 février 1835.

ses, ont révélé toute une situation qu'il est plus facile de cacher à l'Europe que de dissimuler à soi-même.

Des habitudes paternelles et des traditions persévérantes prêtent sans nul doute, une grande force de résistance à cette monarchie si admirablement construite et si habilement conservée au milieu de tant d'orages ; et lorsqu'on a vu s'opérer sans aucun changement ni dans la pensée dirigeante, ni dans ses instruments, la succession d'un règne à l'autre, les États constitutionnels ont pu envier peut-être ce calme profond dans une transition qui, depuis si longtemps, préoccupait le monde politique.

Il a pu suffire des rares qualités heureusement réunies dans un seul homme pour maintenir l'édifice chancelant de la grandeur autrichienne. Mais s'il est donné au grand médecin de prolonger une longévité, il lui est interdit de lutter à toujours contre des vices organiques. Or, bien que le cabinet autrichien ait su maintenir son importance en Europe, depuis 1815, en exploitant les craintes inspirées aux gouvernements par les progrès du principe libéral, quelle est au fond sa véritable situation en Allemagne? quelle est sa force propre et permanente ?

La Prusse, sous les dehors d'une amitié de commande, et fidèle à un rôle premanent dont ne détournent jamais des préoccupations temporaires, s'efforce de détacher de plus en plus de l'Autriche les sympathies des peuples allemands ; elle se pose comme seule expression de la nationalité germanique, et les lignes de ses douanes s'avancent de toutes parts jusqu'aux frontières de cet empire. Vers Berlin inclinent les espérances des cabinets ambitieux, qui préfèrent l'avenir sans passé au passé sans avenir.

La Russie menace l'Autriche plus directement encore par ses projets vers l'Orient. On sait la courte joie qu'excitèrent, à Vienne, les premiers succès des Turcs dans la campagne de 1828, joie qu'auraient réveillée les premiers succès des Polonais, si derrière la Pologne ne s'était montrée la révolution, cette ennemie plus redoutable que la Russie elle-même. Afin de lutter contre l'influence russe, l'Autriche, qui n'ose tirer le canon, prend des actions pour la navigation du Danube, dont la Russie occupe l'embouchure ; elle affecte les mêmes antipathies que le cabinet de Saint-Pétersbourg, tout en essayant de lui résister ; elle fait tout ce qu'il faut pour constater sa crainte, rien de ce qu'il faudrait pour constater sa force.

En face de cet empire au repos, s'élève la Prusse, jeune, confiante, justement fière de ses progrès et de son organisation intérieure.

Depuis 1815, deux pensées ont simultanément préoccupé ce gouvernement actif et hardi, qui a fondé son crédit sur un contraste constant avec la somnolence de l'Autriche. Pendant que, d'un côté, il étendait ses rela-

tions sur l'Allemagne, en reculant chaque jour, par de nouveaux traités d'accession, les postes de ses douanes, de l'autre, il s'occupait avec ardeur du soin de rendre plus étroits les liens qui unissent ses provinces, étrangères les unes aux autres. Pénétrer d'une vie intime et vraiment nationale les parties disjointes de ce vaste corps sans cohésion et sans ensemble, telle a été et telle devait être l'idée-mère de la politique prussienne.

Peut-être pouvait-on comprendre, sous quelques rapports, autrement que ne l'a fait ce cabinet si éclairé d'ailleurs, et ses intérêts à venir et les lois de sa position. Il est loisible de penser, par exemple, que l'érection d'une tribune politique à Berlin aurait plus avancé que tous les efforts du gouvernement prussien l'œuvre à laquelle il s'est laborieusement dévoué. Autour de ce centre, qui eût exercé une si constante domination sur toute l'Allemagne constitutionnelle, auraient pu se grouper assez vite ces provinces arrachées tour à tour à l'Autriche comme à la Saxe, à la Pologne comme à l'empire français. Alors, au lieu d'avoir à combattre le fanatisme luthérien en Silésie, le catholicisme sur le Rhin, le génie national dans le duché de Posen, on se serait trouvé, un demi-siècle plus tôt tout au plus, face à face avec des embarras politiques, il est vrai, mais avec une force immense pour les supporter.

La Prusse a compris autrement son rôle; et celui qu'elle a pris a eu assez de succès pour qu'il pût y avoir quelque ridicule à lui tracer après coup un programme tout différent. Aujourd'hui que pas un État de quelque importance, au Hanovre près, n'est en dehors du vaste réseau de ses tarifs, et que son influence domine visiblement la confédération germanique, elle peut assurément arguer de ses œuvres.

Rejetant, pour appuyer l'unité prussienne, le principe de la liberté politique, le cabinet de Berlin conçut la pensée de puiser sa force dans le principe protestant, qui avait, à bien dire, fondé la monarchie en face du Saint-Empire. Depuis vingt ans, il se présente à l'Allemagne comme le centre de l'esprit réformé, en même temps que comme le modèle des gouvernements éclairés et progressifs en dehors de l'action des théories françaises. Ce principe le séparait, en effet, de l'Autriche, en même temps qu'il lui servait de garantie contre la France. Si M. Ancillon a dit en 1818: « Ce n'est pas une triple ligne de forteresses qui nous préservera de la France, ce sera le rempart d'airain du protestantisme, » il a prononcé un mot fort juste; il ne manquait à cette idée que de se produire dans des conditions compatibles avec la prudence, et surtout avec le respect dû à la foi des peuples.

Il est, en effet, un intérêt contre lequel l'intérêt purement social n'aurait pas le droit de prévaloir, à supposer qu'il en eût la puissance. Il y a en ce

monde autre chose que de la politique ; et pour être des esprits éminents, Machiavel, Charles-Quint, Richelieu et Napoléon ne sont pas la plus haute expression de l'intelligence humaine. Cette expression suprême de la dignité de notre nature, c'est la religion, qui relie les âmes comme la politique associe les intérêts. Les concilier toutes deux est une admirable chose ; subordonner l'une à l'autre est un pauvre calcul qui ne saurait conduire qu'à l'abaissement de l'homme et à la dégradation morale de la société.

L'idée de confondre dans une unité nouvelle, d'embrasser dans un rituel national les deux cultes réformés, fut la préoccupation dominante d'un roi patriote et pieux. Calviniste sincère, Frédéric-Guillaume III fit à ce plan de toute sa vie quelques sacrifices théologiques, et *l'Église évangélique* fut fondée sur des bases, sinon durables, du moins assez généralement acceptées (1). Cette Église est arrivée, en prenant soin de s'occuper beaucoup moins du dogme que de la liturgie extérieure, à fonctionner assez régulièrement, à la manière de toutes les institutions officielles réglementées et salariées; établissement royal parfaitement inoffensif du reste, qui est à une Église de même origine ce qu'un bon mari morganatique est au terrible époux d'Anna Boleyn.

Mais cette tâche n'était pas la plus ardue ; une autre restait entière, et c'est ici que se sont rencontrées des résistances dont il est encore difficile d'assigner le terme, et qui projettent un jour nouveau sur la situation de ce pays. Les cinq sixièmes des populations adjugées à la Prusse par le congrès de Vienne professaient le catholicisme, et cette croyance dominait surtout presque sans exception toutes les populations rhénanes, qu'il s'agissait de pénétrer de cet esprit anti-français jugé nécessaire pour consolider l'œuvre de 1815 (2).

A-t-il existé un plan parfaitement arrêté à Berlin pour protestantiser les provinces rhénanes et westphaliennes? nous ne le croyons pas. Assurément une telle idée ne s'est présentée ni à Frédéric-Guillaume ni à Guillaume de Nassau, comme pouvant comporter une exécution immédiate. Ce sont là de ces parties trop hasardeuses pour les jouer de sang-froid et

(1) Cette instutution fut organisée en 1817, lors de la troisième fête séculaire de la réforme.

(2) Voici, d'après un journal allemand, la proportion de différents cultes dans les provinces méridionales :

Gouvernement d'Aix-la-Chapelle : 345,000 catholiques, 12,000 protestants.

Gouvernement de Munster : 300,000 catholiques, 40,000 protestants.

Gouvernement de Trèves : même proportion.

Dans ceux de Coblentz et de Dusseldorff, les catholiques sont aussi en très-grande majorité, quoique la disproportion soit moindre.

cartes sur table. Dans ce cas, on procède bien plutôt par tendances que par entreprises avouées.

Quoi qu'il en soit, le roi de Prusse, qui est parvenu à faire vivre en bonne intelligence Luther et Calvin, au moyen de bons traitements, a pu se flatter d'arriver à effacer graduellement, et pour ainsi dire de génération en génération, toutes les aspérités du dogme catholique; il a pu croire qu'il agirait assez à la longue sur le génie intime de l'Église romaine, tout en respectant scrupuleusement sa hiérarchie extérieure, pour modifier les points par lesquels la foi catholique sépare radicalement ses disciples des chrétiens appartenant aux communions dissidentes.

L'action incessante du gouvernement prussien depuis 1815 s'est en effet exercée en ce sens par l'administration, par l'enseignement, par la presse, par les innombrables moyens d'influence dont dispose un pouvoir fort sur des mœurs faibles et sur des intérêts trop facilement excités.

Le concordat conclu en 1821 avec le salut-siége a donné au gouvernement prussien, sur l'administration de l'église catholique, des droits qui n'ont rien de plus exorbitant, il est vrai, que ceux reconnus au gouvernement français d'après les lois organiques et les décrets impériaux. Mais à Berlin l'application de ces dispositions se fait par des ministres et des présidents de province, tous étrangers au catholicisme, souvent en état de méfiance, si ce n'est d'irritation, contre lui. Les fidèles de cette religion, totalement exclus de la haute administration aussi bien que des grades supérieurs de la hiérarchie militaire (1), sont dans un état d'infériorité évidente, qui impose des sacrifices difficiles à l'ambition, pénibles à l'amour-propre. L'armée et l'enseignement universitaire sont deux moyens puissants dont dispose le gouvernement pour agir et sur le peuple et sur les classes éclairées.

L'organisation religieuse de l'armée est exclusivement protestante, du moins en temps de paix; l'assistance au service divin et à la prédication est obligée. Le Westphalien, le Silésien, l'habitant des provinces polonaises ou rhénanes, confondus avec les luthériens de la vieille Prusse, compris, malgré leur croyance, dans la juridiction spirituelle d'un pasteur de division, d'après l'*ordonnance ecclésiastique* de 1832, vivent

(1) Si l'on en croit l'ouvrage *Sur l'état de l'Église en Allemagne au dix-neuvième siècle*, auquel nous empruntons ces détails, il n'y aurait pas dans l'armée prussienne un seul officier général, pas même un seul colonel catholique.

Ce livre, imprimé à Augsbourg sous le titre de *Beittrage zur Kirchengeschichte des XIXe jahrhunderts in Deutschland*, a été saisi par la Bavière sur les réclamations du cabinet de Berlin. Ce n'est point une raison de douter de ses assertions, confirmées par des renseignements nombreux.

ainsi plusieurs années dans une atmosphère où la foi de leur enfance ne peut manquer de s'obscurcir.

Par l'enseignement universitaire, le gouvernement domine le clergé catholique, s'attachant à favoriser, dans l'intérêt d'un vague ecclectisme religieux, ces tendances rationalistes qui se développent de plus en plus en Allemagne. Il n'y a aucune université catholique pour plus de cinq millions de sujets professant cette religion. Deux universités seulement sont mixtes, celles de Bonn et de Breslau ; les autres restent exclusivement protestantes. Encore à Bonn comme à Breslau, le commissaire royal est-il protestant, et les évêques sont-ils sans influence directe sur le choix des professeurs de théologie catholique, contre l'orthodoxie desquels ils sont seulement admis à présenter des objections au ministre.

Il est résulté de l'ensemble de ces causes, qu'en Silésie surtout, le catholicisme dogmatique est descendu à l'état le plus déplorable. L'interprétation libre du symbole y bouleverse chaque jour davantage les bases mêmes de la doctrine chrétienne. Aux bords du Rhin, l'enseignement du docteur Hermès avançait également cette œuvre de décomposition, déjà trop favorisée par le relâchement des mœurs et la faiblesse de la discipline. Aussi le gouvernement prussien n'avait-il pas vu sans vif déplaisir un bref pontifical frapper la doctrine hermésienne, « en ce qu'elle établissait le doute positif comme base de tout enseignement théologique, et qu'elle posait en principe que la raison est l'unique moyen pour arriver à la connaissance des vérités de l'ordre surnaturel (1). »

Un écrit, émané d'une source officielle, a récemment dénoncé cette condamnation comme « le premier pas décisif du chef de l'Église pour arrêter le développement de la science catholique en Allemagne (2). » On ne s'étonnera pas, dès lors, que la publication de ce bref fût interdite dans toutes les provinces de la monarchie. Mais, lorsque des feuilles étrangères l'eurent porté à la connaissance des catholiques, une scission profonde éclata dans le clergé, la majorité adhérant à la décision de Rome, une autre partie se refusant à reconnaître un bref qui n'avait pas été officiellement publié *cum placito regis*.

Mais une affaire bien autrement importante allait bientôt engager le gouvernement prussien dans une série de mesures dont il lui serait en ce moment bien difficile de déterminer la limite.

L'un des moyens les plus habilement employés depuis vingt ans pour

(1) Bref du 26 septembre 1835.

(2) *Exposé de la conduite du gouvernement prussien envers l'archevêque de Cologne*, Paris, Jules Renouard, 1838.

arriver sans éclat à cette fusion graduelle des cultes catholique et réformé, avait été l'usage des mariages mixtes, qui assurait au protestantime une manifeste prépondérance. Tous les ans, du fond de la Prusse luthérienne, arrivait dans les provinces occidentales une légion d'officiers et d'employés célibataires, trop bien stylés et trop bons patriotes pour ne pas placer au premier rang de leurs devoirs celui d'épouser des femmes catholiques, en fondant ainsi des familles protestantes au sein de ces populations que trop de sympathies rattachaient encore à la France.

La position du clergé, relativement à ces mariages, était devenue, depuis quelques années surtout, difficile et pénible. Une ordonnance royale du 25 septembre 1825 avait étendu aux provinces rhénanes et westphaliennes la règle proclamée depuis 1803 pour la partie orientale du royaume, et décidé que dorénavant tous les enfants seraient élevés dans la religion du père, interdisant formellement aux ministres du culte d'exiger aucune promesse contraire à cette disposition, comme condition préalable de l'administration du sacrement.

Or, en ceci, le cabinet prussien dépassait les limites de la politique; il faisait de la théologie, et de la plus hardie qui se pût faire; il mettait, en effet, la conscience de ses sujets catholiques en contradiction avec les règles des conciles, avec les prescriptions constantes et rigoureuses de l'Église catholique; il prétendait enfin interdire aux ministres de ce culte ce dont aucune puissance humaine ne saurait les dispenser.

L'Église n'a jamais autorisé la pratique du mariage mixte qu'avec répugnance, et sous la condition étroitement imposée à l'époux catholique, de faire tous ses efforts pour élever dans l'orthodoxie religieuse tous les enfants à naître de son mariage. Ce n'est pas qu'elle conteste en rien la validité de ces unions, parce qu'il est dans l'esprit de son dogme fondamental de refuser ses bénédictions dans une circonstance où semblent si gravement compris et la foi d'un des deux conjoints et l'avenir religieux des générations dont ce mariage doit être la source.

Consulté par les évêques de la Prusse catholique sur les embarras chaque jour plus graves où les plaçait l'ordre royal de 1825, le pape Pie VIII n'hésita pas à rappeler, de la manière la moins équivoque, la règle invariable de l'Église; il l'imposa de nouveau à la conscience des prélats, tout en concédant au gouvernement prussien des facilités, depuis longtemps réclamées, pour les dispenses et autres points de discipline ecclésiastique. Le bref déclarait valides les mariages mixtes contractés sans empêchement canonique, mais n'autorisait que *l'assistance purement passive* du prêtre, lorsque ces mariages ne seraient pas célébrés avec les garanties réclamées par l'Église pour l'éducation des enfants, garanties

dont le pape déclarait n'avoir pas plus la volonté que le pouvoir de dispenser (1).

Ce n'est pas au point de vue purement politique qu'il faut juger de telles questions. Le premier devoir de l'homme d'État est, assurément, de rallier les intérêts divisés, en suggérant un esprit de concessions mutuelles; mais la religion se règle par d'autres maximes, parce qu'elle se rapporte à un ordre d'idées très-différent. Altérer l'intégrité du dogme ou de la discipline, c'est s'exposer à enfanter, non la paix qui entretient la charité, mais l'indifférence dans laquelle toute croyance s'éteint.

Il peut être fâcheux, sans doute, de modifier une loi politique; mais la foi est pour l'humanité, même sous le simple rapport social, chose plus importante que l'unité de législation.

La cour de Prusse, peu satisfaite des concessions restreintes du bref pontifical, s'abstint de lui donner aucune publicité, non plus qu'à l'instruction plus explicite du cardinal Albani. Mais l'existence de cette pièce était connue; il fut impossible de ne pas paraître en tenir compte: c'est ce qu'on essaya de faire en négociant secrètement, à Berlin, avec l'archevêque de Cologne, comte de Spiegel, l'un des prélats complétement conquis à la pensée du cabinet, une convention prétendue explicative du bref de 1830, destinée à servir de règle dans la pratique. Cette convention, signée par l'archevêque Spiegel et M. Bunsen, ministre prussien près le Saint-Siége, alors à Berlin (2), n'allait à rien moins qu'à autoriser, en matière de mariage mixte, précisément ce que Rome persistait à refuser de la manière la plus formelle.

Lorsque le siége de Cologne devint vacant, le premier soin du ministre des cultes fut de réclamer du baron de Droste, que le roi venait d'y élever, l'exécution de la convention passée avec son prédécesseur *en conformité*, disait-on, du bref de Pie VIII.

Les difficultés déjà si graves de sa situation étaient encore augmentées pour le nouvel archevêque, par l'usage ou l'abus qu'on prétendait faire contre lui d'une adhésion qu'il aurait donnée à cette convention, comme condition de son élévation au siége de Cologne. M. de Droste, en effet, informé de l'existence d'un acte secret conclu *conformément* au bref du pape, avait déclaré *apprendre* avec joie l'existence d'un tel accord, et s'était engagé à l'exécuter *dans l'esprit de paix où il avait été conçu* (3).

De cette promesse donnée en termes généraux avant sa nomination, le

(1) Bref du 25 mars 1830 à l'archevêque de Cologne et aux évêques de Trèves, Paderborn et Munster. — Instruction conforme du cardinal Albani, 27 mars.

(2) 19 juin 1834.

(3) *Exposé de la conduite du gouvernement prussien*, etc., pag. 122.

cabinet de Berlin paraît induire que l'archevêque connaissait la substance même de la convention secrète, alors que celui-ci, sur son honneur d'homme et sa conscience de prêtre, atteste qu'il croyait, en 1835, adhérer à un acte conforme, et non pas diamétralement contraire aux prescriptions pontificales.

Quoique cet incident ait compliqué l'affaire si parfaitement simple de Cologne, il ne touche pas, du reste, au fond même de la question. L'archevêque aurait eu le tort grave d'adhérer à des dispositions contre lesquelles le soin de ses devoirs l'aurait excité plus tard à revenir, que cette faiblesse ne lui créerait pas une situation plus fausse assurément que celle d'un agent diplomatique, amené, par les difficultés de son rôle, à nier en avril 1836, dans une note officielle, l'existence d'une convention signée par lui-même en juin 1834 (1)!

On sait les mesures auxquelles s'est trouvé entraîné un cabinet dont la prudence et la modération ont fondé le crédit en Allemagne et en Europe; tristes nécessités dont l'expérience de M. Ancillon aurait probablement détourné, quelles que fussent ses sympathies religieuses, et qui, commençant dans les provinces rhénanes, se produisent aujourd'hui à l'autre extrémité du royaume, au sein des catholiques provinces polonaises (2).

La Prusse s'est gratuitement engagée dans des voies incertaines et périlleuses. Si elle persiste dans l'exécution de l'ordonnance de 1825, près de la moitié de ses sujets se regarderont comme atteints à la source même de leur foi ; et la seule autorité religieuse qui soit aujourd'hui dans le monde, est venue sanctionner leurs plaintes et rompre un silence dont les pouvoirs politiques semblaient se croire assurés pour toujours. L'adhésion de la masse du clergé, dont les membres devançaient déjà le jugement de Rome au grand jour où cessent toutes les complaisances humaines (3), l'agitation des provinces rhénanes qui ont désormais à faire valoir des griefs mieux compris que les griefs exclusivement politiques, tout constate que, dans cette affaire, il faudra reculer devant la conscience des peuples, si l'on ne veut courir des chances incalculables.

(1) Note de M. Bunsen au cardinal Lambruschini. — Annexe nº VI de la publication faite par la chancellerie romaine : *Espositione di fatto documentata su quanto ha preceduto e seguito la deportazione di monsignor Droste, arcivescovo di Colonia. Româ.* 1838.

(2) Lettre pastorale de l'archevêque de Gnesen et Posen, 17 février 1838.

(3) « Nunc morbo dolorosissimo correptus, in vitæ discrimine versans, divinâ gratiâ illustratus ex actis illis ecclesiæ mala gravissima oritura, et ecclesiæ catholicæ canones et principia iisdem læsa esse perspectum habeo ; ideoque quantum hac in re summi momenti erravi, pœnitentia ductus liberâ mente et proprio motu retracto. » (Lettre de l'évêque de Trèves au lit de mort, *Espositione di fatto*, etc., annexe VI.)

Rome hésite longtemps, et c'est un devoir, lorsqu'il faut attaquer les pouvoirs publics, et s'associer en quelque chose aux résistances qu'ils rencontrent. Mais il fallait ici préserver l'avenir et peut-être réparer quelque chose dans le passé. Avec les plaintes de la Prusse catholique, les douleurs de la Pologne pourraient bien monter aussi jusqu'au pied du Vatican, trop longtemps inacessible. Alors la politique européenne rencontrerait des complications inattendues, et que le monde ne pénètre pas encore.

Rome a été bercée au vent de toutes les fortunes : selon le cours des idées et des siècles, selon ces nécessités temporaires, que subit, en les dominant, toute pensée immortelle, elle a navigué, tantôt avec les puissances, tantôt avec les peuples; ainsi triomphante au sein du calme, ou le front souvent caché sous l'écume des flots, s'avance vers ses mystérieuses destinées, cette église dont la barque du pêcheur est le naïf et sacré symbole.

La Prusse a entrepris un duel que la prudence semblait commander d'éviter. Le champ clos, d'ailleurs, est bien rapproché de la Belgique où flottent enlacés les drapeaux de la liberté civile et religieuse; pays que ses souvenirs, ses mœurs, ses intérêts, lient d'une manière si étroite aux provinces rhénanes, et dont il nous est arrivé d'écrire dans ce recueil même, bien avant les complications actuelles : « Dans vingt-cinq ans la Belgique aura obtenu le pays entre Meuse et Rhin, ou elle sera réunie à la France(1). »

Les affaires religieuses de la Prusse sont trop graves pour que nous n'en tenions pas compte, en appréciant notre véritable position en Europe.

Contre la diète de Francfort, la France représente, en effet, l'esprit constitutionnel; contre la Prusse, si, ce qu'à Dieu ne plaise, une alliance aussi honorable qu'utile venait à se dissoudre, elle représenterait le principe catholique attaqué dans sa liberté. A ce titre, au moins, on devait attendre d'écrivains patriotes une appréciation sérieuse de cette grave question. Mais certains théologiens émérites de la restauration ont retrouvé leur science d'il y a dix ans, et tous les agréments de leur polémique. Ils se sont voués à la Prusse que cette alliance pourtant ne suffit pas à rassurer, et qui songerait, dit-on, à en contracter une autre.

Il ne manquait plus, pour être en mesure de saisir l'Allemagne par tous les points sensibles, que de pouvoir faire appel à l'esprit universitaire; et le roi Ernest de Hanovre n'a pas voulu que cette dernière facilité pût manquer à ceux qui viendraient expérimenter un jour la solidité de l'édifice germanique.

Ce coup d'œil, rapidement jeté sur l'Allemagne politique, doit faire comprendre quels embarras ont éprouvés les gouvernements constitutionnels,

(1) *De la Nationalité belge*, nº du 1er juin 1836.

par suite d'une tentative qui devait infailliblement réveiller les méfiances publiques et ranimer l'opposition amortie au sein des assemblées représentatives. Celles-ci se devaient à elles-mêmes, comme elles viennent de le faire, en effet, de protester contre la précédent du Hanovre, qui s'applique à toutes les constitutions allemandes. Voir recommencer la crise de 1832 est un souhait qu'aucun des gouvernements de ce pays n'oserait faire, même avec la chance d'y conquérir des prérogatives nouvelles. Tous savent combien la plus légère complication, et l'action même directe de la France en rendrait l'issue redoutable.

S'il est, du reste, un acte inique dans le fond, insolent dans sa forme, c'est, à coup sûr, ce retrait d'une constitution très-librement émanée de la prérogative royale, retrait qu'on promet de compenser par une remise de quelques mille thalers, don de joyeux avénement, jeté par le despotisme au peuple criant largesse.

La constitution hanovrienne de 1833 peut arguer d'une origine aussi sévèrement monarchique que la Charte française de 1814. Si, après 1830, des troubles graves éclatèrent à Osterode et à Gœttingue, ces symptômes menaçants avaient complétement disparu, et le calme le plus profond régnait dans le royaume, lorsque le duc de Cambridge, ouvrant, en 1832, la session des états, annonça, au nom du roi, que des modifications étaient par lui jugées indispensables à la constitution de 1819. Les états discutèrent ces modifications pendant une année, et présentèrent le résultat de leur travail au monarque, qui ne le promulgua comme nouvelle loi fondamentale du royaume qu'avec des altérations importantes.

L'étrange prétention du successeur de Guillaume IV est un outrage à la foi publique plus encore qu'à la liberté. Il n'y a pas de droit politique, il n'y a pas d'engagements internationaux, si des agnats héritant d'une couronne sont admis à invalider des dispositions légales, et d'après le même principe, de stipulations diplomatiques sous le prétexte qu'elles s'appliqueraient à leurs intérêts de famille et qu'ils ne les auraient pas consenties. La solidarité est la base de la perpétuité monarchique, et l'ancien duc de Cumberland aurait intérêt à respecter ce dogme, la seule force des royautés, lorsqu'elles sont représentées par certains hommes.

Que ce prince réussisse à faire une autre constitution, ou que sa tentative échoue devant une résistance passive, la seule force de l'Allemagne livrée à elle-même, il a posé un principe dont, pour être reculées, les conséquences ne seront pas moins importantes. De doctes professeurs ont dû porter hors du royaume, à la prospérité duquel leur popularité était indissolublement associée, des leçons interdites aux chaires muettes de Gœttingue; des élèves ont suivi leurs maîtres, et le pouvoir a été conduit à atten-

ter à la liberté des uns, parce qu'il avait proscrit les autres. Rien n'est logique comme la violence; elle crée, même pour les âmes droites, les plus inflexibles nécessités.

Ainsi, sans s'exagérer la portée de ces nombreux symptômes, comment ne pas voir que l'on touche partout en Allemagne, non à de vives douleurs, mais à ces indéfinissables malaises qu'engendrent l'incertitude des doctrines et la fausseté de toutes les positions? Ce pays porte plus marqué qu'aucun autre le caractère de transition inhérent à ce siècle et aux établissements qu'il a fondés. Rien de fixe, ni dans le droit constitutionnel, ni dans les rapports des peuples avec leurs gouvernements, ni dans ceux de ces gouvernements entre eux. D'un côté, des souverainetés indépendantes; de l'autre, une diète intervenant arbitrairement entre les peuples et les rois, abaissant ceux-ci au rôle d'exécuteurs obligés de ses mandats de police. Au sein de cette confédération, deux tendances constamment hostiles, que des appréhensions communes maintiennent seules dans un concert apparent. Entre ces deux centres d'attraction, de petits états hésitant dans leur attitude, et pressentant l'absorption qui les menace, sans se sentir en mesure d'y échapper; des gouvernements voulant défendre leur souveraineté intérieure contre les empiétements d'une autorité étrangère, en même temps qu'ils ont besoin de la protection de celle-ci contre les prétentions de leurs assemblées représentatives; des rêves d'unité et des incompatibilités profondes; des idées libérales et des habitudes obséquieuses; partout, enfin, des tiraillements qui ne laissent vraiment le droit d'insulter aux misères de personne.

Les nôtres sont grandes, qui en doute? Mais qu'en face de cette monarchie parlementaire, dont l'Europe se complaît à tracer de si sombres tableaux dans ses journaux et jusque dans les nôtres, elle ne se pose pas trop fièrement comme un corps compacte et homogène. Nous étalons nos maux, l'Europe cache les siens, voilà la principale différence; et si la modestie va bien aujourd'hui, comme je le crois, à la France constitutionnelle, l'Europe peut, à coup sûr, en prendre aussi sa part. Il ne siérait à aucun gouvernement d'imiter les gens qui chantent parce qu'ils ont peur.

LOUIS DE CARNÉ

---

# DU RÉSEAU

DES

# CHEMINS DE FER

TEL QU'IL POURRAIT ÊTRE ÉTABLI AUJOURD'HUI

## EN FRANCE (1).

Les grandes lignes de chemin de fer en faveur desquelles l'opinion publique et l'administration semblent maintenant se trouver d'accord, et sur lesquelles, abstraction faite des grandes questions d'administration publique et de politique que soulève l'entreprise d'un vaste réseau, il ne peut guère y avoir de débats qu'en ce qui concerne, soit les localités intermédiaires qu'elles doivent traverser, soit l'ordre dans lequel il convient de les entreprendre en totalité ou par parties, soit enfin le mode d'exécution par l'État ou par les compagnies, par les ponts et chaussées ou par les officiers du génie et de l'artillerie assistés de l'armée ; ces grandes lignes qu'on a, avec raison, dénommées politiques, sont au nombre de cinq, savoir :

1° Celle de Paris vers la Méditerranée, par Lyon et Marseille.
2° Celle de Paris vers l'Angleterre, la Belgique et les provinces rhénanes.
3° Celle de Paris à la Peninsule espagnole, par Bordeaux et Bayonne, avec ramifications sur Nantes.

(1) Cet article et celui relatif aux chemins de fer, qui a été inséré dans notre n° du 15 mars, sont extraits d'un Mémoire lu par l'auteur à l'Académie des Sciences morales et politiques, dans les séances des 10 et 17 mars.

4° Celle de Paris vers l'Allemagne centrale, vers Vienne et le Danube, par Strasbourg.
5° Celle de Paris à la mer, par Rouen.

A ces cinq lignes parisiennes, il y aurait lieu d'en joindre deux autres, dirigées, l'une du golfe de Gascogne vers la Méditerranée, ou de Bordeaux à Marseille, l'autre de la Méditerranée vers la mer du Nord, ou de Marseille au Rhin. Aboutissant à la Méditerranée, celle-ci serait, qu'on me passe l'expression, un Danube artificiel aussi utile à l'Allemagne, et surtout à celle du nord, que l'est à l'Allemagne du midi le Danube lui-même par sa liaison avec la mer Noire. Le chemin de fer de la Méditerranée à la mer du Nord n'est réellement possible que par la France. Pour aller de Gênes, de Venise ou de Trieste à Hambourg, il faudrait se frayer un passage à travers des chaînes de montagnes en présence desquelles l'art doit s'incliner. Au contraire, la ligne de Marseille au Rhin est une voie sûre et courte que la nature semble s'être plu à indiquer. On n'y rencontre ni Alpes du Tyrol ni Alpes rhétiennes, ni faîtes de trois à quatre mille mètres d'élévation ; l'unique barrière à franchir est un contrefort du Jura élevé de trois cent cinquante mètres seulement au-dessus de la mer, contrefort qu'a déjà surmonté le canal du Rhône au Rhin, et qui serait de nouveau gravi sans peine par un chemin de fer.

Pour ouvrir cette communication, il suffirait, sur le sol français, d'un chemin de fer partant de Strasbourg pour venir vers Lyon s'embrancher sur celui de Paris à la Méditerranée (1).

Si la navigation à vapeur prenait dans l'Atlantique le développement que d'audacieuses tentatives semblent faire pressentir (2), il deviendrait nécessaire d'exécuter une autre ligne dirigée vers notre port le plus occidental, c'est-à-dire vers Brest, car Brest deviendrait le point de départ pour les régions du Nouveau-Monde avec lesquels nous aurions alors des relations fort multipliées; mais l'hypothèse sur laquelle se motiverait l'exécution de la ligne de Brest est encore si incertaine, qu'elle est exclusivement du domaine de la politique spéculative.

(1) Le réseau des chemins de fer tel que l'administration le conçoit et qu'elle l'a fait connaître dans l'exposé des motifs de la loi présentée le 15 février ne différait de ce qui est indiqué ici qu'en ce qu'il comprend une ligne de plus, celle de Paris à Toulouse, par le centre de la France. Cette ligne serait d'une exécution fort difficile, et son utilité est fort contestable.

(2) On vient de reconstruire en Angleterre trois bateaux à vapeur destinés à faire le service entre New-York et les ports anglais de Londres, de Liverpool et de Bristol. Le départ de celui de Londres a eu lieu le 28 mars.

L'opinion publique s'est occupée en Angleterre de la révolution qui surviendrait dans l'importance relative des divers ports nationaux, si la navigation à vapeur parvenait à s'organiser régulièrement et économiquement d'un bord de l'Atlantique à l'autre. Il a paru évident aux hommes les plus compétents que les ports situés sur la côte occidentale de l'Irlande lutteraient alors avec un avantage marqué contre ceux du canal Saint-George, qui sépare l'Irlande de la Grande-Bretagne, et que, par exemple, tel petit port irlandais obscur aujourd'hui, comme celui de Valentia, éclipserait peut-être alors Liverpool lui-même.

Il est difficile de dire exactement quel serait le développement total du réseau. Cependant on peut l'évaluer à mille vingt-quatre lieues ; savoir :

| | | |
|---|---|---|
| *Route de la Méditerranée*. . . . . . . . . . . . | | 220 lieues. |
| *Route d'Angleterre et de Belgique* ou *du Nord :* | | |
| De Paris à Calais par Lille. . . . . . . . . . . . | 87 | |
| Prolongement jusqu'à la frontière belge dans la direction de Gand, par Lille. . . . . . . . . . . . . | 4 | 109 — |
| Embranchement sur Valenciennes, et prolongement jusqu'à la frontière belge, vers Mons et Bruxelles. . . | 18 | |
| *Route d'Espagne, par Bordeaux et Bayonne*. . . . | 200 | 247 — |
| Embranchement de Nantes. . . . . . . . . . . | 47 | |
| *Route de Paris vers l'Allemagne centrale, par Strasbourg*. . . . . . . . . . . . . . . . . | | 116 — |
| *Route de Paris à la mer,* en profitant d'une partie du chemin du Nord. . . . . . . . . . . . . . | | 30 — |
| *Route de la Méditerranée à la mer du Nord :* | | |
| De Saint-Symphorien (sur la route de la Méditerranée) à Lauterbourg, par Strasbourg et Bâle. . . . . . | | 148 — |
| *Route du Golfe de Gascogne à la Méditerranée :* | | |
| De Bordeaux à Beaucaire (sur la route de la Méditerranée). . . . . . . . . . . . . . . . | | 134 — |
| TOTAL. . . . | | 1024 lieues. |

Nos savants ingénieurs ont évalué à un milliard un réseau de onze cents lieues, ce qui mettrait la lieue à 900,000 fr. moyenne. Cette évaluation est inadmissible, si l'on adopte le mode de construction proposé par les ingénieurs et adopté par l'administration des ponts et chaussées, car ce système a été emprunté aux Anglais ; et, en dépit de tous devis préalables, il exige en Angleterre deux millions environ par lieue. Or, si de l'autre côté du détroit les chemins de fer coûtent deux millions, nous ne comprendrions pas qu'en France, sur un sol ordinairement plus accidenté, avec les mêmes données de pentes, de rayons de courbure et de double voie, ils coûtassent moins de la moitié. En supposant que nos ingénieurs s'appliquent rigoureusement à construire dans un style simple et nullement monumental, il n'est ni impossible, ni improbable que, tout en payant le fer plus cher que leurs émules d'Angleterre, ils parviennent à restreindre la dépense à 1,500,000 fr., par exemple ; mais il serait imprudent d'espérer un plus fort rabais, quelles que puissent être les promesses des devis. La réputation de véracité des devis n'est pas plus proverbiale que celle des bulletins ; et ce qui se passe quotidiennement sous nos yeux prouve qu'en cela la voix publique n'a pas tort.

A raison de 1,500,000 fr. par lieue, la dépense totale du réseau de 1024 lieues serait de 1,536,000,000 fr.

Cette somme est plus que considérable ; elle est effrayante. Il y aurait beaucoup d'inconvénients à ce que le gouvernement, cédant au louable désir de donner satisfaction à l'impatience du public qui veut jouir des chemins de fer,

cherchât à se la procurer dans un bref délai, ou, ce qui, sous beaucoup de rapports, et surtout sous celui du bon aménagement de la fortune publique, revient à peu près au même, à la faire consacrer aux chemins de fer par les compagnies. Distraire de propos délibéré une pareille masse de fonds des autres usages auxquels l'industrie applique le capital national, ce serait vouloir plonger le pays dans une perturbation commerciale semblable à celle dont l'Amérique a récemment été la victime. En fait de capitaux, quoique ce soit une matière naturellement douée d'une certaine élasticité, tout déplacement qui n'est pas ménagé est dangereux. Là aussi se vérifie cette loi de la mécanique rationnelle que tout choc brusque occasionne une perte de forces vives.

L'un des moyens d'obvier à cette difficulté consisterait à diminuer les frais de premier établissement des chemins de fer, en adoptant un autre système de constructions. Il y a donc lieu de se demander jusqu'à quel point il convient que nous nous tenions scrupuleusement dans la ligne des errements anglais, nous qui avons un territoire beaucoup plus vaste que nos voisins d'outre-Manche et dont par conséquent les lignes seraient beaucoup plus longues ; nous qui disposons de beaucoup moins de capitaux ; nous qui aurons à transporter une population beaucoup moins riche, et par conséquent hors d'état de payer les places aux prix qu'il faut cependant établir lorsque la mise de fonds a été extrêmement forte, si l'on veut que les chemins de fer s'entretiennent eux-mêmes et donnent quelque revenu. Ne conviendrait-il pas de pencher un peu vers le système de construction des Américains, système qui, comme l'atteste l'arbitre suprême de ce monde, l'expérience, n'entraîne pas d'accidents et n'a d'autre défaut que d'accroître, dans une proportion médiocrement considérable pourtant, les frais courants d'exploitation, et que de ralentir d'un tiers ou d'un quart la vitesse, mais qui a l'inappréciable avantage de coûter huit fois moins que le système anglais ?

Placés, sous le rapport de l'étendue du territoire et sous celui de l'abondance des capitaux, dans le juste milieu entre l'Angleterre et les États-Unis, ne devrions-nous pas nous tenir également dans ce juste milieu, en ce qui concerne le mode de construction de nos chemins de fer, à moins que nous ne voulions expérimenter sur la fortune publique après avoir épuisé les expériences sur les formes du gouvernement, ou que, dans un débordement d'abnégation et de longanimité, nous ne consentions à procéder à l'ouverture de ces communications rapides au travers de notre France, avec une lenteur qui permettrait à nos petits-enfants seuls d'en apprécier le bienfait ?

La dépense excessive qu'entraînerait l'exécution des chemins de fer, si nous les établissions dans le système auquel l'administration des ponts et chaussées a accordé la préférence, tiendrait à certaines règles que nos ingénieurs se sont imposées, et parmi lesquelles on en distingue trois surtout qui sont onéreuses. Ce sont :

1° Un *maximum* de pente qui n'est que le dixième ou même le vingtième du *maximum* fixé pour les routes ordinaires. De là la nécessité de combler les vallées et de trancher les montagnes.

2° Un minimum très-élevé pour le rayon de courbure à employer dans les tournants. De là l'obligation de ne tenir aucun compte des difficultés naturelles du sol, et encore une fois, de combler les vallées et de trancher les montagnes

et de se conformer dans une certaine limite aux contours du terrain et à ses inégalités.

3° L'établissement d'une double voie tout le long du chemin, de manière à en avoir une exclusivement réservée aux transports qui s'opèrent dans un sens, et une seconde pour les trains qui vont en sens contraire.

Il serait bon d'examiner :

1° Si nous devons absolument et toujours nous imposer pour les pentes un maximum de trois ou de trois et demi millièmes ;

2° Si nous devons nous interdire des rayons de courbure de moins de mille mètres (1);

3° Si partout et toujours les grandes lignes ont besoin d'avoir deux voies, et s'il ne vaudrait pas mieux les réduire provisoirement à une seule en construisant cependant les travaux d'art et particulièrement les ponts pour deux voies, et en établissant de distance en distance des places de croisement où les deux voies subsisteraient.

Je ne prétends aucunement déterminer avec quelque précision jusqu'à quel point il convient de s'écarter des règles que nos ingénieurs se sont tracées. Je me réduis à demander qu'avant de considérer ces règles comme devant être rigoureusement maintenues dans tous les cas, comme sacramentelles, on leur fasse au moins subir la formation d'une enquête non seulement mathématique, mais aussi commerciale, financière et administrative. Certes, un chemin de fer où il aurait été possible de les observer, vaudrait mieux qu'un autre où on les aurait enfreintes. Mais deux chemins de fer de cent lieues chacun, par exemple, lors même qu'ils présenteraient sous le rapport des pentes et des courbures quelques imperfections, et sous celui de la continuité des deux voies quelques lacunes, valent mieux, ce me semble, qu'un seul chemin de fer de cent lieues où sur ces trois points on se serait religieusement incliné devant les arrêts de la théorie abstraite. Respectons profondément les sciences mathématiques ; consultons-les, c'est une excellente pierre de touche ; mais les mathématiques ne peuvent prétendre ni à gouverner, ni même à administrer seules l'État ; et l'expérience, encore un coup, vaut tous les A + B du monde. Si donc l'expérience démontre que la sécurité publique n'a rien à redouter des pentes de cinq millièmes, et que, pour de courts intervalles on peut sans danger en admettre qui soient de sept millièmes et plus (2); si elle déclare que l'on peut très-aisément guider les locomotives sur des courbes dont le rayon n'est que la moitié, le quart ou même le dixième du *minimum* (3) recommandé par le con-

(1) Il y a un an, l'administration admettait des pentes de 5 millièmes, et des rayons de courbure de 500 mètres.

(2) Il est très-fréquent de rencontrer sur des chemins de fer américains, desservis par des machines locomotives, des pentes de 40 à 50 pieds par mille anglais (7 1/2 à 9 4/10 millièmes). Dans quelques cas, on y établit des pentes doubles où cependant le service a lieu par locomotives. Sur le chemin de Liverpool, il y a une pente 11 millièmes 4/10 desservie par locomotives ; sur ce même chemin, M. Minard mentionne une pente qui va à 22 millièmes, mais qui est munie d'une machine fixe, et traitée par conséquent comme un plan incliné.

(3) Sur la plupart des chemins de fer américains, on admet des courbes de moins

seil général des ponts et chaussées, il me semble que le public profane peut, sans manquer aux égards qu'il doit au savoir de nos ingénieurs, appeler de leur décision. L'économie publique est aussi en droit de réclamer voix délibérative en matière de chemin de fer, comme dans toutes les circonstances où il s'agit de grandes entreprises d'intérêt positif; et je doute fort qu'elle sanctionne les raisonnements de nos ingénieurs sur les capitaux (1).

Quant au doublement de la voie, je crois que c'est un sujet sur lequel, sans être un membre imminent de l'Académie des sciences, on peut se former une opinion éclairée. Sur ce point, tout homme de sens est compétent, et j'écoute-

de 1000 pieds (300 mètres) de rayon Sur le chemin de Baltimore à l'Ohio, il y a beaucoup de courbes de 400 à 600 pieds anglais (120 à 180 mèt.). Il y en a même une de moins de 300 pieds (90 mèt.). Cependant sur ce chemin on emploie des locomotives; il a fallu seulement rechercher pour ces machines quelques dispositions particulières qui remédient à tout danger. Les expériences récentes de M. Laignel ont démontré que, par une combinaison simple et ingénieuse, il était possible de conserver une grande vitesse, celle de 9 lieues à l'heure, par exemple, sur des courbes de 500 mètres de rayon.

(1) En matière de devis, il arrive fréquemment que l'on fasse un raisonnement tel que celui-ci : « Si l'on vise à l'économie du capital, on pourra effectuer telle portion de chemin de fer avec une dépense de 1,200,000 fr. au lieu de 1,500,000 ; mais alors la dépense de traction sera augmentée annuellement de 20,000 francs. En déboursant une fois pour toutes 300,000 fr. de plus pour frais de premier établissement, on évitera donc un déboursé annuel de 20,000 fr. Ainsi, en consentant à ajouter ces 300,000 fr. à la dépense primitive, on se trouvera avoir placé 300,000 fr. à 6 2/3 p. 100, ce qui est un excellent placement qu'il y aurait duperie à refuser. » Cette manière de raisonner est exacte quand il s'agit de petites sommes; mais elle cesse de l'être lorsqu'il est question de 3 ou 400 millions, car elle suppose qu'il existe dans le pays une masse de capitaux indéfinis où il est possible de puiser *ad libitum*, comme dans l'Océan, sans qu'il en résulte de perturbation. Or, c'est une hypothèse tout à fait gratuite. La quantité des capitaux que l'on peut sans inconvénient distraire du marché financier est bornée en tout pays; elle l'est particulièrement là où, comme en France, les institutions de crédit existent à peine et où l'organisation des capitaux est défectueuse.

Au surplus, l'augmentation des frais courants d'un chemin de fer, à laquelle on se soumettrait, en adoptant sur quelques points des pentes supérieures à trois ou même à 5 millièmes, et des courbes de moins de 1000 mètres ou même de 500 mètres de rayon, serait proportionnellement de beaucoup au-dessous de ce que j'ai supposé dans l'exemple ci-dessus. Avec des courbes d'un petit rayon, on est simplement astreint à ralentir la marche des convois pendant le court instant qu'on passe sur les courbes; il paraît même qu'avec le système de M. Laignel, on pourrait se dispenser de cette précaution. Avec des pentes de plus de 5 millièmes, qui seraient maintenues sur une certaine longueur, la dépense additionnelle se réduirait, au cas où l'on voudrait conserver partout la même vitesse, à celle d'une machine de renfort qu'on attacherait aux convois pour monter la rampe, tout comme les rouliers prennent un cheval de renfort quand ils ont une côte à gravir. Il y a même des combinaisons de service qu'il serait trop long de détailler ici, et qui diminueraient cette dépense dans une forte proportion. Telles sont celles que j'ai vu recommander à la compagnie du chemin de fer de New-York au lac Érié par une commission d'ingénieurs composée de MM. M. Robinson de Philadelphie, B. Wright de New-York, et J. Knight de Baltimore.

rais plus volontiers l'avis d'un inspecteur des postes ou d'un directeur de messageries que celui du théoricien le plus versé dans les profondeurs du calcul infinitésimal. Que deux voies soient nécessaires à tout chemin de fer aboutissant à Paris dans un rayon de dix à quinze lieues, c'est ce que tout le monde accordera, parce qu'il faut, dans ce cas, un départ et une arrivée à chaque heure ou même à chaque demi-heure; et, cependant, disons qu'avec une seule voie on a eu, sur le chemin de fer de Saint-Germain, un service plus que passablement régulier et qu'aucun accident n'est venu troubler, soit pendant les jours de l'inauguration, soit depuis, malgré la foule qui s'y précipitait avec frénésie, et quoique, à l'origine, les employés, tous novices, ne fussent pas familiarisés avec leurs attributions. Mais entre Paris et Lyon, par exemple, il suffirait, chaque jour et dans chaque direction, de deux départs séparés l'un de l'autre de cinq ou six heures. Entre New-York et Philadelphie, villes de deux cent cinquante mille âmes chacune, sur cette terre où les hommes ne tiennent pas en place, il n'y en a pas davantage, et un seul des deux est très-couru. Sur chaque point du chemin, il ne passerait donc que quatre trains de voitures chargées de voyageurs. En y ajoutant un train dans chaque direction pour les marchandises, le nombre total des trains ne serait que de six. Dès lors, avec une seule voie, en distribuant dans un ordre aisé à découvrir pour chaque cas, les heures de départ, et en déterminant d'avance quelques points de station où l'un des convois devrait attendre l'autre, il serait possible d'assurer aux voyageurs une marche à peu près non interrompue, sans leur faire courir aucun risque, sans qu'un convoi fût exposé à se heurter contre un autre convoi allant en sens contraire. L'organisation du service deviendrait très-facile sous ce rapport, si, d'espace en espace, et particulièrement aux abords des grandes villes, on doublait la voie sur un développement de deux ou trois lieues.

Avec deux trains pour les voyageurs dans chaque direction, l'on n'aurait à subir, entre Paris et Marseille, que deux moments d'arrêt, dont la durée ne dépasserait pas une demi-heure; ce serait donc une heure seulement ajoutée au voyage. Le train des marchandises ne retarderait nullement celui des voyageurs, parcequ'il leur laisserait le champ libre en se tenant dans des gares d'évitement convenablement échelonnées sur toute la distance. Lors même que les délais qu'il subirait devraient, pour le plus grand avantage et la plus grande sécurité des hommes, être de quelques heures, il n'en résulterait aucun inconvénient. Au moyen de stationnements, on pourrait, sans entraver la circulation entre les points extrêmes, ajouter un autre train spécialement destiné aux voyageurs allant et venant entre les points intermédiaires. En un mot, ce n'est pas se faire illusion que d'espérer qu'au lieu d'établir une double voie partout sur une grande ligne, on pourrait sans difficulté pour le service et sans danger pour le public, se borner à une seule pour la moitié ou les deux tiers du parcours. L'expérience des États-Unis, où l'on voyage plus que chez nous, et celle de la Belgique, qui est la portion la plus peuplée du continent européen, ne justifie-t-elle pas cette espérance?

Il est présumable également qu'il y aurait lieu à ce qu'on se relâchât de la rigueur avec laquelle on exige que toute route royale et départementale, et même vicinale, ne soit traversée qu'au moyen d'un pont par-dessus ou par-dessous. Dans les environs de Paris et aux abords des grandes villes, cette pré-

caution est indispensable. Au milieu des campagnes, ce serait fort souvent une sûreté tout-à-fait superflue que l'on donnerait au public, et une inutile dépense qu'on infligerait au Trésor ou aux compagnies. Avec un passage de niveau, une barrière et un gardien garantiraient amplement la sécurité publique dans un très-grand nombre de cas.

Or, si à l'égard des pentes, des rayons de courbure et du doublement de la voie, et pour quelques autres faits moins essentiels, nous gardions le milieu entre les Anglais et les Américains, il est probable que la dépense de nos chemins de fer tiendrait le milieu entre celle des chemins de fer d'Angleterre et des *railroads* d'Amérique, et qu'elle serait d'environ 700,000 à 800,000 fr. au lieu de 1,500,000 fr. qu'ils devront absorber par lieue, si nous suivons la mode anglaise. En prenant pour base d'évaluation le chiffre de 800,000 fr., les mille vingt-quatre lieues du réseau général coûteraient 819,000,000 fr., c'est-à-dire 717,000,000 fr. de moins que si on les exécutait dans le système proposé par nos ingénieurs.

Même en supposant que l'on réduise la dépense des chemins de fer par l'adoption de règles autres que celles qui semblent aujourd'hui prévaloir, l'exécution du vaste réseau projeté pour la France exigerait beaucoup d'argent, et ce qui est plus fâcheux encore beaucoup de temps. Il y a urgence, cependant, à mettre le pays en possession de moyens de transport qui permettent aux classes bourgeoises de se déplacer suivant les principales directions, d'un bout à l'autre du territoire, avec une vitesse de plus de deux lieues à l'heure, et s'il se peut à moins de frais que quarante à soixante centimes par lieue. Telle est l'influence de la facilité des voyages sur le progrès de la richesse, et tel est le poids dont pèse aujourd'hui dans la balance politique la considération, toute matérielle pourtant, du bien-être, que ce n'est qu'au prix de pareils services que notre système politique méritera la qualification de gouvernement de bourgeoisie que beaucoup de ses amis lui donnent. A plus forte raison, ceux qui regardent la dynastie nouvelle comme destinée à améliorer le sort de toutes les classes sans exception, et qui pensent que l'épithète de populaire est la plus glorieuse que puisse ambitionner le trône de juillet, ceux-là désirent avec raison la création prompte d'un vaste ensemble de communications à l'aide duquel l'immense majorité de nos concitoyens puisse voyager autrement qu'à pied au milieu de la boue qui borde nos chaussées. C'est là un des motifs pour lesquels ils se prononcent hautement en faveur des chemins de fer. Enfin la nature de notre régime représentatif semble exclure l'idée d'entamer le réseau des chemins de fer, si ce n'est sur une grande échelle et sur beaucoup de points à la fois; car comment obtenir le vote de la chambre des députés, en faveur des chemins de fer, si l'on ne fait jouir à peu près simultanément de la célérité magique qui les distingue, toutes les grandes divisions du territoire, le centre et les extrémités, l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud.

Que faire donc si d'une part la saine politique, les nécessités représentatives, l'intérêt de toutes les classes et celui du gouvernement interdisent d'ajourner ou de pousser autrement qu'avec énergie et ensemble l'établissement de nouvelles voies qui transportent les voyageurs rapidement et à bas prix, et si d'une autre part il semble impossible d'entreprendre immédiatement, avec vivacité, l'exécution de notre réseau de chemins de fer, soit parce que les chambres,

malgré le désir qu'a chaque député de doter son arrondissement, ou son département, ou sa région de l'Est ou de l'Ouest, du Midi ou du Nord, se refuseraient à voter, à brûle-pourpoint, tous les fonds que ce réseau obligerait à dépenser, à la suite de toutes nos autres charges ordinaires et extraordinaires, soit parce que la question n'a pas été suffisamment élaborée et mûrie?

La question paraît insoluble, et elle l'est en effet, si l'on se borne à mettre en jeu les chemins de fer seuls ; mais elle devient moins inextricable si l'on combine les chemins de fer avec les lignes navigables qu'il faudrait exécuter ou améliorer dans tous les cas.

En compliquant ainsi la question, il arrive, comme souvent, qu'on la simplifie. Moyennant cette partie liée, il serait possible de combler, sans compromettre les finances du pays, un des désirs les plus ardents des populations, celui qui fait réclamer de toutes parts des moyens rapides de transport et des facilités nouvelles de déplacement pour les hommes ; moyennant l'alliance des bateaux à vapeur et des chemins de fer, on pourrait, sans efforts surhumains, contenter à la fois, dans un assez bref délai, toutes les grandes divisions de la France, en leur donnant un système de communications qui les couvrirait toutes, qui remplirait, je ne dis pas dans la perfection, je ne dis pas au même degré que le réseau de chemins de fer commencé en Angleterre, mais deux ou trois fois mieux que nos routes ordinaires avec leurs diligences embourbées, l'importante condition de la rapidité des voyages, et qui, mieux que les ruineux *rail-ways* de la Grande-Bretagne, satisferait à la clause du bas prix des places, clause plus importante encore que celle d'une vitesse aérienne pour les dix-neuf vingtièmes de nos compatriotes qui sont pauvres, et dont il faut pourtant que nous nous habituions à tenir compte désormais dans toute entreprise nationale.

En menant de front la création de lignes praticables pour les bateaux à vapeur, ou l'amélioration de celles sur lesquelles déjà ces bateaux circulent, et l'établissement de quelques chemins de fer, on pourrait constituer en peu d'années un système provisoire de communications accélérées et économiques, dont toutes les parties, sans exception, malgré le caractère transitoire de l'ensemble, rentreraient sans modification dans le système général et définitif des communications et de la viabilité du pays, et qui plus tard serait converti en un réseau complet de chemins de fer non interrompus. Ce serait, en un mot, un premier acte qui ne diminuerait pas notre désir d'arriver au dénouement, mais qui, nous permettant de l'entrevoir et nous en faisant jouir à moitié en réalité et pleinement en espérance, grâce aux inépuisables ressources de l'imagination française, modérerait notre élan et nous déterminerait à prendre patience.

Pour la réalisation de ce *mezzo termine,* la nature elle-même a beaucoup fait par l'admirable disposition de nos fleuves. Si, en effet, l'on prenait une à une les grandes lignes de chemins de fer, on verrait que nos grandes artères de navigation peuvent être avantageusement employées pour suppléer à la moitié du réseau, de telle sorte que provisoirement, pour accroître dans une proportion énorme la facilité des communications d'un bout à l'autre du pays, il suffirait d'améliorer nos fleuves, ce à quoi tout le monde est décidé, et de relier par des chemins de fer les points à partir desquels les fleuves sont ou peuvent devenir navigables pour de beaux bateaux à vapeur à grande vitesse, c'est-à-dire

parcourant au moins 4 lieues à l'heure, en eau morte. Ainsi, provisoirement, les chemins de fer s'arrêteraient là où commenceraient les bateaux à vapeur. Les bateaux à vapeur fournissent, on ne saurait trop le répéter, le moyen de voyager très-vite; sous le rapport du bon marché, de l'agrément et de la commodité, ils dépassent les chemins de fer. Déjà nous les voyons se multiplier, malgré le mauvais état de nos fleuves, sur la Saône et le Rhône, sur la Seine, la Garonne et la Loire, sur notre littoral de l'Océan et sur la Méditerranée. Là où la communication par bateaux à vapeur est déjà facile et possible, là où le cours des rivières peut être amélioré de manière à offrir aux bateaux à vapeur un chenal suffisamment profond pendant toute l'année, il y aurait de la précipitation à établir dès aujourd'hui de dispendieux chemins de fer. Ce n'est point par là qu'il faut entrer en matière, ce n'est pas ce qui presse le plus.

Ainsi, par exemple, de Paris à Marseille, l'espace qui doit être le premier comblé par un chemin de fer, ne nous paraît point être la vallée du Rhône. Le chemin de fer de Paris à Châlons-sur-Saône doit passer bien avant celui de Lyon à Marseille, parce qu'il est déjà aisé de se rendre, à très-peu de frais, très-commodément et en peu de temps, de Châlons à Marseille, ou au moins de Châlons à Arles. Les améliorations que l'on apporte au cours de la Saône et pour lesquelles les fonds sont votés, et celles qu'il est possible d'établir dans le lit du Rhône, justifient l'ajournement de tout chemin de fer entre Châlons et les environs d'Arles. Le chemin de fer de Paris à Châlons mettra Lyon à 24 heures de Paris, ce qui lui importe plus que d'être à 12 heures de l'embouchure du Rhône; il contribuera bien plus que celui de Lyon à Marseille à multiplier les rapports de Paris et des départements du nord avec la Méditerranée. Sous le rapport stratégique, le chemin de fer de Paris à Châlons ou à Lyon, a une bien autre valeur que celui de Lyon à Marseille. En matière d'administration intérieure, il présente aussi bien plus d'avantages; car les localités qu'il rapproche de Paris sont bien plus nombreuses. A l'égard des relations avec Paris, il profiterait à tout ce qui est au midi de Lyon, au même degré que le chemin de Lyon à Marseille, et il desservirait de plus tout ce qui est situé entre Lyon et Paris. Il ne serait pas même impossible de diriger le chemin de Paris à Châlons, de manière à le faire servir sur la moitié de son cours aux communications entre Paris et l'Allemagne. Enfin, en temps de paix, il permettrait de diminuer dans une proportion considérable les forces militaires échelonnées dans le midi, car la garnison de Paris serait en même temps la garnison de Lyon. De ce point de vue, le chemin de fer de Paris à Châlons économiserait à l'État sur l'énorme budget du ministère de la guerre, par le fait seul de la réduction qu'il autoriserait dans le nombre des régiments stationnés à Lyon, une somme de quatre à cinq millions par an, représentant à peu près l'intérêt de la somme qu'il aurait coûté.

Il est même très-probable, à cause de l'ample allocation dont la Saône a été l'objet en 1837, que la navigation à vapeur, à grande vitesse, pourrait partir d'un point situé en amont de Châlons, de Saint-Symphorien, par exemple, de manière à desservir l'extrémité méridionale des deux canaux de Bourgogne et du Rhône au Rhin. Dans ce cas, il suffirait que le chemin de fer venant du nord fût poussé jusque là.

Marseille est le premier port de France. L'importance que la Méditerranée

acquiert tout les jours, la civilisation qui renaît à Constantinople, à Smyrne et à Alexandrie, en Grèce comme sur les bords de la mer Noire, et que nous devons ressusciter à Alger, tout promet à Marseille un immense avenir. Il ne peut donc entrer dans la pensée de personne de sacrifier Marseille. Mais un peu d'examen suffit pour reconnaître que le chemin de fer de Paris à Châlons, accouplé à l'amélioration du Rhône, serait bien autrement favorable à Marseille qu'un chemin de fer latéral au fleuve. Si l'on commençait en même temps le chemin de fer de Paris à la Méditerranée, du côté du midi, par un tronçon jeté entre Marseille et Arles ou Marseille et Avignon, ou plutôt Marseille et Beaucaire, les intérêts de Marseille seraient parfaitement satisfaits quant à présent. Dans l'intérêt exclusif du commerce de Marseille, on peut même citer plusieurs travaux locaux plus urgents que le chemin de fer de Lyon à Arles. Tels sont les docks et la nouvelle passe que les Marseillais attendent avec impatience, tel est le canal de Marseille à Bouc, qui compléterait la grande ligne ou plutôt les grandes lignes de navigation intérieure entre Marseille et Paris, Marseille et la mer du Nord, Marseille et l'Océan. Tel est le canal projeté depuis longtemps, et qui amènerait de la Durance à cette grande cité l'eau dont elle est dépourvue; tel serait un système général d'irrigation qui rendrait à la culture, sur le littoral de la Méditerranée, de vastes terrains que les Romains cultivaient jadis, et qui, selon la tradition, étaient d'une admirable fertilité, parce que le peuple-roi avait su les arroser. Tel serait aussi un système hydraulique qui renouvellerait sans relâche l'eau empestée du port de Marseille.

Ainsi le chemin de fer de Paris à la Méditerranée pourrait, quant à présent, être réduit à deux tronçons, l'un de Paris à Châlons ou plutôt à Saint-Symphorien, l'autre de Marseille à Avignon ou seulement à Beaucaire, car la navigation du Rhône n'est pas plus mauvaise entre Avignon et Beaucaire qu'au-dessus d'Avignon. Le Rhône conserve même bien au-dessous de Beaucaire un régime identique à celui qui le caractérise plus haut; il conviendrait cependant de choisir Beaucaire pour point d'arrivée du chemin de fer parti de Marseille, tel qu'il devrait être exécuté dans le réseau provisoire. Beaucaire tend à devenir un carrefour de chemin de fer, et il le sera très-prochainement. C'est là que le chemin d'Alais au Rhône va se terminer; c'est là aussi que le chemin de Cette au Rhône, premier tronçon partiellement en construction aujourd'hui du chemin venant de Toulouse et de Bordeaux, rencontrera le fleuve. Il est donc nécessaire que le chemin qui doit de Marseille se diriger vers le nord, afin d'éviter aux voyageurs la traversée en mer de Marseille à l'embouchure du Rhône, atteigne Beaucaire; mais il suffit que jusqu'à nouvel ordre il s'arrête là.

Il serait possible aussi de raccourcir, du côté de Paris, le chemin de la Méditerranée, en profitant de l'une des rivières qui affluent vers la capitale, c'est-à-dire de la Seine ou de la Marne. Nous reviendrons tout à l'heure sur ce sujet.

La ligne de Paris vers l'Angleterre, la Belgique et les provinces Rhénanes, ne paraît pas susceptible d'être réduite par la substitution de la navigation à vapeur aux chemins de fer.

Celle de Paris à la Péninsule, par Bordeaux et Bayonne, avec ramification sur Nantes, s'y prêterait mieux. Il serait indispensable de construire un chemin de fer de Paris à Orléans. Au-delà d'Orléans, jusqu'à Tours et même un peu

plus loin, la Loire, convenablement améliorée, dispenserait du chemin de fer. Pour tout le reste de la distance jusqu'à Bayonne, il serait fort difficile de substituer les bateaux à vapeur aux machines locomotives, à moins de couper par un canal assez large pour que ces bateaux puissent s'y mouvoir, l'angle aigu qui est compris entre le cours de la Loire et celui de la Vienne, afin de rejoindre directement cette dernière rivière que l'on remonterait ensuite jusqu'à Châtellerault. Ce canal pourrait n'avoir que sept à huit lieues de long. Ce serait un ouvrage dont la largeur et la profondeur dépasseraient les bornes que l'on s'impose pour les canaux ordinaires ; il n'aurait cependant rien d'insolite à côté de quelques canaux aujourd'hui existants ; il pourrait même être sur de moindres dimensions que le canal Calédonien, ou le canal d'Amsterdam au Helder, ou le canal latéral au Saint-Laurent (1). Il serait possible aussi de se servir d'Orléans à Châtellerault, du canal latéral à la Loire prolongé jusqu'aux environs de cette dernière ville, et sur lequel on emploierait des bateaux rapides analogues à ceux des canaux d'Écosse.

Sur une bonne partie du trajet, au-delà de Châtellerault, c'est-à-dire entre Bayonne et Bordeaux, le chemin de fer serait fort peu dispendieux ; le sol des Landes est naturellement nivelé, les bois y abondent. Les Landes offrent une ressemblance frappante avec la région sablonneuse, couverte de pins et inhabitée, qui forme le littoral de l'Atlantique, dans l'Amérique septentrionale, de la Chésapeake à la Floride. Il semble évident qu'un chemin de fer pourrait y être établi aux prix américains, c'est-à-dire à raison de 200,000 ou 250,000 fr. par lieue.

Quant à l'embranchement par Nantes, la Loire suffisamment perfectionnée en autoriserait l'ajournement.

La ligne de Paris vers l'Allemagne centrale par Strasbourg pourrait pareillement être remplacée en partie par la navigation à vapeur. La Marne coule dans une direction qui serait à peu près celle du chemin de fer. Douze millions ont été votés, l'an dernier, pour le perfectionnement de cette rivière, il serait possible d'effectuer les travaux de telle sorte qu'un bateau à vapeur à grande vitesse pût remonter jusqu'à Châlons, ou jusqu'à Vitry, ou même jusqu'à Saint-Dizier (2). Cette ligne pourrait aussi se confondre, pendant une cinquantaine de lieues,

(1) Le canal latéral au Saint-Laurent a 42 mètres 50 centimètres de large à la ligne d'eau et 3 mètres d'eau ; ses écluses ont 61 mèt. de long et 16 mèt. 70 centim. de large. Le canal Calédonien a 37 mèt. de large et 6 mèt. 80 centim. de profondeur ; ses écluses ont 52 mèt. 40 centim. de long et 12 mèt. 20 centim. de large. Le canal d'Amsterdam au Helder a 38 mèt. de large et 6 mèt. 20 centim. de profondeur.

(2) L'administration voulait établir les écluses nécessaires à la canalisation de la Marne sur de belles dimensions, afin que les grands bateaux de la Basse-Seine pussent parcourir la Marne canalisée. Elle proposait, dans le projet de la loi de 1837, de leur donner 7 mètres 80 centimètres de largeur. La commission de la chambre des députés n'approuva pas ce plan, et, conformément à sa proposition, l'allocation demandée par le ministre des travaux publics fut réduite à ce qu'il fallait pour construire des écluses larges seulement de 5 mètres 20 centimètres. On serait encore à temps de revenir à l'idée des ponts-et-chaussées, puisque les travaux ne sont pas en cours d'exécution.

D'après le plan adopté, la Marne sera remplacée, sur un développement assez étendu, par un canal latéral. Si l'on voulait faire de cette rivière une ligne praticable pour de

à partir de Paris, avec celle de la Méditerranée, en adoptant pour l'une et pour l'autre une direction moyenne qui alongerait d'une heure seulement le voyage de Marseille et qui ajouterait moins encore au voyage de Strasbourg. Enfin il serait possible de remplacer temporairement, en totalité ou en majeure partie, ce tronc commun au chemin de fer de la Méditerranée et à celui de l'Allemagne, par la Marne ou par la Seine, rendues navigables en amont de Paris pour des bateaux à vapeur à grande vitesse.

L'exécution complète d'un chemin de fer de Paris au Hâvre serait indispensable, c'est la seule solution possible de la grande question de Paris port de mer. La circulation des hommes est d'ailleurs extrêmement animée dans la riche vallée de la Seine.

On concevrait cependant à la rigueur que le chemin de fer ne fût voté immédiatement dès cette année qu'entre Paris et Rouen, sauf à pourvoir dans une des plus prochaines sessions à l'achèvement de la ligne. La navigation à la vapeur est très-perfectionnée entre Rouen et le Havre; *La Normandie* n'emploie que 7 heures 15 minutes moyennement pour faire à la descente ce trajet de trente-cinq lieues. Elle met moins de temps à la remonte, ainsi qu'il arrive sur d'autres fleuves sous l'influence de la marée; la durée moyenne du trajet est alors de 6 heures 20 minutes. Avec un chemin de fer entre Paris et Rouen, on se rendrait de Paris au Hâvre en onze heures environ, et l'on en reviendrait en dix. Ce serait une amélioration sensible sur ce qui est, car en diligence le trajet dure vingt heures.

Quelques personnes ont pensé que le chemin de fer de Paris à Rouen n'était pas un de ces travaux urgents pour lesquels aucun délai n'est admissible. « N'est-il pas plus pressant, disent-elles, de rendre parfait le régime de cette belle Seine, qui déjà, dans l'état de nature, est sous le rapport de la navigabilité le premier des fleuves de France, et cette perfection est-elle donc pour la Seine si difficile à atteindre? Faudrait-il de si grands efforts pour faire disparaître les bancs de sables qui y gênent la navigation, et pour réduire, par quelques coupures, les coudes qu'imposent ses détours multipliés? Si moyennant 12 ou 15 millions, il est possible d'assurer en toute saison, sur la Seine, la circulation des plus grands bateaux à vapeur et de tous les autres bateaux, de diminuer de trente pour cent ou même de moitié les frais et la durée du transport des marchandises, n'est-on pas fondé à soutenir que l'amélioration de ce fleuve magnifique doit précéder l'établissement d'une voie entièrement nouvelle qui coûterait trois ou quatre fois autant et ne satisferait pas aux mêmes conditions de transport économique? A l'aide des bateaux à vapeur et d'un chemin de fer partant de Paris pour aboutir à Poissy, par exemple, ne parviendrait-on pas à conduire promptement et à peu de frais les voyageurs de Paris à Rouen? »

Mais en raison des nombreuses sinuosités de la Seine qui, de Poissy à Rouen,

beaux bateaux à vapeur, il faudrait creuser le canal sur une plus grande largeur. La construction d'un canal de 25 mètres de largeur n'a rien dont on doive s'effrayer. Nous avons déjà dit que la province du Haut-Canada, qui n'a pas une seule grande ville, où les capitaux sont fort rares, et dont la population totale est à peine égale à la population moyenne de nos quatre-vingt-six départements (400,000 âmes), avait entrepris et avancé l'exécution d'un canal dont la largeur va à 42 mètres 50 cent.

décrit un parcours de quarante et une lieues, tandis qu'il n'y en a que vingt-cinq par la route de terre, l'avantage des bateaux à vapeur serait dans ce cas, presque annulé. En supposant le fleuve amélioré, il faudrait huit heures pour aller ainsi de Paris à Rouen, et onze pour remonter de Rouen à Paris. Il serait difficile d'établir au travers des coteaux qui bordent la Seine, quelques coupures qui abrégeassent sensiblement le voyage. A cause du voisinage de Paris, de la richesse de la vallée, du nombre de voyageurs qui la sillonnent, et de l'immense mouvement de marchandises et de denrées qui se dirigent par le fleuve, il y a lieu à mener de front le chemin de fer et le perfectionnement de la Seine, perfectionnement qui n'entraînerait que des frais médiocres, dont, si l'on y tenait absolument, le trésor pourrait se couvrir au moyen d'un péage momentané. A partir de Pontoise, où il pourrait s'embrancher sur le chemin de fer du Nord, le chemin de Rouen n'aurait que vingt-cinq lieues.

Le chemin de Paris à Rouen ne suffirait pourtant pas, même pour un réseau provisoire. Quoique moins sinueuse en aval de Rouen qu'en amont, la Seine décrit encore bien des courbes entre Rouen et le Hâvre. La distance de ces deux villes est de trente-cinq lieues par eau; elle n'est que de vingt et une par la route royale. D'ailleurs pour entrer au Hâvre ou pour passer du Hâvre en Seine, le bateau à vapeur est obligé de choisir le moment de la marée, ce qui occasionne une mobilité perpétuelle dans les heures de départ et d'arrivée. Le problème de Paris port de mer ne sera résolu que lorsque, entre le lever et le coucher du soleil, le négociant parisien pourra aller au Hâvre, y faire ses affaires et rentrer dans sa famille. Il faut pour cela que le chemin de fer soit complet de Paris à la mer.

Le chemin de fer de la Méditerranée à la mer du Nord, au lieu de venir chercher jusqu'à Lyon celui de Paris à la Méditerranée, devrait se terminer, du côté du sud, sur la Saône, au point jusques auquel de beaux bateaux à vapeur pourraient la remonter, une fois améliorée; nous avons supposé que ce serait Saint-Symphorien. Du côté du nord, il devrait s'arrêter à Strasbourg, si le gouvernement badois réalisait son projet d'en exécuter un parallèle au Rhin jusqu'à Manheim en passant par Kehl. Comme une compagnie s'est chargée du chemin de fer de Strasbourg à Bâle, il n'y aurait plus à entreprendre qu'une ligne venant de Saint-Symphorien s'embrancher sur celui-ci à Mulhouse.

Le chemin de fer de la Méditerranée au golfe de Gascogne ou de Marseille à Bordeaux devrait de même, du côté de l'ouest, ne pas dépasser Moissac sur la Garonne, et, du côté de l'est, s'arrêter à la ville de Cette qui, infailliblement, sera, avant peu, reliée à Beaucaire par des chemins de fer appartenant à des compagnies.

Moyennant ce système, au lieu de mille vingt-quatre lieues, le réseau général des chemins de fer pourrait être provisoirement considéré comme réduit à six cent dix-huit,

Savoir :

1° *Ligne de la Méditerranée, par Lyon et Marseille :*

| | | |
|---|---|---|
| Chemin de Paris à Saint-Symphorien. . . . . . . | 83 | 108 lieues |
| Id. de Marseille à Beaucaire. . . . . . . . . . | 25 | |
| A reporter. . . . . | | 108 — |

| | | |
|---|---|---|
| Report. . . | | 108 lieues. |
| 2° *Ligne de Paris vers l'Angleterre, la Belgique et les provinces rhénanes.* . . . . . . . . . . . . . | | 109 — |
| 3° *Ligne de Paris à la Péninsule, par Bordeaux et Bayonne :* | | |
| Chemin de Paris à Orléans. . . . . . . . . . . | 29 | |
| Id. de Tours à Bordeaux. . . . . . . . . . | 85 | 164 — |
| Id. de Bordeaux à Bayonne. . . . . . . . . | 50 | |
| 4° *Ligne de Paris vers l'Allemagne, par Strasbourg :* | | |
| Chemin de Châlons ou de Vitry (1) à Strasbourg. . . | | 75 — |
| 5° *Ligne de Paris à la mer :* | | |
| Chemin de Paris au Hâvre, à partir de Pontoise. . . | | 47 — |
| 6° *Ligne directe de la Méditerranée à la mer du Nord :* | | |
| Chemin de Saint-Symphorien à Mulhouse. . . . . | | 51 — |
| 7° *Ligne directe de la Méditerranée au golfe de Gascogne :* | | |
| Chemin de Moissac à Cette. . . . . . . . . . . | | 64 — |
| TOTAL. . . | | 618 lieues. |

Qui coûteraient au prix de 800,000 f. par lieue, la somme de 494,000,000 fr.

Il y aurait donc une réduction de quatre cent six lieues sur l'étendue du réseau et de 325,000,000 fr. sur la dépense.

Mais ce n'est pas tout :

Dans le calcul précédent je crois avoir accepté, sur plusieurs points, l'hypothèse la moins favorable aux réductions. Et, par exemple, je n'ai tenu compte ni de la facilité qu'il y aurait probablement à se servir de la Seine pour la communication de Paris à Marseille, ni de l'éventualité du canal jeté transversalement de la Loire à la Vienne, près de l'embouchure de celle-ci, canal qui permettrait de continuer le trajet par eau, au-delà de Tours jusqu'à Châtellerault. En tenant compte de ces circonstances diverses, on aurait, pour le développement réduit du réseau, le chiffre de cinq cent cinquante-neuf lieues (2) et pour la dépense probable, toujours dans le cas où l'on se déciderait en faveur d'un mode économique de construction, la somme de 447,000,000 fr.

Répétons que la dépense du Réseau entier serait, avec le même mode de construction, de 819 millions, et qu'avec le mode préféré par l'administration des ponts-et-chaussées, elle s'élèverait à 1,536 millions.

Ce n'est pas tout encore :

Sans doute il conviendrait que le réseau des chemins de fer fût décidé en

(1) Il serait possible qu'au lieu d'être dirigée par la vallée de la Marne, cette ligne dût remonter la vallée de la Seine, et se confondre ainsi, sur une certaine distance, avec celle de Paris à la Méditerranée. Dans ce cas, l'économie resterait à peu près la même.

(2) En retranchant du chiffre précédent de 618 lieues : 1° la distance de Tours à Châtellerault, qui forme 19 lieues sur le chemin de fer de Paris à la Péninsule ; 2° 40 lieues sur le chemin de Paris à la Méditerranée, pour la distance comprise entre Paris et Troyes.

masse. Toutefois, pendant quelques années, on pourrait différer l'ouverture des travaux sur quelques portions du territoire qui recevraient en compensation, et dès à présent, des canaux destinés à en changer la face, et dans quelques directions où le besoin d'un chemin de fer est moins pressant qu'ailleurs. Ainsi puisqu'il est décidé que l'on établira un magnifique canal de Paris à Strasbourg, le chemin de fer qui doit relier Strasbourg à Paris n'est pas d'une extrême urgence. Les populations intéressées comprendraient aisément que l'on en retardât la construction, s'il leur était solennellement promis pour un prochain avenir. Il en résulterait une diminution de 75 lieues. Si l'on dotait la France de l'ouest des grands ouvrages de navigation qui lui sont nécessaires, l'ouverture des travaux du chemin de fer de la Méditerranée au golfe de Gascogne pourrait aussi être remise ; on pourrait également ajourner l'entreprise du chemin de fer de la Méditerranée à la mer du Nord. De là encore 115 lieues à défalquer.

Il semble aussi que le chemin de fer du Nord pourrait n'avoir, provisoirement au moins, qu'une entrée en Belgique. Il faudrait alors opter entre la direction de Valenciennes et celle de Lille. La supériorité commerciale et manufacturière de Lille et du pays qui l'entoure, et la facilité qu'il y aurait à rejoindre Calais à peu de frais, avec un embranchement partant de Lille, sont de puissants motifs de préférence que la ligne de Lille peut invoquer. Mais d'un autre côté, à cause des détours qu'elle imposerait aux voyageurs de Bruxelles, puisqu'elle obligerait à passer par Malines, elle a un grand désavantage sur le tracé rival ; elle allongerait, en effet, le trajet de vingt lieues au moins, c'est-à-dire de plus de deux heures. On n'attache aucun prix à économiser deux heures dans un voyage de longue haleine ; il est même presque indifférent de rester en route deux heures de plus ou de moins quand il s'agit d'un trajet tel que celui de Paris à Londres, qui ne peut être effectué qu'une fois dans la journée. Tout ce qui est nécessaire alors, c'est que le voyage soit aisément praticable entre le lever et le coucher du soleil, c'est-à-dire qu'alors quatorze heures et douze se valent. Mais toutes les fois que la distance est telle qu'il soit facile, moyennant certaines combinaisons, de la franchir deux fois, du matin au soir, l'hésitation n'est plus possible entre deux systèmes dont l'un permet ainsi l'allée et le retour dans les vingt-quatre heures, tandis que l'autre interdirait le double voyage. Il est donc indispensable que le chemin de Paris à Bruxelles passe par Valenciennes (1). Mais Lille mérite un embranchement, et l'on ne saurait le lui refuser, surtout s'il veut concourir à la dépense ; d'ailleurs l'embranchement dirigé des environs de Douai sur Lille ferait partie de la route de Paris à Londres (2), ligne du premier ordre.

(1) De ce point de vue, le tracé par Saint-Quentin présenterait un léger avantage sur celui qui passe par Amiens. Suivant M. Vallée, en admettant que les deux tracés se confondissent entre Paris et Creil, la différence serait d'une lieue et demie au moins, dans un cas, et de trois lieues dans une autre hypothèse.

(2) En établissant un embranchement direct d'Amiens sur Boulogne et Calais, le trajet de Paris à Boulogne serait plus court de 25 lieues, c'est-à-dire d'environ 2 heures et demie, que par Lille. Celui de Paris à Calais sera par là raccourci de 14 lieues, c'est-à-dire d'une heure et demie. Le chemin de fer d'Amiens à la mer aurait, jusqu'à

Le chemin de fer de Bordeaux à Bayonne semble au premier abord être l'un des tronçons dont l'ajournement serait le plus naturel, car quelle urgence y a-t-il à établir les communications les plus perfectionnées dans une région aussi misérable? Pourquoi créer ces rapides moyens de transport pour les hommes, là où il n'y a pas d'hommes à transporter ? — Mais ce chemin de fer importe aux bonnes relations de la France et de l'Espagne ; il hâtera le jour où le défrichement des Landes sera opéré dans la limite où il est possible ; il coûterait incomparablement moins que tout autre chemin de fer ; enfin, considération qui me paraît décisive, il dispenserait le trésor d'établir ou d'entretenir à très-grands frais une route royale au travers des Landes. On sait que dans ces plaines sablonneuses il n'y a de bonnes routes que moyennant un pavage, et il faut y charroyer les pavés de fort loin.

Moyennant les nouvelles réductions qui viennent d'être signalées, le chiffre du réseau tomberait à 369 lieues, dont la dépense, à raison de 800,000 francs par lieue, serait de 295,000,000 fr.

Mais il devrait être bien entendu qu'il ne s'agit, pour le reste du réseau, que d'un ajournement à courte échéance, et qu'on ne s'y détermine qu'en vue d'éviter des embarras au trésor et d'épargner au monde financier une perturbation qui réagirait fatalement sur toutes les branches de l'industrie nationale.

Les 369 lieues de chemin de fer seraient réparties comme il suit :

| | | |
|---|---|---|
| 1° *Ligne de la Méditerranée, par Lyon et Marseille :* | | |
| Chemin de fer de Troyes à Saint-Symphorien. . . | 43 | 68 lieues. |
| Id. de Marseille à Beaucaire. . . . . . . . | 25 | |
| 2° *Ligne de Paris vers l'Angleterre, la Belgique et les provinces rhénanes.* . . . . . . . . . . . . | | 109 — |
| 3° *Ligne de Paris à la Péninsule, par Bordeaux et Bayonne :* | | |
| Chemin de Paris à Orléans. . . . . . . . . . | 29 | 145 — |
| Id. de Châtellerault à Bordeaux. . . . . . | 66 | |
| Id. de Bordeaux à Bayonne. . . . . . . . | 50 | |
| 4° *Ligne de Paris vers l'Allemagne, par Strasbourg.* . | | » — |
| 5° *Ligne de Paris à la mer :* | | |
| Chemin de Paris au Hâvre, à partir de Pontoise. . | | 47 — |
| 6° *Ligne directe de la Méditerranée à la mer du Nord.* | | » — |
| 7° *Ligne directe de la Méditerranée au golfe de Gascogne.* . . . . . . . . . . . . . . . . | | » — |
| A reporter. . . | | 369 lieues. |

Calais, 40 lieues ; jusqu'à Boulogne, 32 lieues et demie. Celui de Lille à Calais aurait 26 lieues. Mais, moyennant une nouvelle ramification de 6 lieues et demie, le chemin de fer de Calais à Lille desservirait le port important de Dunkerque ; il pourrait même être tracé de manière à passer par Dunkerque, sans être allongé de plus de deux lieues.

| | |
|---|---|
| Report. . . . | 369 lieues. |
| Si l'on y ajoutait, pour la ligne de Paris vers l'Allemagne, par Strasbourg, le chemin de fer de Vitry à Strasbourg, par Metz, dont la longueur serait d'environ. . . | 75 lieues. |
| Et pour la ligne directe de la Méditerranée à la mer du Nord, le chemin de fer de Saint-Symphorien à Mulhouse, dont la longueur serait de . . . . . . . . . . . | 51 — |
| On aurait un total de. . . | 495 lieues. |

Il faut reconnaître que, pour réseau réduit ainsi à un petit nombre de lignes de choix, 800,000 fr. par lieue ne suffiraient pas. Sur la tige principale du chemin du Nord, sur celui d'Orléans et sur celui de Paris à la mer, au moins jusqu'à Rouen, le service serait trop actif pour qu'une seule voie pût y satisfaire. Les terrains et la main-d'œuvre y coûteraient plus cher qu'ailleurs. Enfin ces trois chemins devraient être établis de manière à comporter une grande vitesse. Cependant avec une économie bien entendue, et en tenant compte de diverses circonstances favorables, telle que la configuration aplanie du sol entre Paris et Orléans, le nivellement parfait des Landes et les bois qu'on y trouve à vil prix, et que l'on utiliserait pour la construction du chemin de fer, le réseau ramené à sa plus simple expression devrait être construit pour 338,000,000 fr.

Savoir :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1° *Ligne de la Méditerranée.* . | 68 lieues | à 800,000 fr. | = | 54,400,000 fr. |
| 2° *Ligne d'Angleterre et de Belgique.* . . . . . . . . . . | 109 — | à 1,200,000 | = | 130,800,000 |
| 3° *Ligne de Paris à la Péninsule.* | | | | |
| Chemin d'Orléans. . . . | 29 — | à 1,000,000 | = | 29,000,000 |
| Id. de Châtellerault à Bordeaux. . . . . | 66 — | à 800,000 | = | 52,800,000 |
| Id. de Bordeaux à Bayonne. . . . . | 50 — | à 300,000 | = | 15,000,000 |
| 4° *Ligne de Paris à la mer.* | | | | |
| Chemin de Pontoise au Hâvre. . . . . . . . | 47 — | à 1,200,000 | = | 56,400,000 |
| Totaux. . . | 369 lieues. | | = | 338,400,000 fr. |
| Si l'on ajoute pour le chemin de Vitry à Strasbourg. . . . . | 75 — | à 800,000 | = | 60,000,000 |
| Et pour celui de Saint-Symphorien à Mulhouse. . . . . . | 51 — | à 800,000 | = | 40,800,000 |
| On aurait le total de. . . | | | | 439,200,000 fr |

Rappelons que le réseau entier exécuté dans un système dont j'ai essayé d'établir la praticabilité, coûterait, au lieu des 338 millions qu'exigerait le réseau réduit, 819 millions, et que dans le système de construction proposé par les ponts-et-chaussées, la dépense serait d'au moins 1,500 millions.

Passons à l'évaluation du temps qui serait nécessaire pour traverser le pays

d'une extrémité à l'autre au moyen du réseau provisoire minimum de trois cent soixante-neuf lieues, combiné avec un service de bateaux à vapeur sur les lignes navigables convenablement perfectionnées.

En admettant, ce que rigoureusement les faits déjà accomplis autorisent, sur les chemins de fer une vitesse de dix lieues à l'heure; sur les rivières une vitesse de six lieues à la descente et de quatre à la remonte, excepté pour le Rhône où il n'est pas possible d'espérer à la remonte plus de trois lieues, même après que le fleuve aura été amélioré, on trouve que le voyage d'une extrémité à l'autre de la France, suivant les principales directions, durerait (1) :

| | | |
|---|---|---|
| Du Hâvre à Marseille. . . . | 42 heures | 52 minutes. |
| De Marseille au Hâvre. . . . | 51 — | 32 — |
| De Lille à Bayonne. . . . . | 34 — | 6 — |
| De Bayonne à Lille. . . . . | 34 — | 6 — |
| De Lille à Nantes . . . . . | 25 — | 52 — |
| De Nantes à Lille . . . . . | 28 — | 27 — |
| De Strasbourg à Bayonne (2). . | 73 — | 47 — |
| De Bayonne à Strasbourg. . . | 79 — | 42 — |
| De Strasbourg à Nantes. . . | 65 — | 16 — |
| De Nantes à Strasbourg. . . | 76 — | 6 — |
| De Strasbourg à Marseille. . . | 50 — | 50 — |
| De Marseille à Strasbourg. . . | 66 — | » — |
| De Bordeaux à Marseille (3). . | 52 — | 33 — |
| De Marseille à Bordeaux. . . | 48 — | 28 — |
| De Paris à la mer. . . . . | 5 — | 24 — |
| De Paris à Calais . . . . . | 8 — | 18 — |
| De Paris à Londres. . . . . | 13 — | 18 — |

Voici quelle est, en ce moment, dans les circonstances les plus favorables, sur les mêmes lignes, la durée du voyage par les diligences, en supposant que dans la vallée du Rhône on profite du bateau à vapeur à la descente entre Châlons et Arles, à la remonte entre Lyon et Châlons, et non compris le temps que l'on passe dans les villes où l'on change de voiture ou de véhicule, telles que Paris, Bordeaux et Lyon.

(1) Voir à la fin de l'article les tableaux de la première série, nos 1, 2, 3, 4 et 5.

(2) En supposant le chemin de fer de Vitry à Strasbourg, le trajet sur les lignes aboutissant à Strasbourg, celle de Marseille exceptée, serait raccourci de 26 heures 30 minutes, et durerait :

| | | |
|---|---|---|
| De Strasbourg à Bayonne. . . | 47 heures | 17 minutes |
| De Bayonne à Strasbourg. . . | 53 — | 12 — |
| De Strasbourg à Nantes. . . | 38 — | 46 — |
| De Nantes à Strasbourg. . . | 47 — | 36 — |

(3) En supposant le chemin de fer complet de Cette à Beaucaire, ce qui ne peut manquer d'être effectué, car le chemin de fer de Cette à Montpellier se construit. Celui de Nîmes à Beaucaire fait partie du chemin d'Alais à Beaucaire, actuellement en construction, et celui de Nîmes à Montpellier fait l'objet d'une demande en concession de la part de capitalistes sérieux.

| | | |
|---|---|---|
| Du Hâvre à Marseille. . . . . . . . . | 108 | heures. |
| De Marseille au Hâvre. . . . . . . . . . | 131 | — |
| De Lille à Bayonne et *vice versâ*. . . . | 110 | — |
| De Lille à Nantes, id. . . . . . | 65 | — |
| De Strasbourg à Bayonne, id. . . . . | 150 | — |
| De Strasbourg à Nantes, id. . . . . . | 105 | — |
| De Strasbourg à Marseille. . . . . . . | 75 | — |
| De Marseille à Strasbourg. . . . . . . | 103 | — |
| De Bordeaux à Marseille et *vice versâ* . . | 86 | — |
| De Paris à la mer. . id. . . . . . . | 20 | — |
| De Paris à Calais. . id. . . . . . . | 25 | — |
| De Paris à Londres. . id. . . . . . . | 36 | — |

Mais, je le répète, ce sont là des *minima* que, sur presque toutes les lignes, les diligences atteignent à peine pendant quelques semaines chaque année, et où rien n'est compté pour les stations obligées dans les centres intermédiaires, c'est-à-dire à Paris, à Bordeaux et à Lyon. Il se passera plusieurs années encore avant que l'état de nos routes et de nos voitures permette de réduire à ces chiffres la durée habituelle des voyages en diligences, même déduction faite de ces stations. Dans tous les cas, il convient de porter vingt-quatre ou douze heures en sus, selon les diverses lignes, pour les temps d'arrêt qu'il faut ainsi subir dans les villes où les messageries se correspondent, c'est-à-dire douze heures pour les lignes aboutissant à Nantes, et vingt-quatre pour les autres, ce qui donne pour la durée du trajet :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Du Hâvre à Marseille. . . . . . | 132 | heures, ou | 5 jours et | 12 heures. |
| De Marseille au Hâvre. . . . . . | 155 | — | 6 — | 11 — |
| De Lille à Bayonne et *vice versâ*. . . | 134 | — | 5 — | 14 — |
| De Lille à Nantes, id. . . . | 77 | — | 3 — | 5 — |
| De Strasbourg à Bayonne, id. . . . | 174 | — | 7 — | 6 — |
| De Strasbourg à Nantes, id. . . . | 117 | — | 4 — | 21 — |
| De Strasbourg à Marseille. . . . . | 99 | — | 4 — | 3 — |
| De Marseille à Strasbourg. . . . . | 127 | — | 5 — | 7 — |
| De Bordeaux à Marseille et *vice versâ*. | 110 | — | 4 — | 14 — |

On peut cependant penser que les vitesses sur lesquelles sont basés les calculs présentés plus haut, pour les voyages par bateaux à vapeur et par chemins de fer, seront très-difficiles à atteindre dans la réalité comme résultats moyens et continus. Il n'est donc pas inopportun d'établir parallèlement d'autres calculs en adoptant des hypothèses moins favorables.

Si l'on suppose une vitesse effective de huit lieues à l'heure sur les chemins de fer (1) ; de cinq lieues à la descente, et trois et demie à la remonte sur les rivières, en maintenant cependant pour le Rhône six lieues à la descente avec trois à la remonte ; si l'on admet que dans la vallée de la Loire jusqu'à l'embou-

(1) Pour le Hâvre et pour le Nord, il conviendait cependant que le service fût organisé spécialement sur le pied de 10 lieues à l'heure. A cause des temps d'arrêt à Calais et à Douvres, le trajet de Paris à Londres se ferait alors en quatorze heures.

chure de la Vienne, ainsi qu'entre Tours et Châtellerault, le voyage ait lieu sur un canal latéral à la Loire prolongé de la Loire à la Vienne, à raison de trois lieues et demie dans les deux sens, rapidité que maintenant l'on dépasse notablement sur les canaux d'Écosse ; si, enfin, l'on compte un quart d'heure de retard (1) pour chaque transition de la navigation au chemin de fer et réciproquement, et, en outre, deux heures perdues par jour pour les repas ou autre cause, on arrive aux résultats suivants (2) :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Du Hâvre à Marseille. . . . | 55 | heures | 30 | minutes. |
| De Marseille au Hâvre. . . | 67 | — | 45 | — |
| De Lille à Bayonne. . . . . | 41 | — | 45 | — |
| De Bayonne à Lille. . . . . | 45 | — | » | — |
| De Lille à Nantes. . . . . | 29 | — | 30 | — |
| De Nantes à Lille. . . . . | 33 | — | 50 | — |
| De Strasbourg à Bayonne (3). . | 89 | — | » | — |
| De Bayonne à Strasbourg. . | 102 | — | » | — |
| De Strasbourg à Nantes. . . | 77 | — | 15 | — |
| De Nantes à Strasbourg. . . | 91 | — | » | — |
| De Strasbourg à Marseille. . | 59 | — | » | — |

(1) Un quart d'heure serait plus que suffisant pour le passage des voyageurs d'un bateau à vapeur en chemin de fer et *vice versâ*, et pour le transbordement de leur bagage. En Amérique, cette combinaison des bateaux à vapeur et des chemins de fer se présente sur plusieurs lignes très fréquentées, telles que celles de New-York à Philadelphie et à Boston, et de Philadelphie à Baltimore. On va de New-York à Philadelphie au moyen de deux bateaux à vapeur, l'un dans la baie de New-York, l'autre sur la Delaware, et d'un chemin de fer jeté de South-Amboy (baie de New-York) à Bordentown sur la Delaware. De même entre Philadelphie et Baltimore, les voyageurs sont transportés par deux bateaux à vapeur allant et venant, l'un sur la Delaware, l'autre sur la Chésapeake, et aboutissant aux deux extrémités d'un chemin de fer traversant l'ithsme qui sépare la Chésapeake de la Delaware. Chacun des changements de véhicule ne prend ordinairement que 8 à 10 minutes tout compris, quelquefois moins, quoiqu'il y ait chaque fois de 300 à 600 voyageurs. Tout s'opère cependant sans précipitation et dans le plus grand ordre. Avant de se rendre du bateau à vapeur au chemin de fer, chaque voyageur reçoit un billet indiquant le numéro de la voiture et de la section de voiture qui lui est destinée ; quant au bagage, il se transporte du bateau au chemin de fer et *vice versâ* sans embarras, sans chance de perte, et en un clin d'œil, au moyen d'une disposition bien simple ; au départ de New-York, par exemple, les effets des voyageurs qui vont à Philadelphie sont réunis dans un ou deux grands coffres. Quand le bateau est arrivé à sa destination, à South-Amboy, une grue, plantée sur le bord de l'eau, au débarcadère, enlève les coffres un à un et les place chacun sur une plate-forme munie de roues et se mouvant comme un wagon sur le chemin de fer. Ailleurs on se dispense de cette grue ; les coffres, à bord du bateau, sont posés sur une plate-forme que l'équipage du bateau fait rouler sur un plancher établi à cet effet sur le débarcadère, jusqu'au chemin de fer, lequel est immédiatement contigu au rivage. Le bagage des voyageurs, toujours en petit nombre, qui doivent s'arrêter aux points intermédiaires, est casé à part.

(2) Voir à la fin de l'article les tableaux de la deuxième série, nos 7, 8, 9 et 10.

(3) En supposant un chemin de fer entre Strasbourg et Vitry sur la Marne, et un

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| De Marseille à Strasbourg. . | 71 | — | » | — |
| De Bordeaux à Marseille. . . | 61 | — | 15 | — |
| De Marseille à Bordeaux. . . | 57 | — | 15 | — |

Pour se faire une idée exacte de l'économie de temps qui résulterait de l'établissement du réseau provisoire de 369 lieues, de chemins de fer combiné avec l'amélioration des lignes navigables et un service de bateaux à vapeur à grande vitesse, il n'y a qu'à comparer ces derniers nombres avec ceux précédemment cités qui indiquent la durée du voyage en diligence, ce qui se réduit à déterminer le rapport qui existe entre la durée du voyage par les moyens actuels, pour les diverses grandes lignes, telle qu'elle est évaluée au tableau ci-dessus, et le nombre d'heures nécessaires par chemins de fer et lignes navigables, tel qu'il vient d'être exposé pour les mêmes lignes. Ce rapport est tel que, si l'on représente par le nombre 100 le rapport de chaque voyage en diligence, le temps suffisant pour parcourir chacune des grandes lignes correspondantes par le système proposé, se trouvera représenté par les nombres suivants :

*Tableau comparatif des vitesses obtenues avec le service actuel des messageries, et de celles que l'on obtiendrait avec le système proposé de chemins de fer et de bateaux à vapeur.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1re Ligne. | Du Hâvre à Marseille. . . . | 41 | 6/10 |
| | De Marseille au Hâvre. . . . | 43 | 6 |
| 2e Ligne. | De Lille à Bayonne. . . . . | 31 | 2 |
| | De Bayonne à Lille. . . . . | 33 | 4 |
| 3e Ligne. | De Lille à Nantes. . . . . | 38 | 3 |
| | De Nantes à Lille. . . . . | 43 | 5 |
| 4e Ligne (1). | De Strasbourg à Bayonne. . . | 51 | » |
| | De Bayonne à Strasbourg. . . | 58 | 6 |

autre de Saint-Symphorien à Mulhouse, le trajet sur les lignes aboutissant à Strasbourg durerait :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| De Strasbourg à Bayonne. . . | 60 heures | | » minutes. | |
| De Bayonne à Strasbourg. . . | 69 | — | 40 | — |
| De Strasbourg à Nantes. . . . | 45 | — | 40 | — |
| De Nantes à Strasbourg. . . . | 55 | — | 30 | — |
| De Strasbourg à Marseille. . . | 36 | — | » | — |
| De Marseille à Strasbourg. . . | 49 | — | 30 | — |

(1) Pour les lignes aboutissant à Strasbourg et à Marseille, nous avons supposé que le chemin de fer de Vitry à Strasbourg, et celui qui, partant de Saint-Symphorien, irait rejoindre à Mulhouse le chemin de fer de Bâle à Strasbourg, ne seraient pas exécutés. Avec ces deux chemins le temps nécessaire pour parcourir les lignes nos 4, 5 et 6 diminuerait et les nombres proportionnels correspondant à ces lignes deviendraient :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4e Ligne. | De Strasbourg à Bayonne. . . | 34 | 5 |
| | De Bayonne à Strasbourg. . . | 40 | » |
| 5e Ligne. | De Strasbourg à Nantes. . . . | 39 | » |
| | De Nantes à Strasbourg. . . . | 47 | 2 |
| 6e Ligne. | De Strasbourg à Marseille. . . | 35 | » |
| | De Marseille à Strasbourg. . . | 39 | » |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5e Ligne. | De Strasbourg à Nantes. . . | 65 | 8 |
| | De Nantes à Strasbourg. . . | 77 | 7 |
| 6e Ligne. | De Strasbourg à Marseille. . | 59 | 8 |
| | De Marseille à Strasbourg. . | 55 | 9 |
| 7e Ligne. | De Bordeaux à Marseille. . . | 55 | 7 |
| | De Marseille à Bordeaux. . . | 52 | » |

C'est à dire que pour la ligne de Lille à Bayonne, le temps du trajet serait réduit des deux tiers; pour celle du Hâvre à Marseille, des trois cinquièmes.

Établissons la même comparaison pour les prix, en distinguant deux sortes de places.

Nous adopterons, pour les divers modes de transport, des prix qui paraissent très-plausibles, d'après les faits actuellement constatés en France et ailleurs (1). Voici ce que coûterait le trajet pour le système mixte de viabilité proposé pour chacune des grandes lignes :

*Tableau du prix des premières et des secondes places suivant les diverses diagonales tracées d'une extrémité à l'autre de la France, par chemins de fer et lignes navigables* (2).

| DÉSIGNATION DES LIGNES. | PLACES. Premières. | | Secondes. | |
|---|---|---|---|---|
| 1re Ligne. — Du Hâvre à Marseille *et vice versâ*. | 69 fr. | » c. | 36 | 10 c. |
| 2e Ligne. — De Lille à Bayonne. . . . . . | 71 | 40 | 45 | 45 |
| 3e Ligne. — De Lille à Nantes. . . . . . . . | 43 | 40 | 26 | 75 |
| 4e Ligne. — De Strasbourg à Bayonne. . . . | 100 | 40 | 67 | 35 |
| 5e Ligne. — De Strasbourg à Nantes. . . . . | 73 | 40 | 48 | 65 |

(1) D'après ce qui a lieu chez nous, et d'après ce qui se passe chez d'autres peuples, on peut évaluer comme il suit les prix des places en France avec les divers moyens de transport, pour une lieue :

| | Premières. | Secondes. |
|---|---|---|
| Diligences. . . . . . . | 50 c. | 30 à 40 |
| Chemins de fer. . . . . . | 25 à 30 | 15 à 20 |
| Bateaux rapides des canaux. . | 25 à 30 | 15 à 20 |
| Bateaux à vapeur. . . . . | 20 à 25 | 8 à 12 |

C'est sur ces bases que les prix indiqués ici, ont été calculés pour chaque sorte de places, en prenant dans chaque cas la moyenne entre les termes extrêmes. Ainsi pour les premières places des chemins de fer, par exemple, le chiffre qui a été adopté est celui de 27 cent. et demi par lieue.

(2) Les prix indiqués dans ce tableau supposent que les chemins de fer de Vitry à Strasbourg, et de Saint-Symphorien à Mulhouse, ne seraient pas exécutés, et que le trajet pour ces portions de la route se ferait en diligence.

Si les chemins de fer de Mulhouse à Saint-Symphorien et de Strasbourg à Vitry étaient construits, le prix sur les lignes 4, 5 et 6 deviendraient :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| De Strasbourg à Bayonne, et *vice versâ*. | 87 | 00 | 55 | 00 |
| De Strasbourg à Nantes. . id. . . | 60 | 00 | 36 | 30 |
| De Strasbourg à Marseille. id. . . | 51 | 60 | 28 | 35 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 6e Ligne. — De Strasbourg à Marseille. . . . | 62 | 90 | 57 | 45 |
| 7e Ligne. — De Bordeaux à Marseille. . . . . | 60 | 25 | 40 | 45 |

Par les moyens actuels les prix seraient :

*Tableau du prix des places par les moyens actuels de transport, sur les diverses grandes lignes* (1).

| DÉSIGNATION DES LIGNES. | PLACES. | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Premières. | | Secondes. | |
| Du Hâvre à Marseille. . . . . . . . . . . | 107 fr. | 75 c. | 81 fr. | » c. |
| De Marseille au Hâvre. . . . . . . . . . | 125 | 25 | 92 | 70 |
| De Lille à Bayonne et *vice versâ*. . . . | 132 | » | 99 | » |
| De Lille à Nantes. . . id. . . . . . . . | 76 | » | 57 | » |
| De Strasbourg à Bayonne. id. . . . . . . . | 162 | 75 | 121 | 90 |
| De Strasbourg à Nantes. id. . . . . . . . | 106 | 75 | 79 | 90 |
| De Strasbourg à Marseille. . . . . . . . . | 85 | 50 | 64 | 15 |
| De Marseille à Strasbourg. . . . . . . . . | 101 | » | 75 | 40 |
| De Bordeaux à Marseille et *vice versâ*. . . . | 86 | » | 64 | 50 |
| De Paris à Calais. . . . id. . . . . . . | 32 | 75 | 24 | 55 |

En représentant successivement par le même nombre 100 les divers prix des diverses places en diligence, on trouve que les prix des places par chemins de fer et lignes navigables seraient représentés par les nombres suivants :

*Valeurs comparatives des prix des places par le système mixte proposé, les prix correspondants par les moyens actuels étant figurés par* 100 (2).

| DÉSIGNATION DES LIGNES. | PLACES. | |
|---|---|---|
| | Premières. | Secondes. |
| Du Hâvre à Marseille et *vice versâ*. | 64 | 44 5/10 |
| De Lille à Bayonne. . . id. . . | 54 | 45 8/10 |
| De Lille à Nantes. . . . id. . . | 58 4/10 | 46 8/10 |
| De Strasbourg à Bayonne. id. . . | 61 6/10 | 55 2/10 |
| De Strasbourg à Nantes. . id. . . | 68 7/10 | 60 8/10 |
| De Strasbourg à Marseille. id. . . | 73 5/10 | 64 9/10 |
| De Bordeaux à Marseille. id. . . | 69 7/10 | 62 9/10 |

Ainsi la réduction du prix des places serait considérable pour les voyageurs de toutes les classes. Elle le serait surtout pour les classes peu aisées. Entre le Hâvre et Marseille, par exemple, l'économie ne serait que d'un tiers aux

(1) Entre Strasbourg et Marseille, nous avons supposé que les voyageurs feraient par bateau à vapeur le trajet à la descente, de Châlons à Arles, et celui à la remonte de Lyon à Châtons. C'est ce qui a lieu aujourd'hui.

(2) Si les chemins de fer de Strasbourg à Vitry et de Mulhouse à Saint-Symphorien étaient exécutés, les nombres proportionnels deviendraient pour les lignes qui aboutissent à Strasbourg :

| | | |
|---|---|---|
| De Strasbourg à Bayonne et *vice versâ*. | 53 4/10 | 45 |
| De Strasbourg à Nantes. . . . . . | 54 1/10 | 45 4/10 |
| De Strasbourg à Marseille. . . . . | 60 4/15 | 44 2/10 |

premières places ; elle le serait de près de trois cinquièmes aux secondes.

Pour comparer numériquement avec exactitude le système de viabilité proposé avec celui que nous possédons aujourd'hui, il faut tenir compte à la fois et de la vitesse et du prix. Si l'on admet que les titres respectifs des deux systèmes soient géométriquement proportionnels au degré de vitesse et au degré de bon marché qui leur sont propres, on trouvera qu'en adoptant le nombre 100 pour représenter successivement dans chacune des directions et à chaque sorte de places, le mérite du mode de voyager actuellement en usage, le système résultant de la combinaison du réseau *minimum* de chemins de fer avec les bateaux à vapeur sera représenté, pour la série des lignes et aux deux places, par la série des nombres suivants :

*Tableau indiquant pour chacune des grandes lignes et pour chacune des deux sortes de places, les nombres qui représentent le degré de supériorité du système mixte proposé, en supposant que le mode de voyager actuellement en usage soit, pour les lignes et places correspondantes, représenté par* 100 (1).

| DÉSIGNATION DES LIGNES. | | PLACES. | |
|---|---|---|---|
| | | Premières. | Secondes. |
| 1re Ligne. | Du Hâvre à Marseille. | 370 | 540 |
| | De Marseille au Hâvre. | 360 | 520 |
| 2e Ligne. | De Lille à Bayonne. | 590 | 700 |
| | De Bayonne à Lille. | 550 | 650 |
| 3e Ligne. | De Lille à Nantes. | 440 | 550 |
| | De Nantes à Lille. | 390 | 480 |
| 4e Ligne. | De Strasbourg à Bayonne. | 320 | 340 |
| | De Bayonne à Strasbourg. | 270 | 310 |
| 5e Ligne. | De Strasbourg à Nantes. | 220 | 250 |
| | De Nantes à Strasbourg. | 190 | 210 |
| 6e Ligne. | De Strasbourg à Marseille. | 230 | 300 |
| | De Marseille à Strasbourg. | 240 | 310 |
| 7e Ligne. | De Bordeaux à Marseille. | 270 | 290 |
| | De Marseille à Bordeaux. | 290 | 300 |

Moyennant ce système de viabilité, nous économiserions donc notre temps et notre argent dans une proportion considérable. Nous aurions infiniment plus d'agrément et de comfort ; hygiéniquement même nous y gagnerions en bien-être et en santé, car pour nous Français, race nerveuse, un voyage à pas de

(1) Si les chemins de fer de Mulhouse à Saint-Symphorien et de Strasbourg à Vitry étaient exécutés, ces nombres changeraient pour les lignes 4, 5 et 6, et deviendraient :

| | | |
|---|---|---|
| De Strasbourg à Bayonne. | 470 | 500 |
| De Bayonne à Strasbourg. | 340 | 400 |
| De Strasbourg à Nantes. | 370 | 420 |
| De Nantes à Strasbourg. | 330 | 380 |
| De Strasbourg à Marseille. | 375 | 450 |
| De Marseille à Strasbourg. | 340 | 410 |

tortue est un supplice, et la lenteur des postillons de diligence nous agite la bile et nous fouette le sang.

D'ailleurs l'entreprise sera réalisable dans un délai de moins de dix ans; ainsi elle profiterait à d'autres qu'aux races futures. Le principe de l'hérédité est en baisse chez nous, et nos plans de travaux publics doivent porter l'empreinte de cette tendance du siècle. Lorsqu'un duc et pair, ou un conseiller au parlement, ou un simple échevin pouvaient se dire avec une confiance mêlée d'orgueil que leurs arrière-petit-enfants figureraient parmi les plus brillants seigneurs de la cour, dans les rangs d'une magistrature indépendante, ou sur le siége municipal, il était naturel de penser aux générations à venir, autant qu'à celles du présent. Aujourd'hui que, passant d'un extrême à l'autre, nous nous sommes soustraits à une immobilité cyclopéenne pour nous livrer à une débauche d'instabilité; aujourd'hui que la notion de l'avenir semble effacée de nos cervelles, tout projet qui devrait profiter à la postérité seule ne peut plus être accueilli qu'avec froideur, sinon avec dédain. C'est donc un titre à faire valoir hautement en faveur d'un nouveau système de communications, que la facilité d'être exécuté dans le cours de peu d'années, et d'arriver à bonne fin, pourvu que l'on y consacre seulement le temps que la diplomatie moderne accorde à des négociations qui ne concluent pas et à des chapelets de protocoles qui ne finissent rien.

Ce réseau donnerait satisfaction à toutes les parties du territoire, au Midi, jusqu'à présent si négligé, tout comme au Nord, jusqu'ici privilégié, à l'Ouest comme à l'Est.

Enfin il serait de nature à être accompli moyennant une allocation annuelle de 25 millions, seulement de la part de l'État, même en supposant que l'on ne pût décider les départements et les villes à s'imposer aucun sacrifice pour jouir de ces voies extraordinaires; car il n'y a pas d'exagération à espérer que, lorsqu'on le voudra, on rencontrera des concessionnaires qui exécuteront à leurs risques et périls le chemin d'Orléans et celui de Rouen. Il est même probable qu'on en trouverait qui prolongeraient ce dernier jusqu'à la mer, moyennant une subvention modique. Il resterait alors à exécuter au compte de l'État, dans le Nord, le chemin de fer de Londres et de Bruxelles, dans le Midi, du côté de l'Ouest, celui de Châtellerault à Bayonne, et du côté de l'Est ceux de Troyes à Saint-Symphorien, et de Beaucaire à Marseille. Ainsi les prétentions de l'esprit naissant d'entreprise seraient comblées sans que le gouvernement perdît son droit, sacré en France, de se mettre à la tête de toutes les grandes entreprises nationales, de toutes les améliorations populaires. Quant au perfectionnement des fleuves, sur la portion de leur cours qui ferait partie des grandes lignes que nous avons passées en revue, perfectionnement qu'il faut exécuter dans tous les cas, il n'exigerait pas plus de 50 millions (1), ce qui porterait à 300 millions en

(1) En effet, l'ensemble des lignes navigables comprises dans le système de viabilité exposé ici n'aurait que 192 1/2 lieues de développement, savoir :

| | |
|---|---|
| Seine : de Troyes à Paris. . . . . . . . | 53 lieues. |
| Rhône : de Lyon à Beaucaire. . . . . . | 65 1/2 |
| Loire : de l'embouchure de la Vienne à Nantes | 35 |
| Garonne : de Moissac à Langon. . . . . | 39 |
| Total. . . | 192 1/2 |

totalité, ou à 30 millions par an, pendant dix ans, la dépense à la charge du trésor. Le public retrouverait les trois quarts de la somme nécessaire aux chemins de fer, par le seul effet de la diminution du prix des places et de la réduction des subsides qu'il paie aux hôteliers (1). 300 millions, ce n'est que les deux tiers de ce que nous coûta la campagne de 1823 en Espagne!

Ce réseau ne serait pas, à beaucoup près, aussi parfait que celui qu'il est possible de concevoir lorsqu'on examine les faits des hauteurs de la théorie, et qu'il est permis aux optimistes d'espérer fermement pour une époque plus ou moins éloignée. Cependant n'est-il pas vrai, d'après ce qui précède, qu'il serait incomparablement supérieur à ce qui sert aujourd'hui au déplacement des hommes? Ne courons pas après la perfection absolue, quand il y a, autour de nous et chez nous, tant d'imperfections désolantes; n'aspirons de prime-saut qu'à la demi-perfection, et estimons-nous heureux si nous pouvons l'atteindre. S'il est certain qu'en nous évertuant dix ou douze ans, nous puissions arriver à ce résultat, que, tout en terminant la vaste entreprise de la canalisation complète du territoire, ce qui n'absorbera pas moins de 700 millions; en achevant nos routes, qui en réclament 200; en dotant nos ports des belles constructions qui distinguent ceux de la Grande-Bretagne, nous ayons rendu aisé aux voyageurs de toutes les classes et de toutes les fortunes, de se transporter, en moins de deux jours et demi, du Hâvre à Marseille, et en un peu plus d'un jour et demi, de Lille à la frontière d'Espagne, il me semble que nous devrions borner là notre ambition présente, et oublier pour un moment, sauf à nous en ressouvenir plus tard, qu'avec des chemins de fer jetés de la frontière du Nord à celle du Midi, et de l'Est à l'Ouest, la France pourrait être traversée, de part en part, en vingt quatre heures. Certes, parcourir le pays d'un bout à l'autre, en un seul jour, serait mieux que d'être obligé d'y en consacrer deux; mais ce serait déjà bien que d'avoir réduit à deux jours un voyage auquel nos pères, il y a cinquante ans, en mettaient quinze, qui, actuellement, en prend cinq ou six à la bourgeoisie allant en diligence, et ving-cinq à la démocratie qui chemine à pied. Le mieux est souvent l'ennemi du bien. Le bien en faveur duquel j'ai essayé de plaider ici n'exclurait pas le mieux; il le préparerait; il redoublerait nos forces, nos ressources, et notre ardeur pour y parvenir.

A raison de 250,000 fr. par lieue, chiffre élevé, l'amélioration de ces portions de fleuves, dans leur lit, coûterait 48,125,000 fr.

Nous ne comptons pas ici la Saône, parce que les fonds nécessaires pour la perfectionner ont été votés l'an dernier, ni le canal latéral à la Loire, parce que c'est un des premiers ouvrages qui doivent être proposés aux chambres.

Nous pourrions faire remarquer aussi que déjà la Garonne, la Loire et la Rhône reçoivent, sur le budget ordinaire des ponts et chaussées, des allocations annuelles de 1,000,000 fr. pour la Garonne; 1,000,000 fr. pour la Loire et 800,000 fr. pour le Rhône; et que l'amélioration de la Seine de Paris à Nogent a été, l'an dernier, l'objet d'un vote de 1,170,000 fr.

(1) Lorsque l'on pourrait se rendre en deux jours moyennement et à très-peu de frais d'une extrémité à l'autre de la France, le nombre des voyageurs augmenterait dans une forte proportion. En ne comptant que 1000 voyageurs par jour dans toutes les directions réunies, et en n'évaluant l'économie qu'à 50 francs par voyageur, l'économie totale pour un an serait de 18 millions.

## Première Série (1).

| N° 1. VOYAGE ENTRE LE HAVRE ET MARSEILLE. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. Partielles. | Depuis le point de départ. | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
|---|---|---|---|---|
| *Du Hâvre à Marseille.* | | | | |
| Du Hâvre à Paris, en chemin de fer. . . . | 54 | 54 | 5 24 | 5 24 |
| De Paris à Troyes, par la Seine . . . . | 53 | 107 | 13 15 | 18 39 |
| De Troyes à Saint-Symphorien, en ch. de f. | 43 | 150 | 4 18 | 22 57 |
| De Saint-Symphorien à Lyon, par la Saône. | 52 | 202 | 8 40 | 31 37 |
| De Lyon à Beaucaire, par le Rhône . . . | 52 1/2 | 254 1/2 | 8 45 | 40 22 |
| De Beaucaire à Marseille, en chemin de fer. | 25 | 279 1/2 | 2 30 | 42 52 |
| *Retour de Marseille au Hâvre.* | | | | |
| De Marseille à Beaucaire, en chem. de fer . | 25 | 25 | 2 30 | 2 30 |
| De Beaucaire à Lyon, par le Rhône. . . . | 52 1/2 | 77 1/2 | 17 30 | 20 » |
| De Lyon à Saint-Symphorien, par la Saône . | 52 | 129 1/2 | 13 » | 33 » |
| De Saint-Symphorien à Troyes, en ch. de f. | 43 | 172 1/2 | 4 18 | 37 18 |
| De Troyes à Paris, par la Seine. . . . . | 53 | 225 1/2 | 8 50 | 46 8 |
| De Paris au Hâvre, en chemin de fer. . . | 54 | 279 1/2 | 5 24 | 51 32 |
| N° 2. VOYAGE ENTRE LILLE ET BAYONNE. | | | | |
| *De Lille à Bayonne.* | | | | |
| De Lille à Paris, en chemin de fer . . . . | 61 | 61 | 6 6 | 5 6 |
| De Paris à Orléans, en chemin de fer. . . | 29 | 90 | 2 54 | 9 » |
| D'Orléans à Tours, par la Loire. . . . . | 29 3/4 | 119 3/4 | 7 30 | 16 30 |
| De Tours à Châtellerault, par la Loire, la Vienne, et un canal de jonction entre ces deux rivières. . . . . . . . . . . . | 24 | 143 3/4 | 6 » | 22 30 |
| De Châtellerault à Bordeaux. en ch. de fer. | 66 | 209 3/4 | 6 36 | 29 6 |
| De Bordeaux à Bayonne, en chemin de fer . | 50 | 259 3/4 | 5 » | 34 6 |
| *Retour de Bayonne à Lille.* | | | | |
| De Bayonne à Bordeaux, en chemin de fer. | 50 | 50 | 5 » | 5 » |
| De Bordeaux à Châtellerault, en ch. de fer. | 66 | 116 | 6 36 | 11 36 |
| De Châtellerault à Tours, par la Vienne, la Loire, et un canal de jonction entre la Loire et la Vienne . . . . . . . . . | 24 | 140 | 6 » | 17 36 |
| De Tours à Orléans, par la Loire . . . . | 29 3/4 | 169 3/4 | 7 30 | 25 6 |
| D'Orléans à Paris, en chemin de fer . . . | 29 | 198 3/4 | 2 54 | 28 » |
| De Paris à Lille, en chemin de fer. . . . | 61 | 259 3/4 | 6 6 | 34 6 |

(1) Dans ce tableau et dans les autres de la première série, la vitesse sur les chemins de fer est supposée de 10 lieues à l'heure : sur les rivières, elle est comptée sur le pied

| N° 3. VOYAGE ENTRE LILLE ET NANTES. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. Partielles. | Depuis le point de départ. | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
|---|---|---|---|---|
| *De Lille à Nantes.* | | | | |
| De Lille à Paris, en chemin de fer. . . . | 61 | 61 | 6 6 | 6 6 |
| De Paris à Orléans, en chemin de fer. . . | 29 | 90 | 2 54 | 9 » |
| D'Orléans à l'embouchure de la Vienne, par un canal latéral à la Loire. . . . . . | 42 3/4 | 132 3/4 | 10 42 | 19 42 |
| De l'embouchure de la Vienne à Nantes, par la Loire . . . . . . . . . . . | 35 | 167 3/4 | 5 50 | 25 32 |
| *Retour de Nantes à Lille.* | | | | |
| De Nantes à l'embouchure de la Vienne, par la Loire. . . . . . . . . . . . . | 35 | 35 | 8 45 | 8 45 |
| De l'embouchure de la Vienne à Orléans, par un canal latéral à la Loire. . . . . . | 42 3/4 | 77 3/4 | 10 42 | 19 27 |
| D'Orléans à Paris, en chemin de fer. . . . | 29 | 106 3/4 | 2 54 | 22 21 |
| De Paris à Lille, en chemin de fer. . . . | 61 | 167 3/4 | 6 6 | 28 27 |
| N° 4. VOYAGE ENTRE STRASBOURG ET BAYONNE. | | | | |
| *De Strasbourg à Bayonne.* | | | | |
| De Strasbourg à Vitry, en diligence. . . . | 68 | 68 | 34 » | 34 » |
| De Vitry à Paris, par la Marne. . . . . | 71 | 139 | 11 50 | 45 50 |
| De Paris à Orléans, en chemin de fer. . . | 29 | 168 | 2 54 | 48 44 |
| D'Orléans à Châtellerault, par la Loire, la Vienne, et un canal de jonction. . . . | 53 3/4 | 221 3/4 | 13 27 | 62 11 |
| De Châtellerault à Bordeaux, en ch. de fer. | 66 | 287 3/4 | 6 36 | 68 47 |
| De Bordeaux à Bayonne, en ch. de fer. . . | 50 | 337 3/4 | 5 » | 73 47 |
| *Retour de Bayonne à Strasbourg.* | | | | |
| De Bayonne à Bordeaux, en ch. de fer. . . | 50 | 50 | 5 » | 5 » |
| De Bordeaux à Châtellerault, en ch. de fer. | 66 | 116 | 6 36 | 11 36 |
| De Châtellerault à Orléans, par la Vienne, la Loire, et un canal de jonction. . . . | 53 3/4 | 169 3/4 | 13 27 | 25 3 |
| D'Orléans à Paris, eu chemin de fer. . . | 29 | 198 3/4 | 2 54 | 27 57 |
| De Paris à Vitry, par la Marne. . . . . | 71 | 269 3/4 | 17 45 | 45 42 |
| De Vitry à Strasbourg, en diligence. . . . | 68 | 337 3/4 | 34 » | 79 42 |

de 6 lieues à la descente et de 4 lieues à la remonte. Pour le Rhône, on n'admet à la remonte qu'une vitesse de 3 lieues. Pour la Loire et la Vienne, on a supposé une vitesse moyenne de 4 lieues à la descente et à la remonte ; mais, à partir de l'embouchure de a Vienne, on a calculé pour la descente de la Loire sur le pied de 6 lieues à l'heure.

| N° 5. VOYAGE ENTRE STRASBOURG ET NANTES. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. | | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. | |
|---|---|---|---|---|
| | Partielles. | Depuis le point de départ. | Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
| *De Strasbourg à Nantes.* | | | | |
| De Strasbourg à Vitry, en diligence . . . | 68 | 68 | 34 » | 34 » |
| De Vitry à Paris, par la Marne. . . . . | 71 | 139 | 11 50 | 45 50 |
| De Paris à Orléans, en chemin de fer. . . | 29 | 168 | 2 54 | 48 44 |
| D'Orléans à l'embouchure de la Vienne, par un canal latéral à la Loire . . . . . . | 42 3/4 | 210 3/4 | 10 42 | 59 26 |
| De l'embouchure de la Vienne à Nantes, par la Loire . . . . . . . . . . . . | 35 | 245 /4 | 5 50 | 65 16 |
| *Retour de Nantes à Strasbourg.* | | | | |
| De Nantes à l'embouchure de la Vienne, par la Loire . . . . . . . . . . . . . | 35 | 35 | 8 45 | 8 45 |
| De l'embouchure de la Vienne à Orléans, par un canal latéral à la Loire . . . . | 42 3/4 | 77 3/4 | 10 42 | 19 27 |
| D'Orléans à Paris, en chemin de fer . . . | 29 | 106 3/4 | 2 54 | 22 21 |
| De Paris à Vitry, par la Marne. . . . . | 71 | 177 3/4 | 17 45 | 40 6 |
| De Vitry à Strasbourg, en chemin de fer. . | 68 | 245 3/4 | 54 » | 74 6 |

## Deuxième Série (1).

| N° 6. VOYAGE ENTRE LE HAVRE ET MARSEILLE. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. Partielles. | Depuis le point de départ. | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
|---|---|---|---|---|
| *Du Hâvre à Marseille.* | | | | |
| Du Hâvre à Paris . . . . . . . . . | 54 | 54 | 6 45 | 6 45 |
| De Paris à Marseille . . . . . . . . . | 225 1/2 | 279 1/2 | 43 » | 49 45 |
| Pour les changements des chemins de fer en rivières et réciproquement . . . . . | » | » | 1 15 | 51 » |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt, à raison de 2 heures par 24 heures . . . | » | » | 4 30 | 55 30 |
| *Retour de Marseille au Havre.* | | | | |
| De Marseille à Paris . . . . . . . . . | 225 1/2 | 225 1/2 | 53 45 | 53 45 |
| De Paris au Hâvre . . . . . . . . . | 54 | 279 1/2 | 6 45 | 60 30 |
| Pour les changements des chemins de fer en rivières, et réciproquement. . . . | » | » | 1 15 | 61 45 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt, à raison de 2 heures par 24 heures . . | » | » | 6 » | 67 45 |
| N° 7. VOYAGE ENTRE LILLE ET BAYONNE. | | | | |
| *De Lille à Bayonne.* | | | | |
| De Lille à Paris . . . . . . . . . . | 61 | 61 | 7 38 | 7 38 |
| De Paris à Bayonne . . . . . . . . . | 198 3/4 | 259 3/4 | 30 22 | 38 » |
| Pour les changements de rivière ou de canal en chemins de fer, et réciproquement . | » | » | » 45 | 38 45 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt, à raison de 2 heures par 24 heures . . | » | » | 3 » | 41 45 |
| *Retour de Bayonne à Lille.* | | | | |
| De Bayonne à Paris . . . . . . . . . | 198 3/4 | 198 3/4 | 33 7 | 33 7 |
| De Paris à Lille . . . . . . . . . . | 61 | 259 3/4 | 7 38 | 40 45 |
| Pour les changements de rivière ou de canal en chemins de fer, et réciproquement . | » | » | » 45 | 41 30 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt, à raison de 2 heures par 24 heures . . | » | » | 3 35 | 45 » |

(1) Dans les tableaux de la deuxième série, la vitesse est supposée, sur les chemins de fer, de 8 lieues à l'heure; sur les rivières, de 5 à la descente et de 3 et demie à la

| N° 8. VOYAGE ENTRE LILLE ET NANTES. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. | | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. | |
|---|---|---|---|---|
| | Partielles. | Depuis le point de départ | Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
| *De Lille à Nantes.* | | | | |
| De Lille à Paris . . . . . . . . . . . | 61 | 61 | 7 38 | 7 38 |
| De Paris à Nantes. . . . . . . . . . . | 106 3/4 | 167 3/4 | 19 18 | 26 56 |
| Pour les changements de rivière en chemin de fer, et réciproquement . . . . . | » | » | » 30 | 27 24 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 2 6 | 29 30 |
| *Retour de Nantes à Lille.* | | | | |
| De Nantes à Paris . . . . . . . . . . | 106 3/4 | 106 3/4 | 22 30 | 22 30 |
| De Paris à Lille . . . . . . . . . . . | 61 | 167 3/4 | 7 38 | 30 8 |
| Pour les changements de rivière en chemin de fer, et réciproquement . . . . . | » | » | » 30 | 30 38 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 2 52 | 33 30 |
| N° 9. VOYAGE ENTRE STRASBOURG ET BAYONNE. | | | | |
| *De Strasbourg à Bayonne.* | | | | |
| De Strasbourg à Paris . . . . . . . . | 139 | 139 | 51 » | 51 » |
| De Paris à Bayonne . . . . . . . . . . | 198 3/4 | 337 3/4 | 30 22 | 81 22 |
| Pour les changements de moyens de transport. . . . . . . . . . . . . . . | » | » | 1 » | 82 22 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 6 38 | 89 » |
| *Retour de Bayonne à Strasbourg.* | | | | |
| De Bayonne à Paris . . . . . . . . . | 198 3/4 | 198 3/4 | 33 7 | 33 7 |
| De Paris à Strasbourg . . . . . . . . | 139 | 337 3/4 | 60 40 | 93 47 |
| Pour les changements de moyens de transport. . . . . . . . . . . . . . . | » | » | 1 » | 94 47 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 7 13 | 102 » |

remonte, excepté sur le Rhône, où l'on n'a compté que sur 3 lieues à la remonte en maintenant l'hypothèse de 6 lieues à la descente, et sur la Loire, où l'on n'a compté que sur 3 lieues et demie dans les deux sens jusqu'à l'embouchure de la Vienne.

| N° 10. VOYAGE ENTRE STRASBOURG ET NANTES. | DISTANCES en LIEUES de 4000 mètres. | | DURÉE DU TRAJET en heures et minutes. | |
|---|---|---|---|---|
| | Partielles. | Depuis le point de départ. | Trajets partiels. | Depuis le point de départ. |
| *De Strasbourg à Nantes.* | | | | |
| De Strasbourg à Paris . . . . . . . . | 139 | 139 | 51 » | 51 » |
| De Paris à Nantes . . . . . . . . . | 106 3/4 | 245 3/4 | 19 18 | 70 18 |
| Pour les changements de moyens de transport . . . . . . . . . . . . . | » | » | » 45 | 71 3 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 6 12 | 77 15 |
| *Retour de Nantes à Strasbourg.* | | | | |
| De Nantes à Paris . . . . . . . . . | 106 3/4 | 106 3/4 | 22 30 | 22 30 |
| De Paris à Strasbourg . . . . . . . . | 139 | 245 3/4 | 60 40 | 83 10 |
| Pour les changements de moyens de transport . . . . . . . . . . . . . | » | » | » 45 | 83 55 |
| Pour les repas et autres temps d'arrêt. . | » | » | 7 5 | 91 » |

MICHEL CHEVALIER.

# HISTOIRE POLITIQUE

DES

# COURS DE L'EUROPE

DEPUIS

**LA PAIX DE VIENNE JUSQU'A LA GUERRE DE RUSSIE** (1).

## I.

Depuis le démembrement de la Prusse, la pensée de Napoléon ne cessa d'être préoccupée de deux grands projets, le premier d'abattre la puissance anglaise, le second de rétablir la Pologne. Mais les voies pour atteindre ces deux grands buts étaient bien différentes : l'une était droite et franche, l'autre oblique et mystérieuse. La guerre contre l'Angleterre se faisait à la face du ciel : elle embrassait le monde; elle avait pour théâtres toutes les mers, pour acteurs ou instruments presque tous les États civilisés du globe. Le rétablissement de la Pologne, au contraire, était une œuvre non-seulement d'une difficulté immense, mais compliquée d'intérêts majeurs et divers, et qui commandaient des ménagements extrêmes. Pour l'accomplir, il fallait

(1) Le travail qu'on va lire est détaché d'une *Histoire politique de l'Europe depuis la paix de Lunéville jusqu'aux traités de* 1815. Ce grand ouvrage, fruit de longues recherches, approche de son terme. Il a été composé tout entier, comme l'histoire de M. Bignon, avec les correspondances diplomatiques. L'auteur ayant été longtemps attaché au ministère des affaires étrangères, le précieux dépôt des archives a été librement ouvert à ses investigations, et disposant ainsi de plus riches matériaux, il s'est trouvé en mesure de poursuivre un ouvrage commencé il y a plusieurs années. Les IXe et Xe volumes de l'*Histoire de France sous Napoléon* devant être consacrés au récit des faits contenus dans les pages qui suivent, l'auteur a désiré prendre date et publier dès à présent son travail.

beaucoup de temps, des intervalles de repos suivis d'efforts prodigieux, une puissance dictatoriale, et, jusqu'à la dernière crise de son achèvement, une dissimulation profonde. De là, pour l'empereur Napoléon, un rôle double où l'audace des pensées et des actions était forcée de s'envelopper de mystères et de dénégations, rôle que d'ailleurs ne repoussait point son caractère à la fois énergique et dissimulé. Ainsi, nous le voyons, à Tilsitt, d'une main poser les fondements de la nouvelle Pologne, et de l'autre, s'unir à cet empire de Russie auquel, tôt ou tard, il faudra bien qu'il arrache le fruit du triple partage; il croit avoir assez fait dans ce premier effort : le germe est créé; c'est au temps et aux événements à le développer. Pour le moment, l'alliance de la Russie suffit aux exigences de sa politique : il la contracte de bonne foi, avec la résolution d'y rester fidèle tant que la défection de son allié ou la violence des événements ne l'auront point détruite. Bientôt une nouvelle guerre s'allume en Allemagne. Cette guerre révèle la fragilité de l'ouvrage de Tilsitt; mécontent de son allié, Napoléon se regarde comme dégagé des promesses qu'il lui a faites à Tilsitt et à Erfurth touchant la Pologne. L'État dont il a jeté les bases en 1807, il l'agrandit en 1809: le duché polonais s'accroît de deux millions d'âmes; l'édifice s'élève; déjà ses grandes proportions se dessinent, mais il n'est point terminé, et le moment de la crise dernière n'est point venu. A Vienne comme à Tilsitt il veut s'arrêter; il espère que de sa main puissante il pourra diriger encore cette grande question de la Pologne, la tenir à l'écart et en ajourner dans un vague avenir la solution : il ne voit pour le moment qu'un but, abattre l'Angleterre. Maintenant que presque tous les États du continent lui sont soumis ou alliés, il va mettre à une dernière épreuve l'obéissance des uns, le dévouement des autres, pour que tous concourent, par un effort immense, à réduire sa grande ennemie maritime. Dans cette lutte décisive, le premier rôle, après le sien, appartient de droit à l'empereur Alexandre. Son alliance lui est plus que jamais nécessaire : il s'agit d'une partie définitive qu'il ne peut gagner s'il n'obtient de son allié un concours absolu et sans réserve.

Cependant sa pénétration est trop grande, il sait trop la portée de ses actes pour se dissimuler l'effet irritant qu'a dû produire à Saint-Pétersbourg le dernier traité de Vienne. En présence d'une révolution aussi profonde dans toute l'économie du système qui avait été fondé à Tilsitt, quelle attitude va prendre l'empereur Alexandre? quelle sera la mesure de son dépit? où s'arrêtera la limite de son opposition au nouvel ordre de choses? Voilà ce qui préoccupe vivement l'esprit de l'empereur après la paix de Vienne.

Du reste, il compte sur le prestige de sa force, sur le caractère facile d'A-

lexandre, sur l'ascendant moral qu'à Tilsitt et à Erfurth il a exercé sur lui, et qu'il espère avoir conservé ; les premiers mouvements d'irritati on calmés, il se flatte de le ramener à lui à force d'empressements et d'égards. Tous ses efforts vont tendre désormais à ranimer sa confiance et à le rassurer sur le sort de ses provinces polonaises. Aussitôt après la signature du traité du 14 octobre, il lui avait écrit de Schœnbrünn une lettre remplie des témoignages les plus affectueux, paraissant avoir oublié tous ses torts dans la dernière guerre et ne se rappeler que les épanchements de Tilsitt et d'Erfurth. Cette lettre contenait une déclaration formelle de sa part de ne point rétablir la Pologne. Elle accompagnait la copie du traité de Vienne, et elle était destinée à en amortir l'impression fâcheuse. Il est facile de concevoir l'impatience mêlée d'inquiétude avec laquelle l'empereur, de retour d'Allemagne, attendait les premières nouvelles de son ambassadeur. Ces dépêches si vivement attendues le trouvent à Fontainebleau entouré des hommages et des respects des rois ses alliés, empressés à venir le complimenter sur ses derniers triomphes. Elles recevaient des circonstances un intérêt extrême.

Le duc de Vicence avait remis lui-même entre les mains de l'empereur de Russie la copie du traité du 14 octobre. Alexandre l'avait lue avec une extrême attention, sans proférer un mot, mais avec un visage troublé et mécontent. La lecture achevée, il était tombé dans un silence morne et plein de tristesse comme un homme frappé d'un coup inattendu. Il en était sorti par ces mots. « Je suis mal récompensé d'avoir remis mes intérets dans les mains de l'empereur Napoléon, et de l'avoir secondé, comme je l'ai fait, dans la guerre et les négociations. Il semble qu'on ait pris à tâche de faire justement le contraire de ce que j'avais demandé. » Puis, il avait ajouté que ses intérêts blessés ne l'empêchaient point de sentir tout le prix de la paix ; « il l'acceptait telle qu'elle avait été signée, et il l'exécuterait loyalement. »

Le comte de Romanzoff, obligé à moins de ménagements, mit à nu la pensée intime de son gouvernement. « Évidemment, dit-il à notre ambassadeur, vous cherchez à remplacer l'alliance russe dont vous ne voulez plus par celle du grand duché. » Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne se borna point à des plaintes verbales: il adressa une note au duc de Vicence, note pleine de reproches et d'amertume. « L'empereur Napoléon, y était-il dit, dispose de sa propre volonté de 2,400,000 habitants appartenant à un pays occupé par les troupes russes qui l'ont conquis : l'adjonction de 2,400,000 âmes au grand-duché de Varsovie va développer la puissance de cet État, nourrir la pensée de ses habitants, partagée par l'opinion du monde, qu'il est destiné à redevenir royaume de Pologne. Sa majesté le dit

sans hésiter : elle était en droit de s'attendre à un autre dénouement. »

Bientôt le peuple russe avait eu connaissance du traité. Heureuse enfin de sympathiser cette fois avec les sentiments du souverain, l'opinion, jusqu'alors mal contenue, avait fait explosion ; toutes les voix s'étaient élevées pour déplorer la faiblesse du czar, son dévouement sans mesure pour un allié perfide qui venait d'y répondre par une ingratitude dont l'histoire n'offrait point d'exèmple. Il était impossible de le méconnaître ; la Russie tout entière se sentait atteinte dans sa dignité comme dans ses intérêts les plus chers, par l'agrandissement du duché de Varsovie et par l'affaiblissement démesuré de l'Autriche. Alexandre personnellement en était désespéré. Depuis quatre ans, il luttait avec effort contre les passions de son peuple en faveur de l'alliance française. Si du moins il eût retiré quelque avantage considérable de la dernière guerre, l'opinion l'eût absous : mais qu'avait-il à offrir pour apaiser les murmures de sa noblesse? l'Autriche, la seule barrière qui le séparât du colosse français, démantelée et subjuguée, la Pologne sortant de ses riunes, reparaissant sur la scène du monde entourée des sympathies et des vœux d'une partie de l'Europe et impatiente de compléter sa régénération. Puis, l'amour-propre personnel du prince se trouvait gravement compromis : jugeant la crise trop importante pour rester effacé derrière ses ministres, il avait dirigé lui-même la négociation relative au partage de la Gallicie ; il avait mis à découvert sa dignité d'empereur, et le coup était allé le frapper directement et à fond.

Ainsi, orgueil du souverain, dignité nationale, intérêts généraux de l'empire russe, le traité de Vienne avait tout froissé : nul doute que si la crainte ne l'eût contenu, le cabinet de Saint-Pétersbourg n'eût point borné à des plaintes inutiles l'expression de son mécontentement. Mais la situation était grave : déjà la Russie ressentait les effets de l'abaissement de l'Autriche ; elle se voyait isolée et maîtrisée par cette France redoutable dont elle sentait bien qu'elle ne marchait plus l'égale. Il lui fallait modérer l'expression de son dépit, et se soumettre, pour le moment, à un ordre de choses jugé par elle comme une calamité déplorable.

Napoléon ne demandait pas autre chose. Le point important pour lui était qu'Alexandre évitât, dans le moment présent, toute explosion violente, et acceptât le traité de Vienne comme un fait accompli. L'avenir lui restait, et il comptait le mettre à profit pour se faire pardonner le coup qu'il venait de porter aux intérêts de son allié. L'occasion de lui offrir une sorte de réparation vint bientôt se présenter d'elle-même.

La résignation de l'empereur Alexandre avait ses limites. N'ayant point en ce moment la force ni la volonté d'attaquer de front le dernier traité de Vienne, il résolut du moins d'en amortir les funestes effets en obtenant

de l'empereur Napoléon que, par un acte solennel et public, les deux empires fixassent, d'une manière irrévocable, le sort du duché de Varsovie et rendissent comme impossible le rétablissement futur de la Pologne. Il insista sur cet acte comme sur la seule garantie qui pût mettre un terme aux alarmes qu'avait excitées, dans son esprit comme dans celui de ses peuples, l'agrandissement récent du duché polonais.

Napoléon se trouva trop heureux de conserver à ce prix un allié qu'il craignait de s'être pour jamais aliéné. Il mit un empressement marqué à céder à ses instances; il autorisa son ambassadeur à donner au cabinet de Saint-Pétersbourg toutes les garanties qu'il pouvait désirer contre le rétablissement futur de la Pologne. Dans son discours d'ouverture au corps législatif (novembre 1808), il annonça hautement qu'il était résolu de ne faire aucune démarche tendant à la restauration de cet ancien royaume.

A ces témoignages de confiance et d'amitié, il en ajouta un dernier plus expressif que tous les autres. Il venait de prendre une décision, l'une des plus graves de sa vie, celle de se séparer de l'impératrice Joséphine et de contracter un nouveau mariage. Les deux époux avaient toujours vécu dans une douce et tendre harmonie, et les exigences de la politique pouvaient seules dissoudre une union qui avait été parfaitement heureuse. Mais il n'était point né d'enfant de ce mariage. Aux yeux de Napoléon, le trône qu'il avait fondé avait besoin, pour être consolidé, d'une autre sanction que celle de sa gloire et de sa puissance; il lui fallait celle de l'hérédité. Une crainte continuelle obsédait sa pensée, c'est qu'à sa mort tous les intérêts ennemis de son gouvernement ne se réunissent pour détruire l'œuvre de son génie et de ses victoires, et que la France ne devînt la proie du jacobinisme ou d'une contre-révolution bourbonienne. « Mes ennemis se donnent rendez-vous sur ma tombe, » s'écriait-il souvent. En devenant le fondateur d'une dynastie nouvelle, il espérait tout à la fois conjurer les coalitions de l'étranger, les complots de l'intérieur, les ambitions de sa propre famille, et intéresser à la conservation de son trône celle des cours de l'Europe à laquelle il s'allierait. Ainsi, le désir de se créer une grande alliance continentale qui l'a porté à chercher successivement son point d'appui à Berlin, à Vienne et enfin à Saint-Pétersbourg, ce désir va le guider encore dans le choix de sa nouvelle épouse. Le dévouement du prince Eugène eut alors à subir de cruelles épreuves. Ce fut lui que l'empereur chargea de préparer sa mère au coup qui, en la frappant, semblait devoir le déshériter de la plus belle couronne du monde. Le vice-roi remplit courageusement sa pénible mission. Les scènes qui se passèrent alors entre la mère et le fils furent déchirantes. Joséphine portait à l'empereur un attachement tendre et sincère. En lui donnant sa main lorsqu'il n'était encore que simple

général de la république, elle avait aidé à sa fortune; elle avait grandi avec lui; elle avait joui de sa gloire et de sa puissance comme de sa confiance et de son affection. Il y a peu de douleurs humaines comparables à celle qui dut s'emparer du cœur de cette femme, lorsqu'il lui fallut sacrifier à la froide politique ses affections les plus chères et toutes les pompes du trône. La résignation était pour elle une loi; elle subit son sort, non sans verser d'abondantes larmes.

Le 15 décembre, un conseil extraordinaire fut convoqué aux Tuileries: tous les princes et toutes les princesses de la famille impériale y assistèrent. L'empereur, s'adressant à l'archichancelier prince Cambacérès, lui dit: « La politique de ma monarchie, l'intérêt et le besoin de mes peuples, qui ont constamment guidé toutes mes actions, veulent qu'après moi je laisse à des enfants, héritiers de mon amour pour mes peuples, ce trône où la Providence m'a placé. Cependant, depuis plusieurs années, j'ai perdu l'espérance d'avoir des enfants de mon mariage avec ma bien-aimée épouse l'impératrice Joséphine; c'est ce qui me porte à sacrifier les plus douces affections de mon cœur, à n'écouter que le bien de l'État, et à vouloir la dissolution de notre mariage. Parvenu à l'âge de quarante ans, je puis concevoir l'espérance de vivre assez pour élever, dans mon esprit et dans ma pensée, les enfants qu'il plaira à la Providence de me donner. Ma bien-aimée épouse a embelli quinze années de ma vie: elle a été couronnée de ma main... Je veux qu'elle conserve le rang et le titre d'impératrice. »

Joséphine prit ensuite la parole et dit d'une voix étouffée par les sanglots: « Je me plais à donner à mon auguste et cher époux la plus grande preuve d'attachement et de dévouement qui ait été donnée sur la terre; je tiens tout de ses bontés; c'est sa main qui m'a couronnée, et, du haut de ce trône, je n'ai reçu que des témoignages d'affection et d'amour du peuple français. Je crois reconnaître tous ces sentiments en consentant à la dissolution d'un mariage qui, désormais, est un obstacle au bien de la France, qui la prive du bonheur d'être un jour gouvernée par les descendants d'un grand homme. » Toute cette scène, malgré l'appareil d'étiquette qui y fut déployée, fut extrêmement touchante.

Le lendemain 16 décembre, un sénatus-consulte, adopté par le sénat, déclara dissous le mariage de l'empereur Napoléon avec l'impératrice Joséphine. L'épouse répudiée se rendit aussitôt à la Malmaison pour y cacher ses pleurs, et l'empereur à Trianon, comme s'il eût voulu fuir ce palais des Tuileries, témoin si longtemps de leur bonheur mutuel et qui venait d'être le théâtre de scènes si déchirantes.

Napoléon avait à choisir une nouvelle épouse. Trois partis se présentaient à lui: une princesse de Saxe, une archiduchesse d'Autriche et une

grande-duchesse de Russie. Une alliance avec la maison de Saxe n'eût répondu qu'imparfaitement au but que se proposait l'empereur ; elle n'eût point renforcé son système et elle eût certainement déplu à Saint-Pétersbourg. Une archiduchesse était un brillant parti, mais qui avait un inconvénient immense, celui de nous aliéner l'empereur Alexandre. Restait le parti russe, qui réalisait au plus haut degré tous les avantages d'une alliance de famille.

L'empereur Alexandre avait une sœur, la grande-duchesse Anne Petrowna, âgée de seize ans. C'est à cette jeune princesse que Napoléon résolut de s'unir. Les convenances politiques le guidèrent surtout dans cette préférence. Il ne pouvait s'abuser sur les dispositions actuelles d'Alexandre, et il savait bien que pour le rattacher à sa cause, il fallait d'autres garanties que de simples protestations d'amitié. Évidemment, la guerre de 1809 et le traité qui l'avait terminée avaient comme dissous l'alliance de Tilsitt. Les intérêts de la France et de la Russie, harmonisés par cette alliance, étaient devenus incompatibles et déjà tout-à-fait hostiles, et cependant la première ne pouvait se passer du concours de la seconde, dans les mesures extrêmes et décisives qu'elle méditait contre l'Angleterre. De là, de part et d'autre, une position fausse et violente dont il n'était possible de sortir que par deux issues, par une nouvelle alliance politique fondée, comme celle de Tilsitt, sur un partage à peu près égal de force et d'influence entre les deux empires, ou par une guerre qui soumît le plus faible au plus fort. Mais ces deux partis extrêmes répugnaient à Napoléon : l'alliance, parce qu'elle eût exigé tout d'abord de sa part le sacrifice d'une partie de sa prépondérance ; la guerre, parce qu'elle l'écartait du but actuel de ses efforts, l'abaissement de l'Angleterre.

Entre ces deux partis la raison conseillait de choisir le premier. La véritable force doit savoir se maîtriser elle-même. Napoléon ne fut si grand à Tilsitt que parce qu'il posa lui-même des bornes à sa puissance, en admettant au partage de la domination du continent son ennemi vaincu. Aujourd'hui les calculs d'une ambition exclusive l'emportent sur ceux d'une politique mesurée et conservatrice. Il ne veut rien céder de ce qu'il a conquis, ni se faire pardonner l'excès de sa puissance en élevant à son niveau celle de la Russie, et il se flatte de concilier tant d'exigences avec le maintien de l'alliance et de la paix, au moyen d'une combinaison intermédiaire, par une alliance de famille. Il espère qu'Alexandre ne résistera point à un témoignage aussi éclatant d'attachement, et qu'il lui rendra la confiance et l'amitié qu'il lui exprimait naguère.

Le 22 novembre, près d'un mois avant la consommation du divorce, des instructions spéciales furent envoyées à Caulaincourt, pour qu'il préparât

les voies à cette alliance. « Dans l'entrevue d'Erfurth, lui écrivit le duc de Bassano, l'empereur Alexandre doit avoir dit à l'empereur Napoléon qu'en cas de divorce, la princesse Anne, sa sœur, était à sa disposition. Sa majesté veut que vous abordiez la question franchement et simplement avec l'empereur Alexandre, et que vous lui parliez en ces termes : Sire, j'ai lieu de penser que l'empereur des Français, pressé par toute la France, se dispose au divorce. Puis-je mander qu'on peut compter sur votre sœur? Que votre majesté veuille y penser deux jours et me donne franchement sa réponse, non comme à l'ambassadeur de France, mais comme à une personne passionnée pour les deux familles. Ce n'est point une demande formelle que je vous fais, mais un épanchement de vos intentions que je sollicite. » Cette lettre était signée par le ministre, mais avait été dictée par l'empereur. Lorsque la dépêche parvint à notre ambassadeur, Alexandre visitait les provinces de son empire, d'où il ne revint à Saint-Pétersbourg que dans les derniers jours de décembre. Le duc de Vicence mit à profit cette absence ; il prit des informations précises sur la personne de la grande-duchesse Anne, et il sut que sa constitution, d'une apparence frêle, venait à peine d'atteindre son entier développement. Dans le moment même où il transmettait ces indications à l'empereur, et avant qu'elles ne fussent arrivées à Paris, Napoléon lui envoyait l'ordre exprès de demander en son nom la main de la grande-duchesse Anne. La lettre qui contenait ces ordres portait la date du 13 décembre, et elle avait été dictée, comme celle du 22 novembre, par l'empereur lui-même. « On n'attachait, disait-il dans cette lettre, aucune importance à la différence des religions, et on voulait une réponse immédiate. » La même lettre renfermait ces mots : « Partez de ce principe que ce sont des enfants qu'on veut. »

Tandis que cette négociation s'ouvrait à Saint-Pétersbourg, l'Autriche se mettait sur les rangs, et, prenant l'initiative, offrait d'elle-même à Napoléon la main d'une archiduchesse. Elle fut certainement instruite à temps du projet de divorce et de l'intention de l'empereur de demander une épouse à la Russie. Cet événement, dans la détresse actuelle de l'Autriche, avait une portée immense. Il ne pouvait y avoir de sûreté pour elle qu'autant que la France et la Russie cesseraient d'être intimement unies. Leur alliance causait son désespoir, puisqu'elle ne lui offrait en perspective que ruine ou servitude. Si elles venaient maintenant à resserrer leurs nœuds par un mariage, elle perdait le seul avantage qu'elle espérait avoir retiré de la dernière guerre, celui d'avoir dissous l'alliance de Tilsitt. Elle tombait de nouveau à la merci de Napoléon et d'Alexandre, n'ayant plus cette fois la force nécessaire pour leur résister. Une alliance de famille avec le chef de la France pouvait seule prévenir un événement aussi funeste.

M. de Metternich aborda le premier ce sujet délicat avec le comte de Narbonne, gouverneur de Trieste, qui se trouvait alors à Vienne. Cette démarche eut lieu dans les premiers jours de décembre. Après avoir d'abord enveloppé sa pensée de voiles diplomatiques, comme c'est l'habitude de son esprit, il finit par s'expliquer clairement. « Croyez-vous, dit-il à Narbonne, que l'empereur Napoléon ait jamais eu l'envie de divorcer avec l'impératrice? » Sur les réponses vagues du comte de Narbonne, il reprit et s'étendit longtemps et avec chaleur sur les convenances et la possibilité d'une alliance de famille entre les deux cours. Le nom de l'archiduchesse Marie-Louise fut prononcé, puis il ajouta : « Cette idée est de moi seul, je n'ai point sondé les intentions de l'empereur à cet égard; mais outre que je suis comme certain qu'elles seraient favorables, cet événement aurait tellement l'approbation de tout ce qui possède ici quelque fortune et quelque nom, que je ne le mets pas un moment en doute, et que je le regarderais comme un véritable bonheur pour mon pays et une gloire pour le temps de mon ministère (1). »

Il est probable que la dépêche du comte de Narbonne, relative à cette ouverture, parvint à Paris à peu près en même temps que les renseignements de Caulaincourt sur la complexion délicate de la grande-duchesse Anne. Ces renseignements durent préparer Napoléon à un refus de la Russie, et le disposèrent tout naturellement à recevoir les offres de l'Autriche. La question du mariage fut entamée avec l'ambassade d'Autriche par un agent non officiel, le comte Alexandre de Laborde; il en reçut la déclaration formelle que, si l'empereur Napoléon demandait la main de l'archiduchesse Marie-Louise, il trouverait un accueil favorable. Cette négociation fut conduite, de notre côté, avec tant d'art et de réserve, que le nom de l'empereur ne s'y trouva nullement compromis, et qu'il n'y eut d'engagé que la parole du prince de Schwartzemberg, ambassadeur d'Autriche.

L'empereur tenait ainsi dans ses mains les fils d'une double négociation, tout prêt à conclure avec la Russie si elle acceptait, avec l'Autriche si la réponse de Pétersbourg n'était point favorable. Cette réponse arriva enfin.

L'empereur Alexandre avait paru extrêmement sensible à la demande de Napoléon; mais il avait répondu aussitôt que l'âge trop tendre de sa

(1) Les paroles de M. de Metternich prouvent que ce fut l'Autriche, et non la France, comme l'ont avancé plusieurs écrivains, qui prit l'initiative dans l'affaire du mariage. Cette démarche fut faite avant que le divorce ne fût prononcé, tandis que les pourparlers entre le comte de Laborde et le chevalier Florette, secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Paris, n'eurent lieu qu'après la consommation du divorce, le 19 décembre.

sœur serait peut-être un obstacle à une alliance qui comblerait les vœux les plus chers de son cœur ; « il allait, ajouta-t-il, en conférer avec l'impératrice sa mère, qui en déciderait elle-même. » La demande rencontra, dans cette princesse, des objections de plus d'un genre : les unes avouées hautement et en quelque sorte officielles, c'étaient celles relatives à la constitution délicate de sa fille; d'autres, plus secrètes et plus vives, inspirées par l'orgueil dynastique et des préjugés de race. De plus, on élevait des prétentions singulières sur la question religieuse : on exigeait une chapelle aux Tuileries, avec tout le cortége du culte grec. Quant à l'empereur Alexandre personnellement, il désirait vivement l'alliance, faisant bon marché des préjugés dynastiques dans une affaire où la politique avait une si grande place. Les derniers témoignages de confiance et d'amitié qu'il avait reçus de Napoléon l'avaient réellement touché, et avaient amorti la fâcheuse impression qu'avait faite sur lui le dernier traité de Vienne ; il commençait à prodiguer de nouveau à notre ambassadeur les paroles amicales et flatteuses. Le 2 janvier 1810, il lui dit, avec une grace pleine de séduction : « Qu'il ne soit plus question entre nous de reproches ni de plaintes ; j'ai été pour l'empereur Napoléon encore plus un ami qu'un allié, je le serai plus que jamais, maintenant qu'il me rassure sur les justes inquiétudes qu'il m'avait données; et le temps lui prouvera que je suis de ces gens que rien ne change. Ce n'est pas seulement vers votre nation qne me portent mon cœur et mes opinions, mais aussi vers le grand homme qui vous gouverne. Comme tout le monde, j'admire sa gloire et son génie; comme souverain et comme son ami, je fais des vœux pour tout ce qui peut asseoir et perpétuer sa dynastie. » Les vœux secrets du cœur de ce prince étaient donc en faveur d'une alliance de famille qui deviendrait, pour son empire, une garantie de sûreté et de paix, et, pour les prétentions légitimes de sa politique, un nouveau point d'appui. Peut-être espérait-il, en cette occasion, que Napoléon se prêterait aux impossibilités présentes et se résignerait à attendre : il demandait un délai de quelques mois.

Mais la dignité du chef de la France ne lui permettait pas de rester plus longtemps à la merci d'un refus de l'impératrice-mère. « Ajourner, c'est refuser, dit-il; d'ailleurs, je ne veux pas, dans mon palais, entre moi et ma femme, des prêtres étrangers. » Et il parut, dès ce moment, se prononcer en faveur de l'archiduchesse Marie-Louise. Cependant, avant de faire la démarche officielle, il réunit son conseil et lui soumit les deux projets de l'alliance russe et de l'alliance autrichienne. La majorité se prononça en faveur de cette dernière. Les partisans de cette opinion dirent que l'Autriche n'avait cessé jusqu'ici d'être, sur le continent, le pivot et le centre de

toutes les coalitions contre la France; qu'elle était dominée par la crainte que l'empereur Napoléon ne la détruisît; qu'une alliance de famille calmerait ses inquiétudes, et, en la désarmant, assurerait la paix du continent. L'empereur appuya cette opinion avec chaleur. Le roi de Naples, le prince de Talleyrand et le ministre de la police, Fouché, votèrent pour la Russie. « Il n'y a en Europe comme en France, dit Fouché, que deux partis: celui qui a perdu à la révolution et celui qui y a gagné. L'Autriche est en perte, la Russie est en gain; c'est donc à la Russie qu'il faut s'allier. » Cette opinion était celle d'une politique saine et élevée: c'était celle de l'empereur; mais il se croyait maîtrisé par les circonstances; il lui répugnait d'ajourner son nouveau mariage. La Russie, par son refus déguisé, la précipitait dans les bras de l'Autriche.

La demande en mariage de l'archiduchesse Marie-Louise fut faite immédiatement.

Cette grande décision, sur laquelle la cour de Vienne osait à peine compter, la combla de joie; elle la reçut comme un retour inespéré de fortune. Tout se trouvant réglé d'avance entre les deux cours, la conclusion du mariage ne se fit pas attendre. Le 14 janvier, la nullité du mariage de Napoléon avec Joséphine fut prononcée par l'officialité de Paris, sous prétexte que toutes les formalités religieuses exigées par le concile de Trente n'avaient point été remplies. Napoléon se prêta à cette décision, pour apaiser les scrupules religieux de l'empereur François.

Berthier, prince de Neuchâtel, fut choisi pour aller épouser solennellement, au nom de son souverain, l'archiduchesse Marie-Louise. Il arriva à Vienne le 3 mars, et le 11 le mariage fut célébré dans cette capitale avec un éclat extraordinaire. Le 13 du même mois, la fille des Césars s'arracha des bras de son père et de sa famille, pour venir partager le lit et le trône du soldat couronné qui avait cueilli ses plus beaux lauriers dans les champs de Rivoli, d'Austerlitz et de Wagram.

Le duc de Vicence fut aussitôt chargé d'instruire la cour de Saint-Pétersbourg de ce grand événement. Il eut ordre de dire à l'empereur Alexandre que le mariage que son souverain venait de contracter n'avait point de caractère politique, et n'altérerait, en aucun point, les sentiments d'amitié qu'il avait voués à son allié de Tilsitt. Il devait de plus insinuer que c'étaient les difficultés soulevées par la différence des deux cultes qui avaient décidé l'alliance en faveur de la maison d'Autriche.

La cour de Russie n'était nullement préparée à une semblable alliance. Alexandre en fut atterré. Malgré son art à dissimuler, il lui fut impossible de maîtriser le dépit extrême qu'il en conçut. Ne pouvant attaquer l'acte en lui-même, il s'en prit à la forme. Il se montra blessé de la précipitation

avec laquelle le mariage s'était conclu à Vienne : « Félicitez l'empereur sur le choix qu'il a fait, dit-il au duc de Vicence; il veut des enfants, toute la France lui en désire; le parti qu'on a pris est donc celui qu'on devait préférer; il est cependant heureux que l'âge nous ait arrêtés ici ; où en serions-nous si je ne me fusse pas borné à parler de cela en mon nom à ma mère? quels reproches n'aurait-elle pas à me faire? quels reproches n'aurais-je pas à vous adresser? car il est évident que vous traitiez des deux côtés. » Il finit en se plaignant qu'on lui objectât la différence des religions, lorsqu'on avait commencé par déclarer que cette différence ne serait point un obstacle au mariage.

Cet événement a été décisif dans les relations politiques des deux empereurs. Il acheva ce que le dernier traité de Vienne avait commencé. Il creusa entre eux un abîme que rien ne put combler. Toute confianee, toute harmonie entre ces deux grands princes, furent détruites sans retour. Les dernières protestations de Napoléon, ses égards empressés, tout fut effacé aux yeux du czar. L'alliance de famille lui parut un acheminement à une alliance politique, le symptôme éclatant d'un nouveau système, et le dernier coup porté à celui qui avait été établi à Tilsitt. C'est alors que l'avenir commença à lui apparaître sombre et menaçant, et qu'il résolut de se mettre en mesure pour tenir tête aux orages qui s'amoncelaient dans l'Occident.

A tout prendre, ce fut un grand malheur pour Napoléon qu'il n'ait pu s'unir par les liens du sang avec l'empereur Alexandre: même en admettant que cette alliance n'eût point détourné le cours des événements, elle l'eût certainement ralenti; elle en eût modéré la violence, elle eût ajourné a solution des graves difficultés que le dernier traité de Vienne avait soulevées entre les deux empires. N'eût-elle produit que ce résultat, il eût été immense, car gagner du temps pour l'empereur, c'était tout. Libre pour quelque temps d'inquiétude du côté du Nord, il eût appliqué son génie et ses forces à pacifier l'Espagne et à vaincre l'Angleterre. Ces deux ennemis abattus, il fût devenu le dictateur de l'Europe, l'arbitre souverain de toutes les questions. Sa puissance fût devenue si prodigieuse, qu'Alexandre n'eût probablement point osé la braver, heureux sans doute d'accepter les dépouilles de l'empire ottoman en dédommagement de sa résignation au rétablissement intégral de la Pologne.

L'alliance avec l'Autriche, au contraire, à côté d'avantages douteux, entraînait d'immenses inconvénients; et d'abord elle nous aliénait la Russie dont le dévouement et l'appui nous étaient indispensables pour triompher de l'Angleterre, et ne la remplaçait point par l'alliance de l'Autriche, car cette puissance, depuis ses derniers malheurs, n'avait plus d'alliance à nous offrir ;

elle nous appartenait forcément, non à titre d'amie, mais comme une ennemie vaincue et subjuguée. Marie-Louise, donnée par elle au chef de la France, ne pouvait être que le triste gage de sa servitude, et la plus vive expression de son abaissement. Cette alliance a été bien funeste à l'empereur, car elle l'a entouré d'illusions et de mensonges. Elle lui a fait voir un beau-père et un allié dans un ennemi qui ne lui avait livré sa fille que pour sauver sa monarchie et sa couronne.

La France ne se laissa point éblouir par l'éclat et le faste des fêtes du mariage; son jugement resta sain et ferme au milieu de l'ivresse étudiée et des adulations des courtisans; elle jugea sévèrement l'alliance; elle ne put voir sans douleur son illustre chef passer des bras d'une épouse qui était sortie de ses rangs, dans ceux d'une Autrichienne, et, par cet accès d'orgueil monarchique, répudier, en quelque sorte, son origine plébéienne et révolutionnaire.

Maintenant que cette alliance fatale est conclue, tous les regards de l'Europe vont se fixer sur Paris et Vienne, car du degré d'intimité qui va s'établir entre les deux cours, doivent naître les événements qui décideront du sort du monde. Le spectacle est grand et digne, en tous points, du drame terrible qui se joue en Europe depuis vingt ans.

Si l'alliance de famille devait être un jour une calamité pour la France, on peut dire que, pour l'Autriche, elle fut une véritable crise de salut; son premier effet était de garantir son existence et celle de la dynastie impériale. Dans l'état de détresse où cette monarchie était tombée, elle pouvait, elle et son empereur, s'attendre à tous les genres d'infortune. Le mot de Napoléon au prince de Lichtenstein, dans le camp de Znaïm, donnait la mesure des coups que sa main pouvait frapper (1). Maintenant, du moins, tout le monde était rassuré: l'État conservait son existence, l'empereur François son trône; le présent et l'avenir se trouvaient garantis, c'étaient là d'immenses avantages. Mais le jeune ministre auquel l'empereur Fran-

(1) Lorsqu'après le désastre de l'Autriche à Wagram, le prince de Lichstenstein vint négocier dans le camp français l'armistice de Znaïm, Napoléon lui dit qu'il était prêt non-seulement à laisser l'Autriche dans son intégrité actuelle, mais même à lui restituer le Tirol et le Voralberg, si l'empereur François consentait à laisser son trône au grand-duc de Wurzbourg. Il est certain que, jusqu'à son alliance de famille avec la maison d'Autriche, Napoléon prêtait à son empereur des idées et des sentiments incompatibles avec l'ordre de choses que la révolution et l'empire avaient créé en France: il le croyait personnellement hostile à son trône. Si ses victoires, dans la guerre de 1809, n'avaient point été mélangées de revers, et qu'il se fût trouvé maître des destinées de l'Autriche, comme il l'avait été dans les guerres précédentes, tout porte à penser qu'il eût adopté une de ces deux alternatives, ou il l'eût démembrée, ou il lui eût demandé le sacrifice de sa dynastie.

çois venait de confier la haute direction des affaires poursuivait un but beaucoup plus élevé. Déjà, depuis longtemps, le comte de Metternich s'efforçait d'engager sa cour dans une alliance politique avec celle des Tuileries, non qu'il fût entraîné vers la France par des sympathies d'idées ou de systèmes ; tout autant que personne en Autriche, il haïssait sa domination, mais il la redoutait encore plus qu'il ne la haïssait. Tant qu'il avait cru son pays assez fort pour la vaincre par les armes, il avait approuvé son système de coalitions ; mais après la bataille d'Iéna, la question lui parut jugée pour un temps, et le moment venu, pour sa cour, de prendre place dans le système français. Ambassadeur d'Autriche à Paris, il ne cessa dès-lors de conseiller l'union avec la France. Son argument décisif était que Napoléon, qui ne pouvait se passer d'une grande alliance continentale, qui, avant et après la bataille d'Eylau, avait fait de bonne foi ses offres à l'Autriche, s'adresserait à Saint-Pétersbourg, s'il était refusé à Vienne, et que saisie dans les serres d'une alliance aussi redoutable, sa cour y trouverait la ruine ou la servitude. Ses conseils ne furent point écoutés, Napoléon conclut l'alliance de Tilsitt, et deux ans après, l'Autriche jouait, pour la quatrième fois, son existence dans les champs d'Eckmuhl et de Wagram. Après ces grands désastres, le rôle du comte de Metternich se dessina plus fortement encore. Il devint le chef avoué du parti pacifique et français, comme le comte de Stadion l'était du parti belliqueux et anglais. C'est à ce titre qu'il fut choisi pour négocier le paix à Altenbourg, et au même titre encore qu'il fut placé, après la paix, à la tête des affaires. Il avait alors trente-six ans. Quoiqu'il arrivât au gouvernement de l'État avec une grande réputation de sagacité, il n'avait point encore donné la mesure de ses rares talents. Le genre et le grand nombre de succès que les agréments de son esprit et de sa personue lui avaient valus à Paris, pendant son ambassade, le faisaient passer généralement pour un homme de plaisir, léger dans ses goûts, ayant peu d'avenir, et qui n'était point à la hauteur des grands événements au milieu desquels il se trouvait placé. D'origine étrangère (sa famille, illustre d'ailleurs, faisait partie de ces nobles médiatisés qui, après la paix de Lunéville, étaient venus chercher des honneurs et de l'emploi à Vienne), personnifiant pour ainsi dire la nécessité implacable qui enchaînait l'Autriche à la France, entouré d'ambitions rivales intéressées à le perdre, il était à peine supporté par toute la cour et le pays, comme la dernière condition d'une paix flétrissante. Mais c'était un de ces hommes appelés, par la distinction éminente de leur esprit, à de hautes destinées ; il se montra, dès son arrivée au timon des affaires, ce qu'il est encore aujourd'hui, accessible sans doute aux préjugés et aux passions politiques, mais sachant au besoin en faire le sacrifice, dirigé en général plus par les inté-

rêts que par les principes, prenant son point d'appui dans les événements plutôt que dans les coteries de cour et les factions, et avant tout, ennemi prononcé des partis extrêmes ; à l'inverse du génie audacieux qui gouvernait la France, son système était de tourner les obstacles au lieu de les briser, de ne jamais se refuser à la fortune quand elle se présentait, mais de savoir l'attendre; son esprit est vaste, pénétrant, timide dans les crises périlleuses, mais prompt et hardi dans l'exécution de ce qu'il a résolu, au fond bien plus habile encore que grand, et plus fait pour conserver que pour détruire ou fonder. Ses défauts sont ceux de ses qualités ; il est essentiellement l'homme des intérêts présents ; sa conscience souple et facile admet toutes les métamorphoses, même les plus opposées. La dignité du caractère et la moralité politique se perdent à travers toutes ces transformations, et, il faut bien le dire, jamais homme d'État n'a poussé plus loin que M. de Metternich le mépris de la vérité et l'oubli de la foi jurée.

Ce ministre arriva donc aux affaires avec la pensée arrêtée de lier son pays à la France. C'est dans ce but qu'il conseilla à l'empereur son maître de donner la main de sa fille à l'empereur Napoléon, et ce mariage ne fut pour lui qu'un moyen d'arriver plus sûrement à l'objet de tous ses vœux, à l'alliance politique. Mais cette alliance ne pouvait plus être ce qu'elle eût été après la journée d'Eylau. L'Autriche alors était encore assez puissante pour se faire payer cher ses services. Aujourd'hui, elle était en quelque sorte hors d'état de se mouvoir sous la main de son vainqueur et de son maître. Sous quelque forme qu'elle voulût se déguiser à elle-même son servage, sa destinée était d'être la vassale et non plus l'alliée de l'empire français. M. de Metternich ne se dissimulait nullement l'humilité d'une pareille situation, et il la subissait sans réserve, comme une nécessité horrible, mais dont, à force de ruses et d'abileté, il ne désespérait point de tirer de grands avantages.

La cour de Vienne s'associa franchement à la pensée de son ministre et s'abandonna tout entière à l'impulsion qui l'entraînait vers nous. L'alliance politique devint le but de tous ses vœux comme de toutes ses démarches. A voir son ardeur actuelle, dépourvue de toute dignité, on eût dit qu'elle voulait pénétrer de force dans notre système et conquérir de haute lutte notre amitié et notre confiance. Cette cour nous donna alors un étrange spectacle. On vit son empereur, ses ministres, ses archiducs, sa noblesse elle-même, changer brusquement et sans pudeur de langage et d'attitude vis-à-vis de nous, accabler d'égards et d'empressements notre ambassadeur, rivaliser de servitude et d'adulations, exalter à l'envi la gloire et le génie du grand homme qui nous gouvernait, tous enfin concourir de leurs paroles et de leurs actions à cet éclatant mensonge d'un dévouement prétendu sin-

cère à leur plus mortel ennemi : nouvel et triste exemple de la dégradation et de l'avilissement dans lesquels l'excès du malheur finit trop souvent par précipiter les âmes. L'empereur François joua son rôle, dans cette haute comédie politique, avec une apparence de bonhomie pleine de ruse et d'habileté. Ses effusions de père l'aidèrent merveilleusement à dissimuler ses vues politiques. Le sacrifice de sa fille une fois consommé, il parut s'identifier avec les nouvelles destinées de Marie-Louise. On le vit se passionner pour les moindres incidents qui se rattachaient à une tête aussi chère, se montrer heureux de son bonheur, fier de l'avoir placée sur le premier trône du monde, puis associer à ces sentiments de père l'expression de ses vœux pour l'alliance. Rien ne contribua plus que ce mélange de tendresse paternelle et de ruse politique à tromper la sagacité de Napoléon. Il lui a fallu les cruelles épreuves de 1814 et de 1815 pour l'éclairer sur la bonne foi et les vertus de famille de la noble maison de Hapsbourg et de Lorraine.

« Je donne à votre maître ma fille chérie, dit l'empereur François, le 11 mars 1810, au compte Otto, notre ambassadeur à Vienne ; elle mérite d'être heureuse, et je suis sûr qu'elle le sera : aussi voyez-vous la joie répandue sur tous les visages ; mes peuples ont besoin de repos, ils applaudissent au dessein que nous avons pris ; je suis sûr que nos liens se resserreront de plus en plus. » Quelques jours après, il dit au même ambassadeur ces mots plus expressifs encore : « Nous n'avons plus qu'un même intérêt, c'est de resserrer nos liens et de travailler de concert au repos de l'Europe. »

L'oligarchie autrichienne prêta franchement son appui au système nouveau : jamais elle n'avait abhorré plus profondément notre domination ; mais, éclairée et habile, elle avait la mesure exacte et le sentiment des malheurs du pays. Elle-même avait beaucoup souffert dans la dernière guerre : elle avait trempé de son sang les champs d'Eckmuhl, d'Essling et de Wagram. La paix et le repos lui étaient nécessaires pour cicatriser d'aussi grands maux. Elle approuva donc l'alliance de famille : au lieu de se tenir a l'écart, elle affecta d'étaler ses pompes dans les solennités du mariage ; elle évita ensuite d'entraver, par aucune démarche improbatrice, le système de M. de Metternich, parut résignée et soumise, se contenant d'épancher l'expression de ses regrets comme de ses espérances dans l'intimité des familles ou dans les coteries des salons.

Quant au fond même du pays, il applaudit bien plus franchement encore à l'alliance de famille. Les populations commençaient à subir le prestige attaché à la gloire et aux grands succès : elles éprouvaient je ne sais quel respect mêlé de résignation fataliste pour cette grande France et

son illustre chef, auxquels la Providence semblait décidément livrer l'empire du monde; et puis, elles étaient à bout d'énergie, fatiguées de toujours combattre sans jamais vaincre. Les intérêts publics et privés avaient tant souffert, le deuil et la ruine avaient frappé tant de maisons qu'on n'aspirait plus qu'au repos. On voulait la paix à tout prix, fût-ce une paix sans honneur ni dignité.

Le mariage et tout le système politique qui s'y rattachait rencontrèrent donc en Autriche une approbation générale. Il y eut sans doute des âmes trop passionnées pour se résigner et se taire, des ambitions déçues et irritées, des amours-propres que blessa l'élévation de Marie-Louise. L'impératrice sa belle-mère et l'archiduchesse Béatrix en conçurent, dit-on, une vive jalousie, mais c'étaient là des adversaires peu redoutables. Ils formèrent des coteries, mais point de partis, des intrigues et non une opposition sérieuse : ils avaient contre eux la raison politique et le pays tout entier.

Dans les calculs et les espérances de la cour de Vienne, le mariage devait conduire à l'alliance politique, et l'alliance politique à un changement complet dans le système fédératif de la France. Enlever la France à la Russie et détruire jusqu'aux derniers vestiges du système fondé à Tilsitt, voilà quel était son grand but : à peine le mariage eut-il été conclu, qu'elle se mit sérieusement à l'œuvre pour nous exciter et nous aigrir contre notre allié. Tout ce qu'elle employa de ruses et de mensonges pour arriver à ses fins forme assurément une des pages les plus curieuses de cette grande histoire : dans cette vue, rien ne lui coûta, ni les accusations directes et violentes, ni les insinuations perfides. Afin de nous mieux fasciner, elle simula l'effroi : à entendre M. de Metternich et les archiducs, l'Europe n'avait plus qu'une seule et redoutable ennemie, c'était la Russie. La civilisation de l'Occident était menacée par la barbarie moscovite, et son indépendance, par cet empire formidable qui s'étendait depuis la Laponie jusqu'à la mer Égée. L'empereur Napoléon était seul assez puissant pour le contenir. C'était de sa fermeté et des hautes prévisions de son génie que l'Occident attendait son salut. Dans toutes ces plaintes, il y avait une insinuation évidente et d'une séduction bien perfide : c'est que le moment était venu pour la France de relever la barrière de la Pologne. La cour de Vienne irritait ainsi notre ambition ; elle nous déclarait, sous toutes les formes et à tous propos, qu'elle voulait être française, s'associer à notre gloire, partager nos périls comme notre fortune : en cas de guerre, elle mettait à notre service sa pensée et son bras. Afin de perdre plus sûrement l'empereur Alexandre dans l'esprit de Napoléon, elle attaquait sa sincérité, dénonçait ses relations intimes et secrètes avec le ca-

binet de Londres, et l'accusait de violer journellement le système continental.

Du reste, il est juste de le dire, tout n'était point simulé dans les craintes qu'elle nous exprimait à l'égard de la Russie, et elle en éprouvait de très-légitimes. Cette puissance poursuivait avec gloire et succès la guerre contre les Turcs : elle occupait sans obstacles la Moldavie et la Valachie : elle maîtrisait toute la navigation du Danube, levant des droits énormes et ruineux sur les marchandises de l'Autriche, laissant assez pressentir, par ces violences prématurées, comment elle traiterait son commerce dès qu'elle serait paisible maîtresse des bouches du Danube. La cour de Vienne s'effrayait avec raison de la marche ambitieuse d'une puissance qui menaçait aujourd'hui de l'envelopper sur toute l'étendue de ses frontières orientales. Aussi suivait-elle avec une extrême inquiétude les progrès de ses armes. Une victoire sur les Turcs la jetait presque dans un aussi grand trouble que si elle eut été remportée sur elle-même. Déjà démantelée au midi et à l'occident, quelle serait sa destinée si elle perdait encore ses positions défensives du côté de l'Orient ? Elle était aujourd'hui à la merci de la France; était-elle donc condamnée à tomber aussi dans la dépendance de la Russie? Mais là ne se bornaient point les craintes que lui inspirait cet empire. Depuis quelques années, il se tramait à Saint-Pétersbourg un plan conçu avec beaucoup d'art, et exécuté, par des agents fidèles, avec une habileté profonde. Soit prévision, dans l'esprit de cette cour, d'un démembrement prochain de l'Autriche, soit qu'elle voulût simplement se créer, à tout événement, des chances nouvelles d'agrandissement, il est hors de doute qu'elle travaillait alors, avec un zèle ardent et mystérieux, à se former en Hongrie un parti redoutable. La religion était son principal moyen d'influence sur la population grecque de ce royaume. Ses agents secrets parcouraient le pays, distribuant à leurs co-religionnaires des livres de prières imprimés à Saint-Pétersbourg, confondant à leurs yeux, dans l'objet du culte, l'empereur Alexandre, chef de la religion, avec la religion même, et les préparant ainsi, par une sorte d'invasion morale, à reconnaître un jour, comme leur souverain, leur auguste pontife. Aussi, les noms de Catherine II et d'Alexandre trouvaient-ils place, dans les prières des Grecs de Hongrie, avec ceux de l'empereur François, et, dans la plupart de leurs maisons, les images du zcar se trouvaient mêlées à celles des saints protecteurs du foyer domestique. Cet état de choses était grave : il pouvait amener de grands périls pour la monarchie, surtout si la France restait l'alliée de la Russie. L'Autriche avait un intérêt capital d'abord à les désunir, puis à s'attacher à l'une pour l'opposer à l'autre. Elle avait perdu vis-à-vis de toutes les deux, avec la force qui contient, la consi-

dération qui se fait écouter. Il ne lui restait plus qu'à se faire de l'empire français un point d'appui contre son autre ennemi naturel. Mieux valait encore servir un seul maître que de devenir la proie de tous les deux.

Puis encore elle avait à satisfaire de vifs ressentiments; il lui était doux de se venger et de cette alliance de Tilsitt qui avait appelé sur elle de si grands maux, et du rôle beaucoup trop français à ses yeux qu'avait joué la Russie dans la dernière guerre, et de la cupidité qu'elle avait, disait-elle, montrée en acceptant les 400,000 Galliciens qui lui étaient échus en partage par le traité de Vienne, et qu'elle s'était vainement humiliée à lui redemander.

Plusieurs mois s'étaient passés pendant lesquels la cour de Vienne s'était épuisée en protestations de dévouement pour nous; l'empereur Napoléon n'y avait encore répondu que par de vagues promesses d'amitié et de bons offices, lorsqu'un événement grave fut pour cette cour une occasion décisive de le faire expliquer.

Les Russes avaient ouvert la campagne de 1810 par de grands succès. Ils avaient franchi le Danube, s'étaient emparés des places de Silistrie et de Bazardjick, avaient envahi la Bulgarie et s'étaient avancés jusqu'au pied des Balkans, avec l'intention de forcer ces fameux passages et de s'emparer de Constantinople. Mais le grand-visir les défendait avec 60,000 hommes; il avait prit à Schumla une position formidable, contre laquelle vinrent se briser les efforts des Russes, qui, après d'impuissantes et meurtrières attaques, furent obligés de regagner le Danube, avec une armée fort affaiblie. C'était là un échec véritable : l'orgueil et la joie étaient rentrés dans le divan; on applaudissait à Vienne, quand un grand désastre vint tout à coup replonger la Porte dans le désespoir. Le grand-visir avait poursuivi les Russes dans leur retraite sur le Danube, et avait pris position avec une armée de 40,000 hommes sur la Yanka, annonçant l'intention de venir débloquer la ville de Routshouk qu'assiégeaient les Russes. Alors le général Kamenskoi, qui les commandait en chef, se décida à prendre l'offensive; il ne laissa devant Routshouk qu'un faible corps, et se porta de sa personne avec le gros de son armée contre le grand-visir, le surprit à Batin (juin 1810), et le défit complétement. L'armée ottomane perdit, dans cette fatale journée, ses bagages, ses munitions, et tout son matériel. L'armée elle-même se trouva comme dissoute. Ceux que le fer ou le plomb des Russes avaient épargnés, se débandèrent, et les Balkans se trouvèrent pour cette fois sérieusement menacés et à découvert. Les places de Szistaw, de Routshouk, de Giorgiev et de Nicopoli, se rendirent aux Russes, auxquels la victoire semblait ouvrir le chemin de Constantinople. La nouvelle de la bataille de Batin produisit à Vienne une impression très-vive. La peur,

exaltant toutes les têtes, leur montrait déjà les Balkans franchis et la croix grecque arborée sur la mosquée de Sainte Sophie. Alors la cour de Vienne se décide à une démarche éclatante. Le 6 juillet, M. de Metternich arrive chez notre ambassadeur : « L'empereur, son maître, lui dit-il, est très-inquiet des progrès des Russes qui mettent en péril l'existence de la Turquie, et commencent à cerner ses États sur les points les plus vulnérables ; la crise est grave, imminente; elle exige des mesures promptes, énergiques ; le moment est venu pour la France et l'Autriche de s'unir, afin d'empêcher l'empire ottoman de devenir la proie de la Russie... » Puis, il déclare en termes nets et expressifs que l'Autriche ne peut rester plus longtemps dans la position vague et douteuse où elle est depuis la paix ; il lui faut une base sur laquelle elle puisse se poser ; elle n'a plus qu'un désir, une volonté, c'est de s'unir sans réserve à la France. Dans cette occasion décisive, la cour de Vienne avait résolu de frapper les grands coups. Son ministre se lamente sur les difficultés de sa position ; s'effrayant de dangers qui n'existent point, il montre sa cour entourée de mille intrigues, ayant toutes pour but de l'écarter des bras de la France, à laquelle elle veut se donner, pour la rejeter dans ceux de l'Angleterre qu'elle hait et qu'elle repousse. « Tout ceci, dit-il au comte Otto, tient à un fil, et il faudrait bien peu de chose pour le rompre. » L'empereur François vient lui-même en aide à son ministre. Pour nous émouvoir, il met à nu sa faiblesse naturelle; il l'exploite avec un air de franchise rempli de perfidie. « Il craint, dit-il, de succomber aux embûches qu'on lui tend de toutes parts ; il conjure son gendre de lui épargner, en fixant son sort, de pénibles épreuves. On veut à tout prix me compromettre vis-à-vis de la France, dit-il le 19 juillet, au comte Otto ; les intrigues n'auront un terme que lors de la signature d'un traité d'alliance. »

Tandis que la cour de Vienne implorait notre alliance avec de si vives instances, la Turquie se livrait de même à nous sans partage. Dans la dernière guerre, elle avait été sur le point de céder à l'influence anglaise ; la majorité du divan, corrompue et subjuguée, s'était assemblée au bruit des désastres d'Essling, et avait délibéré si le moment n'était pas venu de nous déclarer la guerre. La chute de l'Autriche à Wagram déjoua à Constantinople, comme ailleurs, les plans de nos ennemis, et la réaction en notre faveur fut subite et violente. Le sultan Mahmoud connaissait tous nos torts envers lui, et nos ennemis avaient su, par d'adroites calomnies, les aggraver encore ; il savait qu'à Tilsitt, Alexandre et Napoléon avaient ébauché un partage de son empire, qu'à Erfurth la France avait acheté à ses dépens la coopération de la Russie contre l'Autriche. Il s'affligeait d'une politique si contraire aux traditions de la vieille monarchie fran-

çaise, et la déplorait hautement et avec amertume ; mais habitué, comme les Orientaux, à voir le droit dans la force, et un décret du ciel dans un fait accompli, disciple d'ailleurs de Sélim, l'admirateur enthousiaste de Napoléon, il avait pour cet empereur un sentiment profond de respect mêlé d'une sorte de religieuse terreur. Ce fut lui, et presque lui seul qui, dans la guerre de 1809, sut résister à l'entraînement du divan, aux menaces de la flotte anglaise, et rester en paix avec la France. Au fond, il avait une connaissance très-exacte des affaires de l'Europe ; maintenant que l'Autriche était dans la dépendance de la France, l'empereur Napoléon lui apparaissait comme le pouvoir dominateur sur le continent, et le véritable arbitre des destinées de la Porte. Il craignait, et tout le divan partageait ses appréhensions, que son empire ne devînt tôt ou tard la victime et le prix de l'alliance qui unissait la France et la Russie. A cet égard, les précédents de Tilsitt autorisaient toutes les craintes ; un voile mystérieux enveloppait encore les conférences d'Erfurth. A Constantinople comme à Vienne, on ignorait la limite précise des concessions que l'empereur Napoléon avait faites alors à son allié. Peut-être s'étaient-elles étendues bien au-delà de la Moldavie et de la Valachie? peut-être avait-il payé le consentement d'Alexandre au rétablissement futur de la Pologne, en lui abandonnant d'avance la plus grande partie des dépouilles de l'Orient? Pour échapper à une pareille calamité et sortir d'incertitude, la Porte ne vit qu'un moyen, ce fut de se jeter dans les bras de la puissance qui tenait son sort entre ses mains. « Nous ne demandons qu'un mot à l'empereur Napoléon, dirent les ministres turcs à notre chargé d'affaires, et s'il le prononce, il nous trouvera prêts à tout ; nous lui sacrifierons les amis que l'Angleterre conserve encore ici ; nous nous exposerons de nouveau aux menaces de ses flottes ; nous irons jusqu'à vous abandonner la défense des Dardanelles. » Puis, sans attendre notre réponse, impatiente seulement d'apaiser nos ressentiments, fût-ce avec du sang et des supplices, la Porte nous jeta les têtes des chefs du parti anglais. Ozzet-Bey, Beylich-Effendi, Vahid-Effendi et bien d'autres payèrent, la plupart de la vie, quelques-uns de l'exil, leur dévouement à la cause de nos ennemis. Après le désastre de Batin, les instances de la Porte pour obtenir notre protection et la promesse de notre alliance redoublèrent d'ardeur, et elles coïncidèrent si parfaitement avec celles de l'Autriche, que, sans aucun doute, les deux puissances concertèrent leurs démarches pour leur donner plus de force.

Des avances aussi empressées, aussi chaleureuses, n'agirent que trop puissamment sur l'esprit de Napoléon ; il crut que la cour de Vienne et la Porte avaient rompu sans retour avec ses ennemis, et que c'était avec une

entière résignation, sans arrière-pensée, au moins pour le moment présent, qu'elles se livraient à lui. Alors commença à se manifester un changement sensible dans sa politique. Le cadre de ses plans s'agrandit; sa pensée ambitieuse et son audace prirent un essor immense et sans limites. Mesurant sa force prodigieuse, l'exagérant peut-être, il se crut l'arbitre, et déjà, pour ainsi dire, le dictateur du continent. Son attitude vis-à-vis de l'empereur Alexandre se modifia. A dater de ce moment, il cessa d'avoir pour ce prince ces égards empressés, ces ménagements délicats que se doivent entre eux des souverains alliés; tout en s'attachant, avec un soin extrême, à ne point le blesser dans la sphère directe de sa puissance, il ne le consulta plus, comme autrefois, sur ses résolutions les plus graves, paraissant peu soucieux de l'impression qu'elles produisaient sur lui comme des dommages qui pouvaient en résulter pour les intérêts de son empire. En même temps il se rapprocha visiblement de l'Autriche et de la Turquie, non cependant qu'il consentît à leur accorder les traités d'alliance qu'elles lui demandaient. Couronner l'alliance de famille avec la maison d'Autriche par une alliance politique, c'eût été rompre en visière avec la cour de Saint-Pétersbourg et la pousser violemment dans les bras de l'Angleterre. Un traité secret eût été bientôt divulgué, et la cour de Vienne eût été la première à le révéler. Une alliance avec la Porte, qui était en guerre ouverte avec la Russie, était plus impossible encore, et n'admettait pas même d'examen. Tout l'ensemble des combinaisons de Napoléon se fût trouvé détruit par des alliances prématurées avec la Turquie et l'Autriche; mais il se plut à leur donner des témoignages non équivoques d'intérêt et d'amitié, manifestant l'intention évidente de se les attacher, sans se compromettre, et de les tenir en réserve, sous sa main, pour les événements de l'avenir. Il tint, du reste, à la Porte un langage net et franc. Il lui avoua qu'il avait autorisé l'empereur Alexandre, par la convention d'Erfurth, à conquérir la Moldavie et la Valachie; qu'ainsi, il n'avait plus d'influence personnelle à exercer sur le sort de ces deux provinces; qu'il fallait donc qu'elle redoublât d'énergie et d'efforts, ne pouvant plus compter, pour les recouvrer, que sur elle-même; puis, en même temps, il lui promit de la garantir contre toutes prétentions de la Russie qui sortiraient de la limite de ces concessions, telles que de prendre position sur la rive droite ou aux embouchures du Danube, de demander pour frontière l'ancien lit du fleuve, ce qui entraînerait, de la part de la Turquie, la cession d'un territoire considérable et des deux rives du Danube, ou bien enfin de réclamer l'indépendance de la Servie, toutes conditions que le général Kamenskoi avait voulu imposer à la Porte après la bataille de Batin, et dont la convention d'Erfurth n'avait pas dit un mot. Nos ambas-

sadeurs à Saint-Pétersbourg et à Vienne eurent ordre de faire cette déclaration, le premier à la Russie pour la contenir, le second à l'Autriche pour a rassurer.

C'était là une décision d'une grande importance qui révélait à quel point la France avait dévié des principes de l'alliance de Tilsitt. Le principe fondamental de cette alliance avait été que les deux empires devaient s'équilibrer mutuellement et marcher d'un pas égal. Certes, la Russie eût été dans son droit en exigeant des compensations au développement énorme qu'avait récemment acquis la puissance de Napoléon, et ces compensations, où pouvait-elle les prendre, si ce n'est en Orient? Si les deux empereurs avaient resserré leur alliance politique par une alliance de famille, peut-être Napoléon eût-il toléré, dans son allié, des élans d'ambition que ne légitimaient que trop ses dernières conquêtes. Mais le temps des concessions était passé. L'alliance avec la maison d'Autriche avait tout changé.

La cour de Vienne et la Porte reçurent avec satisfaction ces premiers témoignages d'amitié et de protection que venait de leur donner la France. Ce n'était point là encore cette alliance désirée par elles avec tant d'ardeur; mais ils en étaient le prélude. Le point essentiel pour l'Autriche surtout c'était qu'elle réussît à inspirer assez de confiance à l'empereur Napoléon pour qu'il se décidât à transporter son point d'appui de Saint-Pétersbourg où l'avaient placé les traités de Tilsitt, à Vienne, et qu'elle devînt son principal allié de fait, en attendant qu'elle pût l'être officiellement.

Quant à la cour de Saint-Pétersbourg, elle accueillit notre déclaration avec une indifférence affectée. Elle ne fit entendre aucune plainte : elle promit de ne point sortir des stipulations de la convention d'Erfurth; mais, au fond, elle en conçut un amer déplaisir; elle vit bien que c'en était fait de notre alliance, et que l'Autriche l'avait tout à fait remplacée dans nos affections.

## II.

Nous venons de voir la France et la Russie commencer à se heurter sur la question d'Orient; la question polonaise va nous les montrer bien plus divisées encore.

Napoléon, au moment où il avait demandé la main de la grande-duchesse Anne, avait autorisé, comme nous l'avons dit, le duc de Vicence à donner à la cour de Saint-Pétersbourg toutes les garanties qu'elle lui demanderait contre le rétablissement de la Pologne. Une grande latitude avait été lais-

sée sur ce point à notre ambassadeur. Ses instructions portaient qu'il pourrait signer une convention, mais cependant ne s'y décider que si l'empereur Alexandre l'exigeait absolument. Ce prince mit à profit l'occasion avec une grande habileté; non-seulement il exigea une convention, mais il s'empressa d'en soumettre le projet à la signature de notre ambassadeur, espérant sans doute nous enlever cet acte par surprise et sous l'influence tout amicale de la négociation du mariage. Le duc de Vicence eut alors le tort grave d'exécuter trop à la hâte des instructions évidemment écrites sous l'influence et dans l'attente d'une alliance de famille. Mais s'il faillit alors, ce fut en quelque sorte par excès de droiture. Caulincourt s'était placé, par la distinction éminente de sa personne, dans une position toute spéciale à la cour de Russie. Son beau et noble caractère lui avait acquis au même degré la confiance et l'amitié de Napoléon et d'Alexandre; il était à Saint-Pétersbourg plus qu'un ambassadeur ordinaire, et, en quelque sorte, le lien des deux empereurs, l'interprète éloquent et chaleureux de l'alliance qui les avait unis à Tilsitt. Depuis quatre ans, il épuisait son habileté à consolider cette alliance à laquelle lui semblaient attachées la durée du système de son souverain et la véritable force de la France. Il s'affligeait profondément de tout ce qui était de nature à en altérer l'esprit et la lettre. Dévoué à l'empereur son maître, mais trop sincère pour lui dissimuler ce qu'il croyait des fautes, il avait désapprouvé le dernier agrandissement du duché de Versovie : le coup une fois porté, il avait mis un zèle ardent et beaucoup d'art à en adoucir les effets, et il y avait réussi. Dans sa pensée, qui semblait d'abord avoir été celle de l'empereur, tout devait céder à la nécessité de raffermir l'alliance de Tilsitt, si fortement compromise par le dernier traité de Vienne. Dans la négociation présente, il ne crut pas que ce fût payer trop cher le maintien de cette alliance au prix des garanties les plus étendues contre le rétablissement futur de la Pologne, et il s'y était cru formellement autorisé par les instructions précises de sa cour. Peut-être aussi, il faut le dire, était-il devenu l'ami trop personnel d'Alexandre pour conserver, dans ses relations diplomatiques avec lui, l'allure indépendante et libre d'un ambassadeur. Il y avait évidemment chez lui fascination, et tout l'entraînement, dans le langage, comme dans l'action, qui en est la suite. D'une utilité merveilleuse à son souverain, tant que dura l'intimité de l'alliance, il ne fut plus qu'un interprète timide et inexact de sa pensée, dès que cette intimité eut cessé.

Le duc de Vicence signa donc, le 5 janvier 1810, un projet de convention dont voici les principales dispositions :

Art. 1er Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli.

L'article 2 proscrivait les noms de Pologne et de Polonais dans les actes publics.

L'article 5 interdisait, comme principe fixe et immuable, au grand-duché de Varsovie, toute extension territoriale sur l'une des parties composant l'ancien royaume de Pologne.

Par le dernier article, la convention devait être rendue publique.

Cet acte allait certainement bien au-delà des concessions que l'empereur Napoléon avait résolu de faire aux exigences de la politique russe; mais si les deux empereurs s'étaient unis par le sang, il est probable que les aspérités de cette négociation eussent été promptement adoucies; ils se seraient fait de mutuelles concessions, et la question polonaise, au lieu d'être mise à vif, fût restée dans l'état où l'avait laissée le dernier traité de Vienne, attendant, d'un avenir plus ou moins éloigné, une solution quelconque. Mais la réponse ambiguë d'Alexandre, à la demande de la main de sa sœur, accompagnait le projet de convention, et elle n'était point faite pour lui mériter l'indulgence de la cour des Tuileries. Aussi cet acte y fut-il accueilli avec colère : le duc de Vicence fut blâmé de l'excès de sa facilité, et au projet russe on opposa un contre-projet français (10 février 1810).

L'article 1er, s'écartant du caractère absolu et providentiel du projet russe, disait simplement : La France s'engage à ne favoriser aucune entreprise tendant à rétablir la Pologne.

L'article 5 interdisait à la Russie, aussi bien qu'au duché de Varsovie, toute extension nouvelle de territoire sur l'une des parties composant l'ancien royaume de Pologne.

Enfin la Russie avait exigé la publicité pour la convention; la France voulait qu'elle restât secrète.

La pensée des deux empereurs se révèle dans ces deux projets.

Que voulait Alexandre? Que Napoléon, par une sorte de serment solennel, fait en présence du monde entier, frappât d'une sorte d'impossibilité le rétablissement de la Pologne, qu'il étouffât lui-même dans le cœur de tous les Polonais les espérances qu'il y avait fait naître, qu'il proclamât son divorce avec cette nation infortunée, qu'en signe de cet éclatant abandon il arrachât de ses propres mains au duché de Varsovie ses empreintes polonaises, qu'enfin il plaçât l'infamie du partage sous la garantie de la France elle-même.

La question était posée en termes si nets, si absolus, qu'elle ne laissait pas à Napoléon le choix d'une réponse évasive : elle pénétrait comme un trait incisif jusqu'à sa pensée la plus intime; elle le mettait dans la nécessité de s'expliquer.

Napoléon, de son côté, attachait un grand prix à se maintenir en paix

avec la Russie; mais il en mettait un bien plus grand encore à ne point désespérer un peuple qu'il réservait, dans le secret de sa pensée, à de hautes destinées. Aussi calcula-t-il son projet de convention de manière à tranquilliser, pour le moment, la Russie, et à se conserver libre pour l'avenir, dans tout ce qui touchait au sort futur des Polonais. Mais si le projet russe exigeait beaucoup trop, le projet français n'accordait pas assez. Sur une question où se trouvaient en jeu ses plus chers intérêts, il était évident que la Russie ne se contenterait point d'une garantie aussi incomplète. En effet, elle se montra blessée du rejet de sa convention. Rapprochant les premières facilités de notre ambassadeur de nos refus actuels, elle dit que c'étaient les deux phases diverses d'une négociation commencée sous l'inspiration d'une pensée amicale, et terminée sous une influence secrètement hostile, les expressions de deux systèmes, le premier tout russe, le second tout autrichien. Alexandre s'en expliqua personnellement avec beaucoup d'amertume à Caulaincourt. « La convention, dit-il (11 mars 1810), telle que l'a faite la France, et avec ses termes ambigus, n'est plus rien ; son but est manqué. L'empereur m'avait promis les assurances les plus positives; probablement alors il voulait les donner, pourquoi ne le veut-il plus? La convention, telle que je la désire, telle qu'elle m'est nécessaire, ne donne rien à la Russie, n'ouvre aucune porte à son ambition; elle ne lie les mains qu'à quelques brouillons polonais, qui voudraient encore troubler le monde. Il ne peut mettre dans la même balance un épisode douteux, qui attaquerait les droits de tous les souverains, ceux même de l'Autriche, à laquelle il s'allie, avec les intérêts de la Russie, qui n'a cessé de lui être dévouée. » Puis il ajouta que Napoléon changeait sans cesse, tandis que lui, depuis Tilsitt, avait tout fait pour tranquilliser tout le monde. « Ma modération et la justice de ma cause, dit-il, sont notoires; ce ne sera pas moi qui troublerai la paix de l'Europe; je n'attaquerai personne, mais si on vient m'attaquer, je me défendrai. »

Ces paroles décelaient une inquiétude profonde, et, pour la première fois, le pressentiment d'une guerre avec l'Occident. C'est qu'en effet l'avenir se montrait à ce prince sombre et menaçant. Les nouvelles de Vienne lui apprenaient que cette cour fatiguait maintenant le chef de la France de son ardeur servile, s'abandonnait à lui sans mesure et l'excitait même secrètement contre la Russie. Ainsi la pensée de Napoléon siégeait dans les conseils de Vienne comme elle régnait déjà à Berlin, à Dresde et à Varsovie. Plus de barrières entre Alexandre et son terrible rival. La violence des événements les a mis en présence; mais Alexandre est seul, tandis que Napoléon dispose de presque toutes les forces du continent. Aujourd'hui qu'à l'occident comme au centre il a brisé toutes les résis-

tances, soumis toutes les volontés, voudra-t-il s'arrêter? Oui peut-être, jusqu'à ce que l'Angleterre et l'Espagne soient vaincues. Mais ces deux ennemis abattus, respectera-t-il la Russie, restée libre encore et intacte? Pourra-t-il résister aux chances séduisantes d'une lutte décisive, dont le but sera la dictature de l'Europe, et le moyen, la restauration complète de l'ancienne Pologne.

Telles sont les craintes qui assiégent l'esprit du czar et tous les membres de son conseil. Aussi se montra-t-il inflexible dans ses demandes de garantie contre le rétablissement de la Pologne. Il renvoie à Paris un nouveau projet de convention différant légèrement du premier dans la forme, mais quant au fond absolument semblable. Il eut le même sort que l'acte du 5 janvier; Napoléon s'obstina dans son refus. La fermeté d'Alexandre n'en fut point ébranlée. Il s'opiniâtra à son tour dans ses exigences, et, s'enhardissant par la résistance, il prit une décision d'une fermeté bien audacieuse. Il ordonna à son ambassadeur à Paris, le prince Kourakin, de n'admettre aucune modification, soit dans le fond, soit dans la forme, à son dernier projet, et de déclarer en termes respectueux, mais fermes, à l'empereur Napoléon, qu'un nouveau refus de sa part de le ratifier serait considéré par l'empereur son maître comme la preuve qu'il avait résolu de rétablir un jour la Pologne.

C'était la première fois, depuis la paix de Tilsitt, que le czar faisait entendre un pareil langage au chef de la France; mais la nature opiniâtre de celui-ci ne fit que se roidir davantage devant le ton impératif de son rival. Entre la Pologne et la Russie son choix était fait depuis longtemps. Certes, on ne pouvait s'attendre à le voir reculer devant son propre ouvrage, à répudier le passé par crainte de l'avenir, à démolir aujourd'hui ce qu'il avait édifié hier. Moins que jamais il était disposé à faiblir sur un point qui touchait aux fondements même de sa politique, lorsque l'Autriche et la Turquie s'attachaient à son char. Irrité de se voir forcé dans les derniers retranchements de sa pensée, il rompt violemment une négociation qui le fatigue.

« Que prétend la Russie par un tel langage, dit-il au prince Kourakin; veut-elle la guerre? Pourquoi ces plaintes continuelles? pourquoi ces soupçons injurieux? Si j'avais voulu rétablir la Pologne, je l'aurais dit, et je n'aurais pas retiré mes troupes de l'Allemagne. La Russie veut-elle me préparer à une défection? Je serai en guerre avec elle le jour où elle fera sa paix avec l'Angleterre. N'est-ce pas elle qui a recueilli tous les fruits de l'alliance? La Finlande, cet objet de tant de vœux et de combats, dont Catherine II n'osait pas même ambitionner quelque démembrement, n'est-elle pas, dans toute sa vaste étendue, devenue province russe? Sans

l'alliance, la Moldavie et la Valachie, que la Russie veut réunir à son empire, lui resteraient-elles? Et à quoi m'a servi l'alliance? A-t-elle empêché la guerre avec l'Autriche, qui a retardé les affaires d'Espagne? J'étais à Vienne avant que l'armée russe ne fût rassemblée, et cependant je ne me suis pas plaint ; mais certes, on ne doit pas se plaindre de moi. Je ne veux point rétabir la Pologne ; je ne veux point aller faire mes destinées dans les sables de ses déserts. Je me dois à la France et à ses intérêts, et je ne prendrai pas les armes, à moins qu'on ne m'y force, pour des intérêts étrangers à mon peuple. Mais je ne veux point me déshonorer en déclarant que la royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, me rendre ridicule en parlant le langage de la divinité, flétrir ma mémoire en mettant le sceau à cet acte d'une politique machiavélique ; car c'est plus qu'avouer le partage de la Pologne, de déclarer qu'elle ne sera jamais rétablie : non, je ne puis pas prendre l'engagement de m'armer contre des gens qui m'ont bien servi, qui m'ont témoigné une bonne volonté constate et un grand dévouement. Par intérêt pour eux et pour la Russie, je les exhorte à la tranquillité et à la soumission; mais je ne me déclarerai pas leur ennemi, et je ne dirai pas aux Francais : Il faut que votre sang coule pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie. Si jamais je signais que ce royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, c'est que j'aurais l'intention de le rétablir, et l'infamie d'une telle déclaration serait effacée par le fait qui la démentirait. »

Après une sortie aussi violente, Alexandre ne pouvait plus, sans compromettre sa dignité ou la paix, insister davantage sur la convention : rédigée telle que le demandait la France, elle n'était rien pour lui; car ce n'était point contre le présent qu'il voulait des garanties, mais contre l'avenir, tandis que Napoléon, au contraire, consentait bien à se lier pour le présent, mais voulait se réserver l'avenir. L'empereur de Russie aima mieux se passer de garanties que d'en obtenir d'incomplètes : il n'en parla plus ; mais il sortit ulcéré de cette négociation : il avait lu dans l'âme de Napoléon; il lui avait arraché son secret ; d'allié qu'il était naguère, il le trouva son ennemi. Cependant la situation de son empire lui imposait une grande réserve et d'extrêmes ménagements. Napoléon disposait de presque toutes les forces du continent, et il était en mesure de les précipiter sur la Russie et de lui arracher sa prééminence dans le Nord. L'intérêt d'Alexandre n'était donc point de vouloir la guerre dans le moment actuel, mais au contraire de l'ajourner. Gagner du temps, continuer de feindre un grand dévouement pour la France , lorsqu'on ne rêvait que projets de vengeance contre elle ; attendre, pour éclater, une occasion favorable, et préparer déja dans l'ombre les éléments d'un vaste armement, tel fut le plan de conduite adopté alors par l'empereur de Russie.

## III.

Désunies sur la question d'Orient et surtout sur celle de la Pologne, la France et la Russie ne tardèrent pas à l'être sur la question maritime, question plus grave que toutes les autres, parce qu'elle pouvait devenir une cause de guerre immédiate.

Les différends qui éclatèrent sur ce point entre les deux empires, se rattachent à tout l'ensemble de l'histoire du système continental pendant les années 1810 et 1811, et ils en forment assurément la page la plus curieuse. Le moment est venu de dire quelles furent les principales phases parcourues par ce fameux système depuis 1807. Le but dans lequel il fut fondé était d'atteindre l'Angleterre dans la source de sa puissance et de sa richesse, de fermer à ses navires tous les ports, à son commerce tous les marchés du continent, et de la placer ainsi entre l'abîme d'une banqueroute générale et la paix telle que nous voulions la lui imposer.

Jamais la lutte de deux grands peuples ne donna naissance à une machine de guerre plus compliquée et d'une portée plus vaste. Le jour où cette machine immense fut mise en exercice et commença à fonctionner, elle atteignit tout d'abord les neutres. Les neutres, qui se réduisaient alors presqu'exclusivement aux Américains du Nord, n'avaient pas cessé, depuis le commencement de la guerre, de prostituer leur pavillon à l'Angleterre. Ils naviguaient publiquement pour son compte; ils étaient devenus les facteurs de son commerce, ses intermédiaires directs avec tous les marchés du continent. Une condition préalable était donc nécessaire pour que le système continental fût applicable et portât ses fruits, c'était que le lien par lequel notre ennemi se rattachait au continent fût brisé. Le décret de Berlin (21 novembre 1806) fut un premier coup porté à la navigation des neutres. Ce décret, que nous rappelons à dessein, mettait en état de blocus les Iles Britanniques et interdisait l'entrée des ports de la France et de ses alliés à tout bâtiment, quel qu'il fût, venant directement d'Angleterre et de ses colonies. Lorsque ce décret fut rendu, nous étions en guerre avec une partie du continent, et son application se trouvait restreinte à nos ports et à ceux de nos alliés. Mais la paix de Tilsitt et l'alliance maritime que nous conclûmes alors avec la Russie, lui donnèrent un caractère européen; il devint la loi du continent, la véritable base du système continental.

En présence d'une coalition aussi formidable, l'Angleterre vit bien qu'elle n'avait que le choix entre deux alternatives, désarmer la France, en lui demandant la paix, ou obtenir des neutres le sacrifice absolu de leur pavillon. Elle aima mieux combattre que de fléchir, et elle lança ses fameux

ordres du conseil du 11 novembre 1807. Non-seulement elle déclara bloqués les ports du continent qui étaient fermés à son pavillon, mais encore elle exigea des neutres, sous peine de confiscation de leurs bâtiments, qu'ils se soumissent à la visite de ses croisières, qu'ils relâchassent dans ses ports avant d'aller aborder un port étranger, et, en cas de réexportation de leurs chargements, qu'ils lui payassent un droit. Ces dernières mesures dépassaient toutes les limites de la violence et de la tyrannie. L'Angleterre disait à tous les neutres : « Le continent me ferme ses ports et vous y appelle : eh bien ! moi, je vous les interdis à mon tour, à moins que vous ne consentiez à les aborder pour mon propre compte. Le continent proscrit mon pavillon ; soit, le vôtre m'en tiendra lieu ; je vous déclare que je ne reconnais plus de neutres ; vous me prêterez votre pavillon, vos navires, vos équipages, et vous irez vendre mes produits, comme s'ils étaient les vôtres, sur les marchés de l'Europe ; sinon je saisirai, je brûlerai, je coulerai à fond vos navires ; en un mot vous serez à moi tout entiers, sans réserve, ou vous disparaîtrez de la mer. »

Les dernières mesures de l'Angleterre ne pouvaient rester sans réponse. Si Napoléon se fût arrêté au décret de Berlin, son système se fût évanoui avant d'être appliqué. Il suivit hardiment son adversaire dans la voie où il était engagé, et il lança ses décrets de Milan (19 novembre et 11 décembre 1807). Ces décrets déclarèrent dénationalisé, devenu propriété anglaise, et par conséquent confiscable, tout navire qui aurait touché en Angleterre, qui aurait souffert la visite de ses vaisseaux, qui aurait payé à son gouvernement un tribut quelconque, ou qui enfin serait simplement convaincu de destination pour un port anglais. Le décret de Berlin s'était borné à écarter de nos ports la marchandise anglaise sous quelque pavillon qu'elle se présentât ; les décrets de Milan allaient bien plus loin ; ils allaient l'atteindre et la saisir en pleine mer, sous le pavillon neutre qui lui servait de manteau. C'est comme si, à son tour, l'empereur Napoléon eût tenu ce langage aux neutres, c'est-à-dire aux Américains : « L'Angleterre fait depuis quatorze ans à la France une guerre implacable ; c'est elle qui a organisé et soldé toutes les coalitions qu'il lui a fallu vaincre et qui l'ont forcée, pour lui résister, à s'emparer d'une partie du continent. C'est elle qui, encore aujourd'hui, trouble toutes ses gloires, toutes ses prospérités, et qui rend la paix impossible. Maintenant qu'elle a détruit mes escadres et celles de mes alliés, je n'ai plus le choix des armes pour la combattre et la réduire : il faut que je la frappe au cœur de sa puissance, que je lui ravisse cet immense marché du continent qu'elle inonde de ses produits, et d'où elle pompe ces richesses avec lesquelles elle arme et solde tous mes ennemis. Ces marchés, je vous les livre : mon système tend à émanciper le con-

tinent de la tutelle de l'industrie anglaise, et à mettre entre vos mains le monopole du commerce des denrées coloniales. Vous avez donc un intérêt immense à le soutenir, et vous ne pouvez le soutenir qu'en faisant respecter votre neutralité. Depuis quatre ans, vous la laissez indignement outrager par mon ennemie; vous lui prostituez votre pavillon, qui n'est plus qu'un mensonge, et qui me fait mille fois plus de mal que si vous me déclariez franchement la guerre. Le moment est venu de vous prononcer : faites respecter votre neutralité, et vous n'aurez pas de plus ferme alliée que la France, ou humiliez-vous sous la tyrannie de l'Angleterre, et dès lors vous n'êtes plus neutres, vous devenez Anglais, vous êtes mes ennemis, et je vous traiterai comme tels. »

Les États-Unis, saisis et frappés par les deux puissances qui se les disputaient avec tant de fureur, ne virent qu'un moyen de leur échapper à toutes les deux, ce fut de s'interdire toute navigation avec elles. Le 22 décembre 1807, ils mirent l'embargo dans tous les ports de la république : mais les négociants de l'Union violèrent la défense de leur gouvernement; leurs navires continuèrent de naviguer dans les mers d'Europe pour compte anglais. Alors le gouvernement fédéral eut recours à une mesure plus énergique, il remplaça l'embargo par l'acte de *non-intercourse* (1er mai 1809). Cet acte interdit formellement, sous diverses pénalités, aux Américains, toutes relations commerciales avec l'Angleterre et la France, déclara les ports de l'Union fermés aux navires de ces deux puissances, et frappa de confiscation tous ceux qui y pénétreraient. Cette fois encore, la cupidité l'emporta chez les négociants des États-Unis sur le respect des lois de leur pays : ils ne se soumirent pas plus à l'acte de *non-intercourse* qu'à l'embargo, en sorte que leurs navires se trouvèrent dénationalisés non-seulement par les décrets français, mais aussi par la législation de leur propre gouvernement. On les vit se livrer sans pudeur au plus honteux des trafics, celui de leur pavillon, le prostituer sur tous les points du globe à l'Angleterre, et, par cette lâche condescendance, lui livrer le commerce du monde. Jamais leurs relations avec elle ne furent aussi multipliées que pendant l'année 1809. L'état de l'Europe ne favorisait que trop alors la contrebande anglaise. L'Autriche avait rallumé la guerre en Allemagne ; la Prusse, la Hanovre, la Westphalie, la Turquie elle-même, menaçaient de se soulever contre nous. La Suède luttait ouvertement contre l'alliance de Tilsitt; une guerre affreuse ensanglantait l'Espagne, les états du saint père étaient ouverts aux intrigues anglaises : partout enveloppé d'ennemis ouverts ou cachés, Napoléon était obligé d'observer vis-à-vis de tous, et même de ses propres alliés, les plus grands ménagements. L'occasion eût été mal choisie pour exiger de leur part l'exécution rigoureuse de

ses décrets. Dans l'opinion des populations comme des gouvernements, ce système était un joug odieux auquel tous s'efforçaient de se soustraire, en favorisant la contrebande anglaise, qu'elle se fît sur bâtiments anglais, ou sous pavillon neutre. Prenant ses points d'appui dans les intérêts et les vœux des peuples comme des gouvernements, la contrebande avait fini, en 1810, par s'organiser sur une échelle immense, et s'ouvrir une foule d'issues par lesquelles elle faisait filtrer, dans toutes les parties de l'Europe, des quantités énormes de produits anglais. Ainsi le vaste réseau dans lequel Napoléon avait voulu enfermer le continent était brisé sur presque tous les points. La plupart des marchés qu'il avait voulu enlever à ses ennemis se trouvaient de nouveau envahis, inondés par leurs marchandises. Les principaux foyers de la contrebande étaient l'Espagne, la Hollande, les villes anséatiques, Cuxhaven, le duché d'Oldenbourg, quelques ports de la Prusse, la Poméranie suédoise, la Suède tout entière, à quelques égards la Russie elle-même, et en Orient, la Turquie.

Telle était la situation commerciale de l'Europe au commencement de l'année 1810. Mais alors l'état du continent était bien changé; à l'exception de l'Espagne, l'Angleterre avait perdu en Europe tous ses points d'appui : ses alliés, la Suède elle-même, étaient tous tombés sous les lois de la France ou incorporés à son système. Des Pyrénées au pôle glacé de l'Europe, la volonté du chef de la France régnait en souveraine. Si la Grande-Bretagne avait conquis la dictature de la mer et du commerce, la France touchait à la dictature du continent. Le moment est venu enfin pour son chef d'accomplir sa pensée tout entière, de punir en maître toutes les infractions commises depuis trois ans contre son système. Il rassemble toutes ses forces pour terminer, par des coups prompts, terribles, décisifs, la guerre maritime; il veut réduire l'Angleterre au désespoir, et pour la vaincre, il n'emploie pas d'autres armes que celles de son système impitoyable tel qu'il était sorti des décrets de Milan. Ce système devint la loi suprême de toute l'Europe continentale, la condition première d'existence pour les peuples comme pour les trônes. Pour tous, il n'y eut plus qu'une alternative, l'adopter dans sa rigueur, ou s'attirer les vengeances de la France et succomber. Dans cette voie où l'empereur Napoléon se précipite avec une incroyable passion, aucun obstacle, aucune convenance ne l'arrêtent. Il ose tout ce qu'il peut oser; il brise et détruit tout ce qui s'oppose à sa marche. Ses premiers coups vont frapper directement les Américains. Le 23 mars 1810, il ordonna, par son décret de Rambouillet, la saisie et la vente de tous les bâtiments américains qui, à dater du 20 mai 1809, seraient entrés ou entreraient dans les ports de l'empire, de ses colonies ou des pays occupés par ses armées. Le caractère officiel et

diplomatique de ce décret était d'être un acte de représailles de la France contre l'acte de *non-intercourse* qui avait été dirigé contre elle aussi bien que contre l'Angleterre. Mais la pensée réelle qui le dicta ne fut point une pensée de vengeance ni de guerre contre le gouvernement américain. Son but était, au contraire, d'arracher cette république à sa politique d'inertie et de faiblesse à l'égard de l'Angleterre, et de l'armer contre elle. Quant aux négociants américains en rébellion ouverte contre les lois de leur pays, c'était bien la guerre, et la guerre implacable, que leur déclarait le décret de Rambouillet, et c'était justice : il portait de plus au commerce anglais un coup d'une portée incalculable. Les événements ont prouvé que Napoléon avait frappé fort et juste, car c'est le décret de Rambouillet qui finit par mettre aux prises, en 1812, les États-Unis et l'Angleterre. Nous dirons plus tard les circonstances qui précédèrent ce grand événement.

Tandis que Napoléon enlevait au commerce anglais la ressource du pavillon américain, il s'occupait de lui fermer toutes les issues par lesquelles il inondait le continent de ses produits.

Il s'adressa d'abord à la Hollande pour obtenir le sacrifice absolu de ses relations commerciales avec l'Angleterre. Ce pays, à cause de ses innombrables affluents, de sa proximité des ports de la Grande-Bretagne, de l'étendue et de la nature de ses spéculations, était le point de l'Europe où la contrebande anglaise avait jeté les plus profondes racines. Comme c'est le commerce extérieur et maritime qui le fait vivre, le système continental, qui était l'interdiction de ce commerce, dut soulever contre lui tous les intérêts publics et privés. Si la Hollande avait eu la liberté de ses mouvements, nul doute qu'elle ne se fût prononcée dès ce moment pour l'alliance anglaise. N'étant point en situation de s'arracher des bras de la France, elle feignit d'adopter officiellement son système, et de fait, elle l'éluda. Son histoire, depuis 1807 jusqu'en 1808, n'est qu'un perpétuel et opiniâtre effort de sa part pour s'affranchir de nos décrets. Ses ports ne cessèrent pas un seul jour d'être remplis de navires anglais et américains, et ses magasins de denrées coloniales d'origine anglaise, que ses négociants se chargeaient d'expédier sur tous les marchés de l'Europe. Elle devint le principal entrepôt des produits de nos ennemis et son grand comptoir sur le continent. La France ne pouvait tolérer de semblables relations ; la Hollande était forcément un des satellites de sa puissance ; elle avait jusqu'alors partagé ses destinées maritimes et coloniales ; il fallait que cette communauté de fortune durât jusqu'au terme de la lutte. La force des choses l'exigeait ainsi. La France, jetée en dehors de toutes les voies regulières et pacifiques, était sous l'empire des nécessités les plus terribles et les plus violentes. Le système continental n'admettait pas

d'exceptions, et en eût-il admis, la Hollande eût été le dernier pays dont il eût toléré la neutralité ; car pour elle, être neutre, c'était devenir, sous le point de vue maritime et commercial, province anglaise. Il n'existait pour elle que deux alternatives, se soumettre à nos décrets, ou à notre domination immédiate. D'un côté, sacrifice de ses relations avec nos ennemis; de l'autre, incorporation à notre territoire. Voilà ce que ne voulut point comprendre le prince auquel Napoléon avait confié le gouvernement de ce royaume. Soit faiblesse de caractère, désir de popularité qui n'était point de saison, ou plutôt débilité d'un esprit incapable d'embrasser l'ensemble d'une situation qui ne le saisissait que par le côté des exigences et des sacrifices, il est certain que Louis manqua à tous ses devoirs envers l'empereur et la France. Il savait à quelles conditions son frère l'avait fait roi ; il déchira sciemment un contrat dont il avait signé toutes les obligations. Au lieu d'user de son pouvoir pour amener progressivement les Hollandais à se résigner à des souffrances cruelles, mais passagères, il s'associa à toutes leurs passions, épousa leurs préjugés, se ligua avec eux contre la politique de la France, se fit le protecteur déclaré de la contrebande anglaise, lui ouvrit ses ports, ses côtes, ses villes, et jusques à son palais comme le lui reprocha son frère. On le vit tendre tous les ressorts de sa raison, tourmenter la délicatesse de sa conscience, pour se persuader qu'il était Hollandais, réserver ses faveurs pour les amis de l'Angleterre, écarter des affaires nos plus dévoués partisans, encourager les libelles publics contre le chef de la France ; en agir enfin, lui qui devait tout, son éducation, sa fortune, sa couronne à son frère, en agir comme aurait pu le faire un stathouder de la maison d'Orange aux gages de la cour de Londres.

Napoléon se plaignit longtemps, mais en vain ; enfin il se décida à sévir. Son autorité tomba de tout son poids sur ce pays et sur ce trône en révolte flagrante contre sa volonté. Dans son discours au corps législatif (3 décembre 1809), il prononça ces mots. « La Hollande, placée entre la France et l'Angleterre, en est également froissée : cependant elle est le débouché des principales artères de mon empire ; des changements deviendront nécessaires ; la sûreté de mes frontières et l'intérêt bien entendu des deux pays l'exigent impérieusement. »

Troublé et inquiet, Louis s'empressa de demander des explications sur la portée de ces paroles. Son frère les lui donna, et prit occasion de ce fait pour lui dire sa pensée tout entière. Il lui traça le tableau de tous ses griefs contre lui, et n'hésita point à lui déclarer que puisque la Hollande s'obstinait à se faire le principal entrepôt du commerce ennemi sur le continent, il était dans l'intention de la réunir à la France comme complément de territoire et comme le coup le plus funeste qu'il pouvait

porter à l'Angleterre. Au fond, l'empereur s'affligeait d'être forcé d'en venir à une telle extrémité. Sa sagacité pressentait le dommage qui en résulterait pour sa puissance morale en Europe. Un moyen fut tenté pour prévenir ce grave événement, ce fut le traité du 16 mars 1810. Par cet acte, la Hollande céda à la France le Brabant hollandais et la totalité de la Zélande. Le Thalweg du Wahl devint la limite des deux États. Par ce même traité, il fut décidé que les embouchures des rivières et des ports de la Hollande seraient mis sous la garde des douaniers français appuyés d'un corps de troupes de dix-huit mille hommes, dont six mille Français et douze mille Hollandais. Ainsi, ce traité plaçait sous la surveillance de nos douaniers les côtes et les ports de la Hollande, et sous notre domination directe, la partie de son territoire où affluaient en plus grand nombre les produits anglais.

Une autre tentative fut encore essayée pour sauver la Hollande. L'empereur consentit à ce que le gouvernement de ce pays ouvrît avec la cour de Londres une négociation, dans le but d'en obtenir une modification à ses ordres du conseil. M. Labouchère, riche négociant d'Amsterdam, fut chargé de cette délicate mission. Il arriva le 6 février à Londres, et le 7, il entra en conférence avec le marquis de Wellesley. Les instructions de son gouvernement, instructions dictées sous l'influence de l'empereur, l'autorisèrent à laisser pressentir au cabinet de Saint-James, que s'il refusait obstinément de modifier les ordres du conseil, la réunion de la Hollande à la France en deviendrait l'inévitable conséquence. Le 11, le ministre anglais lui envoya la réponse de son gouvernement. C'était un refus positif d'entamer aucune négociation sur une semblable base. Ainsi l'Angleterre rivalisait d'audace et de fierté avec son terrible ennemi ; c'en était fait dans sa pensée, le gant était jeté ; dût la Hollande être réunie au grand empire, elle ne renonçait à aucune de ses prétentions.

Le traité du 16 mars était une transaction violente, et peut-être impraticable, entre les exigences impérieuses de la politique française et la situation où se trouvait la Hollande. Le roi Louis en agit encore alors avec une faiblesse qui semblait trahir une perfide duplicité. Son devoir était de refuser sa sanction au traité, s'il le trouvait ignominieux et inexécutable, ou, l'ayant une fois signé, de l'accepter loyalement avec toutes ses exigences. Il signa l'acte à Paris, et une fois de retour en Hollande, il ne tenta pas même de le mettre à exécution : il ne parut occupé que des moyens de s'y soustraire. De son côté, l'empereur irrité ne garda plus de mesures. Au lieu de se tenir dans la limite du traité en n'envoyant que six mille hommes sur le territoire hollandais, il en fit entrer vingt mille sous le commandement d'Oudinot. Le 29 juin, ce maréchal manifesta la

résolution d'entrer dans Amsterdam. Au milieu de cette crise croissante de difficultés et de périls, le roi eut un moment la pensée sérieuse de défendre sa capitale, et de recourir au moyen extrême de l'inondation ; mais il rencontra dans ses ministres et ses généraux une résistance opiniâtre. Les Hollandais d'aujourd'hui n'étaient plus ces fiers républicains qui humilièrent l'orgueil de Louis XIV, et le mirent à deux doigts de sa perte. Brisé par la violence des événements, le faible Louis résolut d'abandonner un trône où il accusait son frère de ne l'avoir placé que pour en faire le douanier en chef de son peuple ; il abdiqua, et s'enfuit comme un esclave qui a brisé sa chaîne, après avoir confié la régence à la reine ; il se rendit à Tœplitz. Cette conduite affligea profondément l'empereur, et lui arracha ces paroles pleines de douleur et d'amertume : « Concevez-vous, s'écria-t-il, une malveillance aussi noire du frère qui me doit le plus ? quand j'étais lieutenant d'artillerie, je l'élevai sur ma solde, je partageais avec lui le pain que j'avais, et voilà ce qu'il me fait ! » On assure que la force de l'émotion lui arracha des larmes. L'abdication du roi de Hollande ne lui laissait point le choix entre deux partis; reconnaître la régence de la reine et occuper le pays militairement était une mesure extrême qui offrait tous les inconvénients de la conquête sans aucun de ses avantages. La réunion à la France était le seul parti possible. La condition matérielle des Hollandais ne pouvait qu'y gagner; la mer leur étant fermée, ils entreraient du moins dans la sphère de puissance et de commerce dont la France était le centre et le pivot. C'est à cette résolution (1er juillet 1810) que s'arrêta l'empereur ; un sénatus-consulte du 10 décembre 1810 sanctionna la réunion de la Hollande à l'empire français. La nation hollandaise, par sa résignation silencieuse, sembla ratifier la destruction de sa nationalité qu'elle avait cependant autrefois achetée par soixante ans des plus héroïques efforts.

Du reste, l'accroissement forcé de puissance matérielle qui en résulta pour l'empereur Napoléon fut un grand malheur dans sa destinée politique. Il contribua presque autant que la guerre d'Espagne à ruiner sa puissance morale en Europe. Ses ennemis, qui étaient partout, qui remplissaient toutes les cours, qui entouraient tous les trônes, se répandirent en lamentations sur le sort des Hollandais, de ce peuple infortuné, dirent-ils, auquel notre alliance avait déjà coûté ses plus belles colonies. Les passions déjà bien hostiles contre nous s'envenimèrent davantage ; nos amis se refroidirent; enfin tous ceux qui se flattaient de trouver dans notre alliance un adoucissement à leurs maux désespérèrent tout à fait de notre modération.

En Russie, surtout, la réunion de la Hollande produisit une impression déplorable. Napoléon, soit orgueil et répugnance à justifier ses actes,

soit que, dans le secret de son âme, maintenant que le coup était porté et que la Hollande s'était faite en quelque sorte sa complice par son consentement tacite, il résolût de conserver ce pays à la France, Napoléon ne fit parvenir à Saint-Pétersbourg aucune parole d'explication sur la prise de possession de ce royaume. Évidemment, Alexandre s'attendait à ce que la France lui présenterait la réunion comme une mesure temporaire exigée par d'impérieuses circonstances, et qui ne dépasserait point le terme de la guerre maritime : cette explication impatiemment désirée, Napoléon ne la donna pas, et Alexandre en fut blessé. Il interpréta de la manière la plus fâcheuse le silence de l'empereur ; il vit un emportement d'ambition là où sans doute il n'était entré qu'une combinaison de guerre contre l'Angleterre : sa méfiance s'en accrut, et il résolut plus que jamais de chercher des points d'appui contre une ambition qui débordait de toutes parts.

Les villes anséatiques, Cuxhaven, une partie de la Westphalie, et en général les embouchures du Weser, de l'Ems et de l'Elbe, étaient autant de foyers de contrebande anglaise. Les mêmes nécessités qui avaient amené la réunion de la Hollande motivèrent aussi la réunion de tous ces territoires. Elle fut consacrée par le sénatus-consulte du 13 décembre 1810. Il en fut de même du duché d'Oldenbourg : nous dirons plus tard les graves circonstances qui accompagnèrent et suivirent la réunion de ce petit territoire à la France.

A l'occasion des derniers décrets, Napoléon annonça l'intention de conserver à l'empire français les embouchures de l'Escaut, du Rhin, de l'Ems, du Weser et de l'Elbe, et d'établir, au moyen d'un canal maritime, une navigation intérieure entre la France et la Baltique. C'était là sans doute une conception grandiose et qui allait à la taille de son génie ; mais elle révélait la résolution évidente de passer le Rhin, de porter les limites de l'empire sur la rive gauche de l'Elbe, et de disputer la Baltique à l'influence de la Russie. De si vastes projets n'étaient guère de nature à rassurer la cour de Saint-Pétersbourg.

La Prusse, trop abaissée pour avoir une volonté libre, reçut de l'empereur Napoléon l'injonction de fermer ses ports à tous les bâtiments américains, et d'y confisquer toutes les denrées coloniales qui s'y trouveraient entreposées ; et, en vassale tremblante, elle s'empressa d'obéir à ses ordres.

Le gouvernement danois fut de même invité à appliquer nos décrets à ses ports. Non-seulement il s'empressa de nous satisfaire ; mais, afin de paralyser plus sûrement la contrebande anglaise, il mit l'embargo sur tous les navires de ses sujets : il avait à venger contre l'Angleterre des injures

de tous genres et de toutes dates, et il saisissait avec ardeur toutes les occasions de lui nuire et de la frapper.

La Suède reçut la même injonction que la Prusse et le Danemark. Ce royaume a rempli, dans les dernières années de l'empire, un rôle tellement important, que nous sommes forcés d'en parler avec quelque étendue.

Pendant la lutte fatale et récente où l'avait engagée son roi contre la Russie et la France, la Suède n'avait pas cessé un seul jour de témoigner à l'Angleterre un grand dévouement; elle avait offert à ses navires des ports sûrs et nombreux où ses produits étaient entreposés, et d'où ils étaient ensuite exportés en quantités énormes sur le continent, qui les recevait en fraude. Aussi, Napoléon avait-il jugé qu'il était d'une importance majeure, pour le triomphe de son système, que la Suède l'adoptât. Il en fit la condition fondamentale de la paix qu'il conclut le 6 janvier 1810 avec ce royaume, et elle fut reproduite dans son traité avec le Danemark. Quant à celui que la Suède conclut avec la Russie, et par lequel elle céda à cet empire la Finlande et les îles d'Aland, le cabinet de Saint-Pétersbourg admit une exception à l'application, dans les ports de cet état, du système continental, en faveur des denrées coloniales et du sel, et il autorisa ce royaume à recevoir ces produits comme par le passé, par la voie directe de l'Angleterre. Cette clause irrita l'empereur Napoléon, qui s'en plaignit vivement à Saint-Pétersbourg, et qui, pour son compte, ne voulut jamais l'admettre. Cette différence, qui était capitale, dans la manière dont la France et la Russie entendaient l'exécution du système continental, tenait au fond même de leurs intérêts et de leur politique.

Les intérêts de toute nature de la Suède l'entraînaient vers l'Angleterre. Protection contre la Russie, maintenant surtout qu'elle avait perdu la Finlande, riche marché où s'écoulaient ses bois, ses fers et ses pelleteries, et d'où elle recevait, en échange, les produits industriels nécessaires à ses besoins, cette puissance lui assurait tout. Parvenir à briser un tel faisceau de liens semblait une tâche impossible. D'ailleurs, sa puissante alliée exerçait sur elle tous les genres d'ascendants : avec le pouvoir de lui rendre de grands services, elle avait aussi celui de lui faire beaucoup de mal; elle la dominait ainsi par la terreur non moins que par les bienfaits. Dès que la saison le lui avait permis, elle avait envoyé une escadre de vingt vaisseaux de guerre dans la Baltique, afin de tenir la Suède en échec et d'être en mesure de l'accabler si elle se jetait trop avant dans l'alliance française. Confiante dans l'amitié d'une puissance sous le patronage de laquelle elle s'était si longtemps placée, la cour de Stockholm avait laissé sans défense toutes ses côtes méridionales. Carlscrona, qui renfermait tous ses établis-

sements maritimes, onze vaisseaux de guerre, sept frégates et neuf bricks; Landscrona, la clé de la Baltique, étaient hors d'état de résister à un coup de main des Anglais. Enfin, eût-elle voulu adopter sincèrement le système continental, la contrebande se serait jouée de ses efforts. Ses rivages démesurément étendus, hérissés d'une multitude infinie d'îles, se prêtaient merveilleusement à la fraude, et toute la sévérité des douaniers n'aurait pu l'empêcher. Aussi le gouvernement suédois, en adhérant au système continental, avait-il promis à la France plus qu'il n'avait le pouvoir et la volonté de tenir. Céder tantôt à une exigence, tantôt à une autre, selon son degré de violence; s'efforcer, avant tout, d'échapper à la plus dure de toutes, celle de rompre avec l'Angleterre; tâcher d'arriver à force de ruses, de dénégations, d'engagements pris et rompus, à la crise quelconque qui fixerait son sort, comme celui du reste de l'Europe, tel fut le plan de conduite qu'elle résolut de suivre.

Il est des nécessités tellement impérieuses qu'il y a folie à vouloir les dominer. Aussi, l'empereur, tout emporté qu'il fût par sa haine contre l'Angleterre, était trop éclairé pour ne pas comprendre et subir la position tout à fait exceptionnelle où se trouvait la Suède. Il entrait dans ses calculs d'exiger beaucoup d'elle, sauf à tolérer de sa part, sans l'avouer, des infractions au système dont sa constitution géographique était en quelque sorte complice. Peu lui importait au fond que ce royaume s'approvisionnât de sucre, de coton et de café sur les marchés anglais, pourvu que ces produits se consommasent exclusivement chez elle. Elle n'était, après tout, pour le commerce britannique, qu'un débouché de trop peu d'importance pour le sauver de sa ruine. Mais la Suède ne se contentait pas de pourvoir aux besoins de sa propre consommation; elle partageait, dans la mer Baltique, le rôle et les énormes bénéfices des Américains naviguant pour compte anglais. Dans le moment même où tout le continent se soumettait à nos décrets, non-seulement elle s'en affranchissait pour elle-même, mais elle passait des conditions de la simple neutralité à un état de guerre offensive contre notre système. Elle se faisait l'intermédiaire le plus actif de tout le commerce de nos ennemis avec ces mêmes ports de la Baltique que nous venions de leur fermer, et dont elle avait en quelque sorte recueilli l'héritage commercial. La réunion de la Hollande, de Cuxhaven et des villes anséatiques à la France, et l'adoption de nos décrets par la Prusse et le Danemark, avaient forcé les navires destinés pour ces pays, et la plupart chargés de denrées coloniales d'origine anglaise, à changer de direction. Quelques-uns étaient allés aborder les ports de Russie; mais le plus grand nombre était venu chercher refuge et entreposer ses cargaisons dans les ports de Suède et de Poméranie, principalement dans celui de Gothen-

bourg, qui avait acquis, depuis quelques années, une importance commerciale extraordinaire, et qui, pendant les six premiers mois de l'année 1810, avait reçu pour plus de 100 millions de denrées coloniales et six mille navires.

La Suède était donc devenue, avec les négociants américains, l'ennemie la plus dangereuse du système continental qu'elle sapait dans ses fondements, et ennemie d'autant plus funeste qu'elle se couvrait du masque de notre alliance. Napoléon ne pouvait tolérer longtemps de pareilles offenses. Le 19 mai 1810, il avait sommé une première fois la cour de Stockholm d'interdire ses ports à tous les neutres en masse, et d'ordonner la confiscation de toutes les denrées coloniales qui s'y trouvaient entreposées, sous peine, si elle hésitait, de voir la Poméranie occupée par nos troupes. Elle avait répondu à cette sommation avec une humilité profonde et comme si elle avait résolu de se soumettre. L'ordre avait été envoyé à tous ses agents de se conformer aux désirs de la France; mais, soit impuissance à se faire obéir, soit contre-ordre donné secrètement, les ports du royaume n'avaient pas cessé un moment d'être ouverts aux marchandises anglaises, et, comme nous l'avons dit plus haut, la réunion de la Hollande et des villes anséatiques à la France avait donné à ce commerce illicite une extension prodigieuse.

C'est au milieu de ces graves démêlés que mourut le prince royal d'Augustenbourg. Le 18 mai, ce prince, passant une revue, se trouva mal subitement et tomba de cheval. Tout présentait les symptômes d'une apoplexie foudroyante (1).

Cet événement rendait nécessaire l'élection d'un nouveau prince royal, événement fort grave, auquel l'état actuel de l'Europe et la situation toute spéciale de la Suède donnaient une grande importance. Le grand âge du roi, la débilité de sa santé et de ses facultés, laissaient en quelque sorte le trône vacant. C'était donc plus qu'un prince que la Suède allait élire; c'était un chef, un roi de fait, auquel elle allait confier la direction de ses destinées.

(1) La Suède portait à ce prince un véritable attachement; elle l'aimait comme l'homme de son choix. Sa mort si prompte et dans un âge peu avancé éveilla des soupçons, qui, chez le peuple, se changèrent en convictions furieuses. Il le crut empoisonné. Résolu de venger sa mort, il saisit sa victime aux funérailles mêmes du prince. Le comte de Fersen était le frère de la comtesse Piper, l'ennemie jurée du parti qui avait fait élire le prince d'Augustenbourg. Il n'en fallut pas davantage pour attirer sur lui la rage du peuple. Le comte conduisait le deuil en qualité de grand-maréchal du palais. Des groupes furieux l'assaillirent dans sa voiture, l'en arrachèrent, et après l'avoir abreuvé d'outrages, le mirent en pièces. Il fallut la présence du roi pour apaiser la fureur populaire et ramener le calme dans la ville de Stockholm.

Trois compétiteurs s'offrirent d'abord pour solliciter ses suffrages : le duc d'Oldenbourg, oncle de l'empereur Alexandre, le frère du prince décédé, et le roi de Danemark. Le duc d'Oldenbourg était le candidat de la Russie; il fut promptement écarté. Le prince d'Augustenbourg avait pour lui la mémoire d'un frère dont la Suède avait pleuré la mort. Le seul titre du roi Christian était d'être l'allié dévoué et le candidat supposé de la France. Dans des temps ordinaires, le jeune prince d'Augustenbourg, que la cour protégeait ouvertement, eût été préféré; mais ce choix avait l'inconvénient de laisser la Suède plongée dans les embarras inextricables où elle se trouvait à la mort du dernier prince, et dont elle voulait tâcher de sortir à la faveur d'une nouvelle élection. Quant au roi Christian, les intérêts commerciaux du royaume, ses préjugés, ses souvenirs, tout repoussait sa candidature. Entre la Suède et le Danemark, il y avait trois siècles de rivalités et de haines.

Les intérêts présents de la Suède l'entraînaient vers un autre choix que celui de ces deux prétendants. Sa situation était véritablement hérissée de difficultés en quelque sorte inconciliables. Tous ses intérêts de commerce, de marine, de navigation, la jetaient en dehors du système continental; mais se déclarer contre ce système, c'était s'attirer les vengeances de Napoléon. Déjà une première fois il l'avait livrée, dans sa colère, au bras de la Russie, qui l'avait dépouillée de la Finlande. Le mal qu'il lui avait fait une première fois, il pouvait l'aggraver encore en s'emparant de la Poméranie, et menacer jusqu'à son existence en la partageant entre la Russie et le Danemark. D'un autre côté, elle ne pouvait entrer dans les errements du système français sans amener la ruine générale du commerce et mettre le pays tout entier en faillite, et sans se compromettre vis-à-vis de l'Angleterre. Ainsi, elle se trouvait placée entre deux abîmes, ne pouvant échapper à l'un sans tomber dans l'autre. Elle ne vit qu'un moyen de sortir d'une situation aussi violente : ce fut de chercher un prince royal dans la famille de l'empereur Napoléon ou dans les rangs de ses maréchaux. Mais, en prenant ce parti, elle ne prétendait nullement s'abandonner à la France; elle voulait, au contraire, s'assurer un protecteur contre ses exigences, un médiateur dans ses démêlés avec elle, un chef habile et éclairé qui usât de son influence auprès de son ancien souverain pour désarmer ses rigueurs dans toutes les questions de commerce et de navigation. Elle voulait plus encore ; elle espérait qu'un prince français lui ferait restituer tôt ou tard la Finlande, et que la main qui avait eu le pouvoir de la lui faire perdre, aurait un jour celui de la lui rendre.

Le pays tout entier parut comprendre cette nécessité de se rattacher à la France. Roi, ministres, noblesse, commerçants, tous exprimèrent le vœu

que l'empereur Napoléon daignât tourner ses regards vers la Suède, la diriger de ses lumières dans la crise présente, et désigner à ses suffrages le prince qu'elle devait élire. Mais l'empereur refusa d'accepter le rôle que lui offrait la Suède, résolu de n'exercer aucune influence même indirecte sur l'élection du prince royal. La délicatesse de ses relations avec la Russie lui commandait cette réserve extrême. Placer sur les degrés du trône de Suède un prince de sa famille ou simplement un de ses maréchaux, c'eût été se compromettre pour des avantages incertains vis-à-vis de la cour de Saint-Pétersbourg. Il avait à réclamer son concours, comme celui du reste du continent, à ses grandes mesures contre l'Angleterre, et c'eût été préluder étrangement à de pareilles demandes que d'accepter le vasselage de la Suède. S'il s'était cru la liberté d'exprimer un vœu, il l'eût fait en faveur du roi de Danemark. La réunion des trois couronnes de Danemark, de Norwège et de Suède, sur la tête de ce loyal et fidèle allié, eût présenté cet avantage immense de remettre les clés du Sund dans les mains d'un prince dévoué, et d'arracher ainsi la cour de Stockholm à l'influence anglaise. En outre, elle eût fait du nouveau royaume de Scandinavie un puissant contrepoids à l'influence russe dans les affaires du Nord, et cette partie de l'Europe se fût trouvée organisée d'après les principes d'un meilleur équilibre. Mais la cour de Saint-Pétersbourg n'eût point toléré une résolution qui aurait attaqué aussi à fond sa puissance relative et sa prépondérance dans le Nord. Aussi, Napoléon mit-il une sorte d'affectation à n'encourager, par aucune parole, même par la plus légère insinuation, la candidature du roi Christian. Il poussa si loin sa réserve à cet égard, que son chargé d'affaires, M. Désaugiers, ayant pris sur lui d'agir en faveur du roi de Danemark, il le désavoua hautement et se hâta de le rappeler de Stockholm.

Les états convoqués pour l'élection étaient assemblés à Orébro, attendant qu'un mot de l'empereur Napoléon fixât leurs incertitudes ; son silence étudié les affligeait, lorsqu'un troisième compétiteur parut sur la scène : c'était Bernadotte, prince de Ponte-Corvo. Ce maréchal s'était attiré, en 1808, l'estime et la reconnaissance de la Suède. Chargé, à cette époque, d'occuper la province de Scanie et de la soumettre, il avait, conformément aux instructions de son maître, traité les Suédois plutôt comme des amis égarés qu'il fallait ramener par la douceur, que comme des ennemis qu'il fallait châtier. Il recueillit personnellement, tant dans cette circonstance que dans son administration de la Poméranie, tous les avantages d'une modération qui lui avait été commandée par son gouvernement, et il laissa dans les esprits l'impression d'un administrateur plein de lumières et d'humanité. Il s'attacha même, par la grâce expressive et toute

méridionale de sa personne, la plupart des hauts dignitaires de la Suède, qui l'approchèrent. Parmi eux se trouva le général Wrède, qui jouissait à la cour et dans le pays d'une grande influence. Un autre officier, noble de naissance, mais d'un rang subalterne, Morner, qui avait été son prisonnier et était resté son ami, fut, dit-on, celui qui lui suggéra l'idée de briguer les suffrages de la diète, et il fit un voyage en France dans ce dessein. Bernadotte avait une ambition pleine d'ardeur et d'impatience, il saisit avidement la chance de grandeur qui s'ouvrait devant lui; mais il dit qu'il n'accepterait que si l'empereur l'y autorisait. Napoléon laissa le champ libre à son ambition, en lui déclarant qu'étant élu par le peuple, il ne s'opposerait point à l'élection par les autres peuples. Cependant, dans notre conviction, son vœu secret était que Bernadotte ne fût point élu. De tous les illustres frères d'armes qui l'entouraient et qui formaient comme l'auréole de sa gloire militaire, ce maréchal était celui qu'il aimait le moins. Il s'était toujours fait remarquer par une ambition turbulente et tracassière, et par un esprit envieux et frondeur. On eût dit que l'obéissance lui pesait. Dans la journée d'Auerstaedt, à Wagram, et dans d'autres occasions encore, il avait manifesté de l'insubordination et des prétentions vaniteuses. Par politique autant que par modération naturelle, Napoléon avait fermé les yeux sur les torts de son lieutenant; il avait fait plus; il n'avait rien épargné pour s'attacher un homme que recommandaient un grand courage, un esprit brillant, une séduction infinie de manières, et plus que tout le reste, son mariage avec la sœur de la femme de Joseph. Dignités, honneurs, richesses, l'empereur lui avait tout donné; cependant sa facilité ne pouvait aller au point d'assurer la couronne de Suède à un homme qu'il savait au fond peu dévoué, et dont l'élévation aurait l'inconvénient immense d'exciter les ombrages de la Russie. Bernadotte fut élu cependant. La diète suédoise, fatiguée, était sur le point d'arrêter son choix sur le jeune prince d'Augustenbourg; dans un comité préparatoire, onze voix sur douze s'étaient prononcées en faveur de ce prince, lorsque l'arrivée d'un agent secret de Bernadotte, que ses partisans firent, dit-on, passer pour un courrier de l'empereur, apportant son consentement formel à l'élection, changea subitement les dispositions de l'assemblée. Heureuse de sortir d'incertitude, trompée certainement sur les dispositions réelles de l'empereur, croyant voir une protection chaleureuse dans ce qui n'était qu'un assentiment arraché plutôt qu'accordé, un prince dévoué à son souverain dans un sujet jaloux et insoumis, la diète élut à l'unanimité, le 21 août 1810, le maréchal Bernadotte, prince royal de Suède.

Napoléon n'avait que trop de raison de craindre l'effet de cette élection sur la cour de Russie: elle fut d'abord jugée comme une combinaison

toute française et l'œuvre de la politique personnelle de l'empereur. En l'apprenant, Alexandre laissa échapper ces mots : « Je le vois bien, l'empereur Napoléon veut me placer entre Varsovie et Stockolm. » Mais bientôt ses craintes se dissipèrent, et le prince de Ponte-Corvo se chargea lui-même de le convaincre que ce n'était point un ennemi de la Russie qui venait d'être appelé à gouverner la Suède.

L'élection une fois consommée, Napoléon délia son lieutenant de son serment de fidélité. On assure cependant qu'il voulut y mettre pour condition que Bernadotte ne porterait jamais les armes contre la France, et que le prince s'y étant refusé, l'empereur se résigna et lui dit : « Eh bien! partez, que nos destinées s'accomplissent! » Ce fait, rapporté par les autorités les plus dignes de foi, nous semble en contradiction avec les procédés délicats et généreux de l'empereur pour Bernadotte, au moment de leur séparation. Le prince n'avait d'autre fortune que ses dotations. Napoléon ne voulut point que son ancien frère d'armes parût en Suède pauvre et sans ressources. Il lui promit 2 millions de son trésor. Plus tard, on a dit que ce prince n'en avait touché qu'un seul. Ce qui est hors de doute, c'est qu'avant de se séparer de lui, l'empereur l'entretint longtemps, lui parla avec confiance et abandon, déroula sous ses yeux le vaste plan qu'il avait conçu pour réduire l'Angleterre, et lui déclara qu'il comptait sur son influence et son pouvoir pour ramener la Suède dans les voies du système continental. Bernadotte promit tout, il sembla s'associer de pensée comme d'action aux grandes combinaisons de l'empereur : ils parurent se quitter satisfaits l'un de l'autre. Sans doute Napoléon se flatta que l'élection de Bernadotte allait commencer pour la Suède une ère nouvelle et la rattacher, autant du moins que le comportait la nature des choses, à son système. Il se trompait. Nous l'avons dit : la Suède, en demandant un prince royal à la France, avait voulu désarmer ses rigueurs et non lui faire le sacrifice de son commerce. L'élection du prince de Ponte-Corvo ne la fit point dévier de la ligne politique où elle s'était placée depuis la paix. En dépit de ses fausses protestations et de ses ordres officiels, elle continua de recevoir dans ses ports une énorme quantité de produits anglais, qui ensuite allaient inonder les marchés de l'Allemagne et de la Russie. Cette conduite révolta l'empereur; il lui sembla que cette puissance se jouait impudemment de lui et de la France. A dater de ce moment, il redoubla d'exigences envers elle, et, pour la première fois, il passa de la simple menace à des actes de sévère rigueur. Il donna l'ordre de saisir tous les navires de cette nation qui seraient chargés de denrées coloniales. Cette mesure reçut une application immédiate. Huit navires suédois furent saisis à Warnemunde. Lorsque cette décision fut prise et exécutée, le prince royal

n'avait point encore pris possession de sa nouvelle dignité. Elle irrita au plus au degré la cour de Stockholm, qui, dans un premier mouvement d'énergie, ordonna à son ministre à Paris, M. de Lagerbielke, de parler à l'empereur en personne et de lui demander la restitution des navires. Voici la réponse de Napoléon; sa passion et son système s'y peignent tout entiers :

« Comment ! vous prétendez, Monsieur, que je fasse relâcher des bâtiments porteurs de marchandises de contrebande appartenant à des Anglais, et que, par une lâche condescendance pour la Suède, je rende inutiles les mesures que je prends contre le commerce anglais et à l'exécution desquelles j'ai fait concourir toute l'Europe! Quoi! j'aurais chassé du trône mon frère que j'ai élevé, et que je chéris, parce que je l'ai vu hors d'état d'opposer une barrière à la contrebande qui se faisait ouvertement par la Hollande, et je laisserais la Suède faire impunément cette contrebande si nuisible aux intérêts du continent! Si la Suède avait rempli ses engagements envers moi, la paix serait faite avec l'Angleterre. Douze cents bâtiments anglais, qui ont pénétré cette année dans la Baltique, n'y seraient pas entrés, parce qu'aucun asile ne leur était ouvert; mais ils étaient sûrs de recevoir sur les côtes de Suède un accueil amical. Là, on leur fournissait de l'eau, des vivres, du bois; là, ils pouvaient attendre et saisir à propos le moment d'introduire leurs denrées sur le continent, et, lorsqu'une tentative échouait d'un côté, de la renouveler de l'autre. La Suède m'a fait plus de mal cette année que les cinq coalitions que j'ai vaincues... Prétend-elle donc être seule le magasin duquel toutes les marchandises anglaises et les denrées coloniales seront librement versées sur le continent? Non, quand un nouveau Charles XII serait campé sur les hauteurs de Montmartre, il n'obtiendrait pas cela de moi. Au point où en sont les choses, la Suède doit se prononcer; qu'elle se déclare pour ou contre la France; le système continental ne peut admettre de puissance neutre sur le continent. M. Alquier (ministre de France à Stockholm) recevra l'ordre de demander à votre gouvernement qu'il déclare la guerre à l'Angleterre, qu'il ferme ses ports, que ses batteries soient armées, que les vaisseaux anglais ne puissent approcher des côtes sans qu'on tire sur eux, qu'enfin les bâtiments anglais actuellement dans les ports de Suède et les marchandises anglaises soient saisis et confisqués. Si votre gouvernement se refuse à ces demandes, M. Alquier partira; vous, monsieur, vous quitterez Paris, et je vous ferai la guerre. Je ne puis vous atteindre qu'en Poméranie, mais je vous ferai faire la guerre par le Danemark et par la Russie; et ne croyez pas que le choix que vous avez fait d'un prince français puisse rien changer à mes déterminations. Ce choix est une insulte quand vous ne mar-

chez pas dans mon système. Ce choix est un inconvénient de plus pour moi, car il peut donner ombrage à la Russie; vous savez que je ne l'ai pas voulu, que toutes vos démarches avant l'élection n'ont pu obtenir un mot d'assentiment de ma bouche ni de celle de mes ministres. Si un courrier du prince de Ponte-Corvo s'est fait passer pour un courrier du gouvernement, c'est qu'on a bien voulu ne pas s'y tromper. Mais si, ayant un prince français dans vos conseils, vous ne marchez pas dans mon système, quel ne serait pas le danger d'un pareil exemple! Qu'aurais-je à dire au Danemark, s'il s'arrangeait avec l'Angleterre? à la Russie, si elle faisait la paix? Vous craignez que la guerre avec l'Angleterre ne vous occasionne des pertes; mais le Danemark n'a-t-il pas fait des pertes? La Russie ne souffre-t-elle pas? La Prusse, l'Autriche, la France, ne souffrent-elles pas? N'est-ce pas par des privations que nous devons acheter la paix, et faut-il que toute l'Europe souffre pour procurer d'immenses richesses à la Suède? Je vous préviens que j'ai donné ordre de confisquer tous vos bâtiments chargés de denrées coloniales; je confisquerai aussi les bâtiments français qui sont dans le même cas; je ferai séquestrer vos bâtiments même chargés de denrées de votre sol, si dans quinze jours vous n'êtes pas en guerre avec l'Angleterre; j'ai trop longtemps souffert; j'ai eu le tort de ne pas vous faire cette sommation au moment où je réunissais la Hollande, parce qu'alors mon système recevait une rigoureuse exécution, dont le succès, sans vous, aurait été complet. »

Ce que l'empereur avait dit dans ce fameux discours, il l'exécuta. Le temps des demi-mesures et des faux serments était passé pour la Suède; il fallait qu'elle prît un parti, lors même que ce parti serait un abîme. Enfin elle courba la tête et se résigna. Non-seulement la cour de Stockholm déclara formellement la guerre à l'Angleterre, mais elle fit saisir, dans les entrepôts de Gothenbourg et de Poméranie, une quantité considérable de marchandises anglaises. Elle allait donc entrer enfin dans ce vaste réseau du système continental, et c'était là, pour Napoléon, un succès immense. Si la Russie secondait ses mesures, la soumission de la Suède devait porter à l'Angleterre un coup décisif et mortel.

Le tarif de Trianon et le brûlement des marchandises anglaises devaient compléter cet ensemble de mesures violentes, mais indispensables pour forcer à la paix notre puissante ennemie. Malgré la sévérité de nos décrets, la contrebande anglaise réussissait à jeter sur le continent un grand nombre de produits coloniaux. Napoléon voulut l'atteindre jusque dans les magasins du continent. Il décréta dans ses états et fit adopter par tous ses alliés un tarif connu sous le nom de tarif de Trianon, qui frappait d'un droit de 60 pour 100 toutes les denrées coloniales, sans exception, trou-

vées chez les marchands. En même temps que cette mesure devait décourager la contrebande, elle allait assurer le débit, sur tous les marchés de l'Europe, des produits coloniaux que la France se procurait par la voie des licences. Les produits coloniaux ou autres, convaincus d'appartenir au commerce anglais, furent condamnés à être non-seulement saisis, mais brûlés.

Le concours de toutes ces mesures tendait à l'exclusion absolue des denrées coloniales de tout le continent, et les populations ne pouvaient cependant se passer de ces produits. L'industrie du sucre indigène n'existait encore qu'en germe, germe précieux, que l'avenir devait féconder ; les plantations d'indigo, de coton, dans les contrées méridionales de l'Europe, étaient des essais plus ou moins heureux, mais, pour le moment, de nulles ressources. Napoléon sentit la nécessité d'ouvrir une issue aux produits coloniaux. Il créa l'usage des licences. Des diplômes accordèrent à un certain nombre de négociants français le privilége d'importer directement d'Angleterre et de ses colonies, dans les ports français, des denrées coloniales, sous la condition expresse que leurs navires exporteraient en échange, en Angleterre, des produits d'industrie française. Ces licences étaient vendues fort cher aux négociants, ce qui était un moyen de maintenir à un taux très-élevé le prix des denrées coloniales et d'en limiter la consommation aux besoins de la plus stricte nécessité. Mais les conditions auxquelles on accordait les licences ne furent point remplies; l'Angleterre, trop heureuse de nous vendre ses denrées coloniales et de recevoir, en échange, nos céréales dont elle manquait, refusa d'admettre les produits de notre industrie manufacturière, en sorte que nos armateurs qui, pour se conformer aux règlements des licences, étaient forcés de charger leurs navires avec des produits de cette nature, étaient réduits à les vendre à vil prix à des navires américains qu'ils rencontraient dans leur traversée, et bien souvent à les jeter à la mer. Les licences étaient réellement un adoucissement aux rigueurs du système continental; elles furent cependant une des causes qui exaspérèrent le plus les gouvernements et les populations étrangères contre l'empereur. Trompés par les libelles anglais qui exagéraient à dessein le nombre de ces priviléges accordés à nos négociants, ils accusèrent Napoléon d'imposer à ses alliés d'affreuses privations, tandis qu'il savait trouver le secret de soulager ses peuples, de vouloir ainsi s'emparer du monopole des denrées coloniales sur tout le continent, et de faire de son système l'instrument du plus épouvantable despotisme qui ait jamais pesé sur l'Europe.

Les dernières mesures adoptées par l'empereur contre l'Angleterre furent sur le point de toucher le but poursuivi par lui avec tant d'ardeur.

Pour la première fois, la prospérité de son ennemie fut sérieusement ébranlée dans ses vieilles bases. La production, faute de travail, fut partout arrêtée : les magasins s'engorgèrent; le change baissa d'une manière effrayante; les banqueroutes se multiplièrent; presque toute la population ouvrière de Manchester, de Birmingham, de Liverpool et de Londres, privée d'ouvrage et de salaires, tomba à la charge des paroisses. La cité de Londres tout entière éleva ses clameurs ; elle accabla de pétitions les deux chambres pour les conjurer de sauver le pays d'une ruine imminente en lui donnant la paix. Dans cette terrible crise nationale, le gouvernement britannique se montra, il faut le dire, admirable d'énergie et de courage; quand tout tremblait autour de lui, lui seul resta ferme et impassible; une voie de salut lui restait encore, et, tant qu'elle ne lui serait point fermée, il avait résolu de ne point fléchir.

Dans l'esprit de l'alliance de Tilsitt, comme du système continental, tels que les avait conçus l'empereur Napoléon, l'interdiction des ports de la Russie au commerce anglais devait être absolue, s'étendre à tous les genres de produits, aux denrées coloniales aussi bien qu'aux objets manufacturés. La situation et les intérêts de cet empire lui permettaient-ils d'admettre le système avec tous ses développements, toutes ses exigences? Les faits allaient répondre.

Depuis le règne de Catherine II, de nombreux essais avaient été tentés par le gouvernement russe pour développer l'aptitude merveilleuse de son peuple à imiter les arts et l'industrie de l'Europe. Sur plusieurs points de l'empire, de grands établissements s'étaient élevés dans des branches d'industrie où l'Angleterre excellait déjà, particulièrement dans celle des cotons. Catherine II, Paul Ier, Alexandre, n'avaient rien épargné, ni l'or, ni les encouragements, pour développer leur prospérité; mais en Russie, comme partout, la concurrence de l'industrie anglaise, étayée par des traités de commerce avantageux, avait comprimé ces germes d'industrie nationale. Un des premiers effets du système continental était d'écarter cette concurrence redoutable. Il devint, dans les mains de l'empereur Alexandre, une combinaison parfaitement adaptée à ses vues sur l'industrie naissante de son empire. Il en fit un véritable système de douanes qui devait plus tard porter ses fruits. Le prodigieux essor qu'a pris l'industrie russe depuis vingt ans a pour point de départ, comme presque partout, le système continental. Ce système, dans son application à la plupart des produits manufacturés de l'Angleterre, a donc été sincèrement embrassé par l'empereur Alexandre. Sans doute, la contrebande parvenait à jeter sur les côtes si étendues de son empire une grande masse de ces produits; mais dans ses ports, le pavillon neutre ne parvenait point à

les protéger. Les autorités russes, sauf le cas de corruption, retrouvaient toute leur pénétration dès qu'il s'agissait de les atteindre et de les confisquer. Là s'arrêta, pour la Russie, la limite du système continental. Cette puissance, privée de colonies, se trouvait placée dans les conditions géographiques qui la rendaient, quant à l'usage des denrées coloniales, tout à fait dépendante des nations maritimes. Lorsqu'elle rompit avec l'Angleterre et s'unit à la France, une grande question dut se présenter à elle. De quelles mains recevrait-elle désormais les denrées coloniales dont elle ne pouvait se passer ? De l'Angleterre ? Mais le but de l'alliance était précisément de fermer le continent à tous ses produits, spécialement à ses produits coloniaux, qui, depuis la guerre, étaient devenus l'élément principal et comme le fond de son commerce. De la France ? Mais la mer lui était interdite, et son commerce anéanti. Des neutres ? Mais le gouvernement britannique, par les ordres du conseil, et la France, par ses décrets de Berlin et de Milan, avaient comme détruit le pavillon neutre. Il n'y avait plus que des Américains et des Suédois qui s'étaient mis au service du commerce anglais. D'ailleurs, l'Angleterre, par ses escadres et ses positions formidables, tenait dans ses mains les clés de la Baltique. Les portes du Sund ne s'ouvraient et ne se fermaient que selon son bon plaisir. Pas un bâtiment ne pouvait entrer dans cette mer, ni en sortir, sans essuyer la visite ou le feu de ses croisières. Aussi, était-ce sur ce point du globe qu'elle avait organisé cette immense contrebande dont la Suède était le vaste entrepôt, et dont Napoléon poursuivait la destruction avec une incroyable ardeur. Certes, elle n'eût toléré l'entrée dans la Baltique d'aucun navire qui n'eût été d'origine anglaise, ou qui n'eût navigué en tout ou en partie pour son propre compte. La Russie ne pouvait donc recevoir les denrées coloniales nécessaires à ses besoins que par la voie directe de l'Angleterre ou par sa permission. Aussi, en dépit de tous les engagements pris à Tilsitt et à Erfurth, ne cessa-t-elle pas un seul jour d'entretenir avec l'ennemi commun, par l'intermédiaire des navires américains et suédois, des relations de commerce. Mais, nous le répétons, sauf les cas assez nombreux de contrebande, ces relations restèrent restreintes au commerce des denrées coloniales, et elles le furent dans la limite des besoins de la consommation indigène.

L'Angleterre se vengea des mesures prohibitives dont la Russie frappait ses marchandises manufacturées, en repoussant ses bois, ses chanvres, ses blés, ses pelleteries, tous objets d'un volume considérable, et sur lesquels la fraude n'avait point de prise, ce qui détruisit, au préjudice de la Russie, toute espèce de balance dans le commerce d'échange entre les deux puissances, amena la baisse rapide de son change, et répandit une extrême

souffrance dans les fortunes de la noblesse, toutes fondées sur l'exploitation du sol. Les Anglais s'approvisionnèrent en Suède et dans l'Amérique du Nord des objets qu'ils avaient jusqu'alors tirés de la Russie.

Ainsi, le système continental n'avait reçu dans cet empire qu'une demi-exécution; il y avait été forcément tronqué et rapetissé aux mesquines proportions d'un régime de douanes. C'était là une situation déterminée si impérieusement par la nature des choses, que, jusqu'aux derniers mois de l'année 1810, l'empereur Napoléon l'avait admise et respectée. Mais le moment vint enfin où, appuyé sur sa force prodigieuse, ne gardant plus de mesures, il résolut d'arracher à la Russie une décision qui devait lui livrer son ennemie. Après avoir successivement chassé le commerce anglais de la Hollande, des villes anséatiques, de l'Oldenbourg, de la Prusse, de la Poméranie, de la Suède enfin, il l'avait traqué, pour ainsi dire, au fond de la Baltique. Ses produits n'avaient plus qu'une seule issue pour pénétrer par le Nord sur les marchés du continent, c'était la Russie. Que l'empereur Alexandre consentît, à la frapper à son tour, en interdisant à tous les neutres les ports des ses états, et il ne restait plus à l'Angleterre qu'à nous demander merci. Le 10 octobre 1810, le duc de Bassano écrit au duc de Vicence: « Pressez l'empereur Alexandre de confisquer ces navires prétendus neutres et de fait anglais qui vont aborder dans ses ports; qu'il donne à l'Angleterre ce coup de grâce, et elle est perdue, et la paix si désirée est conquise. Ils sont chargés de denrées coloniales; cela seul doit être un titre de condamnation, toutes denrées coloniales se trouvant aujourd'hui, par la force des choses, marchandises anglaises, sous quelque pavillon qu'elles arrivent. Si la Russie les saisit, elle termine d'un seul coup la guerre, sinon elle l'éternise. »

Ainsi, l'empereur Alexandre tient dans ses mains les destinées de l'Angleterre, et avec elles l'avenir du monde. Jamais peut-être souverain ne fut appelé à prendre une décision aussi solennelle, d'une aussi vaste portée. Voici dans quels termes il répondit au duc de Vicence. Après avoir déclaré qu'il était aujourd'hui, comme après le traité de Tilsitt (8 novembre), l'implacable ennemi des Anglais, et que tout bâtiment qui ne pouvait fournir pour sa cargaison des certificats d'origine véritablement neutre était confisqué, il ajouta: « Mais je ne veux point confondre les innocents avec les coupables, je ne puis ni ne veux me faire un habit à votre taille. Vous dites que toute cargaison de bâtiment neutre est nécessairement de denrée anglaise; mais personne ne sait ce que produisent de sucre et de coton les États-Unis. Saisir tous les bâtiments neutres, ce serait nuire et déclarer la guerre à des puissances amies. Enfin, si la Russie n'a pas de colonies, ce n'est pas une raison pour qu'elle se passe de denrées coloniales; et si

elle ne les reçoit point des neutres, qui lui en apportera? Rien, continua-t-il, dans les traités, ne stipule ce que vous me demandez aujourd'hui; je resterai l'ennemi inébranlable des Anglais, mais je suis non moins fermement résolu de ne pas aller au-delà de ce but. »

Ces paroles étaient bien graves; elles allaient avoir un immense retentissement à Londres et à Paris, à Londres pour y fortifier les courages, à Paris pour y exciter la colère et la vengeance. Mieux que personne en Europe, Alexandre savait que tous ces navires américains qui abordaient dans ses ports était chargés de marchandises anglaises : s'il avait voulu rester fidèle à la lettre et à l'esprit du système continental, il leur eût interdit l'entrée de son empire, et il se fût ensuite aisément entendu avec la France pour accorder au commerce de ses peuples, à l'exemple de Napoléon, l'usage des licences. Mais la question commerciale n'est plus pour lui que secondaire; il poursuit un tout autre but que le bien-être matériel de ses peuples: ce qu'il veut, c'est d'arracher l'Angleterre à la ruine qui la menace. D'un mot il peut la perdre, mais il aime mieux la sauver, et en la sauvant il abîme dans ses fondements tout l'édifice du système continental.

Pour quiconque a suivi attentivement la marche des choses, de 1807 à 1810, cette décision ne saurait surprendre. Nous le répétons, l'alliance de Tilsitt n'existait plus; les événements, dans leur cours violent et forcé, l'avaient détruite sans retour. La France avait rompu toutes les digues qu'elle avait opposées à sa puissance. Tout ce qui, autour d'elle, avait fait obstacle à sa marche impétueuse, elle l'avait brisé ou subjugué. La réunion de la Hollande et des villes anséatiques à l'empire, celle toute récente du Valais, dont le but était de mettre la France en communication plus facile avec l'Italie (1), venaient de compléter son vaste système de domination dans l'Occident. Elle se dressait seule maintenant sur sa base immense comme un pouvoir gigantesque, dominateur, personnifiant en elle seule toute l'Europe occidentale. Au milieu de ce naufrage de tant de couronnes, de tant d'États qui, naguère encore, se mouvaient dans une sphère indépendante et libre, deux puissances restaient seules debout, l'Angleterre et la Russie : la première, immuable dans son opposition à toutes les conquêtes, même légitimes, qu'avait faites la France depuis vingt ans; la seconde qui, après avoir traversé toutes les épreuves d'une alliance avec cet empire, voyait s'approcher le moment où il n'y aurait plus pour elle d'autre alternative que le joug ou la guerre : le joug, elle était trop puis-

(1) En apprenant la réunion du Valais, Alexandre dit au duc de Vicence : « Voilà une belle acquisition, et qui vaut bien la Valachie. »

sante pour le subir sans combattre ; la guerre, elle la redoutait comme un péril immense, mais tôt ou tard inévitable. Au point d'élévation où était parvenue sa puissance, l'empereur Napoléon ne pouvait plus s'arrêter. Peut-être le pouvait-il encore à Tilsitt, et c'est pour cela qu'une alliance avait été possible entre lui et l'empereur Alexandre. Aujourd'hui le char était lancé : il fallait qu'il touchât le but ou qu'il s'y brisât, et le but, c'était la recomposition générale du système européen sur des bases toutes nouvelles et sous l'action de la dictature momentanée de l'empereur Napoléon. Le rétablissement de la Pologne devait être une des bases de cette nouvelle Europe. Déjà cet ancien royaume commençait à sortir de ses ruines et n'attendait plus qu'une dernière secousse pour compléter sa régénération. Certes, on devait être convaincu que Napoléon ne laisserait point son œuvre inachevée. Le rétablissement de la Pologne n'était plus pour lui qu'une question de temps et d'opportunité. Telle était l'idée fixe, dominante en Russie ; l'empereur, ses ministres, la cour, la noblesse, tous la partageaient. Dans l'attente de cette crise terrible, la Russie pouvait-elle accorder à l'empereur Napoléon ce qu'il lui demandait aujourd'hui ? Lui livrer l'Angleterre, n'était-ce pas lui aplanir le chemin à la dictature de l'Europe? N'était-ce pas en quelque sorte lui livrer le monde? L'Angleterre, appuyée sur l'insurrection espagnole, était en ce moment la seule force qui empêchât la France de déborder sur le Nord. Plus tard, lorsque la Russie aurait à combattre toutes les forces de l'Occident, cette même Angleterre était destinée à devenir son plus ferme allié. Bien loin donc de hâter sa ruine, il était de l'intérêt de la Russie de raviver ses forces épuisées, et au lieu de précipiter le terme de la guerre maritime, de la prolonger indéfiniment. Mais cependant rien n'était prêt encore dans cet empire pour une guerre contre l'Occident ; l'état du continent lui laissait peu de chances d'y trouver des alliés. Il fallait donc qu'il tâchât d'ajourner à tout prix la lutte et d'endormir l'ardeur belliqueuse de son rival : c'est l'empereur Alexandre qui se chargea de ce rôle, rôle ingrat, et qu'il remplit avec une duplicité consommée. C'est, après tout, un triste spectacle que de voir le successeur de Pierre-le-Grand s'enfoncer dans le dédale des mensonges diplomatiques, feindre la confiance quand la crainte était dans son cœur, le dévouement au système de Napoléon quand il le démolissait depuis le faîte jusqu'à la base, l'inimitié à l'Angleterre quand il n'espérait plus qu'en elle, et que déjà il lui payait ses services futurs en la sauvant de l'abîme où la main de son ennemi allait la précipiter. Qu'on ne s'étonne plus du mot incisif du prisonnier de Sainte-Hélène : *Alexandre est un Grec du Bas-Empire.*

Le czar avait à faire à un génie trop pénétrant pour ne pas le devenir, et

trop passionné, une fois qu'il l'avait jugé, pour le ménager. Son refus de fermer ses ports aux bâtiments neutres produisit sur Napoléon une de ces crises violentes qui remuent l'âme jusque dans ses profondeurs, et lui font prendre de ces décisions soudaines et terribles qui décident d'une vie tout entière. Depuis plusieurs mois, il avait comme ramassé toute sa puissance sur elle-même pour fondre sur son ennemi et l'écraser, et au moment où il croit saisir sa proie, la voilà qui lui échappe, et la main qui la lui arrache est la même qui, à Tilsitt, avait signé l'alliance destinée à la lui livrer! Un génie moins obstiné que le sien eût fléchi sous les difficultés qui semblaient renaître d'elles-mêmes : mais, entraîné par sa passion contre l'Angleterre, poursuivi par une idée fixe, la possibilité de la cerner dans son île et de l'y faire périr d'engorgement, il se raidit contre la fortune, il résolut de marcher en avant dans la voie qu'il s'était ouverte, dût cette voie le conduire au pied du Kremlin ou sur les bords de la Newa. A dater de ce moment, sa politique à l'égard de la Russie entra dans une phase nouvelle. Elle commença à se montrer menaçante. Sa conduite envers le duc d'Oldenbourg en fut comme le premier symptôme.

Le duché d'Oldenbourg était depuis longtemps un foyer de contrebande anglaise. Sa proximité du rocher d'Héligoland, dont l'Angleterre avait fait tout à la fois un riche entrepôt pour ses marchandises, un refuge pour les proscrits allemands fuyant notre domination, et un arsenal pour armer, dans l'occasion, contre nous, les mécontents de l'Allemagne, faisait de ce petit duché un point très-dangereux pour notre politique. Enclavé dans les pays récemment soumis à l'empire, il fallait qu'il entrât de gré ou de force dans le système général qui avait déterminé les réunions. Mais le duc était oncle de l'empereur de Russie, et le duché, une donation de ce souverain. Alexandre avait formellement stipulé à Tilsitt la conservation de cet état. A tous ces titres, le duc d'Oldenbourg avait droit aux ménagements de la France. Aussi, Napoléon lui avait-il d'abord laissé l'alternative d'accepter une indemnité à la place de son duché, ou de le conserver, à condition qu'il serait soumis à toutes les charges résultant de sa nouvelle situation. Mais le duc, trop prudent pour décider du sort de son duché sans l'assentiment de l'empereur Alexandre, commença par rejeter toute proposition de nature à altérer, en quoi que ce fût, l'indépendance de sa souveraineté. Napoléon apprit presque en même temps ce refus et celui d'Alexandre d'interdire ses ports aux bâtiments neutres. Décidé à ne plus garder de ménagements vis-à-vis de la Russie, peut-être même heureux de pouvoir se venger des derniers torts d'Alexandre sur la personne de son oncle, il ordonna au général Compans (décembre 1810) d'occuper militairement le duché d'Oldenbourg, et cette occupation consommée, un décret impé-

rial déclara le duché réuni à l'empire. Cette spoliation s'accomplit, il faut bien le dire, avec un déplorable mépris de toutes les convenances. La demeure du duc fut violée, nos soldats placés aux portes de son palais, et les scellés partout apposés. En réparation de tant de violences, l'empereur se borna à donner au duc une vague promesse d'indemnité.

Cette conduite affligea beaucoup l'empereur Alexandre. Sa dignité de souverain protecteur du duc d'Oldenbourg, son oncle, se trouvait gravement compromise. En fait d'égards et de procédés, ce prince exigeait beaucoup des autres parce que lui-même accordait beaucoup à leur amour-propre. Puis, il voyait avec une extrême douleur ses combinaisons de prudence et de ménagements bouleversées par la politique impétueuse de son rival. Il voyait la guerre, que tous ses efforts tendaient à conjurer pour le moment, s'approcher à grands pas. Pendant plus de huit jours, les portes de son palais restèrent fermées à notre ambassadeur, auquel cependant il portait un attachement d'ami. Lorsque la première émotion eut été calmée (16 janvier 1811), il le fit venir, et il lui dit, avec une expression de tristesse profonde, que son allié venait d'attenter de la manière la plus flagrante au traité de Tilsitt, qui avait garanti positivement au duc d'Oldenbourg et sa principauté et son indépendance; qu'on ne pouvait voir dans cette spoliation qu'un dessein marqué de faire une chose offensante pour la Russie. « Quelle pouvait donc être la cause d'aussi étranges procédés? voulait-on le forcer à changer de route? On se trompait: d'autres circonstances aussi peu agréable pour son empire ne l'avaient pas fait dévier de ses principes; celles-ci ne le feraient pas changer davantage. Ce n'est point la perte d'un petit coin de terre, ajouta-t-il, qui me blesse, mais la forme qu'on y a mise: toute l'Europe a vu dans cette réunion un soufflet donné à une puissance amie. Il ne me reste plus qu'à protester contre cette violation des traités. » Puis, comme s'il eût craint d'avoir été trop loin, il finit par ces mots: « Je le répète, ce ne sera pas moi qui manquerai en rien aux traités, qui dérogerai en rien au système continental. Si l'empereur Napoléon vient sur mes frontières, s'il veut faire la guerre à la Russie, il la fera, mais sans avoir un grief contre elle. Son premier coup de canon me trouvera aussi fidèle au système, aussi éloigné de l'Angleterre que je le suis aujourd'hui, que je l'ai été depuis trois ans. »

Ce discours, qui commençait par des plaintes amères et finissait par des protestations de dévouement, était l'expression fidèle de la politique russe, ulcérée au fond et disposée à la vengeance, mais, dans la forme, cauteleuse et amicale. L'acte de protestation auprès des cours de l'Europe portait, comme le discours, ce double caractère.

Toutefois là ne s'arrêta point l'expression du mécontentement d'Alexandre. Il rendit, le 15 janvier 1811 (1), un ukase calculé pour frapper le commerce français en Russie et favoriser l'importation, dans cet empire, des produits anglais. L'ukase prohibait nos objets de luxe et de mode et nos vins, et abaissait considérablement le tarif des droits sur les denrées coloniales, toutes nécessairement d'origine anglaise. En cas de fraude, les produits français étaient condamnés à être brûlés, et ceux d'Angleterre seulement à la saisie.

Napoléon ne pouvait se méprendre sur le véritable caractère de l'ukase: c'était un acte de représailles contre l'envahissement du duché d'Oldenbourg. Mais sa pénétration, au lieu de le guider dans les voies de la conciliation, ne lui arracha que des paroles de colère. « La haine seule, dit-il au prince Kourakin (février 1811), a pu conseiller l'ukase du 19 décembre. Nous croit-on donc insensibles à l'honneur? La nation française est fibreuse, ardente; elle se croira déshonorée lorsqu'elle apprendra que ses produits seront brûlés dans les ports russes, tandis que les produits anglais seront seulement confisqués. Je ne crains pas de vous le déclarer, monsieur l'ambassadeur, j'aimerais mieux recevoir un soufflet sur la joue que de voir brûler les produits de l'industrie et du travail de mes sujets. Quel plus grand mal la Russie peut-elle faire à la France? Ne pouvant envahir notre territoire, elle nous attaque dans notre commerce et dans notre industrie. »

Il donna l'ordre au duc de Vicence d'exiger du gouvernement russe le rappel de l'ukase, et il offrit en même temps d'indemniser le duc d'Oldenbourg avec la ville et le territoire d'Erfurth.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg refusa de modifier l'ukase, prétendant que c'était une mesure générale, applicable à tous les produits du continent, un nouveau tarif protecteur de l'industrie nationale; et quant à l'offre d'Erfurth, il la rejeta comme une indemnité insuffisante.

Ainsi donc, divisées sur deux questions capitales, la question polonaise et la question maritime, les deux cours ne pouvaient s'accorder davantage sur les questions secondaires. Au point d'irritation où elles étaient arrivées, il était impossible que leurs prétentions ou leurs craintes ne s'exprimassent point par des dispositions militaires destinées elles-mêmes à compliquer une situation déjà si grave.

C'est la Russie qui fit les premiers pas dans la voie des armements. Elle les commença au mois d'août 1810, après le refus de la France de signer la convention russe sur le grand-duché de Varsovie. Dans les derniers

(1) 19 décembre 1810 (style russe).

mois de l'année 1810, ils prirent un développement extraordinaire. Une activité prodigieuse se manifesta dans toutes les branches du service militaire : l'armée fut considérablement augmentée ; les corps, dispersés sur toutes les limites de ce vaste empire, se rapprochèrent par un mouvement concentrique de ses frontières occidentales. On fortifia les grandes communications conduisant de l'Allemagne au cœur de la Russie, et des travaux immenses furent entrepris sur la Dwina.

Quel était le but de ces armements ? préparaient-ils la guerre offensive ou la simple défense? Tout annonce qu'à cet égard Napoléon supposait à l'empereur Alexandre de simples vues défensives. Sa défection s'exprimait sous des formes si timides, ses protestations d'attachement à l'alliance et de haine contre l'Angleterre continuaient d'être si vives, que Napoléon put croire à son désir de rester en paix et à la possibilité de le ramener à lui. Du reste, quelle que fût la pensée réelle du czar, il armait ; c'était pour l'empereur une loi d'armer à son tour, lors même qu'il n'y eût pas été poussé par l'espoir d'effrayer son rival et de l'arrêter dans la voie où il venait d'entrer. Cent mille fusils et un convoi d'artillerie considérable furent dirigés sur Varsovie ; le gouvernement du grand-duché fut invité à faire de nouvelles levées, à créer de nouveaux bataillons, à redoubler d'ardeur dans les travaux des places. La garnison de Dantzick fut augmentée de six mille hommes, et son matériel porté à un grand développement. Enfin, nos masses d'infanterie et de cavalerie reçurent l'ordre de franchir le Rhin, et de se concentrer sur le Weser.

En apprenant tous ces faits, Alexandre parut troublé et surpris. Le 9 février 1811, il dit au duc de Vicence : « Vos mesures militaires prennent chaque jour un caractère plus hostile ; tout s'ébranle, et dans quel but? Pour moi, je n'ai pas levé un homme de plus : les fortifications sur la Dwina sont purement défensives. L'empereur Napoléon veut-il la paix, l'alliance et le maintien du système? Je suis à lui aujourd'hui comme je n'ai cessé de l'être depuis quatre ans ; mais il faut que ce soit l'Angleterre qu'il menace, et non pas ses alliés. S'il veut la guerre, il la fera sans motifs, et il sacrifiera une alliance qu'il aurait dû apprécier davantage; s'il faut nous défendre contre lui, nous nous battrons à regret ; mais nous et tous les Russes, nous mourrons, s'il le faut, jusqu'au dernier, les armes à la main pour défendre notre indépendance. »

Napoléon voulut répondre lui-même à ces plaintes. Le 28 février, il écrivit à l'empereur Alexandre une lettre que nous transcrivons presque en entier. Après avoir protesté de son attachement à son alliance, il lui dit : « Je ne puis me dissimuler que Votre Majesté n'a plus d'amitié pour moi. Elle me fait faire des protestations et toute espèce de difficultés pour

l'Oldenbourg, qui a été toujours le centre de la contrebande avec l'Angleterre. Le dernier ukase de Votre Majesté, dans le fond, mais surtout dans la forme, est spécialement dirigé contre la France. Dans d'autres temps, avant de prendre une telle mesure contre mon commerce, Votre Majesté me l'eût fait connaître. Notre alliance n'existe déjà plus dans l'opinion de l'Angleterre et de l'Europe. Que Votre Majesté me permette de le lui dire avec franchise, elle a oublié le bien qu'elle a retiré de l'alliance, et cependant, qu'elle voie ce qui s'est passé depuis Tilsitt. Par le traité de Tilsitt, elle devait restituer la Moldavie et la Valachie; cependant, au lieu de les restituer, Votre Majesté les a réunies à son empire : la Valachie et la Moldavie font le tiers de la Turquie d'Europe. C'est une conquête immense qui, en appuyant le vaste empire de Votre Majesté sur le Danube, ôte toute force à la Turquie, et, on peut même le dire, anéantit cet empire.

» En Suède, tandis que je restituais les conquêtes que j'avais faites sur cette puissance, je consentais que Votre Majesté gardât la Finlande, qui fait le tiers de la Suède, et qui est une province si importante pour Votre Majesté, qu'on peut dire que, depuis cette réunion, il n'y a plus de Suède, puisque Stockholm est aux avant-postes du royaume; et cependant la Suède, malgré les fautes politiques du roi, est un des plus anciens amis de la France.

» Pour récompense, Votre Majesté exclut mon commerce depuis la Moldavie jusqu'à la Finlande et m'inquiète sur ce que je fais en-deçà de l'Elbe. Des hommes insinuants, et suscités par l'Angleterre, fatiguent les oreilles de Votre Majesté de propos calomnieux. Je veux, disent-ils, rétablir la Pologne. J'étais maître de le faire à Tilsitt; douze jours après Friedland, je pouvais être à Wilna. Si j'eusse voulu rétablir la Pologne, j'eusse désintéressé l'Autriche à Vienne; elle demandait à conserver ses anciennes provinces et ses communications avec la mer, en faisant porter ses sacrifices sur ses possessions de Pologne; je le pouvais en 1810, au moment où toutes vos troupes étaient engagées contre la Porte; je le pourrais dans ce moment encore. Puisque je ne l'ai fait dans aucune de ces circonstances, c'est donc que le rétablissement de la Pologne n'était pas dans mes intentions. Mais si je ne veux rien changer à l'état de la Pologne, j'ai le droit aussi d'exiger que personne ne se mêle de ce que je fais en-deçà de l'Elbe. Moi, je suis toujours le même; mais je suis frappé de l'évidence que Votre Majesté est toute disposée à s'arranger avec l'Angleterre, ce qui est la même chose que de mettre la guerre entre les deux empires. Votre Majesté abandonnant l'alliance et brûlant la convention de Tilsitt, il serait évident que la guerre s'ensuivrait quelques mois plus tôt ou quel-

ques mois plus tard. Le résultat de tout cela est de tendre les ressorts de nos empires pour nous mettre en mesure. Je prie Votre Majesté de lire cette lettre dans un bon esprit, et de n'y voir rien qui ne soit conciliant et propre à faire disparaître, de part et d'autre, toute espèce de méfiance et à rétablir les deux nations, sous tous les points de vue, dans l'intimité d'une alliance qui, depuis quatre ans, a été heureuse. »

Cette lettre était une démarche pleine d'habileté, car, d'une part, elle tendait à rassurer la Russie sur la question de Pologne, et de l'autre, sans faire précisément du refus d'Alexandre de fermer ses ports aux bâtiments neutres, un cas de rupture immédiate, elle lui laissait clairement entrevoir que, s'il persistait dans ses refus, la guerre deviendrait tôt ou tard inévitable.

## IV.

Les choses en étaient à ce point, lorsque deux incidents graves, la dislocation de la grande armée russe du Danube et les armements secrets de la Prusse, vinrent encore accroître les méfiances et l'irritation qui armaient l'un contre l'autre les empereurs de France et de Russie.

La journée de Batin avait été, comme nous l'avons dit, désastreuse pour la Turquie : elle lui avait coûté une belle armée, un matériel immense et les principales places du Danube ; elle avait en quelque sorte décidé du sort de la Moldavie et de la Valachie, dont la réunion à l'empire russe semblait un fait désormais accompli. Cependant la Porte ne s'était point laissé abattre par un grand revers. Le sultan Mahmoud avait commencé à révéler, dans cette crise affreuse, cette mâle et puissante énergie qui, depuis, a marqué chaque phase de son règne, et qui, dirigée par un génie plus sûr ou favorisé par des circonstances plus heureuses, en eût fait un des plus illustres réformateurs de l'humanité. On le vit sortir des habitudes efféminées de ses prédécesseurs, s'arracher aux mollesses et à l'obscurité du sérail, se montrer en public, déclarer hautement qu'il ne consentirait jamais à la cession de la Moldavie et de la Valachie, vouer enfin à l'exécration publique tout musulman qui ne marcherait point à la défense de l'islamisme. Comme le trésor était vide, il donna lui-même l'exemple des sacrifices : il fit porter à la monnaie l'argenterie du sérail. En même temps, il appela ses peuples d'Asie à la défense de ses provinces d'Europe ; par ses ordres, Tchappa-Oglou s'avança à la tête de 50,000 Asiatiques et fut dirigé sur le Danube. Une nouvelle armée fut ainsi réorganisée comme par enchantement. Les Russes, surpris dans l'ivresse de leurs succès par un ennemi sur l'indiscipline et l'indolence duquel ils avaient compté, n'eurent pas le temps

de profiter de la victoire de Batin. Les opérations recommencèrent plus vives que jamais sur les rives du Danube; mais il était réservé à la Porte de se voir accabler dans cette campagne par une série non interrompue de désastres. Le 10 octobre 1810, les Russes et les Turcs se livrèrent, près de la ville de Routshouk, une bataille aussi sanglante et plus décisive encore que celle de Batin, car à Routshouk, la Porte perdit la seule armée qui lui restât. Les Balkans et Constantinople furent encore une fois à découvert : le sort de la Turquie était bien réellement cette fois dans les mains de la Russie.

Tandis que la destruction de ses armées la mettait à la merci de son ennemi, l'indiscipline et la révolte déchiraient son sein. Les janissaires commençaient à pénétrer le caractère du jeune prince qu'ils avaient laissé monter sur le trône après les deux révolutions qui en avaient précipité Sélim et Mustapha; ils devinaient la haine que leur portait le cousin et l'élève de Sélim ; ils ne déguisaient point leur projet de l'arracher du trône comme ils en avaient déjà renversé son malheureux parent. En vain Mahmoud avait-il voulu délivrer la capitale de cette soldatesque indisciplinée, en l'envoyant combattre sur le Danube; elle avait ouvertement résisté à ses ordres, et, lorsqu'elle apprit le désastre de Routshouk, au lieu de voler à la défense des Balkans, elle ne sut que se mutiner de nouveau. Il fallut toute la fermeté de Mahmoud, qui fit exécuter tous les chefs du complot, pour sauver de la fureur des janissaires sa couronne et sa tête.

De leur côté, les pachas étaient presque partout en rébellion, ouverte ou cachée, contre le pouvoir du sultan; ils avaient profité de l'administration un peu molle de Sélim, et de l'anarchie qui avait suivi sa chute, pour préparer leur indépendance. L'unité de l'empire était comme brisée. Mahmoud, depuis son avénement au trône, avait déployé une incroyable vigueur pour maîtriser les pachas rebelles et reconstruire l'unité du pouvoir souverain. Ses efforts n'avaient pas été partout couronnés du même succès : les pachas de Bagdad, de Damas, et d'autres encore, avaient payé de leur tête leurs prétentions secrètes à l'indépendance; mais le puissant Ali, pacha de Janina, dont la domination embrassait la Grèce, la Macédoine et la Thessalie, suffisait pour mettre en échec le trône du sultan. Mahmoud, élevé dans la dissimulation du sérail, ajournait ses vengeances contre son redoutable sujet. Pour le moment, il l'entourait d'égards et cherchait à stimuler son ardeur pour la défense de l'islamisme; mais le désastre de Routshouk était si grand, il exposait à de tels périls la Turquie entière, qu'au milieu du trouble général on pouvait tout craindre de l'audace d'Ali-Pacha. Aussi la terreur était-elle générale dans le gouvernement ottoman : tous les courages étaient abattus; une passion unique s'était emparée de

tous les esprits, celle de la paix, et de la paix à tout prix. La Russie, qui terrifiait le divan par ses victoires, le corrompait par son or; elle avait acheté presque toutes les voix de ce conseil, qui, fidèle à son contrat de lâcheté et de corruption, conjurait le sultan d'humilier sa fierté sous les décrets du ciel, en acceptant les nouvelles propositions de la Russie : elle persistait à demander la cession de la Moldavie et de la Valachie jusqu'au Thalweg du Danube, et l'indépendance de la Servie. Mahmoud lutta cette fois encore avec une admirable énergie contre tous les esprits lâches ou vendus qui l'entouraient, et il rejeta fièrement les conditions des Russes. Cependant les circonstances étaient tellement impérieuses, qu'elles l'eussent forcé à fléchir, si les affaires d'Occident ne lui en eussent épargné la honte.

D'abord l'attitude des Russes après la bataille de Routshouk ne fut pas celle d'un ennemi victorieux, résolu de tirer tout le parti possible de ses succès. Ils restèrent enfermés dans leur camp du Danube. Une main invisible semblait les enchaîner sur les rives du fleuve, et leur ravir le fruit de leur victoire. Dès lors, il parut évident qu'ils n'avaient vaincu que pour obtenir une paix immédiate, et que les affaires d'Orient ne tenaient plus qu'une place secondaire dans la politique de leur gouvernement. La Turquie était sauvée; mais pour elle, ce n'était pas assez. Elle voulait recouvrer la Moldavie et la Valachie, que les Russes occupaient et administraient depuis le commencement de la guerre, et dont ils avaient payé la conquête par cinq années des plus opiniâtres et des plus sanglants efforts. La Porte fut bientôt délivrée de ce dernier danger. Au mois de mars 1811, un ordre de Saint-Pétersbourg vint tout à coup dissoudre l'armée du Danube. De neuf divisions qui élevaient son effectif à près de 80,000 hommes, cinq durent abandonner les provinces grecques et se diriger sur les frontières du duché de Varsovie. Tout le poids de la guerre fut laissé aux quatre autres divisions, qui, fortes à peine de 30,000 hommes, et ne pouvant plus tenir la campagne, furent obligées d'abandonner l'offensive et de se renfermer dans les places du Danube.

La dislocation de l'armée du Danube, après une suite de triomphes qui semblaient lui livrer l'empire ottoman, produisit sur l'esprit de l'empereur Napoléon une impression profonde. Il savait quel prix immense Alexandre attachait à la possession de la Moldavie et de la Valachie, avec quelle ardeur il en poursuivait la réunion depuis cinq années; le but était maintenant atteint : les deux provinces étaient paisiblement occupées par ses armées, administrées par ses généraux; aucune force humaine ne semblait désormais capable de les lui arracher. La Turquie n'avait plus d'armée; ce n'était plus le sort de la Moldavie et de la Valachie qui était en question, mais l'exis-

tence même de l'empire; et voilà que la Russie se dessaisit de sa proie et qu'elle transporte ses forces du Danube sur les frontières du grand-duché. Cette décision parut à Napoléon la preuve, ou que cette puissance nous supposait l'intention de l'attaquer en 1811, ou qu'elle était elle-même décidée à prendre l'offensive et à fondre sur le grand-duché avant qu'un seul de nos bataillons eût passé l'Oder.

Tandis que la cour de Saint-Pétersbourg abandonnait l'Orient, la Prusse prenait une attitude militaire qui semblait trahir un plan secret d'invasion prochaine de l'Allemagne par les armées russes. Disons d'abord quels étaient les rapports de la France avec la cour de Berlin, depuis la paix de Vienne, 1809.

Cette cour s'était trouvé placée, après la dernière guerre d'Autriche, dans une des situations les plus déplorables que puisse connaître un État. Elle savait que Napoléon, à Tilsitt, avait voulu sa destruction complète; qu'après la paix, il l'avait voulue encore; que, si elle existait aujourd'hui, elle le devait uniquement à la protection de la Russie. La conduite qu'elle avait tenue pendant la guerre d'Autriche n'avait fait qu'accroître l'inimitié mêlée de mépris dont Napoléon la poursuivait depuis 1806. Les fautes qu'elle avait commises alors étaient de celles que pardonnait le moins le chef de la France. Un ennemi franc et ouvert pouvait trouver grâce devant cette nature forte et audacieuse, tandis qu'il n'éprouvait que colère et dégoût pour une cour où l'irrésolution et la faiblesse le disputaient à la haine et à la vengeance. Aussi, à peine eut-il signé la paix de Vienne, qu'il mit une précipitation vindicative à accabler la Prusse sous le poids de ses griefs récents. Dans ses discours au ministre prussien, à Paris, il lui rappela toutes ses fautes dans ce langage âpre et dur qu'il employait trop souvent lorsqu'il se plaisait à humilier ses ennemis en les démasquant. L'effroi fut extrême à Berlin. Cette cour infortunée crut sérieusement que c'en était fait d'elle, et que sa destruction était arrêtée dans la pensée de l'empereur. Elle n'avait plus de bras pour la défendre. L'amitié de la Russie, au lieu d'être une protection pour elle, était un péril de plus. Elle avait cette pénétration que donne le malheur; elle voyait l'alliance de Tilsitt minée dans ses bases, Napoléon aspirant à la dictature continentale, et la Russie réduite bientôt à l'alternative de subir ses lois ou de le combattre. Tremblante, obsédée des plus sombres pressentiments, la famille royale avait quitté Kœnigsberg, où elle s'était, pendant trois années, soustraite à notre surveillance, et elle était revenue s'établir à Berlin. Aux malheurs publics vinrent se joindre les douleurs domestiques. La mort remplit de deuil cette maison royale, sur laquelle la fortune semblait avoir épuisé ses traits les plus durs. La reine de Prusse succomba, le 19 juillet 1810, à une courte maladie, pendant un

séjour qu'elle était allée faire à Mecklenbourg, au milieu de sa famille. Elle emporta dans la tombe les pleurs d'un peuple qui aimait tout en elle, ses belles et nobles qualités, et jusqu'à ses défauts. Cette mort, qui causa un si grand vide dans la vie intime du monarque, eut une influence marquée et heureuse sur les destinées politiques de la Prusse. La reine avait un esprit remarquable, une grande beauté, une grâce plus séduisante encore, et, par tous ses charmes, elle exerçait sur le roi et sur toute la cour un ascendant irrésistible, dont elle fit un usage funeste pour son pays. La nature l'avait créée pour plaire et non pour gouverner : en lui prodiguant toutes les grâces de son sexe, elle lui en avait aussi donné l'organisation faible et mobile. Elle faisait de la politique avec ses passions de femme, parce qu'elle était dépourvue de cette raison ferme et puissante qui fit d'Élisabeth d'Angleterre et de Catherine II moins des femmes illustres que de grands rois : l'histoire doit la condamner comme l'auteur principal de la guerre insensée de 1806.

Lorsque sa mort eut laissé le roi livré aux inspirations de son jugement droit et sûr, la politique de son cabinet cessa d'être passionnée et capricieuse ; elle fut, comme lui, timide, réservée, mais droite et loyale. Napoléon sut apprécier toute l'importance politique de cet événement : à dater de ce moment, il commença à prendre plus de confiance dans les actes et les paroles de la cour de Berlin ; il s'étudia même à la rassurer, en adoucissant, par des paroles bienveillantes, la dureté de ses derniers reproches. C'est peut-être à ce retour de confiance que la Prusse a dû de pouvoir traverser, sans périr, la crise de la guerre de Russie. Du reste, Napoléon n'en exigea pas moins d'elle le remboursement de sa dette militaire, qui s'élevait encore à cent millions de francs, et son adhésion absolue aux décrets contre le commerce anglais.

Cependant la grande lutte qui allait décider du sort de l'Europe s'approchait. Dans la situation où se trouvait la Prusse, il était impossible, une guerre éclatant entre la France et la Russie, qu'elle n'y fût pas enveloppée tout entière. Elle ne pouvait rester neutre : il fallait qu'elle servît de route militaire à l'une ou à l'autre, en attendant qu'elle leur servît de champ de bataille. Il fallait, en un mot, qu'elle fût Russe ou Française.

La France, par elle-même ou par ses alliés, l'étreignait de toutes parts ; elle l'avait démantelée sur tous les points : elle occupait encore trois de ses principales villes et Dantzick. Elle lui avait ainsi enlevé jusqu'à la possibilité de défendre son territoire, si elle était tentée de l'envahir. Il fallait donc que la cour de Berlin, si elle s'unissait à la Russie, se transportât, au premier coup de canon, avec toutes ses forces disponibles, au-delà de la

Vistule, qu'elle nous livrât tout le pays compris entre l'Oder et ce fleuve, et qu'elle ne rentrât sur son territoire qu'escortée de 300,000 Russes. Une semblable résolution était grande, audacieuse; la Prusse, en l'embrassant, restait dans la vérité de ses sentiments et de ses passions, et pour les États comme pour les individus, il n'existe de vraie grandeur que dans la vérité. Mais cette résolution, qui eût été admissible si la Russie avait pris l'offensive et ouvert ses bras à la Prusse, ne l'était plus, du moment que cette puissance voulait ajourner la lutte. Aussi, est-il certain que la cour de Berlin commença par s'offrir à la Russie, qui ne voulut point l'accepter comme alliée, de peur de précipiter la guerre qu'elle redoutait comme le plus grand des périls.

La Prusse n'avait donc pas la liberté du choix : la fatalité des circonstances l'enchaînait à sa plus grande ennemie. L'alliance de la France offrait d'ailleurs des avantages immédiats d'une haute importance ; elle fixait, dans l'état présent de l'Europe, les destinées du pays : elle mettait un terme à ses anxiétés comme aux intrigues de nos ennemis. Elle ramenait la confiance dans l'opinion, le mouvement dans les affaires, le crédit dans les finances; elle ouvrait enfin, à cette monarchie, une perspective, non de grandeur, mais d'adoucissement à ses malheurs présents. À tous ces titres, l'alliance de la France était le seul parti qui convenait alors à la Prusse. Aussi le roi, ses ministres et l'opinion publique elle-même s'y rattachèrent comme à la seule chose qui pouvait les sauver. A peine la cour de Berlin commença-t-elle à entrevoir les indices d'une rupture entre les deux empires (24 mars 1811), qu'elle nous conjura, avec une ardeur pressante mêlée d'humilité, de lui accorder le bienfait de notre alliance. Ce fut, de sa part, comme une abdication, entre nos mains, de toute indépendance (16 avril 1811), une volonté exprimée sous mille formes, et chaque jour, de se livrer à nous sans partage, de nous servir de la tête et de l'épée en toutes occasions (16 mai 1811). La Prusse voulait vivre à tout prix, dût-elle vivre esclave et enchaînée, et, il faut bien le dire, cet amour de l'existence étouffait en elle toute dignité du malheur.

Lorsqu'elle commença à nous accabler de ses instances, l'année 1811 commençait, et Napoléon ne désespérait point d'éviter la guerre. Ses armements n'avaient point encore perdu leur caractère simplement menaçant pour devenir tout à fait offensifs, et ses actes diplomatiques portaient un cachet de prudence et de réserve extrêmes. Il n'opposa qu'un silence absolu aux prières de la cour de Berlin, et, comme s'il eût voulu soumettre sa résignation à des épreuves dernières et décisives, il lui demanda de lui ouvrir une route militaire de Stettin à Dantzig, afin d'être en mesure d'augmenter la garnison et le matériel de cette dernière place. C'était exi-

ger de la Prusse qu'elle lui livrât une partie de son territoire. La mesure de nos exigences était comblée. Elle fléchit encore, et bientôt la nouvelle route militaire fut couverte de nos bataillons et de nos convois d'artillerie. En retour de tant d'humilité, le roi Frédéric-Guillaume ne demandait qu'une chose, c'était l'alliance ; il l'implorait comme un gage de salut. Mais le moment n'était pas encore venu pour l'empereur de rompre son terrible silence. Alors on frémit de crainte à Berlin ; on se persuada que toutes nos exigences n'avaient qu'un but, celui de pousser la Prusse à bout de patience et de résignation (12 juin 1811), de la jeter dans quelque mesure violente, afin d'avoir un prétexte pour fondre sur elle et la détruire. Au milieu de ces angoisses, la cour de Berlin prit une résolution désespérée (20 juillet 1811) : dussent ses armements précipiter sa ruine (22 juillet 1811), elle envoya l'ordre secret à tous les soldats en semestre de rejoindre leurs corps, à toutes les places fortes de se mettre sur le pied de guerre, à tous les chefs militaires de former des camps, et, sous prétexte d'exercer les troupes, de les diriger sur la Vistule, comme pour se lier au mouvement des Russes, et protéger la fuite du roi et de la cour. A ces nouvelles, l'empereur Napoléon s'alarma et conçut à son tour des soupçons ; il savait combien il était haï à Berlin. Dans des temps ordinaires, il eût ajouté foi aux protestations du roi ; sa moralité eût été pour lui la meilleure de toutes les garanties. Mais aux situations extrêmes, les remèdes extrêmes. On pouvait tout craindre d'une cour placée dans d'aussi affreuses circonstances. Peut-être les offres du roi n'étaient-elles qu'une perfidie pour masquer une trame ourdie de longue main avec la cour de Saint-Pétersbourg. Ces armements de la Prusse, qui coïncidaient si parfaitement avec la concentration des armées russes sur les frontières polonaises, et avec la dislocation de l'armée du Danube, n'étaient-ils pas les indices d'une invasion prochaine du grand duché de Varsovie par les Russes? Dans le doute, Napoléon prend ses mesures comme si les armées d'Alexandre allaient déborder sur la Vistule, et se réunir aux Prussiens (août 1811). Les garnisons de Stettin et de Dantzig furent encore augmentées ; toute l'armée saxonne fut dirigée sur les frontières prussiennes; l'armée du prince d'Eckmuhl fut portée à 100,000 hommes, en sorte que la Prusse fut cernée de toutes parts. Si un seul bataillon russe avait mis le pied sur le territoire du grand-duché de Varsovie, l'ordre était donné : de tous les points, nos armées et celles de nos alliés fondaient sur la Prusse et l'écrasaient.

Cependant Napoléon, qui veut réellement éviter la guerre s'il le peut, et, si elle est inévitable, l'ajourner du moins à l'année 1812, Napoléon se décide à écrire (6 avril 1811) à l'empereur Alexandre, dans le but tout à la fois de le rassurer sur ses propres armements, et

de le faire s'expliquer sur les mouvements des Russes et des Prussiens.

Après avoir protesté de ses intentions pacifiques, il ajoute ; « On a tant dit à Votre Majesté que je lui en voulais, que sa confiance en a été ébranlée. Les Russes quittent une frontière où ils sont nécessaires pour se rendre sur un point où Votre Majesté n'a que des amis. Cependant j'ai dû penser aussi à mes propres affaires, et me mettre en mesure. Le contre-coup de mes préparatifs portera Votre Majesté à accroître les siens ; ce qu'elle fera, retentissant ici, fera faire de nouvelles levées, et tout cela pour des fantômes. Ceci est la répétition de ce que j'ai vu en Prusse en 1806, et à Vienne en 1809. Pour moi, je resterai l'ami de la personne de Votre Majesté, même quand cette fatalité qui entraîne l'Europe, devrait un jour mettre les armes à la main à nos deux nations. Je ne me réglerai que sur ce que fera Votre Majesté ; je n'attaquerai jamais ; mes troupes ne s'avanceront que lorsque Votre Majesté aura déchiré le traité de Tilsitt. Je serai le premier à désarmer, si Votre Majesté veut revenir à la même confiance. A-t-elle jamais eu à se repentir de la confiance qu'elle m'a témoignée? »

Le désir de l'empereur d'éviter cette année une rupture s'exprime non moins vivement dans ses entretiens avec le prince Kourakin. « Que votre empereur précise ses vœux, lui dit-il ; si ce qu'il désire est faisable, nous le ferons... Vous nous parlez de vos sentiments pacifiques, et les faits démentent vos paroles ; au lieu de venir à nous un bâton blanc à la main, c'est le casque en tête que vous vous présentez. »

A toutes ces plaintes, Alexandre répond que ses sentiments pacifiques n'ont jamais changé : ses armements n'ont qu'un caractère défensif; ils n'ont été que le contre-coup nécessaire de ceux de la France. « On me reproche, dit-il au duc de Vicence, de ne point m'expliquer; je l'ai fait depuis longtemps. C'est l'empereur Napoléon qui ne répond à rien de ce que je lui ai demandé. Je veux l'alliance, et comme empereur de Russie et comme homme. On m'accuse de vouloir la guerre; mais la guerre n'est-elle pas pour moi pleine de chances périlleuses, avec un rival tel que l'empereur Napoléon, et surtout dans l'état d'isolement de tous mes alliés naturels, où je me trouve par suite de ma fidélité à l'alliance? Je demande qu'on réprime les passions soulevées du grand-duché de Varsovie, et que cet état désarme; qu'on rétablisse le duc d'Oldenbourg dans sa principauté, l'inconvénient d'être enclavé dans l'empire français étant mille fois moindre que celui de perdre son État. Erfurth n'est point une indemnité suffisante ; qu'on m'en propose une convenable, et je l'accepterai. »

Les deux empereurs semblaient s'attacher, dans leurs lettres et leurs discours, à ne dire ni l'un ni l'autre le fond de leurs pensées, s'échauffant sur des intérêts secondaires qui n'étaient que des prétextes, et se taisant

sur les griefs véritables, sachant bien qu'aborder de si brûlantes questions, c'était trancher la question de la guerre. Le moment était prochain où de part et d'autre on allait enfin se dire la vérité tout entière.

Aux dernières mesures militaires de la Russie, la France avait répondu, comme nous l'avons dit, par des armements extraordinaires. Elle avait augmenté considérablement le matériel et l'effectif des garnisons de Dantzick et de Stettin, dirigé sur Varsovie de nombreux convois d'artillerie et de munitions, porté à cent mille hommes l'armée du prince d'Eckmuhl, invité tous les princes de la confédération à rassembler leurs contingents et à se tenir prêts à marcher au premier signal. Le grand-duché, plus exposé que tout autre, fut aussi le point sur lequel Napoléon dirigea ses principales combinaisons. Toute sa population virile et jeune prit les armes; des camps furent établis à Sierost et à Modlin; nuit et jour des milliers de bras travaillaient à fabriquer des armes. Le grand-duché se trouva transformé en un vaste camp. Les passions à Varsovie ne pouvaient plus se contenir; elles appelaient la guerre comme la crise dernière qui devait compléter la régénération politique et nationale de la Pologne.

La Russie à son tour prenait une attitude formidable. Les travaux sur la Dwina étaient terminés; trois cent mille hommes avec huit cents pièces de canon occupaient, à la fin d'avril 1811, les gouvernements de Minsk, de Courlande, de Witepsk et de Volhynie. Le système d'armements de cet empire était achevé. L'empereur Alexandre était prêt à tout événement, en mesure de commencer la guerre, si des circonstances favorables l'y excitaient, ou de la repousser, si elle venait le chercher. C'est alors que la cabinet de Saint-Pétersbourg déchira le premier le voile dont jusqu'ici il avait enveloppé sa pensée. Le 8 mai 1811, le chancelier comte de Romanzoff fit entendre au duc de Vicence ces graves et décisives paroles : « Tout ne se réduit point, monsieur le duc, à l'affaire d'Oldenbourg, ni à celle de l'ukase du 19 décembre 1810; il en est une autre bien plus importante à résoudre, c'est celle du grand-duché de Varsovie; *ce grand-duché ne peut rester constitué tel qu'il est.* » Bientôt notre embassadeur pénètre la pensée tout entière du cabinet russe, pensée à laquelle s'associe, mais à un moindre degré d'énergie, l'empereur Alexandre. Cette pensée est celle-ci : La Russie ne peut rester désarmée en présence du duché de Varsovie constitué tel qu'il est; elle préfère la guerre, malgré ses chances périlleuses, à un pareil état de choses; elle demande que le grand-duché perde son nom, que sa constitution soit dénaturée, qu'il soit réuni, comme une simple province, au royaume de Saxe. Il est une combinaison qu'elle préférerait à tout. La France doit une indemnité au duc d'Oldenbourg; qu'elle consente à lui donner une partie du duché de Varsovie, ou simplement la ville et le ter-

ritoire de Dantzick, et la Russie satisfaite s'empressera de désarmer. Ainsi, la politique de cette puissance s'est enhardie; elle, aussi, est entrée dans une phase nouvelle. De passive qu'elle était jusqu'alors, elle est devenue active, exigeante. Naguère encore, elle ne demandait d'autres garanties contre le rétablissement de la Pologne qu'une simple convention; aujourd'hui, elle veut davantage. Appuyée sur une armée de trois cent mille hommes, elle exige que Napoléon renverse ce qu'il a fondé à Tilsitt, et ce qu'il a continué à Vienne en 1809.

Dans le moment où elle porte si haut ses prétentions, elle recueille le prix de ses facilités envers les neutres.

Le commerce britannique s'était précipité tout entier dans la voie de salut qu'elle lui avait ouverte. Tous les produits qu'il versait autrefois par mille canaux sur le continent, furent dirigés sur les ports de cet empire, en sorte qu'en peu de mois, la masse de produits coloniaux d'origine anglaise importés sur ce vaste marché devint si prodigieuse, qu'ils tombèrent à vil prix. Tout ce qui dépassa les besoins de la consommation russe fut emporté à l'étranger. La Prusse, l'Autriche, la Hongrie et l'Italie elle-même en furent inondées. Brody et Memel étaient les deux portes par lesquelles ces produits pénétraient en Allemagne et en Hongrie. La Russie devint ainsi la grande voie de transit des marchandises anglaises sur le continent; elle en eut le monopole exclusif; elle remplaça à elle seule tous les débouchés que s'était ouverts la contrebande anglaise depuis la publication des décrets de Berlin et de Milan, et que la main de Napoléon venait de lui fermer. De là pour elle des profits immenses qui l'indemnisèrent largement de toutes ses souffrances passées.

La même impulsion qui entraînait la Russie hors de notre sphère nous enlevait aussi la Suède. Ce n'est point par notre action personnelle que nous dominions cette puissance depuis 1807, mais par l'intermédiaire de la Russie, dont nous disposions à titre d'alliée. Le jour où l'empereur Alexandre abondonna notre système, l'arme avec laquelle nous pouvions l'atteindre et la frapper fut brisée. La question maritime résolue à Saint-Pétersbourg, le fut de même à Stockholm; et cette cour, rendue à la liberté de ses mouvements, vint se replacer sous le patronage de l'Angleterre. Il se forma alors entre les Anglais, les Américains, les Suédois et la Russie, une véritable ligue commerciale contre le système continental, ligue dans laquelle chacune de ces puissances prit un rôle distinct. L'Angleterre était la source de tous les produits, tant coloniaux que manufacturés; les Américains se chargeaient de les transporter dans les mers d'Europe; la Suède leur servait d'entrepôt dans la Baltique; la Russie enfin leur ouvrait ses ports et ses routes pour les faire parvenir sur tous les marchés du continent.

C'en était fait du système continental; il était anéanti jusque dans ses fondements

L'empereur Napoléon touche à la crise finale de son règne.

Deux faits principaux sont en présence qui résument les intérêts et les griefs réciproques des deux empires. D'une part, la Russie déclare à la France qu'elle ne peut vivre tranquille ni désarmée à côté du duché de Varsovie : elle lui en demande le sacrifice; de l'autre, la France exige de la Russie qu'elle interdise l'entrée de ses ports aux bâtiments neutres, tous chargés de marchandises anglaises. Réduite à ces termes, la situation se simplifie sans rien perdre de sa gravité. Il est évident qu'elle n'offre plus que deux issues : la guerre et la guerre prochaine, ou l'abandon simultané fait par les deux puissances de leurs prétentions mutuelles. De la part de la Russie, sacrifice du commerce anglais; de la part de la France, sacrifice de Varsovie. Dans cette voie de concessions, c'était à la France de faire les premiers pas, parce que c'est elle dont la politique envahissante forçait sa rivale à se mettre en mesure de lui résister. Mais cette initiative, la situation de l'empereur Napoléon, sa dignité, lui permettent-elles de la prendre? En 1809, lorsqu'il avait à prononcer dans le palais de Schœnbrünn sur les destinées de l'Autriche vaincue, il pouvait faire aux instances de l'empereur Alexandre le sacrifice de ses sympathies en faveur du duché de Varsovie. La liberté de ses décisions était alors entière. Tout l'excitait à fléchir. Le maintien de l'alliance russe contre l'Angleterre n'était possible qu'à ce prix. Tout lui commandait d'ensevelir dans les profondeurs de sa pensée ses vues sur la Pologne, et de maîtriser l'élan généreux qui l'entraînait à payer aux Galliciens le prix du sang qu'ils avaient versé pour sa cause. Cette politique froide, calculée, mais prévoyante et habile, il ne l'eut point, et cette faute d'un cœur noble et grand l'a perdu. Ce génie si mâle et si ferme, au coup d'œil si net et si profond, faillit par où succombent les esprits faibles et sans portée. En agrandissant de deux millions d'âmes le duché de Varsovie, quand il n'en donnait que quatre cent mille à la Russie, il fit une chose déplorable, puisqu'il s'aliéna sans retour un allié nécessaire, sans constituer le grand-duché d'une manière assez forte pour lui rendre les mêmes services que l'empire russe. A dater de ce jour, son secret ne lui appartint plus; il fut livré au monde entier. Le rétablissement futur de la Pologne plana sur toute la Russie comme un péril immense et prochain. Il n'y eut plus dans tout ce vaste empire qu'une pensée, celle de défendre l'œuvre de Catherine II et de se préparer à la lutte. En vain Napoléon s'efforça-t-il, après le traité de Vienne, de tenir assoupie et dans l'ombre la question polonaise; elle était devenue pour la cour de Saint-Pétersbourg la question vitale et présente. C'est le czar qui

à son tour s'en empare, qui arrache les voiles dont Napoléon veut l'envelopper, et qui, d'une main ferme, en presse la solution. Mais il est évident que le chef de la France n'a plus le choix de l'alternative ; il a enchaîné lui-même son avenir : détruire ou annihiler le duché de Varsovie, n'eût-ce pas été avouer au monde entier qu'il cédait aux menaces de la Russie, qu'il répudiait, par peur de la guerre, l'œuvre de sa pensée, de ses victoires et des sympathies de son peuple? L'âme élevée et audacieuse de l'empereur repoussait un semblable rôle.

Aussi, à peine a-t-il connu la pensée d'Alexandre, qu'il se hâte de dissiper les espérances qu'il a pu concevoir ( fin de mai 1811 ). Il dit au prince Kourakin : « Je sais que la Russie veut le grand-duché de Varsovie et Dantzick, c'est contre eux qu'elle agglomère ses forces ; et bien ! moi, j'ai armé Dantzick contre elle, et j'ai invité le grand-duché à préparer ses moyens de défense. Je vous déclare, monsieur l'ambassadeur, que je me regarderais comme déshonoré si je sacrifiais cet État aux exigences de votre maître. »

Après des paroles aussi décisives, la Russie n'avait plus qu'à se maintenir dans l'attitude formidable qu'elle avait prise et à persévérer dans son système à l'égard des neutres. Céder aux exigences de Napoléon et frapper l'Angleterre quand Napoléon se croyait le droit de lui tout refuser, c'eût été, il faut en convenir, faire acte de soumission, s'avouer vaincu avant d'avoir combattu. Elle n'en était point réduite à s'humilier à ce point.

La guerre était donc inévitable entre la France et la Russie : elle était comme l'expression dernière de tout l'ensemble de leur situation. Au fond, malgré l'énergie de son âme et sa prodigieuse puissance, l'empereur Napoléon n'envisageait pas sans anxiété tous les périls d'une entreprise dont le but était à six cents lieues de sa capitale, sous un climat horrible, au sein d'un peuple courageux, résigné, endurci à toutes les misères de la vie, unissant la trempe vigoureuse du barbare à la discipline et aux combinaisons savantes de la science militaire ; il s'inquiétait d'avoir à tracer une ligne militaire de cinq cents lieues à travers ces populations germaniques que d'éclatants et perpétuels triomphes pouvaient seuls maintenir silencieuses et soumises à sa domination. Aussi, avait-il un désir ardent d'échapper, au moins pour le moment, à la nécessité de cette guerre, et ce désir nourrit dans sa pensée de trompeuses espérances. Il crut intimider son rival par le deploiement de ses vastes armements, l'épouvanter en lui montrant le midi, le centre et l'Orient conjurés contre lui, et lui arracher, par la peur et sans combat, ce qui ne pouvait être que le prix de la lutte, l'interdiction des ports de son empire aux marchandises anglaises. Cette espérance ne cessa de le dominer avant et pendant la guerre; sur le Nié-

men, à Wilna et jusque sur les débris fumants de Moscou, on retrouve cette illusion au fond de tous ses plans politiques et militaires. Ébloui par l'excès de ses prospérités, son génie, plus vaste et plus fécond encore que pénétrant, commençait peut-être à perdre un peu de la justesse de son coup d'œil dans son appréciation des hommes et des choses. Ainsi, les nuances du caractère d'Alexandre lui échappaient. Il le croyait faible, parce que ses manières étaient faciles; fasciné comme à Tilsitt, parce que son langage continuait d'être flatteur; ignorant que, sous ces formes douces et gracieuses et ces paroles adulatrices, régnaient une ambition ardente et une intelligence merveilleuse des intérêts de la Russie. Et puis, les événements, en marchant, avaient grandi la pensée d'Alexandre, mûri son caractère; ce n'était plus le jeune homme des dernières années, partageant ses heures entre les affaires et la galanterie, se livrant aux premières par devoir, et à l'autre avec passion. C'était aujourd'hui le chef d'un grand empire absorbé par la crise terrible qui s'approchait, et mesurant de l'œil la profondeur des deux abîmes entre lesquels il se trouvait placé. Il savait que, si la Russie courait d'immenses périls dans une lutte corps à corps avec l'empire français, il y en avait d'imminents pour sa personne dans une paix honteuse. Des renseignements secrets et fidèles lui montraient sa noblesse conjurée tout entière contre le système continental et prête à tout oser plutôt que de retomber sous ce joug odieux. La fin tragique du père disait assez au fils ce qu'il avait à faire dans la crise présente. C'est cette situation compliquée de périls de tous genres que ne voulut point reconnaître l'empereur Napoléon, et cette faute a été une des plus graves de son règne.

Lorsqu'au mois d'août 1811, il donna ses ordres pour compléter son vaste système d'armements, ce fut autant pour effrayer le zcar et le faire fléchir que pour se mettre en mesure de commencer la guerre au printemps de 1812, si toute possibilité était détruite. L'avenir restait encore à ses yeux vague et plein d'espérances. La levée de 1813 fut décrétée. Nos grandes masses d'infanterie et de cavalerie passèrent le Rhin et furent dirigées sur Erfurth et Magdebourg; les garnisons de Dantzick et de Stettin, et leur artillerie, furent encore augmentées; les armées du grand-duché de Varsovie et de la Saxe furent portées à leur plus haut développement, et mises sur le pied de guerre. Enfin tout en France se prépara pour l'entreprise la plus gigantesque des temps modernes.

Napoléon espérait beaucoup de l'impression qu'allaient produire en Russie ces grandes mesures. Elle fut en effet très-vive, et dans le premier moment, on put croire que la Russie épouvantée allait fléchir et s'humilier. Tant que la guerre avait été éloignée, la cour de Saint-Pétersbourg

avait paru la braver; maintenant qu'elle approche, on en calcule avec effroi toutes les chances terribles : l'opinion en Russie s'agite et se trouble ; les salons cessent de déclamer contre nous ; les meilleures têtes de l'empire s'inquiètent d'une lutte dans laquelle les Russes vont avoir à combattre toutes les forces de l'Occident. La cour partage l'anxiété générale. Alexandre maîtrise les mouvements de son orgueil : il veut, pour le moment, nous désarmer; et, pour y réussir, il se fait humble et suppliant. Le 30 janvier 1812, il vient d'apprendre la direction de nos masses sur Erfurth et le départ prochain de la garde impériale de Paris. Il dit avec l'accent d'une véritable douleur au comte de Lauriston, qui avait remplacé, dans l'ambassade de Saint-Pétersbourg, le duc de Vicence : « Voilà des faits et une conduite qui prouvent bien la résolution de me faire la guerre; dites cependant à votre maître que ma patience ne s'épuisera point : elle sera constante jusqu'au bout. Je le répète, il lui faudra venir me chercher, car je n'irai pas au-devant de lui : je n'ai eu aucune communication avec l'Angleterre depuis mon alliance avec la France. Répétez bien à l'empereur que je n'en aurai pas avant qu'il m'ait tiré un premier coup de canon. Je ne veux pas l'attaquer. Je sais quel est son génie, les ressources que lui offrent ses généraux et ses officiers, mais j'ai de bons soldats, et, s'il m'attaque, nous nous défendrons bien : il en coûtera bien du sang; mais du moins, je n'aurai pas une seule agression à me reprocher. Je n'ai fait aucune demande, je n'ai dépouillé personne. L'empereur Napoléon perdra en moi un ami, un bon allié : j'ignore ce qui arrivera; mais j'ai la satisfaction d'avoir tout fait pour éviter la guerre. » En disant ces dernières paroles, il était sérieusement affecté; sa figure était altérée.

La crainte de la guerre à Saint-Pétersbourg ne se manisfestait pas seulement par des paroles, mais par des actes. Sur l'affaire d'Oldenbourg, le cabinet russe se montra aussi facile qu'il avait été jusqu'alors inflexible. Erfurth, d'abord dédaigné comme une indemnité insuffisante, fut jugé très convenable, pourvu qu'on y joignît quelques accessoires de peu d'importance, seulement pour sauver la dignité du czar. Même facilité sur le duché de Varsovie. On cessa de demander son incorporation à la Saxe : on alla même jusqu'à déclarer que, si la France voulait donner une partie du duché ou Dantzick en indemnité au duc d'Oldenbourg, on le refuserait. Mais le point sur lequel on insista avec le plus d'ardeur fut le désarmement des deux empires. En témoignage de ses dispositions pacifiques, Alexandre renvoya sur le Danube deux des cinq divisions qu'il en avait retirées six mois auparavant. « Laissons dormir toutes les questions, disait le comte de Romanzoff au comte de Lauriston, rappelons nos armées au centre de nos empires, et ensuite nous traiterons amicalement. » Cepen-

dant toute cette humilité était plutôt dans la forme que dans le fond, parce qu'elle ne portait que sur des points secondaires. C'était sur la question maritime qu'il fallait céder pour désarmer la France, et, sur ce point, la Russie demeurait inébranlable dans son nouveau système. Ses ports, ses magasins, ses marchés, ses routes, continuaient de rester ouverts aux marchandises anglaises, qui y affluaient en quantités si énormes, que sur les marchés mêmes de l'Allemagne, leur valeur était descendue au-dessous du cours ordinaire. Ce n'était plus seulement des navires américains qui se chargeaient de les apporter en Russie, mais des navires anglais, qui, pour conserver un reste d'apparence d'origine neutre, hissaient au haut de leur mât le pavillon américain ou brésilien. Les concessions d'Alexandre sur des questions insignifiantes n'avaient donc qu'un but, celui de gagner du temps et d'ajourner la guerre à une époque plus favorable pour son empire. Mais les mêmes causes qui lui faisaient craindre de la commencer alors étaient précisément pour nous des raisons déterminantes de l'entreprendre immédiatement. L'ajourner après la soumission de l'Espagne eût été une faute insensée. L'insurrection de ce pays, continuellement ravivée par l'or et les armées de l'Angleterre, ne pouvait être vaincue par les moyens ordinaires : nos plus habiles généraux, à la tête des meilleurs soldats de l'Europe, avaient échoué à la tâche. Pour la mener à une prompte et glorieuse fin, il fallait la présence de Napoléon, l'unité de son génie et de son commandement, et le concours d'une partie des forces qui alors étaient campées entre le Rhin et l'Oder. Certes, la Russie n'attendrait pas que l'insurrection espagnole fût vaincue, que le dernier soldat anglais fût chassé de la Péninsule pour se déclarer. Elle agirait comme l'Autriche en 1809. Napoléon à Madrid apprendrait bientôt l'entrée d'Alexandre à Varsovie. Aujourd'hui l'Autriche, la Prusse, toute l'Allemagne, venaient se grouper autour de notre drapeau : ajourner nos projets, dégarnir les rives de l'Oder et du Rhin, tourner ainsi le dos à l'Europe, c'était la livrer aux impulsions de la Russie, de l'Angleterre et de ses propres passions. La guerre offensive et immédiate nous portait comme un torrent sur la Vistule, entraînant avec nous toutes les forces de l'Occident ; avec le système de défense et d'expectative, le torrent, au contraire, descendrait du Nord à l'Occident, emportant avec lui toute l'Allemagne. Quant à la guerre d'Espagne, le point capital en ce moment était moins de la terminer que de conserver nos avantages dans la Péninsule. La Russie, une fois vaincue et soumise, l'Espagne ne tarderait pas à l'être. Pour contenir Wellington et les insurgés, nos forces actuelles suffisaient : ravivée par un renfort annuel de vingt-cinq mille hommes, cette belle et valeureuse armée, qui en comptait plus de trois cent mille, était en mesure de tenir tête à tous les événements.

La guerre était donc résolue dans la pensée de l'empereur, et il en avait fixé l'époque au printemps de 1812. On a dit qu'il avait reculé longtemps devant cette vaste entreprise (1). On l'a montré en proie aux plus cruelles hésitations, consultant l'avis de ses grands officiers, rencontrant autour de lui de vives résistances, et parvenant enfin à en triompher comme de ses propres incertitudes. Pour nous, nous ne pouvons admettre ces doutes dans un esprit aussi ferme : il savait bien qu'au point où en étaient arrivées les choses, aucune force humaine n'était plus capable d'empêcher la lutte. Le czar, en rentrant dans le système continental, l'eût sans doute ajournée, mais tôt ou tard il eût fallu de part et d'autre s'y résigner. La question maritime et celle même de la Pologne n'en étaient après tout que des causes immédiates, et en quelque sorte matérielles : les causes premières appartenaient à des faits d'un ordre plus élevé et plus général.

Cette guerre était, de la part de la France, le dernier terme de ce vaste système de conquêtes et de prééminence, qui a son point de départ dans le traité de Campo-Formio, qui fut reproduit plus tard dans celui de Lunéville; expression puissante des passions et des volontés de la nation française, système que Napoléon n'a point fondé, mais qu'il a mis sa gloire et son génie à faire triompher, vengeance éclatante et terrible par laquelle la révolution a répondu à l'Europe monarchique conjurée pour la détruire, et qui devait finir par la défaite et l'abaissement de la France, ou la réforme, sous son influence dictatoriale, de l'organisation politique et sociale de l'Europe.

Il y a un fait capital qui n'a pas été assez remarqué dans l'histoire de cette fameuse lutte, c'est que la paix qui a suivi les victoires de Marengo et de Hohenlinden a été pour la France et pour ses ennemis un moment décisif. Alors, et seulement alors, il était possible de fonder un état de choses solide et permanent. Ce que la convention et le directoire n'avaient pu faire, le consulat pouvait l'accomplir. La mission des pouvoirs révolutionnaires était une mission de guerre. Le traité de Campo-Formio fut, comme tout ce qu'ils créèrent, une œuvre de guerre. La mission du premier consul était une mission de paix : clore la révolution à l'intérieur, et, à l'extérieur, réconcilier la république avec l'Europe, tel fut son programme politique après le 18 brumaire. Il remplit avec un merveilleux génie d'organisation la première partie de sa tâche et ne prit aucun soin de remplir la seconde. Il débuta, dans ses rapports avec l'Europe, par lui imposer le traité de Lunéville, qui était un droit créé par la victoire,

(1) M. le comte Philippe de Ségur.

mais non un acte de conciliation et de durée ; cette première transaction décida de toute la vie du premier consul. Les traités de Campo-Formio et de Lunéville, en donnant Anvers à la France, en plaçant sous sa main les républiques batave, suisse et cisalpine, organisèrent en quelque sorte une guerre interminable entre la France d'une part, et l'Autriche et l'Angleterre de l'autre. Dans la condition où l'Europe se trouvait alors, l'Angleterre et l'Autriche devaient finir par entraîner la Prusse et la Russie, ce qui mettait la France dans l'impérieuse nécessité d'être à elle seule plus forte que les quatre grandes monarchies ensemble, ou de subir leur loi. La raison politique nous conseillait de désarmer la cour de Vienne ou celle de Londres. Le sacrifice à faire à Lunéville était indiqué par la nature des choses ; c'était celui de nos conquêtes italiennes, mieux valait pour nous posséder Anvers que Milan. Le vainqueur de Marengo, en admettant que sa fierté se fût résignée à abaisser volontairement la France au-dessous du point de grandeur où l'avait placée le directoire, aurait-il pu, sans compromettre sa popularité et sa fortune, sans soulever contre lui les clameurs de la France entière, signer à Lunéville l'abandon de cette Italie que son épée avait deux fois conquise ? Il est permis d'en douter, et ce doute, que l'histoire doit admettre, l'absout de presque tous les torts tant reprochés à son ambition. La France adopta comme une œuvre de gloire et de puissance nationale le traité de Lunéville ; et si cette grande faute a fini par la perdre elle et son chef, en jetant l'un sur le rocher de Sainte-Hélène, et en resserrant l'autre dans les étroites limites de l'ancienne monarchie, elle n'a pas le droit d'en accuser l'ambition de Napoléon, car elle est devenue sa complice : elle a été solidaire de ses fautes comme de sa gloire et de ses malheurs.

Dès que Napoléon se fut convaincu qu'entre la France, telle que l'avait constituée le traité de Lunéville, et les grandes monarchies, il n'y avait pas de pacification possible, la guerre, dans ses redoutables mains, changea de caractère. Elle ne fut plus un moyen pour maintenir la France au point de grandeur où l'avaient élevée les victoires de la république, il en fit une arme de destruction contre tous ses ennemis ; et comme ses ennemis formaient toute la vieille Europe monarchique, c'est l'Europe toute entière qu'il résolut d'attaquer dans ses fondements, pour ensuite la réorganiser sur des bases nouvelles plus en harmonie avec les intérêts sociaux et extérieurs de la France.

Afin d'accomplir cette œuvre immense de destruction et de recomposition, il avait à choisir entre deux systèmes. Il pouvait imiter la politique de la convention et du directoire, ajouter à la force de ses armées et de son génie celle du levier révolutionnaire, au lieu de relever le trône de

Louis XIV et de s'y asseoir, consacrer sa force à les ébranler tous, rester le soldat de l'égalité et de la liberté, et ne briguer d'autre gloire que celle d'être le héros de la réforme européenne. Mais l'homme qui organisait si puissamment le pouvoir en France, eût été inhabile à fonder la liberté en Europe. Dompter la révolution dans l'intérieur et la déchaîner sur le continent étaient deux tâches contradictoires. Napoléon se dessaisit donc volontairement d'une arme terrible avec laquelle il aurait pu soulever le monde et en changer la face; il mit les masses hors de cause et réduisit ses moyens d'action à des forces purement matérielles. Il transporta le peuple, des clubs et de la place publique, sur les champs de bataille du continent; et, pour l'occuper, il lui livra l'Europe, non plus à révolutionner, mais à conquérir. La lutte des principes cessa pour faire place à une guerre d'ambition purement territoriale. A la place de l'amour de la liberté et de l'égalité, qui avait fait faire de si grandes choses, il mit dans les âmes celui de l'ambition personnelle, qui lui a donné des armées admirables de discipline et de dévouement, des fonctionnaires zélés et intelligents, mais qui a fini par briser le ressort moral du pays et par l'isoler lui-même de la nation. A l'alliance des peuples contre les trônes, il substitua le système des alliances. La politique fédérative, telle que l'avaient pratiquée Richelieu et Louis XIV, succéda à la politique de propagande du directoire. Napoléon n'admit plus en Europe que des gouvernements amis ou ennemis. Les premiers, il les récompensa magnifiquement : il leur livra les dépouilles des vaincus et fit de leurs princes, la plupart ducs ou simples électeurs, de puissants rois. Ses ennemis, il les traita sans pitié : ici, morcelant leurs territoires, les ruinant par ses exigences, les réduisant à la condition de vassaux; là, portant la main jusque sur les trônes, découronnant de vieilles dynasties et leur substituant ses frères.

C'est ainsi que, sous sa puissante action, tout l'ancien édifice européen s'écroula, et que sur ses débris s'en éleva un autre construit avec des éléments tout nouveaux. En 1812, il avait achevé une partie de son œuvre. L'Italie, l'Allemagne, la Suisse, faisaient partie intégrante de sa politique fédérative. Il lui restait maintenant à organiser le Nord. La Russie, telle que l'avait faite Catherine II, occupait dans cette partie de l'Europe une place trop prépondérante pour entrer comme élément docile et passif dans son système, et dès lors elle lui faisait obstacle. C'étaient deux forces nécessairement hostiles : il fallait que l'une des deux détruisît l'autre ou qu'elle en fût détruite. Si le premier but de la guerre était de forcer la Russie à rentrer dans le système continental, son but définitif et capital, quel que fût le moment où il serait atteint, devait être de rejeter cet empire dans ses anciennes limites et de rétablir la Pologne. Défendu par une

armée nationale de deux cent mille hommes et au besoin par nos propres forces, appuyé sur la Turquie et la Suède remises elles-mêmes en possession de tout ce que leur avait enlevé la Russie depuis cent ans, cet ancien royaume deviendrait la base de notre puissance fédérative dans le Nord. Nous devant son existence, enchaîné à nos destinées, il serait entre nos mains un levier redoutable avec lequel nous parviendrions à maîtriser tous nos ennemis. La civilisation occidentale n'aurait plus à redouter les invasions de la barbarie moscovite. Le boulevard que l'ambitieuse Catherine avait renversé, se trouverait relevé : cette fois du moins, nos armes allaient servir la cause d'un noble peuple, dont les malheurs avaient remué les sympathies du monde entier, et cette gloire valait bien celle de faire ou défaire des rois et de reculer les limites d'un empire déjà trop vaste.

## V.

La guerre une fois résolue dans la pensée de l'empereur, il ne lui restait plus qu'à organiser un vaste système d'alliances qui lui permît d'attaquer son ennemi par tous les points à la fois. L'Autriche et la Prusse entraient en première ligne dans l'ordre de ces alliances.

Le rôle de l'Autriche lui était tellement commandé par sa situation, que toute hésitation de sa part semblait impossible. Cependant, au moment de se prononcer, il y eut à Vienne comme un cri sourd et douloureux de l'opinion contre la nécessité affreuse de coopérer à l'asservissement de la seule puissance restée libre encore sur le continent. La haine qu'on nous portait dans ce pays, contenue par l'alliance de famille plutôt qu'assoupie, se déchaîna de nouveau. Les coteries jusqu'alors disséminées de la noblesse se coalisèrent contre le comte de Metternich et le système français. Leurs chefs étaient le comte de Stadion, qui, dans le triomphe de ses principes, cherchait le triomphe de son ambition ; Bardacci, esprit ardent et habile, aimé de l'empereur dont il était le secrétaire intime ; Rasumowski, ancien ambassadeur de Russie à Vienne, maintenant fixé dans cette capitale, où il se faisait remarquer entre tous par sa haine fougueuse contre la France et l'éclat de son faste ; quelques-uns des archiducs, l'archiduchesse Béatrix, et cette fois, à la tête de tous, l'impératrice. Elle avait vu s'accomplir le mariage de sa belle-fille avec un dépit secret que le temps n'avait fait qu'augmenter ; sa vanité souffrait de voir briller sur le front de Marie-Louise la plus belle couronne du monde, tandis qu'elle-même n'avait en partage qu'une couronne flétrie par les revers, un époux assiégé de dégoûts et d'ennuis, une cour enfin que les derniers malheurs avaient remplie de tristesse et d'amertume. Elle avait une aversion prononcée pour le comte

de Metternich qu'elle accusait de ce mariage détesté; et quoique la nature l'eût douée d'un jugement sain, ses passions de femme subjuguaient cette fois sa raison, et elle prêtait ouvertement son appui aux ennemis de la France. L'empereur François était le but principal de leurs efforts et de leurs intrigues. Ils s'adressaient à ses préjugés et aux tendances naturelles de son esprit, tâchaient d'effrayer son âme timorée en lui répétant sans cesse que l'homme auquel il avait donné sa fille, ne tendait qu'à la dictature du continent, au renversement et au vasselage de toutes les anciennes dynasties, et que, dans ses vues de destruction, il ne se laisserait point arrêter par des scrupules de famille. De leur côté, l'Angleterre et la Russie lui offraient, l'une ses subsides, l'autre l'appui de ses armées, s'engageant à ne poser les armes que lorsque l'Autriche aurait recouvré tout ce qu'elle avait perdu dans les dernières guerres. Les chefs du parti anglo-russe avaient un plan tracé d'avance : contracter dès aujourd'hui des engagements secrets avec les cours de Londres et de Pétersbourg, feindre vis-à-vis de nous une neutralité toute passive, nous offrir même, pour mieux nous tromper, des garanties, nous laisser nous engager dans les steppes de la Russie, se déclarer alors, ne point attendre les arrêts de la fortune, mais la maîtriser, s'élancer avec toutes les forces de la monarchie sur les derrières de nos troupes, donner les mains aux peuples allemands, briser les fers de la Prusse, et enfermer nos armées dans un cercle d'ennemis sur une terre ennemie, tel était l'ensemble de leur plan.

Ainsi, deux impulsions contraires agissaient sur l'empereur François : l'une, hardie et violente, toute sympathique avec ses propres penchants, c'était celle d'une partie de sa noblesse; l'autre, prévoyante et habile, expression triste, mais vraie, de la situation du pays, c'était celle du comte de Metternich. Faible, irrésolu, l'empereur faillit plus d'une fois, en dépit de ses instances redoublées pour obtenir notre alliance, s'abandonner au parti anglo-russe; mais la main ferme de son ministre le retint sur les bords de l'abîme, car la neutralité la plus complète n'eût point satisfait l'empereur Napoléon. Avant de marcher sur le Niémen, il eût posé à la cour de Vienne l'alternative d'accepter son alliance ou la guerre, et la guerre, c'eût été le démembrement de la monarchie. Elle n'avait donc pas réellement le choix entre deux systèmes; il fallait qu'elle devînt notre alliée par la seule raison qu'il lui était impossible d'être autre chose.

Aux circonstances extérieures qui faisaient de cette alliance une nécessité étaient venus se joindre de graves embarras intérieurs. Comme si aucune condition de l'extrême infortune ne devait manquer à cet empire, le faisceau qui unissait ses provinces était menacé de se rompre. Une lutte violente venait d'éclater entre la cour et la Hongrie. Au milieu des coali-

tions de l'Europe contre la révolution française, les Hongrois étaient toujours demeurés fidèles à leurs traditions de liberté et d'indépendance nationale, et jamais ils n'avaient dissimulé leurs sympathies pour cette révolution que leur gouvernement s'était acharné à détruire. Les plus grands désastres de la monarchie les avaient trouvés froids et indifférents, et il était visible qu'ils voulaient tracer une ligne profonde entre leurs intérêts et ceux du reste de l'empire. Après la guerre de 1809, il commença à se manifester dans les classes élevées de ce peuple un sentiment vif et exalté de ses forces et un désir extrême de sortir de son rôle secondaire pour prendre la haute main dans les affaires générales de la monarchie. On ne voulait plus recevoir la loi de Vienne, mais la donner. Ainsi, tandis que la Russie minait sourdement par ses intrigues religieuses l'attachement des Grecs de Hongrie pour le gouvernement autrichien, l'esprit de liberté et d'indépendance produisait les mêmes résultats dans les diverses classes de la noblesse.

La dernière guerre avait ruiné en Autriche le crédit public par l'abus effroyable qui avait été fait du papier-monnaie, qui, après la paix, était tombé au-dessous du dixième de sa valeur nominale. Voulant rétablir l'équilibre entre ce papier et le prix des espèces métalliques, le gouvernement décréta, le 20 février 1811, qu'à dater du 31 janvier 1812, les billets de banque de Vienne ne seraient plus reçus que pour un cinquième de leur valeur nominale. C'était une banqueroute déguisée. La cour de Vienne résolut de n'admettre ni exception ni remontrance à l'égard de cette grande mesure financière, de l'étendre à toute la monarchie, à la Hongrie aussi bien qu'à la plus chétive de ses provinces. Mais le décret provoqua au sein de ce royaume une indignation générale. Il fut jugé comme un attentat flagrant à sa constitution politique. La haute noblesse, presque tout entière endettée, et que cette mesure atteignait directement, fit, cette fois, cause commune avec la noblesse équestre, bien plus ardente et plus audacieuse dans ses attaques contre la cour. C'est au milieu de cette exaspération générale que le gouvernement convoqua la diète (juillet 1811), dans le but de lui faire accepter son décret. La session qui s'ouvrit alors ne fut qu'un long et opiniâtre combat entre la cour et cette assemblée, l'une pour imposer, l'autre pour rejeter la patente du 20 février. L'attitude de la seconde chambre, dans cette session mémorable, fut noble, ferme, digne enfin d'un peuple mûr pour l'indépendance et la liberté pratique. On la vit défendre pied à pied, avec beaucoup d'énergie et d'éloquence, et une grande intelligence de la tactique parlementaire, les priviléges de la constitution, qui défendait expressément au roi d'augmenter les impôts sans le consentement des états. Quant au gouvernement, il commença par affecter des prétentions

superbes. « Quelques régiments allemands, dit le comte de Wallis, feront bonne et prompte justice de tous ces esprits rebelles ; » parole imprudente à laquelle la diète répondit par ce fier défi : « On dit que l'empereur veut tirer l'épée contre nous, s'écria un député aux acclamations unanimes de l'assemblée ; soit : à notre tour, nous tirerons la nôtre; nous ne souffrirons pas qu'on emploie la force pour nous soumettre ; nous nous donnerons plutôt à l'empereur Napoléon, qui nous gouvernera mieux. » La cour, d'abord menaçante, ne tarda pas à modifier son attitude et à adoucir son langage. Elle protesta de sa fidélité aux constitutions et aux libertés du royaume, cessa d'exiger, au nom de ses droits souverains, mais seulement de l'intérêt général et à titre de secours indispensable dans la crise actuelle de l'Europe, le consentement des états au décret du 20 février. Ce changement dans la conduite du gouvernement impérial n'en amena aucun dans les dispositions de la diète hongroise : elle continua de repousser le décret avec la résistance la plus opiniâtre, et l'on ne peut prévoir quelle eût été l'issue de cette lutte violente, si la guerre de Russie et l'alliance avec la France ne fussent venues lui faire diversion. C'est la guerre de 1812 qui a peut-être sauvé l'Autriche d'une révolution en Hongrie. Autant ce projet de guerre soulevait de répugnances à Vienne, autant il remuait de sympathies chez les Hongrois. Ce peuple avait vu tomber la Pologne avec douleur, et il ne pouvait qu'applaudir à une entreprise dont le but devait être de la relever sur ses anciennes bases. Ce fut là la véritable cause qui détermina ses représentants à céder aux demandes de la cour. La diète non-seulement accepta la patente légèrement modifiée, mais, de plus, elle vota un impôt extraordinaire.

L'alliance entre la France et l'Autriche fut signée à Paris le 14 mars 1812, après une courte négociation dont les discussions ne portèrent que sur l'article 8 du traité secret.

Le traité patent se bornait à stipuler l'alliance des deux empires, applicable seulement à une guerre contre la Russie.

Le véritable traité existe dans la convention secrète dont voici les principales dispositions.

L'Autriche s'engageait ( article II ) à fournir à la France un corps de 24,000 hommes d'infanterie, de 6,000 hommes de cavalerie et de 60 pièces de canon.

Article IV. Ce corps sera commandé par un général nommé par l'empereur d'Autriche; mais aux ordres directs de l'empereur des Français ; il ne pourra être ni divisé ni amalgamé avec les autres corps de l'armée française.

Article VII (*textuel*). Le rétablissement du royaume de Pologne

sera proclamé sous la garantie des deux hautes parties contractantes; néanmoins la possession de la Gallicie occidentale est spécialement garantie à S. M. l'empereur d'Autriche.

Article VIII (*textuel*). Si, cependant, il était à la convenance des deux hautes parties contractantes qu'une portion de ladite province fût réunie au royaume de Pologne, soit pour l'établissement des frontières dudit royaume, soit pour tout autre motif quelconque, S. M. l'empereur des Français s'engage dès à présent à céder les provinces Illyriennes en échange de ladite portion de la Gallicie, dont la valeur comparative serait établie sur la base combinée de la population, de l'étendue et du revenu.

L'Autriche avait demandé la cession immédiate des îles Illyriennes sans condition, comme le prix de l'alliance et comme moyen de la nationaliser dans l'esprit de ses peuples. La France repoussa cette prétention, mais consentit à l'article IX, qui établissait que, dans le cas d'une heureuse issue de la guerre contre la Russie, et lors même qu'il n'y aurait pas lieu à un échange contre une partie de la Gallicie, les provinces Illyriennes seraient cédées à l'empereur d'Autriche.

Par l'article XI, les deux puissances garantissaient l'intégrité de l'empire ottoman, dans le cas où la Porte, rompant les négociations de Bucharest, continuerait la guerre contre la Russie.

L'empereur d'Autriche s'engageait formellement, par l'article XII, à n'écouter aucune proposition de paix, trève ou autre arrangement quelconque, sans en prévenir S. M. l'empereur des Français; de son côté, l'empereur des Français prenait le même engagement vis-à-vis de son allié.

L'alliance de l'Autriche contre la Russie était au fond bien plutôt encore politique que militaire : il ne pouvait en être ainsi de celle de la Prusse. Sa position géographique la condamnait a nous servir, pendant toute la durée de la guerre, de route militaire. Il fallait que nous pussions disposer de toutes les ressources de son territoire comme s'il nous eût appartenu. Ce point admis, il restait à l'empereur à décider quel était le meilleur système pour arriver au but, de l'alliance ou de la possession violente. Ce dernier parti offrait un avantage incontestable, celui de nous garantir contre les funestes conséquences d'un revers possible. Une haine implacable fermentait dans tous les cœurs prussiens contre notre domination : une logique cruelle pouvait donc nous conseiller d'enlever à des populations ennemies l'appui et l'autorité d'un pouvoir central et organisé, et d'anéantir un gouvernement que la terreur seule amenait à nos pieds, que nos succès désespéreraient, et qui, si la fortune nous trahissait, pouvait compromettre le salut de notre retraite. Mais ce parti, à côté de

ses avantages, présentait d'immenses inconvénients : c'était d'abord un acte d'une insigne violence, qui, au lieu de comprimer la population de la Prusse, pouvait la pousser à un soulèvement. Puis c'était donner le signal de la rupture avec la Russie, et l'empereur, qui voulait sauver le grand-duché de Varsovie, attachait une importance immense à prévenir les Russes sur la Vistule et à faire de ce fleuve, peut-être même du Niémen, la base et le point de départ de ses opérations. Enfin, l'occupation forcée de la Prusse, exigerait 100,000 hommes qui diminueraient d'autant nos forces disponibles contre la Russie. L'alliance au contraire, l'alliance absolue, sans réserve, s'adaptait merveilleusement au plan militaire de l'empereur. Elle faisait arriver sa formidable armée sur le Niémen avec la rapidité d'un torrent, transportait immédiatement la guerre sur le territoire de son ennemi, et lui valait, indépendamment de toutes les ressources d'un pays allié, un renfort de 25,000 hommes d'excellentes troupes. Entre ces deux systèmes, Napoléon hésita longtemps; il était préoccupé de l'idée que la cour de Berlin le trompait, et qu'elle était liée, par des engagements secrets, avec la Russie. Nous l'avons vu adopter, au mois de juillet 1811, sous l'influnce de ce soupçon, les mesures les plus menaçantes contre la Prusse, l'envelopper de toutes parts dans le réseau de ses armées, prêt à l'envahir et à l'accabler au moindre symptôme d'intelligence de cette puissance avec la cour de Saint-Pétersbourg. Ces craintes, du reste, étaient sans fondement. Il est bien vrai que Frédéric-Guillaume, épouvanté par l'approche d'une tourmente qui menaçait de l'envelopper et de briser sa frêle monarchie, s'était adressé à l'empereur Alexandre, non point pour se livrer à lui, mais pour le conjurer de se montrer pacifique et de prévenir la guerre par des concessions faites à propos. On conçoit que de semblables conseils, faits pour attendrir le czar sur le sort de son ancien et malheureux allié, ne pouvaient le déterminer à modifier en quoi que ce fût sa politique. Les dernières mesures de Napoléon avaient achevé de porter la terreur et la désolation à Berlin. Le 26 août 1811, le comte de Hardenberg avait dit au comte de Saint-Marsan, notre ministre dans cette cour : « Le roi ne vous demande qu'une chose, la confiance et l'amitié de l'empereur Napoléon. Si malheureusement la guerre doit éclater, il se met tout entier à sa disposition ; mais je suis chargé de vous le déclarer, monsieur le comte, s'il ne peut obtenir cette confiance, si, en cas de guerre, il voit son pays envahi, il se regardera comme déshonoré aux yeux de l'Europe. Alors, n'eût-il aucun espoir de succès, il aimera mieux s'exposer à périr les armes à la main : c'est pourquoi il a résolu de se mettre en mesure; il a donné l'ordre de mettre toutes ses forteresses sur le pied de guerre; les régiments vont être portés au grand complet. »

Cette démarche était un coup de désespoir qui ne laissait à Napoléon d'autre alternative que d'envahir la Prusse ou de lui accorder son alliance. Il se décida pour ce dernier parti. Néanmoins des doutes lui restaient encore : peut-être les paroles du ministre prussien étaient-elles une dernière ruse pour prévenir l'invasion des Français et donner aux Russes le temps de s'approcher. Il arrête ses résolutions pour cette double hypothèse. D'une part, il promet formellement son alliance à la Prusse : « S'il n'a pas accueilli ses offres plus tôt, c'est par la seule crainte de donner des ombrages à la Russie (1) ; » tel est le langage que le comte de Saint-Marsan doit tenir à la cour de Berlin. Mais, en même temps, ce ministre doit exiger impérieusement, au nom de son souverain, le désarmement immédiat de la Prusse. Si trois jours après cette déclaration, elle n'a pas révoqué tous ses ordres, le ministre de France devra quitter Berlin, après avoir écrit au prince d'Eckmuhl de marcher sur cette capitale avec cent cinquante mille hommes, et au roi de Saxe, d'envahir la Silésie.

Cette déclaration calma les angoisses du roi : quelque dure et violente que fût la forme sous laquelle Napoléon lui accordait son alliance, c'était l'alliance enfin ; et pour son pays, l'alliance, c'était la vie. Cependant l'empereur tardait encore à la conclure. Ces délais lui étaient commandés par tout l'ensemble de son système de guerre. Le sort du duché de Varsovie préoccupait au plus haut point sa pensée, et il voulait, à tout prix, le sauver d'une invasion russe. Pour obtenir ce grand résultat, il fallait qu'il arrivât sur la Vistule avant que les hostilités fussent commencées. De là sa résolution de ne conclure ses alliances qu'au moment définitif d'agir. Nous croyons qu'à cet égard ses précautions étaient superflues. Si son plan de guerre était tracé d'avance, celui d'Alexandre l'était aussi, et ce plan, auquel avaient travaillé les meilleurs généraux de l'empire, était de ne point venir nous combattre en Allemagne au milieu de toutes nos ressources, mais au contraire de nous attendre derrière les lignes de la Dwina, de nous attirer d'abord dans les marais de la Lithuanie, et puis ensuite dans les steppes de la Vieille-Russie, de tout détruire sur notre passage, de créer ainsi autour de nous la solitude des déserts, et de nous décimer par la triple action des batailles, de la famine et du climat. Cette grande combinaison ne fut pas, comme on l'a dit, l'œuvre fortuite des premières opérations militaires ; elle avait été mûrie longtemps et elle date de 1811. Notre ambassadeur, le comte de Lauriston, peu de mois après son arrivée à Saint-Pétersbourg, s'était procuré à cet égard les documents les plus précieux et les plus circonstanciés : il les adressa à l'empereur, sur l'esprit

(1) Dépêche de Compiègne, 15 novembre 1811.

duquel il ne semble pas qu'ils aient produit une vive impression. On doit du moins le présumer quand on le voit apporter dans la conclusion de ses alliances des délais qui pouvaient lui devenir si funestes, et qui contribuèrent à lui faire perdre l'appui de la Turquie.

Sa lenteur étudiée à conclure avec la Prusse fut mal interprétée à Berlin, on voulut y voir l'intention secrète d'en finir, par un coup de main décisif, avec cette monarchie : aussi le désarmement fut-il d'abord incomplet. Les travaux des places de Golberg, de Pilsen et de Graudentz, un moment suspendus, furent repris avec une nouvelle ardeur. De là, dans l'esprit de l'empereur, de nouveaux soupçons accompagnés de la plus vive irritation. Si le comte de Saint-Marsan avait partagé ses méfiances, c'en était fait de la Prusse : elle était envahie et écrasée ; ce ministre fut, pendant trois semaines, l'arbitre des destinées de ce pays. Il n'y avait qu'un traité d'alliance signé et ratifié qui pût mettre un terme à une situation aussi violente, et d'où naissaient, de tous côtés, la méfiance et l'anxiété.

Ce traité fut enfin signé le 24 février 1812. Les deux cours furent promptement d'accord sur les bases de l'alliance, il n'y eut de discussions entre elles que sur deux points. La Prusse exprimait le vœu que les forteresses de l'Oder fussent complétement évacuées par nos troupes; elle demandait aussi à être affranchie de l'humiliante condition du traité de Tilsitt, qui fixait à 42,000 hommes l'effectif de son armée. La France s'étaya des circonstances extraordinaires où allait la placer la guerre de Russie pour rejeter ces demandes.

D'après le traité d'alliance, l'armée prussienne restait fixée à 43,190 hommes; le contingent fourni par la Prusse à la France devait être de 20,000 hommes ; les garnisons de Colberg et de Graudentz ne devaient se composer, la première, que de 3,800 hommes, la seconde de 3,200. La Prusse livrait à la France, sans restriction, le passage de son territoire, et se chargeait de l'entretien de nos armées jusqu'à la concurrence de 60,000,000 de francs qu'elle nous devait encore. Tout ce qui dépasserait cette somme serait à la charge de la France.

Le traité ne fut ratifié à Berlin que le 5 mars, et ce jour-là même, l'avant-garde de la grande armée, commandée par le prince d'Eckhmulh, s'ébranla pour entrer sur le territoire prussien et marcher sur la Vistule.

## VI.

L'alliance de l'Autriche et celle de la Prusse donnaient à Napoléon les moyens d'attaquer son ennemi au centre; mais ce n'était pas assez, il lui

fallait encore le concours de la Suède et de la Turquie : ces deux puissances devaient former comme ses deux ailes. Bernardotte pénétrant en Finlande et menaçant Wibourg, à la tête de 50,000 Suédois ; 100,000 Turcs passant le Dniester, tandis que lui-même, à la tête des armées de l'Occident, s'avancerait sur le Niémen, tel est le vaste plan de guerre qu'avait rêvé son génie, et dont il crut pour un moment l'exécution possible. Il semblait que la Suède et la Porte ne dussent point lui faire défaut dans une entreprise au succès de laquelle ces deux puissances avaient un intérêt éminemment national. N'avaient-elles pas l'une et l'autre un siècle d'injures et de malheurs à venger contre la Russie ? à recouvrer, l'une la Crimée, la Tartarie, la Bessarabie; l'autre la Fionie et la Finlande? Le partage de la Pologne n'avait-il pas été pour toutes les deux une déplorable calamité, et la politique la plus vulgaire ne leur disait-elle pas que le moment était venu pour elles de faire un effort immense, et d'unir leurs armes à celles de l'Occident, pour relever autour de la Russie les digues puissantes que l'Europe n'aurait jamais dû lui permettre de franchir? Cependant elles faillirent toutes les deux dans cette grande et unique occasion ; elles refusèrent leur appui à une cause qui était la leur plus encore que celle de la France, qui pouvait seule réparer leurs malheurs passés et garantir leur avenir. Nous allons dire par quel enchaînement de circonstances fatales la Suède et la Turquie sortirent de notre sphère d'action, pour tomber dans celle de nos ennemis. Parlons d'abord de la Suède.

Nous avons déjà expliqué comment cette puissance avait suivi la Russie dans sa défection du système continental ; ce changement s'était accompli presque immédiatement après l'élection de Bernadotte, en sorte que la cause pour laquelle la Suède était allé le chercher dans les rangs de nos maréchaux, cessa d'exister au moment où il vint prendre possession de sa nouvelle grandeur. La mission qu'elle lui réservait avait perdu tout son à-propos et n'était plus applicable aux circonstances. Il n'avait plus à obtenir de son ancien souverain qu'il adoucît ses rigueurs commerciales envers sa nouvelle patrie ; qu'importait maintenant à la Suède la haine ou l'amitié de l'empereur Napoléon? Protégée par la mer, par les escadres anglaises, par l'exemple et les conseils de la Russie, vulnérable seulement par la Poméranie, province endettée et onéreuse, elle était désormais en mesure de braver ses menaces et sa colère ; ses fers étaient brisés : elle était rendue à toute la liberté de ses mouvements.

Bernadotte n'avait en Suède ni appui ni crédit personnel : l'amitié présumée de l'empereur l'avait seule porté sur les degrés du trône ; cette cause de son élévation cessant d'agir, sa position devenait singulièrement

fausse et difficile. La noblesse et le commerce le virent d'abord d'un œil de défiance, comme le représentant d'un système qu'ils ne sentaient plus le besoin de ménager, et le sénat, tout puissant dans le pays, incertain sur des dispositions et un caractère qu'il n'avait point encore éprouvés, commença par le tenir soigneusement écarté des affaires. Cette situation n'était pas supportable : il fallait que le prince choisît entre un de ces deux partis, renoncer à la couronne de Suède et consacrer de nouveau son épée et son sang à la gloire et à la grandeur de la France, ou accepter, dans toute leur rigueur, avec toutes leurs conséquences, les devoirs de prince royal. La pénétration dans l'esprit, l'audace dans le caractère, la ruse cachée sous les dehors de la franchise, l'ambition surtout, caractérisent Bernadotte. Il n'hésita pas un moment sur le parti qu'il avait à prendre ; il dépouilla le vieil homme, et il s'incorpora à la Suède, à la Suède que tous ses intérêts rapprochaient des ennemis de sa première patrie. Cette résolution, du reste, lui coûta d'autant moins qu'il y était poussé par la haine secrète qu'il nourrissait contre Napoléon. Bientôt il donna à la Suède un gage éclatant de sa conversion politique. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis son arrivée à Stockholm (19 décembre 1810), qu'il proposa en son nom, à la cour de Copenhague, une série de dispositions dont le but était de soustraire la navigation entière de la Baltique et de la mer du Nord à la législation du système continental. En allié fidèle de la France, le roi de Danemarck non-seulement repoussa ces offres, mais s'empressa de les communiquer à l'empereur. En même temps que Bernadotte s'efforçait de nous enlever nos alliés, il se livrait dans ses discours à une critique amère de la politique de Napoléon, accusant hautement ses exigences, et affectant de dire que c'était un devoir pour la Suède de savoir lui résister. Les torts de ce prince dans cette occasion sont inexcusables ; si, pour le fond même des choses, il était le jouet et en quelque sorte la proie des événements, la forme du moins lui restait, et c'est par la forme qu'il aurait dû sauver, à lui la honte, et à son bienfaiteur l'amertume d'un changement auquel il semblait s'attacher à donner tous les signes d'une ingrate défection.

L'offense appelle l'offense ; sans doute, il y aurait eu de la grandeur dans Napoléon, placé si haut, à savoir pardonner les fautes de son ancien lieutenant, et de l'habileté à dissimuler son mécontentement ; car Bernadotte n'était plus son sujet, mais un prince qu'il avait un intérêt extrême à ménager. Il n'eut point cette modération : les souvenirs de ses anciens griefs contre le maréchal Bernadotte se réveillèrent ; à dater de ce moment, il lui retira toute espèce de marque d'amitié et de confiance, et sembla même s'étudier à le blesser au vif. Il commença par lui appliquer, dans sa

rigueur, la loi qui privait de ses dotations tout Français passant au service d'une puissance étrangère. Le prince était sans fortune, et le coup dut lui être sensible. On lui ôta la faculté de conserver près de sa personne ses anciens aides-de-camp qu'il aimait beaucoup, et qui étaient comme un dernier lien qui le rattachait à sa première patrie : ils reçurent tous l'ordre de le quitter et de revenir en France. Enfin l'empereur n'opposa, pendant plusieurs mois, qu'un silence dédaigneux à toutes les lettres que le prince lui écrivait de Stockholm. Cependant ce dernier lui ayant demandé un subside de 20 millions pour aider la Suède à supporter ses pertes et à faire des armements, l'empereur se décida à rompre le silence, et il lui répondit le 8 mars 1811 : au lieu d'un subside, il se bornait à lui offrir pour 20 millions de denrées coloniales qui étaient à Hambourg, en échange de 20 millions de fers. Il lui disait dans cette lettre : « Chassez les contre- » bandiers anglais de la rade de Gothenbourg ; chassez-les de vos côtes où » ils trafiquent librement ; je vous donne ma parole que, de mon côté, je » garderai scrupuleusement les conditions des traités avec la Suède. Je » m'opposerai à ce que vos voisins s'approprient vos possessions conti- » nentales ; si vous manquez à vos engagements, je me croirai dégagé » des miens ; je désire m'entendre toujours amicalement avec votre altesse » royale. »

Telles étaient les relations, déjà pleines d'aigreur et de fiel, de l'empereur Napoléon avec le prince royal de Suède, lorsqu'éclatèrent les symptômes de la guerre de Russie.

La Suède se trouvait placée par sa position géographique en dehors du cercle immense que cette guerre allait tracer dans son cours. Elle était du très-petit nombre d'états européens qui pouvaient, dans cette grande lutte, se tenir à l'écart et conserver leur neutralité ; mais il est évident que tous ses intérêts lui interdisaient le rôle obscur et sans profit de puissance neutre. La France et la Russie s'étaient réunies après la paix de Tilsitt pour accabler sa faiblesse, et l'Angleterre l'avait laissé opprimer avec un égoïsme plein d'ingratitude. Le moment était venu pour elle de prendre sa revanche et de chercher à réparer ses derniers malheurs, en vendant son alliance au plus offrant. La Suède ne pouvait s'agrandir avec avantage que sur deux points, en Norwége et en Finlande. La perte de la Finlande avait été pour elle une affreuse calamité. Elle l'avait vu s'accomplir avec un véritable désespoir, et dans les emportements de sa douleur, elle avait détrôné son roi qu'elle accusait des malheurs publics, dont les vrais auteurs étaient la Russie, la France et l'Angleterre. La perte de la Finlande était le dernier et le plus grand de ces longs désastres que la fortune lui avait infligés, en développant, à côté de sa frêle puissance, le colosse russe. Cette

perte la plaçait sous la main de son redoutable voisin, qui n'avait plus qu'à monter sur ses vaisseaux pour venir la frapper dans sa capitale découverte. Elle avait donc un intérêt immense à recouvrer une province qui formait autrefois le tiers de sa puissance, et qui était pour elle un boulevard indispensable. D'un autre côté, l'acquisition de la Norwége offrait aussi de grands avantages : la nature semblait avoir destiné les deux pays à vivre sous les mêmes lois, car elle les avait attachés l'un à l'autre par le plus irrésistible de tous les liens, le lien géographique. La Norwége se recommandait d'ailleurs par d'admirables développements de côtes, par des pêcheries excellentes, par des forêts merveilleusement riches en bois de construction et d'une exportation facile, enfin par une population peu nombreuse, mais aisée, et renommée par la douceur de ses mœurs. A tout prendre, si la Suède avait eu la liberté absolue de son choix, elle n'eût point hésité entre ces deux provinces ; elle eût préféré la Finlande, qui, sous tous les rapports, était pour elle d'une bien autre importance que la Norwége. Mais ici la question politique se trouvait compliquée d'une question de géographie militaire. Pour que la Suède rentrât en possession de la Finlande, il fallait qu'elle l'arrachât par les armes des mains de la Russie, et elle ne le pouvait qu'en embrassant ouvertement l'alliance de la France. S'allier à la France, c'était rompre, non plus d'une manière factice, mais réelle, avec l'Angleterre, s'exposer à ses coups, livrer à ses vengeances sa capitale, et à sa cupidité les forteresses maritimes, les vaisseaux et le commerce du royaume. Puis, une expédition en Finlande par mer, sous le feu des flottes anglaises et russes, était impossible ; elle n'était praticable que l'hiver, par terre, en tournant le golfe de Bothnie à Tornéo. Dans cette saison, les lacs et les rivières qui couvrent le pays se glacent et peuvent porter une armée ; mais cette entreprise, exécutée pour ainsi dire sous le pôle, exigeait d'énormes dépenses, des soldats intrépides et des corps de fer. D'ailleurs, pour que l'armée suédoise remplît sa destination dans une alliance avec la France, il fallait qu'elle pût agir contre la Russie pendant l'été, et non pas dans la saison des glaces. La conquête de la Norwége, au contraire, était une conquête de plain-pied : la Suède n'avait qu'à s'avancer pour s'en emparer. Enfin une circonstance décisive trancha la question. L'Angleterre et la Russie proposèrent à la cour de Stockholm de la lui garantir, si, la guerre éclatant dans le Nord, elle voulait faire cause commune avec elles contre la France. La Russie fit plus : elle lui offrit de s'engager, dans le cas où elle serait vaincue, à faire porter tout le poids de ses sacrifices, dans les négociations de la paix, sur la Finlande, et à la restituer à la Suède. Ainsi, tandis que l'alliance de la France n'offrait à ce royaume qu'une conquête difficile et des dangers de tous genres, l'alliance de l'Angleterre et de la

Russie lui assurait des avantages pour toutes les chances : victorieuses, ces deux puissances lui livraient la Norwége ; en cas de défaite de la Russie, elle rentrait en possession de la Finlande. Entre ces deux systèmes, la balance n'était point égale; aussi la cour, le sénat, la noblesse, le commerce, avaient-ils un penchant prononcé pour s'unir à l'Angleterre et à la Russie, tandis que les classes moyennes et le peuple, fidèles encore aux vieilles sympathies nationales pour la France, fiers d'avoir à leur tête un des illustres frères d'armes du grand empereur, hostiles à l'influence russe, dominés surtout par le désir de recouvrer la Finlande, ambitionnaient l'alliance de Napoléon.

Quant au prince royal, dont la position était compliquée d'intérêts et de devoirs opposés, son rôle était fort difficile. Il avait récemment trop bien donné la mesure de son peu d'attachement à son ancien maître pour qu'on pût le croire maîtrisé dans sa conduite par des scrupules de reconnaissance; mais il craignait de prendre le rôle d'ennemi personnel de l'empereur Napoléon. Ce grand homme, qu'il haïssait déjà mortellement, était encore à ses yeux, comme aux yeux de tous, le monarque le plus puissant, et peut-être bientôt le dictateur de l'Europe. S'il sortait vainqueur de cette dernière lutte, quel sort réserverait-il à son ancien lieutenant déserteur de sa cause? Si un reflet de sa gloire avait suffi pour faire monter Bernadotte sur les degrés d'un trône, certes son bras aurait bien la force de l'en faire descendre. Le prince royal était donc dominé par deux craintes opposées, l'une de compromettre son avenir de roi en se déclarant contre l'empereur, l'autre de faire violence aux opinions des principaux corps de l'État et de la noblesse, et de perdre leur appui en s'unissant a la France.

Un événement prévu depuis longtemps venait de faire tomber dans ses mains la haute direction des affaires. Le roi Charles XIII, frappé d'apoplexie, se trouva dans l'impossibilité de gouverner par lui-même; il remit les rênes du gouvernement au prince royal, qui ne les quitta plus. Son règne véritable date de ce moment. Le premier usage qu'il fit de son pouvoir fut de tenter une combinaison qui pût concilier la délicatesse de sa position vis-à-vis de l'empereur avec les exigences du commerce suédois et de la politique timide du sénat. Le 7 février 1811, il fit venir le ministre de France, et l'entretint longtemps dans ce langage verbeux et à effet qui le caractérise : « Je vais vous dire franchement, monsieur, ce qui bouleverse ici toutes les têtes. On se rappelle que, pour les intérêts de sa politique, l'empereur a sacrifié la Suède, en autorisant la conquête de la Finlande et des îles d'Aland. Lorsque les états me choisirent, ils ne furent déterminés que par l'espérance de plaire à l'empereur et d'obtenir, comme le premier effet du retour de ses bontés et de sa protection, le recouvrement de cette pro-

vince, de sorte qu'à mon arrivée, cette idée folle occupait toutes les têtes. On se croyait tellement sûr de la France, que le bruit courait déjà que j'allais conduire l'armée suédoise en Finlande. Cette exaltation durait encore, lorsqu'au nom de l'empereur, vous forçâtes le roi à déclarer la guerre aux Anglais, et à faire des règlements prohibitifs, mesures qui contrarièrent l'intérêt réciproque des commerçants, des nobles et des grands propriétaires. Dès-lors on jugea que mon avènement n'était point un gage de l'appui de l'empereur, et que la Suède était entraînée passivement dans la politique de ce monarque. L'opinion, qui était toute française, varia subitement; elle s'est fortement détériorée, et je ne saurais même calculer quels peuvent être ses effets; mais il est hors de mon pouvoir de la rectifier, si l'empereur ne vient pas à mon secours, s'il ne prend pas sur ce pays un grand ascendant par ses bienfaits, s'il ne lui donne pas une possession qui la console de la perte de la Finlande, et une frontière qui nous manque. — Voyez, dit-il au baron Alquier en lui montrant une carte générale développée à dessein; voyez ce qui nous convient. — Je vois, répondit le ministre, la Suède arrondie de toutes parts, excepté du côté de la Norwége. Est-ce donc de la Norwége que votre altesse veut parler? — Eh bien! oui, répliqua le prince, c'est de la Norwége qui veut se donner à nous (1), qui nous tend les bras, et que nous calmons en ce moment. Nous pourrions, je vous en préviens, l'obtenir d'une autre puissance que de la France. — Peut-être de l'Angleterre? répliqua Alquier. — Eh bien! oui, de l'Angleterre; mais quant à moi, je proteste que je ne veux la tenir que de l'empereur; que Sa Majesté nous la donne, que la nation puisse croire que j'ai obtenu pour elle cette marque de protection : alors je deviens fort, je commanderai sous le nom du roi, et je suis aux ordres de l'empereur. Je lui promets cinquante mille hommes parfaitement équipés à la fin du mois de mai, et dix mille de plus au commencement de juillet. Je les porterai partout où il voudra ; j'exécuterai tous les mouvements qu'il ordonnera. Voyez cette pointe de la Norwége, elle n'est séparée de l'Angleterre que par une navigation de vingt-quatre heures, avec un vent qui ne varie presque jamais; j'irai là, s'il le veut. L'empereur est assez puissant pour qu'il dédommage le Danemarck; ne peut-il pas lui donner à l'instant même le Mecklenbourg et la Poméranie? Si je ne suis plus gêné par le conseil d'état, si la constitution qui anéantit l'autorité du roi, et dont on m'écrit que l'empereur rit si justement aux Tuileries, est modifiée, si je deviens le maître enfin, je jure sur mon honneur de fermer ce royaume au commerce anglais....

(1) Bernadotte nous trompait. Il savait mieux que personne que le fond de la population norwégienne était opposé à une réunion à la Suède.

Dites à l'empereur que je n'oublierai jamais qu'il a été mon souverain et mon bienfaiteur, que je me regarde ici comme une émanation de sa puissance, et que mon vœu le plus ardent est de mettre à sa disposition tous les moyens de la Suède, qui sont plus importants qu'on ne le pense, et qui peuvent être d'une grande utilité pour la France. Je ne mets aux offres que je fais à l'empereur que deux restrictions : la première, que les troupes suédoises ne seront jamais portées au delà du Rhin ; la seconde, que je les commanderai toujours en personne. »

La réponse de l'empereur aux offres de Bernadotte ne pouvait être douteuse : sacrifier le plus fidèle de ses alliés à la Suède, qui avait concouru de tous ses efforts à la ruine du système continental, c'eût été tout à la fois une faute politique et une lâcheté. Son ministre à Stockholm eut l'ordre de répondre aux propositions du prince (dépêche du 26 février 1811) que « si une guerre venait à éclater entre la France et la Russie, la France était assez puissante pour se suffire à elle-même ; que d'ailleurs il n'entrait pas dans les habitudes de l'empereur de sacrifier ses alliés et de les dépouiller pour satisfaire l'ambition de leurs voisins ; qu'aussi longtemps que le Danemarck serait son allié, il ne souffrirait pas qu'il fût porté la moindre atteinte à sa puissance. » C'était là un digne et noble langage.

Cependant l'empereur, qui voulait ménager Bernadotte, sans prendre avec lui des engagements immédiats, donna l'ordre au baron Alquier de le sonder, et de s'assurer des conditions définitives dont il ferait dépendre son alliance avec la France. Cette démarche, faite en avril 1811, était au fond une insinuation tendant à déterminer la Suède à modifier ses dernières demandes. Mais Bernadotte et le cabinet de Stockholm se montrèrent immuables : ils continuèrent d'exiger la Norwége. Il fut alors évident pour Napoléon que la Suède avait pris son parti, et que ce n'était point à la conquête de la Finlande, mais à celle de la Norwége, qu'elle avait résolu de consacrer ses forces. Or, l'alliance de cette puissance contre la Russie ne pouvait lui être précieuse qu'autant qu'elle prendrait l'engagement de conquérir elle-même la Finlande et de menacer Wibourg. Tout autre emploi de ses armées lui devenait onéreux ou inutile. La proposition du prince d'aller descendre à la tête de 50,000 Suédois sur les côtes d'Angleterre était un luxe d'audace que, par respect pour le génie de son ancien maître et pour lui-même, il aurait dû s'épargner. Napoléon sentait bien qu'un abîme le séparait de son ancien lieutenant ; il se résigna donc, et il abandonna la Suède et son prince royal à leurs destinées, sauf à tenter un dernier effort, au moment décisif, pour le rattacher à lui. Jusque-là il se renferma dans un silence absolu qui portait tous les caractères d'un dédain superbe. Cette conduite exaspéra Bernadotte : il avait fait à l'empereur

des offres peut-être inacceptables, mais il les avait faites de bonne foi. Il est douteux que, dans la situation fatale où se trouvait son pays d'adoption, il lui fût possible d'en faire d'autres. Sa vanité se révolta contre un refus et un silence qui semblaient trahir un dessein prémédité de le mortifier et de le perdre aux yeux de la Suède entière. Alors l'esprit de vengeance pénétra dans son cœur; sa tête irascible et ardente s'exalta. Tandis que la France le dédaignait, les cours de Londres et de Saint-Pétersbourg l'accablaient d'offres brillantes, recouraient pour le fasciner aux flatteries les plus insinuantes, se prosternaient devant ses talents militaires, lui attribuaient des victoires dont il n'avait été que l'instrument secondaire, l'entouraient enfin, lui prince sorti des rangs obscurs de la bourgeoisie, naguère républicain fougueux de la société du Manége, des mêmes respects qu'ils eussent montrés pour un descendant de Gustave-Adolphe.

Une âme moins subjuguée que celle de Bernadotte par une ambition vaniteuse, eût succombé à tant de séductions. Il s'y livra tout entier. Il se jeta avec emportement dans les bras de l'Angleterre et de la Russie. Vis-à-vis de la France, il ne garda plus de mesures, s'abandonnant à des paroles d'envie et de colère contre l'empereur, disant hautement que c'était un génie sans frein et incapable de modération, poussant la hardiesse jusqu'à prédire qu'il se perdrait par l'abus qu'il faisait de sa force et de la faiblesse des autres. De l'offense dans les paroles, il passa bientôt à l'hostilité dans les actes. On le vit déchirer les derniers voiles qui déguisaient, au moins dans la forme, l'intimité de ses rapports avec l'Angleterre. Le pavillon suédois vint publiquement se placer sous la protection du pavillon anglais. Les navires des deux nations furent convoyés par des vaisseaux de guerre et se livrèrent de concert au commerce des marchandises de guerre avec les ports de l'Espagne et du Portugal. Enfin la Suède fit des armements extraordinaires qui, dans l'état de ses rapports avec la France, semblaient dirigés contre elle. Auprès de torts aussi graves, ceux de la Russie n'étaient que des fautes légères. Alors l'empereur Napoléon résolut à son tour de ne plus garder de ménagements vis-à-vis d'une puissance qui en conservait si peu avec lui. Par ses ordres, les navires suédois furent assimilés aux navires anglais, et leur cargaison saisie; sans occuper militairement la Poméranie suédoise, il fit saisir et confisquer, au profit de la France, toutes les denrées coloniales qui s'y trouvaient entreposées. A cette nouvelle, Bernadotte furieux fait venir le baron Alquier, et l'apostrophe en ces termes : « Je voudrais bien savoir, monsieur, de quel droit l'empereur a pu donner des ordres dans un pays où le roi de Suède est seul souverain et indépendant ? » Alquier lui ayant répondu en lui traçant le tableau des griefs de la France contre lui et en lui demandant ce qu'il

avait fait pour elle, le prince reprit vivement : « Je vous déclare que je ne ferai rien pour la France, tant que je ne saurai ce que l'empereur veut faire pour moi, et je n'adopterai ouvertement son parti que lorsqu'il sera lié ouvertement avec la Suède par un traité d'alliance ; alors je ferai mon devoir... » Il ajouta qu'il trouvait sa satisfaction dans l'amour des Suédois, qui, dans son dernier voyage, avaient dételé ses chevaux. « J'ai vu, dit-il avec l'intention marquée de blesser l'empereur, et dans ce style emphatique naturel aux méridionaux, j'ai vu des troupes invincibles dont les *hourras* s'élevaient jusqu'aux nues, qui exécutaient leurs manœuvres avec une précision et une célérité bien supérieures à celles des régiments français, des troupes avec lesquelles je ne serai pas obligé de tirer un coup de fusil, auxquelles je n'aurai qu'à dire : En avant, marche ! des masses, des colosses qui culbuteront tout devant eux. — Ah ! c'en est trop, dit le représentant de la France ; si jamais ces troupes-là sont devant les troupes françaises, il faudra bien qu'elles leur fassent l'honneur de tirer des coups de fusils. — Je sais fort bien ce que je dis, reprit le prince ; je ferai des Suédois ce que j'ai fait des Saxons, qui, commandés par moi, sont devenus les meilleurs soldats de la dernière guerre. » Alquier ayant alors insinué que les derniers armements de la Suède étaient inutiles, le prince s'écria avec véhémence : « Je suis plus décidé que jamais à lever de nouvelles troupes ; le Danemarck a cent mille hommes, et je ne sais s'il n'a pas quelque dessein contre moi. D'ailleurs, je dois me prémunir contre l'exécution du projet entamé par l'empereur aux conférences d'Erfurt, pour le partage de la Suède entre la Russie et le Danemarck. Vous pouvez dire à l'empereur que j'en suis informé, mais que je saurai me défendre, et il me connaît assez pour savoir que j'en ai les moyens. Personne ici ne me fera la loi. Les Anglais ont voulu se montrer exigeants envers moi ; eh bien ! je les ai menacés de mettre cent corsaires en mer, et ils ont baissé le ton. Au surplus, ajouta-t-il, quels que soient mes sujets de plaintes contre la France, je n'en suis pas moins disposé à faire tout pour elle dans l'occasion, quoique les peuples que je viens de voir ne m'aient demandé que de *conserver la paix à quelque prix que ce fût, de rejeter tout motif de guerre, fût-ce même pour recouvrer la Finlande, dont ils m'ont déclaré qu'ils ne voulaient pas*. Mais, monsieur, qu'on ne m'avilisse pas : je ne veux pas être avili ; j'aimerais mieux aller chercher la mort à la tête de mes grenadiers, me plonger un poignard dans le sein, ou plutôt me mettre à cheval sur un baril de poudre et me faire sauter en l'air. » En prononçant ces dernières paroles, le prince était en proie à l'émotion la plus violente ; ses yeux étaient en feu et ses lèvres tremblantes. Alquier, embarrassé et confus, voulait se retirer, lorsque le prince l'arrêta par le bras avec un mouvement

convulsif et lui dit : « J'exige de vous une promesse, c'est que vous rendiez compte exactement de cette conversation à l'empereur. »

D'un état de choses aussi violent à une rupture complète, il n'y avait plus qu'un pas, et ce pas, c'est la Suède qui le fit ; elle déclara qu'elle n'admettrait plus d'autre législation maritime que celle qui consacrait l'indépendance du pavillon neutre couvrant la marchandise. Dans l'état actuel de l'Europe, ce principe était d'une application impossible, et au lieu d'être une garantie contre la législation tyrannique des Anglais, il lui prêtait force et appui ; il devenait un acte d'hostilité manifeste contre la France. Napoléon y répondit (fin février 1812) en envahissant la Poméranie, et en donnant à son ministre l'ordre de quitter Stockholm, sans prendre congé du prince ni de la cour. Ainsi, non-seulement toutes relations d'amitié entre la France et la Suède se trouvaient rompues au commencement de février 1812 ; mais on peut dire qu'elles étaient passées de l'état de paix à l'état d'hostilités ouvertes.

Cependant l'empereur venait de conclure ses alliances avec l'Autriche et la Prusse : ses ordres pour la marche de ses armées étaient donnés : tout s'ébranlait : nos grandes masses d'infanterie et de cavalerie s'avançaient de l'Oder sur la Vistule : la guerre était presque déclarée : Napoléon était sur le point de quitter sa capitale et de se rendre à Dresde, lorsqu'un dernier effort fut tenté pour rapprocher la France et la Suède et les unir par un traité d'alliance.

Laquelle des deux puissances prit l'initiative dans la négociation qui s'ouvrit alors entre elles ? C'est là un point d'histoire qui reste encore enveloppé de mystères. Ce qui est hors de doute, c'est que l'épouse de Bernadotte se trouvait à Paris dans les premiers mois de 1812, et que ce fut par son intermédiaire que l'empereur fit connaître au prince royal ses propositions. Tout porte à croire que ce ne fut point accidentellement que cette princesse se trouva chargée d'un rôle dans la négociation qui s'ouvrit alors et que son voyage en France n'y fut point étranger. Le 6 mars, elle écrivit, sous la dictée du duc de Bassano, les paroles suivantes :

L'empereur consentait à offrir son alliance à la Suède aux conditions qu'elle attaquerait la Finlande avec 30,000 hommes, et qu'elle déclarerait la guerre aux Anglais. La France, de son côté, prendrait l'engagement de ne point signer la paix qu'elle n'eût fait restituer la Finlande à la Suède. Entraînée à des dépenses immenses, il lui était impossible de lui donner des subsides en argent ; mais elle consentirait à recevoir à Lubeck et à Dantzick pour 20,000,000 de denrées coloniales appartenant à ce royaume.

Bernadotte rejeta ces offres. Dans une lettre qu'il écrivit à la princesse,

le 28 mars, il insista sur les difficultés pour la Suède de débarquer une armée en Finlande, ayant devant elle les escadres anglaises, comme d'envoyer cinquante vaisseaux dans les ports d'Allemagne pour y porter les 20,000,000 de denrées coloniales que la France lui offrait d'acheter.

Sans doute, ce prince n'attendait que le dernier mot de l'empereur pour prendre un parti, car les offres de Napoléon portent la date du 6 mars, et le 24 du même mois, il signa avec la Russie et l'Angleterre un traité d'alliance par lequel elles lui garantirent la Norwège. Sa lettre à la princesse, du 28 du même mois, fut certainement écrite sous l'influence de cette décision. La négociation avec la France n'en continua pas moins, soit que le prince se crût libre encore et qu'il voulût tenter un dernier effort pour se rattacher à sa première patrie, soit qu'il trompât tout le monde, et qu'il espérât se faire acheter plus chèrement par la France qu'il ne l'était déjà par l'Angleterre et la Russie : en mai 1812, M. Signeul, consul suédois, en France, fut chargé de porter à l'empereur ses dernières conditions :

La France autoriserait la Suède à s'emparer de la Norwége. Le Danemarck recevrait en indemnité la Poméranie suédoise et telle autre possession non désignée appartenant actuellement à la Suède. La France avancerait à la cour de Stockholm vingt millions de francs qui lui seraient remboursés après la paix. La restitution de la Finlande serait une des conditions imposées par la France à la Russie. Si l'empereur agréait ces propositions, le prince royal se mettait tout entier à ses ordres ; il avait en ce moment 50,000 hommes disponibles qu'il conduirait contre la Russie; il ne voyait aucune difficulté à l'occupation des îles d'Aland avec des bateaux plats, ni même, ajoutait-il cette fois, à celle de la Finlande.

M. Signeul, porteur de ces conditions, arriva trop tard à Dresde : Napoléon venait de quitter cette ville pour se rendre à la tête de ses armées. Le duc de Bassano se hâta de lui transmettre les offres du prince royal, et elles lui parvinrent à Posen ; elles ne firent que l'irriter. « Quoi! dit-il, quand la Prusse et l'Autriche recherchent mon alliance, Bernadotte ose la marchander! il me traite à la turque ; il me rançonne! L'argent ne sera jamais un moyen dans ma politique ; je ne veux pas de ces amis qu'on ne garde qu'en les payant. D'ailleurs l'Angleterre ne serait-elle pas toujours là pour enchérir sur moi? La demande de la Norwége est une autre impertinence... Certes, je n'irai pas dépouiller le Danemarck parce que Bernadotte s'est mis cette idée en tête. Qu'est-ce au surplus que la Norwége et quelques misérables millions, dans ce moment où la Suède peut avoir Saint-Pétersbourg à sa discrétion! — Répondez à M. Signeul, écrivit-il

au duc de Bassano, que je n'achèterai point un allié douteux aux dépens d'un allié fidèle. »

Ce refus coupa court à toutes relations politiques avec la Suède ; notre chargé d'affaires, M. de Cabre, reçut l'ordre de quitter Stockholm, et Bernadotte se livra tout entier à l'alliance anglo-russe.

## VII.

Si les intérêts généraux de la Suède l'entraînaient du côté des ennemis, il en était tout autrement de la Turquie. Nos relations d'amitié naturelle avec cette puissance étaient nettes et précises. L'ennemi contre lequel elle luttait avec tant de peine depuis six ans, dont l'ambition visait hautement à la chasser de l'Europe, qui l'avait successivement dépouillée de la Tartarie, de la Crimée, de la Bessarabie, qui dans ce moment même voulait lui ravir la Moldavie et la Valachie, cet implacable ennemi était le même auquel nous allions déclarer la guerre à la tête de toutes les forces de l'Occident. Dans cette réaction violente du Midi contre le Nord, la Turquie avait donc un beau rôle à remplir. Tout lui imposait la loi d'unir ses armes aux nôtres et de coopérer de toutes ses forces au triomphe d'une crise qui était la sienne propre, plus que celle d'aucune autre puissance. Envisagée sous le point de vue militaire, l'alliance de la Turquie était pour nous d'une importance majeure. Cependant, jusqu'au mois de janvier 1812, l'empereur affecta de se tenir vis-à-vis de cette puissance dans une attitude fort réservée, évitant toutes démonstrations trop engageantes, faisant des insinuations plutôt que des offres réelles d'alliance, et se bornant à entretenir ses dispositions amicales en lui répétant sans cesse, par l'organe de son chargé d'affaires, que la France n'armait contre la Russie que pour la forcer à lâcher prise en Orient et dégager la Turquie. Cette réserve excessive à l'égard d'un État qu'il avait un intérêt si capital à fixer dans son système, prouve à quel point il craignait de précipiter une rupture avec Alexandre avant qu'il n'eût transporté son armée sur la Vistule. Ce ne fut qu'à la fin de janvier 1812, dans le moment où il traitait avec l'Autriche et la Prusse, qu'il se décida à proposer formellement son alliance à la Porte; voici ses conditions :

En cas de guerre entre la France et la Russie, le grand-seigneur marcherait lui-même à la tête de cent mille hommes contre cette dernière puissance. La France non-seulement lui garantissait l'intégrité de son empire, mais elle s'engageait à lui faire restituer la Crimée, la Tartarie et toutes les provinces que la Turquie avait perdues depuis quarante ans. La Pologne, dont la destruction avait été si fatale à ses intérêts, serait réta-

blie. La Porte mettrait au service de la France, pendant toute la durée de cette guerre, un corps de cavalerie turque dont le chiffre serait fixé ultérieurement.

Proposées six mois plus tôt, ces offres eussent été accueillies par la Porte avec des transports de joie; maintenant, elles ne rencontrèrent de sa part que des dispositions répulsives. C'est que, pendant ces six derniers mois, de nouveaux désastres étaient venus accabler l'empire et paralyser son action.

La dislocation de la grande armée russe du Danube, au mois de mars 1811, avait d'abord amélioré beaucoup la situation militaire de la Turquie. Le sultan avait compris que c'était pour elle une occasion décisive de réparer ses défaites et de reprendre l'offensive sur tous les points. Un dernier effort fut alors tenté par cet empire débile et mourant pour créer une armée et se mettre en mesure d'arracher des mains des Russes la Moldavie et la Valachie. Mais c'est avec une peine infinie que le grand-visir put rassembler et conduire sur les bords du Danube une armée de quarante mille hommes. Elle débuta, du reste, par des succès : elle reprit aux Russes la plupart des places du Danube, et reportant la guerre en Valachie, elle s'avança pour délivrer les deux provinces grecques. Ces heureuses nouvelles avaient ranimé le courage à Constantinople et réduit au silence les partisans de la paix, lorsqu'un nouveau revers vint détruire les dernières espérances de la Porte. Le général russe Kamenskoi était mort et avait été remplacé par un vieux guerrier dont l'âge avait blanchi la tête, mais non refroidi l'ardeur. Kutusoff reçut, avec le commandement de l'armée du Danube, l'ordre de sa cour de vaincre à tout prix, afin de dicter la paix au plus tôt et de se trouver disponible pour le moment où commencerait la guerre contre la France. Afin d'accélérer ses succès, l'empereur Alexandre rendit à son armée d'Orient trois des cinq divisions qu'il en avait retirées au mois de mars, en sorte que le nouveau général se trouva en force, non-seulement pour se maintenir dans les deux provinces grecques, mais même pour reporter la guerre sur la rive droite du Danube. La fortune favorisa ses combinaisons. Il profita habilement d'une fausse manœuvre du grand-visir, qui, opérant sur les deux rives du fleuve, avait divisé son armée en deux corps. Il fondit à l'improviste (fin d'octobre 1811), avec toutes ses forces, sur l'un de ces corps, et le détruisit complétement. L'armée turque, réduite à quelques milliers d'hommes démoralisés, se trouva hors d'état de tenir tête aux Russes : la campagne était achevée, et cette fois encore à la honte des Turcs et à la gloire de leurs ennemis. A peine Kutusoff eut-il vaincu (8 novembre), qu'il se hâta d'offrir la paix au grand-visir, et il l'offrit à des conditions bien moins oné-

reuses que toutes les précédentes. Au lieu de demander la limite du Danube, il se contenta d'exiger la cession de la Moldavie jusqu'à la rivière de Sireslh, l'indépendance de la Servie, la cession du territoire turc de l'est de la mer Noire jusqu'au cours du Phase, et 20,000,000 de piastres. Ces conditions furent envoyées aussitôt au sultan, qui, sans les accepter, consentit à ce qu'elles devinssent la matière d'une négociation (janvier et février 1812). Un armistice fut conclu entre Kutusoff et le grand-visir, et la négociation s'ouvrit à Bucharest.

C'est dans le moment même où la guerre était suspendue sur le Danube, que nos armées se disposaient à franchir l'Oder, et que l'empereur proposait son alliance à la Porte.

Au fond, bien que les choses prissent à Constantinople une tournure fâcheuse, tout cependant n'était point désespéré pour nous. Le sultan Mahmoud voulait personnellement notre alliance, et il la voulait avec ardeur, avec passion. Signer la paix au moment où l'empereur Napoléon lui donnait la main pour abaisser l'implacable ennemi de son pays, lui semblait une honte et une absurdité; mais tout était conjuré pour faire ployer son énergie et lui arracher la paix. La détresse de l'armée et celle des finances étaient réellement affreuses; les caisses de l'État étaient vides; toutes les ressources avaient été épuisées, jusqu'à l'argenterie du sérail; les ressorts de l'administration militaire étaient brisés; canons, magasins, tentes, cavalerie, équipements, tout était à recréer. L'armée organisée ne s'élevait pas à plus de 15,000 hommes. Les populations, surtout celles de la Turquie d'Europe, ruinées et décimées par une guerre de six années, imploraient la paix comme le terme de leurs misères. Il ne restait quelque étincelle d'énergie que dans les rangs des janissaires et parmi les pachas, mais c'était une énergie malfaisante; car chez les uns, elle tournait en révolte ouverte, et chez les autres, en efforts secrets et coupables pour se rendre indépendants. Le grand-visir et la plupart des chefs du camp étaient à la tête du parti de la paix.

A ces causes de découragement se joignait la crainte de compliquer, par de nouveaux périls, une situation déjà si malheureuse. L'Angleterre déclara à la Porte que, si elle osait s'unir à la France, elle lui ferait une guerre terrible, que rien ne pourrait arrêter le cours de ses vengeances; que, dût-elle y employer la moitié de ses flottes, elle forcerait les Dardanelles, livrerait le sérail aux flammes, et affamerait la capitale. Puis elle remit sous les yeux du gouvernement ottoman tous nos torts envers lui, réveilla les souvenirs amers de Tilsitt et d'Erfurth, lui montra les empereurs de France et de Russie également irrésolus, dominés par un ardent désir d'éviter la guerre, et disposés peut-être à sceller, comme à Tilsitt,

leur réconciliation par un démembrement complet de la Turquie d'Europe. La fermeté d'âme de Mahmoud venait se briser contre tant de difficultés; tout ce qui l'entourait était vendu aux Anglais ou découragé par les malheurs publics.

Un homme se chargea, dans cette déplorable crise, du plus infâme de tous les rôles. Le premier drogman de la Porte, Moruzzi, Grec d'origine, dévoué à l'Angleterre et à la Russie qui l'avaient acheté à prix d'or, se chargea de semer la corruption ou le découragement dans le sein du divan, ainsi que parmi les ministres et les chefs du camp. Ce fut lui qui, tenant dans ses mains tous les fils des négociations de la Porte avec les cours de l'Europe, abusa de sa haute position pour tromper la confiance de son maître, égarer son esprit, défigurer à ses yeux la vérité, et ne lui laisser d'autre refuge qu'une paix déshonorante. C'est Moruzzi qui fut le véritable auteur de la paix de Bucharest.

Cependant, avant de s'y résoudre, Mahmoud voulut connaître l'opinion des grands de l'État : il convoqua un divan extraordinaire où furent appelés les chefs de la loi, les agas des janissaires et tous les ministres, et il lui soumit la grande question de la paix ou de la guerre. Sur cinquante-quatre membres qui composaient ce conseil, cinquante opinèrent pour la paix, et quatre seulement pour la continuation de la guerre. La corruption, l'ignorance et la lâcheté dictèrent cet arrêt solennel. Mahmoud céda enfin : tout ce que son énergie put arracher à l'esprit timoré de ses ministres, ce fut d'obtenir d'importantes modifications aux dernières conditions de Kutusoff. Il exigea qu'au lieu de la rivière du Siresth, ce fût la rivière du Pruth qui servît de limite en Europe aux deux empires; que le port d'Ocana, demandé par la Russie, restât à la Turquie; que la Servie, dont ils réclamaient l'indépendance, continuât de vivre sous les lois de la Porte; enfin qu'ils renonçassent aux vingt millions de piastres par eux exigés. La cour de Saint-Pétersbourg n'était point en situation de se montrer difficile : l'important pour elle n'était point de conclure avec la Turquie une paix glorieuse, mais de faire la paix. Elle consentit aux changements réclamés par les plénipotentiaires ottomans, et la paix fut signée le 28 mai 1812.

A peine le sultan eut-il signé cette déplorable paix, qu'il en eut comme un cruel remords. Notre ambassadeur, le général Andréossy, était parvenu à lui faire connaître les criminelles intrigues de Moruzzi. La paix, une fois signée, devenait un fait accompli; mais Mahmoud voulut du moins se venger sur son infidèle sujet : il fit tomber la tête du premier drogman et celle de son frère, qui avait trempé dans ses crimes, et confisqua leurs immenses richesses, fruits de leur trahison.

Cependant l'empereur Napoléon avait pris de longue main ses me-

sures pour que la marche de ses armées sur la Vistule commençât immédiatement après la conclusion de son alliance avec la Prusse. Ce traité fut ratifié le 5 mars, et le même jour, tous ses corps échelonnés entre le Weser et l'Oder se mirent en mouvement et débordèrent sur la Prusse. Dans cet instant décisif, le grand-duché de Varsovie se trouva exposé à d'immenses périls. Les corps d'avant-garde des Russes bordaient la lisière de cet État : il était à craindre qu'à la première nouvelle de l'entrée de nos armées sur le territoire prussien, ils ne fondissent sur le grand-duché et n'en fissent un champ de ruines et de dévastations, sauf ensuite, conformément à leur plan de guerre, à se replier derrière les lignes du Niémen et de la Dwina. Napoléon, comme nous l'avons déjà dit, voulait sauver à tout prix la Pologne, qui était sa tête d'avant-garde contre la Russie, qu'il entourait de ses prédilections, et où sa prévoyance avait, depuis deux ans, amassé de grandes ressources. Il fallait donc qu'il gagnât le temps nécessaire pour transporter son armée de l'Oder sur la Vistule avant que le premier coup de canon fût tiré. Dans cette vue, il fait appeler le colonel Czemicheff, aide-de-camp de l'empereur Alexandre, et qui, depuis 1809, était resté en France, et, par son intermédiaire, il entame avec l'empereur Alexandre une dernière négociation. C'est le 25 février, le lendemain même du jour où le traité avec la Prusse avait été signé, qu'il se décide à cette démarche. Il commence par lui avouer son traité avec la cour de Berlin. « Dans la position où votre attitude m'a placé depuis quelque temps, lui dit-il, je devais m'assurer de la Prusse par un traité ou par un coup de main. Le désarmement était un parti trop violent pour ne pas déterminer aussitôt une rupture. Au contraire l'alliance n'est qu'une précaution toute simple de ma part, mais qui laisse intacte entre nous la grande question de la paix ou de la guerre. Plus j'y réfléchis au surplus, moins je m'accoutume à l'idée que la guerre puisse éclater entre l'empereur Alexandre et moi ; car, enfin, de quoi s'agit-il? » Alors Napoléon et Czemicheff abordent les questions qui divisent les deux empereurs. Chacun énonce ses griefs ; sur la question polonaise, Napoléon est prêt aujourd'hui, comme il y a deux ans, à déclarer qu'il ne favorisera point le rétablissement de la Pologne. Sur l'affaire d'Oldenbourg, il refuse d'indemniser le duc dépossédé par la cession de Dantzick. Pour la dernière fois, il offre Erfurth et son territoire. Abordant ensuite la question des neutres, il dévoile enfin tout le fond de sa pensée. Il dit que la Russie a déchiré le traité de Tilsitt, puisqu'il est notoire aux yeux du monde entier qu'elle a renoué toutes ses relations commerciales avec l'Angleterre, par l'intermédiaire de prétendus neutres qui n'ont de neutre que la couleur du pavillon, dont les cargaisons, les équipages et jusqu'aux navires sont d'origine anglaise. L'empereur demande que la Russie rentre

dans les conditions du traité de Tilsitt, qu'elle mette en vigueur dans ses ports le décret de Milan : comme elle ne peut se passer de denrées coloniales, il admet qu'elle s'en procure par un usage modéré des licences. Enfin il insiste pour la conclusion d'un traité de commerce entre les deux empires, qui modifie l'ukase du 19 décembre 1810. Il termine cette conférence par ces mots : « Aucun de ces débats, colonel Czernicheff, ne vaut un coup de canon; retournez auprès de l'empereur Alexandre : vous lui remettrez cette lettre; dites-lui bien surtout que je le prie de ne pas différer davantage la négociation qui doit mettre fin à tous ces malentendus. »

Ainsi l'empereur Napoléon semble tenter un dernier effort pour éviter la guerre; il se montre, dans cet entretien avec l'aide-de-camp de l'empereur Alexandre, animé des dispositions les plus pacifiques; mais ces dispositions ne sont qu'apparentes. La démarche qu'il vient de faire est un acte mélangé de bonne foi et de ruse, visant à un double but. Il dit franchement sa pensée lorsqu'il pose les conditions dont il fait dépendre le maintien de la paix : ces conditions sont bien réellement son *ultimatum,* quoiqu'il évite de leur donner ce nom, et il désire ardemment que le czar les accepte, ou plutôt qu'il les subisse avec l'humilité du faible qui reçoit la loi du plus fort. Sa démarche est un piége tendu à son ennemi, en ce sens qu'il veut, à la faveur d'une dernière négociation toute pacifique, enchaîner son bras, gagner deux mois, et arriver à temps sur la Vistule pour sauver le duché de Varsovie.

Cette pensée se manifeste dans les instructions que reçoit notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg. « Il faut faire comprendre au cabinet russe, lui écrit le duc du Bassano (dépêches du 18 février), que rassembler 400,000 hommes sur l'Oder et la Vistule, ce n'est pas commencer la guerre, mais sortir d'une position humiliante, rétablir l'équilibre entre les deux forces rivales, et se mettre en mesure de discuter sur un pied d'égalité. Il faut absolument, ajoute le ministre, éviter une rupture pour le moment et gagner du temps. » Dans ce but, notre ambassadeur doit commencer par nier tous mouvements de nos troupes sur l'Oder; puis, lorsqu'il ne sera plus possible de les dissimuler, déclarer qu'elles ne franchiront point ce fleuve; enfin, lorsqu'elles s'avanceront de l'Oder sur la Vistule, il dira que ce mouvement n'est point hostile, que S. M. veut être à même de négocier avec tous ses avantages, et de protéger ses alliés menacés. Il proposera, comme de lui-même, une entrevue ou congrès entre le Niémen et la Vistule. Si un seul cosaque entre sur le territoire du grand-duché, Lauriston quittera Saint-Pétersbourg et annoncera la guerre déclarée.

La ruse de Napoléon eut un succès complet. Le chancelier Romanzoff

et une partie du conseil d'Alexandre prirent au sérieux la mission dont avait été chargé Czemicheff, et espérèrent de bonne foi que, lorsque les armées et les empereurs se trouveraient en présence, tout pourrait s'arranger par la voie des négociations. Alexandre ne partageait point la confiance de Romanzoff. La sagacité de son esprit lui montrait un piége là où son ministre s'obstinait à voir un effort sincère de la part de son rival pour négocier. Aussi ce prince inclinait-il visiblement à adopter l'opinion de quelques-uns de ses généraux, principalement du général Beningsen, qui regardaient l'entrée d'un soldat français sur le territoire prussien comme une véritable déclaration de guerre à la Russie, et qui demandaient que 200,000 russes pénétrassent aussitôt dans le grand-duché de Varsovie et y portassent la ruine et la destruction. Mais comme tout espoir d'arrangements pacifiques n'était pas sans doute éteint dans son cœur, il demeura passif en présence du débordement de nos armées sur la Vistule. Le duché de Varsovie fut sauvé.

Cependant l'empereur de Russie veut s'expliquer lui-même avec notre ambassadeur sur les dernières propositions de la France, apportées par son aide-de-camp Czemicheff. Le 11 avril, peu de jours avant de partir pour Wilna, il fait appeler le comte Lauriston et l'entretient longtemps. Il commence par lui dire qu'il ne voit plus aucun moyen de conserver la paix, puisque l'empereur Napoléon veut le forcer à mettre en vigueur dans ses ports le décret de Milan. « Vous voyez donc bien, ajoute-t-il, que l'empereur veut interdire à la Russie tout commerce, même avec les neutres. Est-ce là cependant l'esprit du traité de Tilsitt, de la convention d'Erfurth? Ai-je pris l'engagement de ne point commercer avec les neutres? Lorsque l'empereur Napoléon a fait le décret de Milan, a-t-il pris des arrangements avec moi? Suis-je dans l'obligation d'obéir à tous les décrets qu'il croit devoir faire? M'en a-t-il parlé seulement à Erfurth? Il y a trois ans, pourquoi ne pas m'en avoir parlé? C'est depuis un an seulement qu'il élève cette difficulté. Mais encore une fois, où sont mes engagements de ne pas admettre les neutres?... Les engagements que j'ai pris à Tilsitt et à Erfurth, je les ai fidèlement suivis, et je veux toujours les tenir. Je ne souhaite pas la guerre, et ne la ferai qu'avec la plus grande peine; le meilleur moyen que pouvait employer l'empereur Napoléon pour abattre l'Angleterre était de faire durer notre alliance, et même de la resserrer. Certes, en ce moment, la joie de l'Angleterre doit être bien grande de voir que deux empires qui avaient été aussi unis sont sur le point d'en venir aux mains, et cependant pour des intérêts qui ne sont pas les leurs. Je le déclare, je ne veux point faire le commerce avec l'Angleterre; mais je veux le faire avec les neutres. Exiger le contraire, c'est fermer absolument les ports de la Russie

et lui ôter les moyens d'exister. » Il finit en annonçant à notre ambassadeur son prochain départ. « J'ai besoin, dit-il, dans les circonstances présentes, de voir mes troupes; j'espère revenir à Saint-Pétersbourg; mais que je sois ici, que je sois sur la frontière ou à Tobolsk, partout l'empereur Napoléon me trouvera, s'il le veut, bon ami, fidèle allié, prêt à resserrer les liens qui ne seront point contraires à l'honneur; dites-le lui bien. » Puis il embrassa Lauriston et le quitta profondément ému; des larmes accompagnèrent ses dernières paroles.

C'étaient là des paroles d'adieu; peu de jours après cet entretien, il partit de Saint-Pétersbourg et se rendit à Wilna au milieu de ses armées. Son discours, qui peint si bien ses anxiétés et sa pensée politique sur la question des neutres, était sa véritable réponse aux dernières propositions de Napoléon. Dans le fait, cette question tranchait la question de guerre, et ce qui prouve qu'à la fin d'avril il avait perdu toute espérance de paix, c'est l'ultimatum qu'il avait déjà donné l'ordre à son ambassadeur à Paris de soumettre à l'empereur (21 et 30 avril). Par cet ultimatum, la Russie exigeait, comme mesure préalable à toute négociation, que la France évacuât la Prusse et les places de l'Oder, ainsi que la Poméranie suédoise; qu'elle prît avec la Suède des arrangements qui la satisfissent; la Russie continuerait de recevoir les neutres comme par le passé; elle modifierait l'ukase de décembre 1810; enfin elle accepterait les indemnités fixées par la France pour le duc d'Oldenbourg et retirerait sa protestation.

Exiger de Napoléon qu'il évacuât tout d'abord la Prusse et les places de l'Oder, c'était lui imposer une condition qu'une suite de victoires éclatantes eussent à peine justifiées; preuve évidente qu'Alexandre avait pris son parti, et que de part et d'autre l'épée était tirée du fourreau.

L'empereur ne répondit point à l'ultimatum russe, car sa dignité ne lui permettait point d'en faire même la matière d'une discussion. Il lui eût fallu le rejeter tout entier, et le rejeter, c'était déclarer la guerre. Or, il voulait se réserver l'initiative des hostilités et gagner encore assez de temps pour arriver avec toutes ses forces sur le Niémen. Il ordonna au duc de Bassano d'éviter toute communication avec l'ambassadeur de Russie. Poussé à bout, Kourakin finit par écrire au ministre que si les propositions de l'empereur son maître n'étaient point admises immédiatement, sans modifications, il regarderait ce refus comme une option pour la guerre, et demanderait ses passeports. La déclaration était embarrassante. Le duc de Bassano lui répondit en lui demandant s'il avait des pleins-pouvoirs pour signer immédiatement un arrangement définitif. Le prince Kourakin répliqua qu'il se croyait sans doute autorisé à signer une convention sujette, dans tous les cas, à ratification.

Les démarches pressantes de l'ambassadeur russe déterminèrent Napoléon à hâter son départ : il quitta Paris le 9 mai avec l'impératrice pour se rendre à Dresde, où l'attendaient les hommages et les adulations des rois, ses alliés. Les fonctions de Kourakin cessèrent par le départ de l'empereur, et il se retira à la campagne, attendant chaque jour ses passeports, que le duc de Bassano avait ordre de ne lui expédier que lorsque les hostilités seraient sur le point de commencer.

Le 1er mai, la grande armée française couvrait les rives de la Vistule.

ARMAND LEFEBVRE.

# DE L'ÉTAT

DES

# PERSONNES ET DES TERRES

## EN FRANCE

### AVANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMMUNES.

Rien de plus divers, rien de plus discordant, de plus hétérogène, que les populations, les états, les intérêts, les institutions dont se composait la société, en France, pendant les quatre premiers siècles de la monarchie. Il y avait d'abord des peuples conquérants et des peuples conquis : il y avait des Saliens, des Ripuaires, des Bourguignons, des Allemands, des Visigoths et des Gaulois ou des Romains ; il y avait ensuite des hommes libres, des colons et des serfs ; il y avait en outre plusieurs degrés dans la liberté et dans la servitude. L'inégalité se reproduisait pareillement sur le sol : selon que les terres étaient franches, dépendantes ou en servitude, elles composaient des alleus, des bénéfices ou des tenures ; de plus elles avaient chacune des coutumes et des usages particuliers, suivant les maîtres et suivant les pays.

Il y avait donc partout diversité et inégalité ; et comme nulle part rien n'était réglé, ni contenu, ni définitif, il y avait lutte et guerre partout. Enfin, et c'est ce qui rendait la position plus pénible, il n'y avait, dans tout ce que je viens de nommer ici, rien qui ne fût corrompu, dégénéré, usé; rien qui présentât un principe de vie, d'ordre et de durée : c'étaient tous des éléments de barbarie et de destruction. Les peuples que la Germanie vomit sur la Gaule ne sont plus les peuples décrits par Tacite (1); leurs vertus,

(1) Si je distingue ici les Germains de Tacite de ceux qui conquirent la Gaule, je n'ai pas pour cela des premiers une opinion très-favorable : je suis même persuadé qu'ils

s'ils en eurent, ils les laissèrent de l'autre côté du Rhin. De même les Gaulois, qu'ils assujettirent, étaient des peuples dégénérés : de cette merveilleuse civilisation enfantée par Athènes et par Rome, il ne subsistait plus que des mœurs dissolues et des institutions énervées. Ainsi, de part et d'autre, chez les vainqueurs et chez les vaincus, tout était en décadence, tout était en désorganisation. Il ne restait plus aux uns que les instincts grossiers et malfaisants des peuples barbares, aux autres que la corruption des peuples civilisés : c'était ce qui valait le moins dans la barbarie comme dans la civilisation. Aussi, lorsqu'ils furent réunis, n'eurent-ils guère à mettre en commun, pour fonder une société nouvelle, que des ruines et des vices. Mais, il faut le dire, la part apportée par les conquérants était de beaucoup la plus mauvaise des deux. L'esprit d'indépendance qui les animait, n'était autre qu'un penchant irrésistible à se livrer sans règle et sans frein à leurs passions farouches et à leurs appétits brutaux. La liberté qu'ils connaissaient, la liberté qui leur était chère et pour laquelle ils bravaient les dangers, était la liberté de faire le mal. Du reste, avides de posséder quelque chose, ils s'efforçaient à tout prix d'acquérir davantage : et lorsqu'ils affrontaient la mort, c'était moins par dédain pour la vie, que par amour pour le butin. C'est en vain que la poésie et l'esprit de système prennent à tâche d'exalter les Germains, de grandir et d'ennoblir leur caractère, et de les peindre comme ayant, par leur mélange avec les Romains, retrempé l'état social; lorsqu'on recherche avec soin ce que la civilisation doit aux conquérants de l'empire d'Occident, on est fort en peine de trouver quelque bien dont on puisse leur faire honneur. Le plus profond et le plus vrai des historiens de nos jours nous a déjà déchargés de la plupart de nos prétendues obligations envers eux, et leur a retranché grand nombre de

ne valaient guère mieux que les Germains de Grégoire de Tours. Les uns et les autres étaient des peuples féroces et bien peu ressemblants aux peuples de l'Allemagne actuelle. La cause qu'ils soutinrent contre les Romains, et qu'ils gagnèrent à la fin, était, si j'ose le dire en présence des écrivains de l'opposition historique et germanique, la cause de la barbarie, la mauvaise cause. Aussi, tandis qu'en lisant l'histoire, les écrivains dont je parle font des vœux pour un Hermann (Arminius), ou pour un autre héros de la Germanie en guerre avec Rome, je fais, je l'avoue, des vœux tout différents. Les victoires qui les réjouissent, je les déplore. Elles sont, à mes yeux, la défaite des lettres, des arts, des sciences, la ruine de la civilisation, le malheur de l'humanité. Tout corrompus qu'étaient les Romains, je les préfère à leurs ennemis ; le régime qu'ils apportaient avec eux était bien meilleur que celui qu'ils trouvaient établi dans les forêts d'outre-Rhin, et dont la loi salique, le chef-d'œuvre des institutions germaniques, peut nous donner une idée. Les dissensions, les guerres et les déplacements continuels des Germains déposent, même dans Tacite, de la vie misérable qu'ils menaient. C'est pourquoi je ne doute pas que s'ils avaient subi le joug de Rome, ils n'eussent été et meilleurs et plus heureux.

vertus qui ne leur appartenaient pas et dont ils avaient été ornés gratuitement. Toutefois il me semble qu'il ne les a pas encore assez dégradés, et que, tout en se préservant des opinions et des doctrines historiques les plus populaires de nos jours, tout en les combattant le premier et presque le seul, il a peut-être fait ici des concessions à la nouvelle école et n'a pas assez résisté sur quelques points à l'entraînement général. Toujours est-il qu'il a réduit toutes nos dettes envers les Germains à une seule. Mais cette dette unique il l'a reconnue, il l'a proclamée de la manière la plus expresse. « L'idée fondamentale de la liberté, dans l'Europe moderne, lui vient, dit-il, de ses conquérants : l'esprit de liberté individuelle, le besoin, la passion de l'indépendance, de l'individualité, voilà ce que les Germains ont surtout apporté dans le monde romain. » Serait-il donc vrai que ces peuples nous eussent fait un pareil présent? Cette part qu'on leur réserve tout entière, n'est-elle pas encore trop forte, quoique très-restreinte; et ne doit-elle pas encore leur échapper? Non, on ne saurait la leur attribuer légitimement. Non, l'amour de l'indépendance individuelle ne vivait pas dans le cœur des Germains, ou du moins ne faisait ni le fond, ni le propre de leur caractère national. Et ici je ne parle pas du respect que chacun aurait porté à l'indépendance d'autrui pour assurer la sienne propre, ce qui assurément aurait été une qualité bien précieuse et bien étonnante chez des barbares ; je veux parler de l'indépendance personnelle considérée en soi, et prise, si je puis m'exprimer ainsi, dans le sens le plus égoïste de la chose : certes on ne voit pas qu'un sentiment de cette nature ait dominé les habitants de la Germanie plus que tout autre peuple, quoique chez eux il se fût très-bien accommodé avec leurs autres mauvaises qualités, et qu'il eût parfaitement servi leur penchant au mal. Que l'on considère en effet le barbare d'outre-Rhin : paraît-il se complaire dans la liberté absolue de ses actions, avoir confiance en sa force individuelle, et s'en reposer pour son salut, pour la possession et pour la jouissance de ses biens, sur lui-même et sur lui seul? En aucune façon, et bien au contraire, il s'empresse de mettre sa vie sous la protection d'une force supérieure, et sa liberté avec sa fierté au service d'un patron ou d'un chef puissant. Là, dans ses bois, le Germain se voue au Germain, et l'individu est dans la dépendance de l'individu; là est la terre des obligations et des services personnels ; c'est là qu'est né le vasselage ; c'est là qu'on reconnaît un seigneur, qu'on a recours à lui plutôt qu'à la loi, et qu'on promet fidélité à l'homme plutôt qu'au pays ou au souverain (1).

(1) La constitution elle-même accorde à l'antrustion une composition beaucoup plus forte.

Il est certain que les Francs s'étant emparés de la Gaule, leurs institutions et leurs mœurs ont fait invasion dans la société romaine ; mais la part du bien qu'on pourrait leur attribuer est très-petite, tandis que celle du mal est immense. Si l'on suit la marche de la civilisation dans notre Occident, on verra qu'après avoir succombé sous les coups des peuples du Nord, elle ne s'est relevée peu à peu qu'au fur et à mesure que nous nous sommes purgés de ce que nous avions de germanique ; et, enfin qu'aujourd'hui, s'il est rien que la Germanie puisse encore revendiquer dans notre état social, ce sera le duel ou quelque chose de ce genre, dont nous cherchons encore à nous débarrasser. Ainsi, loin d'avoir contribué à restaurer la société, les Germains n'ont fait que la corrompre davantage et qu'en rendre la restauration plus difficile. Tant que leur esprit domina, on ne connut en France ni liberté individuelle ou publique, ni intérêt commun. La société, plutôt que de se gouverner par une loi générale, ne se soutenait qu'avec un système de lois et d'obligations particulières. En l'absence d'une force publique, il était nécessaire que toutes les forces privées fussent équilibrées entre elles : de là les commendises et les associations (*comitatus, arimannia, gasindi*) ; de là pour le faible, l'obligation de se mettre sous la protection du fort, ou de se réunir avec ses parents et ses égaux en petites sociétés ou ligues, capables de se défendre et de se faire justice elles-mêmes. Alors il n'y eut plus de patrie, et ce nom, tout puissant dans l'antiquité, fut sans vertu et sans signification. L'état politique, l'état civil, l'état moral, l'état intellectuel, tout déclina dans la Gaule depuis Clovis jusqu'à la fin de sa race. Ce fut une période de décadence et non de progrès. Le progrès continu et indéfini de la civilisation est d'ailleurs, à mes yeux, une erreur et un sophisme. Au lieu de passer toujours, et constamment, du mieux au mieux, la civilisation va souvent du bien au mal ; tantôt elle avance, tantôt elle recule ; c'est un mouvement irrégulier et perpétuel de va et vient, comme tout ce qui tient à la nature de l'homme, dont la loi éternelle est de croître et de décliner. Il n'y eut donc, sous la première race, de progrès que vers la barbarie. Les Mérovingiens régnèrent, ou plutôt dominèrent, moins sur le pays et sur les peuples de la Gaule que sur les bandes armées de toute espèce qui l'occupaient ou qui la parcouraient dans tous les sens en pillant également amis et ennemis. Le roi lui-même avait sa bande armée : c'était la plus nombreuse, la plus riche et la plus forte : car, du moment que la bande du maire du palais l'emporta sur la bande royale, ce fut le maire du palais qui fut roi. La domination mérovingienne a pour caractère particulier d'être surtout personnelle ; et jusqu'à l'avénement d'une autre dynastie, c'est à peine si l'on aperçoit dans l'empire des Francs aucun système régulier d'administration territoriale.

Après que Pépin le Bref eut recueilli en héritage, avec la mairie du palais, la gloire et l'autorité que deux grands hommes, Charles Martel, son père, et son aïeul Pépin d'Héristal, petit-fils de Pépin de Landen, avaient attachées à leur maison par leur génie, par leur prudence, par leur valeur, le maire, élevé au-dessus du souverain, n'eut pas de difficulté non-seulement à renverser du trône un simulacre de roi, mais encore à s'établir solidement à sa place. Alors il n'y eut pour le moment de changé que les personnes, et la constitution politique resta quelque temps la même, à cela près de l'hérédité des bénéfices qui semble avoir un peu prévalu depuis cette époque (1). Mais le changement dans les personnes présagea e bientôt amena un changement dans les choses. A des souverains appauvris et sans gloire, dégénérés ou malheureux, tenus en tutelle ou en interdit, à des enfants qui n'excitaient que le mépris ou la pitié, succédèrent des hommes énergiques et ambitieux, des princes redoutables et populaires, regorgeant de biens et de vassaux; des capitaines illustres et victorieux, capables de concevoir de grands desseins et de les exécuter. Les Mérovingiens avaient enlevé la Gaule aux Romains; il fallait maintenant l'enlever aux chefs de bande. Par la première conquête, le pays presque entier avait été réduit au pouvoir d'un seul peuple; par la seconde, le pouvoir fut réduit dans les mains d'un seul homme; d'abord fut fondé le royaume, ensuite l'autorité du roi. A l'avènement de Pépin, les beaux jours de Charlemagne étaient préparés.

De tout ce mélange et ce pêle-mêle, dont j'ai parlé, de races, de chefs de bandes ou de chefs de cantons, et d'hommes attachés à des institutions, à des usages, à des seigneurs différents, Charlemagne fit autant de sujets, et d'une foule de petits peuples il s'efforça de composer une grande nation. Il sut s'emparer des ambitions et des passions personnelles; il sut réunir, diriger et maîtriser les forces particulières et opposées, bâtir des villes et accomplir des merveilles avec des instruments de destruction. On le vit assigner et assurer à chacun sa place, imposer et maintenir l'obéissance, et créer à tous une communauté d'intérêts. L'ennemi qu'il attaqua hors des frontières devint l'ennemi commun; les assemblées qu'il tint chaque année, il les rendit nationales; la juridiction de ses commissaires s'étendit sur tous les habitants et sur toutes les parties de ses états; il reconstitua l'unité du pouvoir et le gouvernement central. Il recueillit les restes de la civilisation, et les anima d'une vie nouvelle; et lorsqu'il eut consacré son siècle à l'admiration de la postérité, il descendit dans la tombe en souverain,

(1) La charge de maire du palais fut héréditaire, au moins de fait, dans la famille même des Pépin.

laissant à son héritier la paix avec un empire immense, florissant et calme, dont tous les peuples concouraient ensemble vers le but qu'il avait marqué.

Louis le Débonnaire, fils malheureux, mais indigne, mais coupable, de ce grand prince, renversa de fond en comble l'édifice majestueux élevé par son père ; il remit la division partout, dans les hommes comme dans le territoire, et rendit par la faiblesse et l'inconstance de son esprit, par son manque de foi et de prudence, tout individuel et local, comme anciennement. Il eut un règne si funeste, qu'après avoir hérité d'un pouvoir qui s'étendait depuis la Catalogne jusque au delà de l'Elbe, et qui n'avait pas de contrepoids en Europe, il transmit à ses fils, avec la discorde et la guerre, des royaumes qui tombèrent en épouvante et en péril à l'approche de quelques bandes d'aventuriers. Bientôt disparurent pour longtemps la tranquillité publique et la sécurité personnelle, l'autorité royale, les institutions et les lois. La confusion devint générale et le droit fut remis à la force. Fallait-il donc passer par cette anarchie pour arriver à la Renaissance, et la route qu'avait tracée Charlemagne n'y conduisait-elle pas d'une manière plus prompte et plus sûre?

Au milieu des troubles et des secousses de la société, il s'éleva de toutes parts des hommes nouveaux, sous le règne de Charles le Chauve (1). De petits vassaux s'érigèrent en grands feudataires, et les officiers publics du royaume en seigneurs presque indépendants. Leurs honneurs et bénéfices, c'est-à-dire leurs emplois et les territoires de leur ressort, furent convertis en propriétés, et les pays dont ils étaient les magistrats descendirent entre leurs mains au rang de fiefs héréditaires. Mais pendant ces violences, à l'exemple et en vertu même de ces violences, il s'en commit d'autres qui furent la contre-partie des premières, et qui n'ont pas encore été remarquées, au moins à ma connaissance, autant qu'elles méritaient de l'être. Je veux dire que les usurpations des grands furent imitées par les petits, et que l'appropriation se fit en bas aussi bien qu'en haut. Si les vassaux agirent contre leurs suzerains, les colons et les serfs réagirent contre les vassaux, leurs maîtres. L'autorité souveraine étant sans force, toute autre autorité légitime ou tout autre droit acquis fut attaqué ou fut à la veille de l'être. La tenure s'insurgea contre le bénéfice ou contre l'alleu, et devint aussi héréditaire. Tel colon qui ne possédait qu'à titre de fermier, ou qu'en vertu d'un titre plus précaire encore, devint propriétaire, et transmit son bien à sa postérité. De plus, tel intendant ayant un office rural ou domestique, et remplissant des fonctions d'un ordre servile et privé, s'érigea en

(1) Tempore enim Caroli Calvi, complures novi atque innobiles, bono et honesto nobilibus potiores, clari et magni effecti sunt. *Gest. consul. Andegav.*, c. 2.

une espèce d'officier public, de sorte que les *majores* et les *jurati* du IX[e] siècle devinrent, au XI[e], des maires et des espèces de magistrats municipaux. En peu de temps, la possession fit place à la propriété, et la propriété conduisit à une sorte de magistrature. Elle ne fut pas libre et franche, elle fut même bien des siècles encore à le devenir; mais enfin le droit fut reconnu, soit entre les mains d'un seigneur, soit entre celles d'un vilain, qui fut moins alors un esclave qu'un vassal du plus bas degré.

Ce n'est pas que l'alleu ait repris faveur : au contraire, après s'être dénaturé de plus en plus, il finit par disparaître presque entièrement; déjà difficile à conserver à la fin de la première race, il ne fut pas tenable au milieu des violences de la seconde. Pour n'avoir point de seigneur, le maître de la terre avait une multitude d'ennemis; et s'il ne servait personne, personne non plus ne le protégeait. Seul contre tous, il se vit forcé, pour échapper à la spoliation, de se recommander à quelqu'un de puissant, et de convertir son bien libre en fief perpétuel. Alors la terre servit la terre, de même que la personne servit la personne; tout tomba dans le servage; et noble ou non noble, on naquit l'homme de quelqu'un. On était placé, non pas à côté, mais au-dessus ou au-dessous de son voisin; et le lien social, en se ramifiant à l'infini, attachait les hommes les uns à la suite des autres, au lieu de les unir chacun immédiatement à un centre commun.

Les institutions de Charlemagne, après avoir lutté deux siècles, furent emportées par l'anarchie, et la Gaule romaine se retira devant la France féodale.

A cette époque on entra dans un ordre de choses tout nouveau. La propriété, en se fixant dans les mains des seigneurs, des vassaux et des plus petits possesseurs, rendit territorial ce qui n'était que personnel auparavant, et détruisit, pour ainsi dire, la personnalité. Les anciennes lois des peuples, qui toutes étaient personnelles et héréditaires, tombèrent en désuétude; les races qu'elles représentaient se mélangèrent, se confondirent, et vinrent à se dissoudre avant que la dissolution de l'empire de Charlemagne ne fût consommée (1). En même temps disparurent les distinctions qui s'étaient observées entre les diverses classes de personnes de condition servile. Il n'y eut plus de colons, plus de lides, plus d'esclaves, de même qu'il n'y eut plus de Saliens, de Ripuaires, de Visigoths. Les limites des conditions furent effacées comme celles des lois. La féodalité ramenait, par quelques endroits, à l'uniformité. Le système

(1) J'ai démontré ailleurs que les races avaient eu peu d'influence sur le démembrement de l'empire de Charlemagne, et que les lois particulières, qui distingaient les races, s'étaient réunies dans les localités, et non pas les localités dans les lois.

mobile et passager des obligations personnelles, qui convenait à des aventuriers, était en effet devenu insuffisant et impropre à des hommes fixés au sol. Le seigneur ne devait plus demander son salut ni sa force à la bande, il fallait qu'il la demandât au territoire. Il ne s'agissait plus pour lui de fortifier sa personne, mais sa demeure. Les châteaux allaient succéder aux associations. Ce fut le temps où chacun, afin de pourvoir à sa sûreté, se cantonna et se retrancha du mieux qu'il pût. Les lieux escarpés ou inaccessibles furent occupés et habités; les hauteurs se couronnèrent de tours et de forts. Les murs des habitations furent garnis de tourelles, hérissés de créneaux, percés de meurtrières. On creusa des fossés, on suspendit des ponts-levis. Les passages des rivières et les défilés furent gardés et défendus; les chemins furent barrés et les communications interceptées. Bientôt les lieux d'abri devinrent des lieux d'offense. Apposté chez soi comme un oiseau de proie dans son aire, on fondait sur la campagne d'alentour, on attaquait son ennemi, son voisin, le voyageur ou le passant. A la fin du x[e] siècle, chacun avait pris définitivement sa place et son poste; la France était couverte de fortifications et de repaires féodaux; partout la société faisait le guet et se tenait, pour ainsi dire, en embuscade.

A peine les seigneuries furent-elles constituées que les communes vinrent à paraître. Les associations, qui s'étaient jadis formées aux sommités de la société, se reformèrent maintenant à sa base. Dans les villes et dans les campagnes, les hommes livrés au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, se réunirent et se liguèrent, soit pour résister à l'oppression des seigneurs; soit pour se soutraire aux obligations trop onéreuses de leur propre condition. Serait-ce, comme on le dit, le sentiment de la dignité humaine qui, se réveillant enfin dans leur cœur, les aurait excités à l'indépendance? Non, je le crois, rien ne justifie une pareille opinion.

L'insurrection communale, quelque légitime qu'elle soit dans son principe, n'a pas ce caractère de noblesse et de générosité avec lequel on la représente. Je ne vois presque rien de commun, au moins dans les causes, entre la révolte des citoyens libres de l'antiquité contre la tyrannie, et le soulèvement des serfs et des mercenaires du moyen âge contre leurs seigneurs. L'amour de la liberté et de la patrie est l'âme des premiers; la misère seule n'a que trop souvent suscité les seconds. Là, on combattait surtout pour les droits politiques, pour les droits du citoyen; ici, pour les droits naturels et pour la propriété. Dans la plupart des plus anciennes chartes de communes, les intérêts purement matériels sont les seuls sentis et réclamés par lesr évoltés: pourvu que ceux-ci obtiennent de vivre à l'abri des extorsions et des mauvais traitements, ils feront bon marché

du reste. Leurs traités ou pactes avec leurs seigneurs, sont des espèces d'abonnements, d'après lesquels ils abandonnent une part de leur avoir et de leurs droits pour mettre l'autre part en sûreté. Quant au côté politique ou moral de leur cause, ils ne l'aperçoivent même pas ; ils respectent partout les prérogatives de la noblesse comme une chose naturelle et sacrée, et subissent de bon cœur des conditions qui nous paraissent dégradantes, et qui sont autant de témoignages du sentiment qu'ils avaient alors, non-seulement de l'inégalité de leurs droits et de leur infériorité sociale, mais encore de leur abjection en présence de l'habitant du château. Il y a donc une grande différence entre les institutions municipales qui remontent aux Romains, et les institutions communales qui ne datent que des successeurs de Hugues Capet. Les premières sont vraiment romaines et les secondes purement féodales; les unes rappellent la cité, et les autres le fief. D'un côté nous voyons des serfs émancipés, mais soumis à des obligations entachées d'une origine et d'un caractère servile; de l'autre, nous voyons des hommes, des citoyens libres, et, quoique souvent écrasés par les impôts, ne supportant d'autres charges que celles de l'état, et ne devant d'autres services que des services publics. Cette question de la formation des communes ne semble pas avoir été bien comprise, même par des écrivains très-distingués. Nous venons de dire qu'en principe, ce ne fut ni une question de liberté pour le peuple, ni une question de restauration municipale pour les villes ; nous devons ajouter que ce ne fut pas davantage une affaire d'argent pour les rois. En effet, par cela seul qu'il accordait ou confirmait une charte de commune, le souverain reconnaissait l'existence et les statuts d'une association composée de la réunion des habitants d'une ville ou d'une paroisse, et couvrait celle-ci de la protection royale. La nouvelle société passait du fief dans l'état, et jouissait des avantages réservés, je ne dirais pas encore aux sujets, mais aux hommes du roi. Elle devait par conséquent avoir sa part des charges publiques. Aurait-il été naturel et juste que la couronne employât gratuitement la fortune et les bras de ses vassaux et le service de ses officiers à la défense et au profit des communes ? Sans doute que des communes ont payé de fortes sommes au roi; mais on doit faire attention qu'en ce temps-là le trésor royal n'était autre que le trésor public, et que, dans les cas dont je parle, l'argent qu'on pouvait y verser était d'ordinaire, pour le souverain, le prix légitime, la juste indemnité de sa protection, plutôt que le produit de ses extorsions, de ses rapines ou de sa vénalité.

On ne serait pas mieux autorisé à disputer à Louis le Gros le titre de fondateur des communes en France, attendu que, si plusieurs communes s'étaient déjà formées lorsqu'il monta sur le trône, aucune n'avait alors

pour elle la sanction du temps ni celle de l'autorité royale. Toutes n'existaient que de fait, et d'une manière très-précaire, c'est-à-dire sous la condition d'avoir constamment la force de leur côté. Leur état propre était un état violent, un état de guerre, et présentait dans la France une espèce de monstruosité politique. Ce fut Louis le Gros qui leur donna la stabilité et la légitimité ; ce fut lui qui éleva le premier la commune au rang d'institution publique, qui lui fit une belle et grande place dans la constitution de la monarchie, et qui lui concéda ou reconnut des droits que chacun dans le royaume fut désormais tenu de respecter. Il faut être juste envers les rois comme envers les peuples, et ne pas trop se presser de condamner aujourd'hui ce qui était approuvé généralement depuis plusieurs siècles. Ayons plus de confiance dans la raison et dans la justice de nos pères, et ne soyons pas si prompts à réformer leurs opinions et leurs jugements. Souvent, à vouloir présenter les choses sous un jour nouveau, on court le risque de les présenter sous un jour faux, et l'on tombe d'ordinaire dans le mensonge à force de viser à l'originalité.

Mais ce qui frappe le plus dans les révolutions du moyen âge, c'est l'action de la religion et de l'église. Le dogme d'une origine et d'une destinée communes à tous les mortels, proclamé par la voix puissante des évêques et des prédicateurs, fut un appel continuel à l'émancipation du peuple (1) ; il rapprocha toutes les conditions, et précipita la marche de la civilisation moderne. Quoique oppresseurs les uns des autres, les hommes se regardèrent comme membres de la même famille, et furent conduits par l'égalité religieuse à l'égalité civile ; de frères qu'ils étaient devant Dieu, ils devinrent égaux devant la loi ; et de chrétiens, citoyens.

Cette transformation de la société s'opéra lentement, graduellement, comme une chose nécessaire et infaillible, par l'affranchissement continuel et simultané des personnes et des terres. Tant que la propriété fut incertaine ou imparfaite, la liberté personnelle le fut pareillement. Mais aussitôt que la terre se fut fixée dans les mains qui la cultivaient, la liberté civile s'enracinant dans la propriété, la condition de l'homme s'améliora, la société s'affermit, et la civilisation prit son essor.

(1) His et cæterorum divinorum eloquiorum sententiis potentes et divites edocti, agnoscant et servos suos et pauperes sibi natura æquales. Si igitur servi dominis natura æquales sunt, utique quia sunt, non se putent impune domini laturos, dum turbida indignatione et concitanti animi furore adversus errata servorum inflammati, circa eos aut in sævissimis verberibus cædendo, aut in membrorum amputatione debilitando, nimii existunt, quoniam unum Deum habent in cœlis. Eos vero quos in hoc sæculo infirmos abjectosque cultu, et cute, et opibus se impares conspiciunt, natura pares, et æquales sibi esse prorsus agnoscant. Ainsi s'exprimait, au IXe siècle, Jonas, évêque d'Orléans, *De Instit. laic.*, II, 22.

Suivons les progrès du peuple dans les états formés des ruines de l'empire d'Occident. Ce peuple que dans l'origine (au moment où le paganisme en se retirant le remit aux mains de la religion chrétienne) nous trouvons presque tout entier esclave, passe de la servitude au servage ; puis il s'élève du servage à la main-morte, et de la main-morte à la liberté. D'abord l'esclave ne possède que sa vie, et ne la possède-t-il que d'une manière précaire : c'est moins le pouvoir public que l'intérêt privé, moins la loi que la charité ou la pitié, qui la lui garantissent; garantie insuffisante, bien faible pour des siècles aussi cruels. Puis l'esclave devient colon ou fermier ; il cultive, il travaille pour son compte, moyennant des redevances et des services déterminés ; au demeurant, il pourra, en cédant une partie de ses revenus, de son temps et de ses forces, jouir du reste à sa guise et nourrir sa famille avec une certaine sécurité, autant qu'en permettent les troubles et la guerre. Mais enfin son champ ne lui sera pas enlevé, ou plutôt il ne sera pas enlevé à son champ, auquel lui et ses descendants appartiendront à perpétuité.

Ensuite le fermier se change en propriétaire ; ce qu'il possède est à lui ; à l'exception de quelques obligations ou charges qu'il supporte encore et qui deviendront de plus en plus légères, il use et jouit en maître, achetant, vendant comme il lui plaît, et allant où il veut. Entré dans la commune, il est bientôt admis dans l'assemblée de la province, et de là aux états du royaume. Telle est donc la destinée du peuple dans la société moderne : il commence par la servitude et finit par la souveraineté.

Benjamin Guérard.

# REVUE POLITIQUE.

## NOUVEL ÉCRIT DE M. GUIZOT.

On a beau vouloir arrêter les affaires, embrouiller toutes les questions, le bon sens public remet peu à peu l'ordre dans les idées, en dépit de toutes les capacités qui s'efforcent de les troubler. Bientôt il ne restera de ces efforts que le sentiment de regret de tous les hommes impartiaux, en voyant tant d'esprit et de talent employés à entraver les affaires, et un si habile déploiement de forces intellectuelles dirigé dans un but si peu digne d'elles.

Il faut se reporter au commencement de la session, quand chacun des chefs de parti qui figurent dans l'opposition bigarrée de la chambre, se croyait à la veille de parvenir au pouvoir, soit en renversant le ministère, soit en le partageant avec lui. D'où vient qu'alors les doctrinaires ne s'étaient pas aperçus que le trône s'écroulait sur ses bases, que le pays était en danger dans les mains qui le gouvernent aujourd'hui, et que le pouvoir assistait à sa propre décomposition, pour nous servir des termes de M. Guizot, dans l'écrit qu'il publie aujourd'hui même. L'amnistie était faite; la dissolution de la chambre, cette mesure que M. Guizot blâme si fort, était faite aussi. Le ministère avait fait connaître ses vues à l'égard de la conversion; il avait donné le programme de la session. L'indignation se contenait cependant, et l'on trouvait même de temps en temps des paroles pour défendre la politique de ce cabinet, dont on comptait se faire le tuteur et le gardien. D'où viennent donc aujourd'hui ces cris d'alarme? Est-ce bien de l'avenir du pays, ou du présent de quelques ambitions inquiètes, qu'il s'agit dans le nouvel écrit de M. Guizot? Étrange écrit, où M. Guizot semble plus blâmer ses amis anciens ou nouveaux qu'il voudrait exalter, que le ministère qu'il attaque violemment!

L'écrit de M. Guizot, si on veut le lire attentivement, et il le mérite sans doute, est, en beaux termes bien philosophiques, tout l'historique de sa situation. Il est évident que M. Guizot avait pris la plume pour démontrer que la politique du ministère est fausse, que ses actes passés et présents sont funestes à la France, et que le pays ne retrouvera sa grandeur, son bien-être et sa prospérité, que le jour où l'on changera de route. Mais, dès le début de sa thèse, M. Guizot dut s'apercevoir qu'il n'avait plus les mains libres comme autrefois,

et que ses alliances actuelles, assez étroites, quoique momentanées, le gênaient dans sa marche et l'entravaient à chaque pas. M. Guizot s'est toujours montré épris de la force, nous dirions presque de la brutalité du pouvoir. Toutes les fois qu'il s'est trouvé participer aux affaires, qu'il y a été placé en première ligne ou dans une position moins élevée, M. Guizot n'a jamais trouvé la part du pouvoir assez grande. Depuis 1830 surtout, M. Guizot avait suivi cette ligne de conduite sans interruption. Homme acerbe, entier dans sa politique, passionné dans la discussion, M. Guizot avait déployé toutes les qualités propres à faire face aux partis en fureur ; mais la passion de M. Guizot ayant survécu à la violence des partis, il se trouva qu'il n'était plus en harmonie avec l'esprit de la chambre et l'esprit du pays. Il fallut donc se retirer des affaires, pour y rentrer quand les circonstances seraient plus conformes au caractère politique de M. Guizot, ou quand ce caractère se serait modifié selon les circonstances, et approprié aux nécessités du temps présent.

Ce temps est-il venu ? nous ne le croyons pas. Les amis de M. Guizot se sont transformés, et même avec une souplesse remarquable. M. Duvergier de Hauranne a proclamé, dans un écrit, l'omnipotence parlementaire et la suprématie de la chambre des députés sur les deux autres pouvoirs; M. Piscatory a déclamé contre la cour et les prétentions du château à traiter cavalièrement la chambre, et l'on a vu le parti doctrinaire passer tout d'un bond vers les idées les plus opposées aux principes de l'école. Mais M. Guizot n'a pu suivre ses jeunes et agiles amis ; il est resté en route, et nous le voyons un peu isolé, rappeler au bercail, par son nouvel écrit, ceux qui se sont égarés dans les rangs de la gauche, où les ont vus arriver, avec un sourire un peu moqueur, M. Thiers, M. Passy et M. Odilon-Barrot.

M. Guizot, qui a toujours pris tant de peine pour se mettre en règle vis-à-vis de l'opinion, cherche bien à faire encore quelques pas du côté de ses fugitifs, et s'efforce en même temps de justifier leur démarche. Son écrit est ainsi à la fois une exhortation et une apologie. D'abord, et contrairement à ce qu'avancent les organes du côté gauche, et particulièrement *le Constitutionnel*, où s'évertue une autre sommité bien faite pour balancer l'autorité de M. Guizot, il nie la prétendue grande lutte constitutionnelle qui se serait élevée entre la couronne et la chambre des députés. Grande lutte, en effet, si elle existait, car ou elle nous replongerait dans l'anarchie, ou elle nous ramènerait au bon plaisir et au gouvernement de la cour.

M. Guizot ne voit rien de tout cela dans ce qui se passe. Il entrevoit, il est vrai, et nous, nous voyons clairement, des *velléités vaniteuses ;* il entend des *paroles inconsidérées*, mais rien de tout ceci ne lui semble sérieux. Nous sommes, en cela, de l'avis de M. Guizot. La couronne et la chambre des députés ne sont pas aux prises. Il y a toujours eu, dans la chambre, des adversaires de la couronne. Leur langage a été plus ou moins hostile et hautain, selon les circonstances. Les dernières paroles même qui se sont dites dans la chambre, au sujet de la lettre d'un aide de camp du roi, y ont souvent retenti, ces pensées se sont présentées déjà sous des formes plus ou moins rudes ; mais elles trouvaient pour les combattre des voix qui se taisent à présent. Des hommes qui restent aujourd'hui immobiles et silencieux sur leurs bancs, s'élançaient alors à la tribune à la moindre apparence d'attaque contre la prérogative

royale, et leurs amis ne venaient pas crier à l'envahissement de la cour et à la violation des priviléges de la chambre. Non, il ne peut y avoir de lutte entre les deux pouvoirs, et M. Guizot a raison de déclarer qu'elle n'existe pas ici. Les soutiens actuels de l'omnipotence parlementaire sont de bonne foi sans doute. Ils sont sincères dans leurs paroles, nous n'en doutons pas, et ce n'est pas quand ils s'écrient que le pouvoir s'en va, que l'autorité du trône s'affaiblit, que la prérogative royale est remise dans les mains de ministres qui n'en font pas assez sentir, dans les chambres, l'importance et le poids; ce n'est pas quand on tient un tel langage qu'on voudrait persuader en même temps au pays que le pouvoir royal en veut aux prérogatives de la chambre, et qu'elle doit se lever en masse pour protester contre les usurpations de ce pouvoir envahissant!

Disons-le donc avec M. Guizot, la lutte constitutionnelle n'est pas sérieuse; cherchons avec lui, de bonne foi, le mal qui le rend si pensif et si mécontent, et *voyons d'abord aux choses*, comme dit l'honorable député, en termes peu dignes d'une académicien.

« A l'intérieur, dit M. Guizot, point de question grave à l'ordre de jour. Les plus décidés partisans d'une politique énergique et prévoyante ne réclament aucune mesure nouvelle, les adversaires des lois de septembre en parlent encore mal, mais la plupart seraient bien fâchés de les voir effectivement menacées. Bien peu de ceux qui demandent la réforme électorale en sont vraiment pressés. — Au dehors il n'y a qu'une question, l'intervention en Espagne, et sur celle-là, il est vrai, les opinions diffèrent réellement. Cependant, parmi ceux qui se prononcent pour l'intervention, peu voteraient en sa faveur s'ils croyaient que leur vote dût effectivement l'amener, et parmi ceux qui la repoussent, beaucoup hésiteraient s'ils étaient contraints d'accepter les conséquences, je ne dis pas probables, mais possibles, de leur refus. »

Est-ce bien M. Guizot qui a écrit ces lignes? Eh quoi! c'est l'homme qui ne vivait que de foi politique, de principes arrêtés, qui ne voyait dans les faits que l'accomplissement ou la promulgation de ses doctrines, qui vient nous dire, plus longuement et plus explicitement que nous ne pourrions le répéter ici, que rien n'existe, que les convictions sont mortes, et que les principes politiques, les vues qu'on arbore, ne sont que des matières à converser ensemble, un texte pour donner carrière à ses répugnances et à ses petites passions, un moyen de se grouper selon les sympathies du moment! M. Guizot, qui n'avait pu abandonner ses croyances en la restauration et se rapprocher de la révolution de 1830, qu'en se créant une théorie pour satisfaire son ardeur de principes; M. Guizot, qui ne s'était rattaché à ce régime qu'en l'élevant au rang de quasi-légitimité, lui à qui il fallait en quelque sorte une révélation publique et qui se l'était donnée; M. Guizot, qui voulait élever un mur entre les mauvaises passions de la révolution et les saines doctrines, admet tranquillement aujourd'hui *que les plus décidés ont au fond du cœur peu d'envie d'être mis à l'épreuve et appelés à répondre de la pratique de leurs discours!* Et ce n'est pas à ses adversaires, à ses ennemis, que M. Guizot applique de telles paroles! C'est à ses amis, à ses adeptes, à ses alliés actuels! Ce n'est ni de M. Molé, ni de M. de Montalivet, c'est, et M. Guizot les nomme, c'est de lui-

même, de M. Guizot, de M. de Broglie, de M. Barrot, de M. Thiers et de M. Villemain qu'il est question !

Ne nous arrêtons pas à cet étrange accouplement de noms où figure celui de M. Villemain, qu'on ne s'attendait guère à voir en cette affaire. Cherchons seulement la cause de cette abolition générale des consciences politiques, et voyons dans quel dessein, favorable pour eux et pour lui-même, M. Guizot a traité tous ces hommes éminents d'une façon si peu flatteuse. Et il ne faut pas s'y tromper, les paroles de M. Guizot vont loin. Personne ne sait mieux que lui, qu'aux termes de l'école, un principe posé, il est permis d'en déduire toutes les conséquences. Or, ce que dit M. Guizot de la question d'Espagne et de la réforme électorale, on peut le dire d'autres questions moins importantes, et il serait même permis de prêter à M. Guizot cette pensée, que M. Thiers ne tient pas à la conservation de l'amortissement qu'il annonce vouloir défendre ; que M. Barrot ne tient pas à l'abolir, comme il en a exprimé souvent le vœu ; que M. Duchâtel serait bien fâché qu'on le prît au mot sur son projet de conversion, lui qui a combattu si long temps la conversion : enfin, que personne ne se soucie d'être appelé, en rien, à répondre de la *pratique de ses discours*.

En pâlissant ainsi les opinions les plus diverses, les plus contradictoires, il est évident que M. Guizot a voulu les réunir dans une même teinte bien vague, où il serait impossible de les démêler. C'est un nuage, un manteau, jeté sur la coalition. Là-dessous chacun s'agitera à sa manière et personne n'y verra rien. Là derrière, M. de Broglie et M. Thiers pourront différer à l'aise sur l'intervention en Espagne, M. Duchâtel et M. Barrot sur les lois de septembre, sur la conversion, sur l'amortissement, sur les chemins de fer par l'état ou par les compagnies, sur les sociétés en commandite ; il n'y aura plus de doctrinaires ni de tiers-parti, ni d'extrême gauche ; il n'y aura plus que des partisans de mesures politiques, qu'ils seraient désolés de voir s'accomplir, et des hommes d'état pénétrés de principes dont l'application actuelle leur semblerait funeste. Après cela, osez donc blâmer le ministère de s'opposer à la conversion des rentes par raison d'inopportunité, vous qui proclamez l'inopportunité de votre système tout entier et de vos convictions les plus intimes !

La conscience de M. Guizot s'est cependant effrayée des difficultés de cette réunion, et des embarras de cet accord sur tant de questions qui composent, à cette heure, l'ensemble des affaires. Voilà pourquoi après avoir écarté toutes les questions matérielles, les canaux, les chemins de fer, les sociétés commerciales, il a tout réduit à la question de l'intervention et de la réforme électorale. M. Guizot est un homme trop instruit pour ne pas savoir que la question d'Orient n'a jamais été plus délicate ; que la proposition du roi de Hollande, d'accéder aux vingt-quatre articles, et l'aspect que prend la conférence de Londres, peuvent donner lieu, et prochainement, à prendre une résolution décisive. N'en déplaise à sa prévoyance, il n'est pas qu'une question au dehors, comme il le dit ; les questions se pressent au contraire. L'Allemagne est en feu, depuis la frontière du duché de Posen jusqu'aux limites des trois évêchés du Rhin, à deux pas de notre propre fontière. C'est là une question faite, à elle seule, pour reclasser tous les partis que M. Guizot s'efforce de mêler et de confondre. M. Barrot ne peut voir les affaires d'Allemagne comme

les voit M. de Broglie, M. Thiers ne peut les envisager comme M. Berryer. Il y a là la question catholique, la question de propagande et la question du principe de non-intervention, tel qu'il a été fondé en 1830 par M. Molé. M. Guizot aura beau faire, beau cacher de ses mains officieuses les visages de ses amis ; au premier mot qui se prononcera sur ces affaires, chaque physionomie trahira des sentiments opposés, et tout l'édifice construit par M. Guizot tombera en poussière sur la tête de ceux qu'il abrite.

Le mieux serait de dire les choses comme elles sont. Il y a de grandes et de nombreuses affaires en discussion, et les hommes qui sont appelés à les discuter, M. Guizot lui-même, sont meilleurs qu'il ne les fait dans son écrit. Ils sont surtout plus consiencieux, plus convaincus de l'excellence de leurs principes et de la nécessité de les appliquer au plus vite, car chacun compte sur ses vues pour régénérer le pays, qui nous semble en assez bon état cependant. Et la preuve de l'ardeur de chacun de ces hommes à arriver au but qu'il se propose, c'est le courage qu'ils ont eu de se réunir, de surmonter leur aversion les uns pour les autres, le dédain qu'inspirent à chacun d'eux les principes de ses anciens adversaires, aujourd'hui ses amis ; c'est la contrainte où ils vivent, eux habitués à se moquer spirituellement les uns des autres, avec un abandon que, pour notre part, nous avons toujours trouvé peu digne d'hommes d'État. Si M. Thiers ne désirait pas si vivement l'intervention en Espagne, il eût attendu patiemment que le pouvoir vînt à lui ; et, au lieu de tendre les mains à M. Guizot, il l'eût reconduit poliment jusqu'au bas de son escalier, comme il l'a fait l'année dernière. Si M. Barrot n'avait l'espérance de rapprocher le moment où il pourra exécuter ses plans de réforme électorale, de suppresion de l'amortissement, et autres, il ne se serait pas si courageusement et si péniblement séparé de son parti, qui n'admet pas qu'on puisse rester libéral et devenir ministre. Il en est ainsi de presque tous les hommes de quelque valeur qui figurent dans la coalition. Nous ne leur faisons pas l'injure de croire qu'ils sont venus de si loin les uns aux autres pour se donner le plaisir de renverser un ministère qui fait bien, ils le savent, les affaires du pays, qui gouverne avec une loyauté qu'ils reconnaissent eux-mêmes, et qui a été heureux jusqu'à ce jour, ils en conviennent, sans avouer il est vrai qu'il a été habile ; comme si, dans les grandes affaires, on pouvait être heureux quand on est inhabile !

Non, ce n'est pas même pour être ministres que les chefs de l'opposition se sont coalisés, c'est pour appliquer leurs vues. Loin de leur répugner, la *pratique de leurs discours* est leur seul but, leur seul mobile. En cela, nous nous empressons de prendre la défense de la coalition contre M. Guizot. Quelles vues l'auraient donc fait naître, si ce n'étaient les idées politiques ? En vérité, ce serait un grand scandale pour le pays et pour l'Europe, que cette immolation des idées, et une véritable *nuit des dupes* pour ceux qui auraient brûlé leurs titres à la considération publique sur l'autel de l'ambition mesquine et du dévouement sordide à de minces et honteux intérêts !

Grace au génie tutélaire de la France, il n'en est rien, et nous verrons dans chaque discussion qui s'élèvera, les principes dominer les hommes. M. Guizot lui-même nous fournit un exemple de ce genre, au moment où il écrit.

En énumérant tous les torts du cabinet du 15 avril, M. Guizot s'attache sur-

tout à l'amnistie. M. Guizot n'a pas varié là-dessus, et il apporterait dans toutes les coalitions ses répugnances pour la politique de conciliation, ainsi que pour tous les systèmes dont l'âpreté et l'intimidation ne seraient pas la base. M. Guizot parle prophétiquement de l'amnistie, comme de la source d'où doivent sortir tous les maux pour fondre sur la France. Mais l'amnistie n'était-elle pas demandée par toute la gauche modérée, dont plusieurs membres figurent aujourd'hui dans la coalition? En marchant jusqu'à M. Barrot, M. Guizot ne se trouve-t-il pas en contact amical avec certaines vues politiques qui touchent de bien près à celles de quelques hommes que l'amnistie a couverts d'indulgence? M. Guizot n'est pas moins intraitable dans cette question. Tout en ne niant pas les effets de l'amnistie, ce qui serait impossible, il en condamne sévèrement le principe. C'est montrer peu de complaisance pour ses nouveaux amis, et ce n'est pas donner l'exemple de cette insouciance sur les choses qu'il admet comme le caractère de l'époque présente. M. Guizot se répond ainsi à lui-même. Sa passion et sa rigueur, en ce qui touche à ses principes politiques, réfutent ce qu'il dit du calme et de l'insouciance des autres en ce qui concerne les leurs. C'est ainsi que va le monde. On fait bon marché des opinions et des sympathies de son voisin et l'on obéit aux siennes; on a de la patience pour les autres, mais on en manque pour soi; et autant on a de peine à faire abnégation de ses propres vues, autant il est facile de faire le sacrifice des opinions d'autrui.

Et cependant M. Guizot revendique. pour le cabinet du 6 septembre, dont il faisait partie avec M. Molé, l'amnistie des prisonniers de Ham! M. Guizot veut bien avoir amnistié les auteurs des ordonnances de juillet, mais il se défend d'avoir jamais participé à l'amnistie des hommes de juillet égarés par les passions populaires. Qu'en dira M. Odilon-Barrot, que M. Guizot place, dans sa liste ministérielle, entre lui et M. de Broglie?

Nous sommes fâchés de trouver moins de bonne foi et de sincérité dans un autre grief de M. Guizot contre le ministère, grief tout personnel à M. Molé. M. Guizot l'accuse d'avoir pris peu de part au procès d'avril, et de s'être retiré de la cour des pairs au moment où elle s'y engageait à fond. M. Guizot sait bien que M. Molé était d'avis de la disjonction des causes, car il ne croyait pas à la possibilité de juger tant d'accusés à la fois. Quand la cour des pairs arrêta que les causes seraient séparées, M. Molé reprit sa place au banc des juges; ce fut précisément alors que la chambre des pairs s'engagea *à fond* dans ce procès. Il n'est donc pas juste de dire que les partis purent recevoir, avec joie et comme un succès d'amour-propre, l'amnistie des mains de M. Molé. Les partis l'eussent reçue de M. Guizot, s'il eût voulu l'accorder; mais en réalité, ils n'ont cru la recevoir que des mains du roi, et la suite l'a fait voir, puisque les fatales et criminelles passions qui s'attaquaient à ses jours semblent avoir été désarmées. Et c'est ici le lieu de parler de l'état de la France, dont M. Guizot fait un tableau qui manque de vérité.

Il n'est pas vrai que le pays éprouve un malaise, que la foi en ait disparu, que le mal s'accroisse chaque jour, que tout soit sombre autour de nous, et que le pouvoir fortifie l'opposition révolutionnaire systématiquement. Ici le langage de M. Guizot est enveloppé et obscur, non pas que les termes lui manquent, mais parce qu'il sent bien toute la portée de ce qu'il va dire, et qu'il craint d'être trop compris. « Les situations sociales se rapetissent, dit-il; les intérêts devien-

nent de plus en plus étroits et inférieurs. Il y a contraste entre la grandeur des choses et la médiocrité des personnes... La politique du gouvernement fait incessamment descendre les sentiments et les idées au niveau des plus étroites situations. On exploite, on seconde même ce qu'il y a de petit, de subalterne, dans notre état social, en repoussant ce qu'il y a d'élevé et de fort. »

Tout à l'heure nous avons vu que M. Guizot étendait un voile sur les dissonnances des opinions alliées contre le ministère, à présent nous le voyons tirer un coin de ce voile sur lui-même, et en couvrir la nudité grossière de son orgueil et de son ambition. Quand on examine ce qui se passe autour de nous, les affaires entravées à plaisir, les projets de loi d'utilité publique arrêtés de toutes parts, les vues les plus désintéressées pour le bien du pays, qu'on s'efforce de frapper de stérilité, par une opposition étroite et systématique, il est bien permis de chercher à se rendre compte de ces sublimes élévations au ciel, et de vouloir aller au fond de ces élans politiques dont on nous édifie de temps à autre. Eh bien! qu'on lise un à un tous les mots que nous venons de citer, qu'on les pèse impartialement, et qu'on se demande si la personnalité et le goût de soi-même ne s'y manifestent pas audacieusement, sous la forme pudique des paroles. N'est-ce pas, en d'autres termes, ce qu'on lit ailleurs, sur l'éloignement des affaires où se trouvent quelques capacités qui les ont maniées longtemps? — C'est en attirant vers le pouvoir, en engageant dans sa cause les esprits élevés, les cœurs fiers, qu'on le relèvera de sa longue faiblesse, dit M. Guizot. — Nommez donc ces esprits élevés et ces âmes fières, ayez le courage de vous nommer vous-mêmes! Dites, une fois pour toutes, que le pouvoir vous est dévolu à jamais, on saura que les circonstances doivent plier devant vous, et puisque vous consentez à retarder *la pratique de vos discours,* rien ne doit, en effet, retarder votre entrée aux affaires. Vous gouvernerez alors contre vos principes, et en les faisant taire, vous qui êtes adversaire ardent de l'amnistie et de la politique de conciliation, et si cette politique est nécessaire, vous la pratiquerez, contrairement à vos discours! Vous qui êtes pour l'intervention, vous n'interviendrez pas! Il est vrai que vous reprochez au ministère actuel de n'avoir pas des opinions assez absolues, que vous lui reprochez son allure indécise; mais les capacités telles que vous ne sont pas soumises aux règles qui régissent les simples hommes d'État. Le principal est d'avoir le gouvernement des capacités. Peu importe que leurs actes soient la suite de leurs discours, que les vues élevées en vertu desquelles elles sont des capacités, se réalisent. Les capacités avant tout. C'est tout ce qu'il faut au pays.

Indiquant un remède aussi héroïque, M. Guizot a dû nécessairement voir et montrer le mal en grand. — L'affaiblissement, l'abaissement général du gouvernement et des institutions, — l'affaiblissement, l'abaissement de l'esprit, de la vie et de la moralité politique du pays, — tels sont les symptômes que M. Guizot signale, symptômes déjà effrayants, rien que par l'énormité des mots qu'il emploie pour les décrire. On ne s'attend pas sans doute à voir une discussion politique aussi élevée descendre jusqu'aux faits. Ce n'est pas l'usage de M. Guizot; mais nous, qui nous complaisons encore dans l'humble terre à terre des affaires, nous serions bien tentés d'opposer à ce tableau, tracé en traits dignes de Rembrandt, une esquisse fidèle de la situation de la France, à l'époque où M. Guizot quitta les affaires, et à l'époque actuelle. Chacun peut la faire, car

on n'a pas oublié quelles sombres inquiétudes chargeaient l'horizon, il y a un an, quand la crise du mois d'avril devint la conséquence de tous ces embarras. Aujourd'hui, de l'aveu même de M. Guizot, il n'y a qu'une question au dehors, la question d'Espagne. Nous en voyons plusieurs, nous l'avons dit; mais quelque obstacle que présentent les affaires extérieures, quelques embarras que M. Guizot et ses amis anciens et récents suscitent au cabinet dans la chambre, il y a loin des difficultés de la conversion, de la loi des chemins de fer, du rejet de la commission des bâtiments publics, aux difficultés des lois d'apanage, du jury, aux terreurs que causaient les attentats contre la personne royale, et à tous les résultats de l'influence de M. Guizot et de sa politique rigoureuse dans les conseils du 6 septembre!

Quant aux résultats matériels du présent ministère, nous demandons pardon à M. Guizot de ces prosaïques et vulgaires détails, ils consistent dans une augmentation de recettes pour le premier trimestre de 1838, de 5,971,000 fr. sur celui de 1837, et de 2,144,000 fr. sur celui de 1836. Ainsi la prospérité publique s'élèverait à mesure que s'abaisseraient l'esprit, la vie et la moralité polique du pays. Rendons grâce à Dieu de ce que tous les malheurs ne nous viennent pas à la fois!

Mais comme l'embarras de la situation se fait sentir à chaque passage de ce singulier écrit de M. Guizot, au lieu de conclure en poussant ses amis à renverser cette fatale administration qui fait le malheur de la France, il les engage à se modérer, *à ne point faire d'opposition générale, permanente et confondue avec l'opposition,* ce qui n'est pas clair; « point de guerre de chicane, point de refus des moyens nécessaires à la vie du gouvernement. » Il est vrai que les amis de M. Guizot en feront ce qu'ils voudront, et qu'il ne les croit pas très-disposés à suivre ses avis; il se pourrait même qu'ils poussassent l'esprit d'indiscipline jusqu'à tâcher d'entraver encore plus les affaires qu'ils ne le font, si c'est possible, pour faire M. Guizot ministre malgré lui, et l'élever à la hauteur de ses paroles. M. Guizot veut, en outre, que l'opposition ne s'écarte pas du rôle de parti gouvernemental; il veut régénérer ce parti et lui trace ses règles. Elles consistent dans le désintéressement, dans la nécessité de faire *infiniment petite* la part de l'homme, de son intérêt et de son ambition personnelle, dans la fidélité aux personnes, dans la froideur et le calme. Nous désirons que la coalition se reconnaisse dans ce portrait, ou qu'elle s'applique à lui ressembler; alors, à notre tour, nous désirerons son entrée aux affaires.

Enfin, et pour couronner cette œuvre, qui semble d'un bout à l'autre le monologue d'un homme placé dans une situation perplexe, qui n'ose pas dire ce qu'il veut, ni exécuter ce qu'il propose, M. Guizot admet une formation d'un cabinet de droite, ou de gauche, ou même de gauche et de droite, à volonté. Tout lui est bon, tout lui convient, hormis le cabinet actuel! Et cependant il exhorte ses amis à ne pas le renverser!

M. Guizot a été ministre trois fois, il a siégé cinq ans dans les conseils du roi; il est resté un des hommes les plus éminents de la chambre, et c'est pour écrire avec tant de fiel, c'est pour amasser des contradictions si choquantes, qu'il a repris sa plume de journaliste, à l'aide de laquelle il s'est élevé si haut! De quel droit M. Guizot viendra-t-il désormais reprocher à la presse sa licence, tonner à la tribune contre les boute-feu et les mauvaises passions de la révolu-

tion, lui qui n'a pas hésité à exhaler sa froide passion, à se livrer à une colère compassée, sans avoir pour se justifier le spectacle des passions politiques et d'un désordre social? Le pays est calme, les esprits sont tranquilles, de l'aveu de M. Guizot; il se plaint même de l'excès d'insouciance qu'il voit autour de lui; et c'est de sa plume que partent les attaques les plus virulentes qui aient retenti dans la presse depuis un an. Voilà donc l'exemple que nous donnent les capacités qui réclament le pouvoir et la direction de la société, les hommes de talent qui s'indignent de ne pas être ministres, eux qui, descendant à leur ancienne profession de journaliste, ne savent même pas la remplir avec la dignité et la noblesse qui peuvent seules la relever.

## Chronique de la Quinzaine.

La discussion de la conversion des rentes s'ouvrira de nouveau dans deux jours. Les difficultés de cette opération capitale ont été exploitées avec beaucoup d'ardeur et d'habileté. Pendant la suspension des débats de la chambre, on s'est efforcé de répandre le bruit de certaines divisions qui se seraient introduites dans le sein du ministère. On a cherché à lui aliéner les feuilles qui ont défendu la cause des rentiers. C'est une tactique qui n'est pas neuve, et il ne faut pas s'en étonner.

Le fait est qu'il n'y a pas eu de divisions dans le conseil, et que la discorde n'a pas régné un seul moment entre ses membres. On ne saurait appeler des divisions les avis, toujours différents, qui se discutent autour de la table d'un conseil. Qu'on se rappelle le ministère du 11 octobre, et ses discordes qui ont fini si souvent par des modifications de ministère. C'étaient là, sans doute, des divisions véritables. Les démissions se donnaient et se reprenaient presque chaque jour, mais ce temps n'est plus, et les dissensions du ministère sur les moyens d'exécution de la conversion étaient si peu graves, que c'est démontrer la bonne harmonie du cabinet, que de ne pas les dissimuler.

Dans toute discussion politique, il y a toujours des situations qui diffèrent, ne fût-ce que par quelque nuance. Dans celle-ci, la couronne, le ministère et la chambre occupent des positions diverses. La couronne ne pouvait se prêter avec empressement à une mesure impopulaire à Paris, dont les avantages pour les départements ne sont pas bien démontrés, et qui touche de si près au bien-être de la capitale. On ne doit donc pas s'étonner si son ascendant bien légitime, bien admis et bien reconnu par tous ceux qui ont occupé le ministère depuis 1830, a été de quelque poids dans l'examen des causes qui faisaient désirer l'ajournement de la mesure.

Quant au ministère, il n'était pas unanime sur cette question, et sans qu'il s'y manifestât des oppositions vives, les opinions étaient partagées. Qui dit un ministère dit une assemblée d'hommes éclairés, expérimentés, instruits des difficultés des affaires, et par conséquent pourvus de toutes les qualités qui font naître les discussions et qui les terminent. Ce qui arrive dans tous les cabinets est donc arrivé dans celui-ci. On a différé d'avis, on a discuté, et l'on s'est entendu.

Les divergences d'opinions venaient des antécédents mêmes des différents ministres. Le ministre de finances s'était montré, il y a deux ans, favorable à la conversion, dans un rapport à la chambre, et ses opinions n'ont pas changé. M. de Salvandy faisait partie de la commission dont M. Lacave-Laplagne était rapporteur, et partage ses vues. M. Molé sans s'être jamais engagé formellement sur cette question, s'est toujours montré, dans ses entretiens, disposé et déterminé à la résoudre. On l'avait souvent entendu dire que cette idée était trop avancée dans les esprits pour la laisser en suspens. A la formation du ministère du 6 septembre, la conversion avait été arrêtée en principe, et les paroles prononcées par M. Duchâtel à la tribune, il y a peu de jours, n'étaient que la répétition et le commentaire des résolutions du conseil à cette époque. M. de Montalivet, sans combattre ouvertement la mesure, avait de graves et justes objections à présenter. M. Barthe s'y montrait opposé. Tel était l'état des esprits dans le conseil; mais un point sur lequel on était unanime, c'était la nécessité d'un délai, à défaut d'un ajournement.

A ce sujet, les avis étaient encore partagés. On se demandait si la chambre ne serait pas sollicitée de remettre simplement la conversion des rentes, avec engagement de la part du ministère d'apporter un plan de conversion au commencement de la session prochaine, projet qui se présenterait avec l'appui et l'autorité du gouvernement, car une telle mesure ne saurait avoir lieu d'une manière profitable que par le concours légal des trois pouvoirs. Le vote de la chambre en faveur de la discussion des articles écarte cette résolution, et l'esprit de la déclaration de M. Molé a été dès-lors la règle de conduite que s'est tracée le ministère.

La majorité du ministère actuel était donc favorable à la mesure; elle la regardait comme un engagement pris, et auquel elle ne cherchait pas à se soustraire. Mais la discussion, dans la chambre et dans la presse, de la proposition de M. Gouin, lui semblait devoir mettre fin à toutes les illusions dont on se berçait. En effet, le résultat a été tel. On ne croit plus que la réduction des rentes soit la découverte d'un nouveau pays d'Eldorado, et qu'une rosée de capitaux va pleuvoir de Paris sur les départements, dès que le 5 pour 100 aura été diminué d'un demi ou de trois quarts pour 100. La temporisation a déjà produit ces bons effets, et le ministère n'a qu'à s'en applaudir.

En s'engageant à prendre part à la discussion des articles, le ministère a simplement obéi à l'esprit des affaires. Le moment choisi pour cette mesure, qui lui semble bonne au fond, ce moment n'est pas favorable selon lui. Il suffit de désigner, comme difficultés extérieures, l'affaire de la Belgique et du Luxembourg, où un détachement prussien vient de s'emparer, il y a encore peu de jours, d'un village situé dans le rayon stratégique de la forteresse; les nouvelles négociations qui s'ouvrent à ce sujet dans la conférence de Londres; l'état de la Prusse et les affaires d'Orient. En cherchant à éloigner cette discussion jusqu'à la session prochaine, le cabinet faisait un acte de prudence politique et de bonne administration financière à la fois. Si ces difficultés, qui lui font désirer l'ajournement, s'étaient trouvées aplanies, il eût été possible de faire une meilleure réduction et de rendre la mesure plus large. Une loi faite d'avance pour être exécutée plus tard peut manquer du caractère d'opportunité nécessaire.

La chambre semble décidée à voter cette loi dans la présente session. Le ministère insistera seulement sur la nécessité de fixer l'époque où elle sera mise en vigueur, et il s'engagera à en rendre compte à la chambre dans le courant de la session prochaine.

Le ministère s'est, en outre, entendu sur le mode de la conversion. La chambre sera invitée à l'aider sur les moyens d'effectuer l'opération, soit par un emprunt, soit en offrant aux rentiers un fonds qui les décide à prendre la place des banquiers, et à s'intéresser eux-mêmes à la conversion. Les circonstances, les effets de la décision de la chambre, la disposition des esprits au moment de l'opération, peuvent seules indiquer les mesures à suivre. En imposant au ministère la condition de réduire les rentes 5 pour 100 d'un demi ou de trois quarts pour 100, pas moins, la chambre aura assuré la conversion. La création d'un fonds 3 et demi pour 100 avec augmentation de capital, et d'un fonds 4 et demi pour les rentiers qui veulent échapper à tous les hasards de la spéculation, remplirait le but qu'on se propose, puisqu'on se propose la conversion, et qu'on cherche à froisser le moins possible ceux qui doivent la subir. Pour l'amortissement, il sera vivement défendu par le ministère, et on sait qu'il trouvera des soutiens dans la chambre sur cette question.

Quant au reproche fait à M. Molé et à ses collègues d'avoir abandonné leur parti, en consentant à discuter les plans de conversion dans la chambre ; ce reproche n'est pas fondé. Ceux qui se sont élevés contre la conversion l'ont fait de leur propre gré. Ils n'ont pas cru soutenir le ministère, et ne se sont pas crus en droit d'être soutenus par lui. L'opportunité, mise en avant par le ministère, a été une objection loyale et non une fin de non-recevoir, comme le prétendait l'opposition. Cette objection a été écartée par la chambre, le ministère est resté avec ses opinions favorables à la réduction de la rente, et les partisans de l'opinion contraire ont continué de combattre la mesure. Il n'y a là trahison de la part de personne, chacun était bien averti, et personne ne récrimine que l'opposition, qui est bien bonne, en vérité, de s'intéresser de la sorte à ceux qui appuient le ministère.

En attendant que la discussion des rentes donne matière à son ardeur, l'opposition ne néglige aucune occasion de se tenir en haleine. Samedi, elle a cru devoir faire grand bruit d'une lettre d'un aide-de-camp du roi au président de la chambre, qui indiquait l'heure à laquelle le roi recevra la députation de la chambre, à l'occasion de sa fête. Il s'est trouvé des cas où de telles lettres, signées d'un aide-de-camp, ont été admises par la chambre, d'autres où elles ont été adressées par le ministre de l'intérieur. Il s'agissait de la fête du roi, et non d'une communication politique ; les nouveaux convertis à l'omnipotence parlementaire, à la tête desquels on trouve M. Piscatory, ont pris, en cette occasion, l'attitude de Mirabeau répondant à M. de Dreux-Brézé. Il semblait que les libertés publiques se trouvassent menacées par cette lettre d'un aide-de-camp.

M. Arago a enfin présenté son rapport si attendu sur les chemins de fer. M. Arago a trouvé un moyen bien simple de s'élever contre la confection des chemins de fer : il déclare que ces chemins sont dans une si grande voie de perfectionnement, que ce serait une folie que de vouloir commencer aujourd'hui des chemins de fer qui seraient arriérés dans deux ans. L'art du chemin de fer est encore dans son enfance, dit M. Arago ; attendez donc qu'il soit arrivé à sa

perfection, et vous vous emparerez de toutes les nouvelles découvertes qui se font à cette heure. C'est à peu près comme si on nous proposait d'aller à pied, parce que les voitures se perfectionnent tous les jours.

Il n'est pas étonnant que le rapport de M. Arago se soit fait attendre. L'immense mérite de M. Arago ne l'a pas préservé de la petite faiblesse commune, dans cette session, à tous les rapports. Il a voulu faire un morceau, élever un monument. Aussi a-t-il fait précéder ses conclusions d'une histoire complète des locomotives. Elle commence au mulet et finit à la machine de Watt. Puis vient l'énumération de tous les perfectionnements des chemins et des moyens de transport : les voies de M. Brunel fils, à sept pieds anglais de largeur, l'élargissement des roues, le système des tunnels, les solutions des courbes par M. Lainel, la réduction du tirage à sept livres par tonne, les perfectionnements de la chaudière tubulaire par M. Séguin, enfin un rapport qui exciterait un vif intérêt à l'Académie des sciences, mais qui ne saurait être entendu sans distraction, ni même bien compris, à la chambre des députés.

Au milieu de cet appareil scientifique, M. Arago donne la préférence aux canaux, il nie les bénéfices du transit, et ne pense pas que le transit même augmente par la construction des chemins de fer. M. Arago paraît n'avoir pas suivi la marche du commerce, et la question qui s'agite sur les deux rives du Rhin, où il va se décider si les marchandises du Nord traverseront le fleuve et passeront par la France, pour se driger sur le Midi, ou si elles suivront la rive droite jusqu'à Bâle.

Quant à la partie du rapport de M. Arago qu'on pourrait nommer politique, elle nous semble encore moins concluante en faveur de la commission. Il y est dit que M. Molé proposait une transaction, qu'il offrait de livrer des chemins de fer aux compagnies, et d'en prendre d'autres au compte de l'état. M. Arago avoue « que le désaccord de la commission et du gouvernement pourrait retarder encore d'une année les améliorations que tout le monde réclame. » Or, de qui vient le désaccord, si ce n'est de la commission?

M. Arago, s'il voulait des chemins de fer, pencherait pour les compagnies. Il vante surtout les avantages qu'une compagnie trouverait à entreprendre le chemin de la Belgique, qu'il refuse à l'État. Une compagnie qui s'est formée n'a pu réunir que 30 millions ; une autre, patronisée par un fameux banquier, a échoué dans ses propositions de souscription. Voilà comme les compagnies répondent aux offres de la commission.

M. de Guizard a fait aussi un rapport sur le projet de loi des bâtiments civils. Il rejette presque tous les fonds demandés pour les monuments, et n'accorde que deux faibles crédits pour des augmentations de bureaux dans les ministères, et 60,000 francs pour la colonne de Boulogne, à condition de la surmonter d'une statue de Napoléon, ce qui est, en effet, très pressant. En revanche, l'allocation demandée pour l'institution des jeunes aveugles est rejetée. Le rapport de M. de Guizard remplit seize colonnes du *Moniteur;* c'est aussi un monument. Malheureusement, ce n'est pas un monument public, et ceux-là resteront inachevés.

# LE
# FILS DU TITIEN.

## I.

Au mois de février de l'année 1580, un jeune homme traversait, au point du jour, la Piazzetta, à Venise. Ses habits étaient en désordre; sa toque, sur laquelle flottait une belle plume écarlate, était enfoncée sur ses oreilles. Il marchait à grands pas vers la rive des Esclavons, et son épée et son manteau traînaient derrière lui, tandis que d'un pied assez dédaigneux il enjambait par-dessus les pêcheurs couchés à terre. Arrivé au pont de la Paille, il s'arrêta et regarda autour de lui. La lune se couchait derrière la Giudecca, et l'aurore dorait le palais Ducal. De temps en temps une fumée épaisse, une lueur brillante, s'échappaient d'un palais voisin. Des poutres, des pierres, d'énormes blocs de marbre[1], mille débris encombraient le canal des Prisons. Un incendie récent venait de détruire, au milieu des eaux, la demeure d'un patricien. Des gerbes d'étincelles s'élevaient par instant, et à cette clarté sinistre on apercevait un soldat sous les armes veillant au milieu des ruines.

Cependant notre jeune homme ne semblait frappé ni de ce spectacle de destruction, ni de la beauté du ciel qui se teignait des plus fraîches nuances. Il regarda quelque temps l'horizon, comme pour distraire ses yeux éblouis. Mais la clarté du jour parut produire sur lui un effet désagréable, car il s'enveloppa brusquement dans son manteau et poursuivit sa route en courant. Il s'arrêta bientôt de nouveau à la porte d'un palais où il frappa. Un valet, tenant un flambeau à la main, lui ouvrit aussitôt. Au moment d'entrer, il se retourna, et jetant sur le ciel encore un regard :

— Par Bacchus ! s'écria-t-il, mon carnaval me coûte cher !

Ce jeune homme se nommait Pomponio Filippo Vecellio. C'était le second fils du Titien, enfant plein d'esprit et d'imagination, qui avait fait

concevoir à son père les plus heureuses espérances, mais que sa passion pour le jeu entraînait dans un désordre continuel. Il y avait quatre ans seulement que le grand peintre et son fils aîné, Orazio, étaient morts presque en même temps, et le jeune Pippo, depuis quatre ans, avait déjà dissipé la meilleure part de l'immense fortune que lui avait donnée ce double héritage. Au lieu de cultiver les talents qu'il tenait de la nature, et de soutenir la gloire de son nom, il passait ses journées à dormir et ses nuits à jouer chez une certaine comtesse Orsini, ou du moins soi-disant comtesse, qui faisait profession de ruiner la jeunesse vénitienne. Chez elle s'assemblait chaque soir une nombreuse compagnie, composée de nobles et de courtisanes; là, on soupait et on jouait, et comme on ne payait pas son souper, il va sans dire que les dés se chargeaient d'indemniser la maîtresse du logis. Tandis que les sequins flottaient par monceaux, le vin de Chypre coulait, les œillades allaient grand train, et les victimes, doublement étourdies, y laissaient leur argent et leur raison.

C'est de ce lieu dangereux que nous venons de voir sortir le héros de ce conte, et il avait fait plus d'une perte dans la nuit. Outre qu'il avait vidé ses poches au passe-dix, le seul tableau qu'il eût jamais terminé, tableau que tous les connaisseurs donnaient pour excellent, venait de périr dans l'incendie du palais Dolfino. C'était un sujet d'histoire, traité avec une verve et une hardiesse de pinceau presque dignes du Titien lui-même; vendue à un riche sénateur, cette toile avait eu le même sort qu'un grand nombre d'ouvrages précieux; l'imprudence d'un valet avait réduit en cendres ces richesses. Mais c'était là le moindre souci de Pippo; il ne songeait qu'à la chance fâcheuse qui venait de le poursuivre avec un acharnement inusité, et aux dés qui l'avaient fait perdre.

Il commença, en rentrant chez lui, par soulever le tapis qui couvrait sa table et compter l'argent qui restait dans son tiroir; puis, comme il était d'un caractère naturellement gai et insouciant, après qu'on l'eut déshabillé, il se mit à sa fenêtre en robe de chambre. Voyant qu'il faisait grand jour, il se demanda s'il fermerait ses volets pour se mettre au lit, ou s'il se réveillerait comme tout le monde; il y avait longtemps qu'il ne lui était arrivé de voir le soleil du côté où il se lève, et il trouvait le ciel plus joyeux qu'à l'ordinaire. Avant de se décider à veiller ou à dormir, tout en luttant contre le sommeil, il prit son chocolat sur son balcon. Dès que ses yeux se fermaient, il croyait voir une table, des mains agitées, des figures pâles, il entendait résonner les cornets; quelle fatale chance! murmurait-il, est-ce croyable qu'on perde avec quinze! Et il voyait son adversaire habituel, le vieux Vespasiano Memmo, amenant dix-huit et s'emparant de l'or entassé sur le tapis. Il rouvrait alors promptement les paupières pour se soustraire

à ce mauvais rêve, et regardait les fillettes passer sur le quai ; il lui sembla apercevoir de loin une femme masquée ; il s'en étonna, bien qu'on fût en carnaval, car les pauvres gens ne se masquent pas, et il était étrange, à une pareille heure, qu'une dame vénitienne sortît seule à pied (1) ; mais il reconnut que ce qu'il avait pris pour un masque était le visage d'une négresse ; il la vit bientôt de plus près, et elle lui parut assez bien tournée. Elle marchait fort vite, et un coup de vent, collant sur ses hanches sa robe bigarrée de fleurs, dessina des contours gracieux. Pippo se pencha sur le balcon et vit, non sans surprise, que la négresse frappait à sa porte.

Le portier tardait à ouvrir :

— Que demandes-tu ? cria le jeune homme ; est-ce à moi que tu as affaire, brunette ? Mon nom est Vecellio, et si on te fait attendre, je vais aller t'ouvrir moi-même.

La négresse leva la tête :

— Votre nom est Pomponio Vecellio ?

— Oui, ou Pippo, comme tu voudras.

— Vous êtes le fils du Titien ?

— A ton service, qu'y a-t-il pour te plaire ?

Après avoir jeté sur Pippo un coup d'œil rapide et curieux, la négresse fit quelques pas en arrière, lança adroitement sur le balcon une petite boîte roulée dans du papier, puis s'enfuit promptement, en se retournant de temps en temps. Pippo ramassa la boîte, l'ouvrit, et y trouva une jolie bourse, enveloppée dans du coton. Il soupçonna, avec raison, qu'il pouvait y avoir sous le coton un billet qui lui expliquerait cette aventure. Le billet s'y trouvait en effet, mais il était aussi mystérieux que le reste, car il ne contenait que ces mots :

« Ne dépense pas trop légèrement ce que je renferme ; quand tu sortiras de chez toi, charge-moi d'une pièce d'or ; c'est assez pour un jour, et s'il t'en reste le soir quelque chose, si peu que ce soit, tu trouveras un pauvre qui t'en remerciera. »

Lorsque le jeune homme eut retourné la boîte de cent façons, examiné la bourse, regardé de nouveau sur le quai, et qu'il vit enfin clairement qu'il n'en pourrait savoir davantage : Il faut avouer, pensa-t-il, que ce cadeau est singulier, mais il vient cruellement mal à propos. Le conseil qu'on me donne est bon, mais il est trop tard pour dire aux gens qu'ils se noient, quand ils sont au fond de l'Adriatique. Qui diable peut m'envoyer cela ?

Pippo avait aisément reconnu que la négresse était une servante. Il commença à chercher dans sa mémoire quelle était la femme ou l'ami capable

(1) On sortait masqué autrefois à Venise tant que durait le carnaval.

de lui adresser cet envoi, et, comme sa modestie ne l'aveuglait pas, il se persuada que ce devait être une femme plutôt qu'un de ses amis. La bourse était en velours brodé d'or ; il lui sembla qu'elle était faite avec une finesse trop exquise pour sortir de la boutique d'un marchand. Il passa donc en revue, dans sa tête, d'abord les plus belles dames de Venise, ensuite celles qui l'étaient moins, mais il s'arrêta là, et se demanda comment il s'y prendrait pour découvrir d'où lui venait sa bourse. Il fit là-dessus les rêves les plus hardis et les plus doux ; plus d'une fois, il crut avoir deviné ; le cœur lui battait, tandis qu'il s'efforçait de reconnaître l'écriture; il y avait une princesse polonaise qui formait ainsi ses lettres majuscules, et une belle dame de Brescia dont c'était à peu près la main.

Rien n'est plus désagréable qu'une idée fâcheuse venant se glisser tout à coup au milieu de semblables rêveries ; c'est à peu près comme si, en se promenant dans une prairie en fleurs, on marchait sur un serpent. Ce fut aussi ce qu'éprouva Pippo lorsqu'il se souvint tout à coup d'une certaine Monna Bianchina, qui, depuis peu, le tourmentait singulièrement. Il avait eu avec cette femme une aventure de bal masqué, et elle était assez jolie, mais il n'avait aucun amour pour elle. Monna Bianchina, au contraire, s'était prise subitement de passion pour lui, et elle s'était même efforcée de voir de l'amour là où il n'y avait que de la politesse ; elle s'attachait à lui, lui écrivait souvent, et l'accablait de tendres reproches; mais il s'était juré un jour, en sortant de chez elle, de ne jamais y retourner, et il tenait scrupuleusement sa parole. Il vint donc à penser que Monna Bianchina pouvait bien lui avoir fait une bourse et la lui avoir envoyée ; ce soupçon détruisit sa gaieté et les illusions qui le berçaient ; plus il réfléchissait, plus il trouvait vraisemblable cette supposition ; il ferma sa fenêtre, de mauvaise humeur, et se décida à se coucher.

Mais il ne pouvait dormir; malgré toutes les probabilités, il lui était impossible de renoncer à un doute qui flattait son orgueil ; il continua à rêver involontairement ; tantôt il voulait oublier la bourse, et n'y plus songer ; tantôt il voulait se nier l'existence même de Monna Bianchina, afin de chercher plus à l'aise. Cependant il avait tiré ses rideaux et il s'était enfoncé du côté de la ruelle pour ne pas voir le jour ; tout à coup il sauta à bas de son lit, et appela ses domestiques. Il venait de faire une réflexion bien simple qui ne s'était pas d'abord présentée à lui. Monna Bianchina n'était pas riche ; elle n'avait qu'une servante, et cette servante n'était pas une négresse, mais une grosse fille de Chioja. Comment aurait-elle pu se procurer, pour cette occasion, cette messagère inconnue que Pippo n'avait jamais vue à Venise? Bénis soient ta noire figure, s'écria-t-il, et le soleil africain qui l'a colorée? Et sans s'arrêter plus longtemps, il demanda son pourpoint et fit avancer sa gondole.

## II.

Il avait résolu d'aller rendre visite à la signora Dorothée, femme de l'avogador Pasqualigo. Cette dame, respectable par son âge, était des plus riches et des plus spirituelles de la république; elle était, en outre, marraine de Pippo, et, comme il n'y avait pas une personne de distinction à Venise qu'elle ne connût, il espérait qu'elle pourrait l'aider à éclaircir le mystère qui l'occupait. Il pensa toutefois qu'il était encore trop matin pour se présenter chez sa protectrice, et il fit un tour de promenade, en attendant, sous les Procuraties.

Le hasard voulut qu'il y rencontrât précisément Monna Bianchina, qui marchandait des étoffes; il entra dans la boutique, et, sans trop savoir pourquoi, après quelques paroles insignifiantes, il lui dit: « Monna Bianchina, vous m'avez envoyé ce matin un joli cadeau, et vous m'avez donné un sage conseil; je vous en remercie bien humblement. »

En s'exprimant avec cet air de certitude, il comptait peut-être s'affranchir sur-le-champ du doute qui l'avait tourmenté; mais Monna Bianchina était trop rusée pour témoigner de l'étonnement avant d'avoir examiné s'il était de son intérêt d'en montrer. Bien qu'elle n'eût réellement rien envoyé au jeune homme, elle vit qu'il y avait moyen de lui faire prendre le change; elle répondit, il est vrai, qu'elle ne savait de quoi il lui parlait; mais elle eut soin, en disant cela, de sourire avec tant de finesse et de rougir si modestement, que Pippo demeura convaincu, malgré les apparences, que la bourse venait d'elle. « Et depuis quand, lui demanda-t-il, avez-vous à vos ordres cette jolie négresse? »

Déconcertée par cette question, et ne sachant comment y répondre, Monna Bianchina hésita un moment, puis elle partit d'un grand éclat de rire et quitta brusquement Pippo. Resté seul, et désappointé, celui-ci renonça à la visite qu'il avait projetée; il rentra chez lui, jeta la bourse dans un coin, et n'y songea pas davantage.

Il arriva pourtant, quelques jours après, qu'il perdit au jeu une forte somme, sur parole. Comme il sortait pour acquitter sa dette, il lui parut commode de se servir de cette bourse, qui était grande, et qui faisait bon effet à sa ceinture; il la prit donc, et, le soir même, il joua de nouveau et perdit encore.

— Continuez-vous? demanda ser Vespasiano, le vieux notaire de la chancellerie, lorsque Pippo n'eut plus d'argent.

— Non, répondit celui-ci, je ne veux plus jouer sur parole.

— Mais je vous prêterai ce que vous voudrez, s'écria la comtesse Orsini.

— Et moi aussi, dit ser Vespasiano.

— Et moi aussi, répéta d'une voix douce et sonore une des nombreuses nièces de la comtesse ; mais rouvrez votre bourse, seigneur Vecellio : il y a encore un sequin dedans.

Pippo sourit, et trouva en effet, au fond de sa bourse, un sequin qu'il y avait oublié : Soit, dit-il, jouons encore un coup, mais je ne hasarderai pas davantage. Il prit le cornet, gagna, se remit à jouer en faisant paroli, bref, au bout d'une heure il avait réparé sa perte de la veille et celle de la soirée : Continuez-vous? demanda-t-il à son tour à ser Vespasiano, qui n'avait plus rien devant lui.

— Non! car il faut que je sois un grand sot de me laisser mettre à sec par un homme qui ne hasardait qu'un sequin. Maudite soit cette bourse! elle renferme sans doute quelque sortilége.

Le notaire sortit furieux de la salle. Pippo se disposait à le suivre, lorsque la nièce qui l'avait averti lui dit en riant :

— Puisque c'est à moi que vous devez votre bonheur, faites-moi cadeau du sequin qui vous a fait gagner.

Ce sequin avait une petite marque qui le rendait reconnaissable. Pippo le chercha, le retrouva, et il tendait déjà la main pour le donner à la jolie nièce, lorsqu'il s'écria tout à coup :

— Ma foi, ma belle, vous ne l'aurez pas; mais, pour vous montrer que je ne suis pas avare, en voilà dix que je vous prie d'accepter. Quant à celui-là, je veux suivre un avis qu'on m'a donné dernièrement, et j'en fais cadeau à la Providence.

En parlant ainsi, il jeta le sequin par la fenêtre.

— Est-il possible, pensait-il en retournant chez lui, que la bourse de Monna Bianchina me porte bonheur? Ce serait une singulière raillerie du hasard si une chose qui, en elle-même, m'est désagréable, avait une influence heureuse pour moi.

Il lui sembla bientôt, en effet, que toutes les fois qu'il se servait de cette bourse, il gagnait. Lorsqu'il y mettait une pièce d'or, il ne pouvait se défendre d'un certain respect superstitieux, et il réfléchissait quelquefois, malgré lui, à la vérité des paroles qu'il avait trouvées au fond de la boîte. Un sequin est un sequin, se disait-il, et il y a bien des gens qui n'en ont pas un par jour. Cette pensée le rendait moins imprudent, et lui faisait un peu restreindre ses dépenses.

Malheureusement Monna Bianchina n'avait pas oublié son entretien avec Pippo sous les Procuraties. Pour le confirmer dans l'erreur où elle l'avait laissé, elle lui envoyait de temps en temps un bouquet ou une autre bagatelle, accompagnés de quelques mots d'écrit. J'ai déjà dit qu'il était très

fatigué de ces importunités, auxquelles il avait résolu de ne pas répondre. Or il arriva que Monna Bianchina, poussée à bout par cette froideur, tenta une démarche audacieuse qui déplut beaucoup au jeune homme. Elle se présenta seule chez lui, pendant son absence, donna quelque argent à un domestique, et réussit à se cacher dans l'appartement. En rentrant il la trouva donc, et il se vit forcé de lui dire, sans détour, qu'il n'avait point d'amour pour elle, et qu'il la priait de le laisser en repos.

La Bianchina, qui, comme je l'ai dit, était jolie, se laissa aller à une colère effrayante : elle accabla Pippo de reproches, mais non plus tendres cette fois. Elle lui dit qu'il l'avait trompée en lui parlant d'amour, qu'elle se regardait comme compromise par lui, et qu'enfin elle se vengerait. Pippo n'écouta pas ces menaces sans s'irriter à son tour; pour lui prouver qu'il ne craignait rien, il la força de reprendre à l'instant même un bouquet qu'elle lui avait envoyé le matin, et, comme la bourse se trouvait sous sa main : Tenez, lui dit-il, prenez aussi cela; cette bourse m'a porté bonheur, mais apprenez par là que je ne veux rien de vous.

A peine eut-il cédé à ce mouvement de colère, qu'il en eut du regret. Monna Bianchina se garda bien de le détromper sur le mensonge qu'elle lui avait fait. Elle était pleine de rage, mais aussi de dissimulation. Elle prit la bourse et se retira, bien décidée à faire repentir Pippo de la manière dont il l'avait traitée.

Il joua le soir, comme d'ordinaire, et perdit; les jours suivants il ne fut pas plus heureux. Ser Vespasiano avait toujours le meilleur dé, et lui gagnait des sommes considérables. Il se révolta contre sa fortune et contre sa superstition, il s'obstina, et perdit encore. Enfin, un jour qu'il sortait de chez la comtesse Orsini, il ne put s'empêcher de s'écrier dans l'escalier : Dieu me pardonne, je crois que ce vieux fou avait raison, et que ma bourse était ensorcelée ; car je n'ai plus un dé passable depuis que je l'ai rendue à la Bianchina.

En ce moment il aperçut, flottant devant lui, une robe à fleurs, d'où sortaient deux jambes fines et lestes; c'était la mystérieuse négresse. Il doubla le pas, l'accosta, et lui demanda qui elle était et à qui elle appartenait.

— Qui sait? répondit l'Africaine avec un malicieux sourire.

— Toi, je suppose. N'es-tu pas la servante de Monna Bianchina?

— Non; qui est-elle, Monna Bianchina?

— Eh! par Dieu, celle qui t'a chargée l'autre jour de m'apporter cette boîte que tu as si bien jetée sur mon balcon.

— Oh! excellence, je ne le crois pas.

— Je le sais, ne cherche pas à feindre; c'est elle-même qui me l'a dit.

— Si elle vous l'a dit... répliqua la négresse d'un air d'hésitation ; elle haussa les épaules, réfléchit un instant, puis, donnant de son éventail un petit coup sur la joue de Pippo, elle lui cria en s'enfuyant :

— Mon beau garçon, on s'est moqué de toi.

Les rues de Venise sont un labyrinthe si compliqué, elles se croisent de tant de façons par des caprices si variés et si imprévus, que Pippo, après avoir laissé échapper la jeune fille, ne put parvenir à la rejoindre. Il resta fort embarrassé, car il avait commis deux fautes, la première en donnant sa bourse à la Bianchina, et la seconde en ne retenant pas la négresse. Errant au hasard dans la ville, il se dirigea, presque sans le savoir, vers le palais de la signora Dorothée, sa marraine ; il se repentait de n'avoir pas fait à cette dame, quelque temps auparavant, sa visite projetée ; il avait coutume de la consulter sur tout ce qui l'intéressait, et rarement il avait eu recours à elle sans en retirer quelque avantage.

Il la trouva seule, dans son jardin, et après lui avoir baisé la main : Jugez, lui dit-il, ma bonne marraine, de la sottise que je viens de faire. On m'a envoyé, il n'y a pas longtemps, une bourse.....

Mais à peine avait-il prononcé ces mots que la signora Dorothée se mit à rire : Eh bien ! lui dit-elle, est-ce que cette bourse n'est pas jolie ? ne trouves-tu pas que les fleurs d'or font bon effet sur le velours rouge ?

— Comment ! s'écria le jeune homme ; se pourrait-il que vous fussiez instruite.....

En ce moment, plusieurs sénateurs entraient dans le jardin ; la vénérable dame se leva pour les recevoir, et ne répondit pas aux questions que Pippo, dans son étonnement, ne cessait de lui adresser.

## III.

Lorsque les sénateurs se furent retirés, la signora Dorothée, malgré les prières et les importunités de son filleul, ne voulut jamais s'expliquer davantage. Elle était fâchée qu'un premier mouvement de gaieté lui eût fait avouer qu'elle savait le secret d'une aventure dont elle ne voulait pas se mêler. Comme Pippo insistait toujours :

— Mon cher enfant, lui dit-elle, tout ce que je puis te dire, c'est qu'il est vrai qu'en t'apprenant le nom de la personne qui a brodé pour toi cette bourse, je te rendrais peut-être un bon service ; car cette personne est assurément une des plus nobles et des plus belles de Venise. Que cela te suffise donc ; malgré mon envie de t'obliger, il faut que je me taise ; je ne trahirai pas un secret que je possède seule, et que je ne pourrai te dire que si l'on m'en charge, car je le ferai alors honorablement.

— Honorablement, ma chère marraine? mais pouvez-vous croire qu'en me confiant, à moi seul...

— Je m'entends, répliqua la vieille dame, et comme, malgré sa dignité, elle ne pouvait se passer d'un peu de malice : puisque tu fais quelquefois des vers, ajouta-t-elle, que ne fais-tu un sonnet là-dessus?

Voyant qu'il ne pouvait rien obtenir, Pippo mit fin à ses instances; mais sa curiosité, comme on peut penser, était d'une vivacité extrême. Il resta à dîner chez l'avogador Pasqualigo, ne pouvant se résoudre à quitter sa marraine, espérant que sa belle inconnue viendrait peut-être faire visite le soir; mais il ne vint que des sénateurs, des magistrats, et les plus graves robes de la république.

Au coucher du soleil, le jeune homme se sépara de la compagnie, et alla s'asseoir dans un petit bosquet. Il réfléchit à ce qu'il avait à faire, et il se détermina à deux choses : obtenir de la Bianchina qu'elle lui rendît sa bourse, et suivre, en second lieu, le conseil que la signora Dorothée lui avait donné en riant, c'est-à-dire, faire un sonnet sur son aventure. Il résolut, en outre, de donner ce sonnet, quand il serait fait, à sa marraine, qui ne manquerait sans doute pas de le montrer à la belle inconnue. Sans vouloir tarder davantage, il mit sur-le-champ son double projet à exécution.

Après avoir rajusté son pourpoint, et posé avec soin sa toque sur son oreille, il se regarda d'abord dans une glace pour voir s'il avait bonne mine, car sa première pensée avait été de séduire de nouveau la Bianchina par de feintes protestations d'amour, et de la persuader par la douceur; mais il renonça bientôt à ce projet, réfléchissant qu'ainsi il ne ferait que ranimer la passion de cette femme et se préparer de nouvelles importunités. Il prit le parti opposé; il courut chez elle en toute hâte, comme s'il eût été furieux; il se prépara à lui jouer une scène désespérée, et à l'épouvanter si bien qu'elle se tînt dorénavant en repos.

Monna Bianchina était une de ces Vénitiennes blondes aux yeux noirs, dont le ressentiment a, de tout temps, été regardé comme dangereux. Depuis qu'il l'avait si mal traitée, Pippo n'avait reçu d'elle aucun message; elle préparait sans doute en silence la vengeance qu'elle avait annoncée. Il était donc nécessaire de frapper un coup décisif, sous peine d'augmenter le mal. Elle se disposait à sortir, quand le jeune homme arriva chez elle; il l'arrêta dans l'escalier, et la forçant à rentrer dans sa chambre :

— Malheureuse femme! s'écria-t-il, qu'avez-vous fait? Vous avez détruit toutes mes espérances, et votre vengeance est accomplie?

— Bon Dieu! que vous est-il arrivé? demanda la Bianchina stupéfaite.

— Vous le demandez ! Où est cette bourse que vous m'avez dit venir de vous ? Oserez-vous encore me soutenir ce mensonge ?

— Qu'importe si j'ai menti ou non ? Je ne sais ce que cette bourse est devenue.

— Tu vas mourir ou me la rendre, s'écria Pippo en se jetant sur elle ; et sans respect pour une robe neuve dont la pauvre femme venait de se parer, il écarta violemment le voile qui couvrait sa poitrine et lui posa son poignard sur le cœur.

La Bianchina se crut morte et commença à appeler au secours ; mais Pippo lui bâillonna la bouche avec son mouchoir, et, sans qu'elle pût pousser un cri, il la força d'abord de lui rendre la bourse, qu'elle avait heureusement conservée. « Tu as fait le malheur d'une puissante famille, lui dit-il ensuite, tu as à jamais troublé l'existence d'une des plus illustres maisons de Venise ! Tremble ! cette maison redoutable veille sur toi ; ni toi, ni ton mari, vous ne ferez un seul pas maintenant sans qu'on ait l'œil sur vous. Les Seigneurs de la Nuit ont inscrit ton nom sur leur livre ; pense aux caves du palais Ducal. Au premier mot que tu diras pour révéler le secret terrible que ta malice t'a fait deviner, ta famille entière disparaîtra !

Il sortit sur ces paroles, et tout le monde sait qu'à Venise on n'en pouvait prononcer de plus effrayantes. Les impitoyables et secrets arrêts de la *corte maggiore* répandaient une terreur si grande que ceux qui se croyaient seulement soupçonnés se regardaient d'avance comme morts. Ce fut justement ce qui arriva au mari de la Bianchina, ser Orio, à qui elle raconta, à peu de chose près, la menace que Pippo venait de lui faire. Il est vrai qu'elle en ignorait les motifs, et, en effet, Pippo les ignorait lui-même, puisque toute cette affaire n'était qu'une fable. Mais ser Orio jugea prudemment qu'il n'était pas nécessaire de savoir par quels motifs on s'était attiré la colère de la cour suprême, et que le plus important était de s'y soustraire. Il n'était pas né à Venise, ses parents habitaient la terre ferme ; il s'embarqua avec sa femme le jour suivant, et l'on n'entendit plus parler d'eux. Ce fut ainsi que Pippo trouva moyen de se débarrasser de la Bianchina, et de lui rendre avec usure le mauvais tour qu'elle lui avait joué. Elle crut toute sa vie qu'un secret d'État était réellement attaché à la bourse qu'elle avait voulu dérober, et comme dans ce bizarre événement tout était mystère pour elle, elle ne put jamais former que des conjectures. Les parents de ser Orio en firent le sujet de leurs entretiens particuliers. A force de suppositions, ils finirent par créer une fable plausible. Une grande dame, disaient-ils, s'était éprise du Tizianello, c'est-à-dire du fils du Titien, lequel était amoureux de Monna Bianchina, et perdait, bien

entendu, ses peines auprès d'elle. Or cette grande dame, qui avait brodé elle-même une bourse pour le Tizianello, n'était autre que la dogaresse en personne ; qu'on juge de sa colère en apprenant que le Tizianello avait fait le sacrifice de ce don d'amour à la Bianchina ! Telle était la chronique de famille qu'on se répétait à voix basse à Padoue, dans la petite maison de ser Orio.

Satisfait du succès de sa première entreprise, notre héros songea à tenter la seconde. Il s'agissait de faire un sonnet pour sa belle inconnue. Comme l'étrange comédie qu'il avait jouée l'avait ému malgré lui, il commença par écrire rapidement quelques vers où respirait une certaine verve. L'espérance, l'amour, le mystère, toutes les expressions passionnées ordinaires aux poëtes, se présentaient en foule à son esprit. Mais, pensa-t-il, ma marraine m'a dit que j'avais affaire à l'une des plus nobles et des plus belles dames de Venise ; il me faut donc garder un ton convenable et l'aborder avec plus de respect.

Il effaça ce qu'il avait écrit, et, passant d'un extrême à l'autre, il rassembla quelques rimes sonores, auxquelles il s'efforça d'adapter, non sans peine, des pensées semblables à sa dame, c'est-à-dire les plus belles et les plus nobles qu'il put trouver. A l'espérance trop hardie, il substitua le doute craintif; au lieu de mystère et d'amour, il parla de respect et de reconnaissance. Ne pouvant célébrer les attraits d'une femme qu'il n'avait jamais vue, il se servit, le plus délicatement possible, de quelques termes vagues qui pouvaient s'appliquer à tous les visages. Bref, après deux heures de réflexions et de travail, il avait fait douze vers passables, fort harmonieux et très-insignifiants.

Il les mit au net sur une belle feuille de parchemin, et dessina, sur les marges, des oiseaux et des fleurs qu'il coloria soigneusement. Mais dès que son ouvrage fut achevé, il n'eut pas plus tôt relu ses vers qu'il les jeta par sa fenêtre, dans le canal qui passait près de sa maison. Que fais-je donc? se demanda-t-il ; à quoi bon poursuivre cette aventure si ma conscience ne parle pas ?

Il prit sa mandoline et se promena de long en large dans sa chambre, en chantant et en s'accompagnant sur un vieil air composé pour un sonnet de Pétrarque. Au bout d'un quart d'heure, il s'arrêta ; son cœur battait. Il ne songeait plus ni aux convenances, ni à l'effet qu'il pourrait produire. La bourse qu'il avait arrachée à la Bianchina, et qu'il venait de rapporter comme une conquête, était sur sa table. Il la regarda :

« La femme qui a fait cela pour moi, se dit-il, doit m'aimer et savoir aimer. Un pareil travail est long et difficile ; ces fils légers, ces vives couleurs, demandent du temps, et en travaillant elle pensait à moi. Dans le peu

de mots qui accompagnaient cette bourse, il y avait un conseil d'ami et pas une parole équivoque. Ceci est un cartel amoureux envoyé par une femme de cœur; n'eût-elle pensé à moi qu'un jour, il faut bravement relever le gant.

Il se remit à l'œuvre, et, en reprenant sa plume, il était plus agité par la crainte et par l'espérance que lorsqu'il avait joué les plus fortes sommes sur un coup de dé. Sans réfléchir et sans s'arrêter, il écrivit à la hâte un sonnet, dont voici à peu près la traduction :

Lorsque j'ai lu Pétrarque, étant encore enfant,
J'ai souhaité d'avoir quelque gloire en partage.
Il aimait en poëte, et chantait en amant;
De la langue des dieux lui seul sut faire usage.

Lui seul eut le secret de saisir au passage
Les battements du cœur qui durent un moment,
Et, riche d'un sourire, il en gravait l'image
D'un bout d'un stilet d'or sur un pur diamant.

O vous qui m'adressez une parole amie,
Qui l'écriviez hier et l'oublîrez demain,
Souvenez-vous de moi qui vous en remercie.

J'ai le cœur de Pétrarque et n'ai pas son génie;
Je ne puis ici-bas que donner en chemin
Ma main à qui m'appelle, à qui m'aime ma vie.

Pippo se rendit le lendemain chez la signora Dorothée. Dès qu'il se trouva seul avec elle, il posa son sonnet sur les genoux de l'illustre dame, en lui disant : « Voilà pour votre amie. » La signora se montra d'abord surprise, puis elle lut les vers, et jura qu'elle ne se chargerait jamais de les montrer à personne. Mais Pippo n'en fit que rire, et, comme il était persuadé du contraire, il la quitta en l'assurant qu'il n'avait là-dessus aucune inquiétude.

## IV.

Il passa, cependant, la semaine suivante dans le plus grand trouble, mais ce trouble n'était pas sans charmes. Il ne sortait pas de chez lui, et n'osait, pour ainsi dire, remuer, comme pour mieux laisser faire la fortune. En cela, il agit avec plus de sagesse qu'on n'en a ordinairement à son à son âge, car il n'avait que vingt-cinq ans, et l'impatience de la jeu-

nesse nous fait souvent dépasser le but en voulant l'atteindre trop vite. La fortune veut qu'on s'aide soi-même et qu'on sache la saisir à propos, car, selon l'expression de Napoléon, elle est femme. Mais par cette raison même, elle veut avoir l'air d'accorder ce qu'on lui arrache, et il faut lui donner le temps d'ouvrir la main.

Ce fut le neuvième jour, vers le soir, que la capricieuse déesse frappa à la porte du jeune homme; et ce n'était pas pour rien, comme vous allez voir. Il descendit et ouvrit lui-même. La négresse était sur le seuil; elle tenait à la main une rose qu'elle approcha des lèvres de Pippo.

— Baisez cette fleur, lui dit-elle; il y a dessus un baiser de ma maîtresse. Peut-elle venir vous voir sans danger?

— Ce serait une grande imprudence, répondit Pippo, si elle venait en plein jour; mes domestiques ne pourrait manquer de la voir. Lui est-il possible de sortir la nuit?

— Non; qui l'oserait à sa place? Elle ne peut ni sortir la nuit, ni vous recevoir chez elle.

— Il faut donc qu'elle consente à venir autre part qu'ici, dans un endroit que je t'indiquerai.

— Non, c'est ici qu'elle veut venir; voyez à prendre vos précautions.

Pippo réfléchit quelques instants. — Ta maîtresse peut-elle se lever de bonne heure? demanda-t-il à la négresse.

— A l'heure où se lève le soleil.

— Eh bien! écoute. Je me réveille ordinairement fort tard, par conséquent toute ma maison dort la grasse matinée. Si ta maîtresse peut venir au point du jour, je l'attendrai, et elle pourra pénétrer ici sans être vue de personne. Pour ce qui est de la faire sortir ensuite, je m'en charge, si toutefois elle peut rester chez moi jusqu'à la nuit tombante.

— Elle le fera; vous plaît-il que ce soit demain?

— Demain à l'aurore, dit Pippo; il glissa une poignée de sequins sous la gorgerette de la messagère; puis, sans en demander davantage, il regagna sa chambre et s'y enferma, décidé à veiller jusqu'au jour. Il se fit d'abord déshabiller, afin qu'on crût qu'il allait se mettre au lit; lorsqu'il fut seul, il alluma un bon feu, mit une chemise brodée d'or, un collet de senteurs, et un pourpoint de velours blanc avec des manches de satin de la Chine; puis, tout étant bien disposé, il s'assit près de la fenêtre, et commença à rêver à son aventure.

Il ne jugeait pas aussi défavorablement qu'on le croirait peut-être, de la promptitude avec laquelle sa dame lui avait donné un rendez-vous. Il ne faut pas, d'abord, oublier que cette histoire se passe au XVI[e] siècle, et les

amours de ce temps-là allaient plus vite que les nôtres. D'après les témoignages les plus authentiques, il paraît certain qu'à cette époque ce que nous appellerions de l'indélicatesse passait pour de la sincérité, et il y a même lieu de penser que ce qu'on nomme aujourd'hui vertu paraissait alors de l'hypocrisie. Quoi qu'il en soit, une femme amoureuse d'un joli garçon se rendait sans de longs discours, et celui-ci n'en prenait pas pour cela moins bonne opinion d'elle; personne ne songeait à rougir de ce qui lui semblait naturel; c'était le temps où un seigneur de la cour de France portait sur son chapeau, en guise de panache, un bas de soie appartenant à sa maîtresse, et il répondait sans façon à ceux qui s'étonnaient de le voir au Louvre dans cet équipage, que c'était le bas d'une femme qui le faisait mourir d'amour.

Tel était, d'ailleurs, le caractère de Pippo que, fût-il né dans le siècle présent, il n'eût peut-être pas entièrement changé d'avis sur ce point. Malgré beaucoup de désordre et de folie, s'il était capable de mentir quelquefois à autrui, il ne se mentait jamais à lui-même; je veux dire par là qu'il aimait les choses pour ce qu'elles valent et non pour les apparences, et que, tout en étant capable de dissimulation, il n'employait la ruse que lorsque son désir était vrai. Or, s'il pensait qu'il y eût un caprice dans l'envoi qu'on lui avait fait, du moins il n'y croyait pas voir le caprice d'une coquette; j'en ai dit tout à l'heure les motifs, qui étaient le soin et la finesse avec lesquels sa bourse était brodée, et le temps qu'on avait dû mettre à la faire.

Pendant que son esprit s'efforçait de dévancer le bonheur qui lui était promis, il se souvint d'un mariage turc dont on lui avait fait le récit. Quand les Orientaux prennent femme, ils ne voient qu'après la noce le visage de leur fiancée, qui, jusque là, reste voilée devant eux, comme devant tout le monde. Ils se fient à ce que leur ont dit les parents, et se marient ainsi sur parole. La cérémonie terminée, la jeune femme se montre à l'époux, qui peut alors vérifier par lui-même si son marché conclu est bon ou mauvais; comme il est trop tard pour s'en dédire, il n'a rien de mieux à faire que de le trouver bon; et l'on ne voit pas, du reste, que ces unions soient plus malheureuses que d'autres.

Pippo se trouvait précisément dans le même cas qu'un fiancé turc : il ne s'attendait pas, il est vrai, à trouver une vierge dans sa dame inconnue, mais il s'en consolait aisément; il y avait en outre cette différence à son avantage, que ce n'était pas un lien aussi solennel qu'il allait contracter. Il pouvait se livrer aux charmes de l'attente et de la surprise, sans en redouter les inconvénients, et cette considération lui semblait suffire pour le dédommager de ce qui pourrait d'ailleurs lui manquer. Il se figura donc

que cette nuit était réellement celle de ses noces, et il n'est pas étonnant qu'à son âge cette pensée lui causât des transports de joie.

La première nuit des noces doit être, en effet, pour une imagination active, un des plus grands bonheurs possibles, car il n'est précédé d'aucune peine. Les philosophes veulent, il est vrai, que la peine donne plus de saveur au plaisir qu'elle accompagne, mais Pippo pensait qu'une méchante sauce ne rend pas le poisson plus frais. Il aimait donc les jouissances faciles, mais il ne les voulait pas grossières, et malheureusement c'est une loi presque invariable que les plaisirs exquis se paient chèrement; or, la nuit des noces fait exception à cette règle; c'est une circonstance unique dans la vie, qui satisfait à la fois les deux penchants les plus chers à l'homme, la paresse et la convoitise; elle amène dans la chambre d'un jeune homme une femme couronnée de fleurs, qui ignore l'amour, et dont une mère s'est efforcée, depuis quinze ans, d'anoblir l'âme et d'orner l'esprit; pour obtenir un regard de cette belle créature, il faudrait peut-être la supplier pendant une année entière; cependant, pour posséder ce trésor, l'époux n'a qu'à ouvrir les bras; la mère s'éloigne, Dieu lui-même le permet; si, en s'éveillant d'un si beau rêve, on ne se trouvait pas marié, qui ne voudrait le faire tous les soirs?

Pippo ne regrettait pas de ne point avoir adressé de questions à la négresse, car une servante, en pareil cas, ne peut manquer de faire l'éloge de sa maîtresse, fût-elle plus laide qu'un péché mortel, et les deux mots échappés à la signora Dorothée suffisaient. Il eût voulu seulement savoir si sa dame inconnue était brune ou blonde. Pour se faire une idée d'une femme, lorsqu'on sait qu'elle est belle, rien n'est plus important que de connaître la nuance de ses cheveux. Pippo hésita longtemps entre les deux couleurs; enfin il s'imagina qu'elle avait les cheveux châtains, afin de mettre son esprit en repos.

Mais il ne sut alors comment décider de quelle couleur étaient ses yeux; il les aurait supposés noirs si elle eût été brune, et bleus si elle eût été blonde. Il se figura qu'ils étaient bleus, non pas de ce bleu clair et indécis qui est tour à tour gris ou verdâtre, mais de cet azur pur comme le ciel, qui, dans les moments de passion, prend une teinte plus foncée, et devient sombre comme l'aile du corbeau.

A peine ces yeux charmants lui eurent-ils apparu, avec un regard tendre et profond, que son imagination les entoura d'un front blanc comme la neige, et de deux joues roses comme les rayons du soleil sur le sommet des Alpes. Entre ces deux joues, aussi douces qu'une pêche, il crut voir un nez effilé comme celui du buste antique qu'on a appelé l'Amour grec. Au-dessous, une bouche vermeille, ni trop grande ni trop petite, laissant

passer, entre deux rangées de perles, une haleine fraîche et voluptueuse, le menton était bien formé et légèrement arrondi ; la physionomie franche, mais un peu altière ; sur un cou un peu long, sans un seul pli, d'une blancheur mate, se balançait mollement, comme une fleur sur sa tige, cette tête gracieuse et toute sympathique (1). A cette belle image, créée par la fantaisie, il ne manquait que d'être réelle. Elle va venir, pensait Pippo, elle sera ici quand il fera jour ; et ce qui n'est pas le moins surprenant dans son étrange rêverie, c'est qu'il venait de faire, sans s'en douter, le fidèle portrait de sa future maîtresse.

Lorsque la frégate de l'État, qui veille à l'entrée du port, tira son coup de canon pour annoncer six heures du matin, Pippo vit que la lumière de sa lampe devenait rougeâtre, et qu'une légère teinte bleue colorait ses vitres. Il se mit aussitôt à sa croisée. Ce n'était plus, cette fois, avec des yeux à demi fermés qu'il regardait autour de lui ; bien que sa nuit se fût passée sans sommeil, il se sentait plus libre et plus dispos que jamais. L'aurore commençait à se montrer, mais Venise dormait encore ; cette paresseuse patrie du plaisir ne s'éveille pas si matin. A l'heure où, chez nous, les boutiques s'ouvrent, les passants se croisent, les voitures roulent, les brouillards se jouaient sur la lagune déserte et couvraient d'un rideau les palais silencieux. Le vent ridait à peine l'eau ; quelques voiles paraissaient au loin du côté de Fusine, apportant à la reine des mers les provisions de la journée. Seul, au sommet de la ville endormie, l'ange du campanile de Saint-Marc sortait brillant du crépuscule, et les premiers rayons du soleil étincelaient sur ses ailes dorées.

Cependant les innombrables églises de Venise sonnaient l'angélus à grand bruit ; les pigeons de la république, avertis par le son des cloches dont ils savent compter les coups avec un merveilleux instinct, traversaient par bandes, à tire d'aile, la rive des Esclavons, pour aller chercher, sur la grande place, le grain qu'on y répand régulièrement pour eux à cette heure ; les brouillards s'élevaient peu à peu ; le soleil parut ; quelques pêcheurs secouèrent leurs manteaux et se mirent à nettoyer leurs barques ; l'un d'eux entonna, d'une voix claire et pure, un couplet d'un air national ; du fond d'un bâtiment de commerce, une voix de basse lui répondit ; une autre, plus éloignée, se joignit au refrain du second couplet ; bientôt le chœur fut organisé, chacun faisait sa partie tout en travaillant, et une belle chanson matinale salua la clarté du jour.

La maison de Pippo était située sur le quai des Esclavons, non loin

(1) *Simpatica*, mot italien dont notre langue n'a pas l'équivalent, peut-être parce que notre caractère n'a pas l'équivalent de ce qu'il exprime.

du palais Nani, à l'angle d'un petit canal; en cet instant, au fond de ce canal obscur, brilla la scie d'une gondole. Un seul barcarol était sur la poupe, mais le frêle bateau fendait l'onde avec la rapidité d'une flèche, et semblait glisser sur l'épais miroir où sa rame plate s'enfonçait en cadence. Au moment de passer sous le pont qui sépare le canal de la lagune, la gondole s'arrêta. Une femme masquée, d'une taille noble et svelte, en sortit, et se dirigea vers le quai. Pippo descendit aussitôt et s'avança vers elle. — Est-ce vous? lui dit-il à voix basse. Pour toute réponse, elle prit sa main qu'il lui présentait, et le suivit. Aucun domestique n'était encore levé dans la maison; sans dire un seul mot, ils traversèrent, sur le pointe du pied, la galerie inférieure où dormait le portier. Arrivée dans l'appartement du jeune homme, la dame s'assis sur un sofa et resta d'abord quelque temps pensive. Elle ôta ensuite son masque. Pippo reconnut alors que la signora Dorothée ne l'avait pas trompé, et qu'il avait, en effet, devant lui, une des plus belles femmes de Venise, et l'héritière de deux nobles familles, Béatrice Lorédano, veuve du procurateur Donato.

## V.

Il est impossible de rendre par des paroles la beauté des premiers regards que Béatrice jeta autour d'elle lorsqu'elle eut découvert son visage. Bien qu'elle fût veuve depuis dix-mois, elle n'avait encore que vingt-quatre ans, et quoique la démarche qu'elle venait de faire ait pu paraître hardie au lecteur, c'était la première fois de sa vie qu'elle en faisait une semblable, car il est certain que jusque-là elle n'avait eu d'amour que pour son mari. Aussi cette démarche l'avait-elle troublée à tel point que, pour n'y pas renoncer en route, il lui avait fallu réunir toutes ses forces, et ses yeux étaient à la fois pleins d'amour, de confusion et de courage.

Pippo la regardait avec tant d'admiration, qu'il ne pouvait parler. En quelque circonstance qu'on se trouve, il est impossible de voir une femme parfaitement belle sans étonnement et sans respect. Pippo avait souvent rencontré Béatrice à la promenade et à des réunions particulières. Il avait fait et entendu faire cent fois l'éloge de sa beauté. Elle était fille de Pierre Lorédan, membre du conseil des dix, et arrière-petite-fille du fameux Lorédan, qui prit une part si active au procès de Jacques Foscari. L'orgueil de cette famille n'était que trop connu a Venise, et Béatrice passait aux yeux de tous pour avoir hérité de la fierté de ces ancêtres. On l'avait mariée très-jeune au procurateur Marco Donato, et la mort de celui-ci venait de la laisser libre et en possession d'une grande fortune. Les premiers sci-

gneurs de la république aspiraient à sa main ; mais elle ne répondait aux efforts qu'ils faisaient pour lui plaire que par la plus dédaigneuse indifférence. En un mot, son caractère altier et presque sauvage était, pour ainsi dire, passé en proverbe. Pippo était donc doublement surpris ; car si, d'une part, il n'eût jamais osé supposer que sa mystérieuse conquête fût Béatrice Donato, d'un autre côté, il lui semblait, en la regardant, qu'il la voyait pour la première fois, tant elle était différente d'elle-même. L'amour, qui sait donner des charmes aux visages les plus vulgaires, montrait en ce moment sa toute-puissance en embellissant ainsi un chef-d'œuvre de la nature.

Après quelques instants de silence, Pippo s'approcha de sa dame et lui prit la main. Il essaya de lui peindre sa surprise et de la remercier de son bonheur ; mais elle ne lui répondait pas, et ne paraissait pas l'entendre. Elle restait immobile et semblait ne rien distinguer, comme si tout ce qui l'entourait eût été un rêve. Il lui parla longtemps sans qu'elle fît aucun mouvement ; cependant il avait entouré de son bras la taille de Béatrice, et il s'était assis près d'elle :

— Vous m'avez envoyé hier, lui dit-il, un baiser sur une rose ; sur une fleur plus belle et plus fraîche, laissez-moi vous rendre ce que j'ai reçu.

En parlant ainsi, il l'embrassa sur les lèvres. Elle ne fit point d'effort pour l'en empêcher ; mais ses regards, qui erraient au hasard, se fixèrent tout à coup sur Pippo. Elle le repoussa doucement, et lui dit en secouant la tête avec une tristesse pleine de grâce :

—Vous ne m'aimerez pas, vous n'aurez pour moi qu'un caprice ; mais je vous aime, et je veux d'abord me mettre à genoux devant vous.

Elle s'inclina en effet ; Pippo la retint vainement en la suppliant de se lever. Elle glissa entre ses bras, et s'agenouilla sur le parquet.

Il n'est pas ordinaire ni même agréable de voir une femme prendre cette humble posture. Bien que ce soit une marque d'amour, elle semble appartenir exclusivement à l'homme ; c'est une attitude pénible, qu'on ne peut voir sans trouble, et qui a quelquefois arraché à des juges le pardon d'un coupable. Pippo contempla, avec une surprise croissante, le spectacle admirable qui s'offrait à lui. S'il avait été saisi de respect en reconnaissant Béatrice, que devait-il éprouver en la voyant à ses pieds? La veuve de Donato, la fille des Lorédans, était à genoux. Sa robe de velours, semée de fleurs d'argent, couvrait les dalles ; son voile, ses cheveux déroulés, pendaient à terre. De ce beau cadre sortaient ses blanches épaules et ses mains jointes, tandis que ses yeux humides se levaient vers Pippo. Ému jusqu'au fond du cœur, il recula de quelques pas, et se sentit enivré d'orgueil. Il n'était pas noble ; la fierté patricienne que Béatrice dépouillait passa comme un éclair dans l'âme du jeune homme.

Mais cet éclair ne dura qu'un instant, et s'évanouit rapidement. Un tel spectacle devait produire plus qu'un mouvement de vanité. Quand nous nous penchons sur une source limpide, notre image s'y peint aussitôt, et notre approche fait naître un frère qui, du fond de l'eau, vient au devant de nous. Ainsi, dans l'âme humaine, l'amour appelle l'amour et le fait éclore d'un regard. Pippo se jeta aussi à genoux. Inclinés l'un devant l'autre, ils restèrent ainsi tous deux quelques moments, échangeant leurs premiers baisers.

Si Béatrice était fille des Lorédans, le doux sang de sa mère, Bianca Contarini, coulait aussi dans ses veines. Jamais créature en ce monde n'avait été meilleure que cette mère, qui était aussi une des beautés de Venise. Toujours heureuse et avenante, ne pensant qu'à bien vivre durant la paix, et, en temps de guerre, amoureuse de la patrie, Bianca semblait la sœur aînée de ses filles. Elle mourut jeune, et, morte, elle était belle encore.

C'était par elle que Béatrice avait appris à connaître et à aimer les arts, et surtout la peinture. Ce n'est pas que la jeune veuve fût devenue bien savante sur ce sujet. Elle avait été à Rome et à Florence, et les chefs-d'œuvre de Michel-Ange ne lui avaient inspiré que de la curiosité. Romaine, elle n'eût aimé que Raphaël; mais elle était fille de l'Adriatique, et elle préférait le Titien. Pendant que tout le monde s'occupait, autour d'elle, d'intrigues de cour ou des affaires de la république, elle ne s'inquiétait que des tableaux nouveaux et de ce qu'allait devenir son art favori après la mort du vieux Vecellio. Elle avait vu, au palais Dolfin, le tableau dont j'ai parlé au commencement de ce conte, le seul qu'eût fait le Tizianello, et qui avait péri dans un incendie. Après avoir admiré cette toile; elle avait rencontré Pippo chez la signora Dorothée, et elle s'était éprise pour lui d'un amour irrésistible.

La peinture, au siècle de Jules II et de Léon X, n'était pas un métier, comme aujourd'hui; c'était une religion pour les artistes, un goût éclairé chez les grands seigneurs, une gloire pour l'Italie et une passion pour les femmes. Lorsqu'un pape quittait le Vatican pour rendre visite à Buonarotti, la fille d'un noble vénitien pouvait, sans honte, aimer le Tizianello; mais Béatrice avait conçu un projet qui élevait et enhardissait sa passion. Elle voulait faire de Pippo plus que son amant; elle voulait en faire un grand peintre. Elle connaissait la vie déréglée qu'il menait, et elle avait résolu de l'en arracher. Elle savait qu'en lui, malgré ses désordres, le le feu sacré des arts n'était pas éteint, mais seulement couvert de cendre, et elle espérait que l'amour ranimerait la divine étincelle. Elle avait hésité une année entière, caressant en secret cette idée, rencontrant Pippo de de temps en temps, regardant ses fenêtres quand elle passait sur le quai.

Un caprice l'avait entraînée ; elle n'avait pu résister à la tentation de broder une bourse et de l'envoyer. Elle s'était promis, il est vrai, de ne pas aller plus loin et de ne jamais tenter davantage. Mais quand la signora Dorothée lui avait montré les vers que Pippo avait fait pour elle, elle avait versé des larmes de joie. Elle n'ignorait pas quel risque elle courait en essayant de réaliser son rêve ; mais c'était un rêve de femme, et elle s'était dit en sortant de chez elle : — Ce que femme veut, Dieu le veut.

Conduite et soutenue par cette pensée, par son amour et par sa franchise, elle se sentait à l'abri de la crainte. En s'agenouillant devant Pippo, elle venait de faire sa première prière à l'amour ; mais, après le sacrifice de sa fierté, le dieu impatient lui en demandait un autre. Elle n'hésita pas plus à devenir la maîtresse du Tizianello que si elle eût été sa femme. Elle ôta son voile, et le posa sur une statue de Vénus qui se trouvait dans la chambre ; puis, aussi belle et aussi pâle que la déesse de marbre, elle s'abandonna au destin.

Elle passa la journée chez Pippo, comme il avait été convenu. Au coucher du soleil, la gondole qui l'avait amenée vint la chercher. Elle sortit aussi secrètement qu'elle était entrée. Les domestiques avaient été écartés sous différents prétextes ; le portier seul restait dans la maison. Habitué à la manière de vivre de son maître, il ne s'étonna pas de voir une femme masquée traverser la galerie avec Pippo. Mais lorsqu'il vit la dame, auprès de la porte, relever la barbe de son masque, et Pippo lui donner un baiser d'adieu, il s'avança sans bruit et prêta l'oreille.

— Ne m'avais-tu jamais remarquée ? demandait gaiement Béatrice.

— Si, répondit Pippo, mais je ne connaissais pas ton visage ; toi-même, sois-en sûre, tu ne te doutes pas de ta beauté.

— Ni toi non plus ; tu es beau comme le jour, mille fois plus que je ne le croyais. M'aimeras-tu ?

— Oui, et longtemps.

— Et moi toujours.

Ils se séparèrent sur ces mots, et Pippo resta sur le pas de sa porte, suivant des yeux la gondole qui emportait Béatrice Donato.

## VI.

Quinze jours s'étaient écoulés, et Béatrice n'avait pas encore parlé du projet qu'elle avait conçu. A dire vrai, elle l'avait un peu oublié elle-même. Les premiers jours d'une liaison amoureuse ressemblent aux excursions des Espagnols, lors de la découverte du Nouveau-Monde. En s'embarquant, ils promettaient à leur gouvernement de suivre des instructions

précises, de rapporter des plans, et de civiliser l'Amérique ; mais, à peine arrivés, l'aspect d'un ciel inconnu, une forêt vierge, une mine d'or ou d'argent, leur faisaient perdre la mémoire. Pour courir après la nouveauté, ils oubliaient leurs promesses et l'Europe entière, mais il leur arrivait de découvrir un trésor ; ainsi font quelquefois les amants.

Un autre motif excusait encore Béatrice. Pendant ces quinze jours, Pippo n'avait pas joué, et n'était pas allé une seule fois chez la comtesse Orsini. C'était un commencement de sagesse; Béatrice, du moins, en jugeait ainsi, et je ne sais si elle avait tort ou raison. Pippo passait une moitié du jour près de sa maîtresse, et l'autre moitié à regarder la mer, en buvant du vin de Samos, dans un cabaret du Lido. Ses amis ne le voyaient plus; il avait rompu toutes ses habitudes, et ne s'inquiétait ni du temps, ni de l'heure, ni de ses actions; il s'enivrait, en un mot, du profond oubli de toutes choses que les premiers baisers d'une belle femme laissent toujours après eux; et peut-on dire d'un homme, en pareil cas, s'il est sage ou fou ?

Pour me servir d'un mot qui dit tout, Pippo et Béatrice étaient faits l'un pour l'autre. Ils s'en étaient aperçus dès le premier jour, mais encore fallait-il le temps de s'en convaincre, et, pour cela, ce n'était pas trop d'un mois. Un mois se passa donc sans qu'il fût question de peinture. En revanche, il était beaucoup question d'amour, de musique sur l'eau, et de promenades hors de la ville. Les grandes dames aiment quelquefois mieux une secrète partie de plaisir dans une auberge des faubourgs, qu'un petit souper dans un boudoir. Béatrice était de cet avis, et elle préférait aux dîners mêmes du doge un poisson frais mangé en tête à tête avec Pippo sous les tonnelles de la Quintavalle. Après le repas, ils montaient en gondole, et s'en allaient voguer autour de l'île des Arméniens; c'est là, entre la ville et le Lido, entre le ciel et la mer, que je conseille au lecteur d'aller, par un beau clair de lune, faire l'amour à la vénitienne.

Au bout d'un mois, un jour que Béatrice était venue secrètement chez Pippo, elle le trouva plus joyeux que de coutume. Lorsqu'elle entra, il venait de déjeuner, et se promenait en chantant; le soleil éclairait sa chambre et faisait reluire sur sa table une écuelle d'argent pleine de sequins. Il avait joué la veille, et gagné quinze cents piastres à ser Vespasiano. De cette somme, il avait acheté un éventail chinois, des gants parfumés et une chaîne d'or faite à Venise, et admirablement travaillée; il avait mis le tout dans un coffret de bois de cèdre incrusté de nacre, qu'il offrit à Béatrice.

Elle reçut d'abord ce cadeau avec joie, mais bientôt après, lorsqu'elle eut appris qu'il provenait d'argent gagné au jeu, elle ne voulut plus l'ac-

cepter. Au lieu de se joindre à la gaieté de Pippo, elle tomba dans la rêverie. Peut-être pensait-elle qu'il avait déjà moins d'amour pour elle, puisqu'il était retourné à ses anciens plaisirs. Quoi qu'il en fût, elle vit que le moment était venu de parler, et d'essayer de le faire renoncer aux désordres dans lesquels il allait retomber.

Ce n'était pas une entreprise facile. Depuis un mois elle avait déjà pu connaître le caractère de Pippo. Il était, il est vrai, d'une nonchalance extrême pour ce qui regarde les choses ordinaires de la vie, et il pratiquait le *far niente* avec délices ; mais pour les choses plus importantes, il n'était pas aisé de le maîtriser, à cause de cette indolence même, car dès qu'on voulait prendre de l'empire sur lui, au lieu de lutter et de disputer, il laissait dire les gens et n'en faisait pas moins à sa guise. Pour arriver à ses fins, Béatrice prit un détour et lui demanda s'il voulait faire son portrait.

Il y consentit sans peine ; le lendemain il acheta une toile, et fit apporter dans sa chambre un beau chevalet de chêne sculpté qui avait appartenu à son père. Béatrice arriva dès le matin, couverte d'une ample robe brune, dont elle se débarrassa lorsque Pippo fut prêt à se mettre à l'ouvrage. Elle parut alors devant lui dans un costume à peu près pareil à celui dont Pâris Bordone a revêtu sa Vénus couronnée. Ses cheveux, noués sur le front, et entremêlés de perles, tombaient sur ses bras et sur ses épaules en longues mèches ondoyantes. Un collier de perles qui descendait jusqu'à la ceinture, fixé au milieu de sa poitrine par un fermoir d'or, suivait et dessinait les parfaits contours de son sein nu. Sa robe de taffetas changeant, bleu et rose, était relevée sur le genou par une agrafe de rubis, laissant à découvert une jambe polie comme le marbre. Elle portait, en outre, de riches bracelets et des mules de velours écarlate lacées d'or.

La Vénus du Bordone n'est pas autre chose, comme on sait, que le portrait d'une dame vénitienne, et ce peintre, élève du Titien, avait une grande réputation en Italie. Mais Béatrice, qui connaissait peut-être le modèle du tableau, savait bien qu'elle était plus belle. Elle voulait exciter l'émulation de Pippo, et elle lui montrait ainsi qu'on pouvait surpasser le Bordone. Par le sang de Diane, s'écria le jeune homme, lorsqu'il l'eut examinée quelque temps, la Vénus couronnée n'est qu'une écaillère de l'arsenal, qui s'est déguisée en déesse ; mais voici la mère de l'amour et la maîtresse du dieu des batailles !

Il est facile de croire que son premier soin, en voyant un si beau modèle, ne fut pas de se mettre à peindre. Béatrice craignit un instant d'être trop belle et d'avoir pris un mauvais moyen pour faire réussir ses projets de réforme. Cependant le portrait fut commencé ; mais il était ébauché d'une main distraite. Pippo laissa par hasard tomber son pinceau ; Béatrice

le ramassa, et, en le rendant à son amant : Le pinceau de ton père, lui dit-elle, tomba ainsi un jour de sa main. Charles-Quint le ramassa et le lui rendit ; je veux faire comme César, quoique je ne sois pas une impératrice.

Pippo avait toujours eu pour son père une affection et une admiration sans bornes, et il n'en parlait jamais qu'avec respect. Ce souvenir fit impression sur lui. Il se leva et ouvrit une armoire : Voilà le pinceau dont vous me parlez, dit-il à Béatrice en le lui montrant ; mon pauvre père l'avait conservé comme une relique, depuis que le maître de la moitié du monde y avait touché.

— Étiez-vous présent à cette scène, demanda Béatrice, et pourriez-vous m'en faire le récit?

— J'étais bien jeune, répondit Pippo, mais je m'en souviens. C'était à Bologne. Il y avait eu une entrevue entre le pape et l'empereur; il s'agissait du duché de Florence, ou pour mieux dire, du sort de l'Italie. On avait vu Paul III et Charles-Quint causer ensemble sur une terrasse, et pendant leur entretien, la ville entière se taisait. Au bout d'une heure, tout était décidé; un grand bruit d'hommes et de chevaux avait succédé au silence. On ignorait ce qui allait arriver, et on s'agitait pour le savoir; mais le plus profond mystère avait été ordonné ; les habitants regardaient passer avec curiosité et avec terreur les moindres officiers des deux cours ; on parlait d'un démembrement de l'Italie, d'exils et de principautés nouvelles. Mon père travaillait à un grand tableau, et il était au haut de l'échelle qui lui servait à peindre, lorsque des hallebardiers, leur pique à la main, ouvrirent la porte et se rangèrent contre le mur. Un page entra, et cria à haute voix : César! Quelques minutes après, l'empereur parut, roide dans son pourpoint, et souriant dans sa barbe rousse. Mon père, surpris et charmé de cette visite inattendue, descendait aussi vite qu'il pouvait de son échelle ; il était vieux ; en s'appuyant à la rampe, il laissa tomber son pinceau. Tout le monde restait immobile, car la présence de l'empereur nous avait changés en statues. Mon père était confus de sa lenteur et de sa maladresse, mais il craignait, en se hâtant, de se blesser ; Charles-Quint fit quelques pas en avant, se courba lentement, et ramassa le pinceau. « Le Titien, dit-il d'une voix claire et impérieuse, le Titien mérite bien d'être servi par César. » Et avec une majesté vraiment sans égale, il rendit le pinceau à mon père, qui mit un genou en terre pour le recevoir.

Après ce récit, que Pippo n'avait pu faire sans émotion, Béatrice resta silencieuse pendant quelque temps ; elle baissait la tête et paraissait tellement distraite, qu'il lui demanda à quoi elle songeait :

— Je pense à une chose, répondit-elle. Charles-Quint est mort mainte-

nant, et son fils est roi d'Espagne. Que dirait-on de Philippe II, si au lieu de porter l'épée de son père, il la laissait se rouiller dans une armoire?

Pippo sourit, et quoiqu'il eût compris la pensée de Béatrice, il lui demanda ce qu'elle voulait dire par là.

— Je veux dire, répondit-elle, que toi aussi, tu es l'héritier d'un roi, car le Bordone, le Moretto, le Romanino, sont de bons peintres ; le Tintoret et le Giorgione étaient des artistes, mais le Titien était un roi, et maintenant qui porte son sceptre?

— Mon frère Orazio, répondit Pippo, eût été un grand peintre, s'il eût vécu.

— Sans doute, répliqua Béatrice, et voilà ce qu'on dira des fils du Titien : l'un aurait été grand s'il avait vécu, et l'autre s'il avait voulu.

— Crois-tu cela? dit en riant Pippo; eh bien! on ajoutera donc : Mais il aima mieux aller en gondole avec Béatrice Donato.

Comme c'était une autre réponse que Béatrice avait espérée, elle fut un peu déconcertée. Elle ne perdit pourtant pas courage, mais elle prit un ton plus sérieux :

— Écoute-moi, dit-elle, et ne raille pas. Le seul tableau que tu aies fait a été admiré. Il n'y a personne qui n'en regrette la perte; mais la vie que tu mènes est quelque chose de pire que l'incendie du palais Dolfin, car elle te consume toi-même. Tu ne penses qu'à te divertir, et tu ne réfléchis pas que ce qui est un égarement pour les autres, est pour toi une honte. Le fils d'un marchand enrichi peut jouer aux dés, mais non le Tizianello. A quoi sert que tu en saches autant que nos plus vieux peintres, et que tu aies la jeunesse qui leur manque? Tu n'as qu'à essayer pour réussir, et tu n'essaies pas. Tes amis te trompent, mais je remplis mon devoir en te disant que tu outrages la mémoire de ton père; et qui te le dirait, si ce n'est moi? Tant que tu seras riche, tu trouveras des gens qui t'aideront à te ruiner; tant que tu seras beau, les femmes t'aimeront; mais qu'arrivera-t-il, si, pendant que tu es jeune, on ne te dit pas la vérité? Je suis votre maîtresse, mon cher seigneur, mais je veux être aussi votre amante; plût à Dieu que vous fussiez né pauvre! Si vous m'aimez, il faut travailler. J'ai trouvé dans un quartier éloigné de la ville une petite maison retirée, où il n'y a qu'un étage. Nous la ferons meubler, si vous voulez, à notre goût, et nous en aurons deux clés; l'une sera pour vous, et je garderai l'autre. Là nous n'aurons peur de personne et nous serons en liberté. Vous y ferez porter un chevalet; si vous promettez d'y venir travailler seulement deux heures par jour, j'irai vous y voir tous les jours. Aurez-vous assez de patience pour cela? Si vous acceptez, dans un an d'ici, vous ne m'aimerez probablement plus, mais vous aurez pris l'habi-

tude du travail, et il y aura un grand nom de plus en Italie. Si vous refusez, je ne puis cesser de vous aimer, mais ce sera me dire que vous ne m'aimez pas.

Pendant que Béatrice parlait, elle était tremblante. Elle craignait d'offenser son amant, et cependant elle s'était imposé l'obligation de s'exprimer sans réserve ; cette crainte et le désir de plaire faisaient étinceler ses yeux. Elle ne ressemblait plus à Vénus, mais à une muse. Pippo ne lui répondit pas sur le champ ; il la trouvait si belle ainsi, qu'il la laissa quelque temps dans l'inquiétude. A dire vrai, il avait moins écouté les remontrances que l'accent de la voix qui les prononçait, mais cette voix pénétrante l'avait charmé. Béatrice avait parlé de toute son âme, dans le plus pur toscan, avec la douceur vénitienne. Quand une vive ariette sort d'une belle bouche, nous ne faisons pas grande attention aux paroles; il est même quelquefois plus agréable de ne pas les entendre distinctement, et de nous laisser entraîner par la musique seule. Ce fut à peu près ce que fit Pippo. Sans songer à ce qu'on lui demandait, il s'approcha de Béatrice, lui donna un baiser sur le front, et lui dit :

— Tout ce que tu voudras, tu es belle comme un ange.

Il fut convenu qu'à compter de ce jour, Pippo travaillerait régulièrement. Béatrice voulut qu'il s'y engageât par écrit. Elle tira ses tablettes, et, en y traçant quelques lignes avec une fierté amoureuse :

— Tu sais, dit-elle, que nous autres Lorédans, nous tenons des comptes fidèles (1). Je t'inscris comme mon débiteur pour deux heures de travail par jour, pendant un an ; signe, et paie-moi exactement, afin que je sache que tu m'aimes.

Pippo signa de bonne grâce : Mais il est bien entendu, dit-il, que je commencerai par faire ton portrait.

Béatrice l'embrassa à son tour, et lui dit à l'oreille : Et moi aussi, je ferai ton portrait, un beau portrait bien ressemblant, non pas inanimé, mais vivant.

## VII.

L'amour de Pippo et de Béatrice avait pu se comparer d'abord à une

(1) Lorsque Foscari fut jugé, Jacques Lorédan, fils de Pierre, croyait ou feignait de croire avoir à venger les pertes de sa famille. Dans ses livres de comptes (car il faisait le commerce, comme, à cette époque, presque tous les patriciens), il avait inscrit de sa propre main le doge au nombre de ses débiteurs, pour la mort, y était-il dit, de mon père et de mon oncle. De l'autre côté du registre, il avait laissé une page en blanc, pour y faire mention du recouvrement de cette dette, et, en effet, après la perte du doge, il écrivit sur son registre : *l'ha pagata*, il l'a payée.

(Daru, *Histoire de la République de Venise.*)

source qui s'échappe de terre ; il ressemblait maintenant à un ruisseau qui s'infiltre peu à peu et se creuse un lit dans le sable. Si Pippo eût été noble, il eût certainement épousé Béatrice, car, à mesure qu'ils se connaissaient mieux, ils s'aimaient davantage ; mais, quoique les Vecelli fussent d'une bonne famille de Cador en Frioul, une pareille union n'était pas possible. Non-seulement les proches parents de Béatrice s'y seraient opposés, mais tout ce qui portait à Venise un nom patricien se serait indigné. Ceux qui toléraient le plus volontiers les intrigues d'amour, et qui ne trouvaient rien à redire à ce qu'une noble dame fût la maîtresse d'un peintre, n'eussent jamais pardonné à cette même femme si elle eût épousé son amant. Tels étaient les préjugés de cette époque, qui valait pourtant mieux que la nôtre.

La petite maison était meublée ; Pippo tenait parole en y allant tous les jours ; dire qu'il travaillait, ce serait trop, mais il en faisait semblant, ou plutôt il croyait travailler. Béatrice, de son côté, tenait plus qu'elle n'avait promis, car elle arrivait toujours la première. Le portrait était ébauché ; il avançait lentement, mais il était sur le chevalet, et, quoiqu'on n'y touchât pas la plupart du temps, il faisait du moins l'office de témoin, soit pour encourager l'amour, soit pour excuser la paresse.

Tous les matins, Béatrice envoyait à son amant un bouquet par sa négresse, afin qu'il s'accoutumât à se lever de bonne heure. Un peintre doit être debout à l'aurore, disait-elle ; la lumière du soleil est sa vie et le véritable élément de son art, puisqu'il ne peut rien faire sans elle.

Cet avertissement paraissait juste à Pippo, mais il en trouvait l'application difficile. Il lui arrivait de mettre le bouquet de la négresse dans le verre d'eau sucrée qu'il avait sur sa table de nuit, et de se rendormir. Quand, pour aller à la petite maison, il passait sous les fenêtres de la comtesse Orsini, il lui semblait que son argent s'agitait dans sa poche. Il rencontra un jour à la promenade ser Vespasiano, qui lui demanda pourquoi on ne voyait plus :

— J'ai fait serment de ne plus tenir un cornet, répondit-il, et de ne plus toucher à une carte ; mais puisque vous voilà, jouons à croix ou pile l'argent que nous avons sur nous.

Ser Vespasiano, qui, bien qu'il fût vieux et notaire, n'en était pas moins le jeu incarné, n'eut garde de refuser cette proposition. Il jeta une piastre en l'air, perdit une trentaine de sequins et s'en fut, très-peu satisfait. — Quel dommage, pensa Pippo, de ne pas jouer dans ce moment-ci ! je suis sûr que la bourse de Béatrice continuerait à me porter bonheur, et que je regagnerais en huit jours ce j'ai perdu depuis deux ans.

C'était pourtant avec grand plaisir qu'il obéissait à sa maîtresse. Son

petit atelier offrait l'aspect le plus gai et plus tranquille. Il s'y trouvait comme dans un monde nouveau, dont cependant il avait mémoire, car sa toile et son chevalet lui rappelaient son enfance. Les choses qui nous ont été jadis familières, nous le redeviennent aisément, et cette facilité, jointe au souvenir, nous les rend chères sans que nous sachions pourquoi. Lorsque Pippo prenait sa palette, et que, par une belle matinée, il y écrasait ses couleurs brillantes, puis quand il les regardait disposées en ordre et prêtes à se mêler sous sa main, il lui semblait entendre, derrière lui, la voix rude de son père lui crier comme autrefois : Allons, fainéant, à quoi rêves-tu ? qu'on m'entame hardiment cette besogne ! — A ce souvenir, il tournait la tête, mais au lieu du sévère visage du Titien, il voyait Béatrice les bras et le sein nus, le front couronné de perles, qui se préparait à poser devant lui, et qui lui disait en souriant : Quand il vous plaira, mon seigneur.

Il ne faut pas croire qu'il fût indifférent aux conseils qu'elle lui donnait, et elle ne les lui épargnait pas. Tantôt elle lui parlait des maîtres vénitiens, et de la place glorieuse qu'ils avaient conquise parmi les écoles d'Italie ; tantôt, après lui avoir rappelé à quelle grandeur l'art s'était élevé, elle lui en montrait la décadence; elle n'avait que trop raison sur ce sujet, car Venise faisait alors ce que venait de faire Florence. Elle perdait non-seulement sa gloire, mais le respect de sa gloire ; Michel-Ange et le Titien avaient vécu tous deux près d'un siècle; après avoir enseigné les arts à leur patrie, ils avaient lutté contre le désordre aussi longtemps que le peut la force humaine; mais ces deux vieilles colonnes s'étaient enfin écroulées. Pour élever aux nues des novateurs obscurs, on oubliait les maîtres à peine ensevelis. Brescia, Crémone, ouvraient de nouvelles écoles, et les proclamaient supérieures aux anciennes. A Venise même, le fils d'un élève du Titien, usurpant le surnom donné à Pippo, se faisait appeler, comme lui, le Tizianello, et remplissait d'ouvrages du plus mauvais goût l'église patriarcale.

Quand même Pippo ne se fût pas soucié de la honte de sa patrie, il devait s'irriter de ce scandale. Lorsqu'on vantait devant lui un mauvais tableau, ou lorsqu'il trouvait dans quelque église une méchante toile au milieu des chefs-d'œuvre de son père, il éprouvait le même déplaisir qu'aurait pu ressentir un patricien en voyant le nom d'un bâtard inscrit sur le livre d'or. Béatrice comprenait ce déplaisir, et les femmes ont toutes plus ou moins un peu de l'instinct de Dalila; elles savent saisir à propos le secret des cheveux de Samson. Tout en respectant les noms consacrés, Béatrice avait soin de faire de temps en temps l'éloge de quelque peintre médiocre. Il ne lui était pas facile de se contredire ainsi elle-même, mais elle donnait à ces faux éloges, avec beaucoup d'habileté, un air de vraisemblance. Par ce moyen, elle parvenait souvent à exciter la mauvaise humeur de

Pippo, et elle avait remarqué que, dans ces moments, il se mettait à l'ouvrage avec une vivacité extraordinaire. Il avait alors la hardiesse d'un maître, et l'impatience l'inspirait. Mais son caractère frivole reprenait bientôt le dessus. Il jetait tout à coup son pinceau : Allons boire un verre de vin de Chypre, disait-il, et ne parlons plus de ces sottises.

Un esprit aussi inconstant eût peut-être découragé une autre que Béatrice; mais, puisque nous trouvons dans l'histoire le récit des haines les plus tenaces, il ne faut pas s'étonner que l'amour puisse donner de la persévérance. Béatrice était persuadée d'une chose vraie, c'est que l'habitude peut tout, et voici d'où lui venait cette conviction. Elle avait vu son père, homme extrêmement riche et d'une faible santé, se livrer, dans sa vieillesse, aux plus grandes fatigues, aux calculs les plus arides, pour augmenter de quelques sequins son immense fortune. Elle l'avait souvent supplié de se ménager, mais il avait constamment fait la même réponse : Que c'était une habitude prise dès l'enfance, qui lui était devenue nécessaire, et qu'il conserverait tant qu'il vivrait. Instruite par cet exemple, Béatrice ne voulait rien préjuger tant que Pippo ne se serait pas astreint à un travail régulier, et elle se disait que l'amour de la gloire est une noble convoitise qui doit être aussi forte que l'avarice.

En pensant ainsi, elle ne se trompait pas; mais la difficulté consistait en ceci, que, pour donner à Pippo une bonne habitude, il fallait lui en ôter une mauvaise. Or, il y a de mauvaises herbes qui s'arrachent sans beaucoup d'efforts, mais le jeu n'est pas de celles-là; peut-être même est-ce la seule passion qui puisse résister à l'amour, car on a vu des ambitieux, des libertins et des dévots, céder à la volonté d'une femme, mais bien rarement des joueurs, et la raison en est facile à dire. De même que le métal monnayé représente presque toutes les jouissances, le jeu résume presque toutes les émotions; chaque carte, chaque coup de dé, entraînent la perte ou la possession d'un certain nombre de pièces d'or ou d'argent, et chacune de ces pièces est le signe d'une jouissance indéterminée. Celui qui gagne sent donc une multitude de désirs, et non-seulement il s'y livre en liberté, mais il cherche à s'en créer de nouveaux, ayant la certitude de les satisfaire. De là le désespoir de celui qui perd, et qui se trouve tout à coup dans l'impossibilité d'agir, après avoir manié des sommes énormes. De telles épreuves, répétées souvent, épuisent et exaltent à la fois l'esprit, le jettent dans une sorte de vertige, et les sensations ordinaires sont trop faibles, elles se présentent d'une manière trop lente et trop successive pour que le joueur, accoutumé à concentrer les siennes, puisse y prendre le moindre intérêt.

Heureusement pour Pippo, son père l'avait laissé trop riche pour que

la perte ou le gain pussent exercer sur lui une influence aussi funeste. Le désœuvrement, plutôt que le vice, l'avait poussé ; il était trop jeune, d'ailleurs, pour que le mal fût sans remède ; l'inconstance même de ses goûts le prouvait ; il n'était donc pas impossible qu'il se corrigeât, pourvu qu'on sût veiller attentivement sur lui. Cette nécessité n'avait pas échappé à Béatrice, et, sans s'inquiéter du soin de sa propre réputation, elle passait près de son amant presque toutes ses journées. D'autre part, pour que l'habitude n'engendrât pas la satiété, elle mettait en œuvre toutes les ressources de la coquetterie féminine ; sa coiffure, sa parure, son langage même, variaient sans cesse, et, de peur que Pippo ne vînt à se dégoûter d'elle, elle changeait de robe tous les jours. Pippo s'apercevait de ces petits stratagèmes ; mais il n'était pas si sot que de s'en fâcher, tout au contraire, car de son côté il en faisait autant ; il changeait d'humeur et de façons autant de fois que de collerette. Mais il n'avait pas, pour cela, besoin de s'y étudier ; le naturel y pourvoyait, et il disait quelquefois, en riant : Un goujon est un petit poisson, et un caprice est une petite passion.

Vivant ainsi, et aimant tous deux le plaisir, nos amants s'entendaient à merveille. Une seule chose inquiétait Béatrice. Toutes les fois qu'elle parlait à Pippo des projets qu'elle formait pour l'avenir, il se contentait de répondre : — Commençons par faire ton portrait.

Je ne demande pas mieux, disait-elle, et il y a longtemps que cela est convenu. Mais que comptes-tu faire ensuite ? Ce portrait ne peut être exposé en public, et il faut, dès qu'il sera fini, penser à te faire connaître. As-tu quelque sujet dans la tête ? Sera-ce un tableau d'église ou d'histoire ?

Quand elle lui adressait ces questions, il trouvait toujours moyen d'avoir quelque distraction qui l'empêchait d'entendre, comme, par exemple, de ramasser son mouchoir, de rajuster un bouton de son habit, ou toute autre bagatelle de même sorte. Elle avait commencé par croire que ce pouvait être un mystère d'artiste, et qu'il ne voulait pas rendre compte de ses plans ; mais personne n'était moins mystérieux que lui, ni même plus confiant, du moins avec sa maîtresse, car il n'y a pas d'amour sans confiance. Serait-il possible qu'il me trompât, se demandait Béatrice, que sa complaisance ne fût qu'un jeu, et qu'il n'eût pas l'intention de tenir sa parole ?

Lorsque ce doute lui venait à l'esprit, elle prenait un air grave et presque hautain : J'ai votre promesse, disait-elle ; vous vous êtes engagé pour un an, et nous verrons si vous êtes homme d'honneur. — Mais avant qu'elle n'eût achevé sa phrase, Pippo l'embrassait tendrement. Commençons par

faire ton portrait, répétait-il; puis il savait s'y prendre de façon à lui faire parler d'autre chose.

On peut juger si elle avait hâte de voir ce portrait terminé. Au bout de six semaines, il le fut enfin. Lorsqu'elle posa pour la dernière séance, Béatrice était si joyeuse, qu'elle ne pouvait rester en place; elle allait et venait du tableau à son fauteuil, et elle se récriait à la fois d'admiration et de plaisir. Pippo travaillait lentement et secouait la tête de temps en temps; il fronça tout à coup le sourcil, et passa brusquement sur sa toile le linge qui lui servait à essuyer ses pinceaux. Béatrice courut à lui aussitôt, et elle vit qu'il avait effacé la bouche et les yeux. Elle en fut tellement consternée qu'elle ne put retenir ses larmes; mais Pippo remit tranquillement ses couleurs dans sa boîte : Le regard et le sourire, dit-il, sont deux choses difficiles à rendre; il faut être inspiré pour oser les peindre. Je ne me sens pas la main assez sûre, et je ne sais même pas si je l'aurai jamais.

Le portrait resta donc ainsi défiguré, et toutes les fois que Béatrice regardait cette tête sans bouche et sans yeux, elle sentait redoubler son inquiétude.

## VIII.

Le lecteur a pu remarquer que Pippo aimait les vins grecs. Or, quoique les vins d'Orient ne soient pas bavards, après un bon dîner il jasait volontiers au dessert. Béatrice ne manquait jamais de faire tomber la conversation sur la peinture; mais, dès qu'il en était question, il arrivait de deux choses l'une : ou Pippo gardait le silence, et il avait alors un certain sourire que Béatrice n'aimait pas à voir sur ses lèvres, ou il parlait des arts avec une indifférence et un dédain singuliers. Une pensée bizarre lui revenait surtout, la plupart du temps, dans ces entretiens.

—Il y aurait un beau tableau à faire, disait-il; il représenterait le Campo-Vaccino à Rome, au soleil couchant. L'horizon est vaste, la place déserte. Sur le premier plan, des enfants jouent sur des ruines; au second plan, on voit passer un jeune homme enveloppé d'un manteau; son visage est pâle, ses traits délicats sont altérés par la souffrance; il faut qu'en le voyant, on devine qu'il va mourir. D'une main il tient une palette et des pinceaux, de l'autre il s'appuie sur une femme jeune et robuste, qui tourne la tête en souriant. Afin d'expliquer cette scène, il faudrait mettre au bas la date du jour où elle se passe, le vendredi saint de l'année 1520.

Béatrice comprenait aisément le sens de cette espèce d'énigme. C'était le vendredi saint de l'année 1520 que Raphaël était mort à Rome, et, quoiqu'on eût essayé de démentir le bruit qui en avait couru, il était

certain que ce grand homme avait expiré dans les bras de sa maîtresse. Le tableau que projetait Pippo eût donc représenté Raphaël peu d'instants avant sa fin, et une telle scène, en effet, traitée avec simplicité par un véritable artiste, eût pu être belle. Mais Béatrice savait à quoi s'en tenir sur ce projet supposé, et elle lisait dans les yeux de son amant ce qu'il lui donnait à entendre.

Tandis que tout le monde s'accordait, en Italie, à déplorer cette mort, Pippo avait coutume, au contraire, de la vanter, et il disait souvent que, malgré tout le génie de Raphaël, sa mort était plus belle que sa vie. Cette pensée révoltait Béatrice, sans qu'elle pût se défendre d'en sourire ; c'était dire que l'amour vaut mieux que la gloire, et si une pareille idée peut être blâmée par une femme, elle ne peut du moins l'offenser. Si Pippo avait choisi un autre exemple, Béatrice aurait peut-être été de son avis; mais pourquoi, disait-elle, opposer l'une à l'autre deux choses qui sympathisent si bien ? L'amour et la gloire sont le frère et la sœur ; pourquoi veux-tu les désunir ?

— On ne fait jamais bien deux choses à la fois, disait Pippo. Tu ne conseillerais pas à un commerçant de faire des vers en même temps que ses calculs, ni à un poète d'auner de la toile pendant qu'il chercherait ses rimes. Pourquoi donc veux-tu me faire peindre pendant que je suis amoureux ?

Béatrice ne savait trop que répondre, car elle n'osait dire que l'amour n'est pas une occupation.

— Veux-tu donc mourir comme Raphaël ? demandait-elle ; et si tu le veux, que ne commences-tu par faire comme lui ?

— C'est, au contraire, répondait Pippo, de peur de mourir comme Raphaël que je ne veux pas faire comme lui. Ou Raphaël a eu tort de devenir amoureux étant peintre, ou il a eu tort de se mettre à peindre étant amoureux. C'est pourquoi il est mort à trente-sept ans, d'une manière glorieuse, il est vrai ; mais il n'y a pas de bonne manière de mourir. S'il eût fait seulement cinquante chefs-d'œuvre de moins, c'eût été un malheur pour le pape, qui aurait été obligé de faire décorer ses chapelles par un autre ; mais la Fornarine en aurait eu cinquante baisers de plus, et Raphaël aurait évité l'odeur des couleurs à l'huile, qui est si nuisible à la santé.

—Feras-tu donc de moi une Fornarine ? s'écriait alors Béatrice ; si tu ne prends soin ni de ta gloire ni de ta vie, veux-tu me charger de t'ensevelir ?

— Non, en vérité, répondait Pippo en portant son verre à ses lèvres ; si je pouvais te métamorphoser, je ferais de toi une Staphylé (1).

(1) Nymphe dont Bacchus fut amoureux. Il la changea en grappe de raisin.

Malgré le ton léger qu'il affectait, Pippo, en s'exprimant ainsi, ne plaisantait pas tant qu'on pourrait le croire. Il cachait même sous ces railleries une opinion raisonnable, et voici quel était le fond de sa pensée.

On a souvent parlé, dans l'histoire des arts, de la facilité avec laquelle de grands artistes exécutaient leurs ouvrages, et on en a cité qui savaient allier au travail le désordre et l'oisiveté même. Mais il n'y a pas de plus grande erreur que celle-là. Il n'est pas impossible qu'un peintre exercé, sûr de sa main et de sa réputation, réussisse à faire une belle esquisse au milieu des distractions et des plaisirs. Le Vinci peignit quelquefois, dit-on, tenant sa lyre d'une main et son pinceau de l'autre; mais le célèbre portrait de la Joconde resta quatre ans sur son chevalet. Malgré de rares tours de force, qui, en résultat, sont toujours trop vantés, il est certain que ce qui est véritablement beau est l'ouvrage du temps et du recueillement, et qu'il n'y a pas de vrai génie sans patience.

Pippo était convaincu de cette règle, et l'exemple de son père l'avait confirmé dans son opinion. En effet, il n'a peut-être jamais existé un peintre aussi hardi que le Titien, si ce n'est son élève Rubens; mais si la main du Titien était vive, sa pensée était patiente. Pendant quatre-vingt-dix-neuf ans qu'il vécut, il s'occupa constamment de son art. A ses débuts, il avait commencé par peindre avec une timidité minutieuse et une sécheresse qui faisaient ressembler ses ouvrages aux tableaux gothiques d'Albert Dürer. Ce ne fut qu'après de longs travaux qu'il osa obéir à son génie et laisser courir son pinceau; encore eut-il quelquefois à s'en repentir, et il arriva à Michel-Ange de dire, en voyant une toile du Titien, qu'il était fâcheux qu'à Venise on négligeât les principes du dessin.

Or, au moment où se passait ce que je raconte, une facilité déplorable, qui est toujours le premier signe de la décadence des arts, régnait à Venise. Pippo, soutenu par le nom qu'il portait, avec un peu d'audace et les études qu'il avait faites, pouvait aisément et promptement s'illustrer; mais c'était là précisément ce qu'il ne voulait pas. Il eût regardé comme une chose honteuse de profiter de l'ignorance du vulgaire; il se disait, avec raison, que le fils d'un architecte ne doit pas démolir ce qu'a bâti son père, et que, si le fils du Titien se faisait peintre, il était de son devoir de s'opposer à la décadence de la peinture.

Mais pour entreprendre une pareille tâche, il lui fallait sans aucun doute y consacrer sa vie entière. Réussirait-il? C'était incertain. Un seul homme a bien peu de force, quand tout un siècle lutte contre lui; il est emporté par la multitude comme un nageur par un tourbillon. Qu'arriverait-il donc? Pippo ne s'aveuglait pas sur son propre compte; il prévoyait que le courage lui manquerait tôt ou tard, et que ses anciens plaisirs l'entraîneraient

de nouveau ; il courait donc la chance de faire un sacrifice inutile, soit que ce sacrifice fût entier, soit qu'il fût incomplet ; et quel fruit en recueillerait-il ? Il était jeune, riche, bien portant, et il avait une belle maîtresse ; pour vivre heureux sans qu'on eût, après tout, de reproches à lui faire, il n'avait qu'à laisser le soleil se lever et se coucher. Fallait-il renoncer à tant de biens pour une gloire douteuse qui, probablement, lui échapperait ?

C'était après y avoir mûrement réfléchi que Pippo avait pris le parti d'affecter une indifférence qui, peu à peu, lui était devenue naturelle. Si j'étudie encore vingt ans, disait-il, et si j'essaie d'imiter mon père, je chanterai devant des sourds? si la force me manque, je déshonorerai mon nom ; et, avec sa gaieté habituelle, il concluait en s'écriant : Au diable la peinture! la vie est trop courte.

Pendant qu'il disputait avec Béatrice, le portrait restait toujours inachevé. Pippo entra un jour, par hasard, dans le couvent des Servites. Sur un échafaud élevé dans une chapelle, il aperçut le fils de Marco Vecellio, celui-là même qui, comme je l'ai dit plus haut, se faisait appeler aussi le Tizianello. Ce jeune homme n'avait, pour prendre ce nom, aucun motif raisonnable, si ce n'est qu'il était parent éloigné du Titien, et qu'il s'appelait, de son nom de baptême, Tito, dont il avait fait Titien, et de Titien Tizianello, moyennant quoi les badauds de Venise le croyaient héritier du génie du grand peintre, et s'extasiaient devant ses fresques. Pippo ne s'était jamais guère inquiété de cette supercherie ridicule ; mais en ce moment, soit qu'il lui fût désagréable de se trouver vis-à-vis de ce personnage, soit qu'il pensât à sa propre valeur plus sérieusement que d'ordinaire, il s'approcha de l'échafaud qui était soutenu par de petites poutres mal étayées ; il donna un coup de pied sur l'une de ces poutres, et la fit tomber ; fort heureusement l'échafaud ne tomba pas en même temps, mais il vacilla de telle sorte, que le soi-disant Tizianello chancela d'abord comme s'il eût été ivre, puis acheva de perdre l'équilibre au milieu de ses couleurs dont il fut bariolé de la plus étrange façon.

On peut juger, lorsqu'il se releva, de la colère où il était. Il descendit aussitôt de son échafaud, et s'avança vers Pippo en lui adressant des injures. Un prêtre se jeta entre eux pour les séparer, au moment où ils allaient tirer l'épée dans le saint lieu ; les dévotes s'enfuirent épouvantées avec de grands signes de croix, tandis que les curieux s'empressèrent d'accourir. Tito criait à haute voix qu'un homme avait voulu l'assassiner, et qu'il demandait justice de ce crime ; la poutre renversée en témoignait. Les assistants commencèrent à murmurer, et l'un d'eux, plus hardi que les autres, voulut prendre Pippo au collet. Pippo, qui n'avait agi que par étourderie,

et qui regardait cette scène en riant, se voyant sur le point d'être traîné en prison, et s'entendant traiter d'assassin, se mit à son tour en colère. Après avoir rudement repoussé celui qui voulait l'arrêter, il s'élança sur Tito :

— C'est toi, s'écria-t-il en le saisissant, c'est toi qu'il faut prendre au collet et mener sur la place Saint-Marc pour y être pendu comme un voleur? Sais-tu à qui tu parles, emprunteur de noms? Je me nomme Pomponio Vecellio, fils du Titien. J'ai donné tout à l'heure un coup de pied dans ta barraque vermoulue; mais si mon père eût été à ma place, sois sûr que, pour t'apprendre à te faire appeler le Tizianello, il t'aurait si bien secoué sur ton arbre, que tu en serais tombé comme une pomme pourrie. Mais il n'en serait pas resté là. Pour te traiter comme tu le mérites, il t'aurait pris par l'oreille, insolent écolier, et il t'aurait ramené dans l'atelier dont tu t'es échappé avant de savoir dessiner une tête. De quel droit salis-tu les murs de ce couvent et signes-tu de mon nom tes misérables fresques? Va-t'en apprendre l'anatomie et copier des écorchés pendant dix ans, comme je l'ai fait, moi, chez mon père, et nous verrons ensuite qui tu es et si tu as une signature. Mais jusque-là ne t'avise plus de prendre celle qui m'appartient, sinon je te jette dans le canal, afin de te baptiser une fois pour toutes!

Pippo sortit de l'église sur ces mots. Dès que la foule avait entendu son nom, elle s'était aussitôt calmée; elle s'écarta pour lui ouvrir un passage, et le suivit avec curiosité. Il s'en fut à la petite maison, où il trouva Béatrice qui l'attendait. Sans perdre de temps à lui raconter son aventure, il prit sa palette, et, encore ému de colère, il se mit à travailler au portrait.

En moins d'une heure il l'acheva. Il y fit en même temps de grands changements; il retrancha d'abord plusieurs détails trop minutieux; il disposa plus librement les draperies, retoucha le fond et les accessoires, qui sont des parties très-importantes dans la peinture vénitienne. Il en vint ensuite à la bouche et aux yeux, et il réussit, en quelques coups de pinceau, à leur donner une expression parfaite. Le regard était doux et fier; les lèvres, au-dessus desquelles paraissait un léger duvet, étaient entr'ouvertes; les dents brillaient comme des perles, et la parole semblait prête à sortir.

— Tu ne te nommeras pas Vénus couronnée, dit-il quand tout fut fini, mais Vénus amoureuse.

On devine la joie de Béatrice; pendant que Pippo travaillait, elle avait à peine osé respirer; elle l'embrassa et le remercia cent fois, et lui dit qu'à l'avenir elle ne voulait plus l'appeler Tizianello, mais Titien. Pendant le reste de la journée, elle ne parla que des beautés sans nombre qu'elle découvrait à chaque instant dans son portrait; non-seulement elle regrettait qu'il ne pût être exposé, mais elle était près de demander qu'il le fût.

La soirée se passa à la Quintavalle, et jamais les deux amants n'avaient été plus gais ni plus heureux. Pippo montrait lui-même une joie d'enfant, et ce ne fut que le plus tard possible, après mille protestations d'amour, que Béatrice se décida à se séparer de lui pour quelques heures.

Elle ne dormit pas de la nuit; les plus riants projets, les plus douces espérances l'agitèrent. Elle voyait déjà ses rêves réalisés, son amant vanté et envié par toute l'Italie, et Venise lui devant une gloire nouvelle. Le lendemain elle se rendit, comme d'ordinaire, la première au rendez-vous, et elle commença, en attendant Pippo, par regarder son cher portrait. Le fond de ce portrait était un paysage, et il y avait sur le premier plan une roche. Sur cette roche, Béatrice aperçut quelques lignes tracées avec du cinabre. Elle se pencha avec inquiétude pour les lire; en caractères gothiques très-fins, était écrit le sonnet suivant :

Béatrix Donato fut le doux nom de celle
Dont la forme terrestre eut ce divin contour.
Dans sa blanche poitrine était un cœur fidèle,
Et dans son corps sans tache un esprit sans détour.

Le fils du Titien, pour la rendre immortelle,
Fit ce portrait, témoin d'un mutuel amour;
Puis il cessa de peindre à compter de ce jour,
Ne voulant de sa main illustrer d'autre qu'elle.

Passant, qui que tu sois, si ton cœur sait aimer,
Regarde ma maîtresse avant de me blâmer,
Et dis si par hasard la tienne est aussi belle.

Vois donc combien c'est peu que la gloire ici-bas,
Puisque, tout beau qu'il est, ce portrait ne vaut pas,
(Crois m'en sur ma parole) un baiser du modèle.

Quelque effort que Béatrice pût faire par la suite, elle n'obtint jamais de son amant qu'il travaillât de nouveau; il fut inflexible à toutes ses prières, et, quand elle le pressait trop vivement, il lui récitait son sonnet. Il resta ainsi, jusqu'à sa mort, fidèle à sa paresse, et Béatrice, dit-on, le fut à son amour. Ils vécurent longtemps comme deux époux, et il est à regretter que l'orgueil des Lorédans, blessé de cette liaison publique, ait détruit le portrait de Béatrice, comme le hasard avait détruit le premier tableau du Tizianello (1).

ALFRED DE MUSSET.

(1) C'est aux recherches d'un amateur célèbre, M. Doglioni, qu'on doit de savoir que ce tableau a existé.

# HOMMES D'ÉTAT

## DE L'ANGLETERRE.

---

### LORD DURHAM.

John George Lambton, comte de Durham, gendre de lord Grey, pair du Royaume-Uni, ambassadeur d'Angleterre à Pétersbourg, et aujourd'hui gouverneur-général des deux Canadas, avec des pouvoirs civils et militaires de la plus grande étendue, n'est pas né patricien, mais riche. Sa famille, ancienne sans être noble, possédait depuis plusieurs siècles, dans le comté de Durham, les immenses propriétés qui font de lord Durham un des plus opulents aristocrates des trois royaumes, et qui l'avaient élevée elle-même, dans la seconde moitié du siècle dernier, à une certaine importance politique. Ces propriétés consistent en mines de charbon, et s'identifient pour ainsi dire avec la prospérité même et la grandeur industrielle de l'Angleterre, dont ce précieux minéral est la source et l'éternel aliment. On peut faire des lieues entières dans les galeries souterraines du comté de Durham, sans sortir des mines de la famille Lambton, qui continue à en exploiter les trésors et jouit à ce titre d'une espèce de souveraineté dans le pays. C'est par le père de John George Lambton qu'elle est entrée dans la politique. Nommé membre de la chambre des communes, le père de lord Durham s'y montra chaud partisan de Fox, et lui garda une inviolable fidélité dans toutes les vicissitudes de sa carrière parlementaire.

La place de M. John George Lambton était donc toute marquée dans la chambre, quand il fut appelé, très-jeune encore, à remplacer son père comme représentant du comté de Durham.

M. Lambton apporta au parlement, avec l'ardent libéralisme de la jeunesse, toute l'énergie et, qu'on me passe le mot, toute l'âpreté d'opinion qui caractérisait alors le parti whig, à une époque où depuis si longtemps il était exclu du pouvoir, et s'en voyait tous les ans éloigné davantage par les habiles et victorieuses manœuvres des tories. Le libéralisme héréditaire du nouveau représentant de Durham reçut bientôt une impulsion encore plus vive, quand, après la fin prématurée de sa première femme, il épousa en secondes noces la fille du lord Grey, chef reconnu de l'opposition et du parti whig.

Ses débuts oratoires dans la chambre des communes sont de 1814; ils se rattachent à une motion d'enquête que fit alors un des principaux meneurs du parti, sur les causes et les circonstances de la cession de la Norwége à la couronne de Suède par les puissances alliées; acte fort injuste en effet, et que l'opposition de ce temps prenait volontiers pour texte de ses philippiques contre le ministère. A partir de cette époque, le nom de M. Lambton reparaît souvent dans les discussions parlementaires, et toujours associé à quelque véhémente diatribe contre la politique du cabinet. Les questions les plus populaires, celles où la passion du jour pouvait enfler et pousser son éloquence, étaient invariablement le sujet de ces attaques, et il se distinguait alors, comme il a continué à le faire depuis, par l'obstination avec laquelle il s'acharnait sur une discussion, quand une fois il y était entré, revenant sans cesse à la charge, ne se laissant pas atteindre par le découragement et la fatigue des siens, et frappant sans relâche sur l'opinion publique pour la faire sympathiser enfin avec sa propre indignation, quoique d'abord il l'eût trouvée indifférente et glacée. Si l'on veut se donner la peine de comparer les discours de M. Lambton en 1820, sur les espions employés par le ministère tory, avec ceux du comte Durham, en 1835, sur le bill de *défranchisement* de Warwick, on verra comme il a facilement et complétement gardé d'un bout à l'autre de sa vie publique, ce caractère d'une infatigable persévérance dans l'attaque, cette habitude de ne point démordre, qui rappelle le formidable instinct du boule-dogue anglais.

M. Lambton proposa, en 1821, un plan de réforme parlementaire plus large, plus hardi, plus tranchant que tous les projets de ce genre enfantés jusqu'alors par les whigs; et cependant M. Lambton était loin de se proclamer radical. Ce titre n'avait pas encore conquis sa popularité, et les plus aventureux réformateurs du parti aristocratique n'osaient pas encore

s'en glorifier. Les bases du système proposé par M. Lambton étaient l'extension du droit électoral à tous ceux qui habitaient une maison entière, l'extinction de *la franchise* des bourgs pourris, et le transport aux grandes villes du privilége qu'on enlevait à ces derniers ; enfin, la triennalité des parlements substituée à la durée septennale. Ce plan fut peu goûté, et réunit à peine quarante voix en sa faveur. Néanmoins il a maintenant une certaine valeur historique, puisqu'on peut à bon droit le considérer comme le germe de ce bill de réforme qui devait, dix ans plus tard, se reproduire à la suite d'une crise politique aussi étendue que décisive.

M. Lambton reçut, en 1828, le titre de baron Durham. Le ministère expirant de lord Goderich voulait, avant de succomber, laisser à ses alliés du parti whig quelques témoignages de sa reconnaissance pour l'appui qu'ils lui avaient prêté. M. Lambton y avait des droits ; mais cette faveur s'adressait bien plus encore à lord Grey, dont il était le gendre, et qui avait soutenu de son nom et de ses talents le ministère de M. Canning et celui de lord Goderich, sans prétendre partager le pouvoir avec eux. Ce fut ainsi que M. Lambton passa de la chambre des communes dans la chambre des lords, où il demeura ensuite quelque temps un peu à l'écart du mouvement politique.

Mais à la formation d'un ministère whig, en 1830, lord Durham entra comme lord du sceau privé *(lord privy seal)* dans le cabinet que devait diriger le vénérable lord Grey; et c'est alors seulement qu'il parut en première ligne sur la scène. Jusqu'à cette époque il n'avait joué qu'un rôle subalterne dans les événements de son siècle. L'importance qu'il avait dans son parti provenait plutôt de ses grandes richesses et de son influence territoriale, que de ses qualités personnelles. Cependant la constance de ses opinions, la fermeté de ses principes, cet inviolable attachement à son parti qui avait toujours caractérisé sa conduite, en faisaient aux yeux de ceux avec qui il marchait, un homme de plus de valeur, et lui assuraient dans leurs rangs une plus haute considération que ne le soupçonnait le public en s'attachant aux simples apparences. Il est certain d'ailleurs que vers le temps où il entra au ministère, son esprit ardent et son caractère impérieux lui avaient déjà donné un grand ascendant sur les déterminations et la conduite politique de son beau-père.

Lord Grey ne prenait pas une mesure hardie, ne faisait pas une démarche quelconque, de nature à rapprocher du pouvoir les réformistes plus exigeants qui le stimulaient du dehors par leurs acclamations, sans que l'opinion publique les attribuât aussitôt à la secrète influence de lord Durham. Aussi les hommes au courant des affaires ne durent-ils pas être surpris de

le voir associé à lord John Russell, lord Duncannon et sir James Graham, pour rédiger et composer avec eux, en petit comité ministériel, le premier bill de réforme.

Ces quatre fondateurs de notre constitution nouvelle n'étaient pas d'égale valeur et différaient assez de caractère, d'antécédents et de principes. Lord John Russell avait à sacrifier en grande partie ses anciennes convictions, ses idées et ses traditions aristocratiques de 1688, pour adopter une mesure bien plus tranchante et bien plus populaire qu'il ne l'aurait fait, abandonné à ses seuls instincts. Lord Duncannon, gentilhomme irlandais, beau-frère de lord Melbourne, et peu remarqué jusqu'alors, n'était certainement pas destiné à prendre la direction de ce grand travail, ni à lui imprimer un cachet bien décidé. Quant à sir James Graham, esprit sans consistance, et talent assez mince, aujourd'hui rallié avec tant d'éclat aux tories, qui le laissent manœuvrer en éclaireur sur leurs ailes, il a sans doute approuvé, mais ce n'est pas lui qui a suggéré au ministère les innovations radicales du premier bill de réforme. C'est donc à lord Durham que l'opinion publique attribue la paternité réelle de ce projet, qui échoua, comme on le sait, et qui, sous certains rapports, était empreint d'une couleur plus démocratique que le plan consacré ensuite par l'assentiment des deux chambres. Le projet de 1831 rappelle effectivement, à des traits nombreux, le plan de réforme dont M. Lambton avait pris l'initiative dix ans plus tôt. Cependant on a laissé transpirer depuis un secret fort curieux, qui se rattache aux combinaisons politiques de 1831, c'est que lord Durham proposa d'abord de restreindre la franchise électorale, dans les villes, aux propriétaires ou occupants de maisons d'une valeur annuelle de vingt livres sterling (500 francs de loyer), mais avec le privilége du vote au scrutin secret. Tous les autres membres du cabinet repoussèrent cette condition du secret des votes, qui est la terreur de notre aristocratie, parce qu'il équivaut pour elle au complet anéantissement de cette immense influence qu'elle exerce directement sur les élections : mais on transigea ensuite avec le radicalisme exigeant de lord Durham, en lui accordant, au lieu du vote secret, l'abaissement de la franchise électorale à dix livres sterling. On ne peut que conjecturer assez vaguement les résultats pratiques du projet de lord Durham ; le plus probable est qu'il aurait fondé une oligarchie des classes moyennes, fortement organisée, secouant d'un côté avec le plus violent orgueil le joug de l'aristocratie territoriale, et de l'autre comprimant la populace avec non moins de vigueur ; mais quoi qu'il en soit de cette supposition, il est certain que la fixation du taux de la franchise à vingt livres sterling aurait produit un corps électoral bien différent de cette masse énorme et hétérogène que le vent des passions

populaires et le jeu des influences aristocratiques poussent maintenant au hasard en sens divers.

Lord Durham n'a presque pas figuré dans les scènes orageuses qui ont signalé la discussion de son œuvre révolutionnaire. Une longue succession de malheurs domestiques, dont le premier fut la perte de son fils aîné, en 1831, et l'épuisement où le laissa une maladie sérieuse qu'il fit à la même époque, contribuèrent pour beaucoup à le tenir éloigné de la vie publique, et on n'hésite pas à regarder ces tristes circonstances comme la source du changement remarquable qui se manifesta dès lors dans sa conduite et dans son caractère. L'impétuosité de son humeur et l'obstination de son esprit ont semblé quelquefois dégénérer en aigreur, et, en même temps, on l'a trouvé faible et incapable d'agir dans les crises les plus graves de sa carrière politique. Mais, comme nous l'avons dit, il y a tout lieu d'attribuer ces changements à l'influence des malheurs et des souffrances physiques sous lesquelles aurait peut-être succombé un esprit moins vigoureux que celui de lord Durham. Il ne revint au parlement que pour assister aux dernières épreuves que le second bill de réforme eut à traverser dans la chambre des lords. Mais il a toujours protesté contre les clauses de cet acte qui furent ajoutées au projet originaire pour désarmer l'opposition des tories, et obtenir leur assentiment à l'ensemble de cette grande mesure, en déclarant que l'élément aristocratique s'y était glissé en son absence et sans son approbation.

Ce fut pendant ces débats, en avril 1832, que lord Durham devint le héros d'une scène fort étrange et qui caractérise singulièrement les hommes et l'époque. Le duc de Buckingham, tory et personnage fort considéré de son parti, avait eu l'idée d'adresser au roi, en sa qualité de conseiller privé, une lettre confidentielle, qui avait pour objet d'appeler le plus solennellement du monde les sérieuses réflexions de sa majesté sur les conséquences de la mesure imposée par ses ministres aux deux chambres du parlement anglais. Le roi montra cette lettre à ses ministres, et, quelques jours après, le public en eut aussi connaissance, à sa très-grande surprise, par un article du *Times,* alors journal ministériel, qui en rapportait le contenu fort exactement et presque mot pour mot. Il faut dire, pour faire comprendre ce qui suit, que la violation de pareils secrets est considérée, en Angleterre, comme une espèce de haute trahison *privée*, qui ne mérite et n'obtient ni indulgence ni pardon. L'évêque d'Exeter, un des plus fougueux orateurs de l'opposition tory, et de plus ennemi personnel de lord Durham, se chargea donc du scandale, et fit de la publication de cette lettre le sujet d'une violente attaque contre sa seigneurie le lord du sceau privé, qu'il accusa formellement d'avoir communiqué la chose au journal en question. Lord

Durham répondit par une dénégation non moins formelle du fait qui lui était imputé, et sur le ton de la plus vive indignation, mais cela dans un langage si peu mesuré et en termes si injurieux, qu'il ne fallut assurément rien moins que le caractère sacré de l'un des deux personnages pour prévenir entre eux une affaire d'honneur. Quel fut réellement le coupable dans la perfide indiscrétion qui livrait à la publicité une lettre confidentielle du duc de Buckingham à son souverain? C'est ce qu'on ne sait pas encore aujourd'hui, et je ne pourrais dire si lord Durham avait ou non des relations quelconques avec les rédacteurs du *Times*. En Angleterre, toutes les nuances d'opinions politiques ont leur organe avoué dans la presse quotidienne; mais, par une pruderie toute particulière à nos hommes d'État, il n'y a pas de chef de parti qui ne repousse hautement, pour son propre compte, l'imputation d'être personnellement en rapport avec le journalisme.

Chez nous, les éditeurs de journaux ont très-rarement un nom littéraire connu ou distingué comme tel. Ce sont des plumes obscures, bien que souvent fort habiles, qui se consacrent à la défense de certaines opinions politiques, dont les chefs ne reconnaissent jamais les obligations qu'ils peuvent leur avoir. Quant à lord Durham, il est certain qu'au début de sa carrière il eut des relations fort étroites avec la rédaction d'un journal qui se publiait dans sa province, et qui se livrait aux plus violentes attaques contre le clergé anglican du pays. Le docteur Phillpotts, aujourd'hui évêque d'Exeter, alors prébendaire de Durham, riche bénéficier de l'église établie, et pamphlétaire politique d'un grand mérite, était particulièrement maltraité dans cette feuille que l'on supposait rédigée sous l'influence de M. Lambton. *Inde iræ!* Le fait est que l'animosité réciproque de ces deux personnages rappelle de loin les luttes acharnées de la puissance temporelle et de la puissance spirituelle du seigneur et de l'abbé dans les temps féodaux. M. Lambton et le docteur Phillpotts sont arrivés l'un et l'autre par des voies différentes au but de leurs efforts, à la grandeur et à la fortune dans leurs carrières respectives; mais leur vieille haine est toujours aussi vive et semble prête à éclater en injurieuses provocations, toutes les fois que leurs opinions se choquent dans les débats de la chambre des lords.

Pendant la crise qui suivit le rejet du second bill de réforme par la chambre haute, lord Durham ne se lassa jamais d'insister auprès de lord Grey sur la nécessité de vaincre cette résistance par une création considérable de pairs. Mais une mesure aussi révolutionnaire ne répugnait pas moins, dans le sein du cabinet, à la prudence et à la timidité des uns, qu'aux préjugés aristocratiques des autres; lord Grey lui-même, malgré l'ascen-

dant que son gendre exerçait sur son esprit, opposa définitivement à ces conseils de la violence une résolution inébranlable. Dès-lors se manifesta entre lord Durham et ses amis politiques du ministère une froideur à laquelle le cours des événements a donné par la suite un caractère encore plus grave. C'est aussi le temps où le parti radical, irrité de ménagements et de concessions qu'il regardait comme autant de trahisons et de pas rétrogrades faits par le ministère de la réforme, adopta lord Durham pour son chef, et proclama en lui le maître futur des destinées de l'Angleterre, l'apôtre du libéralisme enfin victorieux.

Après le raffermissement du cabinet de lord Grey, au mois de mai 1832, lord Durham, mécontent de l'esprit de modération qui commençait à prendre le dessus dans ses conseils, et poussé par le déplorable état de sa santé à chercher quelque soulagement dans un changement d'occupations et de climat, accepta une mission extraordinaire et spéciale à Saint-Pétersbourg, mission assez follement imaginée du reste, qui avait, disait-on, pour objet principal, de faire accepter par l'empereur Nicolas la médiation pacifique de l'Angleterre en faveur des Polonais.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ce but, si toutefois il était bien réel, et si le ministère anglais y avait bien sérieusement songé, fut manqué complétement. Les secrets de la diplomatie transpirent fort peu à Londres; aussi tout ce que nous avons pu savoir de la mission de lord Durham à Pétersbourg, c'est qu'il y fut accueilli avec une distinction marquée, et caressé même avec affectation par le czar et ses ministres ; qu'il revint en Angleterre pénétré d'une admiration pour l'empereur Nicolas, qui contraste singulièrement avec ses opinions démocratiques en matière de politique intérieure, mais que l'intervention de notre diplomate et de notre diplomatie n'adoucit en rien le rigoureux système d'administration organisé par le conquérant de la Pologne contre cette nation infortunée.

A son retour en Angleterre, lord Durham reprit dans le cabinet sa place de lord du sceau privé. Mais ses différends avec quelques-uns de ses collègues, et surtout avec lord Brougham, ne firent que s'envenimer de jour en jour davantage, pendant la dernière période de leur trompeuse alliance. Ce qui contribua principalement à éloigner lord Durham, ce fut la politique adoptée par le ministère envers l'Irlande, et qui enfanta le fameux bill de *coercition* de 1833 : sa retraite est du mois de mars de la même année, et, à cette occasion, le roi lui accorda le titre de comte. Peut-être, sans le mauvais état de sa santé, qui ne se rétablissait point, eût-il encore tardé quelque temps à résigner ses fonctions ministérielles ; mais il ne s'entendait pas assez bien avec ses collègues pour échapper longtemps à cette pénible nécessité.

Lord Durham rentra donc dans la vie privée aux acclamations unanimes de tout le parti radical, et, à mesure que le ministère whig se dépopularisait auprès de ses anciens amis, le gendre de lord Grey voyait chaque jour davantage tous les yeux se fixer sur lui comme le chef futur d'une administration nouvelle et plus libérale, redoutée par les uns, saluée d'avance par les autres avec la plus vive allégresse, attendue par tous. Dans le cours de l'année suivante, il reparut un instant sur les bancs de la chambre des lords, et ce fut uniquement pour combattre et harceler son beau-père sur la question du renouvellement de ce bill de *coercition* irlandaise, qu'il avait déjà repoussé en qualité de membre du cabinet : question, au reste, qui devait amener plus tard la dissolution du ministère de lord Grey et l'avénement de lord Melbourne au pouvoir. Il y reprit aussi sa vieille querelle avec Brougham, qui était encore lord-chancelier. Brougham s'était donné, à cette époque, le singulier rôle de chef de l'élément conservateur, ou du torysme mitigé, dans le sein du cabinet de la réforme; il saisissait avidement toutes les occasions d'amener une espèce de pacification trompeuse entre les whigs et ses anciens ennemis, et il épuisait les ressources de son esprit, les forces de son éloquence, en diatribes et en sarcasmes contre ceux qui ne jugeaient pas à propos de s'arrêter précisément au même point que lui, et en même temps que lui, dans la voie des innovations. Mais, outre cette disposition générale, il y avait dans l'orgueil et dans la raideur hautaine de lord Durham quelque chose d'irritant pour la vanité du lord-chancelier, dont le caractère fougueux ne pouvait supporter une pareille opposition avec la patience convenable. On ne saurait imaginer en effet rien de si opposé que ces deux hommes, si distingués l'un et l'autre. Lord Durham est assurément bien inférieur à son rival, sous le rapport de l'esprit et de l'éloquence; mais il a sur lui l'avantage d'une parfaite unité dans sa vie politique, de la résolution et de l'énergie. A ces qualités il faut joindre une volonté puissante, qui cède quelquefois sans doute à la nécessité, jamais à des influences étrangères, et qui, au moment même où elle cède avec un sombre courage, sait encore se faire respecter.

Lord Durham est de taille moyenne et d'une constitution assez frêle, sa physionomie porte l'empreinte d'une mauvaise santé habituelle; mais il a l'air calme et intelligent, le maintien noble et gracieux. Il a les cheveux noirs et un teint brun, ou plutôt olivâtre, qu'on rencontre fort rarement en Angleterre. On ne saurait dire qu'il soit précisément éloquent, mais ses discours produisent toujours beaucoup d'effet par la netteté des vues et l'enchaînement des idées qu'il ne manque jamais d'y développer. Quand ses passions ne sont pas excitées, il y a dans toute sa manière une sérénité qui ne laisse pas deviner l'orage bouillonnant sans cesse au fond de cette

mer tranquille. Arrive la passion; qu'il soit ou se croie provoqué par un ennemi, l'orage éclate à l'instant, et c'est en vain que l'orateur cherche à contenir l'intraitable violence de son caractère. Dans ces moments de passion et de colère, amis et ennemis sont impuissants à l'arrêter. Il va jusqu'au bout de son inflexible résolution. Cependant de pareilles scènes sont rares dans sa vie publique, et il faut dire à sa louange que dans ses plus grands emportements, il respecte la personne de ses adversaires et s'abstient d'attaquer leur honneur ou de calomnier leurs intentions. Ce genre d'hostilités répugne à la fierté de son caractère et à la dédaigneuse réserve de toute sa conduite.

Il serait même à désirer que les ennemis de lord Durham eussent respecté les convenances autant que lui dans les attaques multipliées qu'ils ont dirigées contre sa personne. Je ne connais pas un homme politique de ce temps, que la presse tory ait plus obstinément poursuivi de ses clameurs, de ses injurieuses anecdotes, de ses insultantes diatribes. A défaut d'imputations plus graves, que l'intégrité reconnue du caractère public et privé de lord Durham aurait hautement démenties, on a cherché le côté faible de son humeur, on a épié les dispositions particulières de son esprit, pour inventer à son sujet mille contes ridicules, dont la fausseté se déguisait sous un air de vraisemblance. Voici, par exemple, quelques-uns de ceux qui coururent dans le temps à Londres. Lord Durham étant allé à Cherbourg sur un yacht qui lui appartenait, on prétendit qu'il y avait fait arborer les couleurs de sa famille au-dessus des armes royales d'Angleterre, et quand ce même yacht revint dans la Tyne, que le pavillon tricolore flottait au haut du grand mât. On disait encore qu'il avait détruit tout un village de ses domaines dans le comté de Durham, et chassé tous les habitants de leurs maisons, parce qu'ils ne l'avaient pas accueilli avec assez d'enthousiasme à son passage par les rues de l'endroit; et mille autres fables du même genre qui ne sembleraient pas valoir la peine d'être inventées, si l'on ne savait d'ailleurs quelle importance acquièrent aisément de pareilles histoires dans l'esprit du public anglais.

Au mois de septembre 1834, les réformistes d'Édimbourg offrirent un grand banquet, selon les us et coutumes du patriotisme britannique, à lord Grey, qui n'était déjà plus à la tête du gouvernement, mais dont le nom commandait toujours le respect du parti libéral. Lord Durham y assistait avec son beau-père, et les réformistes d'Édimbourg y possédèrent aussi lord Brougham, qui était alors à son apogée, dans la carrière excentrique où il s'était laissé entraîner, parlant, écrivant, partout et sur tout, et prodiguant aux yeux étonnés de la multitude, dans les auberges de province et sur les grands chemins de l'Angleterre, le spectacle de la

première dignité du royaume en tournée patriotique. Lord Brougham saisit fort mal à propos, avec l'intempérance de zèle qui le distingue, l'occasion de cette solennité, pour attaquer publiquement lord Durham et ses principes ultra-libéraux. Il décrivit les obstacles que semaient sur sa route, à lui et aux amis éclairés de la réforme, l'impatience et la précipitation de leurs alliés, et déclara que la bonne cause était compromise par l'imprudente ardeur des radicaux. Une pareille provocation exigeait une réponse de lord Durham. Il la fit très-explicite et très-digne.

« Mon noble et savant ami lord Brougham, dit-il, a bien voulu donner quelques avis qu'il croit fort sages, à une certaine classe de personnes, que pour mon compte je ne connais pas, mais qui, selon lui, désirent trop vivement effacer les anciens abus, et en pressent la destruction avec une impatience maladive. Je dois l'avouer, je suis de ceux qui ne voient pas sans regret qu'on laisse vivre une heure de plus, après qu'on l'a découvert, tout abus généralement proclamé tel. Cependant je veux bien qu'on réfléchisse et qu'on délibère avant de les corriger; je veux bien qu'on y apporte toutes les précautions recommandées par nos gouvernants et par mon noble ami lui-même, mais à une seule condition, c'est que toutes les mesures de redressement et de réforme soient d'accord avec les principes que nous cherchons tous à faire triompher. Ce sont les transactions, les compromis, les demi-mesures, que je condamne, et non le mûr examen des résolutions à prendre. Ce que je ne veux pas, c'est que l'on amoindrisse, que l'on énerve, que l'on mutile les réformes, comme il sera impossible que cela n'ait point lieu, si l'on essaie de concilier des opinions inconciliables, et de ménager des adversaires qu'on ne saurait gagner. Transiger ainsi sur les choses avec les ennemis de nos principes, c'est leur donner sur nous l'avantage, c'est les faire triompher de notre inconséquence, c'est les provoquer à dire que nous abandonnons nos alliés et nos opinions, c'est leur permettre d'attribuer les mécontentements que crée une pareille tactique, à la décadence et à la ruine des idées libérales. Je proteste hautement contre cette politique; je la crois dangereuse et funeste, parce qu'elle décourage et aliène les dévouements les plus enthousiastes et les plus sincères, parce qu'elle fait naître dans le cœur de nos ennemis des espérances qui ne peuvent se réaliser, et parce qu'elle fournit des armes à ceux qui ne sauraient en user que pour combattre nos plus chers intérêts. »

J'ai entendu dire, par des témoins de cette scène, que l'effet de cette simple réponse sur l'irritable caractère de lord Brougham fut prodigieux : qu'il se couvrit la figure avec les mains, et pour la première fois de sa vie peut-être, parut comprendre qu'il avait affaire à plus fort que lui. Il sentit assurément que du jour où il avait cessé de suivre les instincts populaires,

et tenté de refouler ce fleuve de l'opinion publique dont il avait si glorieusement contribué à précipiter le cours, de ce jour-là les sources de l'inspiration et de la puissance oratoire s'étaient desséchées pour lui. Un jeune rival, bien moins favorisé sous le rapport des avantages extérieurs, mais impatient d'avancer encore sur cette route dangereuse où il voulait, lui, maintenant s'arrêter, allait lui ravir cette popularité, à la conquête de laquelle il avait consacré toute sa vie. De ce jour, en effet, l'étoile de lord Brougham a pâli : celle de lord Durham est encore environnée de vapeurs que ne perce pas suffisamment la vue la plus subtile; mais il n'y a pas de prophète politique un peu hardi qui hésite à lui prédire la victoire.

C'est aussi depuis cette époque que lord Durham s'est définitivement posé comme le chef du parti radical. Je ne sache rien de plus curieux que les flatteries et les témoignages d'admiration prodigués, par les plus fervents apôtres des idées démocratiques, au plus fier de ces aristocrates hautains qu'ils affectent de tourner en ridicule. Quelques-uns affirmèrent sérieusement que, si M. George Lambton avait recherché un titre nobiliaire et ambitionné la pairie, c'était pour consacrer toutes ses facultés à la défense du peuple, dans une assemblée où les droits et les intérêts populaires en avaient si grand besoin. D'autres y mettaient plus de naïveté : ils déploraient la faiblesse qui lui avait fait accepter la couronne de comte, mais ils déclaraient, pour la consolation de tous les vrais patriotes, que c'était la seule tache dont l'éclatant civisme de M. Lambton fût légèrement altéré. On me dispensera de dire jusqu'à quel point lord Durham, qui est aussi fier que personne de sa naissance et de sa pairie, aimait à voir ainsi demander grâce en son nom pour le tort de l'une et de l'autre.

Le dernier ministère de sir Robert Peel n'a point eu à se défendre contre l'opposition active de lord Durham, que sa mauvaise santé empêchait de prendre part aux travaux du parlement. Mais après la chute de cette administration, il accepta de nouveau le poste d'ambassadeur à la cour de Russie. Ici, je dois dire que cette résolution étonna beaucoup et beaucoup de monde. On ne s'expliquait pas qu'il consentît à s'éloigner de la scène politique, au moment où le plus grand nombre de ses admirateurs le croyaient près de recueillir l'héritage du pouvoir suprême. On ne doutait pas que les whigs ne fussent enchantés de se débarrasser en lui d'un rival dangereux et d'un ami incommode ; mais il est plus difficile de pénétrer le secret des motifs personnels auxquels il céda en acceptant une espèce d'exil diplomatique ; à moins, toutefois, comme je l'ai entendu souvent assurer, et comme cela est arrivé à beaucoup de grands seigneurs anglais, que son immense fortune eût été assez dérangée par les profusions et le

laisser-aller de la vie politique, pour avoir besoin de se refaire aux dépens de celle de l'État.

Je ne suivrai pas lord Durham dans son ambassade de Russie. Nos relations avec cette puissance n'indiquent assurément pas que notre diplomatie ait eu de grands succès à Pétersbourg, ni qu'elle y fait valoir avec énergie le nom et les ressources de l'Angleterre. Cependant je crois qu'on peut accorder à lord Durham le mérite d'y avoir montré, en définitive, autant de dignité que le permettaient les circonstances, sous la direction d'un ministère décidé à maintenir la paix, comme le plus cher de nos vœux et le premier intérêt de notre patrie.

A l'avénement de la reine, lord Durham reparut en Angleterre. L'ascendant bien connu qu'il exerçait dans les conseils de la duchesse de Kent, mère de notre jeune souveraine, fut alors un motif de plus pour faire espérer à ses amis qu'il ne tarderait pas à être revêtu de fonctions éminentes dans l'administration intérieure du pays, et on ne saurait nier que sa première démarche ne fût de nature à encourager cet espoir. Je veux parler de la lettre qu'il adressa, peu de temps après son retour, à un de ses amis politiques dans le comté de Durham, lettre destinée à la publicité, et qui réunissait tous les caractères d'un programme ou plan de conduite de son auteur sous le nouveau règne. Le langage de lord Durham s'y montrait, pour la première fois, empreint de cette réserve, de ces timidités, de ces ménagements que les hommes d'État s'imposent après les extravagances de leur jeunesse, quand ils se croient aux portes du pouvoir. Lord Durham déclarait qu'il restait fidèle à ses grands principes du vote au scrutin secret, de la franchise électorale étendue à chaque citoyen domicilié, et de la triennalité des parlements; mais il déclarait aussi, en termes bien différents de ceux qu'il avait employés trois ans auparavant à Édimbourg, qu'il ne voulait pas presser le pays de résoudre ces questions, tant que la majorité ne serait pas acquise à des innovations si révolutionnaires, décidé à soutenir le ministère, sans le pousser à des tentatives qu'il n'avait peut-être par la force d'accomplir. Ces doctrines de modération, si nouvelles dans la bouche de lord Durham, étonnèrent amis et ennemis. La portion la plus prudente des radicaux, ceux qui ne voulaient pas se séparer des whigs, dispensateurs actuels de la fortune et des faveurs, exaltèrent la sagesse de leur chef et manifestèrent l'intention de se conformer à ses avis. Mais il se forma, dans le sein du même parti, une minorité violente qui l'accusa hautement de s'être laissé corrompre par sa nouvelle position de cour, et recommença à proclamer que la cause des peuples ne devait pas compter sur les grands de la terre dans la lutte qu'elle avait à soutenir. Les radicaux de la législature actuelle se sont donc divisés en deux

sections : la majorité, qui comprend M. O'Connell avec les membres irlandais, et lord Durham avec ses partisans, appuyant le ministère; et une minorité faible, mais audacieuse, sans chef et sans but nettement défini, mais résolue à s'allier, s'il le faut, avec les tories, pour amener enfin la ruine du *juste-milieu*.

La question du Canada est venue fort à propos pour accroître et envenimer encore les dissidences qui avaient déjà éclaté entre ces deux classes d'hommes politiques, et surtout depuis que lord Durham a déclaré accepter les grands pouvoirs dont le ministère l'a investi avec un empressement qui semblerait annoncer le désir d'éloigner encore une fois un dangereux compétiteur, ses premiers amis, les radicaux, ont entièrement cessé de le ménager. Lord Brougham, qui, de son côté, semble ne s'être mis à la tête de l'opinion révolutionnaire que pour harceler ses anciens collègues, pour entraver leur marche, se trouve maintenant opposé à lord Durham, comme il en arrive de deux armées qui se déplacent dans la chaleur du combat, et font entre elles un échange de positions. Sans doute il est pénible d'avoir à retracer de pareilles inconséquences, et à prêter de pareils motifs aux hommes dont la majorité libérale de la nation attend sa direction et le triomphe de sa cause; mais c'est une cause qui a toujours gagné du terrain, et grâce au talent de ses défenseurs, et en dépit de leurs fautes.

Le rôle que lord Durham a maintenant à jouer, bien que difficile, n'est cependant pas au-dessus de la portée d'un homme d'État qui réunit à des intentions droites un courage ferme et décidé. Nous avons eu des torts envers le peuple canadien, ou plutôt les intérêts d'une petite population coloniale ont été quelquefois négligés au milieu des grandes affaires du pays et du fracas de nos discussions politiques; voilà, si je ne me trompe, ce que personne ne conteste. Mais les avocats des Canadiens n'ont pas réussi, malgré leurs ingénieux efforts, à démontrer l'existence d'un seul acte d'oppression calculée, à citer un seul exemple de cette espèce de tyrannie qui provoque et justifie de la part du sujet un appel à l'insurrection et à la force. Depuis longues années que je m'occupe des affaires publiques et ne respire que l'atmosphère politique, je n'ai jamais vu aucun sentiment hostile, aucune affectation de supériorité insultante se manifester dans l'appréciation de nos rapports avec le Canada, rien, en un mot, qui ressemblât à l'orgueil d'une métropole ni à la dédaigneuse aversion d'une nationalité différente. Aussi, quand la législature canadienne, non contente de réclamer le redressement de griefs exagérés ou réels, annonce hautement la résolution d'exiger des institutions semblables à celles de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire, en d'autres termes, quand elle ne demande au fond qu'à séparer le Canada du reste de l'empire

britannique, alors elle se soumet nécessairement à la loi du plus fort. Que les amis du Canada se donnent la peine d'étudier le langage tenu dans ces derniers mois par les mécontents, et ils verront bien que c'est le Canada lui-même qui a prononcé sa sentence. En invoquant le principe de l'indépendance canadienne, les mécontents ont enlevé la plus grande partie de leur importance aux points secondaires, et pour ainsi dire techniques, du débat qui s'agite entre eux et nous, par exemple, à la question de savoir s'ils exerçaient un droit constitutionnel en refusant le bill de subsides, pour contraindre le gouvernement anglais à changer la constitution du corps législatif. On doit juger les gouvernements et les peuples d'après leurs intentions avouées, et non-seulement d'après leurs actes. Ici les uns et les autres s'accordent; on avoue l'intention de se soustraire à la souveraineté de l'Angleterre, et on agit en conséquence. A moins de nous de résigner au démembrement de l'empire, avions-nous un autre parti à prendre que de résister à main armée?

Le sang de ces braves Canadiens qui se sont fait tuer en défendant leurs villages contre nos soldats, retombe donc sur la tête des promoteurs de cette insurrection et parmi nous et sur les rives du Saint-Laurent. Mais, à présent que la force a joué son rôle, les difficultés de gouvernement et de législation commencent. Le problème à résoudre, c'est de rendre par degrés au peuple de ces colonies, lentement et avec sécurité pour tous, les droits et la constitution qui ne leur ont pas suffi, d'affermir notre domination, et de concilier néanmoins la souverainté de l'Angleterre avec la liberté du sujet; car, s'il est nécessaire d'exercer pendant quelque temps au Canada un pouvoir absolu, nos intérêts nous défendent de perpétuer un système qui consisterait à maintenir violemment dans l'obéissance toute une population désaffectionnée.

Pour une mission comme celle de lord Durham, les qualités personnelles d'un gouverneur-général, la fermeté du caractère et la sagacité de l'esprit, jointes à une grande modération et à des ménagements éclairés pour les préjugés et les habitudes des deux races avec lesquelles il doit traiter, peuvent être beaucoup plus utiles que les meilleures lois du monde élaborées à dix-huit cents lieues de distance. C'est donc avec une juste anxiété que la nation se préoccupe du caractère et des qualités de l'homme d'État qui n'a point décliné cette pénible tâche. Lord Durham a l'âme noble, de l'honneur, des opinions sincèrement libérales; mais ce ne serait pas assez de ces qualités précieuses, s'il n'apprenait encore à déguiser, dans ses nouvelles fonctions, la toute-puissance du dictateur sous l'habile modération du magistrat; s'il ne secouait, par un vigoureux effort, ses habitudes de réserve et de froideur altière; s'il ne réprimait avec soin

ces brusques et impétueux mouvements d'humeur, cette irritabilité de caractère dont l'accusent ses ennemis, et que ne peuvent nier ses meilleurs amis. Car l'insulte fait de plus profondes blessures que l'injustice, et la révolte des esprits contre un grand pouvoir n'est jamais aussi nationale, aussi sérieuse, aussi persistante, que lorsqu'il revêt, dans un étranger, les formes du mépris envers ceux qu'il est appelé à gouverner, quand bien même il n'y aurait pas oppression réelle. Mais nous espérons mieux de lord Durham, et il serait digne de lui de préluder aux plus hautes destinées qui l'attendent par le glorieux titre de pacificateur du Canada.

UN MEMBRE DU PARLEMENT.

Londres, avril 1838.

---

# SALON

## DE 1838.

### I.

De vieux historiens nous racontent que dans les premières années du IVe siècle, l'empereur Constantin, voulant relever un temple grec tombé en ruine, les architectes qu'il chargea de la besogne placèrent les colonnes à l'envers. Ces architectes étaient cependant des gens habiles, mais les gens habiles d'une époque de décadence. De nos jours, une école de peinture a voulu restaurer l'art antique, et elle a fait comme les ouvriers de Constantin : elle a confondu la base avec le chapiteau de la colonne, le bas-relief, base des arts d'imitation, avec la peinture, qui en est le point culminant. La peinture, en effet, c'est le bas-relief plus la profondeur, le mouvement, la couleur, l'air, la vie en un mot. Au lieu de se servir de l'antique à la façon des écoles italiennes, pour arriver à un progrès dans le beau ou au *beau moderne,* on trouva plus simple de reproduire les monuments de l'art antique. A défaut de tableaux grecs ou romains on copia les statues grecques ou romaines. Voulait-on peindre un beau garçon un peu efféminé, on copiait la voluptueuse figure de Bacchus aux grands yeux; un jeune vainqueur tout glorieux de son triomphe, on copiait l'Apollon ; un athlète robuste, un vigoureux bourreau, on copiait le Gladiateur ou le Thésée ; la toge du Tibère du Vatican habillait tous les Romains ; toutes les femmes belles et amoureuses ressemblaient à la Vénus, toutes les filles prudes à la Diane, toutes les matrones impérieuses à la Junon, toutes les beautés calmes et réfléchies à la mélancolique et rêveuse Polymnie. La disposition des figures des bas-reliefs se rapprochait plus encore que les statues de la disposition des figures d'un tableau ; on étudia surtout les bas-reliefs. Non-seulement on copia les formes et les proportions de ces figures, on copia même leurs attitudes. L'expression et le mouvement qu'on eût dû chercher dans la nature, l'ordonnance des groupes qu'on eût dû trouver dans l'étude ou dans l'inspiration, on les chercha et on les prit exclusivement dans l'antique; aussi le mouvement était-il raide et sans vie, l'ordonnance monotone et sans profondeur.

Antoine Coypel, qui, à défaut de génie, avait du savoir faire et du bon sens, avait cependant fort bien dit, dans son temps : « Faisons, s'il se peut, que les

figures de nos tableaux soient plutôt les modèles vivants des statues antiques que ces statues les originaux des figures de nos tableaux. » Ces sages préceptes étaient oubliés ou méconnus.

Cette imitation de l'antique, mais surtout du bas-relief, que les disciples exagérèrent, a tenu la majeure partie des peintres de l'école de David dans la médiocrité, et a donné à tous leurs tableaux et même aux compositions colossales du maître quelque chose d'académique et de guindé qui glace le spectateur et le laisse sans émotion. Cette imitation a poussé à la négligence absolue de la couleur et à un mépris du clair-obscur qu'on aurait peine à se figurer si les preuves n'étaient pas là. La peinture n'était plus que l'enluminure en grand ; on frottait la toile, on ne l'empâtait plus. La pâte est à un tableau ce que le corps du style est à un livre; la pâte comme le style a son mouvement large ou saccadé, sa solidité et son harmonie ; son tissu a des beautés matérielles appréciées surtout des hommes du métier, saisies même par la foule ; beautés plus faciles à sentir qu'à définir. Si la pâte est le corps du style, la touche en est l'esprit ; la touche c'est l'expression. La touche était alors négligée comme la pâte; on couvrait de figures calquées sur l'antique le plus qu'on pouvait de toile, on étendait sur ces figures une pâte fluide et sans corps, on accusait leur mouvement à l'aide de touches ou lâches ou sèches, selon qu'on visait à l'harmonie ou à la précision, et on disait : Voilà mon tableau !

L'école de David pourrait s'appeler l'école du *bas-relief*. Le bas-relief est sa plus simple expression. Le chef de cette école fut sans contredit un homme d'un admirable talent, et parmi ceux qui marchèrent à sa suite, on compte des gens d'un incontestable mérite ; mais si le maître se plaça hors de ligne, tous ceux qui se tinrent à la froide et stérile imitation de sa manière et qui l'outrèrent, comme les copistes font toujours, n'arrivèrent pas au génie. Les *oseurs* de ce temps-là, à la tête desquels il faut placer Gros, Girodet, Prudhon et Gérard ; Gros le fougueux coloriste, Girodet poète par veines, Prudhon *le naturaliste*, Gérard, qui en peinture, chercha sagement l'épopée moderne, mais qui, comme Voltaire, ne sut guère y mettre que de l'esprit. Ces oseurs tendirent seuls vers les régions sublimes où plane le génie, tout le reste de l'école fit halte dans ces zones glacées du médiocre, qu'on pourrait appeler les *limbes* du talent : deux ou trois seulement entrevirent le dieu ; car s'il y a beaucoup d'appelés, là aussi il y a bien peu d'élus.

L'imitation du bas-relief était, sans aucun doute, antérieure à l'école de David, mais cette école l'exagéra. Le Poussin a imité le bas-relief, mais en philosophe et en poëte, et néanmoins c'est à cette imitation qu'il doit peut-être sa faiblesse de coloris et sa sagesse, voisine souvent de la froideur. Quelques critiques ont reproché à l'école de David de n'être qu'une branche bâtarde de l'école du Poussin, greffée par Vien sur l'arbre de la peinture française. David, dans le *Bélisaire*, les *Horaces*, le *Socrate* et autres compositions de sa première manière, s'est inspiré, sans nul doute, du *Testament d'Eudamidas*, du Poussin. On y trouve la même force et la même simplicité de conception, la même sagesse de disposition, le même calme dans la manière d'agencer ses personnages, et la même sobriété d'accessoires. L'épée et le bouclier suspendus à la muraille, près du lit du mourant, voilà les seuls accessoires du tableau *d'Eudamidas*, mais ces accessoires sont frappants. Quels sont les accessoires dans le *Béli-*

*saire!* un vase brisé et le casque du guerrier. Dans les *Horaces!* une pique, un bouclier, la louve romaine et trois épées. Dans le *Socrate!* un bout de chaîne rompue, une coupe et un papyrus déployé. David, dans sa première manière, était le chef d'une école qu'on eût pu appeler l'école *laconique;* on était arrivé à peindre à Paris comme on parlait à Sparte. Le fracas de composition et le tapage étourdissant de couleur qui éclate sur les toiles des Vanloo, des Fragonard et des Doyen, et le gracieux bavardage de boudoir des Lagrenée, des Boucher et des Watteau, avaient, par une réaction naturelle et dont nous verrons tout à l'heure un exemple analogue, amené l'art à cette rigueur et à ce calme. La fougue et l'incorrection des Vanloo, leur peinture jetée, leur pâte tourmentée, leur dessin flamboyant, avaient conduit par opposition à un dessin correct, mais sans mouvement, à un coloris sage, mais gris et sans verve, à un système de composition rigoureux et sobre, mais sans naturel et sans poésie. L'exagération réactionnaire fut poussée si loin, et ce mépris de la manière des Vanloo fut si profond, que, dans les ateliers de l'école de David, le nom de Vanloo était devenu synonyme de faux et de détestable, et qu'on y conjuguait le verbe *vanloter;* vanloter signifiait *faire exécrable.*

On a dit : rien d'intolérant comme une secte naissante qui prospère : on peut dire, avec autant de vérité : rien d'intolérant comme une école nouvelle qui a du succès. Cette intolérance conduit, de prime abord et de propos délibéré, chaque école à l'exagération de ses qualités. David, qui succède aux Vanloo, qui négligèrent la forme et l'exactitude des proportions et qui n'eurent que le mérite d'être d'assez médiocres coloristes, David, poussera la science du dessin jusqu'au calque sec de l'antique, et à l'absence du mouvement; il sera plus pauvre coloriste que ne le furent les Vanloo. Ce sont de ces défauts qu'on pourrait appeler *défauts réactionnaires.* Ils naissent d'une pratique exagérée qu'on fait venir à l'appui de théories neuves et tranchantes, opposées à d'anciennes théories.

Plus tard, quand la révolution fut achevée, David se rappela qu'il avait été l'élève et l'admirateur de Boucher, il chercha le mouvement et voulut redevenir coloriste. C'est alors qu'il peignit le *Brutus*, les *Sabines*, le *Léonidas aux Thermopyles*, et quelques sujets de l'histoire contemporaine. Ses conceptions perdirent de leur austère simplicité, et d'énergiques qu'elles étaient, devinrent ingénieuses. Ses personnages et ses groupes, qu'il prodigua sur ses toiles dont il agrandit le champ, n'en furent ni moins raides, ni moins académiques ; son coloris ne gagna ni en chaleur, ni en éclat, ce qu'il sacrifiait de sa sévérité. Il devint blafard et violacé. David n'a été coloriste qu'un seul jour, le jour qu'il a peint le terrible tableau de *Marat.*

Les Indiens de l'Amérique du Nord, à ce que nous racontent les voyageurs, tuent leurs pères devenus vieux et qui ne peuvent plus les suivre à la chasse ou à la guerre. Chaque jeune école de peinture agit à l'égard de ses devanciers et de ses pères dans l'art, comme les Indiens de l'Amérique du Nord, avec quelques différences cependant : c'est que d'abord l'immolation des pères a lieu tous les vingt ans, à l'inauguration de chaque école nouvelle ou prétendue telle ; c'est qu'ensuite les sauvages de par-delà les Montagnes Bleues, tuent leurs pères avec tout le respect possible, leurs pères les obligeant à le faire et tendant volontiers la gorge, tandis qu'en France les enfants ne sont pas si respectueux, et avant

de scalper leurs pères, qui font du reste une belle défense, ils commencent par bien les souffleter.

Ce qui chez nous rend les novateurs si intolérants, et je dirai presque si *cruels,* c'est le grand défaut de la nation française : l'engouement. Les esprits légers et mobiles s'engouent facilement ; en France, le public est chose très-légère, il aime avant tout que l'on varie ses jouissances, et c'est là ce qui fait qu'il se tourne si volontiers du côté du soleil levant, surtout si le soleil du lendemain ne ressemble pas à celui de la veille. Le public, même le public qui écrit, ne prend guère la peine, les trois quarts du temps, de motiver ses jugements, et cela. pour une bonne raison, par impossibilité de le faire, par ignorance. Il est plus facile de s'écrier comme le voisin : c'est délicieux ! c'est détestable ! que de chercher à s'éclairer et à voir ce que réellement il en est. Aussi en France tout est-il *délicieux* ou *détestable,* délicieux pendant dix ans, le maximum de la durée d'une mode, détestable pendant les dix années qui suivent. Ce n'est guère qu'après une vingtaine d'années qu'on est ou mis à sa place ou tout à fait oublié, selon qu'on a mérité la gloire ou l'oubli.

Il est curieux de parcourir les articles de peinture qui furent écrits de 1800 à 1820 dans les divers journaux et recueils du temps ; l'école du bas-relief était alors à son apogée. David trônait; c'était le Napoléon de la peinture; Gérard, Guérin, Gros, Girodet, Lethière, étaient les grands officiers de sa couronne, ses maréchaux ; Vincent, Meynier, Menjaud, Thévenin, Landon, Robert Lefèvre, Picot et autres, ses généraux et ses officiers subalternes. Le reste de l'école s'organisait militairement ; chaque nouvelle recrue était enrégimentée et prenait son rang de taille. S'il y avait quelques *idéologues,* quelques novateurs, quelques mécontents dans *l'empire* des beaux-arts, car Napoléon-David avait, lui aussi, absorbé la *république*, ils se taisaient, et pas un journal n'eût ouvert ses colonnes à ces raisonneurs. Il faut voir comment étaient traités les dissidents qui, à défaut d'une tribune pour exprimer leur griefs, protestaient par leurs actes dans les expositions du temps, comme Gros dans ses jours de capricieuse indépendance, comme Ingres qui avait l'audace de vanter Raphaël à la face de David, comme Prudhon qu'on ne put jamais raillier. Peu s'en fallut que ces derniers ne fussent mis hors la loi, et chassé ignominieusement du *sanctuaire des arts*, ainsi qu'on appelait alors le salon.

L'art grec toutefois tendait dès-lors à une transformation nouvelle, et une sourde réaction commençait contre l'école du bas-relief, réaction militaire et ossianique sous l'empire, chrétienne pendant les premières années de la restauration ; mais cette réaction était faible, timide, et comme ignorante d'elle-même. Les mouvements brillants et rapides de nos armées qui parcouraient le monde comme les Romains d'autrefois, l'ardeur et l'enthousiasme de nos soldats, le génie merveilleux de l'homme qui les commandait, eussent sans doute inspiré des chefs-d'œuvre tout nouveaux à des hommes moins préoccupés de l'art antique et des formes grecques ; et cependant, au lieu de retracer ce qu'ils voyaient, et de peindre l'homme héroïque du XIX$^{e}$ siècle, l'homme qui combattait, qui mourrait ou qui triomphait sous leurs yeux, tous les *grands* artistes de l'époque, à quelques exceptions près, regardèrent comme indigne d'eux cette nature présente et actuelle et laissèrent à ceux qu'ils appelaient dédaigneusement *peintres de genre*, le soin d'exprimer ces détails, ou terribles , ou touchants ,

qu'il trouvaient trop vulgaires pour leur pinceau. Quant à eux, ils continuèrent le bas-relief, se contentant de revêtir des glorieux uniformes du temps leurs statues antiques, déjà cent fois peintes, ou leurs mannequins posés à la grecque. Hercule couvrit ses fortes épaules d'une cuirasse et mania l'espadon, Bacchus endossa l'uniforme d'un hussard, Apollon prit celui d'un grenadier, Diane et Vénus devinrent cantinières, et l'Amour grec battit la caisse.

Dans les premières années de la restauration, les arts étaient encore soumis au régime de la monarchie absolue. L'art greco-militaire s'était, il est vrai, encore une fois transformé ; le jour de l'abdication du grand empereur, il avait déposé l'uniforme, et de militaire il était devenu chrétien. La cour allait à la messe, le roi communiait, nos héros faisaient leurs pâques, les aumôniers donnaient des places, distribuaient des faveurs et tenaient les clés du coffre-fort de l'État. Les peintres comme les guerriers et les poëtes ont toujours été quelque peu courtisans, et soit que, comme certaines fleurs, ils aient besoin de rayons *dorés* pour se développer et briller de tout leur éclat, ils se tournent volontiers du côté du soleil levant. Or le soleil de ce temps là était un soleil des plus orthodoxes. Ses bénignes et mystiques influences firent donc éclore force talents chrétiens, pâles talents que la récente invasion des peintres espagnols nous fait trouver plus pâles encore. La conversion des impériaux et des *grecs* fut rapide et complète ; nos peintres, à l'instar des prêtres païens qui passaient à la religion du Christ, métamorphosèrent leurs Vénus en saintes Vierges, leur Apollon en saint Michel, leur Neptune en saint Nicolas, leur Jupiter en saint Pierre, et les Grâces, sœurs de l'Amour, devinrent les trois vertus théologales.

L'impulsion chrétienne donnée à l'école fut plus générale et plus vive encore que l'impulsion militaire ne l'avait été. Le fond cependant demeura toujours grec ou *classique*. Il y avait mouvement de l'école sur elle-même, transformation ; il n'y avait pas encore révolution. Mais chaque jour les novateurs devenaient plus nombreux, le dégoût de l'imitation devenait plus profond, on voulait du neuf, et la soif de l'indépendance gagnait les masses. Les puissants de la peinture n'étaient néanmoins nullement disposés à transiger. Aussi un beau jour y eut-il insurrection ; les princes de la veille furent assiégés dans leurs palais, leurs statues furent lestement descendues de leurs piédestaux. Ces enfants qui avaient battu et bafoué leurs pères, furent battus et bafoués à leur tour, et la révolution devint imminente. Malheureusement au milieu de tout ce beau mouvement, qui accompagnait une réaction si subite et si violente, il se glissa dans la nouvelle république des arts un peu d'anarchie. Quelques indignes essayèrent de s'emparer des premières places qu'ils déclaraient vacantes, des charlatans se donnèrent des airs de chefs de parti et se posèrent en grands hommes, et, comme à une autre époque, les faiseurs de souliers avaient voulu faire des lois, beaucoup de peintres d'enseigne s'essayèrent à peindre des tableaux, et les badigeonneurs s'occupèrent de peinture monumentale.

Cette révolution ne devait cependant pas s'accomplir sans que ceux qui occupaient les hautes dignités de l'art, et qu'elle voulait en dépouiller, ne fissent une belle défense. Établis dans ces fortes positions appelées positions acquises, ils soutinrent chaudement la guerre du présent contre le passé, et repoussèrent toute pensée de perfectibilité et de progrès dans l'art, à l'aide de ces sophismes de *préjugé* et d'*autorité* qu'emploient si volontiers les vieilles écoles qui domi-

nent, comme les vieux partis qui sont au pouvoir. Balzac, qu'on regarda dans son temps comme un beau génie et qui n'était qu'un bel-esprit phraseur, n'a-t-il pas écrit il y aura tantôt deux siècles : « Nous ne sommes pas venus au monde pour faire des lois, mais pour obéir à celles que nous avons trouvées. A quoi bon chercher du nouveau ? Les enfants feraient mieux de se contenter de la sagesse de leurs pères comme de leur terre, de leur soleil. » Les vieilles écoles dont la manière a prévalu, disent comme Balzac : Qu'avons-nous besoin de nouveau? N'avons-nous pas atteint le but? Est-il possible de le dépasser ? — Oui, sans doute. — Par-delà la grande muraille, sur les bords du fleuve Jaune, l'immobilité peut être regardée comme la perfection ; mais cette idée chinoise n'a pas cours chez les habitants des bords de la Seine. L'esprit humain doit toujours marcher en avant, et dût-il reculer de deux pas pour avancer d'un, à la longue il avance. Ce n'est pas *l'inexpérience qui est la mère de la sagesse*, c'est l'expérience. Si entre deux individus contemporains, le plus âgé a le plus d'expérience, il n'en est pas de même entre deux générations, celle qui précède ne peut en avoir autant que celle qui suit. Ce qu'on a appelé la sagesse du *bon vieux temps*, ne serait-ce pas plutôt l'inexpérience du *jeune temps ?* car le temps d'autrefois, le temps où vécurent nos pères, fut bien réellement le jeune temps, et le vieux temps n'est pas encore venu.

Quoi qu'il en soit, il fallut bien des paroles et bien des pages pour prouver que le *mieux* n'était pas tout-à-fait l'ennemi du *bien*, et que, parce qu'on était, ou qu'on croyait être arrivé au bien, on n'en devait pas moins chercher le mieux. Mais à la longue, et à force de répéter cette idée, on parvint à la loger dans la tête du public. Les raisonnements des novateurs commençaient à faire justice des sophismes des partisans du *statu quo* ou de l'immobilité dans les arts ; il fallait maintenant faire prévaloir les œuvres et triompher dans la pratique comme dans la théorie. Avouons-le, ce triomphe fut loin d'être complet; la foule des pillards, qui, voyant le commencement de la déroute des *classiques*, se mêlaient dans les rangs de l'armée des novateurs, compromit le succès de leur cause. Un moment même on la regarda comme tout à fait perdue, car les *grecs*, se voyant débordés, essayaient encore une nouvelle transformation, et cherchaient le gracieux par opposition aux formes un peu rudes de leurs adversaires; la *Psyché* de Picot et la *Galathée* de Girodet furent la dernière expression de cette manière. Elle reconquit un instant les suffrages du public, qui fut sur le point d'abjurer le nouveau culte et de retourner aux vieilles idoles. Fort heureusement pour les novateurs et pour la cause de l'art véritable, qui ne peut que gagner à l'indépendance et à l'absence de la routine, l'homme qui se trouvait alors à la tête du mouvement était un de ces génies vigoureux que n'arrêtent dans leurs audacieuses tentatives, ni la résistance obstinée de leurs adversaires, ni la folie de leurs partisans.

Par honneur du style de ceux qui les ont précédés et contre lequel ils sont en révolte, et par une sorte d'esprit de contradiction qui fait les grands artistes, les novateurs sont portés à exagérer les défauts qu'on leur reproche, défauts qui sont d'ordinaire l'opposé de ce style. Michel-Ange est outré, parcequ'il est venu après une époque de peinture froide et pétrifiée ; mais s'il n'était pas outré, aurait-il ses grandes qualités, serait-il Michel-Ange ? David avait été précis et rigoureux dans son dessein, froid dans sa couleur, parce qu'il succédait aux

Vanloo. Le peintre qui se plaça à la tête de ceux qui s'insurgeaient contre l'école du bas-relief, devait réactionnairement être le peintre du mouvement violent et de l'expression énergique. Ce peintre, c'est Géricault; le tableau du *Radeau de la Méduse* est la plus haute expression de son talent, qui ne put se développer et porter tous ses fruits.

*La Méduse* était un acte de double opposition, opposition artistique et opposition politique; aussi cette toile fut-elle froidement accueillie par les juges qui, en matière d'art, décidaient alors du bien et du mal ; on avait daigné ouvrir les portes du Musée à cette effrayante croûte, répétaient les plus surannés d'entre eux, pour que le public se chargeât de la leçon.

« Il me tarde d'être débarrassé d'un grand tableau qui *m'offusque* lorsque j'entre au salon, écrivait, dans un compte-rendu du salon de 1819, un homme (1) qui avait longuement disserté sur la philosophie de l'art, sur le *beau*, et qui se plaçait à la tête des juges de l'époque ; je vais parler du *Naufrage de la Méduse.*

» Ce n'est pas assez que de savoir composer un sujet ; ce n'est pas assez que d'en distribuer les masses, que d'en dessiner habilement les figures, que d'en varier les expressions ; ce ne serait pas même assez que de s'y montrer savant coloriste : avant tout, il faut savoir le choisir. Or, je vous le demande, une vingtaine de malheureux abandonnés sur un radeau, où leur destinée devient le triste jouet de la faim, d'un ciel inclément et d'une discorde plus rigoureuse encore, est-elle bien faite pour offrir au pinceau l'occasion d'exercer son talent?.... Le moment saisi par l'artiste est précisément celui qu'il fallait éviter. Il s'est décidé à représenter le radeau des naufragés de *la Méduse* après leur triste abandon dans des mers désertes, tandis qu'il avait le choix de nous les retracer quand la hache fatale tranche les câbles qui les retiennent encore attachés à la chaloupe de la frégate française, ou quand l'équipage d'un brick anglais vient à recueillir leur infortune.... Il eût dû varier mieux les expressions de ses personnnages ; les marins du brick qu'il eût mêlés à ceux du radeau lui eussent fourni des contrastes et des oppositions toujours précieux dans les tableaux de ce genre. »

Voilà comme on entendait la théorie du beau et la critique philosophique en 1819 ; en revanche, le même écrivain, qui faisait si intrépidement la leçon à Géricault, portait aux nues le tableau de *l'Amour et Psyché,* cette froide et gracieuse enluminure de Picot, et la *Galathée* de Girodet. « Je m'arrête, s'écriait-il après plusieurs pages d'éloges dithyrambiques ; Girodet a transporté le marbre sur la toile ; d'un même coup il a dompté deux éléments rebelles, et je ne suis pas Rousseau pour reproduire de tels prestiges ! »

Le déchaînement fut tel que Géricault était quelque peu découragé quand sa toile revint du Musée dans son atelier. Il persista cependant, il continua ses fortes études. Il rêvait un tableau colossal de la retraite de Russie, qui eût été un chef-d'œuvre dans le genre terrible, s'il eût tenu les promesses de *la Méduse ;* mais la mort l'arrêta à son début, avant qu'il eût pris la place dont il était digne.

A la mort de Géricault, la révolution dans les arts n'était pas encore accom-

(1) De Kératry.

plie. Comme ses héritiers ne trouvaient pas d'acheteur pour le tableau de *la Méduse,* on fut sur le point de mettre la toile en pièces et de la vendre par morceaux. On doit la conservation de *la Méduse* au goût éclairé d'hommes d'autant plus dignes d'éloges qu'ils eurent peut-être quelques répugnances à vaincre pour engager le gouvernement d'alors à en faire l'acquisition.

Il n'est pas facile de dire jusqu'où fût allé Géricault s'il eût vécu; mais il est hors de doute qu'il n'y avait qu'un homme de génie qui pût faire le tableau de *la Méduse* en 1819, un homme qui, à un certain tempérament de verve et d'enthousiasme, joignît la volonté, chose plus rare qu'on ne pense, et qui seule pourtant fait les hommes supérieurs. L'enthousiasme sans la volonté, c'est le feu sans aliment. On a dit : le génie, c'est de la patience; *patience* est sans doute là synonyme de *volonté.* Le talent et la volonté font presque un homme de génie; le génie et la volonté produisent ces hommes rares qui donnent leur nom à leur siècle, les Vinci, les Raphaël, les Michel-Ange, les Corneille, les Milton. Géricault avait plus que de l'enthousiasme, il avait la science et la volonté. N'eût-il eu que de l'enthousiasme, à l'époque où il parut, c'eût été déjà quelque chose. L'enthousiasme sans la science et la volonté jette dans le faux et l'extravagant; mais, à tout prendre, je préfère le style extravagant au style plat.

Géricault avait, en outre, le rare mérite d'être vraiment l'homme de son siècle. Il sentait le beau antique, mais il croyait aussi au beau moderne, et ce beau, il le cherchait ailleurs que dans des monuments; il le cherchait autour de lui, dans ce monde qui l'entourait et au milieu duquel la nature avait voulu qu'il vécût. Géricault aimait de passion tout ce qui était grand, tout ce qui était beau, tout ce qui était nouveau; il eût fait un voyage pour voir un beau cheval et le dessiner. Supérieur en cela aux peintres de l'empire, il avait su comprendre la grandeur et la beauté du soldat moderne. Son cuirassier colossal et son hussard en sont la preuve; c'est le réel poétisé autant qu'il peut l'être. On a dit que Géricault avait étudié sous Gros, qu'il avait profité de ses leçons, mais qu'il n'eût jamais surpassé son maître. C'eût été déjà quelque chose d'égaler Gros, qui n'eut que le seul tort de se soumettre trop aveuglément aux décisions de juges incapables, aux caprices d'une opinion passagère; mais nous croyons que, précisément parce qu'il avait vu Gros, Géricault l'eût surpassé : Géricault, lui, ne se laissait guère influencer et n'avait aucune de ces complaisances d'ami qui perdent les plus beaux génies en les empêchant d'être eux. Géricault, en un mot, avait plus que la science, il avait la volonté énergique.

Nous avons dit que Géricault croyait au beau moderne, et qu'il l'eût peut-être trouvé. D'habiles praticiens, nous le savons, désespérant sans doute d'atteindre à ce beau moderne, ont jugé plus simple de le déclarer impossible; il n'existe, disent-ils, qu'une seule espèce de beau, qui n'est ni moderne ni ancien, et qui, depuis longtemps, a été trouvé : c'est ce beau qu'il faut continuer, s'il se peut, et non dénaturer par de folles et impuissantes tentatives.

Est-il vrai que l'art ait dit son dernier mot il y a deux mille ans et plus, dans ce petit pays montagneux appelé la Grèce? Autant vaudrait dire que l'espèce humaine a dégénéré depuis deux mille ans; que ce que l'homme a fait autrefois, l'homme ne peut plus le faire aujourd'hui.

On a longtemps disputé du beau. Les uns l'ont vu dans telles ou telles formes,

et l'ont proclamé variable; les autres ne l'ont vu que dans une certaine forme déjà trouvée, et l'ont déclaré immuable; quelques-uns, fatigués de ces contradictions et du vide de ces disputes, ont mis en doute son existence; les derniers arrivants, qui se sont cru les plus sages, ont voulu accorder les opinions contraires, et ont dit : « Le beau est immuable, le goût seul est mobile. » Cet axiome, énoncé d'une manière si positive, a tout l'air d'une vérité, et n'en est pourtant pas une. Sans nous enfoncer dans une ténébreuse métaphysique, essayons brièvement de dégager le vrai du faux.

Sans doute le goût est mobile, parce que le goût, c'est le jugement de l'homme; mais est-il vrai que le beau soit immuable? Avant de proclamer le beau immuable, ne faudrait-il pas chercher d'abord ce que c'est que le beau et ce qu'on en sait, de même qu'avant de proclamer la vérité une, absolue, il est nécessaire de bien s'entendre sur ce que c'est que la vérité? Le beau, comme le vrai, c'est un monde nouveau à explorer : l'homme vient à peine d'y poser le pied, et sa vue est bien courte. Le vrai est un, absolu; le beau est immuable. Mais pourquoi le mensonge de la veille devient-il la vérité du lendemain? pourquoi l'homme brise-t-il aujourd'hui la forme qu'hier il adorait comme parfaite? C'est que l'erreur le conduit au doute, et le doute au vrai; c'est qu'il n'arrive au bien et à la perfection qu'après une longue série d'essais; au milieu de ces hésitations et de ces tâtonnements, sa marche est lente, ses progrès sont peu sensibles. Aussi croyons-nous que ce beau qu'on prétend immuable, et qui, pour l'être, devrait d'abord être complet, n'est encore qu'une très-faible partie d'un tout, à laquelle nous aurions grand tort de nous tenir, et que nous ne pouvons regarder comme complète.

Le beau antique, c'est ce beau qui réside dans l'extrême pureté du contour, dans la perfection, conventionnelle ou non, de la forme, dans l'accord rigoureux des proportions. Ce beau calme et précis, que peut si facilement détruire le mouvement, convient surtout à la statuaire; mais ce n'est qu'une partie du beau. Le beau ne réside pas seulement dans la perfection de la forme, du contour ou des proportions; il réside aussi dans l'expression, dans le mouvement, dans les attitudes, dans l'ensemble de la vie. En admettant que la beauté de la forme soit immuable, et que, pour les belles proportions, on doive s'en tenir aux statues antiques, à l'*Apollon*, au *Méléagre*, à la *Vénus*, ne doit-on pas, pour cette partie du beau, qu'on pourrait appeler beauté d'expression, *beau expressif*, ne doit-on pas laisser plus de latitude au génie? ce beau expressif n'est-il pas mobile comme les goûts, comme les sentiments, comme la pensée de l'homme?

La beauté du *Moïse*, de Michel-Ange, est autre que celle du *Jupiter;* celle du *Jésus*, de Léonard de Vinci, autre que celle du *Bacchus* ou de l'*Apollon;* celle des *Vierges*, de Raphaël, autre que celle de la *Vénus;* celle de *saint Jérôme agonissant*, du Dominiquin, autre que celle du *Laocoon*. Si Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël et le Dominiquin ont découvert les premiers ce beau expressif moderne, qui nous dit qu'ils aient atteint les dernières limites de l'art? Un nouveau culte leur a fait trouver un nouveau genre de beauté, dont les artistes grecs ou romains ne pouvaient même avoir le pressentiment; de nouvelles révolutions dans la pensée de l'homme, dans sa situation politique, dans ses croyances, ne conduiraient-elles pas à de nouveaux résultats, ne feraient

elles pas trouver un autre côté du beau, inconnu aux artistes chrétiens, et que nous, non plus, nous ne pouvons encore pressentir?

Nous croyons donc que l'homme n'est arrivé ni au beau, ni au vrai complet, immuable, mais qu'il est en progrès vers l'un et vers l'autre. Ce progrès est mêlé de temps d'arrêt plus ou moins longs, d'alternatives de découragement et de lassitude plus ou moins fatales; mais il n'en existe pas moins. Ces grands siècles, où les arts brillèrent d'un éclat si splendide, que les hommes, étonnés eux-mêmes de leur ouvrage, crurent avoir trouvé ce beau si longtemps cherché, ces grands siècles ne sont que des époques où le progrès a été plus rapide et plus marqué, où l'on a fait un pas de plus vers le beau, où l'on s'en est le plus approché, comme, de nos jours, dans la critique et dans les sciences, on s'est le plus approché du vrai. Mais, pour le bonheur de l'homme, on est loin encore d'avoir rencontré la perfection; si l'on y était parvenu, si l'on savait tout ce qu'on peut savoir du vrai et du beau, on n'aurait plus qu'à se reposer et à jouir, l'étude perdrait ses charmes, la satiété remplacerait le désir, le dégoût et l'ennui naîtraient au sein même de la jouissance, et la mort viendrait bientôt; car la jouissance sans désir, le loisir sans étude, la vie sans action, c'est la mort.

L'école du bas-relief, attaquée franchement et avec colère par Géricault et ses disciples, un peu fanatiques comme les indépendants le sont toujours, était minée depuis longtemps par un ennemi plus sourd, mais qui n'en était pas moins dangereux, par un ennemi qui ménageait des coups dont il connaissait la portée, peut-être parce qu'il aimait mieux entrer tout simplement dans la place par les portes que lui ouvriraient les intelligences qu'il y pratiquait, que d'y pénétrer par la brèche, le fer d'une main, la torche de l'autre, au risque de tout saccager et de tout brûler. Cet ennemi, c'était M. Ingres.

M. Ingres sortait de l'atelier de David. Il avait néanmoins un violent désir de paraître original; mais, quoiqu'il fût doué d'un esprit plus calculateur que Géricault, et d'une volonté pour le moins aussi énergique, à notre avis, il ne prenait pas le meilleur chemin d'atteindre le but. Il eût pu, cependant, faire comme le maître, et arriver à un prompt succès; mais il avait une louable horreur de l'imitation directe, et un amour pour la ligne naturelle et précise, qui ne trouvait pas à se satisfaire dans une froide imitation de l'art grec, qui, trop souvent, simplifie la ligne pour lui donner de la pureté, et la simplifie aux dépens de la nature et de la précision. Il hésita donc à ses débuts. Il fit d'abord ses premières armes dans la phalange grecque. *Jupiter et Thétis, OEdipe et le Sphinx,* sont ses ouvrages de ce temps-là. Ces ouvrages le plaçaient convenablement dans la foule des artistes froids qui se partageaient l'admiration du public. Mais M. Ingres avait l'ambition d'un novateur; il voulait sortir de ligne et faire école. Ses premiers succès l'avaient conduit en Italie; là, il vit les chefs-d'œuvre de grandes écoles de peinture du XV^e^ et du XVI^e^ siècle; et l'homme, que l'imitation de l'art grec avoit dégoûté, se laissa aller, plutôt par système que par entraînement, à l'imitation de l'art italien. L'école de David prêchait la ligne grecque, M. Inges prêcha la ligne raphaélesque; mais ses débuts furent malheureux. L'école de David, dans tout son éclat, jouissait alors de la puissance que donne le succès. On accusa M. Ingres de vouloir ramener l'art à son enfence, et Landon et d'autres critiques crurent lui dire une grosse injure en l'appelant la moderne

Pérugin. M. Ingres n'en persista pas moins. Le moment du triomphe n'était pas arrivé, il le savait, mais il ne doutait pas qu'il arrivât. Il lutta donc avec une rare persévérance contre le non-succès, et contre la misère qui en est l'ordinaire compagne. Les injures qui écrasent les gens médiocres ne le découragèrent pas; et comme la France ne voulait pas de lui, il se fit Italien. Il vécut à Rome et à Florence, se nourrissant de Raphaël et de Michel-Ange dont il parlait beaucoup, de Giotto et de Girlandajo dont il parlait moins, et même de Lucas de Leyde et d'Holbein dont il ne parlait pas du tout. Là, il jetait péniblement les fondements d'une école talico-allemande, et attendit sa prochaine exaltation. Il attendit longtemps, mais enfin son heure vint. Il sut habilement profiter du moment d'anarchie qui suivit la grande réaction *anti-davidienne* pour revenir à Paris, et frapper un coup d'éclat. M. Ingres ne se croyait pas moins que le Bonaparte de la peinture, et il rêvait un *dix-huit brumaire* dans *la république* des arts. Il espérait écraser tous les partis ou les rallier, et il ne put qu'en former un. Loin d'hériter du grand empire de la peinture comme il le pensait, il n'hérita que d'un de ses départements. Les révolutionnaires et les anarchistes exploitaient le reste, et ne paraissaient pas disposés à se laisser jeter par les fenêtres. M. Ingres était habile; il avait tâté le terrain; le succès lui paraissait douteux; il se contenta de sa portion de souveraineté, et il planta glorieusement sa bannière, où il avait écrit *Raphaël*, sur des limites disputées. Il rallia néanmoins bon nombre de partisans et fit école.

Il y avait peut-être un peu d'affectation chez le nouveau chef d'école, mais il y avait encore plus de conviction. Les vétérans de l'école de David sentirent bien qu'ils ne pouvaient résister à ses attaques. Cette fois ce n'était plus le mouvement désordonné, l'enthousiasme irréfléchi, qui les prenait corps à corps; c'était un enthousiasme raisonné; M. Ingres, d'ailleurs, procédait, comme eux, plutôt d'une école que de la nature, d'une école sévère qu'ils regardaient, eux, comme la fille de l'art grec. M. Ingres avait en outre le bon sens de remonter pour la peinture aux maîtres de la peinture, et non aux chefs-d'œuvre de la sculpture antique; son style était abstrait comme le leur, mais d'une abstraction plus réelle et plus facile à concevoir. Au lieu donc de continuer la guerre qu'ils lui avaient faite autrefois, quand les classiques le virent chef d'école, ils lui ouvrirent leurs rangs, et le proclamèrent un des leurs. Il y eut dès-lors coalition entre l'art grec et l'art italien, entre Phidias et Raphaël, pour résister aux attaques des novateurs et repousser l'invasion des barbares, comme les coalisés appelaient les romantiques; mais les barbares furent les plus forts.

Dès l'année 1822, M. Eugène Delacroix, l'élève de Gros et le compagnon de Géricault, avait ramassé les armes que laissait échapper la main défaillante de son ami. Ces armes, c'était un crayon, peut-être un peu trop fougueux, un pinceau intrépide en une palette effrénée. Il joignait à ces moyens de succès une noble confiance dans sa volonté, et un violent mépris de ses adversaires, qu'il avait le bon goût de cacher. Du reste, la force du novateur n'était pas de la force brutale. Il ne manquait ni de science, ni de raisonnement, et il avait infiniment d'esprit, pas assez, cependant, pour éteindre l'imagination. Il avait bien aussi des côtés faibles, comme nous le verrons tout-à-l'heure; mais les hommes énergiques, les oseurs, plaisent peut-être autant par leurs côtés faibles que par leurs qualités. *Dante et Virgile conduits par Phlegias dans les enfers*

annonçait un peintre énergique; le tableau du *Massacre de Scio* démasqua le chef de parti, le révolutionnaire. Quelles que fussent les imperfections de cet ouvrage, ses qualités étaient singulières et puissantes. Cette fois le succès fut complet, et la phalange des Grecs d'autrefois fut enfoncée par ces Grecs modernes. L'école classique se vengea de sa défaite par de mordantes épigrammes, par des critiques souvent fondées, s'attaquant principalement à la forme, défectueuse quelquefois. Ces critiques et ces épigrammes, c'étaient les flèches que le Parthe décoche en fuyant ; elles blessaient cruellement, mais la déroute des partisans de l'antique n'en était pas moins complète.

Un homme d'une intelligence vive et supérieure, un de ces hommes qui comprennent tout, qui saisissent tout, et qui, après un jour d'étude, savent tout ce qu'on peut savoir d'un sujet, était venu aider au succès des novateurs. Cet homme, qui devait jouer plus tard un rôle politique si animé et tourner d'un autre côté les ressources d'un immense esprit, faisait alors de la critique d'art dans un journal (1). Par une singulière anomalie, tout en se proclamant admirateur de David, que du reste il séparait de son école, et en se déclarant *classique,* M. Thiers, cet ardent critique, se passionnait pour la nouveauté, prêchait, sans trop le vouloir, la révolution dans les arts, comme plus tard il la prêcha dans la politique, et développait ses idées, pleines d'aperçus ingénieux, de points de vue neufs et étendus, avec cette forme nette et rapide, cette audacieuse éloquence qu'on lui connaît. Le secours inattendu d'un auxiliaire si puissant décida la victoire des novateurs. « Delacroix, disait-il dans un de ses articles sur le salon de 1822, Delacroix a surtout cette imagination de l'art qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'imagination du dessin; il jette ses figures, les groupe, les plie à volonté, avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. » Cet éloge magnifique du chef de l'école nouvelle, qui comptait dans ses rangs tous les talents indépendants, MM. Schnetz, Delaroche, Horace Vernet, les Scheffer, les Johannot et tant d'autres, *oseurs* et nouveaux chacun à sa façon, doubla ses forces. Chassés de leurs dernières positions, les classiques capitulèrent, et l'art fut déclaré franc.

Il se faisait alors dans le monde des arts un mouvement extraordinaire. Dans les lettres comme dans la peinture, la vieille école de l'empire était attaquée avec une furie singulière. Les écrivains, poëtes ou prosateurs, comme les peintres, appelaient une révolution de tous leurs vœux, déployaient les mêmes étendards, se servaient des mêmes mots de ralliement, s'escrimaient avec les mêmes armes. M. Victor Hugo marchait au premier rang des croisés littéraires, comme M. Eugène Delacroix au premier rang des artistes. M. Hugo et M. Delacroix, commençant le mouvement, se croyaient obligés de parler plus haut qu'ils ne l'eussent peut-être voulu, de prêcher en quelque sorte. Pour être mieux entendus et mieux compris de la foule, les réformateurs doivent outrer leur pensée, grossir leur voix, et dépasser le but pour l'atteindre. Quand ils ont fait de nombreuses conversions et qu'ils sont assurés des sympathies de la jeunesse, qui fait la force, ils redeviennent vrais et naturels, ils ménagent leurs poumons, et ils se font entendre à demi-mot. Ils préfèrent la nouveauté simple et belle de sa simplicité à la nouveauté outrée, maniérée, bizarre.

(1) Salon de 1822, par M. A. Thiers. *Constitutionnel* de 1822.

Quoi qu'il en soit, il y avait analogie entre les deux novateurs, M. Hugo et M. Delacroix ; tous deux étaient prodigues de couleurs vives et tranchantes, et possédaient si bien la science des grands coloristes, qu'ils étaient tout-à-fait disposés à sacrifier le fond à l'enveloppe, la pensée à l'expression. Le peintre néanmoins avait plus d'étendue d'esprit que le poëte. Il était plus rationnel dans les sacrifices qu'il faisait à la couleur, la couleur étant une des parties constitutives de son art, tandis qu'elle n'est qu'un des accessoires de la poésie. Il y avait aussi plus de pensée sur la toile du peintre que dans les pages de l'écrivain. Le peintre, comme le poëte, témoignait peut-être un dédain trop marqué pour la vérité simple, toute nue, et pour la perfection du contour. Ce fut là sans doute une des nécessités attachées à leur titre de révolutionnaires. L'horreur du beau vulgaire et de la correction froide les poussait aux excès contraires. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que le génie doit s'envelopper de nuages, et qui regardent l'obscurité comme un indice de supériorité. Nous reprocherons donc aux deux novateurs leur manque de clarté dans la pensée, leur manque de netteté dans l'expression. Ces défauts proviennent, chez l'un et chez l'autre, de la multiplicité des détails et de la trop grande importance attachée au métier. Tous deux sont en effet prodigues d'accessoires, encore par esprit de réaction contre la stérilité de leurs devanciers; malheureusement les accessoires trop nombreux morcellent l'intérêt et font papillotter l'idée, loin de la développer ou de la fortifier. Si M. Hugo veut chanter *Canaris*, il débute par une longue énumération de pavillons de diverses nations. M. Delacroix peignant *Sardanapale* entasse sur le premier plan de son tableau des monceaux de vases, d'aiguières, de cassolettes, de têtes d'éléphants. L'œil et l'esprit s'occupent de la rare perfection avec laquelle ces objets sont décrits ou peints, et oublient le sujet principal du poëme ou du tableau, dont ils sont trop longtemps distraits. Quant à la manière dont M. Hugo et M. Delacroix emploient la couleur, elle a aussi beaucoup d'analogie, sans être identiquement semblable. Il y a chez l'un et chez l'autre la même recherche et la même puissance d'effet, le même dédain du fini, le même laisser-aller de la touche ; M. Hugo empâte ses vers, comme M. Delacroix ses tableaux. On voit trop la plume chez l'un, la brosse chez l'autre. Seulement le peintre a plus d'esprit, de naturel et de souplesse, que le poëte. Il est parfois sauvage, il n'est jamais faux. Il est plus juste envers lui-même et il se connaît mieux; aussi, à notre avis, M. Eugène Delacroix restera-t-il plus grand peintre que M. Victor Hugo grand poëte.

En poésie comme en peinture, la couleur est beaucoup sans doute, mais la forme est plus encore. La forme seule est froide, mais c'est toujours la forme ; que serait la couleur sans la forme ? La forme seule sans la couleur est compréhensible et satisfait à certaines conditions de l'art ; qui pourrait comprendre la couleur sans la forme ? De là naît l'obscurité de ces tableaux où la netteté des contours et de la forme est sacrifiée à la couleur et à l'effet ; de là le peu de popularité de leurs auteurs. Sans doute le public aime la couleur, mais les tableaux qui s'emparent de prime abord de ses sympathies sont ceux où un coloris éclatant et une profonde connaissance du clair-obscur font valoir des formes précises et une conception simple. Les tours de force de clair-obscur et les bruyants effets de couleur l'étonnent un moment, mais bientôt le laissent froid et fatigué. La façon rapide dont il s'est dégoûté de ces tableaux bizarres, don

l'effet avait été si spirituellement comparé à celui d'un coup de pistolet tiré dans une cave, en est la meilleure preuve. En revanche, des coloristes superficiels, des dessinateurs plus ingénieux que savants, mais qui cependant s'étudiaient à ne jamais sacrifier la forme, à ne jamais perdre le contour, et à exprimer nettement leur pensée, ont obtenu ses applaudissements et ses faveurs, témoin MM. Horace Vernet et Paul Delaroche; M. Horace Vernet, qui improvise une page historique ou épique comme une aquarelle; M. Delaroche, qui travaille davantage ses sujets et qui cherche surtout le drame vif et saisissant, où l'intérêt saute aux yeux. Tous deux sont clairs, féconds, intéressants, tous deux possèdent sans nul doute d'admirables qualités, tous deux ont obtenu un succès de vogue, mais la postérité, comme leur public, les rangera-t-elle au nombre des peintres de génie? Il est permis d'eu douter; eux-mêmes n'en sont pas bien certains, puisque chaque année ils tentent de nouveaux efforts ou essaient de nouvelles transformations. Ces deux talents sont néanmoins les plus populaires de l'époque, et nous le répétons, ils doivent surtout la popularité dont ils jouissent à un certain respect pour la forme. Ce respect, ou plutôt cette religion de la forme, peut seul fonder une gloire durable. Cette vérité doit préoccuper avant tout l'école qui a récemment triomphé, et dont M. Eugène Delacroix est l'un des chefs les plus résolus et les plus constants. C'est surtout dans les efforts que l'on tente pour arriver à la perfection de la forme que la persistance de la volonté est nécessaire. Géricault le savait bien, et s'il eût vécu, il fût peut-être devenu plus grand dessinateur que M. Ingres lui-même. En effet le dessin ne consiste pas seulement dans la précision du contour, mais encore dans une certaine manière puissante d'accuser la grande charpente du corps, dans une certaine façon résolue d'écrire nettement et finement l'attache. Les successeurs de Géricault feront bien d'y songer sérieusement, car, nous devons le dire, ils pèchent surtout par le dessin, et ils paraissent manquer de cette force de volonté qui seule conduit à la correction; la fougue les emporte; ils croient aux caprices de la forme comme aux caprices de la couleur, et ils se satisfont trop aisément de l'*à peu près*. La ligne est capricieuse sans doute, mais, même dans ses caprices, elle est rigoureuse, elle est juste; il faut vouloir, tout en la suivant dans sa mobilité et ses ondulations infinies, se soumettre à sa rigueur et à sa justesse.

## II.

Le jour où l'art fut déclaré franc, la grande guerre de classique à romantique cessa; beaucoup de vaincus passèrent au vainqueurs, puis les deux armées se débandèrent et formèrent de nombreux corps de partisans maraudant chacun pour son compte. Il y eut de nouveau un moment d'anarchie que beaucoup déplorèrent, mais à tort; car cette anarchie qui suit les révolutions est féconde, elle détrône les gens sans talent et donne occasion au plus fort et au plus habile de se porter au premier rang. Nous n'en sommes encore aujourd'hui qu'au moment du travail et de la fécondation; la charrue et la herse ont retourné et sillonné la plaine dans tous les sens, la terre est riche et bien remuée, la moisson viendra. En continuant l'image, nos expositions du Louvre pourraient se comparer aux premières coupes qui donnent plus d'énergie à la

sève, et qui, parmi beaucoup de tiges vertes, offrent au moissonneur quelques fleurs précoces et brillantes, quelques épis déjà mûrs. Mais ces expositions sont peut-être trop fréquentes, et il est à craindre qu'au lieu d'enrichir la sève, elles ne finissent par l'épuiser. Cependant l'abondance est extrême dans chacune de ces expositions annuelles, et cette abondance a droit d'étonner. Ce qui ne nous surprend pas moins, c'est que par notre siècle de *positivisme* et d'*industrialisme,* comme disent ceux qui font des mots nouveaux pour de vieilles choses, chaque année le nombre des hommes qui s'occupent de l'art de la peinture devienne de plus en plus considérable. L'or est tout, répète-t-on par-dessus les toits, et *l'utile* est le seul chemin qui conduise à la fortune. L'or est tout, et voilà cependant plusieurs centaines d'hommes plus ou moins heureusement doués qui se résignent de gaieté de cœur à s'en passer, car pour un qui bat monnaie avec la gloire, combien y en a-t-il qui n'obtiennent ni gloire ni argent ! Il y a là un désintéressement et un renoncement au bien-être qui pourraient faire croire à la vocation de la plupart de nos artistes, si le résultat de leurs efforts ne témoignait trop souvent de leur impuissance. Sans nul doute les gens de talent, les praticiens habiles, sont plus nombreux que jamais, mais les hommes d'élite sont rares. C'est de ceux-là surtout que nous nous occuperons avec quelque détail. Une exposition annuelle n'est qu'un moment dans l'histoire de l'art, qu'une époque dans la vie d'un peintre ; nous ne voulons donc pas donner à une seule de ces expositions plus d'importance qu'elle n'en mérite : nous constaterons seulement où en est l'art aujourd'hui, sans prétendre pour cela juger l'école sur un seul aperçu.

Parmi ceux qui cultivent la grande peinture et dont nous avons les ouvrages sous les yeux, car nous ne nous occuperons pas des absents, MM. Schnetz, Steuben, Delacroix, Gigoux, Ziegler, Brune et Devéria, sortent de ligne et méritent, chacun par des qualités fort diverses, d'être placés aux premiers rangs. MM. Schnetz et Steuben sont de ces talents faits, arrivés à leur maturité, qui n'étonnent plus et qui n'excitent plus le bruyant enthousiasme de la foule, parce qu'ils sont bien connus, mais qui n'en possèdent pas moins un incontestable mérite. La *Bataille de Cérisoles*, de M. Schnetz, se rapproche par la disposition, des grandes compositions de Gérard. *Le Comte d'Enghien recevant, après la victoire, les prisonniers et les drapeaux enlevés à l'ennemi*, ressemble beaucoup, trop peut-être, à *Henri IV recevant les clés de Paris.* Mais si la disposition est pareille, l'ensemble du tableau n'a ni la même froideur ni la même harmonie ; la couleur en est plus solide, la pensée plus énergique. La partie gauche du tableau, mais principalement le groupe des blessés, sont traités de main de maître. On retrouve là quelques-unes de ces têtes pleines d'une expression forte et contenue, comme le peintre de *Sixte-Quint,* de *Mazarin mourant* et du *Vœu à la Madone* en sait faire. Le dessin, mais surtout le mouvement et la couleur du cheval monté par le comte d'Enghien, dénotent une inexpérience fort pardonnable chez M. Schnetz, peintre de batailles par occasion, inexpérience que nous n'aurons certainement pas à lui reprocher une seconde fois, car M. Schnetz, qui sait si bien traduire les expressions morales et faire penser sa toile, doit avoir hâte de retourner à des scènes d'un pathétique plus simple. Si M. Schnetz rappelle Gérard, la *Défaite d'Abdérame par Charles-Martel*, de M. Steuben, rappelle les batailles de Gros.

On y trouve la même fougue, la même chaleur et le même en-train de combat ; cependant la confusion y est plus apprêtée ; quoique fort savante, la couleur en est plus froide ; et si le jet des masses ne manque ni de mouvement ni de grandeur, chacun des personnages principaux, pris isolément, a quelque chose de raide et de théâtral qui nuit singulièrement à l'intérêt. C'est un tableau dans le genre *admiratif*, qui rappelle les tragédies de Corneille : tout y est grand, tout y est pompeux, mais la sympathie a peine à naître. M. Steuben est sobre d'accessoires, il tient en cela de l'école de David. En général, ceux qui accompagnent sa composition sont bien choisis. La croix de pierre au pied de laquelle vient mourir le dernier effort de l'armée sarrasine, est habilement placée au centre du champ de bataille, mais Steuben ne lui a-t-il pas donné trop d'importance, et le modèle architectural qu'il a choisi n'est-il pas plutôt du XIII^e^ que du VIII^e^ siècle ? La hache en forme de marteau que le chef de l'armée victorieuse brandit sur sa tête, et qui domine l'ensemble de la composition, en fait merveilleusement comprendre le sujet, et c'est à tort que la critique a accusé cet accessoire de puérilité. Cette bataille de M. Steuben est l'une des meilleures du salon ; ses portraits seraient aussi des ouvrages supérieurs dans leur genre, si l'on y trouvait plus d'animation, une couleur plus vraie et plus de relief.

Un tableau qui se distingue surtout par ces qualités, l'animation, la couleur et le relief, et qui est un chef-d'œuvre dans le *genre expressif*, c'est la *Médée*, de M. Delacroix. M. Delacroix, peintre de la *Médée*, étonne au premier moment la critique qui, s'arrêtant superficiellement au choix d'un sujet mythologique, pourrait croire à une conversion ou du moins à quelque transaction de la part du chef de l'école nouvelle ; mais il suffit d'un regard jeté sur la toile de M. Delacroix pour voir qu'il s'est peu soucié d'être classique ou romantique, et qu'avant tout il a voulu être lui. M. Delacroix a-t-il eu l'intention de dérouter les imitateurs, comme quelques-uns le prétendent ? nous ne le croyons pas non plus : il a senti et il a peint. Goëthe revint sur ses pas pour diriger la révolution dramatique qui s'égarait, et fit son chef-d'œuvre d'*Iphigénie*. Mais, quoi que Schlegel ait pu dire, *Iphigénie* n'était ni plus grecque ni plus classique que *Gœtz de Berlichingen ; Iphigénie* était la fille de l'imagination de Goëthe, comme *Médée* est la fille de l'imagination de M. Delacroix. Goëthe est tout aussi métaphysicien dans *Iphigénie* que dans *Faust ;* ses personnages discutent longuement sur la vie, sur le destin, sur l'âme : ce sont des Allemands baptisés et habillés à la grecque. M. Delacroix est toujours le Delacroix fougueux, expressif, heurté du *Massacre de Scio ;* il ne se donne pas même la peine de changer la forme, et peut-être a-t-il tort. Néanmoins sa *Médée* sera toujours vraie, parce qu'avant tout elle est femme passionnée. C'est la terrible et jalouse fille d'Aëtes, qui, s'enfuyant avec son amant, a semé les membres de son frère sur le chemin de son père, ne trouvant que ce moyen de ralentir la course du vieillard. Elle a tout sacrifié pour Jason, elle se voit trahie par lui, et dans sa fureur elle a envoyé à sa rivale une magique parure qui l'a tuée. Jason la poursuit ; malheur à lui s'il l'atteint ! La tête de Médée haletante et regardant en arrière est superbe d'expression. Tout le corps de la magicienne est frappé d'un brillant coup de lumière, le front seul et les yeux sont dans l'ombre ; ce front dans l'ombre et ce regard terrible et voilé sont d'un ad-

mirable effet. L'ensemble du mouvement de la figure est plein de fureur et de sentiment. La façon sauvage dont Médée retient ses enfants qui crient et s'agitent dans son giron comme deux lionceaux effrayés, prouve déjà que son cœur a perdu toute tendresse et toute pitié. Femme furieuse et trompée, elle n'est plus mère, et pour se venger d'un perfide époux, elle déchirera ses enfants de sa propre main, si leur mort peut le désespérer. Ces calculs du désespoir et de la fureur agitent l'âme de Médée : se venger et mourir, c'est là sa seule pensée. Si sa bouche ne le dit pas, sa tête pâle qui se redresse comme la tête d'un serpent, son regard sombre, ses lèvres tremblantes et l'agitation fébrile de tout son être, l'expriment au plus haut degré.

La critique, qui s'attache de préférence à toute œuvre remarquable, a vivement reproché à M. Delacroix de n'avoir pas fait Médée plus belle; Médée plus belle eût été moins vraie. De toutes les passions, la fureur est celle qui altère au plus haut point cette harmonie des traits de la face sans laquelle il n'est point de beauté. D'autres observations de détail sont plus fondées : l'ombre portée sur le front et le haut du visage se découpe trop sèchement. Elle ajoute singulièrement à l'effet, mais on la voudrait moins noire : l'attache de la main droite ne se comprend pas, la draperie est lourde, et l'on désirerait plus d'étude dans ses plis indiqués au bout de la brosse. Mais quand on jette avec autant d'abandon et d'énergie une figure sur la toile, il est bien difficile que toutes les parties en soient parfaitement correctes. La couleur de la Médée est éclatante et forte ; elle est surtout merveilleusement appropriée au sujet. M. Delacroix, dans son genre, comme M. Decamps dans le sien, sont les premiers coloristes de l'époque : c'est chose jugée.

M. Delacroix a été aussi heureux dans ses petites compositions que dans sa *Médée*, quoiqu'il s'y montre moins précis encore ; disons-le franchement, ses *Convulsionnaires de Tanger* et son *Kaïd chef marocain* ne sont guère que de magnifiques et puissantes esquisses ; le mouvement en est énergique et naturel, l'expression vivante et vraie ; si le dessin n'est qu'indiqué, la couleur qui rêvet ces formes indécises est répandue sur toute la composition avec la profusion d'un homme qui connaît sa richesse et qui aime à en jouir. C'est du superflu qui plaît, du désordre splendide.

*Les Convulsionnaires de Tanger* sont les meilleurs de ces petits tableaux. L'ivresse du fanatisme possède bien tous ces hommes ; ils s'exaltent, ils jouissent, mais leur béatitude est douloureuse, et leur extase convulsive. Noués les uns aux autres par les bras, les yeux hagards, la bouche écumante, ils courent en trébuchant comme des gens ivres ; la foule qui les contemple s'étonne d'abord, mais bientôt l'ivresse la gagne, et tout ce peuple est prêt à se joindre au mouvement des convulsionnaires. L'œil des vieillards étincelle, les hommes s'agitent et rugissent, les femmes lèvent leur voile et regardent ces impudiques sans rougir. Il est telle figure de ce tableau qu'il est impossible d'oublier, une fois qu'on l'a examinée avec quelque attention : celle de l'homme brun placé au centre du tableau, par exemple, qui rejette en arrière sa tête pleine de souffrance et de volupté. L'enfant qui court en avant du cortége, et qui, tout en courant, se retourne et regarde, avec un mélange de terreur et d'étonnement confus, l'horrible foule, est dessiné avec une légèreté et un bonheur infinis. Il respire, il se meut, il vit. M. Delacroix possède au plus haut degré un genre

de mérite fort rare. Il choisit avec un tact merveilleux l'attitude la plus vraie, la plus conforme à l'état moral du personnage qu'il veut représenter, et il la fixe sur son tableau telle qu'il l'a conçue. Aussi toutes ses figures sont-elles possibles et humaines. M. Delacroix leur donne une âme en même temps qu'un corps. A l'aide du pinceau, il incarne en quelque sorte sa pensée sur la toile. C'est là beaucoup sans doute, mais ce n'est pas encore tout; une figure ne vit pas seulement par la pensée et le mouvement, elle vit encore par la justesse de ses proportions et par l'accord exact de chacune de ses parties; que M. Delacroix ne l'oublie pas.

M. Gigoux se présente naturellement après M. Delacroix, pour opposer le système et le calcul au naturel et à la fougue. Nous ne prétendons pas dire pour cela que M. Gigoux manque absolument de naturel, ni que M. Delacroix ait renoncé à tout calcul. Tous deux ont fait de la peinture qu'on pourrait appeler *réactionnaire*, et ont ramené au Louvre ces Grecs et ces Romains qu'ils avaient aidé à en chasser, mais tous deux dans un but différent et avec une manière de voir diamétralement opposée : M. Delacroix, pour obéir à un caprice d'imagination, à son instinct d'homme énergique; M. Gigoux, avec un parti pris, raisonné, une volonté systématique. Nous avons tort peut-être d'appeler la peinture de M. Delacroix *réactionnaire*, car M. Delacroix n'a songé en aucune façon à faire de la réaction, soit contre lui-même, soit contre son école. La fuite de Médée furieuse lui a paru un excellent sujet de peinture vigoureuse et sentie, et il a peint la fuite de Médée. M. Gigoux, au contraire, a moins songé à être lui qu'à ne pas ressembler aux autres. L'antiquité est passée de mode, s'est-il dit, peintres et critiques en sont fatigués; tous ont quitté les Grecs et les Romains pour le moyen-âge; faire comme eux c'est suivre la foule; passons, nous, du moyen-âge aux Grecs et aux Romains. M. Gigoux s'est donc hardiment posé contre-révolutionnaire. Il a taillé en pleine antiquité; il est même retourné au bas-relief avec des vues nouvelles, il est vrai, avec des prétentions à la connaissance typique des races et à l'érudition historique, qui ne sont pas, à notre avis, du ressort de la peinture; nous doutons fort néanmoins que M. Gigoux fasse une contre-révolution. C'est une rude tâche qu'il a entreprise; il faut, pour l'accomplir, autre chose que de l'audace et de la volonté, il faut la science, un génie fécond et de fortes et spéciales études. M. Gigoux ne manque ni d'audace, ni de volonté : dans maintes occasions il s'est montré homme de talent; il paraît surtout animé d'un immense besoin d'originalité; mais sa force est-elle en raison de son ambition? Sait-il assez? Son tableau de *Cléopâtre et Antoine essayant des poisons* nous en ferait presque douter. Nous ne décrirons ni n'analyserons cette grande page qui a déjà épuisé toutes les formules de l'éloge et de la critique. Nous dirons seulement que ce sujet nous paraît impossible et mal choisi; qu'en admettant la donnée du peintre, nous trouvons l'ordonnace de cette vaste machine froide et symétrique; le soleil de l'Égypte, de M. Gigoux, est bien pâle, il n'a pu rendre fou cet Antoine qui n'avait qu'un pas à faire pour être maître du monde, et qu'une femme arrête en chemin. Cléopâtre n'est pas non plus assez belle. M. Gigoux, préoccupé par le grand air qu'il a voulu imprimer à la tête, l'a même fait grimacer; nous n'aimons pas la bouche dédaigneuse qu'il lui a donnée, elle rappelle trop Michel-Ange, et la madone de M. Ingres, dans le tableau du *Vœu de Louis XIII*. Chaque groupe est bien entendu

isolément, mais tous ces groupes ne sont pas assez liés entre eux; la *grande affaire du poison* ne les occupe que médiocrement, et je ne vois nulle part le désordre que je m'attendais à trouver dans la monstrueuse et terribe orgie, et qui seul pouvait atténuer ce que le sujet avait d'atroce. Ce tableau, du reste, plein de détails riches et bien traités, se distingue par d'éminentes qualités. La pâte en est large, quoique trop modelée par plans et d'un gris trop terreux. Ce ton gris donne à toute cette composition quelque chose d'inachevé, et y répand une froideur que nous n'aurions pas cru rencontrer dans un tableau de M. Gigoux, et surtout dans un tableau dont le sujet est égyptien. Nous attribuerons encore cette froideur au *parti pris*. M. Gigoux, à qui on reprochait un peu de lourdeur, a voulu être éclatant en renonçant aux ressources ordinaires du clair-obscur. Son tableau, sans ombres fortes, abonde en demi-teintes et en lumières rompues et diffuses; de là son aspect froid et son manque de relief. Nous ne condamnons pas le nouveau système de couleur de M. Gigoux, nous en critiquons seulement le résultat. Paul Véronèse a été grand coloriste d'après un procédé analogue. Ses tableaux sans *noirs* ne présentent jamais de ces grands *partis pris*, de ces *sacrifices*, dont Rubens, Rembrandt et la plupart des coloristes flamands ont été si prodigues; il ne cherche jamais l'effet, et la lumière rayonne de tous les points de sa toile; on croirait voir la nature par une fenêtre ouverte. Mais par quelles surprenantes combinaisons est-il arrivé là, et quelle science de coloriste ne décèlent pas ses tableaux! M. Gigoux peut devenir un peintre fort distingué; qu'il se garde cependant de la peinture érudite, de la contradiction systématique, et encore plus du calcul réactionnaire. La contradiction et le calcul, c'est l'originalité des impuissants, ce ne doit pas être la sienne; la contradiction n'est pas plus du talent que le calcul n'est de la science; ce sont des défauts qu'on peut confondre avec des qualités, mais ce ne sont pas moins des défauts.

Aucune des observations que nous venons d'adresser à M. Gigoux n'est applicable à M. Ziegler; si M. Gigoux a des prétentions au titre de peintre penseur, M. Ziegler fait peut-être trop bon marché de la pensée: ses conceptions manquent de force et de profondeur; en revanche, son exécution a un grand charme et brille par une aisance admirable et une inépuisable fécondité. M. Ziegler a cependant fait ses premières armes sous M. Ingres; naguère encore il peignait sèchement de petites figures aux carnations bises, orangé ou couleur de brique, que couvraient de maigres draperies, symétriquement plissées, bizarrement nuancées de jaune clair, de rouge carminé, de bleu léger ou de vert pomme, et qui se découpaient crument sur des fonds lilas, bruns ou tout blancs. Tout à coup son talent se révéla, et nous avons lieu de croire que cette révélation se fit devant quelque beau tableau espagnol, un jour que M. Ziegler avait déserté l'atelier du maître. *Giotto*, *saint George combattant le Dragon*, et plusieurs beaux portraits, signalèrent cette nouvelle époque de son talent; ces tableaux, mais surtout le saint George à l'armure dorée, placèrent M. Ziegler hors de ligne. M. Ziegler est le fils de l'art espagnol, mais de l'art espagnol châtié; son coloris est éclatant et solide, son style rigoureux et large, son dessin correct et arrêté, de sorte que dans ses compositions les plus faciles, on sent encore l'élève de M. Ingres. Le tableau de *Daniel dans la fosse aux lions* est un ouvrage fort remarquable, mais, M. Ziegler promet bien plus encore et

tiendra tout ce qu'il promet ; son Daniel ressemble à un moine de Zubarran francisé , et son ange rappelle les sveltes et gracieuses figures que Murillo a fait descendre des cieux sur sa toile , dans ses tableaux d'*Abraham devant les anges* et du *saint Pierre aux liens.* Cette figure d'ange , d'un dessin faible , sans grand caractère et d'un coloris un peu conventionnel , est pleine cependant d'une grace candide et forte , d'un éclat soyeux et rayonnant, qui convient bien à ces êtres immatériels qui doivent apporter avec eux un peu de la splendeur des cieux ; l'ange s'est précipité au-devant des lions , il a replié ses ailes blanches nuancées de rose , ses bras sont ouverts et désarmés , il est fort de la force de Dieu. Les lions rugissent, leur gueule est béante , mais ils vont lécher les pieds du céleste messager ; l'un de ces lions, celui qui courbe la tête en grondant, nous a paru une réminiscence du lion au serpent de M. Barye. L'ange est sans doute invisible pour le prophète , car il prie ; son œil levé au ciel , sa tête rejetée en arrière, montrent combien sa prière est fervente ; peut-être y a-t-il quelque chose de raide et de théâtral dans la disposition de cette figure que l'âme semble déjà avoir abandonnée pour tendre vers les cieux , et qu'une morsure de lion pourrait seule réveiller de son extase.

M. Ziegler s'est placé à la tête d'une école franco-espagnole qui doit prospérer, et qui, de 1838 à 1850, finira sans doute par tout envahir. Cette école a pour elle la mode , le besoin du changement , et toute une légion d'auxiliaires lui est venue de par delà les Pyrénées. Loin de nous cependant la pensée de mettre M. Ziegler à la queue de l'école espagnole ; M. Ziegler est assez riche de son propre fonds pour être lui ; il a vu les Espagnols, il a profité de ce qu'il avait vu , mais il ne les pas copiés. Si Murillo et Velasquez l'ont initié à la magie du clair-obscur , à la suavité et aux délicatesses du coloris , M. Ingres lui a expliqué Raphaël, c'est-à-dire le contour , les belles et correctes proportions et le grand dessin. Cette heureuse fusion de deux manières opposées fera de M. Ziegler un homme à part ; et s'il arrive à concevoir aussi fortement qu'il voit largement et qu'il exécute savamment , il ne peut manquer de s'élever à un hauteur où peu ont atteint. Nous l'attendons avec confiance à la coupole de la Madelaine.

M. Brune se rapproche de M. Ziegler plutôt par l'exécution que par le choix de ses sujets , seulement il est moins sobre et moins contenu , et l'on ne retrouve plus chez lui l'élève de M. Ingres. Il est difficile de fixer des limites à l'art : aussi ne repoussons-nous pas absolument , comme d'autres l'ont fait , le sujet qu'a traité M Brune. Cependant, peindre les visions de l'*Apocalypse,* c'est peindre des rêves et peut-être faire abus d'un beau talent ; on ne peut qu'étonner, on ne doit pas s'attendre à plaire , car nulle sympathie n'est possible entre les spectateurs et les êtres fantastiques qu'on lui montre. Ne pouvant pas émouvoir le spectateur , il faudrait du moins lui faire peur , l'obséder en créant de monstrueux fantômes , comme ceux qui remplissent les cercles de l'enfer de Dante ; il faudrait surtout s'emparer de l'espace comme l'Anglais Martin , ce peintre incorrect et surprenant , qui , dans des toiles de quelques pieds , a su renfermer les prodigieuses scènes de la Bible , en leur conservant quelque chose de leur mystérieuse poésie , de leur gigantesque majesté. Au lieu de cela , M. Brune semble avoir eu pour but de resserrer l'espace ; l'atmosphère terrestre , l'éther limpide, n'existent déjà plus sur sa toile , car les plans les plus éloignés viennent tou-

cher l'œil; la terre et le ciel sont confondus, aucun objet n'est plus à sa place; la lune et le soleil, placés à portée de la main des êtres qui s'agitent sur la toile, ressemblent, le soleil à une tache de sang, la lune à un boulet refroidi; les étoiles ne sont plus que de maigres étincelles qui pâlissent et qui s'éteignent. Transportés sur ce champ étroit et borné, les fantômes de l'*Apocalypse* perdent ce caractère grandiose et naïf que leur a donné l'apôtre saint Jean. C'est une faute capitale, à notre avis, de les avoir réunis et fait en quelque sorte courir l'un après l'autre, l'homme au cheval blanc d'abord, puis le cheval roux, puis le cheval noir, et enfin le cheval pâle de la mort, comme dans une course au clocher qui s'exécuterait à travers le ciel, et dont le tertre qu'occupe l'apôtre endormi serait le but. Dans l'*Apocalypse*, chacun de ces êtres surnaturels est lancé solitairement dans l'espace et prend de son isolement même une sorte de bizarre majesté. La meilleure figure du tableau de M. Brune est celle de l'apôtre endormi, mais ce n'est là qu'une esquisse. M. Brune a voulu être apocalyptique jusque dans la bordure de son tableau que M. Fromanger a ornée de figurines d'anges, de prophètes et de guerriers d'un beau mouvement. Mais à quoi bon cette recherche? c'est faire abus du bas-relief que de le faire servir à la décoration d'une bordure. Qu'arrive-t-il si le bas-relief est traité de main de maître? c'est que le spectateur se demande quel est l'accessoire, du cadre ou du tableau.

Les sujets religieux sont de mode; il n'est guère d'artiste, cette année, qui, à l'exemple de MM. Ziegler et Brune, n'ait fait son tableau de sainteté. Faut-il conclure de là que la foi est descendue dans les ateliers de nos peintres? ou ne serait-ce pas plutôt que l'Église est en veine de prospérité? Cette dernière supposition est la plus fondée. Jetons, en effet, un coup d'œil sur les nombreux ouvrages dont la religion est le prétexte. Si nous en exceptons les compositions de MM. Guichard, Meen, Comairas, Muller et Jourdy, qui cherchent, les uns, les premières écoles italiennes, les autres, l'école allemande ancienne ou contemparaine, Cimabué, Lucas de Leyde, Van-Eyck ou Overbeck; quelques-uns l'école espagnole et son *naturalisme* énergique et souvent étroit, mais qui, du moins, sont réservés et sérieux, tous les autres tableaux prétendus chrétiens nous paraîtront inspirés par une religion d'oratoire mondain ou de coquette sacristie. La *Fuite en Égypte* de M. Devéria, la *Méditation de la Vierge* de M. Decaisne, le *Christ* de M^me^ Dehérain, la *Charité* de M. Brémond, la *Mort de saint Étienne* de M. Mottez, la *Parabole de la Vierge* de M. Leloir, le *Christ bénissant les enfants*, de M. Lacaze, sont d'estimables ou charmants tableaux, mais conçus la plupart dans une manière tout-à-fait profane.

M. Eugène Devéria s'est montré habile et gracieux coloriste dans son tableau de la *Fuite en Égypte*. Mais pourquoi avoir compliqué l'intérêt du sujet par une innovation qui lui enlève sa simplicité sainte et traditionnelle? Il y a bien aussi de l'afféterie dans ces figures d'anges aux formes sveltes, aux doux yeux, qui ressemblent à de jolies Anglaises au dos desquelles on aurait attaché de grandes ailes. La *Charité* de M. Brémond, c'est une belle femme brune, d'une expression tendre et réfléchie, avec plusieurs couples de jolis enfants répandus sur elle et autour d'elle, les uns s'attachant à son sein nu, les autres ramassant les fruits et les fleurs tombés de son giron. La couleur de ce tableau est sé-

duisante, et les détails en sont pleins de fraîcheur. L'enfant de droite qui s'éloigne chargé de fruits, est l'une des plus ravissantes figures d'enfant qui soient au Musée; mais n'y a-t-il pas un peu de coquetterie dans tout l'ensemble de cette composition? La belle femme brune n'est-elle pas un peu profane? Il est vrai que cette femme, c'est la Charité; je n'ose donc insister, il y aurait peut-être mauvaise grâce à vouloir la Charité plus sévère. M. Decaisne avait exposé, dans l'un des précédents salons, un tableau de l'*Ange gardien*. La figure de l'ange, où le peintre avait réuni avec assez de bonheur l'expression de la tendresse de la mère et de la force du père, avait fait le succès de ce tableau. Cette fois, M. Decaisne peint la *Méditation de la Vierge*, sujet d'un vague mysticisme, et il n'a rien trouvé de mieux à faire que d'entourer la Vierge méditant d'une vingtaine d'anges tous calqués sur le type de son *Ange gardien*, espérant sans doute obtenir de cette façon vingt fois plus de succès. Ce que nous avons dit des anges de M. Devéria, nous le répéterons à propos des *Vierges* de M. Leloir et des *Vertus théologales* de M. Brune; vierges et vertus sont tout-à-fait humaines. A leurs sourires pleins d'une gracieuse mélancolie, je reconnais de rêveuses filles du XIX^e^ siècle. Le *Martyre de saint Étienne*, de M. Mottez, est une de ces compositions colossales qui rappellent Jouvenet, d'ordonnance large, simple, mais raide et sentant l'académie; de couleur sage, mais terne. M. Mottez a eu sans doute la conscience de ce dernier défaut. Il a voulu rechauffer la froideur de son coloris en réhaussant d'or les vêtements de ses personnages et l'auréole de son martyr. L'effet de cet or est malheureux. On dirait des parcelles de la bordure qui se seraient répandues sur le tableau. Cet or fait tache, et voilà tout. C'est un emprunt fait à la peinture bysantine, et tout emprunt de ce genre est puéril. Pourquoi ne pas emprunter aussi à ces naïfs ouvriers du XIII^e^ siècle ces clés d'or en saillie, travaillées par le serrurier qu'ils ne manquaient jamais d'attacher, au moyen d'un anneau, à la main de saint Pierre; ces couronnes et ces agrafes d'or, ornées de pierreries, que l'orfèvre enchassait dans leurs tableaux; ces manches de poignard et ces gardes d'épée qui sortaient grotesquement de la toile? Nous condamnons absolument cet emploi de l'or dans les auréoles et les vêtements. C'est mêler le réel et l'imaginaire, le mensonge et la vérité; c'est donner en plein dans le faux. L'art n'est point là. M. Lacaze n'a pas conçu son sujet du *Christ bénissant les enfants* d'une manière plus orthodoxe : son Jésus-Christ est un jeune homme tendre et bon; mais, malgré l'auréole dont M. Lacaze a entouré sa tête (auréole empruntée à M. E. Bertin, et d'un effet malheureux, puisqu'elle a obligé l'artiste, qui a voulu lui donner un vif éclat, à éteindre toutes les lumières de son tableau); malgré cette auréole, je ne reconnais pas là le Dieu fait homme. Tous ces artistes, et beaucoup d'autres dont nous ne pouvons nous occuper, n'ont donc de *religieux* que le nom. On peut s'amuser de leurs tableaux comme de curieux objets d'art, comme d'agréables fantaisies; mais ce ne sont pas là des ouvrages chrétiens. La faute n'en est pas à eux, hommes de talent et de conscience; la faute en est à leur temps. Les peintres du XIV^e^ et du XV^e^ siècle, espagnols, allemands ou italiens, étaient de bon croyants, fréquentant les églises, se préparant au travail par la prière et la communion. Aujourd'hui, est-il un peintre qui en fasse autant? Nous craignons donc que les efforts de ceux de nos artistes que des esprits plus systématiques que sincères veulent enrôler sous les ban-

mères de l'art qu'ils appellent religieux, ne soient pas couronnés de tout le succès qu'ils attendent. Sous la restauration, une tentative du même genre fut malheureuse ; celle-ci pourrait l'être tout autant.

Les faiseurs de systèmes semblent avoir déserté l'Allemagne pour la France ; on en fabrique à propos d'art comme à propos de politique ou de morale, et on les envoie à l'adresse des artistes ; on les veut philosophes, humanitaires ou mystiques : chacun a son idée, la prône et y tient. Qu'est-ce que l'art humanitaire? nous n'avons pu le comprendre encore et probablement nous ne le comprendrons jamais, car je doute fort que jamais nous puissions voir un tableau ou une statue humanitaire. La pensée mystique ou religieuse est plus saisissable; elle a produit. Mais peut-elle produire encore? Elle prend en pitié la philosophie de l'art, et elle a raison, la philosophie de l'art n'étant encore qu'un de ces mots vides et redondants que le siècle a mis à la mode; elle décline la compétence de la critique, qu'elle raille agréablement en se déclarant d'avance *encroûtée* et *fanatique :* la pensée mystique, comme on voit, connaît ses côtés faibles. Quoi qu'il en soit, le mysticisme de l'art en plein XIXe siècle est peut-être plus déraisonnable encore que la philosophie de l'art. L'art catholique a fait son temps : qu'on admire les monuments qu'il nous a laissés, monuments souvent merveilleux, nous sommes loin de le nier; mais qu'on n'essaie pas de les refaire, pas plus les tableaux que les édifices. Les édifices, vous ne le pourriez pas avec la société organisée comme elle l'est, et, pour le bonheur de cette société, les moyens matériels vous manqueraient; les tableaux, vous ne le pourriez pas non plus, les moyens intellectuels vous feraient défaut. Où trouveriez-vous *la foi* pour refaire votre art religieux? La foi, l'avez-vous? Descendez en vous-même, et répondez. La foi sincère n'est ni si bruyante ni si ambitieuse; elle a dit : « Hors de l'église point de salut, » parce qu'elle a dû le dire; elle n'a jamais dit : « Hors du catholicisme point d'art, parce que l'art a existé longtemps avant le catholicisme, et que, s'il plaît à Dieu, l'art n'est point mort.

La peinture religieuse nous conduit naturellement à la peinture dite *moyen-âge,* car c'est là aussi de la peinture *résurrectioniste.*

Le *moyen-âge* est l'enfant du siècle; il est sorti tout armé de la tête de Goëthe, comme Minerve du cerveau de Jupiter, sous l'héroïque figure de Goëtz de Berlichingen. Mme de Staël et Châteaubriand l'adoptèrent et le firent naturaliser Français. Sous les rois très-chrétiens, l'adolescent devint un saint homme, et, tout en se proclamant le soutien du trône et de l'autel, il révolutionna l'empire des lettres. Le marteau des démolisseurs faisait alors une rude guerre aux vieux édifices qu'il aimait; sous prétexte de rétablir les ruines que faisaient ces nouveaux Vandales, il s'arma de la truelle du maçon ou du crayon du dessinateur, et fit invasion dans les domaines de l'art. Les manoirs féodaux, les gothiques cathédrales de l'art normand tout entier, habilement calqués, reparurent dans toute leur majesté. Des édifices, demeures de l'homme, on passa à l'homme même, à son histoire et à ses mœurs. On fouilla les chartes oubliées, on déchiffra les poudreux manuscrits aux vignettes marginales; on déroula les vieux parchemins avec autant d'amour que vingt ans auparavant on déployait les antiques manuscrits d'Herculanum et de Pompeia. Les trouvailles furent nombreuses; un nouveau monde fut découvert en même temps

qu'une nouvelle histoire et qu'un nouvel art. On sait quel fut le succès des poëtes de cette école moderne : celui des peintres fut plus grand encore, et cependant, il faut le dire, ce nouvel art n'était que de la *renaissance gothique*. On se jeta en effet sur les monuments des écoles florentines, allemandes, ou même bysantines, avec la même fureur que naguère on s'était jeté sur les bas-releifs et les statues grecs ; on les exploita avec le même sans-gêne, on les copia avec la même servilité. La tendance à l'imitation n'avait pas changé, l'objet seul en était différent. MM. Scheffer, Saint-Èvre, Devéria, Delaroche et Triqueti se placèrent à la tête de la nouvelle école. Tous les hommes qui trouvent plus facile de copier que d'inventer, auxquels la volonté manque pour se créer une manière qui leur soit propre et de se faire un art à eux, les débutants qui cherchent le nouveau, et les déserteurs de l'académie, se ruèrent à leur suite, et obéirent à l'impulsion donnée. Toutes les époques de l'histoire et de l'art moderne, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XV, des mosaïstes vénitiens (1071) à Boucher, furent du domaine du moyen âge ; on le chercha dans les costumes, dans les mœurs, dans les monuments ; et, de Giunta Pisano, de Guido de Sienne (1211-1220) aux Vanloo, de Cellini à Boule, des Pisans à Pigale, tout ouvrage d'art fut inventorié comme œuvre du moyen-âge. Pierre Bontemps, Paul Ponce et Jean Cousin furent mis sur la même ligne que Coustou, Bouchardon, Lemoine et Falconnet : le moyen-âge fut partout, s'étendit à tout. Si nous critiquons l'abus et le faux emploi du *mot*, nous ne prétendons nullement interdire l'usage raisonné de la chose et proscrire le choix de sujets pris dans l'histoire des derniers siècles. Loin de nous cette étroite manière de voir : l'art doit être quelque peu âpre à s'enrichir, il doit prendre à toutes mains pour dépenser de même ; mais ce qu'il prend, il ne doit pas le rendre tel qu'il l'a pris : le plomb qu'il touche doit se changer en or.

Cette année l'école du moyen-âge, historique et anecdotique, s'est montrée moins nombreuse et moins décidée que dans de précédentes expositions. Il est vrai que MM. Delaroche, Scheffer et Saint-Evre ont fait défaut. Parmi les lieutenants auxquels ils ont laissé le soin de les représenter, les uns, comme MM. Jacquand, Henri Scheffer, Decaisne, Colin, Canzi, Schopin et Mailand, l'ont fait avec adresse et vérité en même temps ; les autres, comme MM. Clément Boulanger, Durupt, Madrazo, de Haussy, Devéria, Picot, Mausaisse Cibot et M^lle^ Clotilde Gérard, avec plus d'apprêt et de fausse naïveté.

M. Jacquand a fait d'immenses progrès. Il s'est encore contenté cette fois d'être le suppléant de M. Delaroche, et il a eu grand tort. M. Jacquand doit avoir une plus haute ambition et se faire un style à lui. Son tableau du *Jeune Gaston* dit *l'Ange de Foix,* qui se laisse mourir de faim, est exécuté avec habileté, mais beaucoup trop dans la manière de M. Delaroche. Tout y est traité dans le goût des *Enfants d'Édouard*, dont il semble une réminiscence. La pose et le costume de *l'Ange de Foix*, le coloris correct, brillant, mais monotone dans son éclat, les étoffes toutes neuves, les accessoires, clés, meubles, boiseries, fraîchement sortis des mains de l'ouvrier, tout dans ce tableau accuse un parti pris d'imitation, qui à la longue annihilerait le talent de M. Jacquand. Son *Charlemagne* est une merveille pour le fini, chaque détail est précieusement travaillé ; mais ce tableau pèche par l'absence de couleur et de vérité locales. Toute cette cour du grand Karl est trop polie ; je ne vois là aucun de ces terribles Francs, qui pour les Italiens

d'alors n'étaient toujours que des *barbares*. Les évêques qui posent la couronne de fer sur la tête de Charlemagne devraient-ils être costumés comme les évêques du sacre de Charles X. On les croirait ordonnés d'hier. *Le Prêche* de M. Scheffer a obtenu un succès mérité ; c'est un de ces tableaux sages qui plairont toujours au cœur comme une page de Fénelon ou de Vauvenargues. Mêmes reproches à M. Decaisne qu'à M. Jacquand : son *Entrée de Charles VII à Rouen* est une bien pâle traduction de M. de Barante. M. Colin aborde tous les sujets : odalisques, scènes tirées de Shakespeare, costumes du XIVe siècle, vierges, femmes de bandits, malades, Calabrais, tout pour lui est matière à tableau ; M. Colin est un peintre brillant et singulièrement facile, mais qu'il se défie de cette facilité qui souvent n'est qu'un don fatal. Il y a de l'analogie entre le talent de MM. Schopin et Canzi et celui de M. Colin ; M. Schopin est plus adroit et plus correct, M. Canzi est plus châtié. M. Mailand est décidément le peintre de Mme de Maintenon ; l'an dernier il nous avait fait assister à sa mort ; il l'a ressuscitée cette année, et il nous la montre berçant les enfants du roi, et congédiant Mme de Montespan sa rivale. Mme de Montespan va s'éloigner du palais pour jamais. — Mon Dieu, dit-elle, en jetant un regard sur le lit qui lui rappelle des péchés qu'elle ne peut ni ne veut haïr, mon Dieu, il faut donc quitter ce pays ! — Vous lui faites bien de l'honneur de le regretter, lui répond Mme de Maintenon, tout en ouvrant saintement la porte par laquelle sa rivale va sortir. Les progrès de M. Mailand sont sensibles ; sa couleur est vraie, harmonieuse, et sa touche fine et légère, mais ses personnages manquent de distinction et ne disent pas assez nettement ce qu'ils devraient dire. M. Clément Boulanger est le chef des *maniéristes* de l'école du moyen-âge ; s'il a voulu éblouir, il a réussi : mais tout en visant à l'éclat, faut-il encore faire de la peinture qu'on puisse regarder, et quel œil peut s'arrêter sans souffrance sur son tableau de *l'Enfant prodigue!* Lumière, couleur, effet, M. Boulanger a tout prodigué sur cette toile, et comme il a voulu rendre chaque détail brillant, et chaque accessoire vif et intéressant, il n'est arrivé qu'à une sorte de papillotage splendide. Nous engageons fort M. Clément Boulanger à baisser de ton sa gamme, qui est assourdissante. Tant de tapage n'est pas supportable dans un aussi petit espace ; on dirait un *finale* de Rossini joué à grand orchestre dans un boudoir. M. Durupt peint le moyen-âge en classique rallié, c'est à dire avec sagesse et froideur. Le *Gonzalve de Cordoue*, de M. Madrazo, nous donne une idée de la peinture espagnole moderne ; le coloris en est meilleur que le dessin. Le *Rembrandt*, de M. de Haussy, a bien les doigts crochus et l'œil avide d'un avare ; mais l'aspect de ce tableau n'est pas assez rembranesque : c'est une scène d'avarice féroce coquettement traitée. M. E. Devéria est plus vénitien et plus coloriste que jamais dans sa *Clotilde* et sa *Bataille de Marsaille*. Ce dernier tableau n'est qu'une fort belle ébauche ; six mois d'atelier en feraient un bon ouvrage. Les portraits que M. Devéria a exposés ne sont pas tous également heureux ; celui d'un enfant tout rose, aux jambes lilas, accroupi dans un grand fauteuil, rappelle Lawrence moins la pensée. MM. Picot et Mausaisse n'ont ni reculé, ni avancé ; je me trompe j'aime mieux la *Psyché* de M. Picot que sa *Prise de Calais*. La *Diane de Poitiers* de M. Cibot est le *nec plus ultra* du genre naïf enfantin ; elle a pour rivale la *Veuve de messire Guy de Laroche-Guyon*, de Mlle Clotilde Gérard, *laquelle veuve*, nous dit le livret, *mue d'un noble couraige, aima mieux s'en*

*aller desnuée et ses enfants, que oy mestre ès-mains des anciens ennemis du royaume.* Mlle Clotilde Gérard a plus de talent qu'elle n'en veut montrer. Cette année elle a découpé, dans de vieux manuscrits, de petites enluminures bien sèches, bien naïves, qu'elle a collées les unes à côté des autres sur sa toile, et elle en a fait un fort amusant pastiche. Que Mlle Gérard renonce à cette peinture de missel. Son talent promet tant que nous avons droit de beaucoup exiger.

## III.

Je ne sais quel peintre du dernier siècle disait à Diderot, dans un moment de franchise : — Savez-vous pourquoi, nous autres peintres d'histoire, nous ne faisons pas le portrait ? C'est que cela est trop difficile. Nos artistes n'en disent point autant, ils doutent moins d'eux-mêmes, et il n'est pas jusqu'aux peintres d'histoire qui ne se hasardent à peindre des portraits. Les deux tiers des tableaux exposés chaque année sont donc des portraits : portraits de famille au grand complet, portraits en pied, en buste, assis, debout, couchés, sous tous les aspects, dans toutes les situations, et de toutes les dimensions possibles. Est-ce un signe de la fécondité de l'école qui verse de ce côté son trop plein ? Ne serait-ce pas plutôt un indice de décadence ? Un art qui débute ou qui s'en va, disent certains critiques, a recours à son principe pour se soutenir : la médecine à l'empirisme, la peinture au portrait. Nous croyons, nous, qu'il y a abus, mais cet abus nous paraît moins un indice qu'une cause de décadence. Diderot qui faisait de la philosophie à propos de tout, à propos même de peinture, aurait-il eu raison d'avancer que la peinture du portrait et l'art du buste devaient être surtout en faveur dans les républiques où il convient d'attacher sans cesse les regards des citoyens sur les images des défenseurs de leurs droits et de leurs libertés ? Devons-nous l'abondance de portraits qui nous oppriment à notre monarchie quasi républicaine ? Nous en doutons fort. Nos peintres se soucieraient fort peu de reproduire les traits assez vulgaires de nos Caton et de nos Cicéron, si nos Caton et nos Cicéron payaient mal ; ils ont mieux à faire que cela. Les petites maîtresses bourgeoises qui vont à la cour et l'aristocratie du boulevart ont remplacé les grandes dames et les marquis de la vieille monarchie, et nos peintres copient ces nouveaux originaux. A tout prendre, mieux valent encore, pour l'art, les robes de satin et de velours, les dentelles et les cheveux nattés, que les paniers, les robes à fleur et la poudre ; le frac noir, la redingote et le pantalon, que les culottes et l'habit de taffetas. Quant au masque, il est toujours le même, minaudier, provocant ou plein d'une modestie apprêtée chez les femmes, prétentieux ou ridiculement grave chez les hommes. La faute en est-elle aux artistes ou a leurs modèles ? Le public seul peut en décider ; mais quand le public se donne la peine de juger, il le fait d'une manière commode. Il renvoie les parties dos à dos, donnant tort à chacune d'elles, au modèle parce qu'il est ridicule, à l'artiste parce qu'il lui a mis ce ridicule sous les yeux.

Quelques hommes de talent se résignent cependant à braver les jugements du public, à subir les caprices du modèle et à passer par toutes les tribulations attachées à la dure condition de portraitistes. MM. Winterhalter, Court et Dubuffe sont de ce nombre. M. Winterhalter, nouveau débutant dans la carrière

est l'élu du jour; tout lui sourit. M. Winterhalter s'est inspiré surtout des ouvrages de Léopold Robert; il a assoupli le dessin un peu raide du maître, rompu et rendu plus suave et plus varié son coloris entier et parfois monotone; il a été plus vivant et plus coquet que Léopold Robert, tant s'en faut pourtant qu'il soit arrivé à la hauteur du grand et infortuné peintre des *moissonneurs*. Cette fois, le *Portrait du prince de Wagram* est le meilleur ouvrage de M. Winterhalter. C'est de la peinture large, moelleuse, mais moelleuse jusqu'à la fadeur; l'agencement de ce portrait, est excellent et on trouve quelque chose de vraiment magistral dans le sans-gêne et le naturel de la pose. La *Jeune Fille de l'Arricia*, du même artiste, n'est qu'une fraîche et brillante esquisse; la couleur a du charme, la pose est pleine de grâce et d'abandon; cette peinture vit; ces yeux à demi-voilés vont s'ouvrir, la jeune fille va se lever, reprendre son tambourin et danser, et cependant ce n'est pas là une œuvre complète et sérieuse. C'est le fruit d'un heureux caprice, une éblouissante improvisation. Le papillotage de l'ensemble et le manque de solidité des ombres, qui font ressembler ce tableau à une grande aquarelle, justifieraient au besoin les critiques que nous hasardons. M Winterhalter a assez de talent, pour se rendre complète justice. Il sait ce que signifient ces succès d'engouement; ils n'ignore pas qu'ils sont le partage ordinaire de l'*à peu près* séduisant de la haute et coquette médiocreté; il voudra en obtenir, sinon de plus réels, du moins de mieux mérités.

Nous nous rappelons encore le brillant coup d'essai, de M. Court. C'était au fort de la guerre des classiques et des romantiques; M. Court, lauréat de l'Académie, envoya de Rome une belle et vigoureuse esquisse du *Déluge*, et son grand tableau de la *mort de César*. L'effet de ces deux tableaux passa sans doute les espérances de l'auteur. M. Court avait peint dans toute la naïveté de son âme, sans vouloir plaire à aucun des deux partis; et comme tous ceux qui cherchent avant tout à se satisfaire eux-mêmes, il satisfit tout le monde. Les classiques virent là un continuateur de leur manière, les romantiques une transformation du genre classique; le tableau de M. Court, peint sous l'inspiration de la nature romaine d'aujourd'hui, n'était classique que par le sujet et ressemblait plutôt au drame de Shakspeare qu'à la tragédie de Voltaire. La *Mort de César* promettait un peintre, la vérité et la science s'y combinaient heureusement avec la fougue: le coloris seul en était reprochable; mais néanmoins il y avait dans l'ensemble de cette vaste composition comme un lointain souvenir du Dominiquin. Depuis, M. Court a quitté cette voie large et féconde; a-t-il eu tort? a-t-il eu raison? L'avenir décidera.

Avouons-le franchement: pour nous, nous préférons de beaucoup le peintre du *Déluge* et de la *Mort de César* au peintre de *l'Odalisque* et de la *Rosea-Déa*, et les tuniques et les robes des vieux Romains aux robes de satin et de velours. M. Court est néanmoins l'un des bons peintres de portrait de l'époque. On retrouve même, dans son portrait de M. Fontaine, la manière vigoureuse et la science de l'auteur du *Déluge*; la pose en est noble, la couleur harmonieuse, qualité rare chez M. Court. Le portrait de miss White est réussi, mais pourquoi ces fonds d'un gris si bleu et si cru? Nous ferons le même reproche aux fonds du portrait de Mme de Behague: ces fonds gris nuisent à l'éclat des carnations, qui, de vives et éblouissantes qu'elles devraient être, deviennent ternes et violacées. M. Court ne flatte pas ses modèles comme M. Dubuffe: il peint assez

habituellement comme il voit ; aussi croyons-nous qu'il a peint de mémoire les imperceptibles pieds de toutes ces dames.

Parler de M. Dubuffe, analyser son genre de talent, c'est traiter un sujet des plus délicats. Comment faire son procès à un artiste qui a du succès, sans faire en même temps le sien au public dispensateur de ce succès ? L'artiste favori du public ne peut manquer de prendre en haine ou en pitié le critique qui discute son plus ou moins de mérite, au risque de lui enlever son public ; le public, de son côté, voit d'un assez mauvais œil tout homme qui se donne le ton d'avoir à lui tout seul plus d'esprit et meilleur goût que lui ; son amour-propre et son bon goût sont engagés ; il se passionne pour ce qui lui plaît autant par vanité que par reconnaissance. Nous concevons qu'on soit du parti de son plaisir et qu'on ait beaucoup de vanité ; nous concevons donc que le public se prononce vivement pour M. Dubuffe contre la critique. M. Dubuffe lui fait plaisir ; mais de quelle façon et par quel moyen ?

Il n'est personne qui, à la vue des *grotesques* de Dantan, ne se soit demandé comment l'habile statuaire de petites caricatures de plâtre pouvait rendre si énormes les ridicules de ses modèles, et néanmoins conserver si parfaitement leur ressemblance. Ce que Datan fait en exagérant les imperfections de la physionomie humaine, les tics et les habitudes vicieuses du corps, et cela avec un grand air de laideur et une verve de ridicule inépuisable, M. Dubuffe l'a tenté au rebours. Au lieu de faire la caricature en laid, il a fait la caricature en beau. Il *n'embellit pas la beauté*, mais il atténue la laideur qu'il rend gracieuse. Il a appliqué l'orthopédie à la peinture ; il corrige admirablement les difformités de la taille ou du visage ; il garnit à souhait les corsets ou les lace de façon à amincir merveilleusement la taille. Il rapetisse les pieds, blanchit les mains qu'il effile, arrondit les bras qu'il désosse ; il pâlit ou colore à volonté le visage de ses modèles, teint leurs cheveux du blond le plus vaporeux ou du noir de jais le plus vif ; il diminue leurs bouches aux lèvres toujours vermeilles ; il agrandit les yeux qu'il sait ouvrir en amandes, d'une façon dont lui seul a le secret. Il jette toutes ses figures avec un abandon et une coquetterie qui rappellent toujours le peintre des *Souvenirs et des Regrets :* aussi toutes ses poses sont-elles gracieuses, tous ses visages sont-ils jolis, tous ses portraits sont-ils délicieux. Délicieux ! Voilà un mot qui veut tout dire ; malheureusement les jolies bouches qui le prononcent en sont beaucoup trop prodigues. Tout ce qui leur plaît est *délicieux*, ce mot s'applique à tout, à une robe ou à un chapeau, comme à un livre, à un drame ou à un tableau. Pour qu'elles trouvent délicieux les portraits de M. Dubuffe, il faut que M. Dubuffe ait trouvé le moyen de leur plaire. Ce moyen est bien simple. Il a suffi de l'employer quelques minutes pour séduire la première femme. Ce moyen, c'est la flatterie. M. Dubuffe est un grand flatteur. Faire toutes les femmes jolies, c'est leur dire qu'elles le sont, et elles se le persuadent assez facilement ; M. Dubuffe le leur dit à toutes, et toutes le croient ; aussi M. Dubuffe est-il adorable. C'est le peintre de la femme du XIXe siècle, comme M. de Balzac en est l'historien ; c'est le restaurateur de la beauté moderne et de la grâce contemporaine.... c'est le Corrége de l'époque, disent ses plus chaudes admiratrices, qui savent vaguement qu'il exista autrefois un peintre de ce nom, et qui l'ont entendu vanter comme le modèle de la grâce. Permis à M. Dubuffe d'être un adroit flatteur ; mais le comparer à Cor-

rége, c'est par trop fort, c'est payer la flatterie à de gros intérêts. La grâce moderne, la beauté contemporaine, c'est de la beauté fort discutable, de la grâce maniérée. De sévères critiques ont reproché à M. Dubuffe de *ne pas faire même de la mauvaise peinture*. Nous serons plus indulgent : M. Dubuffe, pour nous, est le chef des *maniéristes gracieux*. Mais si M. Dubuffe se mettait à la suite du Corrége, son erreur serait extrême, et il s'exposerait de nouveau à toutes les colères et à tous les dédains de la critique. Diderot nous raconte que l'abbé Cossat, curé de Saint-Remy, étant un jour monté à l'orgue de son église, mit par hasard le pied sur l'une des pédales, l'instrument résonna. « Ah! ah s'écria le curé Cossat, tout joyeux, je joue de l'orgue, ce n'est pas si difficile que je croyais. » M. Dubuffe, vous aurez mis le pied sur la pédale de l'instrument dont Corrége jouait si bien, l'instrument a rendu un son, mais vous n'en jouez pas.

Cependant, comme avant tout nous voulons être juste, et résister aussi bien à l'entraînement de la critique qu'à l'entraînement de la foule, nous avouerons que chaque année les progrès de M. Dubuffe sont sensibles, qu'il cherche la précision, et qu'on s'en aperçoit. Après avoir peint la beauté commune et marchande, il commence à peindre la distinction et la beauté délicate. Les bras seuls et les mains des portraits de femmes sont toujours extrêmement faibles. Ils manquent de modelé, et on y cherche vainement des os et des muscles, qu'on doit retrouver même sous les formes les plus arrondies et les plus potelées.

Parler de tous les portraits remarquables qui sont au salon, ce serait fatiguer le lecteur et s'exposer à lui causer la répétition de l'ennui que toutes ces représentations de la forme humaine lui ont déjà fait éprouver. MM. Amaury Duval, Lepaulle, Dedreux d'Orcy, Bremond, Laure, Monvoisin, Jeanron, Viardot et Mmes Rang, Léoménil, Clotilde Gérard et Brune, cultivent ce genre, chacun à sa manière, et chacun avec talent. Pris isolément, la plupart de leurs portraits sont œuvres de mérite, nous intéressent et nous plaisent; enrégimentés et placés à la file, c'est la collection la plus assommante qui soit au monde : on se croit dans un théâtre ou dans une promenade, entouré d'un public endimanché qu'un coup de baguette a pétrifié. Cela peut divertir un moment, mais à la longue c'est à faire fuir.

Dans les batailles, comme dans les portraits, il y a excès d'abondance. Nous avons déjà parlé des grandes batailles de MM. Stuben et Schnetz. MM. Charlet, Eugène, Lami, Bellangé, Langlois, Gallait, Couder, Adam, Alaux, Amédée Faure, Philippoteaux, Odier, Beaume, Renoux, Larivière et A. Johannot ont exposé des ouvrages de dimensions moins grandes, mais qui ne sont pas sans mérite. Ces peintres de batailles, qu'on eût dédaigneusement appelés peintres *de genre* sous l'empire, sont *naturalistes* la plupart, et le sont d'obligation. M. Charlet, dans son *Passage du Rhin*, est toujours le grand artiste que nous connaissons, l'homme qui, avec Géricault, a le mieux compris les habitudes militaires et le soldat du XIXe siècle. M. Charlet est un puissant improvisateur. Il jette sur la toile ses grognards tout armés plutôt qu'il ne les y pose, et sa touche si vivante et si spirituelle a parfois quelque chose de goguenard et d'insolent; c'est le Delacroix des sujets militaires contemporains. M. Eugène Lami vient après Charlet; il a pris son art au sérieux, et cette fois il s'est surpassé. Sa *Bataille de Hondscoot* est un bon ouvrage plein de mouvement et de lumière; le pay-

sage en est heureux, et n'a pas ces tons bleus crus que M. Charlet affectionne; seulement, la partie inférieure du ciel est un peu lourde. Nous désirerions aussi plus de noblesse dans les chevaux qui sont dessinés avec un naturel parfait, dont on sent bien la fatigue, mais dont les formes manquent quelquefois d'élégance. La *Reddition d'Anvers* du même artiste est une charmante esquisse d'effet piquant et d'exécution solide. MM. Bellangé et Langlois sont deux peintres d'une inépuisable fécondité; M. Bellangé est toujours un peu gris, mais il est impossible de retracer avec plus d'en-train et de vérité le mouvement d'un combat ou l'emportement d'une attaque. La *Bataille de Polotsk*, de M. Langlois, se distingue par des qualités analogues; le mouvement en est excellent, mais la couleur en est outrée, et l'exécution singulièrement lâchée. La *Prise de Lérida* de M. Couder, et la *Bataille de Cassel*, de M. Gallait, sont de ces ouvrages chaudement conçus et chaudement exécutés qu'on rencontre en trop petit nombre au salon. M. Gallait surtout promet un peintre, quelque genre qu'il embrasse. Ses chevaux et ses personnages sont vivants, ses costumes sont traités avec amour, et son paysage est l'un des meilleurs de l'exposition. MM. Beaume, Odier, Renoux et Mozin, peintres de batailles par occasion, ont prouvé qu'ils pouvaient s'essayer dans tous les genres. M. Larivière, dans son *Bayard blessé*, et stoujours un peintre correct et précis; mais nous lui voudrions plus de largeur et de moelleux dans la touche. La *Bataille de Saint-Jacques*, de M. Alfred Johannot, est le chant du cygne. Jamais le coloris de M. Johannot n'avait été plus éclatant ni plus varié; dans la dernière année de sa vie, sa manière semble avoir subi une transformation: d'ingénieuse et de brillante, elle est devenue large et vigoureuse. C'est que M. A. Johannot était vraiment possédé de l'amour de son art; c'est que l'homme qui étudiait encore sur son lit de douleur, qui parlait d'avenir quand déjà le voile de la mort l'enveloppait de ténèbres, n'était pas un artiste ordinaire. Si ses forces physiques n'eussent souvent trahi sa persévérance, s'il eût vécu, sans nul doute M. A. Johannot se fût placé aux premiers rangs de l'école française.

## IV.

« Ce n'est pas au salon, c'est dans le fond d'une forêt ou au milieu des montagnes que le soleil ombre et éclaire de ses rayons, que Loutherbourg et Vernet sont grands! » s'écriait Diderot vers la fin du dernier siècle. L'éloge était magnifique. Loutherbourg et Vernet, habiles paysagistes, pèchent cependant par le défaut du temps, la manière. Leurs roches se brisent avec une régularité que ne présente pas la nature, elles ont la transparence de l'agate ou de la topaze, selon que l'ombre les brunit ou que le soleil les dore de ses rayons; leurs arbres sont maigres et comptés; leurs vagues ont la couleur et la solidité du silex; elles feraient feu sous le briquet. En revanche, tous deux comprennent la lumière, et savent peindre l'air, sa transparence et sa fluidité. Diderot nous a laissé d'admirables poëmes inspirés souvent par de très médiocres tableaux de ces artistes. Sa riche imagination y trouvait tout ce qu'il y voulait voir. Que dirait aujourd'hui Diderot, parcourant les salles du Musée et s'arrêtant devant les ouvrages de tels peintres, qui ont fait faire au paysage de si grands progrès,

et qui l'ont poussé à un degré de réalité que ce genre n'avait peut-être pas encore atteint.

Après avoir été tour à tour abstrait, poétique, maniéré et minutieux, mais minutieux et maniéré jusqu'à n'être plus qu'un métier où tout était compté, les tuiles et les ardoises comme les écailles d'un poisson, les pierres comme les cases d'un damier, les masses du feuillage comme les palmes d'une tapisserie ou les festons d'une broderie, le paysage est revenu aujourd'hui à sa primitive et simple origine. Il ne cherche cependant pas à reproduire ces sèches et naïves compositions dont Van-Eyck, Cima da Conégliano, Mantégna, André del Sarte et Raphaël lui-même ornaient le fond de leurs tableaux. Il a seulement retrouvé ce naturel charmant, cette délicatesse de touche, cette fraîcheur des teintes de la végétation, ce vaporeux humide des bleuâtres lointains, qu'on admire dans les ouvrages du Giorgione, son véritable inventeur. Giorgione se rappelait, dans l'atelier de Jean Bellin, son maître, ces belles collines de la Marche trévisane où son enfance s'était écoulée, et cherchait à reproduire ses souvenirs sur la toile. Ce fut un gracieux et sublime peintre. Comme toutes les âmes tendres, il aimait la nature de passion, quoiqu'il excellât dans les compositions historiques, le premier il peignit le paysage proprement dit, le paysage accessoire des figures et le paysage sans figures, comme celui qu'on peut voir dans la collection des estampes de la bibliothèque Richelieu, et qui représente un site désert avec rochers, arbres, fabriques et montagnes. Giorgione ouvrit la route à Nicolas Poussin. Il eût été lui-même grand peintre de paysage, s'il ne fût mort à trente trois ans.

Ses paysages réunissent deux qualités qui semblent s'exclure, le style et l'imitation naïve de la nature; un style moins élevé sans doute que celui du Poussin, une imitation moins précise que chez les Flamands. Cette réunion du style et de l'imitation naïve ne s'est jamais depuis rencontrée au même degré chez le même homme. Les uns sentent en poëtes et voient la nature avec l'œil du Poussin; d'autres s'inquiètent plus de la vérité que de la poésie, qu'ils ont peine à distinguer du faux idéal. Y a-t-il un moyen terme entre ces deux manières de voir? Nous le croyons; mais néanmoins nous n'engageons personne à le chercher. Cette recherche n'est pas sans danger; elle conduit au système et au calcul, et la peinture de paysage surtout est plutôt une affaire de sentiment qu'une affaire de calcul. Il faut apprendre à bien voir et à bien choisir la nature, et la rendre à sa manière. Mais il existe un moment où l'on doit tout apprendre, et c'est la façon dont cet *a b c* des arts est enseigné qui sème la carrière des plus cruelles difficultés. Si, lorsque pour la première fois on prend un crayon, on pouvait voir avec son œil et exécuter avec des procédés qu'on imaginerait, on serait certain du moins d'être original, et peut-être vrai. Loin de là, on commence par voir avec les yeux des autres, et par exécuter avec des procédés conventionnels qui appartiennent à tout le monde. Qu'arrive-t-il? Les yeux s'ouvrent; on sent la nécessité de désapprendre ce que l'on a mal appris. C'est le moment du dégoût et du désespoir, le moment où l'artiste efface de la toile son ouvrage, qui n'exprime pas ses idées, mais les idées d'autrui, brise avec colère son pinceau, qui se révolte et obéit à un autre.

Le paysage est néanmoins l'une des branches les plus florissantes de l'art de la peinture. Il y a progrès dans l'une et l'autre école, dans l'école du style et

dans l'école de la nature. L'école du style pourrait se diviser en école poétique et école historique. Les *poëtes*, ce sont MM. Cabat, Huet, Marilhat, Lapito et Remond, et les *historiens*, MM. Bertin, Aligny, Desgoffe et Corot.

Nous avons rangé M. Cabat au nombre des poëtes ; c'est un transfuge de l'école de la nature. Hier, M. Cabat, rigoureux jusqu'à la minutie, poussait la précision jusqu'à copier chacune des fleurs qui émaillaient le gazon des prairies, chacun des oiseaux ou des papillons qui peuplaient l'air; aujourd'hui M. Cabat ne s'occupe plus que de la masse. Il sacrifie tout détail, et cherche évidemment le style calme et sobre du Poussin, la couleur solide, mais un peu triste, du Dominiquin. M. Cabat, homme d'un vrai talent, n'a cependant jamais été le peintre de la lumière ; cette fois, dans sa *Vallée de Narni*, il a reproduit un effet crépusculaire, et il a été moins lumineux que jamais. Il a cherché les lignes simples et majestueuses, mais cette simplicité, qu'il outre, ne va-t-elle pas jusqu'à la monotonie ? Son amour pour la ligne droite et horizontale l'a conduit à exagérer le parallélisme des terrains et des plans, et le parallélisme appliqué au sol accidenté de l'Italie est fâcheux, à notre avis, et donne à la vallée de Narni l'air d'une prairie normande. M. Cabat a traité ses arbres dans le même système de cadencement uniforme. Ses arbres, de formes semblables, et dont les masses dessinent l'éventail, sont agencés avec une adresse qui approche de la manière. C'est dans cette disposition des masses que réside la poésie, répètent les admirateurs de M. Cabat. Pour nous, nous aimons mieux la vérité toute nue que cette poésie apprêtée, et M. Cabat est, quand il le veut, le plus simple et le plus vrai des paysagistes. Nous savons que ces paroles vont troubler le concert d'éloges qui a accueilli les nouveaux essais de M. Cabat. En France, les habitudes de la critique sont singulières ; elle ne peut jamais se résigner à prendre les hommes tels qu'ils sont, et à les engager à abonder dans leur sens pour y exceller. La critique a commencé par porter aux nues M. Cabat, le grand naturaliste. Wynants et Ruisdael n'étaient rien auprès de lui. Mais bientôt elle s'est dégoûtée du Wynants et du Ruisdael, elle a dit à M. Cabat : Faites-nous du style et de la poésie. M. Cabat a autant de modestie que de talent. Il a écouté la critique; il a fait du style. Aussi le proclame-t-on l'égal de Nicolas Poussin, comme on le proclamait l'égal de Ruisdael. M. Cabat apprendra à se défier de ces conseils dangereux, de ces perfides éloges. Au lieu de courir de Ruisdael à Nicolas Poussin, il saura être lui, et nous aurons un grand paysagiste de plus.

M. Paul Huet, du moins, est aujourd'hui ce qu'il a toujours été. M. P. Huet n'a jamais cherché la précision, peut-être parce qu'il a débuté sans avoir la science, qui permet seule d'être précis. S'il ne s'est pas élevé jusqu'au *rendu*, il possède, en revanche, un beau sentiment de la masse et de l'ensemble. Des critiques qui ont certainement une haute intelligence de l'art ont voulu faire de M. P. Huet un chef d'école, mais à tort. M. Huet ne sera chef d'école que lorsqu'il aura acquis deux qualités indispensables qui lui manquent encore, la science et la précision. M. P. Huet fait de louables efforts pour arriver là. Si, à notre avis, son *Automne* et son *Coup de vent* sont des ouvrages incomplets, de chaudes esquisses qui ne satisfont qu'à une des conditions de l'art, nous apprécions comme elle doit l'être sa *Grande marée à l'équinoxe*. Le travail y est plus consciencieux et plus serré, la vague se dissipe, laisse voir des formes plus

arrêtées, et, dans sa tristesse obligée, la couleur est chaude et harmonieuse. C'est le meilleur tableau de M. Huet.

Ce que nous disions tout-à-l'heure à M. Cabat, nous le répéterons à M. Marilhat. Nous l'aimerions mieux simple et vrai, luttant courageusement avec la nature et reproduisant les beaux paysages de l'orient et du midi de la France qu'il a si bien vus, qu'imitateur du Gaspre et de Nicolas Poussin. M. Marilhat est un homme extrêmement habile ; il peint admirablement la lumière chaude du soir, les ombres bleues qui s'allongent sur la plaine, et les masses noires et abondantes de la végétation des pays méridionaux ; qu'il se défie seulement de sa mémoire, qu'il emprunte beaucoup plus à la nature et beaucoup moins aux tableaux de Claude Lorrain.

L'école du paysage historique a peu produit cette année. M. Édouard Berin a fait défaut. M. Victor Bertin a exposé plusieurs paysages dans sa manière calme, riche, et souvent un peu parée. M. Aligny, peintre de la *Mort de Duguesclin*, a été moins heureusement inspiré que d'habitude. M. Corot a fait, lui, de notables progrès. Nous n'aimons guère cette mythologie réfugiée dans le paysage et se cachant à l'ombre des bosquets ; cependant le *Silène* de M. Corot nous a paru posséder au plus haut degré cette naïveté que son auteur cherche si opiniâtrément, et dont il est l'un des plus constants apôtres. Quant à M. Remond, il fait fi de la naïveté. M. Remond a exposé le plus grand paysage du salon ; c'est un peintre de l'école de Philippe Champagne, qui a continué Michallon. M. Remond a une puissante verve d'exécution ; peut-être même abuse-t-il un peu de son adresse et de sa fécondité.

L'école de la nature se soutient avec avantage à côté de l'école de style. Les talents sont nombreux, les noms se pressent ; nous ne pouvons les citer tous. Nous nommerons MM. Watelet, Flers, Hostein, Thuillier, Lapierre, Troyon, Jules André, Rousseau, Debray et Garnerey, dans une nuance du genre, et MM. Gué, Danvin, Debez, Dupressoir, Ricois et Leblanc dans une autre nuance que beaucoup d'autres noms nous paraîtraient tout aussi dignes d'être honorablement mentionnés. MM. Esbrat, Provost-Dumarchais, Barbot, Ulrich et Léon Fleury, par exemple ; et parmi les aquarellistes et les graveurs, MM. Hubert, Girard, Champin, Huet et Himely.

M. Watelet, que M. de Kératry proclamait en 1819 *grand maître des eaux et forêts*, est encore aujourd'hui ce qu'il était il y a vingt ans. Si donc son succès est moins bruyant, c'est à l'inconstance du public qu'il doit s'en prendre. M. Flers, rend finement la nature ; mais il la voit à travers un voile gris. M. Hostein est un peintre plein de science, peu séduisant au premier aspect, mais qui gagne à l'examen, et qu'on finit par aimer. Thuillier, paysagiste plein d'avenir, choisit heureusement ses sites ; il sait peindre le soleil et l'air. On se promène dans ses campagnes, qu'on croirait voir dans un miroir, tant est grande la vérité d'imitation ; ses premiers plans seuls manquent peut-être de relief et de chaleur. M. Thuillier n'a qu'un pas à faire pour se placer à la tête de l'école naturaliste. M. Lapierre rappelle beaucoup trop M. Flers, quoique plus vivant et plus chaud. M. Troyon sait renfermer l'espace dans de petites toiles ; sa *Fête limousine* est un excellent tableau. M. Wickemberg nous a donné une étude d'hiver qu'on prendrait pour un Ostade ; sa glace surtout est peinte avec une admirable finesse. *L'hiver* de M. Wickemberget, *les Patineurs* de M. Lepoite-

vin sont deux tableaux réussis; on frissonne rien qu'à les voir. Il ne nous est pas possible de nous occuper de tous les artistes dont tout à l'heure nous avons cité les noms. Beaucoup d'autres dans divers genres réclament notre attention; nous n'avons parlé en effet ni des peintres de marines, ni des peintres d'intérieur, ni des peintres de genre ou de fantaisie, ni des miniatures, ni des porcelaines, ni des gravures, ni des sculptures. Tout juger, tout analyser est impossible; ne nous arrêtons donc qu'aux sommités.

M. Gudin, l'une des victimes de la critique, s'est dignement relevé sous ses coups, qui en ont écrasé de plus robustes. Peut être même sans la critique, eût-il été moins fort contre les périls d'un trop rapide succès. Son *Naufragé* est le plus lugubre et le plus vrai de tous les poëmes. M. Gudin a exprimé avec un grand bonheur la résignation qui lutte, l'accablement qui espère; son ciel, que colore un jour livide, sa mer, d'une infinie profondeur, remplissent l'âme d'une froide et mortelle tritesse. On cherche quelque soulagement, on fouille l'horizon pour y découvrir une voile; l'horizon est désert. *Le Naufragé* peut espérer encore, mais nous n'avons plus d'espoir. Nous citerons, après M. Gudin, MM. Perrot, Gilbert et Cazati, qui marchent sur ses traces, et M. Garneray, le peintre du *Vengeur*. MM. Joyant et Régny peignent, l'un Venise, l'autre Naples, en hommes qui ont bien étudié ces pays. La touche du premier est trop large et trop confiante, celle du second trop maigre et trop diaphane. M. Lepoitevin ne nous console pas de l'absence de M. Isabey. Cependant son *Petit Chaperon Rouge* est une des plus spirituelles créations de son facile pinceau.

M. Roqueplan est un de ces hardis emprunteurs qui prennent leur bien où ils le trouvent, et qui le trouvent un peu partout. M. Roqueplan s'est d'abord adjugé l'héritage de Bonington, l'admirable faiseur d'esquisses. Il lui a pris sa féconde et vigoureuse palette, son dessin facile et sa touche cavalière. Watteau lui a prêté ses poses vivantes et coquettes, ses tons chatoyants, appliqués par larges plans savamment heurtés, mais qui font ressembler toutes les étoffes à du satin. M. Roqueplan a ensuite puisé sans façon dans tels tableaux de Terburg et de Metzu que nous connaissons, tantôt de belles colonnes de marbre rouge ou noir, veiné de blanc, tantôt de grands fauteuils à clous d'or ou des bahuts richement sculptés, tantôt les dalles luisantes d'une salle flamande, dont il décore un salon de Londres. M. Roqueplan ne s'est pas seulement contenté des accessoires; avait il besoin d'un air de tête, d'un bras potelé ou d'une jolie main délicieusement étudiée? Terburg et Metzu sont si riches, qu'ils pouvaient bien les lui prêter. Et ce Rembrandt si avare, c'était de toute justice de le mettre aussi à contribution; M. Roqueplan lui a donc pris ses glacis chauds et dorés, et il les répand avec la même profusion sur ses toiles, qu'éclaire un jour franc et un plein soleil, que Rembrandt dans ses compositions les plus caverneuses. Aussi perd-il en légèreté et en vérité ce qu'il gagne en harmonie; ses chairs étant toujours jaunes, ses blancs roux, ses bleus verts, ses rouges orangers ou bruns; et cependant, hâtons-nous de le dire, malgré cette facilité à emprunter, qui n'est peut-être qu'un abus de mémoire, M. Roqueplan n'en est pas moins l'un des premiers peintres de fantaisie de l'époque. Pourquoi? Parce que tout ce qu'il emprunte, il sait merveilleusement le faire valoir, et que, comme un fils de famille riche et prodigue, il doit encore plus à la nature sa mère qu'à

tous ses créanciers réunis. Cette année, le *Van-Dyck à Londres* est un brillant résumé de toutes les qualités et de tous les défauts de l'auteur du *Congrès de Munster* et du *Lion amoureux*. Quant à la *Madelaine* si rose et si coquette, nous croyons volontiers qu'elle fait pénitence; mais s'y prendrait-elle autrement pour rappeler ses amants et recommencer à pécher.

M. Granet, qui place toujours une action intéressante sur un théâtre dont l'aspect seul est saisissant, a peint cette fois une *Scène d'Hernani* et un *Abeilard lisant une lettre d'Héloise*. M. Granet s'est maintenu à sa hauteur, c'est beaucoup. M. Granet est le plus vigoureux et le premier de nos peintres dans le genre anecdotique appliqué à l'intérieur. M. Granet et M. Decamps, qui, cette année encore, nous a tenu rigueur, sont de ces hommes qui ont un sentiment exquis de la nature et du vrai, et qui sont naturalistes en obéissants à leur imagination. L'*Église de Belem* de M. Dauzats, et la *Cathédrale d'Auch* de M. Renoux, sont, avec l'*Hernani* et l'*Abeilard* de M. Granet, les meilleurs tableaux d'intérieur de l'exposition. Jamais la touche de M. Renoux n'avait été plus vigoureuse et plus magistrale. La *Sœur de charité* de M. Bourdet est une naïve et intéressante élégie; la *Sœur* veille au pied du lit d'un artiste mort. Un tableau inachevé du Calvaire et une palette encore chargée de couleurs sont suspendus aux murs dépouillés de la mansarde; un vieux coffre sert de table; une grosse couverture de laine brune est jetée sur le corps du peintre, dont on aperçoit confusément les formes; ces accessoires, habilement et simplement traités, répandent sur cette composition une tristesse vraie et sentie. M. Bourdet n'a ni le brillant ni l'adresse de M. Roqueplan; nous préférons cependant sa simple et mélancolique composition à l'éblouissant *Van-Dyck*. La peinture de M. Roqueplan flatte l'œil, celle de M. Bourdet parle au cœur; mais peut-être M. Bourdet n'a-t-il fait là qu'une heureuse rencontre? Attendons.

Les *Femmes grecques*, de M^me Blanchard, sont un tableau tout viril de conception et d'exécution, seulement les figures nous ont paru trop grandes pour le champ de la composition. M. Riesener, coloriste d'après Rubens et Delacroix, a peint une Vénus, dont les formes n'ont ni la beauté ni la correction désirables, mais qui, néanmoins, promet un peintre. Comme M. Delacroix, M. Riesener fait palpiter la chair; qu'il s'occupe maintenant de la ligne et du contour. On a comparé M. Biard à Wilkie; c'est un talent moins élevé, mais aussi vrai et aussi souple. M. Biard ne manque pas de cette verve plaisante (*humour*) que le peintre anglais possède à un si haut degré; son dessin est peut-être plus sûr, mais son coloris est moins riche et moins vivant. M. Biard devrait bien laisser de côté ses Indiens et ses cannibales, et se borner à la peinture de la vie réelle vue de ce côté naïvement comique, qu'il faut bien distinguer du côté trivial ou du côté ridicule. Sa *Douane* et ses *Artistes pris en flagrant délit* sont d'excellents tableaux; une lumière plus vive, une couleur plus chaude, en feraient de petits chefs-d'œuvre. M. Fouquet, dans ses *Baladins en voyage*, a cherché la couleur; il l'a trouvée, mais aux dépens de la forme. MM. Franquelin, Destouches et Duval Le Camus, les Scribe et les Ancelot de la peinture, sont comme d'habitude vrais et coquets, vulgaires et touchants, variés et inépuisables. M. Brascassat doit être fatigué d'éloges : qu'il nous permette donc une critique; sans doute son loup est bien furieux, mais

n'est-il pas d'une nature un peu chétive et prosaïque? et ce chien qui s'élance et aboie à nous assourdir a-t-il toute la souplesse désirable? M. Brascassat et M. Jadin peignent tout deux la nature morte d'une manière fort remarquable. M. Brascassat est plus vrai que M. Jadin; son lièvre mort est presque un chef-d'œuvre; on voudrait cependant qu'il prit un peu de l'éclatante couleur de M. Jadin, dût-il lui donner en échange un peu de sa précision.

## V.

Louis XIV disait du Puget : *Cet ouvrier-là est trop cher pour moi.* Le public en dit tout autant de nos statuaires contemporains : ces ouvriers-là sont trop chers pour lui. Le public, en fait de sculpture, n'achète guère que des bustes ridicules ou des statuettes maniérées. La sculpture est le plus sérieux et le moins encouragé des arts du dessin; on ne peut donc qu'applaudir sincèrement aux efforts du petit nombre d'hommes qui la cultivent avec une si noble persévérance. Leur persistance est d'autant plus méritoire, que la sculpture suppose déjà un enthousiasme plus opiniâtre que la peinture, plus de cette verve forte et tranquille, de ce feu caché qu'alimente un continuel entretien avec la nature. Pline nous rapporte qu'Apelles ne passait pas un jour sans dessiner, *nulla dies sine linea :* un sculpteur ne peut non plus passer un jour sans manier la cire ou l'ébauchoir.

C'est un sculpteur qui a dit : « Il faut étudier l'antique pour apprendre à voir la nature; » on ne doit donc pas s'étonner si l'antique, chassé de toutes les positions de la peinture, s'est réfugié dans la sculpture. Un statuaire seul peut encore se dire, en travaillant un bloc de marbre : *Il sera dieu,* et en faire sortir une Minerve, un Amour, une Nymphe, ou un Hercule. L'*Hercule délivrant Prométhée,* de M. Garraud, l'*Halali grec*, de M. de Bay, et *la Damalais*, de M. Etex, sont les meilleurs des douze à quinze morceaux et bas-reliefs que les sectateurs de l'antique ont exposés cette année. Leur nombre ne peut encore que se réduire, car l'école du moyen âge et de la nature a fait aussi invasion dans les salles de la sculpture, et l'avenir lui appartient, puisqu'elle compte dans ses rangs des hommes tels que MM. Dantan, Duret, Etex, Feuchères, Lanno, Laitié, Faillot, Maindron, Pradier et Triqueti.

*La jeune fille napolitaine,* de M. Dantan aîné, est une gracieuse statue, un peu froide pourtant pour une Napolitaine; on la voudrait plus souple, plus animée de cet en-train de volupté naturel aux filles de son pays. Un aussi joli visage promet de charmantes formes; on n'aurait donc pas su mauvais gré à M. Dantan de mouiller, d'assouplir, ou même de jeter de côté cette robe, d'ailleurs un peu lourde. Les bustes de M. Dantan jeune sont beaucoup moins amusants que ses grotesques; ils se distinguent néanmoins par de solides qualités : le trait en est pur et délicat, la chair y est souple, palpitante, et les accessoires sont traités d'un ciseau habile. La ressemblance en est parfaite, et, cette fois, sans que M. Dantan ait eu recours à la *charge*. Le *saint Augustin* est l'ouvrage capital de M. Etex; la tête en est d'une belle et simple expression; nous trouvons seulement trop de plis dans les vêtements, dont le travail nous semble maigre, surtout quand nous songeons que cette statue doit être placée dans l'une des chapelles de la Madeleine, à douze pieds du sol. *Le marquis de Staf-*

*ford*, de M. Feuchères, le *Montaigne*, de M. Lanno, et le *Pierre Corneille*, de M. Laitié, sont d'estimables ouvrages. Cependant Montaigne nous a paru trop mélancolique et Corneille trop chétif. *Les enfants au bain*, de M. Maindron, sont de pauvres petits pensionnaires, d'une nature grêle et amaigrie, dont les formes sont d'une grande vérité, mais de cette vérité qui déplaît dans la nature. M. Duret a exposé un projet de statue qui formera le digne pendant de son *danseur napolitain*, l'une des bonnes statues qui aient été faites depuis *Canova*. Quant à la *Vierge* de M. Pradier, elle est de beaucoup supérieure à cette vierge de Bouchardon dont l'original existe dans je ne sais quelle église de province, et dont nous voyons la copie dans chaque chapelle de France. La Vierge de M. Pradier, c'est la *mater dolorosa*. Cependant la bouffissure que donne la douleur n'est-elle pas exagérée? Le ciseau a peut-être aussi trop caressé ce visage, bien jeune encore pour celui de Marie survivant à son fils. Les plis de la robe ne sont pas non plus assez mouillés; ils sont raides, soufflés, et ne dessinent aucune forme. M. Pradier peut, il est vrai, répondre à cette critique, que ce n'est pas une *femme*, que c'est la *Vierge* qu'il a voulu habiller.

La *Scène du Déluge* de M. Faillot ne manque pas d'énergie ; seulement le sujet en est difficile à comprendre. L'homme qui accourt à demi-nu, en poussant d'horribles cris, ne devrait pas traîner après lui la femme qu'il veut secourir : il devrait l'élever au-dessus de sa tête, de toute la longueur de ses bras, regarder en arrière avec terreur pour voir où est arrivé la monstrueuse vague qui engloutit le genre humain. Il devrait surtout se taire ; à quoi bon crier en pareille occasion, et quel secours invoquer ? — Le *Génie du mal*, de M. Droz, et *le Caïn maudit*, de M. Jouffroy, se ressemblent pour la conception. Pourquoi M. Droz a-t-il encore reproduit l'éternel Caracalla ? Son génie du mal n'est ni assez fier, ni assez spirituel ; il pense trop au mal qu'il doit faire. M. Triqueti fait habilement le pastiche ; c'est le chef de l'école de la renaissance gothique en sculpture. Sa Vierge et son enfant Jésus ont été détachés du mur de quelque vieille chapelle ; on s'étonne seulement du respect que le temps a montré pour leurs contours naïfs et délicats. Ses vases sont des chefs-d'œuvre, les Florentins n'ont pas mieux fait.

Nous voudrions dire un mot des peintres de miniature et des porcelaines ; mais nous avons vainement cherché au salon les ouvrages de Mme de Mirbel et de M. Saint : la petite peinture a voulu faire comme la grande et briller par son absence. En revanche, la peinture sur porcelaine a produit une œuvre extrêmement remarquable : la copie des *Moissonneurs* de Léopold Robert, par Mme Pauline Laurent.

Cette année, par une heureuse disposition que nous voudrions voir adopter à l'avenir, le tiers seulement de la galerie des anciens tableaux a été occupé par les modernes. A la hauteur de la deuxième travée flamande, un rideau séparait les écoles mortes de l'école actuelle. Le rideau s'ouvrait, on pénétrait dans le sanctuaire, et du présent on remontait dans le passé. L'effet de cette brusque transition est des plus étranges ; c'est le silence après le bruit, un demi-jour suave après un feu d'artifice. L'œil se repose avec délices de l'éblouissement et de la fatigue que lui ont causé l'éclat violent, la crudité et même la richesse de coloris de tous ces tableaux achevés de la veille. L'esprit se délasse des efforts qu'il a dû faire pour se reconnaître au milieu de tant de sujets où

l'étrangeté des formes le disputait à la bizarrerie de la composition. Il semble, en effet, que chacun des personnages de ces tableaux veuille se faire à toute force écouter du public, crie plus fort que son voisin, et prenne les attitudes les plus sauvages pour s'en faire remarquer; il en résulte une sorte de tumulte éblouissant, de brillante et bizarre confusion. Une heure de retraite dans les anciennes galeries est le meilleur remède à l'étourdissement que vous causent ce mouvement et cet éclat. Là tout est calme et harmonieux. Le vernis doré du temps, répandu également sur chacune de ces vénérables toiles, en a adouci les teintes vives et trop ardentes, jeté un voile tendre sur les formes les plus rudes et les plus tourmentées; et puis, nous devons l'avouer, plus on retourne dans le passé, plus l'art semble grand dans ses bizarreries, sage dans ses licences, contenu dans sa fougue. Les débauches de couleur de ces vieux maîtres paraissent plus harmonieuses, l'extrême audace du mouvement de leurs figures plus savante et plus vraie. Chez eux, l'expression énergique est toujours simple, la recherche toujours naïve, la volupté toujours décente. Ces hommes rares avaient, il est vrai, l'insigne bonheur d'arriver les premiers. Ils pouvaient imaginer simplement sans craindre de se rencontrer avec d'autres et de retomber dans une moule devenu commun. Systèmes de compositions et procédés d'exécution étaient bien à eux. Aujourd'hui que peut-on essayer dont on ne soit déjà fatigué? Que peut-on inventer qui ne l'ait déjà été? Autrefois toutes les formes étaient nouvelles, toutes les places étaient à prendre; aujourd'hui toutes les formes sont connues, toutes les places sont prises. De là les efforts trop sentis, la recherche pénible et prétentieuse de tant d'hommes de talent, la singularité, la folie même de quelques-uns. On veut du nouveau, ils cherchent du nouveau; et cette recherche se fait en côtoyant deux abîmes : l'imitation et le faux. Le faux est facile à reconnaître et à éviter, l'imitation est plus décevante et plus voilée. Elle règne en souveraine, même sur ceux de nos artistes qui se croient le plus indépendants. A la longue tout s'épuise; en peinture comme en musique, y a-t-il un mode qui soit nouveau, une combinaison de modes qui n'ait été essayée? M. Delaroche a de hautes prétentions à l'originalité, et derrière lui je vois Van-Dyck, l'école allemande et même l'école italienne. M. Ziegler s'est formé un style où la vigueur se mêle à l'abondance, la correction à la largeur; mais ce style est-il bien à lui, et ne procède-t-il pas de la manière espagnole? M. Ingres cherche la ligne de beauté dans la nature, mais plus encore chez Raphaël; M. Devéria imite franchement Titien, M. Gigoux Paul Véronèse; et il n'est pas jusqu'à M. Delacroix, le plus vif et le plus fougueux des peintres, qui ne nous rappelle le Tintoret et Rubens. Chez tous ces artistes, l'imitation est souvent fort éloignée : ils ont pris seulement le mode; ce mode, ils l'ont appliqué à des motifs différents, et néanmoins je le retrouve sans peine en parcourant les salles du vieux Musée. Chez d'autres, l'imitation est plus effrontée ou plus servile : ils ont pris le mode et le motif; ceux-là n'imitent pas, ils copient. Faut-il proscrire absolument l'imitation? Nous ne le croyons pas; mais si vous y avez recours, soyez sur vos gardes : c'est une facile syrène qui vous attire et qui vous noie sous prétexte de vous sauver du naufrage. Si vous imitez, que ce soit comme Gros et Géricault ont imité, l'un l'antique, l'autre Michel-Ange, c'est à dire en s'occupant plus encore de la nature que du mode d'imitation choisi; en consentant à se servir du passé, mais seulement pour aplanir la route de l'ave-

nir ; en s'aidant des efforts de vos devanciers dans l'art pour arriver à des résultats différents de ceux qu'ils ont obtenus ; en prenant l'art où ils l'ont laissé, pour le porter plus loin en avant ; en étudiant les chefs-d'œuvre du passé ; en se pénétrant de la beauté antique et du beau expressif des Italiens, pour arriver à un nouveau genre de perfection, à ce *beau moderne* que nous avons indiqué, et qui, dans chaque genre, dans la statuaire, dans la grande et la moyenne peinture, et dans le paysage, doit toujours être le but où doit tendre tout artiste jaloux de conquérir l'avenir.

FRÉDÉRIC MERCEY.

# REVUE LITTÉRAIRE

# DE L'ALLEMAGNE.

DENKWURDIGKEITEN UND VERMISCHTE SCHRIFTEN (*Mémoires et mélanges*, par Varnhagen de Ense.)

L'Allemagne, comparée aux autres pays, est pauvre en mémoires. La loyauté un peu froide mais respectable de ce peuple, sa pudeur et sa fierté ombrageuses, qui reculent devant l'idée de faire des émotions les plus saintes, des sentiments les plus intimes, une marchandise de librairie, sont des causes assez visibles de cette indigence. Sans parler des scrupules qui empêchent l'homme public de divulguer des secrets d'état et d'administration depuis longtemps sans importance, et l'homme privé de mêler à ses aveux des révélations plus qu'involontaires au sujet d'autres personnes, cette indigence peut encore s'expliquer par l'uniformité de la vie commune. Le plus grand nombre des mémoires publiés par des Allemands sont dus à des hommes exceptionnels, tels que Goëthe, pour ne citer que l'exemple le plus célèbre. Encore ces documents sont-ils souvent incomplets, et nous pouvons quelquefois douter avec raison si l'auteur n'a pas déguisé, par prudence ou par fantaisie d'artiste, la réalité sous une broderie poétique.

Les mémoires de M. Varnhagen sont naturellement incomplets, comme ceux de tout homme vivant. Les gens qui connaissent l'auteur, personnellement ou par ses écrits, n'en seront pas étonnés, s'ils se rappellent sa réserve diplomatique, son urbanité, sa bienveillance, la douce et calme harmonie de ses sentiments et de ses goûts littéraires. Les souvenirs de sa vie n'arrivent pas à une date beaucoup plus récente que la paix de 1815, et, quoiqu'ils comprennent toute la jeunesse de l'auteur, on n'y trouve guère que l'histoire de ses études diverses. M. Varnhagen commence par rappeler, comme chose sans conséquence, par amour de l'exactitude sans doute, que sa famille est d'une noblesse assez ancienne, ce qui ne nuit pas encore partout. Quelques membres de cette noblesse, voyant que depuis le XVII^e siècle les partages de famille dérangeaient leurs affaires, et que l'ancienne manière de relever leur fortune ne profitait plus qu'aux souverains puissants, tournèrent sagement leurs vues d'un autre côté et prirent en quelque sorte le parti de se séculariser. C'est ainsi que l'un des ancêtres de

l'auteur se fit médecin, et que lui-même fut, si je ne me trompe, destiné à une profession semblable. Le récit de ses premières années ne manque ni de charme ni de naïveté; néanmoins ces qualités s'y montreraient davantage si M. Varnhagen n'avait adopté une méthode de travail qui n'est que l'abus d'une excellente chose. Envoyé à Berlin pour y suivre les études qui devaient servir de base à son avenir, il s'appliqua avec ardeur à la littérature, dont le côté plastique le préoccupa surtout; cela ressort à chaque ligne de ses descriptions complaisantes. Polir des émistiches, cadencer et varier des rhythmes, inventer de nouvelles strophes, raviver des combinaisons oubliées depuis l'antiquité, telle semblerait avoir été à cette époque son occupation favorite. Il quitta Berlin pour l'université de Halle, et là commença pour lui une existence curieuse que je voudrais pouvoir dérouler en entier, parce qu'elle est peut-être la clé de la nationalité et du caractère des hommes d'élite en Allemagne. Tous ceux qui ont été jeunes en ce temps-là et bon nombre de ceux qui le sont aujourd'hui doivent se retrouver avec émotion dans cette partie du livre. Se précipitant avec un respectueux ravissement vers toutes les sources de savoir que lui ouvrait la riche université, M. Varnhagen voulut satisfaire à la fois l'imagination et l'intelligence, courir à la recherche des formules et des idées, s'approprier les secrets de facture d'Anacréon, et se voir initié aux mystères de Kant, boire goutte à goutte en de longues veilles le nectar des dieux d'Homère, et se recueillir avec conviction aux cours de dogmatique et de religiosité. Un prétorien de Napoléon ne parlait pas de sa double entrée à Vienne avec une joie plus solennelle que M. Varnhagen ne parle de ses méditations qui avaient pour but de compléter l'un par l'autre l'enseignement de Schleiermacher et celui de Steffens. On ne peut imaginer abstraction plus complète du *moi* au profit de la seule intelligence : le monde extérieur semble n'avoir aucun attrait, aucun sens; et je dis l'intelligence seule, car les sentiments, les passions même se mettent au service de cette faculté envahissante. M. Varnhagen appelle très-sérieusement élan sentimental le désir qui le porta à prier Schleiermacher de l'accepter comme auxiliaire dans ses travaux sur Platon; et pourtant l'auteur de ces mémoires, comparé à d'autres Allemands, n'était qu'un mondain, un homme frivole; cet ascétisme philosophique et littéraire n'avait d'autre but que la philologie. M. Varnhagen continuait de publier chaque année, en société avec ses amis, une sorte d'almanach des Muses, guirlande poétique pour laquelle il voulait amasser des trésors de pensée et de style, car ces anthologies méritent en Allemagne moins de dédain qu'en France, et les poëtes les plus élevés ont successivement soutenu de leur nom et de leur génie ces publications. Les efforts de M. Varnhagen n'étaient après tout que la conséquence d'un système fort louable, mais qui a ajourné, indéfiniment peut-être, la transformation nécessaire de la prose allemande. Au moment où cette prose attendait une réforme pour suivre le mouvement de la prose italienne, espagnole, anglaise, et surtout, on nous permettra de le dire, de la prose française, la philosophie allemande, fière d'avoir relevé et porté en des espaces inconnus le drapeau de Descartes, exerça par droit de conquête un pouvoir tyrannique. Cette philosophie victorieuse était l'orgueil de la nation; personne ne songea à lui résister. Dans l'engouement de la mode (car la mode est fort puissante au delà du Rhin; dans les choses d'esprit seulement, elle peut durer plus d'un demi-siècle), on

alla jusqu'à tout demander à la philosophie. La science et l'art, la forme comme la pensée, la vie pratique comme la spéculation, ne purent faire un pas sans son estampille. M. Varnhagen trouva la mode tout établie, mode qui devait exercer une fâcheuse influence sur une nature ductile et enthousiaste comme la sienne. L'esprit d'analyse et de détail, et l'anatomie appliquée aux nuances les plus fugitives du sentiment, ont envahi et surchargé son style. Le regard cherche péniblement la pensée principale écrasée sous une foule de considérations incidentes. Cet abus est d'autant plus déplorable chez M. Varnhagen, que peu de gens se sont occupés plus consciencieusement de la forme; aussi la trace de ces procédés s'y trouve-t-elle marquée en vives arêtes, comme les coups de ciseau dans les carrières antiques de l'Orient. Voici un exemple entre autres, et ce n'est pas le plus frappant. Il s'agissait de dire que, pour le poëte, pour l'artiste incessamment en quête du beau absolu, l'inconstance n'est pas ce que le vulgaire appelle de ce nom: « Que chaque élan nouveau marque un progrès chez le poëte, qu'il s'éprenne toujours et chaque fois d'un objet plus élevé avec un surcroît de sensibilité; il n'en apparaît que plus fidèle à l'amour et à la vérité dans leur développement humainement possible et permis, ce qui est une fidélité supérieure à la fidélité vulgaire, qui n'est qu'une persistance extérieure appliquée à un fait accidentel. » Chez un philosophe, je prendrais bien mon parti d'un pareil langage, mais chez un littérateur, chez un poëte, je ne puis qu'être péniblement affecté par cette désolante anatomie de la pensée. Encore, ai-je dû rendre à cette phrase un peu de cet ordre grammatical que la logique a imposé à tous les idiomes de l'Europe, hormis à l'idiome allemand. Et quand on songe que des périodes semblables, construites encore aujourd'hui dans le système de la syntaxe latine, font attendre souvent le sens principal jusqu'à la fin d'une interminable page, on ne comprend pas comment, au lieu de nettoyer leur prose comme ils ont fait pour leur versification, si hardie, si dégagée, si elliptique, les Allemands l'ont rendue complice de la lourdeur philosophique. Plusieurs esprits distingués ont essayé, depuis quelque temps, d'attaquer de front ce monstrueux échafaudage; malheureusement ces tentatives se rattachent à des imitations de l'esprit français. Mieux vaudrait revenir à la clarté par la route qu'ont indiquée et souvent suivie Goëthe, Schiller, et un très-petit nombre d'autres écrivains.

La passion est presque toujours étrangère à M. Varnhagen, et ses mémoires, ainsi que ses appréciations critiques, y gagnent au moins un certain caractère d'impartialité. Cette dernière qualité est d'autant plus estimable chez lui, qu'il est de bon ton à Berlin de faire à tout propos du pédantisme de nationalité allemande. Or, M. Varnhagen rend pleine justice aux écrivains français, et surtout à Molière, ce qui est fort courageux en présence de certains génies qui trouvent très-commode de dédaigner Molière, ne pouvant ni le comprendre ni le sentir. Goëthe disait, au sujet de ce lourd dédain affiché alors par la critique allemande: « Nos chers Allemands croient être gens d'esprit quand ils font du paradoxe, c'est-à-dire de l'injustice. » M. Varnhagen a eu néanmoins son temps de partialité, partialité douce et bénigne, dont on trouve les traces dans des fragments destinés sans doute à faire partie de ses mémoires, et qui paraissent avoir été écrits à une époque où son âme était plus accessible à la passion. Dans l'un de ces morceaux, il raconte la bataille de Wagram, où il fut honorablement

blessé le lendemain du jour de son incorporation volontaire, et il croit devoir assurer qu'il s'en fallut de très-peu que l'Autriche ne gagnât cette bataille de deux jours. Ailleurs, il décrit la mémorable fête du prince de Schwartzemberg, et l'épouvantable catastrophe qui la termina. Enfin, il retrace une audience solennelle où il fut présenté à Napoléon avec l'ambassade d'Autriche. Dans cette circonstance, tout lui déplaît, jusqu'aux magnifiques uniformes des compagnons de César, qu'il trouve pauvres et mesquins auprès des uniformes de l'armée autrichienne; mais Napoléon est la figure qu'il s'attache à rapetisser, par la raison que le conquérant avait jugé à propos de ne pas être aimable ce jour-là. Il ne lui accorde que les qualités d'un bon ouvrier en batailles, et il lui refuse le sentiment de la vraie grandeur et le don de gagner les hommes. Si l'histoire n'était là pour réfuter M. Varnhagen, on pourrait encore rappeler que l'humanité, attirée invinciblement vers ceux qui sont en mesure de la dédaigner, dispense volontiers les grands hommes de toutes les qualités aimables, et que Napoléon eût été fort excusable de se montrer grand homme comme l'entendent les masses.

Se défiant de l'attrait qu'offrent, dans ses souvenirs, les parties qui se rattachent à sa vie passée, M. Varnhagen y a joint plusieurs biographies et autobiographies de personnages plus ou moins connus, tels que Schlabrendorf, Bernstorff, Nolte, Bollmann, etc. La plus intéressante est, sans contredit, la collection des lettres de Bollmann, dont le nom se rattache à une tentative d'évasion de Lafayette, lors de sa captivité à Olmütz. Cet Allemand, né en Hanovre, vint, jeune encore, à Paris, pour y continuer ses études médicales. Orphelin, il avait compté sur son oncle, négociant à moitié anglais, qui se trouvait alors en France, et qui l'avait encouragé à l'y venir joindre. Voici le portrait qu'il fait de cet oncle : « Gonflé comme un petit esprit qui a fait fortune, il a l'affreuse indifférence des gens dont la tête et le cœur sont également vides, et fait toujours sonner haut son succès et son industrieuse activité. Ses bienfaits vous pèsent.... Ses intentions peuvent être bonnes, mais il est grossier dans ses façons de penser et d'agir. Pour lui, la plus sage maxime de conduite est celle-ci : éviter soigneusement tout espèce de liaison. »

On voit tout d'abord qu'un pareil oncle, se chargeant de préparer l'avenir d'un neveu dont l'âme était passionnée et l'imagination ardente, avait entrepris une tâche au-dessus ds ses forces. Il le sentit plus qu'il ne s'en rendit compte, et abandonna à lui-même son neveu, en lui laissant une somme de six cents francs en assignats. Celui-ci vit avec joie plutôt qu'avec crainte s'ouvrir devant lui la perspective d'une misère indépendante. Les lettres confidentielles que Bollmann adressa alors à une parente qui lui avait servi de mère, ne contiennent qu'un tableau assez ordinaire de la société française pendant la révolution, et d'une position commune à tous les jeunes gens qui débutent en des circonstances difficiles. Nous n'en eussions pas fait mention, si cette correspondance naïve ne devenait intéressante et pleine de charme, à propos d'un événement fort simple en lui-même. On y rencontre dès ce moment des pages dignes du premier volume des Confessions de Rousseau. Il y a surtout une situation dont on ferait une nouvelle charmante; je me trompe, la nouvelle est toute faite, et beaucoup mieux peut-être qu'on ne la pourrait faire. Elle est toute entière dans deux lettres de Bollmann. Le jeune médecin hanovrien commençait, vers l'épo-

que de la terreur, à voir qu'il lui serait difficile de vivre de sa profession à Paris, malgré les relations brillantes qu'il avait pu y former. Il songeait à aller chercher fortune en Angleterre, quand une circonstance imprévue vint lui en fournir les moyens.

« Quelques jours après le 10 août, dit-il, je vis arriver chez moi M. Cambs, prédicateur de la chapelle de Suède. Il me parla de sauver un malheureux que menaçait un grand danger. Je devinai de qui il était question. Il me conduisit chez Mme de Staël. Mon imagination dut être fortement frappée à la vue d'une femme près d'accoucher, qui se lamentait sur le sort de son ami. Pensez un peu comme elle se désolait. L'homme qui depuis neuf ans était son ami, avait, à sa sollicitation, quitté l'armée pour la venir voir secrètement à Paris. Malheureusement on connut sa présence. On voulait sa tête : on le chercha, on parla de visite domiciliaire.... Une femme en larmes, un homme en danger, l'espoir d'une heureuse réussite, la perspective du voyage en Angleterre, la possibilité d'améliorer mon sort, l'attrait d'une aventure extraordinaire, tout cela me remua vivement. Ma résolution fut bientôt prise. *Je m'en charge*, répondis-je, *et vais faire mon plan.* »

Ce plan fut bientôt fait. Il consistait à se procurer deux passeports anglais, dont l'un au nom d'une personne peu connue. Un jeune homme, nommé Heisch, ami de Bollmann, obtint de l'ambassadeur d'Angleterre le second passeport, en se donnant comme Hanovrien ; Mme de S... fit un présent à Heisch, et Bollmann réussit à emmener en Angleterre la personne compromise, qui n'était autre que M. de Narbonne, lequel, à son tour, s'établit avec le jeune médecin à Kensington, chez M. de Talleyrand. Là commença pour lui une existence pleine d'illusions dont ses premières lettres témoignent vivement.

« Nous sommes logés ici, écrivait-il en septembre 1792, chez Mme de La Châtre, très-aimable Française. Nous étions à peine remis des fatigues du voyage, que notre bonne hôtesse reçut de tristes nouvelles de Paris : c'était l'arrestation de diverses personnes qui lui tenaient de près et qu'elle aimait beaucoup. Naturellement sensible et d'une complexion délicate, elle éprouva, à la lecture de cette lettre, des convulsions effrayantes, qui se renouvelèrent d'heure en heure et durèrent deux jours. Peu à peu l'espoir et le calme revinrent. Les amis de Mme de La Châtre sont heureusement sortis de la prison de l'Abbaye deux jours avant les massacres des prisons; on les attend maintenant avec plusieurs autres personnes. Mme de S.... arrivera également bientôt ici. Tous ces exilés, probablement l'élite de la France, amis purs de la révolution, également éloignés de la folie des émigrés de Coblentz et de la férocité des jacobins, vont former une petite colonie dans le voisinage de Londres, et observeront de là la marche des événements dans leur patrie, qu'ils ne peuvent servir aujourd'hui.

» De pareilles relations font tomber tout à coup les barrières que la vanité et la présomption élèvent souvent entre les hommes. On se rapproche, on se trouve bien des points de contact, on s'attache, et l'étranger, le nouveau venu, prend place parmi les vieux amis. C'est ce qui m'arrive aujourd'hui. Je n'ai pu me refuser à vivre quelque temps dans la société de gens dont je ne puis révoquer en doute la sincère affection. Je passerai avec eux quelques mois à la campagne, et je consacrerai à l'étude de la langue et de la littérature anglaises ce temps d'un heureux repos. »

. . . « A une connaissance très-étendue des hommes, du monde et de la littérature, à un inépuisable fonds de gaieté et de verve, à un esprit qui éclate dans tout ce qu'il dit et fait, M. de Narbonne joint cette complète abnégation de soi-même, cet abandon désintéressé qui n'appartient qu'aux hommes bien sûrs de leur mérite, et cette ancienne franchise chevaleresque de plus en plus rare, qui est un des priviléges du grand monde....... »

« Les bontés sans bornes de Narbonne et de Mme de S.... me mettent en état de poursuivre mon premier plan de voyage, et d'entreprendre l'exercice de ma profession sans craindre l'embarras des premiers temps..... »

Cette fièvre d'espoir ne tarda pas à être suivie d'amères déceptions et d'une prostration complète. Jeté à l'improviste au milieu d'un monde qui lui était étranger, enivré par le luxe de l'esprit uni au luxe des richesses, le pauvre Bollmann éprouva ce qui arrivera toujours au mérite indigent que les circonstances placent sur le pied d'une égalité passagère, quoique rationnelle, avec le mérite opulent. Les jeunes gens qui attendent une position sont portés à croire, en pareil cas, que cette position est déjà faite. Ils comptent sur l'attachement de leurs nouveaux amis, et ne prévoient pas que l'inégalité de puissance amènera bientôt un désaccord et des tiraillements auxquels ne sauraient parer les plus nobles cœurs. Quoique le hasard eût rendu Bollmann protecteur une fois dans sa vie, la force des choses le condamnait à être protégé tant qu'il demeurerait soumis aux relations qu'il avait acceptées. Ne pouvant être un homme de loisir, il fallait pour conserver au moins l'égalité morale, qu'il rentrât dans l'indépendance de sa pauvreté. C'est ce qu'il comprit trop tard. Trop charmé par cette vie de délices qui ne pouvait être dans sa situation que le remboursement d'une avance et non une rente, il voulut se croire l'égal des grands seigneurs qui l'entouraient, il exigea la confidence de leurs secrets, et devint amoureux de leurs maîtresses; son cœur et ses pensées menèrent aussi grand train que ses nobles amis. Il s'irrita du désappointement qui résultait nécessairement d'une position fausse, et sa conduite irréfléchie autorisa les grands seigneurs à lui attribuer un orgueil qui diminuait beaucoup le prix du service qu'il avait rendu à l'un d'eux. Ce service, on ne songea plus qu'à le lui payer, et comme Bollmann faisait d'autant plus de façons qu'il souffrait davantage, et que la véritable cause de cette souffrance lui était aussi inconnue qu'aux autres, le malentendu s'accrut à l'infini. Tout ce drame intime est admirablement exposé par Bollmann dans une longue lettre qu'il écrivit quinze mois après son arrivée en Angleterre. Il croit devoir faire une sorte d'amende honorable pour son engouement de l'année précédente, et ces variations de son jugement ne sont pas la partie la moins curieuse de ces mémoires :

« Narbonne, dit-il, est un homme de taille assez élevée, fort, et même un peu épais, mais dont la tête a quelque chose de saisissant, de grand, de supérieur. Son esprit et la richesse de ses idées sont inépuisables. Il est accompli, quant aux vertus de salon. Il répand la grâce sur les sujets les plus arides, entraîne irrésistiblement, et, quand il le veut, fascine un individu isolé tout aussi bien qu'un cercle entier. Un seul homme existait en France qui pût l'égaler sous ce rapport, homme que je lui trouve même supérieur : c'est M. de Tall.... Narbonne plaît, mais il fatigue à la longue; on pourrait écouter T..... pendant des années. Narbonne travaille et trahit le besoin qu'il a de plaire; T..... laisse

échapper ce qu'il dit, et ne sort point d'un état d'aisance et de tranquillité parfaite. Ce que dit Narbonne est plus brillant; ce que dit T..... a plus de charme, de finesse, de gentillesse. Narbonne n'est point l'homme de tout le monde; les personnes sensibles ne l'aiment nullement; il n'a sur elles aucune puissance. T....., avec une corruption morale égale à celle de Narbonne, peut toucher jusqu'aux larmes ceux-là mêmes qui prétendent le mépriser..... J'en sais des exemples remarquables. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Narbonne m'accabla en chemin d'assurances d'amitié et de l'expression fréquente de sa reconnaissance, le tout avec un flux de belles paroles que j'admirais, mais devant lesquelles je me retirais involontairement. Je n'y vis qu'efforts pour l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un devoir, mais rien qui partît du cœur. Narbonne ne me connaissait pas; il ne pouvait ni m'apprécier ni m'aimer. Aussi restai-je réservé et froid durant tout le voyage, quoique joyeux parfois de l'heureuse issue de cette aventure.

» Ce fut dans ces dispositions que nous arrivâmes à Kensington, où nous logeâmes chez Mme de La Châtre. Elle était au lit et malade. Je lui prescrivis un médicament. Elle revint à la santé, et récompensa mes efforts par un présent d'une douzaine de mouchoirs anglais des plus fins. Je lui offris à mon tour de beaux ciseaux anglais qui lui manquaient. Cependant Narbonne se comportait à mon égard comme auparavant. Je lui dis ouvertement : « Vous êtes trop bon, » vous m'embarrassez; vous ne me connaissez pas encore, vous ne savez pas » si je suis digne d'amitié. » Il répondit que j'étais un original et me laissa tranquille. J'ai remarqué depuis qu'il avait été piqué de ce qu'ayant cherché à me gagner, il n'y avait pas réussi.

» Quelques jours après, Narbonne était sorti de bonne heure, et je déjeunais seul avec Mme de la Châtre, qui était encore au lit, suivant la coutume française. Mariée par convenance et à un homme âgé, elle avait depuis neuf ans une liaison fort intime avec M. de Jaucourt, député à la seconde assemblée. Elle reçut une lettre pendant que nous prenions le thé, et tomba au moment même dans des convulsions qui prirent bientôt un caractère effrayant. Elle pleurait, criait, frappait des mains et des pieds, voulait mourir, puis partir sur-le-champ pour Paris. La femme de chambre accourut avec le fils de Mme de La Châtre, jeune enfant de dix ans, et tous deux firent encore plus de bruit que la malade elle-même. Je les renvoyai à la recherche de Narbonne. La pauvre femme tomba d'un paroxisme dans un autre, et ne cessait de s'écrier : « C'en est fait, il est perdu; ils l'ont arrêté, ils le tueront. » Je conclus de tout cela que Jaucourt était arrêté, ce qui était vrai. L'état de Mme de la Châtre commença donc à m'intéresser doublement, car je pensai que cette femme, qui éprouvait après une liaison de neuf ans, un sentiment si vif pour celui qu'elle aimait, aurait pu, en d'autres circonstances, devenir une excellente épouse. Je devins dès ce moment amoureux de Mme de La Châtre.

» Les accès augmentaient d'intensité. Je n'avais jamais rien vu d'aussi effrayant et ne savais plus quel parti prendre, quand Narbonne arriva. Il parla d'abord de tout préparer à l'instant pour se rendre à Paris, puis d'expédier un courrier. On fit en effet chercher un courrier qui se mit en route sur-le-champ. Enfin Narbonne fit observer qu'il ferait mieux d'aller seulement jusqu'à Dou-

vres pour y attendre le retour de courrier. Sa conduite en cette occurrence fut admirable : en moins de deux heures, il rendit la raison et le calme à Mme de La Châtre, et on ne peut imaginer les attentions ingénieuses qu'il lui prodigua pendant les cinq jours suivants.

» Le sixième jour arriva la nouvelle de l'élargissement de Jaucourt. Mme de S... était allée trouver Manuel, alors procureur de la commune. Elle l'avait supplié à genoux de s'employer pour Jaucourt. Manuel, homme impassible, sombre, réservé, républicain dès l'âge le plus tendre, n'était pas d'ailleurs un méchant homme. Il fit ce qui dépendait de lui, et Jaucourt sortit de l'abbaye la veille du massacre du 2 septembre. Sa perte eût été fort regrettable. C'est un digne homme, d'une droiture et d'une sincérité parfaites.

» Cette bonne nouvelle de la mise en liberté de Jaucourt, je fus réduit à la deviner, car on ne me l'annonça point d'une manière formelle. J'avais pris ma part du chagrin de Mme de La Châtre, et, comme elle m'intéressait déjà beaucoup, je fus d'autant plus blessé qu'on ne me fît point participer à la joie. Je voulus quitter sur-le-champ la maison, et je n'en cachai point la cause à Narbonne. « Vous ne me ferez point cette peine-là, me dit-il; les femmes ont de la » pudeur quand il est question de leurs amants. La douleur peut les faire sortir » des bornes à cet égard; mais la réserve revient avec le calme. » Il en parla tout aussitôt à Mme de La Châtre. Celle-ci saisit la première occasion de m'entretenir longuement et avec intimité des bonnes nouvelles qu'elle avait reçues. Je restai. A partir de ce moment, on dit que j'étais sensible et original comme Rousseau, et je conservai cette réputation.

» Cependant j'étais condamné à contempler du matin au soir la belle Mme de La Châtre. Elle ne se faisait remarquer ni par la douceur ni par la sensibilité; elle était plutôt vive, emportée, virile, quelquefois fort tranchante, et ces sortes de femmes ne me touchent guère ordinairement. Mais elle avait de la loyauté, une finesse pleine de grâce, de la franchise, les formes féminines les plus parfaites, des pieds et des mains à peindre, et une peau si blanche et si fine, qu'il eût été impossible d'en trouver une plus belle, même en Angleterre. Je la voyais le matin avant son lever, le soir avant qu'elle s'endormît, et tout le jour dans les plus charmantes attitudes; elle était toute grâce, toute aisance dans les moindres mouvements. Et puis elle me traitait avec beaucoup d'amitié, et trouvait pres de moi cette sorte de satisfaction que procure la société de certains hommes d'une nature particulière, dont la sincérité plaît. Je ne pus résister à tant de séductions.

» Peu à peu arrivèrent, de Paris, Talleyrand, Jaucourt, Montmorency et une foule d'autres. Les réunions de Mme de La Châtre devinrent fort brillantes : nous étions souvent dix-huit ou vingt à table. On traitait toutes sortes de sujets, on soutenait tous les sytèmes, on racontait des anecdotes; on faisait assaut d'esprit et d'*humour*. Je ne pouvais rivaliser avec ces messieurs sur *leur* terrain : je me tins avec d'autant plus de constance sur celui qui m'était propre. Je fus aussi peu Français que possible : le plus souvent froid, véridique jusqu'à la sévérité, naïvement sincère, peu liant en paroles, mais très-prévenant dans mes actions, quand il m'était possible d'être complaisant (surtout envers ma chère Mme de La Châtre, à laquelle il ne manquait pas une épingle, pas une bagatelle, quelque insignifiante qu'elle fût, que je ne

m'empressasse de la lui présenter); quelquefois très-concluant dans mes observations, surtout quand ces messieurs s'échauffaient dans la discussion de manière à ne plus s'entendre. Sans vanité, mais fier de la fierté qui convient à un homme, je me fis une sorte de position qui ne me déplaisait pas, où mon caractère gagna beaucoup, à mon avis, et qu'il est plus aisé de sentir que de décrire.

» J'ignore pourtant si, à la longue, cette existence eût pu me convenir. Je lisais Voltaire, Rousseau; je m'appliquais à la langue française, j'étudiais les hommes qui étaient autour de moi. Mais ma folle passion me donnait quelquefois de la mauvaise humeur et troublait la libre action de ma volonté. Par bonheur la société entière se dispersa: Narbonne, Mme de La Châtre, Jaucourt, Montmorency, avaient loué une campagne où, naturellement, il n'y avait pour moi rien à faire. Les autres s'en allèrent chacun de son côté, et moi, je m'en fus à Londres, où mon bon Heisch venait d'arriver.

» J'avais, peu de temps auparavant, reçu de Mme de S... une lettre par laquelle elle m'autorisait à réclamer d'elle, dans toutes les circonstances de ma vie (ce sont ses propres expressions), les droits d'un frère, d'un ami, d'un bienfaiteur. La suite a prouvé que cette lettre était écrite avec une entière sincérité.

» Je reçus aussi de Hanovre une lettre de Zimmermann, qui me comblait d'éloges, m'assurait du plus bel avenir, me disait même que le roi voudrait me voir, et qu'ainsi ma fortune était faite. Je fis lire cette lettre à Narbonne, qui fut plus réservé que moi; il se contenta de dire, en me la rendant: « Cet homme » écrit bien le français. » Quoiqu'il pût avoir raison, je suis resté longtemps sans lui pardonner cette réponse.

» Au surplus Narbonne, probablement par la raison que j'ai donnée plus haut, s'était déjà éloigné de moi. A son tour, il avait trouvé mauvais que je lui eusse caché mes sentiments pour Mme de La Châtre, sentiments qu'il avait découverts, ainsi que le tourment que j'en ressentais. Dans les diverses occasions où j'avais cherché à l'entretenir amicalement à Kensington, il était demeuré froid. Il me quitta d'ailleurs avec de grandes protestations d'amitié, promit de venir me voir à Londres, de me présenter à lord Grenville, de travailler à ma fortune, etc. Heisch, qui lui avait fait visite, avait été reçu avec une amabilité parfaite. Narbonne le pria même de ne point faire usage encore de ses lettres de recommandation, parce que lui-même ferait tous ses efforts, auprès de plusieurs négociants qu'il connaissait à Londres, pour lui procurer une bonne place. Heisch fut très-content de lui, et promit d'attendre de ses nouvelles.

» Les séparations se firent à Kensington avec une rapidité foudroyante. Je n'ai plus jamais revu Mme de La Châtre, qui retourna bientôt en France. Pour moi, j'allai demeurer avec Heisch au *London-Coffee-House*, grand hôtel de Londres, et j'y jouis bientôt, comme un roi, de la liberté rendue à mon esprit.

» J'avais alors cinquante louis d'or qu'on m'avait remis à Paris, pour que je ne me trouvasse pas au dépourvu dans le cas où une arrestation ou tout autre accident aurait retardé notre fuite. A Kensington, je parlai de les rendre; Narbonne me ferma la bouche en me demandant si je n'étais pas content. . . . . . . . »

« Huit jours s'étaient écoulés, quand Narbonne m'envoya une obligation notariée dans laquelle il s'engageait, pour lui et pour ses héritiers, à me faire une rente viagère de cinquante louis d'or, comme une preuve, disait cet acte, de sa reconnaissance pour les services que je lui avais rendus. Ce papier était accompagné d'un billet où il me priait, dans les termes les plus polis, d'accepter cette obligation, ajoutant qu'il regrettait que les affaires l'eussent empêché de me venir voir, mais que rien ne pourrait l'en détourner dans les jours suivants. J'avais le projet de garder l'obligation, dans le cas où la conduite de Narbonne à mon égard m'autoriserait à la considérer comme un vrai témoignage d'amitié. Je lui répondis, en conséquence, que j'attendais avec une impatience très-vive sa visite, pour lui prouver ma reconnaissance. J'avais d'autant plus droit d'écrire ainsi, que Narbonne lui-même m'annonçait, dans son billet, qu'il était tantôt ici, tantôt là, et que la campagne où j'avais le plus de chances de le rencontrer était à vingt milles de Londres.

» Vers la même époque, je fis, au *Coffee-House*, par un tiers que j'avais vu à Paris, connaissance d'un certain Erichsen, marchand très-riche, de Copenhague. C'était un très-bel homme, franc, ouvert, fier et généreux dans toutes ses manières. Il était âgé de trente ans, mais il n'avait cessé de voyager depuis sa treizième année. Il était allé deux fois aux Indes orientales, et sans avoir fait d'études classiques, il avait acquis en voyageant une instruction très-vaste et très-complète. Il avait surtout l'expérience des hommes, et connaissait à fond et sous tous les rapports l'Angleterre, où il se trouvait comme chez lui. Après plusieurs entrevues, il commença à s'intéresser à moi, et cet intérêt s'accrut à un tel point, qu'il ne pouvait plus se passer de ma société. Il entreprit de me faire connaître Londres. Nous passâmes en revue toutes les choses remarquables, nous allions chaque jour au spectacle, nous visitâmes tous les édifices publics, tous les lieux de réunion; trois semaines s'écoulèrent dans cette vie de dissipation. Erichsen avait un remarquable talent d'observation. Son intelligence résumait avec une facilité surprenante tout ce qui frappait ses yeux. Tout ce qu'il voyait le faisait penser, et souvent, au milieu de nombreuses assemblées, il m'étonna par ses réflexions sur des individus qu'il semblait n'avoir pu apprécier que par suite d'une connaissance approfondie, et qu'il observait pourtant pour la première fois, ainsi qu'il me le prouvait plus tard. Il appelait mon attention sur ce qui doit occuper un jeune voyageur, me faisait connaître les mœurs et le caractère anglais, me parlait de la constitution et des abus qui l'avaient altérée; en un mot, je ne passais pas un seul instant auprès de lui sans acquérir quelque notion utile. Je supportais à peine le cinquième des frais de nos courses. Il ne voulut jamais souffrir que j'y fusse pour moitié; d'ailleurs, cela m'eût été impossible. Il me disait que ces dépenses étaient sans importance pour lui, que sa fortune était faite, qu'il avait plaisir à m'avoir pour compagnon, et il disait et faisait toutes ces choses avec tant de bonne grâce, que, malgré toutes les obligations qu'il me faisait contracter, je n'éprouvais aucun embarras, aucune gêne dans notre commerce journalier.

» Cependant Heisch avait fait usage de ses lettres de recommandation, et rouvé une bonne place. Narbonne ne me faisait absolument rien dire, et cela me chagrinait d'autant plus qu'il donnait ainsi à son obligation tout le caractère d'un payement. Je voulus plusieurs fois la lui renvoyer, mais Eri-

chsen me retint. « Les grands, disait-il, ne valent rien; leur argent vaut » mieux qu'eux. Narbonne se réjouirait de rattraper son papier, et ne manque- » rait pas en outre de se moquer de vous. Conservez bien ce que vous tenez, » et ne faites pas de sottise par fausse délicatesse. » Ces raisons pouvaient bien retarder l'exécution de mon dessein, sans me satisfaire.... L'obligation me pesait.

» Erichsen prit la résolution de s'en aller à Paris, pour y faire une spéculation sur les grains. Il avait sa chaise de poste, et par conséquent une place disponible. Il comptait revenir à Londres au bout de trois semaines, et me pressa beaucoup de l'accompagner. Il m'était arrivé à Paris ce qui arrive à presque tout le monde : c'est quand on a quitté un pays qu'on se rappelle ce qu'il eût fallu y chercher, y voir, y étudier. Ainsi un séjour nouveau et de peu de durée à Paris me convenait assez. D'ailleurs, le danger que je courrais était peu de chose, car on connoissait peu mon histoire avec Narbonne, et je savais, d'autre part, qu'on ne poursuit personne sans utilité. L'occasion était belle; je pris mon parti, j'acceptai. Erichsen s'en réjouit. Il me dit que le voyage entier, que mon séjour à Paris, que rien enfin ne serait à ma charge, que c'était lui et non moi, qui, dans cette circonstance, serait l'obligé.

» Tout aurait été fort bien si nous fussions demeurés seuls, mais il y avait à Londres un certain M. Rilliet, banquier de Paris, et sa femme; on le disait venu en Angleterre avec une espèce de mission, mais la chose n'était pas bien claire. Le retour en France l'effrayait un peu, parce qu'on avait déjà rendu des décrets sévères contre les émigrés. Il avait lié connaissance avec Erichsen, et le pria de lui permettre de voyager de concert avec lui; car il regardait sa compagnie comme une sorte de sauvegarde. Erichsen y consentit. Nous partîmes dans deux chaises de postes, Rilliet avec sa femme et une femme de chambre, Erichsen et moi; nous avions un domestique à cheval. Nous échangions nos places à chaque relai. Naturellement, mon tour vint de tenir compagnie à M^me Rilliet, dans sa voiture, et je ne tardai pas à découvrir en elle un précieux trésor. Elle n'était pas très-grande, mais elle était bien faite, avec des traits charmants et d'une parfaite régularité. Son nez seul eût pu être un peu moins busqué; en revanche, sa bouche était ravissante, et ses grands yeux noirs, si doux, si vifs, avaient une beauté inexprimable. Elle avait été élevée, avec M^me de S...., par le célèbre abbé Raynal, qui n'avait rien épargné pour former et enrichir son esprit, déjà naturellement ardent et actif. Elle avait, de plus, ce qui est préférable, une âme généreuse et sensible, et le sens le plus délicat de la beauté morale. Tous ces moyens de bonheur, toutes ces nobles facultés demeuraient sans emploi et ne pouvaient se satisfaire dans l'existence vulgaire que le sort lui avait faite, car l'homme qu'il lui avait fallu épouser n'était qu'un brave marchand. Elle avait alors vingt-quatre ans. Elle était l'amie intime de M^me de S...., quoiqu'elle n'approuvât pas toutes les actions de celle-ci. Elle connaissait le service que je lui avais rendu. M^me Rilliet s'affligeait vaguement de son retour en France; elle était fort triste d'ailleurs, parce qu'elle laissait en Angleterre un jeune fils de trois ans. Rapprochez ces circonstances, et jugez si nos conversations purent rester longtemps au ton de l'indifférence.

» Je n'ai jamais été amoureux de M^me Rilliet, mais elle devint mon amie la plus intime. « Vous êtes un homme de ma patrie, » me dit-elle, quand nous eûmes passé

quelques jours ensemble, et je sentais qu'elle était aussi de ma patrie. Je n'ai jamais fait de plus charmant voyage. Il dura longtemps, car nous restâmes quinze jours en route. Mme Rilliet s'en était effrayée; heureusement rien ne justifia sa frayeur. Je m'étais promis du plaisir, mais certes pas autant. J'aurais trop à dire si je voulais vous raconter seulement la moitié de tout ce qui se dit et se passa de beau et d'intéressant entre nous. Cependant cette joie finit par être troublée. Erichsen était trop fin pour ne pas remarquer combien je m'attachais à Mme Rilliet. Il y tenait trop lui-même, et il avait trop l'ambition de la vanité pour ne pas être jaloux. J'aurais dû ménager son côté faible; mais je ne le connaissais pas, et quand je le découvris, il était trop tard. Il commença à se refroidir, à saisir l'occasion de contrarier mes idées et de disputer avec moi. Beaucoup de circonstances contribuèrent à augmenter sa mauvaise humeur..... »

« Les vents contraires nous retinrent plusieurs jours à Douvres. Mme Rilliet fut curieuse de connaître ma position vis-à-vis de Narbonne, et je lui contai tout à mesure que nous devenions plus intimes. Elle approuva hautement mon désir de renvoyer à Narbonne son obligation. J'écrivis sur le champ à celui-ci que son obligation m'aurait fait grand plaisir, si j'eusse pu la considérer comme un don fait par un ami à un autre, même sans aucun service antérieur qui motivât cette générosité, mais que sa réserve avec moi n'en faisait qu'un payement; que je n'étais pas habitué à spéculer sur des actions de ce genre, et que je lui renvoyais ce titre pour me délivrer d'une chose qui me pesait autant qu'elle me déconsidérait. En même temps, je me reconnaissais son débiteur pour les cinquante louis d'or que j'avais reçus de lui, regrettant beaucoup de ne pouvoir les lui rendre aussitôt. Heisch, à qui je fis passer cette lettre, fut chargé d'y joindre l'obligation et d'envoyer le tout à son adresse.

» Erichsen vit tout sans rien dire, mais quelques observations ultérieures me firent connaître qu'il avait été blessé grandement de voir ses conseils méprisés.

» Enfin s'éleva un vent favorable, quoique faible, et nous nous embarquâmes un soir à dix heures; c'était en novembre, par une nuit nuageuse, à demi obscure et assez rude. Mme Rilliet avait une grande peur du mal de mer, et je l'engageai à rester sur le pont, parce que d'ordinaire on s'y trouve mieux. Elle s'y établit bien enveloppée sur une sorte d'escabeau. Je lui donnai en outre mon surtout et mon manteau, et l'obligeai à reposer sur mes genoux sa tête et ses épaules pour qu'elle sentît moins le roulis du vaisseau. Elle était étendue dans mes bras comme une momie égyptienne, et j'employai toutes les ressources de mon esprit pour essayer de la distraire. Nous essuyâmes bientôt un ouragan de neige; l'écume des vagues furieuses devint phosphorescente. M. Rilliet était resté malade dans l'entrepont. Pour Erichsen, pareil à un vieux héros de mer, il était assis, sous une lampe, au beau milieu du pont, découpant du roastbeef et distribuant du porto. — Ce fut une des nuits les plus belles de ma vie, quoique le froid me fît heurter les genoux et claquer les dents.

» Erichsen trouvait fort singulier qu'un médecin s'exposât ainsi en habit léger et sans sous-veste à une froide nuit de novembre. Mme Rilliet voulait absolument que je reprisse mon manteau, et que je la laissasse descendre

dans la chambre ; mais je l'assurai que j'étais fort bien, que dans la chambre, elle serait infailliblement incommodée, et que le froid n'avait jamais fait mal à personne. Erichsen me fit prendre quelques aliments ainsi que des cordiaux, et je parvins à conduire heureusement cette délicate créature à Calais, où ses inquiétudes pour moi m'attestèrent un intérêt sans bornes.

» Nous partîmes pour Rouen, ou s'arrêtèrent M. et Mme Rilliet. Erichsen et moi nous continuâmes notre voyage jusqu'à Paris. Nous visitâmes attentivement la ville, et nous y passâmes pendant trois semaines des moments pleins d'intérêt ; mais l'harmonie primitive ne se rétablit pas. Nous nous éloignâmes au contraire l'un de l'autre de plus en plus. La différence de nos opinions politiques et la correspondance que j'entretenais avec Mme Rilliet contribuèrent surtout à cet éloignement. Erichsen était républicain enragé, et connaissait fort peu l'histoire secrète de la révolution et la perversité des hommes qui commençaient à s'emparer du pouvoir. Aussi nos jugements étaient-ils presque toujours opposés, et cela était d'autant plus affligeant qu'on ne traitait guère partout que des sujets politiques. D'ailleurs sont séjour se prolongeait : il fallut nous quitter. Nous le fîmes sans aigreur; mais nos rapports réciproques étaient changés à ce point, que je lui dis involontairement que je lui rendrais à Londres les 150 francs en assignats, environ trois louis en or, qu'il me donna pour mon retour, parce que je ne m'étais point assez pourvu d'argent. Il ne répondit rien, et je partis.

» Je revins par Rouen, quoique Erichsen le trouvât étrange, et j'y passai quelques jours heureux. « Voyez-vous, me dit un jour Mme Rilliet, qui avait eu peu à peu connaissance entière de ma situation, voyez-vous, cette bourse est ma propriété dans toute l'acception du mot, regardez-la comme la vôtre, car du moins je ne suis pas *indigne* que vous l'acceptiez de moi. » Les larmes couvrirent son visage. J'imprimai sur sa main un baiser brûlant ; ce fut la hardiesse la plus grande que je me sois permise avec elle. J'éludai la proposition du mieux que je pus, et promis de me souvenir de sa bienveillance si jamais je tombais dans l'embarras.

» Je m'arrangeai avec Heisch, à Londres, comme nous l'avions déjà fait à Paris, cherchant à faire des connaissances, visitant les hôpitaux, et surtout m'appliquant à l'étude de la langue, et de l'histoire des mœurs de la nation.

« Erichsen ne revint de France que dans le courant de mai. Il m'annonça son arrivée ; mon cœur battit, car je l'aimais réellement. Je n'allai point, je volai à sa rencontre. Il me reçut amicalement, mais avec un air de protection qui changea si subitement mes sentiments à son égard, que je me plaçai devant la cheminée et parlai de lassitude.

» Il manquait à Erichsen, pour être un homme vraiment aimable, dans le sens que j'attache à ce mot, une certaine élévation d'âme. Mon regard en entrant chez lui, l'élan de ma joie, eussent dû le désarmer, dans le cas même où j'aurais eu à me reprocher quelque faute à son égard ; mais il se contint, et quand il me vit reculer comme un homme qui se brûle, il aurait pu se trouver assez vengé, si sa conduite eût été la suite du calcul et non du tempérament.

» Je le vis encore quelquefois, mais seulement en passant, pendant les cinq jours qu'il resta à Londres. Je n'osais plus lui parler clairement des trois louis

qu'il m'avait donnés pour mon retour : il m'écrivit un billet à demi-satirique pour me les redemander ; je les lui envoyai à l'instant et ne l'ai plus revu depuis. Cette sorte d'humiliation fut sa véritable vengeance.

» Il s'embarqua le même jour pour Copenhague, sur un vaisseau qu'il avait acheté cinq mille guinées. J'ai regretté bien souvent cette liaison ainsi brisée. Je voulus plusieurs fois lui écrire ; je fus toujours arrêté par le souvenir, non de son dernier billet, mais de l'accueil qu'il m'avait fait à son retour.

» Pendant tout ce temps, je n'avais pas entendu parler de Narbonne. J'avais écrit à M^me de S.... immédiatement après avoir renvoyé l'obligation, et lui avais arconté cette affaire avec une entière franchise. Quant à M^me Rilliet, j'entretins avec elle une correspondance jusqu'au moment où la rupture des communications entre la France et l'Angleterre me contraignit de la suspendre.

» Dans les premiers jours de juin, M^me de S.... arriva à Londres. Elle m'écrivit un billet amical, où elle me priait de la venir voir.

» J'y fus : elle était avec Narbonne. « Soyez le bien-venu, mon cher Bollmann, s'écria M^me de S.... — Vous êtes un méchant, me dit Narbonne ; » vous m'avez joué un mauvais tour. Vous m'écrivez que vous partez pour la » France, et vous êtes ici. » Il savait très-bien mon départ et mon retour. C'était donc un propos à la française, propos pour ne rien dire, auquel je ne répondis rien.

« Nous avons à parler seuls ensemble, » dit M^me de S...., et elle me prit aussitôt par le bras en me faisant descendre jusqu'à sa voiture, qui l'attendait pour la mener faire une visite indispensable. Au moment où nous allions monter survint l'envoyé de Genève. Elle lui donna aussi audience en voiture. Arrivés où elle avait affaire, l'envoyé génevois s'en fut et elle me pria de l'attendre dans la voiture. Elle m'y laissa seul une demi-heure environ. Quand elle revint, elle amenait avec elle l'amie qu'elle était allée voir. Elle la conduisit ailleurs, puis nous retournâmes à la maison.

» Elle était en toilette du matin, et quand nous fûmes remontés chez elle, elle appela sa femme de chambre pour se faire déshabiller. Nous étions seuls enfin, car, dans les mœurs françaises, les domestiques ne comptent pas. J'étais debout, au coin de la cheminée, habillé de noir des pieds à la tête, soigneusement poudré, tenant cérémonieusement mon chapeau à la main ; elle, à l'autre coin, en petit jupon et en chemise, roulant entre ses doigts quelque chiffon de papier, suivant sa constante habitude. Elle se lève et se met au lit. Elle commence alors la défense et l'apologie de Narbonne avec une chaleur rare et un flux extraordinaire de paroles. — A tout cela je ne sus rien répondre, sinon que l'obligation me pesait, j'ignorais pourquoi ; que je l'avais renvoyée, non pour blesser qui que ce fût, mais pour me délivrer d'un fardeau. « Vous êtes sensible comme Rousseau, » me dit-elle, et notre entretien en resta là cette fois. A une seconde visite, elle s'épancha avec confiance, me raconta beaucoup de choses de l'histoire de sa vie, me parla principalement de son mariage malheureux, de sa situation à l'égard de M. de S...., et déplora le sort des grands, qui, plus esclaves que qui que ce soit, sont soumis à une oppression multiple, cause de grands malheurs. Elle me dit que Narbonne était son premier, son unique amour, qu'il l'avait en vain demandée en mariage quand elle était fille ; qu'il était son véritable mari, etc., etc.

» Une troisième fois, comme Narbonne était présent, elle dit : « Nous sommes » tous de bons enfants, et il ne faut point nous quereller. » C'est ainsi que nous fûmes raccommodés. Nous demeurâmes encore quelques jours ensemble à Londres, puis Mme de S.... s'en fut avec Narbonne à la campagne, où je les ai visités plusieurs fois. Elle ne cessait de me chanter et de me déclamer en riant de charmants airs italiens. Peu à peu nous redevînmes bons amis, et le passé fut oublié.

» Mme de S.... est une femme de génie, une femme extraordinaire et excentrique dans tous ses discours, dans toutes ses actions. Elle ne dort que quelques heures, et passe le reste du temps dans une continuelle et effrayante activité. Ses conversations sont de véritables traités, ou, si vous voulez, un flot immense de verve et d'esprit. Les gens de complexion vulgaire sont les seuls qu'elle ne puisse souffrir auprès d'elle. Elle écrit pendant qu'on la coiffe, pendant qu'elle déjeune, et, à tout prendre, pendant un bon tiers de la journée. Elle n'a jamais assez de calme pour revoir, améliorer, finir ce qu'elle a écrit ; mais les jets bruts de son âme, qui déborde sans cesse, sont du plus haut intérêt, et contiennent des fragments qui se distinguent par la plus délicate pénétration et par une vigueur entraînante. Elle a plusieurs ouvrages fort sérieux qui sont prêts pour l'impression, et elle travaille toujours. J'ai lu d'elle beaucoup de choses pendant qu'elle les écrivait. Elle ne s'en fait nullement accroire sur son mérite, et je lui ai entendu dire fort naïvement : « En face d'un homme qui n'a que de l'esprit, il » m'est facile de me soutenir, de même qu'en face de celui qui n'a que le » savoir ; mais celui qui réunit l'un et l'autre me fait sentir que je ne suis qu'une » femme. »

» Elle chercha à m'être utile et me fit connaître diverses personnes, parmi lesquelles la princesse d'Hénin et le comte de Lally-Tolendal....

» Elle quitta l'Angleterre après un séjour d'environ six semaines. Elle m'a écrit une fois depuis. Pendant son séjour et depuis son départ, Narbonne me montra, extérieurement du moins, une bonne volonté si amicale, que nous sommes vis-à-vis l'un de l'autre sur un pied parfait. J'ai même été contraint, dans un moment de gêne, de lui demander de l'argent, ce qui lui a fait le plus grand plaisir. Il n'est pas méchant, mais tellement léger, qu'il serait capable d'oublier sa chère Mme de S..... Habitué d'ailleurs à exercer une grande influence, à se montrer généreux, prodigue, et à pouvoir tout, il ne se trouvait pas très-bien en Angleterre, où il ne pouvait rien. Il m'avait promis trop pour ne pas m'éviter; et puis, je l'avais embarrassé tout d'abord, parce qu'il ne savait comment me satisfaire. Il est vrai qu'il ne le pouvait pas, car je voulais une affection cordiale, et la cordialité est justement la seule chose qui lui manque. »

Il y a dans ces confidences une candeur, une simplicité pleines de charme. J'aime la tendre douleur que cause à Bollmann la grossière vengeance du millionnaire danois, surtout quand je compare la résignation affectueuse qu'il y oppose à la colère qu'excitait en lui la bienveillance insouciante du grand seigneur français. C'est qu'il se trouvait à l'aise pour pardonner l'égoïsme despotique et les taquineries cruelles d'Erichsen le parvenu, tandis que la protection négligente du marquis le blessait profondément. Il devait parvenir, lui aussi, après de longues et pénibles épreuves. La brillante existence qu'il avait entrevue l'avait dégoûté de la médecine : il rêva la carrière diplomatique. On le chargea, comme un enfant perdu, de tenter, sauf à être désavoué, la délivrance

de Lafayette, prisonnier à Olmütz. A l'aide d'un plan ingénieusement combiné, il réussit à sauver Lafayette pour quelques heures. Mais celui-ci fut repris à la suite d'un accident imprévu qui entraîna aussi la captivité de son libérateur. Après avoir langui sept mois dans les cachots, Bollmann dut sa liberté à une puissante intercession et fut conduit à la frontière d'Autriche, avec défense de la jamais franchir. Alors il ne fut plus ni médecin, ni diplomate, mais tout simplement négociant américain, grâce à l'intérêt que son dévouement malheureux avait inspiré, et au crédit qu'on lui offrait de toutes parts. Bollmann, faisant régulièrement fortune, n'inspire plus le même intérêt que le jeune et tendre rêveur des Mémoires de M. Varnhagen. De retour en Europe, il fut appelé en 1815 dans cette Autriche dont il avait jadis violé les lois à main armée. Considéré de tous au congrès de Vienne, il eut la gloire de proposer au gouvernement autrichien un plan de remboursement du papier-monnaie que l'administration s'appropria plus tard avec succès. Dans une dernière lettre qu'il écrit à M. Varnhagen, il se plaint néanmoins que la vie lui réussit mal. On se laisse aller involontairement à l'idée que la source des mécomptes de Bollmann était dans le cœur qui n'avait pu être satisfait à temps, ce qui est, d'ailleurs, d'un bon effet dans un livre.

DIE REVOLUTION (*La Révolution*, roman, par Henri Steffens). — En Allemagne, dans un certain monde, M. Steffens jouit d'une certaine gloire. J'ai même lu, je ne sais où, qu'il est un des écrivains qui font le plus d'honneur à sa patrie. L'Allemagne est bien heureuse qu'on ne prenne pas en France une coterie au mot. Ce serait une élite bien honnête, sans doute, mais bien peu littéraire, que celle qui se composerait d'hommes semblables à M. Steffens; mais je doute qu'aucune nation européenne l'enviât sérieusement. M. Steffens est professeur depuis sa jeunesse ; il parle avec facilité, et se destinait d'abord au sacerdoce luthérien. Il acquit dans ce but toutes les connaissances qui font dans son pays un philologue solide, vastes trésors de l'intelligence qui n'enrichissent que les esprits naturellement riches, et qui, chez lui, ne firent que grossir les provisions de la mémoire. Comme il s'était adonné particulièrement à l'étude des sciences naturelles, il semblait, par ce fait, avoir reçu une mission apostolique pour la propagation de la nouvelle philosophie de la nature. Dans l'enseignement, il embrassa, à l'exemple des esprits vastes, et plus encore des capacités médiocres, plusieurs tâches fort différentes. Ainsi il fit successivement des cours sur la botanique, sur la philosophie, et même sur la religion. Luthérien ardent, il se constitua directeur d'une association luthérienne. Dans les universités auxquelles il fut attaché, sa facilité verbeuse et quelques aperçus plus bizarres qu'originaux lui assurèrent souvent la faveur des étudiants, peu difficiles en fait de nouveauté, et complaisants pour quiconque caresse les haines et même les préjugés nationaux. La considération qu'il mérite personnellement exerça aussi une influence favorable à sa réputation. Après s'être ainsi fait un auditoire à l'âge où la sympathie qu'inspire l'homme se reporte facilement sur l'écrivain, il devint auteur. Qu'il ait écrit de petits *compendia* à l'usage des étudiants, c'était dans l'ordre : tout professeur trouve toujours le moyen de refaire la grammaire de sa science. Qu'il eût essayé des théories nouvelles dans la partie du domaine intellectuel qu'il s'était attribuée, on n'aurait aucun droit de s'en étonner. Mais M. Steffens voulut écrire des

œuvres d'imagination : il ambitionna le titre de poète, et malheureusement il rencontra un monde qui le crut sur parole. Pour moi, je n'ai jamais rien lu de M. Steffens où j'aie pu découvrir une pensée, une image poétique. Loin de racheter, par le charme du style, cette absence de vocation, il n'a même pas la poésie des mots, cet effort impuissant de l'esprit qui veut rêver ce qui lui manque ; il n'a ni le nombre, ni le plus simple artifice de l'art de l'écrivain. Il écrit sans suite et avec une abondance effrayante toutes les idées qui l'ont obsédé à divers instants, et les amoncelle sans ordre logique dans les interminables monologues de ses personnages. Encore sa prose n'est-elle pas la prose naïve de la bonhomie bavarde, qui ne coûte aucune peine au lecteur, et lui laisse la liberté de passer les feuillets inutiles : c'est la diffusion doctorale du professeur qui a tout remué par devoir, touché à tout par métier, et qui bourre sa leçon de toutes les abstractions ayant cours dans le monde universitaire. Sans doute, la littérature des Allemands est faite pour eux et non pour nous, et ils ont bien le droit de se plaire à d'interminables monologues sur les abstractions qui les intéressent ; mais je ne puis croire qu'ils goûtent cette parodie d'action qui fait le prétexte de pareils livres ; car c'est chose incroyable pour des Français que la manière dont l'action est traitée dans le livre de M. Steffens. Ce n'est pas qu'il ignore le mécanisme et la charpente matérielle du roman ; ces moyens-là sont à la portée de tout le monde en Allemagne. Là où la sociabilité sans développement étouffe le germe de beaucoup de passions et n'accorde qu'un certain nombre de faces aux caractères, il faut y suppléer dans le roman et dans le drame par l'accumulation des faits. Chez nous, au contraire, le tableau d'une situation morale bien simple, l'analyse d'une de ces passions immobiles qui se nourrissent d'elles-mêmes, ont suffi plus d'une fois à défrayer plusieurs volumes. D'où il suit que le peuple d'action se plaît volontiers à la contemplation de la vie de l'âme, tandis que nos voisins, qui vivent par la pensée jusqu'à l'abus, veulent, insatiables d'émotions, qu'on les remue tant bien que mal par des combinaisons plus ou moins nouvelles. Telle est l'origine de cette science de l'effet, que les écrivains du Nord ont poussée fort loin, et que nous leur avons empruntée avec assez peu d'adresse. Chez nous qui expérimentons sur nos propres passions, l'étude savante de ces passions sera toujours plus sûre d'émouvoir que la science de l'effet, et nous aurons de plus l'avantage d'être vrais. Cet avantage manque totalement à M. Steffens, qui veut faire des romans sans avoir vécu autrement qu'en homme de collége, cela est visible. Conformément à la poétique des romanciers allemands, ses personnages voyagent beaucoup pour disserter gravement avant, pendant et après le voyage. Il arrive des événements extraordinaires : le romancier en explique les causes avec une insupportable minutie. L'intérêt est quintuple ou sextuple : on trouve dans le roman de M. Steffens trois amours légitimes, et un petit amour illégitime, étouffé bientôt avec une vertu fort louable par les deux intéressés, pour prouver sans doute que rien n'est plus facile que de se délivrer d'une semblable obsession. Il n'est donc pas aisé de rendre compte d'une intrigue ainsi mêlée, et l'intrigue est tout dans ce livre. Un personnage mystérieux, qu'on nomme Adrien, et qui est évidemment Français, est venu dans un état d'Allemagne pour y faire la révolution allemande à la suite de la révolution de juillet. Adrien est un homme d'une vaste capacité, car il a chez

lui une machine électrique, et il est profondément versé dans les sciences naturelles. M. Steffens *est orfèvre*, très-naïvement, comme on voit : Adrien, du sein même de la résidence princière, dirige toutes les menées révolutionnaires, fait naître des émeutes qu'on réprime facilement, et quand il voit que l'affaire est manquée, tire un coup de pistolet au prince souverain, le jour d'une prestation publique d'hommage, et se tue ensuite. Heureusement un des admirateurs d'Adrien s'est jeté au-devant du prince et a reçu le coup à sa place. Cet admirateur, qui est un des trois ou quatre héros parfaitement vertueux et ennuyeux de l'ouvrage, a deviné le dessein du pervers, par un moyen qu'on ne soupçonnerait jamais. S'étant amusé dès son enfance à contrefaire les autres hommes, il a réussi à arracher à la nature la faculté de ressentir intérieurement les passions et de s'approprier pour un moment les qualités bonnes ou mauvaises de ceux dont il reproduit extérieurement le visage et la voix. C'est à ce point qu'il éprouve le besoin de se tuer un jour qu'il est assis à côté d'un scélérat qui cherche l'occasion de se défaire de lui. J'en demande bien pardon à M. Steffens, mais ici son imagination de professeur manque de logique. Quand on reproduit si exactement l'individualité d'un homicide, c'est le meurtre d'un autre et non le suicide qu'on a en vue. Notre beau jeune homme, se sentant mal à l'aise à côté d'Adrien, qui lui donne d'admirables leçons d'entomologie, se garde bien de lui appliquer cette miraculeuse pierre de touche qui lui arracherait ses secrets ; il se borne à le soupçonner et à souffrir en silence. La même chose arrive au fils du ministre de la police, autre élève de bon lieu qu'Adrien a pris pour détourner les soupçons du gouvernement. L'idée de cette contrefaçon morale est une invention telle quelle ; et quoi qu'il en soit de cette idée comme de la grâce qui suffisait et ne suffisait pas, j'accorderai sans peine à M. Steffens que c'est une invention. Traitée pour elle-même, et avec la poésie mystérieuse dont les véritables écrivains fantastiques de l'Allemagne ont revêtu quelques bizarreries de cette espèce, cette donnée pouvait être aussi féconde qu'une autre. Mais n'est-il pas étrange que ce soit un professeur, homme de science et de vérité, qui mente ainsi à sa vocation et à ses habitudes privées, pour caresser ce besoin maladif de merveilleux, qui tourmente les lecteurs allemands ? Déjà, dans un autre roman, M. Steffens avait soutenu gravement la croyance aux spectres, qui n'est admissible, comme moyen d'art, que chez les hommes d'imagination. Pour tout dire, l'auteur a le tort de vouloir faire ce qui n'appartient pas à sa nature. Il veut peindre la haute société, et il ne connaît que l'honnête médiocrité de la bourgeoisie ; les ruses et les profondes finesses des conspirateurs, et il nous montre des précautions enfantines ; la haute perspicacité des hommes d'état, et ces hommes, aussi gauches, aussi maladroits que les autres, ne découvrent rien, ne font rien, et ne savent qu'attendre, et se livrer à la merci des circonstances ; le vaste et ténébreux génie d'un grand agitateur, et l'on n'assiste pas une seule fois à la conception d'un de ces plans habiles au moyen desquels l'homme de génie remue, du fond de son cabinet solitaire, la masse entière des éléments impurs d'une nation. L'auteur se borne à nous dire, en toute occasion décisive : C'est un génie dont l'ascendant est irrésistible ; mais il veut apparemment être cru d'autorité magistrale.

Quel but s'est proposé un homme d'une profession aussi grave en écrivant un pareil ouvrage ? J'espérais qu'après avoir échoué dans ses tentatives anté-

rieures pour populariser, par le roman, la philosophie de la nature, il aurait mieux réussi cette fois. C'est là sans doute un mauvais genre de composition; néanmoins, si un résultat utile est obtenu, il ne faut pas juger trop sévèrement les moyens. Mais M. Steffens s'est borné à placer dans son livre deux scènes d'herborisation, disant que son jeune naturaliste, dans son enthousiasme expansif, s'identifiait avec la nature, et que la nature s'identifiait avec lui; et quand la lumière s'est ainsi faite, il n'en est plus question dans les mille pages restantes. Ce roman n'est pas non plus un roman de mœurs, car l'honnête professeur est de l'espèce de ceux qui peuvent dire en vingt langues différentes le nom d'un fauteuil, mais ne savent pas s'y asseoir. Ce n'est pas moins qu'un roman politique, écrit dans un esprit contre-révolutionnaire et luthérien, à l'adresse du gouvernement prussien, dont M. Steffens est aujourd'hui l'employé. Ce gouvernement, plus adroit que beaucoup de ses savants serviteurs, doit être peu touché de cette marque de dévouement, très-faite pour le compromettre vis-à-vis des gens raisonnables, si les gens raisonnables lisaient beaucoup M. Steffens. Celui-ci dit, entre autres choses curieuses, « qu'un peuple n'est jamais opprimé par les grands sans l'avoir mérité, de même que l'oppression n'est jamais exercée sans la faute des gouvernants; que dans ce cas se manifeste la punition du ciel, qu'il dépend de nous d'adoucir ou de rendre plus terrible. Si nous l'acceptons, si nous nous y soumettons, si nous avouons que nous méritons le châtiment, la peine est modérée, et nous ne sortons jamais des rapports réguliers. La soumission volontaire adoucit d'abord l'esclavage et finit par le faire cesser. *C'est ce que nous nommons le paisible développement historique.* » Pour qu'on ne se trompe pas sur le sens de ce fameux *développement historique,* si cher aux maladroits publicistes de la vieille Allemagne, M. Steffens se met à demander grâce, timidement il est vrai, pour les institutions vermoulues que nous voulons sacrifier, dit-il, à notre individualité égoïste. Dans ces institutions qui pèsent encore sur l'Allemagne, tout lui est bon à conserver pour l'amour de la valeur historique. Tout en admettant qu'un baron ignare et pauvre pourrait bien avoir moins de force réelle qu'un roturier instruit et riche, il insiste sur ce que la féodalité a rendu jadis des services historiquement démontrés; d'où il suit qu'il faudrait sacrifier à des thèmes d'études historiques les hommes d'aujourd'hui, avec leurs haineuses répugnances, avec leurs volontés énergiques. M. Steffens en est encore à proposer, comme la plus grande garantie de sécurité sociale, l'honneur chevaleresque, mais l'honneur chevaleresque revendiqué au nom d'une seule caste, ce qui est naturellement une insulte pour les autres. Enfin, il va jusqu'à médire de la science, vertige vraiment affligeant chez un homme de science. Il est vrai que pour se concilier les sentiments nationaux, il sacrifie la France à l'Allemagne, et trouve même du bon dans les crimes des démagogues allemands comparés à ceux des révolutionnaires français. Toutes ces cajoleries adressées à l'antique Teutonia ne le sauveront pas des sifflets de la jeune Allemagne, à laquelle il s'est imprudemment attaqué. Il est triste de voir un vieillard risquer la dignité de toute sa vie contre des tels adversaires dont il ne connaît même pas le côté faible. Pour nous, un pareil ouvrage est précieux comme symbole : il nous en apprend plus sur les causes du malaise qui tourmente l'Allemagne que ne pourraient faire vingt articles politiques *à priori.*

CAVALIER-PERSPECTIVE (*le Point de vue du Gentilhomme*, etc., par le chevalier de Lelly). On pourrait croire qu'un esprit de nationalité mal entendue nous a dirigé dans notre appréciation des professeurs qui font des romans au-delà du Rhin. Voici venir un Allemand qui dit sur la littérature légère des hommes d'université de ces choses qui nous auraient mis mal à l'aise. Cédons-lui la place pour un moment, car nous n'avons guère occasion de nous blaser sur des révélations de cette espèce.

« On ne voit, dit M. de Lelly, que romans pesants sortir de têtes pesantes. On y trouve à foison, il est vrai, des maximes de sagesse élucubrées dans la chambre et applicables à la chambre ; mais cela n'a point de racines dans la vie et ne porte par conséquent aucun fruit pour le monde............ La sagesse véritable ne s'apprend jamais dans les livres, heureusement. La sagesse n'est pas plus fille de la mémoire qu'elle n'est vêtue de malpropreté, quoique nous puissions être souvent tentés de le croire........ La plupart de nos savants manquent complétement de la connaissance des hommes et du sens pratique. Aussi se trouvent-ils devant tous les événements de la vie comme devant cette image miraculeuse du Christ qui était toujours d'une palme plus haute que chaque homme qui s'y mesurait, si grand ou si petit qu'il fût. Ils ne savent se prêter à aucune situation ; pas une n'est à leur taille. J'en ai connu qui n'étaient d'aplomb que dans leur chambre, et qui apparaissaient au milieu du moindre cercle étranger, non comme des rêveurs, mais comme des sauvages hébétés, sans ressort et sans défense, avec un corps maladif, la figure appauvrie, et les sens ruinés par l'immobilité, idiots finis dans toutes les gaies sciences de la vie. Peut-on leur demander un ton convenable dans la parole ou dans l'action, une conversation aimable, un goût distingué, ou même quelque trace de dignité? On ne remarque en eux que la myopie, suite des lectures poudreuses, et une poitrine rétrécie par la fumée de la lampe. Voici pour une partie de nos écrivains. Les autres, qui n'ont pas, comme les premiers, l'excuse de la profondeur, décrivent la triste situation qui leur est propre, des enfants affamés et criards, etc., toutes vraies misères de *philistins*. Ce sont les sujets qu'on traite dans la seconde classe de nos romans, ou qui forment les traits distinctifs de la physionomie des auteurs... C'est par là, et non par la frivolité, ni par l'engouement des productions étrangères, qu'on s'explique pourquoi la très-grande partie de nos lecteurs se tourne vers les livres français et anglais. Au moins n'y trouve-t-on pas les sujets empaillés d'un cabinet d'histoire naturelle, mais des êtres vivants, bien qu'étiolés quelquefois. Les auteurs n'y portent pas de ces éternelles figures de Sisyphe, comme les savants desséchés, ou comme les chevaux de renfort au pied des montagnes. Leur horizon est plus étendu, ils se meuvent plus librement dans leur atmosphère, et gagnent tout de suite par la confiance et par l'aplomb. On reconnaît tout d'abord à la forme qu'on est en bonne compagnie.... »

Voilà de ces choses que jamais nous n'eussions osé dire dire, et qu'on ne se permet, il faut l'avouer, que dans les querelles de famille.

Pourtant M. le chevalier de Lelly pourrait être récusé avec justice. Il prend, comme l'indique son titre, son point de vue de haut, et ne laisse tomber qu'avec pitié son regard sur les gens de lettres. Faire plaisir aux hommes comme il faut, leur retracer les scènes que leur imagination caresse le plus volontiers,

combler les lacunes de la littérature mondaine, et rudoyer, en passant, les pédants qui se croient propres à tout, même à cette tâche, tel est son but : c'est, comme on voit, l'aristocratie intelligente qui se révolte contre la souveraineté du peuple. A merveille ! Le siècle désormais doit comprendre ainsi la lutte : c'est le concours, et ce n'est déjà plus la guerre.

En attendant que les gentilshommes écrivent pour tout le monde, M. de Lelly n'a fait son livre que pour les heureux. Il a plusieurs chapitres sur les moyens de faire fortune. L'axiome autour duquel tourne sa doctrine est qu'il faut d'abord dépenser beaucoup. Dans son système, pour devenir riche, il faut l'être déjà, et se mettre en train de ruine pour décupler le fonds avec les revenus. Puis vient un exemple pris dans sa vie, exemple qui n'est pas trop concluant ni trop vraisemblable. En retraçant l'existence de Paris, l'auteur a manqué lui-même aux préceptes qu'il donne à ses compatriotes. Il est possible que son *parisianisme* paraisse achevé à Magdebourg ou à Berlin ; pour moi, j'y trouve quelquefois un haut-goût tudesque : la finesse d'observation, quoique réelle, n'y est pas toujours suffisante. Entre autres inexactitudes, l'auteur fait aller à Barèges une belle et jeune merveilleuse. En sa qualité d'homme de plaisir et d'élégance, il devrait savoir qu'il faut être bien tristement malade pour aller s'ensevelir à Barèges, affigeant hôpital de nos pauvres soldats mutilés, d'ailleurs les gens ainsi malades ne comptent pas dans les livres des heureux. Ailleurs il attribue à Champfort un mot de Larochefoucault. Il décline toute prétention à l'érudition ; mais ce n'est là qu'une fanfaronade, car ses chapitres sont grossis et allongés outre mesure de considérations, citations et allusions historiques, empruntées à tous les temps et à tous les peuples. Il se pose en théoricien et rédige des méthodes complètes pour être léger, dépensier, aimable, homme de goût, etc. On reconnaît qu'il n'a pas impunément respiré la même atmosphère que les pédagogues. Au reste, tout cela nous paraît un prétexte pour faire preuve d'esprit, et M. de Lelly en a montré infiniment. Son chapitre des *Philistins* est un excellent morceau de verve et d'*humour*.

M. de Lelly est de l'école du prince Puckler, avec les différences qui résultent d'une individualité assez marquée. Sa manière est un peu celle de Montaigne auquel il a emprunté l'épigraphe : *Mon mestier et mon art, c'est vivre*. Il se fait, comme lui, enfileur d'anecdotes, de proverbes, de réflexions, sans arriver autant que Montaigne, au charme de l'imprévu. Je ne saurais dire jusqu'à quel point son style est en-deçà ou au delà de celui du prince Puckler. Une telle comparaison a sa difficulté, quand il s'agit de gens qui ne doivent peut-être rien au travail, et que l'élan naturel a portés du premier bond beaucoup plus loin que certains limeurs de phrases. On pourrait, en parodiant une formule célèbre, dire qu'un peu de travail donne un style de pédant, et que beaucoup de travail fait écrire en honnête homme. La plupart de ceux qui commencent à écrire croient que l'important est de se distinguer de ceux qui écrivent simplement. Ils font donc du style que personne ne parlerait, et quand ils ont surchargé leurs longues périodes de mots étranges que les lecteurs de bon sens évitent avec effroi, ils se croient au bout de leurs peines. Il est trop vrai que beaucoup d'Allemands finissent par ce commencement. Je crois que M. de Lelly, tout en se gardant des procédés de l'école, prend sa besogne plus au sérieux que son modèle. Surtout il évite de grossir de mots français son vocabulaire,

comme le fait trop fréquemment le prince Puckler. Ces pauvres mots français, ainsi travestis en allemand, me rappellent involontairement les diplomates de Mahmoud dans la lourde capote des sous-lieutenants européens. Dans le dernier ouvrage du prince Puckler, j'ai lu que les mots *recherchirteste toilette* signifiaient : la toilette la plus recherchée. *Recherchirteste !* Il y a dans ce gros superlatif de quoi nous faire détester par tous les pédants de nationalité allemande. Pour moi, lecteur français, le mot *ausgesucht* aurait suffi à me contenter.

A. Sp....

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1838.

L'histoire secrète de la discussion de la loi des chemins de fer, serait un excellent morceau d'histoire, et tout-à-fait digne de la plume de quelques historiens d'une haute portée, qui n'en ignorent pas, sans doute, les moindres détails. Nous ne la ferons pas, tout instructive qu'elle serait pour l'intelligence de ce qui se passe de mystérieux en ce moment.

Comme dans la plupart des affaires de tous les temps, les dupes n'ont pas été en minorité dans celle-ci ; et si de grandes preuves d'habileté ont été données par quelques hommes, ce n'est pas précisément de celle qui ferait fortune dans la chambre, si elle éclatait au grand jour. Mais nous voulons, nous devons nous en tenir aux faits qui ont été publiés, et aux discours qui ont été prononcés à la tribune.

Un seul homme, dans la chambre, nous n'hésitons pas à le dire, a vu la question de haut. Il est vrai qu'il était merveilleusement placé pour cela. C'est M. Berryer. Quant aux autres sommités de la chambre, elles étaient enlacées par trop de petits intérêts, moteurs d'autant de petites passions. L'avantage qu'avait sur elles M. Berryer, c'est que le jour de son ministère n'est pas proche, et qu'il le sait. Il faut que tant de grands événements arrivent pour que M. Berryer trouve la juste récompense de son dévouement et de sa foi, que les petits événements, tels que la chute d'un cabinet, ne lui importent guère. Quand ce petit événement se trouve devoir résulter des grandes combinaisons qui le préoccupent, tant mieux, sans doute, et c'était ici le cas. Aussi jamais M. Berryer n'avait été plus abondant, plus vif dans son allure ; et c'était un curieux spectacle que cette liberté, cette aisance dont jouissait M. Berryer, dans une chambre si éminemment composée dans l'esprit de la révolution de juillet, tandis que les illustrations parlementaires nées de cette époque étaient garottées, par leur fausse position, sur leur banc. M. Berryer et M. Arago, voilà les deux orateurs que la coalition de M. Thiers, de M. Guizot et de leurs amis, avait chargés de parler en leur nom contre le ministère ; leur absence de la tribune et l'activité de leur opposition autorisent du moins à le dire, d'autant plus que M. Arago était leur élu dans le sein de la commission de la loi des chemins de fer. Répondra-t-on qu'il ne s'agissait que d'une loi d'intérêt matériel ? Mais

alors pourquoi s'étonner que le ministère ne se soit pas dissous dès le rejet de cette loi? *Le Constitutionnel* ne dit-il pas, aujourd'hui même, que cette loi était toute politique? « Qu'est-ce donc alors que les questions politiques? » s'écrie l'organe officiel de la coalition en faisant valoir toute l'importance du rejet de la loi des chemins de fer. « Quoi! plusieurs ministres ont pu dire à la tribune que la grandeur du gouvernement de juillet était intéressée à ce qu'il fît lui-même certaines lignes de chemins de fer, et le vote émis sur une question ainsi posée n'est pas un vote politique! » — C'était donc un vote politique? Soit. Le rédacteur actuel du journal que nous citons s'y connaît, au moins, aussi bien que nous, nous le confessons sans peine. Pourquoi donc, lui demanderons-nous, M. Thiers, ou, à son défaut (si sa maladie ne tenait pas du genre des infirmités de Sixte-Quint), ses amis les plus proches, n'ont-ils pas pris part à cette discussion? M. Arago et M. Berryer seraient-ils déjà aujourd'hui les commissaires du futur ministère de M. Thiers et de M. Guizot?

Pour M. Arago, qui a joué dans cette discussion le rôle de l'astrologue qui se laisse choir dans un puits, nous aurions peine à expliquer ses intentions. S'il a voulu simplement faire de l'opposition vulgaire, il a parfaitement réussi. Sa science lui a servi à arrêter, à retarder d'un an les développements de la science. Peut-être en revanche, aura-t-elle contribué à l'établissement prochain d'un cabinet dont ses principes politiques l'obligeront à être l'adversaire. Mais nous ne nous chargeons pas d'expliquer les combinaisons d'une spécialité aussi profonde. Quant à M. Berryer, qui est véritablement un homme politique, nous l'avons parfaitement compris.

L'éloquent et le persévérant adversaire de la révolution de juillet sait qu'en l'état actuel de l'Europe, la réalisation de ses espérances dépend surtout du plus ou moins d'union de la France et de l'Angleterre. Il sait aussi que l'existence du royaume de Belgique est la condition indispensable du maintien de l'ordre de choses actuel. Mettre Londres à quatorze heures de chemin de Paris, donner au gouvernement la facilité de couvrir en vingt-quatre heures la Belgique de soldats français, au moyen des chemins de fer, c'est là ce que se proposait le gouvernement français en demandant l'exécution du chemin de fer de Paris à Bruxelles. Retarder cette exécution d'une année, n'est-ce pas s'ouvrir un an de chances? Qui sait tout ce qui peut se passer en une année, et en une année qui commence par l'irritation causée en Belgique par l'affaire de Strassen, et l'embarrassante accession du roi de Hollande aux vingt-quatre articles? On a dit avec raison que les fonds demandés pour le chemin de Bruxelles représentent à peu près le quart des fonds qu'il faudrait pour aller combattre une division prussienne entre Liége et Bruxelles, et le quart des frais d'une intervention en Espagne. Le chemin de fer du nord terminerait toutes les grandes questions du nord; il assurerait notre influence commerciale sur la Belgique et l'éloignerait de la Prusse, qui ne demande qu'à étendre son cercle de douanes, et sait-on jusqu'où peuvent aller les sympathies commerciales d'un peuple aussi exclusivement industriel que l'est le peuple belge? M. Berryer a vu tout cela; et il a admirablement combattu la loi; il l'a combattue avec toute la force que prête la conviction, avec toute la puissance que donne à un homme de talent la certitude que sa défaite éloignera peut-être pour jamais l'accomplissement de ses plus chers désirs. La chambre a voté avec M. Berryer, non pas certes qu'elle

veuille une troisième restauration, ni le triomphe des idées russes en Europe, ou la suprématie de la Prusse en Belgique, mais parce qu'en de pareils cas, la chambre est composée, non pas de députés, mais d'arrondissements, qui se jalousent les uns les autres.

Nous parlons ici des députés qui appartiennent corps et âme à une localité. Quelques-uns sont d'un arrondissement, rien de plus ; d'autres élèvent leurs vues jusqu'à l'horizon d'un département ; il en est enfin qui embrassent dans leur patriotisme toute l'étendue d'un bassin. Ceux-ci du nord, ceux-là du midi. Dans le vote de la loi des chemins de fer par l'état, ce sont les députés du midi qui ont cru défendre les canaux contre les chemins de fer du nord. Le nord se vengera dans la discussion des canaux. Ce sont les membres de la fable, qui se battent les uns contre les autres. Dans la discussion des rentes, les membres étaient unis. Ils se bornaient à combattre l'estomac.

Si la chambre était appelée à discuter une loi des chemins de fer en faveur des compagnies, les intérêts d'arrondissements lèveraient la tête à leur tour. La discussion, déjà passablement rétrécie, dans les débats du chemin de fer du nord, deviendrait microscopique. On se battrait à coup de grains de sable, et Dieu sait ce qui adviendrait de la loi ! De tels débats sont inévitables. On a beau avoir fait cent lieues pour se rendre sur son banc à la chambre, on ne peut tout à coup perdre de vue le clocher de sa commune. Ce conflit se reproduira chaque fois que s'engagera un grand débat d'intérêt général où se mêleront les intérêts locaux. Le ministère n'y peut rien. Le cabinet actuel savait parfaitement dans quel labyrinthe de petits obstacles il s'avançait, en s'engageant dans la discussion des chemins de fer. Il n'a pas reculé cependant. Le ministère a eu déjà à supporter, cette semaine, une discussion qui avait écrasé un autre ministère. Il ne dépendait pas de lui de changer la composition de la chambre, et c'est là que se trouve, nous ne dirons pas le mal, mais l'embarras. Qu'il s'agisse d'un vote d'où dépende la sûreté de la France, d'une dépense toute nationale, sans autre bénéfice pour personne que l'honneur et la sécurité qui en reviennent à tous, la chambre votera sans hésiter la mesure. Ou, si elle la rejette, il y aura lieu de reprocher au ministère d'avoir peu d'influence sur elle, et de manquer de la force qu'il faut au pouvoir pour diriger l'état. Mais, encore une fois, en pareil cas, la chambre sera toute française; elle soutiendra l'unité du pays, la centralisation nécessaire du pouvoir. Qu'il s'agisse, au contraire, de diminuer les rentes de Paris, d'augmenter la source des richesses du nord ou du midi, vous aurez alors une chambre aveugle, ou myope, pour vrai dire, comme elle l'a été dans la discussion des chemins de fer. C'est à ce point que le gouvernement fédéral, la plus triste et la plus étroite de toutes les organisations politiques, la plus impropre à notre pays, s'établirait, à l'aide de la jalousie des localités, si jamais elle pouvait l'être en France. Nous jouirions ainsi de tous les inconvénients du fédéralisme, qui sont les inimitiés locales, pour posséder ce qui en fait le lien.

S'il est naturel qu'un esprit tel que celui de M. Berryer ait vu la question des chemins de fer d'un point aussi haut qu'il l'a fait, si un certain nombre de membres de la chambre sont excusables de l'avoir envisagée trop étroitement, en est-il ainsi des capacités de la coalition, et leur serait-il facile de dire le rôle qu'elles ont joué ?

L'avis de M. de Rémusat, qui est de ne rien laisser faire au ministère, ni chemins, ni canaux, ni monuments, a prévalu, sans doute, dans la coalition. M. Duchâtel déclarait, dans la dernière session, que les travaux par l'état devaient être préférés, parce que, s'il y a des bénéfices, l'état les emploiera à faire d'autres travaux; s'il y a perte, elle ne sera pas supportée par le commerce et l'industrie. C'était un avis un peu exclusif; mais enfin c'était celui de M. Duchâtel. Cette année, M. Duchâtel est exclusif dans l'autre sens. M. Duvergier de Hauranne, qui écrit ses discours longtemps d'avance, comptant que le ministère se prononcerait exclusivement contre les compagnies, avait entassé une montagne d'arguments en leur faveur. C'est ce discours que M. Duvergier est venu lire en réponse à l'excellente improvisation de M. Martin (du Nord), qui proposait de donner les travaux aux compagnies en gardant deux lignes principales pour l'état. Pendant ce temps, M. Thiers, qui a toujours été pour l'exécution des travaux par l'état, disait à ses amis que, s'il montait à la tribune, il *donnerait la chair de poule* à la chambre, tant il lui causerait d'effroi, en déroulant le tableau des inconvénients qui résulteraient de l'abandon des travaux aux compagnies! Enfin, comme en toutes choses, la coalition était un chaos d'opinions contradictoires à elles-mêmes et entre elles.

Mais on s'entend sur un point. Un principe est commun à tous les membres de la coalition, principe populaire, et formulé en proverbe par la sagesse des nations. Il s'agit de faire vider leurs places aux ministres et de s'y mettre. Peu importe donc la sûreté du pays, l'avenir de la France! On y pourvoira quand on sera ministre. On a bien assez de capacité pour cela. Les chemins de fer pourraient mener le commerce du nord vers le midi, à travers la France, porter rapidement une armée auxiliaire sur les pays de notre rayon politique, faire voler en peu d'heures nos troupes sur nos frontières menacées; rien de mieux, mais les chemins de fer ne menaient pas la coalition au ministère, et la coalition les a condamnés.

Ainsi, les hommes qui pouvaient le mieux triompher, dans la chambre, des petits instincts de localité, se sont servis, au contraire, de ces mêmes passions pour en venir à leurs fins. Les capacités, qui se sont élancées dans les hautes sphères de la société, à l'aide de la révolution de juillet, ont abandonné les intérêts les plus vrais, les plus vifs de cette révolution, pour courir au plus pressé, à leurs intérêts personnels du moment. Ils se sont dit : Périsse l'alliance anglaise, plutôt que l'alliance des doctrinaires et du tiers-parti!

Maintenant que ce beau résultat est obtenu, on s'écrie que le pouvoir se rapetisse et s'abaisse, et *le Constitutionnel* se plaint avec douleur que « l'anarchie qui a été un moment en bas de notre société, est actuellement en haut. » Il est vrai que votre ambition personnelle l'a portée là, mais elle n'y fera pas d'aussi grands ravages que vous le pensez. « Rien n'est plus propre qu'une telle situation à porter une atteinte profonde à la moralité, d'un pays, » ajoute le même journal, qui eût dit plus vrai, s'il eût dit la *moralité d'un parti*. Pour le pays, il n'est que simple spectateur en ceci. La chambre est une chambre nouvelle, son peu d'expérience lui cause quelque hésitation; l'esprit de localité qui y domine a favorisé les projets de la coalition; mais *le Constitutionnel* a beau dire qu'elle s'est séparée du ministère, que si les ministres restent, c'est que certains hommes d'état en sont venus à oublier le respect de

soi-même, et que la représentation nationale serait frappée d'atonie, si elle ne les chassait pas; nous persisterions, à la place du ministère, à demander une preuve plus décisive de sa séparation, et heureusement l'occasion s'en présentera bientôt.

Déjà, dans la discussion de la loi des monuments publics, nous avons vu échouer M. de Guisard, ancien directeur des monuments, qui portait l'esprit de coalition jusqu'à proposer, dans un rapport, le refus des crédits nécessaires aux établissements les plus utiles, tels que l'hospice de Charenton et celui des Jeunes Aveugles. La chambre a voté les fonds nécessaires à l'achèvement du palais du quai d'Orsay, aux bâtiments des archives, à l'établissement de Charenton. Les efforts réunis de M. Guisard, de M. Duvergier de Hauranne, de M. Dufaure et de M. Gouin, n'ont pu l'entraîner, et elle a rendu hommage au ton de convenance et de modération parfaite avec lequel M. de Montalivet a répondu aux attaques unies des doctrinaires et de la section gauche de la coalition. Selon nous, M. de Montalivet aurait pu dédaigner de répondre aux vulgaires détails étalés par M. Jaubert, qui est venu énumérer le nombre de chaises et de tables placées dans les bureaux de la direction des monuments. Qui sait jusqu'où le ministre eût été obligé de suivre M. Jaubert dans ses secrètes et infatigables investigations ! La chambre a pu voir, en cette occasion, jusqu'à quel point peut aller la complaisance, quand elle s'appuie sur un sens juste et droit. M. de Montalivet a répondu à tout; il a évité tout ce qui pouvait ressembler à une parole de désapprobation pour ses prédécesseurs; et, assurément, ce n'est pas d'eux qu'il a reçu cet exemple.

Mais quand même ce vote, en faveur du ministère, n'aurait pas eu lieu, ce n'est pas de ceux qui souhaitent si ardemment de le remplacer qu'il doit prendre conseil. Il est vrai que *le Constitutionnel* le somme chaque jour de se retirer, en déclarant toutefois que la crise ministérielle serait grave à cause *de l'espèce de désistement général des candidatures les plus hautes et les plus appuyées*, à quoi un journal tout nouvellement enrôlé dans l'opposition, mais qui a déjà le mot d'ordre, répond avec candeur que les hommes politiques doivent rendre courage à leurs amis, déclarer à quelles alliances ils auront recours pour faire un cabinet, que leur devoir est de prendre pitié de cette pauvre France qui leur tend les bras, et qui meurt si la coalition ne vient la secourir. C'est au mieux; mais le ministère fera bien de s'adresser à la chambre, qui pourrait bien avoir aussi un petit avis à donner en tout ceci. Or, une loi toute politique va se discuter devant elle. Il s'agit de l'effectif de l'armée de l'intérieur, qui a été diminué par le contingent envoyé en Afrique. Le ministère demande que l'effectif de l'armée soit complété. Si sa demande est rejetée, il faudra retirer le complément de troupes qui se trouve en Afrique, ce qui équivaut à l'abandon d'Alger; sinon, il faudra laisser notre armée au-dessous du chiffre fixé pour ses cadres.

Dans le premier cas, il s'agit de l'honneur de la France, dans l'autre, de sa sûreté. Ni dans le premier ni dans le second, le ministère ne fléchira. Le rapporteur est un membre de l'opposition. La coalition se dit maîtresse de la chambre, c'est le cas de le montrer. Le crédit refusé, le ministère se retirera. Les portefeuilles resteront abandonnés à la chambre, immédiatement après le scrutin, si le vote est contraire. La coalition est libre de rapprocher la discus-

sion, puisque le rapporteur est de ses amis. Qu'elle se hâte donc. Le ministère n'a pas moins d'impatience qu'elle. On verra, ce jour-là, s'il a perdu le respect de *soi-même*, et s'il hésitera. Jusque-là, le ministère continuera à faire les affaires du pays, et à les bien faire, comme par le passé; à réparer le mal que font les ambitions désordonnées qui s'agitent, à conjurer le trouble qu'elles évoquent, et à resserrer par ses négociations les alliances salutaires qu'elles affaiblissent par leurs votes.

Quant à la collision que les partis coalisés se réjouissent déjà de voir naître entre les deux chambres au sujet de la réduction des rentes, le ministère s'efforcera de l'empêcher. En principe, le ministère a toujours appuyé la conversion. Entre lui et la chambre des députés, il ne s'agissait que d'opportunité. Il défendra le principe de la réduction, à la chambre des pairs, et il y a lieu de croire que son influence, bien reconnue dans cette assemblée, le fera triompher. S'il s'élève, après cela, une objection quant à l'opportunité, ce sera, il est vrai, une différence d'opinion entre les deux chambres, mais non ce qu'on appelle une collision. Les trois pouvoirs ont-ils donc été institués pour être toujours d'accord sur toutes les questions? Non, car alors un seul pouvoir suffirait. La chambre des députés a rempli ses engagements envers ses électeurs en exigeant la conversion immédiate. Si elle était retardée, ce serait du fait de l'autre chambre. Ce n'est pas un changement de ministère qu'il faudrait pour remédier à ceci, mais un changement de la chambre des pairs. Or, on ne peut changer la majorité de cette chambre, d'après la constitution (et sans doute la chambre des députés ne veut pas en sortir), à moins d'une création de pairs. La chambre des députés serait-elle d'avis de créer cent pairs et plus pour avancer la conversion de six mois? Si M. Guizot et M. Thiers veulent aller grossir la minorité de la chambre des pairs, rien de mieux; et nous sommes sûrs qu'ils n'auront pas de peine à obtenir de siéger au Luxembourg. Mais nous ne voyons pas d'autre moyen. Si le ministère était opposé à la conversion, il lui resterait la dissolution de la chambre des députés; mais, en bonne conscience, M. Molé, qui est partisan de la conversion, et qui la regarde comme une mesure juste et utile, ne peut dissoudre la chambre parce qu'elle est de son avis. La chambre des députés aurait beau forcer le cabinet à se retirer; à moins de donner à M. Guizot et à M. Duchâtel la mission de monter à cheval et de traiter la pairie comme Bonaparte traita le conseil des cinq cents, nous ne voyons pas quel moyen coërcitif elle pourrait employer contre la chambre des pairs.

Heureusement, la chambre des députés n'est pas telle que la font les journaux de la coalition. Elle a obéi à ses impressions, à ses engagements ou à sa conscience dans le vote des rentes, elle fera constitutionnellement tout ce qui est possible pour faire triompher son opinion; mais, de même que nous avons, Dieu merci, un souverain qui est bien éloigné des coups d'état et de toute résolution qui ne serait pas l'accomplissement de la charte, nous avons aussi une chambre qui ne rêve ni serments du jeu de paume, ni révolution de 1830. Quelque respect que nous ayons pour les capacités qui s'agitent en ce moment, nous ne croyons pas que les impatiences d'une douzaine d'ambitions toutes personnelles causent dans le monde tant de bruit et de fracas!

La France et l'Angleterre ont décidé, en ce qui les concerne, que les vingt-quatre articles de la conférence, garantis par elles, devaient être maintenus à

l'égard de la Belgique et de la Hollande. Ce traité, fait en faveur de la Belgique surtout, ne saurait, selon les deux cabinets, être méconnu par elle, quand le roi de Hollande déclare y souscrire. Quant à la dette, la Belgique aura droit de réclamer des indemnités, pour les dépenses que lui a causées l'état militaire qu'elle a été forcée de maintenir jusqu'à ce jour par le refus du roi de Hollande d'accepter les articles. Le gouvernement belge semble avoir approuvé d'avance cette décision des deux cabinets en blâmant les mouvements qui ont eu lieu dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg, et en faisant à cet égard une déclaration formelle. En attendant, et comme il se peut que quelques troubles partiels aient lieu à l'occasion de l'exécution territoriale du traité, les garnisons de nos villes du nord ont été renforcées. Plusieurs bataillons de ligne et quelques escadrons de cavalerie ont été dirigés de Strasbourg, de Nanci, de Metz, de Cambrai, d'Avesnes, de Landrecies et du Quesnoy, sur Thionville, Sedan, Valenciennes et Maubeuge. Ces mouvements ont peu d'importance, et tous les bruits répandus par les journaux, au sujet de la formation d'un corps d'armée, sur la frontière de Belgique, sont absolument faux.

# L'USCOQUE.

## PREMIÈRE PARTIE.

— Je crois, Lélio, dit Beppa, que nous avons endormi le digne Asseim-Zuzuf.

— Toutes nos histoires l'ennuient, dit l'abbé. C'est un homme trop grave pour s'intéresser à des sujets aussi frivoles.

— Pardonnez-moi, répondit le sage Zuzuf. Dans mon pays, on aime les contes avec passion ; dans nos cafés, nous avons nos conteurs comme ici vous avez vos improvisateurs. Leurs récits sont tour à tour en prose et en vers. J'ai vu le poëte anglais les écouter des soirées entières.

— Quel poëte anglais? demandai-je.

— Celui qui a fait la guerre avec les Grecs et qui a fait passer dans les langues d'Europe l'histoire de Phrosine et plusieurs autres traditions orientales, dit Zuzuf.

— Je parie qu'il ne sait pas le nom de lord Byron ! s'écria Beppa.

— Je le sais fort bien, répondit Zuzuf. Si j'hésite à le prononcer, c'est que je n'ai jamais pu le dire devant lui sans le faire sourire. Il paraît que je le prononce très-mal.

— Devant lui ! m'écriai-je ; vous l'avez donc connu ?

— Beaucoup, à Athènes principalement. C'est là que je lui ai raconté l'histoire de *l'Uscoque*, qu'il a écrite en anglais sous le titre du *Corsaire* et de *Lara*.

— Comment, mon cher Zuzuf, dit Lélio, c'est vous qui êtes l'auteur des poëmes de lord Byron ?

— Non, répondit le Corcyriote sans se dérider le moins du monde à

cette plaisanterie, car il a tout à fait changé cette histoire, dont au reste je ne suis pas l'auteur, puisque c'est une histoire véritable.

— Eh bien ! vous allez la raconter, dit Beppa.

— Mais vous devez la savoir, répondit-il, car c'est plutôt une histoire vénitienne qu'un conte oriental.

— J'ai ouï dire, reprit Beppa, qu'il avait pris le sujet de *Lara* dans l'assassinat du comte Ezzelino, qui fut tué de nuit au traguet de San Miniato, par une espèce de renégat, du temps des guerres de Morée.

— Ce n'est donc pas le même, dit Lélio, que ce célèbre et farouche Ezzelin...

— Qui peut savoir, dit l'abbé, quel est cet Ezzelin, et surtout ce Conrad ? Pourquoi chercher une réalité historique au fond de ces belles fictions de la poésie ? Ne serait-ce pas les déflorer ? Si quelque chose pouvait affaiblir mon culte pour lord Byron, ce seraient les notes historico-philosophiques dont il a cru devoir appuyer la vraisemblance de ses poèmes. Heureusement personne ne lui demande plus compte de ses sublimes fantaisies, et nous savons que le personnage le plus historique de ses épopées lyriques c'est lui-même. Grâce à Dieu et à son génie, il s'est peint dans ces grandes figures. Et quel autre modèle eût pu poser pour un tel peintre ?

— Cependant, repris-je, j'aimerais à retrouver, dans quelque coin obscur et oublié, les matériaux dont il s'est servi pour bâtir ses grands édifices. Plus ils seraient simples et grossiers, plus j'admirerais le parti qu'il en a su tirer. De même que j'aimerais à rencontrer les femmes qui servirent de modèle aux vierges de Raphaël.

— Si vous êtes curieux de savoir quel est le premier corsaire que Byron ait songé à célébrer sous le nom de Conrad et de Lara, je pense, dit l'abbé, qu'il nous sera facile de le retrouver, car je sais une histoire qui a des rapports frappants avec les aventures de ces deux poèmes. C'est probablement la même, cher Asseim, que vous racontâtes au poëte anglais, lorsque vous fîtes amitié avec lui à Athènes ?

— Ce doit être la même, répondit Zuzuf. Or, si vous la savez, racontez-la vous-même ; vous vous en tirerez mieux que moi.

— Je ne le pense pas, dit l'abbé. J'en ai oublié la meilleure partie, ou pour mieux dire, je ne l'ai jamais bien sue.

— Nous la raconterons donc à nous deux, dit Zuzuf. Vous m'aiderez pour la partie qui s'est passée à Venise, et moi de mon côté pour celle qui s'est passée en Grèce.

La proposition fut acceptée, et les deux amis, prenant alternativement la parole, se disputant parfois sur des noms propres, sur des dates et sur

des détails que l'abbé, historien scrupuleux, traitait d'apocryphes, tandis que le Levantin, épris du romanesque avant tout, faisait bon marché des anachronismes et des fautes de topographie, l'*Histoire de l'Uscoque* nous arriva enfin par lambeaux. Je vais essayer de les recoudre, sauf à être trahi en beaucoup d'endroits par ma mémoire et à n'être pas aussi authentique que l'abbé Panorio pourrait le désirer, s'il relisait ces pages. Mais heureusement pour nous, nos pauvres contes ont paru dignes de l'index de sa sainteté (ce dont, à coup sûr, personne n'eût jamais été s'aviser), et sa majesté l'empereur d'Autriche *qu'on ne s'attendait guère* non plus *à voir en cette affaire,* faisant exécuter à Venise tous les index du pape, il n'y a pas de danger que mon conte y arrive et y reçoive le plus petit démenti.

— D'abord, qu'est-ce qu'un Uscoque? demandai-je au moment où l'honnête Zuzuf essuyait sa barbe et ouvrait la bouche pour commencer son récit.

— Ignorant! dit l'abbé. Le mot *uscocco* vient de *scoco,* qui en langue dalmate signifie transfuge. L'origine et les diverses fortunes des Uscoques occupent une place importante dans l'histoire de Venise. Je vous y renvoie. Il vous suffira de savoir maintenant que les empereurs et les princes d'Autriche se servirent souvent de ces brigands pour défendre les villes maritimes contre les entreprises des Turcs. Pour se dispenser de payer cette terrible garnison qui ne se fût pas contentée de peu, l'Autriche fermait les yeux sur leurs pirateries, et les Uscoques faisaient main basse sur tout ce qu'ils rencontraient dans l'Adriatique, ruinaient le commerce de la république et désolaient les provinces d'Istrie et de Dalmatie. Ils furent longtemps établis à Segna, au fond du golfe de Carnie, et retranchés là, derrière de hautes montagnes et d'épaisses forêts, ils bravaient les efforts réitérés qu'on fit pour les détruire. Vers 1615, un traité conclu avec l'Autriche, les livra enfin sans appui à la vengeance des Vénitiens, et le littoral de l'Italie en fut purgé. Les Uscoques cessèrent donc de faire un corps, et, forcés de se disperser, ils se répandirent dans toutes les mers, et grossirent le nombre des flibustiers qui de tout temps et en tous lieux ont fait la guerre au commerce des nations. Longtemps encore après l'expulsion de cette race féroce et brutale entre toutes celles qui vivent de meurtre et de rapine, le nom d'Uscoque demeura en horreur dans notre marine militaire et marchande. — Et c'est ici l'occasion de vous faire remarquer la distance qui existe entre le titre de corsaire donné par lord Byron à son héros, et celui d'uscoque que portait le nôtre. C'est à peu près celle qui sépare les bandits de drame et d'opéra moderne des voleurs de grands chemins, les aventuriers de roman des chevaliers d'insdutrie, en un mot la fantaisie de

la réalité. Ce n'est pas que notre Uscoque ne fût, comme le corsaire Conrad, de bonne maison et de bonne compagnie. Mais il a plu au poëte d'en faire un grand homme au dénouement, et il n'en pouvait être autrement, puisque, n'en déplaise à notre ami Zuzuf, il avait oublié peu à peu le personnage de son conte athénien pour ne plus voir dans Conrad que lord Byron lui-même. Quant à nous, qui voulons nous soumettre à la vérité de la chronique et rester dans le positif de la vie, nous allons vous montrer un pirate beaucoup moins noble.

— Un corsaire en prose! dit Zuzuf.

— Il a beaucoup d'esprit et de gaieté pour un Turc, me dit Beppa en baissant la voix.

L'histoire commença enfin.

Au moment où éclata, vers la fin du XVIIe siècle, la fameuse guerre de Morée, étant doge Marc-Antonio Giustiniani, Pier Orio Soranzo, dernier descendant de la race ducale de ce nom, achevait de manger à Venise une immense fortune. C'était un homme encore jeune, d'une grande beauté, d'une rare vigueur, de passions fougueuses, d'un orgueil effréné, d'une énergie indomptable. Il était célèbre dans toute la république par ses duels, ses prodigalités et ses débauches. On eût dit qu'il cherchait à plaisir tous les moyens d'user sa vie, sans en venir à bout. Son corps semblait être à l'épreuve du fer, et sa santé à celle de tous les excès. Pour ses richesses, ce fut différent; elles ne tardèrent pas à succomber aux larges saignées qu'il y faisait tous les jours. Ses amis, voyant sa ruine approcher, voulurent lui faire des remontrances et l'engager à s'arrêter sur la pente fatale qui l'entraînait; mais il ne voulut faire attention à rien, et aux plus sages discours il ne répondait que par des plaisanteries ou des rebuffades, appelant l'un pédant, traitant l'autre de Jérémie bâtard, priant ceux qui ne trouveraient pas son vin bon d'aller boire ailleurs, et promettant des coups d'épée à ceux qui reviendraient lui parler d'affaires. Ce fut ainsi qu'il fit jusqu'au bout. Lorsque enfin, toutes ses ressources épuisées, il se vit dans l'impossibilité absolue de continuer son train de vie, il se mit pour la première fois à réfléchir sérieusement à sa position. Après s'être bien consulté, il ne vit pour lui que trois partis à prendre : le premier était de se casser la tête et de laisser ses créanciers se débrouiller comme ils pourraient au milieu des débris épars de sa fortune ; le second, de se faire moine ; le troisième, de mettre ordre à ses affaires, et d'aller ensuite guerroyer contre les Turcs. Ce fut ce dernier parti qu'il prit, se disant qu'il valait mieux casser la tête aux autres qu'à soi-même, et que d'ailleurs il était toujours temps d'en venir là. Il vendit donc tous ses biens, paya ses dettes, et, avec ses der-

niers deniers, qui ne l'auraient pas fait vivre deux mois, il équipa et arma une galère, et partit à la rencontre des infidèles. Il leur fit payer cher les folies de sa jeunesse. Tous ceux qui se trouvèrent sur sa route furent attaqués, pillés, massacrés. En peu de temps sa petite galère devint la terreur de l'Archipel. A la fin de la campagne, il revint à Venise avec une brillante réputation de capitaine. Le doge, voulant lui témoigner la satisfaction de la république pour tous les services qu'il avait rendus, lui confia, pour l'année suivante, un poste important dans la flotte commandée par le célèbre Francesco Morosini. Celui-ci, qui l'avait vu en maintes occasions accomplir les plus étranges prouesses, enchanté de ses talents et de son audace, l'avait pris en grande amitié. Orio sentit d'abord tout le parti qu'il pouvait tirer de cette liaison pour son avancement personnel. Il ne négligea donc aucun moyen de la resserrer davantage, et, grâce à son esprit, il réussit à devenir d'abord le favori du général, et bientôt après son parent.

Morosini avait une nièce, âgée d'environ dix-huit ans, belle et bonne comme un ange, sur laquelle il avait porté toutes ses affections, et qu'il traitait comme sa fille. Après la gloire de la république, rien au monde ne lui était plus cher que le bonheur de cette enfant adorée. Aussi lui laissait-il en tout et toujours faire sa volonté. Et lorsque, traitant son extrême complaisance de faiblesse dangereuse, on lui reprochait de gâter sa nièce, il répondait qu'il avait été mis sur la terre pour batailler contre les Turcs, et non contre sa bien-aimée Giovanna; que les vieillards avaient bien assez de leur âge à se faire pardonner, sans y ajouter l'ennui des longs sermons et des tristes remontrances; que d'ailleurs les diamants ne se gâtaient jamais, quoi qu'on fît, et que Giovanna était le plus précieux diamant de toute la terre. Il laissa donc à la jeune fille, dans le choix d'un mari comme dans toutes les autres choses, la plus complète liberté, ses grandes richesses lui permettant de ne pas regarder à la fortune de l'homme qu'elle voudrait épouser.

Parmi les nombreux prétendants qui s'étaient présentés, Giovanna avait distingué le jeune comte Ezzelino, de la famille des princes de Padoue, dont le noble caractère et la bonne renommée soutenaient dignement l'illustre nom. Toute jeune et tout inexpérimentée qu'elle fût, elle avait bien vite reconnu qu'il n'était pas poussé vers elle, comme tous les autres, par des raisons d'orgueil ou d'intérêt, mais bien par une tendre sympathie et un amour sincère. Aussi l'en avait-elle déjà récompensé par le don de son estime et de son amitié. Elle donnait même déjà le nom d'amour à ce qu'elle éprouvait pour lui, et le comte Ezzelino se flattait d'avoir allumé une passion semblable à celle qu'il nourrissait. Déjà Morosini avait donné

son consentement à ce noble hyménée; déjà les joailliers et les frabriquants d'étoffes préparaient leurs plus précieuses et leurs plus rares marchandises pour la toilette de la mariée; déjà tout le quartier aristocratique *del Castello* s'apprêtait à passer plusieurs semaines dans les fêtes. De toutes parts on ornait les gondoles, on renouvelait les toilettes, et c'était à qui se chercherait un degré de parenté avec l'heureux fiancé qui allait posséder la plus belle femme et ouvrir la maison la plus brillante de Venise. Le jour était fixé, les invitations étaient faites; il n'était bruit que de l'illustre mariage. Tout d'un coup une nouvelle étrange circula. Le comte Ezzelin avait suspendu tous les préparatifs; il avait quitté Venise. Les uns le disaient assassiné; d'autres prétendaient que, sur un ordre du conseil des dix, il venait d'être envoyé en exil. Pourquoi donnait-on à son absence des motifs aussi sinistres? Le bruit et l'agitation régnaient toujours au palais Morosini; on continuait les apprêts de la noce, et aucune invitation n'était retirée. La belle Giovanna était partie pour la campagne avec son oncle; mais au jour fixé pour la célébration de son mariage, elle devait revenir. Le général l'écrivait ainsi à ses amis, et les engageait à se réjouir du bonheur de sa famille.

D'un autre côté, des gens dignes de foi avaient récemment rencontré le comte Ezzelin aux environs de Padoue, se livrant au plaisir de la chasse avec une ardeur singulière, et ne paraissant nullement pressé de retourner à Venise. Une dernière version donnait à croire qu'il s'était retiré dans sa villa, et qu'enfermé seul et désolé, il passait les nuits dans les larmes.

Que se passait-il donc? Le peuple vénitien est le plus curieux qui soit au monde. Il y avait là un beau thème pour les ingénieux commentaires des dames et les railleuses observations des jeunes gens. Il paraissait certain que Morosini mariait toujours sa nièce; mais ce dont on ne pouvait plus douter, c'est qu'il ne la mariait point avec Ezzelin. Pour quelle cause mystérieuse cet hymen était-il rompu à la veille d'être contracté? Et quel autre fiancé s'était donc trouvé là, comme par enchantement, pour remplacer tout à coup le seul parti qui eût semblé jusque-là convenable? On se perdait en conjectures.

Un beau soir, on vit une gondole fort simple glisser sur le canal de Fusine; mais à la rapidité de sa marche, et au bon air des gondoliers, on eut bientôt reconnu que ce devait être quelque personnage de haut rang revenant incognito de la campagne. Quelques désœuvrés qui se promenaient sur une barque dans les mêmes eaux, suivirent cette gondole de près et virent le noble Morosini assis à côté de sa nièce. Orio Soranzo était à demi-couché aux pieds de Giovanna, et dans la douce préoccupa-

tion avec laquelle Giovanna caressait le beau lévrier blanc d'Orio, il y avait tout un monde de délices, d'espérances et d'amour.

— En vérité! s'écrièrent toutes les dames qui prenaient le frais sur la terrasse du palais Mocenigo, lorsque la nouvelle arriva au bout d'une heure dans le beau monde; Orio Soranzo! ce mauvais sujet! — Puis il se fit un grand silence, et personne ne se demanda comment la chose avait pu arriver; celles qui affectaient le plus de mépriser Orio Soranzo et de plaindre Giovanna Morosini, savaient trop bien qu'Orio était un homme irrésistible.

Un soir, Ezzelin, après avoir passé le jour à poursuivre le sanglier au fond des bois, rentrait triste et fatigué. La chasse avait été magnifique, et les piqueurs du comte s'étonnaient qu'une si belle partie n'eût pas éclairci le front de leur maître. Son air morne et son regard sombre contrastaient avec les fanfares et les aboiements des chiens, auxquels l'écho répondait joyeusement du haut des tourelles du vieux manoir. Au moment où le comte franchissait le pont-levis, un courrier, qui venait d'arriver quelques minutes avant lui, vint à sa rencontre, et tenant d'une main la bride de son cheval poudreux et haletant, lui présenta de l'autre, en s'inclinant presque à terre, une lettre dont il était porteur. Le comte, qui d'abord avait jeté sur lui un regard distrait et froid, tressaillit au nom que prononçait l'envoyé. Il saisit la lettre d'une main convulsive, et arrêtant son ardent coursier avec une impatience qui le fit cabrer, il resta un instant incertain et farouche, comme s'il eût voulu répondre à ce message par l'insulte et le mépris; mais se calmant presque aussitôt, il donna un sequin d'or à l'envoyé et descendit de cheval sur le pont même, se croyant à la porte de ses appartements, et laissant traîner dans la poussière les rênes de sa noble monture.

Il était enfermé depuis une heure environ dans un cabinet, lorsque son écuyer vint lui dire que le courrier, conformément aux ordres de ses maîtres, allait repartir pour Venise, et qu'auparavant il désirait prendre les ordres du noble comte. Celui-ci parut s'éveiller comme d'un rêve. A un signe qu'il fit, l'écuyer lui apporta de quoi écrire, et le lendemain matin Giovanna Morosini reçut des mains du courrier la réponse suivante :

« Vous me dites, madame, que des bruits de diverses natures circulent dans le public à propos de votre mariage et de mon départ. Selon les uns, j'aurais encouru la disgrâce de votre famille par quelque action basse, ou quelque liaison honteuse; selon les autres, j'aurais eu d'assez graves sujets de plaintes contre vous, pour vous faire l'affront de me retirer à la veille de l'hyménée. Quant au premier de ces bruits, vous avez trop de bonté, et vous prenez trop de soin, madame. Je suis fort peu sensible, à l'heure

qu'il est, à l'effet que peut produire mon malheur dans l'opinion publique, il est assez grand par lui-même pour que je ne l'aggrave pas par des préoccupations d'un ordre inférieur. Quant à la seconde supposition dont vous me parlez, je conçois combien votre orgueil en doit souffrir, et votre orgueil est fondé, madame, sur de trop légitimes prétentions pour que j'entre en révolte contre ce qu'il peut vous dicter en cet instant. L'arrêt est cruel, cependant je bornerai toute ma plainte à vous le dire aujourd'hui, et demain j'obéirai. Oui, je reparaîtrai à Venise, et prenant votre invitation pour un ordre, j'assisterai à votre mariage. Vous voulez que j'étale en public le spectacle de ma douleur, vous voulez que tout Venise lise sur mon front l'arrêt de votre dédain. Je le conçois, il faut que l'opinion immole un de nous à la gloire de l'autre. Pour que votre seigneurie ne soit point accusée de trahison ou de déloyauté, il faut que je sois raillé et montré au doigt comme un sot qui s'est laissé supplanter du jour au lendemain; j'y consens de grand cœur. Le soin de votre honneur m'est plus cher que celui de ma propre dignité. Que ceux qui me trouveront trop complaisant s'apprètent nonobstant à le payer cher! Rien ne manquera au triomphe d'Orio Soranzo! pas même le vaincu marchant derrière son char, les mains liées et le front chargé de honte! Mais qu'Orio Soranzo ne cesse jamais de vous sembler digne de tant de gloire! car ce jour-là le vaincu pourrait bien se sentir les mains libres, et lui prouver que le soin de votre honneur, madame, est le premier et l'unique de votre esclave fidèle, etc. »

Tel était l'esprit de cette lettre dictée par un sentiment sublime, mais écrite en beaucoup d'endroits dans un style à la mode du temps, si emphatique, et chargé de tant d'antithèses et de concetti, que j'ai été forcé de vous la traduire en langue moderne pour la rendre intelligible.

Le lendemain, le comte Ezzelin quitta son manoir au coucher du soleil, et descendit la Brenta sur sa gondole. Tout le monde dormait encore au palais Memmo lorsqu'il y arriva. La noble dame Antonia Memmo était veuve de Lotario Ezzelino, oncle du jeune comte; c'était chez elle qu'il résidait à Venise, lui ayant confié l'éducation de sa sœur Argiria, enfant de quinze ans, d'une beauté merveilleuse et d'un aussi noble cœur que lui-même. Ezzelin aimait sa sœur comme Morosini aimait sa nièce; c'était la seule proche parente qui lui restât, et c'était aussi l'unique objet de ses affections, avant qu'il eût connu Giovanna Morosini. Abandonné par celle-ci, il revenait vers sa jeune sœur avec plus de tendresse. Seule dans tout ce palais, elle était déjà levée lorsqu'il arriva; elle courut à sa rencontre, et lui fit le plus affectueux accueil; mais Ezzelin crut voir un peu de trouble et une sorte de crainte dans la sympathie qu'elle lui témoigna.

Il la questionna, sans pouvoir lui arracher son innocent secret ; mais il comprit sa sollicitude, lorsqu'elle le supplia de prendre du sommeil, au lieu de sortir comme il en témoignait l'intention. Elle semblait vouloir lui cacher un malheur imminent, et lorsqu'elle tressaillit en entendant la grosse cloche de la tour Saint-Marc sonner le premier coup de la messe, Ezzelin fut certain de ce qu'il avait pressenti. — Ma douce Argiria, lui dit-il, tu crois que j'ignore ce qui se passe, tu t'effraies de ma présence à Venise le jour du mariage de Giovanna Morosini. Sois sans crainte, je suis calme, tu le vois, et je viens exprès pour assister à ce mariage selon l'invitation que j'en ai reçue. — A-t-on bien osé vous inviter? s'écria la jeune fille en joignant les mains. A-t-on bien poussé l'insulte et l'impudeur jusqu'à vous faire part de ce mariage? Oh! j'étais l'amie de Giovanna! Dieu m'est témoin que tant qu'elle vous a aimé, je l'ai aimée comme ma sœur; mais aujourd'hui je la méprise et la déteste. Moi, aussi, je suis invitée à son mariage, mais je n'irai point. Je lui arracherais son bouquet de la tête et je lui déchirerais son voile, si je la voyais revêtue de ces ornements pour donner la main à votre rival. Oh! Dieu! préférer à mon frère un Orio Soranzo, un débauché, un joueur, un homme qui méprise toutes les femmes et qui a fait mourir sa mère de chagrin! Eh! quoi! mon frère, vous le regarderez en face! Oh! n'allez pas là! Vous ne pouvez pas y aller sans avoir quelque dessein terrible. N'y allez pas, méprisez ce couple indigne de votre colère. Abandonnez Giovanna à son triste bonheur. C'est là qu'elle trouvera son châtiment. — Mon enfant, répondit Ezzelin, je suis profondément ému de votre sollicitude, et je suis heureux, puisque votre amitié pour moi est si vive. Mais ne craignez rien de ma colère ni de ma douleur, et sachez que vous ne comprenez rien à ce qui m'arrive. Sachez, mon enfant chérie, que Giovanna Morosini n'a eu aucun tort envers moi. Elle m'a aimé, elle me l'a avoué naïvement, elle m'a accordé sa main: puis un autre est venu, un homme plus habile, plus audacieux, plus entreprenant, un homme qui avait besoin de sa fortune, et qui, pour la fasciner, a été grand orateur et grand comédien. Il l'a emporté, elle l'a préféré, elle me l'a dit, et je me suis retiré; mais elle me l'a dit avec franchise, avec douceur, avec bonté même. Ne haïssez donc point Giovanna, et restez son amie comme je reste son serviteur. Allez éveiller votre tante; priez-la de vous mettre vos plus beaux habits, et de venir avec vous et avec moi à la noce de Giovanna Morosini.

Grande fut la surprise de la tante, lorsque la jeune fille consternée vint lui déclarer les intentions du comte. Mais elle l'aimait tendrement; elle croyait en lui et vainquit sa répugnance. Ces deux femmes, richement parées, la vieille avec tout le luxe majestueux et lourd de l'antique noblesse,

la jeune avec tout le goût et toute la grace de son âge, accompagnèrent Ezzelin à l'église Saint-Marc.

Leurs préparatifs avaient duré assez longtemps pour que la messe et la cérémonie du mariage fussent déjà terminées lorsque Ezzelin parut avec elles sur le seuil de la basilique. Il se trouva donc face à face en entrant avec Giovanna Morosini et Orio Soranzo, qui sortaient en grande pompe, se tenant par la main. Giovanna était véritablement une perle de beauté, une *perle d'Orient*, comme on disait en ce temps-là, et les roses blanches de sa couronne étaient moins pures et moins fraîches que le front qu'elles ceignaient de leur diadème virginal. Le plus beau de tous les pages portait les longs plis de sa robe de drap d'argent, et son corsage était serré dans un réseau de diamants. Mais ni sa beauté ni sa parure n'éblouirent la jeune Argiria. Non moins belle et non moins parée, elle serra fortement le bras de son frère et marcha d'un pas assuré à la rencontre de Giovanna. Son attitude fière, son regard plein de reproche, et son sourire un peu amer, troublèrent Giovanna Soranzo. Elle devint pâle comme la mort, en voyant le frère et la sœur, l'un muet et calme comme un désespoir sans ressources, l'autre qui semblait être l'expression vivante de l'indignation concentrée d'Ezzelin. Orio sentit défaillir sa jeune épouse, et ne sembla pas voir Ezzelin, mais son attention se porta toute entière sur la jeune Argiria, et il fixa sur elle un regard étrange, mêlé d'ardeur, d'admiration et d'insolence. Argiria fut aussi troublée de ce regard que Giovanna l'avait été du sien. Elle s'appuya tremblante sur le bras d'Ezzelin, et prit ce qu'elle éprouvait pour de la haine et de la colère.

Morosini, s'avançant alors à la rencontre d'Ezzelin, le serra dans ses bras, et les témoignages d'affection qu'il lui donna semblèrent une protestation contre la préférence que Giovanna avait donnée à Soranzo. Le cortége s'arrêta, et les curieux se pressèrent pour voir cette scène dans laquelle ils espéraient trouver l'explication du dénouement inattendu des amours d'Ezzelin et de Giovanna. Mais les amateurs de scandale se retirèrent mal contents. Où l'on s'attendait à un échange de provocations et à des dagues hors du fourreau, on ne vit qu'embrassades et protestations. Morosini baisa la main de la signora Memmo et le front d'Argiria, qu'il avait coutume de traiter comme sa fille; puis il l'attira doucement, et cette aimable fille, ne pouvant résister à la prière tacite du vénérable général, s'approcha tout-à-fait de Giovanna. Celle-ci s'élança vers son ancienne amie et l'embrassa avec une irrésistible effusion. En même temps elle tendit la main à Ezzelin, qui la baisa d'un air respectueux et calme, en lui disant tout bas : « Madame, êtes-vous contente de moi? — Vous êtes à jamais mon ami et mon frère, lui dit Giovanna. » Elle entraîna Argiria

avec elle, et Morosini, offrant sa main à la signora Memmo, entraîna aussi Ezzelin en s'appuyant sur son bras. C'est ainsi que le cortége se remit en marche, et gagna les gondoles au son des fanfares et aux acclamations du peuple qui jetait des fleurs sur le passage de la mariée, en échange des grandes largesses distribuées par elle à la porte de la basilique. Il n'y eut donc pas lieu cette fois à gloser sur les infortunes d'un amant rebuté, non plus que sur le triomphe d'un amant préféré. On remarqua seulement que les deux rivaux étaient fort pâles, et que, placés à deux pas l'un de l'autre, s'effleurant à chaque instant et entrecroisant leurs paroles avec les mêmes interlocuteurs, ils mettaient une admirable persévérance à ne pas voir le visage et à ne pas entendre la voix l'un de l'autre.

Lorsqu'on fut rendu au palais Morosini, le premier soin du général fut d'emmener à part le comte et sa famille, et de leur exprimer chaleureusement sa reconnaissance pour leur magnanime témoignage de réconciliation. — Nous avons dû agir ainsi, répondit Ezzelin avec une dignité respectueuse, et il n'a pas tenu à moi que, dès les premiers jours de notre rupture, ma noble tante ne fît les premiers pas vers la signora Giovanna. Au reste, j'ai été lâche peut-être, en me retirant à la campagne comme je l'ai fait. Ma douleur me faisait un besoin impérieux de la solitude. Voilà mon excuse. Aujourd'hui je suis soumis a l'arrêt du destin, et je ne pense pas que si mon visage trahit quelque regret mal étouffé, personne ici ait l'audace d'en triompher trop ouvertement.

— Si mon neveu avait ce malheur, répondit Morosini, il se rendrait à jamais indigne de mon estime. Mais il n'en sera pas ainsi. Orio Soranzo n'est pas, il est vrai, l'époux que j'aurais choisi pour ma Giovanna. Les prodigalités et les désordres de sa première jeunesse m'ont fait hésiter à donner un consentement que ma nièce a su enfin m'arracher. Mais je dois rendre à la vérité cet hommage, qu'en tout ce qui touche à l'honneur, à l'exquise loyauté, je n'ai rien vu en lui qui ne justifie la haute opinion qu'il a su donner de son caractère à Giovanna.

— Je le crois, mon général, répondit Ezzelin. Malgré le blâme que tout Venise déverse sur la folle conduite de messer Orio Soranzo, malgré l'espèce d'aversion qu'il inspire généralement, comme je ne sache pas que jamais aucune action basse ou méchante ait mérité cette antipathie, j'ai dû me taire lorsque j'ai vu qu'il l'emportait sur moi dans le cœur de votre nièce. Chercher à me réhabiliter dans l'esprit de Giovanna aux dépens d'un autre, ne convenait point à ma manière de sentir. Quoi qu'il m'en eût coûté cependant je l'eusse fait, si j'eusse cru messer Soranzo tout-à-fait indigne de votre alliance ; j'eusse dû cet acte de franchise à l'amitié et au respect que je vous porte ; mais les beaux faits d'armes de messer Orio,

à la dernière campagne, prouvent que, s'il a été capable de ruiner sa fortune, il est capable aussi de la relever glorieusement. Ne me demandez pas pour lui ma sympathie, et ne me commandez pas de lui tendre la main; je serais forcé de vous désobéir. Mais ne craignez pas que je le décrie ni que je le provoque; j'estime sa vaillance, et il est votre neveu.

— Il suffit, dit le général en embrassant de nouveau le noble Ezzelin; vous êtes le plus digne gentilhomme de l'Italie, et mon cœur saignera éternellement de ne pouvoir vous appeler mon fils. Que n'en ai-je un! et qu'il fût doué de vos grandes qualités! je vous demanderais pour lui la main de cette belle et noble enfant, que j'aime presque autant que ma Giovanna. En parlant ainsi, Francesco Morosini prit le bras d'Argiria, et la ramena dans la grande salle, où l'illustre et nombreuse compagnie commençait les jeux et les divertissements d'usage.

Ezzelin y resta quelques instants: mais, malgré tout l'effort de sa vertu, il était dévoré de douleur et de jalousie; ses lèvres serrées, son regard fixe et terne, la raideur convulsive de sa démarche, sa gaieté forcée, tout en lui trahissait la souffrance profonde dont il était rongé. N'y pouvant plus tenir, et voyant sa sœur oublier ses ressentiments et cesser de le suivre d'un œil inquiet pour s'abandonner aux affectueuses prévenances de Giovanna, il sortit par la première porte qui se trouva devant lui, et descendit un escalier tournant assez étroit, qui conduisait à une galerie inférieure. Il allait sans but, ne sentant qu'un besoin instinctif de fuir le bruit et d'être seul. Tout à coup il vit venir à lui un cavalier qui montait légèrement l'escalier, et qui ne le voyait pas encore. Au moment où ce cavalier releva la tête, Ezzelin reconnut Orio, et toute sa haine se réveilla comme par une explosion électrique; la couleur revint à ses joues flétries, ses lèvres frémirent, ses yeux lancèrent des flammes; sa main, obéissant à un mouvement involontaire, tira sa dague à moitié hors du fourreau.

Orio était brave, brave jusqu'à la témérité; il l'avait prouvé en mainte occasion : il prouva par la suite qu'il l'était jusqu'à la folie. Cependant en cet instant il eut peur; il n'est de véritable et d'infaillible bravoure que celle des cœurs véritablement grands et infailliblement généreux. Tant qu'un homme aime la vie avec l'âpreté du matérialisme, tant qu'il est attaché aux faux biens, il pourra s'exposer à la mort pour augmenter ses jouissances ou pour acquérir du renom, car les satisfactions de la vanité sont au premier rang dans le bonheur des égoïstes; mais qu'on vienne surprendre un tel homme au faîte de sa félicité, et que, sans lui offrir un appât de richesse ou de gloire, on l'appelle à la réparation d'un tort, on

pourra bien le trouver lâche, et tout son respect humain ne le cachera pas assez pour qu'on ne s'en aperçoive.

Orio était sans armes, et son adversaire avait sur lui l'avantage de la position; il pensa d'ailleurs qu'Ezzelin était là de dessein prémédité, que peut-être, derrière lui, dans quelque embrasure, il avait des complices; il hésita un instant, et tout à coup, vaincu par l'horreur de la mort, il tourna rapidement sur lui-même, et redescendit l'escalier avec l'agilité d'un daim. Ezzelin, stupéfait, s'arrêta un instant. — Orio, lâche! s'écriait-il en lui-même; Orio le duelliste, l'arrogant, le batailleur! Orio, le héros de la dernière guerre! Orio fuyant ma rencontre!

Il descendit lentement l'escalier jusqu'à la dernière marche, curieux de voir si Orio allait revenir à lui muni de sa dague, et désirant au fond qu'il ne le fît pas; car la raison ayant repris le dessus, il sentait la folie et la déloyauté de son premier mouvement. Il se trouva dans la galerie inférieure; il y vit Orio au milieu de plusieurs valets, affectant de leur donner des ordres, comme s'il eût été averti, par un souvenir subit, de quelque oubli, et comme s'il fût revenu sur ses pas pour le réparer. Il avait repris si vite tout son empire sur lui-même, il paraissait si calme, si dégagé, qu'Ezzelin douta un instant si sa préoccupation ne l'avait pas empêché de le voir dans l'escalier : mais cela était fort peu probable. Néanmoins il se promena quelques instants au bout de la galerie, ayant toujours l'œil sur lui, et il le vit sortir avec ses valets par une issue opposée.

Ne songeant plus à sa vengeance et se reprochant même d'en avoir eu la pensée, mais voulant à toute force éclaircir ses soupçons, Ezzelin retourna à la fête, et bientôt il vit son rival rentrer avec un groupe de conviés. Il avait sa dague à la ceinture, et cette circonstance révéla à Ezzelin l'attention qu'Orio avait faite à son geste dans l'escalier. — Eh quoi! pensa-t-il, il a cru que j'avais le dessein de l'assassiner? Il n'a eu ni assez d'estime pour moi, ni assez de calme et de présence d'esprit pour me montrer que la partie n'était pas égale, et sa frayeur a été si subite, si aveugle, qu'il n'a pas pris le temps d'apercevoir le mouvement que j'ai fait pour rentrer ma dague dans le fourreau, en voyant qu'il n'avait pas la sienne! Cet homme n'a pas le cœur d'un noble, et je serais bien étonné si quelque lâcheté secrète ou quelque crime inconnu n'avait pas déjà flétri en lui le principe de l'honneur et le sentiment du courage.

Dès ce moment la fête devint encore plus insupportable à Ezzelin. Il remarqua d'ailleurs que tout en causant avec Giovanna, sa sœur avait laissé Orio s'approcher d'elle et qu'elle répondait à ses questions oiseuses et frivoles avec une timidité de moins en moins hautaine. Orio pensait réellement que son rival avait des projets de vengeance, il voulait voir si

Argiria était dans la confidence, et, comptant surprendre ce secret dans le maintien candide de la jeune fille, il la surveillait de près et l'obsédait de ses impertinentes cajoleries, fixant sur elle ce regard de faucon qui, disait-on, avait, sur toutes les femmes, un pouvoir magique. Argiria, élevée dans la retraite, enfant plein de noblesse et de pureté, ne comprenait rien à l'émotion inconnue que ce regard lui causait. Elle se sentait prise d'un sorte de vertige, et lorsque Soranzo reportait ensuite ses yeux enflammés d'amour sur Giovanna et lui adressait des épithètes passionnées, elle sentait son cœur battre et ses joues brûler, comme si ces regards et ces paroles eussent été adressés à elle-même. Ezzelin n'aperçut pas son trouble intérieur; mais le bal allait commencer, il craignit qu'Orio n'invitât sa sœur à danser, et il ne pouvait souffrir qu'elle se familiarisât avec la conversation et les manières d'un homme pour qui sa haine se changeait en mépris. Il alla prendre Argiria par la main, et, la reconduisant auprès de sa tante, il les supplia l'une et l'autre de se retirer. Argiria était venue à regret à la fête, et quand son frère l'en arracha, elle sentit quelque chose se briser en elle, comme si un vif regret l'eût atteinte au fond de l'âme. Elle se laissa emmener sans pouvoir dire un mot, et la bonne tante, qui avait une confiance sans bornes dans la sagesse et la dignité d'Ezzelin, le suivit sans lui faire une seule question.

La fête des noces fut magnifique, et dura plusieurs jours; mais le comte Ezzelin n'y reparut pas: il était reparti le soir même pour Padoue, emmenant sa tante et sa sœur avec lui.

C'était certainement beaucoup pour un homme presque ruiné la veille d'être devenu l'époux d'une des plus riches héritières de la république et le neveu du généralissime; c'était de quoi satisfaire une ambition ordinaire. Mais rien ne suffisait à Orio, parce qu'il abusait de tout. Il ne lui aurait rien fallu de moins qu'une fortune de roi pour subvenir à ses dépenses de fou. C'était un homme à la fois insatiable et cupide, à qui tous les moyens étaient bons pour acquérir de l'argent, et tous les plaisirs bons pour le dépenser. Il avait surtout la passion du jeu. Accoutumé qu'il était a tous les dangers et à toutes les voluptés, ce n'était plus que dans le jeu qu'il trouvait des émotions. Il jouait donc d'une manière qui, même dans ce pays et ce siècle de joueurs, semblait effrayante, exposant souvent, sur un coup de dès, sa fortune tout entière, gagnant et perdant vingt fois par nuit le revenu de cinquante familles. Il ne tarda pas à faire de larges trouées dans la dot de sa femme, et sentit bientôt qu'il fallait ou changer de vie ou réparer ses pertes, s'il ne voulait se trouver dans la même position qu'avant son mariage. Le printemps était revenu, et l'on s'apprêtait à reprendre les hostilités. Il déclara à Morosini qu'il désirait garder l'emploi que la république

lui avait confié sous ses ordres, et regagna ainsi, par son ardeur militaire, les bonnes grâces de l'amiral, qu'il avait commencé à perdre par sa mauvaise conduite. Quand le moment fut venu de mettre à la voile, il se rendit à son poste avec sa galère, et appareilla avec le reste de la flotte, au commencement de 1686.

Il prit une part brillante à tous les principaux combats qui signalèrent cette mémorable campagne, et se distingua particulièrement au siége de Coron et à la bataille que gagnèrent les Vénitiens sur le capitan-pacha Mustapha dans les plaines de la Laconie. Quand l'hiver arriva, Morosini, après avoir mis en état de défense ses nombreuses conquêtes, mena la flotte hiverner à Corfou, où elle était à même de surveiller à la fois l'Adriatique et la mer Ionienne. En effet, les Turcs ne firent, pendant toute la mauvaise saison, aucune tentative sérieuse; mais les habitants des écueils du golfe de Lépante, soumis, l'année précédente, par le général Strasold, profitant du moment où la violence des vents et la perpétuelle agitation de la mer empêchaient les gros navires de guerre vénitiens de sortir, protégés d'ailleurs contre ceux qu'ils pouvaient rencontrer par la petitesse et la légéreté de leur barques qui allaient se cacher, commme des oiseaux de mer, derrière le moindre rocher, se livraient presque ouvertement à la piraterie. Ils attaquaient tous les bâtiments de commerce que les affaires forçaient à tenter ce passage difficile, souvent même des galères armées, s'en emparaient la plupart du temps, pillaient les chargements et massacraient les équipages. Les Missolonghis surtout s'étaient réfugiés dans les îles Curzolari, situées entre la Morée, l'Étolie et la Céphalonie, et causaient d'horribles ravages. Le généralissime, pour y mettre un terme, envoya, dans les îles les plus infestées, des garnisons de marins choisis avec de fortes galères, et en confia le commandement aux officiers les plus habiles et les plus résolus de l'armée. Il n'oublia pas Soranzo, qui, ennuyé de l'inaction où se tenait l'armée, avait l'un des premiers demandé du service contre les pirates, et lui confia un poste digne des ses talents et de son courage. Il fut envoyé avec trois cents hommes à la plus grande des îles Curzolari, et chargé de surveiller l'important passage qu'elles commandent. Son arrivée jeta la terreur parmi les Missolonghis, qui connaissaient sa bravoure indomptable et son impitoyable sévérité; et, dans les premiers temps, il ne se commit pas un seul acte de piraterie vers les parages qu'il commandait, tandis que les autres gouvernements, malgré l'activité des garnisons, continuaient à être le théâtre de fréquents et terribles brigandages. Son oncle, enchanté de sa réussite complète, lui fit envoyer par la république des lettres de félicitation.

Cependant Orio, trompé dans l'espoir qu'il avait formé de trouver des

ennemis à combattre et à dépouiller, voulut tenter un grand coup qui réparât à son égard ce qu'il appelait l'injustice du sort. Il avait appris que le pacha de Patras gardait dans son palais des trésors immenses, et que, se fiant sur la force de la ville et sur le nombre des habitants, il laissait faire à ses soldats une assez mauvaise garde. Prenant là-dessus ses dispositions, il choisit les cent plus braves soldats de sa troupe, les fit monter sur une galère, gouverna sur Patras de manière à n'y arriver que de nuit, cacha son navire et ses gens dans une anse abritée, descendit le premier à terre, et se dirigea seul et déguisé vers la ville. Vous connaissez le reste de cette aventure, qui a été si poétiquement racontée par Byron. A minuit, Orio donna le signal convenu à sa troupe, qui se mit en marche pour le venir joindre à la porte de la ville. Alors il égorgea les sentinelles, traversa silencieusement la ville, surprit le palais, et commença à le piller. Mais attaqué par une troupe vingt fois plus nombreuse que la sienne, il fut refoulé dans une cour et cerné de toutes parts. Il se défendit comme un lion, et ne rendit son épée que longtemps après avoir vu tomber le dernier de ses compagnons. Le pacha, épouvanté, malgré sa victoire, de l'audace de son ennemi, le fit enfermer et enchaîner dans le plus profond cachot de son palais, pour avoir le plaisir de voir souffrir et trembler peut-être celui qui l'avait fait trembler. Mais l'esclave favorite du pacha, nommée Naam, qui avait vu de ses fenêtres le combat de la nuit, séduite par la beauté et le courage du prisonnier, vint le trouver en secret et lui offrit la liberté, s'il consentait à partager l'amour qu'elle ressentait pour lui. L'esclave était belle, Orio, facile en amour et très-désireux en outre de la vie et de la liberté. Le marché fut bientôt conclu, bientôt aussi exécuté. La troisième nuit, Naam assassina son maître, et, à la faveur du désordre qui suivit ce meurtre, s'enfuit avec son amant. Tous deux montèrent dans une barque que l'esclave avait fait préparer, et se rendirent aux îles Curzolari.

Pendant deux jours, le comte resta plongé dans une tristesse profonde. La perte de sa galère était un notable échec à sa fortune particulière, et le sacrifice inutile qu'il avait fait de cent bons soldats pouvait porter une rude atteinte à sa réputation militaire, et par conséquent nuire à l'avancement qu'il espérait obtenir de la république; car pour lui toutes choses se réalisaient en intérêts positifs, et il n'aspirait aux grands emplois qu'à cause de la facilité qu'on a de s'y enrichir. Il ne pensa bientôt plus qu'aux mauvais résultats de sa folle expédition et aux moyens d'y remédier.

Alors on le vit changer complétement son genre de vie, et son caractère sembla être aussi changé que sa conduite. D'aventureux et de téméraire, il devint circonspect et méfiant; la perte de sa principale galère lui en fai-

sait, disait-il, un devoir. Celle qui lui restait ne pouvait plus se risquer dans des parages éloignés. Elle demeura donc en observation non loin de la crique bordée de rochers qui lui servait de port, et se borna à courir des bordées autour de l'île, sans la perdre de vue. Encore n'était-ce plus Orio qui la commandait. Il avait confié ce soin à son lieutenant, et n'y mettait plus le pied que de loin en loin pour y passer des revues. Toujours enfermé dans l'intérieur du château, il semblait plongé dans le désespoir. Les soldats murmuraient hautement contre lui sans qu'il parût s'en soucier; mais tout d'un coup il sortait de son apathie pour infliger les châtiments les plus sévères, et ses retours à l'autorité de la discipline étaient marqués par des cruautés qui rétablissaient la soumission et faisaient régner la crainte pendant plusieurs jours.

Cette manière d'agir porta ses fruits. Les pirates, encouragés d'une part par le désastre de Soranzo à Patras, de l'autre par la timidité de ses mouvements autour des îles Curzolari, reparurent dans le golfe de Lépante et s'avancèrent jusque dans le détroit, et bientôt ces parages devinrent plus périlleux qu'ils ne l'avaient jamais été. Presque tous les navires marchands qui s'y engagaient disparaissaient aussitôt, sans qu'on en reçût jamais aucune nouvelle, et ceux qui arrivaient à leur destination disaient n'avoir dû leur salut qu'à la rapidité de leur marche et à l'opportunité du vent.

Cependant le comte Ezzelino avait quitté l'Italie de son côté, sans revoir ni Giovanna, ni le palais Morosini. Peu de jours après le mariage de Soranzo, il avait fait ses adieux à sa famille, et avait obtenu de la république un ordre de départ. Il s'était embarqué pour la Morée, où il espérait oublier, dans les agitations de la guerre et les fumées de la gloire, les douleurs de l'amour et les blessures faites à son orgueil. Il s'était distingué non moins que Soranzo dans cette campagne, mais sans y trouver la distraction et l'enivrement qu'il y cherchait. Toujours triste et fuyant la société des gens plus heureux que lui, se trouvant mal à l'aise d'ailleurs auprès de Morosini, il avait obtenu de celui-ci le commandement de Coron durant l'hiver. Cependant il arriva que Morosini, apprenant les nouveaux ravages de la piraterie, résolut de donner à Ezzelino un commandement plus rapproché du théâtre de ces brigandages et le rappela auprès de lui vers la fin de février. Ezzelino quitta donc la Messénie et se dirigea vers Corfou avec un équipage plus vaillant que nombreux. Sa traversée fut heureuse jusqu'à la hauteur de Zante. Mais là les vents d'ouest le forcèrent de quitter la pleine mer et de s'engager dans le détroit qui sépare Céphalonie de la pointe nord-ouest de la Morée. Il y lutta pendant toute une nuit contre la tempête, et le lendemain, quelques heures avant le coucher du soleil, il se

trouva à la hauteur des îles Curzolari. Il allait doubler la dernière des trois principales, et poussé par un vent favorable, il veillait avec quelques matelots seulement à la manœuvre; le reste, fatigué par la navigation de la nuit précédente, se reposait sous le pont. Tout à coup, des rochers qui forment le promontoire nord-ouest de cette île, s'élança à sa rencontre une forte embarcation chargée d'hommes. Ezzelino vit du premier coup-d'œil qu'il avait affaire à des pirates missolonghis. Il feignit pourtant de ne pas les reconnaître, ordonna tranquillement à son équipage de s'apprêter au combat, mais sans se montrer davantage, et continua sa route, comme s'il ne se fût point aperçu du danger. Cependant les pirates s'approchèrent à grand renfort de voiles et de rames, et finirent par aborder la galère. Quand Ezzelino vit les deux navires bien engagés et les Missolonghis poser leurs ponts volants pour commencer l'attaque, il donna le signal à son équipage, qui se leva tout entier comme un seul homme. A cette vue, les pirates hésitèrent, mais un mot de leur chef ranima leur première audace, et ils se jetèrent en masse sur le pont ennemi. Les combat fut terrible et longtemps égal. Ezzelino, qui ne cessait d'encourager et de diriger ses matelots, remarqua que le chef ennemi, au contraire, nonchalamment assis à la poupe de son navire, ne prenait aucune part à l'action, et semblait considérer ce qui se passait comme un spectacle qui lui aurait été tout à fait étranger. Étonné d'une pareille tranquillité, Ezzelino se mit à regarder plus attentivement cet homme étrange. Il était vêtu comme les autres Missolonghis, et coiffé d'un large ruban rouge; une épaisse barbe noire lui cachait la moitié du visage, et ajoutait encore à l'énergie de ses traits. Ezzelino, tout en admirant sa beauté et son calme, crut se rappeler qu'il l'avait déjà rencontré quelque part, dans un combat sans doute. Mais où? c'était ce qui lui était impossible de trouver. Cette idée ne fit que lui traverser la tête, et le combat s'empara de nouveau de toute son attention. La chance menaçait de lui devenir défavorable; ses gens, après s'être très-bravement battus, commençaient à faiblir, et cédaient peu à peu le terrain à leurs opiniâtres adversaires. Ce que voyant le jeune comte, il jugea qu'il était temps de payer de sa personne, afin de ranimer par son exemple sa troupe découragée. Il redevint donc de capitaine soldat, et se précipita, le sabre au poing, dans le plus fort de la mêlée, au cri de Saint-Marc, Saint-Marc et en avant! Il tua de sa main les plus avancés des assaillants, et suivi de tous les siens, qui revinrent à la charge avec une nouvelle ardeur, il les fit reculer à leur tour. Le chef ennemi fit alors ce qu'avait fait Ezzelino. Voyant ses pirates en retraite, il se leva brusquement de son banc, empoigna une hache d'abordage, et s'élança contre les Vénitiens en poussant un cri terrible. Ceux-ci à son aspect s'arrêtèrent incertains; Ezzelino seul osa marcher à lui. Ce fut

sur un des ponts volants qui unissaient les deux navires que les deux chefs se rencontrèrent. Ezzelino allongea de toute sa force un coup d'épée au Missolonghi qui s'avançait découvert; mais celui-ci para avec le manche de sa hache, et menaçait déjà du tranchant la tête du comte, lorsque Ezzelino, qui de l'autre main tenait un pistolet, lui fracassa la main droite. Le pirate s'arrêta un instant, jeta un regard de rage sur son arme qui lui échappait, éleva en l'air sa main sanglante en signe de défi, et se retira au milieu des siens. Ceux-ci, voyant leur chef blessé et l'ennemi encore prêt à les bien recevoir, enlevèrent rapidement les ponts d'abordage, coupèrent les amarres, et s'éloignèrent presque aussi vite qu'ils étaient venus. En moins d'un quart d'heure ils eurent disparu derrière les rochers d'où ils étaient sortis.

Ezzelino, dont l'équipage avait été très-maltraité, croyant avoir satisfait à l'honneur par sa belle défense, ne jugea pas à propos de s'exposer de nuit à un nouveau combat, et alla mettre sa galère sous la protection du château situé dans la grande île; la nuit tombait quand il jeta l'ancre. Il donna ses ordres à son équipage, et se jetant dans une barque, il s'approcha du château.

Ce château était situé au bord de la mer, sur d'énormes rochers taillés à pic, au milieu desquels les vagues allaient s'engouffrer avec fracas, et dominait à la fois toute l'île et tout l'horizon, jusqu'aux deux autres îles; il était entouré, du côté de la terre, d'un fossé de quarante pieds, et fermé de partout par une énorme muraille. Aux quatre coins, des donjons aigus se dressaient comme des flèches. Une porte de fer bouchait la seule issue apparente qu'eût le château. Tout cela était massif, noir, morne et sinistre: on eût dit de loin le nid d'un oiseau de proie gigantesque.

Ezzelin ignorait que Soranzo eût échappé au désastre de Patras; il avait appris sa folle entreprise, sa défaite et la perte de sa galère. Le bruit de sa mort avait couru, puis aussi celui de son évasion; mais on ne savait point à l'extrémité de la Morée ce qu'il y avait de faux ou de vrai dans ces récits divers. Les brigandages des pirates missolonghis donnaient beaucoup plus de probabilité à la nouvelle de la mort de Soranzo qu'à celle de son salut.

Le comte avait donc quitté Coron avec un vague sentiment de joie et d'espoir, mais durant le voyage ses pensées avaient repris leur tristesse et leur abattement ordinaires. Il s'était dit que dans le cas où Giovanna serait libre, l'aspect de son premier fiancé serait une insulte à ses regrets, et que peut-être elle passerait pour lui de l'estime à la haine; et puis, en examinant son propre cœur, Ezzelin s'imagina ne plus trouver au fond de cet abîme de douleur qu'une sorte de compassion tendre pour Giovanna, soit qu'elle fût l'épouse, soit qu'elle fût la veuve d'Orio Soranzo.

Ce fut seulement en mettant le pied sur le rivage de l'île Curzolari qu'Ezzelino, reprenant sa mélancolie habituelle, dont la chaleur du combat l'avait distrait un instant, se souvint du problème qui tenait sa vie comme en suspens depuis deux mois; et malgré toute l'indifférence dont il se croyait armé, son cœur tressaillit d'une émotion plus vive qu'il n'avait fait à l'aspect des pirates. Un mot du premier matelot qu'il trouva sur la rive eût pu faire cesser cette angoisse; mais plus il la sentait augmenter, moins il avait le courage de s'informer.

Le commandant du château ayant reconnu son pavillon et répondu au salut de sa galère par autant de coups de canon qu'elle lui en avait adressés, vint à sa rencontre, et lui annonça qu'en l'absence du gouverneur il était chargé de donner asile et protection aux navires de la république. Ezzelin essaya de lui demander si l'absence du gouverneur était momentanée, où s'il fallait entendre par ce mot la mort d'Orio Soranzo; mais, comme si sa propre vie eût dépendu de la réponse du commandant, il ne put se résoudre à lui adresser cette question. Le commandant, qui était plein de courtoisie, fut un peu surpris du trouble avec lequel le jeune comte accueillait ses civilités, et prit cet embarras pour de la froideur et du dédain. Il le conduisit dans une vaste salle d'architecture sarrazine, dont il lui fit les honneurs, et peu à peu il reprit ses manières accoutumées, qui étaient les plus obséquieuses du monde. Ce commandant, nommé Léontio, était un Esclavon, officier de fortune, blanchi au service de la république. Habitué à s'ennuyer dans des emplois secondaires, il était d'un caractère inquiet, curieux et expansif. Ezzelin fut forcé d'entendre les lamentations ordinaires de tout commandant de place condamné à un hivernage triste et périlleux. Il l'écoutait à peine; cependant un nom qu'il prononça le tira tout-à-coup de sa rêverie. — Soranzo? s'écria-t-il, ne pouvant plus se maîtriser, qui donc est ce Soranzo, et où donc est-il maintenant? — Messer Orio Soranzo, le gouverneur de cette île, est celui dont j'ai l'honneur de parler à votre seigneurie, répondit Léontio; il est impossible qu'elle n'ait pas entendu parler de ce vaillant capitaine.

Ezzelin se rassit en silence; puis, au bout d'un instant, il demanda pourquoi le gouverneur d'une place si importante n'était pas à son poste, surtout dans un temps où les pirates couvraient la mer et venaient attaquer les galères de l'État presque sous le canon de son fort. Cette fois il écouta la réponse du commandant. — Votre seigneurie, dit celui-ci, m'adresse une question fort naturelle, et que nous nous adressons tous ici, depuis moi, qui commande la place, jusqu'au dernier soldat de la garnison. Ah! seigneur comte! comme les plus braves militaires peuvent se laisser abattre par un revers! Depuis l'affaire de Patras, le noble Orio a perdu toute sa

vigueur et toute son audace. Nous nous dévorons dans l'inaction, nous dont il gourmandait naguère la paresse et la lenteur ; et Dieu sait si nous méritions de tels reproches ! Mais, quelque injustes qu'ils puissent être, nous aimions mieux le voir ainsi que dans le découragement où il est tombé. Votre seigneurie peut m'en croire, ajouta Léontio en baissant la voix, c'est un homme qui a perdu la tête. Si les choses qui se passent maintenant sous ses yeux lui eussent été seulement racontées il y a deux mois, il serait parti comme un aigle de mer pour donner la chasse à ces mouettes fuyardes ; il n'eût pas eu de repos, il n'eût pu ni manger ni dormir qu'il n'eût exterminé ces pirates et tué leur chef de sa propre main ! Mais, hélas ! ils viennent nous braver jusque sous nos remparts, et le turban rouge de *l'Uscoque* se promène insolemment à la portée de nos regards. Sans aucun doute, c'est ce pirate infâme qui a attaqué aujourd'hui votre excellence.

— C'est possible, répondit Ezzelin avec indifférence ; ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré leur incroyable audace, ces pirates ne peuvent triompher d'une galère bien armée. Je n'ai que soixante hommes de guerre à mon bord, et nous serions venus à bout, je pense, de toutes les forces réunies des Missolonghis. Certainement vous avez ici plus d'hommes et de munitions qu'il ne vous en faudrait, avec la forte galère que je vois à l'ancre, pour exterminer en quelques jours cette misérable engeance. Que pensera Morosini de la conduite de son neveu, lorsqu'il saura ce qui se passe ? — Et qui osera lui en rendre compte ? dit Léontio avec un sourire mêlé de fiel et de terreur. Messer Orio est un homme implacable dans ses vengeances, et si la moindre plainte contre lui partait de cet endroit maudit pour aller frapper l'oreille de l'amiral, il n'est pas jusqu'au dernier mousse, parmi ceux qui l'habitent, qui ne ressentît jusqu'à la mort les effets de la colère de Soranzo. Hélas ! la mort n'est rien, c'est une chance de la guerre ; mais vieillir sous le harnais, sans gloire, sans profit, sans avancement, c'est ce qu'il y a de pis dans la vie d'un soldat ! Qui sait comment l'illustre Morosini accueillerait une plainte contre son neveu ? Ce n'est pas moi qui me mettrai dans le plateau d'une balance avec un homme comme Orio Soranzo dans l'autre !

— Et grâces à ces craintes, reprit Ezzelino avec indignation, le commerce de votre patrie est entravé, de braves négociants sont ruinés, des familles entières, jusqu'aux femmes et aux enfants, trouvent dans leur traversée une mort cruelle et impunie ; de vils forbans, rebut des nations, insultent le pavillon vénitien, et messer Orio Soranzo souffre ces choses ! Et parmi tant de braves soldats qui se rongent les poings d'impatience autour de lui, il n'en est pas un seul qui ose se dévouer pour le salut de ses concitoyens et l'honneur de sa patrie !

— Il faut tout dire, seigneur comte, répliqua Léontio, effrayé de l'emportement d'Ezzelin; puis il s'arrêta troublé et promena un regard autour de lui, comme s'il eût craint que les murs n'eussent des yeux et des oreilles. — Eh bien! dit le comte avec chaleur, qu'avez-vous à dire pour justifier une telle timidité? Parlez, ou je vous rends responsable de tout ceci.

— Monseigneur, répondit Léontio en continuant à regarder avec anxiété de côté et d'autre, le noble Orio Soranzo est peut-être plus infortuné que coupable. Il se passe, dit-on, des choses étranges dans le secret de ses appartements. On l'entend parler seul avec véhémence; on l'a rencontré la nuit, pâle et défait, errant comme un possédé dans les ténèbres, affublé d'un costume bizarre. Il passe des semaines entières enfermé dans sa chambre, ne laissant parvenir jusqu'à lui qu'un esclave musulman, qu'il a ramené de sa malheureuse expédition de Patras. D'autres fois, par un temps d'orage, il se hasarde avec ce jeune homme et deux ou trois marins seulement, sur une barque fragile, et dépliant la voile avec une intrépidité qui touche à la démence, il disparaît à l'horizon parmi les écueils qui nous avoisinent de toutes parts. Il reste absent des jours entiers, sans qu'on puisse supposer d'autre motif à ces courses inutiles et aventureuses, qu'une fantaisie maladive : ces choses ne sont pas d'un homme dépourvu d'énergie, votre seigneurie en conviendra.

— Alors elles sont le fait de la plus insigne folie, reprit Ezzelin. Si messer Orio a perdu l'esprit, qu'on l'enferme et qu'on le soigne; mais que le commandement d'un poste d'où dépend la sûreté de la navigation, ne soit plus confié aux mains d'un frénétique. Ceci est important, et le hasard m'impose aujourd'hui un devoir que je saurai remplir, bien que Dieu sache à quel point il me répugne..... Voyons! le gouverneur est-il absent en effet, ou dans son lit, à cette heure? Je veux l'interroger; je veux voir, par mes propres yeux, s'il est malade, traître ou insensé.

— Seigneur comte, dit Léontio en paraissant vouloir cacher son inquiétude personnelle, je reconnais à cette résolution le noble enfant de la république; mais il m'est impossible de vous dire si le gouverneur est enfermé dans sa chambre, ou s'il est à la promenade.

— Comment! s'écria Ezzelin en haussant les épaules, on ne sait même pas où le prendre quand on a affaire à lui?

— C'est la vérité, dit Léontio, et votre seigneurie doit comprendre qu'ici chacun désire avoir affaire au gouverneur le moins possible. Ce qui peut arriver de moins fâcheux dans la situation d'esprit où il est, c'est qu'il ne donne aucune espèce d'ordres. Lorsque son abattement cesse, c'est pour faire place à une activité désordonnée, qui pourrait nous

devenir funeste, si le lieutenant qui commande la galère ne savait éluder ses ordres avec autant de prudence que d'adresse. Mais toute son habileté ne peut aboutir qu'à nous préserver des folles manœuvres que, du haut de son donjon, messer Orio lui commande. Votre seigneurie sourirait de compassion, si elle voyait notre gouverneur, armé de pavillons de diverses couleurs, essayer de faire connaître à cette distance ses bizarres intentions à son navire. Heureusement, quand on feint de ne le pas comprendre, et qu'il est entré dans d'effroyables colères, il perd la mémoire de ce qui s'est passé. D'ailleurs le lieutenant Marc Mazzani est un homme de courage, qui ne craindrait pas d'affronter sa furie, plutôt que d'aventurer la galère dans les écueils vers lesquels messer Orio lui prescrit souvent de la diriger. Je suis certain qu'il brûle du désir de donner la chasse aux pirates, et que quelque jour il la leur donnera tout de bon, sans s'inquiéter de ce que messer Orio pourra penser de sa désobéissance.

— *Quelque jour!.... pourra penser!* s'écria Ezzelin de plus en plus outré de ce qu'il entendait. Voilà, en effet, un bien grand courage et un empressement bien utile jusqu'à présent! Fi! monsieur le commandant, je ne conçois pas que des hommes subissent le joug d'un aliéné, et qu'ils n'aient pas encore eu l'idée, au lieu d'éluder ses ordres imbéciles, de lui lier les pieds et les mains, de le jeter dans une barque sur un matelas, et de le conduire à Corfou, pour que l'amiral, son oncle, le fasse soigner comme il l'entendra. Allons! trève à ces détails inutiles; faites-moi la grâce, messer Léontio, d'aller demander pour moi une audience à Soranzo, et, s'il me la refuse, de me montrer le chemin de ses appartements; car je ne sortirai d'ici, je vous le jure, qu'après avoir tâté le pouls à son honneur ou à son délire.

Léontio hésitait encore.

— Allez donc, monsieur, lui dit Ezzelino avec force. Que craignez-vous? N'ai-je pas ici une galère, si la vôtre est désemparée? Et si vos trois cents hommes ont peur d'un seul qui est malade, n'en ai-je pas soixante qui n'ont peur de personne? Je prends sur moi toute la responsabilité de ma détermination, et je vous promets de vous défendre, s'il le faut, contre votre chef. Je n'aurais pas cru qu'un vieux militaire comme vous eût besoin, pour faire son devoir, de la protection d'un jeune homme comme moi.

Ezzelino, resté seul, se promena avec agitation dans la salle. Le soleil était couché et le jour baissait. Le ciel éteignait peu à peu sa pourpre brûlante dans les flots de la mer d'Ionie. Les rivages dentelés de la Carnie encadraient la scène immense qui se déployait autour de l'île. Le comte s'arrêta devant l'étroite croisée à double ogive fleurie, qui dominait, à une

élévation de plus de cent pieds, ce tableau splendide. Ce château, dont les murailles lisses tombaient sur un rocher à pic, toujours battu des vagues, semblait prendre ses racines profondes dans l'abîme et vouloir s'élancer jusqu'aux nues. Son isolement sur cet écueil lui donnait un aspect audacieux et misérable à la fois. Ezzelino, tout en admirant cette situation pittoresque, sentit comme une sorte de vertige, et se demanda si une telle résidence n'était pas bien propre à exalter jusqu'au délire un esprit impressionnable comme devait l'être celui de Soranzo. L'inaction, la maladie et le chagrin lui parurent, dans un pareil séjour, des tortures pires que la mort, et une sorte de pitié vint adoucir l'indignation qui jusque-là avait rempli son âme.

Mais il résista à cet instinct d'une âme trop généreuse, et comprenant l'importance du devoir qu'il s'était imposé, il s'arracha à sa contemplation et reprit sa marche rapide le long de la grande salle.

Un affreux silence, indice de terreur et de désespoir, régnait dans cette demeure guerrière, où le bruit des armes et le cri des sentinelles eussent dû, à toute heure, se mêler à la voix des vents et des ondes. On n'y entendait que le cri des oiseaux de mer qui s'abattaient, à l'entrée de la nuit, par troupes nombreuses, sur les récifs, et les flots qui brisaient solennellement en élevant une grande plainte monotone dans l'espace.

Ce lieu avait été témoin jadis d'une grande scène de gloire et de carnage. Autour de ces écueils Curzolari (les antiques Échinades), l'héroïque bâtard de Charles-Quint, don Juan d'Autriche, avait donné le premier signal de la grande bataille de Lépante et anéanti les forces navales de la Turquie, de l'Égypte et de l'Algérie. La construction du château remontait à cette époque; il portait le nom de San-Silvio, peut-être parce qu'il avait été bâti ou occupé par le comte Silvio de Porcia, l'un des vainqueurs de la campagne. Sur les parois de la salle, Ezzelin vit, à la dernière lueur du jour, tremblotter les grandes silhouettes des héros de Lépante, peints à fresque assez grossièrement, dans des proportions colossales, et revêtus de leurs puissantes armures de guerre. On y voyait le généralissime Veniers, qui, à l'âge de soixante-seize ans, fit des prodiges de valeur; le provéditeur Barbarigo, le marquis de Santa-Cruz, les vaillants capitaines Loredano et Malipiero, qui, tous deux, perdirent la vie dans cette sanglante journée; enfin le célèbre Bragadino, qui avait été écorché vif quelques mois avant la bataille, par ordre de Mustapha, et qui était représenté dans toute l'horreur de son supplice, la tête ceinte d'une auréole de martyr et le corps à demi dépouillé de sa peau. Ces fresques étaient peut-être l'œuvre de quelque soldat artiste, blessé au combat de Lépante. L'air de la mer en avait fait tomber une partie; mais ce qui en restait avait encore

un aspect formidable, et ces spectres héroïques, mutilés et comme flottants dans le crépuscule, firent passer dans l'âme d'Ezzelino des émotions de terreur religieuse et d'enthousiasme patriotique.

Quelle fut sa surprise, lorsqu'il fut tiré de son austère rêverie par les sons d'un luth! Une voix de femme suave et pleine d'harmonie, quoiqu'un peu voilée par le chagrin ou la souffrance, vint s'y mêler, et lui fit entendre distinctement ces vers d'une romance vénitienne bien connue de lui :

Vénus est la belle déesse,
Venise est la belle cité.
Doux astre, ville enchanteresse,
Perles d'amour et de beauté,
Vous vous couchez dans l'onde amère
Le soir, comme dans vos berceaux;
Car vous êtes sœurs, et pour mère
Vous eûtes l'écume des flots.

Ezzelino n'eut pas un instant de doute sur cette romance et sur cette voix. — Giovanna! s'écria-t-il en s'élançant à l'autre bout de la salle, et en soulevant d'une main tremblante l'épais rideau de tapisserie qui obstruait la croisée du fond. Cette croisée donnait sur l'intérieur du château, sur une de ces parties ceintes de bâtiments que dans nos édifices français du moyen âge on appelait le préau. Ezzelino vit une petite cour dont l'aspect contrastait avec tout le reste de l'île et du château. C'était un lieu de plaisance bâti récemment à la manière orientale et dans lequel on avait semblé vouloir chercher un refuge contre l'aspect fatigant des flots et l'âpreté des brises marines. Sur une assez large plate-forme quadrangulaire, on avait rapporté des terres végétales, et les plus belles fleurs de la Grèce y croissaient à l'abri des orages. Ce jardin artificiel était rempli d'une indicible poésie. Les plantes qu'on y avait acclimatées de force avaient une langueur et des parfums étranges, comme si elles eussent compris les voluptés et la souffrance d'une captivité volontaire. Un soin délicat et assidu semblait présider à leur entretien. Un jet d'eau de roche murmurait au milieu dans un bassin de marbre de Paros. Autour de ce parterre régnait une galerie de bois de cèdre découpée dans le goût moresque avec une légèreté et une simplicité élégantes. Cette galerie laissait entrevoir, au dessous et au dessus de ses arcades, les portes ceintrées et les fenêtres en rosaces des appartements particuliers du gouverneur; des portières de tapisseries d'Orient et des tendines de soie écarlate en dérobaient la vue intérieure aux regards du comte. Mais à peine eut-il, d'une voix émue et pénétrante, répété le nom de Giovanna, qu'un de ces rideaux se sou-

leva rapidement. Une ombre blanche et délicate se dessina sur le balcon, agita son voile comme pour donner un signe de reconnaissance, et laissant retomber le rideau, disparut au même instant. Le comte fut forcé d'abandonner la fenêtre, Léontio venait lui rendre compte de son message; mais Ezzelino avait reconnu Giovanna, et il écoutait à peine la réponse du vieux commandant.

Léontio vint annoncer que le gouverneur était réellement en course aux environs de l'île; mais, soit qu'il eût mis pied à terre quelque part dans les rochers de la plage de Carnie, soit qu'il se fût engagé dans les nombreux îlots qui entourent l'île principale de Curzolari, on ne découvrait nulle part son esquif, à l'aide de la lunette. — Il est fort étrange, dit Ezzelin, que dans ces courses aventureuses il ne rencontre point les pirates. — Cela est étrange en effet, repartit le commandant. On dit qu'il y a un Dieu pour les hommes ivres et pour les fous. Je gage que si messer Orio était dans son bon sens et connaissait le danger auquel il s'expose, en allant ainsi presque seul, sur une barque, cotoyer des écueils infestés de brigands, il aurait déjà trouvé dans ces courses la mort qu'il semble chercher, et qui de son côté semble le fuir. — Vous ne m'aviez pas dit, messer Léontio, interrompit Ezzelin qui ne l'écoutait pas, que la signora Soranzo fût ici. — Votre seigneurie ne me l'avait pas demandé, répondit Léontio. Elle est ici depuis deux mois environ, et je pense qu'elle y est venue sans le consentement de son époux; car, à son retour de l'expédition de Patras, soit qu'il ne l'attendît pas, soit que, dans sa folie, il eût oublié qu'elle dût venir le rejoindre, messer Orio lui a fait un accueil très-froid. Cependant il l'a traitée avec les plus grands égards, et puisque votre seigneurie a jeté les yeux sur la partie du château que l'on découvre de cette fenêtre, elle a pu voir qu'on y a construit, avec une célérité presque magique, un logement de bois à la manière orientale, très-simple à la vérité, mais beaucoup plus agréable que ces grandes salles froides et sombres dans le goût de nos pères. Le jeune esclave turc que messer Soranzo a ramené de Patras a donné le plan et présidé à tous les détails de ce harem improvisé où il n'y a qu'une sultane, il est vrai, mais plus belle à elle seule que les cinq cents femmes réunies du sultan. On a fait ici tout ce qui était possible, et même un peu plus, comme l'on dit, pour rendre supportable à la nièce de l'illustre amiral le séjour de cette lugubre demeure. — Ezzelin laissait parler le vieux commandant sans l'interrompre. Il ne savait à quoi se résoudre. Il désirait et craignait tout à la fois de voir Giovanna. Il ne savait comment interpréter le signe qu'elle lui avait fait de sa fenêtre. Peut-être avait-elle besoin, dans sa triste situation, d'une protection respectueuse et désintéressée. Il allait se décider à lui faire deman-

der une entrevue par Léontio, lorsque une femme grecque, qui était au service de Giovanna, vint de sa part le prier de se rendre auprès d'elle. Ezzelin prit avec empressement son chapeau qu'il avait jeté sur une table, et se disposait à suivre l'envoyée, lorsque Léontio, s'approchant de lui et lui parlant à voix basse, le conjura de ne point répondre à cet appel de la signora, sous peine d'attirer sur lui et sur elle-même la colère de Soranzo. Il a défendu sous les peines les plus sévères, ajouta Léontio, de laisser aucun Vénitien, quels que soient son rang et son âge, pénétrer dans ses appartements intérieurs ; et comme il est également défendu à la signora de franchir l'enceinte des *galeries de bois*, je déclare que cette entrevue peut être également funeste à votre seigneurie, à la signora Soranzo et à moi. — Quant à vos craintes personnelles, répondit Ezzelin d'un ton ferme, je vous ai déjà dit, monsieur, que vous pouviez passer à bord de ma galère et que vous y seriez en sûreté, et quant à la signora Soranzo, puisqu'elle est exposée à de tels dangers, il est temps qu'elle trouve un homme capable de l'y soustraire, et résolu à le tenter. — En parlant ainsi, il fit un geste expressif qui écarta promptement Léontio de la porte vers laquelle il s'était précipité pour lui barrer le passage. — Je sais, dit celui-ci, en se retirant, le respect que je dois au rang que votre seigneurie occupe dans la république et dans l'armée ; je la supplie donc de constater au besoin que j'ai obéi à ma consigne, et qu'elle a pris sur elle de l'outrepasser. La servante grecque ayant pris, dans une niche de l'escalier, une lampe d'argent qu'elle y avait déposée, conduisit Ezzelin à travers un dédale de couloirs, d'escaliers et de terrasses, jusqu'à la plate-forme qui servait de jardin. L'air tiède du printemps hâtif et généreux de ces climats soufflait mollement dans ce site abrité de toutes parts. De beaux oiseaux chantaient dans une volière, et des parfums exquis s'exhalaient des buissons de fleurs pressées et suspendues en festons à toutes les colonnes. On eût pu se croire dans un de ces beaux *cortile* des palais vénitiens, où les roses et les jasmins, acclimatés avec art, semblent croître et vivre dans le marbre et la pierre. L'esclave grecque souleva le rideau de pourpre de la porte principale, et le comte pénétra dans un frais boudoir de style byzantin, décoré dans le goût de l'Italie. Giovanna était couchée sur des coussins de drap d'or brodés en soie de diverses couleurs. Sa guitare était encore dans ses mains, et le grand lévrier blanc d'Orio, couché à ses pieds, semblait partager son attente mélancolique. Elle était toujours belle, quoique bien différente de ce qu'elle avait été naguère. Le brillant coloris de la santé n'animait plus ses traits, et l'embonpoint de sa jeunesse avait été dévoré par le souci. Sa robe de soie blanche était presque du même ton que son visage, et ses grands bracelets d'or flottaient sur ses bras amai-

gris. Il semblait qu'elle eût déjà perdu cette coquetterie et ce soin de sa parure qui, chez les femmes, est la marque d'un amour partagé. Les bandeaux de perles de sa coiffure s'étaient détachés et tombaient avec ses cheveux dénoués sur ses épaules d'albâtre, sans qu'elle permît à ses esclaves de les rajuster. Elle n'avait plus l'orgueil de la beauté. Un mélange de faiblesse languissante et de vicacité inquiète se trahissait dans son attitude et dans ses gestes. Lorsque Ezzelin entra, elle semblait brisée de fatigue, et ses paupières veinées d'azur ne sentaient pas l'éventail de plumes qu'une esclave mauresque agitait sur son front; mais au bruit que fit le comte en s'approchant, elle se souleva brusquement sur ses coussins, et fixa sur lui un regard où brillait la fièvre. Elle lui tendit les deux mains à la fois pour serrer la sienne avec force, puis elle lui parla avec enjouement, avec esprit, comme si elle l'eût retrouvé à Venise au milieu d'un bal. Un instant après, elle étendit le bras pour prendre, des mains de l'esclave, un flacon d'or incrusté de pierres précieuses, qu'elle respira en pâlissant, comme si elle eût été près de défaillir, puis elle passa ses doigts nonchalants sur les cordes de son luth, fit à Ezzelin quelques questions frivoles dont elle n'écouta pas les réponses; enfin, se soulevant et s'accoudant sur le rebord d'une étroite fenêtre placée derrière elle, elle attacha ses regards sur les flots noirs où commençait à trembler le reflet de l'étoile occidentale, et tomba dans une muette rêverie. Ezzelin comprit que le désespoir était en elle.

Au bout de quelques instants, elle fit signe à ses femmes de se retirer, et lorsqu'elle fut seule avec Ezzelin, elle ramena sur lui ses grands yeux bleus, cernés d'un bleu encore plus sombre, et le regarda avec une singulière expression de confiance et de tristesse. Ezzelin, jusque-là mortellement troublé de sa présence et de ses manières, sentit se réveiller en lui cette tendre pitié qu'elle semblait implorer. Il fit quelques pas vers elle; elle lui tendit de nouveau la main, et l'attirant à ses pieds sur un coussin : O mon frère, lui dit-elle, mon noble Ezzelin! vous ne vous attendiez pas sans doute à me retrouver ainsi! Vous voyez sur mes traits les ravages de la souffrance; ah! votre compassion serait plus grande si vous pouviez sonder l'abîme de douleur qui s'est creusé dans mon âme! — Je le devine, madame, répondit Ezzelin; et puisque vous m'accordez le doux et saint nom de frère, comptez que j'en remplirai tous les devoirs avec joie. Donnez-moi vos ordres, je suis prêt à les exécuter fidèlement.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, mon ami, reprit Giovanna, je n'ai point d'ordres à vous donner, si ce n'est d'embrasser pour moi votre sœur Argiria, le bel ange, de me recommander à ses prières et de garder mon souvenir, afin de vous entretenir de moi avec elle quand je ne serai

plus. Tenez, ajouta-t-elle, en détachant de sa chevelure d'ébène une fleur de laurier rose à demi-flétrie, donnez-lui ceci en mémoire de moi, et dites-lui de se préserver des passions, car il y a des passions qui donnent la mort, et cette fleur en est l'emblème : c'est une fleur-reine, on en couronne les triomphateurs; mais elle est, comme l'orgueil, un poison subtil.

— Et cependant, Giovanna, ce n'est pas l'orgueil qui vous tue, dit Ezzelin en recevant ce triste don : l'orgueil ne tue que les hommes; c'est l'amour qui tue les femmes.

— Mais ne savez-vous pas, Ezzelin, que, chez les femmes, l'orgueil est souvent le mobile de l'amour? Ah! nous sommes des êtres sans force et sans vertu, ou plutôt notre faiblesse et notre énergie sont également inexplicables! Quand je songe à la puérilité des moyens qu'on emploie pour nous séduire, à la légèreté avec laquelle nous laissons la domination de l'homme s'établir sur nous, je ne comprends pas l'opiniâtreté de ces attachements si prompts à naître, si impossibles à détruire. Tout à l'heure je redisais une romance que vous devez vous rappeler, puisque c'est vous qui l'avez composée pour moi. Eh bien! en la chantant, je songeais à ceci, que la naissance de Vénus est une fiction d'un sens bien profond. A son début, la passion est comme une écume légère que le vent ballotte sur les flots. Laissez-la grandir, elle devient immortelle. Si vous en aviez le temps, je vous prierais d'ajouter à ma romance un couplet où vous exprimeriez cette pensée; car je la chante souvent, et bien souvent je pense à vous, Ezzelin. Croiriez-vous que tout à l'heure, lorsque vous avez prononcé mon nom de la fenêtre de la galerie, votre voix ne m'a pas laissé le moindre doute? Et quand je vous ai aperçu dans le crépuscule, mes yeux n'ont pas hésité un instant à vous reconnaître. C'est que nous ne voyons pas seulement avec les yeux du corps. L'âme a des sens mystérieux, qui deviennent plus nets et plus perçants à mesure que nous déclinons rapidement vers une fin prématurée. Je l'avais souvent ouï dire à mon oncle. Vous savez ce qu'on raconte de la bataille de Lépante. La veille du jour où la flotte ottomane succomba sous les armes glorieuses de nos ancêtres autour de ces écueils, les pêcheurs des lagunes entendirent autour de Venise de grands cris de guerre, des plaintes déchirantes, et les coups redoublés d'une canonnade furieuse. Tous ces bruits flottaient dans les ondes et planaient dans les cieux. On entendait le choc des armes, le craquement des navires, le sifflement des boulets, les blasphèmes des vaincus, la plainte des mourants; et cependant aucun combat naval ne fut livré cette nuit-là, ni sur l'Adriatique, ni sur aucune autre mer. Mais ces âmes simples eurent comme une révélation et une perception anticipée de ce qui arriva le

lendemain à la clarté du soleil à deux cents lieues de leur patrie. C'est la même instinct qui m'a fait savoir la nuit dernière que je vous verrais aujourd'hui; et ce qui vous paraîtra fort étrange, Ezzelin, c'est que je vous ai vu exactement dans le costume que vous avez maintenant, et pâle comme vous l'êtes. Le reste de mon rêve est sans doute fantastique, et pourtant je veux vous le dire. Vous étiez sur votre galère aux prises avec les pirates, et vous déchargiez votre pistolet à bout portant sur un homme dont il m'a été impossible de voir la figure, mais qui était coiffé d'un turban rouge. En ce moment, la vision a disparu. — Cela est étrange, en effet, dit Ezzelin, en regardant fixement Giovanna, dont l'œil était clair et brillant, la parole animée, et qui semblait sous l'inspiration d'une sorte de puissance divinatoire. Giovanna remarqua son étonnement et lui dit : Vous allez croire que mon esprit est égaré. Il n'en est rien cependant. Je n'attache pas à ce rêve une grande importance, et je n'ai point la puissance des sibylles. Combien ne m'eût-elle pas été précieuse en ces heures d'inquiétude dévorante qui se renouvellent sans cesse pour moi, et qui me tuent lentement! Hélas! dans ces périls auxquels Soranzo s'expose chaque jour, c'est en vain que j'ai interrogé de toute la puissance de mes sens et de toute celle de mon âme l'horreur des ténèbres ou les brumes de l'horizon; ni dans mes veilles désolées, ni dans mes songes funestes, je n'ai trouvé le moindre éclaircissement au mystère de sa destinée. Mais avant d'en finir avec ces visions qui sans doute vous font sourire, laissez-moi vous dire que l'homme au ruban rouge de mon rêve vous a fait, en s'effaçant dans les airs, un signe de menace. Laissez-moi vous dire aussi, et pardonnez-moi cette faiblesse, que j'ai senti, au moment où la vision a disparu, une terreur que je n'avais pas éprouvée tant que le tableau de ce combat avait été devant mes yeux ; ne méprisez pas tout à fait les appréhensions d'un esprit plus chagrin que malade; il me semble qu'un grand péril vous menace de la part des pirates, et je vous supplie de ne pas vous remettre en mer sans avoir engagé mon époux à vous donner une escorte jusqu'à la sortie de nos écueils. Promettez-moi de le faire.

— Hélas! madame, répondit Ezzelin avec un triste sourire, quel intérêt pouvez-vous prendre à mon sort? que suis-je pour vous? Votre affection ne m'a point élu époux ; votre confiance ne veut pas m'accepter pour frère, car vous refusez mes secours, et pourtant j'ai la certitude que vous en avez besoin.

— Ma confiance et mon affection sont à vous comme à un frère; mais je ne comprends pas ce que vous me dites quand vous me parlez de secours. Je souffre, il est vrai; je me consume dans une agonie affreuse, mais vous n'y pouvez rien, mon cher Ezzelin; et puisque nous parlons

de confiance et d'affection, Dieu seul peut me rendre celles de Soranzo!

— Vous avouez que vous avez perdu son amour, madame; n'avouerez-vous point que vous avez à sa place hérité de sa haine?

Giovanna tressaillit, et, retirant sa main avec épouvante : Sa haine! s'écria-t-elle, qui donc vous a dit qu'il me haïssait? Oh! quelle parole avez-vous dite, et qui vous a chargé de me porter le coup mortel? Hélas! vous venez de m'apprendre que je n'avais pas encore souffert, et que son indifférence était encore pour moi du bonheur.

Ezzelin comprit combien Giovanna aimait encore ce rival que, malgré lui, il venait d'accuser. Il sentit, d'une part, la douleur qu'il causait à cette femme infortunée, et, de l'autre, la honte d'un rôle tout à fait opposé à son caractère; il se hâta de rassurer Giovanna, et de lui dire qu'il ignorait absolument les sentiments d'Orio à son égard. Mais elle eut bien de la peine à croire qu'il eût parlé ainsi par sollicitude et sous forme d'interrogation. — Quelqu'un ici vous aurait-il parlé de lui et de moi? lui répéta-t-elle plusieurs fois en cherchant à lire sa pensée dans ses yeux. Serait-ce mon arrêt que vous avez prononcé sans le savoir, et suis-je donc la seule ici à ignorer qu'il me hait? Oh! je ne le croyais pas!

En parlant ainsi, elle fondit en larmes; et le comte, qui, malgré lui, avait senti l'espérance se réveiller dans son cœur, sentit aussi que son cœur se brisait pour toujours. Il fit un effort magnanime sur lui-même pour consoler Giovanna, et pour prouver qu'il avait parlé au hasard. Il l'interrogea affectueusement sur sa situation. Affaiblie par ses pleurs et vaincue par la noblesse des sentiments d'Ezzelin, elle s'abandonna a plus d'expansion qu'elle n'avait résolu peut-être d'en avoir. — O mon ami! lui dit-elle, plaignez-moi, car j'ai été insensée en choisissant pour appui cette être superbe qui ne sait point aimer! Orio n'est point comme vous un homme de tendresse et de dévouement; c'est un homme d'action et de volonté. La faiblesse d'une femme ne l'intéresse pas; elle l'embarrasse. Sa bonté se borne à la tolérance; elle ne s'étend pas jusqu'à la protection. Aucun homme ne devrait moins inspirer l'amour, car aucun homme ne le comprend et ne l'éprouve moins. Et cependant cet homme inspire des passions immenses, des dévouements infatigables. On ne l'aime ni ne le hait à demi, vous le savez: et vous savez aussi, sans doute, que pour les hommes de cette nature, il en est toujours ainsi. Plaignez-moi donc, car je l'aime jusqu'au délire, et son empire sur moi est sans bornes. Vous voyez, noble Ezzelin, que mon malheur est sans ressources. Je ne me fais point illusion, et vous pouvez me rendre cette justice, que j'ai toujours été sincère avec vous comme avec moi-même. Orio mérite l'admiration et l'estime des hommes, car il a une haute intelligence, un noble courage et le goût

des grandes choses. Mais il ne mérite ni l'amitié, ni l'amour, car il ne ressent ni l'un ni l'autre; il n'en a pas besoin, et tout ce qu'il peut pour les êtres qui l'aiment, c'est de se laisser aimer. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit à Venise, le jour où j'ai eu le courage égoïste de vous ouvrir mon cœur, et de vous avouer qu'il m'inspirait un amour passionné, tandis que vous ne m'inspiriez qu'un amour fraternel.

— Ne rappelons pas ce jour de triste mémoire, dit Ezzelin; quand la victime survit au supplice, chaque fois que son souvenir s'y reporte, elle croit le subir encore.

— Ayez le courage de vous rappeler ces choses avec moi, reprit Giovanna, nous ne nous reverrons peut-être plus, et je veux que vous emportiez la certitude de mon estime pour vous, et du repentir que j'ai gardé de ma conduite à votre égard.

— Ne me parlez pas de repentir, s'écria Ezzelin attendri; de quel crime, ou seulement de quelle faute légère êtes-vous coupable? N'avez-vous pas été franche et loyale avec moi? N'avez-vous pas été douce et pleine de pitié, en me disant vous-même ce que toute autre à votre place m'eût fait signifier par ses parents et sous le voile de quelque prétexte spécieux? Je me souviens de vos paroles : elles sont restées gravées dans mon cœur pour mon éternelle consolation et en même temps pour mon éternel regret. Pardonnez-moi, avez-vous dit, le mal que je vous fais, et priez Dieu pour que je n'en sois pas punie; car je n'ai plus ma volonté, et je cède à une destinée plus forte que moi. — Hélas! hélas! dit Giovanna, oui, c'était une destinée! je le sentais déjà, car mon amour est né de la peur, et avant que je connusse à quel point cette peur était fondée, elle régnait déjà sur moi. Tenez, Ezzelin, il y a toujours eu en moi un instinct de sacrifice et d'abnégation, comme si j'eusse été marquée, en naissant, pour tomber en holocauste sur l'autel de je ne sais quelle puissance avide de mon sang et de mes larmes. Je me souviens de ce qui se passait en moi lorsque vous me pressiez de vous épouser, avant le jour fatal où j'ai vu Soranzo pour la première fois. « Hâtons-nous, me disiez-vous : quand on s'aime, pourquoi tarder à être heureux? Parce que nous sommes jeunes tous deux, ce n'est pas une raison pour attendre. Attendre, c'est braver Dieu, car l'avenir est son trésor; et ne pas profiter du présent, c'est vouloir d'avance s'emparer de l'avenir. Les malheureux doivent dire : Demain! et les heureux : Aujourd'hui! Qui sait ce que nous serons demain? Qui sait si la balle d'un Turc ou une vague de la mer ne viendra pas nous séparer à jamais? Et vous-même, pouvez-vous assurer que demain vous m'aimerez comme aujourd'hui? » Un vague pressentiment vous faisait ainsi parler sans doute, et vous disait de vous hâter. Un pressen-

timent plus vague encore m'empêchait de céder, et me disait d'attendre. Attendre quoi? Je ne le savais pas; mais je croyais que l'avenir me réservait quelque chose, puisque le présent me laissait désirer.

— Vous aviez raison, dit le comte, l'avenir vous réservait l'amour.

— Sans doute, reprit Giovanna avec amertume, il me réservait un amour bien différent de ce que j'éprouvais pour vous. J'aurais tort de me plaindre, car j'ai trouvé ce que je cherchais. J'ai dédaigné le calme, et j'ai trouvé l'orage. Vous rappelez-vous ce jour où j'étais assise entre mon oncle et vous? Je brodais, et vous me lisiez des vers. On annonça Orio Soranzo. Ce nom me fit tressaillir, et en un instant tout ce que j'avais entendu dire de cet homme singulier me revint à la mémoire. Je ne l'avais jamais vu, et je tremblai de tous mes membres, quand j'entendis le bruit de ses pas. Je n'aperçus ni son magnifique costume, ni sa haute taille, ni ses traits empreints d'une beauté divine, mais seulement deux grands yeux noirs pleins à la fois de menace et de douceur, qui s'avançaient vers moi fixes et étincelants. Fascinée par ce regard magique, je laissai tomber mon ouvrage, et restai clouée sur mon fauteuil, sans pouvoir ni me lever, ni détourner la tête. Au moment où Soranzo, arrivé près de moi, se courba pour me baiser la main, ne voyant plus ces deux yeux qui m'avaient jusque-là pétrifiée, je m'évanouis. On m'emporta, et mon oncle, s'excusant sur mon indisposition, le pria de remettre sa visite à un autre jour. Vous vous retirâtes aussi sans comprendre la cause de mon évanouissement.

Orio, qui connaissait mieux les femmes et le pouvoir qu'il avait sur elles, pensa qu'il pouvait bien être pour quelque chose dans mon mal subit: il résolut de s'en assurer. Il passa une heure à se promener sur le canal Azzo, puis se fit de nouveau débarquer au palais Morosini. Il fit appeler le majordome, et lui dit qu'il venait savoir de mes nouvelles. Quand on lui eut répondu que j'étais complétement remise, il monta, présumant, disait-il, qu'il ne pouvait plus y avoir dès lors d'indiscrétion à se présenter, et il se fit annoncer une seconde fois. Il me trouva bien pâlie, mais embellie, disait-il, par ma pâleur même. Mon oncle était un peu sérieux; pourtant il le remercia cordialement de l'intérêt qu'il me portait, et de la peine qu'il avait prise de revenir si tôt s'informer de ma santé. Et comme, après ces compliments, il voulait se retirer, on le pria de rester. Il ne se le fit pas dire deux fois, et continua la conversation. Résolu déjà à profiter du premier effet qu'il avait produit, il s'étudia à déployer d'un coup devant moi tous les dons qu'il avait reçus de la nature, et à soutenir les charmes de sa personne par ceux de son esprit. Il réussit complétement, et lorsque, au bout de deux heures, il prit le parti de se retirer,

j'étais déjà subjuguée. Il me demanda la permission de revenir le lendemain, l'obtint, et partit avec la certitude d'achever bientôt ce qu'il avait si heureusement commencé. Sa victoire ne fut ni longue ni difficile. Son premier regard m'avait intimé l'ordre d'être à lui, et j'étais déjà sa conquête. Puis-je vraiment dire que je l'aimais? Je ne le connaissais pas, et je n'avais presque entendu dire de lui que du mal. Comment pouvais-je préférer un homme qui ne m'inspirait encore que de la crainte à celui qui m'inspirait la confiance et l'estime? Ah! devrais-je chercher mon excuse dans la fatalité? Ne ferais-je pas mieux d'avouer qu'il y a dans le cœur de la femme un mélange de vanité qui s'enorgueillit de régner en apparence sur un homme fort, et de lâcheté qui va au-devant de sa domination? Oui! oui! j'étais vaine de la beauté d'Orio; j'étais fière de toutes les passions qu'il avait inspirées, et de tous les duels dont il était sorti vainqueur. Il n'y avait pas jusqu'à sa réputation de débauché qui ne me semblât un titre à l'attention et un appât pour la curiosité des autres femmes. Et j'étais flattée de leur enlever ce cœur volage et fier qui les avait toutes trahies, et qui à toutes avait laissé de longs regrets. Sous ce rapport du moins, mon fatal amour-propre a été satisfait. Orio m'est resté fidèle, et, du jour de son mariage, il semble que les femmes n'aient plus rien été pour lui. Il a semblé m'aimer pendant quelque temps, puis bientôt il n'a plus aimé ni moi ni personne, et l'amour de la gloire l'a absorbé tout entier; et je n'ai pas compris pourquoi, ayant un si grand besoin d'indépendance et d'activité, il avait contracté des liens qui ordinairement sont destinés à restreindre l'une et l'autre.

Ezzelin regarda attentivement Giovanna. Il avait peine à croire qu'elle parlât ainsi sans arrière-pensée, et que son aveuglement allât jusqu'à ne pas soupçonner les vues ambitieuses qui avaient porté Orio à rechercher sa main. Voyant la candeur de cette âme généreuse, il n'osa pas chercher à l'éclairer, et il se borna à lui demander comment elle avait perdu si vite l'amour de son époux. Elle le lui raconta en ces termes:

— Avant notre hyménée, il semblait qu'il m'aimât éperdument. Je le croyais du moins, car il me le disait, et ses paroles ont une éloquence et une conviction à laquelle rien ne résiste. Il prétendait que la gloire n'était qu'une vaine fumée bonne pour enivrer les jeunes gens ou pour étourdir les malheureux. Il avait fait la dernière campagne pour faire taire les sots et les envieux qui l'accusaient de s'énerver dans les plaisirs. Il s'était exposé à tous les dangers avec l'indifférence d'un homme qui se conforme à un usage de son temps et de son pays. Il riait de ces jeunes gens qui se précipitent dans les combats avec enthousiasme, et qui se croient bien grands parce qu'ils ont payé de leur personne et bravé des périls que le

moindre soldat affronte tranquillement. Il disait qu'un homme avait à choisir dans la vie entre la gloire et le bonheur; que, le bonheur étant presque impossible à trouver, le plus grand nombre était forcé de chercher la gloire; mais que l'homme qui avait réussi à s'emparer du bonheur, et surtout du bonheur dans l'amour, qui est le plus complet, le plus réel et le plus noble de tous, était un pauvre cœur et un pauvre esprit, quand il se lassait de ce bonheur, et retournait aux misérables triomphes de l'amour-propre. Orio parlait ainsi devant moi, parce qu'il avait entendu dire que vous aviez perdu mon affection pour n'avoir pas voulu me promettre de ne point retourner à la guerre.

Il voyait que j'avais une âme tendre, un caractère timide, et que l'idée de le voir s'éloigner de moi aussitôt après notre mariage me faisait hésiter. Il voulait m'épouser, et rien ne lui eût coûté, m'a-t-il dit depuis, pour y parvenir; il n'eût reculé devant aucun sacrifice, devant aucune promesse imprudente ou menteuse. Oh! qu'il m'aimait alors! mais la passion des hommes n'est que du désir, et ils se lassent aussitôt qu'ils possèdent. Très-peu de temps après notre hyménée, je le vis préoccupé et dévoré d'agitations secrètes. Il se jeta de nouveau dans le bruit du monde, et attira chez moi toute la ville. Il me sembla voir que cet amour du jeu qu'on lui avait tant reproché, et ce besoin d'un luxe effréné qui le faisait regarder comme un homme vain et frivole, reprenaient rapidement leur empire sur lui. Je m'en effrayai, non que je fusse accessible à des craintes vulgaires pour ma fortune: je ne la considérais plus comme mienne, depuis que j'avais cédé avec bonheur à Orio l'héritage de mes ancêtres. Mais ces passions le détournaient de moi. Il me les avait peintes comme les amusements misérables qu'une âme ardente et active est forcée de se créer, faute d'un aliment plus digne d'elle. Cet aliment seul digne de l'âme d'Orio, c'était l'amour d'une femme comme moi. Toutes les autres l'avaient trompé ou lui avaient semblé indignes d'occuper toute son énergie. Il aurait été forcé de la dépenser en vains plaisirs. Mais combien ces plaisirs lui semblaient méprisables depuis qu'il possédait en moi la source de toutes les joies! Voilà comment il me parlait; et moi, insensée, je le croyais aveuglément. Quelle fut donc mon épouvante quand je vis que je ne lui suffisais pas plus que ne l'avaient fait les autres femmes, et que, privé de fêtes, il ne trouvait près de moi qu'ennui et impatience! Un jour qu'il avait perdu des sommes considérables, et qu'il était en proie à une sorte de désespoir, j'essayai vainement de le consoler en lui disant que j'étais indifférente aux conséquences fâcheuses de ses pertes, et qu'une vie de médiocrité ou de privations me semblerait aussi douce que l'opulence, pourvu qu'elle ne me séparât point de lui. Je lui promis que mon oncle ignorerait ses imprudences, et que je

vendrais plutôt mes diamants en secret que de lui attirer un reproche. Voyant qu'il ne m'écoutait seulement pas, je m'affligeai profondément et lui reprochai doucement d'être plus sensible à une perte d'argent qu'à la douleur qu'il me causait. Soit qu'il cherchât un prétexte pour me quitter, soit que j'eusse involontairement froissé son orgueil par ce reproche, il se prétendit outragé par mes paroles, entra en fureur et me déclara qu'il voulait reprendre du service. Dès le lendemain, malgré mes supplications et mes larmes, il demanda de l'emploi à l'amiral, et fit ses apprêts de départ. A tous autres égards, j'eusse trouvé dans la tendresse de mon oncle recours et protection. Il eût dissuadé Orio de m'abandonner, il l'eût ramené vers moi; mais il s'agissait de guerre, et la gloire de la république l'emporta encore sur moi dans le cœur de mon oncle. Il blâma fraternellement ma faiblesse, me dit qu'il mépriserait Soranzo, s'il passait son temps aux pieds d'une femme, au lieu de défendre l'honneur et les intérêts de sa patrie; qu'en montrant, durant la dernière campagne, une bravoure et des talents de premier ordre, Orio avait contracté l'engagement et le devoir de servir son pays tant que son pays aurait besoin de lui. Enfin il fallut céder; Orio partit, et je restai seule avec ma douleur.

Je fus longtemps, bien longtemps sous le coup de cette brusque catastrophe. Cependant les lettres d'Orio, pleines de douceur et d'affection, me rendirent l'espérance, et, sauf les angoisses de l'inquiétude lorsque je le savais exposé à tant de périls, j'aurais encore goûté une sorte de bonheur. Je m'imaginai que je n'avais rien perdu de sa tendresse; que l'honneur imposait aux hommes des lois plus sacrées que l'amour; qu'il s'était abusé lui-même, lorsque, dans l'enthousiasme de ses transports, il m'avait dit le contraire; qu'enfin il reviendrait tel qu'il avait été pour moi dans nos plus beaux jours. Quelles furent ma douleur et ma surprise lorsqu'à l'entrée de l'hiver, au lieu de demander à mon oncle l'autorisation de venir passer près de moi cette saison de repos (autorisation qui certes ne lui eût pas été refusée), il m'écrivit qu'il était forcé d'accepter le gouvernement de cette île pour la répression des pirates. Comme il me marquait beaucoup de regret de ne pouvoir venir me rejoindre, je lui écrivis à mon tour que j'allais me rendre à Corfou, afin de me jeter aux pieds de mon oncle et d'obtenir son rappel. Si je ne l'obtenais pas, disais-je, j'irais partager son exil à Curzolari. Cependant je n'osai point exécuter ce projet avant d'avoir reçu la réponse d'Orio, car plus on aime, plus on craint d'offenser l'être qu'on aime. Il me répondit, dans les termes les plus tendres, qu'il me suppliait de ne pas venir le rejoindre, et que, quant à demander pour lui un congé à mon oncle, il serait fort blessé que je le fisse. Il avait des ennemis dans l'armée, disait-il; le bonheur d'avoir obtenu ma main lui avait suscité des

envieux qui tâchaient de le desservir auprès de l'amiral, et qui ne manqueraient pas de dire qu'il m'avait lui-même suggéré cette démarche, afin de recommencer une vie de plaisirs et d'oisiveté. Je me soumis à cette dernière défense; mais quant à la première, comme il ne me donnait pas d'autres motifs de refus que la tristesse de cette demeure et les privations de tout genre que j'aurais à y souffrir, comme sa lettre me semblait plus passionnée qu'aucune de celles qu'il m'eût écrites, je crus lui donner une preuve de dévouement en venant partager sa solitude; et sans lui répondre, sans lui annoncer mon arrivée, je partis aussitôt. Ma traversée fut longue et pénible; le temps était mauvais. Je courus mille dangers. Enfin j'arrivai ici, et je fus consternée en n'y trouvant point Orio. Il était parti pour cette malheureuse expédition de Patras, et la garnison était dans de vives inquiétudes sur son compte. Plusieurs jours se passèrent sans que je reçusse aucune nouvelle de lui; je commençais à perdre l'espérance de le revoir jamais. M'étant fait montrer l'endroit ou il avait appareillé, et où il devait aussi débarquer, j'allais chaque jour, de ce côté, m'asseoir sur un rocher, et j'y restais des heures entières à regarder la mer. Bien des jours se passèrent ainsi, sans amener aucun changement à ma situation. Enfin un matin, en arrivant sur mon rocher, je vis sortir d'une barque un soldat turc accompagné d'un jeune garçon vêtu comme lui. Au premier mouvement que fit le soldat, je reconnus Orio, et je descendis en courant pour me jeter dans ses bras; mais le regard qu'il attacha sur moi fit refluer tout mon sang vers mon cœur, et le froid de la mort s'étendit sur tous mes membres. Je fus plus bouleversée et plus épouvantée que le jour où je l'avais vu pour la première fois, et comme ce jour-là je tombai évanouie: il me semblait avoir vu sur son visage la menace, l'ironie et le mépris à leur plus haute puissance. Quand je revins à moi, je me trouvai dans ma chambre sur mon lit. Orio me soignait avec empressement, et ses traits n'avaient plus cette expression terrifiante devant laquelle mon être tout entier venait de se briser encore une fois. Il me parla avec tendresse et me présenta le jeune homme qui l'accompagnait, comme lui ayant sauvé la vie et rendu la liberté, en lui ouvrant les portes de sa prison durant la nuit. Il me pria de le prendre à mon service, mais de le traiter en ami bien plus qu'en serviteur. J'essayai de parler à Naama, c'est ainsi qu'il appelle ce garçon, mais il ne sait point un mot de notre langue. Orio lui dit quelques mots en turc, et ce jeune homme prit ma main et la mit sur sa tête en signe d'attachement et de soumission.

Pendant toute cette journée, je fus heureuse, mais dès le lendemain Orio s'enferma dans son appartement, et je ne le vis que le soir, si sombre et si farouche, que je n'eus pas le courage de lui parler. Il me quitta après

avoir soupé avec moi. Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis deux mois, son front ne s'est point éclairci. Une douleur ou une résolution mystérieuse l'absorde tout entier. Il ne m'a témoigné ni humeur, ni colère; il s'est donné mille soins, au contraire, pour me rendre agréable le séjour de ce donjon, comme si, hors de son amour et de son indifférence, quelque chose pouvait m'être bon ou mauvais! Il a fait venir des ouvriers et des matériaux de Céphalonie pour me construire à la hâte cette demeure; il a fait venir aussi des femmes pour me servir, et, au milieu de ses préoccupations les plus sombres, jamais il n'a cessé de veiller à tous mes besoins et de prévenir tous mes désirs. Hélas! il semble ignorer que je n'en ai qu'un réel sur la terre, c'est de retrouver son amour. Quelquefois... bien rarement! il est revenu vers moi, plein d'amour et d'effusion en apparence. Il m'a confié qu'il nourrissait un projet important; que, dévoré de vengeance contre les infidèles qui ont massacré son escorte, pris sa galère, et qui maintenant viennent exercer leurs pirateries presque sous ses yeux, il n'aurait pas de repos qu'il ne les eût anéantis. Mais à peine s'était-il abandonné à ces aveux, que, craignant mes inquiétudes et s'ennuyant de mes larmes, il s'arrachait de mes bras pour aller rêver seul à ses belliqueux desseins. Enfin nous en sommes venus à ce point, que nous ne nous voyons plus que quelques heures par semaine, et le reste du temps j'ignore où il est et de quoi il s'occupe. Quelquefois il me fait dire qu'il profite du temps calme pour faire une longue promenade sur mer, et j'apprends ensuite qu'il n'est point sorti du château. D'autres fois il prétend qu'il s'enferme le soir pour travailler, et je le vois, au lever du jour, dans sa barque, cingler rapidement sur les flots grisâtres, comme s'il voulait me cacher qu'il a passé la nuit dehors. Je n'ose plus l'interroger, car alors sa figure prend une expression effrayante, et tout tremble devant lui. Je lui cache mon désespoir, et les instants qu'il passe près de moi, au lieu de m'apporter quelque soulagement, sont pour moi un véritable supplice, car je suis forcée de veiller à mes paroles et à mes regards même, pour ne point laisser échapper une seule de mes sinistres pensées. Quand il voit une larme rouler dans mes yeux malgré moi, il me presse la main en silence, se lève et me quitte sans me dire un mot; une fois j'ai été sur le point de me jeter à ses genoux et de m'y attacher, de m'y traîner, pour obtenir qu'il partage au moins ses soucis avec moi, et pour lui promettre de souscrire à tous ses desseins sans faiblesse et sans terreur. Mais au moindre mouvement que je fais, son regard me cloue à ma place, et la parole expire sur mes lèvres. Il semble que si ma douleur éclatait devant lui, le reste de compassion et d'égards qu'il me témoigne se changerait en fureur et en aversion. Je suis restée muette! Voilà pourquoi, quand vous me parlez de sa haine, je dis

qu'elle est impossible, car je ne l'ai point méritée : je meurs en silence.

Ezzelin remarqua que ce récit laissait dans l'ombre la circonstance la plus importante de celui de Léontio. Giovanna ne semblait nullement considérer Soranzo comme aliéné, et les questions détournées qu'il lui adressa prudemment à cet égard n'amenèrent aucun éclaircissement. Giovanna manquait-elle d'une confiance absolue en lui, ou bien Léontio avait-il fait de faux rapports? Voyant que ses investigations étaient infructueuses, Ezzelin conclut du moins qu'elle mourrait de langueur et de tristesse, si elle restait dans ce triste château, et il la supplia de se rendre à Corfou auprès de son oncle. Il s'offrit à l'y conduire sur-le-champ; mais elle rejeta bien loin cette proposition, disant que pour rien au monde, elle ne voudrait laisser soupçonner à son oncle qu'elle n'était point heureuse avec Orio, car la moindre plainte de sa part le ferait infailliblement tomber dans la disgrâce de l'amiral. Elle soutint d'ailleurs qu'Orio n'avait envers elle aucun mauvais procédé, et que si l'amour qu'elle lui portait était devenu son propre supplice, Orio ne pouvait être accusé du mal qu'elle se faisait à elle-même. Ezzelin se hasarda à lui demander si elle ne vivait pas dans une sorte de captivité, et s'il n'y avait pas une consigne sévère qui lui interdisait la vue de tout compatriote. Elle répondit que cela n'était point, et que pour rien au monde elle n'eût reçu Ezzelino lui-même, s'il eût fallu désobéir à Orio pour goûter cette joie innocente. Orio ne lui avait jamais témoigné de jalousie, et plusieurs fois il l'avait autorisée à recevoir quiconque elle jugerait à propos, sans même l'en prévenir.

Ezzelin ne savait que penser de cette contradiction manifeste, entre les paroles de Giovanna et celles de Léontio. Tout à coup le grand lévrier blanc, qui semblait dormir, tressaillit, se releva, et posant ses pattes de devant sur le rebord de la fenêtre, resta immobile, les oreilles dressées. — Est-ce ton maître, Sirius? lui dit Giovanna. Le chien se retourna vers elle d'un air intelligent; puis, élevant la tête et dilatant ses nari nes, il frissonna et fit entendre un long gémissement de douleur et de tendresse. — Voici Orio! dit Giovanna en passant son bras blanc et maigre autour du cou du fidèle animal; il revient! Ce noble lévrier reconnaît toujours, au bruit des rames, le bateau de son maître; et quand je vais avec lui attendre Orio sur le rocher, au moindre point noir qu'il aperçoit sur les flots, il garde le silence ou fait entendre ce hurlement, selon que ce point noir est l'esquif d'Orio ou celui d'un autre. Depuis qu'Orio ne lui permet plus de l'accompagner, il a reporté sur moi son attachement, et ne me quitte pas plus que mon ombre. Comme moi, il est malade et triste; comme moi, il sait qu'il n'est plus cher à son maître; comme moi, il se souvient d'avoir été aimé!

Alors Giovanna, se penchant sur la fenêtre, essaya de discerner la barque dans les ténèbres; mais la mer était noire comme le ciel, et l'on ne pouvait distinguer le bruit des rames du clapotement uniforme des flots qui battaient le rocher.

— Êtes-vous bien sûre, dit le comte, que ma présence dans votre appartement n'indisposera point votre mari contre vous? — Hélas! il ne me fait pas l'honneur d'être jaloux de moi, répondit-elle. — Mais je ferais peut-être mieux, dit Ezzelin, d'aller au-devant de lui? — Ne le faites pas, répondit-elle, il penserait que je vous ai chargé d'épier ses démarches : restez. Peut-être même ne le verrai-je plus ce soir. Il rentre souvent de ses longues promenades sans m'en donner avis, et sans l'admirable instinct de ce lévrier, qui me signale toujours son retour dans le château ou dans l'île, j'ignorerais presque toujours s'il est absent ou présent. Maintenant, à tout événement, aidez-moi à replacer ce panneau de boiserie sur la fenêtre, car s'il savait que je l'ai rendu mobile, pour interroger des yeux ce côté du château qui donne sur les flots, il ne me le pardonnerait pas; il a fait fermer cette ouverture à l'intérieur de ma chambre, prétendant que j'alimentais à plaisir mon inquiétude par cette inutile et continuelle contemplation de la mer.

Ezzelin replaça le panneau, soupirant de compassion pour cette femme infortunée.

George Sand.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

# CONGRÈS DE VÉRONE,

## Par M. De Châteaubriand.

En détachant ces deux volumes du tableau de sa glorieuse vie, M. de Châteaubriand ne vient pas réclamer de son siècle quelques applaudissements de plus. Dans la solitude où il s'enferme, après avoir épuisé la coupe de toutes les grandeurs et de toutes les vanités humaines, il ne serait pas beaucoup plus flatté, on peut le croire, de quelques éloges, que sensible à quelques critiques plus ou moins justes, inspirées par certains détails de ce livre. C'est une œuvre exclusivement politique qu'il présente à ses contemporains : son seul but est de justifier une conception hardie qui fut la pensée principale de son existence publique.

Après avoir ouvert de nouvelles sources à la poésie de son temps, et réchauffé au foyer de son âme des inspirations que le siècle croyait éteintes, M. de Châteaubriand devait monter aussi sur ce théâtre où le gouvernement représentatif, ce grand consommateur d'hommes, pousse sans pitié toutes les renommées, pour leur faire traverser la dévorante épreuve de la tribune et du pouvoir. M. de Châteaubriand a été ministre dans l'intervalle de deux révolutions, dont l'une éleva l'échafaud de Louis XVI, et l'autre sanctionna l'exil de sa race. Entre ces deux termes se placent quinze années remplies sans doute par bien des fautes, mais durant lesquelles la France a fait le sérieux et paisible apprentissage de sa liberté, époque où la lutte avait quelque grandeur, parce que les convictions étaient vives et les illusions encore entières; temps d'excitation continue, mais réglée où la presse était la première puissance du siècle, et M. de Châteaubriand la première puissance de la presse, dont il fondait la liberté.

Porté aux affaires par un parti dont il allait devenir bientôt après l'adversaire le plus redoutable, le ministre des affaires étrangères de 1823 contribua, plus que tout autre, à une expédition où ses amis politiques virent un moyen de conquérir le pouvoir, où lui déclare n'avoir vu qu'une entreprise purement nationale. Le succès couronna une tentative essayée sous les feux croisés des journaux et de la tribune, devant les menaces de l'Angleterre et les mauvais vou-

loirs de l'Autriche, et la France retrouva une armée en même temps que la dynastie croyait pousser des racines séculaires.

Cette guerre d'Espagne ne manque pas assurément d'importance historique, et M. de Châteaubriand a tout droit de provoquer l'opinion publique à une appréciation sérieuse d'un tel acte.

Selon lui, cette opinion s'est longtemps égarée, et sur la nature et sur la portée d'une affaire qui, dans sa pensée, devait entraîner des modifications importantes dans le système politique de l'Europe, dans les traités qui, à notre si grand préjudice, en fixent la situation territoriale. Il revendique avec une sorte de jalousie la responsabilité exclusive de cette guerre, et augmente bien plutôt qu'il n'atténue la part qu'il a pu y prendre.

C'est sur ce terrain, et sur celui-là seulement, que nous suivrons l'illustre écrivain. Déjà engagé sur cette question par des opinions écrites, dans lesquelles le *Congrès de Vérone* nous confirme de plus en plus, nous dirons toute notre pensée sur l'expédition de 1823, les négociations qui l'ont précédée et les actes qui l'ont suivie. Une discussion franche et loyale est, nous en sommes certain, la seule que M. de Châteaubriand appelle et qui soit digne de lui. Cet hommage, nous le lui payerons dans la langue de liberté qu'il a apprise à la génération nouvelle, fière de l'avouer pour maître, heureux s'il y retrouvait quelque souvenir et quelque trace de ses leçons !

De 1815 à 1822, l'action politique de la France avait été nulle au dehors. Contrainte de faire face aux engagements imposés par deux invasions dont elle n'était point comptable, encore qu'elles l'accablassent d'une immense impopularité, la restauration n'avait pu avoir qu'une pensée, la libération du territoire et l'indépendance nationale. Le patriotisme d'un noble ministre, la générosité d'un grand souverain, hâtèrent le terme de la délivrance, et, à Aix-la-Chapelle, l'Europe consentit enfin à repasser la frontière qu'elle nous avait tracée de la pointe de son épée victorieuse.

Le peu de confiance qu'inspirait notre état intérieur, les luttes du pouvoir contre l'opinion, et les injustices de celle-ci contre le pouvoir, tout ce qu'il y avait de précaire dans une situation que le temps et la prudence pouvaient seuls rectifier, dut nous ôter alors tout crédit en Europe. On avait voulu nous atteindre aux sources mêmes de notre vie nationale, et tout autre pays que la France ne se serait pas relevé de cette impitoyable mutilation. Mais celle-ci, éternellement jeune, éternellement féconde, avait des ressources dont sa mauvaise fortune donna seule le secret à elle-même et au monde. Elle se retrouva bientôt debout en face de l'Europe, toute prête à sceller avec son gouvernement un pacte de réconciliation, s'il savait la replacer à son rang entre les peuples.

Rendre à la nation le baptême qu'elle avait perdu, donner une armée à la maison de Bourbon en nationalisant la monarchie, telle devait être dès lors la préoccupation dominante de tout homme d'État appelé à concilier l'antagonisme fatal qui séparait la royauté historique d'avec le pays transformé par des intérêts nouveaux. Mais une telle tentative rencontrait des difficultés que l'Europe estimait invincibles, et qu'elle avait consacré tous ses efforts à combiner.

En 1814 et 1815, les grandes puissances avaient renouvelé, en les étendant,

les stipulations de Chaumont; elles s'étaient unies par un pacte d'étroite alliance, et bientôt l'âme religieuse d'Alexandre imprima à cette confédération une consécration mystique. Une sorte de congrès général gouverna le monde, et les ministres de la grande alliance, réunis en conférence permanente, eurent mission de décider toutes les questions dans un esprit européen, ce qui voulait dire anti-français.

Longtemps les ambassadeurs des quatre grandes cours exercèrent au sein de notre capitale cette surveillance et cette tutelle, et presque chaque année les souverains allaient en personne en revendiquer l'exercice à Troppau ou à Carlsbadt, à Laybach ou à Vérone. Toutes les affaires tombèrent ainsi dans le domaine d'une alliance sans puissance contre les dissentiments nombreux qui séparaient les cabinets, et redoutable seulement à la France dont les tendances libérales et la résurrection militaire provoquaient une unanime terreur. En 1818, les conditions de l'évacuation avaient été arrêtées en congrès; plus tard les mesures pour étouffer la révolution de Naples. qui menaçait d'embraser l'Italie, furent concertées de la même manière avec l'Autriche; de son côté, la Russie consentit à soumettre à l'arbitrage européen ses différends avec la Porte ottomane. L'alliance subsistait donc dans toute sa force, et l'Angleterre elle-même, malgré les exigences de sa politique anti-continentale, en sanctionna toujours les délibérations, du moins par la présence de ses envoyés.

Tel était le droit commun de l'Europe, lorsque la question espagnole se produisit sous un aspect assez grave pour contraindre la France à prendre des mesures décisives dans l'intérêt de sa sûreté compromise.

M. de Châteaubriand s'attache à démontrer, en traçant le tableau de la situation de la Péninsule, en révélant surtout les menées des sociétés anarchiques jusqu'au sein de notre armée, que la France était non pas seulement en droit, mais bien dans l'obligation rigoureuse de briser à tout prix un régime qui devenait chaque jour plus dangereux par sa faiblesse, plus insultant par son insolence.

Les preuves qu'il apporte à cet égard ne peuvent laisser de doute dans aucun esprit sérieux; ajoutons qu'elles étaient inutiles pour tous les hommes politiques qui comprennent l'étroite et constante connexité des intérêts péninsulaires avec les nôtres. Si le gouvernement français avait pu, sous les premières cortès de 1820, se borner à des conseils de modération bienveillante, il ne devait plus en être ainsi sous les secondes, lorsque le ministère espagnol, sorti des clubs et dominé par eux, était impuissant à refréner les tentatives de désordre, quand il n'en prenait pas l'initiative.

Demander à Louis XVIII qu'il laissât choir, sans la défendre, du front de son parent, la couronne de Philippe V; exiger de son gouvernement une béate neutralité, lorsqu'une infatigable propagande travaillait l'armée française, et que les sociétés secrètes préparaient des deux côtés de la frontière un renversement dont la pensée a été depuis si hautement confessée : c'étaient là des paroles de niais ou d'hypocrites. Un ministère qui n'eût rien osé contre la révolution organisée dans les *ventes* et jurée sur les poignards, aurait été stupide, s'il n'avait été complice.

Un prince égoïste et sans entrailles, d'une dissimulation égale à sa lâcheté,

avait compromis sans doute, tout autant que les passions révolutionnaires elles-mêmes, l'état presque désespéré de la Péninsule. Mais l'abjection de la royauté en Espagne n'eût point excusé l'imprévoyance de la royauté en France ; et , au point où les choses étaient arrivées aux derniers mois de 1822, il fallait que la constitution de Cadix disparût devant la monarchie de la Charte , ou que celle-ci tombât devant elle.

Cette concession , l'histoire sérieuse et sincère l'a déjà faite à M. de Châteaubriand. Aujourd'hui que les passions ont fait silence, et que les événements se déroulent dans une perspective lointaine, on ne conteste plus guère ni le droit d'intervention, ni l'obligation où s'est trouvée la branche aînée d'en faire usage à cette époque , ni les résultats sortis de l'expédition de 1823 , sous le double rapport de la consolidation du gouvernement à l'intérieur et de la dignité de la France au dehors.

M. de Châteaubriand rappelle avec orgueil ces souvenirs qu'il s'attache à rehausser encore , en liant ses projets sur l'Espagne à d'autres projets qui embrassaient à la fois et la rectification de nos frontières et l'état politique du Nouveau-Monde, combinaisons dignes de son patriotisme assurément, mais qui présupposaient, il faut le dire, un ministère paisible de dix années et une situation mieux assise. Il déclare avoir voulu la guerre d'Espagne longtemps avant qu'elle fût décidée , avant même qu'on envisageât sérieusement la possibilité de l'entreprendre.

On peut admettre cette assertion sans cesser de croire à des fluctuations bien légitimes d'ailleurs. et dont les premières lettres de Vérone semblent apporter la preuve. Si la pensée de la guerre avait été , dès son séjour à Londres , aussi nettement formulée pour lui, il n'aurait probablement pas eu assez d'empire sur lui-même pour l'envelopper dans une dissimulation constante ; et M. de Villèle , qui l'envoyait au congrès dans le seul but de contrebalancer les dispositions belliqueuses de M. le vicomte de Montmorency, se serait bien gardé d'adresser un tel renfort à l'opinion qu'il était incessamment préoccupé du soin d'affaiblir au dedans comme au dehors.

A cet égard M. de Châteaubriand a éprouvé le sort de tous les hommes politiques. La pensée d'une guerre nécessaire pour relever l'attitude de la France en Europe était chez lui fixe et dominante ; mais lorsqu'il s'est trouvé au milieu des affaires, entre l'empereur Alexandre et M. de Villèle , M. le prince de Metternich et M. Canning, lorsqu'il a balancé de plus près les chances de succès et les terribles conséquences d'un revers, il n'a pu manquer de participer aux hésitations qui se manifestaient autour de lui.

Ce que l'ambassadeur révèle du congrès de Vérone, des vœux , des incertitudes et des craintes de tant de ministres et de tant de rois ; les confidences qu'il a cru pouvoir faire au public en avancement d'hoirie sur l'histoire , tant de tableaux si grands par les illustres acteurs qu'il met en scène, si chétifs et si petits par leurs passions , tout cela est fait pour inspirer à la France une sorte d'immense orgueil d'elle-même. Ce livre aura pour effet de révéler au dernier des cabinets de lecture ce que les hommes politiques savaient seuls, l'universelle terreur qui s'attachait aux moindres mouvements de la France, alors qu'elle respirait pour la première fois , à peine dégagée de l'étreinte d'airain des deux invasions.

A Vérone sont réunis les mêmes hommes qui, l'année précédente, décidaient avec chaleur, à Laybach, l'invasion des Deux-Siciles, et cependant ils hésitent, ils n'osent vouloir résolument à Madrid ce qu'ils ont si lestement fait à Naples, et leurs ministres en Espagne reçoivent des instructions ondoyantes comme leur volonté. L'horreur qu'ils ont de la révolution aurait-elle diminué? Nullement à coup sûr : l'esprit réactionnaire ne se contente pas d'un premier succès, et les fureurs des *trayalistes* ne sont pas de nature à inspirer aux rois des sentiments plus mesurés. Pourquoi donc ces incertitudes, ces projets incohérents, et ces tentatives indirectes en contradiction patente avec le but? pourquoi, si ce n'est parce qu'il s'agit ici de toute autre chose que d'une expédition autrichienne et qu'on redoute le réveil militaire de la France presqu'à l'égal du triomphe de la révolution espagnole? Jamais révélation n'a plus authentiquement constaté, que le *Congrès de Vérone*, l'importance européenne inhérente à l'action extérieure de la France, même dans ses jours d'abaissement. C'est par là que cet ouvrage est vraiment national, et qu'il agira sur la pensée publique en lui donnant la conscience et la mesure de sa force.

Nous ne conclurons pas précisément de là, comme incline à le faire l'illustre écrivain, que l'Europe réunie à Vérone ne voulait pas la guerre, à laquelle, selon lui, la Russie seule aurait été irrévocablement décidée. Les engagements pris par M. de Montmorency suffiraient seuls, ce semble, pour constater que l'alliance entendait à tout prix en finir avec la révolution espagnole. Mais la Prusse, l'Autriche surtout ne se résignaient qu'à contre-cœur, et avec une mauvaise grâce extrême, à une guerre faite par la France seule, en qualité de puissance indépendante. Ce qu'elles auraient désiré surtout, selon le mot cité par M. de Châteaubriand, c'eût été de trouver un mode d'exécution qui *défrancisât* la guerre pour l'*européaniser*.

On consentait à nous laisser organiser une gendarmerie pour exécuter l'arrêt du tribunal des rois; mais on se prit à trembler lorsqu'on vit l'héritier de Louis XIV frapper le sol de son sceptre pour en faire jaillir une armée, source vive qui ne tarit jamais dans son sein. L'Europe est condamnée à vivre entre deux peurs : celle de la révolution et celle de la France; aussi quel bonheur est le sien lorsqu'on la débarrasse de l'une et de l'autre! bon temps auquel elle aurait tort de se fier!

Défranciser la guerre d'Espagne! dans ce mot est toute la diplomatie de cette époque, et les mauvais vouloirs de l'Autriche, et cette ridicule combinaison d'une régence déférée au roi de Naples comme héritier présomptif du trône d'Espagne, et ces refus d'accréditer des ministres près du gouvernement constitué à Madrid, à l'entrée de l'armée française, et cette prétention de faire tomber en conférence générale, et dans un abîme de protocoles, tous les actes du cabinet des Tuileries, au delà des Pyrénées. Défranciser la guerre! dans ce mot est aussi l'honneur du ministère de M. de Châteaubriand. Cette expédition sur laquelle nous allons bientôt présenter le complément de notre pensée, c'est lui qui l'a faite au moins nationale. Il a su rendre impuissantes les jalousies honteuses de l'Autriche, aussi bien que les loquaces colères de l'Angleterre, en même temps qu'il a constamment dégagé la France de la solidarité dans laquelle on entendait envelopper son action, pour lui escamoter sa gloire.

Celle-ci est modeste sans doute pour la nation des grandes batailles ; mais elle a quelque chose de pur et de désintéressé dont un grand peuple doit s'honorer à l'égal de son courage. Cette expédition, d'ailleurs, conçue d'une manière plus systématique et plus arrêtée, exécutée surtout vis-à-vis d'un parti, avec la force de l'indépendance et l'habileté dont on venait de faire preuve devant l'Europe, aurait donné à la maison de Bourbon la seule attitude politique qui pût nationaliser son principe, et peut-être changer son avenir et celui du monde.

C'est ici qu'une dissidence profonde nous sépare de M. de Châteaubriand.

Comme lui et d'après lui, nous avons constaté la nécessité pour la France de briser la révolution espagnole, devenue incompatible avec l'existence du gouvernement. Nous avons dit qu'au commencement de 1823 la guerre était légitime en principe, utile en ce qu'elle nous émancipait de l'Europe, en nous rendant une armée; il reste à montrer qu'elle aurait pu être éminemment politique.

M. de Châteaubriand comprenait depuis longtemps, d'après les vues les plus élevées et les plus patriotiques, de quelle utilité nous serait cette guerre pour relever notre crédit au dehors ; mais il ne contestera pas que s'il l'a conçue comme homme d'État, la fatalité des circonstances l'a conduit à la faire comme ministre de parti. Que sa résolution fût prise dans sa conscience, lorsqu'il reçut de M. de Villèle le portefeuille de M. Montmorency, ou qu'il ait été soudain entraîné par les hommes dont il acceptait alors l'influence, peu importe pour l'histoire ; mais ce qui doit être envisagé comme une irréparable calamité pour la Péninsule aussi bien que pour la France, c'est que celle-ci se soit jetée dans cette immense entreprise, sans aucune idée arrêtée sur la nature et le résultat de son action politique dans la Péninsule ; c'est que la direction en ait été abandonnée, dès l'origine, au parti qui, en passant les Pyrénées, pensait beaucoup moins, comme M. de Châteaubriand, à la frontière du Rhin et à l'Amérique méridionale, qu'il ne songeait à conquérir, avec une chambre à sa dévotion, le droit d'aînesse, le sacrilége, une loi de la presse et tant d'autres belles choses encore.

Livré à sa seule inspiration, l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* aurait infailliblement envisagé la guerre d'Espagne sous un double rapport : d'une part, comme moyen de relever la France en face du monde, de l'autre comme une magnifique occasion de placer la maison de Bourbon à la tête des idées de liberté régulière, qui fermentaient alors avec tant d'énergie dans toute l'Europe méridionale, seul rôle qu'elle pût se créer en dehors de l'influence austro-russe qui dominait l'Europe. Il eût compris, sans aucun doute, que nous ne pouvions pas arracher l'Espagne à l'anarchie pour la rejeter dans le despotisme, sans compromettre notre avenir autant que le sien, et sans assumer devant l'opinion et l'histoire la responsabilité d'une réaction ignoble autant que sanglante ; il eût repoussé, comme une mauvaise et dangereuse pensée, celle de ressusciter en Espagne, sous la protection de nos baïonnettes immobiles, sinon complices, un absolutisme stupide ; il n'eût pas dit sérieusement que nous n'avions pas le droit d'influer sur l'avenir politique de l'Espagne, du moment où, au prix de tant de sacrifices, nous intervenions si directement dans ses propres affaires ; son cœur

libéral et français se fût soulevé au spectacle d'ingratitude et d'ineptie que nous nous préparions à nous-mêmes, en entrant en Espagne sans avoir fait nos conditions avec une faction aussi incapable de reconnaître notre générosité que de gouverner le pays livré sans réserve à la merci de ses vengeances; enfin son esprit éminent n'eût pas manqué de comprendre qu'un triomphe de cette nature exalterait de ce côté-ci des Pyrénées les plus folles prétentions et les plus dangereuses espérances.

En consultant ces pressentiments d'avenir, qui sont comme les illuminations du génie, M. de Châteaubriand aurait deviné qu'il est une œuvre immense à parfaire en Espagne, et que cette tâche est providentiellement imposée à la France, quelques efforts que fassent ses divers gouvernements pour se dérober à cette glorieuse fatalité. Nous devons faire prévaloir au delà des Pyrénées les influences qui régissent la société moderne : c'est là notre droit, notre mission. La restauration y a forfait d'une façon d'autant plus grave que l'œuvre était alors bien moins ardue qu'on n'affecte de le dire.

La correspondance même du ministre des affaires étrangères avec M. de Talaru suffirait pour attester, si les faits ne le constataient d'une manière irréfragable, que le parti dit *de la foi* nous créa bien plus d'obstacles qu'il ne nous prépara de facilités. Ses fureurs et ses violences, les actes incroyables d'une régence installée par nous, retardaient la capitulation de toutes les villes, et faillirent empêcher celle de l'armée constitutionnelle, beaucoup mieux aguerrie et plus nombreuse qu'on ne l'avait supposé, armée contre laquelle nos tristes auxiliaires ne se mesurèrent pas une seule fois sans se faire battre. Les procédés de ce parti compromirent bien souvent l'œuvre de la pacification, et firent assister l'armée française à des scènes indignes d'elle. Notre gouvernement supporta toute la solidarité d'une réaction par laquelle un despote payait l'arriéré de trois années de bassesse et d'impuissance, il donna des paroles qui furent insolemment méconnues, il ne prit pas une mesure de prudence et de bon sens, sans être contrarié par un gouvernement que sustentait notre or, et qui vivait sous la protection de nos armes. La France joua, en Espagne, jusqu'au renvoi du ministère Saez, obtenu par le comte Pozzo di Borgo, le rôle le plus déplorable. Où en trouver des preuves plus péremptoires et plus éloquentes que dans les dépêches mêmes du ministre des affaires étrangères, que dans les cris de douleur d'une âme généreuse à la vue de tant de misères, dans ses efforts impuissants pour prêcher la modération à des hommes auxquels on livrait le pouvoir au retour de l'exil?

Nous n'hésitons pas à le dire : si de tels résultats étaient inévitables, s'il n'y avait pas de milieu pour la France, entre abandonner la révolution à elle-même, et rendre aux conseillers de 1814 la puissance dont ils avaient si cruellement abusé; s'il n'était pour elle aucune alternative entre le bonnet phrygien et le *san benito*, oh ! alors la guerre d'Espagne devenait une entreprise impolitique et dangereuse, et dont les succès militaires ne compensaient pas les conséquences pour l'opinion publique.

Mais cette expédition ne pouvait-elle pas être conçue autrement? N'y avait-il donc pas alors, comme aujourd'hui, en Espagne, un parti modéré qui vous tendait les bras? Et si les hommes de réaction avaient eu dès l'abord la certi-

tude qu'une alliance avec ce parti était l'irrévocable condition de notre entrée en Espagne, n'auraient-ils pas dû s'y résigner, quelque pénible que cette alliance pût leur paraître, pour échapper au joug de fer de la révolution démagogique? Quoiqu'elle n'eût rien essayé pour les hommes de modération, ceux-ci ne furent-ils pas les seuls véritables auxiliaires de la France pendant l'invasion? A quoi dut-elle les capitulations, de Labisbal, de Morillo, de Ballesteros, l'adhésion de toute la grandesse et des notabilités espagnoles, si ce n'est à l'espérance de la voir assumer dans ce pays l'exercice d'une haute tutelle politique, tutelle contre laquelle l'alliance aurait murmuré sans doute, mais qu'elle eût été dans l'impuissance de nous ravir, si nous avions eu la fermeté de la prendre? Des difficultés se seraient rencontrées sans doute, nous avons eu occasion de le dire ailleurs, en traitant plus longuement la même question (1), difficultés moindres toutefois que le concours actif offert par tant d'hommes honorables qu'allait frapper une réaction brutale. On eût entendu de vieux *tragalistes* acclamer le roi absolu; le trappiste et Mérino eussent protesté, Bessières se fût fait fusiller un peu plus tôt, et l'insurrection des *agraviados*, au lieu d'éclater en 1827, eût commencé à temps pour que l'armée française en sortant pût en finir avec elle. Le gouvernement français eût compris, si un parti n'eût fasciné sa vue ou forcé sa main, que, pour lui autant que pour l'Espagne, une transaction était plus politique et plus désirable qu'une victoire. Or, le moyen le plus assuré de l'atteindre était, ce semble, après l'invasion et l'occupation de la capitale, sous la menace d'une attaque immédiate, de négocier à Séville, avec le roi, la partie modérée des cortès et la majorité du conseil d'État..... On recula devant les résistances de Paris bien plus que devant les résistances de l'Espagne; et des actes partiels, tels que la lettre du roi Louis XVIII au roi Ferdinand, vinrent attester que l'on comprenait tous ses devoirs sans être en mesure de les remplir. »

L'intervention conçue dans cet esprit, et poursuivie avec calme et courage, eût exercé une influence prodigieuse sur l'opinion publique en France; elle eût surtout complétement annulé la force morale de la Grande-Bretagne, dans la situation que s'efforçait de lui donner M. Canning en face de la sainte-alliance. Le Portugal entrait sans hésiter dans ce plan de régénération politique que le cœur paternel de Jean VI prétendait même devancer. Les projets de M. le marquis de Palmella, notifiés à la France par M. de Marialva, furent à cet égard accueillis, et la correspondance le prouve, avec une froideur dont on ne saurait assurément accuser les sentiment personnels du ministre des affaires étrangères, mais qui constate toute la fausseté de la position qu'on s'était laissé faire.

Nul plus que M. de Châteaubriand n'en souffre et n'en gémit.

(1) Tout ce qui se rapporte aux affaires d'Espagne depuis le commencement du siècle est traité à fond, par M. de Carné, dans un important travail dont nous pouvons annoncer aujourd'hui la publication prochaine. Cet ouvrage, où les principales questions du temps sont étudiées dans un esprit que nos lecteurs ont apprécié depuis longtemps, paraîtra à la fin de ce mois, sous le titre : *Des Intérêts nouveaux en Europe depuis la révolution de* 1830.

(*N. du D.*)

« Cette situation doit cesser, écrit-il à M. de Laferronays. Elle cessera à la délivrance du roi. Il est clair que Ferdinand ne peut être abandonné à lui-même. Il retomberait dans toutes les fautes qui ont failli perdre l'Europe. Il faut un conseil, un je ne sais quoi, une institution quelconque qui lui serve de guide et de frein. Quand nous en serons là, il nous sera aisé de nous entendre. »

Peu après cette lettre, Ferdinand VII était dans le camp d'un fils de France, et accueillait nos conseils par les tables de proscription de Port-Sainte-Marie et les décrets de Séville.

Tout cela n'eût pas été fort difficile à prévoir; tout cela n'eût pas été non plus impossible à éviter.

Dans la vie politique, il est bien moins difficile de concevoir une grande pensée que de l'exécuter dans l'esprit où on l'a conçue. A moins de dominer son propre parti et de lui donner plus de force qu'on n'en emprunte, votre plan devient le sien, et le bras gouverne la tête. La guerre d'Espagne en fut un éclatant exemple, et la carrière ministérielle de M. de Châteaubriand nous paraît présenter une autre application de la même maxime, moins éclatante, mais non moins grave.

Le grand publiciste, tout entier à ces projets à long terme qui présupposent force dans le pouvoir et fixité dans les institutions, considérait la septennalité, ou du moins le renouvellement intégral, comme indispensable à la consolidation de la monarchie et à la grandeur de la France. Il avait parfaitement raison au point de vue d'où il embrassait l'avenir. Néanmoins nous croyons que le renouvellement intégral a été l'une des causes les plus immédiates du renversement de la dynastie. En voyant s'ouvrir devant elle cet avenir de sept années qu'on lui livrait avec trop de confiance, l'opinion de droite ne put manquer de se croire assez forte pour faire l'essai de toutes ses théories politiques; aussi chaque session fut-elle marquée par une conquête de plus, par un pas de plus vers l'abîme. Pendant que ce parti s'asseyait au pouvoir, l'opinion publique s'organisait en dehors de la chambre où il lui était désormais interdit de pénétrer. Le renouvellement annuel eût probablement apporté des enseignements au trône; il aurait au moins prévenu cette dangereuse réaction de 1827, dont le dernier mot ne fut dit qu'en 1830. Dans les circonstances données, la septennalité était un quitte ou double que la monarchie n'était pas assez forte pour supporter.

Le renouvellement intégral et l'expédition d'Espagne, excellents en principe, furent l'un et l'autre faussés dans l'application, et compromis dans leur résultat définitif. M. de Châteaubriand fut moins puissant contre son parti qu'il ne l'avait été contre l'Europe. Après la chute de Cadix, celle-ci fut à ses pieds, pendant que l'autre exploitait dans ses intérêts d'ambition la pensée nationale du ministre.

La manière dont cette grande affaire fut conduite, sous le rapport diplomatique, montre M. de Châteaubriand sous un aspect tout nouveau. On voit le grand écrivain appliquer ses éblouissantes facultés aux affaires avec une merveilleuse pénétration. Plein d'ardeur et de prudence, et d'une activité dont ne le détourne ni le cours des plaisirs, ni celui des harmonieuses pensées, il parle à tous, et à chacun sa langue. Spirituel et serré avec M. Canning, ouvert et chaleureux avec M. de Laferronays, qui comprenait si bien cette langue de

patriotisme et d'honneur ; noble et sérieux avec M. de Serre ; net et clair avec le général Guilleminot, son cœur est toujours à la France, et son esprit toujours libre au milieu des préoccupations les plus vives.

Ce testament dérobé à la tombe et que M. de Châteaubriand vient présenter à une génération déjà presque étrangère aux événements et aux émotions qui le passionnèrent si longtemps, reporte involontairement la pensée sur les phases si diverses de cette vie bouleversée par tant de tempêtes, dominée par tant de contrastes.

Ce ministre qui pose là devant vous, la poitrine couverte d'éclatants insignes, ce correspondant des ambassadeurs et des rois, c'est l'homme dont la jeunesse s'écoulait au désert, dans la cabane de l'Indien, qui berçait son sommeil au bruit de la cataracte, ou poursuivait son orageuse pensée le long des grèves solitaires. C'est le pèlerin de Terre Sainte, qui a bu au puits de Jacob, et pleuré sur Jérusalem dans la grotte de Jérémie ; c'est la voix forte qui appelait Léonidas aux ruines de Sparte, le puissant incantateur auquel apparut sous les arceaux de l'Alhambra l'ombre du dernier Abencérage. Il a remué la poussière des siècles, et s'est enivré de toute la poésie qu'elle exhale, depuis les tentes d'Abraham jusqu'aux champs de la Vendée ; et voici qu'arraché à ces hauteurs sublimes, vous allez le voir consumant sa vie dans une lutte stérile contre un ministre financier. Sur ce terrain où il est malhabile, il se défend sans adresse en présence d'antipathies de vieillard et de femme, et bientôt il est atteint avant même qu'il ait compris l'imminence du coup qui le frappe. Le grand écrivain est chassé comme un voleur, et se fait journaliste, vengeance à la taille de l'insulte ! Il attaque alors les hommes dont il a fait la fortune, et relève ceux qu'il a brisés ; lutte terrible qui fait bientôt trembler la monarchie, car, au lieu de rester sous sa tente, Achille a changé de camp. Puis, lorsqu'a sonné l'heure de la catastrophe, le poëte revient au culte du malheur, qui fut celui de toute sa vie, mais en reportant vers l'avenir, qu'il semble entrevoir dans les illusions d'une première jeunesse, une foi républicaine de plus en plus avouée. C'est ainsi que, traversant le présent sans y vivre, il devance le cours des idées et des temps, tout en continuant au passé l'aumône de sa superbe fidélité : contradictions et incohérences inhérentes au génie de l'écrivain sans doute, mais qui sont aussi et dans les choses et dans les idées et dans toutes les positions de cette société comme de ce siècle.

Louis de Carné.

---

# LETTRES

# SUR L'ÉGYPTE.

## Industrie Manufacturière.

D'après sa constitution physique et géologique, l'Égypte est-elle appelée à avoir des manufactures ? Mohammed-Ali n'a-t-il pas commis une erreur économique en voulant y importer la fabrique européenne ? Ne devait-il pas s'occuper exclusivement de la réforme agricole ? Ces questions ont été le texte de nombreux commentaires. Pour nous, il nous semble que l'industrie agricole et l'industrie manufacturière sont si intimement liées, qu'on peut bien, il est vrai, les scinder par l'esprit, par la science, mais non dans la réalité vivante, dans la pratique. Mohammed-Ali, qui n'est élève ni d'Adam Smith ni de Jean-Baptiste Say, mais de la nature et de l'expérience, a senti cette solidarité entre les deux grandes branches de l'industrie humaine ; et comme il ne pouvait agir immédiatement sur l'industrie agricole, parce qu'en Égypte, plus encore que dans tous les autres pays du monde, cette industrie est celle qui a le plus d'étendue et de profondeur dans le corps social, qu'elle est par conséquent livrée aux mains les plus routinières, et présente le plus d'obstacles et de difficultés dans sa réforme ; Mohammed-Ali, disons-nous, a importé dans son pays les résultats les plus saillants de l'industrie manufacturière européenne, bien convaincu que cette industrie, créée ainsi de toutes pièces en Égypte, réagirait sur sa sœur aînée, et amènerait tôt ou tard sa régénération. L'éducation des peuples, comme celle des individus, est un fait progressif ; le maître ne doit donner à l'élève que ce qu'il peut porter. Si Mohammed-Ali, qui a pris le rôle d'éducateur et d'initiateur de l'Orient, tandis que tant d'hommes politiques se font traîner à la remorque par les peuples, eût voulu tout à coup réformer les méthodes de culture sur

cette terre d'Égypte où elles ne paraissent pas avoir subi la plus légère modification depuis quatre mille ans, il eût infailliblement échoué ; il s'est contenté de changer la nature des plantations, de substituer des produits riches à des produits pauvres, et de généraliser la propriété du sol entre ses mains. Mais, en introduisant en Égypte l'industrie manufacturière de l'Occident, en montrant à son peuple la puissance des machines, en l'habituant à s'en servir pour dompter le monde extérieur, il a sagement préparé la réforme des méthodes d'agriculture.

Sans doute, sur notre globe, il est des contrées plus spécialement agricoles, d'autres plus spécialement manufacturières, et tout le monde conviendra que l'Égypte doit être rangée dans la première catégorie. Nous reconnaissons aussi que, dans les pays dont la population est restreinte proportionnellement à l'étendue et à la fertilité des terres cultivables, il faut appliquer tous les bras à la culture. Toutefois, il est impossible que les localités mêmes dans lesquelles le travail agricole est le plus prédominant, ne possèdent pas une certaine industrie manufacturière. Ce sera, si l'on veut, la manutention des produits primitifs ayant pour objet de les mettre en état d'entrer dans la circulation, en un mot, la manufacture qui touche le plus immédiatement à l'agriculture. Nous ne prétendons pas que les fellahs aillent perdre leur temps à confectionner des ressorts de montres, des objets de mode et de luxe ; il faut laisser cette industrie aux localités dont la population est exubérante et sédentaire. Il n'y a pas assez de bras en Égypte pour qu'on les détourne de la terre. Mais si l'on considère que, sur deux millions et demi de population, Mohammed-Ali n'a guère employé, pour ses fabriques et ses chantiers, que quarante mille ouvriers, on reconnaîtra que le reproche d'avoir sacrifié l'agriculture à la manufacture n'est vraiment pas mérité, et que ce léger prélèvement de forces actives est plus que compensé par les avantages qui doivent résulter, pour l'agriculture elle-même, de l'initiation du peuple arabe aux procédés industriels de l'Occident. Qu'on blâme le pacha de ses levées militaires, et non de ses levées industrielles ; les cadres de ses manufactures ne sont rien à côté des cadres de ses armées, où sont compris aujourd'hui plus de cent vingt mille hommes enrégimentés, pied de guerre vraiment monstrueux, puisqu'il donne un soldat sur vingt-une personnes, tandis qu'en France la proportion n'est que de un sur quatre-vingt-sept !

Il y a un autre point de vue que les économistes n'ont pas aperçu, et dont ils auraient pu tirer grand parti contre le pacha réformateur. Ils auraient pu lui dire : « Nous vous accusons de n'avoir appelé l'industrie européenne en Égypte que pour la mettre au service de la guerre. » En effet, à l'exception des filatures, toutes les autres fabriques ont été consacrées à la création du matériel nécessaire pour équiper l'armée à l'européenne. Le système militaire européen exige, comme on sait, un grand développement industriel ; et c'est précisément ce fait, d'une portée immense, qui rend chaque jour la guerre plus impossible. Or, dès l'instant que Mohammed-Ali eut résolu d'adopter ce système, il sentit la nécessité, ou bien d'être tributaire des nations occidentales pour son matériel militaire, ou de le créer lui-même.

D'abord il demanda à l'industrie européenne les produits militaires tout confectionnés ; il acheta des cargaisons de fusils, de sabres, de gibernes ; il acheta de l'artillerie et des navires de guerre tout armés. Mais bientôt il comprit que.

pour être indépendant, il lui fallait des tacticiens nationaux et un matériel militaire fabriqué en Égypte. Il envoya en Europe de jeunes Arabes apprendre les mathématiques, le génie militaire, l'art de fondre les canons. Il fonda des écoles d'artillerie, de cavalerie. Il avait besoin de chirurgiens pour ses régiments; il fonda une école de chirurgie et de médecine. Il avait besoin de draps pour habiller ses troupes, de tarbouchs pour les coiffer; il établit une manufacture de draps et une fabrique de tarbouchs. Il avait besoin de cuirs et de peaux pour le fourniment militaire; il établit une tannerie au Vieux-Caire et une autre à Rosette. Avec l'aide de quelques ouvriers européens, il organisa des fonderies de canons, des fabriques de fusils, de sabres, de gibernes, de havresacs, d'instruments de musique militaire, de salpêtre et de poudre, enfin de tous les objets nécessaires à la guerre, telle qu'on la fait en Europe. Ce n'est pas tout; il créa un arsenal, des chantiers de construction, des écoles de marine, et des vaisseaux à trois ponts furent lancés dans le port d'Alexandrie. C'est ainsi que Mohammed-Ali, pour avoir une armée de terre et de mer, a été obligé d'avoir des chantiers, des ateliers, des fabriques et des écoles; car aujourd'hui le soldat ne peut exister que par l'ouvrier et le savant, et les victoires des princes ne sont que les triomphes de la science et de l'industrie.

Il est donc vrai que Mohammed-Ali a fait principalement servir l'industrie européenne à la guerre. Mais, quand on lui reproche cette politique, il répond : 1° qu'en Orient, le principe de la force étant encore prépondérant, et consacré par la religion même, il devait, avant tout, s'entourer d'une force imposante, pour réprimer les ambitions rétrogrades et faire face aux préjugés qui ne manqueraient pas de se soulever contre lui; 2° que cette force, il l'a trouvée naturellement dans le système militaire européen; 3° que l'adoption de ce système a amené deux résultats très-avantageux : le premier a été d'établir l'unité de pouvoir, la sécurité du pays, une certaine homogénéité nationale dans le peuple égyptien; le second, d'initier et de façonner ce peuple à une industrie bien supérieure à la sienne. Nous laissons apprécier cette justification aux hommes politiques; toutefois, en supposant qu'elle soit admise, il resterait toujours ce fait important, que Mohammed-Ali paraît avoir exagéré le moyen même de civilisation qu'il employait, et tendu outre mesure le ressort dont il se servait pour pousser son peuple dans la voie du progrès.

La race arabe est aujourd'hui une race de travailleurs pacifiques plutôt que de travailleurs guerriers. Quand le pacha fait les levées pour les travaux publics, les fellahs marchent avec plaisir, quoiqu'ils soient mal payés et obligés de se nourrir eux-mêmes; mais, lorsqu'on procède aux levées pour l'armée, ils se cachent, se coupent les phalanges du doigt indicateur, se crèvent l'œil droit avec de la chaux : et pourtant les troupes sont en général mieux vêtues, mieux nourries et mieux logées que les cultivateurs. Non-seulement les Arabes d'Égypte sont intrépides, sobres, infatigables dans les travaux en plein air, mais ils ont montré encore la plus grande aptitude, l'intelligence la plus heureuse pour les arts mécaniques et les ouvrages de goût. Voilà à peine une vingtaine d'années que le pacha les a mis en apprentissage, et déjà sont sorties de leurs mains dix de ces puissantes machines que Voltaire regardait comme la seconde merveille de la civilisation moderne. Les Égyptiens ont tout confectionné, tout fait dans ces grandes créa-

tions industrielles qui résument à la fois les arts et les sciences, tout, jusqu'aux boussoles, aux peintures et aux ornements. Les ateliers de la citadelle du Caire fournissent des fusils d'une aussi belle apparence que ceux de Saint-Étienne (1). Sans doute, un examen attentif ne peut manquer de faire reconnaître que les produits de l'industrie militaire égyptienne sont d'un travail moins fini et moins solide que les produits analogues de l'industrie anglaise ou française; mais ils remplissent le but que l'on se propose, et, chose remarquable, les ouvriers et le pacha, qui connaissent ces imperfections, semblent n'être que fort médiocrement disposés à les corriger, et nourrir plutôt je ne sais quelle arrière-pensée sur le peu de durée de tout cet appareil militaire.

Quant aux produits de l'industrie pacifique, les Égyptiens paraissent mettre plus de zèle et de goût à leur confection; mais, soit que Mohammed-Ali ait voulu économiser sur les moniteurs européens et abandonner trop tôt les ouvriers à eux-mêmes; soit que les machines, les outils et les procédés d'Occident aient quelque chose en sens inverse du génie arabe; soit, enfin, que le gouvernement égyptien ait le même défaut que la plupart des producteurs européens, et préfère la quantité à la qualité, il est constant que ces produits sont encore plus inférieurs à ceux d'Europe que les produits de l'industrie militaire. Aussi l'importation des tissus et autres objets manufacturés, loin de diminuer depuis l'établissement des fabriques en Égypte, a suivi, au contraire, une progression ascendante. En 1836, sur 71 millions d'importation totale, les tissus figurent pour plus de 25 millions. La supériorité est demeurée aux manufactures d'Europe, non-seulement pour les qualités, mais encore pour le bon marché des produits. Il est évident que cette double supériorité est due surtout à la perfection des mécaniques et des procédés, et à l'emploi de la vapeur.

Ce n'est pas que le pacha industriel n'ait cherché à s'approprier la puissance de cet agent physique, et à appliquer l'invention de Watt, non-seulement aux filatures de coton et à la fonte des métaux, mais encore à certains usages plus spéciaux à l'Égypte, par exemple à l'égrènement du riz. Mais, d'abord, les machines qu'il a fait venir d'Angleterre lui ont coûté énormément, ensuite, il est obligé de payer très-cher le combustible pour les alimenter, et d'avoir constamment des mécaniciens anglais pour les soigner et les surveiller. Malgré toutes ces précautions, la plupart se sont dérangées, et, sur sept à huit machines à vapeur qui sont aujourd'hui en Égypte, à peine une ou deux peuvent-elles régulièrement fonctionner. Quand nous visitâmes les fabriques de Boulak, en 1834, nous fûmes surpris de trouver toutes les machines à vapeur immobiles et silencieuses, et des bœufs, grossièrement attelés au plus barbare des mécanismes à roue, remplacer les chevaux de vapeur pour mettre en mouvement les métiers. A Rosette, la superbe machine pour battre et écosser le riz, qui a, dit-on, coûté plus de 2 millions de francs, n'est pas non plus en état de fonctionner, et l'on a été obligé de revenir aux anciens procédés égyptiens. On éprouve une espèce de serrement de cœur en voyant tant de travail inutilement

(1) En 1834, époque où Edhem-Bey nous fit visiter ces ateliers, on fabriquait 25 fusils par jour. Comme on construisait alors de nouveaux moules à couler les canons de fusil, ce chiffre doit avoir été porté depuis à 35 ou 40.

perdu, et en contemplant ces hautes cheminées en briques rouges, qui n'envoient plus dans les airs ces colonnes de fumée qui signalent au loin la présence du mouvement producteur. Le pacha semble reprocher aux négociants anglais de lui avoir fourni de mauvaises machines, et aux mécaniciens de ne les avoir pas convenablement soignées et surveillées; de leur côté, les fournisseurs et les ingénieurs rejettent la faute sur l'impéritie des ouvriers égyptiens, sur la stupidité des nazirs, et même sur le climat. Ils disent que la poussière, le soleil et l'humidité sont des obstacles insurmontables que la nature même du pays oppose à l'introduction et au succès des machines en Égypte. Cette opinion a été surtout répandue en Europe, et paraît même y avoir acquis une certaine consistance. Il faut bien reconnaître pourtant que ces difficultés ont été grossies et exagérées, peut-être afin de se tirer d'embarras. En effet, il y a bien plus de poussière en France ou en Italie qu'en Égypte, qui est un pays inondé et couvert d'eau pendant un tiers de l'année; et certes, les brouillards de l'Angleterre sont bien autre chose que la légère humidité de l'atmosphère égyptienne. Quant au soleil, on s'en garantit très-bien dans un bon bâtiment bien construit, et quoiqu'il soit sans doute plus fort et plus ardent qu'en Europe, il ne l'est pourtant point assez pour percer des murs de pierre.

Les bâtiments des manufactures égyptiennes ont presque tous été construits par Mohammed-Ali, sur des plans européens. Ce sont des parallélipipèdes allongés, à un seul étage, percés d'une série de larges croisées, et recouverts d'une toiture plate. Quelques-uns pourtant ont un certain grandiose, mais tenant à la dimension du bâtiment et à sa position sur la rive du Nil, plutôt qu'à la construction elle-même. Les filatures de coton sont disséminées sur divers points : il y en a 15 en tout, logeant 1,459 mules-jenni, dont 115 en gros et 1,314 en fin. Les métiers à tisser, au nombre de 1,215, donnent, en hiver, 3,645 pièces par jour, et 6,075 pièces en été.

Outre ces grandes fabriques de toiles de coton, il existe dans les villages de la Basse Egypte beaucoup de métiers pour les toiles de lin : le pacha en a également le monopole. Il retire chaque année 3 millions de pièces de toile de lin, dont les négociants européens exportent une assez grande quantité à Trieste et à Livourne. Cet avantage est dû uniquement au bas prix de la main-d'œuvre. Le chiffre annuel des toiles de coton ne s'élève qu'à 2 millions de pièces; la fabrique d'indiennes produit 25,000 pièces, et celle de mouchoirs imprimés 12,000. La fabrique de soieries donne 15,000 pièces coton, soie et or. Les deux tanneries fournissent 100,000 cuirs. Les fabriques de nitre par l'évaporation donnent 160,000 quintaux de cette substance (1).

Depuis sept à huit ans, telle est la situation de l'industrie manufacturière en Égypte. Privée du secours de la vapeur, cette branche du travail humain reste stationnaire sur les bords du Nil. Faut-il en conclure, avec certains économistes, que l'Égypte doit être exclusivement agricole ? Nous ne le pensons pas. Il est vrai que l'Égypte n'a ni fer, ni houille, qu'elle n'a pas d'ingénieurs

(1) Il y a, à la citadelle du Caire, une fabrique de plaques de cuivre, des ateliers de menuiserie, de sellerie, de coutellerie et d'instruments de chirurgie, et toutes les autres fabriques pour la confection du matériel militaire.

pour construire ou raccommoder ses machines; mais ces difficultés ne sont que relatives, car on peut très-bien découvrir des mines de fer et de houille en Syrie, et de bons ingénieurs peuvent se former avec le temps. Dans l'état actuel des choses, l'Égypte, dont le sol donne le coton, le lin, la laine, la soie, fabrique déjà elle-même une partie de ses matières premières, et, bien que les produits de ses manufactures n'atteignent pas à la perfection de ceux des manufactures anglaises, françaises, italiennes, suisses, autrichiennes, et n'empêchent par conséquent pas l'importation croissante de leurs tissus, ces produits, disons-nous, ont leur utilité, et nous ne voyons pas pourquoi on voudrait en interdire la confection sous prétexte que l'on fait mieux ailleurs. La fabrication humaine ne peut pas être également parfaite sur tous les points du globe; il faut que l'on fasse du bon et du moins bon; cette gradation dans la qualité des produits manufacturés est nécessaire, et nous la retrouvons dans les produits primitifs de la nature. Les fabricants de Manchester, qui ont craint un instant que leurs toiles de coton ne trouvassent plus de débouché en Égypte, ont accrédité en Europe l'opinion que le pacha ferait mieux de fermer ses filatures, et qu'il ne trouvait aucun avantage dans ce genre d'exploitation. Il est vrai que jusqu'ici les bénéfices sont peu considérables, cela tient à la concurrence de la fabrique européenne; mais cette nouvelle masse de produits jetés dans la consommation par la fabrique égyptienne, et que le gouvernement distribue en grande partie aux fellahs, et contre-valeur des produits agricoles, n'en est pas moins profitable à tous, puisqu'elle augmente d'autant la richesse de l'état et les jouissances de chaque individu (1).

L'Égypte doit être essentiellement et principalement agricole; c'est le vœu manifeste de la nature, qui lui a donné une terre si grasse, si fertile, et le Nil, cette admirable machine hydraulique, qui lui apporte sans effort son arrosage périodique. Néanmoins, de ce que l'Égypte doit être principalement agricole, il ne faut pas conclure qu'elle ne doive avoir sa fabrique : non qu'elle pense jamais à se suffire à elle-même (il est démontré aujourd'hui qu'aucune nation ne le peut, et qu'elles ont toutes besoin les unes des autres), mais parce qu'il est certaine nature de fabrication qui, se rattachant plus immédiatement à l'agriculture, ne saurait être mieux établie que sur le lieu même de la production agricole. Ainsi, qui trouvera mauvais qu'il y ait en Égypte des fabriques de rhum, de nitre, de soude, des indigoteries, des tanneries, et même des fabriques de tissus de coton, de lin et de soie? Pourquoi voudrait-on que l'on transportât les produits à mille lieues de là pour les ouvrer, et les rapporter ensuite dans le lieu même de la production? N'est ce pas là un temps et une

(1) Un fait analogue se passe aux États-Unis; on n'y consomme guère qu'un cinquième de la récolte des cotons pour les manufactures du pays. Ces manufactures ne peuvent lutter avec celles d'Angleterre, bien qu'elles possèdent des machines à vapeur. Elles produisent surtout, pour l'habillement des esclaves et des classes pauvres, des tissus grossiers qu'autrefois on tirait d'Angleterre; et, bien que la consommation des manufactures locales suive une progression ascendante que l'Égypte ne peut imiter, cela a peu d'influence sur les importations des tissus anglais, et même sur l'exportation des cotons en laine, dont les récoltes augmentent dans une progression encore plus rapide.

peine gratuitement perdus, et que, dans l'intérêt de la production générale, il convient d'économiser? Il est vrai que l'on pourrait objecter que l'Égypte, en tirant de l'Occident les métaux bruts et les travaillant chez elle, est tombée dans la même faute économique, mais on répond que l'Égypte ne renvoie pas les produits métalliques ouvrés à l'Occident, qu'elle n'en crée que pour elle, pour sa consommation intérieure, tandis que les nations européennes transportent chez elles les produits égyptiens, et les lui renvoient avec la main-d'œuvre de plus, qui est, il est vrai, une valeur réelle, mais aussi avec les frais de transport, qui sont en pure perte. Une pareille combinaison n'est-elle pas diamétralement opposée à la saine économie politique? Au reste, ce fait ne surprendra point si l'on considère que les rapports commerciaux et industriels du globe sont à peine ébauchés; que jamais ils n'ont été réglés par une vue générale, et qu'ils ont été livrés jusqu'ici aux caprices du hasard, de la force militaire ou du mercantilisme.

C'est parce que Mohammed-Ali a senti cette anomalie industrielle, qu'il a cru pouvoir lutter avantageusement avec les manufacturiers d'Occident, et travailler en Égypte même tous les cotons que le pays produit. Mais, après avoir fait d'énormes dépenses pour construire des manufactures, monter des métiers, acheter des machines à vapeur, former des ouvriers et des ingénieurs, il n'a pu réussir dans ses projets. Cet insuccès lui a enseigné la haute valeur du génie et du talent, puisqu'ils suffisent pour balancer toutes les circonstances favorables de la nature et du sol. Pourtant Mohammed-Ali persiste dans son système de monopole industriel. On ne peut établir en Égypte une manufacture, une usine, installer un travail industriel quelconque, sans son approbation expresse ou tacite. Convaincu de la puissance du génie et des capitaux, le pacha semble en redouter la concurrence, ou, du moins, il veut en soumettre l'action et le développement à sa direction unitaire. On dirait qu'il a peur qu'en laissant les Européens pratiquer l'industrie en Égypte, ils ne se montrent supérieurs à lui, et qu'ils n'arrivent par conséquent à miner sa puissance politique, fondée sur l'industrie agricole et manufacturière.

Nous voulons bien croire que Mohammed-Ali tire tout le parti possible des ressources industrielles de l'Égypte, puisqu'il y est lui-même le plus intéressé; nous reconnaissons qu'il serait difficile d'avoir plus d'activité, d'intelligence et de pénétration, plus d'habileté pour connaître et diriger les hommes, que n'en montre le pacha à un âge où bien d'autres ont donné leur démission des affaires: mais il faut dire aussi que, malgré toutes ces bonnes qualités, Mohammed-Ali est seul, qu'il ne peut tout voir et tout faire par lui-même; il faut enfin reconnaître que le monopole industriel empêche l'apport des capitaux européens en Égypte, et effraie les hommes qui voudraient fonder des établissements durables dans le pays. Les capitaux européens ne font, pour ainsi dire, qu'effleurer l'Égypte, mais n'y entrent pas, n'y séjournent pas. Si l'industrie était libre sur les bords du Nil, si la constitution politique du pays offrait de la stabilité et des garanties au travail, nul doute que les capitaux d'Occident, dont l'emploi et le maniement resterait aux mains européennes, ne vinssent chercher dans cette contrée favorisée du ciel des bénéfices qu'ils ne pourraient trouver nulle autre part sur le globe. Il est certain que des manufactures de

toiles de coton, en Égypte, fondées et dirigées par des Européens au milieu des champs de cotoniers, et alimentées par des capitaux suffisants, donneraient d'abord des profits énormes; car 1° on économiserait les frais de transport du coton d'Égypte en Europe, et des tissus d'Europe en Égypte, commissions, assurances maritimes, agios, etc.; 2° on aurait la main-d'œuvre à bien meilleur marché (ce qui n'a pas lieu en Amérique) et, en supposant même que l'on fît venir des ouvriers européens, le même salaire que celui qu'ils reçoivent en Occident représenterait une valeur double, puisque tous les objets de première consommation sont moitié moins chers (1); 3° on serait en position d'approvisionner toute la partie orientale de la Méditerranée de tissus de coton, et l'on gagnerait encore tous les bénéfices que font les négociants des ports de cette mer, sur la distribution et la répartition de ces tissus. Les mêmes avantages existeraient pour la fabrication des soies.

(1) Prix des comestibles au Caire en 1835 :

| | |
|---|---|
| 1 Paire de poulets. . . . . . . . | » fr. 38 cent. |
| 1 Oie. . . . . . . . . . . . . . | » — 88 — |
| 1 Canard. . . . . . . . . . . . | 1 — » — |
| 1 Dinde. . . . . . . . . . . . . | 3 — 60 — |
| 1 Oke de bœuf (2 livres 1/2). . . . . | » — 50 — |
| 1 Rotle de mouton (1 livre 2 onces). . . | » — 23 — |
| 1 Rotle de poisson frais. . . . . . . | » — 25 — |
| 1 Douzaine d'œufs. . . . . . . . | » — 14 — |
| 1 Litre de lait. . . . . . . . . . | » — 5 — |
| 1 Rotle de beurre. . . . . . . . | » — 23 — |
| 1 Rotle de fromage. . . . . . . . | » — 10 — |
| 1 Oke de pois frais. . . . . . . . | » — 13 — |
| 1 Oke de fèves fraîches. . . . . . . | » — 10 — |
| 1 Rotle de haricots verts. . . . . . . | » — 8 — |
| 1 Rotle de haricots noirs. . . . . . . | » — 4 — |
| 1 Rotle de navets. . . . . . . . . | » — 1 — |
| 1 Paquet de carottes. . . . . . . . | » — 1/2 |
| 1 Paquet de petits oignons. . . . . | » — 1/2 |
| 1 Rotle de dattes fraîches. . . . . . | » — 4 — |
| 1 Rotle de raisins frais. . . . . . . | » — 12 — |
| 1 Rotle de figues fraîches. . . . . | » — 12 — |
| 1 Grenade. . . . . . . . . . . | » — 4 — |
| 1 Melon. . . . . . . . . . . . | » — 12 — |
| 1 Pastèque. . . . . . . . . . . | » — 10 — |
| 1 Orange. . . . . . . . . . . | » — 1/2 |
| 1 Limon. . . . . . . . . . . . | » — 1/2 |
| 1 Douzaine de petits citrons. . . . | » — 4 — |
| 1 Oke de sel. . . . . . . . . . | » — 4 — |
| 1 Oke de charbon. . . . . . . . . | » — 12 — |
| 1 Voie d'eau, pendant que le Kalidj est plein (quatre mois de l'année). . . | » — 4 — |
| Pendant le reste de l'année. . . . . . | » — 12 — |

Dans les campagnes, la plupart de ces objets valent 50 pour 100 de moins.

Jusqu'à ce que les capitaux et l'industrie d'Occident trouvent en Égypte sécurité et liberté, le pacha, qui ne peut lutter avec les Européens dans les travaux où le génie et l'adresse ont la plus grande part, semble vouloir prendre sa revanche sur certaines industries qui touchent de plus près à l'agriculture, et qui, transformant les produits au moment où ils se détachent du sol, peuvent plus difficilement être supplées dans des pays lointains. Ainsi, tandis que les filatures restaient stationnaires, il a cherché à améliorer les indigoteries, les magnaneries, la fabrication du sucre et du rhum, celle du nitre par l'évaporation, la culture et la préparation de l'opium.

Mohammed-Ali, en propriétaire habile, visant toujours aux produits riches, se souvint qu'autrefois l'opium de la Thébaïde jouissait, sur les marchés d'Europe, d'une réputation justement méritée. Il voulut donner un nouvel essor à la culture de ce végétal, depuis longtemps tombée dans l'oubli. Il fit venir de Smyrne des Arméniens habitués à cultiver l'opium de l'Asie Mineure; après divers essais, voici le mode de culture et de préparation qu'on adopta. Vers la fin du mois d'octobre, lorsque les eaux du fleuve se sont retirées, on donne deux labours à la terre, qui doit être de bonne qualité, forte et de couleur jaunâtre; on dépose, dans les sillons tracés par le second labour, les graines de l'opium, mêlées avec une portion de cette même terre pulvérisée. Ce mélange suffit pour enterrer les graines, sans passer la herse. Au bout de quinze jours, la plante commence à pousser; en s'élevant, elle forme une tige de la grosseur d'un chalumeau; en deux mois, cette tige a atteint sa hauteur naturelle de quatre pieds environ. Elle est couverte, dans toute sa longueur, de feuilles larges et ovales; son fruit, d'une couleur verdâtre, a l'aspect d'un petit citron. On voit des tiges qui en portent jusqu'à quatre, placés à distance; quand il n'y a qu'un seul fruit, il est situé à la sommité de la tige. Alors, chaque matin, avant le lever du soleil, on fait de légères incisions sur les côtés du fruit; la liqueur blanche qui en découle est reçue dans un vase; bientôt cette liqueur prend une couleur noire, et acquiert de la consistance. On la pétrit en petits pains, que l'on enveloppe dans des feuilles arrachées à la tige. Ainsi préparé, on livre l'opium au commerce. Avec la graine, on fait de l'huile bonne à brûler; les tiges servent de combustible. Année commune, la récolte de l'opium est de 15 à 20 mille okes.

Aux alentours du Caire, dans la plaine située sur la rive droite du Nil, près des jardins d'Ibrahim-Pacha, on a enlevé de nombreux monceaux de décombres, et agrandi les exploitations de nitre par l'évaporation. L'opération par laquelle on obtient ce produit est extrêmement simple. Presque toutes les terres d'Égypte contiennent une quantité plus au moins grande de nitre, et celles de la plaine dont nous parlons en sont tellement chargées, que lorsque le vent y soulève la poussière, on ressent dans les yeux un prurit qui va presque jusqu'à l'ophtalmie. Il suffit d'établir des excavations en plein air, de quelques pieds de profondeur, où l'on dépose cette terre détrempée d'eau; la dessiccation s'opère promptement, surtout en été, et l'on recueille le nitre sur les parois et à la surface du fossé. Sur divers autres points de la Haute Égypte, le pacha a fait établir des exploitations de ce genre, qui sont du reste peu coûteuses. Il obtient aujourd'hui annuellement 100 mille quintaux de nitre, qu'il réserve

pour ses fabriques de poudre, et il peut encore en vendre 60 mille quintaux pour l'exportation.

Depuis 1820, la vallée nommée *Ouâdi-Toumlat* (l'ancienne terre de Gessen), qui s'étend de la Basse Égypte au désert de Syrie, avait été couverte d'un million de pieds de mûriers; dans la plaine de *Chôbra*, on élevait aussi des vers à soie. Pourtant les quantités récoltées n'étaient même pas suffisantes pour alimenter les fabriques, et la Syrie devait parfaire le chiffre de la consommation. Mais le pacha, voulant affranchir l'Egypte de l'importation de la soie, ordonna de nouvelles plantations de mûriers; 500 feddans de la grande plaine de *Syout* furent destinés à la culture de cet arbre; dans chaque département, dans chaque district de la Basse Égypte, on y consacra aussi d'assez grandes portions de terre. Les mûriers commencent à boutonner en janvier; ils sont en plein rapport vers le 15 février. Afin d'empêcher l'éclosion des graines jusqu'à cette époque, on les place dans les puits et les lieux frais. On ne lave les semences ni dans le vin, ni dans l'eau. Il s'écoule soixante jours environ entre l'eclosion des vers et le moment où ils commencent à filer. En vingt jours, le cocon est parfait. Une once de semence donne ordinairement 720 cocons. Il faut 250 à 260 cocons pour faire une livre de soie. On compte aujourd'hui, en Égypte, 4 millions de pieds de mûriers; la plupart ont déjà atteint un assez grand développement, car en Égypte les végétaux croissent avec une étonnante rapidité. Cependant on remarque qu'ils ne viennent jamais très-grands, et qu'ils ne donnent qu'une quantité médiocre de feuilles, plus petites qu'en Europe. Les fellahs montrent en général peu de soin et d'aptitude pour l'éducation des vers; et malgré toutes les améliorations de détail que le pacha a fait apporter dans ses magnaneries par quelques Européens, cette branche d'industrie est encore très-peu avancée en Égypte. Les procédés pour la filature ne sont pas moins arriérés. Aussi, importe-t-on toujours des tissus de soie d'Europe. Cet article figure, dans les importations de 1836, pour 2,522,000 francs. La récolte des soies égyptiennes s'élève, année commune, à 20,000 okes environ, cette quantité est suffisante pour alimenter les fabriques égyptiennes. Le pacha parait se contenter de cet état de chose. Il aurait pu profiter de la dernière crise qui a affligé l'industrie lyonnaise, pour attirer des ouvriers en soie; plusieurs projets bien conçus lui ont été présentés à cet égard; mais, comme nous le dirons tout à l'heure, Mohammed-Ali semble vouloir ajourner toute amélioration dans l'industrie plus spécialement mécanique, jusqu'à ce qu'il soit en position d'installer en Syrie tout son appareil manufacturier.

La Haute Égypte produit beaucoup de cannes à sucre; mais les moyens d'extractions employés jusqu'ici étaient tellement imparfaits, que l'on n'obtenait qu'une quantité très-peu considérable de matière saccharine. Aussi, la culture de la canne, de jour en jour abandonnée, se trouvait réduite à un minimum insuffisant pour les besoins du pays. La qualité du sucre égyptien était tellement inférieure, qu'il ne pouvait servir qu'à la consommation locale. Depuis l'établissement de la prime en France, on importait même en Égypte des quantités de sucre raffiné assez considérables. Dans l'année 1836, cette importation s'est élevée à 564,000 fr. Le sucre raffiné de Marseille était à meilleur marché en Égypte qu'en France. Cet état de choses éveilla la sollicitude du pacha.

Récemment il avait appelé en Égypte M. Allard, raffineur de Marseille, qui, par l'amélioration des procédés, a pu obtenir immédiatement 70 à 80 pour 100 de plus de l'extraction de la canne, et en qualité bien supérieure. Le pacha a été tellement satisfait des échantillons présentés par M. Allard, qu'il a donné l'ordre de confectionner au Caire une machine à vapeur pour le raffinage, d'après les plans de cet industriel, et qu'il a fait de nouvelles plantations de cannes dans la Haute Égypte; mais le raffineur marseillais n'ayant pas voulu attendre que la machine fût confectionnée, croyant d'ailleurs qu'elle ne pouvait l'être convenablement par des ouvriers égyptiens, a préféré retourner en France. Il ne se dissimulait pourtant pas que, si un raffineur européen pouvait établir une raffinerie dans la Haute-Égypte, il ferait des bénéfices dix fois plus considérables qu'en Europe, même en doublant et triplant le salaire des ouvriers.

La plantation du coton opéra en Égypte une révolution industrielle et politique. Mais ce n'était point assez que la vallée du Nil fournît chaque année, concurremment avec l'Inde et l'Amérique, un aliment aux filatures occidentales; comme le soleil de l'Inde et de l'Amérique, le soleil des Pyramides pouvait aussi mûrir ce végétal précieux, dont la tige macérée donne cette fécule qui bleuit comme la mer par un beau jour d'été. La culture de l'indigo devait suivre la culture du coton; la couleur de l'un devait teindre les tissus de l'autre; et puisque l'Égypte versait dans la consommation 400,000 quintaux de coton, elle devait y verser aussi l'indigo nécessaire pour les colorer. Propriétaire de l'Égypte, Mohammed-Ali songea à planter l'indigo dans ses terres; il fit choix des plus grasses, des plus limoneuses, de celles qui, pouvant être arrosées toute l'année, sont plus en harmonie avec la nature de ce végétal, et bientôt, dans plusieurs provinces, des champs d'indigo mûrirent pour l'industrie. Les fellahs le préparaient grossièrement; ils le détrempaient à l'eau chaude, et mêlaient avec la fécule un tiers de terre glaise; ils faisaient sécher les pains en plein air, de telle sorte que le vent y introduisait du sable et d'autres substances hétérogènes. L'indigo égyptien avait dans le commerce une réputation d'impureté, et il était moins estimé que celui du Bengale. Mohammed-Ali fit venir de l'Inde des indigotiers qui enseignèrent aux Arabes les procédés suivis dans ce pays pour la manipulation de l'indigo. Ce fut M. Botzari, frère du médecin du pacha, qui les amena en Égypte. Aujourd'hui le gouvernement a établi des indigoteries à Chôbra, dans les provinces de Charkyeh, de Kélyoub, à Menouf, à Achmoun, à Mekaleh el-Kébir, à Birket-el-Kessab. Il en existe aussi à Fayoum et à Bénissouef. Les produits de la récolte s'élèvent de 25 à 30 mille okes. Mais les fellahs n'ont pu désapprendre tout de suite leurs procédés routiniers, et les indigos d'Égypte, contenant toujours beaucoup de substances hétérogènes, n'ont pu encore conquérir une meilleure réputation commerciale. En 1833, le pacha en avait dans ses schounas 200 mille okes, que personne ne voulait acheter. M. Rocher, chimiste français, en a purifié une partie. Après cette opération, le gouvernement a fait des lots composés des diverses qualités, et de cette manière, il a pu trouver des acheteurs aux enchères d'Alexandrie. L'exportation de cette denrée, qui, en 1833, n'avait été que de 928,000 fr., s'est élevée, en 1836, à 1,591,000 fr. Evidemment, le meilleur système que peut adopter le pacha pour l'amélioration de ses indigoteries, c'est de mettre à leur tête des

chimistes européens. Il serait également indispensable de faire construire des séchoirs, pour que les pains d'indigo fussent à l'abri de la poussière et des autres corps légers que le vent y introduit quand on les fait sécher en plein air.

Nul doute que, chimiquement, l'Égypte n'est point exploitée comme elle pourrait l'être. On laisse perdre une foule de substances dont l'industrie pourrait tirer un très-bon parti. La vallée du Nil est une contrée éminemment propre aux travaux de la chimie; les compositions et les décompositions s'y opèrent avec rapidité; les agents naturels y sont puissants; l'eau, la chaleur, l'état hygrométrique et électrique de l'atmosphère, les produits du sol, le système végétal et animal, tout fournit à la chimie de vastes ressources. Il y a constamment en Égypte une masse considérable de matières en putréfaction, dont la chimie pourrait s'emparer avantageusement. Elle tendrait ainsi une main secourable à l'hygiène et à la santé publique. Des noyaux de dattes, on pourrait extraire de l'huile; les os, qu'on y trouve en si grande abondance, pourraient donner de la colle, du noir, de la gélatine; avec les écorces de pastèques, qui pourrissent partout, on ferait d'excellentes confitures; avec les feuilles de maïs, on ferait du papier, dont on pourrait fournir tout l'Orient (1); enfin, on trouverait beaucoup d'autres produits qui, observés seulement avec quelque attention, ne manqueraient pas de donner lieu à des découvertes utiles aux arts et à l'industrie. Les Arabes sont peu observateurs et peu entreprenants; ils sont plus aptes à recevoir l'impulsion qu'à la donner. Quant aux Européens, la plupart de ceux qui sont au service du pacha se laissent aller assez volontiers à l'indolence, parce qu'ils ne sont pas excités par le mobile auquel l'Européen est aujourd'hui habitué d'obéir, l'intérêt. Au reste, si un Européen voulait fonder une entreprise manufacturière, il ne pourrait guère compter sur l'avenir; car, l'exploitation n'existant que sous le bon plaisir du pacha, celui-ci serait maître de s'en emparer quand il voudrait, ce qu'il ne manquerait pas de faire, s'il apercevait qu'il y eût des bénéfices. Cet état de choses paralyse tout développement spontané d'une industrie un peu large, et les Européens ne peuvent exercer en Égypte que des métiers, comme les ouvriers des bazars et des corporations, que Mohammed-Ali n'a pu faire entrer dans sa grande unité. Nous examinerons plus tard quel est l'état de ces petites industries restées libres, et nous jetterons un coup d'œil sur l'organisation de ces corporations musulmanes, intéressantes à étudier pour l'Europe industrielle de nos jours.

Si maintenant on nous posait cette question : Mohammed-Ali, le pacha industriel, fait-il mieux que ne feraient les Européens? Nous répondrions avec impartialité : Techniquement, les Européens feraient mieux, puisque Mohammed-Ali ne fait que par les Européens, et que si, à leur supériorité naturelle,

(1) En 1836, le chiffre du papier importé à Alexandrie s'est élevé. 1,166,000 francs.
A Beyrout. . . . . 281,500 —
1,447,500 francs.

L'établissement d'une papeterie de maïs en Égypte, ou, mieux encore, en Syrie, où l'on trouverait des cours et des chutes d'eau très-propres à ce genre de fabrication, serait une entreprise qui enrichirait en peu d'années son fondateur.

on ajoutait l'aiguillon puissant de l'intérêt personnel et de la propriété, on ne pourrait manquer d'obtenir encore de plus grands résultats. Mais, politiquement, il faut convenir que Mohammed-Ali fait mieux que ne feraient les Européens; car il serait à craindre que, par l'effet de la concurrence, agissant d'ailleurs sur des populations façonnées de longue main à l'obéissance, ils ne fussent entraînés, malgré eux, à exploiter cruellement les Égyptiens, et à reproduire sur les bords du Nil un état de choses que la philanthropie cherche à faire cesser en Amérique (1). Il faudrait donc que l'Égyptien fût soutenu par un gouvernement national, et pût stipuler librement son salaire. De pareilles combinaisons politiques ne sont point impossibles, et tôt ou tard elles devront se réaliser; car il est évident que l'Égypte a besoin du génie et des capitaux des Européens, et l'on peut même dire que toute l'œuvre de Mohammed-Ali a consisté à savoir les y appeler, mais en les contenant, en les dominant, et en les faisant servir à son avantage. Mohammed-Ali ne peut leur ouvrir une plus large voie, sans courir le risque d'être débordé. Mais c'est parce qu'il défend indirectement les fellahs contre l'esprit de concurrence et d'envahissement des Européens, que son système a conservé encore quelque nationalité. L'Égypte se trouve donc placée entre le danger de l'anarchie et de la personnalité européennes, et l'inconvénient de voir son industrie stationnaire et incomplète. Nous le répétons, de hautes combinaisons politiques pourront remédier à cet état de choses, et assurer à l'industrie européenne et à l'Égypte les avantages d'un progrès utile à toutes deux, sans faire craindre au fellah l'exploitation outrée de l'industrialisme moderne.

Nous avons dit que Mohammed-Ali, sentant son infériorité industrielle, surtout sous l'aspect mécanique, laisse ses filatures et ses fabriques dans l'état où elles se trouvent, et ne fait rien pour les relever. C'est qu'il nourrit la pensée d'une grande translation. En Égypte, tous les avantages physiques et commerciaux semblaient être de son côté; il pensait que le fer devait plutôt venir chercher le coton que le coton aller trouver le fer, et pourtant il n'a pu lutter victorieusement contre la fabrication européenne. Mais il ne se tient pas pour battu; il croit devoir réussir par un changement de plan. C'est en Syrie qu'il veut transporter le théâtre de son industrie, c'est là qu'il espère triompher. Il y a dans cette ténacité un bon sens économique éminemment vrai, et que nous avons déjà fait ressortir. Le pacha ne peut souffrir que les deux tiers des cotons et des teintures qu'il envoie en Europe lui reviennent en tissus. Il voit là une absurdité commerciale qui le tourmente. Aussi n'attend-il que le moment où il sera mieux assis en Syrie pour y transporter toute son industrie manufacturière. Il espère y trouver des métaux et de la houille, et n'avoir plus qu'à faire venir des ingénieurs d'Europe. En effet, des recherches ont constaté la présence de la houille dans la chaîne du Taurus, sur une longueur de quinze à seize lieues, de l'est-nord-est à l'ouest de Tarsous. La houille a été trouvée, par la sonde, à quarante pieds de profondeur, dans une couche de schiste bitumineux. Mais malheureusement cette houille est d'une qualité très-infé-

(1) Mohammed-Ali a dit : « La première piastre que dépensent les Européens quand ils arrivent en Égypte, c'est pour acheter un Kourbach. »

rieure, et peu propre aux usages de l'industrie. Déjà, depuis 1833, alors que Mohammed-Ali, vainqueur du sultan, réclamait, dans les négociations diplomatiques, la cession de la province d'Adana, riche en bois et en mines, il était sous la préoccupation de ses pensées industrielles. Maître de cette province, il y fit faire des recherches minéralogiques. On y constata l'existence de huit mines déjà exploitées et fournissant différents métaux (1). On évalua à vingt le nombre de hauts-fourneaux qui pourraient être établis, à cent cinquante mille quintaux la fonte qu'ils pourraient produire annuellement, à douze ou quinze millions de piastres les valeurs métalliques que la province pouvait donner chaque année. Jusqu'à présent, ce qui a entravé et différé les projets de Mohammed-Ali, c'est l'état de qui-vive continuel sur la frontière de Syrie et les révoltes périodiques des habitants. Voilà pourquoi il est pressé d'en finir, même par la guerre. Si plus de stabilité lui permettait d'exécuter ses projets, l'Égypte rentrerait alors dans sa spécialité agricole, l'industrie manufacturière serait établie en Syrie; les deux contrées se compléteraient industriellement, l'une plus spécialement vouée à l'industrie agricole et chimique, l'autre plus spécialement adonnée à l'industrie manufacturière et mécanique. C'est ainsi que se réaliserait ce que nous avons dit touchant les destinées industrielles de l'Égypte.

AUG. COLIN

(1) — 1. Dans la province de Cozan-Oglou, le minerai de fer (hydroxide de fer) de Manzerli, en exploitation depuis longtemps, a donné 59 pour 100 en bonne gueuse. Le fer qu'on en obtient est de très-bonne qualité.

2. Le minerai (péroxide de fer) de Corumgi, dont l'exploitation est également ancienne, a donné 62 pour 100 en bonne gueuse. Le fer en est aussi très-bon.

Ces deux mines approvisionnent Cozan-Oglou et une partie de la province de Marach.

3. A Emi-d'Epezi, un minerai, dont l'extraction est abandonnée, faute de bras, a produit, sur des essais en grand, 75 pour 100 en excellente gueuse. Le fer en est toujours de première qualité.

4. D'autres mines en exploitation près d'Adana et de Tarsous, qu'elles approvisionnent de fer pour instruments aratoires, fers de cheval et clous, ont donné jusqu'à 60 pour 100 en bonne gueuse. La nature du minerai est la même que celle de Cozan-Oglou.

5 et 6. Cette principauté a en outre deux mines de plomb sulfuré argentifère, dont les échantillons ont donné, l'un 42 pour 100 de plomb et 2/1000 d'argent, l'autre 29 pour 100 de plomb et 4/1000 d'argent.

7. Aux environs de Corumgi, des échantillons extraits d'une mine de cuivre sulfuré avec cuivre carbonaté, ont donné 13 1/3 pour 100 de cuivre et 1/1000 d'argent aurifère.

8. Près du village nommé Manca, des échantillons de cuivre pyriteux (sulfure de cuivre et fer) ont donné 25 pour 100 de cuivre avec des traces d'or.

# CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

## LES PARTIS COALISÉS.

Nous assistons à un spectacle instructif. Tout est calme et raffermi. Pleine de sécurité, de confiance, la société vaque à ses affaires, applique ses forces à l'accroissement de son bien-être et de ses lumières, et cependant les partis qui occupent la scène politique se montrent aigris et irrités. A les entendre, tout est compromis; les épreuves traversées, les combats rendus ne porteront pas les fruits heureux qu'on avait le droit d'espérer. Nous ne sommes pas en possession du gouvernement constitutionnel.

D'où vient ce désaccord entre la réalité et les opinions? Pourquoi, au milieu de la tranquillité générale, cette explosion de ressentiments, ces émeutes de boules et de journaux? Quelles sont les causes de ce contraste?

L'an dernier a vu deux grandes mesures, l'amnistie et la dissolution. L'amnistie n'appartient qu'au roi, qui seul pouvait la vouloir et la prononcer. Il en avait le droit souverain, il en eut l'heureux courage, ouvrant ainsi pour la royauté une ère nouvelle, et pour tous les honnêtes gens un retour honorable qui devenait un devoir. La dissolution appartient au ministère du 15 avril, qui l'a osée du consentement de la couronne. Elle devait aussi déterminer une époque nouvelle dans le jeu des pouvoirs parlementaires; mais elle n'a pas amené tous les résultats qu'on pouvait s'en promettre, et c'est là une des principales causes de la confusion qui règne aujourd'hui dans les débats politiques.

Quand le ministère du 15 avril s'établit, sa formation n'était pas une réaction passionnée contre le centre droit, mais une inclinaison vers le centre gauche. Par l'amnistie et la dissolution, ce mouvement devenait plus sensible; les élections devaient le continuer sans le précipiter. En convoquant les colléges électoraux, le ministère devait sans doute à toutes les opinions l'impartiale observation des lois, mais il ne lui était pas défendu de laisser voir ses sympathies pour les principes d'ordre et de liberté représentés par le centre gauche;

il eût imprimé ainsi aux élections une direction politique, et il eût provoqué l'utile intervention de quelques éléments et de quelques hommes nouveaux.

Il y a donc eu cet inconvénient qu'une mesure aussi décisive que la dissolution, dont l'importance était encore rehaussée par l'amnistie, n'a pas produit une chambre assez renouvelée. Les partis parlementaires ont reparu à peu près dans les mêmes proportions, et avec quelques ressentiments de plus; le centre droit, malgré les ménagements dont il a été l'objet, non-seulement a retenu, mais exagéré ses rancunes; une partie du centre gauche, étonnée de la tiédeur du ministère, a passé de la défiance à l'irritation : enfin les instincts heureux qui poussent aujourd'hui la France dans les voies du travail et des améliorations sociales, et lui ont inspiré le complet oubli des anciennes querelles, n'ont pas suffisamment prévalu dans les élections.

Il y aura bientôt cinq mois que le ministère se trouve en face d'une chambre non pas hostile, mais indifférente, qui ne veut pas le renverser, mais ne l'adopte pas, qui en masse n'a pas de passions, mais voit s'agiter dans son sein quelques hommes passionnés, dont les mouvements et les votes trompent toutes prévisions, et dont l'esprit est encore à naître.

Cette situation singulière se prolongera probablement jusqu'à la fin de la première session. Il ne faudra pas moins d'une année pour tirer de la chambre nouvelle une majorité politique; mais ce temps ne sera pas tout-à-fait perdu : durant cet intervalle, les partis et les hommes continueront de céder au mouvement de transformation qui les entraîne et les maîtrise.

Le fait le plus saillant qui frappe les regards, c'est l'abdication complète des passions bruyantes qui, après la révolution de 1830, ont agité le pays durant cinq ans. Tout s'est évanoui; on semble avoir perdu même le souvenir des scènes les plus vives; on est entré dans une phase nouvelle; on s'occupe d'affaires; on vit pour les intérêts positifs, et celui qui viendrait aujourd'hui parler la langue politique des premières années de 1830, exciterait cet étonnement que provoque l'apparition d'un vieux costume au milieu des modes du jour. Nous sommes ainsi faits, nous changeons beaucoup et nous vivons vite.

Cette métamorphose de l'esprit public n'a pas échappé aux partis, et ils ont dû s'y conformer, même à contre-cœur. Nous avons vu les hommes les plus engagés dans les opinions extrêmes laisser dans l'ombre les parties ardentes de leur rôle politique, pour se montrer exclusivement positifs et spéciaux : ils n'ont pas reculé devant l'examen des détails les plus minutieux. *Les affaires, faisons des affaires*, tel a été le cri général : on a voulu emporter d'assaut les difficultés les plus techniques, et par la profondeur de ses études, se montrer digne d'un portefeuille.

Maintenant, jusqu'à quel point la chambre doit-elle pénétrer dans les affaires et prendre part à l'administration? Voilà une importante question de gouvernement constitutionnel, qui, seulement aujourd'hui, se pose distinctement.

Comme le roi, dépositaire par excellence du pouvoir exécutif, devient inévitablement législateur quand il rend des ordonnances pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État, de même les deux chambres, spécialement investies du pouvoir législatif, touchent à l'administration même par la discussion et la rédaction des lois. Cette pénétration réciproque des trois pouvoirs, ces

concessions mutuelles forment le nœud du gouvernement représentatif.

Pour la première fois la chambre des députés, échappant aux orages politiques, s'applique exclusivement aux affaires. Mettez à côté de ce fait important la coalition des partis qui se décomposent, et vous aurez les deux éléments de la situation actuelle. Jamais chambre n'a été animée, envers la couronne, d'intentions plus droites et plus sincères, mais elle cherche la mesure et la limite de son pouvoir dans la gestion des affaires; elle ne songe à rien usurper, mais elle veut ne rien perdre de ce qui doit lui appartenir. De leur côté, les partis, convaincus qu'il ne leur est plus possible de faire vibrer aujourd'hui la fibre amollie des vieilles passions, ont transporté la guerre et la lutte dans le détail des intérêts, et ils provoquent la chambre à commettre des fautes, pour se consoler de leur déchéance politique.

Oui, la chambre, dans sa majorité numérique, est loyale; ses intentions sont pures; elle a commencé sa session avec le ferme désir de s'associer avec franchise à l'action du gouvernement, mais peu à peu elle a subi le joug de passions habiles et implacables qui l'exploitent et la mènent. Alors il s'est trouvé que l'assemblée, qui devait surtout s'occuper d'affaires, les a empêchées toutes, et que partout où elle devait donner l'impulsion, elle a mis un obstacle.

Qui ne s'attendait à ce que cette année vît commencer les travaux qui doivent donner à la France les chemins de fer, ces communications rapides, si nécessaires aujourd'hui à l'industrie, à la guerre, à la vie? Point. Sous prétexte que le gouvernement a trop demandé, on lui refuse tout; quand il réclame le partage avec les compagnies, on l'exclut même de cette association; tout le monde pourra travailler au bien-être du pays, excepté l'État. Et ces choses se passent en France, chez le peuple le plus habitué à invoquer le gouvernement, son intervention, sa force, partout où un intérêt public se trouve en jeu ou en péril!

Nous croyons que la chambre a été surprise; mais maintenant elle est avertie, elle sait où on veut la mener; elle ne peut plus ignorer que, sous prétexte de lui parler affaires, on travaille à fausser ses rapports tant avec la couronne qu'avec l'autre chambre. L'article 7 de la proposition sur les rentes n'est-il pas un empiétement sur les prérogatives constitutionnelles du pouvoir exécutif? Ne murmure-t-on pas déjà dans l'enceinte du palais Bourbon des menaces contre la chambre des pairs, qui prétend être libre et exercer sa part d'action dans le concours des trois pouvoirs!

Contradiction bizarre! Ceux qui se portent pour les soutiens par excellence du gouvernement parlementaire, ne veulent pas que l'autre moitié du parlement garde son indépendance et sa dignité. La chambre ne comprendra-t-elle pas qu'en se laissant entraîner à des empiétements sur le pouvoir exécutif, à des colères contre l'autre chambre, elle tend à se créer pouvoir, unique et despotique.

Le mot de *Convention* a été prononcé. Il n'est pas effrayant sans doute parce qu'il est sans application, mais il indique les craintes publiques et les projets de quelques-uns. Or, il n'y a rien de plus triste pour un homme, comme pour une assemblée, que de se faire l'instrument de passions qu'on n'éprouve pas, et de desseins qu'on repousserait avec effroi, si on les approfondissait. On se

trouve à la fois violent et petit, et tout en se donnant des airs de maître, on est esclave.

Deux grandes questions vont se présenter devant la chambre, Alger et le budget. Que la chambre les juge, non pas avec les préventions passionnées qu'on lui souffle de toutes parts, mais avec son bon sens et son patriotisme. La France ne veut pas l'abandon d'Alger; pour garder nos possessions africaines, il ne faut pas affaiblir l'armée qui les occupe. Or, refuser au gouvernement ses justes demandes, c'est l'empêcher de satisfaire à tout ce que réclament l'honneur et la sûreté de notre drapeau en face des Arabes. La chambre ne perdra pas de vue que le moment où l'on prodigue tout à l'industrie n'est pas celui qu'il faut choisir pour affaiblir notre puissance militaire : la force de l'armée et la grandeur extérieure de la France sont aussi des intérêts ; et tout n'est pas compris entre la conversion du cinq et le triomphe des compagnies.

Ce n'est pas sérieusement qu'on peut craindre le refus de voter le budget; mais cette idée, jetée en avant par les passions, n'est-elle pas bien propre à éclairer la chambre ? Quelques hommes en sont arrivés à la plus grosse menace dont on ait pu accoucher, il y a dix ans, pour résister aux entreprises contre-révolutionnaires de la restauration. Refuser le budget ! et pourquoi? Le pouvoir exécutif est-il sorti de ses limites constitutionnelles ! Non. Mais, disent-ils, la chambre des pairs semble peu disposée à adopter les plans de la chambre des députés sur la conversion des rentes, et nous voulons employer, contre elle et contre la couronne, un moyen coërcitif.

Depuis huit jours, la chambre a pu lire dans le fond des choses et pénétrer le secret de plusieurs. Jusqu'à présent, elle a obéi à une impulsion dont elle ne démêlait pas bien le sens et la portée; maintenant elle peut réfléchir et se consulter. Elle peut aussi apprécier la situation véritable de ces partis dont la coalition est si fastueuse, mais dont la consistance n'est plus la même, et que le flot du temps fait dériver à leur insu de leurs anciennes obstinations.

Quand M. Garnier-Pagès s'efforce de supplanter M. Laffite dans le rôle de financier de l'opposition, quand M. Berryer plie son éloquence aux discussions les plus précises sur les chemins de fer, cet empressement à se montrer *pratiques*, cet enthousiasme pour les chiffres, ne dénotent-ils pas qu'ils désespéraient de se faire entendre et goûter sur d'autres sujets? S'il y a de la finesse dans cette conduite, il y a aussi une reconnaissance expresse de l'état des esprits, il y a même une sorte de renonciation aux passions politiques dont ces orateurs tiennent leur mandat et leur existence.

En ce moment, les partis se transforment, se décomposent et se coalisent; de la franchise, on passe à la dissimulation ; on cache ses passions, ses principes. Les démocrates nouveau-venus dans la chambre ont, jusqu'à présent, frustré l'attente publique des émotions promises : une seule injure de mauvais goût, adressée à la révolution, a signalé la présence des rancunes légitimistes ; on rougirait de se montrer ardent, et pour la passion il n'y a plus d'opportunité.

Voilà pour les opinions extrêmes. Si nous examinons les partis parlementaires, nous voyons que la gauche modérée et son honorable chef, M. Odilon Barrot, ont sur les autres côtés de la chambre l'avantage d'avoir gardé la même

position. Depuis que l'éloquent député de l'Aisne a prononcé, en 1830, ces paroles : *Je sais accepter des faits accomplis ; je sais prendre, en politique, un point de départ, et ne pas continuellement recommencer le passé et renouveler des luttes qui sont terminées,* il a presque toujours montré une modération et un tact qui le destinent pour l'avenir à la pratique du gouvernement. La sincère élévation des sentiments nationaux qui l'animent lui ont valu l'estime de la France, et le pays le verrait avec joie devenir de plus en plus politique et possible. L'opinion lui rend cette justice, qu'il reste étranger aux petites intrigues, aux roueries parlementaires ; et il semble que M. Barrot a marché d'autant plus vers le pouvoir, qu'il s'est tenu plus tranquille.

On n'a pas manqué, dans le public, de comparer à cette grave attitude l'inquiète pétulance de M. Guizot et de ses amis. Est-ce M. Guizot qui conduit ses amis, ou ses amis le mènent-ils ? Cette anxiété maladive qui le pousse de contradictions en contradictions lui est-elle imposée ou naturelle ?

Quoi qu'il en soit, M. Guizot, après avoir annoncé, au commencement de la session, qu'il était satisfait de la conduite et des déclarations du ministère, figure maintenant parmi ses plus ardents adversaires, et trace de la société la plus lugubre peinture.

Dans l'ordre des théories, M. Guizot a écrit, en 1836, un éclatant panégyrique de la philosophie du XVIII^e siècle, et, en 1838, un éloge sans réserve du catholicisme, qu'il présente comme l'ancre immobile et éternelle des sociétés humaines. Voilà pour la consistance du penseur.

Quant à l'homme politique, est-il bien vrai que nous ayons aujourd'hui devant nous, en la personne de M. Guizot, l'auteur de l'allocution aux électeurs de Lisieux ? En quelques mois, M. Guizot a passé de la doctrine de M. Fonfrède, de celle de M. Persil, du principe qui veut que le roi règne et gouverne à la fois, à l'omnipotence parlementaire. En 1830, M. Guizot, voulant conserver le pouvoir, proposa, à ses collègues, une loi d'organisation des clubs, à laquelle M. Dupin, alors admis au conseil, s'opposa avec toute la force de sa conscience et de toute la puissance de son talent. Quelque temps après, les clubs abattus par l'opinion et justement attaqués de toutes parts, M. Guizot se présenta pour les combattre, portant à la main la bannière de la quasi-légitimité ! En 1834, le maréchal Gérard, devançant la clémence royale, dont la sagesse avait marqué l'époque de l'amnistie, déclara vouloir se retirer si le conseil n'adoptait cette mesure. Le ministère était déjà dissous par la retraite du maréchal. M. Guizot n'hésita pas à se dévouer pour sauver le ministère et surtout son ministère de l'instruction publique. Il écrivit au maréchal Gérard, qu'il était prêt à adopter l'amnistie, et à la faire adopter à ses collègues, s'il voulait reprendre la présidence. Tant que M. Guizot s'est montré l'homme d'un système arrêté, on a pu croire que l'envie de le faire dominer lui donnait cette souplesse si opposée à son apparente roideur ; mais quelles sont aujourd'hui les idées de M. Guizot ? Nous les cherchons de bonne foi dans ses derniers écrits sans qu'elles nous apparaissent, et c'est surtout après les avoir médités qu'on doit se ranger à cette opinion sur M. Guizot, sorties d'une bouche dont il a entendu souvent d'utiles vérités : « N'ayant pas réussi à devenir le flatteur du roi, il se fait aujourd'hui le courtisan de la chambre. »

Soyons indulgents ; n'insistons pas trop sur ces variations ni sur les agitations auxquelles sont en proie M. Guizot et ses amis. Il ne leur est pas possible de vivre longtemps sans portefeuilles ; quand ils ne sont plus ministres, ils deviennent révolutionnaires ardents, et il faudrait les laisser éternellement au pouvoir, par mesure de salut public. Autour de M. Guizot, on ne parle plus que de troubles et de révolutions ; on s'écrie qu'on remuera, s'il le faut, les pavés de juillet, et dans ce délire on est de bonne foi.

Sans doute, le talent est chose recommandable, mais vraiment il inspire plutôt la compassion que l'envie, quand il monte les têtes à ce comble de fatuité folle. Les trois ou quatre personnes qui entourent M. Guizot oublient complétement ce que la chambre et la France contiennent d'aptitudes, de capacités et d'intelligences; elles sourient ironiquement si on leur dit que des hommes nouveaux peuvent s'élever sans leur appui; elles refusent de croire qu'il puisse y avoir dans le pays d'autre école que la leur pour les affaires et les idées, et elles érigeraient volontiers en dogme politique la *légitimité doctrinaire*.

Cependant il est un homme dont le parti doctrinaire veut bien reconnaître la valeur, c'est M. Thiers ; mais à la condition de s'en servir et de le garder. M. Thiers a toujours été considéré par M. Guizot et ses amis comme un ornement de leur triomphe. Il leur convient de l'incorporer dans leurs rangs, de l'isoler des siens, de son parti, de ses souvenirs ; si on leur reproche leur tendance en arrière, vers la restauration, ils veulent pouvoir montrer au milieu d'eux l'illustre plébéien qui doit tout aux principes de la première révolution et au succès de la seconde. Mais que M. Thiers cesse de marcher avec les doctrinaires, comme il l'a fait déjà, avec quelle aigreur ils dénigrent aussitôt son talent, avec quel dédain ils rabaissent bien vite son caractère ! Et cela en termes qui sont loin de sentir l'atticisme, et qui seraient plus dignes d'un club jacobin que d'une école qui se vante d'avoir fleuri dans l'atmosphère aristocratique des salons.

Ne nous étonnons donc pas que M. Guizot ait si promptement abandonné le rôle de modérateur suprême, qu'il avait affecté au début de la session, pour voter avec la partie du centre gauche qui s'est séparée du cabinet, et qu'il ait laissé dire à ses amis que le seul remède aux embarras du présent était la reconstruction du ministère du 11 octobre.

Nous croyons volontiers à la sincérité de ce désir, car une coalition pourrait seule aujourd'hui ramener pour quelques jours M. Guizot aux affaires, l'état de l'esprit public ayant rendu impossible un ministère centre droit.

En remettant le pouvoir entre les mains des amis de M. Guizot, la reconstruction du 11 octobre aurait encore pour eux plusieurs avantages :

Elle annulerait le centre gauche ;

Elle ôterait à M. Thiers la moitié de son importance politique;

Elle remettrait la gauche modérée dans la position fausse dont des circonstances heureuses et l'habileté de M. Barrot ont su la tirer.

Il est remarquable que le parti doctrinaire ne peut retrouver quelque avenir politique qu'en nous ramenant au passé. S'il pouvait avoir la fortune de quelques émeutes, ses beaux jours reviendraient.

On ne retourne pas péniblement, surtout en ce pays, sur les traces déjà parcourues : le 11 octobre a dû sa prospérité à des circonstances impérieuses ; il a été un fait nécessaire ; il ne serait plus aujourd'hui qu'une fantaisie.

A-t-on bien réfléchi à ce que signifierait la coalition de M. Guizot et de M. Thiers aux affaires ? Ce serait dénoncer que le pays et la royauté ne peuvent être conduits et sauvés que par deux hommes, et que nous ne saurions nous passer d'une dictature en partie-double. Ce serait nier les progrès accomplis, les ressentiments calmés, le retour des esprits, la possibilité des hommes et des talents nouveaux.

Le pays ne l'entend pas ainsi : il voit dans M. Guizot un homme que ses passions ont fourvoyé, et qui a fourni, sinon la totalité, du moins la plus grande partie de sa carrière ministérielle ; dans M. Thiers, un des membres les plus éminents du centre gauche, dont le retour aux affaires est marqué dans l'avenir : mais le pays ne connaît qu'une pensée et qu'une institution qui ait le pouvoir de présider toujours à sa destinée, la royauté.

Qui peut mieux comprendre ces choses que M. Thiers avec sa pénétrante sagacité ? Si déjà, il y a deux ans, il s'estimait assez considérable pour accepter la présidence du conseil, et constituer un ministère, croira-t-il aujourd'hui avoir besoin de M. Guizot pour se compléter et se maintenir aux affaires ? Si M. Guizot est nécessaire à M. Thiers, ce n'est pas comme collègue, mais comme adversaire, comme antithèse.

L'intérêt général est d'éviter tout retour en arrière et d'organiser les tendances libérales de notre époque. Dans cette œuvre, un rôle important appartient à M. Thiers. Mais M. Thiers ne doit pas oublier que la patience est aussi de la force et du courage ; il ne se fera pas tribun ; il sera un homme d'État au repos.

Notre époque est si complexe et si mobile, que les mêmes hommes ne peuvent toujours figurer sur la scène ; il y a des intermittences inévitables, même pour les organisations les plus heureuses. C'est beaucoup que de revenir d'intervalle en intervalle donner des signes d'intelligence et grandeur.

Puisque M. Thiers ne saurait trouver son avenir dans la reconstruction du 11 octobre, la gauche modérée pourrait-elle y prêter les mains ? Ce serait perdre le fruit de deux ans de modération et d'habileté. M. Barrot se croit sans doute appelé à d'autres destinées que de servir à M. Guizot de compère de tribune, de dupe et de victime ?

Il n'y a pas lieu à la dissolution immédiate du cabinet du 15 avril, car la chambre n'a pas l'intention politique de renverser violemment le ministère. Depuis qu'elle est assemblée, la chambre n'a eu que deux volontés, ne pas intervenir en Espagne et convertir le 5 p. 100 ; puis elle s'est essayée dans la gestion des affaires, sans antipathie pour personne, mais avec une inexpérience qui a mis du désordre dans ses votes.

Cependant on peut prévoir une modification dans le cabinet du 15 avril après la session. A son heure, à sa convenance, dans sa pleine liberté, la royauté consultant les faits, les opinions et les influences parlementaires, reconstituera une administration. Cette intervention constitutionnelle de la couronne ne comporte pas de précipitation, pas plus que le moment venu, elle ne souffre de retard.

Si les hommes qui s'agitent pouvaient retrouver quelques moments de sang-

froid pour regarder autour d'eux, ils verraient combien peu le public les suit et les approuve dans leurs émotions intéressées. Il n'est pas habile de simuler un *forum* agité au milieu d'une société tranquille et de faire des orages de la tribune un mensonge.

La coalition des partis est factice, et leur décomposition est réelle. Ainsi tous les légitimistes ne suivent pas M. Berryer; les uns le trouvent trop compromis dans l'opposition, quelques autres pas assez. Le centre droit désavoue les doctrinaires proprement dits, depuis que ces derniers ont découvert leurs passions subversives. Une partie du centre gauche ne s'est pas séparée du ministère, une autre fraction moins nombreuse et plus ardente a voté souvent contre lui. La gauche ne se décompose-t-elle pas en démocratie voulant toutes les conditions de la monarchie représentative, en démocratie plus radicale, enfin en démocratie républicaine?

C'est la force et le caractère de notre temps que tous ces partis et toutes ces fractions de partis co-existent, se combattent, se balancent, et travaillent sans le savoir peut-être à l'harmonie générale. Aujourd'hui, dans notre société, aucun élément ne peut écraser l'autre, et la prédominance morale ne peut être obtenue que par l'évidence de la raison.

Aussi les partis feront sagement de veiller sur eux-mêmes: la société les juge d'autant plus sévèrement qu'elle leur accorde plus de liberté, et qu'il n'y a pas de péril pour eux à parler ou à écrire. Il y a quatorze ans, les passions politiques luttaient contre la censure *légale* d'un gouvernement ombrageux; aujourd'hui, elles comparaissent devant la censure de l'indifférence et de l'ironie publique; laquelle des deux censures est la plus redoutable?

C'est une grande force dans notre siècle que la puissance parlementaire. Mais cette puissance si réelle et si nécessaire ne saurait se mouvoir avec trop de mesure et de sagesse; car sa responsabilité se proportionne à son importance. Les électeurs, le pays, l'opinion publique, la royauté, la regardent agir avec attention, avec respect; mais ils sont appelés à la juger. La chambre de 1838 est encore maîtresse d'elle-même: elle se servira de sa liberté pour bien mériter de la France.

# DE L'ORGANISATION

# DES ÉCOLES EN SUÈDE.

## A M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les premières écoles dont il soit fait mention dans les annales de la Suède datent du XII$^{e}$ siècle. Le christianisme n'arriva que très-lentement au cœur de ces populations guerrières, qui adoraient le marteau de Thor, la lance d'Odin ; et lorsque enfin il fut enraciné parmi elles, la pauvreté du pays, la dispersion des habitants, ne permirent pas aux établissements d'éducation de prendre un développement aussi rapide que dans les contrées du Sud. Le chapitre d'Upsal et celui de Linkœping réunirent quelques élèves ; peu à peu les autres chapitres suivirent leur exemple, et les couvents firent de même. Si, comme quelques historiens le supposent, chaque cloître eut son école, on pouvait compter en Suède, aux XIV$^{e}$ et XV$^{e}$ siècles, environ soixante écoles. L'enseignement de ces cloîtres, ainsi que celui des établissements métropolitains, était très-restreint. Les élèves apprenaient à lire, à écrire, à chanter ; ils apprenaient à ergoter sur de prétendus principes de philosophie, et à parler un mauvais latin. Ceux qui avaient de l'ambition, ceux qui étaient favorisés par la fortune, s'en allaient chercher ailleurs une instruction plus large. Les Suédois avaient, dès l'année 1290, une maison à Paris, et en 1373, sainte Brigitte leur en fit bâtir une autre à Rome.

L'université d'Upsal, fondée en 1476, et l'imprimerie, introduite en Suède en 1482, furent le second point de départ de cette science scholastique, qui avait cheminé si lentement pendant l'espace de quatre siècles. Gustave Wasa lui donna une nouvelle impulsion. Sous son règne, les écoles de chapitres et de cloîtres furent réorganisées sur d'autres bases, placées sous une même surveillance, et assujetties à un même règlement. Ce règlement, qui date de 1572, fut refait par Gustave-Adolphe en 1620, et par Christine en 1649. On en a vu apparaître un autre en 1693, 1724, 1807. Dix ans plus tard, le comité pédagogique présenta à l'assemblée du clergé un projet de réforme, qui fut discuté, modifié, mis à l'essai, et enfin sanctionné par le roi en 1820. C'est celui qui existe encore aujourd'hui. Mais tous les changements apportés à l'organisation du XVII$^{e}$

siècle ne sont, on peut le dire, que des modifications prises à la surface du principe fondamental : l'idée essentielle est restée la même. L'esprit religieux de Gustave-Adolphe, l'esprit classique de Christine, animent encore le règlement actuel. Dans les gymnases, on étudie les auteurs grecs et latins avec la même assiduité qu'au temps de l'érudition scholastique, et les leçons commencent et se terminent par le chant des psaumes, par la lecture de la Bible, comme au temps de la réformation.

En Danemark, il y a une alliance assez étroite entre les écoles et le clergé. Ici cette alliance est si forte et si intime, que les hommes qui prêchent et les hommes qui professent semblent ne former qu'un seul corps, et qu'on ne peut séparer le clergé des écoles ni les écoles du clergé.

Dans les campagnes, c'est l'église qui alimente elle-même l'école ; c'est la collecte du dimanche qui entretient l'instituteur ; c'est le vicaire parfois qui se fait pédagogue. Dans les villes, c'est-à-dire dans les chefs-lieux de diocèse où il y a un gymnase, l'école perçoit un tribut sur les deux quêtes annuelles qui se font dans toutes les paroisses. Les professeurs sont membres du consistoire ecclésiastique, et, en cette qualité, gèrent, avec le prêtre de la cathédrale et l'évêque, les affaires du diocèse. Plusieurs d'entre eux prennent part aux revenus des prébendes, et plusieurs deviennent prêtres. Il y a dans cette organisation réciprocité complète d'influence : si l'église agit sur les écoles par un droit de surveillance, l'école, de son côté, occupe une assez grande place dans l'administration de l'église. C'est l'école qui donne, comme je viens de le dire, des conseillers à l'évêque : c'est par les fonctions qu'ils ont remplies à l'école que plusieurs ecclésiastiques ont obtenu un presbytère ; c'est par là que plusieurs se sont élevés aux grandes dignités sacerdotales. Quatre des prélats actuels les plus distingués de la Suède, celui de Carlstad, celui de Wexiœ, celui de Hernœsand et celui d'Upsal, qui est le primat du royaume, ont été d'abord professeurs.

Il y a donc entre ces deux corps communauté d'intérêts et communauté d'action. En même temps, il y a entre eux assez de points de séparation, et un équilibre assez juste de pouvoir pour qu'ils gardent tous deux une place distincte, pour que l'église ne cherche pas à asservir l'école, ni l'école à dominer l'église.

Le gouvernement actuel a toujours manifesté un grand zèle pour les progrès de l'instruction publique en Suède. Des hommes instruits sont allés par ses ordres en Angleterre, en France, en Allemagne, étudier les nouveaux systèmes d'éducation pour les faire connaître à leur pays. Des projets d'amélioration ont été plusieurs fois soumis aux diètes, et les livres d'enseignement, les cartes de géographie, les tableaux de mathématiques et d'histoire ont été revus avec un soin particulier. En 1827, le roi assembla, à Stockholm, une commission chargée de revoir le règlement de 1820, d'étudier l'état des écoles et de lui soumettre ses observations. Douze membres demandèrent diverses réformes ; dix autres membres défendirent l'ordre de choses existant. L'opinion de la majorité paraît avoir été la moins puissante. Jusqu'à présent du moins on n'a fait nul changement aux institutions de 1820.

Mais il faut observer que tout changement est difficile à faire dans un pays

qui a si peu de ressources. Avec son mince budget, le gouvernement suédois doit redouter tout ce qui l'entraînerait dans une dépense extraordinaire, tout ce qui lui imposerait pour l'avenir un surcroît de charge. Ainsi, il est forcé d'abandonner les gymnases à eux-mêmes. La contribution annuelle qu'il leur paie n'est pas en proportion avec leurs besoins; le traitement des maîtres, composé de fractions de dîmes et de collectes, est misérable. Il en résulte que la plupart des jeunes gens sortant de l'université, n'entrent point dans l'enseignement pour s'y vouer toute leur vie, mais pour y acquérir le droit d'obtenir un pastorat. Le gymnase est pour eux comme un vicariat, mais ce vicariat peut durer dix ans, et ils le quittent au moment où ils y apporteraient le fruit de leur expérience et de leur habileté.

Le gouvernement a montré plusieurs fois qu'il comprenait tous ces inconvénients; mais il comprend aussi que, pour renverser la base sur laquelle repose tout cet ancien édifice, il faudrait être prêt à en reconstruire immédiatement une nouvelle, et ici la question d'argent l'emporte sur la question de progrès.

Cet état de pénurie, qui entrave la marche des écoles dans les villes, se fait encore plus vivement sentir dans les campagnes, et l'état de dispersion de la population rend quelquefois ici tout établissement d'éducation publique impossible. Dans certaines paroisses, c'est le sacristain qui remplit les fonctions d'instituteur. Il reçoit du pasteur la permission d'enseigner. Mais il est d'ordinaire si peu instruit, qu'il se borne à interroger les enfants sur le catéchisme. Dans d'autres paroisses, c'est le vicaire qui, pour une légère augmentation de salaire, donne des leçons à tout le village. Au nord de la Suède, on trouve, comme en Norwége, des maîtres ambulants qui vont de hameau en hameau, passant six semaines dans l'un, six semaines dans l'autre, et revenant ensuite continuer leurs leçons interrompues. Ces maîtres sont entretenus par les propriétaires des maisons dans lesquelles ils s'arrêtent; ils n'ont point de diplômes, mais ils doivent pourtant, avant d'exercer leurs fonctions, subir un examen devant le pasteur, qui leur donne ou leur retire à volonté la permission d'enseigner. Il y a des districts où toutes les habitations sont dispersées au loin à travers les montagnes, à travers les vallées, où la famille du paysan habite à dix ou douze lieues de l'église. Là on ne peut avoir recours ni au sacristain ni au vicaire, ni même au maître ambulant; les mères de famille instruisent elles-mêmes leurs enfants. Elles leur donnent chaque soir d'hiver leurs leçons, et quand elles les mènent le dimanche à l'église, le pasteur leur explique le catéchisme. L'instruction passe ainsi traditionnellement d'un âge à l'autre. C'est l'héritage intellectuel que le paysan a reçu de ses ancêtres avec la bible et qu'il lègue à ses enfants. Tous les paysans de la Suède n'ont pas appris à écrire, mais tous savent au moins lire. Ceux qui ne sauraient pas lire ne trouveraient pas un prêtre pour publier leurs bans et les marier.

La méthode lancastrienne fut introduite en Suède en 1817. Elle n'a pas été adoptée dans tout le royaume (1). Le règlement de 1820 n'en fait pas mention.

(1) M. le comte de La Gardie est un de ceux qui ont le plus contribué à faire sentir l'utilité de ces écoles et à les propager dans les campagnes. On évalue à vingt mille environ le nombre d'enfants qui y sont élevés.

Il divise les écoles en deux classes : écoles apologistes ou élémentaires, et écoles savantes (*apologiste skola, lærde skola*). Il y a une école apologiste dans chaque ville, une école savante dans chaque chef-lieu de diocèse, c'est-à-dire dans douze provinces.

L'école élémentaire se divise en deux sections. Dans la première, il y a un recteur et un maître; dans la seconde, un recteur et deux maîtres.

On y enseigne l'écriture, la calcul, la langue suédoise, les mathématiques, l'histoire, la géographie, les éléments d'histoire naturelle, quelques principes de la constitution et de l'histoire suédoise, les langues française et allemande. L'instruction religieuse, le chant d'église, y sont spécialement recommandés aux maîtres. Les élèves ont huit mois d'étude par année, trente-deux leçons par semaine, de plus quatre leçons de musique, et plusieurs leçons de gymnastique.

L'enseignement est gratuit. Les élèves ne paient en se faisant inscrire qu'une légère rétribution. Ils peuvent entrer là à l'âge de huit ans, pourvu qu'ils aient déjà quelques éléments de lecture et d'écriture.

La première section de ces écoles représente les écoles bourgeoises, les *burger schule* de l'Allemagne; la seconde correspond aux écoles d'un ordre plus élevé, aux *realschule*. En sortant de la première, l'élève possède les connaissances nécessaires à l'ouvrier. En sortant de la seconde, il est apte à gérer des établissements d'industrie, à occuper quelque emploi dans un comptoir.

Ces deux écoles forment partout deux établissements distincts. On ne les a sans doute réunies dans le règlement de 1820 que pour en simplifier l'administration.

L'école savante ou école latine, comme on l'appelle en Danemark, est divisée en trois sections : école de premier degré, école de deuxième degré (*lagre och hœgre lærdoms skola*), et l'école supérieure, *hœgsta lærdoms skola*, qui porte aussi le titre de gymnase. Ces trois degrés sont subdivisés en plusieurs autres qui équivalent aux différentes classes de nos colléges.

Il y a dans la première section un recteur et deux maîtres; dans la seconde, un recteur, un prorecteur et deux maîtres; dans la troisième, six maîtres au moins et un adjoint. Chaque maître n'est pas chargé, comme en France, d'une ou deux choses, mais d'une branche d'éducation spéciale. Ainsi, il n'y a point de professeur de seconde, de troisième, de quatrième. Ce sont, comme en Allemagne et en Danemark, des professeurs de grec, de latin, d'éloquence, d'histoire qui enseignent tour à tour dans les différentes classes.

Il y a ici, comme dans les écoles élémentaires, huit mois d'étude et trente-deux leçons par semaine.

Dans la première de ces sections, les élèves continuent à étudier les langues vivantes, l'histoire, la géographie, les mathématiques, dont ils ont reçu les éléments dans les écoles apologistes. Ils étudient en outre le latin et le grec.

Dans la seconde, on commence à leur enseigner la théologie et l'hébreu.

La troisième leur offre, à un degré supérieur, la théologie, le grec, le latin, l'hébreu, le français, l'allemand, les mathématiques, l'histoire, la géographie, la philosophie, les éléments de physique et d'histoire naturelle.

Ce cours d'études dure dix à douze ans. Au sortir de là, les élèves sont aptes à entrer à l'université.

Il y a un examen public à la fin de chaque année, dirigé par le maître de chaque section, présidé par le consistoire et l'évêque.

A la suite de cet examen, les membres du consistoire rédigent un protocole, dans lequel ils notent les dispositions et les progrès de chaque élève.

Les élèves habitent en ville, mais les règles de discipline les suivent au dehors de l'école. Ils doivent être rentrés dans leur demeure chaque jour à neuf heures. Ils doivent assister ponctuellement au service divin, et il leur est sévèrement interdit de fréquenter les cafés, les auberges, les maisons de jeux. Le recteur est spécialement chargé de tout ce qui a rapport à la discipline intérieure et extérieure. Il est secondé dans cette surveillance par un élève que ses camarades élisent eux-mêmes, et qui porte le titre de *custos morum*.

Le rectorat passe chaque année d'un professeur à l'autre.

Il n'y a point d'autre école normale en Suède que celle des établissements lancastriens (1). Ceux qui entrent dans les gymnases doivent avoir pris à l'université le grade de *magister philosophiæ*, ce qui équivant au moins au grade de licencié en France. Munis de leur diplôme, ils se présentent devant l'évêque, qui les examine avec le consistoire. Le candidat doit soutenir une thèse latine, faire une leçon publique, et corriger devant les examinateurs le travail des élèves qui lui seront confiés. Les examinateurs décident, à la pluralité des voix, s'il mérite d'occuper la place qu'il sollicite. En cas de partage des votes, l'évêque décide. Une fois qu'il est nommé, son installation se fait en grande pompe; elle est accompagnée de chants et de prières, et lui et le recteur prononcent un discours latin.

Les maîtres des écoles élémentaires doivent avoir fait les mêmes études, afin d'entrer plus tard dans les écoles latines, ou afin d'être aptes à obtenir un pastorat. Leur installation a lieu avec les mêmes cérémonies, seulement ils prononcent un discours suédois.

Ces écoles sont à la charge des communes. L'État contribue à leur entretien par l'abandon d'une partie des dîmes royales. Il y a dans chaque diocèse trois caisses administrées par le chapitre métropolitain. L'une est destinée aux frais de construction et d'entretien des bâtiments, la seconde aux achats de livres et de cartes pour les élèves pauvres, aux récompenses à donner à ceux qui se distinguent dans leurs études. La troisième est une caisse de secours et de retraite pour les maîtres que l'âge et les infirmités empêchent de continuer leurs fonctions.

Ces trois caisses sont alimentées par la contribution de l'État, par le produit de deux collectes faites chaque année dans toutes les églises, par la perception des revenus d'une année du prêtre qui meurt ou passe à un autre presbytère, s'il n'a ni femme ni enfants, par les dons des particuliers, les legs et contributions annuelles volontaires.

(1) Cette école normale est établie à Stockholm. Elle a été fondée par les dons des particuliers. Les États lui ont seulement donné 2,000 riksd. banco (4,000 fr.). Les communes y envoient des élèves de toutes les parties du royaume. J'aurai plus tard l'occasion d'y revenir en parlant des établissements particuliers de Stockholm.

Il y a encore une caisse spéciale pour la bibliothèque, à laquelle tous les ecclésiastiques et les fonctionnaires des écoles payent un tribut. L'évêque lui donne deux tonnes de seigle, le chanoine une tonne, le prêtre une demi-tonne. Les prédicateurs de régiment, de prison, les recteurs, lui payent de même une contribution en nature, selon leur traitement. Quand un fonctionnaire ecclésiastique meurt, la bibliothèque perçoit sur son héritage un huitième de tonne de seigle; elle reçoit un trente-deuxième de tonne des élèves qui entrent à l'école.

Le produit des dîmes du roi, celui de quelques prébendes, les contributions spéciales du chef-lieu du diocèse, le droit d'inscription des élèves, quand ils entrent à l'école et quand ils passent d'une classe à l'autre, lequel droit ne s'élève pas à plus d'un seizième de tonne de seigle, voilà tout ce qui compose les revenus de l'école, revenus variables, précaires, et malheureusement incomplets.

Dans plusieurs districts, le traitement des maîtres est si minime, que, pour pouvoir subsister, ils sont obligés d'employer leurs vacances à donner des leçons. Ce traitement augmente, il est vrai, avec les années de service; mais le plus ancien professeur d'un gymnase ne reçoit pas plus de 1,000 riksdalers banco (2,000 fr.).

Comme compensation à cette exiguité de rétribution, les maîtres ont ordinairement le logement gratuit; ils sont exempts d'impôts, et, quand ils font valoir leur droit pour obtenir un pastorat, leurs années de service comptent double. Pour faire comprendre l'étendue de ce privilége, je dois donner à cet égard quelques mots d'explication. Les pastorats de la Suède sont divisés en trois catégories: il y a les pastorats royaux, c'est-à-dire ceux dont le roi dispose lui-même, les pastorats seigneuriaux, qui appartiennent à certaines terres, et les pastorats consistoriaux, pour lesquels le consistoire présente trois candidats à l'élection de la communauté. Parmi ces pastorats, il y en a qui sont accordés au choix, d'autres à l'ancienneté. Le professeur qui brigue une prébende a donc un avantage marqué sur les vicaires de paroisse. S'il se distingue comme professeur, il obtient immanquablement un pastorat au choix; s'il est forcé d'avoir recours à l'ancienneté, il l'emporte, au bout de dix années de service effectif, sur celui qui a vicarié dix-neuf ans.

Les écoles de campagne sont placées sous la surveillance immédiate des pasteurs; celles des villes, sous la surveillance du chapitre métropolitain et de l'évêque.

L'évêque a le titre d'éphore; il doit visiter les écoles chaque année, assister aux examens, présider à toutes les cérémonies d'installation. C'est lui qui prescrit, dans son diocèse, les livres d'éducation; c'est à lui que le recteur et les maîtres soumettent, au commencement de l'année, leur plan d'enseignement; c'est à lui que tous les comptes de recette et de dépense doivent être adressés, et c'est de lui qu'émanent les diplômes de capacité et les nominations de professeurs.

Hors du chef-lieu de son diocèse, il nomme, dans chaque ville où il y a une école élémentaire, un inspecteur qui le représente dans toutes les circonstances, et qui agit en son nom.

Au-dessus du consistoire et de l'évêque, s'élève le comité général de révision, qui se compose de sept membres : le secrétaire d'État des affaires ecclésiastiques, un secrétaire perpétuel, un professeur d'université, tantôt de Lund et tantôt d'Upsal; quatre maîtres choisis tour à tour dans quatre diocèses différents. Le roi y adjoint parfois quelques hommes spéciaux qui se sont distingués par leurs connaissances pédagogiques. L'archevêque et les évêques, quand ils sont à Stockholm, ont droit d'assister aux séances.

Ce comité s'assemble tous les trois ans. Il examine l'état des différentes écoles sous le rapport matériel et scientifique, les nouvelles méthodes d'enseignement, les livres et les cartes; il indique les progrès qui ont été faits dans les divers établissements d'éducation, les professeurs qui se sont distingués, et rédige, à la suite de toutes ses observations, un rapport qui, après avoir reçu la sanction du roi, est imprimé et distribué à tous les maîtres.

X. Marmier.

Stockholm, 1er avril 1838.

# EXPÉDITION

AU

# POLE ARCTIQUE.

Pendant l'année 1836, l'Islande a été le but d'un voyage entrepris pour découvrir les traces de *la Lilloise. La Recherche* joignait à cette mission maritime une mission scientifique. L'exploration fut dirigée, on s'en souvient, par M. Paul Gaimard, qui apporta, dans l'accomplissement de cette tâche, l'expérience et l'activité qui le distinguent. Les travaux de la commission qui l'accompagnait secondèrent dignement ses efforts. L'astronomie, la géologie, recueillirent des observations précieuses, par les soins de MM. Lottin et Robert, et la littérature dut à M. Marmier des renseignements pleins d'intérêt.

Le gouvernement, par les encouragements duquel s'est accompli le voyage en Islande, vient de mettre de nouveau la corvette *la Recherche* à la disposition de M. Gaimard. Un voyage d'exploration scientifique en Scandinavie, en Laponie et au Spitzberg, va servir à compléter les recherches précédemment faites en Islande et au Groënland. M. Gaimard est chargé de la direction de ce voyage; ses collaborateurs seront M. Marmier pour l'histoire, la littérature, la philologie, MM. Lottin et Bravais, pour la physique et l'astronomie; M. Mayer, pour la peinture et le dessin; M. Robert, pour la géologie; M. Courcier, pour la minéralogie, et M. Martins pour la botanique.

En partant du Hâvre, dans le mois de mai, la commission doit se diriger vers Drontheim, où viendront se joindre à elle plusieurs savants danois, norwégiens et suédois. De là, elle doit se rendre à Hammerfest. Le temps du séjour dans les différentes villes sera calculé de manière à ce que *la Recherche* puisse arriver, s'il est possible, au Spitzberg vers le 1er juillet.

Une lettre, où le plan de ce voyage est tracé avec quelques détails, a été adressée par M. Gaimard à M. Berzelius, à Stockholm. Cette lettre a été communiquée aux plus célèbres voyageurs, aux savants les plus distingués de l'Europe, entre autres à MM. de Humboldt, Gauss, Schumacher, Littrow, de Buch, en Allemagne; Œrsted, à Copenhague; Quetelet, à Bruxelles; Kreil, à

Milan; Back, Beechey, Franklin, Parry, Ross, Sabine et Scoresby en Angleterre. M. Gaimard, en leur adressant copie de sa lettre, leur a demandé des instructions et des conseils. M. Quetelet s'est empressé de satisfaire à cette demande; M. Alexandre de Humboldt a également répondu à M. Gaimard. La lettre affectueuse qu'il lui adresse renferme, sur plusieurs points de recherches importants, des observations curieuses et détaillées. Après cette réponse, après les conseils de la science, il est à désirer que l'expérience puisse aussi fournir à la commission le tribut de ses lumières, et si la science est dignement personnifiée dans M. A. de Humboldt, l'expérience ne saurait être mieux représentée que par les capitaines Ross, Parry, Scoresby, Graah, Sabine et Franklin. Il est à regretter que ces illustres explorateurs n'aient pas adressé au président de la commission quelques indications qui n'auraient pu manquer d'être précieuses.

Voici, au reste, d'après la lettre à M. Berzelius, quelles sont les observations projetées par la commission pour les différentes parties du voyage.

Du cap Nord au Spitzberg, la commission étudiera les courants de ces parages et fera quelques épreuves de températures sous-marines. Arrivée au Spitzberg, elle aura à refaire des mesures barométriques analogues à celles qu'ont déjà faites les capitaines Phipps et Sabine. La température intérieure des glaciers sera étudiée avec attention, et les instruments pour forer la glace pénétreront au moins à trente pieds. Quelques expériences sur la végétation et la germination, sur la quantité d'acide carbonique contenu dans l'air de ces régions comparé à l'air de nos climats, doivent également être exécutées.

Si l'état du temps et l'époque trop avancée de la saison ne s'y opposent, la commission tentera une exploration hydrographique de la côte est et sud du Spitzberg.

La géologie, la minéralogie, la botanique, seront étudiées dans des excursions spéciales. Des observations de latitude et longitude, de marées, des observations magnétiques compléteront cette première série d'expériences.

Du Spitzberg, la commission doit revenir à Hammerfest; cinq de ses membres passeront l'hiver dans cette ville, et une nouvelle série d'observations y commencera pour eux. Des observatoires seront construits pour les expériences d'astronomie et de magnétisme. Les aurores boréales seront l'objet d'une étude spéciale et approfondie. D'autres questions relatives aux températures, aux réfractions astronomiques, aux réfractions terrestres, aux étoiles filantes, seront également examinées par les voyageurs.

Tels sont les travaux scientifiques projetés par la commission. En terminant sa lettre, M. Gaimard ajoute que les communications des savants du Nord, relatives aux instructions de l'institut, des différents ministères, de l'académie de médecine, seront déposées parmi les manuscrits de la Bibliothèque royale, où chacun pourra venir les consulter et s'assurer de l'usage qui en aura été fait dans la relation du voyage. Cette collection précieuse pour l'histoire des contrées septentrionales doit servir aussi à constater la probité scientifique qui aura présidé aux travaux de la commission.

Ainsi que le premier voyage en Islande, la nouvelle campagne de *la Recherche* ne sera pas sans utilité pour *la Revue*. M. Marmier, dont nos lecteurs connaissent les travaux sur l'Islande et la Suède, trouvera, dans ces contrées si peu connues qu'il va parcourir, d'importants sujets d'étude. Il aura de nou-

velles mœurs à observer, de nouvelles traditions à recueillir. Dans une lettre adressée, le 10 avril dernier, de Stockholm, à M. Gaimard, par notre collaborateur, on trouve sur les savants suédois qui viendront s'adjoindre à la commission envoyée par la France, quelques renseignements qu'on nous saura gré de rapporter ici.

« L'affaire de l'adjonction, dit M. Marmier, se traite avec le comte de Mornay et le comte de Lœwenhielm, qui tous deux y mettent un zèle dont vous ne sauriez trop les remercier. »

« Jusqu'à présent il n'est encore question que de deux personnes : 1° un prêtre lapon, M. Lœstadius, qui est un botaniste distingué, et qui a écrit, sur le nord de la Laponie, un voyage fort intéressant; 2° un lieutenant-colonel du génie, M. Meyer, aide-de-camp du prince royal, qui est, dit-on, un homme fort instruit. M. Berzelius a désigné un jeune professeur de Lund, adjoint de M. Nilsson, M. Sundwal. Le comte de Lœvenhielm a proposé la nomination de ce zoologiste, et cette affaire sera décidée d'ici à mardi prochain. Je pense qu'il serait assez difficile d'emmener M. Agardh fils, qui est arrivé dernièrement de son voyage dans le midi, et M. Nilsson, qui est retenu par ses devoirs de professeur; mais rien n'empêchera, je l'espère, que ces savants s'adjoignent plus tard, comme vous le désirez, à nos travaux. »

Parmi les personnes qui doivent s'adjoindre à la commission, M. Marmier cite encore un jeune officier d'artillerie, le comte Ulrich de Gyldenstolpe, qui appartient aux premières familles du pays; puis M. Duc. « Ce dernier, dit-il, est un officier de marine norwégien qui, depuis trois ans, travaille à faire des cartes hydrographiques dans le Nord, et qui, pour continuer plus aisément son travail, s'est établi avec sa famille à Tromsœ. Nous le trouverons là, et il aura l'ordre de nous accompagner. C'est lui qui accompagnait le professeur Hansteen, de Christiania dans son voyage en Sibérie. »

Le roi de Suède seconde les préparatifs de l'expédition de tout son pouvoir. Dans un entretien avec M. Marmier, il a exprimé, dans des termes pleins de bienveillance, l'intérêt qu'il prend aux travaux qu'annonce la commission. L'exemple de la Suède vient d'être imité par une nation voisine. Le roi de Danemark, par l'intermédiaire de M. de Koss, son ministre plénipotentiaire, a demandé à M. le président du conseil, sur le voyage de M. Gaimard, tous les renseignements nécessaires pour le guider dans le choix des personnes destinées à faire partie du voyage et des moyens qu'il devra mettre à leur disposition.

Le nouveau voyage de la *Recherche* se présente donc sous les plus favorables auspices. En terminant, nous devons rendre justice aux efforts éclairés du gouvernement pour assurer le succès de cette exploration intéressante. Le zèle qu'il porte aux intérêts de la science se prouve d'ailleurs par les faits mieux que par nos paroles. Aujourd'hui, la commission que dirige M. Gaimard, va visiter les contrées les plus reculées du nord de l'Europe, et il y a quelques mois, M. Dumont d'Urville partait de Toulon pour tenter les approches du pôle austral. Le pôle nord et le pôle sud seront ainsi explorés, à peu près à la même époque, par les soins du département de la marine. L'activité de nos navigateurs ne s'est jamais, on le voit, moins ralentie.

## Portraits Littéraires.

# OLIVIER GOLDSMITH.

On peut s'imaginer le désappointement des hommes, poussant le culte de la biographie jusqu'au fanatisme, qui viennent à ouvrir coup sur coup trois ou quatre notices sur Goldsmith, et veulent s'aviser de les comparer. Rien de plus vague, en effet, de plus incertain, et, par-dessus tout, de plus contradictoire que les divers détails qu'elles offrent. Et d'abord, c'est à propos du lieu où naquit le célèbre écrivain irlandais que la difficulté commence. Olivier Goldsmith vint au monde le 29 novembre 1728, à Pallas, ou Palice, dans la paroisse de Farney, comté de Long-Ford, en Irlande, dit un premier biographe. Non, dit un autre biographe : c'est bien en Irlande, et le 29 novembre 1728, qu'Olivier Goldsmith vit le jour, mais à Elphin, dans le comté de Roscommon.

Cette première incertitude, renouvelée des Grecs, c'est bien le cas de le dire, paraît-elle de peu d'importance? Continuons.

Le père d'Olivier Goldsmith avait quatre enfants, ajoute le premier biographe; sept, reprend un second biographe; neuf, continue un troisième. Fort bien! Jeune encore, Goldsmith fut confié aux soins d'un maître d'école qui avait été quartier-maître dans les guerres de la reine Anne, affirme un quatrième biographe. Erreur! C'est une vieille femme du village qu'il habitait qui eut l'honneur de faire épeler Olivier. Le mieux du monde! Goldsmith, ayant, à l'âge de douze ans, perdu son père, se retira avec sa mère à Ballymahon; Goldsmith sortait à peine du collége quand il perdit son père, est-il riposté. Ses parents le destinèrent, dès sa plus tendre enfance, à l'état ecclésiastique; non, au commerce; non, au barreau; non, à la médecine. On ne put jamais savoir par quelle raison Goldsmith fut jugé incapable de prendre les ordres, dit l'un; ce fut, répond l'autre, d'un ton de la plus parfaite assurance, parce que le jeune Olivier se présenta en culotte de pluche écarlate devant l'évêque qui devait l'interroger. Quand Olivier abandonna définitivement ses études, reprend celui-

là, et que l'envie lui vint de faire son tour d'Europe, il partit à pied, sans argent, sans vêtements, n'emportant pour tout bagage qu'une petite flûte. Olivier, riposte celui-ci, n'entreprit point son voyage avec toute l'insouciance qu'on lui prête; il partit tout simplement avec un jeune Anglais fort riche dont il était gouverneur.

Et toutes ces contradictions sont peu de chose encore, comparées à celles qui portent sur le caractère du poëte. L'un fait de Goldsmith un homme débauché, sans mœurs aucunes, capable de tout et prêt à tout; l'autre, au contraire, le présente comme un homme fort simple dans ses goûts et dans ses habitudes, honnête, sensible et bon. Le seul plaisir de Goldsmith, dit celui-ci, était de jouer et de boire; croupier de roulette et ivrogne, voilà son portrait en deux mots. Goldsmith, dit celui-là, était naturellement porté à la rêverie, fuyait le bruit, travaillait comme une bête de somme, si bien qu'il en mourut. Escroc ou bon jusqu'à se laisser voler son argent dans sa poche, effronté ou timide jusqu'à la bêtise, vaniteux ou modeste, méchant ou obligeant, telles sont les épithètes fort différentes qui pleuvent de droite et de gauche sur l'auteur du *Vicaire de Wakefield.*

A quoi s'en tenir? Laquelle croire de ces versions, outrées chacune en son genre? A qui s'en rapporter? Ne s'en rapporter exclusivement à personne; n'ajouter qu'une foi médiocre aux écrits où la partialité, en bien ou en mal, se montre; s'en tenir à ce qu'autorise le sens commun. Louvoyant donc prudemment entre les *Essais biographiques et littéraires* et la *Revue d'Édimbourg,* entre les minuties de John Graham, de Lifford, et la naïveté de Walter Scott, entre William Mudford, le dissertateur, et MM. Lee-Lewes et Prior, les dénicheurs d'anecdotes, tâchons d'avoir sur Olivier Goldsmith une idée qui nous soit propre. Au milieu de toutes ces erreurs et de tous ces mensonges, cherchons la vérité

Ce qui est certain, sur la naissance d'Olivier, c'est qu'il naquit en Irlande l'an 1728. Quant à la date précise et quant au nom du village, ce sont choses trop peu curieuses pour s'en inquiéter. Que le père d'Olivier ait eu neuf enfants, ou sept, ou quatre, peu importe encore! Olivier, placé dans une école quelconque, voisine du lieu habité par sa famille, se distingua d'abord par la gravité extraordinaire de son humeur. Déjà, âgé de sept ou huit ans à peine, il composait des vers que, dans ses jours de gaîté, il montrait à ses camarades; car, il faut le dire, bien que ce jeune caractère pût paraître naturellement taciturne, tourné à la rêverie, il se montrait quelquefois enjoué, cependant; mais alors, Olivier poussait la gaîté jusqu'à une sorte de délire. Des poésies composées par lui à cette époque rien ne reste, pressé qu'il était de les brûler sitôt écrites et lues.

Un de ses oncles par alliance, M. Contarine, désirant ne pas laisser perdre, faute de culture, les belles dispositions que l'on remarquait généralement chez le jeune Olivier, se décida à faire pour lui quelque dépense; ce dont la famille de Goldsmith, pauvre et nombreuse, était complétement incapable. Olivier, à l'âge de quinze ans, entra donc au collége de Dublin, mais en qualité d'écolier servant, vu l'impossibilité où se trouvait M. Contarine, malgré la meilleure volonté du monde, de faire les sacrifices nécessaires pour que son neveu entrât

au collége l'égal des autres écoliers. Comble de malheur! Olivier, fort peu satisfait déjà de l'espèce de domesticité à laquelle il est soumis vis-à-vis de ses camarades, tombe entre les mains d'un professeur difficile à vivre, rude et capricieux. Pour se distraire et oublier ses petits chagrins, au moins pendant quelques heures, Olivier imagine un jour de donner une fête dansante et musicale dans sa chambre. Force jeunes gens de la ville et quelques demoiselles sont invités. On arrive à l'heure dite; les plaisirs commencent. Cavaliers et danseuses sont en place pour le menuet ou pour la valse, quand la porte s'ouvre brusquement et paraît le rigide et inflexible professeur. Les conviés de s'enfuir à toutes jambes, au vacarme effroyable que fait le maître; Goldsmith, humilié de l'aventure, furieux surtout d'avoir été frappé en présence de son monde, décampe comme les autres, bien décidé à mourir mille fois plutôt que de remettre jamais le pied au collége de Dublin. Résolution de poëte! Le voilà parti, avec un shilling dans sa poche, pour Cork, où il s'embarquera. Mais, après trois jours de voyage, le gousset vide, il commence à trouver l'expatriation fort inutile; et, au moment où expire son enthousiasme, en face d'une assiette de pois obtenue de la pitié d'une jeune fille, rattrapé par son frère Henri, qui s'était mis à sa poursuite, il se décide à rentrer au collége, à condition cependant que son frère le pourvoira d'un habit neuf.

A quelque temps de là, ayant enfin obtenu, non sans peine, le degré de bachelier ès-arts, il revient auprès de sa mère, devenue veuve dans l'intervalle; et, pour ne pas être trop à charge à la pauvre femme, il se met à courir le pays environnant, recevant, en sa qualité de gentilhomme irlandais, l'hospitalité dans les châteaux. Bon lit, bon vin, bonne chère! Ce régime était plus du goût de Goldsmith, sans doute, que le régime auquel il eût été soumis dans la maison maternelle; ce n'était guère, toutefois, une manière de vivre convenable pour un jeune homme qui voulait embrasser la carrière ecclésiastique. Et il arrive, en effet, qu'à l'instant décisif, lorsqu'il s'agit de répondre aux interrogations de l'évêque d'Elphin, qui l'examine, Olivier fait preuve à la fois de tant d'étourderie et d'une si parfaite ignorance, qu'il est exclu. Heureusement se trouve là le bon oncle Contarine. Olivier reçoit de lui cinquante guinées, avec ordre de s'en aller à Dublin étudier le droit. Le futur avocat est débarqué à peine, qu'il a déjà perdu au jeu les cinquante guinées de son oncle. Seul dans une grande ville où il ne connaît personne, sans la moindre ressource, ne pouvant en conscience tirer encore sur la bourse désenflée du vénérable M. Contarine, que fera Goldsmith?

Ne soyez point en peine de lui. Il est déjà installé, en qualité de précepteur, chez un certain M. Flynn, qui a deux enfants. Mais M. Flynn, par malheur, est un joueur intrépide. Goldsmith n'est pas plus tôt entré en fonctions, qu'au lieu d'enseigner le latin à ses jeunes élèves, il s'attable avec le père pour une partie de cartes. La chance favorise le plus riche, et Goldsmith, en quelques heures, perd une année ou deux de ses appointements. Goldsmith, qui connaît le fameux vers devenu proverbe, se hâte de mettre une certaine distance de terrain entre son créancier et lui. Il repart pour Cork, bien décidé, cette fois, à s'en aller visiter l'Amérique. Mais, faute d'argent, il est bientôt obligé de revenir au logis, où sa mère le reçoit encore une fois à bras ouverts. Plus heureux que sage, il

obtient le pardon de son oncle Contarine, et une nouvelle provision de guinées le met à même de se rendre à Édimbourg.

Tout-à-l'heure, c'était au métier d'avocat qu'aspirait le jeune homme, à présent c'est au métier de médecin. La médecine, pourtant, ne s'apprend guère en courant nuit et jour à des fêtes bruyantes, en visant à la réputation de faiseur de calembourgs et d'historiettes, en s'allant asseoir, presque à titre de bouffon, à la table des grands seigneurs. Aussi, moins disposé que jamais à l'étude, fatigué, malade de corps et d'esprit, couvert de dettes criardes, Olivier demande-t-il bientôt à son oncle la permission de quitter l'Écosse pour la Hollande. C'est seulement à Leyde, assure-t-il, qu'il pourra achever ses études de la façon nécessaire pour être avant peu un docteur célèbre. A Leyde, soit! répond M. Contarine, et il envoie de nouvelles guinées.

Olivier, ayant alors vingt-six ans, arrivait à Sunderland dans un profond oubli de ses dettes, quand il fut arrêté tout à coup à la requête d'un tailleur d'Édimbourg. Les tailleurs n'en font jamais d'autres! Tiré des griffes de la justice par l'obligeance du docteur Sleig, un ancien ami de sa famille, Olivier résolut de se rendre à Leyde le plus tôt possible, crainte de quelque nouvel accident du même genre. Comme si un instinct secret le poussait toujours vers les plus longues routes, il s'embarque sur un bâtiment faisant voile pour Bordeaux, mais qu'une tempête force de relâcher à Newcastle, sur la Tyne. Ici, nouvelle aventure; nouvelle mésaventure, serait-il plus juste de dire, car Goldsmith ne courut pas un risque moindre que d'être fusillé. Six de ses compagnons de route, qu'il avait connus à Sunderland pour avoir bu avec eux et fait plusieurs fois leur partie dans les tavernes, étaient, s'il vous plaît, des soldats écossais allant prendre du service en France. Goldsmith se trouvant de leur bande quand ils furent arrêtés, par ordre du gouvernement, à Newcastle, on pensa naturellement qu'il était déserteur comme les autres, et il tâta de la prison une quinzaine de jours. Parvenu à prouver son innocence, il put se diriger de nouveau vers Leyde, où la première nouvelle qu'il apprit fut le naufrage du bâtiment que son arrestation l'avait obligé de quitter. Vous jugez s'il dut bénir la méprise dont, quelques jours auparavant, il se plaignait d'être victime. Quinze jours de prison! Belle bagatelle pour un homme qui a failli être fusillé ou se noyer.

A Leyde, Goldsmith continua, en supposant qu'il eût commencé, à étudier l'anatomie et la chimie. Les choses se fussent passées à merveille si, par une fâcheuse rechute, il n'eût repris goût au jeu et à la boisson. Voilà donc les dettes qui recommencent; et bientôt même, la bourse de notre étudiant se trouve en un si piteux état, qu'il lui faut songer sérieusement à regagner l'Angleterre. Un ami est trouvé, qui prête la somme indispensable. Goldsmith va-t-il partir? Non, certes! Sur le point de s'embarquer, la honte le prend. Il demande au sort une dernière revanche : il expose le seul argent qu'il eût pour son voyage, brûlant ainsi ses vaisseaux, on peut le dire. Mais, cette fois, le sort sourit à l'audace du jeune poëte, et lui jette entre les mains une petite fortune. Un autre que lui eût profité de la circonstance pour payer ses dettes et achever convenablement ses études. Goldsmith, moins prosaïque, plus généreux peut-être, se souvenant que l'amour des fleurs est poussé à la passion par son oncle Contarine, achète et lui envoie tout ce qu'il trouve de plus beau et de plus cher en fait

de fleurs rares, enchanté de pouvoir faire preuve de reconnaissance pour les bienfaits de son oncle. Alors, se trouvant sans un sou comme devant, la fantaisie de pérégrinations lointaines lui revient en tête, et il se promet d'apporter le moins de retard possible dans l'exécution de son projet.

Il est bien parti, cette fois! et il ne retournera pas en arrière. Non qu'il soit riche; on vient de voir comment il dépensa l'argent jeté par le hasard dans sa bourse. Ce qui pousse Goldsmith, à présent, ce n'est plus seulement un sentiment de curiosité puérile, ou une colère contre un professeur barbare, ou l'envie d'aller quêter quelques bons dîners dans les châteaux. Il sait bien qu'il ne doit rencontrer sur son chemin que la misère. Il n'en poursuit pas moins avec courage; car, ce qui le détermine au pèlerinage qu'il entreprend, c'est une force intérieure contre laquelle il n'essaie même pas de résistance, tant son cœur est d'accord avec elle, tant il sent qu'il obéit à son génie.

Marche! marche, jeune homme! Tu n'es pas encore mûr pour la gloire; tu n'as pas été assez ballotté sur cet océan humain d'où l'on sort retrempé, dispos, plein d'une puissance active et nouvelle, quand on a pu résister à ses flots tumultueux. Tu as souffert, tu as pleuré, tu as eu à lutter contre les hommes et contre les choses; ne t'arrête pas en si beau chemin. Continue ta vie d'épreuves; et surtout, maintenant, apprends à penser. La poésie, ce miel divin, ne se compose pas seulement du suc des fleurs qui croissent au milieu des épines, mais encore du suc des fleurs qui croissent dans les jardins et dans les champs. Va donc, après les sources quelquefois bourbeuses où tu t'es désaltéré, effleurer de tes lèvres l'eau de sources plus cachées et plus limpides. Quitte cette atmosphère épaisse et lourde où tu respires; va chercher ailleurs, pour tes poumons fatigués, un air plus pur sous un ciel plus chaud et plus bleu.

Ainsi parle au cœur de Goldsmith une voix secrète et douce; et Goldsmith, plein de confiance, sachant bien que c'est sa destinée qu'il accomplit, avance toujours, sans même se trop demander où il va. Où il va? Il l'ignore. Il marche devant lui suivant le premier chemin qui se présente. Rien ne l'embarrasse: ni son temps, dont il est maître, et qu'il peut dépenser à sa guise, ni son bagage composé d'une flûte, ni les regrets qu'il se dispense volontiers d'accorder à son pays. Excepté sa mère et son oncle Contarine, personne, en Irlande ou en Ecosse, ne s'apercevra de son absence; pourquoi, lui, souffrirait-il de l'absence de quelqu'un? Quand il reviendra en Irlande, dans un an, sa mère et son oncle seront morts. Pauvre Goldsmith! il ne retrouvera plus ces mains amies pour serrer la sienne. Triste et lugubre dénoûment à ce drame qui commence à cette heure si riant.

Goldsmith est en Flandre. De quoi vit-il? De rêverie et de musique, littéralement. Le jour, il marche à petits pas, humant l'air à pleine poitrine, s'asseyant, quand il est fatigué, sous quelque bel arbre sur lequel chante un oiseau. A-t-il faim? il s'approche d'une chaumière à l'heure où les paysans, leur travail interrompu, se réunissent pour le dîner. Il tire alors sa flûte, et se met à jouer les airs les plus joyeux qu'il sache; au besoin même, il en improvise. Et, sa tâche finie, on l'invite à prendre place à la table commune; après quoi, Goldsmith se remet en marche jusqu'au soir. Et le soir ne trouve pas Goldsmith plus embarrassé que le matin; car, si les paysans dînent le matin, le soir ils dansent. Le

voyageur a donc de nouveau recours à sa flûte pour gagner un lit plus ou moins dur, qui ne lui manque jamais.

Ainsi vit Goldsmith, durant son voyage, insouciant, heureux, content de tout, s'inquiétant aussi peu du lendemain que de la veille. De Flandre il passe en France, où la même industrie lui réussit ; puis en Suisse, où sa musique est goûtée encore. En Italie, par exemple, il ne faut plus qu'il compte sur sa flûte, trop rustique même pour les paysans. Oui, mais il a les couvents à défaut des cabanes. Goldsmith a étudié, il sait un peu de beaucoup de choses ; la médecine n'est pas pour lui une science tellement étrangère qu'il ne puisse, au besoin, en parler avec autant d'aplomb que bien d'autres. Il frappe donc à l'humble porte des monastères, qui s'ouvre toute grande devant le jeune docteur ambulant. Les bons pères l'écoutent, souriant quelquefois sans doute aux hardiesses scientifiques qu'il débite en toute assurance, et le récompensent par une cordiale hospitalité. Dans les villes où se trouvent des universités, Goldsmith prend un autre rôle. Il oublie la médecine comme il a oublié, tout-à-l'heure, l'art de jouer de la flûte. Il sait qu'il est d'usage dans les universités de soutenir des thèses philosophiques ; il se mêle aux concurrents, et leur dispute, quand il ne leur arrache pas la victoire. Sans parler de la gloire qu'il recueille à ces sortes de joûtes, Goldsmith y gagne quelques bons soupers et quelques ducats, ce qui fait mieux son compte. C'est à Padoue qu'il a le plus grand nombre de succès de ce genre ; aussi y séjourne-t-il quatre mois. Dès qu'il juge sa moisson de lauriers universitaires assez ample, il reprend, à travers les Alpes, le chemin de France, où sa chère flûte reparaît au jour. Enfin, après une année de la vie incertaine et active que nous venons de raconter, aussi pauvre qu'au moment de son départ, c'est tout dire ; plus pauvre encore, toutefois, puisque ses vêtements tombent en lambeaux, et n'ayant pas même de quoi payer son passage en Angleterre, il obtient, par charité, une place dans une barque de pêcheur.

Arrivé à Londres, pressé par la faim, n'ayant pas le choix dans les métiers à prendre, il essaie d'abord de donner des leçons de musique ; soit incapacité du maître, soit mauvaise volonté des élèves, il doit bientôt chercher quelque plus profitable métier. Une place de précepteur dans une école se présente, Goldsmith accepte la place, mais n'y peut rester. De précepteur il devient garçon d'apothicaire. Las d'arpenter les rues et les faubourgs de Londres, des fioles sous les bras, il entre en qualité de prévôt chez un médecin des plus modestes ; mais la nouvelle position n'est pas plus supportable que les précédentes, et il lui préfère la condition fort humble de correcteur d'imprimerie. C'est alors que le hasard, ce grand maître dans l'art des rencontres surprenantes et des antithèses incroyables, place sous les yeux de Goldsmith les épreuves des premiers romans de Richardson.

Maintenant, Goldsmith touche au port. Après avoir pris en aveugle tant de chemins de traverse, le voilà cependant arrivé au but où il semblait tendre. Sa vocation véritable, il l'a enfin trouvée. Dans l'imprimerie où il travaille, et où les pages éloquentes de Richardson lui révèlent sa force à lui-même, il fait la rencontre d'un M. Griffiths, honnête éditeur d'une revue appelée la *Revue du mois*. M. Griffiths, trouvant Goldsmith assez spirituel pour un correcteur

d'épreuves, se l'attache à titre de collaborateur. Devenu journaliste, Goldsmith, sentant bien qu'il y a mieux à faire, médite de composer quelque important ouvrage qui puisse achever sa fortune commencée ; et, en homme qui n'aime point les demi-tentatives, il n'accouche de rien moins, après quelques mois de travail, que d'un livre intitulé : *Essai sur la littérature en Europe*. Smollet, à qui l'*Essai* ne semble pas trop médiocre, fait des avances à l'auteur et l'engage pour écrire dans un *Magazine* que lui, Smollet, dirigeait alors. Goldsmith enchanté accepte l'offre, et publie dans la revue de Smollet une série de lettres intitulées : *Lettres chinoises* ; les mêmes qui furent recueillies depuis sous le titre de : *Le Citoyen du monde*, soit dit en passant.

Non content d'être accepté comme journaliste et critique, Goldsmith désormais veut être accepté comme poëte, en attendant qu'il prétende aussi à la gloire des dramaturges et des romanciers. *Le Voyageur* ayant paru en 1761, le docteur Samuel Johnson, ce juge si difficile, est des premiers à reconnaître le mérite du poëme. Salué poëte par la voix publique, Goldsmith sort donc enfin de l'état de gêne où il avait continué de rester malgré ses travaux périodiques. Malheureusement, il ne calcule pas assez juste ; il ne songe pas à régler sa dépense sur ses bénéfices, et il est bientôt placé dans la cruelle alternative de se procurer avec sa plume une somme assez forte qu'il doit à son hôtesse, ou d'épouser l'hôtesse, femme d'un âge mûr, et dont cette proposition honnête est l'ultimatum. Goldsmith, poussé dans ses retranchements, se tire d'affaire en homme de génie, c'est-à-dire en écrivant *le Vicaire de Wakefield*, un chef-d'œuvre. Il faut lire le récit de cette curieuse et piquante anecdote dans la vie de Samuel Johnson par le chroniqueur Boswel, où elle est présentée sous les couleurs comiques et franches qu'elle comporte.

Quoi qu'il en soit, *le Vicaire de Wakefield*, vendu au libraire Dodsley, selon Boswel ; au libraire Newberry, selon Walter Scott, encore un avis aux biographes fanatiques, parut deux ans après *le Voyageur*, et décida tout-à-fait de la réputation de Goldsmith. Ce fut un succès comme on n'en saurait imaginer un plus éclatant ni plus rapide. Les approbations de toute espèce arrivèrent à l'auteur, raisonnées ou passionnées, entières ou restrictives, mais toutes empreintes d une profonde admiration. Grands seigneurs et belles dames d'ouvrir leurs salons à l'ancien habitant de la ruelle de la *Hache*. Le Club littéraire de Londres sollicite de compter parmi ses membres un écrivain si éminent. Aussi le cercle des amis du poëte s'élargit-il bien vite outre mesure. A la suite d'hommes renommés et sincères, quelques flatteurs intéressés se glissent, il est vrai, quelques fripons même ; il n'en demeure pas moins qu'à côté du rigide Johnson se placent, comme concurrents à l'amitié de Goldsmith, l'illustre Burke, et Garrick le comédien admirable, et Gibbon l'historien, et sir Joshua Reynolds, l'homme de si belles manières et d'un si bon goût. Il ne faut pas oublier ici que Thomas Paine, devenu depuis un important personnage politique, n'étant alors qu'officier de douanes, sollicita l'approbation de Goldsmith pour un pamphlet destiné à appuyer une adresse présentée, à cette même époque, au parlement ; pamphlet où Thomas Paine se prononçait, d'accord avec l'adresse, en faveur d'une augmentation de salaire pour les employés de l'*excise*. Cette démarche de Thomas Paine mérite assurément de figurer

parmi les plus glorieux de tous les tributs de respect prodigués alors à l'auteur du *Vicaire de Wakefield.*

Avant de revenir à la poésie, Goldsmith, ainsi que nous l'avons déjà fait pressentir, se hasarda au théâtre. Sa première comédie, *l'Homme d'un bon naturel*, fut jouée en janvier 1768, à Covent-Garden. Le succès fut grand, moins grand qu'il eût pu et dû l'être, cependant; et il en faut chercher la raison dans le sentimentalisme que les écrivains dramatiques d'alors, Kelly entre autres, avaient mis à la mode sur la scène. *L'Homme d'un bon naturel* rapporta toutefois, à Goldsmith, plus de cinq cents livres sterling; ce qui lui permit de consacrer une année à l'achèvement de son nouveau poëme, *le Village désert*, qui précéda en effet tout autre ouvrage. *Le Village désert*, publié en 1769, fut trouvé aussi beau que *le Voyageur*, et c'est tout dire. Alléchés par cette série de succès, les amis intéressés, auxquels nous faisions allusion tout-à-l'heure, devinrent plus nombreux et se pressèrent en phalange serrée autour de Goldsmith, dont la générosité était sans bornes. Déjà, avant d'être un auteur en renom, le pauvre Goldsmith avait pratiqué la charité de toutes les façons imaginables; jusqu'à donner à des voisins malades la dernière terrine de charbon qui lui restât, logé qu'il était dans un grenier ouvert à toutes les bises, en plein hiver. Riche, Goldsmith fit toujours preuve d'une également admirable imprévoyance. Non-seulement ceux de ses compagnons que ne favorisaient pas la fortune avaient leur couvert mis à sa table; mais encore sa cassette leur était ouverte tant qu'ils y voulaient puiser. Tous les pauvres diables d'hommes de lettres, tous ces êtres à part qui vivent perpétuellement entre la déception et l'espérance, qui parlent de gloire l'estomac vide, que ni la faim, ni l'obscurité, ni les rebuts ne découragent, et qui se croient d'autant plus grands, et ont une confiance d'autant plus inébranlable en eux-mêmes que le public les bafoue plus souvent et davantage (je ne veux désigner ici, bien entendu, que le plus grand nombre, c'est-à-dire ceux qui prêtent mathématiquement au ridicule), l'école des génies futurs, en un mot, avait en Goldsmith un réel protecteur; protecteur infatigable quant au cœur, mais trop peu solide du côté de la bourse pour résister à l'orage de ses libéralités.

Ses dernières ressources épuisées, Goldsmith n'avait plus qu'un parti à prendre, se mettre au travail avec une ardeur nouvelle. Ainsi fit-il. D'abord, se souvenant des cinq cents livres sterling que lui avait valu sa première comédie, il songea à revenir au théâtre. Une seconde pièce, *les Bévues nocturnes*, jouée à Covent-Garden en 1773, remplit parfaitement son attente, en ce sens qu'elle lui donna d'énormes profits. Mais Goldsmith, depuis ses premiers et subits succès, avait contracté de telles habitudes de dépense, soit le jeu, soit le luxe, soit tout autre cause plus honorable, qu'aucune somme, si considérable fût-elle, ne lui suffisait plus. Placé dans une alternative non moins cruelle que celle dont il a été question tout-à-l'heure, l'alternative d'adopter une manière de vivre plus simple, moins onéreuse, ou de se vouer à un labeur excessif, il opta pour la fatigue intellectuelle contre l'économie. En quelques jours, sa maison devint le rendez-vous de tous les libraires, qui, en échange d'avances pécuniaires, lui demandaient un livre chacun. Goldsmith, sans la moindre hésitation, prenait tous les engagements imaginables. Il promettait tout ce qu'on voulait et à qui

voulait. Tour à tour, durant les années précédentes, journaliste, poëte élégiaque, écrivain critique, dramatiste, romancier, le voilà décidément homme de lettres, c'est-à-dire homme de toutes les sciences, devant tout faire : histoire, littérature, politique, philosophie ; pourvu qu'on le paie comptant. Homme de lettres, c'est-à-dire vivant tonneau des Danaïdes, obligé de donner à mesure qu'il s'emplit, de s'emplir à mesure qu'il donne; homme de lettres, c'est-à-dire machine à toute sorte d'usages littéraires, moulin à paroles écrites ; homme de lettres, c'est-à-dire esclave traînant sa plume comme son boulet un galérien. Ne demandez plus à Goldsmith de grands et sérieux ouvrages ; il n'est plus poëte, ni romancier, ni écrivain dramatique ; il est cela tout ensemble, et en même temps plus et moins que cela ; il est homme de lettres, je vous dis ! Ne lui reprochez pas de négliger l'art pour le métier, il vous répondrait ce qu'il a répondu au comte de Lesburne : « Milord, je mourrais infailliblement de faim, si je me remettais à courtiser la muse ; la prose, au contraire me procure le superflu. » Qu'objecter à un raisonnement si logique ?

Donc, Goldsmith fait de la prose ; il en fait le jour, il en fait la nuit, à toute heure ; au lit ou à table, à la ville ou à la campagne, couché ou debout, à cheval ou en voiture ; de toute manière et partout. Aussi bien, ses preuves d'habile homme sont données ; il a écrit le *Voyageur* et le *Vicaire* ; il a bien conquis ses droits à la retraite poëtique. Quelle retraite, bon Dieu !

Qui désire une *Vie de Parnell ?* une *Notice sur Voltaire?* un *Jugement sur lord Bolingbroke ?* Voici les trois *articles* demandés. Une *Histoire grecque?* on y pensera ; une *Histoire romaine ?* on l'a en portefeuille, écrite presqu'en entier ; une *Histoire d'Angleterre ?* ce n'est pas là une besogne difficile, repassez dans quinze jours. Et Goldsmith, plus infatigable à mesure que les demandes s'amoncèlent, ne recule devant aucune espèce de difficultés. De l'*histoire* proprement dite, il passe à l'*histoire naturelle;* puis revient aux livres précédents, dont il fait des *abrégés* à l'usage de la jeunesse, après quoi il écrit un *conte moral;* après quoi il écrit un chapitre de ses *Essais sur les hommes et sur les mœurs.*

Et ce n'est pas tout encore. Avez-vous besoin d'une *préface* pour un livre quelconque ? Adressez-vous à Goldsmith. Nous faut-il une *introduction* raisonnée à quelque ouvrage plus ou moins scientifique, fût-ce au *Système d'histoire naturelle* du docteur Brooks ? Goldsmith est votre homme. Votre opinion, d'ailleurs, sera la sienne. A la rigueur, vous n'avez qu'à lui dire ce qu'il vous convient qu'il pense, il délaiera vos paroles, si brèves qu'elles soient, de façon à faire le plus de phrases et les meilleures possibles, et il signera. Surtout n'ayez point de crainte de l'importuner. Tant que vous viendrez chez lui l'argent à la main, sa plume sera votre très-humble servante. Faites à sa plume toutes les questions que vous voudrez, et soyez sûr qu'elle n'en laissera aucune sans réponse. Peut-être lui arrivera-t-il, si vous exigez d'elle à toute force une description de la Chine, de placer l'Inde entre la Chine et le Japon, ou encore, à propos d'histoire ancienne, de confondre Darius et Montezuma ; mais que vous importe ? Au bas de la page où sera consignée la bévue historique, ou géographique, la plume écrira un nom fort habitué aux responsabilités de ce genre, le nom d'Olivier Goldsmith.

Travail de compilation, dira-t-on, qui n'exige pas une grande dépense d'intelligence, et auquel, sans avoir à redouter la perte de ses forces, un faiseur habile peut longtemps se livrer impunément. Travail facile et peu pénible pour la pensée, je l'avoue; mais absolument commode, non pas. Car aussi bien, pour compiler, faut-il beaucoup lire, et des livres de toute espèce; et pour choisir entre ses lectures diverses, faut-il de la réflexion et du temps. Et la preuve que le travail de manœuvre littéraire a ses dangers et ses fatigues comme tout autre, c'est que Goldsmith en mourut. Sujet depuis plusieurs mois, par suite d'occupations trop absorbantes et d'une vie trop sédentaire, à de fréquentes attaques de strangurie, une fièvre ardente vint le saisir au milieu d'ouvrages qu'il s'obstinait à continuer quoique malade, et, le 4 avril 1774, âgé de quarante-six ans à peine, sa main se glaça sur le papier. La mort le surprit entre un *Tableau de la philosophie pratique* et une *Histoire de la Terre et de la Nature animée.* Modestement enterré dans le cimetière du Temple, il obtint plus tard un monument, dans l'abbaye de Westminster, sur lequel fut inscrite une assez verbeuse épitaphe du docteur Johnson.

Bien des critiques ont pris une peine énorme pour tâcher de trouver un lien entre la vie de Goldsmith et ses œuvres, et presque tous, après l'essai d'un plus ou moins grand nombre de paradoxes, ils ont conclu par une déclaration d'impossibilité. A notre avis, rien n'est si simple, cependant, que de rattacher la vie et les œuvres de Goldsmith; car peu de poëtes offrent aussi évidemment que l'auteur du *Vicaire de Vakefield,* dans leur double aspect historique, un même cachet. Le caractère d'un homme et sa pensée exprimée ont toujours, c'est notre conviction profonde, une parenté plus ou moins manifeste, plus ou moins étroite, souvent difficile à constater, sans doute, mais dont on peut affirmer l'existence hardiment. En vain tel poëte qui passe pour incrédule et produit des œuvres religieuses, ou réciproquement, nous serait proposé comme un exemple qui détruit notre principe, nous ne ferions qu'une seule réponse: le lien qui unit le caractère de ce poëte à son œuvre s'est soustrait à votre vue débile, mais il n'en existe pas moins. Misanthropie ou philanthropie pour celui-ci, vanité ou humilité pour celui-là, scepticisme ou foi pour cet autre; un mot, soyez-en sûrs, il ne s'agit que de le trouver et de tomber juste, explique ensemble l'œuvre et l'existence de tout écrivain. Pour Goldsmith, par exemple, nous convenons que la différence entre l'une et l'autre semble très-grande. Rien n'est moins réel pourtant que cette différence apparente; rien ne se lie mieux que l'aventureuse destinée et les productions de Goldsmith. Au fond de cette destinée, au fond de cette vie, ou, pour aborder plus franchement la question, au fond de ce caractère de Goldsmith, quelle est la qualité qui domine toutes les autres, qui, si elle n'absorbe pas les autres, du moins les masque? Cette qualité, suivant les sympathies de chacun blâmée ou aimée, réputée mauvaise ou bonne, c'est la naïveté. Oui, la naïveté, c'est tout le cœur, toute l'âme, tout l'esprit de Goldsmith. Avant d'être généreux, ou sensible, ou railleur, avant d'être quoi que ce soit au monde, Goldsmith est naïf. La naïveté, voilà le mot de sa vie énigmatique, voilà la clef véritable de son caractère. Goldsmith, c'est l'homme que nous avons vu partir pour faire le tour du monde, sans avoir dans sa poche de quoi dîner! c'est l'homme qui, pendant une première représenta-

tion d'une comédie de lui, s'en va nonchalamment passer la soirée au Mail, dans le parc Saint-James, aussi peu désireux d'un succès que d'une chute ! c'est l'homme à qui un ami peu scrupuleux demande un jour sa montre pour l'aller vendre, sous prétexte d'acheter avec le produit quatre souris blanches, qui, offertes à la princesse de Galles qui les adore, seront payées un prix énorme, indubitablement ; Goldsmith, c'est l'homme qui ouvre de grands yeux à cette idée merveilleuse, et se hâte de donner sa montre, dont il n'entendit plus parler, non plus que de la princesse de Galles ni des souris blanches, bien entendu. Mieux encore ; Goldsmith, c'est l'homme distrait ou naïf, le choix de l'épithète est libre, qui, ayant une grâce à demander au duc de Northumberland, lord lieutenant de l'Irlande, et, prenant l'antichambre du duc pour un salon et un valet galonné pour le duc lui-même, débite au valet la magnifique harangue préparée d'avance, et ne sait plus rien dire au duc, quand il a reconnu sa méprise, sinon que la protection des grands est une chimère infiniment plus vaine que la simple protection d'un libraire-éditeur. O bornes extrêmes de la naïveté ! ô colonnes herculéennes de la morale ! Goldsmith, enfin, c'est le poëte primitif qui, venant de vendre au libraire Greffin, au prix de cent guinées payées comptant, un nouveau poëme, rentré chez lui, a d'épouvantables remords, trouve que cent guinées c'est trop payer son poëme, que le malheureux Greffin a fait le plus onéreux marché du monde, que cent guinées donnent à peu près cinq schellings par chacun de ses vers, qu'il n'y a pas de poésie moderne qui vaille une si forte somme, et se décide, pour apaiser les murmures de sa conscience, à rendre au libraire les cent guinées.

Eh bien ! cette naïveté, dont nous venons de citer tant et de si singuliers exemples, qui, nous le répétons, est le fond du caractère de notre poëte, on la retrouve aussi visible, aussi charmante, aussi complète dans ses œuvres ; dans le *Voyageur* et dans le *Vicaire*. Elle est ce cachet que nous promettions de trouver le même pour la vie et les ouvrages d'Olivier Goldsmith.

Et maintenant, si l'on veut se rendre un compte exact de l'importance littéraire qu'eut Goldsmith, en dehors de son mérite poétique proprement dit, on se convaincra que la qualité désignée par nous comme la source de son talent, c'est-à-dire la naïveté, fut la cause essentielle de son succès en tant qu'influence, le plus important et le plus durable de tous les succès. Quand les chefs-d'œuvre de Goldsmith parurent, en effet, la littérature anglaise était dans un moment de violente crise. Le système poétique de Pope, pratiqué par des hommes inhabiles, s'acheminait vers un juste discrédit. William Mason publiait des odes et des élégies où la pensée disparaissait complétement sous les épithètes, tandis que Thompson, par ses fades et interminables descriptions, jouait un rôle tout-à-fait analogue a celui que joua Delille chez nous. Dans le roman, l'homme le plus en vogue était Sterne; écrivain aussi plein d'affectation que Mason ou Thompson, chacun dans son genre, mais d'une affectation plus originale, après tout, et plus populaire par cela même. Quant au théâtre, il était rongé par la même plaie que le roman et la poésie, l'affectation. Affectation différente des autres, celle-ci, également opposée à l'élégance didactique de Thompson et à la verbosité sceptique de Sterne, affectation de sentimentalisme ; mine exploitée par l'auteur de *la Fausse délicatesse*, Hugh Kelly, de compagnie avec un cer-

tain Aaron Hill, l'auteur d'*Elfride ou la Belle inconstante*, lequel, pour la plus grande gloire du goût moderne, *refaisait* en même temps les pièces de Shakespeare. Un poëte dramatique de la force de notre honnête Ducis, cet Aaron Hill. Voilà donc où en était la poésie anglaise lorsque Goldsmith prit la plume. Il ne s'agissait de rien moins que de réagir contre l'affectation, cette lèpre envahissante; ce que tenta Goldsmith au moyen de la naïveté.

Ce n'est pas dans les œuvres diverses de Goldsmith, on peut le penser, qu'il convient de chercher les preuves de notre assertion. Ce n'est pas là, mais seulement dans ses œuvres conçues et exécutées à loisir, qu'il a révélé le sentiment signalé par nous comme étranger jusqu'alors à la littérature anglaise. Il ne faudrait pas croire, cependant, que, pour avoir été écrits à la hâte, et au milieu de mille embarras et de mille contrariétés de nature différente, les livres de Goldsmith auxquels nous faisons allusion soient absolument dénués de mérite et vulgaires de tous points. Sans parler de l'*Essai sur la littérature en Europe* et du *Citoyen du Monde*, productions premières de sa plume, et qui se distinguent, l'une par une grande netteté d'idées et une connaissance réelle de la question, l'autre par une imagination à la fois philosophique et gracieuse, qui lui a valu l'honneur d'une comparaison avec les *Lettres persannes,* nous citerons l'*Histoire de la Terre et de la Nature animée*, dernier ouvrage de Goldsmith; ouvrage posthume dont, avant qu'il fût achevé, Johnson disait: « Cela sera aussi agréable qu'un conte persan. » Le mot de Johnson est vrai; l'*Histoire naturelle*, annotée depuis, et corrigée, par W. Turton, offre, dans sa simplicité primitive, à défaut de recherches et de science, des aperçus ingénieux et des généralités intéressantes, entremêlées de fort judicieuses réflexions. Peu estimée des savants et des gens à qui la lecture des naturalistes est familière, cette histoire mérite l'estime des gens du monde, car elle résout le problème d'instruire en amusant.

Les *Lettres sur l'Histoire d'Angleterre*, attribuées longtemps à lord Lyttleton, résument très-convenablement les annales britanniques. C'est un travail recommandable, plutôt comme compilation que comme érudition réelle ou philosophie, sans doute; on y noterait, au besoin, les pages dérobées la veille soit à Rapin, soit à Kennet, soit à Hume; mais ce n'en est pas moins un travail utile, et excellent à consulter en matière de faits et de dates.

L'*Histoire d'Angleterre*, composée à peu près dans le même système que les *lettres*, et recommandable aux mêmes titres, valut à Goldsmith la haine des whigs. Haine bien imméritée! car il est évident, ainsi que le dit l'auteur lui-même, dans une lettre adressée à Langton, que, loin d'avoir songé à trahir les libertés du peuple, sa préoccupation unique, en écrivant, fut « de composer un volume d'une grosseur convenable, et qui ne fît de tort à personne. »

Quant à l'*Histoire grecque* et à l'*Histoire romaine*, que Goldsmith publia vers la même époque, et dont il fit des abrégés à l'usage des colléges, leur valeur est précisément celle que comportent de pareils sujets; c'est-à-dire que, passant très-rapidement sur les détails arides, ne s'arrêtant pas à des discussions oiseuses sur tels ou tels points exposés au feu croisé des controverses, Goldsmith va droit à son but, qui est de faire connaître aux jeunes gens les événements les plus remarquables des sociétés antiques; se proposant moins de briller

par la nouveauté des hypothèses ou des paradoxes, que d'être utile par le nombre et l'exactitude des renseignements qu'il fournit.

Les œuvres dramatiques de Goldsmith, plus littéraires que toute cette série d'œuvres diverses, bien qu'écrites dans les conditions d'esprit analogues, se distinguent par une extrême simplicité de moyens et de détails. Dans ses deux comédies déjà nommées, *l'Homme d'un bon naturel* et *les Bévues nocturnes*, Goldsmith, on le voit, a lutté résolument contre le mauvais goût de son siècle, contre ce sentimentalisme insipide et fade mis à la mode, ainsi que nous l'avons dit, par quelques poëtes de troisième ou quatrième ordre, assez impudents pour avoir prétendu à corriger ou à perfectionner Shakespeare, et hérité par de non moins médiocres poëtes, Cumberland et Murphy.

Pour être sûr de prendre sur le fait la nature, Goldsmith ne trouva rien de mieux que de se mettre lui-même en scène, sous les traits du héros de sa première comédie. Dupé qu'il avait été, mainte et mainte fois, par des amis qui n'avaient de l'amitié que les apparences, il pouvait, mieux que personne, écrire *l'Homme d'un bon naturel*. Aussi la pièce vaut-elle précisément par la vérité des caractères et par le comique réel des situations. Une certaine scène où paraissent des officiers de justice fut bien jugée, il est vrai, trop vulgaire et triviale pour un siècle plein d'un si haut sentiment des convenances dramatiques, mais on daigna excuser cette hardiesse du poëte en faveur du franc rire qu'excitait Groaker, un des caractères de la scène anglaise le plus habilement dessinés. Plus soignée au point de vue de la composition, cette comédie, d'une originalité incontestable, serait un chef-d'œuvre.

Les *Bévues nocturnes* sont préférées par les Anglais, et avec raison, à *l'Homme d'un bon naturel*. Le sujet, du reste, est encore emprunté par Goldsmith à Goldsmith lui-même. Tout-à-l'heure, c'était au souvenir des duperies dont il avait été victime que le poëte demandait des inspirations. A présent, c'est au souvenir des distractions qui l'ont poussé souvent à des naïvetés involontaires. Goldsmith, dans un de ses voyages en Irlande, avait pris un jour la maison de campagne d'un gentilhomme pour une hôtellerie; et telle est la donnée, invraisemblable si l'on veut, mais que Goldsmith devait naturellement juger d'une façon toute contraire, qui sert de dénouement aux *Bévues nocturnes*. Johnson, le grand oracle littéraire du temps, l'éternel diseur de phrases sententieuses, affirme que, si les comédies ont pour but de faire rire les spectateurs, la comédie de Goldsmith est supérieure à toutes celles de la même époque. Mince est l'éloge, à notre avis, pour une pièce qui, au mérite d'offrir des caractères tels que ceux du jeune Marlow et de mistress Hardcasste, joint le mérite plus rare de l'innovation.

Les deux poëmes élégiaques de Goldsmith, *le Village désert* et *le Voyageur*, bien que les avis se partagent au sujet de la supériorité de l'un sur l'autre, sont deux chefs-d'œuvre comme style et comme pensée. Selon nous, cependant, le *Voyageur* est préférable au *Village désert*; en ce sens qu'il a une portée, sinon plus morale, au moins plus en rapport avec les besoins de renouvellement qu'éprouve aujourd'hui la poésie.

Le *Village désert*, c'est une justice à rendre à l'auteur, ne fut point l'ouvrage de quelques semaines, mais bien de sept laborieuses années. Ce que nous en

disons n'est point pour blâmer en général la fécondité. A Dieu ne plaise! Nous savons parfaitement que, chez certains esprits, particulièrement doués, l'inspiration est semblable à ces cascades abondantes qui s'épanchent à large nappe, et ne tarissent pas pour cela. Il n'en faut pas moins ici noter le fait de la difficulté que trouvait Goldsmith dans la versification, car cette disposition de son esprit contraste singulièrement avec son talent d'improvisateur en prose. Goldsmith, il l'a avoué lui-même, fut quatre ou cinq années à recueillir le matériaux de son poëme, et deux années à l'exécuter. Chose remarquable! Cet homme, qui laissait courir sa plume à toute bride sur le papier, quand il s'agissait de sciences telles que la physique, la philosophie proprement dite, ou l'histoire; cet homme, qui dialoguait pour la scène avec un aplomb imperturbable; dès qu'il abordait la poésie, il devenait prudent et timide; le moindre de ses vers était longtemps médité, écrit lentement, corrigé à plusieurs reprises, il n'écrivait plus qu'en tremblant.

En composant le *Village désert*, par exemple, il s'inquiétait sans cesse de savoir, et les avis étaient recueillis avec scrupule, si telle ou telle tirade tenait convenablement au sujet. Quelques amis lui ayant observé, dès le début, que la dépopulation de villages, sur laquelle se base son poëme, était peut-être une supposition trop hypothétique, Goldsmith, tout troublé, répondit en affirmant l'existence du fait, et qu'il avait eu souvent l'occasion, durant ses voyages, de l'observer, en Irlande surtout. Lissoy, petit village près de Bally mahon, fut cité par lui comme preuve. C'est de Lissoy, en effet, qu'il s'est proposé la peinture dans son poëme; la modeste église dont les cloches pieuses font résonner les échos de la montagne qu'elle surmonte, le pauvre moulin, le lac immobile, tout s'y trouve. Tout, jusqu'à une innocente aubépine, qui, au dire de Walter Scott, a beaucoup à souffrir de la célébrité que lui a donnée le poëte, forcée qu'elle est de pourvoir de cure-dents ou de badines tous les admirateurs de Goldsmith qui passent auprès. Quoi qu'il en soit de ces anecdotes, au fond peu importantes, il est certain que le *Village désert*, par la naturelle élégance de son style, par le ton si simple et à la fois si pathétique des sentiments qu'il exprime, par la naïveté touchante de l'émotion qu'il provoque et de l'impression qu'il laisse, se sépare complétement de l'école poétique antérieure, et mérite de servir de date intermédiaire, dans l'histoire de la littérature anglaise, entre la poésie qui ne cherche que le triomphe de la phrase et la poésie qui cherche le triomphe de l'idée.

Le *Voyageur*, bien qu'ayant précédé le *Village désert*, mérite, nous le répétons, la préférence sur ce dernier poëme, si l'on considère, outre la grandeur plus imposante du sujet qu'il traite, l'heureuse et glorieuse influence qu'il a exercée. Le *Voyageur* fut le fruit des excursions lointaines de Goldsmith. Le poëte recueillit les matériaux de cette belle œuvre, en Flandre, en Italie, en Suisse, sur tous les chemins si divers que nous l'avons vu parcourir. Quoique pauvre et en haillons, et obligé de faire de mauvaise musique pour vivre le long de sa route, Goldsmith, déjà mûri par la douleur et la misère, avait observé les peuples au milieu desquels il passait inaperçu; il avait étudié leurs mœurs, sondé leurs passions, interrogé leurs histoires, et à l'aide de toutes ces observations réunies, il s'était formé une idée des destinées futures de l'Europe,

il avait rêvé à l'Europe un avenir. Le *Voyageur* est donc un mélange harmonieux de douleur et d'espérance, l'expression d'un désabusement mélancolique et d'une confiance raisonnée, une longue rêverie, tour à tour sombre et lumineuse, une poétique et sage méditation. On comprend la distance philosophique qui sépare le *Voyageur* du *Village désert*; c'est la distance qui se trouve entre un coin du monde et le monde même, entre un homme et l'Humanité.

Et d'un autre côté, il ne faut pas oublier que, sans le *Voyageur*, Byron n'aurait peut-être jamais écrit le *Pèlerinage*. Avant Goldsmith, les poëtes ne couraient le monde que pour s'abriter sous de beaux ombrages, pour se mirer à la surface des lacs et des fleuves, ou pour oublier leurs amours de la veille en cherchant leurs amours du lendemain. Le premier, Goldsmith vit dans les voyages autre chose qu'une promenade capricieuse à travers des pays nouveaux pour l'œil; le premier, il sentit que fouler la terre étrangère pour le seul plaisir de la fouler, c'est s'assimiler au bœuf stupide qui trace un sillon où l'homme viendra semer. Depuis lui, élargissant la voie ouverte, achevant et consolidant la conquête, Byron, il est vrai, escalada de plus hautes montagnes et traversa de plus grandes mers pour aller tâter le pouls des sociétés agissantes; mais, malgré la supériorité de *Childe-Harold* sur le *Voyageur*, il ne faut pas oublier que Goldsmith eut la gloire d'initier Byron à l'intelligence de la poésie nouvelle, et que, par conséquent, il a une part à revendiquer des éloges accordés au chef-d'œuvre de son illustre successeur. En ce qui est de la forme, le *Voyageur* et c'est assez dire, peut être comparé au *Village désert*. Même richesse d'images, même choix d'expressions, et, ensemble, même naïveté charmante. Tant qu'il y aura une littérature anglaise, ces deux poëmes vivront.

Le *Vicaire de Wakefield*, le plus populaire des ouvrages de Goldsmith, n'est peut-être pas cependant apprécié autant encore qu'il le mérite, admirable qu'il est de tous points. Comme composition, à quelques petits défauts près, que l'auteur de *Waverley* a fait sonner bien haut dans une fort maigre notice sur l'auteur du *Vicaire*, le roman de Goldsmith est une œuvre que l'on ne saurait trop étudier.

C'est d'abord un homme à la fois prêtre, agriculteur et père de famille, que l'auteur nous présente; c'est-à-dire un homme placé dans les situations les plus solennelles de la vie, chargé du sort des âmes, devant soutenir une femme et une famille nombreuse, et n'ayant pour tout bien que son travail. Cet homme, M. Primerose, est doué de toutes les qualités, de toutes les vertus les plus rares, et, par cela même, les plus louables; toujours prêt à secourir les autres de sa faible bourse, ou de son vieux bras, ou de sa vive parole; disposé lui-même à la plus entière obéissance, humble et n'ambitionnant aucune mondaine distinction. A côté de lui, comme pour faire ombre, mais ombre légère, à ce calme tableau, sa femme, madame Primerose, le pousse aux vanités modestes du luxe campagnard; et le vicaire résiste. Il résiste non-seulement à sa femme, le brave M. Primerose, mais encore à ses deux toutes jeunes filles, Olivia et Sophie, deux charmantes créatures, déjà un peu coquettes, toutefois, mais de cette coquetterie gracieuse et aimable qui sied si bien aux enfants.

Pauvre vicaire! Il semblerait que l'obscurité profonde dans laquelle il vit,

au fond d'un petit village caché derrière les terres, dût le préserver de tout malheur prenant sa source dans les vices des cités; eh bien, non! Un misérable nommé Thornill, et qui, pour assurer l'exécution de ses projets infâmes, a changé son nom contre le pseudonyme de Burchell, se glisse, comme une couleuvre dans un nid de colombes, au milieu de la chaste et solitaire famille, attiré par la beauté d'Olivia. Bientôt Olivia, séduite, disparaît de la maison paternelle ; et tous les orages, alors, de fondre sur le cœur du pauvre père. Au moins, si son fils aîné Georges, était près de lui, à cette heure! Mais Georges, aussi à plaindre que son père, court le monde pour gagner sa vie. Voilà donc M. Primerose en route, cherchant à découvrir les traces du ravisseur de sa fille, tandis que Burchell, puissant et habile, rêve, entre autres obstacles à vaincre, de faire emprisonner le vieillard.

Dans la prison, où le conduit en effet la prévoyance criminelle de Burchell, le bon vicaire ne se laisse pas gagner par le désespoir, et se garde pieusement du blasphème. Il n'accuse pas la Providence; car il se dit que, si elle le frappe, c'est dans quelque but respectable qu'il comprendra un jour. En vain, autour de lui, sa femme et sa seconde fille, et ses deux petits garçons, Dick et Bill, se désolent; en vain madame et mademoiselle Primerose s'exclament, à travers leurs sanglots, sur l'injustice du monde; lui, le brave homme! sûr de sa conscience, et sûr que Dieu le regarde, il ne donne pas passage à une seule plainte, à un seul gémissement. Son cœur, quoique brisé, reste ferme dans sa foi, et inébranlable; et, au lieu de passer ses journées oisives à se lamenter sur ses infortunes particulières, au lieu de déplorer le sort de sa malheureuse fille, ou de consoler sa famille en larmes, certain qu'avant peu Dieu prendra soin de faire briller son innocence et de lui rendre sa chère Olivia, M. Primerose se souvient qu'étant prêtre il se doit tout entier à ses frères, et il tente de moraliser les prisonniers. Admirable projet! Non moins admirables paroles, celles qu'il débite alors devant le sinistre auditoire! Paroles si convaincues et si pénétrantes, qu'elles ne peuvent moins faire que d'attendrir et de transformer ces cœurs par le vice ou par le crime endurcis. Enfin l'espérance du vicaire se réalise, tout à fait dans le sens que sa foi avait prévu. Olivia lui est rendue, ainsi que la liberté, et le livre se termine par une action de grâces à Dieu pour avoir permis à la justice d'éclater.

Le *Vicaire de Wakefield* est un livre où l'intérêt ne résulte pas, à la vérité, de l'entrelacement habile des épisodes, mais qui attendrit cependant jusqu'aux larmes; tant sont vraies les situations qu'il présente! naïves les passions qu'on y voit en jeu! On comprendra sans peine l'influence qu'il exerça sur la littérature anglaise, si l'on se rappelle le tableau que nous traçions de cette littérature, quelques pages plus haut. En finissant, il nous reste à louer sans réserve la nouvelle traduction du *Vicaire de Wakefield* par M. Charles Nodier. Ce travail, plus complet et plus intelligent, sans comparaison aucune, que tous les travaux des précédents traducteurs, se distingue par une littéralité scrupuleuse unie à cette élégance de style que personne ne conteste à l'auteur de *Jean Sbogar* et du *Peintre de Saltzbourg*. Il serait à désirer que M. Charles Nodier voulût bien, encouragé par le succès de sa traduction du *Vicaire*, traduire maintenant le *Village désert* et le *Voyageur*; madame de la Borde n'ayant

donné qu'une assez insignifiante version de ces deux charmants poëmes. Après les poëmes, M. Charles Nodier pourrait traduire les deux comédies. Après quoi, les autres œuvres de Goldsmith étant suffisamment connues en France, vu leur peu d'importance réelle, par les paraphrases plus ou moins plates qu'en ont essayées tour à tour madame Brissot, M. Aubin, M. Poivre, et quelques traducteurs de même étoffe, nous tiendrions quitte M. Charles Nodier, et nous le remercierions.

J. Chaudes-Aigues.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1838.

La notification de l'accession du roi de Hollande au traité du 15 novembre 1831, faite à la conférence de Londres, il y a deux mois, donne lieu à de vives discussions dans la presse. On peut dire que la question n'est encore agitée que là, car une louable réserve a été observée jusqu'à ce jour, dans les chambres, à ce sujet ; et au sein de la conférence tout s'est borné à deux communications verbales aux représentants des différentes puissances, qui les ont écoutées *ad referendum*, en attendant que les nouveaux pouvoirs qu'ils ont demandés à leurs cours respectives leur aient été adressés.

Ce calme et cette réserve n'entrent pas dans la nature, et peut-être dans la mission des journaux. Aussi les alarmes et les bruits de guerre y prennent chaque jour plus de crédit. A les lire, l'Europe serait sur le point de tirer les épées restées dans le fourreau depuis vingt-trois ans, et souvent dans des circonstances bien autrement périlleuses et difficiles. N'importe : le gouvernement français a renforcé, par excès de prudence, quelques garnisons du nord et de la frontière, le long de l'ancien duché de Luxembourg; donc la France va prendre fait et cause contre le traité du 15 novembre, qu'elle a garanti et signé! La confédération demanderait, de son côté, disent aussi les journaux, des explications à la France; or l'on sait si la confédération germanique ne demande qu'à faire marcher son contingent, surtout dans ce moment où les différents états de cette confédération donnent l'exemple d'une union si touchante. Voyez plutôt la Prusse et la Bavière ! D'une autre part, la Prusse, qui a tant à se plaindre de la France, surtout dans l'affaire des mariages mixtes et dans ses négociations avec la cour de Rome, se disposerait à assiéger Venloo pour le remettre au roi de Hollande ! Enfin, la présence de l'empereur de Russie à Berlin n'est que le préambule d'un congrès de souverains, où il sera décidé sur le sort de la Belgique, sans le concours de la France. Toutes ces choses sont bien menaçantes, à les voir dans les journaux, sans compter que la Belgique y est représentée comme prête à se soulever tout entière pour empêcher l'exécution du traité. Pour la Belgique, on nous la montre comme divisée en deux partis : l'un, tout industriel, qui ne veut pas que la Belgique paie sa dette hollando-belge; l'autre, tout national, qui ne veut pas céder un pouce du territoire.

tel qu'il se trouve aujourd'hui, grâce à la non-exécution du traité du 15 novembre 1831.

Que veut donc la Belgique? sans doute, elle n'a pas l'intention de faire la guerre à la Hollande. La situation industrielle des deux pays éloigne toute idée de ce genre, celle de la Belgique surtout, qui a engagé ses capitaux dans des entreprises qu'on peut regarder comme prodigieuses, vu l'étendue de cet État, et qui redeviendrait, au premier coup de canon, ce qu'elle a été trop souvent par malheur pour elle, le champ de bataille des avant-gardes de toutes les nations. Il s'agit donc simplement de débattre un traité qui ne convient plus aujourd'hui à la Belgique, et d'en changer les conditions. Or, ce serait partir d'une très-mauvaise base pour asseoir des négociations que de rejeter 24 articles d'un traité qui n'en a que 26, que d'en repousser le principe et le fond, et de ne vouloir en remplir ni les conditions territoriales ni les stipulations financières. Beaucoup de choses sont en question par l'effet même du traité du 15 novembre et de ses annexes, et il serait plus que malhabile, de la part de la Belgique, de rompre toute discussion par un refus pur et simple d'adhésion à ce traité en vertu duquel elle existe. En effet, l'article 26 du traité du 15 novembre est un véritable traité de paix entre la Belgique, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et la Russie. N'est-ce donc rien que cet article, surtout quand on se reporte à la date du traité, et quand on songe que peu de mois auparavant, et sans M. de Talleyrand, qui insista pour transporter la conférence à Londres, et rendre ainsi la question anglo-française, de franco-anglaise qu'elle était, la réunion des plénipotentiaires aurait eu lieu à Paris, où il avait déjà été parlé, dans le cabinet même des affaires étrangères, du partage de la Belgique entre la France et deux autres puissances? On voit bien qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer du côté de la Belgique, et de penser que ce gouvernement pourrait troubler l'Europe par des prétentions qui seraient exagérées, et qui serviraient mal les intérêts actuels de ce pays. Le *parti national,* s'il est vraiment national, comprendra cette nécessité, et s'y soumettra sans nul doute.

Nous tiendrons le même langage au sujet de la Hollande, qui se préparerait, disent encore quelques journaux mal informés sans doute, à se mettre en possession, par la voie des armes, de ce qui lui appartient. Le traité du 15 novembre 1831 a été suivi de deux conventions conclues et signées également à Londres, le 22 octobre 1832 et le 21 mai 1833. La convention du 22 octobre a été conclue entre la France et l'Angleterre. Elle était relative à l'évacuation des territoires assignés à la Belgique et à la Hollande par le traité du 15 novembre. La France et l'Angleterre s'engageaient à réquérir le roi des Belges de retirer ses troupes du territoire des Pays-Bas, et le roi de Hollande à évacuer le territoire belge. Les deux puissances contractantes devaient faire opérer, par la force, cette double évacuation, si elle n'avait pas lieu dans les délais fixés, délais d'ailleurs très-courts (du 22 octobre au 2 novembre suivant). La convention que nous citons n'a donc pas été entièrement exécutée. Le siége d'Anvers n'en était que l'exécution partielle, et l'Angleterre pouvait, en quelque sorte, sommer la France, au nom de cette convention, de s'employer à faire évacuer, par la Belgique, la partie du Luxembourg et celle du Limbourg qui reviennent

au roi de Hollande, par le traité du 15 novembre. Ceci prouve encore que les négociations tourneraient très-mal pour la Belgique, si elles s'engageaient sur la question du territoire et sur l'*impossibilité* d'exécuter, sur ce point, les traités; car non-seulement la France est garant des traités, mais elle est tenue de les faire exécuter par la force même s'il le fallait; et ce que la France s'est engagée d honneur à faire ne doit jamais trouver d'impossibilité.

On dira, comme on l'a déjà fait, que le Limbourg compte dans le cabinet belge trois ministres, pris dans ses habitants, que le Luxembourg et le Limbourg ont envoyé des députés aux chambres belges, et que l'Europe n'a pas protesté. L'Europe n'a rien à voir aux affaires intérieures de la Belgique; ce n'est pas à elle d'exclure les représentants des chambres belges. Tant que le roi de Hollande n'avait pas accédé au traité, l'abandon provisoire de ces provinces à la Belgique lui permettait de les administrer comme elle l'entendait. La Belgique elle-même, qui a eu autrefois ses représentants dans nos assemblées, n'a pas moins été séparée depuis de la France. De tels actes n'ont aucune valeur politique extérieure, et c'est d'une question extérieure qu'il s'agit ici pour la Belgique. Il y a mieux, c'est que la ratification du traité du 15 novembre a été, si nous ne nous trompons, signée par un de ces ministres limbourgeois ou luxembourgeois. Que deviendrait alors le moyen d'exception tiré de cet amalgame?

Nous voudrions voir la Belgique s'étendre jusqu'à Rotterdam, s'il était possible; mais, nous le répétons, ce n'est pas la limite territoriale qui peut faire question. Le traité du 15 novembre est formel. Ce traité a constitué le royaume de Belgique. C'est sa charte d'existence en Europe, dans cette association d'États au milieu de laquelle il ne suffit pas d'être un peuple intelligent, industrieux et brave, pour trouver une nationalité, mais où il est nécessaire d'apporter sa part dans la balance des intérêts. La Belgique fut donc composée du Brabant méridional, des provinces de Liége, de Namur, du Hainaut, des Flandres occidentale et orientale, d'Anvers, de la partie du grand-duché de Luxembourg depuis la frontière de France à Rodange, ville laissée au grand-duché, jusqu'à la frontière de la Prusse, à l'extrémité de l'arrondissement de Diekirch. Cette partie du grand-duché de Luxembourg, cédée à la Belgique par le roi de Hollande, forme une sorte de parallélogramme presque régulier, dont la base la plus large s'appuie sur notre frontière, et s'étend de Longwy près de Rodange jusqu'à Charleville, ligne dont les points intermédiaires sont Mézières, Sédan et Montmédy. C'est donner une idée de l'étendue de ce territoire. En échange de cette cession, le roi des Pays-Bas recevait une indemnité dans la province de Limbourg. Les anciennes enclaves hollandaises de la province de Limbourg, sur la rive gauche de la Meuse, étaient cependant laissées à la Belgique, à l'exception de la ville forte de Maëstricht et d'un rayon de douze cents toises sous son glacis extérieur, du côté du fleuve. Par l'article 5 du traité, le soin de s'entendre avec la confédération germanique et les agnats de la maison de Nassau, était laissé au roi de Hollande, comme grand-duc de Luxembourg. L'accession du roi de Hollande au traité ne suffit donc pas, et les ratifications ne seront de part et d'autre complètes que lorsque ce souverain aura excipé du consentement de la diète et des agnats de son auguste maison.

C'est sous ce dernier rapport seulement que les négociations pourraient s'ouvrir au sujet de la question territoriale. Ajoutons ici que c'est par erreur qu'il a été dit, et même dans ce recueil, que l'article 25 du traité du 15 novembre obligeait les puissances à faire exécuter le traité *dans un bref délai*. L'article 25 ainsi conçu : « Les cours de France, d'Autriche, et de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, garantissent à sa majesté le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent. » On voit qu'il n'est pas question de *bref délai*, et notre mémoire nous avait mal servis. L'article 27, qui est le dernier, contient la formule d'usage dans les traités au sujet de l'échange des ratifications. On y assigne pour délai un terme de deux mois. Les ratifications ne furent échangées que dans l'espace de six mois, et l'on sait qu'il y manquait celle du roi de Hollande.

La question de la dette, si on s'y attache uniquement, pourrait amener, nous le croyons, de meilleurs résultats pour la Belgique, et quelques modifications conformes à ses vœux.

Par le traité de novembre, la Belgique restait chargée, pour sa part, du service d'une rente annuelle de 8,400,000 florins, qui devait faire partie de sa dette nationale. La Hollande avait fait les avances de cette partie de la dette et devant les faire jusqu'au 1er janvier 1832, devait en être remboursée, avec les intérêts de ses derniers paiements. La Belgique aurait donc à payer le 1er novembre prochain, à la Hollande une somme de 38 millions 400,000 florins pour remboursement de ses avances, environ 136 millions de francs, sans compter les intérêts. Mais la Belgique a été forcée de soutenir pendant sept années un état militaire onéreux, la fermeture de l'Escaut a occasionné pendant une année des préjudices considérables à son commerce, elle a fait de grands travaux dans le Limbourg et le Luxembourg, et puisque la Hollande avait droit à des intérêts pour ses avances au moment de la conclusion du traité de 1831, la Belgique peut aussi réclamer les intérêts des dépenses que lui ont occasionné les refus du roi de Hollande. C'est une sorte de liquidation qui exigera une commission spéciale, et peut-être ces débats, tout financiers, pourraient-ils amener quelques modifications en ce qui concerne le territoire.

On voit que tout n'est pas dit encore sur cette question, et que si l'Angleterre a le droit d'invoquer, en principe, la coopération de la France pour l'exécution du traité, elle ne saurait vouloir faire tout à fait cause commune, comme on l'a dit, avec les autres puissances représentées dans la conférence de Londres. Le cabinet anglais n'a, sans doute, pas le dessein d'affaiblir une alliance qui a conservé la paix à l'Europe, et tant que cette alliance sera étroitement maintenue, la paix ne sera pas troublée, pas plus du fait de la Belgique que de la part de la Hollande, nous ne craignons pas de l'assurer. Quant à la France, loin de s'efforcer de prolonger un tel état de choses, il est de son intérêt qu'une question dont la solution aura lieu en quelque sorte à sa frontière, se trouve désormais clairement établie, et ses avis ne seront pas repoussés à Londres et à Bruxelles, comme affectent de le penser ceux qui, voulant rabaisser seulement le ministère, s'attaquent en réalité à l'honneur et à la dignité du pays.

On ne reprochera pas, du moins, à la marine française d'avoir été inactive cette année. Après l'affaire d'Haïti, nous avons l'affaire du Mexique;

puis viendra sans doute celle de Buenos-Ayres, qui paraît difficile à éviter. En aucun temps, on peut le dire, le gouvernement français n'a protégé plus efficacement son commerce extérieur et les droits de ses nationaux à l'étranger. C'est ainsi qu'une grande puissance s'attire le respect des autres nations, et la France peut prendre rang aujourd'hui près de l'Angleterre et des États-Unis, les deux puissances navales qui ont obéi le plus fidèlement au principe de la défense des intérêts particuliers. La lecture des documents officiels publiés, il y a quelques jours, montre suffisamment de quel côté se sont trouvés l'esprit de justice, la patience et la modération. Ces qualités ne distinguent pas, en général, les gouvernements des républiques américaines du sud, et particulièrement celui du Mexique. M. le baron Deffaudis, notre ministre plénipotentiaire près de cet état, retiré à bord de la frégate *l'Herminie*, au mouillage de Sacrificios, a parfaitement exposé les motifs de plaintes de la France. Ces griefs datent de plus de treize ans, et tout en rendant justice à l'énergie de la démonstration qui se fait en ce moment, on ne peut s'empêcher de remarquer que durant ces treize années, les sujets anglais établis au Mexique n'y ont pas été exposés à autant de vexations. Les Anglais, tous protestants, sont cependant l'objet d'une haine plus vive de la part du peule mexicain que les Français, qui professent, en général, la religion catholique. Toutefois les intérêts d'aucun étranger n'ont été respectés dans les troubles dont Mexico a été si souvent le théâtre, et si les Français ont plus souffert que les autres des différents pillages du Parian, le bazar de cette place, c'est qu'adonnés particulièrement au commerce de détail, ils se trouvaient en plus grand nombre dans cet établissement. Les autres vexations subies par nos compatriotes sont du fait même du gouvernement mexicain, et M. Deffaudis les énumère une à une pour en obtenir la réparation. La France l'obtiendra de gré ou de force, et quelle que soit la voie où l'entraînera le gouvernement mexicain, elle lui aura donné une leçon dont il profitera, sans doute, dans l'avenir.

L'affaire du Mexique occupait M. Molé depuis un an, et il en était déjà question dans le dernier discours de la couronne. Nos grands intérêts commerciaux n'ont pas cessé d'occuper le président du conseil depuis qu'il dirige les affaires étrangères, et peut-être que les esprits impartiaux lui sauront gré de l'énergie apportée au dehors dans les actes d'un gouvernement qui se fait une loi de traiter les affaires intérieures avec un rare esprit de mesure et de conciliation.

Le ministère a donné une nouvelle preuve de cet esprit qui l'anime, et de sa sollicitude pour les intérêts matériels du pays, en portant à la chambre deux projets de loi relatifs à des chemins de fer confiés à des compagnies, le chemin de Paris à Rouen, au Hâvre et à Dieppe, avec embranchements sur Elbœuf et Louviers, et le chemin de Paris à Orléans. Les noms de plus grands propriétaires de la France figurent dans la première de ces compagnies, dont nous regardons la formation comme un fait très-favorable pour les entreprises industrielles. D'où vient donc que des murmures ont accueilli, dans une partie de la chambre, la lecture de l'article du projet qui concède pour vingt-huit ans, à cette compagnie, le droit exclusif de posséder un chemin de fer sur cette route? C'est un privilége exclusif! s'est-on écrié sur quelques

bancs. C'est un privilége en effet, c'est celui de verser des sommes immenses dans une entreprise dont les gains sont encore bien éloignés ; c'est le privilége de placer son argent à un intérêt très-modéré, car les chemins de fer ne produisent nulle part des bénéfices considérables. Et ce privilége est accordé à des hommes que leur crédit, leur réputation et leur situation sociale obligent d'être des actionnaires sérieux et non des spéculateurs. Il est vrai que ces hommes ne consentent pas à se ruiner, ou à soutenir une affaire ruineuse, et celle-ci le serait si la concurrence était permise à des entrepreneurs téméraires qui feraient ainsi deux mauvaises affaires à la fois. Il semble, en vérité, que quelques députés se croient toujours sur la place du marché de leur commune, et qu'ils se soient réunis pour marchander, là six mois ou un an de privilége, ailleurs quelques milliers de francs sur des établissements d'utilité ou de bienfaisance; après quoi, ils iront recevoir, dans leurs départements, les félicitations dues à leur esprit d'économie. Il faut dire que la chambre a fait, depuis quelques jours, de glorieuses conquêtes en ce genre, entre autres les 20,000 francs qu'elle a enlevés à des établissements thermaux, quand toutes les nations de l'Europe s'efforcent d'améliorer les leurs, et les 25,000 francs qui constituaient le fonds destiné aux publications administratives. Les sous-préfets, les maires et les conseils-généraux n'avaient cependant pas trop des documents qui leur étaient adressés, pour connaître les lois dont l'exécution leur est confiée. Nous sommes loin de blâmer l'esprit d'économie dans une chambre, mais nous le voudrions mieux entendu.

Nous le voudrions, par exemple, accompagné de ces vues larges dont M. le marquis de Dalmatie a fait preuve dans le rapport de la commission des canaux. Quatre lignes de canaux avaient été demandées par le ministre des travaux publics. La commission a reconnu toute l'importance de ces canaux; elle a proposé toutefois d'en ajourner deux. Celui de la Marne au Rhin et le canal latéral à la Garonne lui semblent d'une prompte nécessité. Nous avons déjà démontré l'importance de ces canaux, dont l'un, complément de celui du Languedoc, ouvrirait aux départements du midi le passage de la Méditerranée à l'Océan, du golfe de Lyon au golfe de Gascogne. Quant au canal de la Marne au Rhin, il offre cela de particulier, que c'est une entreprise à la fois prodigieuse et facile, gigantesque, et qu'on pourra réaliser rapidement. La ligne navigable du Hâvre à Paris est toute tracée; c'est la Seine, et l'on s'occupe de l'améliorer notablement. Dans la dernière session, des fonds considérables ont été votés pour le perfectionnement de la navigation entre Paris et Vitry-le-Français. Ces travaux sont en voie d'exécution. Le ministère propose, et la commission l'appuie, d'ouvrir un canal entre Vitry et Strasbourg, distance modérée. Cela fait, la Marne sera jointe au Rhin, et non pas seulement la Marne, mais la Seine. Un canal se trouvera pratiqué entre le Hâvre et Paris, entre Paris et Strasbourg, entre Strasbourg et Francfort-sur-le-Mein, par le Rhin, et, bientôt entre le Mein et le Danube, c'est-à-dire entre Francfort et Constantinople. L'Europe sera coupée dans toute sa largeur par cette ligne de communication, et les marchandises portées au Hâvre, par l'Océan, pourront aller débarquer à Constantinople, à Rassova ou à Sébastopol, dans la mer Noire.

Il serait long de développer tous les résultats de cette entreprise. La commission les a tous compris, et son rapporteur les a exposés avec une supériorité remarquable. Le rapport de M. le marquis de Dalmatie atteste qu'il est au courant de toutes les questions européennes, et qu'il est fait pour traiter avec avantage de tout ce qui intéresse la grandeur et la prospérité de la France. C'est une justice que lui rendront tous ceux qui liront son rapport.

L'état des travaux qui restent à faire à la chambre, a été distribué par ordre du président. Trente quatre projets de lois y figurent, et il s'en trouve de très-importants. Ceux de l'effectif d'Alger, des canaux, des chemins de fer, ne peuvent être rejetés à une autre session. Nous regretterions de voir retarder, et encore plus de voir repousser le projet qui accorde une pension viagère à Mme de Lipano, la veuve du roi Murat. On a cité le mot d'un député qui disait : Je n'examine pas la créance. Si nous devons, je paie ; si nous ne devons pas, je donne. — Il paraît que la créance est fondée néanmoins, et que si la France donne une pension à la sœur de Napoléon, à qui ce secours est nécessaire, elle fera plus qu'un acte de générosité, elle fera un acte de justice.

---

# L'USCOQUE.

## SECONDE PARTIE (1).

Il s'écoula encore assez de temps avant l'arrivée d'Orio. Elle fut annoncée par l'esclave turc qui ne quittait jamais Orio. Lorsque le jeune homme entra, Ezzelin fut frappé de la perfection de ses traits, à la fois délicats et sévères. Quoiqu'il eût été élevé en Turquie, il était facile de voir qu'il appartenait à une race plus fièrement trempée. Le type arabe se révélait dans la forme de ses longs yeux noirs, dans son profil droit et inflexible, dans la petitesse de sa taille, dans la beauté de ses mains effilées, dans la couleur bronzée de sa peau lisse, sans aucune nuance. Le son de sa voix le fit reconnaître aussi d'Ezzelin pour un Arabe qui parlait le turc avec facilité, mais non sans cet accent guttural dont l'harmonie, étrange d'abord, s'insinue peu à peu dans l'âme, et finit par la remplir d'une suavité inconnue. Lorsque le lévrier le vit, il s'élança sur lui comme s'il eût voulu le dévorer. Alors le jeune homme, souriant avec une expression de malignité féroce, et montrant deux rangées de dents blanches, minces et serrées, changea tellement de visage, qu'il ressembla à une panthère. En même temps il tira de sa ceinture un poignard recourbé, dont la lame étincelante alluma encore plus la fureur de son adversaire. Giovanna fit un cri, et aussitôt le chien s'arrêta et revint vers elle avec soumission, tandis que l'esclave, remettant son yataghan dans un fourreau d'or chargé de pierreries, fléchit le genou devant sa maîtresse. — Voyez ! dit Giovanna à Ezzelin, depuis que cet esclave a pris auprès d'Orio la place de son chien

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 15 mai.

fidèle, Sirius le hait tellement que je tremble pour lui, car ce jeune homme est toujours armé, et je n'ai point d'ordres à lui donner. Il me témoigne du respect et même de l'affection, mais il n'obéit qu'à Orio. — Ne peut-il s'exprimer dans notre langne? dit Ezzelin, qui voyait l'Arabe expliquer par signes l'arrivée d'Orio. — Non, répondit Giovanna, et la femme qui sert d'interprète entre nous deux n'est point ici. Voulez-vous l'appeler? — Il n'est pas besoin d'elle, dit Ezzelin; et adressant la parole en arabe au jeune homme, il l'engagea à rendre compte de son message; puis il le transmit à Giovanna. Orio, de retour de sa promenade, ayant appris l'arrivée du noble comte Ezzelino dans son île, s'apprêtait à lui offrir à souper dans les appartements de la signora Soranzo, et le priait de l'excuser, s'il prenait quelques instants pour donner ses ordres de nuit, avant de se présenter devant lui. — Dites à cet enfant, répondit Giovanna à Ezzelino, que je réponds ainsi à son maître : L'arrivée du noble Ezzelin est un double bonheur pour moi, puisqu'elle me procure celui de souper avec mon époux. — Mais, non, ajouta-t-elle, ne lui dites pas cela; il y verrait peut-être un reproche indirect. Dites que j'obéis; dites que nous l'attendons.

Ezzelin ayant transmis cette réponse au jeune Arabe, celui-ci s'inclina respectueusement; mais, avant de sortir, il s'arrêta debout devant Giovanna, et la regardant quelques instants avec attention, il lui exprima par gestes qu'il la trouvait encore plus malade que de coutume, et qu'il en était affligé. Ensuite, s'approchant d'elle avec une familiarité naïve, il toucha ses cheveux et lui fit entendre qu'elle eût à les relever. « Dites-lui que je comprends ses bienveillants conseils, dit Giovanna au comte, et que je les suivrai. Il m'engage à prendre soin de ma parure, à orner mes cheveux de diamants et de fleurs. Enfant bon et rude, qui s'imagine qu'on ressaisit l'amour d'un homme par ces moyens puérils! car, selon lui, l'amour est l'instant de volupté qu'on donne! »

Giovanna suivit néanmoins le conseil muet du jeune Arabe. Elle passa dans un cabinet voisin avec ses femmes, et lorsqu'elle en sortit, elle était éblouissante de parure. Cette riche toilette faisait un douloureux contraste avec la désolation qui régnait au fond de l'âme de Giovanna. La situation de cette demeure bâtie sur les flots, et pour ainsi dire dans les vents, le bruit lugubre de la mer et les sifflements du sirocco qui commençait à s'élever, l'espèce de malaise qui régnait sur le visage des serviteurs, depuis que le maître était dans le château, tout contribuait à rendre cette scène étrange et pénible pour Ezzelin. Il lui semblait faire un rêve, et cette femme qu'il avait tant aimée, et que le matin même il s'attendait si peu à revoir, lui apparaissant tout d'un coup livide et défaillante, dans tout l'éclat d'un habit de fête, lui fit l'effet d'un spectre.

Mais le visage de Giovanna se colora, ses yeux brillèrent, et son front se releva avec orgueil, lorsque Orio entra dans la salle, d'un air franc et ouvert, paré, lui aussi, comme aux plus beaux jours de ses galants triomphes à Venise. Sa belle chevelure noire flottait sur ses épaules, en boucles brillantes et parfumées, et l'ombre fine de ses légères moustaches, retroussées à la vénitienne, se dessinait gracieusement sur la pâleur de ses joues. Toute sa personne avait un air d'élégance qui allait jusqu'à la recherche. Il y avait si longtemps que Giovanna le voyait les vêtements en désordre, le visage assombri ou décomposé par la colère, qu'elle s'imagina ressaisir son bonheur, en revoyant l'image fidèle du Soranzo qui l'avait aimée. Il semblait en effet vouloir, en ce jour, réparer tous ses torts; car, avant même de saluer Ezzelin, il vint à elle avec un empressement chevaleresque, et baisa ses mains à plusieurs reprises, avec une déférence conjugale mêlée d'ardeur amoureuse. Il se confondit ensuite en excuses et en civilités auprès du comte Ezzelin, et l'engagea à passer tout de suite dans la salle où le souper était servi. Lorsqu'ils furent tous assis autour de la table, qui était somptueusement servie, il l'accabla de questions sur l'événement qui lui procurait *l'honorable joie* de lui donner l'hospitalité. Ezzelin en fit le récit, et Soranzo l'écouta avec une sollicitude pleine de courtoisie, mais sans montrer ni surprise, ni indignation contre les pirates, et avec la résignation obligeante d'un homme qui s'afflige des maux d'autrui, sans se croire responsable le moins du monde. Au moment où Ezzelin parla du chef des pirates qu'il avait blessé et mis en fuite, ses yeux rencontrèrent ceux de Giovanna. Elle était pâle comme la mort, et répéta involontairement les mêmes paroles qu'il venait de prononcer : *Un homme coiffé d'un turban écarlate, et dont une énorme barbe noire couvrait presque entièrement le visage!*... C'est lui! ajouta-t-elle, agitée d'une secrète angoisse, je crois le voir encore! » Et ses yeux effrayés, qui avaient l'habitude de consulter toujours le front d'Orio, rencontrèrent les yeux de son maître, tellement impitoyables, qu'elle se renversa sur sa chaise; ses lèvres devinrent bleuâtres, et sa gorge se serra. Mais aussitôt, faisant un effort surhumain pour ne point offenser Orio, elle se calma, et dit avec un sourire forcé : « J'ai fait cette nuit un rêve semblable. » Ezzelin regardait aussi Orio. Celui-ci était d'une pâleur extraordinaire, et son sourcil contracté annonçait je ne sais quel orage intérieur. Tout d'un coup il éclata de rire, et ce rire âpre et mordant éveilla des échos lugubres dans les profondeurs de la salle. — C'est sans doute *l'Uscoque*, dit-il en se tournant vers le commandant Léontio, que madame a vu en rêve, et que le noble comte a tué aujourd'hui en réalité. — Sans aucun doute, répondit Léontio, d'un ton grave.

— Quel est donc cet Uscoque, s'il vous plaît ? demanda le comte. Existe-t-il encore de ces brigands dans vos mers ? Ces choses ne sont plus de notre temps, et il faut les renvoyer aux guerres de la république sous Marc-Antonio Memmo et Giovanni Bembo. Il n'y a pas plus d'uscoques que de revenants, bon seigneur Léontio.

— Votre seigneurie peut croire qu'il n'y en a plus, repartit Léontio un peu piqué; votre seigneurie est dans la fleur de la jeunesse, heureusement pour elle, et n'a pas vu beaucoup de choses qui se sont passées avant sa naissance. Quant à moi, pauvre vieux serviteur de la très-sainte et très-illustre république, j'ai vu souvent de près les uscoques, j'ai même été fait prisonnier par eux, et il s'en est fallu de quelques minutes seulement que ma tête fût plantée en guise de *ferale* à la proue de leur galiote. Aussi je puis dire que je reconnaîtrais un uscoque entre mille et dix mille pirates, forbans, corsaires, flibustiers, en un mot, au milieu de toute cette racaille de gens qu'on appelle écumeurs de mer.

— Le grand respect que je porte à votre expérience me défend de vous contredire, mon brave commandant, dit le comte, acceptant avec un peu d'ironie la leçon que lui donnait Léontio. Je ferai beaucoup mieux de m'instruire en vous écoutant. Je vous demanderai donc de m'expliquer à quoi l'on peut reconnaître un uscoque entre mille et dix mille pirates, forbans ou flibustiers, afin que je sache bien à laquelle de ces races appartient le brigand qui m'a assailli aujourd'hui, et auquel, sans l'heure avancée, j'aurais voulu donner la chasse.

— L'uscoque, répondit Léontio, se reconnaît entre tous ces brigands, comme le requin entre tous les monstres marins, par sa férocité insatiable. Vous savez que ces infâmes pirates buvaient le sang de leurs victimes dans des crânes humains, afin de s'aguerrir contre toute pitié. Quand ils recevaient un transfuge et l'enrôlaient à leur bord, ils le soumettaient à cette atroce cérémonie, afin d'éprouver s'il lui restait quelque instinct d'humanité ; et s'il hésitait devant cette abomination, on le jetait à la mer. On sait qu'en un mot, la manière de faire la flibuste est, pour les uscoques, de couler bas leurs prises, et de ne faire grâce ni merci à qui que ce soit. Jusqu'ici les Missolonghis s'étaient bornés, dans leurs pirateries, à piller les navires ; et quand les prisonniers se rendaient, ils les emmenaient en captivité et spéculaient sur leur rançon. Aujourd'hui les choses se passent autrement : quand un navire tombe dans leurs mains, tous les passagers, jusqu'aux enfants et aux femmes, sont massacrés sur place, et il ne reste même pas une planche flottant sur l'eau pour aller porter la nouvelle du désastre à nos rivages. Nous voyons bien les navires partir de la côte d'Italie, passer dans nos eaux, mais on ne les voit point débarquer sur celles

du Levant, et ceux que la Grèce envoie vers l'occident n'arrivent jamais à la hauteur de nos îles. Soyez-en certain, seigneur comte, le terrible pirate au turban rouge, que l'on voit rôder d'écueil en écueil, et que les pêcheurs du promontoire d'Azio ont nommé l'Uscoque, est bien un véritable uscoque, de la pure race des égorgeurs et des buveurs de sang.

— Que le chef de bandits que j'ai vu aujourd'hui soit uscoque ou de tout autre sang, dit le jeune comte, je lui ai arrangé la main droite *à la vénitienne*, comme on dit. Au premier abord, il m'avait paru déterminé à prendre ma vie ou à me laisser la sienne; cependant cette blessure l'a fait reculer, et cet homme invincible a pris la fuite.

— A-t-il pris vraiment la fuite? dit Soranzo avec une incroyable indifférence. Ne pensez-vous pas plutôt qu'il allait chercher du renfort? Quant à moi, je crois que votre seigneurie a très-bien fait de venir mettre sa galère à l'abri de la nôtre, car les pirates sont à cette heure un fléau terrible, inévitable.

— Je m'étonne, dit Ezzelin, que messer Francesco Morosini, connaissant la gravité de ce mal, n'ait point songé encore à y porter remède. Je ne comprends pas que l'amiral, sachant les pertes considérables que votre seigneurie a éprouvées, n'ait point envoyé une galère pour remplacer celle qu'elle a perdue, et pour la mettre à même de faire cesser d'un coup ces affreux brigandages.

Orio haussa les épaules à demi, et d'un air aussi dédaigneux que pouvait le permettre l'exquise politesse dont il se piquait. — Quand même l'amiral nous enverrait douze galères, dit-il, ses douze galères ne pourraient rien contre des adversaires insaisissables. Nous aurions encore ici tout ce qu'il nous faudrait pour les réduire, si nous étions dans une situation qui nous permît de faire usage de nos forces. Mais quand mon digne oncle m'a envoyé ici, il n'a pas prévu que j'y serais captif au milieu des écueils, et que je ne pourrais exécuter aucun mouvement sur des bas-fonds parmi lesquels de minces embarcations peuvent seules se diriger. Nous n'avons ici qu'une manœuvre possible, c'est de gagner le large, et d'aller promener nos navires sur des eaux où jamais les pirates ne se hasardent à nous attendre. Quand ils ont fait leur coup, ils disparaissent comme des mouettes, et pour les poursuivre parmi les récifs, il faudrait, non-seulement connaître cette navigation difficile comme eux seuls peuvent la connaître, mais encore être équipés comme eux, c'est-à-dire avoir une flottille de chaloupes et de caïques légères, et leur faire une guerre de partisans, semblable à celles qu'ils nous font. Croyez-vous que ce soit une chose bien aisée, et que du jour au lendemain on puisse s'emparer d'un essaim d'ennemis qui ne se pose nulle part ?

— Peut-être votre seigneurie le pourrait-elle si elle le voulait bien, dit Ezzelino avec un entraînement douloureux; n'est-elle pas habituée à réussir du jour au lendemain dans toutes ses entreprises?

— Giovanna, dit Orio avec un sourire un peu amer, ceci est un trait dirigé contre vous au travers de ma poitrine. Soyez moins pâle et moins triste, je vous en supplie, car le noble comte, notre ami, croira que c'est moi qui vous empêche de lui témoigner l'affection que vous lui devez et que vous lui portez. Mais, pour en revenir à ce que nous disions, ajouta-t-il d'un ton plein d'aménité, croyez, mon cher comte, que je ne m'endors pas dans le danger, et que je ne m'oublie point ici aux pieds de la beauté. Les pirates verront bientôt que je n'ai point perdu mon temps, et que j'ai étudié à fond leur tactique et exploré leurs repaires. Oui, grâce au ciel et à ma bonne petite barque, à l'heure qu'il est, je suis le meilleur pilote de l'archipel d'Ionie, et..... Mais, ajouta Soranzo en affectant de regarder autour de lui, comme s'il eût craint la présence de quelque serviteur indiscret, vous comprenez, seigneur comte, que le secret est absolument nécessaire à mes desseins. On ne sait pas quelles accointances les pirates peuvent avoir dans cette île avec les pêcheurs et avec les petits trafiquants qui nous apportent leurs denrées des côtes de Morée et d'Étolie. Il ne faut que l'imprudence d'un domestique fidèle, mais inintelligent, pour que nos bandits, avertis à temps, déguerpissent, et j'ai grand intérêt à les conserver pour voisins, car nulle part ailleurs j'ose jurer qu'ils ne seront si bien traqués et si infailliblement pris dans leur propre nasse.

En écoutant ces aveux, les convives furent agités d'émotions diverses. Le front de Giovanna s'éclaircit, comme si elle eût attribué aux absences et aux préoccupations de son mari quelque cause funeste, et comme si un poids eût été ôté de sa poitrine. Léontio leva les yeux au ciel assez niaisement, et commença d'exprimer son admiration par des exclamations qu'un regard froid et sévère de Soranzo réprima brusquement. Quant à Ezzelin, ses regards se portaient alternativement sur ces trois personnages, et cherchaient à saisir ce qui restait pour lui d'inexpliqué dans leurs relations. Rien dans Soranzo ne pouvait justifier l'interprétation gratuite de folie dont il avait plu au commandant de se servir pour expliquer sa conduite; mais aussi rien dans les traits, dans les discours, ni dans les manières de Soranzo, ne réussissait à captiver la confiance ou la sympathie du jeune comte. Il ne pouvait détacher ses yeux de ceux de cet homme, dont le regard passait pour fascinateur, et il trouvait dans ces yeux, d'une beauté remarquable quant à la forme et à la transparence, une expression indéfinissable qui lui déplaisait de plus en plus. Il y régnait un mélange d'effronterie et de couardise; parfois ils frappaient Ezzelin droit au visage, comme s'ils eus-

sent voulu le faire trembler; mais, dès qu'ils avaient manqué leur effet, ils devenaient timides comme ceux d'une jeune fille, ou flottants comme ceux d'un homme pris en faute. Tout en le regardant ainsi, Ezzelin remarqua que sa main droite n'était pas sortie de sa poitrine une seule fois. Appuyé sur le coude gauche avec une nonchalance élégante et superbe, il cachait son autre bras, presque jusqu'au coude, dans les larges plis que formait sur sa poitrine une magnifique robe de soie brochée d'or, dans le goût oriental. Je ne sais quelle pensée traversa l'esprit d'Ezzelin. — Votre seigneurie ne mange pas? dit-il d'un ton un peu brusque. Il lui sembla qu'Orio se troublait. Néanmoins il répondit avec assurance : — Votre seigneurie prend trop d'intérêt à ma personne. Je ne mange point à cette heure-ci. — Vous paraissez souffrant, reprit Ezzelin en le regardant très-fixement, et sans aucun détour. Cette insistance déconcerta visiblement Orio. — Vous avez trop de bonté, répondit-il avec une sorte d'amertume; l'air de la mer m'excite beaucoup le sang. — Mais votre seigneurie est blessée à cette main, si je ne me trompe? dit Ezzelin, qui avait vu les yeux d'Orio se porter involontairement sur son propre bras droit. — Blessé! s'écria Giovanna en se levant à demi, avec anxiété.

— Eh! mon Dieu, madame, vous le savez bien, répondit Orio en lui lançant un de ces coups-d'œil qu'elle craignait si fort. Voila deux mois que vous me voyez souffrir de cette main. Giovanna retomba sur sa chaise, pâle comme la mort, et Ezzelin vit dans sa physionomie qu'elle n'avait jamais entendu parler de cette blessure.

— Cet accident date de loin? dit-il d'un ton indifférent, mais ferme.

— De mon expédition de Patras, seigneur comte.

Ezzelin examina Léontio. Il avait la tête penchée sur son verre, et paraissait savourer un vin de Chypre d'exquise qualité. Le comte lui trouva une attitude sournoise, et un air de duplicité qu'il avait pris jusque-là pour de la pauvreté d'esprit.

Il persista à embarrasser Orio. — Je n'avais pas ouï dire, reprit-il, que vous eussiez été blessé à cette affaire, et je me réjouissais de ce qu'au milieu de tant de malheurs, celui-là, du moins, vous eût été épargné.

Le feu de la colère s'alluma enfin sur le front d'Orio. — Je vous demande pardon, seigneur comte, dit-il d'un air ironique, si j'ai oublié de vous envoyer un courrier pour vous faire part d'une catastrophe qui paraît vous toucher plus que moi-même. En vérité, je suis *marié* dans toute la force du terme, car mon rival est devenu mon meilleur ami.

— Je ne comprends pas cette plaisanterie, messer, répondit Giovanna d'un ton plus digne et plus ferme que son état d'abattement physique et moral ne semblait le permettre.

— Vous êtes susceptible aujourd'hui, mon âme, lui dit Orio d'un air moqueur; et, étendant sa main gauche sur la table, il attira celle de Giovanna vers lui, et la baisa. Ce baiser ironique fut pour elle comme un coup de poignard. Une larme roula sur sa joue. Misérable! pensa Ezzelin, en voyant l'insolence d'Orio avec elle. Lâche, qui recule devant un homme, et qui se plaît à briser une femme!

Il était tellement pénétré d'indignation, qu'il ne put s'empêcher de le faire paraître. Les convenances lui prescrivaient de ne point intervenir dans ces discussions conjugales; mais sa figure exprima si vivement ce qui se passait en lui, que Soranzo fut forcé d'y faire attention. — Seigneur comte, lui dit-il, s'efforçant de montrer du sang-froid et de la hauteur, vous seriez-vous adonné à la peinture depuis quelque temps? Vous me contemplez comme si vous aviez envie de faire mon portrait.

— Si votre seigneurie m'autorise à lui dire pourquoi je la regarde ainsi, répondit vivement le comte, je le ferai.

— Ma seigneurie, dit Orio d'un ton railleur, supplie humblement la vôtre de le faire.

— Eh bien! messer, reprit Ezzelin, je vous avouerai qu'en effet je me suis adonné quelque peu à la peinture, et qu'en ce moment je suis frappé d'une ressemblance prodigieuse entre votre seigneurie....

— Et quelqu'une des fresques de cette salle? interrompit Orio.

— Non, messer; avec le chef des pirates à qui j'ai eu affaire ce matin, avec l'Uscoque, puisqu'il faut l'appeler par son nom.

— Par saint Théodose! s'écria Soranzo d'une voix tremblante, comme si la terreur ou l'a colère l'eussent pris à la gorge. Est-ce dans le dessein de répondre à mon hospitalité par une insulte et un défi que vous me tenez de pareils discours, monsieur le comte? Parlez librement.

En même temps il essaya de dégager sa main de sa poitrine comme pour la mettre sur le fourreau de son épée, par un mouvement instinctif. Mais il n'était point armé, et sa main était de plomb. D'ailleurs Giovanna, épouvantée, et craignant une de ces scènes de violence auxquelles elle avait trop souvent assisté lorsque Orio était irrité contre ses inférieurs, s'élança sur lui, et lui saisit le bras. Dans ce mouvement, elle toucha sans doute à sa blessure, car il la repoussa avec une fureur brutale et avec un blasphème épouvantable. Elle tomba presque sur le sein d'Ezzelin, qui, de son côté, allait s'élancer furieux sur Orio. Mais celui-ci, vaincu par la douleur, venait de tomber en défaillance, et son page arabe le soutenait dans ses bras.

Ce fut l'affaire d'un instant. Orio lui dit un mot dans sa langue, et ce jeune garçon, ayant rempli une coupe de vin, la lui présenta et lui en fit

avaler une partie. Il reprit aussitôt ses forces, et fit à Giovanna les plus hypocrites excuses sur son emportement. Il en fit aussi à Ezzelin, prétendant que les souffrances qu'il ressentait pouvaient seules lui expliquer à lui-même ses fréquents accès de colère. — Je suis bien certain, dit-il, que votre seigneurie ne peut pas avoir eu l'intention de m'offenser en me trouvant une ressemblance avec le pirate uscoque.

— Au point de vue de l'art, répondit Ezzelin d'un ton acerbe, cette ressemblance ne peut qu'être flatteuse; j'ai bien regardé cet uscoque, c'est un fort bel homme.

— Et un hardi compère! repartit Soranzo en achevant de vider sa coupe, un effronté coquin qui vient jusque sous mes yeux me narguer, mais avec qui je me mesurerai bientôt, comme avec un adversaire digne de moi.

— Non pas, messer, reprit Ezzelin. Permettez-moi de n'être pas de votre avis. Votre seigneurie a fait ses preuves de valeur à la guerre, et l'Uscoque a fait aujourd'hui devant moi ses preuves de lâcheté.

Orio eut comme un frisson; puis il tendit sa coupe de nouveau à Léontio, qui la remplit jusqu'aux bords d'un air respectueux, en disant: — C'est la première fois de ma vie que j'entends faire un pareil reproche à l'Uscoque.

— Vous êtes tout à fait plaisant, vous, dit Orio d'un air de raillerie méprisante. Vous admirez les hauts faits de l'Uscoque? Vous en feriez volontiers votre ami et votre frère d'armes, je gage! Noble sympathie d'une âme belliqueuse!

Léontio parut très-confus. Mais Ezzelin, qui ne voulait pas lâcher prise, intervint.

— Je déclare que cette sympathie serait mal placée, dit-il. J'ai eu l'an dernier, dans un golfe de Lépante, affaire à des pirates missolonghis, qui se firent couper en morceaux plutôt que de se rendre. Aujourd'hui, j'ai vu ce terrible Uscoque reculer pour une blessure et se sauver comme un lâche quand il a vu couler son sang.

La main d'Orio serra convulsivement sa coupe. L'Arabe la lui retira au moment où il la portait à sa bouche.

— Qu'est-ce? s'écria Orio d'une voix terrible. Mais, s'étant retourné et ayant reconnu Naam, il se radoucit, et dit en riant:

— Voici l'enfant du prophète, qui veut m'arracher à la damnation! Aussi bien, ajouta-t-il en se levant, il me rend service. Le vin me fait mal et aggrave l'irritation de cette maudite plaie qui, depuis deux mois, ne vient pas à bout de se fermer.

— J'ai quelques connaissances en chirurgie, dit Ezzelin; j'ai guéri beaucoup de plaies à mes amis, et leur ai rendu service à la guerre en les

retirant des mains des empiriques. Si votre seigneurie veut me montrer sa blessure, je me fais fort de lui donner un bon avis.

— Votre seigneurie a des connaissances universelles et un dévouement infatigable, répondit Orio sèchement. Mais cette main est fort bien pansée, et sera bientôt en état de défendre celui qui la porte contre toute méchante interprétation et contre toute accusation calomnieuse.

En parlant ainsi, Orio se leva, et, renouvelant ses offres de service à Ezzelin, d'un ton qui cette fois semblait l'avertir qu'il les accepterait en pure perte, il lui demanda quelles étaient ses intentions pour le lendemain.

— Mon intention, répondit le comte, est de partir dès le point du jour pour Corfou, et je rends grâce à votre seigneurie de ses offres. Je n'ai besoin d'aucune escorte, et ne crains pas une nouvelle attaque des pirates. J'ai vu aujourd'hui ce que je devais attendre d'eux, et tels que je les connais, je les brave.

— Vous me ferez du moins l'honneur, dit Soranzo, d'accepter pour cette nuit l'hospitalité dans ce château; mon propre appartement vous a été préparé...

— Je ne l'accepterai pas, messer, répondit le comte. Je ne me dispense jamais de coucher à mon bord, quand je voyage sur les galères de la république.

Orio insista vainement. Ezzelin crut devoir ne point céder. Il prit congé de Giovanna, qui lui dit à voix basse, tandis qu'il lui baisait la main : « Prenez garde à mon rêve! soyez prudent! » Puis elle ajouta tout haut : « Faites mon message fidèlement auprès d'Argiria. » Ce fut la dernière parole qu'Ezzelin entendit sortir de sa bouche. Orio voulut l'accompagner jusqu'à la poterne du donjon, et il lui donna un officier et plusieurs hommes pour le conduire à son bord. Toutes ces formalités accomplies, tandis que le comte remontait sur sa galère, Orio Soranzo se traîna dans son appartement, et tomba épuisé de fatigue et de souffrance sur son lit.

Naam ferma les portes avec soin, et se mit à panser sa main brisée.

L'abbé s'arrêta, fatigué d'avoir parlé si longtemps. Zuzuf prit la parole à son tour, et, dans un style plus rapide, il continua à peu près en ces termes l'histoire de l'Uscoque :

— Laisse-moi, Naam, laisse-moi! tu épuiserais en vain sur cette blessure maudite le suc de toutes les plantes précieuses de l'Arabie, et tu dirais en vain toutes les paroles cabalistiques dont une science inconnue

t'a révélé les secrets : la fièvre est dans mon sang, la fièvre du désespoir et de la fureur ! Eh quoi ! ce misérable, après m'avoir ainsi mutilé, ose encore me braver en face et me jeter l'insulte de son ironie ! et je ne puis aller moi-même châtier son insolence, lui arracher la vie et baigner mes deux bras jusqu'au coude dans son sang ! Voilà le topique qui guérirait ma blessure et qui calmerait ma fièvre !

— Ami, tiens-toi tranquille, prends du repos, si tu ne veux mourir. Voici que mes conjurations opèrent. Le sang que j'ai tiré de mes veines et que j'ai versé dans cette coupe commence à obéir à la formule sacrée, il bout, il fume ! maintenant je vais l'appliquer sur ta plaie...

Soranzo se laisse panser avec la soumission d'un enfant, car il craint la mort comme étant le terme de ses entreprises et la perte de ses richesses. Si parfois il la brave avec un courage de lion, c'est quand il combat pour sa fortune. A ses yeux, la vie n'est rien sans l'opulence, et si, dans ses jours de ruine et de détresse, la voix du destin lui annonçait qu'il est condamné pour toujours à la misère, il précipiterait, du haut de son donjon, dans la mer noire et profonde, ce corps tant choyé pour lequel aucun aromate d'Asie n'est assez exquis, aucune étoffe de Smyrne assez riche ou assez moelleuse.

Quand l'Arabe a fini ses maléfices, Soranzo le presse de partir. — Va, lui dit-il, sois aussi prompt que mon désir, aussi ferme que ma volonté. Remets à Hussein cette bague qui t'investit de ma propre puissance. Voici mes ordres : Je veux qu'avant le jour il soit à la pointe de Natolica, à l'endroit que je lui ai désigné ce matin, et qu'il se tienne là avec ses quatre caïques, pour engager l'attaque ; que le renégat Fremio se poste aux grottes de la Cigogne avec sa chaloupe pour prendre l'ennemi en flanc, et que la tartane albanaise, bien munie de ses pierriers, se tienne là où je l'ai laissée, afin de barrer la sortie des écueils. Le Vénitien quittera notre crique avec le jour ; une heure après le lever du soleil, il sera en vue des pirates. Deux heures après le lever du soleil, il doit être aux prises avec Hussein ; trois heures après le lever du soleil, il faut que les pirates aient vaincu. Et dis-leur ceci encore : Si cette proie leur échappe, dans huit jours Morosini sera ici avec une flotte, car le Vénitien me soupçonne et va m'accuser. S'il arrive à Corfou, dans quinze jours il n'y aura plus un rocher où les pirates puissent cacher leurs barques, pas une grève où ils osent tracer l'empreinte de leurs pieds, pas un toit de pêcheur où ils puissent abriter leurs têtes. Et dis-leur ceci surtout : Si on épargnait la vie d'un seul Vénitien de cette galère, et si Hussein, se laissant séduire par l'espoir d'une forte rançon, consentait à emmener leur chef en captivité, dis-lui que mon alliance avec lui serait rom-

pue sur-le-champ, et que je me mettrais moi-même à la tête des forces de la république pour l'exterminer, lui et toute sa race. Il sait que je connais les ruses de son métier mieux que lui-même; il sait que sans moi il ne peut rien. Qu'il songe donc à ce qu'il pourrait contre moi, et qu'il se souvienne de ce qu'il doit craindre! Va; dis-lui que je compterai les heures, les minutes; lorsqu'il sera maître de la galère, il tirera trois coups de canon pour m'avertir, puis il la coulera bas, après l'avoir dépouillée entièrement... Demain soir il sera ici pour me rendre ses comptes. S'il ne me présente un gage certain de la mort du chef vénitien, sa tête! je le ferai pendre aux créneaux de ma grande tour. Va; telle est ma volonté. N'en omets pas une syllabe... Maudit trois fois soit l'infâme qui m'a mis hors de combat! Eh quoi! n'aurais-je pas la force de me traîner jusqu'à cette barque? Aide-moi, Naam! si je puis seulement me sentir ballotter par la vague, mes forces reviendront! Rien ne réussit à ces maudits pirates quand je ne suis pas avec eux...

Orio essaie de se traîner jusqu'au milieu de sa chambre; mais le frisson de la fièvre fait claquer ses dents; les objets se transforment devant ses yeux égarés, et à chaque instant il lui semble que les angles de son appartement vont se jeter sur lui et serrer ses tempes comme dans un étau.

Il s'obstine néanmoins, il cherche d'une main tremblante à ébranler le verrou de l'issue secrète. Ses genoux fléchissent. Naam le prend dans ses bras, et, soutenue par la force du dévouement, le ramène à son lit et l'y replace; puis elle garnit sa ceinture de deux pistolets, examine la lame de son poignard et prépare sa lampe. Elle est calme; elle sait qu'elle s'acquittera de sa mission ou qu'elle y laissera sa vie. Enfant de Mahomet, elle sait que les destinées sont écrites dans les cieux, et que rien n'arrive au gré des hommes, si la fatalité s'est jouée d'avance de leurs desseins.

Orio se tord sur sa couche. Naam soulève le tapis de damas qui cache à tous les yeux une trappe mobile, aux gonds silencieux. Elle commence à descendre un escalier rapide et tortueux d'abord, construit avec la pierre et le ciment, et bientôt taillé inégalement dans le granit à mesure qu'il s'enfonce dans les entrailles du rocher. Soranzo la rappelle au moment où elle va pénétrer dans ces galeries étroites où deux hommes ne peuvent passer de front et où la rareté de l'air porterait l'effroi dans une âme moins aguerrie que la sienne. La voix de Soranzo est si faible, qu'elle ne peut être entendue, si ce n'est par Naam, dont le cœur et l'esprit vigilant ont le sens de l'ouïe. Naam remonte rapidement les degrés et passe le corps à demi par l'ouverture pour prendre les nouveaux ordres de son maître. — Avant de rentrer dans l'île, lui dit-il, tu iras dans la baie trouver le lieutenant. Tu lui diras de faire marcher la galère, au lever du jour,

vers la pointe opposée de l'île, de gagner le large vers le sud. Il y restera jusqu'au soir sans se rapprocher des écueils, quelque bruit qu'il entende au loin. Je lui donnerai, avec le canon du fort, l'ordre de sa rentrée. Va; hâte-toi, et qu'Allah t'accompagne!

Naam disparaît de nouveau dans la spirale souterraine. Elle traverse les passages secrets; de cave en cave, d'escalier en escalier, elle parvient enfin à une ouverture étroite, portique effrayant suspendu entre le ciel et l'onde, où le vent s'engouffre avec des sifflements aigus, et que de loin les pêcheurs prennent pour une crevasse inabordable, où les oiseaux de mer peuvent seuls chercher un refuge contre la tempête. Naam prend dans un coin une échelle de cordes qu'elle attache aux anneaux de fer scellés dans le roc. Puis elle éteint sa lampe tourmentée par le vent, ôte sa robe de soie de Perse et son fin turban d'un blanc de neige. Elle endosse la casaque grossière d'un matelot, et cache sa chevelure sous le bonnet écarlate d'un Maniote. Enfin, avec la souplesse et la force d'une jeune panthère, elle se suspend aux flancs nus et lisses du roc perpendiculaire, et gagne une plate-forme plus voisine des flots, qui se projette en avant, et forme une caverne que la mer vient remplir dans les gros temps, mais qu'elle laisse à sec dans les jours calmes. Naam descend dans la grotte par une large fissure de la voûte et s'avance sur la grève écumante. La nuit est sombre, et le vent d'ouest souffle généreusement. Elle tire de son sein un sifflet d'argent et fait entendre un son aigu auquel répond bientôt un son pareil. Quelques instants se sont à peine écoulés, et déjà une barque, cachée dans une autre cave de rocher, glisse sur les flots, et s'approche d'elle. — Seul? lui dit en langue turque un des deux matelots qui la dirigent. — Seul, répond Naam; mais voici la bague du maître. Obéissez, et conduisez-moi auprès d'Hussein. Les deux matelots hissent leur voile latine, Naam s'élance dans la barque et quitte rapidement le rivage. La signora Soranzo est à sa fenêtre; elle a cru entendre le bruit des rames et le son incertain d'une voix humaine. Le lévrier fait entendre un grognement sourd, témoignage de haine. — C'est Naam tout seul, dit la belle Vénitienne; Soranzo, du moins, repose cette nuit sous le même toit que sa triste compagne!

L'inquiétude la dévore. — Il est blessé! il souffre! il est seul peut-être! Son inséparable serviteur l'a quitté cette nuit! Si j'allais écouter doucement à sa porte, j'entendrais le bruit de sa respiration! Je saurais s'il dort. Et s'il est en proie à la douleur, à l'ennui des ténèbres et de la solitude, peut-être ne mépriserait-il pas mes soins!

Elle s'enveloppe d'un long voile blanc, et comme une ombre inquiète, comme un rayon flottant de la lune, elle se glisse dans les détours du

château. Elle trompe la vigilance des sentinelles qui gardent la porte de la tour habitée par Orio. Elle sait que Naam est absent! Naam, le seul gardien qui ne s'endort jamais à son poste, le seul qui ne se laisse séduire par les promesses, ni gagner par les prières, ni intimider par les menaces.

Elle est arrivée à la porte d'Orio, sans éveiller le moindre écho sur les pavés sonores, sans effleurer de son voile les murailles indiscrètes. Elle prête l'oreille, son cœur palpitant brise sa poitrine; mais elle retient son souffle. La porte d'Orio est mieux gardée par la peur qu'il inspire que par une légion de soldats. Giovanna écoute, prête à s'enfuir au moindre bruit. La voix de Soranzo s'élève, sinistre dans le silence et dans les ténèbres. La crainte de se trahir par la fuite enchaîne la Vénitienne tremblante au seuil de l'appartement conjugal. Soranzo est en proie aux fantômes du sommeil. Il parle avec agitation, avec fureur, dans le délire des songes. Ses paroles entrecoupées ont-elles révélé quelque affreux mystère? Giovanna s'enfuit épouvantée, elle retourne à sa chambre et tombe consternée, demi-morte, sur son divan. Elle y reste jusqu'au jour, perdue dans des rêves sinistres.

Cependant une ligne incertaine encore traverse le linceul immense de la nuit et commence à séparer au loin le ciel et la mer. Orio, plus calme, s'est soulevé sur son chevet. Il se débat encore contre les visions de la fièvre, mais sa volonté les surmonte, et l'aube va les chasser. Il ressaisit peu à peu ses souvenirs, il embrasse enfin la réalité. Il appelle Naam; la mandore de la jeune Arabe, suspendue à la muraille, répond seule par une vibration mélancolique à la voix du maître.

Orio repousse ses pesantes courtines, pose ses pieds sur le tapis, promène ses regards inquiets autour de l'appartement où tremble à peine la lueur du matin. La trappe est toujours baissée, Naam n'est pas de retour.

Il ne peut résister à l'inquiétude, il essaie ses forces, il soulève la trappe, il descend quelques marches; il sent que son énergie revient avec l'activité. Il arrive à l'issue des galeries intérieures du rocher, là où Naam a laissé une partie de ses vêtements et l'échelle de corde attachée encore aux crampons de fer. Il interroge les flots avec anxiété. Les angles du roc lui cachent le côté qu'il voudrait voir. Il voudrait descendre l'échelle, mais sa main blessée ne pourrait le soutenir dans cette périlleuse traversée. D'ailleurs le jour augmente, et les sentinelles pourraient le remarquer, et découvrir cette communication avec la mer connue de lui seulement et du petit nombre de ses affidés. Orio subit toutes les souffrances de l'attente. Si Naam est tombée dans quelque embûche, si elle n'a pu trans-

mettre son message à Hussein, Ezzelin est sauvé, Soranzo est perdu! Et si Hussein, en apprenant la blessure qui met Orio hors de combat, allait le trahir, vendre son secret, son honneur et sa vie à la république! Mais tout à coup Orio voit sa galéace sortir sous toutes voiles de la baie et se diriger vers le sud. Naam a rempli sa mission! Il ne songe plus à elle. Il retire l'échelle et retourne dans sa chambre; c'est Naam qui l'y reçoit. La joie du succès donne à Orio les apparences de la passion; il la presse contre son sein; il l'interroge avec sollicitude. — Tout sera fait comme tu l'as commandé, dit-elle, mais le vent ne cesse pas de souffler de l'ouest, et Hussein ne répond de rien si le vent ne change; car, si la galère le gagne de vitesse, ses caïques ne pourront lui donner la chasse sans s'exposer, en pleine mer, à des rencontres funestes. — Hussein est insensé, répondit Orio avec impatience, il ne connaît pas l'orgueil vénitien. Ezzelin ne fuira pas; il ira à sa rencontre, il se jettera dans le danger. N'a-t-il pas en tête la sotte chimère de l'honneur? D'ailleurs le vent tournera au lever du soleil et soufflera jusqu'à midi.

— Maître, il n'y a pas d'apparence, répond Naam.

— Hussein est un poltron, s'écria Orio avec colère.

Ils montent ensemble sur la terrasse du donjon. La galère du comte Ezzelin est déjà sortie de la baie. Elle vogue légère et rapide vers le nord. Mais le soleil sort de la mer et le vent tourne. Il souffle en plein de Venise et va refouler les vagues et les navires sur les écueils de l'archipel ionien. La course d'Ezzelin se ralentit. — Ezzelin! tu es perdu! s'écrie Orio dans le transport de sa joie. Naam regarde le front orgueilleux de son maître. Elle se demande si cet homme audacieux ne commande pas aux éléments, et son aveugle dévouement ne connaît plus de bornes.

Oh! que les heures de cette journée se traînèrent lentement pour Soranzo et pour son esclave fidèle! Orio avait prévu si exactement le temps nécessaire à la marche de la galère et aux manœuvres des Missolonghis, qu'à l'heure précise indiquée par lui le combat s'engagea. D'abord il ne l'entendit pas, parce qu'Ezzelin n'employa pas le canon contre les caïques. Mais quand les tartanes vinrent l'assaillir, quand il vit qu'il avait à lutter contre deux cents pirates, avec une soixantaine d'hommes, blessés ou fatigués par le combat de la veille, il fit usage de toutes ses ressources. Le combat fut acharné, mais court. Que pouvait le courage désespéré contre le nombre et surtout contre le destin! Orio entendit la canonnade. Il bondit comme un tigre dans sa cage, et se cramponna aux créneaux de la tour, pour résister au vertige qui l'emportait à travers l'espace. Dans sa main gauche, il tenait la main de Naam, et la brisait d'une étreinte convulsive à chaque coup de canon dont le bruit sourd venait expirer

à son oreille. Tout à coup il se fit un grand silence, silence affreux, impossible à expliquer, et durant lequel Naam commença à craindre que tous les plans de son maître n'eussent avorté.

Le soleil montait calme et radieux, la mer était nue comme le ciel. Le combat se passait entre les deux dernières îles situées au nord-est de San-Silvio. La garnison du château s'étonnait et s'effrayait de ce bruit sinistre; quelques sous-officiers et quelques braves marins avaient demandé à se jeter dans des barques pour aller à la découverte. Orio leur avait fait défendre par Léontio de bouger, sous peine de la vie. Le bruit avait cessé. Sans doute la galère d'Ezzelin, masquée par l'île nord-ouest, cinglait victorieuse vers Corfou. En si peu d'instants, une si fine voilière, si bien armée et si bravement défendue, ne pouvait être tombée au pouvoir des pirates. Personne ne s'inquiétait plus de son sort, personne, excepté le gouverneur et son acolyte silencieux. Ils étaient toujours penchés sur les créneaux de la tour. Le soleil montait toujours, et le silence ne cessait point.

Enfin les trois coups se firent entendre à la cinquième heure du jour. — C'en est fait! maître, dit Naam, le bel Ezzelin a vécu. — Deux heures pour piller un navire! dit Orio en haussant les épaules. Les brutes! que pourraient-ils sans moi! Rien. Mais à présent, que la foudre du ciel les écrase, que le canon vénitien les balaie, et que les abîmes de la mer les engloutissent. J'en ai fini avec eux. Ils m'ont délivré d'Ezzelin, et la moisson est rentrée!

— Maître, tu vas maintenant te rendre auprès de ta femme. Elle est fort malade et presque mourante, dit-on. Il y a deux heures qu'elle te fait demander. Je te l'ai répété plusieurs fois, tu ne m'as pas entendu.

— Dis que je n'ai pas écouté! Vraiment, j'avais bien autre chose dans l'esprit que les visions d'une femme jalouse! Que me veut-elle?

— Maître, tu vas céder à sa demande. Allah maudit l'homme qui méprise sa femme légitime, encore plus que celui qui maltraite son esclave fidèle. Tu as été pour moi un bon maître, sois un bon époux pour ta Vénitienne. Allons, viens.

Orio céda; Naam était le seul être qui pût faire céder Orio quelquefois.

Giovanna est étendue raide et sans mouvement sur son divan. Ses joues sont livides, ses lèvres froides, sa respiration est brûlante. Elle se ranime cependant à la voix de Naam qui la presse de tendres questions, et qui couvre ses mains de baisers fraternels. — Ma sœur Zoana, lui dit la jeune Arabe dans cette langue que Giovanna n'entend pas, prends courage, ne t'abandonne pas ainsi à la douleur. Ton époux revient vers toi, et jamais ta sœur Naam ne cherchera à te ravir sa tendresse. Le prophète l'ordonne

ainsi, et jamais, parmi les cent femmes dont je fus la plus aimée, il n'y en eut une seule qui pût se plaindre avec quelque raison de la préférence du maître pour moi. Naam a toujours eu l'âme généreuse, et de même qu'on a respecté ses droits sur la terre des croyants, de même elle respecte ceux d'autrui sur la terre des chrétiens. Allons, relève encore tes cheveux, et revêts tes plus beaux ornements : l'amour de l'homme n'est qu'orgueil, et son ardeur se rallume quand la femme prend soin de lui paraître belle. Essuie tes larmes, les larmes nuisent à l'éclat des yeux. Si tu me confiais le soin de peindre tes sourcils à la turque, et de draper ton voile sur tes épaules à la manière perse, sans nul doute le désir d'Orio retournerait vers toi. Voici Orio, prends ton luth, je vais brûler des parfums dans ta chambre.

Giovanna ne comprend pas ces discours naïfs. Mais la douce harmonie de la voix arabe, et l'air tendre et compatissant de l'esclave lui rendent un peu de courage. Elle ne comprend pas non plus la grandeur d'âme de sa rivale, car elle persiste à la prendre pour un jeune homme ; mais elle n'en est pas moins touchée de son affection et s'efforce de l'en récompenser en secouant son abattement. Orio entre, Naam veut se retirer. Mais Orio lui commande de rester. Il craint, en se livrant à un reste d'amour pour Giovanna, d'encourager ses reproches ou de réveiller ses espérances. Néanmoins il la ménage encore. Elle est toute-puissante auprès de Morosini. Orio la craint, et à cause de cela, bien qu'il admire sa douceur et sa beauté, il ne peut se défendre de la haïr.

Mais cette fois Giovanna n'est ni craintive, ni suppliante. Elle n'est que plus triste et plus malade que les autres jours. — Orio, lui dit-elle, je pense que vous auriez dû, malgré le refus du comte Ezzelin, le faire escorter jusqu'à la haute mer. Je crains qu'il ne lui arrive malheur. De funestes présages m'ont assiégée depuis deux jours. Ne riez pas des avertissements mystérieux de la Providence. Faites voguer votre galère sur les traces du comte, s'il en est temps encore. Songez que c'est dans votre intérêt, autant que dans le sien, que je vous conseille d'agir ainsi. La république vous rendrait responsable de sa perte.

— Peut-on vous demander, madame, répond Orio d'un air froid et en la regardant en face, quels sont ces présages dont vous me parlez, et sur quel fondement reposent ces craintes? — Vous voulez que je vous les dise, et vous allez les mépriser comme les visions d'une femme superstitieuse. Mon devoir est de vous révéler pourtant ces avertissements terribles que j'ai reçus d'en haut ; si vous n'en profitez pas.... — Parlez, madame, dit Orio d'un air grave, je vous écoute avec déférence, vous le voyez. — Eh bien ! sachez que, peu d'instants après que l'horloge eut

sonné la troisième heure du jour, j'ai vu le comte Ezzelin entrer dans ma chambre, tout ensanglanté, et les vêtements en désordre; je l'ai vu distinctement, messer, et il m'a dit des paroles que je ne répéterai point, mais dont le son vibre encore dans mon oreille. Puis il s'est effacé, comme s'effacent les spectres. Mais je gagerais qu'à l'heure où il m'a apparu, il a cessé de vivre, ou qu'il est tombé en proie à quelque destin funeste; car hier, à l'heure où il fut attaqué par les pirates, j'ai vu en songe l'Uscoque lever sur lui son cimeterre, et s'enfuir, la main brisée, en blasphémant.

— Que signifient ces prétendues visions, madame, et quel soupçon cachez-vous sous ces allégories? — Ainsi parle Orio d'une voix tonnante et en se levant d'un air farouche. Naam s'élance vers lui, et s'attache à son vêtement. Elle ne comprend pas ses paroles, mais elle lit dans ses yeux étincelants la haine et la menace. Orio se calme, son emportement pourrait le trahir et confirmer les soupçons de Giovanna. D'ailleurs Giovanna est calme, et, pour la première fois de sa vie, elle affronte d'un air impassible la colère d'Orio. — J'exige que vous me répétiez ces paroles terribles qui doivent me causer tant d'effroi, reprend Orio d'un air ironique. Si vous me les cachez, Giovanna, je croirai que tout ceci est une ruse de femme pour me persifler.

— Je vous les dirai donc, Orio, car ceci n'est point un jeu, et les puissances invisibles qui interviennent dans nos destinées planent au-dessus des vaines fureurs qu'elles excitent en nous. Le spectre du comte Ezzelin m'a montré une large et horrible blessure, par laquelle s'écoulait tout son sang, et il m'a dit: « Madame, votre époux est un assassin et un traître. »

— Rien de plus! dit Orio, pâle et tremblant de colère. Votre esprit a trop d'indulgence pour mon mérite, madame, et je m'étonne que les fantômes de vos rêves trouvent de si douces choses à vous dire de moi; à votre prochaine entrevue, veuillez leur dire que je leur conseille de s'expliquer mieux ou de garder le silence, car il est imprudent de parler à la légère, et les visions pourraient bien être de mauvais protecteurs pour les créatures humaines qu'il leur plaît de hanter.

En parlant ainsi, Orio se retira, et l'arrêt de Giovanna fut prononcé dans son cœur.

La nuit est venue, l'épouse d'Orio n'a goûté ni sommeil durant l'autre nuit, ni calme durant le jour. Sa tranquillité n'est qu'extérieure, son âme est en proie à mille tortures. Elle a deviné l'horrible vérité, elle n'espère plus rien; elle cherche, au contraire, à augmenter par l'évidence la certitude de sa honte et de son malheur.

L'horloge a sonné minuit. Un profond silence règne dans l'île et dans

le château. Le temps est calme et clair, la mer silencieuse. Giovanna est à sa fenêtre secrète. Elle entend l'approche de la barque au pied du rocher. Elle voit des ombres se dresser sur la rive, et comme des taches noires se mouvoir régulièrement sur le sable blanc. Ce n'est ni Orio, ni Naam, car le lévrier écoute et ne donne aucun signe d'affection ni de haine. La barque s'éloigne; mais les ombres qui en sont sorties ont disparu, comme si elles se fussent enfoncées dans la profondeur du rocher. Cette fois, l'air est si sonore et la mer si paisible, que les moindres bruits arrivent à l'oreille de Giovanna. Les anneaux de fer ont crié faiblement dans leurs crampons; l'échelle a grincé sous le poids d'un homme; une voix a appelé d'en haut, avec précaution; plusieurs voix ont murmuré d'en bas; un signal, le cri d'un oiseau de nuit, mal imité, a été échangé. Tout rentre dans le silence. L'œil ne peut rien saisir; la base du rocher rentre en cet endroit sous la corniche des roches supérieures. Mais tout à coup des mouvements sourds, des sons inarticulés ont retenti aux entrailles de la terre. Giovanna colle son oreille sur les tapis de sa chambre. Elle entend le bruit de plusieurs personnes qui se meuvent comme dans une cave située au-dessous de son appartement. Puis elle n'entend plus rien.

Mais elle veut éclaircir entièrement le mystère. Cette fois, ce n'est plus à l'instinct divinatoire et à la révélation angélique des songes qu'elle demandera la lumière, c'est au témoignage de ses sens. Elle ne songe plus à mettre son voile : peu lui importe d'être reconnue et maltraitée. Demi-nue et les cheveux flottants, elle court sans précaution dans les galeries et dans les escaliers, elle s'élance vers la tour de Soranzo. Elle ne connaît plus ni la pudeur de l'orgueil outragé, ni la timide soumission de la femme, ni la crainte de la mort. Elle veut savoir et mourir. Orio a donné cependant des ordres sévères pour que la porte de ses appartements soit gardée à vue. Mais les consciences coupables craignent l'horreur de la nuit. Le garde, qui voit venir à lui cette femme échevelée, avec tant d'assurance et les yeux animés d'une résolution désespérée, la prend à son tour pour un spectre, et tombe la face contre terre. Cet homme avait égorgé, quelques jours auparavant, sur une galiote marchande, une belle jeune femme, avec ses deux enfants dans ses bras. Il croit la voir apparaître, et s'imagine entendre sa voix plaintive lui crier : Rends-moi mes enfants! — Je ne les ai pas, répond-il d'une voix étouffée, en se roulant sur le pavé. Giovanna ne fait pas attention à lui, elle marche sur son corps, indifférente à tout danger, et pénètre dans l'appartement d'Orio. Il est désert, mais des flambeaux sont allumés sur une large table de marbre. La trappe est ouverte au milieu de la chambre. Giovanna referme avec soin la porte par laquelle elle est entrée et se cache derrière un rideau de la fenêtre, car déjà elle

entend des voix et des pas qui se rapprochent, et l'on monte l'escalier souterrain.

Orio paraît le premier ; trois musulmans d'un aspect hideux, couverts de vêtements souillés de sang et de vase, viennent après lui, portant un paquet qu'ils posent sur la table. Naam vient le dernier et ferme la trappe, puis il va s'appuyer le dos contre la porte de l'appartement, et reste immobile.

Le vieux Hussein, le pirate missolonghi, avait une longue barbe blanche et des traits profondément creusés, qui, au premier abord, lui donnaient un aspect vénérable. Mais plus on le regardait, plus on était frappé de la férocité brutale et de l'obstination stupide qu'exprimait son visage basané. Il a joué un rôle obscur, mais long et tenace, dans les annales de la piraterie. Hussein a servi autrefois chez les uscoques. C'est un homme de rapt et de meurtre, mais nul n'observe mieux que lui la loi de justice et de sincérité dans le partage des dépouilles. Nulle parole de commerçant soumis aux lois des nations n'a la valeur et l'inviolabilité de la sienne, et celui qui renierait le prophète pour un peu d'or, ferait rouler avec mépris la tête du premier de ses pirates qui aurait frauduleusement mesuré sa part de butin. Son intégrité et sa fermeté lui ont valu le commandement de quatre caïques et la haute main sur ses deux associés, hommes plus habiles à la manœuvre, mais moins braves au combat, et moins sévères dans l'administration. Ses deux associés étaient le renégat Frémio, qui parlait un patois mêlé de turc et d'italien, presque inintelligible pour Giovanna, et dont la figure mince et flétrie accusait les passions viles et l'âme impitoyable; puis un juif albanais, qui commandait une des tartanes, et qu'une affreuse cicatrice défigurait entièrement. Le renégat et lui posèrent le paquet sur la table et déroulèrent lentement le haillon hideux qui l'enveloppait. Giovanna sentit son cœur défaillir, et l'angoisse de la mort parcourut tout son corps, lorsque de ce premier elle en vit tirer un autre tout sanglant, haché à coups de sabre et criblé de balles, qu'elle reconnut pour le pourpoint qu'Ezzelin portait la veille.

A cette vue, Orio, indigné, parla avec véhémence à Hussein. Giovanna, n'entendant pas la langue dont il se servait, crut qu'il s'indignait du meurtre ; mais Orio, s'étant retourné vers le renégat et vers le juif, leur parla ainsi en italien :

— Ceci, un gage ! Vous osez me présenter ce haillon comme un gage de mort ? Est-ce là ce que j'ai réclamé, et pensez-vous que je me paie de si grossiers artifices ? Chiens rapaces, traîtres maudits ! vous m'avez trompé ! Vous lui avez fait grâce afin de vendre sa liberté à sa famille ; mais vous ne réussirez pas à me dérober cette proie, la seule que j'aie exigée

de vous. J'irai fouiller jusqu'aux derniers ballots, et déclouer jusqu'à la dernière planche de vos barques pour trouver le Vénitien. Mort ou vivant, il me le faut, et s'il m'échappe, je vous fais mettre en pièces à coups de canon, vous et vos misérables radeaux.

Orio écumait de rage: il arracha le pourpoint ensanglanté des mains du renégat consterné et le foula aux pieds. Il était hideux en cet instant, et celle qui l'avait tant aimé eut horreur de lui.

Il y eut entre ces quatre assassins un long débat dont elle comprit une partie. Les pirates soutenaient qu'Ezzelin était mort percé de plusieurs balles et couvert de coups de sabre, ainsi que l'attestait ce vêtement. Le juif, sur la tartane duquel il était tombé expirant, n'avait pu arriver à lui assez tôt pour empêcher ses matelots de jeter son cadavre à la mer. Heureusement, la richesse de son pourpoint avait tenté l'un d'eux, qui le lui avait arraché avant de le lancer par-dessus le bord, et le juif avait été forcé de le lui racheter, afin de pouvoir montrer à Orio ce témoignage de la mort de son ennemi.

Après beaucoup d'emportements et d'imprécations échangées de part et d'autres, Orio, qui, malgré la brutalité et la méchanceté de ses associés, exerçait un ascendant extraordinaire sur eux, et savait, d'un mot et d'un geste, les réduire au silence au plus fort de leur colère, parut s'apaiser et se contenter du serment de Hussein. Hussein refusa, à la vérité, de jurer par Allah et le prophète qu'il fût certain de la mort d'Ezzelin, car il ne l'avait pas vu jeter à la mer, mais il jura que, si on lui avait conservé la vie, il n'était pas complice de cette trahison; il jura aussi qu'il s'assurerait de la vérité et qu'il châtierait sévèrement quiconque aurait désobéi à l'Uscoque. Il prononça ce mot en italien; et en portant les deux mains sur sa tête, il s'inclina jusqu'à terre devant Orio.

Lui, l'Uscoque! ô Giovanna! Giovanna! comment ne tombes-tu pas morte, en voyant que cet infâme égorgeur, traître à sa patrie, insatiable larron et meurtrier féroce, est ton époux, l'homme que tu as tant aimé!

Giovanna se parle ainsi à elle-même. Peut-être parle-t-elle tout haut, tant elle méprise à cette heure le danger de mourir, tant elle a perdu le sentiment de son être, absorbée qu'elle est tout entière dans cette scène d'épouvante et de dégoût. Les brigands étaient si animés par la dispute, qu'ils n'auraient pu l'entendre. Ils parlèrent longtemps encore. Giovanna ne les entendit plus, ses bras se tordirent, son cou se gonfla, et ses yeux se renversèrent dans leur orbite. Elle tomba sur le carreau et perdit le sentiment de son infortune. Les pirates, ayant fait leurs dernières conventions avec Orio, étaient repartis. Orio se jeta sur son lit et s'endormit brisé de fatigue.

Naam, après avoir pansé sa blessure, veille auprès de lui, couchée à terre sur une natte. Il y a bien longtemps que Naam n'a goûté un paisible sommeil. Elle porte, dans les événements les plus terribles et dans les plus rudes fatigues de la vie, le calme et la santé d'un esprit et d'un corps fortement trempés. Lorsqu'elle s'assoupit, un songe transporte quelquefois son imagination au temps où, bercée dans un hamac de damas plus blanc que la neige par quatre jeunes esclaves nubiennes, à la peau noire comme la nuit, aux dents blanches, à l'air franc et joyeux, elle s'endormait aux sons de la mandore, dans la fumée du benjoin, dans les langueurs d'une oisiveté voluptueuse, aux sourires de Phingari, la reine des nuits orientales, aux caresses de la brise qui effeuillait mollement sur son sein les fleurs de sa chevelure. Ces temps ne sont plus. Les pieds délicats de Naam foulent maintenant le gravier amer des rivages et les pointes déchirantes des récifs. Ses mains effilées se sont endurcies aux maniements du gouvernail et des cordages. Le souffle desséchant des vents et l'air âpre de la mer ont hâlé cette peau que l'on pouvait comparer naguère au tissu velouté des fruits, avant que la main leur ait enlevé la vapeur argentée dont le matin les a revêtus. Plante flexible et embaumée, mais forte et vivace, Naam est née au désert, parmi les tribus libres et errantes. Elle n'a point oublié le temps où, courant pieds nus sur le sable ardent, elle menait les chameaux à la citerne et chassait devant elle leur troupe docile, rapportant sur sa tête une amphore presque aussi haute qu'elle. Elle se souvient d'avoir passé d'une main hardie le frein dans la bouche rebelle des maigres cavales blanches de son père. Elle a dormi sous les tentes vagabondes, aujourd'hui au pied des montagnes, et demain au bout de la plaine. Couchée entre les jambes des coursiers généreux, elle écoutait avec insouciance les rugissements lointains du chacal et de la panthère. Enlevée par des bandits et vendue au pacha avant d'avoir connu les joies d'un amour libre et partagé, elle a fleuri comme une plante exotique à l'ombre du harem, privée d'air, de mouvement et de soleil, regrettant sa misère au sein de l'opulence, et détestant le despote dont elle subissait les caresses. Maintenant Naam ne regrette plus sa patrie. Elle aime, elle se croit aimée. Orio la traite avec douceur et lui confie tous ses secrets. Sans aucun doute elle lui est chère, car elle lui est utile, et jamais il ne retrouvera tant de zèle uni à tant de discrétion, de présence d'esprit, de courage et d'attachement.

D'ailleurs Naam se sent libre. L'air circule largement autour d'elle, ses yeux embrassent l'immense anneau de l'horizon. Elle n'a de devoirs que ceux que son cœur lui dicte, et le seul châtiment qu'elle ait à redouter, c'est de n'être plus aimée. Naam ne regrette donc ni ses esclaves, ni son

bain parfumé, ni ses tresses de perles de Ceylan, ni son lourd corset de pierreries, ni ses longues nuits de sommeil, ni ses longues journées de repos. Reine dans le harem, elle n'avait pas cessé de se sentir esclave; esclave parmi les chrétiens, elle se sentait libre, et la liberté, selon elle, c'était plus que la royauté.

Un jour nouveau va poindre, lorsqu'un faible soupir réveille Naam de son léger sommeil. Elle se soulève sur ses genoux et interroge le front penché de Soranzo. Il dort paisiblement; son souffle est égal et pur. Un soupir plus profond que le premier, et plein d'une inexprimable angoisse, frappe encore l'oreille de Naam. Elle quitte le lit d'Orio, et soulève sans bruit le rideau de la croisée. Elle trouve Giovanna gisante, s'étonne, s'émeut, et garde un généreux silence; puis, se rapprochant d'Orio, elle abaisse sur lui les courtines de son lit, retourne auprès de Giovanna, la prend dans ses bras, la relève, et, sans éveiller personne, la reporte dans sa chambre. Orio ignora ce que Giovanna avait osé. Il la tint captive dans ses appartements et n'alla plus jamais s'informer d'elle. Naam essaya en vain de l'adoucir en sa faveur. Cette fois Naam fut sans persuasion, et Orio lui sembla manquer de confiance et rouler en lui-même quelque sinistre dessein.

Les soins de Naam ont guéri la blessure d'Orio en peu de jours. La mort d'Ezzelin paraissait constatée; nulle part on n'a retrouvé aucun indice qui ait pu faire croire à son salut; s'il était possible d'échapper à la férocité impétueuse des pirates, il ne le serait pas d'échapper à la haine réfléchie de Soranzo. Giovanna ne se plaint plus; elle ne paraît plus souffrir; elle ne se penche plus les soirs à sa fenêtre; elle n'écoute plus les bruits vagues de la nuit. Quand Naam lui chante les airs de son pays en s'accompagnant du luth ou de la mandore, elle n'entend pas, et sourit. Quelquefois elle tient un livre et semble lire. Mais ses yeux restent fixés des heures entières sur la même page, et son esprit n'est point là. Elle est plus distraite et moins abattue qu'avant la mort d'Ezzelin. Souvent on la surprend à genoux, les yeux levés vers le ciel et ravie dans une sorte d'extase. Giovanna a trouvé enfin le calme du désespoir; elle a fait un vœu; elle n'aime plus rien sur la terre. Elle semble avoir recouvré la volonté de vivre. Déjà elle redevient belle, et la pourpre de la santé commence à refleurir sur son visage.

Morosini a appris le désastre d'Ezzelin, et son âme s'indigne de l'insolence des pirates. La perte de ce noble et fidèle serviteur de la république remplit de douleur l'amiral et toute l'armée. On célèbre pour lui un service funèbre sur les navires de la flotte vénitienne, et le port de Corfou retentit des lugubres saluts du canon, qui annoncent à l'armée la triste fin d'un

de ses plus vaillants officiers. On murmure contre l'inaction et la lâcheté de Soranzo. Morosini commence à concevoir des soupçons graves; mais sa prudence scrupuleuse commande le silence. Il envoie à son neveu l'ordre de venir sur-le-champ le trouver pour lui rendre compte de sa conduite, et de laisser le commandement de son île et de sa garnison à un Mocenigo qu'il envoie à sa place. Morosini ordonne aussi à Soranzo de ramener sa femme avec lui, et de laisser à Mocenigo la galéace qu'il commandait et dont il a fait si peu d'usage.

Mais Soranzo, qui entretient des espions à Corfou et dont les messagers rapides devancent l'escadre de Mocenigo, a été averti à temps. Il n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour mettre en sûreté les riches captures qu'il a faites de concert avec Hussein et ses associés. Il a converti toutes ses prises en or monnayé. Une partie est déjà rendue à Venise. Orio a fait équiper la galère sur laquelle Giovanna est venue le trouver. Aidé de Naam et de ses affidés, il y a porté, durant la nuit, des caisses pesantes et des outres de peau de chameau remplies d'or. C'est le reste de ses trésors, et la galère est prête à mettre à la voile. Il annonce à ses officiers que la signora veut retourner à Venise, et ne leur laisse pas soupçonner la disgrâce qui le menace et dont il se rit désormais, car il a tout prévu. Les pirates sont avertis. Hussein cingle rapidement avec sa flottille vers le grand archipel, refuge assuré où il bravera les forces vénitiennes, et où l'on assure qu'il est mort à l'âge de quatre-vingt-six ans, exerçant toujours la piraterie et n'étant jamais tombé au pouvoir de ses adversaires.

Le juif albanais l'accompagne. Condamné à mort à Venise pour plusieurs meurtres, il n'est point à craindre pour Orio qu'il ose jamais y retourner. Mais le renégat Frémio, dont les crimes sont moins constatés et l'audace plus grande, lui inspire de la méfiance. Il l'interroge, il apprend de lui que son désir est de retourner en Italie, et il craint la délation. Il l'invite à rester avec lui et s'engage à le faire rentrer dans Venise, sur sa galère, sans qu'il soit exposé aux poursuites de la loi. Le renégat, tout méfiant qu'il est, s'abandonne à l'espoir de finir paisiblement ses jours dans sa patrie, au sein des richesses que le brigandage lui a procurées. Il dépose son butin sur la galère qui porte déjà celui d'Orio, et, changeant de costume et de manières, il se fait passer dans l'île pour un négociant génois échappé à l'esclavage des Ottomans et réfugié sous la protection de Soranzo.

Le commandant Léontio, le lieutenant de vaisseau Mezzani, et les deux matelots qui conduisent la barque mystérieuse de Soranzo parmi les écueils, sont, avec le renégat, les seuls complices qu'Orio ait désormais à redouter. Tous les préparatifs sont terminés. Le départ de Giovanna pour

Venise est fixé au premier jour du mois de mai. C'est ce jour-là précisément que Mocenigo doit arriver à San-Silvio avec l'ordre de rappel. Orio seul le sait. Il a fait annoncer à Giovanna qu'elle eût à se tenir prête, et la veille au soir, il se rend chez elle après avoir fait dire à Léontio, à Mezzani et au renégat, qu'ils eussent à venir recevoir, à minuit, dans son appartement, des communications importantes à leurs intérêts.

Orio a endossé son plus riche pourpoint et bouclé sa chevelure, des bagues étincellent à ses doigts, et sa main droite, à peu près guérie et couverte d'un gant parfumé, balance avec grace une branche fleurie. Il entre chez sa femme sans se faire annoncer, renvoie ses femmes, et, resté seul avec elle, s'approche pour l'embrasser. Giovanna recule comme si le basilic l'eût touchée et se dérobe à ses caresses. — Laissez-moi, dit-elle à Soranzo, je ne suis plus votre femme, et nos mains, qui semblaient unies pour l'éternité, ne doivent plus se rencontrer ni dans ce monde, ni dans l'autre.

— Vous avez raison, mon amour, dit Soranzo, d'être irritée contre moi. J'ai été pour vous sans tendresse et sans courtoisie pendant plusieurs jours; mais vous vous apaiserez, aujourd'hui que je viens mettre le genou en terre devant vous et me justifier. Il lui raconte alors qu'absorbé par les soins de sa charge, il n'a voulu goûter de repos et de bonheur qu'après avoir accompli son œuvre. Maintenant, selon lui, tout est prêt pour que ses desseins éclatent et que sa fidélité à la république soit constatée par l'extinction entière des pirates. Un renfort, qu'il a demandé à l'amiral, doit lui arriver, et toutes ses mesures sont prises pour un combat terrible, décisif. Mais il ne veut pas que son épouse respectée et chérie reste exposée aux chances d'une telle aventure. Il a tout fait préparer pour son départ. Il l'escortera lui-même avec la galéace jusqu'à la hauteur de Teakhi, puis il reviendra laver la tache que le soupçon a faite à son honneur, ou s'ensevelir sous les décombres de la forteresse. — Cette nuit est la dernière que nous passerons ensemble sous le toit de ce donjon, ajoute-t-il. C'est peut-être la dernière de notre vie que nous passerons sous les mêmes lambris. Ma Giovanna ne s'armera point de fierté à cette heure fatale. Elle ne repoussera pas mon amour et mon repentir. Elle m'ouvrira son cœur et ses bras; pour la dernière fois peut-être, elle me rendra ce bonheur qu'elle seule m'a fait connaître sur la terre.

En parlant ainsi, il l'enlace dans ses bras, et humilie devant elle ce front superbe qui tant de fois l'a fait trembler. En même temps il cherche à lire dans ses yeux le degré de confiance qu'il inspire ou de soupçon qu'il lui reste à combattre. Il pense qu'il est temps encore de reprendre son empire sur cette femme qui l'a tant aimé, et auprès de qui, tant qu'il l'a

voulu, sa puissance de persuasion n'a jamais échoué. Mais elle se dégage de ses étreintes et le repousse froidement. — Laissez-moi, lui dit-elle. S'il reste un moyen humain de réhabiliter votre honneur, je vous en félicite; mais il n'en est aucun pour vous de ressaisir sur moi vos droits d'époux. Si vous succombez dans votre entreprise, vos fautes seront peut-être expiées, et je prierai pour vous; mais si vous survivez, je n'en serai pas moins séparée de vous pour jamais.

Orio pâlit et fronce le sourcil, mais Giovanna ne s'émeut plus de sa colère. Orio se contient et persiste à l'implorer. Il feint de prendre sa froideur pour du dépit; il l'interroge, il veut savoir si elle persiste à l'accuser. Giovanna refuse de s'expliquer. — Je ne dois compte de mes pensées qu'à Dieu, lui dit-elle; Dieu seul est désormais mon époux et mon maître. J'ai tant souffert de l'amour terrestre, que j'en ai reconnu le néant. J'ai fait un vœu; en rentrant à Venise, je ferai rompre mon mariage par le pape, et je prendrai le voile dans un couvent.

Orio affecte de rire de cette résolution. Il feint de n'y point croire et d'espérer que, dans quelques heures, Giovanna se laissera fléchir par ses caresses. Il se retire d'un air présomptueux, qui remplit de mépris cette âme tendre, mais fière, qui ne peut plus aimer l'être qu'elle méprise, et qui a reporté vers le ciel tout son espoir et toute sa foi.

Naam attendait Orio à la porte de la tour. Elle lui trouva l'air farouche, la parole brève et la voix tremblante.—Quelle heure vient de sonner, Naam? — Deux heures avant minuit. — Tu sais ce que nous avons à faire? — Tout est prêt. — Les convives seront-ils à minuit dans ma chambre? — Ils y seront. — As-tu ton poignard? — Oui, maître, et voici le tien. — Es-tu sûre de toi-même, Naam? — Maître, es-tu sûr de leur trahison? — Je te l'ai dit. Doutes-tu de ma parole? — Non, maître. — Marchons donc! — Marchons!

Orio et Naam pénètrent dans les galeries souterraines, descendent l'échelle de cordes, gagnent le bord de la mer, et appellent la barque. Les deux infatigables rameurs, qui toujours à cette heure se tiennent cachés dans la grotte voisine, attentifs au signal qui doit les avertir, mettent à flot sur-le-champ et s'approchent. Orio et sa compagne s'élancent sur la barque et ordonnent aux matelots de s'éloigner de la côte. Bientôt ils sont assez loin du château pour le dessein de Soranzo. Assis à la poupe, il se soulève, et, approchant du rameur courbé devant lui, il lui enfonce son poignard dans la gorge. — Trahison! s'écrie celui-ci; et il tombe sur ses genoux en rugissant. Son compagnon abandonne la rame et s'élance vers lui; Naam l'étend par terre d'un coup de hache sur la tête; et tandis qu'elle s'empare de la rame et empêche le bateau de dériver, Orio achève les vic-

times. Puis il les lie ensemble avec un câble et les attache fortement au pied du mât. Il prend ensuite l'autre rame et vogue à la hâte vers le rocher de San-Silvio. Au moment d'y arriver, il prend la hache, et en quelques coups perce le plancher de la barque, où l'eau s'élance en bouillonnant. Alors il saisit le bras de Naam et se précipite avec elle sur la grève, tandis que la barque s'enfonce et disparaît sous les flots, avec ses deux cadavres. Un silence affreux a régné entre ces deux criminels depuis qu'ils ont quitté la grève pour monter sur la barque. Pendant et après l'assassinat ils n'ont point échangé une parole. — Allons! tout va bien, du courage, dit Soranzo à Naam, dont il entend les dents claquer. — Naam essaie en vain de répondre; sa gorge est serrée. Elle ne perd cependant ni sa résolution, ni sa présence d'esprit. Elle remonte l'échelle et rentre avec Orio dans la tour. Alors elle allume un flambeau, et leurs regards se rencontrent. Leurs figures livides, leurs habits teints de sang leur causent tant d'horreur, qu'ils s'éloignent l'un de l'autre et craignent de se toucher. Mais Orio s'efforce de raffermir par son audace le courage ébranlé de Naam.

— Ceci n'est rien, lui dit-il. La main qui a frappé le tigre tremblera-t-elle devant l'agonie des animaux vils?

Naam, toujours muette, lui fait signe de ne pas rappeler cette image. Elle n'a eu ni regret, ni remords du meurtre du pacha, mais elle ne peut supporter qu'on lui retrace ce souvenir. Elle se hâte de changer de vêtement, et tandis qu'Orio imite son exemple, elle prépare la table pour le souper. Bientôt les convives frappent doucement à la porte. Elle les introduit. Ils s'étonnent de ne voir aucun serviteur occupé au service du repas. — J'ai des communications importantes à vous faire, leur dit Orio, et le secret de notre entretien ne souffre pas de témoins inutiles. Ces fruits et ce vin suffiront pour une collation qui n'est ici qu'un prétexte. Le temps n'est pas venu de se livrer au plaisir. C'est dans la belle Venise, au sein des richesses et à l'abri des dangers, que nous pourrons passer les nuits en de folles orgies. Ici il s'agit de régler nos comptes et de parler d'affaires. Naam, donne-nous des plumes et du papier. Mezzani, vous serez le secrétaire, et Frémio fera les calculs. Léontio, versez-nous du vin à tous pendant ce temps.

Dès le commencement, Frémio éleva des prétentions injustes, et soutint que Léontio ne lui avait pas donné une reconnaissance exacte des valeurs déposées par lui sur la galère. Orio feignit d'écouter leur débat avec l'attention d'un juge intègre. Au moment où ils étaient le plus échauffés, le renégat, qui s'exprimait avec difficulté, et dont le langage grossier faisait sourire de mépris les autres convives, se troubla de dépit

et de honte, et but à plusieurs reprises pour se donner de l'audace ; mais ses paroles devinrent de plus en plus confuses, et frappant du pied avec rage, il quitta la dispute, et passa sur le balcon. Naam le suivit des yeux. Au bout d'un instant, et comme la dispute continuait entre Léontio et Mezzani, un regard échangé avec son esclave apprit à Soranzo que Frémio ne parlerait plus. Il était assis sur la terrasse, les jambes pendantes, les bras enlacés aux barreaux de la balustrade, la tête penchée, les yeux fixes.

— Est-il déjà ivre? dit Léontio. — Oui, et tant mieux, répondit le lieutenant. Terminons nos affaires sans lui. Il essaya de lire ce que Léontio écrivait ; sa vue se troubla. — Ceci est étrange, dit-il en portant sa main à son front ; moi aussi, je suis ivre. Messer Soranzo, ceci est une infamie, vous nous servez du vin qu'on ne peut boire sans perdre aussitôt la force de savoir ce qu'on fait... Je ne signerai rien avant demain matin. — Il retomba sur sa chaise, les yeux fixes, les lèvres violettes, les bras étendus sur la table.

— Qu'est-ce? dit Léontio en se retournant et en le regardant avec effroi ; seigneur gouverneur, ou je n'ai jamais vu mourir personne, ou cet homme vient de rendre l'âme. — Et vous allez en faire autant, seigneur commandant, lui dit Orio en se levant et en lui arrachant la plume et le papier. Dépêchez-vous d'en finir, car il n'est plus d'espoir pour vous, et nos comptes sont réglés. — Léontio avait avalé seulement quelques gouttes de vin ; mais la terreur aida à l'effet du poison, et lui porta le coup mortel. Il tomba sur ses genoux, les mains jointes, l'œil égaré et déjà éteint. Il essaya de balbutier quelques paroles. — C'est inutile, lui dit Orio en le poussant sous la table ; votre ruse ici ne servira plus de rien. Je sais bien que votre marché était déjà fait, et que, plus habile que ces deux-là, vous trahissiez d'un côté la république, pour avoir part à notre butin, et, de l'autre, vos complices, afin de vous réconcilier avec la république en nous envoyant aux Plombs. Mais pensez-vous qu'un homme comme moi veuille céder la partie à un homme comme vous? Allons donc! Le vautour qui combat est fait pour s'envoler, et la chenille qui rampe pour être écrasée. C'est le droit divin qui l'ordonne ainsi. Adieu, brave commandant, qui me faisiez passer pour fou. Lequel de nous deux l'est le plus à cette heure?

Léontio essaya de se relever ; il ne put, et se traîna au milieu de la chambre, où il expira en murmurant le nom d'Ezzelin. Fut-ce l'effet du remords? la vision sanglante lui apparut-elle à son dernier instant?

Orio et Naam rassemblèrent les trois cadavres, et les entassèrent sous la table, qu'ils renversèrent dessus avec les nappes et les meubles ; puis

Orio prit un flambeau, et mit le feu à ce monceau, après avoir fermé les fenêtres. Orio, s'éloignant alors, dit à Naam de rester à la porte jusqu'à ce qu'elle eût vu les cadavres, la table et tous les meubles qui étaient dans la salle entièrement consumés, et les flammes faire éruption au dehors; qu'alors elle eût à descendre le grand escalier, et à jeter l'épouvante dans le château, en sonnant la cloche d'alarme.

Appuyée contre la porte, les bras croisés sur la poitrine, les yeux fixés sur le hideux bûcher, d'où s'élèvent des flammes bleuâtres, Naam reste seule livrée à ses sombres pensées. Bientôt des tourbillons de fumée se roulent en spirale et se dressent comme des serpents vers la voûte. La flamme s'étend; les voix aiguës de l'incendie commencent à siffler, à se répondre, à se mêler et à former des accords déchirants. On prendrait le pavé de marbre étincelant pour une eau profonde où se réflète l'éclat du foyer. Les fresques de la muraille apparaissent derrière les tourbillons de flamme et de fumée comme les sombres esprits qui protégent le crime et se plaisent dans le désastre. Peu à peu elles se détachent de la muraille, et ces pâles géants tombent par morceaux sur le pavé avec un bruit sec et sinistre. Mais rien dans cette scène d'épouvante, à laquelle préside silencieusement Naam, n'est aussi effrayant que Naam elle-même. Si une des victimes, dont les ossements noircis gisent déjà dans la cendre, pouvait se ranimer un instant et voir Naam éclairée par ces reflets livides, la lèvre contractée d'horreur, mais le front armé d'une résolution inexorable, elle retomberait foudroyée comme à l'aspect de l'ange de la mort. Jamais Azraël n'apparut aux hommes plus terrible et plus beau que ne l'est à cette heure l'être mystérieux et bizarre qui préside froidement aux vengeances d'Orio.

Cependant les vitres tombent en éclats, et l'incendie va se répandre. Naam songe à exécuter les ordres de son maître, et à donner l'alarme. Mais d'où vient qu'Orio l'a quittée sans lui dire de l'accompagner? Dans l'horreur de l'œuvre qu'ils ont accomplie ensemble, Naam a obéi machinalement, et maintenant un effroi subit, une sollicitude généreuse s'empare de ce cœur de tigre. Elle oublie de sonner la cloche, et, franchissant d'un pied rapide les escaliers et les galeries qui séparent la grande tour du palais de bois, elle s'élance vers les appartements de Giovanna. Un profond silence y règne. Naam ne s'étonne pas de ne point rencontrer dans les chambres qu'elle traverse précipitamment les femmes qui servent Giovanna. La négresse fidèle, dont le hamac est ordinairement suspendu en travers de la porte de sa maîtresse, n'est pas là non plus. Naam ignore que, sous prétexte d'avoir un rendez-vous d'amour avec sa femme, Orio a éloigné d'avance toutes ses servantes. Elle pense qu'au contraire son premier soin a été de venir chercher Giovanna, afin de la soustraire à l'incen-

die. Cependant Naam n'est pas tranquille; elle pénètre dans la chambre de Giovanna. Un profond silence règne là comme partout, et la lampe jette une si faible clarté, que Naam ne distingue d'abord que confusément les objets. Elle voit pourtant Giovanna, couchée sur son lit, et s'étonne du peu d'empressement qu'Orio a mis à l'avertir du danger qui la menace. En cet instant, Naam est saisie d'une terreur qu'elle n'a point encore éprouvée, ses genoux tremblent. Elle n'ose avancer. Le lévrier, au lieu de se jeter sur elle avec rage, comme à l'ordinaire, s'est approché d'un air suppliant et craintif. Il est retourné s'asseoir devant le lit, et là, l'oreille dressée, le cou tendu, il semble épier avec inquiétude le réveil de sa maîtresse; de temps en temps il retourne la tête vers Naam, avec une courte plainte, comme pour l'interroger, puis il lèche le plancher humide. — Naam prend la lampe, l'approche du visage de Giovanna, et la voit baignée dans son sang. Son sein est percé d'un seul coup de poignard; mais cette blessure profonde, mortelle, Naam connaît la main qui l'a faite, et elle sait qu'il est inutile d'interroger ce qui peut rester de chaleur à ce cadavre, car là où Soranzo a frappé, il n'est plus d'espoir. Naam reste immobile en face de cette belle femme, endormie à jamais; mille pensées nouvelles s'éveillent dans son âme; elle oublie tout ce qui a précédé ce meurtre. Elle oublie même l'incendie qu'elle a allumé et qui court après elle. « O ma sœur, s'écrie-t-elle, qu'as-tu donc fait qui ait mérité la mort? Est-ce là le sort réservé aux femmes d'Orio? A quoi t'a servi d'être belle? A quoi t'a servi d'aimer? Est-ce donc moi qui suis cause de la haine que tu inspirais? Non, car j'ai tout fait pour l'adoucir, et j'aurais donné ma vie pour sauver la tienne. Serait-ce parce que tu as été trop soumise et trop fidèle, que l'on t'a payée de mépris? Tu as été faible, ô femme! Je me souviendrai de toi, et ce qui t'arrive me servira d'enseignement. » Pendant que Naam, perdue dans des réflexions sinistres, interroge sa destinée sur le cadavre de Giovanna, l'incendie gagne toujours, et déjà la galerie de bois qui entoure le parterre est à demi consumée. Le sifflement et la clarté sinistre avertissent en vain Naam de l'approche du feu; elle n'entend rien, et son âme est tellement consternée, que la vie ne lui semble pas valoir en cet instant la peine d'être disputée.

Cependant Orio s'est retiré sur une plate-forme voisine, d'où il contemple l'incendie trop lent à son gré. Toute cette partie du château, dont il a eu soin d'éloigner les habitants, va être dans quelques minutes la proie des flammes, mais Orio n'a pas pris le soin de porter lui-même l'incendie dans la chambre de Giovanna. Il entend les cris des sentinelles qui viennent d'apercevoir la clarté sinistre, et qui donnent l'alarme. On peut arriver à temps encore pour pénétrer auprès de Giovanna, et pour voir qu'elle

a péri par le fer. Orio prévient ce danger. Il se précipite, un tison enflammé à la main, dans l'appartement conjugal; mais, en voyant Naam debout devant le lit sanglant, il recule épouvanté comme à l'aspect d'un spectre. Puis une pensée infernale traverse son âme maudite. Tous ses complices sont écartés, tous ses ennemis sont anéantis. Le seul confident qui lui reste, c'est Naam. Elle seule désormais pourra révéler par quels forfaits ses richesses furent acquises et conservées. Un dernier effort de volonté, un dernier coup de poignard rendrait Orio maître absolu, possesseur unique de ses secrets. Il hésite, mais Naam se retourne et le regarde. Soit qu'elle ait pressenti son dessein, soit que le meurtre de Giovanna ait empreint d'indignation et de reproche son front livide et son regard sombre, ce regard exerce sur Orio une fascination magique; son âme conserve le désir du mal, mais elle n'en a plus de force. Orio a compris en cet instant que Naam est un être plus fort que lui, et que sa destinée ne lui appartient pas, comme celle de ses autres victimes. Orio est saisi d'une peur superstitieuse. Il tremble comme un homme surpris par le *mauvais œil*. Il fait du moins un effort pour achever d'anéantir Giovanna, et, jetant son brandon sur le lit : — Que faites-vous ici? dit-il d'un air farouche, à Naam. Ne vous avais-je pas ordonné de sonner la cloche? Allez, obéissez! Voyez! le feu nous poursuit! — Orio, dit Naam, sans se déranger et sans quitter la main du cadavre, qu'elle a prise dans les siennes, pourquoi as-tu tué ta femme? C'est un grand crime que tu as commis! Je te croyais plus qu'un homme, et je vois maintenant que tu es un homme comme les autres, capable de bien et de mal! Comment te respecterais-je maintenant que je sais qu'on doit te craindre, Orio? Ceci est une chose que je ne pourrai jamais oublier, et tout mon amour pour toi ne me suggère rien à cette heure qui puisse l'excuser. Plût à Dieu que tu ne l'eusses point fait, et que je ne l'eusse point vu! Je ne sais si ton Dieu te le pardonnera, mais à coup sûr Allah maudit l'homme qui tue sa femme chaste et fidèle.

— Sortez d'ici, s'écrie Soranzo, qui craint d'être surpris en ce lieu et durant cette querelle. Faites ce que je vous commande, et taisez-vous, ou craignez pour vous-même. — Naam le regarda fixement, et lui montrant les flammes qui s'élancent en gerbe par la porte : — Celui de nous deux qui traversera ceci avec le plus de calme, lui dit-elle, aura le droit de menacer l'autre et de l'effrayer. — Et, tandis qu'Orio, vaincu par le péril, s'élance rapidement hors de la chambre, elle s'approche lentement de la porte embrasée, sans paraître s'apercevoir du danger. Le chien la suit jusqu'au seuil; mais, voyant qu'on laisse sa maîtresse, il revient auprès du lit en pleurant. — Animal plus sensible et plus dévoué que l'homme, dit

Naam en revenant sur ses pas, il faut que je te sauve. — Mais elle s'efforce en vain de l'arracher au cadavre; il se défend et s'acharne. A moins de perdre toute chance de salut, Naam ne peut s'obstiner à cette lutte. Elle franchit les flammes avec calme, et trouve Orio dans le parterre, qui l'attend avec impatience, et la regarde avec admiration.—O Naam ! lui dit-il, en lui prenant le bras et en l'entraînant, vous êtes grande, vous devez tout comprendre? — Je comprends tout, hormis cela! répond Naam en lui montrant du doigt la chambre de Giovanna, dont le plafond s'écroule avec un bruit affreux.

En un instant tout le château fut en rumeur. Soldats et serviteurs, hommes et femmes, tous s'élancèrent vers les appartements du gouverneur et de sa femme. Mais, au moment où Orio et Naam en sortirent, le palais de bois, qui avait pris feu avec une rapidité effrayante, n'était déjà plus qu'un monceau de cendres entouré de flammes. Personne ne put y pénétrer : un vieux serviteur de la maison de Morosini s'y obstina et y périt. Soranzo et son esclave disparurent dans le tumulte. Le vent, qui soufflait avec force, porta la flamme sur tous les points. Bientôt le donjon tout entier ne présenta plus qu'une immense gerbe rouge, et la mer se teignit, à une lieue à la ronde, d'un reflet sanglant. Les tours s'écroulèrent avec un bruit épouvantable, et les lourds créneaux, roulant du haut du rocher dans la mer, comblèrent les grottes et les secrètes issues qui avaient servi à la barque et aux sorties mystérieuses d'Orio. Les navires qui passèrent au loin et qui virent ce foyer terrible crurent qu'un phare gigantesque avait été dressé sur les écueils, et les habitants consternés des îles voisines dirent : Voilà les pirates qui égorgent la garnison vénitienne et qui mettent le feu au château de San-Silvio.

Vers le matin, tous les habitants, successivement chassés du donjon par l'incendie, se pressaient sur les grèves de la baie, seul endroit où les pierres lancées et les décombres qui s'écroulaient ne pussent les atteindre. Beaucoup avaient péri. A la clarté livide de l'aube on fit le dénombrement des victimes, et tous les regards se portèrent vers Orio, qui, assis sur une pierre, ayant Naam debout à ses côtés, gardait un silence farouche. Le donjon brûlait encore, et la teinte du jour naissant rendait toujours plus affreuse celle de l'incendie. Personne ne songeait plus à combattre le fléau. Des pleurs, des blasphèmes se faisaient entendre dans les divers groupes. Ceux-ci regrettaient un ami, ceux-là quelque effet précieux; tous se demandaient à voix basse : Mais où donc est la signora Soranzo? L'a-t-on enfin sauvée, que le gouverneur paraît si tranquille ?

Tout à coup un fracas, plus épouvantable que tous les autres, fit tressaillir d'effroi les courages les mieux éprouvés. Un craquement général

ébranla du haut en bas la masse de pierres noircies qui se défendait encore contre les flammes. Les flancs basaltiques du rocher en furent ébranlés, et des fentes profondes sillonnèrent ce bloc immense, comme lorsque la foudre fait éclater le tronc d'un vieil arbre. Toute la partie supérieure du donjon, les vastes terrasses de marbre, les plates-formes des tours, et le couronnement dentelé, s'écroulèrent spontanément. Les flammes furent étouffées après s'être divisées en mille langues ardentes qui semblaient ruisseler en cascades de feu sur les flancs de l'édifice. Cette forteresse ne présenta plus alors qu'un informe amas de pierres d'où s'exhalaient les tourbillons noirs d'une âcre fumée et quelques faibles jets de flamme pâlissante, dernières émanations peut-être des vies ensevelies sous ces décombres.

Alors il se fit un silence de mort, et les pâles habitants de l'île, épars sur la grève humide, se regardèrent comme des spectres qui se relèvent du tombeau en secouant leurs suaires poudreux. Mais du sein de ces ruines où toute manifestation de la vie semblait à jamais étouffée, on entendit sortir une voix étrange, lamentable, un hurlement qu'il était impossible de définir et qui se prolongea d'une manière déchirante pendant plusieurs minutes jusqu'à ce qu'il cessât par un aboiement rauque, étouffé, un dernier cri de mort; après quoi on n'entendit plus que la voix de la mer, éternellement destinée à gémir sur cette rive dévastée.

— Où se sera réfugié ce chien ensorcelé pour n'être écrasé qu'à cette heure? dit Orio à Naam.

— Vous êtes sûr, répondit Naam, que maintenant il ne reste plus rien de.....

— Pardon! dit Orio en levant ses deux bras vers les pâles étoiles qui s'éteignaient dans la blancheur du matin.

Ceux qui le virent de loin prirent ce geste pour l'élan d'un désespoir immense. Naam, qui le comprit mieux, y vit un cri de triomphe.

Soranzo et son esclave se jetèrent dans une barque et gagnèrent la galère qu'on avait équipée pour le départ de Giovanna. Soranzo fit déployer toutes les voiles et donna le signal du départ. Naam, quelques serviteurs et un très-petit équipage, choisi parmi l'élite de ses matelots, montaient avec lui ce léger navire. En vain les officiers de la garnison et de la galéace vinrent-ils lui demander ses ordres. Il les repoussa durement, et pressant ses hommes de lever l'ancre : — Messieurs, dit-il à sa troupe consternée, pouvez-vous me rendre la femme que j'ai tant aimée et qui reste là ensevelie? Non, n'est-ce pas? Alors de quoi me parlez-vous, et de quoi voulez-vous que je vous parle? — Puis il tomba comme foudroyé sur le pont de sa galère qui déjà fendait l'onde.—Le désespoir a fini d'égarer sa raison,

dirent les officiers en se retirant dans leur barque et en regardant la fuite rapide du chef qui les abandonnait.

Quand la galère fut hors de leur vue, Naam se pencha vers Orio, qui restait étendu sans mouvement sur le tillac. — On ne vous regarde plus, lui dit-elle à l'oreille; menteur, levez-vous!

George Sand.

( *La fin au prochain numéro.* )

---

# DE LA POLITIQUE

# DE LA FRANCE

# EN AFRIQUE.

Au point où en sont les choses, il serait superflu, et en quelque sorte puéril, d'agiter encore la question de savoir si nous évacuerons l'Afrique ou si nous y resterons. Grâce à Dieu, cette question n'en est plus une; le bon sens national l'a tranchée. Déjà le lendemain de la conquête l'évacuation était impossible; aujourd'hui elle serait honteuse; encore quelques années, et elle paraîtra ce qu'elle eût été le lendemain de la conquête, ce qu'elle serait aujourd'hui, ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, contraire aux vrais, aux grands intérêts de la France. Dire qu'Alger est une colonie, c'est mal parler; Alger est un empire, un empire en Afrique, un empire sur la Méditerranée, un empire à deux journées de Toulon. Or, quand la Providence fait tomber un empire entre les mains d'une nation puissante, ou le cœur de cette nation ne bat plus et ses destinées sur la terre sont accomplies, ou elle sent la grandeur du don qui lui est fait, et le témoigne en le gardant. La France a noblement subi cette épreuve; à l'enthousiasme avec lequel elle a accepté sa conquête, à la fermeté avec laquelle elle l'a défendue, on a vu que son rôle en ce monde n'était pas fini. L'instinct d'un autre grand peuple n'a pas plus hésité que le sien, et la jalousie de l'Angleterre a confirmé le jugement de la France. Aujourd'hui ce jugement est accepté; chambres et cabinet tout s'y résigne, et ceux qui ont le plus hautement conseillé l'abandon de l'Afrique n'en demandent plus maintenant que l'occupation prudente et limitée.

S'il a fallu huit ans pour opérer cette conversion, ne nous en étonnons pas. Les peuples ne font que sentir, les chambres et les ministres réfléchissent; aux uns le but seul apparaît; aux autres, avec le but, le prix auquel il est donné

de l'atteindre. La grandeur du but n'a pas plus échappé aux chambres qu'à la nation ; elles ont senti comme la nation et mieux démêlé qu'elle les raisons politiques qui prescrivent de le poursuivre ; sur ce point entre la nation et les chambres, entre les chambres et les cabinets, il n'y a jamais eu dissentiment. Ce qui a suspendu la résolution des chambres et causé l'hésitation des cabinets, ce sont les difficultés de l'entreprise, difficultés dont le noble instinct de la nation ne tenait pas compte, et qu'il était du devoir de ses représentants d'étudier et d'apprécier. Or, ce qu'on aperçoit de ces difficultés est considérable, et la partie qui échappe dans un pays si peu connu grandit encore celle qui se montre. La soumission et la pacification de l'Algérie sont évidemment une des plus grandes affaires où une nation puisse s'engager ; il est possible qu'un demi-siècle n'en voie pas la fin ; il y faudra, chaque année, des hommes et des millions ; il y faudra plus que tout cela, une inébranlable résolution et un esprit de suite infatigable. A Dieu ne plaise que j'en conclue que l'instinct national a eu tort, et que la nécessité de lui obéir est un malheur ! Non si les difficultés sont grandes, le but est plus grand encore, et il est digne d'un grand peuple d'affronter les unes pour atteindre l'autre. Je dis plus, c'est à de tels exercices qu'il devient grand, c'est à ces entreprises de longue haleine que sa volonté se fortifie, que son caractère se trempe ; et je le crois fermement, après vingt-cinq années d'un travail intérieur toujours mobile et souvent mesquin, la France a particulièrement besoin d'une affaire extérieure qui unisse la grandeur à la difficulté, et qui lui donne hors d'elle-même une longue distraction. Mais si nous approuvons la France de vouloir la soumission de l'Algérie, nous trouvons bon qu'on lui dise à quel prix elle l'obtiendra ; nous trouvons bon qu'on le lui dise, non-seulement pour qu'elle sache à quoi elle s'engage et ce qu'elle fait en la voulant, mais encore pour justifier par-devant elle les hésitations des hommes qui ont été moins prompts à s'y décider, et la résistance de ceux-là même qui encore aujourd'hui déplorent, comme une calamité, la nécessité de l'entreprendre.

Nous ajouterons une chose dont la France ne tient point compte, et qu'il est utile aussi de lui faire remarquer : c'est l'immense contradiction qui existe entre son génie et la nature du gouvernement qu'elle s'est donné. S'il y a au monde un peuple qui ait le goût du grand, c'est la France ; s'il y en a un qui se plaise aux résolutions audacieuses, c'est encore elle. Or, en quelles mains sont remises les affaires de cette nation si hardie, si amie des hautes entreprises ? Aux mains d'une démocratie bourgeoise et mobile, c'est-à-dire du gouvernement du monde le plus timide, le plus décousu, le moins apte par sa nature à oser les grandes choses et à les exécuter. En présence d'un vaste dessein, les membres d'une assemblée aristocratique ont l'habitude des grandes affaires pour la comprendre, la certitude de la perpétuité de leur volonté, pour s'y engager. Mais de simples citoyens, introduits sans préparation dans la vie politique, et que la vie privée reprendra dans trois ans, où trouveraient-ils l'intelligence pour envisager sans trouble, et la résolution pour embrasser sans crainte des entreprises qui exigent pour réussir une longue persévérance ? Évidemment cela ne se peut. Ce qui a fait la grandeur de Rome, de Venise, de l'Angleterre, c'est la prédominance dans leur gouvernement de l'élément aristocratique. Le nôtre, institué

dans l'intérêt de la liberté, est admirable pour la garantir; mais, dans l'action extérieure, sa mobilité démocratique le condamne invinciblement au médiocre : s'il y échappe, ce ne sera que par exception, sous l'influence d'un roi ou d'un ministre de génie, qui de temps en temps pourra apparaître, et dompter pendant quelques années son instabilité naturelle. Voilà ce que la France oublie ou ne sait pas, et ce qui, dans l'affaire d'Alger, rend particulièrement injustes ses accusations contre les chambres. Ajoutons que c'est là, aussi, ce qui rend surtout hasardeuse l'entreprise d'Afrique; c'est au point que nous oserions à peine l'approuver, s'il n'y avait dans le génie de la nation et dans le récent avénement de la dynastie qui le gouverne, un instinct et une nécessité de grandeur qui balanceront, nous aimons à l'espérer, le vice naturel de ses institutions.

Ainsi, dans cette affaire, ce qui devait arriver est arrivé. En voulant la conservation de l'Afrique, la France a obéi à son génie; en hésitant sept années sur la question, notre gouvernement a obéi au sien; en cédant enfin, les chambres et le cabinet ont suivi leur destinée, qui est d'être, en toute grande circonstance, commandés et entraînés par l'opinion publique. Nous sommes de ceux qui, dans le cas particulier, se félicitent du résultat, car, à nos yeux, la résolution de conserver l'Afrique est bonne. Mais, quelque opinion qu'on puisse en avoir, elle est prise, et dès lors la politique n'a plus à s'en inquiéter. Ce qui reste maintenant et ce qui doit uniquement l'occuper, c'est de voir, la France restant en Afrique, comment elle doit s'y conduire.

Qu'est-ce que l'Afrique? Quels peuples l'habitent? Quel est le naturel, quels sont les intérêts de ces peuples? Dans quelle situation y sont nos affaires, et quel plan de conduite nous y prescrivent et cette situation et toutes ces données? Voilà les vraies questions à agiter aujourd'hui, et à l'examen desquelles nous allons nous livrer. Quoique posées depuis huit ans, on peut dire que ces questions sont encore toutes neuves. Longtemps absorbés par les affaires intérieures, ignorant ce qu'était l'Algérie, qu'on commence à peine à entrevoir, hésitant enfin sur la question suprême de la conservation ou de l'abandon, les cabinets qui se sont succédé depuis la conquête s'en sont à peine occupés. Ce n'est guère que depuis la prise de Constantine que les éléments de la politique d'Afrique commencent à être étudiés sérieusement. Le sujet est immense. Nous n'en toucherons que les sommités, et nous le ferons rapidement.

S'il y a au monde un pays rebelle à l'unité de domination, et qui semble prédestiné à l'anarchie, c'est assurément cette partie de la côte d'Afrique qu'on appelle la régence d'Alger. Trois causes concourent à lui imprimer ce caractère : la configuration du sol, la diversité et l'hostilité des races qui l'habitent, le génie et les habitudes de ces races. Arrêtons-nous d'abord sur ces faits fondamentaux. L'homme ne dompte la nature qu'en se pliant à ses lois, et il ne peut s'y plier s'il les ignore. La soumission d'un pays est aux mêmes conditions; les plus dociles résistent à qui ne les sait pas.

En jetant les yeux sur la carte de l'Algérie, on voit que cette contrée, qui s'étend entre le Grand-Atlas et la mer sur une longueur de deux cent cinquante lieues et une profondeur moyenne de soixante, est partagée, d'un bout à l'au-

tre, par la chaîne du Petit-Atlas, en deux régions distinctes, la région supérieure, entre le Grand-Atlas et le petit, la région maritime, entre le Petit-Atlas et la côte. Si l'on cherche les voies de communication ménagées par la nature entre ces deux régions, on ne trouve que quelques sombres défilés par lesquels, sur trois ou quatre points, les eaux de la première se font jour pour arriver à la mer. Ces issues, ouvertes par la force du courant, le courant les remplit; l'homme ose à peine s'y engager, et elles laissent isolées les deux régions qu'elles devraient unir. La division ne s'arrête pas là. De la chaîne intermédiaire du Petit-Atlas partent, au nord et au sud, de nombreux rameaux qui l'unissent au Grand-Atlas d'une part, et au rivage de l'autre, et qui découpent ces deux régions en une multitude de vallées qui n'ont entre elles aucune communication commode, de telle sorte que le pays, divisé en deux longues moitiés par le Petit-Atlas, et subdivisé en nombreuses fractions par les rameaux qui s'en échappent, ressemble à un échiquier dessiné par des montagnes, et n'offre que des barrières aux populations qui l'habitent. Vous chercheriez en vain un centre naturel à ce pays découpé; la nature le lui a refusé. Les centres secondaires n'existent pas davantage. Toute la région maritime est composée d'étroites vallées perpendiculaires à la mer, et qui, rangées côte à côte, ressemblent aux crèches d'une étable. Chacune a son fleuve, ou plutôt son torrent, qui prend sa source au fond et coule en droite ligne au rivage. Les vallées de la région supérieure sont plus grandes, parce que les eaux, longtemps retenues par la barrière du Petit-Atlas, y ont formé de plus vastes bassins. Mais elles ne sont point liées l'une à l'autre, et chacune d'elles est un monde. Pour en dominer deux, il faudrait s'établir sur la chaîne qui les sépare. Aussi n'est-ce point au fond des vallées, mais à leur origine, et presque à cheval sur les montagnes qui les séparent, que sont bâties les principales villes de l'intérieur, comme si l'instinct de l'homme avait essayé de surmonter et de vaincre l'insociabilité du sol.

Ainsi séparées par la nature, les populations de l'Algérie le sont encore par l'origine, les souvenirs, le génie. Ailleurs la population des villes est homogène avec celle des campagnes; c'est la même civilisation sous deux aspects, l'aspect industriel et l'aspect agricole, et, à chaque instant, une transfusion s'opère entre ces deux moitiés d'un même tout, une partie des habitants de la campagne passant à la vie citadine, et une partie des habitants des villes retournant à la vie champêtre. Il n'en est point ainsi en Algérie : la race des villes n'est point celle des champs, et l'une n'appartient point à la même civilisation que l'autre. Dans les champs sont les Kabaïles et les Arabes, races pures et primitives; dans les villes sont les Maures, race mêlée, et dont les éléments ne sortent pas des deux autres. Les Maures sont le résidu de toutes les races civilisées qui se sont succédé sur la côte d'Afrique depuis les Carthaginois. La dernière qui ait fourni son tribut au mélange est celle de ces Arabes qui, chassés d'Espagne aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, vinrent chercher un refuge dans les villes de la Barbarie, et doublèrent tout à coup la population épuisée. De là vient que dans la race maure, c'est l'élément arabe qui domine, mais l'élément arabe-espagnol, tout différent de l'élément arabe-africain; car en Espagne les Arabes s'étaient civilisés, tandis qu'en Afrique ils n'ont jamais quitté la vie errante que menaient

leurs pères en Asie. Aussi, quoique en partie arabe, la race maure des villes n'a rien de commun, en Algérie, avec la race arabe des campagnes. C'est une population à part, soumise à une civilisation qui lui est propre, et que cette civilisation sépare profondément des populations de la campagne, qui en ont une autre. Aussi est-ce en vain que ces populations sont en contact depuis des siècles ; il n'y a jamais eu entre elles le moindre commencement de fusion; elles se sont senties trop incompatibles même pour s'asservir, et jamais, en Afrique, les populations des villes n'ont été soumises à celles des champs, ni celles des champs à celles des villes. Elles ont eu quelquefois des maîtres communs; mais ces maîtres ont toujours dû se résigner à régner sur deux peuples. Ces deux peuples communiquent entre eux : les Arabes, les Kabaïles, viennent dans les villes vendre leurs produits, louer leurs bras ; les Maures vont, pour leur commerce, visiter les tentes des Arabes, les villages des Kabaïles. Mais, le but atteint, chacun retourne à sa civilisation, et il n'y a point de conversion de l'une à l'autre. Les villes et les jardins qui les entourent sont donc comme des oasis au milieu de l'Algérie : là vit une race, là existe une civilisation, la race, la civilisation des Maures. Hors de ces oasis, à quelques portées de fusil de ces enceintes étroites, commence un autre monde, que se partagent deux autres civilisations, celle des Arabes et celle des Kabaïles.

On ne peut guère douter que les Kabaïles ne soient les restes de ces indomptables Numides qui fatiguèrent pendant trois cents ans les armes, la politique et l'opiniâtre persévérance des Romains. Jusqu'à quel point Rome parvint-elle à les soumettre ? Il serait difficile de le dire. A voir les débris des voies romaines qui parcouraient dans tous les sens l'Algérie, on ne saurait douter qu'après une longue lutte ce grand territoire n'ait été complétement pacifié par les maîtres du monde. Mais que les indigènes aient été transformés en Romains comme les Gaulois, qu'ils en aient accepté les lois, adopté les mœurs et la civilisation, c'est ce qui n'est nullement probable, car alors la population des campagnes eût été entièrement assimilée à celle des villes, et la conquête arabe n'aurait pu détruire toute trace de cette assimilation ; et, d'autre part, une population énervée par les mœurs romaines de l'empire et accoutumée à l'obéissance, n'aurait point retrouvé la vigueur de résistance que les Kabaïles ont opposée à la conquête arabe, et aurait été entièrement et facilement soumise. Il nous paraît plus vraisemblable de croire que, dès l'époque romaine, les indigènes de l'Algérie se concentrèrent dans les positions montagneuses qu'ils occupent encore aujourd'hui, cédant aux colonies romaines les débouchés de la côte et les grandes vallées de l'intérieur ; que là ils consentirent à rester en paix, à reconnaître la souveraineté de Rome et à payer tribut, pourvu qu'on leur permît de vivre à leur manière et de conserver leurs lois et leurs habitudes. Cette supposition expliquerait la facilité de la conquête arabe, tant qu'elle n'eut à faire qu'aux populations romaines, et les limites insurmontables qu'elle rencontra dès qu'elle en vint à s'attaquer aux indigènes. Dans cette supposition, les Arabes n'auraient fait que se substituer aux Romains dans les territoires que ceux-ci occupaient, et après une lutte, reconnue inutile, avec les indigènes, ceux-ci auraient été laissés dans leurs positions, et soumis seulement à quelques-unes de ces marques de dépendance qu'en avaient obtenues les Romains, et que la prompte déca-

dence de la puissance arabe en Afrique aurait bientôt entièrement supprimées.

Quoi qu'il en soit, les Kabaïles et les Arabes forment depuis longtemps et présentent aujourd'hui encore, sur le territoire de l'Algérie, deux populations parfaitement indépendantes et aussi profondément distinctes l'une de l'autre, que chacune d'elles peut l'être de celle des villes. l'Algérie est trop peu connue pour qu'on puisse assigner exactement les portions de territoire occupées par chacune des deux races. Mais ce qu'il y a de certain, c'est que chacune a le sien, et que jamais les deux populations ne cohabitent sur le même terrain. En général les tributs arabes occupent les plaines et les vallées les plus ouvertes, où elles ont probablement remplacé les Romains, et qui conviennent davantage à la vie pastorale qu'elles mènent et aux souvenirs de leur patrie asiatique; tandis que les Kabaïles sont concentrés dans les parties les plus montagneuses de l'Algérie, là même où ils durent se retirer primitivement devant l'invasion, et où ils ont pu défendre, comme dans autant de citadelles, leur indépendance. Ce que l'on sait encore, c'est que le territoire occupé par la race arabe est beaucoup plus étendu que celui des Kabaïles. Du reste, ni l'un ni l'autre de ces territoires ne forme un tout continu et homogène. Les deux races sont entremêlées sur toute la surface de la régence, la race arabe embrassant l'autre, comme la plus nombreuse, et les territoires des Kabaïles étant enclavés comme autant d'îles dans ceux qu'elle occupe.

Quoique les Kabaïles soient très-peu connus, on en sait assez cependant pour affirmer qu'indépendamment de la différence de race et de langue, entre eux et les Arabes, il en existe une autre, celle de génie et de civilisation. Les Arabes, en général, sont plutôt pasteurs qu'agriculteurs. Ils labourent, il est vrai, mais seulement de faibles portions de terrain, et en passant, car leur instinct s'oppose à ce qu'ils se fixent. Chaque tribut voyage dans l'enceinte de son territoire, plantant chaque année ses tentes sur des points différents. Les Kabaïles, au contraire, sont des peuples agriculteurs; ils ne vivent pas sous des tentes, ils ont des demeures et des cultures fixes; leur industrie est moins bornée : ils travaillent le fer, fabriquent des armes, de la poudre et des étoffes. De là, sur leur territoire, des villages composés de maisons comme en Europe, et même une ou deux villes assez peuplées qu'on assure exister dans les montagnes, mais dans lesquelle les Européens n'ont jamais pénétré. Les Arabes, sauf quelques tribus qu'ont séduites à l'agriculture la fertilité des terrains qu'elles occupent et le voisinage des villes, en sont donc encore à la vie pastorale et aux arts les plus grossiers et les plus indispensables à la vie, tandis que les Kabaïles, probablement dès l'époque romaine, ont franchi ce degré de la civilisation, et ont atteint le degré supérieur; ce qui aide à comprendre la profonde séparation qui n'a jamais cessé d'exister entre les deux races.

Tout semble indiquer que la puissante hostilité qui, pendant des siècles, anima l'une contre l'autre ces deux populations, s'est affaiblie et a depuis longtemps cessé de se traduire par l'état de guerre. Cette pacification a dû être un des effets de la conquête turque. Réduits par l'arrivée de ces nouveaux-venus au rôle de peuple conquis, les Arabes ont dû se rapprocher des Kabaïles, et ceux-ci oublier, dans une haine commune contre les nouveaux conquérants, leurs griefs

contre les anciens, condamnés comme eux à défendre leur indépendance. Depuis trois cents ans, les deux races arabe et kabaïle se sont donc rapprochées; non-seulement elles vivent en paix, mais dans une sorte d'amitié. Ce rapprochement toutefois ne va point jusqu'au mélange, tout est demeuré profondément distinct entre elles : territoire, nationalité, civilisation. Un Arabe n'épouse point une Kabaïle, ni un Kabaïle une Arabe. Les Arabes ne viennent pas se fixer chez les Kabaïles ni les Kabaïles chez les Arabes. Chaque race demeure entière sans se laisser aborder ni entamer par l'autre. C'est qu'il y a entre elles non-seulement un fond de vieille haine que jamais les races n'oublient quand l'une a voulu conquérir l'autre, mais encore une incompatibilité profonde, semblable à celle qui les sépare des Maures et issue de la même source, la différence de civilisation.

Il y a cependant un trait commun entre les Arabes et les Kabaïles, c'est la division par tribus. Cette organisation sociale, la plus simple de toutes, puisque la tribu n'est qu'une extension de la famille, les Kabaïles en ont hérité des Numides, leurs ancêtres, et les Arabes des patriarches de la Bible, leurs pères. Il faut que cette organisation soit bien persistante de sa nature ou bien propre au génie de certaines races, pour avoir survécu, chez les Kabaïles et les Arabes, à ce qui unit le plus les hommes, la résistance contre l'étranger et l'association pour la conquête. Et cependant c'est ce qui est arrivé. Ni la triple lutte qu'ils ont eu à soutenir contre les Romains, les Arabes et les Turcs, ni la nécessité puissante de conserver leur indépendance, après l'avoir sauvée, n'ont pu réunir et fondre en un corps de nation les tribus kabaïles. Une race qui aurait eu à quelque degré l'instinct de l'unité se serait du moins concentrée sur un seul point du territoire, afin de rendre compacte la résistance. Les tribus kabaïles ne semblent pas même y avoir songé; elles avaient combattu ensemble, mais chacune pour leur compte; elles sont restées chacune sur le terrain qu'elles avaient pu défendre, sans s'inquiéter si des populations étrangères s'interposaient entre elles. Elles ne s'étaient point fédérées pour la résistance, elles ne se sont point fédérées après; elles sont restées ce qu'elles étaient, de simples clans, indépendants l'un de l'autre, toujours prêts à se faire la guerre, se la faisant assez souvent et pour les motifs les plus légers, sans assemblée, sans chef, sans lien politique connu, susceptibles cependant d'être momentanément réunies pour un but commun ou par l'influence passagère d'un homme, mais se séparant bientôt et retournant toujours à l'indépendance et à l'isolement. Tels sont les Kabaïles; tels aussi, et plus certainement encore, sont les Arabes. Le fanatisme religieux, l'entraînement de la conquête, l'ivresse du triomphe, la nécessité de la résistance, rien n'a pu effacer, chez les Arabes de l'Algérie, l'instinct de leur race et les habitudes de leur patrie. A peine maîtresse de l'Afrique, l'armée qui les avait réunis, se dissout en tribus; les tribus se divisent en factions : tribus et factions se font la guerre. Il n'y a pas un sultan, il y en a dix; chaque coin, chaque ville de l'Algérie a le sien. Ces chefs éphémères se disputent les tribus, qui passent à chaque instant d'un parti à un autre, toujours indépendantes, jamais fidèles. Aujourd'hui, elles entourent l'un de ces chefs : il est tout-puissant; les villes lui ouvrent leurs portes, ses compétiteurs fuient. Demain, un caprice a tout changé : les tribus ont déserté; il se trouve seul,

obligé de fuir à son tour et de cacher sa tête. Tel est le spectacle que présente l'histoire de l'Algérie depuis l'invasion arabe jusqu'à la conquête turque. C'est un orage éternel et confus à travers lequel on ne démêle qu'une chose, c'est que cet orage est la conséquence du caractère arabe, et surtout de la division par tribus. Ce caractère n'est pas changé, cette organisation sociale subsiste. Quoique marqués d'un cachet national très-prononcé, les Arabes de l'Algérie ne forment pas plus une nation que les Kabaïles. De part et d'autre, les éléments existent; mais le lien politique manque, et l'indépendance des tribus, enracinée par l'habitude, est un obstacle immense à ce qu'il se crée. Chaque tribu est un état complet, qui a son chef, son armée, son territoire, ses intérêts spéciaux. Cet état n'est mu que par ses intérêts propres, et tient peu de compte de tout le reste. Il peut être passagèrement entraîné dans un mouvement plus général, et rallié à une entreprise commune à plusieurs tribus, et même à toutes ; mais cet entraînement ne sera jamais durable, parce qu'il blessera tôt ou tard l'indépendance ou l'intérêt particulier de la tribu. La nationalité arabe est un fait; l'organisation de cette nationalité sous un chef unique, cent fois tentée depuis onze siècles, a toujours été et restera longtemps encore un rêve.

Si, dans des circonstances qui la commandaient si impérieusement et qui la rendaient facile, l'organisation de la nationalité ne s'est produite ni dans la race arabe ni dans la race kabaïle, on doit peu s'étonner qu'il en ait été de même chez les Maures, race mêlée et peu homogène, moralement et numériquement faible, subdivisée d'ailleurs en petites fractions isolées, enfermées dans des villes que séparaient de grandes distances et qu'enveloppaient les populations kabaïles et arabes. Et pourtant ailleurs on a vu des villes isolées se rallier sous l'empire d'un intérêt commun, et former des ligues politiques qui assuraient l'indépendance de toutes. Comment une idée semblable ne s'est-elle jamais présentée aux villes de l'Algérie ? Comment se sont-elles laissé rançonner par les tribus arabes pendant tant de siècles, menacer et prendre par les chrétiens d'Europe pendant le XVI^e^, opprimer enfin par une poignée de Turcs depuis, sans jamais faire un mouvement vers cette association qui les aurait sauvées, et que semblaient indiquer aux villes de la côte en particulier les intérêts identiques de leur commerce et la facilité des communications par mer ? Il faut le dire, peut-être y a-t-il des races auxquelles manque ce puissant instinct d'association qui forme les grands peuples. Les tribus sont l'organisation sociale primitive de toutes les races; cette organisation, la race germaine l'avait dans ses forêts comme la race arabe dans ses déserts; et cependant, en débouchant sur le monde, la première la dépouille et forme partout de grandes nations, tandis que la seconde y persiste partout, sauf en Espagne où l'unité ne se produit un moment que pour succomber bientôt sous le génie du fractionnement. Quoi qu'il en soit, la race maure a obéi à ce génie, en Algérie, comme les deux autres. On a vu les villes se battre ; on ne les a jamais vues s'allier. Jamais le moindre symptôme de fraternité ne s'est développé entre ces cités, peuplées des mêmes hommes, exposées aux mêmes dangers, livrées à la même vie ; et cet isolement, cette indifférence de l'une pour l'autre subsiste encore aujourd'hui dans toute sa force.

Ainsi ce grand pays pour l'unité duquel la nature n'a rien fait, se trouve

partagé par l'histoire entre trois races que tout sépare, et dont la diversité opiniâtre a résisté à onze siècles de juxta position. L'unité qui n'est pas dans l'ensemble ne se trouve pas davantage dans les éléments. La division est dans le sein de chaque race, comme elle existe dans la population tout entière. Ni les Kabaïles, ni les Arabes, ni les Maures, ne sont organisés en corps de nations et soumis à une unité politique. Il y a autant d'États kabaïles que de tribus kabaïles, autant d'États arabes que de tribus arabes. Le pays se prête merveilleusement à cet ordre social. Il isole physiquement ce qui l'est déjà moralement. Il offre à chacune de ces fractions indépendantes de peuple, une fraction indépendante de territoire ; il parque les populations, au lieu de les rapprocher. Les villes à leur tour vivent chacune de leur vie propre sans se soucier des autres. Il n'y a que des éléments en Afrique, il n'y a point d'agrégations.

Un lien, cependant, mais un seul, unit ensemble ces populations, le lien religieux : toutes sont musulmanes. Comment les Kabaïles le sont-ils devenus, n'ayant jamais été subjugués ? Cette transformation étonne, s'il est vrai, comme il est difficile d'en douter, qu'ils fussent chrétiens à l'époque de la conquête arabe. Les races qui savent défendre leur indépendance n'ont guère coutume d'abandonner leur religion, encore moins de l'échanger contre celle de leurs ennemis, surtout quand celle-ci est inférieure à la leur ? Cette conversion des Kabaïles à l'islamisme nous semble une nouvelle preuve qu'ils n'ont jamais été que très-imparfaitement soumis à la domination romaine. Il en aura été de leur soumission religieuse comme de leur soumission politique ; elle sera restée très-imparfaite ; et ces chrétiens, encore à demi païens, isolés de leurs co-religionnaires depuis la conquête et en contact, pendant onze siècles, avec une religion plus grossière et par cela même plus appropriée à leur intelligence, seront devenus peu à peu des espèces de musulmans comme ils avaient été des espèces de chrétiens. Car si l'on sait que les Kabaïles sont musulmans, on ne sait guère comment ils le sont, et tout indique que chez eux l'islamisme varie de village en village, et n'est guère que le titre commun qu'imposent à leurs rêveries ascétiques les santons et les marabouts. Du reste, il en est ainsi dans toute la Régence. Indépendamment des deux grandes sectes qui divisent l'islamisme, on y comptait, au commencement de ce siècle, soixante-douze sectes secondaires, rameaux des premières, et en dehors de ces soixante-douze sectes, qui se traitaient toutes d'hérétiques, une multitude infinie de croyances excentriques, créées par ces prêtres irréguliers qu'on appelle marabouts, espèces de moines ou de saints qui pullulent dans l'Algérie, et qui s'y forment, dans chaque localité, une petite secte de dévots soumis à un *credo* particulier. La décomposition religieuse n'est donc guère moindre en Algérie que la décomposition politique. Toutefois le nom de Mahomet rallie toutes ces sectes dans une aversion commune contre les chrétiens ; mais ce sentiment n'a plus rien du fanatisme qui le rendit si puissant autrefois. En Algérie comme ailleurs et plus qu'ailleurs, la foi musulmane est en déclin. Sans chef et sans organisation, elle ne peut pas d'ailleurs rallier ses sectateurs pour un but politique. Un marabout vénéré peut bien encore parfois soulever sous sa bannière quelque portion considérable de la population, mais son succès ne manque jamais d'exciter

la jalousie de ses confrères, et bientôt cette jalousie lui suscite un rival. Tous ces faits se sont révélés avec évidence depuis que nous sommes à Alger. En vain a-t-on prêché contre nous la guerre sainte, la guerre sainte n'a pas été faite. Deux personnages seuls, en leur qualité de descendants du prophète, le sultan de Constantinople et l'empereur de Maroc, posséderaient l'autorité religieuse nécessaire pour l'exciter. Mais l'un est trop loin et les Arabes le haïssent comme Turc, et l'autre est trop près et ils le redoutent comme voisin. Bientôt d'ailleurs la division des races et celle des tribus rompraient l'entreprise. En résumé, même en présence d'une conquête chrétienne, l'unité religieuse est trop faible en Algérie pour y créer l'unité politique, ou il faudrait, de la part des conquérants, une imprudence de conduite impossible à admettre.

Tel est l'état politique des populations de l'Algérie, ou tel du moins est-il permis de l'entrevoir à travers le nuage qui l'enveloppait pour nous avant la conquête, et qui commence à peine à s'éclaircir. Dans quelques années, les notions rapides que nous venons d'en donner seront sans doute en partie rectifiées et surtout développées et précisées ; mais nous croyons que le fond en est vrai, et, si générales qu'elles soient, elles nous aideront à comprendre l'énigme de la domination turque sur la Régence, et à démêler les principes de la politique que nous devons y suivre pour y asseoir la nôtre.

Ce serait un tableau instructif pour la France que celui de l'établissement et de l'organisation de la puissance turque en Algérie. Nous l'avons déjà esquissé ailleurs (1), au moment même où notre flotte était sur le point de mettre à la voile pour l'Afrique, et nous y reviendrons peut-être un jour. Mais ici ce travail nous mènerait trop loin. Quelques traits généraux suffiront à notre but.

Les Turcs qui, au commencement du XVI[e] siècle, abordèrent à Alger sous la conduite du premier des Barberousses, n'étaient qu'une poignée d'aventuriers, et pendant les trois cents ans qu'à duré la domination de cette milice étrangère sur la Régence, elle n'a jamais atteint le chiffre de vingt mille hommes. Les compagnons de Barberousse étaient braves sans doute, mais c'étaient des corsaires, c'est-à-dire de farouches et grossiers bandits, écume des îles de l'Archipel et des villes du Levant. Pendant trois siècles, les recrues qui sont venues chaque année entretenir et renouveler ce noyau primitif ont été puisées dans la lie de la population turque ; c'était ce que les rues de Constantinople et de Smyrne pouvaient fournir d'hommes perdus et désespérés ; et à les prendre individuellement, pas un de ces hommes ne valait moralement un Kabaïle ou un Arabe. Mais ces hommes appartenaient à une race différente, et portaient en eux le génie de cette race. Ils savaient aller ensemble et obéir ; ils comprenaient l'unité, ils l'aimaient et la voulaient. C'est par cette idée, c'est par cet instinct dont leurs adversaires étaient dépourvus, qu'ils vinrent à bout d'établir leur domination sur une population belliqueuse de plusieurs millions d'hommes, répandue sur un territoire immense et de la défense la plus facile, et qu'ils réussirent à l'y maintenir sans interruption pendant trois siècles, auxquels bien d'autres peut-être se seraient ajoutés, si nous n'étions venus.

(1) *Globe*, numéros des 13, 14, 20 et 22 avril 1830.

La manière dont ces hommes grossiers comprirent leur position et le naturel des races sémitiques auxquelles ils avaient à faire, l'organisation et le plan de conduite qu'ils en déduisirent, et dont ils ne se départirent pas un moment, sont admirables. Ce serait du génie, si ce n'était pas de l'instinct.

Ils sentirent que leur force était dans la supériorité de leur race et dans leur organisation. D'une part donc, ils proscrivirent tout mélange d'indigènes dans leurs rangs et s'interdirent tout mariage avec les femmes du pays : ils restèrent célibataires comme les chevaliers de Malte, avec lesquels ils ont tant de rapports. Les recrues leur venaient de leur patrie ; c'étaient des hommes de leur trempe, détachés comme eux de toute affection de famille, Turcs de pur sang et soldats comme eux. D'autre part, ils ne voulurent pas même devenir citoyens de leur nouvelle patrie, y acquérir des terres, en habiter les rues et les maisons comme les naturels. Ils voulurent rester une armée, et pour cela, partout où ils allaient, ils vivaient dans des casernes, de la vie des soldats, touchant la solde depuis le premier jusqu'au dernier, le dey compris, recevant la ration, mangeant ensemble par escouade, avançant d'emploi en emploi, selon la loi de l'ancienneté à laquelle un seul grade échappait, le grade suprême, qui était électif. Assurés de leur union par ces garanties, ils jugèrent leurs ennemis avec une sagacité non moins remarquable. Ils comprirent que la population des villes, livrée au négoce ou au repos qui en est le salaire, ne pouvait leur opposer la moindre résistance, et qu'elle serait à eux pour peu qu'ils la laissassent continuer ses affaires et ne lui fissent point concurrence. En conséquence, ils s'interdirent toute industrie, toute spéculation commerciale. C'était d'ailleurs une manière de rester à ses yeux une race supérieure et de se constituer sur sa tête en véritable aristocratie, rien n'inspirant tant de respect aux peuples que la vie oisive. Ils n'avaient en commun avec les Maures qu'un seul intérêt, celui de la piraterie ; corsaires ils étaient venus, corsaires ils les avaient trouvés. Unir leur bravoure aux capitaux des Maures, c'étaient à la fois se les attacher, s'enrichir ainsi que le trésor, qui percevait une part sur les prises, et tenir, quand tout était paisible à l'intérieur, leur esprit militaire en haleine. L'association pour la piraterie fut donc judicieusement permise à la milice turque ; mais elle ne devait prêter que son bras, autrement elle aurait dérogé. Le rôle d'armateurs appartenait aux Maures, et en temps de guerre, tous ces vaisseaux, qui ne coûtaient rien au dey, et tous ces épuipages exercés à la course devenaient la flotte de l'État. Voilà pour les Maures. Quant aux Arabes et aux Kabaïles, les Turcs les jugèrent bien en ne les craignant pas. A mesure qu'ils purent s'emparer des villes de l'intérieur ou de la côte, ils allèrent hardiment, quoique en petit nombre, s'y établir. Nulle part les habitants maures ne leur refusèrent obéissance ; partout, au contraire, ils se rallièrent à une force qui les protégeait. Une fois établis dans les villes, les Turcs ne se laissèrent pas effrayer par les nombreuses coalitions qui se formèrent au commencement, et se renouvelèrent de loin en loin par la suite, pour les en chasser. Le cas survenant, ils fermaient les portes, et laissaient ces orageuses et impuissantes nuées de cavaliers se dissoudre. Opposant à des efforts toujours éphémères une action soutenue et persévérante, ces garnisons isolées, mais formant autant de corps disciplinés et compactes, ne tardèrent pas, par leurs excursions rapides

et imprévues, à imprimer autour d'elles la terreur et le respect. En soumettant les tribus d'alentour par la destruction des moissons et l'enlèvement des troupeaux ; en agissant par celles-ci sur les plus éloignées ; en n'exigeant que l'hommage et le tribut de celles qui se soumettaient, et en exerçant d'impitoyables vengeances contre celles qui résistaient; en jetant le poids de leur alliance dans toutes les guerres entre les indigènes, et en les suscitant quelquefois pour les terminer ; en se portant partout arbitres dans les questions de territoire, et en punissant les populations qui négligeaient de recourir à leur juridiction ; en instituant ainsi une espèce de force supérieure et souveraine planant sur celle des tribus, et à laquelle les faibles pouvaient avoir recours et demander une justice inconnue jusqu'alors, et bienfaisante quoique grossière, les faibles corps turcs, épars sur cet immense territoire, liés entre eux et obéissant comme un seul homme à une seule impulsion, finirent peu à peu par apparaître aux naturels du pays comme les véritables et légitimes souverains de la Régence, et par exercer sur toute sa surface une partie des attributions qui s'attachent à ce titre.

Ces attributions, sans doute, étaient assez restreintes ; elles ne consistaient guère que dans le droit de juger les différends entre les tribus, de les appeler aux armes et de les commander en cas de guerre étrangère, et de lever sur chacune un impôt en argent ou en nature. Sans doute encore, bien des tribus échappaient chaque année à cet empire, et peut être même ne pénétra-t-il jamais que très-accidentellement dans certains cantons kabaïles. Mais, avec toutes ces imperfections, il n'en était pas moins avoué et reconnu, et il l'était surtout à cause de ces imperfections. Le bon sens de cette domination consistait à ne vouloir que ce qui était possible. Ce qui importe aux Arabes et aux Kabaïles, ce qui est profondément enraciné dans leurs mœurs et dans leurs habitudes, c'est le gouvernement, c'est l'organisation patriarcale de la tribu ; c'est là l'arche sainte, à laquelle il ne faut pas toucher. Tant que vous ne pénétrerez pas dans cette organisation intérieure, tant que vous la laisserez intacte, chaque tribu continuera de se croire indépendante, et s'inquiétera assez peu de vous payer une redevance, d'aller à la guerre sous votre drapeau, de vous voir intervenir dans ses différends avec les tribus voisines : tout cela en effet lui est extérieur, et elle y est accoutumée ; car, aux époques même les plus anarchiques, il y a toujours eu en Algérie quelque pouvoir supérieur auquel les tribus se ralliaient. Seulement ce pouvoir était divisé et éphémère ; il y avait autant de sultans que de villes, et ces sultans étaient à chaque instant égorgés et remplacés par d'autres. Ce que les Turcs comprirent, c'est que par leur union ils pouvaient se substituer à toutes ces souverainetés partielles et orageuses ; ils le voulurent et ils y réussirent, et ce succès fut avantageux aux tribus, parce que l'unité de domination produisit la paix. Mais ils se gardèrent bien d'entreprendre davantage ; ils se contentèrent du pouvoir qu'avaient exercé les maîtres indigènes, et auquel les populations étaient accoutumées ; ils respectèrent le gouvernement des tribus et leur indépendance intérieure. C'est à cette réserve dans le but qu'ils durent de réussir : à coup sûr ils auraient échoué, s'ils avaient voulu davantage.

Tels furent les principes de la domination que quinze mille Turcs exercèrent

pendant trois siècles sur l'Algérie. Ces courtes notions contiennent d'utiles enseignements pour la France, dans l'entreprise qu'elle a formée d'y établir la sienne.

La passivité de la race maure, son génie et ses habitudes mercantiles, l'isolement des villes dans lesquelles elle est répartie, font qu'elle appartient à qui occupe ces villes. Entrez dans ces villes, soumettez-les à un impôt régulier, et laissez aller, en la surveillant, l'administration municipale établie : elles seront à vous; elles vous devront un ordre stable au dedans, la sécurité contre les invasions du dehors. Ce sont deux bienfaits qui vous les réconcilieront d'abord et vous les attacheront ensuite, mais à deux conditions toutefois : la première, que vous respecterez la religion, les mœurs, la propriété des habitants ; la seconde, que vous ne viendrez point faire concurrence au commerce et à l'industrie qui les font vivre. L'histoire de la domination turque indique ces vérités ; tous les faits qui se sont passés en Afrique depuis que nous y sommes les confirment. Parcourez par la pensée toutes les villes où nous avons pénétré, la population maure n'est intervenue dans la défense d'aucune; ce sont toujours ou des Turcs, ou des Arabes, ou des Kabaïles qui se sont fait tuer sur leurs murs. Les villes prises, nous n'avons trouvé que soumission et obéissance de la part de cette même population. Souvent, avant de nous connaître, on l'a vue émigrer, ce qui est tout simple, car on nous peignait à elle comme des ennemis féroces, qui tuaient et détruisaient tout; mais toujours elle est revenue dans ses foyers et s'est montrée docile. Quant à de l'attachement pour nous, elle est loin d'en avoir conçu, et voici pourquoi : c'est que nous n'avons point observé les deux conditions que je signalais tout à l'heure. A Alger, à Bone, à Oran, dans toutes les villes occupées par nous avant l'expédition de Constantine, la furie française n'a rien respecté ; religion, mœurs, propriétés, tout a été traité sans ménagement. On s'est emparé des mosquées, on a exproprié les habitants pour créer des rues, on a détruit les vergers, dévalisé les maisons de campagne, frappé d'iniques contributions, essayé tour à tour vingt modes d'administration. En un mot, notre occupation a commencé par être partout un ravage pour les choses, un outrage pour les personnes, une guerre aux mœurs, aux idées, aux habitudes. Mais ce n'étaient là que des imprudences administratives, et qui, par cela même, étaient réparables. Un mal plus grand a été produit par l'invasion de la population européenne dans les villes. On sait ce qu'a été en général cette population, et, sauf d'honorables exceptions, quel mélange elle a présenté de la lie de tous les peuples. Mais eût-elle été aussi morale, aussi honnête qu'elle l'était peu, sa présence seule aurait suffi pour nous aliéner les Maures. En effet, avant notre venue, la prospérité de toutes les villes de la côte dérivait de deux sources : l'une, illégitime, la piraterie; l'autre, légitime, l'industrie et le commerce. Notre conquête a tari la première ; l'invasion de la population européenne va tarir la seconde. En peu d'années, la concurrence de nos négociants anéantira le commerce et l'industrie des Maures dans toutes les villes où il sera permis à ceux-là de s'établir. C'est en touchant ce ressort, beaucoup plus qu'en alarmant les consciences, que les émissaires d'Abd-el-Kader ont réussi auprès des habitants maures d'Alger, et ont accéléré ce mouvement d'émigration, qui infailliblement con-

tinuera. Il y avait de vingt-cinq à trente mille habitants maures à Alger avant la conquête; en 1837, il n'en restait plus que douze mille. Est-ce la présence de nouveaux maîtres qui les a fait fuir? Non, car elle n'a pas produit cet effet à Constantine, qui voit rentrer tous les jours ceux de ses habitants qui l'avaient quittée. Ce qui les a fait fuir, c'est, avant tout et par-dessus tout, l'établissement d'une population européenne, et la ruine de leurs moyens d'existence par la concurrence de cette population. Ceci met au jour une vérité, que le sage esprit qui gouverne aujourd'hui la Régence paraît avoir parfaitement saisie : c'est qu'il faut se hâter de tracer des limites à l'établissement des Européens. Nous sommes loin de vouloir borner l'émigration; mais il est indispensable de la parquer sur certains points, au dedans et autour de certaines villes de la côte; car, partout où elle pénètrera, elle fera fuir les Maures, et nous les aliénera en les ruinant. C'est ce qu'avaient compris les Turcs en s'interdisant le commerce et l'industrie; c'est ce qu'a compris, à son tour, le maréchal Valée dans l'occupation de Constantine, de Coléah et de Bélida. Il a interdit dans ces trois villes l'établissement des Européens. Il a voulu que les Maures pussent continuer à y vivre en paix, gouvernés par leur administration, qu'il a confirmée. A Bélida et à Coléah, il a poussé le respect de ce principe jusqu'à faire camper les troupes en dehors des murs, où elles se construisent des forts et des casernes. En quoi nous oserions dire qu'il est allé trop loin, s'il n'a pas eu d'autres raisons; car la présence d'une force militaire, soumise à une discipline sévère, ne sera jamais un inconvénient dans l'intérieur des villes; l'exemple de Constantine et toute l'histoire de la domination turque le prouvent. En résumé, les principes de la conduite que nous devons tenir envers la race maure sont les suivants. Cette race est renfermée tout entière dans les villes, dont elle forme à elle seule la population; cette population appartient à toute force militaire qui occupe les villes; elle nous appartiendra donc dès que nous les occuperons. Cette race se soumettra à nous, et, malgré la différence de religion, préférera même, au bout de quelque temps, notre domination stable et juste, aux orages des dominations arabes, qui, depuis la chute des Turcs, se la disputent, si nous lui laissons son administration nationale, si nous respectons ses mœurs et sa foi, et surtout si notre occupation est purement militaire, et n'amène pas avec elle une population européenne qui vienne s'établir à demeure dans ses foyers, la blesser de son contact et la ruiner par sa concurrence. On peut donc considérer toutes les villes de l'Algérie que nous n'occupons pas comme autant de camps retranchés qui nous attendent, et d'où notre domination est appelée à rayonner sur les tribus des campagnes. Ces villes sont admirablement situées pour ce but, chacune d'elles, à commencer par Tlemcen et à finir par Médéah, étant placée, autant que nous pouvons en juger, aux points mêmes où des militaires voudraient s'établir pour commander le pays. Quant à celles que nous occupons, celles-là deviendront à la longue européennes où les Européens ont déjà pénétré, et il ne servirait à rien de s'y opposer à l'émigration des habitants maures. C'est à celles-là qu'il faut borner la faculté de s'établir en Algérie, accordée aux Européens; c'est également autour de celles-là qu'il faut borner la faculté de s'établir en Algérie, accordée aux Européens; c'est également autour de celles-là qu'il faut fixer et limiter le champ de la

colonisation; elles sont assez nombreuses pour satisfaire à ce double besoin. Pour les autres, qui, comme Constantine, Bougie, Médéah, Coléah, ne contiennent encore que des garnisons, il faut bien se garder d'y laisser pénétrer les Européens autrement qu'en passant. C'est dans celles-là qu'il faut appliquer dans toute sa rigueur le plan de conduite qu'ont suivi les Turcs, et que nous avons indiqué. Ce plan de conduite nous en conciliera infailliblement les habitants, et quand toutes ces villes seront unies par des routes, chose à laquelle les Turcs n'ont jamais songé, mais qu'il est permis d'attendre du génie de la France et du temps, pour peu que notre politique envers les Kabaïles et les Arabes n'ait pas été absurde, la Régence sera bien près de nous appartenir.

Si maintenant, de la conduite à tenir envers les Maures, nous passons à celle qui doit être adoptée envers les populations arabes et kabaïles, nous en trouverons encore les principes dans l'exemple des Turcs et dans notre propre expérience depuis sept ans.

Rêver, en Afrique, un assujétissement des populations semblable à celui dont nos populations d'Europe sont susceptibles, c'est s'abuser. L'élément social, en Europe, c'est la famille ; en Afrique, c'est la tribu. Toutes les différences entre les deux sociétés naissent de là. La forte cohésion et l'homogénéité des sociétés européennes tiennent à la petitesse des éléments qui les composent. Quant on veut, dans l'ordre physique, amalgamer plusieurs corps, il faut commencer par les broyer; les nations européennes sont socialement broyées; elles sont faites de cette poussière qu'on appelle les familles, et c'est pourquoi elles sont compactes. Les nations africaines n'en sont pas arrivées là ; comme elles se composent de tribus, non de familles, la cohésion des parties y est très-imparfaite, et elles se séparent au moindre mouvement. De là deux conséquences, la première, qu'elles offrent une bien moindre résistance à la conquête que les nations européennes; la seconde, qu'une fois conquises, elles ne peuvent être que beaucoup moins complétement assujéties. En Europe, après la victoire, le vainqueur se trouve en présence des familles qui sont les éléments de la nation; son autorité peut donc descendre jusque-là, tandis qu'en Afrique la puissance victorieuse se trouve en présence des tribus, et ne saurait s'introduire plus avant. Toute domination, en effet, est obligée de s'arrêter aux éléments de la société ; il lui est interdit, il lui est impossible d'y pénétrer : autrement elle se rendrait si odieuse, qu'elle deviendrait insupportable et serait renversée. Que le pouvoir politique essaie, en Europe, de s'introduire dans la famille, il excitera contre lui un soulèvement général. La famille est sacrée pour nous; c'est le sanctuaire de notre liberté : il doit demeurer inviolable à l'autorité publique. Il en est ainsi de la tribu pour les Arabes et les Kabaïles. Ils ne concevraient pas, ils ne supporteraient pas qu'un maître quelconque osât y porter la main. Tout pouvoir politique expire, pour eux, sur le seuil de la tribu, comme pour nous sur celui de la famille; c'est là que commence, à leurs yeux, la vie privée qui n'est pas du domaine de l'État. Les Turcs avaient parfaitement compris toutes ces vérités. Ils se sentirent forts contre des nations divisées, et de là leur audace à s'établir par faibles détachements sur tous les points du pays ; ils se sentirent faibles et impuissants contre des tribus compactes, et de là leur timidité à appesantir une domination qu'ils avaient été si

hardis à saisir. A son tour, la politique de la France doit les comprendre et en partir. Ce qui est moins difficile qu'on ne le pense en Afrique, c'est d'y établir sur tous les points la domination française. Les tribus sont accoutumées à en souffrir une; elles reconnaissaient celle des Turcs; nous avons chassé les Turcs; le pouvoir qu'ils exerçaient nous appartient; elles ne seront point étonnées de voir la France s'emparer de cet héritage. Elles s'y attendaient le lendemain de la conquête, et ce jour-là, si nous avions su, nous aurions pu; mais nous ne savions pas. La restauration était allée en Afrique sans savoir ce que c'était que l'Afrique, sans s'en inquiéter; elle ne s'était rendu compte ni de ce qu'elle en ferait, ni de ce qu'elle y ferait. La révolution de juillet et ses suites nous ont empêchés pendant six ans d'y penser. Nous nous y sommes conduits au jour le jour, sans plan, sans suite, sans idée générale. Chaque gouverneur agissait à sa manière, et le plus souvent à l'aventure. Tous ou presque tous, abandonnés à eux-mêmes et rebutés par la difficulté d'une tâche immense et inconnue, n'aspiraient qu'à en être déchargés. Les Turcs avaient été sensés et braves en Afrique; nous y avons été braves et absurdes. Cette conduite a étonné les indigènes. Voyant que nous ne prenions pas le pouvoir, chacun a pensé que nous ne voulions pas de l'Algérie, et que nous l'abandonnerions. Alors les Turcs ont espéré s'en ressaisir, et les chefs indigènes s'en emparer. Achmet a réuni autour de lui les premiers dans l'est, et Abd-el-Kader s'est élevé parmi les seconds dans l'ouest. De là des difficultés qui n'existaient pas le premier jour, que nous nous sommes créées par ignorance, et que la prise de Constantine a commencé à dissiper. Ce fait d'armes a détruit le parti turc et rétabli l'opinion que nous entendions rester en Afrique. Un coup pareil, frappé sur Abd-el-Kader, détruira le parti indigène, et achèvera de convaincre les populations. Ce jour-là le plus grand obstacle à l'établissement de notre domination en Afrique, l'opinion que nous n'y resterons pas, sera écarté; car, encore une fois, les populations sont accoutumées à reconnaître des maîtres, et la question pour elles n'a jamais été, depuis sept ans, que de savoir quels ils seraient. Ceux-là le seront qui, le pouvant, l'oseront, et nous seuls en Afrique le pouvons; il reste donc que nous l'osions. Le succès, je le répète, est beaucoup moins difficile qu'on ne le pense, pourvu qu'on sache se borner et ne vouloir en Afrique qu'une autorité raisonnable : outre que les tribus y sont accoutumées, elles en ont besoin; c'est entre elles l'élément de paix et de justice. Supprimez cette autorité supérieure, il n'y a plus d'issue aux contestations qui s'élèvent de l'une à l'autre que la guerre, c'est-à-dire la force dont personne n'accepte le jugement, et qui laisse après elle la haine et le désir de la vengeance dans la partie condamnée. C'est surtout ce besoin, que les tribus sentent en Afrique comme les familles en Europe, qui a rendu possible la domination des Turcs; il finirait par attacher à la nôtre, qui serait infiniment plus équitable et plus douce. Qu'ont demandé à M. de Mirbek, qui vient de les visiter, les tribus de Bone à la Calle? Justice, c'est-à dire règlement de leurs différends. En échange de cette justice, elles n'ont pas fait difficulté de lui payer l'impôt; car c'est à ce double signe que se reconnaît le souverain dans les idées de tous les peuples : il rend la justice et on lui paye l'impôt. Or, cette autorité, je ne crains pas de le dire, quelque paradoxale que puisse, au

premier coup d'œil, paraître cette opinion, une force étrangère se l'appropriera en définitive plus facilement qu'une force indigène. Avant les Turcs, jamais aucune force arabe n'avait pu parvenir à soumettre d'une manière durable toutes les tribus arabes. Les Turcs sont venus et l'ont pu. Pourquoi? parce qu'une force arabe ne peut jamais être que celle d'une ou de plusieurs tribus, et que son élévation excite nécessairement la jalousie de toutes les autres; parce qu'en second lieu, étant arabe, elle n'impose pas; parce qu'enfin cette force se personnifie toujours dans un homme, que cet homme ne peut être qu'un chef de tribu ou un marabout, et que dès lors il a partout des égaux, qui sont blessés de sa puissance et qui n'épargnent rien pour la détruire. Abd-el-Kader s'aperçoit déjà de cette vérité, et le temps la lui démontrera complétement ainsi qu'à nous. La coutume, le besoin, notre caractère d'étrangers, voilà ce qui rendra possible notre domination en Afrique, dès que nous oserons l'y vouloir; mais il faut oser, et, avant tout, se décider à occuper, comme les Turcs, les villes de l'intérieur, non pas toutes à la fois, mais successivement, à mesure que les faits accomplis nous le permettront, n'entreprenant, dans chaque moment, que ce qui sera possible, et ne nous proposant chaque fois qu'un but facile et limité. Nous savons d'avance quelle population nous trouverons dans ces villes, et que ces populations ne nous créeront pas d'obstacle. Ces villes, en outre, occupent chacune une position dominante, clé naturelle d'un certain territoire. Il est possible, quoique la chose ne soit pas arrivée à Constantine, que les premiers temps de l'occupation soient suivis de coalitions hostiles contre nous. L'habileté alors consistera à faire comme les Turcs, à ne pas s'en effrayer, et à laisser l'orage se dissiper. Mais, en procédant successivement et avec prudence, ces coalitions même sont peu probables, et ne pourront jamais interrompre d'une manière durable les communications avec les points où nous nous serons précédemment établis; car entre deux villes occupées, les tribus intermédiaires, exposées à notre vengeance, seront toujours prudentes, comme l'a prouvé la prise de Constantine, qui a subitement fait mettre bas les armes à toutes les tribus entre Bone et cette ville, malgré les quarante lieues qui les séparent. Les villes occupées, le travail de l'assujétissement des tribus commencera. Cet assujétissement sera lent, mais progressif; il sera l'œuvre du temps et de notre bonne conduite. Mais ce qu'on peut dire, c'est qu'il deviendra d'autant plus rapide que notre occupation sera plus étendue; car, dans l'esprit des populations, notre force réelle sur chaque point se multipliera toujours par le nombre des points occupés. C'est dans l'action exercée de ces centres sur les tribus que devront être oubliées nos idées européennes de gouvernement. C'est alors que nous devrons nous souvenir que l'action du pouvoir public en Afrique doit s'arrêter à la tribu. Le jour où nous aurons obtenu des tribus qu'elles nous payent l'impôt, qu'elles nous fournissent un contingent de cavaliers, en cas de guerre, et qu'elles recourent à nous pour juger leurs différends, l'administration française aura atteint en Afrique les limites du possible. Un assujétissement plus étendu ne peut venir qu'à la suite de la dissolution des tribus en familles, et cette dissolution, la force n'y peut rien; le contact seul des deux civilisations peut l'amener à la longue. Un grand pas sera fait vers ce but, quand les tribus arabes auront quitté les tentes pour

habiter des maisons, car la maison est le symbole de la famille; elle en résulte ou la crée. La tente, au contraire, est la conséquence de la tribu. Elle est ouverte; elle se plie et se déplie; elle se transporte; elle laisse la famille perdue dans la tribu et docile à ses mouvements. Par cela qu'ils ont des maisons, les Kabaïles sont bien plus près de nous que les Arabes. Peut-être, quand nous les connaîtrons mieux, découvrirons-nous que chez eux la vie de tribu est très-affaiblie, et que ce que nous appelons ainsi mériterait mieux le nom de communautés. En tout, les Kabaïles sont l'élément le plus curieux des populations de la Régence, et celui de tous qui nous offrira peut-être le plus de prise. Mais nous le connaissons à peine, et cette circonstance suffit pour indiquer que notre action sur lui doit être jusqu'à nouvel ordre fort circonspecte. Encore une fois, pour soumettre un peuple, il faut avant tout le connaître. C'est par là que nous devons commencer avec les Kabaïles, et pour y parvenir, il est nécessaire que nous temporisions. Ce peuple n'est point politiquement organisé : nous n'avons donc à craindre de sa part aucune entreprise nationale. Une hostilité à mort a existé pendant des siècles entre lui et la race arabe, et depuis la pacification il en est resté profondément distinct : il est donc facile de prévenir toute alliance entre ces deux races et de les tenir isolées. Une susceptibilité d'indépendance poussée à l'extrême, tel est le trait le plus prononcé du caractère des Kabaïles. Ils le doivent à leur rôle constant de race opprimée et aux sauvages montagnes qu'ils habitent. Cette susceptibilité doit être ménagée. Ils ont des chefs; il faut traiter avec ces chefs, et lier par eux des rapports pacifiques avec la nation; c'est le moyen d'arriver jusqu'à elle et de la pénétrer; c'est le moyen aussi de nous révéler à elle. Nous ne sommes ni des Turcs, ni des Arabes; une race agricole et industrieuse, qui a des demeures et des cultures fixes, a tout à gagner à la domination d'une nation civilisée comme la nôtre; nous pourrons beaucoup sur les Kabaïles quand ils nous connaîtront. Nous ne saurons bien comment nous devons les prendre que quand nous aurons cessé de les ignorer.

Quelque rapides que soient les considérations qui précèdent, elles suffisent cependant pour poser d'une manière nette les principes qui doivent diriger notre conduite en Afrique, et les bases de la politique que la France doit y suivre. J'ai déduit ces principes, non des circonstances particulières dans lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui à Alger, circonstances mobiles qui n'étaient pas hier et qui ne seront plus demain, mais de ce qu'il y a d'invariable dans un pays, le sol, le génie des races qui l'habitent, l'histoire de ces races. Aussi ne suis-je arrivé qu'à des résultats généraux et d'une vérité permanente. Ces vues étaient applicables le lendemain de la conquête; elles le sont aujourd'hui; elles le seront aussi longtemps que les races maure, arabe, kabaïle, n'auront pas été modifiées, aussi longtemps que les voies romaines, ressuscitées, ne sillonneront pas de nouveau l'Algérie dans tous les sens et n'y auront pas une seconde fois surmonté la nature. Il me reste maintenant à descendre à ces circonstances particulières que j'ai jusqu'ici négligées, et à en tenir compte. Des faits nombreux et divers se sont accomplis en Afrique depuis que nous y sommes; ces faits nous y ont donné, en 1838, une certaine situation; cette situation soulève un certain nombre de questions de conduite, qui méritent d'être examinées. Nous allons

indiquer cette situation, poser ces questions, et en dire rapidement notre avis. Nous pourrons, dans cette partie de notre travail, tomber dans quelques erreurs. Pour bien démêler toute notre situation présente en Algérie, il faudrait être dans la confidence de la correspondance d'Afrique. Toutefois, pour qui a suivi avec attention et jour par jour tout ce qui s'est passé depuis que nous y sommes, cette correspondance ne peut cacher de grands mystères. La politique est une affaire de simple bon sens, et quand on connaît le gros des faits, il est facile de deviner les questions. Je ne puis d'ailleurs qu'effleurer la matière, et c'est surtout dans le détail que les chances d'erreurs se multiplieraient.

Il serait inutile de tracer ici le tableau des événements arrivés en Afrique depuis la conquête jusqu'à la prise de Constantine. Reproduit dans ses détails, ce tableau n'offrirait que confusion. Les grands traits seuls méritent d'en être détachés. Le lendemain de la conquête, le bey Achmet, que son maître avait appelé de la province de l'est à la défense d'Alger, rallia sous son drapeau les débris de la milice turque qu'il trouva sous sa main, et se retira dans Constantine. Tous les détachements de cette milice qui purent y rejoindre Achmet, s'y rendirent. Cette ville devint ainsi le siége de la puissance turque, vaincue, mais non détruite. Pendant que le parti turc se reformait de la sorte dans l'est, les tribus indigènes, déliées du joug, et nous voyant attachés à la côte, tombaient dans l'anarchie. Les unes, par habitude, tournaient les yeux vers Achmet, les autres se ralliaient à des chefs de leur nation. Ces chefs surgissaient de toutes parts : Maures, Kabaïles, Arabes, chaque race fournissait des compétiteurs à un héritage que nous n'osions pas recueillir ; on se battait partout ; les villes étaient prises et reprises, les chefs renversés et relevés. Un Arabe, le père d'Abd-el-Kader, s'ouvrit un chemin à travers cette confusion. Il se fit un grand parti dans l'ouest ; il le légua à son fils, qui sut l'accroître ; nous l'y aidâmes en traitant une première fois avec lui. Il détruisit ou gagna, l'un après l'autre, tous ses rivaux, et dès-lors l'horizon confus de l'Algérie se débrouilla. Il y eut dans la Régence trois partis et trois pouvoirs : le nôtre sur quelques points de la côte ; celui des Turcs dans l'est, représenté par Achmet ; celui des Arabes dans l'ouest, représenté par Abd-el-Kader. Beaucoup de tribus arabes échappaient cependant à cette répartition, et n'obéissaient à personne. Ainsi faisaient les Kabaïles, dont quelques fractions, néanmoins, s'étaient rattachées à titre d'auxiliaires plutôt qu'à tout autre, soit au bey turc de l'est, soit à l'émir arabe de l'ouest. Quant aux Maures, ils pliaient docilement sous tous les jougs ; les maîtres des villes étaient les leurs.

Telle était la situation des choses, lorsque survinrent les deux grands événements qui nous ont fait en Afrique la situation que nous y avons aujourd'hui : le traité de la Tafna d'abord, la prise de Constantine ensuite.

Sur quatre provinces dans lesquelles se subdivise la Régence, le traité de la Tafna règle le sort de trois ; par ce traité, la France se réserve, dans la province d'Oran, les villes d'Oran, d'Arsew, de Mostaganem, avec leur territoire ; dans celle d'Alger, la ville de ce nom avec son territoire, borné à l'ouest par le cours de la Chiffa, Coléah compris, au sud par les crêtes de la première chaîne du Petit-Atlas, et s'étendant à l'ouest jusqu'à l'Oued-Kaddara et *au-delà*. Le

traité remet à l'administration d'Abd-el-Kader le surplus de ces deux provinces et toute celle de Titery, sous la réserve qu'il reconnaîtra notre souveraineté, qu'il laissera le commerce libre entre ses sujets et les nôtres, et que tout celui des siens avec le dehors passera par les ports de la côte occupée par les Français.

Ce traité est du 30 mai 1837 ; le 13 octobre suivant, nos troupes entraient à Constantine par la brèche, et tout était changé dans la quatrième province de la Régence, comme tout avait été réglé et plutôt confirmé que changé dans les trois autres, par le traité de la Tafna.

En effet, le lendemain de la prise de Constantine, Achmet fuyait vers le sud, accompagné d'un millier de cavaliers, dont la plupart l'avaient abandonné huit jours après. Le parti turc, qui nous avait disputé la province, et qui semblait de là vouloir nous disputer la Régence, était anéanti. La prise d'une ville si forte, si bravement défendue, si éloignée de la côte, frappait d'étonnement, d'admiration et de respect toutes les populations de la province. Les vains bruits que la France devait, un jour ou l'autre, abandonner l'Algérie, étaient dissipés ; on sentait que non-seulement nous ne voulions pas l'abandonner, mais que nous voulions en être les maîtres. On n'admettait pas que nous eussions fait un si grand effort et frappé un si grand coup sans être parfaitement résolus à garder Constantine après l'avoir prise ; cette idée n'entrait pas plus dans l'esprit des indigènes qu'elle n'est entrée dans les suppositions de la France. Aussi les tribus arrangeaient leur conduite en conséquence. Quinze jours après, trente et une avaient fait leur soumission. Toutes celles qui habitent entre Oran et Constantine, et qui avaient vidé les lieux en signe d'hostilité devant la marche de notre armée, rentraient dans leur territoire, et accueillaient notre retour à Bone par la présence de leurs troupeaux et la fumée de leurs douars. Des chefs du désert, ennemis d'Achmet, et qui étaient accourus pour exercer leur vengeance à l'ombre de notre attaque, venaient solliciter notre alliance et nous offrir d'achever contre lui l'œuvre d'extermination. Les habitants rentraient, les Arabes affluaient sur les marchés ; ceux-là payaient l'impôt, ceux-ci consentaient au tribut. Tout témoignait dans la province que la détermination de la France y était prise au sérieux, et que devant cette détermination rien ne se sentait en mesure de résister.

Le traité de la Tafna produisait des effets tout contraires dans l'ouest. Loin d'avancer, il reculait, dans l'opinion, les affaires de la France. D'une part, il achevait l'œuvre commencée par Abd-el-Kader et lui donnait une consistance qu'elle n'aurait jamais prise sans cet acte ; d'autre part, elle établissait deux maîtres dans les trois provinces, l'un tout petit, acculé sur deux ou trois points du rivage ; l'autre grand, et promenant librement son pouvoir sur le surplus d'un immense territoire. Sans doute c'étaient là des apparences plutôt que la réalité, mais l'effet moral n'en était pas moins grand contre nous. Les tribus qui s'était rapprochées de la France étaient découragées et punies par l'émir ; des villes compromises dans notre cause étaient livrées ; le traité conseillait nettement à toutes les populations de ne point faire résistance à l'émir et de se soumettre à son autorité. Lui, profitant d'une position si favorable, l'exploitait avec avantage pour lui, avec mépris pour nous. Il violait le traité ; et quand on

le lui reprochait, il répondait qu'il n'était pas le maître, et qu'il devait céder aux volontés de son peuple. Il nous enviait les faibles populations restées sur notre territoire, et les pratiquait ouvertement. Ses émissaires travaillaient jusqu'aux Maures d'Alger, jetant des scrupules dans leur conscience, et les engageant à venir, avec leurs richesses, se rallier au nouveau chef des croyants. Sans doute la pacification avait aussi pour nous des avantages, et n'était pas, sous quelques rapports, sans inconvénients pour l'émir. Mais ce vide fait autour de nous par l'action d'Ad-el-Kader, mais cet abaissement de notre puissance devant la sienne, mais ce découragement dans nos amis, mais cette nécessité imposée à nos ennemis de se soumettre à un seul chef, mais cette opinion confirmée partout, que si nous ne voulions pas abandonner l'Afrique, nous ne voulions y garder du moins que des positions maritimes, tout cela était fatal, tout cela l'eût été beaucoup plus encore, si la prise de Constantine n'était venue à propos arrêter dans l'opinion des indigènes les progrès du mal.

En considérant ces deux grands événements, le traité de la Tafna et la prise de Constantine, et en observant leurs effets, si faciles à prévoir et si contradictoires, on serait tenté de croire qu'ils émanèrent de deux politiques différentes. On se tromperait : ils n'émanèrent d'aucune, car alors la France n'en avait point encore; elle n'a commencé à en avoir une qu'après. Ce sont ces deux événements, ce sont leurs conséquences, ce sont les questions qu'ils ont soulevées, qui ont enfin amené le cabinet à réfléchir sur l'Afrique et à y adopter un plan de conduite. Nous allons passer en revue ces questions telles que nous croyons les entrevoir. Elles sont encore sur le tapis, elles attendent des chambres une solution implicite; nous les traiterons donc au présent, comme si elles étaient encore à résoudre. On voudra bien ne pas en conclure qu'elles en soient encore là dans la pensée du cabinet; le cabinet est admirablement représenté en Afrique; il est le premier qui s'en soit sérieusement occupé : la supposition serait donc parfaitement injuste.

Commençons par Constantine. Cette ville étant à nous, et toutes les conséquences qui s'en sont suivies depuis six mois étant données, qu'en devons-nous faire? comment devons-nous nous y conduire?

Le lendemain de la conquête, plusieurs partis se présentaient. On pouvait garder la ville, et se résoudre à essayer d'administrer directement la province. On pouvait trouver cette résolution trop hardie, et préférer l'évacution; et, dans cette dernière hypothèse, il y avait à choisir, ou de la remettre à Achmet qu'on venait d'en chasser, en lui imposant les conditions qu'il avait refusées avant sa défaite; ou de revenir à la pensée du maréchal Clausel, et de la céder au bey de Tunis; ou de l'ajouter, avec la plus grande partie de la province, aux états d'Abd-el-Kader; ou enfin, d'y créer un bey indigène auquel on aurait laissé pendant quelque temps l'appui d'une garnison française. A cette époque, on tremblait encore à la pensée d'une position si avancée dans l'intérieur des terres; les sévérités financières de la chambre effrayaient. On dut donc passer en revue toute ces idées, dont plusieurs doivent être aujourd'hui définitivement jugées.

Il y avait trop longtemps, à l'époque de la prise de Constantine, que le traité de la Tafna était signé, et ses conséquences étaient trop évidentes pour qu'on

ait pu s'arrêter, même alors, à l'idée de remettre Constantine à Abd-el-Kader : c'eût été aller au-devant de ses désirs les plus chers, désirs que ses intrigues obstinées dans la province n'ont cessé depuis de révéler ; c'eût été élever à la hauteur d'une rivalité dangereuse l'obstacle que le traité de la Tafna avait créé à notre domination en Afrique. Il suffisait qu'une telle idée se présentât pour être écartée; elle ne supporte pas l'examen.

Il avait été pardonnable au maréchal Clausel, en 1830, de songer à une cession de Constantine à un prince de la maison de Tunis. La situation intérieure de la France, la probabilité d'une guerre continentale, tout alors faisait douter qu'il fût possible, de longtemps, d'agir puissamment en Afrique, et tous les partis, dès-lors, pouvaient sembler bons, pourvu qu'ils aboutissent à y faire reconnaître nominalement notre souveraineté. Dès cette époque cependant, le gouvernement français refusa de ratifier le traité. Pour quelles raisons? nous ne le savons pas bien ; mais, politiquement, la résolution fut sage. Céder à la maison de Tunis l'intérieur de la province de Constantine, c'est comme si on cédait à l'empereur de Maroc l'intérieur de la province d'Oran. Il est contraire à nos intérêts les plus évidents d'introduire ainsi, chez nous, nos ennemis naturels, c'est-à-dire nos voisins, et d'autant plus que, derrière la maison de Tunis, se trouve le sultan de Constantinople avec ses prétentions. En effet, les prétentions de la Porte peuvent bien être impuissantes, elles ne sont pas éteintes ; l'hommage que lui rendait le dey d'Alger en est le fondement, et, depuis que nous sommes dans la Régence, plus d'un agent l'a parcourue en son nom pour y exciter contre nous l'hostilité des croyants. L'émir lui-même est obligé de se prémunir contre ces intrigues, et ce n'est plus pour le sultan, c'est pour l'empereur de Maroc, second chef religieux de l'islamisme, qu'il fait prier ses sujets. Or, toutes ces intrigues et tous ces agents partent de Tunis, c'est par là qu'ils passent, ce qui indique combien nous devons nous défier de la maison qui y règne. Peut-être même des tentatives plus sérieuses ont-elles été projetées, et ont-elles exigé la démonstration récente de notre escadre. D'ailleurs, des changements sont survenus dans la famille de Tunis, qui rendraient encore plus dangereux un tel arrangement. En 1830, le bey régnant avait usurpé le pouvoir au détriment de son neveu ; il voulait pour celui-ci le beylikat de Constantine, afin d'éloigner un concurrent à son fils : c'était donc un ennemi à lui et à son successeur qu'il nous envoyait. Depuis, ce bey est mort, son fils lui a succédé ; celui-ci a pris le parti, si nous ne nous trompons, de faire étrangler son cousin. La situation est donc tout autre, et ce ne serait plus qu'au bey lui-même que Constantine pourrait être cédée. Nouvelle raison pour ne plus songer à une combinaison qui, dans toutes les suppositions, eût été souverainement impolitique.

Les deux seuls partis qui puissent balancer à Constantine celui de la conservation, sont donc le rétablissement d'Achmet ou l'institution d'un bey indigène. Ces deux partis nous semblent aussi inacceptables l'un que l'autre.

Ce qui a pu séduire à l'idée de rétablir Achmet, c'est cette vue toute simple de recréer là le parti turc et de l'opposer dans l'intérieur au parti arabe. Achmet et l'émir sont de mortels ennemis. Tout défait qu'est le premier, la haine d'Abd-el-Kader va le chercher en ce moment sur les limites du désert. Avec ces deux

chefs, l'un à Constantine, l'autre à Médéah, il n'y aurait pas à craindre une coalition, et en balançant l'un par l'autre, nous pourrions les tenir assujétis tous les deux. Voilà le beau côté du système; mais c'est le seul. Du reste tout est contre. Il ne faut pas rétablir Achmet, d'abord parce que nous l'avons renversé, et que c'est une conduite pitoyable d'apprendre à ses ennemis que la résistance leur sera aussi utile que la soumission. Il ne faut pas le rétablir, en second lieu, parce que c'était un tyran féroce, détesté par les tribus arabes, qui ne se sont soumises à nous qu'à la condition que nous ne le relèverions jamais; et que le faire ce serait non-seulement manquer à nos promesses et nous déshonorer à leurs yeux, mais livrer à des vengeances qu'aucun traité ne pourrait empêcher tous les indigènes maures et arabes qui se sont compromis pour nous. Il ne faut pas le rétablir, en troisième lieu, parce qu'Achmet est un Turc, parce que Constantine est voisine de Tunis, parce que ce serait ainsi se ménager, un jour ou un autre, une guerre avec Tunis et Achmet réunis et sourdement appuyés par la Porte et nos autres ennemis. Il ne faut pas le faire, enfin, parce qu'Achmet renversé est dépouillé de son prestige, et ne pourrait plus, sans le secours de nos armes, rétablir l'obéissance des tribus qui le haïssent. Or, si nous devons nous battre, il vaut mieux que ce soit pour nous que pour Achmet. Qu'Achmet puisse un jour devenir entre nos mains un instrument utile, c'est possible; mais si nous nous en servons jamais quelque part, que ce soit loin de Tunis, loin de Constantine qu'il a opprimée, loin des lieux où il a eu l'audace de nous résister, et qui ont vu sa défaite et sa fuite.

Reste donc l'institution d'un bey indigène. Mais on ne fait pas des bey à volonté en Afrique; le passé le prouve, et M. Desjobert l'a parfaitement démontré. Il faut pour faire un bey, trouver un homme à qui il ne manque plus que l'investiture pour l'être. Or, cet homme existe-t-il dans la province de Constantine? Non, que nous sachions. Il faudra donc que la France fasse tous les frais de son établissement, qu'elle se batte pour lui, qu'elle lui donne des subsides, qu'elle lui laisse une garnison. Mais alors où est l'économie d'hommes et d'argent? D'ailleurs sera-t-il Arabe, ce futur bey? Mais alors comment ne pas craindre un rapprochement entre lui et l'émir? Sera-t-il Kabaïle? sera-ce le brave Ben-Aïssa, qui apparemment n'est pas pour rien à Alger? Mais, quoique les principales masses de la population kabaïle soient dans la province de Constantine, ce sont des tribus arabes qui entourent à une grande profondeur sa capitale. Or, comment accepteront-elles un chef kabaïle? Avec quoi se fera-t-il reconnaître et accepter? Toujours avec nos forces et notre argent. Si nous avons un chef kabaïle à notre disposition, gardons-le précieusement pour agir sur ceux de sa race, pour établir entre elles et nous des relations. N'allons pas en faire, contre vents et marées, un bey de Constantine. Et puis, dans ces deux hypothèses, serait-il prudent de livrer à des mains indigènes Constantine, si forte par sa position et rendue imprenable par les travaux que nous y avons exécutés? Avons-nous donc trouvé sa prise si facile, qu'il nous faille absolument nous ménager l'occasion de nous en emparer une seconde fois, par un siége en règle comme celui de la citadelle d'Anvers? Non, quand bien même il n'y aurait contre chacun des projets que nous venons de parcourir que les immenses inconvénients qu'ils présentent, nous ne devrions pas, nous ne pour-

rions pas raisonnablement évacuer Constantine; nous devrions nous résigner à la garder.

Mais nous avons, pour le faire, une raison bien plus forte que toutes ces impossibilités que présente son évacuation; nous avons une raison directe et décisive, la convenance, l'importance d'y essayer le système de domination et d'administration directe de l'Afrique. Je ne veux point ici condamner brutalement l'occupation restreinte, quoique, en tant que système définitif et à toujours, j'y sois entièrement et complétement opposé; mais je demande qu'on veuille bien, en revanche, ne pas condamner avant l'expérience le système contraire. Ce que je veux, ce qui me paraît du bon sens le plus simple, c'est que, pouvant essayer ce système, on le fasse. Or, nous le pouvons admirablement à Constantine. Nous avons pris cette ville, nous y sommes; il n'y a aucun moyen praticable de l'abandonner: l'opinion publique et la politique s'y opposent également. La ville est imprenable; nous pouvons la tenir constamment approvisionnée pour un an; notre garnison n'y court aucun danger. Nous avons commencé l'essai dont il s'agit, et, malgré les menées actives d'Abd-el-Kader, il a réussi, et continue de le faire au-delà de toute espérance. Est-ce dans de telles circonstances, je le demande, qu'il serait sensé de ne pas poursuivre une expérience si utile, si indispensable, de laquelle dépend la solution des doutes qui nous agitent depuis huit ans? J'ose le dire, il n'y aurait pas de nom pour qualifier une pareille détermination. La conduite à tenir dans la province de Constantine est à la fois ce qu'il y a de plus nécessaire et de plus simple. Elle consiste à y continuer l'œuvre commencée, l'œuvre si sagement conçue par le maréchal Valée, si habilement exécutée et suivie par les deux généraux qui commandent à Constantine et à Bone; l'œuvre dont tout ce qu'on sait du passé de l'Algérie et du génie des populations qui l'habitent démontre, comme j'ai essayé de le faire voir, la possibilité; l'œuvre, enfin, qui, entreprise au mois d'octobre dernier, a fait en six mois des progrès si remarquables et si inattendus. Nous n'avons à Constantine que deux obstacles étrangers à ceux qui peuvent naître du génie même des populations, Achmet et les intrigues d'Abd-el-Kader. Ces deux obstacles ne suffisent pas pour troubler l'expérience. Achmet ne peut rien de considérable; la haine de l'émir et les chefs du désert se chargent d'ailleurs de l'occuper. Quant à l'émir lui-même, nous avons trop de moyens de le punir, pour ne pas le réduire à la prudence, si nous le voulons bien. Notre politique dans l'est de l'Algérie est donc parfaitement déterminée. Elle doit être suivie sans hésitation, sans impatience, sans découragement. Nous pensons que le succès la couronnera.

Si l'occupation de Constantine domine tout dans l'est de la régence, il en est de même du traité de la Tafna dans l'ouest. Toute notre situation dans les trois provinces d'Oran, d'Alger et de Titery en dérive. Ici nous avons un rival, Abd-el-Kader, et avec ce rival un traité. Comment devons-nous nous conduire dans nos rapports avec l'émir tant que le traité subsistera? Dans quel cas faudra-t-il le considérer comme rompu, et qu'y aura-t-il à faire alors? Telles sont les questions qui s'élèvent, relativement à cette partie de la Régence, et que la politique de la France doit sérieusement étudier.

Les projets d'Abd-el-Kader sont parfaitement évidents: il les dissimule; mais

sa position les indique, et tous ses actes les révèlent. Entre la domination turque abattue et la domination française naissante, son but est de relever la domination arabe. On s'étonne d'abord de l'audace d'une telle entreprise; deux choses l'expliquent toutefois : l'ignorance des forces de la France au moment où elle a été conçue, et la conviction qu'elle évacuerait l'Afrique. Pour l'exécuter, avant tout il fallait à l'émir la paix. La guerre ne lui laissait pas le temps d'asseoir son influence sur les tribus; n'étant et ne pouvant être heureuse, elle cessait d'être un moyen de grandeur et devenait une cause d'affaiblissement; de plus, elle conduisait nécessairement la France à occuper les villes de l'intérieur, et notre présence dans ces villes isolait les tribus et nous les soumettait; enfin, dans l'hypothèse de l'évacuation de l'Algérie, elle était inutile : ce n'est pas la peine de combattre un ennemi qui va s'en aller. L'émir devait donc vouloir la paix; il l'a voulue, il l'a obtenue, et elle lui a été doublement profitable, car l'ayant obtenue, battu, plus avantageuse qu'il n'aurait pu l'espérer victorieux, il s'est habilement servi de cette bonne fortune en l'expliquant aux indigènes par notre dessein d'abandonner l'Algérie. Dès-lors on a vu se développer librement la politique de l'émir. Unir en un seul corps toutes les tribus arabes de la Régence, tel est le but prochain de cette politique; tourner contre nous, dans un moment favorable, toutes les forces de cette coalition pour nous chasser de l'Afrique, si nous ne prenions pas de nous-mêmes le parti de l'évacuer, tel est son but ultérieur; régner sur l'Afrique, délivrée des Turcs par les Français, et des Français par lui, tel est son but suprême et définitif. Ce qui occupe maintenant l'émir, c'est la première partie de ce vaste plan. Il sent que l'autorité personnelle d'un homme n'est rien parmi ses égaux, et ne peut suffire à les lui soumettre; il cherche donc, par tous les moyens, à éveiller le sentiment de la nationalité arabe et à l'exalter. C'est comme représentant de la religion et de tous les sentiments arabes qu'il se présente ou s'annonce aux tribus; c'est dans cet esprit, autant que pour obéir à ses passions personnelles, qu'il s'est fait l'instrument ardent de la haine des Arabes contre les Turcs. Tout ce qui est Turc, dans ses possessions, est impitoyablement persécuté, et est obligé de nous venir demander asile. Il vient de lancer une expédition dans le désert pour y chercher Achmet, et détruire en lui le dernier représentant de la milice d'Alger. Il a rompu le lien religieux qui unissait l'Algérie au sultan de Constantinople, en remplaçant son nom par celui de l'empereur arabe de Maroc dans les prières des fidèles. Ce qu'il fait ouvertement contre le nom turc, il le fait sourdement contre le nom français. C'est tout à la fois comme infidèles et ennemis des Arabes qu'il nous représente. Il cherche partout à alarmer contre nous les consciences et la susceptibilité nationale. Il le cherche où nous ne sommes pas et aussi où nous sommes. Ses agents travaillent les Arabes dans la province de Constantine et dans les territoires réservés des trois autres, les Maures dans les villes que nous occupons. Il voudrait faire le vide où nous sommes, et persuader partout que c'est un crime d'avoir des relations avec nous. Dans l'intérieur de ses possessions, il vit entouré des chefs des tribus ralliées; ce n'est pas lui qui commande, ce sont eux; lui n'est que le plus zélé dans la cause commune. Pour endormir les rivalités, il affecte le rôle religieux beaucoup plus que le rôle politique; il n'est pas un chef, il est un saint, une sorte d'homme de Dieu envoyé pour

chasser les infidèles et relever le nom arabe. Voilà ce que fait l'émir, à l'ombre du traité de la Tafna. Quant à ce traité, il l'inquiète peu. Il le respectera tant qu'il aura besoin de la paix, tant qu'elle lui sera utile, tant que l'occasion de tomber sur nous avec avantage ne sera pas arrivée. Il sait qu'il y a une Europe, et que tôt ou tard ce moment viendra. Ce jour-là le traité ne sera rien pour lui; il le violera tout simplement et sans le moindre scrupule.

En face d'un tel ennemi, dont les projets sont clairs et la mauvaise foi certaine, la France ne saurait se sentir engagée que dans les limites de ses propres intérêts; car si elle est tenue, par le respect qu'elle se doit à elle-même, d'observer le traité de la Tafna, c'est à condition qu'il le soit également par l'autre partie contractante, et à cet égard la conduite de l'émir nous met parfaitement à l'aise. Si le traité est matériellement respecté par lui, il est moralement violé. Ses prédications contre nous dans son territoire, et ses intrigues dans toute l'étendue du nôtre, sont de nature à rassurer sur ce point les consciences les plus susceptibles, et cela d'autant plus que l'émir est notre vassal, et que le premier devoir d'un vassal est la fidélité à son souverain. Dès aujourd'hui donc le traité de la Tafna nous laisse parfaitement libres. Nous n'avons à considérer qu'une chose dans nos rapports avec Abd-el-Kader, notre intérêt. Lui-même le sait, et ne compte pas sur autre chose.

Suit-il de là que nous devions dès à présent rompre ce traité, et, effrayés des progrès et des menées de l'émir, lui déclarer la guerre et marcher contre lui? Non, et pour trois raisons principales : la première, que nous devons, dans l'intérêt de notre ascendant futur sur les populations de l'Algérie, pousser très-loin en Afrique le respect pour les traités; la seconde, qu'à côté de grands inconvénients qui sont accomplis, la paix y a pour nous des avantages qui ne le sont pas, et dont nous devons tirer parti, puisque nous l'avons; la troisième, que, quelque dangereux que puisse paraître le travail de l'émir sur les tribus arabes de son territoire, l'œuvre est si difficile et le résultat en restera longtemps si fragile, qu'il n'y a aucun motif pressant de s'en alarmer. La première de ces raisons n'a pas besoin d'être commentée, elle s'explique d'elle-même; nous donnerons quelques développements sur les deux autres.

La prise de Constantine a porté deux grands coups à la première partie des plans de l'émir; elle lui a ôté la liberté d'agir ouvertement, et par sa présence, sur les populations arabes de l'est de la Régence; elle a démenti, dans les tribus arabes soumises à son pouvoir, l'idée qui les contenait le plus, celle de l'évacuation de l'Afrique par la France. Ainsi, par cet événement, l'action de l'émir a été restreinte aux territoires qu'il administre, et dans l'enceinte de ce territoire elle a été considérablement affaiblie. Trois circonstances sont venues au secours de cette dernière impression. D'une part, l'impérieuse volonté avec laquelle le maréchal Valée a exigé l'accomplissement du traité; en second lieu, la manière forte et menaçante dont il a occupé le territoire réservé, et particulièrement Coléah et Bélida; en troisième lieu enfin, les forces considérables que la France a laissées depuis six mois à sa disposition. Tous ces faits ont porté loin dans l'opinion des chefs de tribus le doute sur la fable qu'Abd-el-Kader leur avait faite; son crédit en a été ébranlé; on n'ose plus s'attacher à lui comme au maître de l'avenir; on commence à le voir ce qu'il est, un vassal plus hardi

que puissant, placé sous la main de la France, et pouvant être tous les jours écrasé à Médéah par une expédition au-delà de l'Atlas, poursuivi dans la vallée du Chélif, rejeté dans la province d'Oran, et obligé de s'y défendre à la fois du côté de l'est et du côté du nord. Toutes ces idées ont dû donner essor aux causes permanentes qui rendent si difficile l'élévation d'un chef arabe sur la tête de ses égaux. Les jalousies contenues, les mécontentements cachés, les vieilles divisions momentanément étouffées, ont dû commencer à se faire jour. Le seul fait de la résidence habituelle de l'émir à Médéah, quelque commandé qu'il fût par la nécessité de se rapprocher des frontières de Constantine, et de faire front à notre position centrale à Alger, a dû refroidir les populations de la province d'Oran et attiédir leur attachement. Tout indique que l'émir se sent affaibli, et la docilité nouvelle avec laquelle il a cédé à quelques exigences du maréchal, et cette ambassade à Paris, qui pouvait bien avoir pour but d'obtenir des relations directes avec le cabinet, et de se débarrasser ainsi d'une politique aussi secrète, aussi clairvoyante, aussi inexorable que celle du gouverneur; et cette expédition lointaine sur les frontières du désert, qui, parmi d'autres motifs, pourrait aussi avoir été prescrite à l'émir par la nécessité d'occuper et de raffermir des fidélités chancelantes, de suspendre et d'étouffer des germes alarmants de division. Telle est la position d'Abd-el-Kader, que peut-être n'aurait-il pu sans inconvénient se mettre lui-même à la tête de cette expédition; car sa tâche est de tous les moments, et ne peut être un instant abandonnée. Qu'on le sache bien, un chef comme lui ne règne qu'à la condition de courir sans cesse d'un bout à l'autre de son territoire, visitant chaque tribu, négociant avec les chefs, apaisant l'un, gagnant l'autre, à peu près comme un candidat au milieu de ses électeurs. Le fanatisme national et religieux, voilà le seul moyen pour l'émir de s'élever au-dessus de cette misérable nécessité, s'il avait pu parvenir à l'exciter. Mais pour cela il fallait une guerre à mort contre nous. Il y a contradiction à prêcher aux Arabes la haine des infidèles et des étrangers, et à être en paix avec ces étrangers et ces infidèles, et à reconnaître leur souveraineté. L'émir est enfermé dans un cercle vicieux, et de là les difficultés qu'il rencontre. Toutes ces considérations nous font penser que, la paix se prolongeât-elle beaucoup, Abd-el-Kader ne parviendrait de longtemps à réaliser, d'une manière solide et redoutable, la coalition, sous son autorité, des intérêts arabes. Sans doute ses progrès dans cette voie doivent être surveillés avec soin; mais on ne doit pas s'en alarmer outre mesure. N'oublions pas d'ailleurs qu'au pis-aller l'œuvre finirait avec lui; car, en Afrique, l'autorité ne se transmet pas, elle est personnelle : autre raison de ne pas s'effrayer des coalitions indigènes, si compactes qu'elles puissent paraître; autre principe de faiblesse dont les tribus ont conscience, qui les rend toujours chancelantes dans de pareilles unions, et qui imprime à leurs yeux une immense supériorité à toute domination étrangère, par cela seul qu'elle ne participe pas à cette instabilité.

L'autre motif de ne pas rompre la paix, que nous avons indiqué, c'est que tous ses effets fâcheux, sauf les progrès de l'émir, sont produits, tandis que nous sommes loin d'en avoir recueilli les avantages. Beaucoup de choses sont à faire pour nous asseoir comme nous le devons dans les points que nous occupons. Je ne parle pas seulement des ports, des routes, des constructions militaires et

civiles, qu'interrompent toujours plus ou moins les nécessités financières et le trouble de l'état de guerre; je parle surtout des questions nombreuses que l'administration doit résoudre, et entre lesquelles deux surtout me paraissent capitales : celle des limites à imposer à l'établissement des populations européennes, et celle des difficultés de toute espèce que le désordre des sept dernières années a créées au développement de la colonisation. Entrer dans des détails sur ces deux points me mènerait trop loin; mais il est du plus haut intérêt que toutes les incertitudes qui les entourent soient promptement et définitivement dissipées. Il en est de même de la proportion dangereuse de la population européenne non française dans les villes, et de beaucoup d'autres questions qui appellent, de la part de l'administration, une étude sérieuse et une solution claire. Tout encore est presque à fonder en Afrique, en fait d'administration intérieure, et rien ne se fonde durant la guerre. La paix portera d'autres fruits encore. Il est bon de laisser aux tribus soumises à notre pouvoir le temps de le connaître et de le goûter, et de donner aux autres le spectacle de la condition que nous leur faisons. Il y a de l'avantage aussi à laisser durer, se développer, tourner en habitudes, les relations commerciales qui commencent à s'établir entre les tribus de l'intérieur et nous; c'est par le commerce, c'est par le contact pacifique de nos mœurs et de notre civilisation, que nous attirerons le plus puissamment à nous les indigènes. Il suffit d'indiquer ces considérations, que tout le monde a comprises, pour ne laisser aucun doute sur la réalité des avantages que la paix nous procure. Ces avantages sont incontestables; ils iront s'accroissant d'année en année, et il méritent, à coup sûr, de n'être pas légèrement sacrifiés.

Ainsi, en considérant la situation d'Abd-el-Kader et la nôtre dans les provinces de l'ouest, nous n'y trouvons rien qui nous prescrive impérieusement de rompre le traité et de lui déclarer la guerre. Jusqu'à nouvel ordre, la paix doit être maintenue, telle est notre opinion bien arrêtée; mais le pourrons-nous, et l'exécution matérielle du traité ne présente-elle pas des difficultés qui, en dépit de cette résolution, pourraient susciter la guerre, si elles n'étaient pas résolues d'une certaine manière? C'est ce qui nous reste à examiner.

Jusqu'ici Abd-el-Kader paraît avoir suffisamment exécuté toutes les stipulations claires du traité de la Tafna; du moins n'avons-nous entendu diriger contre lui aucune plainte sérieuse à cet égard. Mais ce traité contient un article qui n'a pu manquer de susciter des difficultés et d'amener des négociations avec l'émir. Cet article est celui qui fixe les limites du territoire réservé dans la province d'Alger; il y est stipulé que ce territoire s'étendra à l'est jusqu'à l'Oued-Kaddara et *au-delà*. Que veulent dire ces mots *au-delà?* Signifient-ils seulement l'autre moitié de la vallée arrosée par le Kaddara, ou désignent-ils tout le territoire embrassé par la première chaîne du Petit-Atlas jusqu'au point où elle va se perdre dans la mer, ou bien enfin comprendraient-ils tout le reste de la province d'Alger du côté de l'est jusqu'aux frontières de celle de Constantine? Évidemment cette dernière interprétation serait forcée. Elle a contre elle la mention même de l'Oued-Kaddara et la borne de la première chaîne du Petit-Atlas assignée à notre territoire. Nous ne conseillerions pas à notre diplomatie de la soutenir. Restent donc les deux autres entre lesquelles on aurait raison d'hésiter, si la chose était d'une grande importance; mais nous l'avouons, nous

ne voyons pas que l'interprétation la plus favorable vaille la peine de devenir une cause de rupture. Ce n'est pas à la possession actuelle de quelques vallées de plus que tient la question de notre puissance en Afrique, d'autant plus que ces vallées ne sont ni une voie de communication avec autre chose, ni une position militaire. Si nous avons du bon sens, nous n'attacherons pas à cette question plus d'importance qu'elle n'en mérite, et nous nous contenterons de la solution, quelle qu'elle puisse être, qui pourra lui être donnée.

Une autre, d'un intérêt plus sérieux si elle était soulevée, serait celle de la communication entre Alger et Constantine. Constantine n'était pas à nous quand le traité de la Tafna fut signé, et le négociateur de ce traité ne songea pas à cette communication. Les territoires qui nous la donneraient s'étendent des sources de l'Oued-Kaddara dans la direction du sud-est à travers les montagnes, jusqu'à la grande vallée de Hamza, laquelle expire aux Portes-de-Fer, et s'y trouverait comprise. Deux motifs rendraient la possession de ces territoires importante. La route d'Alger à Constantine les parcourt, et quoique nous soyions loin encore d'être en mesure d'en faire usage, il n'est pas indifférent pour nous que cette communication soit entre nos mains. En second lieu, la vallée de Hamza met Abd-el-Kader en contact direct avec la province de Constantine, et ce contact serait rompu si nous la possédions. C'est surtout sous ce dernier rapport, et parce qu'elle intercepterait les communications de l'émir avec les tribus de Constantine, que la propriété de ces territoires nous paraîtrait actuellement désirable. Mais c'est précisément à cause de cela, et parce qu'elle va au cœur des projets d'Abd-el-Kader, que nous doutons fort qu'elle pût être facilement obtenue. Une telle demande serait une rude épreuve à laquelle la France soumettrait la docilité de son vassal ; car les territoires dont il s'agit sont évidemment en dehors du traité, et ce serait une extension, et une extension considérable, à la position que nous fait le traité, qui nous serait accordée. Cette demande a-t-elle été faite? Nous l'ignorons, mais nous n'en serions pas surpris. La concession qu'elle aurait pour objet est-elle assez commandée par nos intérêts pour que nous dussions l'exiger sous peine de guerre? Nous ne sommes pas assez éclairé sur la question pour en décider. Si elle nous était faite enfin, est-ce par nous-mêmes ou par une force étrangère que la vallée de Hamza et les Portes-de-Fer devraient être occupées? C'est un problème ultérieur qu'il est au moins superflu de discuter à l'avance. Si nous avons touché cette question, c'est parce que notre situation présente en Afrique, et l'action de l'émir sur les tribus de Constantine, la posent évidemment. Soulevée ou non, elle mérite examen, et nous sommes persuadé qu'elle n'a pas échappé à la sagacité du gouverneur de l'Algérie et à celle du cabinet.

Telles sont les deux seules questions qui puissent, à notre connaissance, menacer matériellement la paix de la Tafna. La première n'a rien de grave. La seconde seule pourrait devenir sérieuse, si elle était engagée, et cela dépendra, nous le pensons, de la conduite de l'émir. Sauf cette éventualité, nous croyons pouvoir affirmer, sans crainte de nous tromper, que la France n'a en ce moment aucun intérêt général ou particulier assez décisif pour sortir, dans l'ouest de l'Algérie, de la situation qu'elle y a acceptée, et briser le traité qui la lui a faite.

Et toutefois, si nous en croyons nos pressentiments, ce traité ne peut pas être d'une bien longue durée. Il sera difficile à l'émir de renoncer à ses intrigues dans la province de Constantine, et difficile à nous de les y tolérer, si elles compromettent l'œuvre que nous y avons entreprise. Là est la grande et principale cause de rupture qui menace dans un avenir assez rapproché le traité de la Tafna. Une autre, c'est la nécessité même où pourra se trouver l'émir de chercher dans la guerre des moyens d'influence qu'il désespérera de trouver dans la paix. Une dernière enfin, mais la plus éloignée de toutes, c'est l'inconvénient que nous finirons par trouver à l'occupation restreinte des provinces de l'ouest. En effet je suis convaincu d'une chose, c'est qu'en présence d'Abd-el-Kader, cette occupation bornée exigera chaque année autant d'hommes, coûtera chaque année autant d'argent, qu'une occupation complète de tous les principaux points de l'intérieur. Pour peu que le système de domination directe continue de réussir à Constantine, l'idée d'une application générale de ce système gagnera d'année en année. Nous nous convaincrons qu'il est de beaucoup le plus économique, parce qu'il n'exige pas plus de forces et perçoit plus d'impôts. Nous verrons qu'il est de beaucoup le plus politique, parce qu'il est le seul qui puisse nous donner un empire en Afrique. Nous comprendrons qu'il est incontestablement le plus favorable à la colonisation, car la colonisation présuppose une appropriation immuable du pays, et la certitude de cette appropriation n'existera pas tant que nous aurons en face de nous en Afrique une puissance arabe, puissance trop faible, il est vrai, pour nous en expulser en temps de paix, mais qui, en temps de guerre, pourrait, à l'aide de nos ennemis, y parvenir. Nous nous apercevrons enfin que ce système est le seul qui soit digne de la France; car ne serait-il pas honteux de rester éternellement l'arme au bras, avec une armée considérable, en face d'Abd-el-Kader, et de n'oser, quand on s'appelle la France, saisir une domination dont quinze mille Turcs ont pu s'emparer, et qu'ils ont librement exercée pendant trois siècles? Évidemment une telle situation n'est pas tenable. Nous ne pourrons longtemps nous y résigner; et si l'émir ne rompt pas le traité, nous serons évidemment entraînés à le briser nous-mêmes.

Des causes insurmontables, et que rien ne saurait prévenir, ne peuvent donc manquer d'amener tôt ou tard, et si nous ne nous trompons, dans un avenir prochain, le renouvellement de la guerre en Algérie. Il est inutile de le dire, le jour où cette nécessité se produira, il faudra franchement l'accepter, et forcés de choisir la guerre, s'arranger de manière à ce que celle-là du moins soit une guerre bien faite. Le champ et le but en sont nettement marqués à l'avance. Le but sera l'occupation de la province de Titery par les ville de Médéah et de Miliana, et le refoulement d'Abd-el-Kader dans la province d'Oran. Le champ, ce seront les défilés de l'Atlas entre Belida et Médéah d'une part, entre Bélida et Miliana de l'autre, puis les avenues de ces deux villes, puis la vallée du Chélif. L'émir rejeté dans la province d'Oran, il faudra l'y laisser, soit qu'il demande à traiter, soit qu'il s'y refuse; car il sera prudent de nous établir solidement dans la province de Titery avant d'entreprendre davantage. Nous espérons qu'alors les idées sur l'Afrique seront assez avancées pour décider la France à rester en personne à Médéah. Mais s'il n'en était pas ainsi, ce serait le moment de tirer parti

d'Achmet, si Achmet existe encore. La combinaison qui donnerait à ce chef l'investiture du beylikat de Titery, et réunirait autour de lui, à Médéah, les débris de la milice turque, conserverait tous les avantages qu'elle pouvait présenter dans la province de Constantine, sans en avoir les inconvénients. Achmet ne serait là ni en contact avec Tunis, ni en présence de populations exaspérées contre lui, ni dans une position inexpugnable et hors de notre portée ; et il y serait comme il aurait été à Constantine, un contrepoids sûr, utile, suffisant à la puissance affaiblie d'Abd-el-Kader. Nous le répétons, cette combinaison par laquelle la France ne se montrerait pas elle-même, mais se ferait représenter dans la province de Titery, est loin de nous satisfaire; elle ajournerait pour longtemps la soumission directe et beaucoup plus facile, selon nous, des tribus de cette province à notre domination. Mais, au défaut de l'occupation directe, nous la comprendrions, elle nous semblerait praticable et justifiable, tandis que l'idée de l'appliquer à Constantine est en opposition radicale avec tous les principes de la politique et du bon sens.

C'est dans ces limites, si nous ne nous trompons, que devra être renfermée la première entreprise à laquelle une rupture avec Abd-el-Kader donnera lieu. De quelque manière que l'émir se conduise après sa défaite, une autre campagne sur Mascara et Tlemscen devra être ajournée. La prise de possession de la province d'Oran est une seconde et dernière entreprise à laquelle on arrivera, mais qui ne devra être tentée que lorsque la puissance française sera suffisamment assise dans celle de Titery.

Du jour où celle-ci sera en notre pouvoir, on s'apercevra que les postes établis autour de la Mitidja, à Coléah, à Bouffarik, à l'est et à l'ouest de Bélida, seront devenus à peu près inutiles. En effet Médéah et Miliana occupées, les tribus au nord de ces places seront condamnées à la prudence, et la sécurité de la Mitidja n'aura besoin que d'une faible protection. Cette occupation, infiniment plus étendue, n'exigera donc pas plus de troupes que l'occupation restreinte actuelle. On verra constamment ce résultat se produire à mesure que nous occuperons les positions de l'intérieur. De plus, chacune de ces positions tiendra en échec les populations placées entre elle et la position voisine, le long de la région supérieure. Les Français à Médéah, les tribus de l'ouest de la province de Constantine se soumettront plus facilement à notre administration dans cette province, et réciproquement, notre présence dans celle-ci disposera les tribus de l'est de celle de Titery à se ranger sous notre autorité. Ainsi, comme nous l'avons dit précédemment, dans le système de l'occupation complète, notre force réelle sur chaque point se trouvera moralement multipliée par le nombre des points occupés.

En attendant que ces événements se réalisent, il est une œuvre dont la politique de la France doit activement s'occuper. Cette œuvre est celle d'établir des relations avec les populations kabaïles, dans le double but de les connaître et de trouver, dans cette connaissance, les principes de la conduite que nous devons adopter à leur égard. La plus grande masse agglomérée de la population kabaïle se trouve, si nous ne nous trompons, dans les montagnes qui s'étendent de Bougie à Bone, depuis la côte jusqu'à une assez grande profondeur dans l'intérieur. Or, nous avons maintenant à Alger un homme qui est venu se remettre

entre nos mains, et qui appartient précisément par sa naissance à cette région de l'Algérie; cet homme est Ben-Aïssa, Kabaïle de race, celui-là même qui, en qualité de lieutenant d'Achmet, a si héroïquement défendu contre nous les murs de Constantine. Sa bravoure, la fidélité avec laquelle il a continué de servir les intérêts de son chef, depuis que ce chef est tombé, et quand lui, Ben-Aïssa, pouvait parler pour son propre compte, sont des garanties que sa parole aurait plus de valeur qu'on ne peut en général en attribuer à celle des indigènes. Pourquoi cet homme ne deviendrait-il pas un intermédiaire entre nous et ceux de sa race? Pourquoi, après avoir été si prodigues d'investitures, n'essayerions-nous pas de faire encore un bey, un bey kabaïle, un bey des montagnes de Stora, qui adoucirait peut-être pour nous les défiances sauvages des tribus qui entourent ce point capital, où nous avons un établissement à former pour mettre Constantine à une journée de la mer? Nous recommandons cette idée au gouvernement, qui probablement n'en est pas à la concevoir. Du reste, de quelque manière qu'on l'essaie, il est urgent de s'occuper de la race kabaïle. Nous le répétons, c'est peut-être des trois races de la Régence celle qui, une fois apprivoisée, s'accommodera le mieux de notre domination et s'y attachera le plus facilement.

Nous avons fini. Toute notre pensée et une partie de ce que nos études et nos réflexions nous ont appris sur la question d'Afrique, nous l'avons résumé sommairement dans cet article. C'est notre tribut dans la grande discussion qui va s'ouvrir; nous avons voulu le payer ainsi et à l'avance, ne sachant pas si nous le pourrions autrement, et quand le débat sera ouvert. Nous désirons que ce travail rapide ne soit pas inutile, et qu'il contribue à éclairer les esprits et à rapprocher les opinions. L'Afrique est en ce moment la plus grande affaire de la France. La question préoccupe depuis huit ans le pays, le gouvernement et les chambres. On peut dire qu'elle est mûre, et que le moment est venu de dissiper toutes les incertitudes et de la résoudre. C'est ce que la discussion, c'est ce que le vote de la chambre sont appelés à faire implicitement. Notre politique est en bonnes mains en Afrique; le cabinet, de son côté, s'est sérieusement occupé de cette grande affaire : c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre. Nous croyons que dans cette situation des choses beaucoup de confiance doit être acccordée, beaucoup de liberté laissée au gouvernement. Il est une réserve qu'en certaines occasions le pouvoir parlementaire doit savoir se prescrire, dans l'intérêt du pays comme dans celui de sa propre dignité.

TH. JOUFFROY,
Député du Doubs.

# LÉOPOLD ROBERT.

Léopold Robert est né le 13 mai 1794, à la Chaux-de-Fonds, village du canton de Neufchâtel. Destiné d'abord au commerce par sa famille, il vint à Paris, en 1810, pour étudier la gravure en taille-douce, sous M. Girardet, frère d'un graveur célèbre à qui nous devons plusieurs ouvrages remarquables, entre autres la reproduction d'un beau camée antique, et une planche de petite dimension, d'après *l'Enlèvement des Sabines*, de Nicolas Poussin. Quoique Léopold Robert, à son arrivée à Paris, fût loin de posséder complétement les principes du dessin, il s'aperçut bientôt, cependant, que les leçons de son maître ne pourraient lui suffire. Aussi tout en continuant de s'exercer à la pratique de la gravure, sous les yeux de M. Girardet, il fréquenta l'atelier de David, où il eut pour condisciples MM. Schnetz et Navez, qu'il devait plus tard retrouver à Rome, et dont les conseils et l'amitié lui furent si utiles. En 1814, il obtint le second grand prix de gravure; le premier échut à M. Forster. L'année suivante, il concourut, dans l'espérance d'obtenir le premier prix; mais, après la chute de Napoléon, en 1815, le comté de Neufchâtel ayant été rendu à la Prusse, Léopold Robert n'appartenait plus à la France, et perdait le droit d'exposer son ouvrage. Ce fut pour lui, sans doute, une cruelle épreuve, car sa famille avait fait de nombreux sacrifices pour l'entretenir à Paris pendant cinq ans, et la pension accordée par le gouvernement français aux lauréats de l'académie était alors toute l'ambition de Léopold Robert. Toutefois, il ne perdit pas courage; sans démêler encore bien nettement sa véritable vocation, il se remit à l'étude de la peinture avec une nouvelle ardeur. Quelle a été, sur Léopold Robert, l'influence des leçons de David? il serait certainement difficile de la déterminer avec précision. Cependant il est permis de croire que l'enseignement de David, impérieux, systématique, étroit sans doute en plusieurs parties, ne décourageait que la médiocrité. Il ne fécondait pas toutes les intelligences qui lui étaient confiées; mais en imposant à tous une docilité uniforme, il établissait des habitudes laborieuses dont personne ne saurait contester l'utilité. Certes, entre la manière de Léopold Robert et celle de Louis David, il y a un intervalle immense; il serait puéril de comparer *les Moissonneurs* au *Combat des Thermopyles;* mais sans les leçons de David, Robert n'eût peut-être pas

été aussi sévère pour lui-même. Au lieu de chercher la perfection dans chacun de ses ouvrages, peut-être se fût-il contenté de la beauté superficielle qui séduit les yeux de la multitude; peut-être eût-il renoncé à la gloire pour une vogue éphémère. Quelle que soit la valeur de nos conjectures à cet égard, les leçons de David ont joué un rôle important dans la vie de Léopold Robert; car, sans les conseils de David, l'élève de Girardet fût probablement demeuré graveur. En 1816, David fut condamné à l'exil, et Robert se hâta d'aller retrouver sa famille. Grace à ses études persévérantes, il espérait arriver bientôt à une complète indépendance, et vivre de son talent. Il fit à Neufchâtel un assez grand nombre de portraits, remarquables surtout par la finesse de l'expression; mais, malgré le succès de ces ouvrages, il eût sans doute attendu longtemps l'occasion de montrer tout ce qu'il pouvait faire, si quelques uns de ces portraits n'eussent appelé l'attention d'un amateur distingué de Neufchâtel, M. Roullet-Mezerac. M. Roullet fut frappé du talent de Robert, et conçut la généreuse pensée de l'envoyer en Italie, en faisant pour ses études toutes les avances nécessaires. Il démontra sans peine au jeune élève de David, qu'il fallait, pour devenir peintre, quitter Neufchâtel et se familiariser avec les ouvrages des grands maîtres; Robert accueillit avec ardeur l'espérance de voir l'Italie, et d'étudier les chefs-d'œuvre de Florence et de Rome; et M. Roullet, pour mettre à l'aise la conscience de son protégé, lui offrit, non pas de lui donner, mais de lui prêter l'argent nécessaire à ses études. Voici quelles furent les conditions du traité : Robert devait pendant trois ans étudier la peinture en Italie, sans chercher à tirer de son travail aucun profit immédiat; au bout de trois ans, il devait ne plus compter que sur son talent; mais M. Roullet n'exigeait le remboursement de ses avances que dans un avenir indéterminé, et se fiait sans réserve à la loyauté de Robert. C'est en 1818 que fut conclu ce traité généreux; et dix ans plus tard, en 1828, non-seulement Robert s'était acquitté avec M. Roullet-Mezerac, mais il avait rendu à sa famille tout ce qu'elle avait dépensé pour ses études.

Tous ces détails que nous puisons dans la notice publiée par M. Delécluze sur la vie et les ouvrages de Léopold Robert, non-seulement offrent par eux-mêmes un intérêt positif, car chacun aime à connaître quels ont été les débuts d'un homme célèbre; mais, en nous révélant l'homme, ils nous aident à comprendre l'artiste. Pour acquitter la double dette qu'il avait contractée envers sa famille et M. Roullet-Mezerac, Robert a dû, pendant six ans, produire des ouvrages qui méritent l'estime des juges éclairés, mais qui, par la nature même des sujets, ne pouvaient prétendre à aucune popularité. Sans doute ce long ajournement de la gloire qu'il espérait, qu'il entrevoyait, lui arracha plus d'un regret. Plus d'une fois, en comptant les succès obtenus par des hommes qui valaient moins que lui, il dut faire sur lui-même un retour douloureux; mais il se résigna sans murmure à l'obscurité laborieuse que sa loyauté lui imposait. Naturellement timide, il répugnait à se produire devant le public. Heureusement il trouva, dans l'amitié de MM. Schnetz et Navez, un puissant auxiliaire. Bientôt ses ouvrages furent recherchés par les étrangers qui visitaient Rome; et s'il n'avait pas encore le bonheur de travailler selon son goût, du moins il voyait décroître de jour en jour la dette qu'il avait résolu d'acquitter. La plu-

part des ouvrages de Robert, qui appartiennent à cette époque, sont consacrés à la reproduction de quelques scènes de la vie italienne. L'imagination n'y joue aucun rôle ; l'artiste se borne à transcrire ce qu'il a vu. Mais il y a dans cette imitation littérale une naïveté qui touche souvent à la grandeur. La faculté poétique n'intervient pas dans ces petits tableaux ; mais beaucoup d'œuvres inventées par des hommes habiles sont au-dessous de ces fidèles souvenirs.

Outre M. Roullet-Mezerac, qui fut pour lui un protecteur si utile, Léopold Robert eut encore le bonheur de rencontrer, dans M. M...e un ami qui lui demeura fidèle jusqu'au dernier jour. En 1825, après l'exposition de *l'Improvisateur napolitain*, qui parut au salon de 1824, il reçut de Paris une lettre signée d'un nom qu'il ne connaissait pas. Dans cette lettre, M. M...e, après l'avoir félicité sur son talent et ses succès, lui témoignait le désir de posséder quelques uns de ses ouvrages. Dès lors s'engagea entre Léopold Robert et M. M...e une correspondance active qui a duré jusqu'à la mort de Robert, c'est-à-dire pendant dix ans, et qui se continua jusqu'à 1831, sans qu'ils se fussent jamais vus. M. M...e sut inspirer à Robert une vive et solide amitié ; aussi Robert n'a-t-il pas hésité à lui confier, dans ses lettres, ses chagrins et ses espérances. M. Delécluze a obtenu de M. M...e la permission de feuilleter cette précieuse correspondance ; et les lettres qu'il a publiées seront lues par tout le monde avec autant de sympathie que d'attention. Cependant, tout en remerciant M. Delécluze du choix heureux qu'il a su faire, je ne saurais partager son enthousiasme. Sans doute ces lettres offrent à tous les amis de la peinture un puissant intérêt ; mais je dois ajouter que les pensées et le style de ces lettres sont généralement vulgaires. Le privilége de feuilleter cette correspondance pourrait tenter quelques esprits curieux; mais je ne crois pas que nous devions souhaiter la publication de la correspondance entière, qui, selon M. Delécluze, formerait trois volumes in-8°. Quand je dis que le style de ces lettres est vulgaire, je n'entends pas parler des nombreuses incorrections que les yeux les moins clairvoyants pourront y découvrir ; car l'art d'écrire ne se devine pas plus que l'art de peindre, et je trouve tout simple que Léopold Robert, qui a travaillé depuis l'âge de seize ans jusqu'à l'âge de quarante-un ans pour devenir grand peintre, soit étranger aux finesses et souvent même aux lois du langage. La vulgarité de style que je lui reproche tient à la vulgarité même des pensées. Ce qu'il dit des maîtres de son art est vrai d'une vérité si évidente, que, pour le dire, il n'est pas nécessaire d'avoir signé *les Moissonneurs ;* le premier bourgeois venu, pour peu qu'il se fût promené dans les galeries de peinture, en dirait tout autant et le dirait aussi bien. En lisant les lettres de Robert, on demeure convaincu que la pratique de l'art et l'intelligence des idées générales qui dominent toutes les formes de l'invention sont deux choses parfaitement distinctes. L'intelligence de ces idées ne mène pas à la pratique de la peinture ou de la statuaire, de l'architecture ou de la musique ; mais il peut arriver aux artistes éminents, et la correspondance de Léopold Robert est là pour le prouver, d'énoncer sur la peinture, la statuaire, l'architecture ou la musique, des pensées tellement vulgaires, tellement inutiles, tellement inapplicables, tellement démonétisées par l'usage, tellement nulles, qu'elles provoquent le sourire des hommes les plus bienveillants. A quoi

se réduit la pensée de Léopold Robert sur Nicolas Poussin, sur Raphaël, sur Michel-Ange, sur M. Ingres? à l'affirmation de faits qui frappent tous les yeux. Louer la valeur philosophique de Nicolas Poussin, la fécondité, la grace et la pureté de Raphaël, la science et l'énergie de Michel-Ange, le style sévère de M. Ingres, n'est-ce pas répéter très-inutilement ce qui n'est douteux pour personne, ce qui est démontré pour tout le monde? Je crois volontiers que Léopold Robert jouissait des œuvres de Nicolas Poussin, de Raphaël, de Michel-Ange, de M. Ingres, d'une manière toute personnelle, et qu'il trouvait dans *le Déluge*, dans *l'École d'Athènes,* dans *le Jugement dernier,* dans *l'Apothéose d'Homère,* des joies que le vulgaire ignore; que ces admirables ouvrages suscitaient en lui des pensées que la foule ne soupçonne pas, et qui n'appartiendront jamais à la foule. Mais ces joies, Léopold Robert n'a pas su les révéler; ces pensées, il n'a pas su les traduire; et il nous est impossible de les admirer, car elles sont pour nous comme si elles n'avaient jamais été: ce que nous en savons par les lettres que M. Delécluze a publiées se réduit à rien. Si un homme qui n'aurait jamais manié un pinceau disait sur Nicolas Poussin et sur Michel-Ange ce que nous lisons dans ces lettres, personne n'y ferait attention et ne jugerait à propos de le contredire ou de l'approuver; signées du nom de Léopold Robert, ces vérités vulgaires ne grandissent ni en valeur ni en autorité.

Ce qu'il dit de l'enseignement de la peinture mérite une attention plus sérieuse. Il est très-vrai que l'habitude imposée aux jeunes gens de copier chaque semaine, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, une figure nue, tournée et contournée, ne développe pas d'une façon très-active le sentiment et l'intelligence de la peinture; il est très-vrai que la plupart des maîtres, en suivant cette méthode, consultent plutôt leur paresse que l'intérêt de leurs élèves. A cet égard, l'opinion de Léopold Robert ne trouvera pas de contradicteurs. Mais, tout en admettant que l'enseignement de la peinture puisse être conçu d'après des principes plus élevés, nous croyons que l'auteur des *Moissonneurs* confond, dans sa lettre à M. M...e sur les ateliers, deux choses fort distinctes, la partie matérielle et la partie idéale de la peinture. Un maître habile peut enseigner à ses élèves la partie matérielle de la peinture; quant à la partie idéale, c'est-à-dire l'invention, il ne peut que leur inspirer le désir et le courage de l'apprendre par eux-mêmes. Léopold Robert a donc tort lorsqu'il reproche aux études académiques, et en particulier aux études anatomiques, d'enchaîner l'imagination. Michel-Ange, qu'il admire, et dont l'audace provoque chez lui un si légitime étonnement, n'aurait pas peint *le Jugement dernier* de la Sixtine, s'il ne se fût résigné pendant plusieurs années à enchaîner son imagination dans l'étude de l'anatomie. Faute de savoir analyser sa pensée, Léopold Robert est arrivé à ne pas dire ce qu'il pense. Ce qu'il blâme, il a raison de le blâmer: l'aveugle routine qui préside trop souvent à l'enseignement de la peinture mérite certainement les reproches les plus sévères; mais il ne faut pas se méprendre sur la nature, les limites et le but de l'enseignement. Il n'y a pas de professeurs pour l'enseignement du génie, et la pensée de Robert ne pourrait s'appliquer qu'à l'enseignement du génie. Quant au caractère mercantile que Robert reproche à la plupart des peintres qui ont un atelier d'élèves, nous n'entreprendrons pas de le nier ou de le justifier. Nous sommes très-disposé à croire

que la plupart des professeurs se proposent plutôt de s'enrichir que de propager les vrais principes de l'art; mais il y a, nous n'en doutons pas, d'honorables exceptions : il se rencontre, parmi les professeurs de peinture, des hommes qui concilient le soin de leurs intérêts avec l'instruction des élèves qui leur sont confiés. Sans doute, Robert lui-même n'eût pas hésité à rétracter ce qu'il y a de trop absolu dans la forme de sa pensée, s'il eût été pressé de questions. Étranger aux procédés analytiques de l'intelligence, il avait besoin, pour se comprendre, d'un contradicteur éclairé. Ce contradicteur lui a manqué; aussi répugnons-nous à prendre ce qu'il dit pour l'expression sincère et fidèle de sa pensée.

La distinction qu'il établit entre l'étude des maîtres et l'étude de la nature justifie parfaitement notre répugnance. Il ne conçoit pas que les peintres emploient plusieurs années de leur vie à copier les œuvres du Titien ou du Véronèse, et, à ce propos, il affirme que la nature seule est capable d'inspirer aux artistes des œuvres vraiment grandes. Certes, nous ne prendrons jamais en main la cause de l'imitation; nous croyons sincèrement que l'imitation des maîtres vénitiens ou flamands, florentins ou espagnols, est impuissante à produire des œuvres d'une valeur réelle. Mais ce que nous pensons de l'imitation des maîtres, nous le pensons aussi de l'imitation de la nature. Et sans doute si Robert avait eu le loisir d'étudier le sens précis qu'il attachait à l'imitation de la nature, il fût arrivé à comprendre que l'étude de la nature sans l'étude des maîtres est aussi incomplète que l'étude des maîtres sans l'étude de la nature. Cela est si vrai, qu'au milieu des phrases vulgaires qu'il entasse pour étayer son opinion, il laisse échapper quelques mots où se trouve le germe d'une contradiction manifeste. « Chacun, dit-il, voit la nature bien différemment; il y en a qui trouvent des beautés sublimes là où d'autres n'aperçoivent rien. » Eh bien! ne peut-on pas dire des maîtres ce qu'il dit de la nature? Les toiles du Titien ou du Véronèse, de Léonard ou du Corrége, ont-elles pour tous les yeux la même valeur, pour tous les esprits la même signification? Assurément non. A quoi se réduit donc la pensée de Léopold Robert? Il vante l'étude de la nature comme une étude féconde, et sur ce terrain, il ne trouvera pas d'adversaires; mais en même temps il affirme que la nature n'est pas la même pour tous, et se prête à bien des interprétations diverses. Or, dès qu'il admet la diversité des interprétations, il renonce à l'imitation littérale; car l'imitation littérale est nécessairement une, et ne saurait être multiple. Appliquée à l'étude des maîtres, cette diversité d'interprétations exclut le plagiat et le pastiche, et place les galeries sur la même ligne que la nature parmi les éléments de l'enseignement. Interpréter les maîtres, interpréter la nature selon le caractère spécial de son intelligence, tel est le but que se proposent tous ceux qui étudient les maîtres ou la nature; commenter les maîtres à l'aide de la réalité, ou la réalité à l'aide des maîtres, compléter tantôt la tradition par la réalité, et la réalité par la tradition, telle est la méthode qui résume, selon nous, l'enseignement et l'étude de la peinture. Il n'est pas douteux pour nous que cette pensée ne fût aussi celle de Robert, car le germe de cette pensée se trouve dans les paroles que nous avons citées; mais, pour développer ce germe, il fallait employer des procédés que Léopold Robert n'avait pas eu l'occasion de

connaître. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas mesuré toute la portée de ses paroles; mais il est impossible d'attribuer une grande valeur à des pensées présentées sous une forme si confuse.

*L'Improvisateur napolitain* et *la Madone de l'Arc* avaient ouvert à Léopold Robert les premiers salons de Rome et de Florence; son nom, sans avoir encore l'éclat que devait lui donner la belle et harmonieuse composition des *Moissonneurs*, devenait de jour en jour plus célèbre. Parmi les nobles familles qui s'empressèrent de l'accueillir, une surtout sut inspirer à Robert une vive et durable sympathie. C'est au sein de cette famille qu'il puisa le germe de la passion qui l'a conduit au suicide. Mme Z., pour qui Robert conçut un amour violent, était d'origine française, et cultivait elle-même la peinture; peu à peu une familiarité presque fraternelle s'établit entre le jeune peintre et les diverses personnes de cette famille, qui se composait alors de Mme Z., de son mari et d'une parente. Pour encourager la timidité de Robert et triompher de sa réserve, ils entreprirent avec lui une suite de compositions. Cette communauté de travaux, ce rapide échange de questions et de conseils, ne permirent pas à Robert de pénétrer d'abord la nature du sentiment qui l'animait. Il était heureux auprès de Mme Z., il se sentait compris à demi-mot; et cette rapide interprétation de sa pensée était pour lui une joie toute nouvelle, car jusqu'alors il n'avait connu d'autre amour que celui d'une *fornarine* ignorante et naïve : il ignorait complétement la partie intellectuelle de la passion. Tant que vécut le mari de Mme Z., Robert ne soupçonna pas le véritable caractère des liens qui l'unissaient à elle. D'après le témoignage de son frère, d'après sa correspondance, il n'eut pas besoin de se faire violence pour retenir l'aveu de sa passion, car il ne savait pas lui-même jusqu'à quel point il aimait Mme Z.. Il la voyait souvent, il lui confiait ses projets, ses espérances; il vivait, il pensait sous ses yeux, mais il ne songeait pas à se révolter contre les devoirs qui enchaînaient Mme Z. à un autre. Dans ses rêves de bonheur, il ne la séparait jamais de son mari; la voir et l'entendre, être de moitié dans ses travaux, suffisait à son ambition : il ne désirait rien au delà de cette amitié sainte. Mais la mort du mari l'éclaira tout à coup sur l'amour qu'il avait conçu et qu'il ignorait encore. Après avoir prodigué à la veuve les consolations les plus assidues et les plus sincères, il s'aperçut, avec une joie qui l'effraya lui-même, qu'elle était libre, et qu'elle pouvait lui offrir, en échange de son dévouement, autre chose que l'amitié. Arrivé à cette crise de la vie de Robert, M. Delécluze lui reproche de n'avoir pas fui le danger, et il se demande si Mme Z. a bien fait tout ce qu'elle devait faire pour lui ôter tout espoir. Il nous semble que le reproche est mal fondé, et que la question est au moins inutile. Pour que Robert prît sur lui de fuir Mme Z., il eût fallu qu'il brisât les liens qui l'attachaient à elle, c'est-à-dire qu'il renonçât à sa passion, ou, en d'autres termes, qu'il cessât d'être homme pour s'élever au rôle de pure intelligence. Je n'affirme pas qu'il soit impossible de remporter sur soi-même une pareille victoire, quelques rares exemples viendraient me démentir; mais pour se soustraire aux dangers d'une passion, il faut avoir conscience de ces dangers au moment même où ils commencent à naître : lorsque le cœur s'est familiarisé par une longue habitude avec un sentiment dont il ignore la véritable nature, il est trop tard pour tenter le salut par la

fuite, ou, du moins, pour que l'homme passionné se résigne à ce dernier parti, il faut qu'il soit encouragé, soutenu, entraîné par un ami dévoué. Cet ami a manqué à Léopold Robert. Il n'avait confié son secret à personne; livré à lui-même, sans conseils, ils s'est obstiné dans l'espérance qu'il avait conçue, sans se demander si cette espérance était folle ou sage, si le bonheur qu'il rêvait était possible, vraisemblable. Il a été faible, aveugle, malheureux par sa faute. Mais la passion imposait silence à sa raison; et les esprits les plus clairvoyants ne peuvent que le plaindre. Quant à M^me^ Z., il y aurait plus que de la légèreté à l'accuser de coquetterie. Quoique les femmes devinent facilement l'amour qu'elles inspirent, cependant elles ne peuvent guère désespérer une passion qui ne s'avoue pas; tant que l'homme qu'elles ont séduit se contente d'une confiance fraternelle, elles n'ont pas à s'expliquer d'une façon précise sur la nature et les limites de l'affection qu'elles acceptent et qu'elles encouragent. Sans les accuser de cruauté, il est d'ailleurs permis de croire qu'elles obéissent, en se laissant aimer, aux inspirations de l'égoïsme : elles sont heureuses du dévouement qui les entoure; leur demander d'y renoncer, quand rien ne leur démontre que leur joie est faite de la douleur d'autrui, c'est leur imposer un sacrifice au-dessus de la nature humaine. S'il est arrivé à quelques femmes prévoyantes d'aller au-devant d'un aveu et de décourager une passion qui ne s'était pas encore déclarée, il faut leur tenir compte de leur prudence sans la proposer pour modèle; car pour sauver l'homme qui les aimait peut-être à son insu, elles ont couru un double danger : elles ont risqué de perdre un ami, et d'infliger à leur vanité l'humiliation d'un démenti. Rien, dans les lettres publiées par M. Delécluze, ne nous autorise à penser que M^me^ Z. ait manqué de générosité.

Quand Robert comprit que M^me^ Z. ne partageait pas sa passion et qu'elle n'aurait jamais pour lui qu'une amitié sincère, mais paisible; quand il se fut démontré que les lois de la société au milieu de laquelle vivait M^me^ Z. ne permettaient pas à une femme riche et noble d'épouser un artiste, si célèbre qu'il fût, et que l'amour n'imposerait jamais silence à ces lois impérieuses, ne comblerait jamais l'intervalle qui séparait la patricienne du plébéien, il n'essaya pas de lutter contre son malheur. Quoique le temps efface de la mémoire les souvenirs qui semblent d'abord ineffaçables, quoiqu'il déracine les regrets qui semblent fixés à jamais dans le sol de la pensée, il est dans la nature de la passion méconnue et désespérée de se glorifier dans l'éternité de sa douleur, et de n'attendre du temps aucune consolation. Quel que fût l'attachement de Léopold Robert pour M^me^ Z., qui oserait affirmer que l'auteur des *Moissonneurs,* couronné par l'admiration unanime de ses rivaux, n'eût pas rencontré dans une autre femme la sympathie intelligente qu'il avait trouvée dans M^me^ Z., le bonheur et l'affection qu'elle ne pouvait lui donner? Personne sans doute. Mais Robert, comme tous les hommes passionnés, était d'un avis contraire : une seule femme pouvait le rendre heureux, la femme qu'il aimait; et il ne croyait pas pouvoir jamais en aimer une autre. La plupart des hommes qui ont rêvé le suicide comme un dernier refuge, et qui savent résister à ce cruel conseil de la douleur, sont étonnés, quelques années plus tard, des événements qui les ont sauvés, qu'ils n'avaient pas prévus, qu'ils jugeaient impossibles à l'heure du désespoir. Robert n'eût peut-être pas échappé à cette loi.

Cependant il ne faut pas oublier qu'au mois de mars 1835, quand il s'est tué, il avait passé l'âge de quarante ans. Or, les passions conçues dans la virilité sont plus obstinées, plus souvent inconsolables que les passions qui agitent la jeunesse. L'homme arrivé à quarante ans, qui se voit déçu dans son espérance, n'entrevoit guère dans l'avenir la chance de ressaisir le bonheur qui lui échappe. Il y a dans l'amour même le plus pur quelque chose qui ne relève ni de l'intelligence, ni du cœur, une certaine ardeur puérile et frivole, si l'on veut, mais dont l'amour ne peut se passer, et que la jeunesse seule peut exciter et nourrir. De vingt à trente ans, l'homme le plus sincère dans son désespoir trouve à se consoler dans une espérance nouvelle; de trente à quarante, lorsqu'il est déçu, il n'a guère à choisir qu'entre la solitude et le suicide. Sans approuver le choix de ce dernier parti, nous pensons que la plupart de ceux qui blâment le suicide en parlent d'autant plus librement qu'ils n'ont jamais connu le désespoir.

Si les lettres publiées par M. Delécluze n'ajoutent rien à la gloire de Léopold Robert, elles peuvent du moins servir à expliquer d'une façon certaine comment Léopold Robert composait ses tableaux. Ce qui avait été entrevu il y a sept ans, à l'époque même où *les Moissonneurs* obtenaient l'admiration unanime des spectateurs ignorants et des juges éclairés, est désormais acquis à l'évidence : d'après la correspondance de Robert, il n'est plus permis de révoquer en doute la solidité des conjectures qui lui contestaient le don d'invention. Nous savons aujourd'hui, par son propre témoignage, qu'il consultait sa mémoire en peignant l'esquisse de son œuvre, et qu'il poursuivait l'exécution de son tableau à travers d'innombrables tâtonnements; il ne cache à M. M.....e ni le nombre ni la durée de ces tâtonnements, et se console de la lenteur de son travail en songeant à la valeur du résultat. Quand sa correspondance n'aurait pas d'autre mérite que celui de nous révéler les procédés de son intelligence, nous devrions encore remercier M. Delécluze du choix judicieux qu'il a su faire; mais elle renferme sur sa vie privée, sur ses amitiés, ses espérances, sur sa manière d'envisager le mariage et la vie de famille, plusieurs détails pleins d'intérêt, et quelques uns de ceux qui aiment et admirent le talent de Léopold Robert regretteront sans doute que M. Delécluze n'ait pas détaché de cette correspondance des fragments plus nombreux. Quant à nous, il nous semble que M. Delécluze a bien fait d'user discrètement du privilége qui lui était accordé par M. M.....e. Lié lui-même d'amitié avec Léopold Robert, il s'est exagéré la valeur philosophique et littéraire des morceaux qu'il a insérés dans sa notice; toutefois il a compris qu'il ne devait pas livrer aux regards de la foule toutes les tortures d'un homme qui, en possession d'une renommée glorieuse, entouré d'amis sincères, respecté de ses rivaux, mais déçu dans la plus chère de ses espérances, s'est réfugié dans le suicide.

Quoique la popularité de Léopold Robert ne remonte pas au delà du salon de 1831, époque où parut au Louvre le beau tableau des *Moissonneurs*, il est utile cependant d'étudier avec attention deux compositions envoyées aux salons de 1824 et 1827, je veux dire *l'Improvisateur Napolitain* et la *Madone de l'Arc*. Nous sommes loin de partager l'admiration des amis de Robert pour ces deux compositions; mais nous reconnaissons qu'il y a dans ces deux ou-

vrages une vérité qui les recommande à la sympathie, sinon à l'approbation des juges éclairés. Dans *l'Improvisateur napolitain*, assurément le dessin des figures laisse beaucoup à désirer; mais l'improvisateur est bien posé, et tous les personnages groupés à ses pieds écoutent bien. Si ce n'est pas un bon tableau, c'est du moins une scène copiée naïvement. Quoique la couleur soit crue, quoique les têtes soient modelées avec une gaucherie évidente, quoique les mains et les pieds soient à peine dégrossis, on ne peut se défendre d'une vive sympathie pour l'improvisateur et son auditoire; car il règne sur tous les visages un bonheur sérieux. Léopold Robert a donné, dans cet ouvrage, une preuve éclatante du bon sens qui, à défaut de génie, présidait à tous ses travaux. Un amateur lui avait demandé un tableau représentant Corinne improvisant au cap Misène; après de nombreux efforts pour tracer l'esquisse de cette scène, il comprit que le programme proposé ne convenait pas à la nature de son talent. Il est possible qu'il ait éprouvé une vive répugnance à peindre l'uniforme de lord Oswald, en se rappelant les événements qui avaient séparé Neufchâtel de la France; mais je crois qu'en refusant de représenter Corinne au cap Misène, il a surtout obéi à son admirable bon sens. Il se rappelait le poète populaire qu'il avait entendu sur le môle, et il aimait mieux peindre d'après ses souvenirs que de tenter une épreuve au-dessus de ses forces, c'est-à-dire l'invention d'un tableau, la création de plusieurs figures dont sa mémoire ne lui fournissait pas les éléments. S'il eût consenti à représenter Corinne au cap Misène, il est probable qu'il eût fait un tableau inanimé; en peignant sous la dictée de ses souvenirs l'improvisateur du môle, il a produit une œuvre d'une beauté fort incomplète sans doute, mais d'une grande vérité.

Dans *la Madone de l'Arc*, la disposition des personnages révèle chez Robert l'intention d'échapper à la reproduction littérale de ses souvenirs; mais il est malheureusement vrai que cette intention est demeurée inaccomplie. Les figures placées sur le char manquent de simplicité dans leurs mouvements, et celles qui entourent le char posent plutôt qu'elles n'agissent. Je n'ignore pas tout ce qu'il y a de théâtral dans la physionomie et les attitudes du peuple napolitain; mais je crois que Robert, animé du désir d'inventer, a voulu imposer silence à ses souvenirs, et que, livré sans guide aux caprices impuissants de son imagination, il n'a pas su créer des mouvements simples et vrais. Les personnages de ce tableau sont nombreux, et la composition manque d'intérêt; le regard ne sait où s'arrêter : l'attention ne peut se concentrer sur le char, car elle est distraite par les figures placées sur le premier plan. Quant à la couleur de ce tableau, elle a quelque chose de criard; on a peine à comprendre comment l'Italie, si justement célèbre par la pureté de son ciel, et par la variété harmonieuse de ses costumes, a pu inspirer à Léopold Robert une composition partagée en tons si crus. Le dessin des figures n'est ni plus savant, ni plus pur que celui de la toile précédente. Dans *la Madone de l'Arc*, comme dans *l'Improvisateur napolitain*, Robert prouve, d'une façon irrécusable, qu'il ne sait ni modeler une tête, ni attacher les phalanges d'une main capable de s'ouvrir et de se fermer. Il n'est pas permis de l'accuser de négligence, car cette accusation caractériserait mal ce qui manque au dessin de

ses figures. Il n'y a qu'un mot pour définir nettement le défaut qui domine tous les autres, défaut que l'étude pourrait corriger, effacer sans doute, mais qui ne peut échapper qu'aux yeux inattentifs; ce mot, c'est l'ignorance. En rapprochant *l'Improvisateur napolitain* et *la Madone de l'Arc* des paroles de Robert sur l'inutilité des études anatomiques, on ne peut s'empêcher de regretter qu'il les ait écrites. Assurément nous sommes loin de croire qu'il soit nécessaire de construire chaque figure d'après un procédé exclusivement anatomique, et d'allier des os aux ligaments, puis de distribuer les arteres, les veines, et les rameaux nerveux entre les masses musculaires, avant de se résoudre à peindre la peau et le vêtement ; appliquées avec cette rigueur, les études anatomiques ne seraient qu'un ridicule enfantillage. Mais, entre l'application littérale et l'application sensée de l'anatomie, il y a un intervalle immense ; et si le peintre n'est pas obligé de montrer tout ce qu'il sait, il est obligé de savoir beaucoup pour ne montrer que ce qu'il faut. Si Robert, au lieu de se moquer des études anatomiques, eût consenti à examiner attentivement tous les élements dont se compose le corps humain, sauf à ne traduire sur la toile que les éléments qui appartiennent à la peinture, *l'Improvisateur napolitain* et *la Madone de l'Arc*, au lieu de choquer le goût par leur incorrection, résisteraient à l'épreuve sévère de l'analyse. Sans indiquer les divisions myologiques de la poitrine et des membres, il pouvait, il devait du moins marquer nettement la succession des plans qui traduisent cette division. Or, c'est précisément ce qu'il n'a pas fait ; livré tout entier à l'étude des scènes qu'il voulait reproduire, il a négligé d'apprendre de quelles lignes, de quels plans se compose ce qui n'appartient en particulier ni à l'Italie, ni à la France, mais à tous les peuples du globe, je veux dire la figure humaine. Lors même que la couleur de *l'Improvisateur napolitain* et de *la Madone de l'Arc*, au lieu de blesser les yeux par sa crudité, serait harmonieusement variée, le défaut que nous reprochons à ces deux compositions ne mériterait pas moins d'être signalé ; mais la dureté des tons choisis par Robert rend ce défaut tout à fait inexcusable. Quoi qu'on puisse dire sur le charme de la couleur, sur la valeur spéciale des écoles vénitienne et flamande, le dessin sera toujours l'élément le plus important de la peinture; et lorsque la couleur manque d'harmonie, comme dans *l'Improvisateur napolitain* et *la Madone de l'Arc*, il n'est pas permis de se montrer indulgent pour l'incorrection ou pour l'ignorance.

Le succès obtenu par *les Moissonneurs* est-il complétement légitime ? Nous n'hésitons pas à nous prononcer pour l'affirmative. Les admirateurs passionnés de Léopold Robert ont pu ne pas apercevoir les défauts de cet ouvrage et déclarer excellents plusieurs morceaux qui donneraient lieu à de graves reproches ; mais les juges les plus sévères, tout en faisant dans leur conscience de nombreuses réserves, ont compris qu'ils ne devaient pas protester contre l'enthousiasme populaire, puisqu'en cette occasion la foule couronnait un tableau vraiment digne d'admiration. Le sujet, tel que l'a compris Léopold Robert, rappelle les plus beaux ouvrages de la statuaire antique, et n'a rien cependant de l'immobilité commune à la plupart des tableaux inspirés par les marbres grecs ou romains. L'attention se porte et se concentre sans effort sur le char qui occupe le centre de la toile. Le maître du champ, placé au sommet

du char, la femme qui tient son enfant dans ses bras, le vigoureux paysan assis sur l'un des buffles, celui qui s'appuie sur le timon, composent un groupe plein d'élévation et d'intérêt. Les jeunes moissonneuses qui occupent la partie gauche de la toile, ont la grâce et la gravité des canéphores du Parthénon; le moissonneur qui danse armé de sa faucille, et le pifferaro qui souffle dans sa cornemuse, remplissent dignement la partie droite du tableau; les personnages du fond, sans être nécessaires, garnissent la scène et ne distraient pas l'attention. Il est donc évident, pour les esprits les plus difficiles à contenter, que le tableau des *Moissonneurs* mérite les plus grands éloges. Quelle que soit la valeur des conjectures présentées, il y a sept ans, sur la conception poétique de cette œuvre, il est impossible de ne pas l'admirer. Nous savons, par la correspondance de Robert, qu'il trouvait ses tableaux plutôt qu'il ne les inventait. Mais lors même que le tableau des *Moissonneurs* ne serait qu'une trouvaille, lors même que l'imagination ne jouerait aucun rôle dans cette œuvre, nous ne serions pas dispensé d'applaudir à la beauté, à la vérité des personnages, à la naïveté des mouvements, à la grâce élégante et grave des jeunes moissonneuses, à la mâle vigueur de l'homme assis sur l'un des buffles du char, et de celui qui s'appuie sur le timon; le visage de la mère qui tient son enfant dans ses bras est empreint d'une tendresse rêveuse, et contraste heureusement avec le visage du vieillard à demi couché qui ordonne de dresser la tente. Sur quelque point de cette toile que s'arrêtent nos regards, ils ne rencontrent ni un personnage inutile, ni un mouvement contraire au caractère général de la scène. Si donc Léopold Robert, en peignant ses *Moissonneurs*, n'a rien inventé, s'il a transcrit ses souvenirs sans les interpréter, sans les agrandir, sans y graver l'empreinte de sa personnalité, nous devons le féliciter du choix de son modèle et de la fidélité avec laquelle il a su le reproduire.

A mes yeux, le mérite éminent de cette composition consiste surtout dans l'unité linéaire; et malgré le témoignage de Robert sur lui-même, j'hésite à croire qu'il n'ait pas transformé les données que lui fournissait la nature pour obéir aux lois de son art. Une des lois les plus importantes de la peinture est, on le sait, l'unité linéaire. Or, il est bien rare, dans la réalité, que les personnages d'une scène quelconque s'offrent à nous groupés comme les acteurs du tableau de Robert. Pour atteindre cette beauté harmonieuse, cette vérité, cette simplicité linéaire qui permet d'embrasser d'un seul regard toutes les parties de la composition, l'auteur a dû consulter une autre faculté que sa mémoire. Si son crayon, avant de disposer les personnages de son tableau dans l'ordre où nous les voyons, s'est soumis à de nombreux tâtonnements, ce n'est pas à nous de regretter le nombre de ces épreuves, car c'est à ces épreuves qu'il faut attribuer le mérite principal des *Moissonneurs*. L'harmonie linéaire de cette composition exerce un tel empire sur l'âme du spectateur, que la mémoire se reporte involontairement vers les œuvres les plus gracieuses et les plus pures de l'école italienne. Certes, si les théories exposées par Robert dans ses lettres à M. M.....e avaient besoin d'être réfutées, s'il était nécessaire de démontrer que la reproduction littérale de la réalité ne suffit pas pour exciter, pour nourrir l'admiration, l'étude attentive des *Moissonneurs* serait un argument victorieux en faveur de l'interprétation. Je veux bien croire que Robert a trouvé,

dans ses croquis d'après nature, tous les personnages de son tableau ; mais il m'est difficile d'admettre qu'il n'ait rien modifié dans l'attitude et la position relative de ces personnages ; et lors même qu'il me serait démontré que la nature lui a fourni la ligne générale aussi bien que les acteurs, loin de voir dans cette démonstration une raison pour admirer moins vivement le tableau des *Moissonneurs*, j'insisterais sur la sagacité de l'auteur qui lui a tenu lieu de génie. Sans doute la beauté harmonieuse de cette composition ne prouve pas que Robert fût doué d'une imagination féconde ; mais qu'il ait inventé ou qu'il ait su découvrir et respecter la ligne simple et pure qui nous ravit, dans le second comme dans le premier cas, nous devons admirer le bon sens dont il a fait preuve. Le même spectacle, n'en doutons pas, offert aux yeux d'un homme vulgaire, n'aurait laissé dans sa mémoire qu'une empreinte passagère. S'il n'a fallu que du bonheur pour transcrire la réalité sur la toile, ce bonheur n'appartient pas à tout le monde ; et Robert, n'eût-il signé que ce tableau, serait encore un homme digne d'étude. Mais il est probable que la réalité n'a fourni à Robert que les éléments de sa composition, et qu'il a soumis ces éléments à l'unité linéaire.

Quant à la peinture des *Moissonneurs*, elle est assurément supérieure à celle de *l'Improvisateur* et de *la Madone ;* mais elle laisse encore beaucoup à désirer. La couleur est plus vraie, les contours généraux sont plus purs, mais les mains sont encore modelées avec une dureté singulière. Toutefois ce tableau, considéré sous le rapport technique, marque un progrès éclatant dans la carrière de l'auteur.

*Les Pêcheurs de l'Adriatique*, dernier ouvrage de Robert, n'ont pas obtenu et ne devaient pas obtenir le même succès que *les Moissonneurs*. Cet ouvrage, en effet, manque de clarté. M. M.....e a bien voulu laisser graver la première esquisse peinte des *Pêcheurs*, et cette esquisse est assurément beaucoup plus obscure que la composition définitive qui appartient à M. Paturle. Mais tout en reconnaissant que Robert a fait subir à sa première pensée d'heureuses modifications, nous sommes forcé d'avouer que le tableau exposé à Paris en 1835 ne s'explique pas par lui-même comme *les Moissonneurs*. Dans la première esquisse, il est vrai, le spectateur pouvait à peine deviner si les pêcheurs de l'Adriatique arrivaient ou partaient, et la composition définitive a résolu ce doute. Il est évident, dans le tableau que nous connaissons, que les pêcheurs vont quitter le port ; mais cette indication est loin de suffire à contenter le spectateur. Les sentiments qui animent les différents personnages de cette toile demeurent indécis, ou du moins ne se révèlent pas assez franchement et surtout assez vite pour répandre sur la composition entière l'intérêt qui domine *les Moissonneurs*. En comparant la première esquisse au tableau que nous connaissons, il est facile de voir que Robert s'est efforcé d'atteindre l'unité linéaire ; c'est dans ce dessein qu'il a placé le patron de la barque au-dessus de tous les autres personnages. Mais si par cet habile déplacement il a réussi à contenter l'œil, nous devons dire qu'il n'a pas satisfait la pensée. L'attention, au lieu de se concentrer sur le groupe qui entoure le patron, interroge successivement toutes les parties de la toile et ne sait où se fixer. Or, c'est là un grave défaut. L'unité linéaire, si importante qu'elle soit, ne peut se passer de l'unité poétique, et l'unité poétique manque absolument aux *Pêcheurs* de Robert. Il est

facile de découvrir dans ce tableau, qui devrait réunir les personnages et les spectateurs dans un sentiment commun, trois épisodes, trois groupes qui ont la même valeur, c'est-à-dire trois tableaux. L'aïeule assise à gauche, et la jeune femme qui tient son enfant dans ses bras, le patron qui dirige les apprêts du départ, les jeunes gens placés à droite, qui plient les filets, appellent tour à tour le regard et se partagent la sympathie des spectateurs. Mais si l'unité poétique est absente, chacun des épisodes que nous avons énumérés est traité avec un savoir supérieur à celui dont Robert avait fait preuve dans *les Moissonneurs*. La tête de l'aïeule est très-belle; le visage de la jeune mère respire une mélancolie pleine de grâce; le jeune homme placé sur le premier plan, dans une attitude un peu théâtrale, est plein d'énergie et de fierté; le geste du patron est vrai; l'inquiétude des enfants qui se pressent autour de lui comme s'ils craignaient de ne pas l'accompagner, est indiquée avec finesse; et enfin tous les membres de la famille qui garnissent la partie droite de la toile, déploient une activité réelle et ne posent pas. La peinture de ces différents morceaux offre des qualités précieuses et résiste souvent à l'analyse la plus patiente. Les têtes sont généralement modelées avec simplicité et laissent apercevoir les plans du visage; les mains ont des phalanges et pourraient s'ouvrir : il n'y a guère que la main droite de l'aïeule qui puisse donner lieu à une remarque sévère, car l'intervalle qui sépare du poignet la naissance des phalanges est beaucoup trop court. Il y a donc dans *les Pêcheurs de l'Adriatique* plus de science et moins de bonheur que dans la composition précédente. Si Robert, égaré par le désespoir, ne se fût pas coupé la gorge le 20 mars 1835, il est permis de croire qu'il eût encore fait de nombreux progrès; car pour ses travaux il était doué d'un courage et d'une patience à toute épreuve, et pour s'en convaincre il suffit de comparer *l'Improvisateur napolitan* aux *Pêcheurs de l'Adriatique*. Éclairé par la destinée si diverse des *Moissonneurs* et des *Pêcheurs*, il eût compris la nécessité de ne pas diviser l'attention; et tout en ralliant à l'unité poétique et linéaire les éléments de ses tableaux, il eût cherché, il eût réussi sans doute à élever de plus en plus son style. Si, comme le pensent ses amis, il inclinait à traiter des sujets bibliques, et la belle esquisse du *Repos en Égypte* nous autorise à croire que ses amis ont raison, la nature même de ces sujets, en le mettant dans la nécessité d'interroger plus souvent sa conscience que la réalité extérieure, n'aurait pas manqué d'agrandir son style.

Que si l'on nous demande quel rang Léopold Robert occupe dans l'école française, nous répondrons que notre admiration pour lui ne va pas jusqu'à le placer, comme font ses amis, entre Lesueur et Nicolas Poussin. La postérité, nous en avons l'assurance, ne ratifiera pas cette flatterie de l'amitié. L'habile historien de *saint Bruno*, le peintre des *Sabines* et du *Déluge*, sont séparés de Robert par un immense intervalle; car ils possédaient une faculté qui lui a toujours manqué, et que le travail le plus persévérant ne peut conquérir : la fécondité. Il a fait dans l'espace de seize ans un beau tableau dont la peinture n'est pas excellente; c'est assez pour que son nom prenne un rang honorable dans l'histoire de l'école française. Mais ce tableau, si beau qu'il soit, est loin de valoir la biographie de saint Bruno et les *Sacrements* de Nicolas Poussin.

GUSTAVE PLANCHE.

# COLONIES.

## DES DIVERSES TENTATIVES D'ÉMANCIPATION.

Mon point de départ sera un lieu commun; et je l'avoue sans honte, car je tiens que les vérités anciennes, claires et incontestées ne sont pas les moins bonnes. Celle que je présente ici, comme la base de tout mon système, peut s'exprimer en ces termes vulgaire : « On ne doit donner la liberté qu'aux hommes qui sont capables d'en user convenablement.

Si cet axiome n'a pas besoin d'être prouvé, il est également vrai que lui-même ne prouve rien tant qu'on le laisse à l'état de formule générale et vague, tant qu'on ne précise pas la nature et l'importance relative des diverses garanties qu'il faut exiger en échange de la liberté.

Ces garanties ne peuvent être que de deux sortes, générales ou individuelles; et il y a cette grande différence entre les premières et les secondes, que les unes sont toujours incertaines, difficiles à constater, tandis que les autres ne laissent prise ni au doute, ni à l'erreur.

Comment, en effet, apprécier avec justesse le degré de développement d'un peuple? Comment reconnaître si le point qu'ont atteint quelques hommes est le niveau commun de la masse? Comment échapper aux détails pous saisir l'ensemble? Comment établir, sur des données aussi vagues, une moyenne de quelque valeur?

Qu'il est plus aisé d'avoir à faire à un seul individu, de concentrer sur lui son attention, de chercher dans ses habitudes d'ordre, de travail, dans sa conduite entière, la preuve de son avancement intellectuel et moral!

Or, à cette première différence, vient s'en joindre une autre non moins grave. S'il est plus facile de se tromper en fait de garanties générales, l'erreur y est aussi bien plus dangereuse et plus funeste. Il importe assez peu que quelques individus soient appelés prématurément à la jouissance de la liberté; la même imprudence commise à l'égard d'une race entière peut avoir des suites

incalculables. Les garanties personnelles sont donc les seules qui ne laissent subsister ni incertitude, ni péril ; elles sont donc les seules sérieuses, les seules réelles. Cette simple remarque nous permet de faire un pas considérable vers la solution. Les affranchissements en masse, à jour fixe, sont inconciliables avec les garanties personnelles, et par cela même ils sont condamnés à n'être que des témérités, que le succès peut couronner parfois sans les absoudre. Il y a plus, ces affranchissements sacrifient les garanties générales comme les garanties individuelles ; et il ne peut en être autrement, car la pensée qui les a conçues n'est pas de celles dont on peut ajourner la réalisation. C'est une pensée impatiente qui se hâte vers le but, sentant bien qu'il lui a suffi de paraître pour tout ébranler, pour mettre tout en question, et qu'une conclusion telle quelle est encore préférable au provisoire inquiet et menaçant qu'elle a établi.

Eh bien ! qu'on ne l'ignore pas, les garanties générales demandent pour naître et s'affermir autant d'années que les garanties personnelles. Elles demandent plus de patience encore ; car, dans ce système, chaque jour n'amène pas ses résultats : l'esclavage ne décroît pas sans cesse ; et pour avoir la gloire de l'anéantir d'un seul coup, il faut renoncer à ces succès de détail qui soutiennent le courage et donnent la force d'attendre.

Qu'arrive-t-il? c'est qu'on n'attend pas, qu'on ne prépare rien, qu'on n'exige aucune garantie d'aucun genre, et qu'on viole ouvertement la maxime fondamentale que j'ai citée en commençant, et qui pour être admise par tout le monde en théorie, n'en est pas plus respectée dans la pratique.

C'est avec regret que j'écris ces lignes. Je voudrais que les affranchissements généraux fussent possibles. J'éprouve, moi aussi, ce premier sentiment irréfléchi qui porte à répudier toute tentative partielle comme une sorte d'impiété. Je me sens prêt à déclarer, sans autre examen, que, dans une question si élevée, quand il s'agit d'expier une grande iniquité, de restituer à la dignité de l'homme ses droits inaliénables, toute demi-mesure est odieuse, toute réparation incomplète est une offense de plus : mon cœur se révolte à cette seule pensée. Mais ma raison parle à son tour ; elle me dit que l'affranchissement individuel, qui serait injuste et révoltant s'il s'adressait aux uns plutôt qu'aux autres, s'il faisait de la liberté une faveur, une exception, ne manque ni de grandeur, ni de dignité quand il la met à la portée de tous, quand il donne à tous les mêmes moyens d'y atteindre, quand il contient le germe d'une véritable émancipation générale, plus prudente et plus réelle à la fois que celles qui portent ce nom. Elle me dit que l'affranchissement individuel n'est lent qu'aux mains de ceux qui ne veulent pas s'en servir ; qu'il est facile de concilier les garanties exigées par l'intérêt commun des maîtres et des esclaves, avec les justes impatiences de l'opinion. Elle me dit que les affranchissements généraux ne sont pas moins lents, quand on les prépare ; que d'ailleurs le temps est, dans les affaires humaines, un puissant élément de succès : qu'il faut savoir s'en servir, et ne pas prétendre à faire en un jour, aux Antilles, ce que l'antiquité et le moyen âge ont mis des siècles à accomplir parmi nous.

Mais on adresse aux affranchissements individuels un autre reproche, au moins singulier, le reproche d'imprudence ; on les accuse de compromettre le principe même qu'ils ont mission de garantir. On peint cette inquiétude vague

qu'excite la présence des nouveaux libres parmi ceux qui ne le sont pas encore, ces espérances qui peuvent devenir des exigences, ce relâchement général de tous les liens, cette condamnation publique de la servitude. On s'écrie qu'un tel état de choses ne peut durer, et que le désordre moral, introduit dans les sentiments, dans les idées, dans les habitudes, ne peut amener qu'un résultat, le désordre matériel.

Bien que ce tableau soit exagéré, je conviendrai sans détour que les affranchissements individuels doivent altérer le respect dont l'autorité des maîtres a été environnée autrefois. J'en conviendrai, mais en ajoutant que tous les systèmes produisent nécessairement le même effet, et qu'aucun ne le produit à un degré moindre que celui dont il est ici question, par cela seul qu'il organise les moyens légitimes d'atteindre à cette liberté, qu'il présente aux yeux des esclaves, et que jamais (notre expérience journalière le prouve), on n'envahit par la violence ce qu'on peut obtenir par les voies légales. Non, je ne connais pas de moyen de supprimer l'esclavage sans le discréditer ; je ne connais pas de moyen d'accomplir une révolution immense sans ébranler les anciens principes. Mais je connais deux moyens infaillibles de convertir en une commotion funeste cet inévitable ébranlement. Le premier consiste à suivre la marche adoptée jusqu'à présent dans nos îles, à accorder assez de liberté, par les affranchissements volontaires, pour éveiller des besoins de changement, et trop peu pour donner satifaction à ces besoins ; à faire naître des espérances, sans présenter en même temps les moyens de les réaliser ; à produire le mal sans apporter le remède. Le second consiste à annoncer une émancipation générale, une émancipation qui promet la liberté à jour fixe, qui la promet sans exiger de garanties, comme un droit, non comme une récompense.

En vérité, rien ne me surprend plus que la prétention de ceux qui préconisent ce dernier système comme le moins aventureux et le plus sûr. Qu'on l'attribue à un mouvement irrésistible de justice ou de générosité, j'y consens, quoique je sois disposé à en trouver la source dans un sentiment moins noble, dans cette faiblesse de cœur qui, plus capable d'un grand sacrifice que d'un effort continu, nous porte à en finir au plus vite avec les difficultés dont la solution prévoyante exigerait trop de soins et de persévérance, et peut-être aussi dans la vanité nationale, qui trouve mieux son compte à une révolution éclatante qu'à une transformation progressive et inaperçue. Mais penser que la prudence est entrée pour quelque chose dans son adoption, je ne le puis, car les règles de la prudence y sont toutes violées comme à plaisir.

Non-seulement il ne veut ni ne peut exiger aucune garantie individuelle ou générale, et se met ainsi à la discrétion du hasard ; il va plus loin : il provoque lui-même les dangers, il organise les obstacles, il prépare les collisions.

La différence de race qui sépare les maîtres des esclaves, est une des difficultés principales que présente l'abolition de l'esclavage moderne. Par elle, la distinction d'origine se continue par-delà l'affranchissement : le noir libre conserve les marques indélébiles de sa servitude ; et la couleur est un signe éternel de ralliement, qui menace de réunir l'un des deux peuples contre l'autre.

Ce péril ne pourrait disparaître entièrement que le jour où une race mixte,

la race mulâtre, tenant à la fois des noirs et des blancs, viendrait s'interposer et amortir les préjugés ou les haines, en confondant les origines. Faut-il espérer que cette race se forme dans nos colonies? Je ne le pense pas; les mulâtres, à mon avis, y seront toujours en trop petit nombre pour exercer sur les événements qui se préparent une influence décisive. Mais, à leur défaut, il est possible, il est facile de créer peu à peu une autre race, mixte aussi, et moralement mulâtre, s'il m'est permis de hasarder cette expression; je veux parler des affranchis. Les noirs libres appartiennent à la race esclave par la couleur, à la race blanche par la liberté; ils ont des intérêts, des sympathies, des alliances dans les deux camps. Appelés individuellement à la jouissance des droits qui sont réservés aux maîtres, ils s'habituent insensiblement à ne plus se regarder comme étrangers à leur cause; et cependant la communauté d'origine les rattache toujours à leurs anciens frères.

Qui ne voit tout ce qu'a de rassurant l'existence de cette classe moyenne, de cette transaction vivante entre deux partis si peu disposés à transiger? Qui ne voit que le temps et les affranchissements individuels peuvent seuls la créer?

C'est ici que se manifestent le plus clairement la fausseté et la folie du système d'émancipation générale. Au lieu de créer une classe mixte, il réunit les noirs pour les mettre en présence des blancs; au lieu de s'adresser aux individus, il s'adresse à la race : il groupe ces hommes qu'il fallait diviser. Appelés le même jour et par le même acte à la liberté, ils n'oublieront pas qu'ils sont un même peuple, et que la même nation blanche leur avait imposé une même servitude.

Tel est le jugement *à priori* que ma raison porte sur les affranchissements généraux. Il est temps d'interroger l'histoire et d'étudier les grands exemples d'émancipation, afin de contrôler les raisonnements par les faits.

J'ai dit les grands exemples d'émancipation, et c'est avec intention que j'ai parlé ainsi; car les affranchissements qui n'ont lieu que sur une petite échelle réussissent toujours, ou du moins ne laissent dans la vie des peuples aucune trace visible et durable de leur insuccès. Je n'ai donc pas à m'occuper des actes plus ou moins imprévoyants par lesquels les états du nord de l'Union, et plusieurs républiques américaines, ont aboli l'esclavage dans leur sein; je n'ai devant moi que trois grandes expériences : celle du christianisme, celle de la convention, et celle, encore inachevée, de l'Angleterre.

La première est bien connue, et ne peut être invoquée contre mon opinion, puisqu'elle s'est exclusivement opérée par les affranchissements individuels. On sait que les chartes de liberté du moyen-âge étaient toutes personnelles; et j'ajouterai qu'il ne pouvait en être autrement. Il est de l'essence du christianisme de s'adresser à chaque homme en particulier, de pénétrer les consciences une à une, et de préférer le moyen lent de la conversion successive des âmes aux modifications législatives qui agissent sur les masses et soumettent les résistances isolées; il est de l'essence du christianisme d'accepter toutes les formes politiques et sociales, de ne pas les attaquer de front, mais de changer peu à peu les mœurs, en sorte que les libertés publiques naissent un jour de ces dogmes qui avaient accepté le despotisme; en sorte que l'abo-

lition de la servitude est la conséquence naturelle de cette foi, qui avait poussé le respect des institutions serviles jusqu'à déposer un évêque esclave.

Voilà la marche du christianisme. Aussi rien ne ressemble moins à un affranchissement général que cette prudente initiation des hommes d'alors aux principes et aux habitudes de l'égalité. D'abord le christianisme s'occupe des affranchis ; il oublie leur ancienne condition : il en fait des diacres, des prêtres, il efface les distinctions humiliantes. Puis, il fait aux esclaves une famille, il consacre leur mariage par des cérémonies solennelles. Les esclaves sortent ainsi de la classe *des choses*, ils redeviennent hommes ; et, de ce moment, la loi civile s'empare de la révolution que le christianisme a commencée. Elle reconnaît entre leurs maîtres et eux des contrats de métayage, impossibles sous l'empire des vieilles idées ; elle détruit enfin la servitude personnelle, et de l'esclave elle fait un serf.

Si le christianisme a procédé par affranchissements individuels, la convention n'a pas suivi la même marche ; c'est en un seul article, et en un article fort simple, fort court, qu'elle a proclamé la suppression de l'esclavage. Il est vrai qu'une autre loi, dans un autre article également simple et court, donne à la fois le commentaire le plus clair de la première, et le résumé le plus admirable de ses résultats.

Le décret du 18 pluviose an II avait dit : « L'esclavage est aboli dans toutes les colonies françaises. »

Un an plus tard, la loi du 5 thermidor an III ajoutait : « Dans toutes les colonies françaises, les cultivateurs seront *tenus* de continuer leurs cultures. »

J'ai voulu signaler ce rapprochement dès l'abord, pour appeler l'attention sur la véritable portée de l'affranchissement général proclamé en l'an II. Nous allons voir qu'il n'a pu donner ce qu'il promettait : la liberté. Nous allons voir que, partout, dans Saint-Domingue libre, comme dans la Guiane gouvernée de loin par la France, comme dans la Martinique et la Guadeloupe, avant l'invasion des Anglais, partout, on comprit que la liberté ainsi proclamée sans préparation, sans garanties, serait la source de désordres incessants et entraînerait l'abolition définitive du travail. Nous allons voir qu'on fit la loi menteuse, qu'on retira d'une main ce qu'on se vantait d'accorder de l'autre, et que, néanmoins, on ne put éviter les secousses, les souffrances et les périls que les émancipations générales traînent à leur suite.

Je sais que le décret de pluviose an II ne doit pas supporter seul la responsabilité de cette crise ; je sais que l'agitation avait commencé dans nos colonies dès l'époque où elles avaient connu le décret rendu par l'assemblée constituante, le 5 juillet 1789, décret qui admettait la proposition rejetée l'année précédente par le conseil d'état, d'accorder une députation aux colons de Saint-Domingue ; je sais qu'un autre décret de la constituante, celui du 29 mai 1791, en accordant les droits de citoyens actifs aux hommes de couleur nés de père et mère libres, avait achevé de mettre aux prises les deux races, qui, l'une et l'autre, avaient appelé les esclaves à leur secours.

Je sais qu'au moment où la convention vota son fameux décret, le bouleversement était déjà complet dans nos îles ; que les Bellegarde et les Ignace avaient déjà commis à la Guadeloupe les mêmes attentats que commettaient

à Saint-Domingue les Jean-François et les Biassou. Je sais que déjà le Cap était incendié; que déjà les commissaires français avaient promis la liberté à tous les esclaves qui viendraient se ranger sous les bannières de la république; que déjà on avait ouvert, dans tous les quartiers de Saint-Domingue, ces registres qui reçurent la signature d'un si grand nombre de propriétaires d'esclaves, consentant à leur liberté.

Je sais aussi que, parmi les souffrances et les malheurs de Saint-Domingue, en particulier, il en est peu qui ne puissent s'expliquer par des circonstances étrangères au fait même de l'affranchissement; qu'ainsi, malgré l'expédition anglaise, et jusqu'à la déplorable descente de Leclerc, la vie et la propriété des colons furent protégées, la suzeraineté de la France reconnue; que le directoire envoyait à Toussaint-Louverture un sabre d'honneur et une paire de pistolets; que Bonaparte lui écrivait, en 1800 : « Si le pavillon français flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et à vos braves noirs qu'on le doit. »

Je prends la constitution adoptée par Saint-Domingue en 1801, et j'y lis : « Il faut tranquilliser les propriétaires absents sur la sûreté de leurs propriétés. » Je lis plus loin : « Dans l'impossibilité où se trouve la France, engagée dans une guerre avec les puissances maritimes, de venir elle-même au secours de la colonie, l'assemblée législative a résolu de soumettre au gouvernement de France une constitution appropriée à ses besoins; » et plus loin encore : « La propriété des colons non émigrés, ou ayant obtenu leur radiation en France, est garantie. »

Je reconnais que les atrocités commises par les noirs, en 1802, furent provoquées par d'autres atrocités, moins excusables peut-être. Je ne veux point chercher à qui il faut demander compte de tout le sang versé à cette époque. Je ne me demande pas si le décret qui rétablit l'esclavage et la traite n'était pas déjà rédigé quand le premier consul donnait ordre à l'expédition de mettre à la voile. Quoi qu'il en soit, je ne suis point surpris de voir l'industrie et l'agriculture languir et s'arrêter quelque temps sur une terre désolée, dans un pays qui est obligé d'écrire dans sa seconde constitution, celle de l'empereur Dessalines : « Au premier coup de canon d'alarme, les villes disparaissent, et la nation est debout! »

Ce qui me surprend, au contraire, c'est qu'un gouvernement quelconque, une agriculture et une industrie quelconques, aient pu survivre à de tels bouleversements; c'est que Saint-Domingue puisse payer une partie quelconque de cette indemnité par laquelle elle acheta, en 1826, sa reconnaissance, indemnité qu'elle n'aurait pu solder entièrement à aucune époque, puisque avant 1789, et aux jours de sa plus grande prospérité, ses produits bruts annuels se vendaient 145 millions, qui, représentant un profit net du dixième au plus, n'indiquent pas que son revenu dépassât alors 14 millions.

Je ne compte donc pas m'armer des désastres de Saint-Domingue contre le système des émancipations générales. Trop d'éléments divers sont venus compliquer la situation de cette île, pour qu'il soit possible de déterminer la part de ce système dans les souffrances qui ont précédé, accompagné ou suivi son établissement, et dont les traces ont été si bien effacées depuis. Autant en dirai-je de la Martinique et de la Guadeloupe, où la guerre étrangère vint

modifier ou interrompre l'expérience de la convention. Quant à l'île Bourbon, je n'ai rien à en dire, car l'assemblée coloniale refusa d'exécuter le décret de pluviôse an II, et maintint les noirs dans l'obéissance. Mais ce que je veux faire remarquer, à Saint-Domingue comme à la Martinique et à la Guadeloupe, c'est cette législation locale qui, sous le titre modeste de *Règlements relatifs à la police rurale,* établit uniformément, le lendemain de l'affranchissement, une restriction considérable de la liberté.

Ces règlements, promulgués dans les trois îles par les commissaires mêmes de la convention, proscrivaient d'abord le vagabondage avec une extrême sévérité, et désignaient comme vagabond tout homme *non propriétaire* et *non engagé*. Ils fixaient ensuite les conditions *forcées* du contrat d'engagement, et la part qui devait appartenir, soit au propriétaire, soit à l'engagé, dans les produits des plantations. Enfin, les gouvernements successifs d'Haïti, qui ont conservé avec le plus grand soin ces germes de contrainte déposés sur le sol de l'île par les hommes qui se sont vantés de l'affranchir, les ont complétés depuis, en rendant plus profonde encore la distinction légale établie dès l'origine entre les propriétaires et les engagés, ou cultivateurs, et en exigeant que, pour passer de la seconde classe dans la première, on acquière une quantité de terrain déterminée, et assez considérable pour que l'on ne quitte pas aisément la condition de travailleur au service d'autrui.

Ainsi, tout homme qui ne possède pas une plantation d'une certaine étendue est cultivateur; tout cultivateur doit travailler chez un propriétaire, sous peine d'aller en prison; et les conditions mêmes de ce contrat obligé sont réglées par la loi.

Voilà la liberté donnée, à Saint-Domingue, par l'affranchissement général de l'an II. Voilà la liberté que produirait aujourd'hui encore un affranchissement général proclamé dans nos îles. Quelle est, en effet, la première condition réclamée au nom de nos colons? C'est une loi spéciale sur les vagabonds. M. de Las Cases vient de le déclarer à la tribune de la chambre des députés. Or, nous connaissons le véritable sens des lois sur le vagabondage.

Je reconnais, au reste, qu'un tel régime dépouille l'esclavage de ses caractères les plus odieux. Il donne aux esclaves une personnalité civile, une famille, une propriété. Mais il conserve le travail forcé; il crée un état mixte qui n'est pas l'esclavage, et qui n'est pas le servage non plus, car, d'un côté, les engagements sont temporaires, et, de l'autre, le travail est imposé par la loi.

Au reste, l'exemple de la Guiane, dont nous allons nous occuper à présent, est bien plus positif encore que ceux de la Martinique, de la Guadeloupe et de Saint-Domingue. Nous avons l'avantage de pouvoir l'étudier dans tous ses détails, tandis que l'invasion anglaise a interrompu les expériences de la Guadeloupe et de la Martinique, et que l'isolement prolongé d'Haïti ne nous permet pas de suivre avec certitude toutes les parties de son histoire, ou de pénétrer dans tous les éléments de sa législation.

A la Guiane, au contraire, des actes publics, nombreux, qu'un ancien magistrat de Cayenne, M. Armand, a pris soin de recueillir, permettent d'apprécier toutes les conséquences d'une émancipation proclamée, accomplie, révoquée par le même gouvernement, dont les résultats ont eu huit années

pour se développer, et n'ont pu être gravement modifiés par l'intervention momentanée d'une puissance étrangère.

Après avoir rendu le décret de l'an II, la convention jugea qu'il était nécessaire d'*organiser la liberté* dans le département de la Guiane française. Elle y envoya le neveu de Danton, le citoyen Jeannet. Le premier acte de ce commissaire fut une proclamation qui déclarait vagabond tout individu non propriétaire et non engagé. C'est le même système que nous avons vu se produire dans les autres colonies : les engagements ordonnés sous peine de prison.

Il paraît que cette mesure fut loin d'atteindre son but, et que le travail fut abandonné par les nouveaux libres; car nous voyons l'assemblée coloniale prendre, le 16 vendémiaire an III, un arrêté dont les considérants et le dispositif sont également remarquables : « Considérant que la récolte du coton va se perdre, faute d'être ramassée; considérant que le *service des hôpitaux* de la république a été interrompu; *voulant assurer à tous les citoyens la précieuse indépendance que donne la nature, et que les vertus et le travail conservent seuls;* arrête : article premier : Tous les ouvriers cultivateurs sont de ce moment en état de *réquisition.* »

Ainsi les affranchis passaient déjà du régime de l'engagement au régime de la réquisition. Ils se montrèrent fort peu touchés des soins que l'on prenait pour leur conserver la précieuse indépendance que donne la nature; et l'établissement du nouveau système fut l'occasion de graves désordres.

Le 19 pluviôse an III, l'assemblée coloniale recourt à un autre genre de mesure. Elle fortifie la législation contre le vagabondage et l'indiscipline. Elle arrête un règlement, en vertu duquel tout citoyen qui ne justifie pas d'un travail ou métier quelconque, doit être emprisonné comme vagabond. La paresse, l'indiscipline, sont punis par les arrêts, les amendes, la privation du salaire, la *barre* (espèce de gêne), et ces peines sont prononcées par le *propriétaire*, le *conducteur des travaux*, ou le conseil de discipline, composé du *propriétaire*, de deux cultivateurs *à son choix,* et de *deux* au choix de l'atelier. Pour clore dignement ces dispositions, qu'on dirait empruntées au code noir, on a soin de déclarer, dans le jargon du temps, que ce règlement ne doit *préjudicier en rien aux droits naturels de l'homme et du citoyen.*

Et qu'on ne pense pas que ces actes fussent désapprouvés par le gouvernement qui avait aboli l'esclavage. Qu'on ne cherche pas à voir les écarts d'une autorité locale, qui comprend mal les intentions du pouvoir central ou s'y associe de mauvaise grâce. La convention marchait dans la même voie; et aux termes de son décret du 6 prairial an III, tous les citoyens et citoyennes qui sont *dans l'usage* de s'employer aux travaux des champs sont *en réquisition* pour la prochaine récolte. Tout refus de la réquisition sera puni *comme crime de contre-révolution.*

La convention donnait aux anciens esclaves le titre de citoyen et citoyenne; mais elle punissait de mort le refus de travail.

Cependant les nègres, ainsi traqués, avaient cherché un asile dans la qualité de propriétaires. Ils avaient acheté quelques coins de terre, et se croyaient ainsi à l'abri de la réquisition; d'autres s'étaient réfugiés dans les villes où ils exerçaient les professions de domestiques, de chasseurs ou de pêcheurs.

L'assemblée coloniale ne s'arrêta pas devant ces prétextes. Elle prit un arrêté en date du 1er fructidor an III, portant : 1° que tout établissement de culture, formé depuis le 1er messidor, sera évacué, et que les cultivateurs devront contracter un nouvel engagement de services ; 2° que ceux qui présenteront un garant solvable pourront être maintenus, sous peine de prison et d'amende, en cas de mauvais entretien ; 3° que les personnes ci-devant attachées aux travaux des habitations, sont tenues de sortir des chefs-lieux de canton, sous le délai de dix jours.

Mais le temps avait marché en France, et le commissaire civil, qui avait laissé son oncle au faîte du pouvoir, écrasant la Gironde sous la commune, apprit un jour que Danton venait à son tour d'occuper, au tribunal révolutionnaire, la place de Vergniaud ou de Gensonné, et qu'il était monté à l'échafaud en s'écriant : « J'entraîne Robespierre ! Robespierre me suit ! »

Le citoyen Jeannet quitta la Guiane, et laissa l'autorité aux mains du gouverneur-général Cointet. Celui-ci prend, le 28 frimaire an IV, un arrêté, motivé par *l'horrible famine prête à dévorer* la colonie, à cause de l'oisiveté des cultivateurs. Cet arrêté a pour but de mettre en réquisition, sur toutes les habitations abandonnées par leurs propriétaires, et devenues ainsi nationales, tous les citoyens non-propriétaires, qui ne sont point engagés par un traité particulier, signifié à la municipalité. Ils sont soumis à des peines qui peuvent aller, quand il y a résistance aux opérations du gouvernement, jusqu'au transfèrement en France, pour que leur conduite y soit examinée.

Quoique cet arrêté marquât un mouvement rétrograde du régime d'oppression substitué à l'esclavage, qu'il ne parlât de réquisition que pour les propriétés nationales, et qu'il ne fît aucune mention de la peine de mort, les nègres refusèrent de s'y soumettre. Il fallut prendre un arrêté nouveau, aux termes duquel tous citoyens rencontrés en état d'attroupement et armés devaient, s'ils ne se rendaient pas, être réduits par la force des armes et jugés par une commission militaire, chargée de rechercher les auteurs ou complices des complots d'attroupements. Plusieurs exécutions eurent lieu, l'ordre se rétablit.

Pendant ce temps, Jeannet s'était rendu en France. Il y avait trouvé la prédiction de son oncle accomplie ; mais la réaction qui avait suivi la mort de Robespierre avait mal secondé ses prétentions. Il fallut le 13 vendémiaire pour rendre quelque faveur au neveu de Danton ; le directoire, à peine installé, le renvoya en Guiane comme son agent particulier. Il y revint au mois de germinal an IV.

Dès le 2 messidor, il prend un arrêté sur les moyens *d'assurer la liberté par le travail*, et cet arrêté a pour effet de rétablir, au profit de tous les propriétaires, la réquisition que Cointet n'avait ordonnée que pour les propriétés nationales, de fixer la durée du travail dû par chaque ouvrier à chaque propriétaire, le tarif d'après lequel ce travail doit être payé, et les peines sévères qui forment la sanction de ce contrat forcé.

Le 13 messidor an V, Jeannet se félicite, dans une proclamation, des résultats de son arrêté, qui a retiré de l'oisiveté ces hommes *pour qui travail et servitude étaient synonymes la veille.*

Si Jeannet avait profité du 13 vendémiaire pour supplanter Cointet, le ci-

toyen Burnel profita, à son tour, pour supplanter Jeannet, de ce 18 fructidor, qui donna le premier exemple, très-bien imité l'année suivante, des déportations à la Guiane. Le nouvel agent arriva le 18 brumaire an VII, et il fut aisé de reconnaître à son langage l'homme imbu des bonnes et pures traditions de 1793. « Quant à moi, dit-il en arrivant, je vous le déclare, *le travail ou la mort!* En cas de nouveaux troubles, il sera créé une commission militaire, devant laquelle seront traduits *tous les cultivateurs qui refuseront d'obéir aux chefs d'ateliers.* Cette commission prononcera *des peines capitales.* »

Nous voilà revenus au régime qui assimile le refus de travail au crime de contre-révolution. Nous allons faire un nouveau pas. De la réquisition, nous allons passer au confinement.

L'arrêté du 16 frimaire an VII vaut la peine d'être lu : « Par le motif, dit-il, que les cultivateurs, *s'ils ne sont pas sagement et fortement dirigés,* seraient portés, par la *facilité de se procurer les choses de première nécessité,* à laisser la colonie sans moyens d'existence, il est arrêté : Tous les cultivateurs sont mis en réquisition. *Pendant deux années, ils ne pourront sortir de l'habitation où ils sont actuellement employés.* »

Le 9 nivôse an VII, arrêté semblable pour les domestiques : « Tous les domestiques actuellement employés sont *engagés pour un an.* Ceux qui n'y voudront pas consentir, seront tenus d'aller travailler sur une habitation, *où ils resteront en réquisition pendant deux ans.* »

L'exécution de ces mesures fut troublée par la menace de l'invasion anglaise. Il fallut appeler le tiers des cultivateurs à la défense de la colonie. Une tentative d'insurrection eut lieu, et elle était à peine réprimée, quand la nouvelle révolution du 18 brumaire amena son représentant en Guiane, comme l'avaient fait avant elle le 13 vendémiaire et le 18 fructidor. Le choix des consuls fut significatif; il indiqua clairement la pensée, déjà arrêtée dans l'esprit pratique de Bonaparte, de mettre un terme à cette comédie libérale, et de rétablir ouvertement l'esclavage, que l'on avait tant de peine à maintenir sans l'avouer.

Victor Hugues, qui s'était fait connaître à la Guadeloupe par une fermeté souvent cruelle, vint remplacer Burnel à Cayenne, le 9 nivôse an VIII. En arrivant, il publia la proclamation si connue des consuls : « La constitution de l'an III périssait.... » Une autre publication ne tarda pas à suivre celle-là, et la loi du 30 floréal an X annonça aux nègres de la Guiane que l'esclavage était maintenu dans les colonies françaises, conformément aux lois et règlements antérieurs à 1789.

Un tribunal spécial fut créé. C'était une précaution inutile, et déjà les vieux usages, interrompus depuis huit années, avaient repris tout leur empire, quand un arrêté des consuls, en date du 16 frimaire an XI, vint organiser l'application de la loi du 30 floréal, en déclarant que les individus portés sur les rôles d'une propriété y sont attachés irrévocablement, et ne peuvent, ni s'y soustraire eux-mêmes, ni en être aliénés arbitrairement par le propriétaire; que les individus qui sont devenus propriétaires depuis la liberté, et qui n'ont servi, ni comme domestiques, ni comme cultivateurs, ne redeviendront pas esclaves,

*à la condition du payement au maître de leur valeur estimative comme esclaves.*

Depuis cette époque, les noirs de Cayenne ont encore eu un jour de liberté. Ce fut en janvier 1809, quand les Anglais et les Portugais attaquèrent sérieusement la colonie. Mais, le lendemain de la capitulation, le chef du gouvernement portugais, Manoël Marquez, publia une proclamation en ces termes : « Tous les nègres esclaves sont tenus de reprendre leurs travaux accoutumés, *sous peine de cent coups de fouet.* » Ce fut la fin, et une digne fin. On ne pouvait mieux clore cette période de liberté.

On me pardonnera d'avoir donné avec tant de développement l'histoire de l'affranchissement général à la Guiane. Cette histoire est instructive, et nous sommes trop heureux de pouvoir l'étudier dans ses moindres détails, grâce aux recherches consciencieuses qui nous en ont conservé tous les documents. Quant à moi, je le déclare, alors même que je ne connaîtrais que l'issue déplorable, honteuse de cette expérience, la seule qui se soit ainsi accomplie au grand jour, sans trouble extérieur, et pendant un espace de temps considérable, je serais certain que la liberté véritable et complète n'avait pas été produite par l'émancipation générale de l'an II. On ne ramène pas deux fois de suite et sans résistance à leur chaîne, des hommes qui ont été réellement libres. Il faut des coups de fusil et du sang versé pour rétablir l'esclavage quand il a cessé d'exister. Mais ici, pour le substituer aux engagements, à la réquisition, au confinement, il a dû suffire d'un ordre de Victor Hugues, ou du fouet de Manoël Marquez.

L'expérience anglaise ne peut être aussi concluante, puisqu'elle n'est pas terminée. Cependant il n'est pas inutile de pressentir, d'après les dispositions mêmes du bill, d'après les résultats constatés jusqu'ici, et consignés dans le rapport adressé en 1835, à lord Glenelg, par M. John Innes, de pressentir, dis-je, les conséquences définitives que doit amener cette grande tentative d'émancipation générale. Si nous voyons se manifester dès aujourd'hui, dans les îles anglaises, ces symptômes alarmants d'abandon des cultures et de dépréciation des propriétés, qui ont provoqué le maintien du travail forcé à la Guiane, comme ils l'avaient provoqué à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Domingue, et dans toutes les colonies où l'émancipation en masse a eu lieu, il sera permis de supposer que le bill de la Grande-Bretagne doit être aussi impuissant à produire une liberté complète, que l'ont été avant lui les autres affranchissements généraux.

Aucune préparation sérieuse n'a précédé cette grande mesure, et c'est un premier et grave motif de mettre en doute son succès. J'ajouterai que sa généralité ne peut s'expliquer en présence des différences matérielles et morales qui séparent profondément les diverses colonies auxquelles elle s'applique.

N'importe, examinons le bill en lui-même, et dans ses résultats immédiats.

Le bill est fort long, et cependant il ne contient, à vrai dire, qu'une seule et unique disposition : l'indemnité des propriétaires. Après avoir déclaré que la somme de 20 millions sterling sera répartie par des commissaires, entre les dix-neuf colonies anglaises, les Bermudes, les îles de Bahama, la Jamaïque,

Honduras, les îles Vierges, Antigues, Montferrat, Hévis, Saint-Christophe, la Dominique, la Barbade, la Grenade, Saint-Vincent, Tabago, Sainte-Lucie, la Trinité, la Guiane anglaise, le cap de Bonne-Espérance et l'île Maurice; que les commissaires répartiront d'après le nombre et la valeur moyenne des esclaves de ces colonies; que la sous-répartition, entre les propriétaires de chaque colonie, se fera d'après le nombre des esclaves et la catégorie à laquelle ils appartiennent; le bill ne s'occupe réellement d'autre chose que de fixer un temps d'apprentissage.

Or, l'apprentissage n'est point, comme on aime à le supposer d'abord, une sorte de transition ménagée entre l'esclavage et la liberté, un moyen de donner aux nègres les lumières, les habitudes, la préparation morale, qui leur manquent. L'apprentissage n'est que le solde, l'appointement de l'indemnité insuffisante accordée aux propriétaires; c'est le complément de la pensée unique du bill.

S'il en était autrement, le temps d'apprentissage serait plus long; il serait marqué par des soins plus assidus donnés à l'éducation morale des nègres; il précéderait l'affranchissement au lieu de lui succéder; il instituerait surtout le travail libre, qui seul peut mûrir l'esclave pour l'indépendance qu'on lui destine, qui seul peut lui donner le sentiment de son intérêt propre, de sa propre responsabilité, qui seul peut le relever par l'accomplissement d'une tâche volontaire, qui seul peut lui faire aimer cette existence laborieuse, à laquelle il ne saurait renoncer un jour, sans danger pour lui-même et pour les autres. Or, si le bill anglais réserve aux nègres la jouissance d'un jour par semaine pendant l'apprentissage, il les oblige à payer leur houe et leurs outils, avec le prix de ce travail prétendu libre, et, du reste, il ne les excite par aucun intérêt sérieux à employer cette journée que l'usage des colonies leur abandonne depuis longtemps.

Mais le véritable but de l'apprentissage a été clairement indiqué par les discussions anciennes et récentes du parlement. Il a été soutenu au nom des propriétaires, combattu au nom des esclaves. C'est tout dire; et à défaut des discours officiels, on trouverait une explication suffisante dans le bill lui-même, qui, en établissant une différence de deux années entre la durée de l'apprentissage des domestiques et celle de l'apprentissage des esclaves ruraux, n'a eu d'autre motif que le service constant des premières, qui doivent ainsi payer plus promptement à leurs maîtres cet appoint que le trésor a voulu laisser à la charge des noirs eux-mêmes.

Au reste, l'apprentissage, tel qu'il vient d'être établi par le bill, n'est pas une nouveauté dans la législation britannique. Un statut d'Elisabeth avait ordonné que les enfants pauvres seraient placés, jusqu'à un certain âge, chez les fermiers de leur paroisse, et que ceux-ci seraient tenus de leur donner la nourriture et le logement en échange de leur travail. Ce n'était pas un moyen de moralisation, c'était un marché prescrit par la loi. Eh bien! la loi a prescrit le même marché aux colonies. Seulement il ne s'agit plus d'enfants, et on suppose que le marché sera assez avantageux aux propriétaires d'esclaves pour qu'ils puissent rabattre quelque chose de leurs prétentions.

Le bill n'a donc eu qu'un seul objet. Régler l'indemnité due aux propriétaires

d'esclaves. Il leur a accordé une partie du prix en guinées, l'autre en prolongation du travail forcé. Mais il se trouve que la première partie est beaucoup trop faible, et que la seconde est souvent nulle, ou même onéreuse. De là l'indignation et les cris de détresse de la plupart des colons anglais ; de là, la dépréciation presque universelle des propriétés coloniales. Le but unique du bill n'a pas été atteint. Les propriétaires sont fort mécontents. L'insuffisance de l'indemnité en est-elle seule cause? C'est ce qu'il est temps d'examiner.

Nous avons des renseignements exacts sur onze des colonies anglaises. Il faut les parcourir rapidement, et leur demander, d'abord, si l'on se montre en général satisfait des résultats déjà connus du bill, et rassuré sur l'avenir ; si en conséquence le prix des propriétés se maintient ; si de nouveaux capitaux sont engagés dans les exploitations ; si l'on néglige, comme inutile, l'appel de travailleurs étrangers. Il faut rechercher ensuite s'il n'existe pas une cause spéciale et indépendante du bill, qui, dans quelques-unes des colonies, explique en tout ou en partie leur situation actuelle. Il faut pénétrer enfin dans les détails de l'exécution du bill, et s'enquérir de l'intérêt que les apprentis attachent au temps de liberté qu'on leur assure, de l'usage qu'ils en font, de l'activité avec laquelle ils s'acquittent de leur travail dans les jours réservés aux maîtres, de leur empressement à faire entrer leurs enfants en apprentissage, enfin, de la conduite des nègres déclarés libres par le bill.

Une analyse succincte établira clairement que, sur les onze colonies, une seule, Antigues, doit à des circonstances entièrement spéciales une prospérité que l'on regrette de ne pas trouver ailleurs ; que trois autres, la Barbade, Saint-Christophe et Sainte-Lucie, ont été préservées jusqu'à présent, et par des causes particulières, de ces symptômes de décadence, qui se manifestent, à des degrés différents, mais toujours avec évidence, dans les colonies les plus importantes et les plus nombreuses, à la Grenade, à la Guiane, à la Trinité, à Saint-Vincent, à Hévis, à la Dominique et à la Jamaïque.

A Antigues, les planteurs ont affranchi, en un seul jour, trente mille esclaves que le bill leur donnait le droit de conserver six années, en qualité d'apprentis ; et depuis l'affranchissement, les baux des terres se sont élevés.

Ces faits en disent plus que toutes les déclarations, plus que tous les témoignages, sur le sentiment de sécurité qui domine dans cette colonie.

Mais, à Antigues, se trouvent réunies les deux circonstances les plus favorables que puisse rencontrer un affranchissement général : l'éducation religieuse et morale des noirs, l'appropriation de toutes les terres.

J'ai dit que l'éducation religieuse et morale des noirs se conciliait mal avec l'impatience ordinaire des affranchissements généraux, et l'exemple d'Antigues confirme bien plus qu'il ne contredit cette assertion ; car ce serait folie que de compter partout sur le zèle volontaire d'une mission aussi active et aussi dévouée que celle des frères moraves. Ce serait folie que de supposer que tous les conseils coloniaux montreraient, pour seconder cette œuvre, l'intelligence et la générosité qui se sont manifestées à Antigues.

J'ai ajouté que rien ne pouvait suppléer les garanties individuelles, et que les soins donnés à la masse des esclaves ne pouvaient créer seuls un état de

choses exempt de périls. L'exemple d'Antigues vient encore ici à l'appui de ma pensée; car l'action religieuse des frères moraves y a trouvé un auxiliaire puissant dans l'accident matériel dont j'ai déjà fait mention, l'appropriation générale des terres.

Pour juger de l'importance de cette garantie, il suffirait de se représenter l'attraction presque irrésistible que doivent exercer sur les nègres ces solitudes inhabitées qui occupent le centre de la plupart des colonies, et particulièrement des nôtres. Là, indépendance absolue; là, quelques occupations sans fatigue, la chasse, la pêche, le défrichement d'un coin de terre suffisant à l'entretien d'une famille. Partout où existent de semblables refuges, il est bien difficile d'empêcher la dispersion, d'abolir la servitude sans abolir le travail. L'éducation morale et religieuse des nègres serait loin d'écarter entièrement de tels périls.

Lorsqu'au contraire il n'existe pas un seul arpent qui n'ait son propriétaire, la dispersion devient impossible; le travail forcé survit nécessairement à l'esclavage; les nouveaux libres restent à la discrétion de leurs anciens maîtres, qui peuvent les rançonner à leur gré, et qui fixent le taux de leur salaire, de façon à ce qu'ils soient obligés, pour vivre, de travailler autant d'heures que s'ils étaient encore esclaves.

C'est précisément ce qui est arrivé à Antigues. Le jour même où ils abolissaient l'apprentissage, les planteurs établissaient d'un commun accord le tarif qu'il leur était permis d'imposer. Ils fixaient à 1 shelling 9 deniers par jour le salaire des ouvriers employés aux sucreries. Il en résultait qu'en travaillant un peu plus de quatre jours, ceux-ci gagnaient leur nourriture de la semaine (les propriétaires fournissaient d'ailleurs l'habitation, le jardin et les frais de maladies). Le travail se renferma sur-le-champ dans les limites établies par le tarif. Il fut impossible d'appeler sur les plantations les affranchis qui avaient assuré leur subsistance, et les propriétaires effrayés eurent recours au moyen unique, mais puissant, dont ils disposent encore pour maintenir le travail sur l'ancien pied. Ils annoncèrent l'intention d'abaisser les salaires. Cette simple menace ramena la plupart des nègres. Mais on pense qu'il sera nécessaire de la réaliser bientôt, et de contraindre, par le besoin, ceux qu'on ne peut plus contraindre par le fouet.

Je conclus, d'une part, que le succès n'est pas aussi complet à Antigues qu'on l'a prétendu; de l'autre, qu'il est dû, en dépit des dispositions du bill et de la généralité de la mesure, à la préparation tout exceptionnelle que la population noire a reçue, et surtout à la circonstance matérielle qui livre cette dernière à la merci de ses anciens maîtres.

Je suis d'autant plus autorisé à considérer ce dernier fait comme le plus important et le plus décisif, qu'à la Barbade, où les mêmes soins n'ont pas été donnés à l'éducation religieuse et morale des esclaves, la possession par les blancs de toutes les terres cultivables a suffi pour amener des résultats presque aussi satisfaisants.

Là, comme à Antigues, les noirs se sentent condamnés pour toujours à la condition de prolétaires et de travailleurs; comme à Antigues, la valeur des propriétés s'accroît, ou tout au moins se maintient. Seulement les colons de la

Barbade n'ont pas été jusqu'à l'abolition immédiate de l'apprentissage, et quelques troubles, qui ont suivi la promulgation du bill, ont établi, entre les deux îles, une différence dont il est juste d'accuser le défaut de préparation morale dans la seconde.

A Saint-Christophe, la période d'apprentissage n'a été signalée jusqu'ici par aucune diminution sensible du travail. On attribue cet heureux résultat à la vigueur avec laquelle a été réprimée l'émeute du 8 août, causée par la promulgation du bill. Je ne nie pas l'efficacité d'une telle cause; je reconnais que les mesures énergiques produisent, sur l'esprit des nègres, une impression profonde et durable. Mais il y aurait une grande imprudence à fonder, sur ce souvenir seul, l'espérance de la continuation du travail, après l'expiration de la période d'apprentissage. Les colons y comptent si peu, qu'ils engagent, dès à présent, des ouvriers européens. Ils trouvent d'ailleurs un avertissement dans le mauvais succès des tentatives faites par la société d'agriculture de Saint-Christophe, pour encourager le travail libre sur les sucreries. Depuis plusieurs années, elle promet une prime assez forte à tout ouvrier libre qui aura travaillé pendant six mois chez le même maître, à la culture ou à la fabrication du sucre. Un seul avait mérité la prime, à l'époque où M. John Innes a visité l'île.

J'aurais plus de confiance au maintien du travail dans l'île Sainte-Lucie, où une cause, en apparence faible, doit exercer un jour, sur la conduite des nègres libres, la même influence qu'elle exerce dès à présent sur celle des apprentis. Sainte-Lucie a appartenu à la France, et les esclaves ont conservé le goût le plus immodéré pour les parures et les colifichets. Ils ont donc des besoins inconnus à leurs frères des autres colonies, et dont la satisfaction exige des efforts que le soutien de leur existence ne rendrait pas nécessaires. Sous ce ciel brûlant, sur ce sol fécond où les vêtements les plus légers suffisent, où les aliments naissent en foule et sans être sollicités par un long travail, le noir qui a cessé d'être esclave n'a plus rien à demander à son ancien maître, s'il trouve devant lui des forêts vierges, des terres incultes, et si lui-même ne s'est pas créé des besoins factices. A défaut de l'appropriation des terres, le goût de la parure est la plus forte de ces chaînes que ne brise pas un bill d'émancipation.

La Grenade forme la transition entre les colonies prospères et celles qui ne le sont plus. Quoique le système d'apprentissage y marche mieux que les colons ne l'avaient espéré, on commence à y pressentir les souffrances qui suivront inévitablement l'entrée en jouissance de l'entière liberté, et plusieurs colons parlent de se rendre en Allemagne pour engager des familles de travailleurs.

A Saint-Vincent, le malaise est déjà plus général et plus complet. L'établissement de l'apprentissage y a été marqué par des refus de travail, qu'il a fallu réprimer. On se plaint du mauvais état des cultures, et on est convaincu que plusieurs d'entre elles ne pourront être continuées. Aussi les planteurs évitent-ils toute mise en dehors de capitaux. Des symptômes trop visibles leur interdisent les opérations qui engageraient l'avenir. Aucun enfant au-dessous de six ans n'a été mis en apprentissage, et quant au travail extraordinaire, on ne l'obtient guère que lorsqu'il s'agit du service dans l'intérieur ou autour des bâtiments.

A la Dominique, même inquiétude, fondée sur les mêmes motifs. Bien que l'île ait appartenu aux Français, comme Sainte-Lucie, les nègres n'y sont pas aussi avides de colifichets, et le mauvais emploi de leurs jours de liberté témoigne assez de la simplicité extrême de leurs besoins.

A Hévis, des faits plus graves ont jeté l'alarme parmi les propriétaires. Des pièces de cannes ont été volontairement incendiées, et l'assemblée coloniale pourrait bien, en désespoir de cause, et par un motif fort différent de celui qui a déterminé les colons d'Antigues, proposer la libération immédiate.

A la Guiane, on ne doute pas que la fabrication du sucre ne devienne impossible à l'expiration de l'apprentissage, et l'on s'occupe activement des moyens d'attirer dans la colonie des ouvriers européens.

En effet, les apprentis manifestent, par toute leur conduite, l'intention d'abandonner les cultures pénibles. Dès à présent, on ne peut obtenir d'eux que le tiers ou la moitié des anciennes tâches. Le travail extraordinaire s'achète à un prix excessif; et telle est l'indifférence des nègres, que beaucoup ont refusé le jour réservé auquel on attache tant de prix dans la plupart des colonies, et ont préféré travailler tous les jours pour leur maître pendant un moindre nombre d'heures. Il y a plus : aucun des nègres déclarés libres par le bill, comme ayant touché le sol anglais, n'a continué à travailler à la terre, et sur 9,873 enfants affranchis par le même acte, aucun n'a été mis en apprentissage.

A la Trinité, les planteurs sont presque unanimes à penser qu'à l'expiration de l'apprentissage il deviendra impossible de continuer les cultures. Ils ont déjà fait venir, pour essayer de combler les vides, des travailleurs de divers pays. Il est vrai que deux circonstances particulières viennent aggraver singulièrement la situation de cette île. C'est, d'abord, le désordre complet de la législation, causé par le mélange des lois espagnoles et anglaises; c'est surtout l'état d'abandon de la presque totalité du territoire, dont la quatorzième partie est à peine cultivée, et l'existence, dans l'est, d'une tribu considérable de noirs libres, qui provient originairement du licenciement des *Blacktroops,* qui s'est grossie ensuite des noirs trouvés sur les bâtiments négriers, et enfin des nègres marrons refugiés de toutes les parties de l'île. On comprendra sans peine quelle excitation doit exercer sur l'esprit des apprentis le voisinage d'une telle colonie, et l'on ne sera pas étonné d'apprendre que, deux mois après la promulgation du bill, on comptait à la Trinité trois mille marrons sur vingt-quatre mille apprentis. Est-il nécessaire d'ajouter que les nègres libres ne travaillent que pour satisfaire aux besoins les plus restreints, et que les apprentis, afin de mieux annoncer leur résolution de marcher dans la même voie, ont préféré, comme à la Guiane, la diminution du nombre des heures du travail à la jouissance d'un jour réservé?

Mais l'expérience la plus intéressante à observer est celle de la Jamaïque, car la Jamaïque a une véritable importance. Elle est pour l'Angleterre ce que Saint-Domingue était autrefois pour nous. Le succès à la Jamaïque couvrirait tout, comme l'insuccès à la Jamaïque est la condamnation sans appel de la marche suivie par l'Angleterre. Or, dans cette colonie, personne ne doute plus des déplorables effets du bill. Depuis plusieurs années, les récoltes sont misérables, la diminution graduelle de la culture ne permet pas d'espérer qu'elle sur-

vive à l'apprentissage; l'importation des ouvriers européens est encouragée par des primes énormes, et la plupart des propriétaires (ce qui est plus grave) règlent leurs comptes de manière à se retirer de l'île en 1840.

Plusieurs causes spéciales concourent, avec les résultats ordinaires de l'affranchissement général, à rendre entièrement critique la situation de cette île. D'un côté, les plantations appartiennent pour la plupart à de grands propriétaires anglais, dont la présence pourrait avoir l'influence la plus heureuse, mais qui abandonnent leurs intérêts à des procureurs fondés, indifférents au développement moral des nègres, et tout à fait impropres à établir quelque sympathie entre les deux races. Ces souverains de bas étage, qui quelquefois régissent ou sont censés régir des propriétés distantes de plus de cent milles et renfermant une population de dix mille âmes, entretiennent à la fois l'ignorance des noirs et leur haine contre les blancs, plus implacable à la Jamaïque que partout ailleurs. Ce n'est pas tout. La haine dont je viens de parler s'était déjà manifestée, en 1831, par une grande révolte, et le bill d'émancipation, accueilli dans les autres colonies comme un bienfait, est apparu dans celle-ci comme une véritable conquête, comme une concession forcée dans la métropole : différence bien importante et bien regrettable! Enfin, la Jamaïque a sa colonie noire, ainsi que la Trinité; elle aussi laisse sans culture la plus grande partie de son territoire, et, dans les retraites inaccessibles de ses Montagnes Bleues, elle voit se former depuis longtemps le noyau d'un peuple libre, qui peut devenir un jour redoutable. Le gouvernement de la Grande-Bretagne (qui le croirait?) a été obligé de traiter avec le gouvernement des nègres marrons; il a reconnu son indépendance. La colonie vit en présence de cet ennemi encore obscur, que la libération complète grandira sans doute, et qui menace son avenir.

Je ne m'appesantirai pas sur les considérations que fait naître en foule cette esquisse de la situation actuelle des îles anglaises; j'ai fait reconnaître ce qui est, je n'ai pas la prétention de prédire ce qui sera. La Providence réserve peut-être à cette grande et périlleuse tentative une issue plus heureuse que celle qui semblerait probable aujourd'hui. Nul ne le désire plus sincèrement que moi; mais j'ai dû prouver que les résultats connus de l'expérience britannique étaient loin de contredire les leçons de l'expérience française; j'ai dû prouver combien il est difficile d'espérer que ce nouvel affranchissement général soit plus capable que ceux qui l'ont précédé de produire à la fois la continuation du travail et de l'ordre, et une liberté complète.

A quoi bon, me dira-t-on, à quoi bon une liberté complète? Les affranchissements généraux seront-ils proscrits par ce seul motif, qu'ils ne peuvent établir sur-le-champ une égalité entière entre les blancs et les noirs? Oui, je le déclare, ce motif (et il n'est pas seul) suffirait pour m'empêcher de recourir aux affranchissements généraux.

C'est dire assez que je ne puis adhérer ni au système de tutelle avec engagements à terme, recommandé par la Société de la Morale chrétienne, ni au système de curatelles, proposé depuis, ni même au système de métayage, présentés avec tant d'autorité et de science par M. de Sismondi. Oui, tout en reconnaissant les services que peut rendre le contrat libre de métayer, substitué à l'esclavage; tout en admettant la convenance qu'il y aurait à faciliter ce genre

de convention entre l'ancien maître et le nouvel affranchi, je ne puis me résigner à le rendre obligatoire, parce que ce serait restreindre la liberté, et que rien ne me paraît plus dangereux.

Ce serait assez, pour justifier cette répugnance, de ce qui se passe de nos jours dans nos propres colonies. Là, on n'accordait autrefois que des libertés incomplètes. L'esclave affranchi ne montait pas au niveau du blanc; il ne jouissait pas des mêmes droits et des mêmes prérogatives. Qu'en est-il résulté? Que la classe de couleur, méprisée par la classe blanche, cherchait à se distinguer de la classe noire, en repoussant les travaux qui auraient semblé fortifier une assimilation conservée implicitement par les lois. En abrogeant ces lois, en rétablissant l'égalité absolue, on a plus fait qu'on ne se l'imagine pour la bonne harmonie de ces races, pour la conservation du travail dans nos îles, et pour la solution future du problème d'émancipation.

Examinez les ressorts les plus intimes de notre nature morale, consultez l'expérience de tous les peuples et de tous les temps, et vous reconnaîtrez ce qu'a de périlleux et d'insensé la concession d'une liberté incomplète, d'une liberté qui marche sans l'égalité. Voilà des hommes à qui vous avez donné des droits, des forces, des moyens d'action qui leur manquaient autrefois, et vous prétendez qu'ils n'useront ni de leurs droits, ni de leurs forces, pour renverser l'impuissante et ridicule barrière placée entre eux et vous, et vous ne craignez pas que leur effort pour la briser ne les entraîne au delà du but!

Que sera-ce, si ces hommes sont d'une autre race que vous; si l'injure ne s'adresse plus aux individus, mais à la race; si votre loi ne signifie plus seulement : « Tu ne seras pas mon égal, parce que tu as été esclave; » mais « tu ne seras pas mon égal, parce que tu es noir! » Que sera-ce si vous parquez ainsi, si vous réunissez contre vous ces hommes, qui seront redoutables tant qu'ils ne vous seront pas assimilés!

Je comprends que l'inégalité ait pu se maintenir à Saint-Domingue. Tous sont de la même race; le propriétaire est noir comme le travailleur. Bien plus, tous ont été esclaves. Dès lors, rien d'injurieux dans les institutions établies par la loi, parce qu'elles ne sont fondées sur aucune distinction originelle et ineffaçable. Point de barrière à renverser, parce que tous peuvent monter au rang de propriétaire, parce que tous peuvent descendre au rang de travailleurs. Mais chez nous, classer les affranchis, c'est les ranger en bataille. C'est le vice inévitable des affranchissements généraux, de demander à l'homme de couleur les garanties qu'il n'a pas su demander à l'esclave, de placer après la liberté ce qu'il fallait mettre avant.

Le système des affranchissements individuels évite cet écueil. Il ne promet rien qu'il ne tienne; il ne produit pas, sous le nom d'hommes libres, des incapables, des mineurs, mais des citoyens. Quelle méfiance aurait-il à conserver contre ces noirs qui ont fourni une à une toutes les preuves de leur moralité, de leur activité, de leur aptitude, et qui viennent seuls, pauvres et nus, se perdre dans une foule à laquelle ils ne demandent que l'oubli de leur origine? Il peut leur donner, au lieu des habitudes fausses et serviles de la demi-liberté, au lieu de la paresse et des vices qui sont le partage de toutes les classes suspectes, au lieu de ces mœurs sans énergie et sans noblesse des affranchis d'au-

trefois, il peut leur donner une éducation que rien ne remplace, parce que seule elle instruit des devoirs par l'exercice des droits, et fait naître ce précieux sentiment de la dignité humaine, inséparable du sentiment de la responsabilité, l'éducation de la véritable indépendance.

Quelqu'un serait-il tenté de soutenir que les affranchissements individuels sont aussi impuissants que les affranchissements généraux à produire la liberté complète, et voudrait-il appuyer cette assertion sur l'exemple des affranchissements individuels de Rome et du moyen âge? Je répondrais qu'à la vérité, l'affranchi romain devenait client, et que l'affranchi du moyen âge devenait serf; mais que dans cette position ils se trouvaient au niveau du peuple d'alors; qu'ils obtenaient, dans le sens de la civilisation de ce temps, une liberté complète. A Rome, le patronat était la relation ordinaire, générale, et il n'était point nécessaire d'avoir passé par l'esclavage, pour se trouver client d'un patricien, à une époque où Lacédémone était cliente des Claudius, où les Marcellus rangeaient la Sicile sous leur patronat. Autant en dirai-je des affranchis du moyen âge. Qu'en aurait-on fait, sinon des serfs? Fallait-il pour leur donner une liberté complète, les élever au rang de seigneurs? non. Ils entraient naturellement dans la condition du grand nombre. Et c'est ce que je réclame aujourd'hui pour nos esclaves : ne leur imposez pas le servage par respect pour les traditions historiques, car ce serait prendre l'histoire à contre-sens. Les affranchissements individuels doivent faire aujourd'hui des citoyens, en vertu du même principe qui faisait autrefois des serfs ou des patronés.

J'ai dû établir avec force les motifs qui m'obligent à repousser le système des affranchissements généraux. C'est, en effet, la question la plus grave peut-être que présente le problème de l'émancipation. De sa solution dépend tout le reste; et ici, choisir son point de départ, c'est s'engager sans retour dans l'une ou l'autre de ces voies si différentes, qui sont censées conduire au même but. Dans ce choix décisif, je n'ai pas dû écouter le premier mouvement de mon cœur, mais les avertissements de ma raison. Il est vrai que j'ai été bientôt dédommagé de ce sacrifice, car il arrive rarement, Dieu merci, que le cœur et la raison fassent un long divorce, et je n'ai pas seulement trouvé, dans le système des affranchissements individuels, les garanties que ma prudence exigeait; j'y ai trouvé la satisfaction plus complète de mes vœux de liberté, de mes profondes sympathies pour la classe esclave.

On me reprochera peut-être d'avoir passé sous silence un des motifs qui pourraient sembler les plus propres à déterminer les esprits en faveur de mon système, de n'avoir pas parlé des répugnances si vivement manifestées par les colons contre les affranchissements généraux; répugnances que ne saurait exciter un système qui cherche sa base dans les usages mêmes des colonies, qui ne hasarde rien, ne compromet rien, opère la transformation peu à peu, ne donne jamais une liberté sans exiger en échange une garantie, et n'ordonne jamais un sacrifice sans en apporter la compensation. Certes, nul n'est plus frappé que moi des services immenses que pourraient rendre à l'œuvre difficile dont nous nous occupons le concours et l'appui des propriétaires d'esclaves. Mais la vérité pouvait se passer de cet argument, et j'aurais éprouvé un regret

profond si, en y mêlant des considérations de ce genre, j'avais pu donner à une conviction, assise sur la nature même des choses, l'apparence d'une concession faite aux menaces et aux préjugés des personnes.

AGÉNOR DE GASPARIN.

L'auteur de ce travail, qui a fait une étude spéciale de la matière, doit bientôt publier un volume sur *l'abolition de l'esclavage*. Le morceau qu'on vient de lire donnera, nous le pensons du moins, une favorable idée de cette prochaine publication. Bien que nous ne partagions pas toutes les opinions que M. A. de Gasparin a développées dans son livre, notamment celle qu'il émet sur les colonies, qu'il regarde comme un embarras pour la France, nous avons cru devoir appeler l'attention sur un écrit qui annonce, dans le jeune écrivain, une indépendance et une élévation d'esprit peu communes. (*N. du D.*)

DE

# LA SOUSCRIPTION DIRECTE

## DANS LES ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS.

Ce qui fait la beauté de l'ordre social en France, et ce qui en fera plus tard la grandeur, c'est l'entière homogénéité de ses diverses parties. Tout y porte l'empreinte d'une démocratie profondément enracinée dans le sol. Le commerce, l'agriculture et l'industrie reposent, chez nous, sur la même base que la constitution politique; c'est aussi la multitude qui le soutient. La terre et les capitaux sont divisés à l'infini. Mais le bien qui résulte de cette diffusion n'est pas sans mélange. La puissance du travail, qui est la vie même d'une nation, s'affaiblit par son propre fractionnement. Il nous reste à faire, pour les éléments épars de la force qui produit, ce que les révolutions ont fait pour la force qui conserve, pour le pouvoir politique : à centraliser, dans quelques grands foyers d'action, les intelligences, les capitaux et les bras.

Dans l'ordre des événements, l'association politique précède l'association industrielle; c'est la sécurité qui donne l'essor au travail. Aucun peuple n'est devenu riche, avant d'être libre et puissant. La constitution anglaise remonte à la grande Charte, capitulation imposée à Jean Sans Terre par les barons; l'opulence industrielle et commerciale de l'Angleterre ne date que du règne d'Élisabeth. En France, l'expérience est plus récente et s'accomplit pour ainsi dire sous nos yeux. Tandis que le système représentatif semble déjà être solidement établi, et qu'il résiste avec bonheur aux plus rudes épreuves que puisse traverser un gouvernement naissant, l'industrie, à peine reconnue viable, ne se livre qu'en hésitant à une tendance visible pourtant d'organisation.

Cette distance, que conservent entre eux les deux mouvements, s'explique par la diversité même de leurs caractères. En politique, l'association est forcée; c'est une nécessité qui vient à son heure et que l'on n'ajourne pas. Dans l'industrie, au contraire, tout est libre et spontané : on ne rapproche les capitaux

que lorsqu'ils sont devenus intelligents, et les hommes que lorsqu'ils le veulent bien. Il ne suffit pas que les travailleurs et les capitalistes aient intérêt à unir leurs efforts; il faut encore que les uns et les autres aperçoivent clairement cet intérêt. L'association, en matière d'industrie, est comme le dernier échelon du progrès : avant qu'elle se révèle, il faut que les lumières soient venues.

L'inégalité entre les peuples, sous ce rapport, ne résulte pas uniquement de l'infériorité relative de civilisation où la plupart sont retenus encore aujourd'hui. Elle provient aussi des circonstances diverses au sein desquelles le génie national de chacun s'est développé. Dans les cités comme dans les états où le gouvernement appartenait au petit nombre, les forces industrielles ont dû s'associer plus facilement; car le pouvoir de l'aristocratie, bien qu'il s'exerce dans un intérêt de privilége, est déjà un mouvement de concentration.

Lorqu'une aristocratie est intelligente et qu'elle a l'instinct des grandes choses, elle présente un excellent instrument pour les travaux de l'industrie. Là où les capitaux et le pouvoir se trouvent concentrés dans les mêmes mains, cet ensemble compose une force qui peut se jouer des obstacles matériels. L'association devient bien facile, quand on n'a qu'un petit nombre de volontés à accorder, et quand chaque individualité représente la puissance et la richesse d'une agrégation.

Voilà le secret des accroissements rapides que l'industrie et le commerce ont pris de bonne heure dans la Grande-Bretagne. C'est parce que la constitution du pouvoir et celle de la richesse y reposent sur les mêmes bases ; c'est parce que l'Angleterre elle-même est une formidable aristocratie, qu'elle a pu prendre rang la première et s'élever aussi haut parmi les peuples industriels.

L'Angleterre est sortie des flancs du moyen âge ; sa puissance est grande et grandit encore, mais comme le développement de son passé. La France, au contraire, est née d'hier ; comme toute démocratie, elle n'a pas d'ancêtres ni d'héritage. Elle est pauvre encore, et fait son éducation industrielle comme elle a fait son éducation politique, c'est-à-dire à ses dépens.

L'industrie est venue tard chez nous; elle rencontre en France plus d'obstacles qu'ailleurs, parceque nous sommes le pays le plus avancé dans la démocratie. Réunir les capitaux divisés, associer des volontés divergentes, dégrossir des intelligences qui étaient restées en friche, aller chercher, pour ainsi dire, les consuls du régime industriel à la navette ou à la charrue, c'est une entreprise ardue que le temps peut seul accomplir.

Dans un pays gouverné aristocratiquement, la puissance qui produit s'éveille nécessairement plus tôt, car elle ne dépend que des individus. Pour une démocratie, au contraire, ce sera toujours un long enfantement, car l'industrie n'y peut faire de grandes choses qu'à l'aide de l'esprit d'association.

Les petits capitaux sont comme la poussière à qui le vent seul donne un corps en la soulevant. L'association est la force qui les fait mouvoir et qui les rend féconds, d'improductifs qu'ils étaient, dans leur état d'isolement et de dispersion. Il n'y a pas longtemps que ces atomes à peu près impalpables ont appris en France à se réunir; mais dès ce jour aussi, la démocratie industrielle a trouvé son levier d'action.

Le premier exemple d'une vaste association formée à l'aide des petits capi-

taux, a été donné par la banque Laffitte. Lorsque l'honorable député en était encore à exposer la pensée qui a présidé à la création de cet établissement de crédit, son plan ne rencontra que des contradicteurs parmi les grands capitalistes et les banquiers. On ne le discutait même pas; on s'en moquait comme d'un rêve extravagant. Créer une banque d'escompte et de prêt, au capital de 54 millions, et une banque par actions, fondée par des souscripteurs à 1,000 fr., n'était-ce pas tenter l'impossible? Or, l'impossible a réussi. La banque nouvelle, à peine organisée, a réalisé son capital; cette gigantesque société en commandite a obtenu, par le fait seul de l'adhésion de souscripteurs nombreux, une puissance égale à celle des hauts financiers qui régnaient à la Bourse sans rivaux. La Banque de France, craignant de l'avoir pour adversaire, a préféré traiter avec elle et l'associer à ses opérations. N'est-ce pas là une véritable invasion, l'invasion suivie de la conquête, et par suite un ordre de choses nouveau?

Un autre symptôme du mouvement qui s'opère dans les esprits et dans les capitaux, c'est l'entraînement avec lequel on se porte aujourd'hui vers les entreprises de travaux publics, et notamment vers les associations formées pour exécuter des lignes de chemins de fer.

Jusqu'à ce jour, les entreprises de chemins de fer en France ne tombaient pas directement dans le domaine de l'association. Elles commençaient par être de véritables opérations de crédit, qui dépendaient entièrement de l'intelligence ou de la bonne volonté des banquiers.

Le concessionnaire d'un chemin, après avoir obtenu l'autorisation du pouvoir législatif, au lieu de s'adresser au public des capitalistes, colportait son privilége, cherchant une maison de banque qui endossât le projet de son nom et qui se fît l'intermédiaire responsable entre l'éditeur et les souscripteurs réels.

Si l'entreprise était adjugée avec publicité et concurrence, les banquiers se portaient soumissionnaires; ils formaient ensuite une société dans laquelle leurs correspondants étaient admis à souscrire au pair pour un certain nombre d'actions. Mais le public des souscripteurs sérieux, de ceux qui achètent pour garder, était tenu à distance; on mettait en réserve la masse des actions pour rester maître du marché, et on ne les livrait à la vente que lorsqu'une hausse progressive, habilement soutenue, en avait élevé artificiellement la valeur. Le capital social s'augmentait ainsi d'un tiers ou de moitié, au détriment de l'entreprise, dont les bénéfices, répartis sur une plus grande surface, devaient se trouver bientôt insuffisants.

Hâtons-nous de le dire, ce procédé d'association, tout onéreux qu'il semble aujourd'hui, était l'inévitable conséquence du système adopté pour les travaux publics. Quand la concession précédait l'association, quand les chambres prononçaient sur l'utilité d'un projet, avant que cette utilité eût pu être constatée par l'adhésion de souscripteurs nombreux, elles ne votaient en réalité que sur une hypothèse. La loi donnait un blanc-seing; les banquiers seuls pouvaient le remplir. Il fallait, pour constituer l'affaire, pour l'accréditer et pour battre monnaie à son profit, le concours des plus puissants dépositaires ou détenteurs de capitaux.

Mais si l'on admet, avec la commission nommée par la chambre des députés, que l'autorisation législative ne doit porter que sur des faits accomplis ; si l'on préfère le système de la concession directe à celui de l'adjudication; si l'on exige que toute demande de concession repose sur des études préalables, qui embrassent, avec les difficultés d'art, l'estimation des dépenses et des produits présumés; si l'on veut que la compagnie soit organisée par avance, qu'elle ait une existence définitive et non précaire, qu'elle présente un corps de souscripteurs engagés jusqu'à concurrence de 40 ou 50 pour 100 du fonds social ; si les chambres reconnaissent et constituent l'association en même temps qu'elles autorisent le travail ; alors l'intervention des banquiers et des grands capitalistes cesse d'être une nécessité. On sait d'ailleurs que les spéculateurs ne prennent pas volontiers d'engagement à long terme. Pour une entreprise qui dépend encore d'un vote législatif, incertain comme toutes les questions de majorité, il n'y a qu'une seule classe de souscripteurs possible : ce sont les détenteurs réels, c'est le public.

Précisons ici la différence des deux modes d'association. Dans la souscription à forfait, il n'y a qu'un seul souscripteur direct : c'est le banquier qui l'entreprend. Seul il est engagé à l'égard des concessionnaires, ou, quand il a soumissionné lui-même la concession, à l'égard de l'état. La souscription n'est point un contrat ; elle ne donne pas aux souscripteurs le droit d'obliger le gérant de la société à leur délivrer les actions qu'ils ont demandées ; le gérant, à son tour, ne peut pas les contraindre à recevoir les titres, ni à verser les sommes représentées par ces valeurs. Il n'y a d'engagement réel d'aucun côté.

Ajoutons que si le banquier, la personne morale de l'association, est responsable, en revanche il dispose d'un arbitraire illimité dans la distribution du fonds social. Il peut choisir entre les souscripteurs, livrer dix actions à ceux qui en ont demandé cent, et cent à ceux qui en demandaient dix, préférer les spéculateurs aux actionnaires sérieux, émettre enfin les actions aux époques qu'il lui conviendra de fixer, précipiter l'émission ou la suspendre, et, au lieu de vendre, jouer.

La souscription directe, au contraire, présente un véritable contrat synallagmatique entre les administrateurs, qui sont les associés en nom collectif, et les commanditaires, qui sont les souscripteurs. Le registre une fois ouvert, les conditions sont égales pour tous ; il n'y a d'autre titre de préférence que le droit de priorité. Ici la propriété, c'est l'occupation, non point à titre gratuit, mais à un prix fixé par avance, égal et invariable, valeur contre valeur, action contre écus, et au pair. Le souscripteur met sa griffe sur les actions qu'il se réserve; en même temps, et pour garantie de l'engagement, il verse un dixième de la valeur souscrite. Chacun sait ce qu'il doit attendre, ce qu'il fait, et avec qui il va s'associer. Les souscripteurs, enregistrés publiquement et dans un ordre successif, forment un corps. La propriété industrielle a son grand-livre ; des valeurs jusque-là mystérieuses, et par conséquent incertaines, sont revêtues du cachet de l'authenticité.

Ce mode nouveau d'association, récemment inauguré en France, a été accueilli avec une faveur marquée. Les listes de souscription ouvertes par plusieurs

compagnies ont été presque aussitôt remplies. Les actions souscrites au pair se sont classées directement. La publication simultanée des actes de société a fait connaître à chaque souscripteur l'étendue de l'engagement qu'il allait contracter. A la différence de l'Angleterre où l'on n'exige qu'un dépôt de 2 à 3 p. 100 par action, pour couvrir les premiers frais, les compagnies françaises ont demandé un versement préalable, soit de *dix*, soit même de *quinze pour cent*, à chaque actionnaire, pour servir de garantie à son engagement. Ces fonds devaient être restitués, sans retenue, aux souscripteurs, dans le cas où l'on n'obtiendrait pas la concession, et les premiers frais retombaient alors à la charge des fondateurs-gérants. Les capitaux déposés en garantie, en attendant le moment de leur emploi ou de leur retrait, n'étaient pas d'ailleurs enlevés à la circulation. Ils constituaient, pour le banquier qui les avait reçus, une sorte de commandite temporaire dans les opérations d'escompte; et, pour prix de ce service, ils portaient un intérêt de 3 pour 100. Nous ne croyons blesser aucune convenance en faisant remarquer que le jour où la souscription du chemin de Paris à la mer, ouverte chez M. Laffitte, a été remplie, les actions de cette banque ont gagné 10 pour 100 de prime; le seul fait d'une souscription rivale, ouverte chez un autre banquier, a opéré, sur les mêmes actions, une dépréciation de près de 3 pour 100.

Dans la plupart des entreprises de chemins de fer, dont nous avons les conditions sous les yeux, le premier versement n'épuise pas la garantie des souscripteurs. Cette garantie s'étend à *quarante pour cent* du fonds social, réalisables dans le délai prescrit par la loi qui autorisera les travaux. En limitant ainsi, aux deux cinquièmes du capital, la responsabilité des actionnaires, on veut assurer l'avenir de l'entreprise, sans faire violence aux découragements individuels. On suit l'exemple du gouvernement prussien, qui a exigé pareillement des actionnaires du chemin de fer de Cologne une garantie de quarante pour cent. Des conditions aussi précises et en même temps aussi sévères doivent avoir pour effet de restreindre le champ ouvert à l'agiotage; mais elles n'excluent point et ne peuvent pas exclure la spéculation.

Les compagnies qui ont pris l'initiative s'attribueront peut-être le mérite de ces résultats. Elles n'ont fait cependant que s'associer, à propos, au mouvement général qui tend aujourd'hui à mettre directement en présence les capitalistes et les entrepreneurs de travaux publics; car ce n'est pas seulement en France que des souscriptions ouvertes, à l'exemple de l'Angleterre, pour l'exécution des chemins de fer, se remplissent en peu de jours. En Allemagne, l'entreprise du chemin qui doit lier Hambourg à la Bavière et au Rhin supérieur, a déjà réalisé son fonds social; à Vienne, l'ouverture de la souscription pour la ligne de Vienne à Raab a donné lieu à une véritable mêlée, avec escalade et effusion de sang, tant était grand l'empressement du public.

En France, les souscriptions de ce genre qui ont réussi, montrent assez tout ce que l'on peut faire par l'association des petits capitaux. Elles ont produit un phénomène analogue à celui que présenta la Bretagne au moment de la refonte des pièces démonétisées de 3 et de 6 francs, lorsque les écus semblaient sortir de terre, et que des richesses longtemps enfouies étaient rendues à la circulation; car, si elles n'ont pas créé les capitaux, elles les ont certainement révélés.

En fait, les entreprises de chemins de fer ont cessé d'être des questions de crédit; elles n'ont plus le même besoin de l'assistance des banquiers, leur providence autrefois. Le rôle de ceux-ci est changé : d'entrepreneurs qu'ils étaient, ils deviennent de simples dépositaires ; au lieu de prêter leurs capitaux ou leur crédit, ils empruntent bien réellement les fonds que versent dans leurs caisses les souscripteurs. Les banquiers, dans les affaires de chemins de fer, ne font plus que les fonctions de caissiers du public. Il y a toute une révolution dans les circonstances que nous signalons.

Aucun système ne peut s'établir, sans heurter des habitudes prises ou des préjugés reçus. On élève des objections contre le mode de la souscription directe. On prétend qu'en supprimant l'intermédiaire obligé des banquiers, c'est une garantie d'exécution et de bonne administration que retranche le procédé nouveau. On craint que, dans le nombre des souscripteurs, les actionnaires sérieux, les capitalistes, ne forment l'infinie minorité, et que la plupart n'aient uniquement en vue un bénéfice à réaliser dans les huit premiers jours de l'émission. On pose le cas d'une crise possible pendant la durée des travaux ; et l'on prédit qu'un bon nombre de ces souscripteurs ou spéculateurs en détail, n'ayant eux-mêmes qu'un crédit très-limité, se trouveront hors d'état d'acquitter l'engagement qu'ils auront souscrit ; tandis que des banquiers qui auraient accepté la responsabilité d'une entreprise la soutiendraient nécessairement jusqu'au bout de leurs ressources et de leur crédit.

Réduisons ces difficultés à leur juste valeur.

Il n'en est pas des travaux publics comme des emprunts. Dans les opérations qui concernent le crédit d'un gouvernement, d'une province ou d'une grande ville, l'intervention des banquiers, à quelque combinaison que l'on ait recours, restera toujours une nécessité. Ce sont, en effet, les conditions mêmes auxquelles ils s'engagent à devenirs prêteurs ou plutôt garants de l'emprunt, qui donnent au public la mesure exacte du risque qu'il peut courir en s'associant au contrat. Ici, d'ailleurs, la garantie des banquiers est quelque chose, car ils sont les meilleurs juges des ressources et de la moralité de l'emprunteur. Mais, dans les entreprises de chemins de fer ou de canaux, la garantie des banquiers ne signifie rien pour le public, car ce n'est pas là une opération de crédit, c'est une question de travail.

La confiance, qu'un certain nombre, une clientelle de capitalistes, met dans les banquiers, se borne aux mouvements de fonds, aux transactions qui s'opèrent sur les rentes, et aux emprunts. Quant à l'industrie, on sait que s'ils avaient les moyens de la commanditer, ils manqueraient encore de la capacité toute spéciale qui est nécessaire pour la diriger. Quel conseil peut donner un banquier sur une entreprise de chemin de fer ? La question d'art lui est étrangère ; les études d'un pareil projet demandent plus de temps qu'il ne lui est possible d'en donner, et entraînent des sacrifices qui lui deviendraient trop onéreux dans sa position. Il invoquerait donc très-difficilement son expérience, dans des affaires qu'il ne voit pas par ses propres yeux, et où il juge sur la parole d'autrui. Le banquier n'a que son crédit pour déterminer les souscripteurs, là où il faudrait leur fournir des éléments de conviction.

Rien ne prouve mieux à quoi se réduit, en définitive, le patronage des hauts

financiers dans les affaires de chemins de fer, que la nature même des propositions qu'ils ont présentées, quand le gouvernement a fait appel à leur esprit d'entreprise et à leurs moyens. Une réunion de banquiers n'était-elle pas disposée, il y a un an, à soumissionner le chemin de Belgique par Amiens, avant d'avoir fait le moindre examen des difficultés ou des frais de la ligne, avant toute enquête sur les revenus possibles dans cette direction, et avant même que le gouvernement eût publié les recherches de ses ingénieurs? Une autre compagnie ne demandait-elle pas à exécuter les chemins du Nord, y compris la ligne de Rouen par les plateaux, c'est-à-dire plus de deux cents lieues de voies de fer, sans avoir d'autre base, pour l'appréciation des dépenses et des produits, que les études incomplètes et partiales de l'administration? Quelle garantie morale pouvaient présenter au public des opérations abordées, pour ainsi dire, aveuglément? Il est vrai que l'une de ces compagnies stipulait une subvention de vingt-cinq millions, tandis que l'autre demandait à l'État une garantie d'intérêt de 4 pour cent. Pour s'affranchir de l'assistance du gouvernement, il faut sentir le public derrière soi, et avoir le droit de se prévaloir de son concours.

Lorsqu'il s'est agi d'un chemin de cinq à six lieues d'étendue, les banquiers ont pu présenter une soumission sérieuse, car leurs ressources étaient égales à la responsabité dont ils se chargeaient. Mais pour entreprendre une ligne dont l'exécution coûtera de 80 à 100 millions, quelle maison de banque, quelle association de banquiers aurait la témérité d'engager son nom? Dans une telle occurrence, les banquiers ne peuvent que garantir, à leurs risques et périls, que le public s'empressera de souscrire. Mais n'est-ce pas une garantie bien autrement puissante, quand le public lui même, représenté par les administrateurs d'une compagnie, vient prouver qu'il a déjà souscrit?

Dans l'industrie comme dans l'ordre politique, l'aristocratie a fait son temps; la distribution des capitaux est démocratique, comme la société. Nous ne sommes plus à l'époque où le nom d'un banquier puissant, attaché à une affaire, donnait de la valeur aux actions. L'éducation des petits capitalistes est à moitié faite, puisqu'ils ont appris à s'associer; maintenant qu'ils ont la force de l'association, il leur reste à examiner et à devenir inquisiteurs. Mais, dès aujourd'hui, ils ne se passionnent et ne se préviennent pas facilement; il faut un intérêt bien évident pour les déterminer.

Dans cette nouvelle situation, l'importance des banquiers n'est point annulée, et à Dieu ne plaise! mais elle se subordonne à celle de l'association. Ils prennent leur part des affaires, et, au lieu de diriger une souscription, ils se font les premiers souscripteurs. On obtient également leur garantie, mais on reste maître de la limiter à ce qu'elle vaut en réalité.

C'est une grande erreur, quand on suppose que des banquiers, en fondant une entreprise de chemin de fer, pourraient la mettre à l'abri des crises ou des paniques qui surviennent dans l'industrie. Les banquiers ne sont en effet que les agents, et les agents intéressés de la circulation. Les capitaux qu'ils engagent dans une affaire ne sont pas leur propriété, ce sont des fonds déposés ou prêtés, dont ils servent l'intérêt, et qu'il ne leur est pas possible de laisser longtemps improductifs. Or, les travaux d'un chemin de fer, en admettant qu'ils soient

poussés avec vigueur, dureront encore quatre ou cinq ans; et cinq années, c'est un état de mainmorte pour des capitaux de spéculation.

Ainsi, de deux choses l'une : il faut que les banquiers qui se sont chargés des actions à forfait, les émettent dès l'ouverture des travaux pour rentrer dans leurs fonds, ou qu'ils les tiennent en réserve quatre ou cinq ans pour les vendre ensuite à vingt ou vingt-cinq pour cent de prime, et pour couvrir ainsi la perte essuyée sur l'intérêt de ces capitaux. Dans le premier cas, on risque de déprécier l'entreprise, en inondant le marché de ces valeurs; dans le second, on la surcharge d'un accroissement inutile du capital social.

Au moment d'une crise commerciale, les banquiers, les marchands d'argent, sont les premiers frappés. Leur commerce ne reposant que sur la confiance publique, lorsque cette confiance se retire de tout le monde, il ne leur reste plus aucun appui pour résister. Quand les échanges s'arrêtent, les commerçants et les fabricants demeurent encore nantis d'un capital; mais les banquiers, intermédiaires de cette circulation, et qui opèrent sur les capitaux d'autrui, n'ont plus rien alors et ne sont plus rien. De toutes parts on s'empresse de retirer les fonds qui leur étaient confiés, et il ne se fait plus de placements pour combler le vide que laissent les retraits. La crise commerciale des Etats-Unis a commencé par les banques; elle pèse encore sur ces établissements, après que le commerce et l'industrie se sont relevés du naufrage universel.

Ce n'est pas tout, les banquiers ne peuvent se jeter dans les affaires industrielles sans exposer leur position à des chocs très-dangereux. Quand la panique se déclare, une maison de banque qui se borne aux opérations du change et de l'escompte, n'ayant que des engagements à terme, est plus maîtresse de ses ressources, et voit par conséquent son crédit moins ébranlé. Mais si elle a placé ses fonds et ceux de ses clients dans le commerce ou dans l'industrie, où toutes les opérations se font à longue échéance, et même sans échéance fixe, elle se trouve bientôt à la merci de ses créanciers. En Angleterre, toutes les banques particulières ont pour réserve des billets de la banque nationale, qui engage elle même ses fonds dans la dette flottante; ce n'est pas la banque, c'est le gouvernement qui prête à l'industrie, dans ces entreprises colossales de chemins de fer que nous cherchons maintenant à imiter.

Dans une panique, les spéculateurs qui ont acquis ou gardé une grande masse d'actions sont réduits à les vendre précisément lorsqu'il ne se présente pas d'acheteurs. Il faut alors réaliser à tout prix. Les petits capitalistes, au contraire, qui ont souscrit directement et qui ont pris des actions pour les conserver comme les titres d'une nue-propriété, titres improductifs jusqu'à l'achèvement des travaux, ne sont nullement obligés de s'en défaire lorsque ces valeurs sont dépréciées; car la privation temporaire de l'intérêt était sans doute entrée dans leurs calculs.

La question de savoir lesquels, des spéculateurs ou des détenteurs réels, résistent avec le plus de fermeté à une bourrasque commerciale, est une difficulté sur laquelle l'expérience a déjà prononcé. On peut appliquer, par analogie, au mouvement des valeurs industrielles, les leçons que présente depuis quinze ans le mouvement des fonds publics. Il est d'observation que toute crise, toute panique agit plus fortement sur le *trois* pour cent que sur le *cinq*. Or,

le 3 pour cent est le fonds de la spéculation, il présente une masse considérable de rentes flottantes; le 5 pour cent, au contraire, est le fonds des rentiers, et ne se compose guère que de rentes classées. Eh bien! entre les souscriptions à forfait et les souscriptions directes, dans les entreprises de chemin de fer, il y a toute la différence d'une valeur flottante à une valeur classée dans les mains des rentiers.

Les banquiers, en soumissionnant un chemin de fer, agissent comme des courtiers qui s'informent beaucoup moins de la valeur réelle que des chances qu'elle présente pour le placement immédiat. Pour le public des souscripteurs, la valeur vénale n'est qu'une considération très-secondaire; ce qu'il leur importe principalement, c'est que l'entreprise, une fois en plein rapport, donne de véritables produits.

Si quelques grands capitalistes se trouvent bien placés pour entreprendre des chemins de fer, ce sont, non pas les banquiers, mais les chefs de l'industrie, les maîtres de forges, les propriétaires de mines ou de bois. Ceux-là peuvent garder les actions qu'ils auront souscrites, parce qu'ils ont un intérêt réel à l'établissement d'une voie nouvelle et plus rapide, qui multiplie les rapports entre les populations. D'ailleurs, les hommes qui dirigent quelque grande exploitation de fer ou de charbon, trouvent, dans leur position même, une sorte d'éducation préparatoire et de capacité spéciale pour administrer les chemins de fer.

Ce sont les banquiers qui ont donné l'impulsion aux premières entreprises de chemin de fer qui aient jeté quelque éclat. Tout le monde sait que, sans l'intervention et l'exemple de M. Rothschild, personne n'avait le courage de jeter de l'argent dans les affaires de Versailles et de Saint-Germain. Aujourd'hui les grands capitalistes se refroidissent, à mesure que les petits capitalistes deviennent plus hardis.

En théorie, il semble que l'alliance des grands et des petits capitalistes, dans les affaires des chemins de fer, doive s'accomplir tôt ou tard. Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve; mais, à ne juger que ce qui se passe sous nos yeux, trop de raisons s'opposent à un rapprochement immédiat. Il y a rivalité, défiance et commencement de lutte entre les deux camps. Les banquiers pensent que les souscriptions, abandonnées à leur propre poids, et n'étant pas soutenues par des spéculateurs puissants, ne peuvent manquer d'échouer. De leur côté, les soumissionnaires qui ont appelé directement des souscripteurs, craignent de livrer l'entreprise à l'agiotage, en admettant les banquiers au partage du fonds social.

Il faut le dire, de part et d'autre, ces craintes sont fondées. Jusqu'à ce que les habitudes de la banque se soient modifiées avec les faits, elle ne peut intervenir qu'accessoirement. Quant aux entreprises dont le fonds social s'est formé par l'agrégation d'un nombre infini de petits capitalistes, il y a des mesures à prendre pour apporter l'ordre et la sécurité dans cet ensemble un peu confus de souscripteurs.

Les compagnies qui ont ouvert publiquement des registres de souscription, se proposaient un problème difficile; elles voulaient classer leurs actions dans les mains des capitalistes qui recherchent un placement avantageux, et se

préserver des spéculateurs, que les chances aléatoires d'une affaire attirent plutôt. Ce problème est-il résolu complétement par les faits? Voilà toute la question.

Nous avons indiqué les garanties que présente le procédé de la souscription directe, comparé à celui de la souscription à forfait. Ces avantages sont positifs, mais ils ne sont pas universels. En appelant directement les souscripteurs, et en livrant les actions au pair, l'on en classe immédiatement un très-grand nombre, mais on ne classe pas tout. Les spéculateurs, trouvant la porte ouverte, pénètrent dans l'association et en prennent leur part, aussi bien que les détenteurs sérieux.

Les hommes dont le coup d'œil s'est le plus exercé à suivre le mouvement des capitaux estiment que, dans les souscriptions ouvertes par diverses compagnies pour l'exécution des chemins de fer, la part des spéculateurs ne saurait être évaluée à plus de *quarante* pour cent. C'est encore assez pour compromettre l'avenir de ces entreprises; une telle masse de valeurs flottantes, agissant sur le crédit de chaque affaire, avant qu'on puisse le mesurer exactement à ses produits, doit promptement l'affaiblir et l'ébranler. Des moyens de défense sont ici nécessaires; il en est du crédit des entreprises de chemins de fer comme de celui de l'état, qu'il a fallu soutenir longtemps par des appuis artificiels, avant que l'expérience en eût montré la solidité.

La compagnie qui exécute la route de Strasbourg à Bâle a su déterminer ses actionnaires à immobiliser les titres d'actions, pour la moitié du capital social, jusqu'à l'ouverture des produits. C'est là un expédient héroïque, et qui trouvera peu d'imitateurs. Les valeurs industrielles, essentiellement mobiles de leur nature, ne s'accommodent pas d'une hypothèque qui les séquestre et les écarte de la circulation. Toute propriété n'a de valeur qu'à la condition d'être disponible et de pouvoir se coter sur le marché. Faire deux classes d'actions, les unes mobilières, et les autres pour ainsi dire immobilières par destination, c'est augmenter la valeur des premières aux dépens de la valeur des secondes, c'est donner une prime à certains capitalistes, c'est créer l'inégalité au sein même de l'association.

Au lieu de partager ainsi une compagnie en deux bandes inégales, et de faire violence aux sociétaires qui seraient tentés d'en sortir, n'est-il pas plus sage de chercher, dans les ressources mêmes de l'entreprise, des moyens de défense contre les spéculations ou contre les accidents qui pourraient en attaquer le crédit? Pour les actionnaires d'un chemin de fer, la période des travaux est le temps de guerre; leur crédit a besoin alors des mêmes machines d'attaque et de défense que celui d'un état. Ils sont aussi dans la nécessité de constituer un fonds d'amortissement.

Le fonds d'amortissement, dans une entreprise de chemin de fer, ne doit pas être prélevé sur le capital destiné à couvrir les frais d'exécution; mais on peut le composer sans difficulté de l'intérêt que porteront les versements partiels faits pendant la durée des travaux, jusqu'à concurrence des sommes qui ne recevront pas un emploi immédiat. Il est d'usage que les actionnaires versent, dans le cours de la première année, les deux cinquièmes ou la moitié du capital social. Sur cette somme, on prélève d'abord le cautionnement exigé par

l'état, et dont le trésor sert l'intérêt à raison de 4 pour cent. Le reste est déposé en compte courant chez un banquier. On peut encore, comme cela s'est pratiqué dans l'affaire de Saint-Germain, prêter une partie des capitaux disponibles, à échéance fixe et sur dépôt de fonds publics. En supposant qu'un cinquième au moins du capital social porte intérêt jusqu'à la cinquième et dernière année des travaux, on trouve que ce revenu accessoire pourrait former un amortissement de 1 pour 100 environ.

Un amortissement de 1 pour 100, accru par l'accumulation des intérêts, a suffi en France pour imprimer un mouvement rapide d'ascension au crédit public. La même force d'action paraîtra sans doute surabondante pour prévenir ou pour arrêter la dépréciation dans les valeurs industrielles, qui ne donnent lieu qu'à des marchés au comptant. Cependant, et pour plus de sécurité, nous proposons d'organiser, dans toute compagnie de chemin de fer, un syndicat composé des plus forts actionnaires, avec la mission patente d'agir, pendant la durée des travaux, sur le cours des actions. Les travaux achevés, le prix des actions sera naturellement et invinciblement déterminé par la mesure des produits.

Tout comme les administrateurs auraient la gestion du fonds d'amortissement, le syndicat, à peine institué, formerait un fonds de spéculation. Il exigerait, des cent ou des deux cents plus forts actionnaires, selon l'étendue de l'entreprise, le versement spécial et par avance du dernier dixième du capital représenté par les actions dont ils seraient porteurs. A l'aide de ces fonds, l'on achèterait les actions qui se présenteraient sur la place, lorsqu'elles tomberaient au-dessous du pair, pour les revendre ensuite quand elles s'élèveraient au-dessus. Le bénéfice de l'opération serait acquis aux actionnaires directement intéressés, et jusqu'à due concurrence de l'intérêt de leurs avances; l'excédant viendrait accroître la puissance du fonds d'amortissement.

Parmi les associations qui se sont formées pour entreprendre des chemins de fer, la compagnie soumissionnaire de la ligne de Paris à la mer, par la vallée de la Seine, est la seule qui ait fait connaître le personnel de ses souscripteurs (1). En décomposant cette agrégation de capitaux, on va voir à quel

(1) En voici la décomposition :

| NOMBRE des souscripteurs. | | | IMPORTANCE des souscriptions. | SOMMES souscrites. |
|---|---|---|---|---|
| 1,605 | 372 | — | de 1 actions. | 4,604,000 francs. |
| | 448 | — | de 2 — | |
| | 171 | — | de 3 — | |
| | 161 | — | de 4 — | |
| | 453 | — | de 5 — | |
| 1,593 | 950 | — | de 6 à 10 — | 20,969,000 — |
| | 157 | — | de 11 à 15 — | |
| | 336 | — | de 16 à 20 — | |
| | 150 | — | de 21 à 25 — | |
| 308 | | — | de 26 à 50 — | 12,291,000 — |

point il serait facile de la gouverner. Cent soixante-onze souscripteurs possèdent à eux seuls plus de trente-trois mille actions, ou trente-trois millions, sur 71 millions souscrits. En les réunissant, en les érigeant en conseils de l'entreprise, et en les opposant ainsi aux grands et aux petits spéculateurs, on soustrairait, par le fait, près de la moitié du capital social à l'impression de l'agiotage. En outre, par l'avance du dernier dixième, l'on obtiendrait sur-le-champ un fonds de plus de 3 millions, pour agir sur le cours des actions.

Le syndicat, qui manœuvrerait à l'aide d'une ressource aussi puissante, serait bientôt maître du marché. Il n'aurait pas, en effet, à lutter, comme on le croit, contre les trente-huit mille actions qui resteraient en dehors, et qui représentent 38 millions. Retranchons d'abord de cette somme les quinze cent quatre-vingt-huit souscripteurs de une à cinq actions, qui possèdent entre eux 4.604.000 francs. Ceux-là ne sauraient, dans aucun cas, être rangés parmi les joueurs. Dans le nombre de ceux qui ont souscrit de six à vingt-cinq actions, et qui possèdent plus de 20 millions, on peut raisonnablement supposer que la moitié des titres se trouvent classés, et un tiers ou un sixième parmi les détenteurs de 26 à 50 actions, qui représentent 12 millions. C'est donc, en définitive, une valeur de 20 millions, soit 25 pour cent du capital social, qui pourrait peser sur la Bourse, dans un moment décisif. Pour parer à une invasion de ce genre, invasion qui exclut la simultanéité et le concert, l'on disposerait d'un amortissement de un pour cent, et d'un capital en espèces de plus de 3 millions; ce qui, en admettant l'emploi de la somme entière en rachats, équivaudrait à un amortissement de 18 pour cent.

En indiquant cette combinaison, nous n'avons point la prétention de trancher définitivement la difficulté. L'association des petits capitaux, et l'impulsion qui les porte vers l'industrie, sont des faits tellement récents, qu'il y aurait plus que de la témérité à déterminer, dès à présent, la place qu'ils doivent occuper dans le monde. Ce que nous avons voulu dire, c'est qu'ici comme ailleurs, la démocratie, pour durer et pour grandir, avait besoin d'une organisation; c'est que de telles réunions de souscripteurs devaient être fortement autant que sagement gouvernées; c'est qu'en les abandonnant à elles-mêmes, on les exposait à périr.

Comme il arrive dans toute révolution, les hommes qui ont provoqué ce mouvement ne s'étaient pas rendu compte de l'effet qu'ils allaient produire; ils ne voulaient que réaliser le capital nécessaire à leurs entreprises, et à défaut des banquiers, ils sondaient les dispositions du public. Mais ils n'avaient deviné ni l'empressement des petits capitalistes, ni la puissance que devait révéler

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 94 | 36 | — | de 51 à 75 actions. | 7,867,000 francs. |
| | 58 | — | de 76 à 100 — | |
| 44 | | — | de 101 à 200 — | 6.522,000 — |
| 33 | 11 | — | de 201 à 300 — | 18,747,000 — |
| | 5 | — | de 321 à 400 — | |
| | 5 | — | de 401 à 590 — | |
| | 12 | — | au-dessus de 500 — | |

TOTAL : 3,677 souscripteurs pour 71 mille actions, ou 71,000,000 francs.

l'association de ces forces ignorées. Aussi, quand il faut lutter au nom des intérêts nouveaux, nous voyons sans étonnement ceux que le hasard a placés là pour les représenter, accablés du poids d'une aussi grande mission.

Il ne sera peut-être pas donné aux fondateurs de la souscription directe, en France, de recueillir le bénéfice de cette tentative hardie; mais d'autres profiteront de leur exemple et de leurs fautes, et la voie s'élargira en s'éclairant. Il suffit que les préventions qui tenaient le public éloigné des entreprises industrielles tendent à s'effacer. Un grand pas a été fait le jour où plusieurs milliers de souscripteurs ont adopté les fondateurs d'une entreprise, et les ont, par ce suffrage volontaire, élevés sur le pavois.

LÉON FAUCHER.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1838.

On ne dira pas que la session de la chambre des députés languit à son déclin. La discussion des crédits d'Alger, si complète et si animée, s'est terminée par le vote de ces crédits ; ce qui n'empêchait pas certains journaux de dire, ce jour-là même, que le ministère échoue dans tous ses projets.

M. Duvergier de Hauranne a ouvert, dans cette discusion, la série des attaques contre le ministère, ou plutôt contre notre possession d'Alger; car M. Duvergier et M. Jaubert forment, avec quelques autres membres de la chambre, un parti anti-africain, qui s'applique à amener l'évacuation de l'Algérie. Il faut se hâter d'ajouter que ce parti a déjà diminué dans la chambre, et que le vote des crédits d'Alger le réduira encore à un plus petit noyau.

Quand nous disons que M. Duvergier et ses amis veulent l'abandon d'Alger, nous n'entendons pas dire qu'ils proclament hautement l'exécution de cette mesure. M. Jaubert lui-même ne touche ce chapitre qu'en plaisantant; mais en se bornant à accorder des crédits pour le casernement et les hôpitaux, en répandant l'inquiétude et l'alarme, en exagérant les maux de l'occupation, maux inévitables, que la France a eu à subir, à divers degrés, en Grèce, en Espagne, en Belgique, et partout où elle a envoyé ses soldats, depuis dix ans, même pour des expéditions pacifiques; en démontrant l'impossibilité de garder ce qu'on a conquis, on marche assez ouvertement au but qu'on se propose. Il est vrai qu'on y marche seul, et que la chambre a ouvertement refusé de suivre, en cette voie comme en beaucoup d'autres, M. Duvergier de Hauranne et ses amis.

Notre possession d'Afrique a encore d'autres adversaires dans quelques hommes qui ont pris part à l'administration de l'Algérie, et qui, bien que très-capables, se sont laissé effrayer par des difficultés toutes nouvelles pour eux. Il faut encore ranger dans cette catégorie un ou deux membres des commissions qui ont été visiter Alger et notre territoire d'Afrique. Tels sont M. Bresson et M. Desjobert. Il est à remarquer que ce n'est que dans l'ordre civil que s'offre, parmi les fonctionnaires, cette répugnance pour le maintien de notre domination en Afrique; ce qui prouverait, comme l'a dit le général Bugeaud, que le système d'occupation militaire est encore le seul qui convienne à cette

conquête, et que le temps de l'administration civile n'est pas venu. C'est là toute la conséquence que nous tirons du discours de M. Bresson et des écrits de M. Desjobert Le général Bugeaud dit bien, il est vrai, qu'il n'aime pas l'Afrique; mais il n'a pas même la pensée de l'abandonner; et à défaut de goût, il s'est fait un devoir de donner au gouvernement tous les moyens de s'y maintenir. M. Bresson, au contraire, se livre entièrement à ses goûts en pareil cas, et son vote, favorable aux crédits, il est vrai, était conçu en termes qui nous eussent fait voter dans un sens tout contraire, si nous avions prononcé un tel discours.

M. Th. Jouffroy, qui n'a pas eu, comme M. Bresson, la faculté d'étudier longtemps et de près la terre d'Afrique, a jugé avec un sens parfait de la nature de domination qu'on pourrait y exercer. M. Bresson dit que les Turcs sont tombés un jour de leur puissance en Afrique, parce qu'ils avaient une armée et pas de peuple. Il nous semble qu'ils se sont maintenus si longtemps dans ce pays, justement parce qu'ils avaient laissé à ce peuple arabe son organisation et ses mœurs. M. Bresson a ajouté que nous ne pourrions pas fonder notre domination en Afrique, parce qu'il y a entre nous et les Arabes une haine inextinguible; et un journal, citant cette phrase, a ajouté, entre deux parenthèses, que le ministère paraissait consterné de cette déclaration. Voilà en effet de quoi éprouver une grande consternation, et c'est là une déclaration bien nouvelle! Pense-t-on que, malgré la communauté de mœurs et de religion, les Arabes vissent d'un œil plus favorable les Turcs, qui les accablaient d'avanies et d'exactions? Soyons justes envers les Arabes, respectons leurs croyances, et nous aurons, non pas leur amour, car on n'a jamais d'amour pour ses conquérants, mais leur soumission, et c'est tout ce que nous pouvons exiger d'eux. Dire, comme l'a fait M. Molé, en répondant à M. Bresson, qu'il n'y a pas de haine inextinguible, c'est parler comme doit le faire le chef d'un ministère qui s'efforce de répandre la civilisation en Afrique, et d'arriver, par la paix, à se rapprocher des Arabes. Il était juste aussi de répondre à ce mot, au moins imprudent dans la bouche d'un agent du gouvernement; mais en lui-même ce mot a peu d'importance, et l'opposition, qui semble tant tenir à nous voir haïs, a eu grand tort de s'en féliciter. M. l'intendant d'Afrique voulait aussi qu'on gouvernât l'Algérie en opposant Achmet-Bey à Abd-el-Kader. La France doit gouverner de plus haut; d'ailleurs, s'il était vrai que la France fût aussi profondément et aussi généralement haïe en Afrique que le dit M. Bresson, nous créerions, dans ce cas, deux agents de haine et de révolte au lieu d'un, et ce serait assurément une très-fatale mesure.

M. Desjobert va plus loin, mais il est plus conséquent. Il n'y a, selon lui, à recueillir en Afrique que des coups de fusil. A son avis, c'est la seule chose qu'on y reçoive, sans l'avoir apportée. Comme M. Jaubert a des états exagérés des millions dépensés en Afrique, M. Desjobert a une nomenclature vraiment fabuleuse des soldats qui y ont péri. Il y a une Afrique encore plus meurtrière et plus terrible que celle où nous nous sommes établis, une Afrique où le soleil dévore plus ardemment, où les maladies tuent plus vite : c'est l'Afrique de M. Desjobert, c'est celle dont il a déroulé le tableau devant la chambre. Aussi ne veut-il donner ni un homme, ni un écu pour garder cette Afrique-là. Peu

lui importe que nous ayons des ports dans la Méditerranée, en face de Toulon, en face de l'Espagne, en face des Baléares, et vis-à-vis de la Sardaigne. M. Desjobert trouve le port de Toulon assez grand pour nos besoins maritimes, et la question d'Orient, comme toutes les autres questions extérieures, ne dérange pas sa préoccupation particulière. C'est, à un degré plus élevé, l'esprit de localité qui domine l'honorable député. Les uns s'élèvent de la commune à la préfecture, les autres élargissent le cercle de la préfecture au département; de plus hardis étendent leurs vues jusqu'au bassin; M. Desjobert embrasse tout l'intérieur de la France. C'est beaucoup, c'est énorme, mais pas encore assez. Alger coûte de l'argent et des hommes à la France; donc tout serait dit en abandonnant Alger. M. Desjobert a terminé son discours en disant que si l'on supprimait l'impôt du sel et Alger, dans la dernière chaumière on s'écrierait : *Vive Alger!* Ce serait là, en effet, un propos de chaumière. Sans doute, on trouve souvent beaucoup de bon sens dans les chaumières; mais on doit trouver quelque chose de plus dans une chambre des députés. Un peu de prévision et de science politique n'y sont pas superflues; et si l'on parvient sinon à supprimer, du moins à diminuer l'impôt du sel, comme nous le désirons, il faut espérer que ce sera à l'occasion de quelque événement plus favorable à la dignité de la France que ne le serait l'abandon d'Alger.

Ce n'est pas non plus à M. Piscatory qu'on donnera l'épithète d'Africain, que M. Duvergier jette avec ironie aux partisans de la colonisation. Il veut, il est vrai, l'occupation des côtes, mais afin que nos 50,000 hommes soient tout prêts à se rembarquer au premier coup de canon qu'on entendra en Europe. Singulier procédé pour améliorer la situation des dominateurs d'un pays conquis, et pour consolider leur puissance, que de les tenir un pied dans l'eau du rivage! Toutefois M. Piscatory ne ferme pas tout à fait les yeux, comme M. Desjobert, sur les avantages d'une double position dans la Méditerranée. Il ne nie pas la bonté des stations maritimes d'Oran, d'Arzew, de Mostaganem, de Bougie, de Bone et de la Calle. Il va même jusqu'à consentir à l'amélioration du port d'Alger. Mais que seraient des positions maritimes toujours menacées de l'intérieur! car certainement la population arabe, abandonnée à elle-même, harcellerait sans cesse nos établissements, qui ne seraient, comme l'entend M. Piscatory, qu'un refuge pour nos vaisseaux. M. Piscatory félicite cependant de la prise d'Alger la France, qui a obéi, en cela, dit-il, à une mission providentielle qu'elle a reçue de tous les temps depuis les croisades. L'abolition de la piraterie lui était réservée, comme les guerres d'Italie, qui joignirent la civilisation byzantine à celle de l'ouest de l'Europe. Nous pourrions encore chicaner sur ce petit trait d'érudition historique, car ce fut l'Allemagne qui se chargea la première de ce rapprochement, dans ses guerres qui précédèrent les nôtres; mais nous nous bornerons à parler de la mission que M. Piscatory donne ici à la France. Elle serait bien mal remplie, si nous nous mettions à nous blottir en égoïstes dans l'enceinte fortifiée de quelques ports d'Afrique, et à regarder paisiblement, d'entre les créneaux des murs, les effets de la barbarie qui s'étendrait autour de nous. Il n'y aurait là ni sûreté ni grandeur, et il vaudrait mieux s'en aller tout bonnement d'Afrique avec M. Desjobert, que d'y rester comme le voudrait M. Piscatory.

Nous voudrions que l'Afrique française n'eût que des adversaires comme M. le général Bugeaud. C'est un de ces ennemis tels qu'on se les choisirait à soi-même; mais, malheureusement, on ne choisit pas ses ennemis. On n'aurait à attendre que des attaques loyales d'une âme aussi franche et aussi généreuse. M. le général Bugeaud avait déjà écrit sur Alger une brochure d'un style vif et prompt, pleine de ces expressions familières et naturelles qui distinguent son esprit. M. le général Bugeaud offre dans les camps un peu du caractère que M. Dupin montre au barreau. Il y a dans l'un une sorte de bonne humeur héroïque qu'on dirait empruntée aux compagnons d'armes de Henri IV, comme dans l'autre la rondeur bourgeoise d'un vieux magistrat du parlement. C'est cette modération particulière à nos vieilles mœurs, cette réflexion d'esprit sensé, qui ont fait résister M. Dupin à la tentation de garder un des portefeuilles qu'il a été quelquefois à même d'offrir aux autres, et qui ont arrêté le général Bugeaud au moment où, à la tête d'une belle division, campée le long de la Tafna, il aurait pu tenter la conquête du bâton de maréchal par quelque grande et lointaine expédition jusqu'au Grand-Désert. Le général Bugeaud a admirablement expliqué à la tribune le combat qu'il se livra à lui-même, quand il voyait autour de lui la division d'Oran, belle, jeune et complète, pourvue de tout, quoi qu'en ait dit M. Berryer, la division la plus confiante et la plus brave, qu'il avait déjà conduite aux Arabes de la Sicka en 1836, et qui savait bien, ainsi que son chef, qu'elle marcherait à la victoire. Dans ce moment, le général Bugeaud eut sans doute beaucoup de peine à ne pas tirer l'épée contre Abd-el-Kader, à ne pas obéir au sentiment de la gloire, et à ce qu'il appelle militairement l'intérêt de sa division. « Mais, a dit le général Bugeaud, je crus devoir faire céder cet intérêt à l'intérêt du pays ; et je dois dire à l'éternel honneur de ma division, qu'elle n'a pas fait entendre un seul murmure dans les rangs, que même j'ai été généralement approuvé, parce que cette division a le véritable sentiment de l'amour du pays. Elle sait très-bien que la guerre ne se fait pas dans l'intérêt des armées et de leur gloire, mais toujours dans l'intérêt du pays. » Le long discours prononcé par le général Bugeaud, dans cette discussion, est rempli de traits aussi heureux, et de ces élans d'honneur qui émeuvent même ses adversaires, parce qu'on sent que l'orateur n'est pas dominé par des passions de parti, quoiqu'il soit passionnément d'un parti, qui est celui de la paix et de l'ordre en France, de sa dignité et de sa puissance. C'est un beau rôle que joue là M. Bugeaud, et c'est aussi un fait qui atteste de la haute civilisation d'un peuple, qu'un général, plein d'ardeur guerrière et d'énergie, venant vanter les avantages de la paix, et faisant le sacrifice des intérêts de sa renommée, de son avancement rapide, à ce qu'il regarde comme les intérêts de son pays.

Trouvez un meilleur langage que celui du général quand il définit la guerre qu'il faudrait faire en Afrique. Il y a deux espèces de guerre, selon lui. Ce qu'il nomme la grande guerre, n'est comparable qu'à ce que tentait Napoléon quand il partait pour Moscou. M. Thiers, dont le regard étendu avait deviné tout ce qui est possible et tout ce qui est impossible en Afrique, avait jugé cette grande guerre comme le fait le général Bugeaud dans son discours et dans sa brochure. On ne dominerait l'Afrique, par ce système de guerre, qu'en formant de

grosses divisions, qu'on placerait le plus près possible du désert, afin d'y repousser toute la population qui ne voudrait pas se soumettre. Chaque colonne de 10,000 hommes, et il en faudrait dix, aurait sa sphère d'activité; sa tâche serait d'empêcher les Arabes de se livrer à leurs travaux agricoles, de brûler les moissons, de détruire les semences; et comme le désert ne produit rien, il faudrait bien qu'un jour les Arabes vinssent à merci. Une fois soumis, il faudrait encore les maintenir, et l'occupation du pays par 100,000 hommes serait sans fin. M. Bugeaud ajoute à ces nécessités dix autres colonnes mobiles, destinées à approvisionner les colonnes sédentaires, et un peuple entier de colons européens. Il y a là quelque exagération, et elle était inutile, car une guerre qu'on ferait, même avec 100,000 hommes seulement, ne serait du goût de personne, ni du ministère, ni des chambres, ni du pays.

Reste la petite guerre, et le général Bugeaud s'y entend à merveille. M. Berryer a avancé que le général Bugeaud avait fait la paix, faute de moyens pour faire la guerre. Le général trouve, au contraire, qu'il en avait de trop pour le genre de guerre qu'il eût faite, et qu'il ferait toujours en Afrique. Pas de canons d'abord. Le général Bugeaud dit lui-même, dans son piquant langage, qu'en arrivant en Afrique, il avait trouvé *un grand amour* pour l'artillerie dans l'armée qu'il avait à commander. Le canon, disait-on, éloigne les Arabes. « Éloigner les Arabes! disais-je; mais, au contraire, il faut les rapprocher. » Et cette belle réponse, digne de nos meilleurs temps militaires, est tout un système de guerre. Les Arabes sont des oiseaux, a dit encore M. Bugeaud; ils s'envolent à notre approche. Les villages arabes sont des camps qui fuient, qui s'échappent à douze et quinze lieues de nos colonnes. Donc, ni chariots, ni canons, ni rien qui embarrasse la marche, ou qui la maintienne dans une ligne unique. Avec du canon, on est exposé à ce que les Arabes sachent d'avance les lieux où nos colonnes sont forcées de passer, et leur tendent des embuscades. On ne peut abandonner le matériel; il faut rester et le défendre, et, pendant ce temps, les Arabes harcellent nos flancs et nous déciment. Sans canon et sans bagage, au contraire, on peut prendre l'offensive, et les combats qui duraient tout un jour ne durent que trois quarts d'heure au plus.

Le général Bugeaud était monté à la tribune, non pour défendre son système de guerre, mais bien son système de paix, et répondre aux détracteurs du traité de la Tafna. Il l'a fait avec le même bonheur. Quant à la forme du traité et aux détails de sa conférence avec Abd-el-Kader, il a prouvé qu'il avait su maintenir en tout point la dignité de la France. Il a démontré que le traité même est favorable à la France. On a dit qu'il avait abandonné à Abd-el-Kader quatorze cent cinquante lieues de terrain; mais Abd-el-Kader les avait déjà. Le général offre de les reprendre avec huit mille hommes, mais il ne se charge pas de les garder, car la domination de l'émir et celle de la France consistent à parcourir cette vaste étendue de pays. Il fallait traiter avec les Arabes ou les exterminer. Pour traiter, il faut un chef, et toutes ces tribus errantes n'en avaient pas. Où donc le trouver? Abd-el-Kader était le seul Arabe qui eût pris de l'influence sur ses coréligionnaires; sa puissance existait, on ne l'a pas faite par le traité de la Tafna : il avait Médéah, Miliana, il commandait jusque dans le centre de la Mitidja; c'était le seul chef puissant, on l'a rendu responsable

et on l'a accepté. Quant aux suites et aux interprétations du traité, le vague qu'on trouve dans ce passage *jusqu'à l'Oued-Kadara*, le général déclare qu'il n'existe pas, et que cette phrase veut dire jusqu'à la province de Constantine. C'est donc au gouvernement de ne pas souffrir que l'émir s'établisse entre nous et Constantine. Il n'y a plus de vague là-dessus.

Ayant ainsi défendu ses actes, le général Bugeaud a rendu justice au ministère actuel, et après un discours tel que le sien, son témoignage a du prix. « La Régence est pacifiée, a-t-il ajouté, et je dois dire que nous le devons à l'idée constante du ministère. Le ministère a eu cette pensée dès le commencement de 1837, il l'a poursuivie avec persévérance, avec fermeté, et le traité de la Tafna a accompli son vœu. » Le ministère se contentera sans doute de l'accord qui règne entre ses vues et celles des généraux, qui, tels que le maréchal Valée et le général Bugeaud, ont donné, en Afrique, tant de preuves de capacité, et il se consolera facilement de la désapprobation de M. Berryer, de M. Mauguin, de MM. Jaubert et Desjobert, et des autres ennemis de la domination de la France en Afrique.

Nous ne suivrons pas M. Guizot dans son discours, qui a été rudement contredit par M. Jaubert. M. Guizot est de l'avis du ministère. La France doit dominer grandement en Afrique, et non pas se réduire à quelques comptoirs commerciaux. Les vainqueurs d'Alger, de Constantine, ne peuvent devenir le lendemain de simples marchands. La France ne doit pas abandonner l'idée de conquête, mais elle doit la faire successive et systématique. En un mot, M. Guizot croit à l'Afrique française, aux bons résultats de notre établissement, et, en cela, il se sépare de M. Duvergier de Hauranne, de M. Piscatory, de M. Jaubert, qui tous, plus ou moins, sous une forme plus ou moins ouverte, votent pour l'abandon. Après cet acte de conscience, M. Guizot s'est cru obligé de terminer par une petite épigramme contre le ministère, et il a envoyé, en quelque sorte, la chambre voir ce qui se passe en Afrique, en lui adressant ces paroles du chancelier Oxenstiern à son fils : « Allez voir avec quelle petite dose de sagesse le monde est gouverné ! » Eh mon Dieu ! la chambre n'a pas besoin de se déranger pour faire l'expérience de ces paroles ; qu'elle reste sur ses bancs et qu'elle écoute, comme elle l'a fait, les discours des amis de M. Guizot, leurs vœux contradictoires, leurs jugements si hardis et si précis sur cette grande affaire d'Afrique qu'ils ont si légèrement étudiée, et elle se convaincra que la plus grande dose de sagesse n'est pas dans les mains de ceux qui ne gouvernent pas aujourd'hui. M. Jaubert l'a bien fait voir en attaquant aussi personnellement M. Guizot, en lui attribuant aussi clairement la pensée de se ménager, au moyen de son opinion sur l'Afrique, une entrée aux affaires avec le centre gauche. Nous n'oserions pas tenir ce langage à M. Guizot. Il est vrai que l'amitié a ses priviléges. M. Jaubert en use largement.

M. Molé a parfaitement répondu à tous ces orateurs de l'abandon. Il a replacé la question en véritable homme d'état et en homme d'affaires. Il a relégué, dans les définitions historiques, les systèmes qu'on avait appelés arabe, turc, français; avec la netteté d'esprit qui lui est particulière, il a fait comprendre à la chambre qu'il n'y a que trois lignes à suivre : l'évacuation, la domination générale, ou la domination restreinte. — « C'est ce troisième sys-

tème qui est le nôtre, qui l'a toujours été, » a dit M. Molé. Sait-on rien de plus explicite?

A M. Jaubert, M. Molé a répondu que la Tafna et Constantine ne sont pas une contradiction ; que, si la France avait pu faire une paix honorable avec Achmet-Bey comme avec Abd-el-Kader, elle l'eût faite; mais que l'honneur et la sûreté voulaient cette expédition. Ailleurs, au contraire, une bonne politique voulait la paix, et le général Bugeaud l'a prouvé. A M. Duvergier, à M. Desjobert, M. Molé a déclaré que nos progrès en Afrique sont réels, et que huit ans de possession ont déjà produit leur fruit; à M. Piscatory, que la destruction de la piraterie, ce grand et noble fait, n'est pas suffisant pour la France, et qu'elle gardera tous les avantages réels que cet acte philantropique doit lui donner ; enfin, à tous les partisans de l'abandon total, qui veulent que nous empêchions les autres puissances de s'établir sur les cotes que nous quitterions, il a répondu qu'il aime mieux occuper Bone et Oran, que de livrer, dans la Méditerranée, des combats inutiles. Ce discours, prononcé en si bons termes, et avec une simple dignité, a produit une vive impression sur la chambre, et l'on a reconnu l'esprit d'affaires qui obtient en Afrique, par sa persévérance, les bons effets signalés par le général Bugeaud.

Dans la même séance, M. Molé est monté à la tribune pour repousser des attaques d'un autre genre. Il s'agissait de répondre à M. Berryer, grande tache si l'on songe au talent de l'honorable député, mais qui devient plus facile si l'on considère sa position. Placé comme il l'est, entre les partis et dans le parti où il s'égare, M. Berryer n'est qu'une puissance négative dans la chambre, et il ne peut apporter à la tribune que des négations. Il est vrai qu'il les varie avec un rare talent, mais l'arrière-pensée qui apparaît sous toutes ces formes amortit l'effet de son éloquence et paralyse toutes ses assertions. C'est là ce qui lui est arrivé dans la discussion des chemins de fer et dans celle du crédit d'Alger. Dans cette dernière discussion, l'éloquence de M. Berryer a même été malheureuse, et elle a attiré à la restauration, de la part de M. Molé, un procès dont s'est mal tiré, contre son habitude, l'habile avocat de la dynastie déchue.

M. Berryer avait débuté en accusant l'administration, en lui demandant de préciser le but qu'elle se propose en Afrique, ce que M. Molé venait de faire quelques moments auparavant, et en des termes d'une clarté parfaite. M. Berryer lui-même indiquait ce but en établissant la question d'Orient sous son véritable jour, question dans laquelle ne pouvait s'engager le ministre des affaires étrangères. Si M. Berryer s'en était tenu là, il aurait pu faire quelque impression sur la chambre; mais la restauration n'eût pas été satisfaite, et il fallait la montrer bien supérieure à la monarchie de juillet dans cette question d'Afrique. M. Berryer a donc fait l'historique secret de la conquête de 1830; il a cité un rapport fait au roi par le ministre de la guerre, le 14 octobre 1827, où l'on établissait le droit de conquête en Afrique, et où, il faut le dire à l'honneur de ce ministre, on déclarait que le but de la France était d'obtenir un jour, d'une manière stable, la limite du Rhin à la cime des Alpes. M. Berryer affirme que l'alliance russe uv ait seule nous donner ces limites. Nous ne le contestons pas ; mais on sait où nous menait l'alliance russe. La France aurait-

elle voulu payer de sa liberté ces limites du Rhin? Voici la question véritable. Eût-elle accepté une étendue de territoire en échange des ordonnances de juillet? Nous convenait-il d'être un plus grand peuple que nous ne le sommes, mais d'être un peuple asservi; de perdre en dignité humaine, en grandeur morale, ce qu'on voulait nous faire gagner en développement territorial? La France avait refusé mieux de la main de Napoléon; elle avait salué avec joie Louis XVIII, qui revenait de l'exil, ne lui apportant ni grandeur, ni gloire, et dont le retour la privait des conquêtes qui lui avaient coûté vingt-cinq ans de combats et un million de ses enfants, morts dans les batailles. Elle lui avait tendu les bras, parce qu'il rapportait la liberté, car elle savait que la liberté lui rendrait un jour sa grandeur. Au contraire, la France a chassé Charles X au moment où il venait de lui donner la capitale d'un empire en Afrique. La gloire d'Alger n'a pu sauver sa couronne, et la France, qui venait de rompre avec son souverain et de faire un si grand acte d'énergie, n'a pas hésité à reconnaître les traités de 1815. L'alliance anglaise, c'est le maintien de la liberté en Europe pour tous les peuples qui l'ont acquise, la ligue des constitutions. Gardons ce que nous avons, les limites du Rhin viendront quand elles pourront; mais défions-nous des conditions auxquelles on nous les offrirait.

M. Berryer, entre autres talents, en a un qui lui est propre, c'est de grouper tous les genres de mécontentements, et de les faire servir à sa cause. Ainsi, le général Bugeaud n'avait pas le matériel nécessaire, et nous avons vu que le général se trouvait trop pourvu. Le maréchal Clausel manquait de tout, et on lui avait fait une mortelle injure en lui envoyant, au moment de l'expédition de Constantine, un général, pour le suppléer au besoin. Ce général était le général Damrémont, qui a été tué lui-même dans la seconde expédition de Constantine, et qui, heureusement, avait près de lui le général Valée pour le suppléer au besoin. Ainsi, en suivant le conseil de M. Berryer, en n'ayant pas de général supplémentaire, on eût manqué la seconde expédition de Constantine. Il est vrai que M. Berryer n'est pas tenu de nous donner de bons conseils. Le mécontentement des tories anglais a été également exploité par M. Berryer. Il a cité (en anglais) un passage du *Times*, où, disait-il, sir Robert Peel accusait le roi des Français d'avoir manqué à la parole qu'il avait donnée aux puissances, en gardant Alger. Ou M. Berryer, qui parle si bien français, comprend bien peu la langue anglaise en la traduisant ainsi, ou sa préoccupation a été grande. M. Molé s'est chargé de faire plus heureusement la version anglaise proposée par M. Berryer. Il a répondu que la déclaration du roi des Français, à laquelle faisait allusion sir Robert Peel, dans le parlement, le 18 mars 1834, ne s'appliquait, en aucune façon, à notre possession; et quant à l'esprit de nationalité de la restauration, il a révélé que, non-seulement elle s'était engagée à consulter ses alliés sur l'usage qu'elle ferait de sa conquête, mais qu'elle avait négocié, à Constantinople, l'abandon d'Alger, en échange de certains droits commerciaux. Le reste du discours de M. Berryer est tombé pièce à pièce sous le poids des documents officiels dont M. Molé a donné connaissance à la chambre, dans sa vive et énergique improvisation. Il l'a terminée en annonçant que le gouvernement s'occupe, depuis quelque

temps, d'organiser le culte de notre religion en Afrique. C'était le dernier reproche de M. Berryer. Il s'est trouvé qu'il n'était pas plus fondé que les autres.

L'excellent discours de M. de Montalivet sur cette question d'Afrique, qu'il paraît avoir étudiée à fond, avec la conscience qu'il met dans ses travaux, a complété la bonne attitude du ministère dans cette importante discussion. En votant les crédits pour l'effectif des troupes, pour les travaux à exécuter à Alger et sur d'autres points, la chambre a prouvé qu'elle adopte les vues du cabinet, et qu'elle veut, comme lui, conserver l'Algérie. Voilà une question capitale résolue, et résolue à l'honneur de la France. Nous en félicitons la chambre, le ministère et le pays.

Le budget de la guerre a été voté par la chambre, qui a passé outre quand M. Demarçay a élevé des objections sur l'avancement des princes de la famille royale, obéissant ainsi à un sentiment de convenance qu'elle a fait en même temps respecter. Des difficultés s'étaient élevées entre la commission du chemin de fer du Havre et les soumissionnaires. On espère qu'elles seront aplanies, et que les travaux de cette ligne pourront commencer cette année. Dans le vote général du budget de 1839, 204 voix contre 52 ont prouvé au ministère que la chambre n'obéit pas aux suggestions des partis. Un nouveau scandale, le dernier de la session, nous l'espérons, a été tenté hier par M. Gauguier, qui a renouvelé, en termes plus qu'inconvenants, sa motion annuelle sur les députés fonctionnaires. La chambre a répondu par son ordre du jour annuel. Nous n'attachons pas une haute importance au rejet ou à l'admission de la proposition de M. Gauguier, car nous pensons qu'il se trouvera toujours, dans la chambre, des députés modérés et prudents, disposés à maintenir l'ordre et à donner au gouvernement la force qui lui est nécessaire. Il suffit, pour cela, d'être propriétaire, industriel, père de famille, ou simplement homme sensé. N'avons-nous pas vu dans cette session les projets du gouvernement attaqués par des fonctionnaires? Ne compte-t-on pas parmi eux des députés doctrinaires et d'autres nuances de l'opposition? Et quand M. Gauguier s'est adressé de la tribune à ses collègues, en leur disant : « Vous, le conseiller de la cour de cassation; vous, le procureur-général; vous, le conseiller-d'état; vous, le professeur de l'Université, » du ton que prenait Cromwell en reprochant aux membres du parlement qu'il évinçait, d'être l'un un joueur, l'autre un ivrogne, l'autre un débauché, on n'a pu qu'applaudir au rappel à l'ordre dont il a été frappé. Encore quelques sorties de ce genre, et l'on reviendra, comme on est revenu de tant de préventions, de cette sorte d'ostracisme appliqué aux fonctionnaires. Il semble à certaines gens que les hommes savants, capables, actifs, laborieux et souvent éminents, qui consacrent leur vie au service de l'état pour un salaire qui ne paraîtrait pas suffisant au plus mince industriel, soient des parias qu'il faille écarter à tout prix. Or, il n'y a pas de pays dans toute l'Europe (et l'Europe entière nous rend cette justice, si M. Gauguier nous la refuse), où les fonctionnaires du gouvernement soient plus droits et plus intègres. Le personnel de l'administration en France est cité partout en exemple; on vante son exactitude, sa conscience et sa probité jusque dans les postes inférieurs; et parmi nous, il est de mode de déclamer contre les fonctionnaires! Un oisif, un spéculateur enrichi d'un coup de

Bourse, un entrepreneur qui a réalisé une sorte de fortune, se croient bien au-dessus de tous les fonctionnaires. On est indépendant du gouvernement! C'est le grand mot, mot bien vide et bien contraire aux conséquences qu'on en tire, car cette dépendance entraîne avec elle des devoirs qui sont une garantie qu'on ne trouve pas ailleurs. Nous reviendrons sur ce sujet, parce qu'il y a quelque courage à s'attaquer à des lieux communs et à des erreurs triviales, et c'est un devoir auquel nous ne ferons jamais défaut.

Nous ne reculerons pas plus devant les attaques de certaines feuilles qui, comme *le Constitutionnel*, ne voient d'indépendance que dans les injures qu'on adresse au pouvoir. La presse servile, selon nous, est celle qui obéit aveuglément aux instincts les plus grossiers qu'elle suppose dans ses lecteurs, et qui est injurieuse, en cela, non pas seulement à ceux qu'elle attaque, mais à ceux qu'elle défend de cette façon. Nous parlons du *Constitutionnel*, parce qu'il est à la tête de cette école de polémique surannée qui mérite tout le ridicule dont l'a couverte, en termes si spirituels, la presse quotidienne littéraire. Pendant cette session, et durant quelques semaines seulement, ce pitoyable genre de discussion semblait avoir été écarté par *le Constitutionnel*: une connaissance hardie et profonde des affaires n'y excluait pas, dans certains articles, les formes polies et souvent généreuses; mais le génie de l'ancien *Constitutionnel* a reparu depuis, plus étroit encore peut-être, et plus livré à de mesquins intérêts. On lit aujourd'hui à chaque ligne du *Constitutionnel* que son goût, son élévation, sa science politique, sont allés en voyage. Nous souhaitons que la tempête et l'orage les épargnent, et qu'elles nous reviennent, mais en des lieux où tant de qualités seraient moins déplacées. Toutefois nous n'imiterons pas ce que nous blâmons, et nous ne rechercherons pas quels noms se dérobent sous les articles que publie *le Constitutionnel*. C'est une inconvenance qu'il a commise à notre égard, et nous croyons de notre droit de la lui interdire, comme c'est le sien de nier que tel ou tel écrivain, dont on a bien voulu lui faire honneur, coopère à sa rédaction. La liberté de la presse est assez grande pour tous, ce nous semble, sans aller aussi loin. Quand *le Constitutionnel* examine les titres de tous les membres de la Légion-d'Honneur nouvellement nommés, et s'élève contre la nomination de juges de paix et de maires de communes, nous nous contentons de rire de ce dédain aristocratique qui lui convient peu, et nous ne demandons pas si quelque nomination que ne motivent ni les services rendus à l'état, ni le mérite littéraire, n'a pas été favoriser quelqu'un de ses intéressés. Nous nous en tenons à la discussion des principes, nous nous bornons à réfuter ceux du *Constitutionnel*, quand l'occasion se présente, et nous réclamons une juste réciprocité.

Ceci nous amène à parler d'un article publié récemment par un journal du soir, *la Charte de* 1830. Il y était dit, et d'un ton tout à fait ministériel, que certains journaux, ayant supposé que le dernier article de la *Revue des Deux Mondes*, sur la question belge, était écrit ou dicté par M. le président du conseil, on devait déclarer que le ministre des affaires étrangères n'a, dans la presse, aucun organe qui soit le dépositaire ou le confident de sa pensée.

Cette protestation nous semble parfaitement inutile. En tous les temps, les ministres ont passé pour avoir des relations avec les journaux; certaines

feuilles ont été même désignées comme renfermant l'expression de leur pensée, mais rarement on a vu des ministres prendre la peine de démentir ces bruits, soit qu'il leur semblât que leurs pensées étaient bonnes à connaître, soit qu'ils tinssent pour superflu de contredire des assertions hasardées.

Le journal ministériel du soir ajoutait : « M. le comte Molé n'a, dans la presse hebdomadaire ou quotidienne, aucun organe qui soit le confident ou le dépositaire de sa pensée. » Or, à moins que la *Charte* ne fasse partie ni de la presse hebdomanaire, ni de la presse quotidienne, l'article qu'elle publie ne peut émaner de M. le comte Molé. Nous le tenons pour vrai, cependant ; M. Molé ne confie sa pensée à aucune feuille, et nous ne voulons pas croire qu'il aurait daigné prendre la plume pour écrire dans un journal, et pour y dicter un article qui ne se trouverait ainsi qu'une *fiction*, dans le moment même où l'on déclare que M. le président du conseil n'a aucune relation, ni verbale, ni écrite, avec les journaux. Nous avons eu beau retrouver l'article de *la Charte de* 1830 dans *le Moniteur*, nous ne croirons pas qu'il émane de M. Molé tant que nous ne le lirons pas dans la partie officielle.

Aucun journal n'a donc la pensée de M. Molé, pas même *la Charte*, qui parle en son nom. Ce n'est pas nous, assurément, qui nous porterons à l'encontre de cette vérité. Personne ne nous a jamais surpris la prétention d'exprimer les idées de M. Molé, et nous ne nous sommes jamais donnés, que nous sachions, pour les organes de son opinion. Nous avons défendu le ministère, il est vrai, parce qu'en l'état d'aigreur où le cabinet précédent avait mis les esprits, nous avons jugé qu'il était de l'intérêt du pays d'avoir un ministère conciliant et facile. La paix, l'ordre et la prospérité qui règnent en France aujourd'hui, prouvent que nous ne nous étions pas trompés sur les résultats que nous attendions de cette administration. Nous dirons, en même temps, que nous ne nous étions pas non plus trompés sur cette administration elle-même ; en la défendant loyalement, comme nous l'avons fait dans le cours de cette session, en lui indiquant avec vigilance tous les points par lesquels on devait l'attaquer, en suppléant, par nos plaidoyers assidus et chaleureux, à son silence dans quelques discussions, nous obéissions à une pensée qu'on peut dire, maintenant que ses dangers de tous les jours et de toutes les séances sont passés.

Cette pensée, la voici. Nous appréhendions, avec beaucoup de bons esprits, que les notabilités de la chambre qu'on désignait pour un prochain ministère, n'y apportassent des idées politiques trop vivaces pour ce temps d'arrêt et de repos dont le pays avait besoin, après les alertes que lui avaient données les lois de disjonction, de dénonciation, et toutes les entreprises non consommées des ministres du 6 septembre. Il est vrai que M. Molé faisait partie de ce cabinet ; mais nous connaissions trop bien la véritable nature des opinions politiques de M. Molé, et le sens fin et exquis qui les dirige, pour ne pas savoir qu'une fois uni à M. de Montalivet, il serait d'autant plus à la hauteur de sa mission, qu'il obéirait, sans obstacle, au penchant naturel de son esprit libéral. Or, c'est ce qui le rendait admirablement propre aux circonstances et à l'état de choses qu'il fallait établir. Dans cette année de repos, et non de langueur, comme on l'a prétendu, de grandes affaires ont été décidées, de grands travaux, bien utiles pour la France et bien nécessaires à sa tranquillité future,

ont été votés, grâce au ministère d'abord, mais grâce aussi un peu aux défenseurs du ministère dans la presse *quotidienne et hebdomadaire*, dont le zèle et le dévouement au pays méritaient peut-être un langage moins dédaigneux que celui que leur tient *la Charte de* 1830. Mais le ministère voudrait manquer de gratitude envers ses défenseurs, qu'il n'y réussirait pas, car il ne leur doit rien. Il ne s'agissait pour eux que d'empêcher qu'une session aussi importante que l'a été celle-ci, ne fût stérile, comme elle pouvait l'être par l'effet du mécontentement des partis et par d'autres causes qu'il ne nous convient pas d'indiquer. La presse intelligente des intérêts du pays a atteint son but. La France aura des canaux, des chemins de fer; c'est là tout ce qu'elle voulait. Peu importent maintenant les questions personnelles. Que le ministère ait ou n'ait pas d'organes, la question n'est là ni pour les chambres, ni pour le pays, ni même pour la presse. Quant à nous, loin d'ambitionner cet honneur, nous conseillerions plutôt au ministère de s'en tenir à la déclaration de *la Charte*. En ne communiquant ses vues politiques à aucun journal, il évitera l'inconvénient qu'il a maintes fois éprouvé, celui de se voir attribuer des vues qui ne sont pas les siennes, ou qui pourraient ne l'être plus.

*La Charte de* 1830 nous dit encore que, dans toutes les affaires diplomatiques, la discrétion est le premier devoir et la garantie du succès. C'est notre avis; nous sommes convaincus que ce secret ne saurait être trop religieusement gardé, et nous voudrions même qu'il le fût mieux encore s'il se pouvait. Mais les affaires diplomatiques sont de deux sortes : l'une qui doit rester dans le mystère le plus absolu; l'autre, dont la divulgation est une nécessité. L'affaire belge est de ce genre, en partie du moins. Cela est si vrai, que le ministère anglais, le ministère français, ainsi que le roi de Hollande, se sont hâtés, comme à l'envi, de divulguer la communication faite dernièrement par ce souverain à la conférence de Londres. C'est que, de part et d'autre, chacune des puissances sentait qu'elle n'arriverait à son but qu'en s'emparant de l'opinion, et le gouvernement français plus que tout autre, lui qui avait à lutter, en France et en Belgique, contre des idées exagérées selon nous, mais puissantes, mais populaires, mais presque nationales. Voilà pourquoi M. Molé, qui est un ministre entendu, devait tenir à ce que le traité du 15 novembre, traité qui lie la France et l'Angleterre, ne fût ni méconnu, ni contesté. Nous avons dit que, sous le point de vue de la délimitation du territoire belge et hollandais, il serait imprudent et malhabile, à la France comme à la Belgique, de le contester. Cette pensée est-elle venue aussi à M. Molé? Nous l'ignorons, mais nous savons qu'à sa place elle nous viendrait. Quant à nous, nous l'avons dite tout uniment, d'abord parce que c'est notre conviction, puis, parce que nous ne sommes pas ministres. Assurément, si quelqu'un a compromis le ministère en tout ceci, c'est *la Charte de* 1830, avec son langage officiel et ses dénégations embarrassées.

Cette pensée, que nous avons exprimée, est encore la nôtre, et, que le ministère l'adopte, qu'il la conserve ou qu'il l'abandonne, notre avis est qu'elle prévaudra. Le traité du 15 novembre, invoqué par le roi de Hollande, ne peut être anéanti par notre bon plaisir. Le secret des négociations finira un jour, et l'on verra que si l'affaire de Belgique s'arrange au gré de ce pays, que si le

gouvernement belge conserve, dans le Limbourg et le Luxembourg, quelques parties du territoire qu'il occupe provisoirement, ce ne sera qu'en s'appuyant sur les articles du traité relatifs à la question des finances, qu'on sera arrivé à ce but. C'est la seule, c'est la véritable protection que la France puisse donner aujourd'hui à la Belgique, à moins que le ministère ne soit décidé à déchirer, à coups de canon, le traité de 1831.

Nous disions, et nous disons encore, qu'il pouvait s'ouvrir de nouvelles négociations au sujet de l'indemnité qui revient à la Belgique pour les dépenses que lui a causées le refus de sept ans du roi de Hollande. Ajoutons que, sous ce rapport, le traité a été très-défavorable à la Belgique, dont la dette était bien moindre que celle de la Hollande lors de la réunion de ces deux pays, et qui se trouve grevée de la moitié de cette dette depuis leur séparation. Il reste d'ailleurs un traité à faire entre la Hollande et la Belgique, car ces deux puissances n'ont pas traité ensemble le 15 novembre; elles ont seulement été mises en demeure d'accéder aux conditions qui leur étaient imposées par les grandes puissances. C'est alors que la Belgique pourra élever des réclamations au sujet des forces navales du royaume-uni des Pays-Bas, dont la Hollande s'est emparée, et qui doivent entrer dans le partage, comme la dette, comme le territoire. Or, les Pays-Bas possédaient, en 1830, au moment de la révolution, un beau matériel naval, dont voici l'indication :

| | | |
|---|---|---|
| *Zeeland*, vieux vaisseau | de 64 canons, lancé | en 1798. |
| *Euridice*, bâtiment de garde | de 32 canons, lancé à Flessingue | en 1802. |
| *Kenan-Hasselaar*, bâtiment semblable | | de 1805. |
| *Maria Reigersbergen*, de pareil calibre | | de 1808. |
| *De Eendragt* | de 20 canons | de 1814. |
| *De Amstel*, bâtiment de garde | de 44 — | de 1814. |
| *De Ryn* | de 54 — lancé à Flessingue | en 1816. |
| *De Zwalaw* | de 18 canons | de 1817. |
| *De Schelde* | de 44 — lancé à Flessingue | en 1817. |
| *De Komeet* | de 28 canons | de 1818. |
| *De Dolfijn* | | |
| *De Kemphaan* | de 18 — | de 1821. |
| *De Pellikaan* | de 8 — | |
| *De Sambre* | de 44 — | |
| *De Ruppel* | de 44 — | de 1822. |
| *De Maas* | — — | |
| *Bellone* | de 44 — | de 1823. |
| *Waterloo* | de 74 — | de 1824. |
| *Pollux* | de 28 — | |
| *Pallas* | de 20 — | |
| *De Valk* | de 18 — | |
| *De Brok* | de 8 — | |
| *De Zeeuw* | de 84 — | de 1825. |
| *De Kortenaar* | de 74 — | |
| *Algiers* | de 44 — | |
| *De Triton* | de 28 — | |
| *Curaçao* | | |

| | | |
|---|---|---|
| *Rotterdam* . . . . . . . de 44 canons. . . | | |
| *Atalante*. . . . . . . . de 28 — . . . | | de 1826. |
| *De Panter*. . . . . . . . de 18 — . . . | | |
| *Schellenia*. . . . . . . . de 28 — . . . | | |
| *Echo*. . . . . . . . . . de 18 — . . . | | de 1827. |
| ***Suriname***, **bateau à vapeur**. . . . . . . . . . | | |
| ***De Windhoud***. . . . . . . de 12 — . . . | | de 1828. |
| ***Bordrecht***, **bâtiment de transport**. . . . . . | | |
| ***Palembang***. . . . . . . . de 44 — . . . | | |
| ***Jason***. . . . . . . . . . de 44 — . . . | | de 1829. |
| ***De Vliegende-Visch***. . . . de 44 — . . . | | |
| ***Cérès***. . . . . . . . . . de 44 — lancé à Flessingue. . . . . . . . . . . . . | | |
| *Amphitrite*. . . . . . . . de 32 — lancé à Flessingue. . . . . . . . . . . . . . | | |
| *Hippomènes* . . . . . . . de 28 — . . . | | de 1830. |
| *De Heldin*. . . . . . . . de 28 — . . . | | |
| ***Pegasus***. . . . . . . . . de 18 — . . . | | |
| ***De Meermin***. . . . . . . . de 18 — . . . | | |

On pourrait encore ajouter à cet état les vaisseaux lancés en 1831, dont les frais de construction se trouvent payés pour 19/20es par la Hollande et par la Belgique réunies, ainsi qu'un vaisseau de 74, *le Jupiter*, lancé en 1833, dont les frais ont été faits depuis longtemps.

Si la Hollande tient à conserver les deux moitiés de cet important matériel que ses colonies lui rendent nécessaire, ne serait-ce pas le cas de lui demander une portion de territoire dans le Limbourg et le Luxembourg, en compensation? Engager les négociations autrement, ce serait, nous le craignons bien, débuter par les rompre. On a parlé de l'unanimité des puissances du Nord, au sujet de l'exécution du traité des 24 articles. Nous ne sommes pas éloignés de le croire. Mais pense-t-on que la Belgique réussira à troubler cette unanimité, en repoussant en masse le traité du 15 novembre? La Belgique ne peut se le dissimuler, état nouveau, royaume constitutionnel, née, comme la monarchie de juillet, d'une catastrophe, pour nous servir du langage qu'on tient dans les cours que nous citons, elle ne peut s'attendre à trouver de sympathie de la part des puissances absolues. Se déclarer formellement contre le traité de 1831, et les conventions qui en sont résultées, c'est se placer, en quelque sorte, en état d'hostilité avec le Nord, et s'appuyer uniquement sur la France. Assurément, rien n'est plus juste et plus naturel. La France a prouvé déjà assez nettement qu'elle ne laissera pas entamer la Belgique, et ce n'est pas le cabinet actuel qui serait l'instrument de cette faiblesse. On ne peut oublier qu'il est présidé par l'homme d'état qui disait, en 1830, aux ambassadeurs des puissances: « Si cinq hommes et un caporal prussien pénètrent en Belgique, la France y enverra aussitôt 50,000 soldats. » Or, depuis ce temps-là, la France n'est pas devenue plus faible, que nous sachions, les puissances du Nord plus fortes, et le ministre dont nous parlons n'a pas non plus, ce nous semble, perdu l'habitude de parler avec dignité, quand il s'agit de soutenir l'honneur de notre drapeau ou de notre pavillon. Mais l'énergie et la vigueur ne sont pas les seules qualités à l'aide desquelles le gouvernement français a surmonté les difficultés

de ces huit années, et pris, pour le pays qu'il dirige, le rang qu'il a aujourd'hui en Europe. C'est la loyauté, la fidélité aux traités, qui ont complété son ouvrage. Assurément, s'il est possible de faire admettre quelques changements au traité du 15 novembre 1831, le gouvernement français devra s'y employer avec ardeur ; la justice, le bon droit, les événements qui ont eu lieu depuis sept ans, tout motive ces changements, tout plaide en faveur de la Belgique ; mais le traité existe, il faut d'abord le reconnaître dans ses bases, sauf à en débattre quelques parties ensuite. La Belgique peut bien demander à la France de l'aider à repousser cette loi, devenue si rude pour elle par l'effet de circonstances nouvelles ; mais qui osera conseiller à la France de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe à cette occasion ? La Belgique se plaint de sa situation présente, avec une vivacité que nous ressentons ; elle déclare que vouloir exécuter le traité, c'est provoquer une crise financière qui commence déjà, et dont la France recevra le contre-coup. La crise serait-elle moins forte si la Belgique devenait le théâtre d'une guerre ? Loin d'exiger de la Belgique le sacrifice qui lui répugne justement, la France s'emploie sans doute, à l'heure qu'il est, à le diminuer, en mettant toute l'autorité de sa loyale protection dans la balance. Toutefois, la France peut dire aux Belges qu'elle-même aussi, elle a fait des concessions bien grandes à la paix de l'Europe, à la fidélité qu'on doit aux traités, lorsqu'en 1830 elle reconnut les traités de 1815. Cet acte de loyauté nous a été reproché comme une faiblesse ; on peut répondre victorieusement aujourd'hui qu'il y a eu habileté et haute sagesse dans cette bonne foi, car ces traités n'ont pas empêché l'accomplissement de faits tels que l'établissement du royaume de Belgique, et de la monarchie constitutionnelle en Espagne, sans compter toutes les modifications qu'un avenir prochain opérera dans l'Europe de 1815. Quand le roi, qui a tiré autrefois noblement son épée pour défendre contre l'ennemi le territoire de la France, a commandé ce sacrifice à son âme toute française, il a donné un grand exemple qui ne sera pas perdu sans doute. Les liens étroits qui unissent les deux couronnes nous sont une garantie du concert qui régnera dans les mesures qui seront décidées, quelles que soient ces mesures. Encore une fois, nous n'avons pas la prétention de les connaître, ne fussent-elles même plus en discussion, comme elles le sont sans doute encore. Voilà pourquoi nous n'avons pas hésité à donner tout notre avis sur la question belge. Nous espérons qu'en le publiant de nouveau, et en le motivant mieux, nous servirons plus M. le président du conseil que nous ne le compromettrons. C'est en nous un désir d'autant plus sincère, que nous ne pouvons, en conscience, lui prêter aucune part dans l'article de *la Charte de 1830 ;* le ton de cet article nous fait un devoir de parler ainsi. Non, M. le comte Molé ne compromettrait pas si délibérément une réputation de politesse et de bonnes manières, qui fait partie intégrante de son existence politique, et ce langage, tout exceptionnel de sa part, ne s'adresserait pas à un recueil dont il n'a cessé de recevoir des témoignages d'estime et de sympathie depuis huit ans qu'il est fondé.

# L'USCOQUE.

## TROISIÈME PARTIE (1).

L'abbé reprenant la parole, tandis que Beppa offrait à Zuzuf un sorbet : Je ne me chargerai pas de vous raconter exactement, dit-il, ce qui se passa aux îles Curzolari après le départ d'Orio Soranzo. Je pense que notre ami Zuzuf ne s'en est guère informé, et que, d'ailleurs, chacun de nous peut l'imaginer. Quand la garnison, les matelots et les gens de service se virent abandonnés par le gouverneur, sans autre asile que la galère et les huttes de pêcheurs éparses sur la rive, ils durent s'irriter et s'effrayer de leur position, et rester indécis entre le désir d'aller chercher un refuge à Céphalonie, et la crainte d'agir sans ordres, contrairement aux intentions de l'amiral. Nous savons qu'heureusement pour eux, Mocenigo arriva avec son escadre, dans la soirée même. Mocenigo était muni de pouvoirs assez étendus pour couper court à cette situation pénible. Après avoir constaté et enregistré les événements qui venaient d'avoir lieu, il fit rembarquer tous les Vénitiens qui se trouvaient à Curzolari, et donnant le commandement du seul navire qui leur restât au plus ancien officier en grade, il porta ses forces, moitié sur Téaki, moitié sur les côtes de Lépante. Mais ce qui causa une grande surprise à Mocenigo, ce fut d'avoir vainement exploré les ruines de San-Silvio, vainement soumis à une sorte d'enquête tous ceux qui s'y trouvaient lorsque l'incendie éclata, et tous ceux qui furent témoins de l'embarquement et de la fuite de Soranzo, sans pouvoir recueillir aucun renseignement certain sur le sort de Giovanna Morosini, de

(1) Voir les livraisons du 15 mai et du 1er juin 1838.

Léontio et de Mezzani. Selon toute vraisemblance, ces deux derniers avaient péri dans l'incendie, car ils n'avaient point reparu depuis, et certes, ils l'eussent fait, s'ils eussent pu échapper au désastre. Mais le sort de la signora Soranzo restait enveloppé de mystère. Les uns étaient persuadés, d'après les dernières paroles que le gouverneur avait dites en partant, qu'elle avait été victime du feu, les autres (et c'était le grand nombre) pensaient que ces paroles mêmes, dans la bouche d'un homme aussi dissimulé, prouvaient le contraire de ce qu'il avait voulu donner à croire. La signora, selon eux, avait été la première soustraite au danger et conduite à bord de sa galère. Le trouble qui régnait alors pouvait expliquer comment personne ne se souvenait de l'avoir vue sortir du donjon et de l'île. Sans doute Orio avait eu des raisons particulières pour la garder cachée à son bord à l'heure du départ; l'horreur qu'il avait depuis longtemps pour cette île, et son irrésistible désir de la quitter, avaient pu l'engager à feindre un grand désespoir par suite de la mort de sa femme, afin de fournir une excuse à son départ précipité, à l'abandon de sa charge, à la violation de tous ses devoirs militaires. Mocenigo ayant épuisé tous les moyens d'éclaircir ces faits, procéda à l'embarquement et au départ. Mais il ne s'établit dans sa nouvelle position qu'après avoir envoyé à Morosini un avis pressant, afin qu'il eût à s'informer promptement de sa nièce dans Venise, où l'on présumait que le déserteur Soranzo l'avait ramenée.

Pour vous, qui savez quelle était la véritable position de Soranzo, vous seriez portés à croire, au premier aperçu, que, maître de trésors si chèrement acquis, ayant tout à craindre s'il retournait à Venise, il cingla vers d'autres parages, et alla chercher une terre neutre où la preuve de ses forfaits ne pût jamais venir le troubler dans la jouissance de ses richesses. Pourtant il n'en fut rien, et l'audace de Soranzo, en cette circonstance, couronna toutes ses autres impudences. Soit que les âmes lâches aient un genre de courage désespéré qui n'est propre qu'à elles, soit que la fatalité que notre ami Zuzuf invoque pour expliquer tous les événements humains, condamne les grands criminels à courir d'eux-mêmes à leur perte, il est à remarquer que ces infâmes perdent toujours le fruit de leurs coupables travaux, pour n'avoir pas su s'arrêter à temps.

Ce que Morosini ignorait encore, c'est que la dot de sa nièce avait été dévorée, en grande partie, dans les trois premiers mois de son mariage avec Soranzo. Soranzo, aux yeux de qui la bienveillance de l'amiral était la clé de tous les honneurs et de tous les pouvoirs de la république, avait tenu, par-dessus tout, à réparer la perte de cette fortune, et le moyen le plus prompt lui ayant paru le meilleur, au lieu de chasser les pirates, nous avons vu qu'il s'était entendu avec eux pour dépouiller les navires du com-

merce de toutes les nations. Une fois lancé dans cette voie, des profits rapides, certains, énormes, lui avaient causé tant de surprise et d'enivrement, qu'il n'avait pu s'arrêter. Non content de protéger la piraterie par sa neutralité, et de prélever en secret son droit sur les prises, il voulut bientôt mettre à profit ses talents, sa bravoure et l'espèce de fanatisme qu'il avait su inspirer à ces bandits, à la première vue, pour augmenter ses bénéfices infâmes. Tant qu'à risquer son honneur et sa vie, avait-il dit à Mezzani et à Léontio, ses complices (et on doit le dire, ses provocateurs au crime), il faut frapper les grands coups et risquer le tout pour le tout. Son audace lui réussit, il commanda les pirates, les guida, les enrichit, et jaloux de conserver sur eux un ascendant qui pouvait un jour lui devenir utile, il les renvoya avec leur chef Hussein, tous contents de sa probité et de sa libéralité. Avec eux, il se conduisit en grand seigneur vénitien, ayant déjà une assez belle part au butin pour se montrer généreux, et comptant d'ailleurs se dédommager sur les parts du renégat, du commandant et du lieutenant, dont il regardait la vie comme incompatible avec la sienne propre. Une étoile maudite dans le ciel sembla présider à son destin dans toute cette entreprise, et protéger ses effrayants succès. Vous allez voir que cette puissance infernale le porta encore plus loin sur sa roue brûlante.

Quoique Soranzo eût quadruplé la somme qu'il avait désirée, tous les trésors de l'univers n'étaient rien pour lui sans une Venise pour les y verser. Dans ce temps-là, l'amour de la patrie était si âpre, si vivace, qu'il se cramponnait à tous les cœurs, aux plus vils comme aux plus nobles; et vraiment il n'y avait guère de mérite alors à aimer Venise! Elle était si belle, si puissante, si joyeuse! c'était une mère si bonne à tous ses enfants, une amante si passionnée de toutes leurs gloires! Venise avait de telles caresses pour ses guerriers triomphants, de telles fanfares éclatantes pour leur bravoure, des louanges si fines et si délicates pour leur prudence, des délices si recherchées pour récompenser leurs moindres services! nulle part on ne pouvait retrouver d'aussi belles fêtes, goûter une aussi charmante paresse, se plonger à loisir, aujourd'hui dans un tourbillon aussi brillant, demain dans un repos aussi voluptueux. C'était la plus belle ville de l'Europe, la plus corrompue et la plus vertueuse en même temps. Les justes y pouvaient tout le bien, et les pervers tout le mal. Il y avait du soleil pour les uns et de l'ombre pour les autres; de même qu'il y avait de sages institutions et de touchantes cérémonies pour proclamer les nobles principes, il y avait aussi des souterrains, des inquisiteurs et des bourreaux pour maintenir le despotisme et assouvir les passions cachées. Il y avait des jours d'ovation pour la vertu et des nuits de débauches pour le vice, et nulle part, sur la terre, des ovations si eni-

vrantes, des débauches si poétiques. Venise était donc la patrie naturelle de toutes les organisations fortes, soit dans le bien, soit dans le mal. Elle était la patrie nécessaire, irrépudiable, de quiconque l'avait connue !

Orio comptait donc jouir de ses richesses a Venise et non ailleurs. Il y a plus, il voulait en jouir avec tous les priviléges du sang, de la naissance et de la réputation militaire. Orio n'était pas seulement cupide, il était vain au-delà de toute expression. Rien ne lui coûtait ( vous avez vu quels actes de courage et de lâcheté ! ) pour cacher sa honte et garder le renom d'un brave. Chose étrange ! malgré son inaction apparente à San-Silvio, malgré les charges que les faits élevaient contre lui, malgré les accusations qu'un seul cheveu avait tenues suspendues sur sa tête, enfin malgré la haine qu'il inspirait, il n'avait pas un seul accusateur parmi tous les mécontents qu'il avait laissés dans l'île. Nul ne le soupçonnait d'avoir pris part ou donné protection volontaire à la piraterie ; et à toutes les bizarreries de sa conduite depuis l'affaire de Patras, on donnait pour explication et pour excuse le chagrin et la maladie. Il n'est si grand capitaine et si brave soldat, disait-on, qui, après un revers, ne puisse perdre la tête.

Soranzo pouvait donc se débarrasser des inconvénients de la maladie mentale à la première action d'éclat qui se présenterait, et comme cette maladie, inventée par Léontio, moitié pour le sauver, moitié pour le perdre au besoin, était la meilleure de toutes les explications dans la nouvelle circonstance, Orio se promit d'en tirer parti. Il eut donc l'insolente idée d'aller sur-le-champ à Corfou trouver Morosini et de se montrer, à lui et à toute l'armée, sous le coup d'un désespoir profond et d'une consternation voisine de l'idiotisme. Cette comédie fut si promptement conçue et si merveilleusement exécutée, que toute l'armée en fut dupe ; l'amiral pleura avec son gendre la mort de Giovanna et finit par chercher à le consoler. La douleur de Soranzo sembla bien légitime à tous ceux qui avaient connu Giovanna Morosini, et tous la tinrent pour sacrée, personne n'osant plus blâmer sa conduite et chacun craignant de montrer un cœur sans générosité, s'il refusait sa compassion à une si grande infortune. Il se fit garder comme fou pendant huit jours ; puis, quand il parut retrouver sa raison, il exprima un si profond dégoût de la vie, un si entier détachement des choses de ce monde, qu'il ne parla de rien moins que d'aller se faire moine. Au lieu de censurer son gouvernement et de lui ôter son rang dans l'armée, le généreux Morosini fut donc forcé de lui témoigner une tendre affection et de lui offrir un rang plus élevé encore, dans l'espoir de le réconcilier avec la gloire et par conséquent avec l'existence. Soranzo, se promettant bien de profiter de ces offres en temps et lieu, feignit de les repousser avec exaspération, et il prit cette occasion pour colorer adroitement sa conduite

à San-Silvio. — A moi des distinctions! à moi des honneurs et les fumées de la gloire! s'écria-t-il; noble Morosini, vous n'y songez pas. N'est-ce pas cette funeste ambition d'un jour qui a détruit le bonheur de toute ma vie? Nul ne peut servir deux maîtres ; mon âme était faite pour l'amour et non pour l'orgueil. Qu'ai-je fait en écoutant la voix menteuse de l'héroïsme? J'ai détruit le repos et la confiance de Giovanna ; je l'ai arrachée à la sécurité de sa vie calme et modeste ; je l'ai attirée au milieu des orages, dans une prison suspendue entre le ciel et l'onde, où bientôt sa santé s'est altérée ; et, à la vue de ses souffrances, mon âme s'est brisée, j'ai perdu toute énergie, toute mémoire, tout talent. Absorbé par l'amour, consterné par la crainte de voir périr celle que j'aimais, j'ai oublié que j'étais un guerrier pour me rappeler seulement que j'étais l'époux et l'amant de Giovanna. Je me suis déshonoré peut-être, je l'ignore ; que m'importe? Il n'y a pas de place en moi pour d'autres chagrins. — Ces infâmes mensonges eurent un tel succès, que Morosini en vint à chérir Soranzo de toute la chaleur de son âme grande et candide. Lorsque la douleur de son neveu lui parut calmée, il voulut le ramener à Venise où les affaires de la république l'appelaient lui-même. Il le prit donc sur sa propre galère, et durant le voyage il fit les plus généreux efforts pour rendre le courage et l'ambition à celui qu'il appelait son fils.

La galère de Soranzo, objet de toute sa secrète sollicitude, marchait de conserve avec celles qui portaient Morosini et sa suite. Vous pensez bien que sa maladie, son désespoir et sa folie n'avaient pas empêché Soranzo de couver de l'œil, à toute heure, sa chère galéotte lestée d'or. Naam, le seul être auquel il pût se fier autant qu'à lui-même, était assise à la proue, attentive à tout ce qui se passait à son bord et à celui de l'amiral. Naam était profondément triste ; mais son amour avait résisté à ces terribles épreuves. Soit que Soranzo eût réussi à la tromper comme les autres, soit qu'une douleur réelle, suite et châtiment de sa feinte douleur, se fût emparée de lui, Naam avait cru lui voir répandre de véritables larmes; les accès de son délire l'avaient effrayée. Elle savait bien qu'il mentait aux hommes, mais elle ne pouvait imaginer qu'il voulût mentir à elle aussi, et elle crut à ses remords. Et puis, par quels odieux artifices Soranzo, sentant combien le dévouement de Naam lui était nécessaire, n'avait-il pas cherché à reprendre sur elle son premier ascendant? Il avait essayé de lui faire comprendre le sentiment de la jalousie chez les femmes européennes, et à lui inspirer une haine posthume pour Giovanna; mais là, il avait échoué. L'âme de Naam, rude et puissante jusqu'à la férocité, était trop grande pour l'envie ou la vengeance ; le destin était son dieu. Elle était implacable, aveugle, calme comme lui.

Mais ce que Soranzo réussit à lui persuader, c'est que Giovanna avait découvert son sexe, et qu'elle avait blâmé sévèrement son époux d'avoir deux femmes. Dans notre religion, disait-il, c'est un crime que la loi punit de mort, et Giovanna n'eût pas manqué de s'en plaindre aux souverains de Venise. Il eût donc fallu te perdre, Naam! Forcé de choisir entre mes deux femmes, j'ai immolé celle que j'aimais le moins. — Naam répondait qu'elle se serait immolée elle-même, plutôt que de consentir à voir Giovanna périr pour elle; mais Orio voyait bien que ses dernières impostures étaient les seules qui pussent trouver le côté faible de la belle Arabe. Aux yeux de Naam, l'amour excusait tout; et puis, elle n'avait plus la force de juger Soranzo en le voyant souffrir, car il souffrait en effet.

On dit de certains êtres dégradés dans l'humanité que ce sont des bêtes féroces. Ceci est une métaphore, car ces prétendues bêtes féroces sont encore des hommes et commettent le crime à la manière des hommes, sous l'impulsion de passions humaines et à l'aide de calculs humains. Je crois donc au remords, et la fierté des meurtriers qui vont à l'échafaud d'un air indifférent ne m'en impose pas. Il y a beaucoup d'orgueil et de force dans la plupart de ces êtres, et parce que la foule ne voit en eux ni larmes, ni terreur, ni paroles humbles, ni aucun témoignage extérieur, il n'est pas prouvé que tous ces phénomènes du repentir et du désespoir ne se produisent pas au dedans, et qu'il ne s'opère pas, dans les entrailles du pécheur le plus endurci en apparence, une expiation terrible dont l'éternelle justice peut se contenter. Quant à moi, je sais que si j'avais commis un crime, je porterais nuit et jour un brasier ardent dans ma poitrine; mais il me semble que je pourrais le cacher aux hommes, et que je ne croirais pas me réhabiliter à mes propres yeux, en pliant le genou devant des juges et des bourreaux.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'Orio, ne fût-ce que par suite d'une grande irritation nerveuse, comme vous dirait tout simplement notre ami Acrocéronius, était en proie à des crises très-rudes. Il s'éveillait la nuit au milieu des flammes; il entendait les blasphèmes et les plaintes de ses victimes; il voyait le regard, le dernier regard, doux, mais terrifiant, de Giovanna expirante, et les hurlements même de son chien au dernier acte de l'incendie étaient restés dans son oreille. Alors des sons inarticulés sortaient de sa poitrine, et les gouttes d'une sueur froide coulaient sur son front. Le poëte immortel qui s'est plu à faire de lui l'imposant personnage de Lara, vous a peint ces terribles épilepsies du remords sous des couleurs inimitables; et si vous voulez vous représenter Soranzo voyant passer devant ses yeux le spectre de Giovanna, relisez les stances qui commencent ainsi :

T' was midnight, — all was slumber; the lone light
Dimm'd in the lamp, as loth to break the night.
Hark! there be murmurs heard in Lara's hall, —
A sound, — a voice, — a shriek, a fearful call!
A long, loud shriek......

— Si tu nous récites le poëme de Lara, dit Beppa en arrêtant l'inspiration de l'abbé, espères-tu que nous écouterons le reste de ton histoire?

— Hâtez-vous donc d'oublier Lara, s'écria l'abbé, et daignez accepter dans Orio la laide vérité.

Un an s'était écoulé depuis la mort de Giovanna. Il y avait un grand bal au palais Rezzonico, et voici ce qui se disait dans un groupe élégamment posé dans une embrasure de fenêtre, moitié dans le salon de jeu, moitié sur le balcon.

— Vous voyez bien que la mort de Giovanna Morosini n'a pas tellement bouleversé l'existence d'Orio Soranzo, qu'il ne se souvienne de ses anciennes passions. Voyez-le! A-t-il jamais joué avec plus d'âpreté?

— Et l'on dit que, depuis le commencement de l'hiver, il joue ainsi.

— C'est la première fois, quant à moi, dit une dame, que je le vois jouer depuis son retour de Morée.

— Il ne joue jamais, reprit-on, en présence du *Péloponésiaque* (c'était le nom qu'on donnait alors au grand Morosini en l'honneur de sa troisième campagne contre les Turcs, la plus féconde et la plus glorieuse de toutes); mais on assure qu'en l'absence du respectable oncle, il se conduit comme un méchant écolier. Sans qu'il y paraisse, il a perdu déjà des sommes immenses. Cet homme est un gouffre.

— Il faut qu'il gagne au moins autant qu'il perd, car je sais de source certaine qu'il avait perdu presque en entier la dot de sa femme, et qu'à son retour de Corfou, au printemps dernier, il arriva chez lui juste au moment où les usuriers auxquels il avait eu affaire, ayant appris la mort de Monna Giovanna, s'abattaient comme une volée de corbeaux sur son palais, et procédaient à l'estimation de ses meubles et de ses tableaux. Orio les traita de l'air indigné et du ton superbe d'un homme qui a de l'argent. Il chassa lestement cette vermine, et trois jours après on assure qu'ils étaient tous à plat ventre devant lui, parce qu'il avait tout payé, intérêts et capitaux.

— Eh bien! je vous réponds, moi, qu'ils auront leur revanche, et qu'avant peu Orio invitera quelques-uns de ces vénérables israélites à déjeuner avec lui, sans façon, dans ses petits appartements. Quand on voit deux dés dans la main de Soranzo, on peut dire que la digue est ou-

verte, et que l'Adriatique va couler à pleins bords dans ses coffres et sur ses domaines.

— Pauvre Orio! dit la dame. Comment avoir le courage de le blâmer? Il cherche ses distractions où il peut. Il est si malheureux!

— Il est à remarquer, dit avec dépit un jeune homme, que messer Orio n'a jamais joui plus pleinement du privilége d'intéresser les femmes. Il semble qu'elles le chérissent toutes, depuis qu'il ne s'occupe plus d'elles.

— Sait-on bien s'il ne s'en occupe plus? reprit la signora avec un air de charmante coquetterie.

— Vous vous vantez, madame, dit l'amant raillé : Orio a dit adieu aux vanités de ce monde. Il ne cherche plus la gloire dans l'amour, mais le plaisir dans l'ombre. Si les hommes ne se devaient entre eux le secret sur certains crimes qu'ils sont tous plus ou moins capables de commettre, je vous dirais le nom des beautés non cruelles dans le sein desquelles Orio pleure la trop adorée Giovanna.

— Ceci est une calomnie, j'en suis certaine, s'écria la dame. Voilà comme sont les hommes. Ils se refusent les uns aux autres la faculté d'aimer noblement, afin de se dispenser d'en faire preuve, ou bien afin de faire passer pour sublime le peu d'ardeur et de foi qu'ils ont dans l'âme. Moi, je vous soutiens que si cette contenance muette et cet air sombre sont, de la part de Soranzo, un parti pris pour se rendre aimable, c'est le bon moyen. Lorsqu'il faisait la cour à tout le monde, j'eusse été humiliée qu'il eût des regards pour moi; aujourd'hui c'est bien différent : depuis que nous savons que la mort de sa femme l'a rendu fou, qu'il est retourné à la guerre cette année, dans l'unique dessein de s'y faire tuer, et qu'il s'est jeté comme un lion devant la gueule de tous les canons sans pouvoir rencontrer la mort qu'il cherchait, nous le trouvons plus beau qu'il ne le fut jamais; et quant à moi, s'il me faisait l'honneur de demander à mes regards ce bonheur auquel il semble avoir renoncé sur la terre...., j'en serais flattée peut-être!

— Alors, madame, dit l'amant plein de dépit, il faut que le plus dévoué de vos amis se charge d'informer Soranzo du bonheur qui lui sourit, sans qu'il s'en doute.

— Je vous prierais de vouloir bien me rendre ce petit service, répondit-elle d'un air léger, si je n'étais à la veille de m'attendrir en faveur d'un autre.

— A la veille, madame?

— Oui, en vérité, j'attends depuis six mois le lendemain de cette veille-là. Mais qui entre ici? quelle est cette merveille de la nature?

— Dieu me pardonne, c'est Argiria Ezzelini, si grandie, si changée

depuis un an que son deuil la tient enfermée loin des regards, que personne ne reconnaît plus dans cette belle femme l'enfant du palais Memmo.

— C'est certainement la perle de Venise, dit la dame qui n'eut garde de céder la partie aux petites vengeances de son amant; et pendant un quart d'heure elle renchérit avec effusion sur les éloges qu'il affecta de donner à la beauté sans égale d'Argiria.

Il est vrai de dire qu'Argiria méritait l'admiration de tous les hommes et la jalousie de toutes les femmes. La grâce et la noblesse présidaient à ses moindres mouvements. Sa voix avait une suavité enchanteresse, et je ne sais quoi de divin brillait sur son front large et pur. A peine âgée de quinze ans, elle avait la plus belle taille que l'on pût admirer dans tout le bal; mais ce qui donnait à sa beauté un caractère unique, c'était un mélange indéfinissable de tristesse douce et de fierté timide. Son regard semblait dire à tous : Respectez ma douleur, et n'essayez ni de me distraire ni de me plaindre.

Elle avait cédé au désir de sa famille, en reparaissant dans le monde; mais il était aisé de voir combien cet effort sur elle-même lui était pénible. Elle avait aimé son frère avec l'enthousiasme d'une amante et la chasteté d'un ange. Sa perte avait fait d'elle, pour ainsi dire, une veuve, car elle avait vécu avec la douce certitude qu'elle avait un appui, un confident, un protecteur humble et doux avec elle, ombrageux et sévère avec tous ceux qui l'approcheraient; et maintenant elle était seule dans la vie, elle n'osait plus se livrer aux purs instincts de bonheur qui font la jeunesse de l'âme. Elle n'osait, pour ainsi dire, plus vivre, et si un homme la regardait ou lui adressait la parole, elle était effrayée en secret de ce regard et de cette parole qu'Ezzelin ne pouvait plus recueillir et scruter avant de les laisser arriver jusqu'à elle. Elle s'entourait donc d'une extrême réserve, se méfiant d'elle-même et des autres, et sachant donner à cette méfiance un aspect touchant et respectable.

La jeune dame qui avait parlé d'elle avec tant d'admiration, voulut dépiter son amant jusqu'au bout, et, s'approchant d'Argiria, elle lia conversation avec elle. Bientôt tout le groupe qui s'était formé sur le balcon auprès de la dame, se reforma autour de ces deux beautés, et se grossit assez pour que la conversation devînt générale. Au milieu de tous ces regards dont elle était vraiment le centre d'attraction, Argiria souriait de temps en temps d'un air mélancolique au brillant caquetage de son interlocutrice. Peut-être celle-ci espérait-elle l'écraser par là et l'emporter à force d'esprit et de gentillesse sur le prestige de cette beauté calme et sévère. Mais elle n'y réussissait pas; l'artillerie de la coquetterie était en

pleine déroute devant cette puissance de la vraie beauté de l'âme, revêtue de la beauté extérieure.

Durant cette causerie, le salon de jeu avait été envahi par les femmes aimables et les hommes galants. La plupart des joueurs auraient craint de manquer de savoir-vivre, en n'abandonnant pas les cartes pour l'entretien des femmes, et les véritables joueurs s'étaient resserrés autour d'une seule table, comme une poignée de braves se retranchent dans une position forte pour une résistance désespérée. De même qu'Argiria Ezzelini était le centre du groupe élégant et courtois, Orio Soranzo, cloué à la table de jeu, était le centre et l'âme du groupe avide et passionné. Bien que les siéges se touchassent presque, bien que dans le dos à dos des causeurs et des joueurs, il y eût place à peine pour le balancement des plumes et le développement des gestes, il y avait tout un monde entre les préoccupations et les aptitudes de ces deux races distinctes d'hommes aux mœurs faciles et d'hommes à instincts farouches. Leurs attitudes et l'expression de leurs traits se ressemblaient aussi peu que leurs discours et leur occupation. Argiria, écoutant les propos joyeux, ressemblait à un ange de lumière ému des misères de l'humanité. Orio, en agitant dans ses mains l'existence de ses amis et la sienne propre, avait l'air d'un esprit des ténèbres, riant d'un rire infernal, au sein des tortures qu'il éprouvait et qu'il faisait éprouver.

Naturellement, la conversation du nouveau groupe élégant se rattacha à celle qui avait été interrompue sur le balcon par l'entrée d'Argiria. L'amour est toujours l'âme des entretiens où les femmes ont part. C'est toujours avec le même intérêt et la même chaleur que les deux sexes débattent ce sujet, dès qu'ils se rencontrent en champ clos, et cela dure, je crois, depuis le temps où la race humaine a su exprimer ses idées et ses sentiments par la parole. Il y a de merveilleuses nuances dans l'expression des diverses théories qui se discutent, selon l'âge et selon l'expérience des opinants et des auditeurs. Si chacun était de bonne foi dans ces déclarations si diverses, un esprit philosophique pourrait, je n'en doute pas, d'après l'exposé des facultés aimantes, prendre la mesure des facultés intellectuelles et morales de chacun. Mais personne n'est sincère sur ce point. En amour chacun a son rôle étudié d'avance, et approprié aux sympathies de ceux qui écoutent. Ainsi, soit dans le mal, soit dans le bien, tous les hommes se vantent. Dirai-je des femmes que...?

— Rien du tout, interrompit Beppa, car un abbé ne doit pas les connaître.

— Argiria, continua l'abbé en riant, s'abstint de se mêler à la discussion, dès qu'elle s'anima, et surtout dès que le sujet proposé à l'analyse

de la noble compagnie eut été nommé par la dame du balcon. Le nom qui fut prononcé fit monter le sang à la figure de la belle Ezzelini, puis une pâleur mortelle redescendit aussitôt de son front jusqu'à ses lèvres. L'interlocutrice était trop enivrée de son propre babil pour y prendre garde. Il n'est rien de plus indiscret et de moins délicat que les gens à réputation d'esprit. Pourvu qu'ils parlent, peu leur importe de blesser ceux qui les écoutent; ils sont souverainement égoïstes et ne regardent jamais dans l'âme d'autrui l'effet de leurs paroles, habitués qu'ils sont à ne produire jamais d'effet sérieux, et à se voir pardonner toujours le fond en faveur de la forme. La dame devint de plus en plus pressante, elle croyait toucher à son triomphe, et, non contente du silence d'Argiria qu'elle imputait à l'absence d'esprit, elle voulait lui arracher quelqu'une des ces niaises réponses, toujours si inconvenantes dans la bouche des jeunes filles, lorsque leur ignorance n'est pas éclairée et sanctifiée par la délicatesse du tact et par la prudence de la modestie. — Allons, ma belle signorina, dit la perfide admiratrice, prononcez-vous sur ce cas difficile. La vérité est, dit-on, dans la bouche des enfants, à plus forte raison dans celle des anges. Voici la question : un homme peut-il être inconsolable de la perte de sa femme, et messer Orio Soranzo sera-t-il consolé l'an prochain? Nous vous prenons pour arbitre et attendons de vous un oracle.

Cette interpellation directe et tous les regards qui s'étaient portés à la fois sur elle, avaient causé un grand trouble à la belle Argiria. Mais elle se remit par un grand effort sur elle-même et répondit d'une voix un peu tremblante, mais assez élevée pour être entendue de tous : — Que puis-je vous dire de cet homme que je hais et que je méprise? Vous ignorez sans doute, madame, que je vois en lui l'assassin de mon frère.

Cette réponse tomba comme la foudre, et chacun se regarda en silence. On avait eu soin de parler de Soranzo à mots couverts et de ne le nommer qu'à voix basse. Tout le monde savait qu'il était là, et Argiria seule, quoique assise à deux pas de lui, entourée qu'elle était de têtes avides d'approcher de la sienne, ne l'avait pas vu.

Soranzo n'avait rien entendu de la conversation. Il tenait les dés, et toutes les précautions qu'on prenait étaient fort inutiles. On eût pu lui crier son nom aux oreilles, il ne s'en fût pas aperçu : il jouait! Il touchait à la crise d'une partie dont l'enjeu était si énorme, que les joueurs se l'étaient dit tout bas pour ne pas manquer aux convenances. Le jeu étant alors livré à toute la censure des gens graves et même à des proscriptions légales, les maîtres de la maison priaient leurs hôtes de s'y livrer modérément. Orio était pâle, froid, immobile. On eût dit un mathématicien cherchant la solution d'un problème. Il possédait ce calme impassible et

cette dédaigneuse indifférence qui caractérisent les grands joueurs. Il ne savait seulement pas que la salle s'était remplie de personnes étrangères au jeu, et le paradis de Mahomet se prosternant en masse devant lui, ne lui eût pas seulement fait lever les yeux. D'où vient donc que les paroles de la belle Argiria le réveillèrent tout à coup de sa léthargie, et le firent bondir comme s'il eût été frappé d'un coup de poignard? Il est des émotions mystérieuses et d'inexplicables mobiles qui font vibrer les cordes secrètes de l'âme. Argiria n'avait prononcé ni le nom d'Orio ni celui d'Ezzelin. Mais ces mots d'*assassin* et de *frère* révélèrent comme par magie, au coupable, qu'il était question de lui et de sa victime. Il n'avait pas vu Argiria, il ne savait pas qu'elle fût près de lui; comment put-il comprendre tout à coup que cette voix était celle de la sœur d'Ezzelin? Il le comprit, voilà ce que chacun vit sans pouvoir l'expliquer. Cette voix enfonça un fer rouge dans ses entrailles. Il devint pourpre, et, se levant par une commotion électrique, il jeta son cornet sur la table, et la repoussa si rudement, qu'elle faillit tomber sur son adversaire. Celui-ci se leva aussi, se croyant insulté. — Que fais-tu donc, Orio? s'écria un des associés au jeu de Soranzo qui n'avait pas laissé détourner son attention par cette scène, et qui jeta sa main sur les dés pour les conserver sur leur face. Tu gagnes, mon cher, tu gagnes! J'en appelle à tous! Sonnez!

Orio n'entendit pas. Il resta debout, la face tournée vers le groupe d'où la voix d'Argiria était partie; sa main appuyée sur le dossier de sa chaise lui imprimait un tremblement convulsif; il avait le cou tendu en avant et raidi par l'angoisse; ses yeux hagards lançaient des flammes. En voyant surgir, au-dessus des têtes consternées de l'auditoire, cette tête livide et menaçante, Argiria eut peur et se sentit prête à défaillir. Mais elle vainquit cette première impression; et, se levant, elle affronta le regard d'Orio avec une constance foudroyante. Orio avait dans la physionomie, dans les yeux surtout, quelque chose de pénétrant dont l'effet, tantôt séduisant et tantôt terrible, était le secret de son grand ascendant. Ezzelin avait été le seul être que ce regard n'eût jamais ni fasciné, ni intimidé, ni trompé. Dans la contenance de sa sœur, Orio retrouva la même incrédulité, la même froideur, la même révolte contre sa puissance magnétique. Il avait éprouvé tant de haine et de dépit contre Ezzelin, qu'il l'avait haï indépendamment de tout motif d'intérêt. Il l'avait haï pour lui-même, par instinct, par nécessité, parce qu'il avait tremblé devant lui, parce que, dans cette nature calme et juste, il avait senti une force écrasante, devant laquelle toute la puissance de son astuce avait échoué. Depuis qu'Ezzelin n'était plus, Orio se croyait le maître du monde; mais il le voyait toujours dans ses rêves, lui apparaissant comme un vengeur de la mort de Giovanna. En

cet instant, il crut rêver tout éveillé. Argiria ressemblait prodigieusement à son frère; elle avait aussi quelque chose de lui dans la voix, car la voix d'Ezzelin était remarquablement suave. Cette belle fille, vêtue de blanc et pâle comme l'hermine de son corsage, lui fit l'effet d'un de ces spectres du sommeil qui nous présentent deux personnes différentes confondues dans une seule. C'était Ezzelin dans un corps de femme; c'étaient Ezzelin et Giovanna tout ensemble; c'étaient ses deux victimes associées. Orio fit un grand cri, et tomba raide sur le carreau.

Ses amis se hâtèrent de le relever. — Ce n'est rien, dit son associé au jeu, il est sujet à ces accidents depuis la mort tragique de sa femme. Badoer, reprenez le jeu; dans un instant je vous tiendrai tête, et dans une heure au plus Soranzo pourra donner revanche.

Le jeu continua comme si rien ne s'était passé. Zuliani et Gritti emportèrent Soranzo sur la terrasse. Le patron du logis, promptement informé de l'événement, les y suivit avec quelques valets. On entendit des cris étouffés, des sons étranges et affreux. Aussitôt toutes les portes qui donnaient sur les balcons furent fermées précipitamment. Sans doute Soranzo était en proie à quelque horrible crise. Les instruments reçurent l'ordre de jouer, et les sons de l'orchestre couvrirent ces bruits sinistres. Néanmoins l'épouvante glaça la joie dans tous les cœurs. Cette scène d'agonie, qu'une vitre et un rideau séparaient du bal, était plus hideuse dans les imaginations qu'elle ne l'eût été pour les regards. Plusieurs femmes s'évanouirent. La belle Argiria, profitant de la confusion où cette scène avait jeté l'assemblée, s'était retirée avec sa tante.

— J'ai vu, dit le jeune Mocenigo, périr à mes côtés, sur le champ de bataille, des centaines d'hommes qui valaient bien Soranzo; mais dans la chaleur de l'action on est muni d'un impitoyable sang-froid. Ici l'horreur du contraste est telle, que je ne me souviens pas d'avoir été aussi troublé que je le suis.

On se rassembla autour de Mocenigo. On savait qu'il avait succédé à Soranzo dans le gouvernement du passage de Lépante, et il devait savoir beaucoup de choses sur les événements mystérieux et si diversement rapportés de cette phase de la vie d'Orio. On pressa de questions ce jeune officier; mais il s'expliqua avec prudence et loyauté. — J'ignore, dit-il, si ce fut vraiment l'amour de sa femme ou quelque maladie du genre de celle dont nous voyons la gravité, qui causa l'étrange incurie de Soranzo durant son gouvernement de Curzolari. Quoi qu'il en soit, le brave Ezzelin a été massacré, avec tout son équipage, à trois portées de canon du château de San-Silvio. Ce malheur eût dû être prévu et eût pu être empêché. J'ai peut-être à me reprocher la scène qui vient de se passer ici, car c'est moi qui,

sommé par la signora Memmo de donner à cet égard des renseignements certains, lui ai rapporté les faits tels que je les ai recueillis de la bouche des témoins les plus sûrs.

— C'était votre devoir! s'écria-t-on.

— Sans doute, reprit Mocenigo, et je l'ai rempli avec la plus grande impartialité. La signora Memmo, et avec elle toute sa famille, a cru devoir garder le silence. Mais la jeune sœur du comte n'a pu modérer la véhémence de ses regrets. Elle est dans l'âge où l'indignation ne connaît point de ménagements et la douleur point de bornes. Toute autre qu'elle eût été blâmable aujourd'hui de donner une leçon si dure à Soranzo. La grande affection qu'elle portait à son frère, et sa grande jeunesse, peuvent seules excuser cet emportement injuste. Soranzo....

— C'est assez parler de moi, dit une voix creuse à l'oreille de Mocenigo, je vous remercie.

Mocenigo s'arrêta brusquement. Il lui sembla qu'une main de plomb s'était posée sur son épaule. On remarqua sa pâleur subite et un homme de haute taille qui, après s'être penché vers lui, se perdit dans la foule. Est-ce donc Orio Soranzo déjà revenu à la vie? s'écria-t-on de toutes parts. On se pressa vers le salon de jeu. Il était déjà encombré. Le jeu recommençait avec fureur. Orio Soranzo avait repris sa place et tenait les dés. Il était fort pâle; mais sa figure était calme, et un peu d'écume rougeâtre au bord de sa moustache trahissait seule la crise dont il venait de triompher si rapidement. Il joua jusqu'au jour, gagna insolemment, quoique lassé de son succès, en véritable joueur avide d'émotions plus que d'argent; il n'eut plus d'attention pour son jeu et fit beaucoup de fautes. Vers le matin il partit jurant contre la fortune qui ne lui était, disait-il, jamais favorable à propos. Puis il sortit à pied, oubliant sa gondole à la porte du palais, quoiqu'il fût chargé d'or à ne pouvoir se traîner, et regagna lentement sa demeure.

— Je crains qu'il ne soit encore malade, dit en le suivant des yeux Zuliani, qui était sinon son ami (Orio n'en avait guère), du moins son assidu compagnon de plaisir. Il s'en va seul et lesté d'un métal dont le son attire plus que la voix des syrènes. Il fait encore sombre, les rues sont désertes, il pourrait faire quelque mauvaise rencontre. J'aurais regret à voir ces beaux sequins tomber dans des mains ignobles.

En parlant ainsi, Zuliani commanda à ses gens d'aller l'attendre avec sa gondole au palais de Soranzo, et, se mettant à courir sur ses traces, il l'atteignit au petit pont des *barcaroles*. Il le trouva debout contre le parapet, semant dans l'eau quelque chose qu'il regardait tomber avec attention. S'étant approché tout-à-fait, il vit qu'il semait dans le canaletto son

or par poignées, avec un sérieux incroyable. Es-tu fou? s'écria Zuliani en voulant l'arrêter; et avec quoi joueras-tu demain, malheureux?

— Ne vois-tu pas que cet or me gêne? répondit Soranzo. Je suis tout en sueur pour l'avoir porté jusqu'ici; je fais comme les navires près de sombrer, je jette ma cargaison à la mer.

— Mais voici, reprit Zuliani, un navire de bonne rencontre, qui va prendre à bord ta cargaison, et voguer de conserve avec toi jusqu'au port. Allons, donne-moi tes sequins et ton bras aussi, si tu es fatigué.

— Attends, dit Soranzo d'un air hébété, laisse-moi jeter encore quelques poignées de ces *doges* dans ce canal. J'ai découvert que c'était un plaisir très-vif, et c'est quelque chose que de trouver un amusement nouveau!

— Corps de Christ! que je sois damné si j'y consens! s'écria Zuliani; songe qu'une partie de cet or est à moi.

— C'est vrai, dit Orio en lui remettant tout ce qu'il avait sur lui, et, par Dieu! il me prend fantaisie de te lever le pied et de te jeter avec la cargaison dans le canal. Je serai plus sûr de vous voir couler à fond tous les deux.

Zuliani se prit à rire, et comme ils se remettaient en marche :

— Tu es donc bien sûr de gagner demain, dit-il à son extravagant compagnon, que tu veux tout perdre aujourd'hui?

— Zuliani! répondit Orio après avoir marché quelques instants en silence, tu sauras que je n'aime plus le jeu.

— Qu'aimes-tu donc? la torture?

— Oh! pas davantage! dit Soranzo d'un ton sinistre et avec un affreux sourire; je suis encore plus blasé là-dessus que sur le jeu!

— Par notre sainte mère l'inquisition! tu m'effraies! Aurais-tu affaire parfois, la nuit, au palais ducal? Les familiers du saint-office t'invitent-ils quelquefois à souper avec le tourmenteur? Es-tu de quelque conspiration ou de quelque secte, ou bien vas-tu voir écorcher de temps en temps pour ton plaisir? Si tu es soupçonné de quoi que ce soit, dis-le-moi, et je te souhaite le bonjour; car je n'aime ni la politique ni la scolastique, et les bas rouges du bourreau sont d'une nuance aiguë qui m'éblouit et m'affecte la vue.

— Tu es un sot, répondit Orio. Le bourreau dont tu parles, est un bel esprit mielleux, qui fait de fades sonnets. Il en est un qui connaît mieux son affaire, et qui vous écorche un homme bien plus lestement : c'est l'ennui. Le connais-tu?

— Ah! bon! c'est une métaphore. Tu as l'humeur chagrine ce matin : c'est la suite de ton attaque de nerfs. Tu aurais dû boire un grand verre de vin de Chiros, pour chasser ces vapeurs.

— Le vin n'a plus de goût, Zuliani, et d'effet encore moins. Le sang de la vigne a gelé dans ses veines, et la terre n'est plus qu'un limon stérile, qui n'a même plus la force d'engendrer des poisons.

— Tu parles de la terre comme un vrai Vénitien. La terre est un amas de pierres taillées, sur lesquelles il pousse des hommes et des huîtres.

— Et des bavards insipides, reprit Orio en s'arrêtant. J'ai envie de t'assassiner, Zuliani.

— Pourquoi faire? répondit gaiement celui-ci, qui ne soupçonnait pas à quel point Soranzo, rongé par une démence sanguinaire, était capable de se porter à un acte de fureur.

— Pardieu, répondit-il, ce serait pour voir s'il y a du plaisir à tuer un homme sans aucun profit.

— Eh bien! reprit légèrement Zuliani, l'occasion n'y est point, car j'ai de l'or sur moi.

— Il est à moi! dit Soranzo.

— Je n'en sais rien. Tu as jeté ta part dans le canaletto, et, quand nous ferons nos comptes tout à l'heure, il se trouvera peut-être que tu me dois. Ainsi ne me tue pas, car ce serait pour me voler, et cela n'aurait rien de neuf.

— Malheur à vous, monsieur, si vous avez l'intention de m'insulter! s'écria Orio en saisissant son camarade à la gorge avec une fureur subite. Il ne pouvait croire que Zuliani parlât au hasard et sans intention. Les remords qui le dévoraient lui faisaient voir partout un danger ou un outrage; dans son égarement, il risquait à toute heure de se démasquer lui-même par crainte des autres.

— Ne serre pas si fort, lui dit tranquillement Zuliani, qui prenait tout ceci pour un jeu. Je ne suis par encore brouillé avec le vin, et je tiens à ne pas laisser venir d'obstructions dans mon gosier.

— Comme le matin est triste! dit Orio en le lâchant avec indifférence; car il avait si souvent tremblé d'être découvert, qu'il était blasé sur le plaisir de se retrouver en sûreté, et ne s'en apercevait même plus. Le soleil est devenu aussi pâle que la lune; depuis quelque temps, il ne fait plus chaud en Italie.

— Tu en disais autant l'été dernier en Grèce.

— Mais regarde comme cette aurore est laide et blafarde! elle est d'un jaune bilieux.

— Eh bien, c'est une diversion à ces lunes de sang contre lesquelles tu déblatérais à Corfou : tu n'es jamais content. Le soleil et la lune ont encouru ta disgrace; il ne faut s'étonner de rien, puisque tu te refroidis à l'endroit du jeu. Ah ça! dis-moi donc s'il est vrai que tu ne l'aimes plus?

— Est-ce que tu ne vois pas que depuis quelque temps je gagne toujours ?

Et c'est là ce qui t'en dégoûte? Changeons! Moi, je ne fais que perdre, et je suis doublement blasé sur ce plaisir-là.

— Un joueur qui ne perd plus, un buveur qui ne s'enivre plus, c'est tout un, dit Orio.

— Orio! si tu veux que je te le dise, tu es fou; tu négliges ta maladie. Il faudrait te faire tirer du sang.

— Je n'aime plus le sang, répondit Orio préoccupé.

— Eh! je ne te dis pas d'en boire! reprit Zuliani impatienté.

Ils arrivèrent en ce moment au palais Soranzo. Leurs gondoles y étaient déjà rendues. Zuliani voulut conduire Orio jusqu'à sa chambre; il pensait qu'il avait la fièvre, et craignait qu'il ne tombât dans l'escalier.

— Laisse-moi! va-t-en ! dit Orio en l'arrêtant sur le seuil de son appartement. J'ai assez de toi.

— C'est bien réciproque, dit Zuliani en entrant malgré lui. Mais il faut que je me débarrasse de cet or, et que nous fassions notre partage.

— Prends tout! Laisse-moi! reprit Soranzo. Épargne-moi la vue de cet or; je le déteste! Je ne sais vraiment plus à quoi cela peut servir!

— Baste! à tout! s'écria Zuliani.

— Si on pouvait acheter seulement le sommeil! dit Orio d'un ton lugubre. Et, prenant le bras de son camarade, il le mena jusqu'à un coin de sa chambre, où Naam, drapée dans un grand manteau de laine blanche, et couchée sur une peau de panthère, dormait si profondément, qu'elle n'avait pas entendu rentrer son maître. Regarde! dit Orio à Zuliani.

— Qu'est-ce que cela? reprit l'autre; ton page égyptien? Si c'était une femme, je te l'aurais déjà volée; mais que veux-tu que j'en fasse? Il ne parle pas chrétien, et je vivrais bien mille ans sans pouvoir comprendre un mot de sa langue de réprouvé.

— Regarde, bête brute! dit Orio. Regarde ce front calme, cette bouche paisible, cet œil voilé sous ces longues paupières! Regarde ce que c'est que le sommeil; regarde ce que c'est que le bonheur!

— Bois de l'opium, tu dormiras de même, dit Zuliani.

— J'en boirais en vain, dit Orio. Sais-tu ce qui procure un si profond repos à cet enfant? c'est qu'il n'a jamais possédé une seule pièce d'or.

— Ah! que tu es fade et sentencieux ce matin, dit Zuliani en bâillant. Allons! veux-tu compter? Non? En ce cas, je compte seul, et tu te tiendras pour content, quand même je découvrirais que tu as jeté tout ton gain sous le pont des *barcaroles?*

Orio haussa les épaules.

Zuliani compta, et trouva encore pour Soranzo une somme considérable, qu'il lui rendit scrupuleusement; puis il se retira en lui souhaitant du repos et lui conseillant la saignée. Orio ne répondit pas, et, quand il fut seul, il prit tous les sequins étalés sur la table, et les poussa du pied sous un tapis, pour ne pas les voir. La vue de l'or lui causait effectivement une répugnance physique qui allait chaque jour en augmentant, et qui était bien en lui le symptôme d'une de ces affreuses maladies de l'âme qui arrivent à se matérialiser dans leurs effets. La vue de l'or monnayé n'était pas la seule antipathie qui se fût développée en lui; il ne pouvait voir briller l'acier d'une arme quelconque, ou les joyaux d'une femme, sans se retracer, pour ainsi dire oculairement, les atrocités de sa vie d'uscoque. Il cachait ses souffrances, et même il les étouffait complétement quand la nécessité d'agir réchauffait son sang appauvri. Il venait de faire, avec Morosini, une nouvelle campagne, cette glorieuse expédition où les navires de Venise plantèrent leur bannière triomphante dans le Pyrée. Orio sentant que toute la considération future de sa vie dépendait de sa conduite en cette circonstance, avait encore fait là des prodiges de valeur; il avait complétement lavé la tache du gouvernement de San-Silvio, et il avait contraint toute l'armée à dire de lui que, s'il était un mauvais administrateur, il était, à coup sûr, un vaillant capitaine et un rude soldat.

Après ce dernier effort, Orio, couronné de succès dans toutes ses entreprises, glorifié de tous, traité comme un fils par l'amiral, délivré de tous ses ennemis, et riche au-delà de ses espérances, était rentré dans sa patrie, résolu à n'en plus sortir et à y savourer le fruit de ses terribles œuvres. Mais la divine justice l'attendait à ce point pour le châtier, en lui ôtant toute l'énergie de son caractère. Au faîte de sa prospérité impie, il était retombé sur lui-même avec accablement, et, à la veille de vivre selon ses rêves, l'agonie s'était emparée de lui. Il avait accompli tout ce que comportaient l'audace et la méchanceté de son organisation; il se disait à lui-même qu'il était un homme fini, et qu'ayant réussi dans des entreprises insensées, il n'avait plus qu'à voir décliner son étoile. C'en était fait; il ne jouissait de rien. Cette puissance de l'argent, cette vie de désordre illimité, cette absence de soins qu'il avait rêvée, cette supériorité de magnificence et de prodigalité sur tous ses pairs, toutes ces vanités honteuses et impudentes, auxquelles il avait immolé un hécatombe à rassasier tout l'enfer, lui apparurent dans toute leur misère, et du moment qu'il cessa d'être enivré et amusé, il cessa d'être aveugle sur l'horreur de ses fautes. Elles se dressèrent devant lui, et lui parurent détestables, non pas au point de vue de la morale et de l'honneur, mais à celui du raisonnement et de l'intérêt personnel, bien entendu; car Orio entendait par mo-

rale les conventions de respect réciproque dictées aux hommes timides par la peur qu'ils ont les uns des autres; par honneur, la niaise vanité des gens qui ne se contentent pas de faire croire à leur vertu, et qui veulent y croire eux-mêmes; enfin, par intérêt personnel bien entendu, la plus grande somme de jouissances dans tous les genres à lui connus : indépendance pour soi, domination sur les autres, triomphe d'audace, de prospérité et d'habileté sur toutes ces âmes craintives ou jalouses dont le monde lui semblait composé.

On voit que cet homme restreignait les jouissances humaines à toutes celles qui composent le *paraître*, et puisque cette manière de s'exprimer est permise en Italie, nous ajouterons que les joies intérieures qui procurent l'*être* lui étaient absolument inconnues. Comme tous les hommes de ce tempérament exceptionnel, il ne soupçonnait même pas l'existence de ces plaisirs intérieurs qu'une conscience pure, une intelligence saine et de nobles instincts assurent aux âmes honnêtes, même au sein des plus grandes infortunes et des plus âpres persécutions. Il avait cru que la société pouvait donner du repos à celui qui la trompe pour l'exploiter. Il ne savait pas qu'elle ne peut l'ôter à l'homme qui la brave pour la servir.

Mais Orio fut puni précisément par où il avait péché. Le monde extérieur, auquel il avait tout sacrifié, s'écroula autour de lui, et toutes les réalités qu'il avait cru saisir s'évanouirent comme des rêves. Il y avait en lui une contradiction trop manifeste. Le mépris des autres, qui était la base de ses idées, ne pouvait pas le conduire à l'estime de soi, puisqu'il avait voulu établir cette propre estime sur celle d'autrui, toujours prête à lui manquer. Il tournait donc dans un cercle vicieux, se frottant les mains d'avoir fait des dupes, et tout aussitôt pâlissant de rencontrer des accusateurs.

C'était cette peur d'être découvert qui, détruisant pour lui toute sécurité, empoisonnant toute jouissance, produisait en lui le même effet que le remords. Le remords suppose toujours un état d'honnêteté antérieur au crime. Orio, n'ayant jamais eu aucun principe de justice, ne connaissait pas le repentir; n'ayant jamais connu d'affection véritable, il n'avait pas davantage de regrets. Mais, ayant des passions effrénées et des besoins énormes, il voyait que ses jouissances n'étaient point assurées, puisqu'un seul fil rompu dans toute sa trame pouvait emporter le filet où il enveloppait le monde. Alors il voyait cette foule qu'il avait tant haïe, tant écrasée de son opulence, tant accablée de ses mépris, tant persiflée, tant jouée, tant volée, secouer le charme jeté sur elle, relever la tête, et se dressant autour de lui comme une hydre, lui rendre dommage pour dommage, mépris pour mépris. Il n'était pas dans Venise une seule famille de commer-

çants que l'Uscoque n'eût privée d'un de ses membres ou d'une part petite ou grande de ses biens. C'était merveille de voir tous ces ressentiments et tous ces désespoirs qui n'osaient s'en prendre à la nonchalance du gouverneur de San-Silvio, et qui, soit considération pour le fils adoptif du *Peloponesiaco,* soit respect pour les brillants faits d'armes accomplis par lui avant et après sa faute, soit crainte de cette influence qu'assurent toujours les richesses, étouffaient leurs murmures et gardaient un silence prudent. Mais quel serait l'orage, si jamais la vérité triomphait! A cette idée, un cauchemar terrible s'emparait du coupable. Il voyait le peuple en masse s'armer, pour le lapider, des têtes que son cimeterre avait abattues; des mères furieuses l'écrasaient sous les cadavres sanglants de leurs enfants; des mains avides déchiraient ses flancs et fouillaient dans ses entrailles pour y chercher les trésors qu'il avait dévorés. Alors toutes ses victimes sortaient vivantes du sépulcre, et dansaient autour de lui avec des rires affreux. « Tu n'es qu'un menteur et un apostat, lui criait Frémio; c'est moi qui vais hériter de tes biens et de ta gloire. — Tu es un scélérat de bas étage, un apprenti grossier, disaient Léontio et Mezzani; ton poison est impuissant, et nous vivons pour te condamner et te torturer de nos propres mains. » Giovanna paraissait à son tour, et lui rendant son poignard émoussé : « Votre bras, lui disait-elle, ne peut pas me tuer; il est plus faible que celui d'une femme. » Puis Ezzelin arrivait, au son des fanfares, sur un riche navire, et, descendant sur la Piazzetta, il faisait pendre le cadavre d'Orio à la colonne Léonine. Mais la corde rompait; Orio, retombant sur le pavé, se brisait le crâne, et son lévrier Sirius venait dévorer sa cervelle fumante.

Qui pourrait dire toutes les formes que prenaient ces épouvantables visions engendrées par la peur? Orio, voyant que les angoisses du sommeil étaient pires que la réflexion, voulut vivre de manière à retrancher le sommeil de sa vie. Il voulut se soutenir avec de tels excitants, qu'il eût toujours devant les yeux la réalité, et qu'il pût affronter à toute heure, par la pensée, les conséquences de ses crimes. Mais sa santé ne put résister à ce régime; sa raison s'ébranla, et les fantômes vinrent l'assiéger durant la veille, plus effrayants et plus redoutables que pendant le sommeil.

A ce moment de sa vie, Orio fut le plus malheureux des hommes. Il voulut vainement retrouver le repos des nuits. Il était trop tard; son sang était tellement vicié, que rien ne se passait plus pour lui comme pour les autres hommes. Les soporifiques, loin de le calmer, l'excitaient; les excitants, loin de l'égayer, augmentaient son accablement. Toujours plongé dans la débauche, il y trouva un profond ennui : c'était, disait-il, un instrument diabolique dont les sons puissants l'avaient souvent étourdi, mais

qui désormais jouait tellement faux, qu'il le faisait souffrir davantage. Au milieu de ses soupers splendides, entouré des plus joyeux débauchés et des plus belles courtisanes de l'Italie, son front soucieux ne pouvait s'éclaircir; il restait sombre et abattu à cette heure de crise bachique où les esprits, excités par le vin, se trouvent tous ensemble à l'apogée de leur exaltation. Ses entrailles et son cerveau étaient trop blasés pour suivre le *crescendo* comme les autres. C'était au matin, lorsque les nerfs détendus et la tête fatiguée de ses compagnons le laissaient dans une sorte de solitude qu'il commençait à ressentir à son tour les effets de l'ivresse. Alors tous ces hommes hébétés devant leurs coupes, toutes ces femmes endormies sur les sophas, lui faisaient l'effet de bêtes brutes. Il les accablait d'invectives auxquelles ils ne pouvaient plus répondre, et il entrait dans de tels accès de fureur et de haine, qu'il était tenté de les empoisonner et de mettre le feu à son palais pour se débarrasser d'eux et de lui-même. A l'époque où eut lieu la scène du palais Rezzonico que je viens de vous raconter, il avait renoncé à la débauche depuis quelque temps, car son mal empirait tellement qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui à se montrer ivre. Dans ces moments de délire, il avait souvent laissé échapper des exclamations de terreur en voyant reparaître ses fantômes menaçants. Personne n'avait pourtant conçu de soupçons, car plus on croyait à l'amour d'Orio pour Giovanna, mieux on concevait que l'événement tragique auquel elle avait succombé eût laissé en lui des souvenirs terribles et troublé l'équilibre de ses facultés. On croyait tellement à ses regrets, qu'il eût pu s'accuser, devant tout le sénat, de la mort de sa femme et de ses amis sans être cru. On l'eût considéré comme égaré par le désespoir, et on l'eût remis aux mains des médecins. Mais Orio ne comptait plus sur sa fortune, il craignait tout le monde et lui-même plus que tout le monde. Il était honteux de sa maladie, furieux de son impuissance à la cacher; il rougissait de lui-même depuis que son être physique ne lui tenait plus ce qu'il avait attendu de son calme et de sa force. Il passait des heures entières à s'accabler de ses propres malédictions, à se traiter d'idiot, d'impotent, de *débris* et de *haillon*, et, ce qu'il y a d'inouï, c'est qu'il ne lui venait pas à l'idée d'accuser son être moral. Il ne croyait point à la céleste origine de son âme. Il avait fait un dieu de son corps, et, depuis que son idole tombait en ruines, il la méprisait et l'accusait de n'être que fange et venin.

La passion qui s'éteignit la dernière (celle qui avait le plus dominé sa vie), ce fut le jeu. La peur amena le dégoût pour celle-là comme pour les autres, car l'ennui et la fatigue des précautions qu'il lui fallait prendre pour s'y livrer étaient arrivées à l'emporter de beaucoup sur le plaisir. Ces précautions étaient de double nature. D'abord les lois qui prohibaient le jeu

n'étaient pas tellement tombées en désuétude, qu'il n'y fallût apporter une sorte de mystère, ainsi que je l'ai déjà dit. Ensuite Orio, lorsqu'il perdait, et c'étaient les moments où il était le plus stimulé, était forcé de s'arrêter et d'agir prudemment pour ne pas dépasser les limites qu'on attribuait à sa fortune. Ses grandes richesses ne lui servaient donc pas à son gré : il était forcé de les cacher et de tirer peu à peu de ses caves de quoi soutenir un état de maison dont l'opulence exagérée n'attirât pas les regards de la police. Tout ce qu'il pouvait faire, c'était de dévorer son revenu dans d'obscures orgies et de se ruiner lentement. Or, cette manière de jouir de la vie lui était odieuse ; il eût voulu tout dépenser en un jour, afin de faire parler de lui comme de l'homme le plus prodigue et le plus désintéressé de l'univers. S'il eût pu satisfaire cette fantaisie et se voir ruiné complétement, sans doute il eût retrouvé son énergie, et ses instincts criminels l'eussent conduit à de nouveaux forfaits.

Il s'avisa bien avec le temps qu'il avait fait une folie de revenir à Venise, où, malgré l'impunité accordée à tous les vices, il y avait sur les richesses une surveillance si sévère et si jalouse de la part des Dix. Mais lorsque la pensée lui vint de quitter sa patrie, celle des peines qu'il faudrait prendre et des dangers qu'il faudrait courir pour transporter son trésor dans une autre contrée, et surtout la perte de sa santé, la fin de son énergie, le retinrent, et il se résigna à la triste perspective de vieillir riche et de laisser encore du bien à ses neveux.

Une heure après que Zuliani l'eut quitté le matin du bal Rezzonico, ayant vainement essayé de reposer quelques instants, il réveilla son valet de chambre et lui ordonna d'aller chercher un médecin, n'importe lequel, attendu, disait-il, qu'ils étaient tous aussi ignorants les uns que les autres. Il méprisait profondément la médecine et les médecins, et Naam éprouva quelque inquiétude en lui voyant prendre une résolution si contraire à ses habitudes et à ses opinions. Elle se tut néanmoins, habituée qu'elle était à accepter aveuglément toutes les fantaisies d'Orio. Le valet de chambre, intelligent, actif et soumis comme les laquais qui volent impunément, amena, en moins d'une demi-heure, messer Barbolamo, le meilleur médecin de Venise.

Messer Barbolamo savait très-bien à quel homme il avait affaire. Il avait assez entendu parler de Soranzo pour s'attendre à toutes les railleries d'un incrédule et à tous les caprices d'un fou. Il se conduisit donc en homme d'esprit plutôt qu'en homme de science. Soranzo l'avait demandé, vaincu par une pusillanimité secrète, un effroi insurmontable de la mort ; mais il se recommandait à lui comme les faux esprits forts aux sorciers, l'insulte et le mépris sur les lèvres, la crainte et l'espoir dans le cœur.

Les discours de l'Esculape trompèrent son attente, et, au bout de quelques instants, il l'écouta avec attention. Ne prenez aucune pilule, lui dit celui-ci, laissez la thériaque à vos gondoliers et les emplâtres à vos chiens. C'est l'opium qui provoque vos hallucinations, et c'est la diète qui vous ôte le courage. Le régime ne peut agir sur un mourant, car vous êtes mourant. Mais entendons-nous, le physique va mourir si le moral ne se relève : rien n'est plus facile que ce dernier point, si vous croyez au moyen que je vais vous indiquer : ne changez pas de fond en comble l'habitude de vos pensées et ne traitez pas votre mal par les contraires, n'éteignez point vos passions. Elles seules vous ont fait vivre, c'est parce qu'elles s'affaiblissent que vous mourez ; seulement abandonnez celles qui s'en vont d'elles-mêmes, et créez-vous en de nouvelles. Vous êtes homme de plaisir, et le plaisir est épuisé ; faites-vous homme d'étude et de science. Vous êtes incrédule, vous raillez les choses saintes ; allez dans les églises, et faites l'aumône ! Ici Soranzo leva les épaules... — Un instant ! dit le médecin. Je ne prétends pas que vous deveniez savant ni dévot. Vous pourriez être l'un et l'autre, je n'en doute pas, car les hommes de votre tempérament peuvent tout : mais je ne m'intéresse ni à la science ni à la dévotion assez pour vouloir vous prouver leur supériorité sur l'oisiveté et la licence. Je n'entre jamais dans la discussion des choses pour elles-mêmes, je les conseille comme des moyens de distraction, comme mes confrères conseillent l'absynthe et la casse. La vue des livres vous distraira de celle des bouteilles. Vous aurez une magnifique bibliothèque, et votre luxe trouvera là un débouché ; vous ne savez pas les délices que peut vous procurer une reliure, et les folies que vous pouvez faire pour une édition de choix. Dans les églises, vous entendrez des cantiques qui vous délasseront les oreilles des chansons licencieuses ; vous verrez des spectacles non moins profanes et des hommes non moins vaniteux que ceux du monde. Vous leur ferez des dons qui vous assureront dans les siècles futurs cette réputation d'homme généreux et prodigue qui va finir avec vous, si vous ne guérissez et ne changez de marotte. Ainsi, soyez votre médecin à vous-même et avisez-vous de quelque chose dont vous n'ayez jamais eu envie, procurez-vous-le à l'instant. Bientôt une foule de désirs qui sommeillent en vous se réveilleront, et leur satisfaction vous donnera des jouissances inconnues. Ne vous croyez pas usé ; vous n'êtes pas seulement fatigué, vous avez encore en vous la force de dépenser vingt existences : c'est à cause de cela que vous vous tuez à n'en dépenser qu'une seule. Le monde finirait, s'il ne se renouvelait sans cesse par le changement ; l'abattement où vous êtes n'est qu'un excès de vie qui demande à changer d'aliment. Eh bien ! à quoi songez-vous ? vous ne m'écoutez pas.

— Je cherche, dit Soranzo tout à fait vaincu par la manière dont l'Esculape entendait les choses, une fantaisie que je n'aie point eue encore. J'ai eu celle des beaux livres, bien que je ne lise jamais, et ma bibliothèque est superbe... Quant aux églises... j'y songerai, mais je voudrais que vous m'aidassiez à trouver quelque jouissance plus neuve, plus éloignée encore de mes frénésies; si je pouvais devenir avare!

— Je vous entends fort bien, répondit Barbolamo frappé de l'air hébété de son malade. Vous allez au fond des choses, et remontez au principe pur de mon raisonnement; car je ne vous offrais qu'une issue nouvelle à vos passions, et vous voulez changer vos passions; moi-même je n'ai rien à dire contre l'avarice; cependant je crains une trop forte réaction dans le saut de cet abîme. Dites-moi, avez-vous été quelquefois amoureux naïvement et sincèrement?

— Jamais! dit Orio, oubliant tout d'un coup, dans son désir d'être guéri, ce rôle de veuf au désespoir qui protégeait tout le mystère de sa vie.

— Eh bien! dit le médecin, qui ne fut nullement surpris de cette réponse, car il voyait déjà plus avant que la foule dans l'âme sèche et cupide de Soranzo, soyez amoureux; vous commencerez par ne pas l'être et par faire comme si vous l'étiez; puis, vous vous figurerez que vous l'êtes, et enfin vous le serez. Croyez-moi, les choses se passent ainsi en vertu de lois physiologiques que je vous expliquerai quand vous voudrez.

Orio voulut connaître ces lois. Le docteur lui fit une dissertation amèrement spirituelle, que le patricien ignorant et préoccupé prit au sérieux. Orio se persuada tout ce que voulut son médecin, et celui-ci le quitta frappé, pour la centième fois de sa vie, de la faiblesse d'esprit et de l'horreur de la mort que les débauchés cachent sous les dehors et les habitudes d'un mépris insensé de la vie.

Dès le jour même, Orio, roulant dans sa tête les projets les plus déraisonnables et les espérances les plus puériles, se rendit à Saint-Marc à l'heure de la bénédiction. En lui promettant la santé par des moyens aussi simples, en flattant sa vanité par l'éloge de son énergie, le docteur avait prononcé des mots magiques. Soranzo espérait dormir la nuit suivante.

Il écouta les chants sacrés; il examina avec intérêt les pompes religieuses; il admira l'intérieur de la basilique; il s'attacha à n'avoir aucun souvenir du passé, aucune pensée du dehors. Pendant une heure il réussit à vivre tout entier dans l'heure présente. C'était beaucoup pour lui. La nuit n'en fut guère moins affreuse; mais le matin approchait.

Il se fit une sorte de fête de retourner à Saint-Marc, et comme les gens en proie aux maladies nerveuses sont quelquefois soulagés d'avance par la confiance qu'ils ont en de certains breuvages, il lui arriva de se trouver

bien heureux d'avoir en vue, pour la première fois depuis si longtemps, une occupation agréable, et cette idée le fit dormir tranquillement une heure. Le médecin vint, et s'étant fait rendre compte du résultat de son ordonnance, il dit : « Vous passerez deux heures aujourd'hui à Saint-Marc, et la nuit prochaine vous dormirez deux heures. » Soranzo le prit au mot, et passa deux heures à l'église. Il était tellement persuadé qu'il dormirait deux heures, que le fait eut lieu. Le médecin s'applaudit d'avoir trouvé un de ces sujets précieux à l'observateur scientifique, auxquels il suffit d'allumer l'imagination pour que les effets désirés se produisent réellement. Il en conclut que le sang d'Orio était bien appauvri et son âme absolument vide d'idées et de sentiments. Le troisième jour il lui conseilla de songer à son plus important moyen de salut, à l'amour. Orio, se souvenant de la monstrueuse imprudence qu'il avait commise, se hasarda à dire qu'il avait aimé déjà, désirant bien que le médecin lui prouvât qu'il s'était trompé. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire. Il lui représenta qu'il avait dû ressentir pour la signora Morosini une de ces passions violentes qui dévastent et laissent après elles une funeste lassitude. Il lui conseilla un amour paisible, tendre, ingénu, platonique même, conforme en tous points à celui que ressent un bachelier de dix-sept ans pour une fillette de quinze. Orio le promit. « C'est pitoyable ! dit le docteur en soi-même, sur l'escalier, et voilà ces riches et galants patriciens qui nous écrasent ! » Remarquez qu'on n'était pas loin du dix-huitième siècle ! le mot magnétisme n'était pas encore trouvé.

Orio, résolu à être amoureux de la première belle jeune fille qu'il rencontrerait à l'église, entre sur la pointe du pied dans la basilique, le cœur palpitant, non d'amour, mais de cette lâche superstition que son magnétiseur lui avait imposée. Il effleurait légèrement les voiles des vierges agenouillées et se penchait avec émotion pour voir leurs traits à la dérobée. O vieux Hussein ! ô vous tous, farouches Missolonghis ! vous eussiez pu venir à Venise dénoncer votre complice ; jamais, certes, vous n'eussiez pu reconnaître l'Uscoque dans cette occupation et dans cette attitude.

La première fille que lorgna Soranzo était laide, et, pour nous servir des paroles de J.-J. Rousseau, dans le récit de son entrée dans un couvent de filles, dont les chœurs l'avaient enthousiasmé, — la scène se passe précisément à Venise : — « *La Sofia était louche, la Cattina était boiteuse*, etc. »

La quatrième jeune fille qu'Orio regarda était voilée jusqu'au menton, mais au travers de son voile et de sa prière, elle vit fort bien le cavalier qui cherchait à la voir ; alors relevant la tête et retroussant son voile, elle lui montra un ovale pâle et sublime, un front de quinze ans, des lèvres que

l'indignation fit trembler comme les feuilles d'une rose agitées pas la brise, et qui laissèrent tomber ces paroles sévères : — Vous êtes bien hardi!

C'était Argiria Ezzelini. Zuzuf a raison ; il y a une destinée!

Orio fut si troublé de l'accord de cette apparition avec celle du bal Rezzonico, si épouvanté de voir des espérances superstitieuses se confondre avec des terreurs de même genre dans un même objet, qu'il ne put trouver une excuse à lui faire. Il se laissa tomber consterné auprès d'elle, et ses genoux amaigris frappèrent le pavé avec bruit; puis il baissa sa tête jusqu'à terre, et approchant ses lèvres du manteau de velours de la belle Ezzelin, il lui dit tout bas, en lui tendant le stylet que les Vénitiens portaient toujours à la ceinture : — Tuez-moi, vengez-vous!

— Je vous méprise trop pour cela, dit la belle fille en retirant son manteau avec empressement, et, se levant, elle sortit de l'église.

Mais Orio, qui n'était pas encore si bien converti à l'amour ingénu qu'il ne vît les choses avec le sang-froid d'un roué, remarqua fort bien que ces dernières paroles avaient une expression plus forcée que les premières, et que l'œil courroucé avait peine à retenir une larme de compassion.

Orio se retira, certain que le sort en était jeté, et qu'il y allait de sa guérison et de sa vie à saisir l'occasion par les cheveux. Il passa toute la nuit à combiner mille plans divers pour s'introduire auprès de la beauté cruelle, et ces rêveries détournèrent les terreurs accoutumées; il était bien un peu troublé par la ressemblance d'Argiria avec Ezzelin, et dans son sommeil du matin il eut des rêves où cette ressemblance amena les quiproquos et les méprises les plus bizarres et les plus pénibles. Il vit plusieurs fois s'opérer la transformation de ces deux personnages l'un dans l'autre. Lorsqu'il tenait la main d'Argiria et penchait sa bouche vers la sienne, il trouvait la face livide et sanglante d'Ezzelin; alors il tirait son stylet et livrait un combat furieux à ce spectre. Il finissait par le percer; mais, tandis qu'il le foulait aux pieds, il reconnaissait qu'il s'était trompé et que c'était Argiria qu'il avait poignardée.

L'envie de guérir à tout prix et l'ascendant que Barbolamo exerçait sur lui l'amenèrent avec celui-ci à une expansion téméraire. Il lui raconta ses deux rencontres avec la signora Ezzelin, au bal et à l'église, le ressentiment qu'elle lui témoignait et les angoisses que le regret de n'avoir pu empêcher la perte du noble comte Ezzelin lui causait à lui-même. Au premier aveu, Barbolamo ne se douta de rien; mais peu à peu, étant devenu par la suite très-assidu auprès de son malade, et l'ayant habitué à s'épancher autant qu'il était possible à un homme dans sa position, il s'étonna de voir un tel excès de sensibilité chez un égoïste si complet, et cette anomalie lui fit venir d'étranges soupçons. Mais n'anticipons point sur les événements.

Barbolamo, grand égoïste aussi en fait de science, quoique généreux et loyal citoyen d'ailleurs, était plus désireux d'observer dans son patient les phénomènes d'une maladie toute mentale, que de lui mesurer quelques souffrances de plus ou de moins. Curieux de voir des effets nouveaux, il ne craignit pas de dire à Orio que ses agitations étaient d'un bon augure, et qu'il fallait s'appliquer à poursuivre la conquête de cette fière beauté, précisément parce qu'elle était difficile et entraînerait de nombreuses émotions d'un ordre tout nouveau pour lui. Orio poursuivit Argiria de sérénades et de romances pendant huit jours.

La sérénade est, il n'en faut pas douter, un grand moyen de succès auprès des femmes d'un goût délicat. A Venise surtout où l'air, le marbre et l'eau ont une sonorité si pure, la nuit un silence si mystérieux, et le clair de lune de si romanesques beautés, la romance a un langage persuasif, et les instruments des sons passionnés, qui semblent faits exprès pour la flatterie et la séduction. La sérénade est donc le prologue nécessaire de toute déclaration d'amour. La mélodie attendrit le cœur et amollit les sens plongés dans un demi-sommeil. Elle plonge l'âme dans de vagues rêveries, et dispose à la pitié, cette première défaite de l'orgueil qui se laisse implorer. Elle a aussi le don de faire passer devant les yeux assoupis des images charmantes, et je tiens d'une femme, que je ne veux pas nommer, que l'amant inconnu qui donne la sérénade apparaît toujours, tant que la musique dure, le plus aimable et le plus charmant des hommes.

— Dites donc tout, indiscret conteur! interrompit Beppa. Ajoutez que la dame conseillait à tous les donneurs de sérénade de ne jamais se montrer.

— Il n'en fut pas ainsi pour Orio, reprit le narrateur. La belle Argiria lui conseilla de se montrer en laissant tomber son bouquet du balcon sur le trottoir de marbre que blanchissait la lune : ne vous étonnez pas d'une si prompte complaisance. Voici comment la chose se passa.

D'abord la belle Argiria n'était pas riche. Le peu de bien que possédait son frère avait été fort entamé par ses frais d'équipement pour la guerre. Il rapportait une assez jolie part de légitime butin fait par lui sur les Ottomans, et duement concédé par l'amiral, lorsqu'il trouva la mort aux Curzolari. Le noble jeune homme se faisait une joie douce de doter sa jeune sœur avec cette fortune ; mais elle tomba aux mains des pirates, ainsi que sa galère, et tout ce qu'il possédait en propre. La belle Argiria n'eut donc plus pour dot que ses quinze ans et ses beaux yeux mélancoliques.

La signora Memmo, sa tante, la chérissait tendrement, mais elle n'avait à lui laisser en héritage qu'un vaste palais un peu délabré et l'amour de

vieux serviteurs qui, par dévouement, continuaient à la servir pour de minces honoraires. La tante désirait donc ardemment, comme toutes les tantes, qu'un noble et riche parti se présentât, et sachant bien que l'incomparable beauté de sa nièce allumerait plus d'une passion, elle la blâmait de vouloir s'enterrer dans la solitude et de tenir toujours *le soleil de ses regards* caché derrière la tendine sombre de son balcon.

A la première sérénade, Argiria fondit en larmes. — Si mon noble frère était vivant, dit-elle, nul ne se permettrait de venir me faire la cour sous les fenêtres avant d'avoir obtenu de ma famille la permission de se présenter. Ce n'est point ainsi qu'on approche d'une maison respectable.

La signora Antonia trouva cette ridigité exagérée, et se déclarant compétente sur cette matière, elle refusa d'imposer silence aux concertants. La musique était belle, les instruments de première qualité, et les exécutants choisis dans ce qu'il y avait de mieux à Venise. La dame en conclut que l'amant devait être riche, noble et généreux; deux théorbes et trois violes de moins, elle eût été plus sévère, mais la sérénade était irréprochable et fut écoutée.

Les jours suivants amenèrent un crescendo de joie et d'espoir chez Antonia. Argiria prit patience d'abord, et finit par goûter la musique en elle-même. Le matin, il lui arriva quelquefois, en arrangeant ses beaux cheveux bruns devant le miroir, de fredonner à son insu les refrains des amoureuses stances qui l'avaient doucement endormie la veille.

Il y a toute une science dans le programme de la sérénade. Chaque soir doit amener chez le soupirant une nuance nouvelle dans l'expression de son amoureux martyre. Après *il timido sospiro* doit arriver *lo strale funesto*. *I fieri tormenti* viennent ensuite; *l'anima desperata* amène nécessairement, pour le lendemain, *sorte amara*. On peut risquer à la cinquième nuit de tutoyer l'objet aimé, et de l'appeler *Idol mio*. On doit nécessairement l'injurier la sixième nuit, et l'appeler *crudele* et *ingrata*. Il faudrait être bien maladroit si, à la septième, on ne pouvait hasarder la *dolce speranza*. Enfin la huitième doit amener une explosion finale, une pressante prière, mettre la belle entre le bonheur et la mort de son amant, obtenir un rendez-vous, ou finir par le renvoi et le payement des musiciens. La huitième symphonie était venue, et, dans le troisième couplet de la romance, le chanteur demandait au nom de l'amant une marque de pitié, un gage d'espoir, un mot ou un signe quelconque qui l'enhardît à se faire connaître. Au moment où la fière Argiria s'éloignait du balcon, d'où, abritée par la tendine, elle avait écouté la voix, madame Antonia arracha lestement le bouquet que sa nièce avait au sein et le laissa tomber sur

le guitariste, en disant d'une voix chevrotante qui ne pouvait à coup sûr pas compromettre la jeune fille : — *Col piacere della zia; Avec l'agrément de la tante.*

Une vive curiosité de jeune fille l'emportant, chez Argiria, sur le pudique dépit que lui causait sa tante, elle revint précipitamment au balcon, et se penchant sur la rampe de marbre, elle souleva imperceptiblement le rideau de la tendine, juste assez pour voir le cavalier qui ramassait le bouquet. Le chanteur, qui était un musicien de profession, connaissant fort bien les usages, ne s'était pas permis d'y toucher. Il s'était contenté de dire à demi-voix : Signor ! et de reculer discrètement de deux pas en arrière, en ôtant sa toque, tandis que le signor ramassait le gage. En voyant cette grande taille un peu affaissée, mais toujours élégante et vraiment patricienne, se dessiner au clair de la lune, Argiria sentit une sueur froide humecter son front. Un nuage passa devant ses yeux ; ses genoux se dérobèrent sous elle; elle n'eut que le temps de fuir le balcon et d'aller se jeter sur son lit, où elle commença à trembler de tous ses membres et à défaillir. La tante, fort peu effrayée, vint à elle, et lui adressa de doux reproches moqueurs sur cet excès de timidité virginale. — Ne riez pas, ma tante, dit Argiria d'une voix étouffée. Vous ne savez pas ce que vous avez fait ! Je suis presque sûre d'avoir reconnu ce dernier des hommes, cet assassin de mon frère, Orio Soranzo !

— Il n'aurait pas cette audace ! s'écria la signora Memmo en frémissant à son tour. Courez chercher le bouquet, s'écria-t-elle en s'adressant à la suivante favorite qui assistait à cette scène. Dites qu'on l'a laissé tomber par mégarde, que c'est vous... que c'est le page... qui l'a jeté pour faire une espièglerie... que je suis fort courroucée contre vous... Allez, Pascalina... courez...

Pascalina courut, mais ce fut en vain; musiciens, amoureux et bouquet, tout avait disparu, et l'ombre incertaine des colonnades projetée par la lune jouait seule sur le pavé au gré des nuages capricieux.

Pascalina avait laissé la porte ouverte. Elle fit quelques pas sur la rive, et vit à l'angle du canalletto les gondoles qui s'éloignaient emportant la sérénade. Elle revint sur ses pas et rentra en fermant la porte avec soin ; il était trop tard. Un homme caché derrière les colonnes du portique avait profité du moment. Il s'était élancé légèrement dans l'escalier du palais Memmo ; et marchant devant lui, se dirigeant vers la faible lueur qui s'échappait d'une porte entr'ouverte, il avait audacieusement pénétré dans l'appartement d'Argiria. Lorsque Pascalina y rentra, elle trouva sa jeune maîtresse évanouie dans les bras de la tante, et le donneur d'aubades à genoux devant elle.

Vous conviendrez que le moment était mal choisi pour s'évanouir, et vous en conclurez avec moi que la belle Argiria avait eu grand tort d'écouter les huit sérénades. L'effroi avait remplacé la colère, et Orio ne s'y trompait nullement, quoiqu'il feignît d'y croire. — Madame, dit-il en se prosternant et en présentant le bouquet à la signora Memmo, avant qu'elle eût eu la présence d'esprit de lui adresser la parole, je vois bien que votre seigneurie s'est trompée en m'accordant cette faveur insigne; je ne l'espérais pas, et le musicien qui s'est permis de vous adresser des vers si audacieux n'y était point autorisé par moi. Mon amour n'eût jamais été hardi à ce point, et je ne suis pas venu implorer ici de la bienveillance, mais de la pitié. Vous voyez en moi un homme trop humilié pour se permettre jamais autre chose que d'élever autour de votre demeure des plaintes et des gémissements. Que vous connussiez ma douleur, que vous fussiez bien sûre que loin d'insulter à la vôtre, je la ressentais plus profondément encore que vous-même, c'est tout ce que je voulais. Voyez mon humilité et mon respect! Je vous rapporte ce gage précieux que j'aurais voulu conquérir au prix de tout mon sang, mais que je ne veux pas dérober.

Ce discours hypocrite toucha profondément la bonne Memmo. C'était une femme de mœurs douces et d'un cœur trop candide pour se méfier d'une protestation si touchante. — Seigneur Soranzo, répondit-elle, j'aurais peut-être de graves reproches à vous faire, si je ne voyais aujourd'hui, pour la troisième fois, combien votre repentir est sincère et profond. Je n'aurai donc plus le courage de vous accuser intérieurement, et je vous promets de garder désormais, avec moins d'efforts que je ne l'ai fait jusqu'ici, le silence que les convenances m'imposent. Je vous remercie de cette démarche, ajouta-t-elle en rendant le bouquet à sa nièce; et si je vous supplie de ne plus reparaître ici, ni autour de ma maison, c'est en vue de notre réputation, et non plus, je vous le jure, en raison d'aucun ressentiment personnel.

Malgré sa défaillance, Argiria avait tout entendu; elle fit un grand effort pour retrouver le courage de parler à son tour; et soulevant sa belle tête pâle du sein de sa tante : Faites comprendre aussi à messer Soranzo, ma chère tante, dit-elle, qu'il ne doit jamais ni nous adresser la parole, ni seulement nous saluer en quelque lieu qu'il nous rencontre. Si son respect et sa douleur sont sincères, il ne voudra pas présenter davantage à nos regards des traits qui nous retracent si vivement le souvenir de notre infortune.

— Je ne demande qu'une seule grâce avant de me soumettre à cet arrêt de mort, dit Orio, c'est que ma défense soit entendue et ma conduite jugée. Je sens que ce n'est point ici le lieu ni le moment d'entamer cette

explication. Mais je ne me relèverai point que la signora Memmo ne m'ait accordé la permission de me présenter devant elle, dans son salon, à l'heure qu'elle me désignera, demain ou le jour suivant, afin qu'à deux genoux, comme aujourd'hui, je demande grâce pour les larmes que j'ai fait couler; mais qu'ensuite, la main sur la poitrine et debout, ainsi qu'il convient à un homme, je me disculpe de ce qu'il peut y avoir d'injuste ou d'exagéré dans les accusations portées contre moi.

— De telles explications seraient douloureuses pour nous, dit Argiria avec fermeté, et inutiles pour votre seigneurie. La réponse loyale et généreuse que ma noble tante vient de vous faire doit, je pense, suffire à votre susceptibilité et satisfaire à toute exigence.

Orio insista avec tant d'esprit et de persuasion, que la tante céda, et lui permit de se présenter le lendemain dans la journée. — Vous trouverez bon, seigneur, dit Argiria, pour repousser la part de reconnaissance qu'il lui adressait, que je n'assiste point à cette conférence. Tout ce que je puis faire, c'est de ne jamais prononcer votre nom; mais il est au-dessus de mes forces de revoir une fois de plus votre visage.

Orio se retira, feignant une profonde tristesse, mais trouvant qu'il allait assez vite en besogne.

Le lendemain amena une longue explication entre lui et la Memmo. La noble dame le reçut dans tout l'appareil d'un deuil significatif, car elle avait quitté ses voiles noirs depuis un mois, et elle les reprit ce jour-là, pour lui faire comprendre que rien ne pourrait diminuer l'intensité de ses regrets. Orio fut habile. Il s'accusa plus qu'on n'eût osé l'accuser : il déclara qu'il avait tout fait pour laver la tache que cette imprévoyance funeste avait imprimée sur sa vie; mais qu'en vain l'amiral, et toute l'armée, et toute la république, l'avaient réhabilité; qu'il ne s'en consolerait jamais. Il dit qu'il regardait la mort affreuse de sa femme comme un juste châtiment du ciel, et qu'il n'avait pas goûté un instant de repos depuis cette déplorable année. Enfin il peignit sous des couleurs si vives le sentiment qu'il avait de son propre déshonneur, l'isolement volontaire où s'éteignait son âme découragée, le profond dégoût qu'il avait de la vie, et la ferme intention où il était de ne plus lutter contre la maladie et le désespoir, mais de se laisser bientôt mourir, que la bonne Antonia fondit en larmes, et lui dit, en lui tendant la main : Pleurons donc ensemble, noble seigneur, et que mes pleurs ne vous soient plus un reproche, mais une marque de confiance et de sympathie.

Orio s'était donné beaucoup de peine pour être éloquent et tragique. Il avait grand mal aux nerfs. Il fit un effort de plus et pleura.

D'ailleurs, Orio avait parlé, à certains égards, avec la force de la vé-

rité. Lorsqu'il avait peint une partie de ses souffrances, il s'était trouvé fort soulagé de pouvoir, sous un prétexte plausible, donner cours à ses plaintes, qui chaque jour lui devenaient plus pénibles à renfermer. Il fut donc si convaincant, qu'Argiria elle-même s'attendrit et cacha son visage dans ses deux belles mains. Argiria était, à l'insu de Soranzo et de sa tante, derrière une tapisserie, d'où elle voyait et entendait tout. Un sentiment inconnu, irrésistible, l'avait amenée là.

Pendant huit autres jours, Orio suivit Argiria comme son ombre. A l'église, à la promenade, au bal, partout elle le retrouvait attaché à ses pas, fuyant d'un air timide et soumis dès qu'elle l'apercevait, mais reparaissant aussitôt qu'elle feignait de ne plus le voir; car, il faut bien le dire, la belle Argiria en vint bientôt à désirer qu'il ne fût pas aussi obéissant, et, pour ne pas le mettre en fuite, elle eut soin de ne plus le regarder.

Comment eût-elle pu s'irriter de cette conduite? Orio avait toujours un air si naturel avec ceux qui pouvaient observer ces fréquentes rencontres! Il mettait une délicatesse si exquise à ne pas la compromettre, et un soin si assidu à lui montrer sa soumission! Ses regards, lorsqu'elle les surprenait, avaient une expression de souffrance si amère et de passion si violente! Argiria fut bientôt vaincue dans le fond de l'âme, et nulle autre femme n'eût résisté aussi longtemps au charme magique que cet homme savait exercer lorsque toutes les puissances de sa froide volonté se concentraient sur un seul point.

La Memmo vit cette passion avec inquiétude d'abord, et puis avec espoir, et bientôt avec joie; car, n'y pouvant tenir, elle donna un second rendez-vous à Soranzo à l'insu de sa nièce, et le somma d'expliquer ses intentions ou de cesser ses muettes poursuites. Orio parla de mariage, disant que c'était le but de ses vœux, mais non de ses espérances. Il supplia Antonia d'intercéder pour lui. Argiria avait si bien gardé le secret de ses pensées, que la tante n'osa point donner d'espoir à Orio; mais elle consentit à ce que l'amiral fît des démarches, et elles ne se firent point attendre.

Morosini, ayant reçu la confidence de la nouvelle passion de son neveu, approuva ses vues, l'encouragea à chercher dans l'amour d'une si noble fille un baume céleste pour ses ennuis, et alla trouver la Memmo, avec laquelle il eut une explication décisive. En voyant combien cet homme illustre et vénérable ajoutait foi à la grandeur d'âme de son fils adoptif, et combien il désirait que son alliance avec la famille Ezzelin effaçât tout reproche et tout ressentiment, elle eut peine à cacher sa joie. Jamais elle n'eût pu espérer un parti aussi avantageux pour Argiria. Argiria fut d'abord épouvantée des offres qui lui furent faites par l'amiral, épouvantée

surtout du trouble et de la joie qu'elle en ressentit malgré elle. Elle fit toutes les objections que lui suggéra l'amour fraternel, refusa de se prononcer, mais consentit à recevoir les soins d'Orio.

Dans les commencements, Argiria se montra froide et sévère pour Orio. Elle ne paraissait supporter sa présence que par égard pour sa tante. Cependant elle ne pouvait s'empêcher de nourrir pour ses souffrances et sa douleur un profond sentiment de compassion. En voyant cet homme si fort se plaindre chaque jour du poids de sa destinée, et succomber, pour ainsi dire, sous lui-même, la sœur d'Ezzelin sentait sa grande âme s'attendrir et sa force de haine diminuer de jour en jour. Si Orio eût employé avec elle la séduction et l'audace, elle fût restée insensible et implacable; mais, en face de sa faiblesse et de son humiliation volontaire, elle se désarma peu à peu. Bientôt l'habitude qu'elle avait prise de compâtir à ses peines se changea en un généreux besoin de le consoler. Sans qu'elle s'en doutât, la pitié la conduisait à l'amour. Elle se disait pourtant qu'elle ne pouvait aimer sans crime et sans honte l'homme qu'elle avait accusé de la mort de son frère, et qu'elle devait tout faire pour étouffer le nouveau sentiment qui s'élevait en elle. Mais, faible de sa grandeur même, elle se laissait détourner de ce qu'elle croyait son devoir par sa miséricorde. En retrouvant chaque jour Orio plus désolé et plus repentant du mal qu'il lui avait fait, elle n'avait pas le courage de lui en témoigner du ressentiment, et finissait toujours par associer dans sa pensée le malheur de son frère mort et celui de l'homme qu'elle voyait condamné à d'éternels regrets. Puis elle se persuada qu'elle n'éprouvait pour Orio que la pitié qu'on devait à tous les êtres souffrants, et qu'il perdrait toute sa sympathie le jour où il cesserait de souffrir. Et en cela elle ne se trompait peut-être pas. Argiria n'agissait presque en rien comme les autres femmes; là où les autres apportaient de la vanité ou du désir, elle n'apportait que du dévouement. Giovanna Morosini elle-même, malgré la noblesse et la pureté de son âme, n'avait pas échappé au sort commun, et avait, en quelque chose, sacrifié aux dieux du monde. Elle avait elle-même dit à Ezzelin que la réputation d'Orio n'avait pas été pour rien dans l'impression qu'il avait faite sur elle, et que sa force et sa beauté avaient fait presque tout le reste. C'était au point qu'elle avait préféré, avec la conscience du mal qui en devait résulter pour elle-même, à l'homme qu'elle savait bon, l'homme qu'elle voyait séduisant. Argiria obéissait à des sentiments tout opposés. Si Orio se fût montré à elle comme il s'était montré à Giovanna, jeune, beau, vaillant et débauché, joyeux et fier de ses défauts comme de ses triomphes, elle n'eût pas eu un regard ni une pensée pour lui. Ce qui lui plaisait à cette heure dans Soranzo, était justement ce qui le faisait descendre dans l'en-

thousiasme des autres femmes. Sa beauté diminuait en même temps que son caractère s'assombrissait davantage; et c'était justement cette triste empreinte que le temps et la douleur mettaient sur lui qui la charmait sans qu'elle s'en doutât. Depuis que l'orgueil s'était effacé du front d'Orio, et que les fleurs de la santé et de la joie s'étaient fanées sur ses joues, son visage avait pris une expression plus grave, et gagné en douceur ce qu'il avait perdu en éclat; de sorte que ce qui eût peut-être préservé Giovanna de la funeste passion qui la perdit fut justement ce qui y précipita Argiria. Elle arriva bientôt à ne plus vivre que par Orio, et résolut, avec son courage ordinaire, de se consacrer tout entière à le consoler, dût le monde jeter l'anathème sur elle pour l'espèce de parjure qu'elle commettrait.

Cependant Orio, désormais assuré de sa victoire, ne se hâtait pas d'en finir, et voulait jouir peu à peu de tous ses avantages avec le raffinement d'un homme blasé, et qui tient d'autant plus à ménager son plaisir, qu'il lui en reste moins à connaître. Dans les premiers temps, la lutte difficile qu'il avait eu à soutenir avait tenu son imagination éveillée, et le forçait à vivre par la tête, de manière qu'ayant trouvé le moyen d'occuper sa journée, il était arrivé à pouvoir dormir la nuit. Enchanté de cet heureux résultat, il en avait fait part au docteur Barbolamo, en le remerciant de ses avis passés, et en lui demandant ses conseils pour l'avenir.

Barbolamo avait hésité avant de lui conseiller de pousser les choses jusqu'au mariage. C'était, à ses yeux, quelque chose de profondément triste et de hideusement laid, que l'amour mathématiquement calculé de cet homme au cœur usé, au sang appauvri, pour une belle créature naïve et généreuse, qui allait, en échange de cette tendresse intéressée et de ces transports prémédités, lui livrer tous les trésors d'une passion puissante et vraie. « C'est l'accouplement de la vie avec la mort, de la lumière céleste avec l'Érèbe, se disait l'honnête médecin. Et pourtant elle l'aime, elle croit en lui; elle souffrirait maintenant s'il renonçait à la poursuivre. Et puis elle se flatte de le rendre meilleur, et peut-être y réussira-t-elle. Enfin cette belle fortune, qui ne sert qu'à divertir de frivoles compagnons et de viles créatures, va relever l'éclat d'une illustre maison ruinée, et assurer l'avenir de cette belle fille pauvre. Toutes les femmes sont plus ou moins vaines, ajoutait Barbolamo en lui-même : quand la signora Soranzo s'apercevra du peu que vaut son mari, le luxe lui aura créé des besoins et des jouissances qui la consoleront. Et puis, en définitive, puisque les choses en sont à ce point et que les deux familles désirent ce mariage, de quel droit y mettrais-je obstacle? »

Ainsi raisonnait le médecin; et cependant il restait troublé intérieurement; et ce mariage, dont il était la cause à l'insu de tous, était pour lui

un sujet d'angoisses secrètes dont il ne pouvait ni se rendre compte ni se débarrasser. Barbolamo était le médecin de la famille Memmo; il connaissait Argiria depuis son enfance. Elle le regardait comme un impie, parce qu'il était un peu sceptique et qu'il raillait volontiers toutes choses: elle l'avait donc toujours traité assez froidement, comme si elle eût pressenti, dès son enfance, qu'il aurait une influence funeste sur sa destinée.

Le docteur, ne la connaissant pas bien, et ne sachant que penser de ce caractère froid et un peu altier en apparence, sentait pourtant dans son âme probe et droite qu'entre elle et Soranzo sa sollicitude n'avait pas à hésiter, et se devait tout entière au plus faible. Il eût voulu consulter Argiria; mais il ne l'osait pas, et il se disait qu'elle était d'un esprit assez ferme et assez décidé, pour savoir elle-même se diriger en cette circonstance.

Ne sachant à quoi s'arrêter, mais ne pouvant vaincre l'aversion et la méfiance secrète que Soranzo lui inspirait, il prit un terme moyen; ce fut de lui conseiller de ne pas brusquer les choses et de ne pas presser le mariage.

Soranzo n'avait pas d'autre volonté à cet égard que celle de son médecin; il l'écoutait avec la crédulité puérile et grossière d'un dévot qui demande des miracles a un prêtre. De même qu'il n'avait vu dans Giovanna qu'un instrument de fortune, il ne voyait dans Argiria qu'un moyen de recouvrer la santé. Mais l'espèce d'affection qu'il avait pour cette dernière était plus sincère; on peut même dire que, son caractère et sa position donnés, il éprouvait un sentiment vrai pour elle. L'amour est le plus malléable de tous les sentiments humains; il prend toutes les formes, il produit tous les effets imaginables, selon le terrain où il germe : les nuances sont innombrables, et les résultats aussi divers que les causes. Quelquefois il arrive qu'une âme juste et pure ne saurait s'élever jusqu'à la passion, tandis qu'une âme perverse s'y jette avec ardeur et se fait un besoin insatiable de la possession d'un être meilleur qu'elle, et dont elle ne comprend même pas la supériorité. Orio ressentait les mystérieuses influences de cette protection céleste répandue autour d'un être angélique. L'air qu'Argiria purifiait de son souffle était un nouvel élément où Orio croyait respirer le calme et l'espérance; et puis, cette vie d'extase et de retraite avait fait cesser pour lui la vie de débauche, encore plus mortelle pour l'esprit que pour le corps. Elle lui avait créé mille soins délicats, mille voluptés chastes dont le libertin s'enivrait, comme le chasseur d'une eau pure ou d'un fruit savoureux, après les fatigues et les enivrements de la journée. Il se plaisait à voir ses désirs attisés par une longue attente : afin de les rendre plus vifs, il délaissait Naam, et concentrait toutes ses pensées de la nuit sur un seul objet. Il échauffait son cerveau de toutes les privations qu'un

amour noble impose aux âmes consciencieuses, mais qu'un calcul réfléchi lui suggérait dans son propre intérêt. Habitué à de rapides conquêtes, hardi jusqu'à l'insolence avec les femmes faciles, flatteur insinuant et menteur effronté avec les timides, il ne s'était jamais obstiné à la poursuite de celles qui pouvaient lui opposer une longue résistance : il les haïssait et feignait de les dédaigner. C'était donc la première fois de sa vie qu'il faisait vraiment la cour à une femme, et le respect qu'il s'imposait était un raffinement de volupté où son être, plongé tout entier, trouvait l'oubli de ses fautes et une sorte de sécurité magique, comme si l'auréole de pureté qui ceignait le front d'Argiria eût banni les esprits des ténèbres et combattu les malignes influences.

Argiria, effrayée de son amour, n'osait se dire encore qu'elle était vaincue, et s'imaginait que, tant qu'elle ne l'aurait pas avoué clairement à Soranzo, elle pourrait encore se raviser.

Un soir, ils étaient assis ensemble à l'une des extrémités de la grande galerie du palais Memmo; cette galerie, comme toutes celles des palais vénitiens, traversait le bâtiment dans toute sa largeur, et était percée à chaque bout de trois grandes fenêtres. Il commençait à faire nuit, et la galerie n'était éclairée que par une petite lampe d'argent posée au pied d'une statue de la Vierge. La signora Memmo s'était retirée dans sa chambre, dont la porte donnait sur la galerie, afin de laisser les deux fiancés causer librement. Tout en entretenant Argiria de son amour, Orio s'était rapproché, et avait fini par se mettre à genoux devant elle. Elle voulut le relever; mais lui, se saisissant de ses mains, les baisa avec ardeur, et se mit à la regarder avec une ivresse silencieuse. Argiria, qui avait appris à son tour à connaître le pouvoir de ses yeux, craignant de se trop abandonner au trouble qu'ils produisaient en elle, détourna les siens et les porta vers le fond de la galerie. Orio, qui avait vu plus d'une femme agir de la sorte, attendit en souriant que sa fiancée reportât ses regards sur lui. Il attendit en vain. Argiria continuait à tenir ses yeux fixés du même côté, non plus comme si elle eût voulu éviter ceux de son amant, mais comme si elle considérait attentivement quelque chose d'étonnant. Elle semblait tellement absorbée dans cette contemplation, que Soranzo en fut inquiété.

— Argiria, dit-il, regardez-moi.

Argiria ne répondit pas; il y avait dans sa physionomie quelque chose d'inexplicable et de vraiment effrayant.

— Argiria! répéta Soranzo d'une voie émue. Argiria! mon amour!

A ces mots, elle se leva brusquement et s'éloigna de lui avec effroi, mais sans changer un instant la direction de ses regards.

— Qu'est-ce donc? s'écria Orio avec colère en se levant aussi. Et il se retourna vivement pour voir l'objet qui fixait d'une manière si étrange l'attention d'Argiria. Alors il se trouva face à face avec Ezzelin. A son tour, il devint horriblement pâle, et trembla un instant de tous ses membres. Dans le premier moment, il avait cru voir le spectre qui lui avait rendu si souvent de funèbres visites. Mais le bruit que faisait Ezzelin en avançant, et le feu qui brillait dans ses yeux, lui prouvèrent qu'il n'avait pas affaire à une ombre. Le danger, pour être plus réel, n'en était que plus grand. Mais Soranzo, que la vue d'un fantôme aurait fait tomber en syncope, se décida devant la réalité à payer d'audace, et, s'avançant vers Ezzelin d'un air affectueux et empressé :

— Cher ami! s'écria-t-il; est-ce vous? vous que nous croyions avoir perdu pour jamais! Et il étendit les bras comme pour l'embrasser.

Argiria était tombée comme foudroyée aux pieds de son frère. Ezzelin la releva et la tint serrée contre son cœur. Mais devant l'embrassement d'Orio, il recula saisi de dégoût, et, étendant son bras droit vers la porte, il lui fit signe de sortir. Orio feignit de ne pas comprendre.

— Sortez, dit Ezzelin d'une voix tremblante d'indignation, en jetant sur lui un regard terrible.

— Sortir! moi! Et pourquoi?

— Vous le savez. Sortez, et vite.

— Et si je ne le veux pas? continua Orio en reprenant son audace accoutumée.

— Ah! je saurai vous y contraindre, s'écria Ezzelin avec un rire amer.

— Comment donc?

— En vous démasquant.

— On ne démasque que ceux qui se cachent. Qu'ai-je à cacher, seigneur Ezzelin?

— Ne lassez pas ma patience. Je veux bien, non pas vous pardonner, mais vous laisser aller. Partez donc, et souvenez-vous que je vous défends de jamais chercher à voir ma sœur. Sinon, malheur à vous!

— Seigneur, si un autre que le frère d'Argiria m'avait tenu ce langage, il l'aurait déjà payé de son sang. A vous, je n'ai rien à dire, si ce n'est que je n'ai d'ordres à recevoir de personne, et que je méprise les menaces. Je sortirai d'ici, non à cause de vous, qui n'y êtes pas le maître, mais à cause de votre respectable tante, dont je ne veux pas troubler le repos par une scène de violence. Quant à votre sœur, je ne renoncerai certainement pas à elle, parce que nous nous aimons, parce que je me crois digne d'être heureux par elle, et capable de la rendre heureuse.

— Oserez-vous soutenir toujours et partout ce que vous avancez ici?

— Oui, et de toutes les manières.

— Alors venez ici demain avec votre oncle, le vénérable Francesco Morosini, et nous verrons comment vous répondrez aux accusations que j'ai à porter contre vous. Je n'aurai d'autres témoins que ma tante et ma sœur.

Orio fit un pas vers Argiria.

— A demain! lui dit-elle d'une voix tremblante.

Orio se mordit les lèvres, et sortit à pas lents, en répétant avec une tranquillité superbe : — A demain!

— Jésus! Dieu d'amour! s'écria la signora Memmo sur le seuil de sa chambre, j'ai entendu une voix que je croyais ne devoir plus jamais entendre! Mon Dieu, mon Dieu! qu'est-ce que je vois?... mon neveu! mon enfant! Demandez-vous des prières?... Votre âme est-elle irritée contre nous?...

La bonne dame chancela, se retint contre le mur; et, près de tomber évanouie, fut retenue par le bras d'Ezzelin.

— Non, je ne suis point l'ombre de votre enfant, ma tante, ma sœur bien-aimée, reconnaissez-moi, je suis votre Ezzelin. Mais, ô mon Dieu! répondez-moi avant tout, car je ne sais si je dois bénir ou maudire l'heure qui nous rassemble. Cet homme que je chasse d'ici est-il l'époux d'Argiria?

— Non, non! s'écria Argiria d'une voix forte. Il ne l'eût jamais été! Un voile funeste était sur mes yeux, mais....

— Il est votre fiancé, du moins! dit Ezzelin en frémissant de la tête aux pieds.

— Non, non, rien! Je n'ai rien accordé, rien promis!....

— Le lâche, l'infâme a osé me dire que vous vous aimiez!....

— Il m'avait fait croire qu'il était innocent, et je.... je le croyais sincère; mais te voilà, mon frère, je n'aimerai que par ton ordre, je n'aimerai que toi!....

Argiria cachait ses sanglots de douleur et de joie dans le sein de son frère. Nous laisserons cette famille, à la fois heureuse et consternée, se livrer à ses épanchements et se raconter tout ce qui était arrivé de part et d'autre depuis une séparation si cruelle.

George Sand.

(*La fin au prochain numéro.*)

DES

# ÉTABLISSEMENTS RUSSES

## DANS L'ASIE OCCIDENTALE.

*Travels in Circassia, Krim-Tartary,* etc., by Edmund Spencer, esq., in two volumes. London, 1838.

*Reise auf dem Caspischen Meere und in den Caucasus*, von Dr Eduard Eichwald. Stuttgardt, 1834-1837.

La Russie a passé si rapidement d'une position subalterne et d'une existence à peine remarquée de l'Europe au rang de puissance du premier ordre ; elle a joué un rôle si important dans tous les grands événements de ce siècle, que les regards des peuples ont dû se tourner avec inquiétude vers ce nouvel empire dont les accroissements successifs n'ont jamais été qu'un acheminement à des accroissements nouveaux et plus importants. Depuis la chute de Napoléon, il s'est établi dans les esprits une idée vague et exagérée de la puissance de la Russie et des dangers dont elle menace l'indépendance de l'Europe, qui a donné naissance à beaucoup de lieux communs sur le *colosse du Nord*, sans conduire toutefois à une connaissance tant soit peu exacte de ce qui serait nécessaire pour bien apprécier sa force et son influence présentes, et pour établir des conjectures raisonnées sur ses destinées futures. En France spécialement, on n'a en général que des notions très-confuses sur ce grand empire, sur son histoire, son état moral, ses ressources matérielles, sa position à l'égard de ses voisins,

ses plans d'agrandissement et leurs chances de succès (1). On se souvient en revanche de la campagne désastreuse de 1812, des Cosaques campés dans Paris, de la sainte-alliance organisée par Alexandre pour arrêter toutes les tentatives du libéralisme européen ; quant à son successeur, on ne voit en lui que l'oppresseur de la Pologne, le grand-prêtre du despotisme, l'ennemi le plus déclaré des idées les plus populaires en France. De là vient que l'opinion publique, par rapport à la Russie, reste sous l'influence d'une *politique de sentiment* qui a sans doute le droit d'être prise en considération quand il s'agit de questions continentales et européennes, mais qui pourrait conduire à d'étranges illusions si on l'appliquait à la question d'Orient qui doit être régie dans des principes fort différents et où s'agitent des intérêts d'une tout autre nature.

Comme il est important qu'il se forme sur ce point une opinion publique éclairée et qu'on se mette à juger ces sortes de questions non sur des sentiments et des impressions, mais sur des faits et des données positives, nous croyons faire une chose utile en recueillant et coordonnant une masse assez considérable de renseignements sur les conquêtes et les établissements des Russes dans l'Asie occidentale. Tout ce qui concerne Constantinople et la Turquie d'Europe est assez connu, ou du moins ceux qui veulent s'instruire ont à leur portée des documents en abondance. Il n'en est pas tout à fait de même de ce qui a rapport à la Perse et à la Turquie d'Asie. Les traités de Goulistan et de Tourkmantchaï, qui ont enlevé au Chah des portions si importantes de son empire, ne se présentent vraisemblablement que d'une façon bien peu distincte à la mémoire des hommes les plus occupés de politique. Quant au traité d'Andrinople, on a accordé une attention trop exclusive à ce qu'il a réglé touchant les provinces danubiennes, pour se souvenir de trois ou quatre bicoques au nom barbare, seul accroissement de territoire qu'il ait valu à la Russie sur le rivage opposé de la mer Noire. Ces résultats ne sont cependant ni sans intérêt ni sans importance, et ils jettent une vive lumière sur l'ensemble de la question d'Orient et sur l'avenir de l'islamisme. C'est seulement depuis qu'elle a franchi le Caucase que la Russie menace sérieusement le monde mahométan. Ses positions au delà de cette puissante barrière lui ont coûté bien du sang et bien de l'or ; ses efforts d'un demi-siècle pour assujettir les tribus guerrières qui en défendent les passages, n'ont pas encore obtenu un plein succès. Toutefois elle s'est assuré l'empire presque absolu de la mer Noire et de la mer Caspienne ; assise sur les montagnes de l'Arménie, elle tient les clés de la Perse et menace à la fois Tauris et Erzeroum, la route de l'Inde par Hérat et les sources de l'Euphrate. L'Angleterre le sait bien, et comme elle tremble de perdre les importants débouchés qu'offre à son industrie l'Asie occidentale, elle s'émeut bien autrement des dangers de la Perse que des douleurs de la Pologne. Tout cela vaut la peine d'être connu en France; il est bon que l'on sache au juste ce que la Russie a fait en Asie et ce qui lui reste à faire, avec quels peuples et quels gouvernements elle a à traiter ou à combattre ; quels sont ses projets, ses espérances et les moyens qu'elle possède de les réaliser. Ce n'est qu'avec des notions positives sur ces matières que l'on

(1) Nous devons faire une exception en faveur d'un travail très-remarquable sur *la Russie*, publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1837.

peut juger si les intérêts de la France, en ce qui touche la question d'Orient, sont les mêmes ou sont autres que ceux de l'Angleterre, et quel parti il nous conviendrait de prendre dans le cas d'une collision.

Nous espérons pouvoir jeter quelque jour sur ces divers points par l'analyse de deux ouvrages nouveaux qui ont fait sensation l'un et l'autre. Le premier est le *Voyage en Circassie* de M. Spencer, publié à Londres à la fin de l'année dernière; l'autre est le *Voyage sur la mer Caspienne et au Caucase*, du docteur Eichwald, dont la seconde et la plus importante partie a été publiée aussi l'anné dernière à Stuttgardt. L'ouvrage anglais est un véritable plaidoyer contre la Russie au nom des Circassiens et des tribus caucasiennes; le langage en est déclamatoire et passionné, et l'on se sent porté, en le lisant, à douter que l'auteur ait conservé la liberté d'esprit nécessaire pour bien voir et pour bien juger; mais il n'en est peut-être que plus instructif, parce qu'il nous révèle avec beaucoup de naïveté et d'abandon des sentiments très-populaires en Angleterre (1), et dont il peut nous être utile de connaître les motifs. M. Spencer n'est, du reste, ni un savant, ni un profond politique : c'est un *gentleman* instruit et spirituel, qui voyage pour son plaisir et qui raconte agréablement ses impressions. Malgré les préventions qui résultent de son patriotisme excessif, on doit reconnaître en lui du sens et de la pénétration. L'auteur allemand est un homme d'une tout autre espèce. Professeur dans une université russe, il a fait son voyage, il y a déjà quelques années, aux frais du gouvernement. Chargé d'étudier la mer Caspienne et les pays caucasiens, sous le rapport de la géologie et de l'histoire naturelle, il a recueilli en même temps une foule de détails de mœurs, de renseignements ethnographiques, historiques et statistiques, qui sont devenus la partie la plus considérable et la plus importante de sa relation : c'est ainsi que deux cents pages de son énorme second volume sont consacrées à un récit infiniment curieux de la guerre de Perse en 1827 et de la partie de la dernière guerre de Turquie dont l'Asie a été le théâtre. C'est un fonctionnaire public russe, qui a surtout puisé aux sources officielles, et il est bien évident qu'il ne dit pas ce que le gouvernement ne veut pas qu'on sache. Toutefois c'est un homme grave, évidemment doué de cette conscience scientifique et historique particulière aux Allemands, et qui cherche visiblement à être aussi exact et aussi complet qu'il lui est permis de l'être. D'ailleurs, en admettant qu'il taise quelques méfaits administratifs et militaires, qu'il enfle un peu les succès et atténue les revers, cela n'a pas grande importance en soi. Il ne faut s'attacher qu'aux résultats généraux, et ces résultats, le docteur Eichwald nous paraît les présenter avec clarté et les apprécier avec intelligence. Ces deux ouvrages peuvent se compléter l'un l'autre, par cela seul que l'un est écrit dans le sens le plus hostile au gouvernement russe, tandis que l'autre n'a pu être publié qu'avec son approbation. Mais il se trouve en outre que M. Spencer n'a vu que le Caucase occidental, habité par les Circassiens et les Abazes, lequel n'a pas été visité par le docteur Eichwald, dont les excursions se sont bornées au Caucase

(1) Le *Voyage en Circassie* a eu un immense succès en Angleterre; l'édition que nous avons sous les yeux est la seconde, la première ayant été enlevée en trois ou quatre mois.

oriental, aux côtes de la mer Caspienne et aux provinces transcaucasiennes. Nous nous occuperons d'abord de M. Spencer et de la Circassie, laquelle, comme on verra, mérite d'être traitée à part ; plus tard nous suivrons M. Eichwald à l'orient et au sud du Caucase, et nous résumerons ses documents sur les dernières guerres de la Russie contre les deux grandes puissances mahométanes.

Expliquons d'abord en peu de mots quels obstacles la chaîne du Caucase a présentés et présente encore au progrès de la Russie en Asie.

Tous les chemins suivant lesquels s'est agrandi l'empire russe avaient déjà été reconnus par Pierre le Grand, et aucun plan n'a été suivi par ses successeurs, qui n'ait été conçu et préparé à l'avance dans cette puissante tête. En même temps qu'il établissait sa capitale sur sa frontière comme une tête de pont contre la Suède, et qu'il se mettait en communication avec la vieille Europe par la mer Baltique, afin de faire arriver à son peuple la civilisation occidentale, il comprenait que son empire était appelé à prendre une grande extension au midi, et il lui préparait les voies de ce côté. Il voulait déjà prendre pied sur les côtes de la mer Noire et sur celles de la mer Caspienne pour observer à la fois l'empire des Sofis et celui des Ottomans, double héritage qu'il croyait ne pouvoir échapper à lui ou à ses successeurs. Mais l'heure n'était pas encore venue : le vainqueur de Charles XII échoua dans ses projets contre la Turquie, et le traité du Pruth, à la suite de sa malheureuse campagne de 1711, l'obligea d'abandonner son premier établissement sur la mer d'Azof. Il fut plus heureux contre la Perse, livrée alors à la plus affreuse anarchie, et obtint d'une dynastie expirante la cession de toute la côte occidentale et méridionale de la mer Caspienne ; conquête prématurée, qui dut être abandonnée peu d'années après, quand un soldat de fortune, le brave et habile Nadir, eut relevé l'empire persan de ses ruines. Depuis ce temps, la Russie n'a cessé d'aspirer à la domination des deux mers ; elle s'est établie sur leurs côtes au nord et à l'occident, mais sans pouvoir, jusqu'à ces derniers temps, s'étendre au midi, ni mettre la main sur les plus beaux pays que baignent leurs eaux. C'est que d'une mer à l'autre, entre les steppes de la Moscovie et les fertiles contrées qu'arrosent le Phase, le Cyrus et l'Araxes, s'élève la formidable muraille du Caucase. Deux passages seulement permettent une communication difficile à travers ce rempart gigantesque : l'un, à l'est, le long de la mer Caspienne; l'autre, au centre de la chaîne, remonte la vallée du Terek, fermée autrefois par la fameuse porte caucasienne. Les Russes ont occupé l'un et l'autre ; mais celui du centre, si indispensable pour pouvoir communiquer avec leurs provinces géorgiennes et arméniennes, ne reste à leur usage qu'à l'aide d'une ligne de points fortifiés qui le dominent dans toute sa longueur, et dont les garnisons ont des combats continuels à livrer aux populations montagnardes.

Le Caucase oriental a pour habitants les Lesghis et les Kistes ou Mitzdeghis. Le Caucase occidental est occupé par les Ossètes et par les tribus circassiennes et abazes au milieu desquelles vivent quelques hordes tartares. Toutes ces peuplades, qui forment un total d'environ deux millions d'hommes (1), sont restées, à peu d'exceptions près, indépendantes de la Russie. Fières, hardies, bel-

(1) Voyez Klaproth, *Tableau du Caucase*.

liqueuses, elles n'aiment que la guerre et le pillage; mahométanes ou idolâtres, les Russes leur sont doublement odieux comme ennemis de leur religion et de leur indépendance. On comprend que si elles avaient pu s'unir contre eux et agir de concert, il leur eût été facile de fermer absolument les passages du Caucase; mais elles diffèrent d'origine, de langage, de mœurs : elles sont sans cesse en guerre les unes avec les autres, et il y a des querelles fréquentes jusque parmi celles qui appartiennent à la même race. Grâce à ces divisions, la Russie a pu établir et conserver sa ligne militaire, quoique avec beaucoup de peines et de dépenses. Il n'est rien qu'elle n'ait tenté pour neutraliser cet ennemi placé sur ses derrières, et si redoutable en cas de revers pour les armées lancées au delà du Caucase contre les Turcs ou les Persans. Elle a essayé tour à tour les voies pacifiques et les moyens violents, tantôt traitant avec les chefs et leur accordant des honneurs et des pensions, tantôt faisant des expéditions dans les vallées les plus reculées et portant partout le fer et la flamme. Et pourtant, depuis 1777, époque où la ligne du Caucase fut établie, ses efforts, quelque persévérants et quelque habiles qu'ils aient été, n'ont pu réussir encore à assurer complétement ses positions.

Parmi les populations caucasiennes, la plus connue est celle des Circassiens ou Tcherkesses. La beauté proverbiale des Circassiennes, si vantée dans tout l'Orient, la puissance des Mamelouks circassiens en Égypte, au moyen âge, que sais-je? le personnage si remarquable du circassien Argant, dans *la Jérusalem délivrée*, ont jeté sur leur nom un certain éclat poétique et romanesque, que M. Spencer et la presse anglaise cherchent à faire rejaillir sur leur lutte actuelle avec les Russes : c'est, après tout, une noble et remarquable race. Comme les Tcherkesses et les Abazes, leurs vassaux, occupent le versant méridional du Caucase, depuis l'embouchure du Kouban jusqu'aux frontières de la Mingrélie, et dominent ainsi près de cent lieues de côtes sur la mer Noire, la Russie n'aura la domination absolue et la libre disposition de cette mer qu'après les avoir assujettis. De là, le grand prix qu'elle attache à leur soumission, et de là aussi, le vif intérêt que portent les Anglais à l'indépendance de la Circassie.

Ce peu d'explications suffit, nous le croyons, pour donner une idée de l'importance de la question circassienne; nous passerons donc, sans autre préambule, à l'analyse de l'ouvrage de M. Spencer.

Et d'abord, il faut faire connaître l'esprit qui l'anime et les vues générales qui ont présidé à la composition de son livre. La préface de la seconde édition est curieuse sous ce rapport, parce que, encouragé par le succès, l'auteur se livre avec plus d'abandon à toute la chaleur de son indignation patriotique contre la Russie. « Peu de mois se sont écoulés, dit-il, depuis la publication de ces volumes; mais tel a été l'intérêt excité par la guerre d'extermination que les hordes rapaces de la Russie livrent actuellement aux tribus indépendantes de l'isthme caucasien, que ce court espace de temps a suffi, grâce à la presse libre d'Angleterre et de France (et j'espère aussi à mes propres efforts), pour porter jusqu'aux extrémités les plus reculées du globe des notions précises sur l'état réel de ce malheureux pays. Cette lutte inégale, si honteuse pour l'agresseur et si glorieuse pour le noble peuple qui, sans secours étrangers,

résiste avec succès, depuis plus de cinquante ans, à ses inexorables ennemis, a intéressé en sa faveur non-seulement les hommes politiques de toutes les opinions, dans notre patrie, mais les hommes humains et éclairés de tous les pays. Les patriotiques efforts de ces braves montagnards sont appréciés comme ils méritent de l'être, et leur cause a conquis la sympathie des hommes libres dans toutes les parties du monde; car à Paris comme à Vienne, à Berlin et à Naples comme à Madrid, la Circassie est un sujet qui revient dans toutes les conversations; on forme les vœux les plus ardents pour le succès définitif de ses armes, pendant que l'oppresseur qui voudrait l'anéantir est flétri de toutes les épithètes que mérite la cruauté tyrannique. »

Immédiatement après ce début, M. Spencer passe à l'affaire du *Vixen;* il gourmande la faiblesse du gouvernement britannique, qui n'a pas exigé de réparation pour cette audacieuse insulte au pavillon national, et s'indigne surtout contre lord Durham, qui, *cajolé par le rusé Moscovite,* n'a envoyé au *Foreign-Office* que des renseignements inexacts. Il affirme, contrairement aux dépêches du noble ambassadeur, qu'il n'y avait dans la baie de Soudjouk-Kalé aucun point fortifié occupé par les Russes, lorsque *le Vixen* s'y est présenté, d'où il conclut que la saisie de ce navire a été un véritable acte de piraterie. Il compare en gémissant les ministres actuels à ces ministres anglais des époques antérieures, si fiers, si énergiques, si susceptibles sur ce qui touchait à l'honneur anglais; puis, dans une péroraison que nous citerons presque en entier, il invoque une démonstration de l'Angleterre en faveur des Circassiens, et s'efforce de prouver la légitimité et la nécessité de cette intervention, qu'il réclame à la fois au nom de l'humanité et des intérêts commerciaux de la Grande-Bretagne.

« Toute la presse ministérielle, dit-il, si violente quand la question du *Vixen* fut agitée pour la première fois, est devenue muette comme la tombe, connaissant bien l'erreur et les difficultés dans lesquelles l'imprudence de lord Durham a jeté ses collègues. Pendant ce temps, notre grand ennemi, après nous avoir jeté aux dents le gant du défi, après avoir trompé notre ambassadeur, poursuit sans empêchement ses projets d'agression et d'agrandissement, non-seulement dans le Caucase, mais dans les déserts reculés d'Hérat, dans le gouvernement d'Oude, etc. : dans ces divers pays, et même dans nos possessions de l'Inde, il ne s'est pas fait scrupule de nouer des intrigues politiques pour exciter des mouvements insurrectionnels, dans le but d'affaiblir notre pouvoir en Orient. C'est pourtant là l'ami de cœur de notre ambassadeur, qui porte aux cieux sa générosité et sa magnanimité! Grâce à lui, les Circassiens, une nation indépendante de près de quatre millions d'âmes, sont laissés à la merci de leur impitoyable ennemi. *Quoiqu'ils aient offert plus d'une fois de se mettre sous la protection de la Grande-Bretagne,* leurs avances sont restées sans réponse. Et quel pouvoir sur la terre pourrait contester notre droit d'accepter ces propositions, si l'on juge la question suivant les lois qui régissent les rapports entre nations indépendantes? Le gouvernement turc reconnaît que le Caucase occidental n'a jamais fait partie de ses États : cette déclaration est confirmée, non-seulement par les imprimés officiels du gouvernement russe, mais par l'acte même de la guerre actuelle; et si nous examinons les dépêches des généraux russes et les

proclamations officielles adressées aux Circassiens par le ministère de la guerre, nous verrons que ces peuples ne sont jamais traités en sujets rebelles à l'empereur, mais en tribus indépendantes. J'ai fait voir, dans ce livre, que la Russie ne possède rien dans le pays, si ce n'est quelques forteresses au bord de la mer, qu'elle ne peut défendre qu'avec une grande dépense d'hommes et d'argent.

» Je voudrais savoir à quel titre la Russie s'arroge le droit de contrôle sur la navigation de la mer Noire. Le mot même dément ses prétentions. Les mers, les océans sont-ils autre chose que des grandes routes destinées par la nature à établir des rapports entre les nations éloignées? Quand même elle posséderait ce qu'elle travaille si activement à conquérir, le littoral entier de cette mer, quand elle l'aurait peuplé de soldats et hérissé de forteresses, sa dictature dériverait de la force et non du droit. Mais dans l'état actuel des choses, quand elle n'a de prétentions légitimes à faire valoir que sur quelques lieues de la côte septentrionale, il est difficile de dire ce qui doit le plus exciter la surprise, de la hardiesse d'une puissance qui s'arroge un tel privilége, ou de la stupidité des nations qui en subissent débonnairement l'exercice. Qui peut nier qu'un établissement anglais, ou plutôt un comptoir commercial sur la mer Noire, ne produisît les conséquences les plus importantes sous le double rapport de la politique et du commerce? Le Caucase occidental, habité par les tribus indépendantes de la Circassie, est d'une fertilité prodigieuse, et presque tous ses ports, toutes ses baies, sont accessibles en toute saison et à l'abri de tous les vents. C'est une position admirable pour arrêter les progrès de la Russie, assurer l'indépendance de la Turquie et de la Perse, et servir de barrière presque insurmontable contre toute tentative d'invasion dans nos possessions orientales. En négligeant de faire son profit d'une offre si importante, est-ce aller trop loin que de dire au gouvernement de Sa Majesté qu'il encourt une sérieuse responsabilité par une incurie qui peut être la source de malheurs irréparables pour notre pays.

» La première démonstration de la part de la Grande-Bretagne, en faveur des peuples du Caucase, serait saluée par une explosion de joie simultanée dans tout l'empire ottoman et dans tout l'empire persan; d'un autre côté, elle ébranlerait la puissance russe jusque dans ses fondements. A l'intérieur, cette puissance a à contenir les mécontentements de l'armée et la désaffection que le peuple nourrit en silence, par suite des exactions des employés civils et de la corruption qui règne dans l'administration de la justice. La Pologne, la Pologne persécutée, est prête à éclater comme un volcan tout plein de vengeances terribles. Ajoutez à cela que les Cosaques du Don, du Kouban, du Phase et du Khopi, ont déjà montré des symptômes de sentiments révolutionnaires, et, dans quelques districts, ont fait cause commune avec les Circassiens. De nombreuses tribus du Caucase, qui, jusqu'ici, étaient restées paisibles et soumises au gouvernement, se sont jointes dernièrement à ces montagnards : une force militaire imposante maintient seule dans la soumission les habitants de la Géorgie, de l'Imirétie, de la Mingrélie et de la Gourie. Nos correspondants de Constantinople et de Trébisonde nous disent que même le dernier voyage de l'empereur à travers ces pays, de Soukoum-Kalé à Tiflis, et de là en Russie, à travers le Vladi Caucase et le pays des Cosaques de la mer Noire, ne s'est pas fait sans de

grands dangers, parce que des corps considérables de Circassiens ont inquiété les troupes qui lui servaient d'escorte, quoiqu'elles fussent pourvues d'un train d'artillerie prêt à agir immédiatement. Combien cela ressemble peu aux pompeux récits que nous a faits la presse soldée de Russie sur l'enthousiasme témoigné partout à l'empereur par ses bien-aimés sujets, et sur la quantité de petits princes qui lui auraient rendu hommage!

» Outre les considérations politiques et le désir que nous pourrions avoir d'établir des colonies dans le Caucase, ne sommes-nous pas, rigoureusement parlant, une nation de *boutiquiers* (*shopkeepers*)? n'est-ce pas aux entreprises commerciales que nous devons toute notre prospérité et notre grandeur? Combien donc ne nous est-il pas nécessaire d'établir des relations de commerce avec des pays éloignés semblables à l'isthme caucasien? car presque tous les peuples du continent s'étant mis à fabriquer ce qu'ils consomment, il est évident que, dans quelques années, nous serons entièrement chassés de leurs marchés. L'Allemagne, avec sa population de trente millions d'âmes, est déjà perdue pour l'industrie anglaise par l'adoption de la ligne commerciale prussienne. Où donc pouvons-nous espérer de trouver un marché qui ne soit pas occupé d'avance, si ce n'est dans les nombreux pays qui avoisinent la mer Noire? Et, pour ne citer qu'une seule ville, nos exportations pour le nord de la Perse, par la voie de Trébisonde, se sont accrues, en peu d'années, de quelques mille livres à près de deux millions sterling, tandis que le total de notre commerce avec le vaste empire de Russie et ses cinquante millions de sujets n'excède pas annuellement trois millions de livres.

» Mais, au lieu de diriger notre attention vers ces questions de commerce et de politique étrangère, si importantes pour nous, ne consumons-nous pas nos forces dans des intrigues domestiques, dans de stériles cabales? Un parti cherche à conquérir le pouvoir à l aide du scrutin secret et du suffrage universel; un autre vise au même but en hésitant à nétoyer de la rouille des âges nos vénérables institutions; un troisième s'efforce de rester en place au moyen d'un système de juste milieu. Pendant ce temps nous laissons toutes les puissances de l'Europe poursuivre, chacune de son côté, leurs plans d'agrandissement, et fermer successivement tous les débouchés de notre commerce. Mais on peut assurer, d'après la vivacité des sentiments qui se sont manifestés, par la voie de la presse, dans la capitale et dans toutes nos grandes villes maritimes et commerçantes, et aussi d'après l'extrême anxiété avec laquelle le commerce attend la décision du parlement sur la question du *Vixen* et la violation des lois internationales, que le peuple anglais est éveillé sur les vrais intérêts du pays, et qu'aucune réunion d'hommes ne peut espérer de conserver les rênes du gouvernement, à moins que la hardiesse et la résolution ne président à leurs conseils, particulièrement en tout ce qui touche notre commerce et notre politique étrangère.

» Si l'on s'emparait, à la façon des grands hommes d'État, des avantages que cet incident a fournis, comme l'eût certainement fait un Pitt, un Canning, et même un Fox, nous pourrions à la fois enlever à la Russie ses moyens d'agression dans l'Orient, délivrer un vaillant et malheureux peuple des horreurs de la lutte la plus injuste et la plus inégale qui ait jamais deshonoré une puissante

nation, assurer définitivement la liberté de la navigation sur l'Euxin, établir la paix en Europe et en Asie, et ouvrir à l'industrie anglaise un nouveau canal jusqu'à nos possessions de l'Inde, à travers les fertiles contrées situées entre la mer Caspienne et la mer Noire, non sans décupler notre commerce avec l'Asie Mineure et la Perse.

» Au contraire, si, nous endormant dans une sécurité pleine d'illusions, nous ne prenons aucune mesure pour assurer nos droits et défendre nos intérêts, dans quelques années, lorsque les braves habitants du Caucase, qui implorent aujourd'hui notre protection, seront exterminés, lorsque la Turquie et la Perse seront enchaînées aux roues du char de leur conquérant dans sa marche vers l'Inde; lorsque notre commerce aura passé en d'autres mains et dans d'autres canaux, nous regretterons notre oisiveté quand il ne sera plus temps d'agir, nous pleurerons sur notre manque de clairvoyance quand les funestes présages auront été accomplis, et nous gémirons, mais trop tard, de ce qu'au lieu de marcher hardiment pour prévenir le mal, nous l'aurons laissé prendre d'assez grands accroissements pour qu'il n'y ait plus, dois-je le dire, aucune espérance de le combattre avec succès. »

Tout cela est dicté par un patriotisme fort louable, sans doute, mais qui s'exprime avec plus de franchise que d'habileté, si tant est que l'on veuille faire des alliés à la Circassie sur le continent. M. Spencer, cela ressort de chacune de ses phrases, voit avant tout, dans la cause circassienne, celle du commerce anglais : les grands mots d'humanité et de liberté ne sont guère là que pour la forme. Mais si la Russie n'est si haïssable, la Circassie si intéressante, que parce que l'une est la dangereuse ennemie du monopole maritime et commercial de la Grande-Bretagne, pour lequel l'autre peut devenir un utile auxiliaire, nous, Français, qui après tout supportons impatiemment ce monopole, et qui avons plus à gagner qu'à perdre à sa destruction, nous devons nécessairement nous sentir très-refroidis pour une cause qu'on nous présente comme anglaise avant tout. Sans doute, ce n'est pas la faute des Circassiens si leur intérêt se trouve lié à celui des *boutiquiers* de Londres, et cela ne doit pas nous empêcher de sympathiser avec eux, s'il nous est démontré qu'ils ont droit à notre sympathie : toutefois il en résulte qu'un public français doit prêter une oreille moins confiante aux arguments de leur avocat et soumettre ses allégations à une critique plus sévère.

C'est au mois d'avril 1836 que M. Spencer s'embarqua à Vienne, sur le bateau à vapeur de Pest. Dans cette dernière ville, il monta sur celui qui devait, pour la première fois, descendre jusqu'à Galatz, la hauteur des eaux du Danube permettant de tenter le difficile passage de la porte de fer. De Galatz, un troisième bateau à vapeur le conduisit à Constantinople. Le voyage de Vienne à Constantinople se fait maintenant à peu près en douze jours, en jetant l'ancre toutes les nuits. Il se ferait aisément en huit, sans les arrangements mal pris, les lenteurs administratives, les retards résultant du fréquent visa des passe-ports par les autorités autrichiennes. Même avec ces lenteurs, la rapidité avec laquelle les paquebots à vapeur font faire un trajet autrefois si long et si difficile, est pour les riverains du Danube l'équivalent de la vitesse d'un ballon, « tant le temps a peu de valeur, dit M. Spencer, là où l'absence

d'occupations commerciales et industrielles donne à la masse de la population plus de loisir que de richesse. » Le voyageur anglais décrit successivement la Hongrie, la Valachie, les côtes de la mer Noire, et donne des détails intéressants sur les institutions et les mœurs hongroises; toutefois nous ne nous arrêterons pas à cette partie de son voyage, non plus qu'à la promenade *aux champs où fut Troie,* ni à ses descriptions de Constantinople, *omnia jam vulgata.* Nous nous occuperons de préférence de ses observations sur la décadence présente de l'empire turc et sur les efforts de son souverain pour le régénérer, parce que c'est un sujet d'un grand intérêt, et que les vues de M. Spencer, sur ce point, sont souvent pleines de sens.

« Quoique la Turquie, dit-il, dans sa dernière lutte avec la Russie, ait eu à vider jusqu'à la lie la coupe d'amertume, et quoique nous devions de la sympathie aux revers de notre ancienne et fidèle alliée, toutefois, sous un rapport, nous pouvons à peine les regretter, parce qu'ils ont eu le bon effet de dissiper au moins en partie l'ignorante illusion de ses enfants. Ces malheurs peuvent, en définitive (au moins le philanthrope aime à en concevoir l'espérance), en les mettant en contact plus immédiat avec la tactique et la civilisation des peuples étrangers, pousser à leur régénération, exciter leur émulation et placer leur pays dans la position que la nature elle-même semble lui avoir assignée.

» Quand nous jetons les yeux sur les pages de leur histoire, et que nous y voyons leur origine, leurs progrès et leurs victoires; la gloire, l'étendue et la magnificence de leur puissant empire, subjuguant tant de souverains l'un après l'autre, et menaçant la chrétienté même dans son existence, nous ne pouvons guère être surpris de l'admiration pour eux-mêmes dont les Turcs étaient comme cuirassés, de leur arrogant mépris pour tous ceux qui avaient une autre foi que la leur, et de leur croyance qu'ils étaient invincibles, parce qu'ils combattaient sous la bannière du prophète. Si, toutefois, la lumière de la civilisation et de l'intelligence dissipait les brouillards de la superstition, et donnait une direction convenable à l'énergie d'un tel peuple, ne pouvons-nous pas croire qu'ils pourraient soutenir leur empire chancelant, et fournir encore une carrière, sinon aussi brillante que par le passé, au moins plus durable, parce qu'elle serait en harmonie avec les véritables intérêts de l'humanité?

» Quelque merveilleux que puisse paraître le rapide agrandissement de l'empire de Mahomet, sa décadence n'est pas moins surprenante; car moins d'un siècle a suffi pour dépouiller les Osmanlis de toute leur gloire, et pour leur arracher plus de la moitié de leurs conquêtes. Terrible leçon pour les gouvernements, sur la nécessité d'encourager l'industrie et de s'opposer à l'invasion des vices efféminés qui attaquent la moralité et l'énergie d'un peuple! Le musulman a accéléré sa propre décadence. Il s'est suicidé lui-même. Il ne conquérait que pour piller; il n'a gouverné qu'à force d'exactions, en sorte que son sceptre est devenu une malédiction pour tous les peuples qui y ont été soumis. Rassasié de conquêtes et gorgé de pillage, il s'est laissé aller à tous les penchants qui pouvaient le dégrader et l'énerver. Bien différent de ses nobles ancêtres, qui étaient vaillants sur le champ de bataille, fidèles à leurs souverains et généreux envers leurs ennemis, il présente aujourd'hui, en souriant, la coupe empoisonnée, et assassine, avec des serments d'amitié sur les lèvres.

J'en atteste les vastes massacres exécutés par le gouvernement turc, et mille détails de vie privée donnés par des voyageurs d'une véracité incontestée, et que j'ai souvent entendu raconter par les Francs résidant en Turquie.

» Revenons à nos observations sur le déclin de l'empire ottoman. Pendant qu'avec le cours des siècles, les enfants de la croix entassaient connaissances sur connaissances, découvertes sur découvertes, améliorations sur améliorations, les fils du croissant sont restés stationnaires, et ils resteront ainsi tant qu'ils adhéreront à leurs institutions civiles et religieuses, qui non-seulement sont par elles-mêmes démoralisantes, mais qui, en outre, défendent toute tentative d'innovation. C'est grâce à cet attachement aux anciens usages que nous trouvons maintenant l'empire turc semblable à une vieille chambre abandonnée, qui, ayant été fermée pendant des siècles, est tout à coup ouverte aux rayons d'un plein soleil de midi. Mais, jusqu'à présent, le seul résultat de cette émission de lumière a été que l'Osmanli porte la main à sa barbe avec plus de vivacité que de coutume, et s'écrie d'une voix plus animée qu'à l'ordinaire : « Mashallah! Allah kerim ! »

» Un pays épuisé par des exactions séculaires, un peuple dépravé, gouverné par une suite de princes mous et efféminés; à la frontière, une armée désorganisée faute de paye; à l'intérieur, les janissaires, une troupe de bandits enrégimentés, effrayant les rues de la capitale par des scènes d'une violence révolutionnaire; tout cela faisait de la Turquie une proie livrée sans défense à l'agression de ses ennemis. Aussi peut-on croire que les lauriers de la Russie ont été conquis sans difficulté, et que ses conquêtes sur les armées indisciplinées du croissant ont été achetées à peu de frais. Toutefois nous devons reconnaître que le soldat turc, n'étant pas énervé par les vices orientaux de ses frères plus opulents, conserve encore la valeur impétueuse et le zèle fanatique de ses indomptables aïeux, et qu'il a fait, pour défendre son pays, des prodiges d'héroïsme. Mais ayant eu le malheur d'avoir à sa tête des chefs sans talent et sans courage, sa vaillance ne lui a servi à rien contre un ennemi qu'il aurait facilement anéanti, s'il avait eu les avantages d'une éducation militaire semblable.

» A ses autres vices le Turc a ajouté celui de l'ivrognerie, non comme *theriaki* (mangeur d'opium), mais comme sectateur du dieu de la vigne. Même les dames du harem ont découvert que le rosoglio a plus de montant que le sorbet. Pendant mes promenades dans Constantinople, je rencontrais presque tous les jours autant d'ivrognes, dans les rues, qu'on en peut voir dans quelque ville chrétienne que ce soit; l'on n'a, d'ailleurs, qu'à consulter les marchands francs sur la quantité de rhum et d'arack consommée par les dévots habitants de la capitale de l'islamisme. Ils boivent publiquement, car Mahomet, si grand prophète qu'il fût, n'a pas su prévoir la découverte des Indes occidentales. En conséquence, il n'a pas pu interdire à ses sectateurs l'usage de ce nectar enivrant. Il est notoire que les personnes le plus haut placées de l'empire se sont fait ordonner le vin dans l'intérêt de leur santé.

» Le sultan Mahmoud, par la hardiesse de ses réformes, directement opposées aux prescriptions de l'islamisme, et que l'intrépide énergie de son caractère pouvait seule lui faire entreprendre, a profondément ébranlé la foi du

peuple dans l'infaillibilité du Coran, et a complétement détruit chez lui la croyance qu'un homme mortel ne pouvait violer impunément les lois du prophète, lois écrites de la main de Dieu même avant la création du monde, et apportées par l'ange Gabriel au grand Mahomet, l'élu du ciel. Il n'est donc pas étonnant que l'incrédulité à l'origine divine du Coran fasse des progrès rapides. On se dit même à l'oreille que le sultan, dans les dernières années, a accordé aux rajahs humiliés, et aux giaours tant méprisés, beaucoup plus de faveurs qu'il n'eût convenu au vicaire du prophète de Dieu; et même quelques-uns des chrétiens de Stamboul osent conjecturer qu'il ne serait pas impossible qu'au bout de quelques années, leur foi épurée fût adoptée à la place des erreurs de l'islamisme. »

M. Spencer adopte jusqu'à un certain point cette conjecture, et il émet l'opinion que, si les Turcs embrassaient le christianisme, ils se rallieraient plutôt au protestantisme qu'aux croyances de l'église grecque ou de l'église romaine. Il pense que les pompes, les cérémonies, les nombreux jours de fête et d'abstinence de ces deux églises ne sauraient convenir aux musulmans, accoutumés à un culte très-simple et très-peu chargé de pratiques; qu'ils seraient en outre repoussés par l'horreur que leur inspirent les statues et les tableaux, horreur qu'ils ont au même degré pour la foi à la médiation des saints. « Pour corroborer les opinions que je viens d'énoncer, on me permettra peut-être de dire que, pendant les différentes discussions que j'ai eues avec mes amis turcs, au sujet de la religion, ils ont souvent exprimé leur surprise de ce que le christianisme renfermait une croyance et un culte aussi dégagés des secours extérieurs et accessoires adoptés par les Églises grecque et romaine, que l'est le protestantisme; et quand j'expliquais que l'essence du christianisme consistait dans sa simplicité, ils avouaient ouvertement et sans hésiter une vive admiration pour lui. Ne puis-je pas en conclure, sans m'exposer à être traité de visionnaire, que, si on adoptait des mesures prudentes et raisonnables, il y a une forte probabilité que ce peuple pourrait, avec le temps, être converti au christianisme protestant; d'autant plus qu'il reçoit avec une faveur très-marquée tout ce qui vient de l'Angleterre. »

Nous avons mentionné cette opinion, parce qu'elle a quelque chose de neuf et d'original. Quant à nous, nous doutons fort que les Turcs se rallient à l'église anglicane, quoique nous reconnaissions aussi des analogies entre l'islamisme et le protestantisme. La religion de Mahomet n'est, après tout, qu'une hérésie chrétienne. Le Coran, dans ce qu'il a d'essentiel, n'est qu'un plagiat de l'Ancien-Testament et de l'Évangile; il reconnaît la mission divine de Jésus-Christ, et lui accorde même beaucoup plus que les protestants rationalistes, si nombreux aujourd'hui en Allemagne et en Angleterre. Nous n'espérons guère, du reste, la conversion des Turcs au christianisme. La corruption de leurs mœurs, favorisée par une religion toute sensuelle, malgré son apparence de spiritualisme métaphysique, l'institution de la polygamie, celle de l'esclavage, sont des obstacles trop difficiles à lever; mais si pareille chose pouvait se tenter, nous pensons que l'Église catholique aurait beaucoup plus de chances de succès que les Églises séparées d'elle, car, indépendamment de toute autre considération, elle est beaucoup plus habile en fait de prosélytisme, et ses

missionnaires sont encore les seuls qui aient opéré des conversions sur une grande échelle. L'antipathie des mahométans pour les images et les jours de jeûne, sur laquelle insiste M. Spencer, est une objection tout à fait insignifiante (1), parce que les pratiques auxquelles il fait allusion sont quelque chose de tout à fait secondaire, et appartiennent à cette partie du catholicisme qui peut se modifier selon les temps et les lieux. Nous lui rétorquerions un argument de la même force et peut-être même meilleur, si nous lui disions que ce qui empêchera les Turcs de se faire protestants, c'est qu'ils font grand état des pèlerinages, qu'ils aiment fort les légendes, et qu'ils ont des ordres monastiques contemplatifs, toutes choses que la réforme a proscrites comme des superfétations contraires à la pureté du christianisme. Mais ne nous lançons pas dans une discussion qui exigerait de trop longs développements, et revenons aux jugements de M. Spencer sur la moralité des musulmans.

« La plus éloquente satire contre la religion mahométane, dit-il, et la plus frappante réalisation des paroles de notre Sauveur : *L'arbre est connu par ses fruits*, se trouve dans le caractère des Turcs au XIXe siècle. Il est naturel que le voyageur qui ne fait que passer, reçoive de l'islamisme une impression favorable ; car qu'y a-t-il de plus imposant que l'appel solennel à la prière que le muezzin fait entendre cinq fois le jour, du haut des minarets? Il est impossible que l'âme ne soit pas touchée en écoutant l'invitation sacrée, adressée, non-seulement aux enfants du prophète, mais à l'univers tout entier. Et combien sont sublimes ces paroles : « Venez à la prière! venez à la prière! venez » au temple de salut! Grand Dieu! grand Dieu! j'atteste qu'il n'y a pas d'autre » dieu que Dieu! et Mahomet est son prophète! » Combien de fois ces paroles, prononcées par une voix pleine, sonore et harmonieuse, sont venues frapper mon oreille dans la paisible solitude du matin, quand, au milieu du silence universel, l'appel à la prière avait l'air d'un commandement du ciel; que de fois, dans mon admiration enthousiaste pour cette magnifique observance, j'ai oublié, pour un moment, les faussetés du symbole mahométan, symbole dont l'absurdité nous paraît d'autant plus évidente que nous l'étudions davantage, et où l'on voit clairement que le grand imposteur ne l'a fabriqué que pour satisfaire ses penchants égoïstes et faciliter les conquêtes que méditait son ambition! Outre ses autres funestes conséquences, aucune religion n'a eu une tendance plus marquée à rabaisser l'homme comme être intellectuel, la doctrine du fatalisme suffisant seule pour paralyser toute l'énergie de l'esprit. Quelle activité, quelle entreprise peut-on attendre d'un homme qui se considère comme une marionnette passive, et croit pieusement que toute tentative pour détourner un malheur, quelque imminent que soit le danger, est un péché contre le ciel? »

Nous emprunterons encore à M. Spencer quelques-unes de ses remarques sur les réformes du sultan Mahmoud et sur ses tentatives pour discipliner son

(1) Elle n'est pourtant pas sans valeur si on l'applique aux schismatiques grecs, qui poussent souvent le culte des images à un tel excès, qu'ils semblent y faire consister toute la religion, qui s'assujettissent à une foule de pratiques étrangères à l'Église romaine, et qui, en général, s'attachent beaucoup plus à la lettre qu'à l'esprit.

armée à l'européenne. Bien convaincu que l'intégrité de l'empire dépend de l'organisation de son armée, ce prince fait manœuvrer lui-même ses soldats, comme faisaient Pierre le Grand et Frédéric II ; et ils font leurs évolutions avec plus de précision qu'on ne pourrait s'y attendre, vu l'extrême pénurie de bons officiers subalternes. Le sultan est lui-même un excellent cavalier, et il fait admirablement manœuvrer un escadron; quoique déjà avancé en âge, il est encore plein de vigueur et de santé. Le voyageur anglais a souvent admiré son air martial et sa noble figure, digne du monarque dans les veines duquel coule le plus illustre sang de l'Asie. Ses deux fils, qui l'accompagnent souvent, reçoivent une éducation très-soignée, et il y a tout lieu de croire que son successeur, nourri dans ses idées, marchera dans les mêmes voies. Il était alors question de faire voyager ces jeunes princes, quoique le Coran défende absolument aux membres de la famille du padischah de quitter l'empire, si ce n'est pour aller exterminer les infidèles : ils devaient aller visiter les îles grecques de l'Archipel. De proche en proche, M. Spencer voit déjà l'héritier du trône ottoman rendant visite à la reine Victoire, et il assure qu'il était fort question d'un voyage en Angleterre. Il est, du reste, fort porté en faveur de Mahmoud : il énumère les bienfaits dont son peuple lui est redevable, l'ambition et la rapacité des pachas réprimées, les exactions sévèrement punies, la justice, autrefois si corrompue, soumise à un meilleur régime, l'hérédité de la propriété assurée par les lois, et le monarque renonçant au droit de la couronne sur les biens des ministres et pachas décédés, l'imposition de taxes régulières, l'établissement d'une imprimerie et d'un journal à Stamboul, l'organisation des écoles militaires, enfin les efforts tentés pour créer une armée. « Mais, ajoute-t-il, il y a encore beaucoup à faire, car quoique ce corps de bandits, dont les atrocités seront longtemps un souvenir d'horreur, ait cessé d'exister, un autre corps plus puissant reste à soumettre : je veux parler des prêtres. Ceux-ci, armés du livre du prophète et de la loi, possesseurs du pouvoir spirituel et temporel, redoutables par l'intelligence et l'habileté, opposent de sérieux obstacles à l'œuvre du monarque réformateur ; et tant que cette masse gigantesque de préjugés et de superstitions ne sera pas balayée, tant que leurs priviléges exclusifs ne seront pas abolis, la civilisation de la Turquie n'avancera guère...

» Quoique les efforts du sultan, eu égard au peu de temps qui s'est écoulé depuis qu'il a commencé ses réformes, aient amené des résultats frappants dans l'armée, la masse du peuple ne s'est pas améliorée au même degré ; ses progrès n'ont pas répondu à l'activité déployée par son entreprenant souverain pour le régénérer; car, excepté chez les jeunes gens des écoles militaires, il est rare de voir des témoignages d'un véritable enthousiasme patriotique. Parfois, il est vrai, on rencontre quelques esprits ardents qui brûlent de mesurer leurs armes avec celles de l'odieux Moscovite ; mais en général, les Turcs du temps actuel ont pour caractère l'apathie et l'indolence, et se distinguent fréquemment par leur attachement à des vices dégradants qui les rendent méprisables aux yeux d'un Européen à l'âme élevée. Si l'on visite leurs fortifications, leurs arsenaux ou leurs vaisseaux de guerre, on trouve partout la même torpeur négligente, le même manque d'énergie. On ne prend aucun soin pour

que la tenue militaire et la contenance des troupes soient de nature à porter la terreur dans le cœur des ennemis. Outre l'apparence généralement malpropre des hommes et le peu de respect marqué par les soldats à leurs officiers, on ne fait aucune attention à ce que les rangs soient bien appareillés; car l'on voit souvent l'homme le plus maigre à côté du plus chargé d'embonpoint et un nain accolé à un géant, comme si l'on cherchait exprès ces rapprochements ridicules. Quelque insignifiants que puissent paraître ces détails, soyez sûr qu'il en résulte un effet fâcheux, et que leur impression sur le spectateur accoutumé à la belle apparence des troupes européennes ne peut être qu'un sentiment de mépris pour une armée composée de pareils éléments. Mais c'est quand ils marchent que ces soldats ont l'air le moins militaires, et je crois en vérité que le meilleur instructeur d'Europe ne viendrait pas à bout de corriger entièrement un Osmanli de la gaucherie et de l'insupportable dandinement particulier à ce peuple, quand il se met en mouvement.

» Quoique le Turc ainsi enrégimenté n'ait point une contenance martiale fort imposante, il a pourtant ses qualités essentielles comme soldat : il est plus patient dans les revers et plus endurant que l'Européen ; son mépris pour toutes les commodités de la vie ne saurait être trop admiré. Son lit, qui ne se compose que d'un morceau de tapis ou d'une natte, avec une couverture en poil de chameau ou de chèvre, lui sert également au camp et à la caserne, et un énorme chaudron fait cuire tout ce qu'il faut de pilau pour les besoins d'une compagnie. Quand ces objets lui sont procurés (et autrefois il n'y fallait pas toujours compter), il est aussi heureux et plus heureux peut-être que le soldat européen le mieux nourri et le mieux logé.

» Le manque d'un service de santé bien organisé est une des lacunes les plus importantes dans l'armée turque; car le disciple de Mahomet, nonobstant son fatalisme et sa détermination à opposer l'apathie aux revers et le stoïcisme à la douleur, s'apercevrait certainement bientôt des avantages d'un bon traitement médical. Il serait possible de former un corps de médecins indigènes capable de suffire aux besoins du service, et il y aurait de grands inconvénients à recourir uniquement à des étrangers ; toutefois il est fort désirable qu'on fasse quelques tentatives pour soulager les souffrances des malades et des blessés dans la première guerre que la Turquie aura à soutenir. Un service de santé n'est pas, du reste, la seule chose qui manque à l'armée ottomane : il lui manque encore un état major bien conduit, ce qui l'expose à tous les maux résultant d'une mauvaise administration, maux qui s'accroîtraient au centuple en temps de guerre. Le sultan ne l'ignore pas; mais, grâce à l'ignorance et à l'incapacité de ses agents, rien de ce qu'il a tenté jusqu'ici pour y remédier n'a pu réussir. En outre, la majorité de ses instructeurs européens est composée d'hommes qui ne présentent pas de très-grandes garanties comme caractère ni comme talent militaire. Le sultan, d'ailleurs, malgré sa fermeté, ayant cédé aux sollicitations de son peuple, qui ne veut être commandé que par des officiers professant l'islamisme, les Turcs ne sont pas en position de faire de grands progrès dans la tactique européenne.

» Ce n'est pas tout encore : *l'allié protecteur* du sultan, craignant apparemment que le pupille ne devienne trop redoutable pour le tuteur, ne manque

jamais de trouver mille objections fondées sur les opinions politiques réelles ou supposées de tout homme d'un talent militaire reconnu qui offre ses services à l'armée turque. Il est vrai que le grand-seigneur prend parfois un ton d'indépendance, et l'on entend dire que l'influence de son très-fidèle cousin décline, et que les conseils de l'Angleterre prévalent; alors le courage languissant des patriotes se relève, mais hélas! toutes les velléités d'énergie du sultan se dissipent à un seul signe de tête du *petit homme* dans son château de Bouyouk-Déré. Comment en pourrait-il être autrement? Le filet de l'intrigue politique est trop habilement tendu autour de la victime pour qu'elle puisse s'en tirer; connaissant sa faiblesse et ayant été si souvent abandonné par ceux dont les intérêts sont identifiés avec les siens, Mahmoud est obligé de céder, à moins qu'il ne veuille voir l'anarchie triompher à l'intérieur et l'ennemi franchir la frontière.

» En rendant compte de l'état actuel de cet empire en décadence, je regrette de ne pouvoir représenter les choses comme je voudrais qu'elles fussent; toute apparence d'amélioration est saluée avec espérance par tous ceux qui s'intéressent, non-seulement à la stabilité du pouvoir de la Porte, mais encore à la diffusion générale des lumières parmi le peuple turc. Toutefois mon opinion est que, si nos conseils ne deviennent pas plus efficaces qu'ils ne l'ont été jusqu'ici, le sultan Mahmoud, avec toute son énergie, ne pourra que retarder la chute définitive de son empire; car comment les efforts d'un seul homme, quelque puissant qu'il soit, pourraient-ils rendre immédiatement la vigueur et le courage à un peuple démoralisé? Un esclave n'a jamais combattu avec l'énergie d'un homme libre; et des siècles de despotisme et de mauvais gouvernement ont produit un résultat qu'on aurait pu prévoir, la faiblesse de la nation. Le déploiement de l'étendard du prophète ne peut plus tenir lieu à un Turc de nourriture et de vêtement, et la tacticque européenne ne changera pas en héros des hommes dénués d'esprit public. Heureusement pour la Turquie, les sujets de son dangereux voisin sont aussi des esclaves, et les finances de la Russie ne sont pas beaucoup plus florissantes que les siennes. Cela ne nous empêche pas de désirer vivement que les *tacticos* (1) du sultan n'aient point à combattre les cohortes du Nord, au moins d'ici à un demi-siècle.

» Sans parler de l'état désastreux des finances du pays, on ne voit que décadence et que ruine dans tout cet immense empire, soit qu'on le considère en Europe ou en Asie. Où sont ses ressources pour défendre son indépendance, ou pour soutenir une lutte prolongée en cas de guerre? Le code fanatique de Mahomet, que rien ne peut améliorer, si ennemi de la science et de tout sentiment libéral, a été la plaie des belles contrées dans lesquelles ses disciples se sont établis. Il est même surprenant que le gouvernement ait pu se soutenir si longtemps contre tant de difficultés. Il n'y a presque pas un Turc qui ne vive dans la paresse; avec un sol d'une richesse prodigieuse, la Turquie est obligée d'acheter du grain à ses voisins. Avec des mers ouvertes dans toutes les saisons, avec des ports défendus contre tous les vents du ciel, où sont ses négociants? Elle est condamnée à voir tout son commerce passer par les mains de spéculateurs

(1) C'est le nom qu'on donne, à Constantinople, aux troupes régulières de Mahmoud.

étrangers, qui ne peuvent avoir aucun sentiment patriotique pour un pays aux intérêts duquel ils ne peuvent jamais être associés. On doit avouer que, pendant les années où la branche de l'olivier s'est étendue sur ce malheureux pays, notre commerce s'y est accru dans une proportion considérable; mais il est loin d'être devenu ce qu'il pourrait être. Il est vrai que les Turcs ne peuvent plus mettre à leurs habillements le même luxe qu'avant leur ruineuse guerre avec la Russie. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il y a eu négligence de notre part à ne pas tirer parti de notre position pour former avec eux une alliance commerciale; car il ne faut pas perdre de vue que notre commerce avec la Turquie est extrêmement avantageux, soumis à peu ou point d'entraves, entièrement fait à l'aide de nos propres navires et, avant tout, avec un pays presque complétement dénué de manufactures; il n'y a pas de partie du monde où le voyageur et le commerçant soient exposés à moins d'inconvénients. Indépendamment de toute considération intéressée, un commerce plus étendu produirait l'effet le plus heureux sur le caractère du peuple, et si un sentiment réciproque de bienveillance était encouragé entre les deux nations, il deviendrait probablement très-utile au salut de la Turquie. »

Nous avons cru devoir traduire ces considérations, parce que nous pensons qu'elles expriment fidèlement l'opinion de la plupart des Anglais établis dans le Levant, et notamment celle de M. Urquhart, le grand et habile ennemi de l'influence russe à Constantinople, que M. Spencer paraît avoir beaucoup fréquenté, et que sa guerre ouverte contre le cabinet de Saint-Pétersbourg a forcé de s'exiler de la plupart des salons de Péra, où les diplomates moscovites donnent le ton. Il n'est pas sans intérêt de savoir qu'au jugement d'un Anglais intelligent et bien informé, d'ailleurs très-porté en faveur de Mahmoud, et faisant des vœux ardents pour le succès de ses réformes, la Turquie ne peut pas, d'ici à un demi-siècle, opposer une résistance sérieuse à son redoutable voisin. Qui donc arrêtera la marche triomphante de la Russie? Sera-ce le Caucase avec ses Circassiens? M. Spencer l'espère à force de le désirer; nous examinerons plus tard jusqu'à quel point ses espérances sont fondées.

C'est à Constantinople, en visitant l'école des cadets établie dans le sérail, qu'il se décida tout à coup à tenter un voyage en Circassie; et voici à quelle occasion. Parmi les adolescents qui se forment, sous les yeux du sultan, à tous les exercices militaires, on lui fit remarquer un beau jeune homme, fils d'un prince cabardien du Caucase, qu'on lui désigna comme le plus remarquable par son intelligence, son adresse et sa vigueur. « En m'entretenant avec le jeune montagnard sur l'état actuel de son pays, dit-il, je fus surpris de l'enthousiasme avec lequel il en parla. Son attachement à la terre de ses aïeux était sans bornes, et ses descriptions exaltées des beautés pittoresques du pays, de l'hospitalité et de la bonté de ses habitants, accrurent le désir que j'avais depuis quelque temps de visiter le Caucase. Je fus étonné de son éloquence quand il s'étendit sur l'injuste agression de la Russie. Il montrait le plus ardent enthousiasme en parlant du jour où il pourrait tirer l'épée pour la défense de sa patrie, et, comme tous les montagnards, il parlait avec une tendresse passionnée de ses collines natales... Quand je lui fis connaître mon désir, il me donna une amulette, m'assurant qu'en la présentant à son père, je serais reçu comme un

ami; que même, en arrivant dans le pays, la seule mention du nom de son père à ses compatriotes suffirait pour me garantir de tout danger, en quelque endroit que je voyageasse. Trouvant des facilités si inattendues, je me déterminai d'autant plus aisément à abandonner le projet que j'avais de parcourir la Hongrie, et je me décidai à explorer les pays caucasiens, si la chose était possible. »

Mais, avant que M. Spencer eût fait ses arrangements pour ce voyage, des Russes de ses amis l'engagèrent à visiter la Crimée, et il s'embarqua sur le bateau à vapeur d'Odessa. A peine arrivé dans cette ville, Woronzof, gouverneur général de la Russie méridionale, l'invita à l'accompagner dans une expédition le long des côtes de la mer Noire. C'était une précieuse occasion pour voir quelques-uns des établissements russes du Caucase et pour avoir une première vue de la Circassie, prise du camp ennemi; M. Spencer s'empressa d'en profiter. Le comte Woronzof ayant pris les devants, il alla le rejoindre en longeant la côte de Crimée, qui est appelée par ses admirateurs la Suisse russe, et dont les sites les plus pittoresques sont occupés par les châteaux des riches seigneurs moscovites; il débarqua à Yalta, jolie petite ville placée entre la mer et un riant amphithéâtre de collines, où de belles maisons modernes s'élèvent au milieu des vignes, non loin d'un village tartare. « A en juger d'après la foule qui couvrait le rivage et qui se pressait aux balcons des maisons, dit M. Spencer, on eût dit que toute la population d'Yalta et des environs s'était rassemblée pour nous voir débarquer. La variété des costumes, l'élégant uniforme des officiers, les pompeuses livrées des domestiques, les vêtements bizarres des Tartares, n'ajoutaient pas peu à ce que le tableau avait de neuf et d'animé. Cette scène m'intéressait particulièrement comme témoignant du progrès qui se manifestait dans ces contrées reculées et longtemps abandonnées. C'était en vérité un beau tableau de civilisation, introduite pourtant par les hordes barbares du Nord; et quand je le comparais avec l'état de dégradation des provinces turques que je venais de quitter, j'y voyais un frappant exemple de la différence entre la tendance du mahométisme et celle du christianisme: l'un arrête à sa source tout perfectionnement, laissant la société et ses institutions stationnaires pour des siècles; l'autre, non-seulement purifie le fleuve de l'intelligence, mais le laisse libre de marcher en avant et d'apporter à chaque âge une plus grande masse de lumières que celle dont ont joui les âges précédents. Yalta, qui est une toute petite ville, a de bons hôtels, une poste aux chevaux et toutes les commodités que peut désirer un voyageur: c'est une création du comte Woronzof. La sûreté de son port et d'autres avantages qu'elle présente au commerce lui promettent une grande prospérité. »

C'était d'Yalta que devait partir l'expédition autour de la mer Noire, laquelle était entreprise par l'ordre exprès de l'empereur, et devait, par conséquent, se faire avec un grand appareil. Le comte Woronzof avait avec lui des généraux, des princes, les consuls de France et d'Angleterre, et même des dames de haut rang, sans parler des aides de camp, des médecins, des historiographes, des artistes, etc. Tout cela était embarqué sur un bateau à vapeur du gouvernement qu'escortaient une corvette et un cutter; le contre-amiral Sonntag, Américain au service de Russie, commandait la petite escadre.

Nous ne la suivrons ni à Caffa, l'ancienne Théodosie, ni à Kertch, autrefois Panticapée, résidence du fameux Mithridate, villes redevenues florissantes et animées, après un long abandon : nous avons hâte d'arriver à la Circassie. Ce fut peu de temps après avoir quitté le Bosphore cimmérien (1), qui joint la mer d'Azof à la mer Noire, que les voyageurs aperçurent les premières sommités du Caucase au pied desquelles s'élève la forteresse d'Anapa. Les hauteurs qui environnent la ville étaient couvertes d'hommes armés que la vue de la flotille russe semblait inquiéter, et qui, prenant sans doute les matelots et les passagers pour des soldats envoyés contre eux, paraissaient faire des dispositions pour repousser une attaque. Le gouverneur général débarqua, accompagné de ses seuls compatriotes et laissant les étrangers à bord. On parlait de revers récents éprouvés par la garnison d'Anapa, d'un officier anglais commandant les Circassiens et donnant à leurs incursions une direction plus habile et plus dangereuse; on ajoutait que le pays était inondé de copies d'une prétendue proclamation du roi d'Angleterre, appelant les habitants du Caucase à défendre leur patrie et leur promettant l'appui d'une flotte; on disait encore que de nombreux exemplaires du *Portfolio* avaient été répandus parmi eux pour entretenir leur irritation. « Je fus aussi surpris que contrarié de ces nouvelles, dit M. Spencer; je pensai que c'en était fait du plaisir de mon voyage, surtout quand je vis les manières froides de quelques-uns de mes amis russes, qui ne voulaient pas séparer l'individu de son pays. Il n'en fut pourtant pas ainsi du comte Woronzof : son bon sens et son discernement lui firent comprendre qu'on ne devait pas voir là l'action secrète ou avouée du gouvernement anglais, mais l'entreprise désespérée de quelques exilés polonais qu'il savait être parmi les montagnards. En vérité, c'était une idée des plus absurdes ; car quel avantage pouvait-il y avoir à faire circuler des dissertations politiques parmi des gens qui non-seulement ignorent toutes les langues étrangères, mais encore ne savent pas lire la leur? »

Anapa n'a qu'un mauvais port où les grands bâtiments ne peuvent entrer : les fortifications sont négligées du côté de la mer comme dans toutes les places de la côte de Circassie, parce qu'on ne craint pas d'attaque sérieuse de ce côté. Il n'y a dans la ville que de mauvaise eau; la garnison est obligée d'aller en prendre à un ruisseau peu éloigné, ce qu'elle ne peut faire sans être munie d'un train d'artillerie. Ce canton appartenait autrefois à une petite tribu circassienne dont le chef permit aux Turcs de s'établir à Anapa en 1784, afin de faciliter le commerce qu'il faisait avec eux, et aussi pour qu'ils pussent protéger leurs sujets, les Tartares de la Crimée, dont plusieurs s'étaient réfugiés dans les montagnes. Ils y élevèrent une forteresse sur les ruines d'un ancien château bâti par les Génois du temps de leur établissement sur le littoral de la mer Noire : c'est alors que commencèrent les longues guerres qui ont désolé le pays jusqu'à ce jour. Anapa devint la résidence d'un pacha qui, par ses intrigues, excita les Circassiens, non-seulement à envahir le territoire russe sur la rive droite du Kouban, mais encore à se révolter contre leurs propres chefs : deux tribus égorgèrent leurs princes et se déclarèrent sujettes du sultan. Elles

(1) Appelé aujourd'hui détroit de Taman ou d'Iéni-Kalé.

ne restèrent pourtant pas fidèles à leurs engagements, car peu après on les vit s'armer contre les Turcs et menacer le pacha et sa garnison d'une entière destruction. A dater de cette époque, le pouvoir du pacha d'Anapa ne s'étendit pas au delà des murs de la forteresse; au reste, le gouvernement turc ne porta pas ses prétentions plus loin et se borna depuis lors à établir des relations commerciales avec les indigènes. Néanmoins ce point fut toujours considéré comme très-important dans les guerres entre la Russie et la Porte. Anapa fut prise et reprise plusieurs fois; en 1791, le général Goudowitch l'emporta d'assaut; en 1807, elle eut encore un siége à soutenir, et les troupes russes s'en emparèrent et la détruisirent; elle fut rendue à la Turquie par le traité de Bucharest, en 1812. Dans la guerre de 1828, l'amiral Greigh et le prince Menzikof l'assiégèrent pendant trois mois par terre et par mer, et elle ne se rendit qu'après une résistance opiniâtre. Le traité d'Andrinople l'a cédée à la Russie: c'était la seule possession qui restât aux Turcs sur la côte d'Abasie, et le seul point par où ils pussent communiquer constamment et régulièrement avec les Circassiens, leur fournir des munitions et entretenir leurs ressentiments contre la Russie. Aussi cette puissance était-elle particulièrement intéressée à l'enlever à la Porte. « A la paix de Bucharest, dit Klaproth dans son *Voyage au Caucase*, la Russie a commis une faute énorme en laissant aux Turcs les forteresses d'Anapa et de Soudjouk-Kalé, par lesquelles ils sont toujours à portée d'envoyer des émissaires chez les peuples du Caucase pour les soulever contre les Russes. Il aurait fallu exclure les Turcs de toute la côte entre la Crimée et l'embouchure du Phase ou Rioni, où ils ont encore le fort de Pothi dans un pays entièrement soumis au sceptre de l'empereur de Russie. » Klaprot parlait ainsi en 1823. Depuis lors les Turcs ont abandonné Soudjouk-Kalé et ont cédé aux Russes Pothi et Anapa.

Après avoir quitté Anapa, l'expédition continua à longer la côte dont la direction constante est du nord-ouest au sud-est, entre le détroit de Taman et l'embouchure du Phase; elle arriva à Soudjouk-Kalé, nouvelle possession russe. Les Turcs s'y étaient établis en même temps qu'à Anapa, et ils y avaient élevé une forteresse, prise aussi par les Russes et rendue à la Porte en 1812. Mais les montagnards, dégoûtés du voisinage des Turcs qui leur avaient plusieurs fois communiqué la peste, les chassèrent en 1820 et détruisirent les fortifications, qui restèrent depuis lors en ruines. C'était peu de jours seulement avant l'arrivée du comte Woronzof qu'un corps russe de quinze mille hommes avait enlevé Soudjouk-Kalé aux Circassiens, après un sanglant combat. Cette circonstance procura à M. Spencer le piquant coup d'œil d'un camp russe, avec sa variété infinie de physionomies et de costumes. Pendant son séjour au camp, des officiers lui communiquèrent des détails curieux sur les Circassiens, sur leur manière de faire la guerre, enfin sur les moyens employés pour les réduire. « Entre autres projets, dit-il, c'est l'intention du gouvernement russe d'occuper tous les ports, toutes les baies et tous les lieux de débarquement de la côte de Circassie; en outre, on veut bâtir des forts dans les meilleures positions et les lier entre eux par des routes militaires. Et assurément, si ce plan peut être réalisé, on empêchera les montagnards d'avoir aucune communication avec les Turcs, qui les aident de leurs conseils et leur fournissent des mu-

nitions. Comme ils manquent entièrement de sel, de poudre, et qu'ils n'ont aucune espèce de manufactures, on espère par ce moyen semer la division entre les chefs, faire plier l'esprit indomptable du peuple, et définitivement les réduire à se soumettre. Cela est devenu praticable depuis que la Russie est maîtresse de la rive droite du Kouban, des provinces de Mingrélie, d'Iméréthi et de Gouria, ainsi que des pays situés entre la mer Caspienne et les Alpes caucasiennes.

« C'est pour arriver à ce résultat que la Russie a travaillé pendant les cinquante dernières années, qu'elle a soumis l'une après l'autre les provinces efféminées au sud du Caucase, jusqu'à ce qu'il ne restât plus à soumettre que la côte de Circassie sur la mer Noire, contre laquelle, je n'en doute pas, tous les efforts et toutes les ressources de ce vaste empire seront dirigés. Toutefois les Russes connaissent si bien les difficultés de cette entreprise, qu'un officier supérieur me disait qu'il regardait la conquête de l'empire ottoman comme une œuvre plus facile que la réduction des tribus guerrières du Caucase. »

L'une des curiosités du camp de Soudjouk-Kalé était un prince circassien qui avait rejoint depuis peu l'étendard russe, et qui portait encore son costume national. Il était surveillé avec soin, et on le soupçonnait d'être venu pour espionner ; car il arrive souvent que des chefs et nobles circassiens offrent leurs services à l'empereur, reçoivent de lui des présents et des pensions, puis reviennent chez leurs compatriotes, à la première occasion, et tournent contre les Russes ce qu'ils ont pu apprendre d'eux.

De Soudjouk-Kalé, on se rendit à la baie de Ghelendjik, située environ quinze lieues plus loin, le long d'une côte dont la fertilité et l'incomparable beauté excitaient à la fois l'admiration et l'attendrissement du voyageur anglais, dont les idées se portaient avec tristesse sur le sort qu'on réserve à cette Arcadie et au peuple intéressant qui l'habite. La baie de Ghelendjik est l'un des havres les plus sûrs et les plus commodes de la mer Noire, et les Russes, comprenant tous les avantages de cette position, ont essayé de l'occuper. En avril 1832, l'empereur rendit un ukase permettant à tous les sujets russes de s'établir sur cette baie, et accordant, à ceux qui s'y établiraient, l'exemption de tout impôt et celle du service militaire pendant vingt-cinq ans ; mais l'hostilité des indigènes ayant fait avorter toute tentative pacifique, on s'est borné à y élever un fort occupé par une garnison d'environ deux mille hommes, qui, là aussi, est bloquée dans ses retranchements. Quelques lieues plus loin, on passa devant la baie de Pchad, dont les montagnards sont restés en possession, puis devant quelques autres baies, visitées quelquefois par les Turcs, les seuls étrangers qui osent commercer avec les Abases (1), peuple plus porté à la piraterie, plus féroce et plus soupçonneux envers les étrangers qu'aucune des

(1) Les Abases occupent la plus grande partie de cette côte de la mer Noire. M. Spencer les identifie toujours avec les Circassiens. Ils ont pourtant une autre origine et une autre langue. Ils leur sont soumis, mais seulement en vertu du droit du plus fort. Autrefois les princes tcherkesses pressuraient les Abases et leur faisaient porter un joug assez pesant. Les princes abases ne sont regardés que comme les égaux des Ouzden, qui forment la seconde caste chez les Circassiens.

autres tribus de cette partie du Caucase. On jeta enfin l'ancre dans la baie de Vadran, où aboutit le célèbre défilé de Jagra. Les Russes y ont un fort, dominé par des hauteurs, d'où les montagnards tirent des coups de fusil jusque dans les cours des casernes. Après Vadran, les montagnes s'élèvent à une hauteur considérable; plusieurs sont couronnées de neiges éternelles, et le long de leurs flancs descendent des forêts d'arbres gigantesques; le pays aussi est plus sauvage, plus solitaire, moins peuplé que la basse Abasie. Après une traversée que le voyageur anglais évalue à 26 ou 27 lieues, on jeta l'ancre dans la vaste baie de Pitzounda, l'une des plus sûres du Pont-Euxin, à raison de son excellent ancrage, de la profondeur de la mer, et du rempart de hauteurs qui la défend contre tous les vents, excepté contre le vent de sud-ouest, rarement dangereux dans ces parages. Les Russes ont encore là une forteresse, située à près d'une lieue de la côte, et où l'on se rend à travers une belle forêt. Le fort renferme les ruines d'un monastère et une église bâtie par l'empereur Justinien, pour laquelle les indigènes, quoique devenus mahométans, ont conservé une vénération excessive. La tribu qui habite ce canton est en paix avec la Russie, et M. Spencer vit là, pour la permière fois, des Caucasiens mêlés avec les soldats russes; il fut frappé du contraste que présentaient les deux races sous le rapport de la taille, des traits, et surtout de la physionomie. L'air fier et dédaigneux des montagnards lui rappelait « le majestueux Albanais ou le chef écossais de Walter Scott s'écriant : *Mon pied est sur ma bruyère natale, et mon nom est Mac-Gregor*. Les Russes, ajoute-t-il, avaient, pour la plupart, l'air d'hommes accoutumés à recevoir des ordres et à accorder la plus entière déférence aux volontés de leurs supérieurs; mais, comme nous n'avons rien de semblable en Angleterre, je ne sais où trouver une comparaison qui puisse vous donner l'idée de cette physionomie et de ces manières. »

Il y a douze ou quinze lieues de la Pitzounda à Soukhoum-Kalé, autre forteresse russe, bâtie près des restes de l'antique Dioscurias. C'est une des plus malsaines de cette côte, où il n'y en a presque pas de saine. « Le service y est si périlleux, dit M. Spencer, que les sentinelles, à l'approche de la nuit, se retirent dans l'intérieur des remparts, tandis qu'on lâche des chiens bien dressés qui avertissent toujours de l'approche du danger. L'animosité des habitants de ce district est si grande, qu'il n'y a pas de sûreté pour le soldat russe hors des murs de la ville; s'il sort pour se procurer de l'eau et du bois, il est obligé d'avoir une escorte et des pièces de campagne; et, malgré toutes ces précautions, il en tombe tous les jours quelques-uns sous les balles d'un ennemi rusé et infatigable...

« En vérité, ajoute-t-il, la totalité des établissements russes que nous avons visités depuis notre départ de Crimée, et qui figurent sur la carte sous le nom pompeux de forteresses, ne présente aujourd'hui que des murs dégradés et des retranchements en mauvais état. Pourtant, quelque insignifiants qu'ils soient, chacun d'eux a devant lui un vaisseau ou des vaisseaux de guerre à l'ancre, qui nous saluaient et auxquels, comme de raison, nous rendions leur politesse. Assurément, depuis l'invention de la poudre, les Circassiens n'ont jamais reçu de sérénades aussi assourdissantes; elles n'auront eu d'autre effet que de les alarmer, et de leur faire suspendre leurs travaux agricoles, pour

s'armer, placer des sentinelles, en un mot se préparer à recevoir une attaque.»

Peu après Soukhoum-Kalé, commence la province russe de Mingrélie. La côte a un autre aspect que celle d'Abasie, parce que les montagnes s'éloignent considérablement de la mer et laissent place à une vaste plaine couverte de forêts à peu près impénétrables. L'expédition jeta l'ancre assez près de l'embouchure du Khopi, l'ancien Cyannus, et les voyageurs se rendirent dans des chaloupes à Redoute-Kalé. M. Spencer, d'après ce qu'on lui avait dit, s'attendait à voir une ville considérable et florissante; mais il fut tout à fait désappointé. « Il n'y avait pas, dit-il, un seul navire de commerce dans la rivière; les spacieux bazars, naguère pleins de marchandises européennes, étaient tous fermés, et un reste d'habitants à la figure blême semblaient n'avoir rien de mieux à faire que de rester assis toute la journée sur des nattes de jonc, fumant leur tchibouque, et regardant les étrangers. Ce grand changement dans les destinées de Redoute-Kalé a été le résultat de la conduite impolitique du gouvernement russe, qui, toujours désireux d'apporter des entraves au commerce anglais, a mis sur les marchandises des droits très-élevés : ils ont produit leur effet ordinaire, celui de détourner de la ville le canal commercial. Auparavant, Redoute-Kalé était le grand entrepôt des produits anglais expédiés pour la Perse, la Géorgie et les autres provinces limitrophes russes ou turques : c'était de cette ville que partaient les caravanes. Le marchand, ne pouvant supporter tant de restrictions vexatoires, a porté son capital et son industrie au gouvernement plus libéral du sultan, et s'est établi à Trébisonde. Ainsi le gouvernement russe a la double mortification de voir le commerce, ce grand civilisateur des nations, transféré à un pouvoir qu'il est de son intérêt d'affaiblir, et ses provinces orientales laissées à leurs propres ressources très-insuffisantes. Depuis lors, averti par de pareils résultats, il a fait des efforts infructueux pour rétablir des rapports commerciaux entre Redoute-Kalé et les marchands européens qui y venaient autrefois, et il a institué un système plus libéral. Mais ce plan n'a pas réussi, comme il arrive quand le commerce a une fois changé de route. Il y a en outre un autre obstacle insurmontable à la prospérité de cette ville, c'est la fièvre qui y règne, surtout pendant l'automne, où l'air méphitique exerce une influence si rapide, que l'étranger est à peu près certain d'en recevoir l'atteinte pour une seule nuit passée dans ces murs infectés. Pour échapper à cette influence, les marchands étaient obligés d'aller passer la nuit à bord de leurs navires; et, à défaut d'autres preuves, la pâleur et la bouffissure des soldats de la garnison indiquaient assez les propriétés nuisibles de l'air.

« L'essai tenté pour rappeler le commerce à ce port ayant été infructueux, il est question de déclarer port franc Pothi sur le Phase, qui est plus rapproché de vingt ou trente lieues de la frontière turque : on espère ainsi supplanter Trébisonde. Toutefois je doute beaucoup que ce plan réussisse; car les navires entrant dans le Phase trouvent une barre aussi peu profonde et aussi incommode que celle du Khopi, et la ville de Pothi, ayant des marécages dans son voisinage, est aussi considérée comme un lieu malsain. »

M. Spencer remarque qu'en Mingrélie, de même que dans les autres provinces du Caucase, les nobles et les paysans ne sortent jamais sans être armés, et

comme ce privilége n'est pas ordinairement accordé aux sujets de la Russie, il en conclut que son pouvoir n'est pas pleinement établi dans ce pays, ou qu'elle y possède seulement une espèce de suzeraineté féodale qui laisse aux habitants leur indépendance... « Quoi qu'il en soit, dit-il, leur condition s'est considérablement améliorée, sous bien des rapports, depuis qu'ils sont soumis à son sceptre. Ils ne sont plus exposés aux incursions dévastatrices de leurs voisins les Turcs et les Persans. La propriété est respectée, et il n'y a plus de pacha rapace pour enlever au paysan le produit de ses sueurs. Ils conservent une grande partie de leurs lois et de leurs institutions, sont gouvernés, à beaucoup d'égards, par leurs propres princes, et jouissent, en fait de religion, de la plus parfaite liberté de conscience. » Il ajoute que, malgré ces priviléges, ils ont une telle haine pour le *giaour* étranger, qu'ils ne laissent échapper aucune occasion de montrer leur aversion pour les Russes, et qu'ils fournissent secrètement des munitions à leurs voisins les Circassiens. Le mot de *giaour*, dont se sert ici M. Spencer, est ordinairement appliqué par les musulmans à ceux qui ne professent pas leur foi. Le voyageur anglais ne peut pas ignorer que les Mingréliens, quoique ayant été soumis aux Turcs, sont chrétiens, et que, par conséquent, les Russes ne sont pas pour eux des giaours.

Le voyage du comte Woronzof ne put s'étendre au delà de Redoute-Kalé, à cause du mauvais temps. On avait projeté le visiter successivement le Phase, les provinces turques, l'Anatodie, Trébisonde et Sinope; mais il fallut y renoncer parce que les orages durent plusieurs jours sans interruption dans ces contrées. Le vent, la pluie et la tempête s'étaient établis en permanence, et faisaient disparaître tout l'agrément du voyage. On se décida donc à regagner la Crimée le plus promptement possible. On relâcha pourtant encore à Bombora en Abasie, forteresse russe située entre Soukhoum-Kalé et Pitzounda, et la seule de cette côte qu'on n'eût pas visitée. Bombora est aussi bloquée par les montagnards, qui, malgré l'adhésion de leur chef au gouvernement, enlèvent tous les soldats russes qui s'écartent des retranchements. La garnison y souffrait beaucoup de la fièvre, et, à cette occasion, M. Spencer parle de la mortalité qui règne dans les troupes de l'armée du Caucase. « Cette mortalité, dit-il, est attribuée à diverses causes. Ainsi l'on dit que la constitution du soldat russe est incapable de résister à l'influence énervante d'un climat chaud. On s'en prend encore à ses légers vêtements de toile, qui ne sont pas appropriés aux variations fréquentes de l'atmosphère, à sa passion insurmontable pour les spiritueux, au sommeil pris en plein air, enfin au manque d'une nourriture convenable. Tout cela est indubitablement nuisible à la santé, et il faut y ajouter encore l'absence d'un bon traitement médical; mais je suis porté à attribuer principalement la mortalité à ce que les soldats sont confinés dans les étroites limites de leurs forteresses, ce qui les expose à diverses influences funestes, car les épaisses forêts, les vallées resserrées et des masses de végétaux en putréfaction répandent leurs miasmes dans le voisinage. Cette supposition est confirmée par l'air de santé du montagnard qui court en liberté les collines et les vallons, exercice fortifiant qui est tout à fait interdit au soldat russe. On doit mentionner, en outre, les misérables gîtes affectés au service des malades, qui, avec bien d'autres inconvénients, font de l'admission à l'hôpital l'équiva-

lent d'un passeport pour l'autre monde. Mais comme la plus grande partie des garnisons est composée de sujets réfractaires, c'est une perte dont le gouvernement ne s'inquiète pas beaucoup. Il est de fait qu'un ordre de joindre l'armée du Caucase est considéré comme un exil par les militaires, et on ne peut pas en être surpris, quand on songe aux privations dont les garnisons ont à souffrir. Elles n'ont pas de provisions assurées. La solitude et l'épidémie sont leurs compagnes dans l'intérieur des murs, et si le soldat va chercher le divertissement de la chasse dans le beau pays dont il est environné, un ennemi aussi insidieux que le tigre guette sa marche.

» Ainsi, entre la guerre et la maladie, la destruction de la vie humaine est si grande, que nous ne pensons pas qu'il y ait une autre puissance chrétienne capable de prodiguer à ce point le sang de ses sujets; car, je puis l'assurer, le défavorable tableau que la vérité m'a obligé de faire des établissements russes en Circassie, loin d'être chargé, est, au contraire, trop adouci; et, ce qui est peut-être plus extraordinaire, les Russes n'ont pas fait un pas de plus vers l'accomplissement de leur projet, la conquête de la Circassie, que lorsqu'ils commencèrent les hostilités sur les bords du Kouban, il y a un demi-siècle. Nous devons, en outre, considérer comme le comble de la mauvaise politique dans un gouvernement de dépenser ainsi les ressources du pays dans une entreprise dont il a si peu de profit à espérer, et qui est seulement un égout pour ses soldats, lesquels pourraient être bien mieux employés; car, si l'on peut dire d'un pays qu'il est le tombeau d'un peuple, la Circassie est celui de la Russie. »

Ce que M. Spencer avait vu de la Circassie n'avait fait qu'augmenter son désir de pénétrer dans l'intérieur de ce pays; mais ce n'était qu'en Turquie qu'il pouvait trouver les moyens d'y rentrer sans trop risquer sa vie ou sa liberté. Néanmoins, avant de tenter cette entreprise, il voulut visiter à loisir la Crimée, où il avait été ramené par le comte Woronzof, et il fit à peu près le tour de cette péninsule, sur laquelle il donne beaucoup de détails curieux. Nous n'emprunterons pourtant à cette partie de son voyage que quelques renseignements sur le principal port militaire et sur la principale ville de commerce des Russes dans la mer Noire, nous voulons parler de Sebastopol et d'Odessa. Ce fut le capitaine Pouthatin, commandant de la corvette qui avait escorté le comte Woronzof le long de la côte d'Abasie, qui proposa à M. Spencer de l'accompagner à Sebastopol. Pendant la traversée, il obtint du capitaine un état des forces navales de la Russie, que nous lui emprunterons à notre tour. « L'escadre de la mer Noire, dit-il, se compose de quatorze vaisseaux de ligne, de huit frégates de 60 canons, cinq corvettes, dix bricks, quatorze schooners, neuf cutters, trois yachts, sept bateaux à vapeur, outre quelques transports, le tout sous les ordres de l'amiral Lazaref. L'escadre de la mer Baltique renferme vingt-sept vaisseaux de ligne, seize frégates, trois corvettes, douze bricks, et en outre les yachts impériaux et quelques petits bâtiments. Cette escadre est partagée en trois divisions, commandées chacune par un vice-amiral. Le nombre des matelots de toute la marine russe est porté à quarante-cinq mille. La plus grande partie ne sert que pendant les mois d'été. Un vieux officier de marine anglais, d'humeur caustique, que je rencontrai à Sebastopol, les appelait plaisamment des papillons. »

Sebastopol, avec sa belle citadelle, ses prodigieuses fortifications et sa vaste baie couverte de vaisseaux de guerre du premier rang, présente l'aspect le plus imposant du côté de la mer; elle rappela Malte à M. Spencer. Malgré son air de grande ville, elle n'a pas un seul hôtel, ce qui avait peu d'inconvénients pour notre voyageur, à qui ses amis russes offraient à l'envi leurs maisons, « car, dit-il, il n'y a pas de gens plus hospitaliers que les Russes, au moins pour un Anglais. » Sebastopol a un autre désagrément, c'est qu'il n'y a pas un arbre à plusieurs lieues à la ronde, et qu'on y souffre horriblement du soleil et de la poussière; mais si on la considère comme établissement maritime, c'est la plus importante possession qu'aient les Russes sur la mer Noire. Le principal port est si vaste et l'ancrage y est si bon, que des flottes entières pourraient y tenir, à l'abri de tout orage; il y a une telle profondeur d'eau, qu'on y voit les plus forts navires reposant à une encâblure du bord. Il y a en outre quatre ou cinq petites baies s'étendant dans diverses directions et bordées, comme le havre principal d'une suite de promontoires faciles à défendre; aussi les a-t-on garnis de fortifications et de batteries formidables : celles-ci doivent avoir huit cents canons, et quand tout ce qui est projeté sera achevé, Sebastopol sera une des places maritimes les plus fortes qu'il y ait en Europe. L'amirauté, l'arsenal, les bassins, et en général tous les travaux publics y sont construits sur une échelle gigantesque; un vaste aqueduc digne des Romains amène l'eau à la ville à travers des montagnes et des vallées, et le gouvernement entreprend d'autres travaux immenses, qui ne peuvent être effectués qu'avec une population de serfs et de soldats ouvriers. On entend de tous côtés la hache du charpentier et le ciseau du tailleur de pierre; mais cette activité, ces ouvrages prodigieux, l'air misérable de la multitude qui y travaille sous un soleil brûlant, rappelaient à M. Spencer les Israélites élevant les monuments de l'Égypte; et pour plus de ressemblance avec la terre des Pharaons, l'ophthalmie y est endémique, ce qui s'explique par l'ardeur du soleil, la blancheur de la pierre et les nuages de poussière impalpable qui viennent sans cesse frapper les yeux. Puis à la vue de ce grand mouvement : « Quel sujet de méditation! s'écrie-t-il. Nous voyons ici un grand empire accroissant sa puissance avec une rapidité telle que la terre n'en a peut-être jamais vu de semblable. Et ne pensez pas que l'activité entreprenante de la Russie se borne aux provinces de la mer Noire. Non, elle déploie la même infatigable énergie en Sibérie et au Kamchatka comme à Astracan, sur les bords du Don et du Kouban comme sur ceux de la Néva. Si nous parcourons les contrées où le sauvage Nogai, le Mongol, le Calmouk, campaient, il y a peu d'années, avec leurs troupeaux, nous y voyons des villes, des villages et toutes les marques de la civilisation. La Russie elle-même, confinée dans ses déserts de neige, était, il n'y a guère plus d'un siècle, un pays à peu près inconnu, envahi et pillé à la fois par les Polonais, les Suédois et les Turcs, avec un peuple si timide, que si une poignée de Tartares se montraient aux portes d'une ville, ils mettaient en fuite tous les habitants; et aujourd'hui, au XIXe siècle, elle est devenue l'effroi des nations environnantes. La Turquie et la Perse palpitent sous l'étreinte de sa main de fer; l'Autriche, l'Allemagne et toutes les nations du Nord redoutent son pouvoir; même la France, autrefois si puissante, la flatte et recherche son amitié. L'Europe voit maintenant avec consternation le pro-

digieux édifice que sa négligence a laissé grandir, et qui s'est élevé sur les ruines de la Pologne démembrée.»

Pourtant l'écrivain anglais, s'il exalte quelquefois hors de mesure la puissance de la Russie, quelquefois aussi la rabaisse beaucoup, et déclare que toute cette grandeur est factice et se réduit à peu de chose quand on la regarde de près. Tantôt il la présente comme infiniment redoutable pour l'avenir de l'Europe, tantôt il en parle avec mépris, et affirme qu'elle ne pourrait pas soutenir une lutte prolongée contre une seule des grandes puissances européennes. Nous ne nous chargeons pas de concilier ces contradictions, nous attachant surtout à recueillir des faits qui puissent aider nos lecteurs à se former une opinion. Voici quelques détails intéressants sur ces villes qui s'élèvent comme par enchantement dans les déserts, et qui, au premier coup d'œil, semblent annoncer une si grande énergie créatrice. « Ces villes, dit M. Spencer, peuvent être quelquefois comparées à des champignons : on les fait naître de force, puis on les laisse périr. Toutefois, même sans habitants, elles donnent au paysage un aspect de civilisation et de population nombreuse ; le voyageur, imbu de l'axiome que c'est la demande qui crée la fabrication, ne peut pas s'imaginer qu'on élève une quantité de maisons dans la prévision qu'au bout de quelques années il se trouvera un nombre suffisant d'habitants pour les occuper. Mais pour expliquer ceci, il ne faut pas perdre de vue que le but principal du gouvernement russe est l'effet, l'effet exagéré. Il arrive ici ce qui n'a lieu nulle part ailleurs en Europe, que la prospérité d'une ville ou d'un district dépend entièrement de la principale autorité locale. Prenez pour exemple quelques-unes des villes de Crimée : Kherson, si bien bâtie, tout récemment le siége du commerce, est maintenant un désert ; de sa décadence est née la prospérité de Nicolaief, qui, à son tour, va tomber ; le chantier de construction pour les vaisseaux, la corderie, etc., seront bientôt transportés à Sebastopol, qui a maintenant la préférence exclusive. Théodosia, il y a peu d'années, était une ville florissante ; mais les autorités ayant décidé que Kerth était mieux située, un ukase fut rendu pour la construction d'un lazaret à Kertch; en conséquence, les malheureux propriétaires de maisons de Théodosia ont été ruinés, et les habitants obligés d'aller s'établir dans la ville rivale ou de se faire mendiants. Peut-être la facilité avec laquelle on bâtit des villes en Russie est-elle une cause de leur multiplication si rapide. Quand on croit nécessaire d'en bâtir une, la seule chose à faire est d'obtenir un ukase à cet effet. Quand deux ou trois prêtres et quelques fonctionnaires publics sont rassemblés, le gouverneur de la province se met à leur tête, on dresse des tentes, on chante un *Te Deum*, et l'on boit du vin de Champagne à la prospérité de la nouvelle ville.

« Odessa est un exemple de l'heureuse influence que peut avoir sur la prospérité d'une ville la protection de l'administration. Sa rade, car nous ne pouvons l'appeler un port, est exposée aux vents d'est qui y soufflent avec une grande violence, surtout pendant l'hiver et l'automne, et endommagent souvent les navires. Le fond, composé d'une argile molle, est si mauvais que les grands bâtiments sont sûrs d'y perdre leurs ancres, s'ils ne les retirent pas toutes les vingt-quatre heures. Malgré tous ces désavantages, Odessa n'a cessé de croître en richesse et en prospérité, à cause du patronage de son fondateur le duc de

Richelieu, et de celui du gouverneur général actuel, qui l'a embellie d'un superbe palais et qui possède d'immenses propriétés dans les environs.

» Quand on pense qu'Odessa fut le premier port possédé par la Russie sur la mer Noire, on ne peut s'empêcher d'être surpris de l'activité d'une puissance qu'on peut dire aujourd'hui maîtresse de toute cette mer, y compris l'embouchure du Danube, cette position si importante, qui est, dans l'opinion de tous les Russes éclairés, le lieu de l'empire le plus favorable pour l'établissement d'une ville de commerce. Ceci vient, non-seulement de l'excellent ancrage qu'on y trouve, mais encore de la facilité qu'il y a à communiquer avec le reste de l'empire par des canaux et des chemins de fer ; et la principale raison est que cette position est la clé de tout le commerce des fertiles contrées arrosées par le Danube. Le gouvernement russe, qui ne s'endort jamais sur ses intérêts, a déjà commencé à y bâtir un lazaret, malgré les menaces et les traités. Je connais les Russes, et vous prédis que ce lazaret sera bientôt suivi d'une ville; car s'ils trouvent là quelque chose à gagner, ils ne manqueront pas de s'assurer de plus importants avantages. Quand ceci sera fait, la Hongrie, comme la Moldavie et la Valachie, deviendra probablement une province russe, et l'Allemagne ne sera plus entre ses mains qu'un jouet dont elle s'amusera à sa volonté. »

Nous tirerons encore du chapitre concernant Odessa quelques détails sur cette ville et sur le commerce russe dans la mer Noire. Odessa est une ville très-remarquable, si l'on pense qu'en 1792 ce n'était qu'un village insignifiant habité par quelques Tartares, tandis qu'elle a maintenant une population d'environ soixante mille âmes et possède tous les établissements qui caractérisent un port de mer important. On peut à peine l'appeler une ville russe, ses habitants étant principalement des Juifs, des Grecs, des Italiens, des Allemands, et en outre quelques Français et quelques Anglais. Deux choses très-essentielles, l'eau et le bois, manquent en Odessa : l'eau qu'on trouve dans les puits est saumâtre, et le pays environnant est entièrement dépouillé d'arbres, en sorte que les riches se chauffent avec de la houille de Newcastle, et que les pauvres sont obligés de brûler, comme les Tartares, la fiente des bestiaux. Le climat, en outre, est assez malsain : l'hiver est très-froid, et en été le thermomètre monte souvent à trente degrés Réaumur. La baie d'Odessa est en général gelée du mois de décembre au mois de février, ce qui est un obstacle au commerce ; de plus, le voisinage de Constantinople oblige de soumettre tous les navires qui arrivent à une quarantaine de quatorze jours, ce qui entraîne beaucoup de frais et une grande perte de temps. Enfin le port n'est pas bon, comme on l'a déjà dit plus haut. « Ces inconvénients, dit M. Spencer, auxquels il faut ajouter les formalités coûteuses relatives aux passeports, les lois de la quarantaine, les règlements du port, et beaucoup d'autres, sont bien sentis des négociants ; le commerce a visiblement décliné dans les dernières années, spécialement avec la Grande-Bretagne. Malgré cela, nos marchands sont les principaux, et je pourrais dire presque les seuls acheteurs des matières brutes de cette partie de l'empire. La balance du commerce est toutefois en faveur de la Russie ; car, bien que nos importations soient très-considérables, les droits élevés dont elles sont grevées par notre adversaire équivalent presque à la prohibition de nos

produits manufacturés. Cette politique imprudente a détourné le cours du commerce des ports de la Russie à ceux de la Turquie; aussi Constantinople, Trébisonde, etc., voient-elles leur prospérité s'accroître rapidement; leurs ports sont pleins de navires anglais, et leurs bazars de marchandises anglaises.

« Le commerce russe a encore un autre danger à craindre; car maintenant que la navigation du Danube est ouverte, ainsi que l'accès de pays longtemps négligés et presque inconnus, tels que la Bulgarie, la Servie, la Moldavie et la Valachie, pays fournissant en abondance les articles qu'on tire de Russie, mais presque absolument dénués de manufactures, nos marchands trouveront certainement leur intérêt à y établir des marchés où ils pourront vendre et acheter. Nous pouvons encore ajouter que la Hongrie, la fertile Hongrie, fatiguée de l'isolement systématique où la tient l'Autriche qui l'empêche de trouver aucun débouché avantageux pour ses productions, est résolue à faire un énergique effort pour obtenir du gouvernement qu'il renonce à une politique si ruineuse pour elle, ce qui lui sera probablement accordé. Dans ce cas, il s'établirait entre l'Angleterre et la Hongrie des relations commerciales également avantageuses pour les deux pays. »

Après avoir passé quelque temps à Odessa, où il fut retenu beaucoup plus qu'il n'aurait voulu par les interminables formalités relatives aux passeports, M. Spencer se rendit à Galatz à travers la Bessarabie et la Moldavie, de Galatz à Varna et de cette ville à Trébisonde sur le bateau à vapeur *le Croissant*. « *Le Croissant*, dit-il, était rempli à la lettre de passagers, Turcs pour la plupart. La passion de ce peuple pour les bateaux à vapeur où, dans les commencements, ils ne voulaient pas entrer, est si grande actuellement, que c'est une véritable manie; mais tel est leur caractère : quand une fois ils ont pris goût à un changement ou à une réforme, leur enthousiasme ne connaît pas de bornes. J'ai vu le bureau du paquebot à Constantinople assiégé par la foule en quête de billets, et n'ayant pas d'affaire plus importante que le plaisir d'une agréable promenade. Jamais bateau de Margate, dans la belle saison, ne fut plus chargé de monde que ceux qui partent de Constantinople. Vous pouvez aisément vous imaginer quels bénéfices la navigation à la vapeur a procurés à ceux qui l'ont introduite sur ces mers... Assurément on n'a jamais vu une invention plus propre à établir dans le monde entier l'uniformité de religion, de mœurs et de manières, en un mot, à effectuer une révolution morale complète. Son influence s'est déjà fait sentir chez les habitants plongés dans les ténèbres des beaux pays qu'arrose le Danube; et si nous y ajoutons les chemins de fer, qui, en raison de leur commodité et de leur célérité, deviendront universels avec le temps, à quoi ne devons-nous pas nous attendre dans peu d'années! »

Trébisonde est une ville considérable, très-commerçante, inondée de produits anglais, ce qui réjouit singulièrement M. Spencer. Son port n'est pas très-bon; mais, comme c'est plutôt un immense dépôt de marchandises qu'une grande cité maritime, cet inconvénient est peu senti. Le sultan, du reste, aime beaucoup cette ville et veut y faire faire des travaux considérables : en attendant, son commerce va toujours croissant, et c'est l'une des villes les plus riches de l'empire ottoman. Ce fut là que M. Spencer prit ses mesures pour son

aventureuse excursion en Circassie, qui lui était représentée comme très-périlleuse par ses amis turcs, et qui réellement offrait de grandes difficultés. Trébisonde, en effet, est pleine d'agents russes; une permission du consul de Russie est nécessaire pour se diriger vers le rivage septentrional de la mer Noire, et la côte de Circassie est strictement bloquée. « Celui qui doute de l'humiliant servage de la Turquie, dit M. Spencer, n'a qu'à résider ici quelques jours, et il se convaincra qu'elle est virtuellement une province russe. Elle ne peut pas commander ses bâtiments marchands dans ses propres ports, et ne peut les expédier aux tribus du Caucase sans risquer de les voir pris ou coulés à fond. La Russie joue maintenant, avec la Turquie, le jeu qui lui a valu la Crimée et la Pologne. »

Dans de semblables circonstances, il fallait adopter un strict incognito; car si l'on eût pu soupçonner le moins du monde les intentions de M. Spencer, il aurait reçu immédiatement l'ordre de quitter la Turquie dans les vingt-quatre heures. D'un autre côté, comme il ne faisait qu'un voyage de curiosité, il ne voulait pas mettre en avant sa qualité d'Anglais, de peur que les montagnards et les espions russes (car il n'en manque pas parmi eux) ne donnassent à sa visite une couleur politique; il se donna alors le titre de médecin franc de Stamboul, qui devait, disait-on, lui faire éviter cet inconvénient et lui assurer une réception amicale. Il trouva bientôt un brigantin turc destiné pour la Circassie, où il portait du sel et des munitions de guerre, et il fut particulièrement recommandé au capitaine qu'il nous peint comme une espèce de corsaire dans le genre de ceux de lord Byron; l'équipage se composait en majorité de renégats francs qui avaient la mine d'anciens pirates. Ils mirent à la voile pendant la nuit, et le troisième jour, comme les pics du Caucase se montraient à l'horizon, un brick russe les aperçut et leur donna la chasse. Le voyageur anglais ressentit de grandes appréhensions, car, d'après la nature inflammable de la cargaison, il courait grand risque de sauter en l'air; ou bien, s'il était pris, que diraient ses amis russes? Heureusement le capitaine aima mieux recourir à la prudence qu'au courage, et ils perdirent bientôt le croiseur de vue; puis profitant de la nuit et d'une brise très-fraîche, ils gagnèrent la baie de Pchad sans avoir aperçu une voile ennemie. « J'appris du capitaine, dit-il, qu'avant l'établissement du blocus par la Russie, les habitants de Trébisonde et des autres ports turcs de l'Euxin entretenaient un commerce très-actif avec les Circassiens; mais maintenant, grâce à la violation du droit des gens par laquelle la Russie s'est emparée de la navigation de cette mer un grand nombre de marins industrieux a été réduit à la dernière misère. Quelques hommes hardis, encouragés par les grands profits d'une cargaison circassienne, continuent à visiter ce pays, malgré les croisières russes; mais leur nombre a beaucoup diminué. Plusieurs de leurs navires ont été pris en mer, et d'autres ont été brûlés dans les petits ports de Djouk et de Pchad. Mon capitaine, en société avec un marchand turc de Constantinople, avait employé tout son bien à l'achat de son navire, et il faisait depuis quelque temps un commerce très-lucratif avec les tribus indépendantes de la Circassie, leur fournissant du sel, de la poudre, des étoffes légères, des calicots, et recevant souvent en retour une cargaison de belles filles pour les harems de Constantinople, avec des pro-

ductions du pays. » Reste à savoir si la Russie doit être mise au ban de la civilisation, parce qu'elle met des entraves à cet édifiant commerce.

Sur un signal bien connu des Circassiens, le rivage fut bientôt couvert d'hommes armés : de longues barques très-légères vinrent enlever la cargaison pendant que le bâtiment se mettait à l'abri dans une petite rivière ombragée de beaux arbres, où il ne pouvait être vu des croiseurs russes. M. Spencer, revêtu d'un costume circassien, ce qu'il savait devoir plaire aux habitants, se rendit avec le capitaine à l'habitation du chef du district. accompagné dans sa marche de plusieurs centaines de curieux armés jusqu'aux dents. « Leurs manières, dit-il, n'étaient nullement celles d'un peuple de flibustiers, car ils nous montraient en toute occasion la déférence la plus courtoise, je puis même dire la politesse la plus aimable. Le fait est que les habitants de cette partie du Caucase ayant été, par suite de la jalousie des Turcs et de leurs guerres continuelles, privés pendant des siècles de toute communication avec les nations civilisées de l'Europe, et spécialement avec leurs anciens amis les Génois, présentent aujourd'hui le singulier spectacle d'un peuple qui a conservé une grande partie des mœurs et des manières chevaleresques des guerriers du moyen âge, unies à celles de l'Orient et à leur simplicité de montagnards.

» C'était en vain que je cherchais dans la foule l'œil de quelque chef, de quelque supérieur dont la présence tînt en respect les fiers guerriers qui m'entouraient; je n'en pouvais découvrir aucun. Tous semblaient de la même famille, du même rang; et cependant, si l'on excepte leur joie tumultueuse, leur cri de guerre perçant et leurs chants belliqueux, il eût été impossible de trouver un ordre plus parfait dans une troupe d'hommes, même parmi les peuples les mieux disciplinés de l'Europe. Je fus frappé tout d'abord de leur air martial, de leurs formes athlétiques, de la régularité de leurs traits, et du fier sentiment de liberté qui se montrait dans chaque regard et dans chaque mouvement. Le cavalier le plus accompli de l'Europe ne se tient pas à cheval avec plus d'aisance et de grâce que ces sauvages montagnards, et les nobles animaux qui les portaient étaient d'une perfection de formes que je n'ai jamais vue égalée qu'en Angleterre. Tout cela s'accordait mal avec la pauvreté de leur habillement; mais, qu'ils fussent vêtus de toile, de laine grossière ou même de peaux de mouton, j'étais toujours obligé d'admirer la forme de leurs vêtements, et de reconnaître qu'ils étaient admirablement propres à faire ressortir la beauté de la taille et à défendre contre le mauvais temps, tout en étant un excellent costume militaire. Tel est cependant, depuis un âge immémorial, l'habillement de ce peuple singulier, que nous sommes accoutumés à regarder comme barbare, mais dont le costume et la manière de faire la guerre sont maintenant adoptés dans l'armée russe, où ils sont considérés comme un grand progrès. »

Le chef que les voyageurs voulaient voir étant absent, on les conduisit, à travers le plus beau pays du monde, chez un pchi-kham ou noble de la seconde classe, qui les reçut avec la plus grande courtoisie. M. Spencer ne cessait d'admirer, d'abord les sites, qui en effet doivent être ravissants, puis les mœurs hospitalières des montagnards, leur vie patriarcale, leur beauté, la noblesse de leurs manières, leur agriculture, leurs troupeaux, en un mot, tout ce qui frappait ses regards. Comme son capitaine turc était bien connu de tout le

canton, on les recevait partout amicalement. Il s'était en outre recommandé d'un des plus puissants princes circassiens qu'il avait pris pour *konak* ou protecteur, suivant la coutume du pays, et dont le nom, déclaré aux anciens du district, devait lui servir de passe-port. Néanmoins, cela ne suffisait pas pour dissiper les soupçons qu'inspire toujours un étranger à ces peuples : ces soupçons furent redoublés par sa curiosité, les questions nombreuses qu'il adressait à des marchands arméniens, les notes qu'il écrivait sur son journal, et les esquisses qu'il prenait des costumes, des maisons et des divers objets qui attiraient son attention. Il s'était qualifié de *hakkim* (médecin) franc de Stamboul, Génois de nation, ce qu'on lui avait conseillé, parce qu'on croyait qu'il s'était conservé chez les Caucasiens quelque souvenir de leurs anciennes relations commerciales avec Gênes. « Mais ils n'avaient jamais entendu parler d'un tel peuple, et ne respectaient sous le ciel que les Turcs et les Anglais, croyant tout le reste ligué avec les Russes leurs ennemis. » Ses papiers furent examinés, on consulta tour à tour des Grecs, des Turcs, des Arméniens, dont aucun ne pouvait deviner ce que c'était que cette langue et cette écriture. Heureusement des esclaves déclarèrent que ce n'était pas leur langue, et un jeune prince, qui s'était intéressé en sa faveur dès le commencement, obtint qu'on l'enverrait à la vallée où se trouvait le camp de son konak, mais par des chemins difficiles et détournés, afin que le voyageur ne pût pas prendre connaissance des passages ordinaires. M. Spencer trouva le prince auquel il était ainsi adressé, malade d'une fièvre intermittente dont il eut le bonheur de le guérir en quelques jours, ayant eu soin de prendre avec lui une provision de médicaments. Cette belle cure lui valut la réputation d'un médecin du premier ordre, en même temps que les signes de reconnaissance qu'il apportait au prince, en guise de lettres de recommandation, de la part de ses amis de Stamboul, dissipèrent toute espèce de soupçon : ce chef l'installa chez lui comme médecin de la famille pour tout le temps de son séjour.

Ici se trouvent quelques notions curieuses sur la guerre que les Circassiens font aux Russes. « Le prince, dit M. Spencer, avait choisi la position de son camp avec une véritable entente de l'art militaire ; il était placé au sommet d'une haute colline, entourée de rochers et accessible d'un seul côté, mais par une gorge si étroite, que deux cavaliers pouvaient à peine y passer de front. Cette position offrait une retraite sûre en cas de défaite ; elle avait de plus l'avantage de commander tous les passages voisins, ceux de Mezip et de Kouloutzi, conduisant au fort russe de Ghelendjik ; celui de Toumousse, menant à Soudjouk-Kalé ; enfin celui de Soukhai, communiquant avec Anapa. Elle était d'ailleurs assez élevée pour pouvoir, en cas de danger pressant, correspondre avec ses frères d'armes par des feux servant de signaux. Pour le moment, son but était plutôt de surveiller les mouvements de l'ennemi, d'enlever les traîneurs, de harceler les avant-postes, et de se tenir en rapport avec les habitants de l'intérieur, que de prendre positivement l'offensive. Quoique le prince n'eût guère avec lui qu'un millier d'hommes, tandis que les Russes en avaient quinze mille, il y avait à peu près tous les jours de légères escarmouches, où l'avantage était en général du côté des Circassiens, qui s'exposent rarement sans être sûrs de vaincre. Ils avaient ainsi réussi, non-seulement à confiner l'ennemi dans ses re-

tranchements, mais à l'empêcher d'élever les fortifications nécessaires ..... La guerre de guérillas a pris de telles racines dans le Caucase, pendant la lutte prolongée des Circassiens et de leurs voisins, qu'elle a atteint le plus haut degré de perfection : c'est, du reste, l'espèce de guerre la mieux adaptée aux forces et aux habitudes de ce peuple. Les chefs, hommes d'un courage incontesté, sûrs de la fidélité inviolable et de l'attachement de leurs clans, entreprennent les expéditions les plus romanesques, et leur activité et leur adresse font qu'ils manquent rarement le but qu'ils ont en vue.

» Les positions occupées par l'ennemi, quoique hérissées de canons, sont insuffisantes pour le protéger. Ces rusés montagnards restent cachés des jours entiers aux portes même des forteresses; puis, quand l'instant favorable se présente, ils fondent sur leur proie comme des tigres, et disparaissent dans leurs montagnes. En outre, les Circassiens, agissant en petits corps séparés, sous le commandement de leurs chefs respectifs, sont une cause continuelle d'inquiétude, et occupent constamment des brigades entières. Aussi vous pouvez être sûr qu'à moins que le sentiment public ne change dans un sens favorable à la Russie, ce qui n'est nullement probable, elle ne réussira pas à subjuguer ces provinces, même avec une force de trois cent mille hommes. Ce nombre serait nécessaire rien que pour occuper les passages des montagnes, afin d'empêcher les communications entre les chefs; après quoi il faudrait, avec de fortes colonnes, poursuivre les différentes troupes de guérillas. Mais la nature du pays est si favorable, que quand ils seraient chassés des vallées et des défilés, les sommets des montagnes, presque toujours fertiles, leur offriraient une retraite sûre pour eux et leurs troupeaux.

» L'animosité des habitants du Caucase contre la Russie s'est accrue à l'infini, non-seulement par les récits exagérés des déserteurs polonais et tartares qui résident parmi eux, mais aussi par suite de leurs souffrances individuelles. Outre la longue et constante guerre portée chez eux pour les priver de leur indépendance, ils accusent les Russes de brûler inutilement leurs villages, d'enlever de force leurs femmes et leurs enfants, et d'encourager les déprédations de leurs voisins les Cosaques Tchernemorski, établis sur l'autre rive du Kouban. Ceux-ci, disent-ils, en dépit des traités les plus solennels, passent le fleuve, pillent et dévastent tout. Les Circassiens sont si résolus à maintenir leur indépendance, quoi qu'il en puisse coûter, qu'à une réunion récente, les chefs confédérés ont sacrifié toutes leurs querelles particulières à l'intérêt général, et se sont engagés à ne jamais remettre l'épée dans le fourreau tant qu'il resterait un Russe sur leur territoire. Il serait difficile de se faire une opinion sur le résultat de cette guerre, quand on considère le pouvoir gigantesque qu'ils ont à combattre, et les noires et sinistres manœuvres que le gouvernement russe sait employer quand il a un but important en vue. Il y a pourtant quelque espérance à concevoir quand on pense à la nature du pays, à la bravoure extraordinaire du peuple, à son attachement pour ses chefs, à son amour romanesque pour la liberté; quand on sait que les Circassiens sont les meilleurs guérillas qu'il y ait au monde, et, avant tout, qu'ils ont résisté jusqu'ici à tout ce qu'on a tenté pour les rendre traîtres à leur pays, en leur offrant de l'or et des poignards enrichis de pierreries.

» Pendant une campagne, il semble qu'il n'y ait pas entre eux de distinction de rang : le chef n'est pas mieux traité que son vassal. Un sac de millet, et une bouteille de cuir pleine d'une espèce de lait aigri appelé *skhou*, composent toutes leurs provisions; le manteau (*tchaouka*) sert à la fois de tente et de lit. Un Circassien ne se plaint jamais de ne pouvoir marcher faute de souliers ou de ne pouvoir vivre faute de provisions; car, si le sac de millet et la bouteille de skhou font défaut, son fusil lui donne à dîner tant qu'il y a un oiseau dans l'air ou une bête sauvage dans les bois. Endurcis à tout dès l'enfance, pratiquant sévèrement l'abstinence, qui est considérée ici comme une vertu, ils supportent toutes les fatigues de la guerre, non-seulement sans répugnances, mais gaiement. Pour vous donner une idée de leur courage désespéré, un officier russe m'assurait qu'un guerrier circassien ne se rend jamais, résistant même à une troupe d'ennemis, tant qu'il lui reste une étincelle de vie; ce n'est que lorsqu'il est mis hors de combat par ses blessures qu'il peut être pris pour orner le triomphe du vainqueur; et, si le temps le permettait, je pourrais vous raconter des traits d'héroïsme qui n'ont peut-être pas leurs pareils dans l'histoire d'aucun autre peuple. A toute cette bravoure ils joignent non moins de finesse, en sorte qu'il est absolument impossible de les surprendre. L'ennemi ne peut jamais calculer leurs mouvements; car, paraissant tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, comme s'ils étaient doués d'ubiquité, ils rampent quelquefois dans le gazon comme des serpents, et surprennent la sentinelle à son poste, aux portes de la forteresse; enfin il n'y a pas d'arbre, de rocher ou de buisson, qui ne leur serve pour se mettre en embuscade.

» Rien ne peut vous donner une idée de l'extrême impétuosité d'une charge de cavalerie circassienne; elle serait effrayante pour les plus braves troupes de l'Europe, étant exécutée avec la rapidité de l'éclair, et accompagnée d'un terrible cri de guerre, semblable à celui du chacal. Telle est l'admirable éducation de l'homme et du cheval, que je vois tous les jours les moindres soldats exécuter des tours de force supérieurs à tout ce que j'ai jamais vu en Europe, même dans les théâtres consacrés aux représentations équestres. Par exemple, un guerrier circassien saute à terre, plonge son poignard dans le poitrail du cheval de son ennemi, et se remet aussitôt en selle; puis, se tenant debout, il frappe son adversaire ou met une balle dans le but qu'il vise, tout cela pendant que le cheval est au grand galop. Mais le plus beau spectacle que puisse présenter cette espèce de guerre est un combat singulier entre un de ces hardis compagnons et un Cosaque Tchernemorski, le seul cavalier de l'armée russe qui puisse tenir tête à un si formidable ennemi, quoiqu'il finisse presque toujours par être victime de la vigueur et de l'agilité supérieure du Circassien. Ces combats ont lieu avec toutes les formalités d'un duel, et, à l'honneur des deux armées, la plus stricte neutralité y est observée.... Les combattants isolés sont suivis peu à peu de tous leurs compagnons, jusqu'à ce que tout le corps soit engagé. En général les Circassiens ne suivent jamais une attaque; leur usage est, après une charge impétueuse, de disparaître comme l'éclair et de rentrer dans les bois, où ils emportent leurs morts et leurs blessés. C'est seulement pendant qu'ils sont occupés à ce pieux devoir que les Russes peuvent obtenir quelque avantage, excepté pourtant quand le canon, la terreur des monta-

gnards, peut être transporté et dirigé contre eux. D'un autre côté, si le désordre se met dans les rangs des Russes, ils sont littéralement taillés en pièces en quelques minutes. »

Dès le commencement, M. Spencer refusa positivement de prendre aucune part à la guerre, déclarant qu'il était un médecin pacifique et ne faisait qu'un voyage de pure curiosité. Connaissant personnellement plusieurs des officiers en garnison dans les forteresses voisines, on sent bien qu'il ne pouvait se mêler activement à des expéditions où leur vie était menacée. Malgré cela, il courut quelques dangers en accompagnant le prince dans une reconnaissance, et reçut une balle dont il fut préservé par les poches de cuir qu'il portait sur la poitrine, et qui font partie du costume circassien. On sut plus tard que les Russes, ayant eu connaissance de la présence chez les Circassiens, non d'un Anglais, mais d'un médecin européen, avaient tenté de s'emparer de lui. « Les montagnes, dit-il à ce propos, sont pleines d'espions russes, malgré l'active vigilance des chefs; mais il faut dire, à l'honneur du peuple, qu'il s'en trouve rarement parmi les indigènes : ce sont surtout des marchands arméniens ambulants, race sordide qui sacrifie sans peine à l'or l'honneur et la probité. Quelquefois des Russes désertent, se donnant le nom de Polonais; puis, ayant abusé de l'hospitalité circassienne, ils retournent dans leur camp, trahissant ainsi leurs hôtes de la manière la plus basse. De là résulte une défiance générale non-seulement envers les Polonais qui viennent se réfugier parmi eux, mais envers tout étranger qui arrive sans présenter quelques garanties. »

Peu de jours après l'arrivée de M. Spencer au camp, un exprès apporta la nouvelle que les Cosaques des bords du Kouban faisaient de grands préparatifs pour envahir le pays, de concert avec la garnison d'une forteresse russe située sur l'Oubin, rivière qui se jette dans le Kouban : le but de l'ennemi était d'établir une ligne de communication entre ce fort et les possessions russes de Ghelendjik et de Soudjouk-Kalé sur la mer Noire. « Ce plan, dit M. Spencer, correspondait avec celui dont m'avaient parlé les Russes. C'était pour l'accomplir qu'on avait pris Soudjouk-Kalé, qu'on avait fait un arsenal de la forteresse de Ghelendjik, et que la nouvelle conquête sur l'Oubin ou l'Aboun avait été soigneusement fortifiée. Cette position est, au fond, la plus importante qu'aient prise les Russes depuis le commencement de la guerre; car, s'ils pouvaient s'y maintenir, ils rendraient si difficile toute attaque combinée de la part des princes confédérés, que tout le nord-ouest de la Circassie devrait finir par reconnaître leur autorité.

» Les Circassiens paraissaient fort bien comprendre ce danger, et je fus étonné de la netteté de leurs idées à ce sujet, aussi bien que de la sagesse des plans qu'ils avaient formés pour déjouer ceux de leurs envahisseurs. Tout le pays par où on s'attendait qu'ils passeraient devait être dévasté et les villages brûlés. D'un côté, des bandes armées devaient traverser le Kouban et porter la guerre et la désolation dans le pays des Cosaques de la mer Noire; de l'autre, on devait attaquer le camp russe à Soudjouk-Kalé, pendant que des guérillas seraient en embuscade dans tous les passages et sur les bords de l'Aboun, pour harceler l'ennemi et embarrasser sa marche (1). »

(1) Les résultats prouvèrent la sagesse de ce plan, car Soudjouk-Kalé fut abandonné,

Avec cette nouvelle, le prince reçut une invitation de se rendre à l'assemblée des chefs confédérés, qui se tenait à sept ou huit lieues de là. M. Spencer l'accompagna, ayant pris avec lui un juif silésien, esclave de son hôte, et qui lui servait d'interprète au moyen de l'allemand. L'assemblée était convoquée sur les bords de l'Oubin, où ils arrivèrent à travers des vallées délicieuses, fort peuplées et fort bien cultivées. C'était un coup d'œil admirable que celui de ces tentes, de ces troupeaux, de ces guerriers avec leurs beaux chevaux, leurs costumes pittoresques et leurs brillantes armures, se rangeant autour d'une bannière nationale qu'ils venaient de recevoir de Stamboul, et qu'avaient brodée les belles mains d'une princesse circassienne occupant une haute position dans l'empire ottoman. A la vue de cet étendard, symbole d'unité longtemps attendu, des milliers de sabres furent agités, et un long cri de joie se fit entendre. « Jamais, dit M. Spencer, on ne vit plus d'enthousiasme ni une plus fière résolution de défendre la patrie. Le danger commun avait pour la première fois éveillé dans les cœurs le sentiment de la nécessité de l'union, comme l'élément le plus indispensable de succès, et tous jurèrent de ne jamais se soumettre aux Russes, de ne jamais entrer en relations commerciales, et de ne jamais communiquer avec eux sous aucun prétexte. Les querelles interminables de chef à chef, de tribu à tribu, avaient cessé, et des Circassiens qui avaient jusque-là ravagé le territoire les uns des autres se tenaient maintenant par la main, unis par la plus sincère fraternité.

» L'assemblée se tenait dans un de leurs bois sacrés. Quelques arbres étaient décorés des offrandes de la piété : au centre, sur un petit monticule, s'élevait, chose étrange, le symbole du christianisme, les restes grossiers d'une ancienne croix de bois. Devant elle les principaux chefs s'étaient assis sur le gazon. L'aspect de cette immense multitude de guerriers, reposant à l'ombre de leurs arbres vénérables, conférant activement sur les mesures à adopter pour la défense du pays contre le formidable ennemi qui allait le dévaster, pour la centième fois, avec le fer et le feu ; cet aspect, dis-je, était imposant et propre à faire impression. Quand un orateur se levait de son siége pour s'adresser à l'assemblée, on observait le plus profond silence, jusqu'à ce que quelques passages émouvants produisissent un cri général d'enthousiasme ou une fière exclamation de vengeance, animée encore par le cliquetis des sabres : alors il devenait nécessaire qu'un des anciens agitât la main pour rétablir l'ordre. Mais c'est en vain que j'essaierais de peindre l'enthousiasme de ce peuple patriote quand un vieux chef, tout couvert de blessures, arriva, porté sur une espèce de palanquin : le sauvage rugissement de joie et le bruit d'armes qui se firent alors entendre résonnent encore à mon oreille.

» Le corps infirme de ce chef était enveloppé dans les larges plis du *tchaouka*. Quoique les années et les chagrins eussent profondément sillonné sa pâle figure, son œil brillait encore d'un feu guerrier, et sa longue barbe grise, des-

la garnison d'Aboun réduite à une affreuse disette, les rangs des Russes considérablement dégarnis, et le pays des Cosaques de la rive droite du Kouban presque entièrement dévasté.

(*Note de M. Spencer.*)

cendant jusqu'à sa ceinture, donnait à son visage une expression qui paraissait à peine appartenir à la terre. Ce vieux chef était un prince tartare appelé Taou Gherai Aslane Nourous, dont les ancêtres avaient été sultans ou kans d'une puissante tribu qui occupait autrefois l'île de Taman et les pays situés près de l'embouchure du Kouban. Lors de la conquête de leur patrie par les Russes, beaucoup de ces Tartares s'étaient réfugiés chez les Circassiens, et les deux races s'étaient fondues ensemble. A raison du grand respect accordé à l'âge, les principaux chefs et les anciens s'approchèrent et baisèrent sa robe, pendant qu'il se levait lentement de sa couche, soutenu dans les bras robustes de son fils, jeune homme aux proportions herculéennes. Il bénit la multitude, les mains levées au ciel, et commença son discours, que je ne prétends pas donner mot à mot, comme il m'a été traduit en allemand par mon interprète, mais dont j'ai essayé de conserver une faible esquisse.

» Il s'étendit d'abord sur l'état présent du pays, sur la nécessité de l'union, dont l'absence avait amené la conquête de sa propre patrie. Il insista sur la nécessité de surveiller très-attentivement les esclaves étrangers et d'empêcher d'entrer dans le pays tout individu qui n'aurait pas un konak pour répondre de lui. Il ajouta qu'il fallait faire un terrible exemple de tout chef qui donnerait son adhésion à la Russie. « Où est mon pays? s'écria le vieux guerrier; où sont les milliers de tentes qui abritaient la tête de mon peuple? où sont ses troupeaux? où sont ses femmes et ses enfants? où est mon peuple lui-même? Ah! les *Moscov, fana Moscov,* ont jeté sa cendre aux quatre vents du ciel; et tel sera votre destin, ô enfants des Adighé (1)! si vous cessez de tirer l'épée contre l'agresseur! Voyez vos frères les Ingouches, les Ossètes, les Goudamakaris, les Avars et les Mistdjeghis, autrefois braves et puissants, et dont les sabres s'élançaient hors du fourreau lorsqu'on parlait de courber la tête sous un joug étranger; que sont-ils maintenant? des esclaves! O Adighé! c'est parce qu'ils ont laissé aux *fana Moscov* le libre passage à travers leur territoire. Ils bâtirent d'abord des maisons de pierre pour leurs soldats, puis ils volèrent leurs terres aux habitants trompés, les dépouillèrent de leurs armes, et enfin les forcèrent à grossir les armées de leurs oppresseurs. J'entends dire, ajouta-t-il, que le grand padischah des mers et des Indes, la terreur des *fana Moscov,* vous a tendu la main de l'alliance. Un si puissant monarque est digne en effet de s'unir avec les fils héroïques des montagnes; mais souvenez-vous de votre indépendance, et ne permettez jamais à un étranger de vous mettre un joug sur le cou. Vous avez déjà permis aux Osmanlis de bâtir de fortes maisons sur vos côtes; que vous ont-ils donné en retour? La guerre et la peste pour dévorer vos enfants; puis, à l'heure du péril, ils se sont enfuis, vous laissant seuls pour arrêter le torrent qui se précipitait sur vous. Quelques semaines encore, et mon corps infirme sera réduit en cendres; mais mon âme montera à la demeure de mes pères, la terre des bienheureux. Là, elle criera vengeance contre nos persécuteurs devant le grand Tkhâ, l'esprit éternel. Quand ceci arrivera, ô Adighé! protégez les restes de mon peuple. Nous avons échappé à la main de l'exterminateur, et vous nous avez donné une demeure; notre

(1) C'est le nom que se donnent les Circassiens.

patrie nous était arrachée, et vous avez partagé avec nous la terre de vos ancêtres : votre patrie est maintenant notre patrie. Mon peuple s'est-il montré ingrat? Quelque perfidie a-t-elle souillé le nom des Tartares? Nos sabres n'ont-ils pas mille fois bu le sang de nos implacables ennemis? Par les blessures que j'ai reçues en défendant votre liberté, et qui m'ont ôté l'usage de mes membres, continuez votre hospitalité à mon peuple. » Puis, présentant son fils, il s'écria : « Voici le dernier de ma race. Quatre de mes fils sont tombés sous le canon de l'ennemi; lui seul me reste, prenez-le : sa vie est dévouée à maintenir les libertés des Adighé. »

» Ayant ainsi parlé, il retomba tout épuisé sur sa couche, et on l'emporta du bois au milieu d'un profond silence, interrompu seulement par les sanglots étouffés de ceux qui ne pouvaient contenir leur émotion. Plus d'un hardi guerrier, battu des orages, s'efforçait en vain de retenir ses larmes, qui se poussaient l'une l'autre sur des joues brûlées par le soleil; d'autres fronçaient le sourcil, grinçaient des dents, tiraient à moitié leurs sabres, et montraient tous les symptômes d'une fureur réprimée avec peine. Au bout de quelques minutes, quand le diapason général eut un peu baissé, une explosion d'acclamations frappa l'air et retentit au loin dans les forêts, et, portée par les échos de rocher en rocher, elle sembla ébranler les montagnes elles-mêmes. Des harangues furent faites par les anciens de presque toutes les tribus voisines des Circassiens et aussi par ceux des tribus nomades de Turcomans, de Tartares Nogais et de Calmouks; tous professaient le plus entier dévouement à la cause générale, et juraient de maintenir à tout prix leur indépendance.

» Je dois l'avouer, toute cette assemblée et les discours animés de ces simples montagnards firent sur moi la plus vive impression. Tout y contribuait, leur enthousiasme patriotique, la beauté du pays et les costumes pittoresques des hommes avec leurs armures de chevaliers, pendant que les femmes, enveloppées dans leurs longs voiles flottants et passant au milieu de la foule, semblaient autant d'esprits célestes envoyés pour les exciter aux grandes actions. »

En rapportant ce discours, qui ressemble fort à ceux de Tite-Live, on sent bien que nous ne garantissons pas la fidélité de la traduction faite à M. Spencer par son juif allemand; mais l'ensemble de la scène, en admettant beaucoup d'embellissements à la Walter Scott, a quelque chose de très-remarquable. Ce qu'on doit y voir de plus important, c'est la réunion de toutes les tribus contre l'ennemi commun et la tentative d'arriver à une sorte d'unité nationale. Il paraît qu'en essayant une confédération et en adoptant pour la première fois un drapeau, ils ont suivi les conseils d'un Européen, qui leur a appris en même temps l'usage d'une espèce d'obusier qui peut devenir, entre leurs mains, une arme très-redoutable. Reste à savoir si cette unité un peu factice pourra se maintenir longtemps. M. Spencer, en sa qualité d'Anglais, était très-fier de la manière dont on parlait de son pays et de ses compatriotes, car, dans les explosions de sentiment patriotique, le nom d'*Ingliz* était confondu souvent avec celui d'Adighé. « Il faut se souvenir, dit-il, que cela ne pouvait être dans le but de me faire une politesse, car mon secret n'avait pas transpiré, et j'étais toujours considéré comme un pauvre *hakkim djenoures*; si je m'étais déclaré Anglais, ils m'auraient presque adoré. »

M. Spencer, plein de reconnaissance pour ce sentiment à l'égard de l'Angleterre, prêche à ses compatriotes une croisade en faveur des Circassiens, et prouve fort bien que, si la Russie se donne tant de peine pour conquérir le Caucase, ce n'est pas tant pour le Caucase lui-même que pour avoir les clefs des empires turc et persan. « N'avons-nous pas un grand intérêt, s'écrie-t-il, à l'indépendance de la Circassie? N'est-elle pas aussi essentielle à la sécurité de nos possessions d'Orient que l'intégrité de la Turquie et de la Perse, et ne devons-nous pas regarder le blocus de ses ports comme un acte indirect d'hostilité contre nous? Laissant de côté les considérations politiques, les événements ont suffisamment prouvé que chaque pouce de terrain gagné par la Russie, dans quelque partie du monde que ce fût, l'a été en opposition directe avec les intérêts de la Grande-Bretagne. Si elle n'avait jamais passé le Caucase, que ne seraient pas aujourd'hui nos relations commerciales avec la Perse et les autres pays de l'Orient! A chaque pas qu'elle fait, elle interrompt d'abord, puis réduit à rien notre commerce, en imposant des droits restrictifs. Je vous ai déjà dit qu'elle a donné le coup de la mort à notre commerce de transit par la voie de Redoute-Kalé, en Mingrélie; elle voudrait maintenant nous interdire toute relation avec les Circassiens, un peuple qui nous ouvre volontiers ses ports, et qui nous invite amicalement à venir dans son pays, pays dénué de toute espèce de manufacture, et donnant en abondance les matériaux bruts dont nous avons besoin. Notre gouvernement, qui le sait très-bien, et qui sait aussi qu'un port circassien a été offert à l'Angleterre comme station commerciale, saisira certainement cette occasion d'étendre notre commerce aux pays de la mer Noire, jaloux comme il l'est du bien-être du pays et du maintien de la puissance et de la grandeur britannique....

» Si les gardiens de nos droits hésitaient à suivre, dans cette affaire, une ligne politique hardie, et abandonnaient des millions de nos semblables à un destin qu'on ne peut se figurer sans effroi, non-seulement ils appelleraient sur notre tête un anathème universel, mais encore ils ouvriraient la porte aux agressions et aux insultes des Russes dans toutes les parties du monde. La Russie une fois en possession des défilés du Caucase, nous ne pouvons plus rien faire pour garantir l'intégrité de la Turquie et de la Perse, si ce n'est avec une dépense incalculable d'hommes et d'argent. N'est-il pas évident que le meilleur moyen de prévenir une longue guerre est de fortifier nos alliances dans le Levant, et plus spécialement avec les peuples riverains de la mer Noire? Soyez sûr que si nous ne nous servons pas de notre influence pour protéger la Circassie, comme État indépendant, tous les gouvernements de l'Orient dédaigneront notre amitié et chercheront, en définitive, à s'unir avec la Russie comme étant une alliée plus utile... J'ai assez vu par moi-même et assez entendu pour pouvoir assurer que la faiblesse de la Turquie et de la Perse est la seule raison qui les empêche d'embrasser ouvertement la cause des montagnards; malgré le peu de ressources dont elles peuvent disposer, si ces puissances étaient encouragées par une manifestation publique de sympathie de notre part, leur intervention serait immédiate et décisive. Quoi qu'il en soit, l'effet moral de l'apparition d'un vaisseau de guerre anglais dans l'Euxin serait incalculable. Le Turc abattu se réveillerait de son apathie; tous les Caucasiens, de la mer Noire à la mer

Caspienne, courraient aussitôt aux armes, et les Russes iraient, en toute hâte, se cacher dans leurs forteresses ; car, je le répète pour la centième fois, la force de la Russie n'est que faiblesse, et l'agrandissement de son territoire, depuis un demi-siècle, n'est dû qu'à la négligence des autres puissances que leur intérêt aurait dû rendre plus vigilantes, à des finesses diplomatiques, et à la manière audacieuse dont elle a exécuté ses projets. » Ces exhortations ne semblent pas avoir produit encore leur effet sur les ministres de la Grande-Bretagne, et nous avons vu que lord Durham, notamment, ne partage aucunement les idées de M. Spencer sur l'affaire de la Circassie. Il ne faut pourtant pas perdre de vue que le sentiment exprimé ici sur la nécessité d'en venir tôt ou tard aux mains avec la Russie, est très-général en Angleterre; que le commerce anglais est menacé ou se croit menacé dans le Levant; que de tout cela il résultera vraisemblablement une collision où la France aura un grand poids à jeter dans la balance, et que, par conséquent, il est grand temps que les hommes qui peuvent agir sur l'opinion se mettent à étudier sérieusement la question d'Orient. Mais, avant de nous jeter nous-mêmes dans les considérations politiques, finissons-en avec le voyage de M. Spencer.

Le camp des Circassiens était situé à moitié chemin entre le fleuve Kouban et la forteresse russe d'Aboun, ce qui permettait aux montagnards de surveiller des deux côtés les mouvements de l'ennemi et d'empêcher la garnison d'Aboun de recevoir des renforts. La situation de cette forteresse est assez désavantageuse, parce qu'elle est dominée ; toutefois elle est suffisante contre des ennemis dépourvus d'artillerie. D'ailleurs, lorsqu'elle fut construite, les Russes n'avaient pas le choix du lieu : ils se trouvèrent investis dans cet endroit par un corps considérable de Circassiens; ils n'eurent d'autre moyen d'échapper à une entière destruction que d'élever des retranchements qui furent augmentés par la suite de manière à devenir quelque chose qui ressemble à une forteresse. Du reste, ils ne tiraient pas grand avantage de cette position, parce qu'ils ne pouvaient communiquer de là, ni avec le fort de Ghelendjik, ni avec les troupes du Kouban, et qu'entourés dè tous côtés, ils ne se procuraient des vivres qu'en faisant des sorties, et avaient souvent à souffrir de la faim. M. Spencer passa près de ce fort pour aller visiter le Kouban; c'est sur ce fleuve, l'Hypanis des anciens, qu'est établie la ligne militaire russe. Le Kouban prend sa source dans la chaîne centrale du Caucase, et coule de l'est à l'ouest, séparant un pays de steppes de la région montagneuse. La steppe qui est sur la rive droite, est habitée par les Cosaques de la mer Noire ; l'autre rive est occupée par les tribus caucasiennes. Les Cosaques du Kouban sont les ennemis les plus acharnés des Circassiens auxquels ils ressemblent, du reste, beaucoup plus qu'aux Russes, soit par la taille et les traits du visage, soit par les mœurs et le courage ; peut-être ont-ils une origine commune, et, dans tous les cas, les deux races se sont beaucoup mêlées. C'est Catherine II qui les établit sur la rive du Kouban comme gardiens des frontières. M. Spencer assure que les miasmes des marécages qui avoisinent le fleuve, l'influence d'un climat généralement insalubre, et l'hostilité incessante des Circassiens en ont beaucoup diminué le nombre ; ils ne peuvent plus mettre aujourd'hui en campagne que douze mille hommes, tandis qu'ils pouvaient en mettre cinquante mille lors de leur premier

établissement. Cette diminution est aussi attribuée aux dernières guerres de Pologne, où ils ont considérablement souffert. « Toutes leurs forces, dit M. Spencer, sont aujourd'hui insuffisantes pour garder une frontière aussi étendue, en sorte que les acquisitions de territoire de la Russie, dans cette partie de l'Asie, au lieu d'être pour elle un accroissement de force, ont véritablement ajouté à sa faiblesse. »

Les voyageur anglais quitta avec plaisir les steppes et les marais du Kouban en comparaison desquels les premières vallées du Caucase lui parurent un véritable Éden. Il traversa le pays des Nottakhaitzi, et trouva là quelques copies du *Portfolio*, contenant la déclaration d'indépendance des Circassiens, publiée dans ce recueil et rédigée vraisemblablement par une plume européenne. Cette déclaration circule, dans le Caucase, traduite en turc (car la langue circassienne ne s'écrit pas); les princes et les nobles la portent sur eux, qu'ils sachent lire ou non, et ont pour elle le même respect que les Turcs pour le Coran. M. Spencer apprit de ses hôtes que la confédération pouvait mettre en campagne près de deux cent mille hommes; que la population confédérée montait à trois millions d'âmes, et que, si les tribus qui reconnaissent à quelques égards la souveraineté russe s'y joignaient, le total serait de quatre millions. Toutefois il reconnaît que ces calculs ne peuvent pas être considérés comme fort exacts.

M. Spencer ne dit pas comment il s'y prit pour quitter la Circassie et rentrer en Europe. Le reste de son ouvrage est consacré à des détails sur les mœurs et les usages des Circassiens, sur leur division en castes et leur esprit aristocratique; sur leurs institutions semblables à celles des anciens clans écossais; sur leur religion, mahométane de nom, mais mélangée de cérémonies idolâtres et de quelques restes de christianisme; sur leur manière de rendre la justice, leurs mariages, leurs danses, leur musique, dont il donne un échantillon que nous soupçonnons être une importation européenne, tant il ressemble peu à ce que nous connaissons de musique orientale; enfin sur leur agriculture, leurs maladies, leur médecine, etc, etc. Tous ces renseignements ont de l'intérêt pour la plupart; mais comme ils ne diffèrent en rien d'essentiel de ceux qui ont été donnés par d'autres voyageurs, et notamment par Klaproth, dont les ouvrages sont fort répandus, nous avons dû préférer, dans nos extraits, ce qui est vraiment neuf dans ce livre : savoir, la partie politique. Maintenant que nous l'avons analysé sous ce point de vue avec tout le soin dont nous sommes capable, il nous reste à examiner les conclusions de l'auteur, et à voir si nous devons adopter ses idées, prendre parti pour les Circassiens contre la Russie, et appeler, comme lui, à leur secours l'Europe civilisée.

Est-il vrai d'abord que les montagnards du Caucase méritent à un si haut degré l'intérêt et la sympathie des peuples chrétiens? M. Spencer se plaint à diverses reprises qu'on les a calomniés, que les voyageurs qui en ont parlé jusqu'ici sont entrés complaisamment dans les vues des Russes, leurs ennemis, et les ont représentés à tort comme des brigands vivant de pillage, comme des gens à la parole desquels on ne peut pas se fier, etc., etc. Or, voici comment il les défend contre leurs accusateurs : « Quoique les voyageurs aient assurément bien des raisons pour se plaindre des brigandages de ce peuple, ce n'est pas chez lui cruauté, mais un usage établi depuis longtemps. La règle est que

tout étranger qui entre dans ce pays sans se placer sous la protection d'un chef qui se porte garant de sa bonne conduite, devient la propriété du premier Circassien qui se saisit de lui. Ce chef ou ancien reçoit le nom de *konak*. Le voyageur qui, en entrant dans le pays, se conforme à la règle en question, peut confier aux Circassiens sa propriété et sa vie, et il n'est aucun d'eux qui ne meure pour le défendre, si cela est nécessaire. » Ainsi le droit commun est que l'étranger qui traverse leur pays doit être pris et vendu ; mais que voulez-vous? c'est un vieil usage. N'est-ce pas là une singulière justification? Les Arabes du désert aussi ont un grand respect pour les droits de l'hospitalité, et il y a chez eux quelque chose de semblable à l'institution du *konak*, ce qui n'a jamais empêché de les qualifier de brigands, sans que personne, à notre connaissance, ait eut l'idée de réclamer contre cette qualification. Mais écoutons encore M. Spencer sur ce sujet : « Le Circassien, dit-il, n'exerce ces vertus (l'hospitalité, la générosité, etc.), que tant qu'il est chez lui; car quand il est en querelle avec une tribu voisine ou engagé dans une guerre, c'est un voleur déterminé, conséquence naturelle de la croyance dans laquelle il a été élevé, que dérober adroitement et heureusement fait partie de la discipline militaire. » Et ailleurs : « Chez les Circassiens comme chez les anciens Spartiates, le voleur qui exerce sa profession avec adresse excite l'admiration générale, et on ne peut pas faire de plus grande insulte à un Circassien que de lui dire qu'il ne sait pas voler un bœuf. Le maladroit qui est découvert est condamné, non-seulement à la restitution des objets dérobés, mais encore à une amende de neuf fois leur valeur. Au fait, ces gens sont de très-habiles voleurs, et rien ne pourrait défendre un étranger de la dextérité de leurs doigts, si ce n'était le respect religieux qu'ils ont pour les droits de l'hospitalité. » Ailleurs encore, il nous dit que « leurs bateaux, à raison de leur agilité, étaient un sujet de terreur pour les marins que l'orage poussait vers les côtes de la Circassie, parce que les peuples du Caucase étaient de très-redoutables pirates. » C'est la Russie qui a à peu près détruit cette piraterie, et, en vérité, nous ne pouvons pas lui en savoir mauvais gré.

Quant au commerce entre les Circassiens et les Turcs, que cette puissance entrave, à la grande indignation de M. Spencer, ce n'est, après tout, qu'un commerce d'esclaves. Les Turcs tenaient surtout à leurs rapports avec les pays du Caucase, à cause des belles femmes qu'ils y achetaient. La Circassie, la Géorgie et la Mingrélie leur en fournissaient considérablement autrefois. Il paraît que, du temps de Chardin, la Mingrélie seule payait un tribut annuel de douze mille jeunes garçons et jeunes filles. Cette denrée a immensément diminué depuis que cette province et la Géorgie font partie de l'empire russe, et depuis que la Circassie est bloquée. Rien n'est plus plaisant que les diverses impressions de M. Spencer, au sujet de cette vente des femmes. Étant à Constantinople, il va visiter le bazar des esclaves, et il est révolté de voir ces pauvres créatures mises en vente comme du bétail, et subissant le dégradant examen des acheteurs. « La seule idée, dit-il, de vendre un être immortel, sa vie, sa liberté, tout enfin, est vraiment révoltante. Je me sentais honteux d'être homme, honteux d'être classé parmi des êtres capables de commettre un tel crime contre l'humanité, et jamais je ne fus plus glorieux du nom d'Anglais

qu'en ce moment; j'étais fier de ma généreuse patrie, qui a sacrifié des millions pour faire disparaître cette souillure de la barbarie partout où flotte son pavillon. » Cette noble indignation se calme beaucoup quand il est en Circassie; la vente des femmes, à laquelle se livrent ses amis du Caucase, lui paraît même avoir quelques bons côtés. « Un père vend sa fille, dit-il, et un frère sa sœur, ce qui est d'autant plus étonnant qu'un Circassien regarde sa liberté comme le premier de tous les biens. Mais on ne voit là qu'un moyen honorable de pourvoir à leur établissement, et la belle dame qui a passé sa jeunesse dans le harem d'un Persan ou d'un Turc opulent, quand elle revient dans son pays, avec toute sorte de jolies parures, excite toujours dans l'esprit de ses jeunes amies le désir de suivre son exemple; aussi sautent-elles sur le navire destiné à les emmener, peut-être pour toujours, loin de leur patrie et de leurs amis, avec autant de gaieté que si elles allaient prendre possession d'une couronne. Le système de vendre les femmes aux étrangers a probablement contribué à conserver dans le Caucase quelques-uns des raffinements de la civilisation, parce que celles de ces femmes qui reviennent dans leur terre natale, après avoir demeuré chez un peuple beaucoup plus policé, rapportent des connaissances qui les mettent à même de travailler à l'amélioration de la condition sociale de leurs compatriotes, lesquels, sans cela, à raison de leur isolement, seraient retombés dans une barbarie complète. D'un autre côté, cette coutume a amené beaucoup de guerres et de querelles entre les diverses tribus dont chacune faisait des excursions sur le territoire des autres, afin de se procurer une provision de beautés à vendre. Heureusement pour l'humanité, tout cela a disparu à peu près; on le doit à la dernière confédération entre les tribus et aussi à ce que le pavillon russe flotte en dominateur sur la mer Noire, ce qui a suspendu presque tous les rapports des Circassiens avec leurs voisins.... A présent, grâce au peu de commerce qui se fait entre les habitants du Caucase et leurs anciens amis les Turcs et les Persans, le prix des femmes a considérablement baissé, ce qui est un sujet de lamentations pour les parents qui ont beaucoup de filles, et leur cause un désespoir pareil à celui du marchand qui pleure sur ses magasins pleins de marchandises sans acheteurs. D'un autre côté, le pauvre circassien gagne beaucoup à cet état de choses, parce qu'au lieu de donner tous les produits de son travail de plusieurs années, ou de livrer la plus grande partie de ses troupeaux, il peut avoir une femme à bon marché, puisque la valeur de ce charmant article est tombé de l'énorme prix de cent vaches à celui de vingt ou trente. » Il résulte de cela que le profit le plus clair de l'indépendance de la Circassie, telle que la demande M. Spencer, serait de faire hausser le prix des femmes, de relever ce commerce à peu près tombé, et par suite de rétablir l'état de guerre entre les tribus auxquelles une confédération ne serait plus nécessaire. On ne saurait, du reste, trop louer la candeur de cet écrivain, et le soin avec lequel il fournit lui-même à ses lecteurs les meilleures raisons qu'il y ait à donner contre le système soutenu par lui.

Ailleurs, il tance son compatriote, le docteur Clarke, qu'il appelle pourtant *l'un des voyageurs les plus exacts de son temps,* pour avoir dit *que les petits princes du Caucase sont continuellement en guerre les uns avec les autres,* et *qu'il n'y a pas de traité, si solennel qu'il soit, qui puisse lier*

*un Circassien, et lui faire tenir sa parole.* « Rien de tout cela, dit M. Spencer, ne peut s'appliquer à eux aujourd'hui, et je doute beaucoup que cela ait jamais été vrai (1), excepté en ce qui concerne la violation des traités, car la loi et la religion des Circassiens leur défendent de tenir la parole donnée à un ennemi. Aussi ne sont-ils pas très-scrupuleux sur ce point, quand ils ont traité avec les Russes, ou en général avec un ennemi quelconque. »

Il nous semble, d'après ces citations, que le voyageur anglais ne devrait pas tant s'indigner contre les voyageurs qui l'ont précédé dans le Caucase, qui n'ont dit, après tout, que ce qu'il dit lui-même, et qui ne diffèrent d'avec lui qu'en ce qu'ils n'ont pas connu ou n'ont pas trouvé suffisamment bonnes les raisons alléguées pour justifier ce côté des mœurs circassiennes. Nous le trouvons en général injuste pour ces écrivains, qui, pour la plupart, ont publié leurs relations à une époque où personne ne s'inquiétait en Europe de la querelle des Russes et des Circassiens, et qui, par conséquent, ont pu voir les choses avec un calme parfait et une complète liberté d'esprit. Tous sont d'accord, du reste, pour reconnaître chez ces montagnards de grandes qualités, du courage, de la générosité, de l'élévation, et, en général, ce qui caractérise les races héroïques. Klaproth, que nous sommes étonnés de voir signalé comme vendu aux Russes, car il les traite souvent fort mal, appelait, il y a bien des années, les Tcherkesses, *une brave et excellente nation sur les droits de laquelle la Russie a empiété de toutes les manières*, jugement que nous acceptons volontiers, réduit à ces termes, sans pouvoir toutefois admettre qu'on parle à l'Europe de ces peuplades barbares comme on lui parlerait de la noble et malheureuse Pologne, ou même comme on lui parlait, il y a douze ans, de la Grèce chrétienne, soumise aux avanies musulmanes. D'ailleurs, M. Spencer, avec ses retours continuels à la question commerciale et ses appels aux armes, dans l'intérêt des cotonnades anglaises, glace complétement notre enthousiasme, et il nous faut de véritables efforts d'impartialité pour voir dans ses tirades contre les oppresseurs de la Circassie quelque chose de plus que le *prospectus* d'un commis voyageur de la grande boutique britannique.

Il ne s'ensuit pourtant pas que nous ayons foi à la parfaite innocence et à l'austère délicatesse du gouvernement russe dans cette affaire. Il a employé, comme tous les conquérants, comme l'Angleterre dans l'Inde et partout, comme la France sous Napoléon, tous les moyens bons et mauvais, et sans doute il ne s'est fait scrupule dans l'occasion ni d'être perfide, ni d'être violent. Il est très-vrai qu'en poursuivant ses plans d'agrandissement, il n'a pas prétendu concourir pour le prix de vertu; mais, si pour le décerner nous avions à choisir entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et celui de Saint-James, nous serions vraiment fort embarrassé. Quant à la querelle avec les peuples du Caucase, nous croyons qu'il y a quelques raisons à alléguer en faveur de la Russie : raisons bien faibles, sans doute, si on les examine au flambeau de la morale

(1) M. Spencer vient de dire que les tribus se faisaient sans cesse la guerre pour enlever des femmes; il a aussi répété plusieurs fois que la confédération avait fait cesser toutes les querelles particulières, et apparemment elle n'a pas fait cesser ce qui n'existait pas.

évangélique, mais qui suffisent peut-être à une époque où malheureusement la politique ne peut avoir la prétention d'être fort chrétienne, et où, certes, aucun gouvernement ni aucun peuple n'a le droit de jeter aux autres la première pierre.

D'abord il ne faut pas oublier que la guerre du Caucase a commencé il y a cinquante ans, par des envahissements et des usurpations, nous l'admettons, mais qui ont été suivis de si fréquentes et si sanglantes représailles, que les torts ont dû être bientôt compensés, et qu'aux yeux de la politique humaine, il a pu y avoir des deux côtés des griefs également légitimes. M. Spencer reproche vivement à la Russie de n'avoir pas employé les moyens de douceur; mais il est de fait qu'elle les a longtemps essayés, et ils étaient trop dans son intérêt pour qu'elle n'en ait pas usé tant qu'elle l'a pu. Au commencement de ce siècle, elle donnait des honneurs et des pensions aux chefs circassiens; on déclara même les princes, les nobles et les paysans tcherkesses égaux aux princes, aux nobles et aux paysans russes : mais ils prirent cette égalité à la manière asiatique pour une reconnaissance de leur extrême supériorité, et redoublèrent leurs incursions et leurs brigandages. A la même époque, il était défendu, sous les peines les plus sévères, aux Cosaques et aux autres soldats de tuer un Circassien; ils étaient obligés de l'amener vivant, ce qui était à peu près impossible, parce que les montagnards étaient mieux montés et mieux armés qu'eux. Et cependant Klaproth pensait alors que le nombre des sujets russes enlevés par les habitants du Caucase dans l'espace de quelques années dépassait celui des hommes moissonnés par la peste, qui peu de temps auparavant avait ravagé cette frontière. On faisait des traités avec les chefs, et ils prêtaient serment de fidélité à l'empereur; mais M. Spencer nous dit qu'ils ne se croient pas obligés de tenir les promesses faites à un ennemi, et en effet ils ne tenaient aucun compte des leurs. En outre on avait affaire à une espèce de corps aristocratique assez semblable à ce qu'eût été la féodalité du moyen âge moins la royauté et le christianisme; les membres de ce corps, bien loin de se croire solidaires, étaient sans cesse en guerre les uns avec les autres, et il n'y avait rien qui ressemblât à un gouvernement central avec lequel on pût traiter, ou même à une *amphictyonnie* grecque. Toutes les tentatives pacifiques ayant échoué contre ces obstacles, que pouvait-on faire, sinon employer la force? Et, dans ces conjonctures, la Russie ne peut-elle pas dire qu'en dernière analyse elle combat pour la civilisation contre la barbarie; qu'elle veut rendre libres et sûrs des chemins où nul ne peut passer sans risquer sa liberté ou sa vie; que son blocus de la côte d'Abasie n'empêche que la piraterie et le commerce des esclaves, ce qui est de toute vérité, puisque les montagnards n'ont guère d'autres *articles* lucratifs à exporter en Turquie? Enfin ne pourrait-elle pas répéter sur la traite des blancs toutes les phrases qui ont été faites à une autre époque en Angleterre sur la traite des noirs? Personne n'ignore assurément qu'elle a d'autres vues encore et des vues moins désintéressées, en faisant dans le Caucase une si énorme dépense d'hommes et d'argent; mais l'extinction complète de la piraterie et de la traite sur les côtes de la mer Noire n'en serait pas moins un résultat dont l'humanité devrait se féliciter, dût-il être acheté aux dépens des exportations anglaises en Asie. On peut dire encore

que la Russie se contenterait probablement en Circassie d'une suzeraineté peu gênante et de la liberté des passages du Caucase; que, si elle est fort persécutrice pour le catholicisme en Pologne, elle est au contraire fort tolérante pour le mahométisme ou l'idolâtrie, et en général pour les mœurs et les coutumes de ses sujets asiatiques; que, dans tous les cas, les tribus caucasiennes n'auraient qu'à gagner en échangeant leur liberté sauvage contre la soumission à un gouvernement européen, quel qu'il fût, parce que son premier intérêt serait de les adoucir, de les éclairer, de les civiliser, de les rapprocher, si faire se pouvait, du christianisme, ou au moins des mœurs et des habitudes chrétiennes. Nous ajouterons enfin que la position de la Russie dans le Caucase est exactement celle de la France au pied de l'Atlas, et qu'on a parlé en Angleterre de nos envahissements en Afrique, comme M. Spencer parle de ceux de la Russie en Asie; nous ne serions même pas surpris que quelque *gentleman* se fût enthousiasmé pour les Bédouins et les Kabaïles, qui ont bien aussi apparemment quelques-unes de ces vertus qu'on trouve chez les peuples primitifs. Il en résulte que nous autres Français sommes un peu intéressés à ne pas trouver très-concluantes les thèses de droit public que soutient M. Spencer en faveur de l'indépendance caucasienne. On risque fort, en prenant de semblables conclusions, d'être appelé par cet écrivain *scribe mercenaire aux gages de la Russie* (1); mais en vérité, nous n'eussions jamais pensé sans son livre à étudier particulièrement *la question circassienne;* c'est lui qui, par ses exagérations, nous a converti à l'opinion contraire à la sienne, et nous craignons fort qu'il ne produise le même effet en France sur quiconque ne croit pas nos intérêts indissolublement liés à ceux de l'omnipotence anglaise sur les mers.

Nous décrirons prochainement, d'après le docteur Eichwald, les établissements de la Russie sur la mer Caspienne et au sud du Caucase, et c'est alors seulement que nous nous occuperons des inquiétudes qu'inspire cette puissance à beaucoup d'esprits prévoyants, et que nous examinerons lequel des deux vaudrait mieux pour l'Europe continentale : ou que le torrent moscovite s'écoulât en Asie, ou que la barrière du Caucase lui fût fermée, au risque de le faire refluer sur l'Occident. Nous retrouverons M. Spencer sur ce terrain, et nous nous en félicitons d'avance, car il est rare qu'il n'y ait pas quelque chose à apprendre avec lui.

E. DE CAZALÈS.

(1) *Hireling scribe of Russia* est une qualification souvent appliquée par lui aux gens qui ne partagent pas sa manière de voir.

DES

# INTÉRÊTS NOUVEAUX

## EN EUROPE

### DEPUIS LA RÉVOLUTION DE 1830,

PAR M. L. DE CARNÉ.

Loin d'éprouver quelque embarras à examiner ici les travaux d'un de nos collaborateurs, c'est avec un plaisir sincère que nous nous trouvons appelé à exprimer notre avis sur son talent et ses vues politiques. M. de Carné appartient à cette génération de jeunes hommes qui, sous la restauration, avaient embrassé avec ardeur l'idée généreuse de cimenter l'alliance intime de l'ancienne monarchie et de la liberté nouvelle. Ces jeunes gens n'étaient pas royalistes comme leurs pères, car ils désiraient que l'antique dynastie se prêtât aux mouvements du siècle. Le dévouement des pères avait été aveugle et absolu, la fidélité des fils était intelligente et conditionnelle.

Voilà ce que ne comprit pas la restauration; elle ne s'aperçut pas que les enfants de ses plus obstinés défenseurs lui échapperaient si elle ne consentait à les suivre : il fallait, pour ainsi dire, qu'elle se mît à leurs ordres, et non pas eux aux siens. Elle ne pouvait lutter contre la jeunesse libérale qu'avec le secours et les talents de la jeunesse royaliste : la liberté pouvait seule la sauver de la révolution, et, pour résister à une moitié du siècle, il fallait s'assurer de l'autre.

Mais point. La restauration suspectait aussi bien le talent et l'indépendance dans les rangs des jeunes royalistes que dans ceux des libéraux; elle mettait les générations nouvelles au régime de Saint-Acheul, des *bonnes lettres* et des

*bonnes études*; elle conspirait avec une industrie jésuitique contre les chaleurs généreuses du sang et de la jeunesse, et l'intelligence des rejetons d'un royalisme héréditaire lui causait un effroi véritable.

Qu'arriva-t-il? A ces entreprises contre leur liberté d'esprit et de conduite, les plus distingués et les plus forts répondirent par le dédain et le dégoût; ils s'isolèrent pour travailler, et ils entrèrent, à leur insu, dans ce vaste complot moral qui réunissait toute une société contre son gouvernement : la restauration ne garda dans ses cadres congréganistes que les plus médiocres et les plus faibles. Aussi, quand elle tomba, non-seulement elle avait contre elle toute la jeunesse libérale, mais la meilleure partie de la jeunesse royaliste.

Depuis huit ans, il s'est fait un grand travail dans les têtes des hommes jeunes de tous les partis. Que la chute d'un trône et l'avénement d'un gouvernement nouveau aient d'abord soulevé des passions vives, qui s'en étonnera? Malheur à ceux qu'une révolution n'enflamme ni d'enthousiasme ni de colère; la vie morale leur est refusée, et, comme ils n'ont rien senti, ils sont destinés à ne rien faire. Mais ceux dont l'imagination et l'âme ne se sont pas fermées aux émotions généreuses, qu'une crise sociale a fortement pénétrés de joie ou de douleur, ceux-là vivent; leur esprit s'éclaire et s'étend d'autant plus, que leur sensibilité a été plus expansive : les nobles ardeurs d'une première jeunesse ont préparé pour eux la force complète de la maturité. Comme ils ont su être jeunes, ils sauront être véritablement des hommes, et les sociétés n'ont jamais de plus solides serviteurs que ceux auxquels il a été donné de faire succéder aux saillies d'un sentiment qui débordait, l'énergie et la tenue de la raison.

Parmi les jeunes gens qui, dans les dernières années de la restauration, auraient voulu l'arracher aux conseils et aux tendances insensées qui la perdirent, il est juste de mettre en première ligne M. de Carné. En 1828, il fonda *le Correspondant* avec quelques amis, qui, comme lui, venaient de quitter à peine les bancs des écoles. Il y avait là de consciencieuses études, des pensées généreuses et du talent. Il y avait aussi une complète indépendance des liens où l'officielle hypocrisie de la restauration aurait voulu emprisonner de nobles esprits; on se servait même de cette liberté pour avertir la vieille monarchie, pour lui dénoncer les écueils dans lesquels elle s'engageait; et cette jeune élite du parti royaliste prenait, dans la tragédie qui s'ouvrait, le rôle lamentable de l'antique Cassandre.

Nous croyons volontiers que, lorsque la révolution de 1830 éclata, M. de Carné et ses amis eurent moins d'étonnement que beaucoup d'autres : ils avaient prévu quelque chose de cette péripétie soudaine, mais elle ne les blessa pas moins dans leurs affections et leurs souvenirs. Douleur légitime et respectable; on ne se sépare pas sans angoisse et sans amertume des dernières images d'un passé que vos pères vous ont appris à vénérer et à chérir. Cette piété filiale ne pouvait offenser ni la liberté ni le pays; il faudrait plutôt plaindre ceux qu'elle n'aurait point animés, car si, dans de grandes circonstances, le cœur se montre sec, il se rencontre que, par un juste châtiment, l'esprit est petit.

Ces premières émotions passées, M. de Carné revint bientôt à l'activité des travaux de la pensée; il se mit à étudier la restauration qui venait de tomber. Les ruines étaient à ses pieds, il voulut les reconnaître; il chercha les lois de la grande chute qui l'avait affligé : c'était demander des consolations à l'inflexible raison des choses.

Nous sommes sur la terre pour comprendre et pour agir : aussi l'intelligence des événements et des lois de l'histoire fortifie l'homme, le relève et le prépare à d'autres luttes. En lisant les études de M. de Carné sur la restauration, qu'il publia, en 1833, sous le titre de *Vues sur l'Histoire contemporaine*, on s'aperçoit que l'auteur se console des faits accomplis par leur entente rationnelle. La conclusion de son livre est *l'impossibilité logique de la restauration ;* évidemment la conséquence de cette conclusion était de ne pas s'épuiser en d'inutiles regrets, et de se tourner vers le présent.

Sans doute, dans les *Vues sur l'Histoire contemporaine*, on trouve souvent le ton d'un homme aigri et blessé ; le style en est hautain et dur, le gouvernement nouveau et la puissance des classes moyennes y sont parfois censurés avec amertume; mais toujours l'auteur les reconnait comme des faits nécessaires auxquels on ne saurait imprimer une impulsion progressive qu'à la condition de les accepter avec une franchise sans réserve. Il y a plus, l'ouvrage de M. de Carné s'ouvre par l'adoption expresse de la régénération sociale de 1789, car nous y lisons : « La mission actuelle de la France, celle qu'elle reçoit chaque jour des événements, c'est d'épurer les principes de 89, d'en écarter tout ce qui, loin de tenir au progrès de l'humanité, serait en contradiction manifeste avec lui (1). »

Il était impossible qu'une fois engagée dans cette excellente tendance, la solide raison de M. de Carné ne prît pas de nouvelles forces et de nouveaux développements. Les intelligences hautes et fermes n'assistent pas inutilement au spectacle des choses; le temps ne fuit pas pour elles comme une onde vaine, et les événements sont des leçons. De la restauration, qui n'était plus, en reportant ses regards sur la nouvelle Europe que la révolution mettait en branle, M. de Carné put agrandir ses vues politiques en les affermissant; il comprit que l'insurrection de Paris n'était que le signe d'un mouvement européen, et le fait de 1830 devint pour lui plus naturel à mesure qu'il le trouva plus général. Alors tout ce qui pouvait encore rester chez l'écrivain politique d'irritation et de regrets s'évanouit : les esprits droits ne peuvent garder rancune aux évidences historiques, et M. de Carné se mit à décrire les rapports internationaux et diplomatiques de l'Europe, tout à fait libre d'anciens souvenirs, reconnaissant enfin la révolution de 1830 et le gouvernement qu'elle a fondé, non-seulement comme des faits nécessaires, mais comme des faits légitimes. Nous ne saurions trop nous féliciter de cette adhésion complète aux directions du siècle et du pays, de la part d'un homme dont l'esprit est éminent, le cœur noble, le patriotisme intelligent et sincère. Notre satisfaction est d'autant plus intime, que les travaux de M. de Carné n'expriment pas seulement une pensée isolée, mais le besoin qu'éprouvent les hommes jeunes qui ont pu regretter quelque

(1) *Vues sur l'Histoire contemporaine*, tom. I, pag. 49.

temps la restauration, d'appliquer leurs efforts et leurs talents aux intérêts présents, à la grandeur de la France. Les révolutions de 1789 et de 1830 n'appartiennent pas seulement à ceux qui les ont désirées et qui les ont faites; elles appartiennent à tous, même à ceux qui, pendant un moment, ont pu les haïr ou les combattre. Dans la grande famille il n'y a ni vaincus, ni vainqueurs, ni privilégiés, ni retardataires; il n'y a que des égaux et des frères. N'oublions pas d'ailleurs que, dans le mouvement de décomposition des partis et de rénovation d'idées qui s'accomplit parmi nous, le véritable lien est la solidarité des générations. C'est aux hommes jeunes à se chercher, à se comprendre, et à ne plus permettre à de vieux mensonges d'obscurcir la vérité et les destinées du pays.

Le livre de M. de Carné, qui a pour titre : *Des Intérêts nouveaux en Europe depuis* 1830, s'ouvre par une appréciation de l'état des partis et du pouvoir en France. Avant de parcourir la circonférence, l'auteur a voulu préciser le centre du mouvement qu'il allait étudier. La complète indépendance de l'écrivain multiplie sous sa plume des jugements d'une sévérité piquante. Ainsi il montre le parti légitimiste sautant à pieds joints des utopies aristocratiques de la veille à celles de la démocratie la plus exaltée, comme si la couronne de France pouvait s'escamoter par un tour de gobelet. Les tendances bonapartistes, les velléités américaines, les réminiscences de 93, sont assez rudement malmenées. On peut ne pas adopter tous les détails et toutes les nuances de la pensée de l'auteur ; mais on ne saurait lui refuser une raison ferme et pénétrante, et une grande décision dans l'esprit pour aller au fond même des questions politiques.

Nous avons quelques observations à présenter sur le parallèle qu'établit M. de Carné entre la démocratie aux États-Unis et la bourgeoisie en France, et elles tomberont moins sur l'appréciation des faits, que sur quelques inductions qu'il en tire. M. de Carné nous paraît fort bien juger l'Amérique en disant que si le gouvernement transatlantique est représentatif dans ses formes, il est direct et populaire dans son esprit. Là, la souveraineté du peuple est vraiment la souveraineté du nombre qui prime de droit et de fait l'intelligence ; aussi l'Amérique est le pays du monde où le prosélytisme par la pensée est le plus impossible. La France, au contraire, subit toujours l'autorité de la pensée ; nulle contrée au monde ne dégage plus complétement l'idée du vrai et du droit de celle du nombre et de la force ; nulle n'a des tendances d'esprit plus rationalistes.

Ces dernières lignes, qui appartiennent à M. de Carné, nous paraissent d'une irréfragable justesse. Mais a-t-il tiré lui-même toutes les conséquences du grand fait qu'il proclame, que *l'idée du gouvernement par l'intelligence est l'idée fixe de l'Europe*, quand il se laisse aller à représenter la bourgeoisie française comme destinée à rester longtemps égoïste et incapable des grandes affaires. L'auteur nous semble avoir trop cédé à l'entraînement de l'antithèse entre la démocratie et la bourgeoisie ; nous lui reprocherons aussi d'avoir identifié exclusivement la démocratie moderne avec la société américaine ; enfin nous lui demanderons comment la bourgeoisie française ne serait pas progressive dans son essence, quand on avoue qu'elle est pénétrée de plus en plus par le principe de la capacité et de l'intelligence.

Là où règnent la liberté de l'esprit, le droit absolu de la raison, l'égalité sociale, l'uniformité de la loi civile, et la mobilité progressive du droit politique, là il y a démocratie. Et ce terme prime le mot de bourgeoisie, car il exprime non-seulement le fait, mais le droit.

La bourgeoisie française est forte, parce qu'elle est progressive et perfectible. Placée entre les débris de l'ancienne noblesse et les classes ouvrières, elle touche à ces deux extrêmes, s'en accroît, s'en alimente tous les jours et peut en recevoir aussi de salutaires influences : elle pourra, par une noble émulation, s'élever à la persévérance et à la tenue des grandes entreprises politiques; puis son cœur pourra battre à l'unisson de l'âme du peuple. Il est contradictoire de vouloir parquer la bourgeoisie dans les mêmes défauts et les mêmes travers, quand on reconnaît qu'elle est dépositaire de toutes les forces sociales, et que la vie est en elle. Elle n'est ni une caste, ni un ordre, mais la société même, et cette société est démocratique.

Démocratie et royauté, voilà la France; là est sa fortune et son génie. Sur ces deux bases, elle se meut : tantôt on la verra pencher davantage vers l'un ou l'autre côté ; mais son instinct et son bonheur seront toujours de reprendre l'équilibre, et de ne sacrifier, ni la liberté à l'unité, ni l'unité à la liberté.

Ces choses, M. de Carné les sait et les pense comme nous ; mais il nous a semblé que, dans ses appréciations d'ailleurs si justes et si sagaces, il était trop enclin à immobiliser le présent, et à trop induire ce qui sera de quelques situations accidentelles qui ne tiennent pas à la nature des choses. A notre sens, les gages de l'avenir, non-seulement pour notre sécurité, mais pour notre grandeur, sont dans les rapports établis entre le gouvernement et la société. Pour la première fois depuis cinquante ans, le pays est régi par un gouvernement qui ne lui inspire ni terreur ni défiance; si sur quelques points des dissentiments se montrent, on discute, on s'éclaire; mais gouvernants et gouvernés ont cessé de se haïr et de se calomnier. Cette situation est nouvelle ; elle sera féconde. La France sait qu'une volonté vraiment nationale sera toujours exécutée par son gouvernement, qui, à son tour, est convaincu que le pays, loin de conspirer contre lui, identifie ses destinées avec l'existence de la monarchie représentative. Aussi, quand a-t-on joui de plus de liberté morale et intellectuelle? Est-il quelque idée, quelque intérêt, quelque prétention qui ne puisse se faire jour, se défendre, se produire? Jamais un peuple n'a été plus maître de lui-même, de sa raison, de sa volonté.

Passons aux questions extérieures. Voici comment M. de Carné expose le plan de ses travaux : « Deux groupes de négociations nous arrêteront spécialement, celles qui ont fondé la situation politique et territoriale de la Belgique, et celles qui se rapportent à l'Espagne. Nous donnerons de larges développements à cette question belge qui nous touche aussi immédiatement dans le passé que dans l'avenir; puis nous essaierons de pénétrer au fond de cette histoire péninsulaire, de faire toucher au doigt le grand problème de tant de douleurs, et de révéler à la France une solidarité dont la portée a été si malheureusement méconnue; c'est, en effet, dans les affaires d'Espagne qu'est la déplorable et seule lacune du système en général bien lié de nos transactions diplomatiques depuis 1830. L'Espagne et le Portugal nous occuperont comme

la triste énigme du XIXe siècle ; enfin nous consacrerons aux autres questions européennes des développements mesurés sur l'intérêt français qui peut s'y trouver engagé. »

Avant d'attacher quelques remarques à chaque monographie politique de M. de Carné, constatons les changements profonds qui ont atteint tout ce qui touche à la diplomatie. Cette révolution a commencé avec la disparition de l'empire. Si Napoléon dut sa ruine plus peut-être à la diplomatie de ses ennemis qu'à leurs armées, on peut dire qu'il s'en vengea par sa chute même, qui changea profondément l'Europe et la nature des relations entre les peuples et les gouvernements. La liberté lui succéda ; vinrent avec la liberté les débats publics, la notoriété des choses au moment où elles s'accomplissaient. Après la dictature napoléonienne, la divulgation de toutes les pensées et de tous les actes des gouvernements fut inévitable ; nous avons vu pendant quinze ans, de 1815 à 1830, les projets des cabinets absolus à moitié détruits par cela seul qu'ils étaient connus, et la lumière déconcertait la force. Depuis huit ans, les progrès de la publicité et de la discussion, en ce qui touche les transactions diplomatiques, ont reçu une impulsion nouvelle ; le secret semble aboli dans les affaires humaines ; on sait beaucoup, on devine le reste, et on discute sur le tout.

Les journaux publient les traités et les actes internationaux ; les publicistes les critiquent et les peuples les jugent. Nous ne connaissons pas, à la presse vraiment politique, de plus utile et de plus noble ministère que de porter les lumières de l'histoire et du droit public dans l'examen des transactions diplomatiques. C'est l'intervention de l'intelligence entre les gouvernements et les peuples.

La Belgique a été, pour M. de Carné, l'objet d'une étude historique forte et solide. Après quelques pages brillantes où l'histoire de la Flandre est esquissée à grands traits, l'écrivain s'exprime ainsi : « En méditant sur les changements qu'aurait entraînés, dans la constitution de l'Occident, l'établissement d'un royaume de Bourgogne, au XVe siècle, on est conduit à regretter amèrement qu'une telle œuvre n'ait pas été comprise, ou qu'elle ait échoué contre les circonstances. La Hollande, la Belgique et toute l'Allemagne rhénane, réunies sous un même sceptre, en séparant la France de l'Empire, auraient évité les longues guerres de l'Espagne contre ses possessions insurgées, de la maison de Bourbon contre la maison d'Autriche. *Cet établissement conservateur eût rendu impossible Charles-Quint et Philippe II, Richelieu et Louis XIV.* » Nous abandonnerons volontiers Philippe II à M. de Carné, et si le démon du Midi n'eût pas existé, nos regrets seraient médiocres. Mais nous ne saurions acquiescer à un système politique qui eût supprimé Charles-Quint, Richelieu et Louis XIV. Non que nous voulions offrir en holocauste, à la gloire des grands hommes, le bonheur des sociétés, mais parce qu'à nos yeux cette gloire n'est que le résultat des services qu'ils ont rendus aux nations. Charles-Quint n'est autre chose que l'Allemagne elle-même retrouvant les grandeurs du moyen âge ; et la France, à l'égard de l'Europe, vit tout entière dans Richelieu et Louis XIV. Ces agents illustres étaient les instruments du travail que faisaient les plus grands peuples de l'Europe, pour se constituer et s'affermir ; et dans ce

travail les véritables nations devaient se partager, en les absorbant, les populations intermédiaires. M. de Carné n'ignore pas que le royaume de Bourgogne, qui fit corps avec la France, sous Charlemagne et sous Louis le Débonnaire, commença à être divisé dès le règne de Lothaire, et qu'on put dès lors le distinguer en trois régions différentes, dont les limites ont varié souvent, le royaume de Provence, la Bourgogne transjurane, et le duché proprement dit, devenus par la suite province du royaume de France, sous le nom de Bourgogne (1). Refaire, au XV^e^ siècle, un autre royaume de Bourgogne avec d'autres éléments, qui auraient été la Hollande, la Belgique et l'Allemagne rhénane, c'eût été remonter le cours des siècles, lutter contre les tendances de l'Europe, et construire un pénible contresens qui bientôt aurait avorté. Des trois parties de ce royaume hypothétique, la Hollande a son individualité qui n'est pas celle de l'Allemagne rhénane; et quant à la Belgique, est-elle autre chose entre l'Allemagne et la France, qu'une transition et un champ-clos?

Nous n'insisterons pas sur cette question délicate; les dissertations sont puériles là où les problèmes ne peuvent être résolus que par des faits énergiques. La Belgique a été mise en demeure, par le bon vouloir de l'Europe, de montrer si elle peut être une nation. Plus sa souveraineté et son indépendance ont été reconnues avec promptitude et déférence, plus elle sera jugée sévèrement dans l'usage qu'elle en fera. Au surplus, sur ce point comme sur d'autres, les événements à venir n'auront rien d'arbitraire, car le monde ne s'est soustrait aux fantaisies de Napoléon que pour obéir exclusivement aux lois de la nature des choses.

Comparé à l'étude sur la Belgique, le morceau consacré par M. de Carné à l'Allemagne est peut-être moins riche en aperçus nouveaux. Il est vrai que l'auteur ne pouvait guère éviter la redite de choses déjà connues. Une de ses opinions nous a causé quelque étonnement. Il est, dit-il, loisible de penser que l'érection d'une tribune politique à Berlin aurait plus avancé que tous les efforts du gouvernement prussien l'œuvre à laquelle il s'est laborieusement dévoué. Nous avons été surpris que M. de Carné, qui sait si bien déduire les destinées et les actions des peuples de leur histoire, ait pensé que spontanément la monarchie prussienne, dont la récente illustration est toute militaire, pouvait ériger dans son sein une tribune comme l'Angleterre, qui, depuis le XII^e^ siècle, a l'habitude de délibérer sur ses affaires; comme la France, qui, depuis la même époque, a toujours associé le mouvement des idées au bruit des armes. Longtemps encore la Prusse devra supporter cette destinée contradictoire de craindre la liberté tout en ayant une grande intelligence, d'amasser les trésors de la science sans en permettre l'application politique, et de ne pas vouloir que des chambres représentatives s'ouvrent à côté de ses universités florissantes. Il y a d'ailleurs pour elle d'autres motifs tirés de ses relations extérieures. Berlin, qui est limitrophe de la monarchie absolue du czar par le grand-duché de Posen, ne pourrait adopter le régime constitutionnel sans rompre avec la Russie. Ainsi, dans l'avenir de l'Europe, tout se complique, s'entrelace, et les problèmes sont solidaires.

(1) *Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, livre I^er^.

Quand du Nord on reporte ses regards sur le Midi, on trouve des nations illustres dont la gloire est contemporaine des commencements mêmes de l'histoire moderne, qui jetèrent un vif éclat au XV[e] et au XVI[e] siècles, et qui depuis deux cents ans cherchent d'autres destinées, sous l'inspiration des idées et des principes politiques de la France et de l'Angleterre. M. de Carné a su peindre avec une énergie profonde et pittoresque les destinées si diverses qu'à traversées la Péninsule Ibérique, où se fait voir, comme il le dit fort bien, *la stérilité des plus beaux dons du ciel.* L'héroïsme du Castillan est vivement indiqué. « La guerre devint pour lui quelque chose de sacré, dit l'auteur ; il la fit avec une foi forte et impitoyable, et la destruction des Maures prépara celle des Indiens. Mais la superbe indépendance de l'aristocratie espagnole rencontra la dictature de Charles-Quint : le génie municipal fut frappé au cœur, alors qu'il commençait à s'épanouir, et quand le sang de Padilla de Tolède, de Bravo de Ségovie, de Meldonada de Salamanque, eut coulé, il n'y eut plus pour l'Espagne de vie et de gouvernement que le despotisme. »

Nous ne croyons pas que les bienfaits dont l'établissement de la maison de Bourbon, et plus tard le pacte de famille, ont pu doter l'Espagne, soient aussi problématiques que le pense M. de Carné. Nous estimons, au contraire, avec un grave historien (1), que sous cette influence l'Espagne, en moins d'un siècle, améliora son agriculture, rétablit sa marine, réorganisa son armée, doubla sa population. Après avoir signalé ces excellents effets, M. Mignet reconnaît aussi que ce changement s'arrêta à la surface du pays et ne pénétra pas dans ses entrailles. Mais alors, après la dynastie implantée par Louis XIV, vint le mouvement philosophique et le mouvement révolutionnaire.

Tout s'enchaîne dans les affaires des peuples : sans Louis XIV, nos idées et nos institutions eussent eu beaucoup de peine à trouver le chemin de l'Espagne ; c'est pour elles que sans le savoir le fils d'Anne d'Autriche aplanissait les Pyrénées. Depuis qu'à la mort de Charles-Quint la Péninsule espagnole cessa de subir l'influence allemande, elle fut toute à l'influence française. Philippe II, par ses agressions et même par ses victoires, commença ces relations si persévérantes entre Madrid et Paris. Il y a cent trente-huit ans que Louis XIV acceptait le testament de Charles II, et nouait ainsi les rapports de l'Espagne et de la France constitutionnelles.

Partisan de l'intervention en principe, M. de Carné aurait voulu la placer à l'époque du premier siége de Bilbao, si fatal à l'armée carliste ; aussi arrive-t-il à cette conclusion que le ministère du 22 février, celui du 6 septembre et celui du 15 avril restent en dehors de la véritable question espagnole ; que c'était avant qu'il fallait la résoudre, et que depuis on n'a guère eu qu'à choisir entre des fautes. Il n'est guère possible en dehors des affaires de discuter le mérite de ces affirmations. Le terrain des réalités politiques est à la fois si vaste, si profond et si mobile, qu'il ne saurait être embrassé et scruté d'un œil sûr que dans certaines situations.

Mais nous répéterons que toute la partie du second volume de M. de Carné,

(1) *Négociations relatives à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, Introd., pag. XCIX.

qui traite de l'Espagne, est de la plus haute distinction : c'est un excellent fragment d'histoire contemporaine; les événements et les hommes y sont jugés avec un esprit ferme. L'écrivain ne descend jamais jusqu'à la satire; mais il use parfois de cette sévérité qui est la justice et le droit de l'historien. Un morceau sur le Portugal forme un appendice naturel à l'étude sur l'Espagne, et les mêmes qualités s'y font remarquer dans de moindres proportions; ce qui devait être. L'auteur semble se ranger à l'opinion de ceux qui croient voir dans l'avenir l'union des deux couronnes d'Espagne et de Portugal ; mais cette prévision est exprimée avec une réserve pleine de sagesse.

Constantinople, la Russie et l'Angleterre, tels sont les points importants que touche M. de Carné en terminant son livre. Il reconnaît que la France a agi conformément à ses véritables intérêts en donnant à la Porte une assistance utile, et nous avons vu avec plaisir qu'il ne cédait pas à la manie qui pousse certains publicistes à célébrer, avec un bizarre enthousiasme, la chute imminente de l'empire ottoman. La France doit continuer jusqu'au dernier moment la politique de François Ier et soutenir l'empire turc le plus longtemps possible. Mais la conséquence de cette conduite vraiment raisonnable n'est pas d'associer la France à toutes les transes que fait éprouver la Russie à la Bourse de Londres. M. de Carné a tracé avec une netteté lumineuse la différence de l'intérêt français et de l'intérêt anglais dans cette question. Pour compléter la démonstration, nous dirons un mot de l'alliance anglaise.

Cette alliance sur laquelle depuis huit ans repose la paix de l'Europe, servit de point d'appui au gouvernement de 1830 pour combattre l'entraînement qui sembla quelque temps précipiter la France vers la guerre. Guillaume III trouvait sa popularité dans des hostilités contre la France, et, dès le mois d'avril 1689, il recevait des communes une adresse votée à l'unanimité, où elles l'assuraient qu'il pouvait compter sur l'assistance de son parlement, qui lui fournirait tous les subsides nécessaires. Près d'un siècle et demi après, la maison d'Orléans offrait à la France, comme gage de son adhésion sans réserve aux maximes du gouvernement constitutionnel, l'alliance anglaise qui devait présenter au reste de l'Europe l'union combinée des forces les plus actives du monde politique. Occurrence heureuse pour la dynastie nouvelle de trouver sur le trône d'Angleterre une famille que la même origine avait consacrée à la fin du XVIIe siècle! La maison d'Orléans pouvait demander sur-le-champ à la maison de Hanovre ce que Guillaume III ne put arracher de Louis XIV, ce que la reine Anne en obtint enfin dans le traité d'Utrecht, la reconnaissance de la dynastie nouvelle qui avait supplanté l'ancienne. Ajoutez cette autre fortune que les deux peuples de France et d'Angleterre ratifiaient l'alliance en se donnant la main.

L'alliance anglaise a donc été et est toujours dans la nature des choses; mais elle n'enchaîne pas la France aux intérêts exclusifs du commerce anglais, et elle ne saurait nous interdire l'appréciation saine des affaires européennes. Nous savons très-bien que l'Angleterre, même lorsqu'elle le voudrait, ne saurait mettre aujourd'hui une armée contre nous sur le continent ; qu'elle ne saurait soudoyer une nouvelle coalition ; qu'enfin elle ne pourrait nous faire un mal positif sans un immense effort qui l'exténuerait. D'ailleurs il n'y a plus d'intérêt à

ces luttes de géant. Pitt et Napoléon les ont épuisées; ces deux hommes ont donné une dernière et terrible expression aux passions du moyen âge : la politique de la liberté moderne a d'autres sentiments et d'autres intérêts.

C'est donc surtout sur des convenances morales, sur la conformité d'origine pour les deux maisons royales , sur le conformité d'institutions pour les deux pays, que repose l'alliance de la France et de l'Angleterre, alliance qui laisse à chacun des deux peuples sa sphère d'action et d'intérêts. L'avenir et la fortune de la France ne sont en question , comme l'a fort bien senti M. de Carné , ni au cap de Bonne-Espérance , ni dans l'Inde, ni aux Antilles , ni à Constantinople ; et la France est ainsi constituée, qu'elle n'a point à redouter pour les autres peuples ce qui fait leur force et assure leurs développements légitimes. Nous sommes heureux, en terminant cet examen des travaux de M. de Carné , de nous rencontrer avec lui dans un même sentiment aussi profond et aussi vrai, la conscience de la liberté morale et politique dans laquelle vit la France à l'égard des autres peuples ; il est beau, vis-à-vis du monde, de n'avoir rien à envier ni rien à craindre.

Pour conclure sur le livre des *Intérêts nouveaux en Europe*, nous dirons que la raison nous semble faire le fond du talent même de l'auteur, qui cherche avant tout le vrai avec une bonne foi complète et une sagacité courageuse. Quant au style, il est sain, sensé, politique ; l'imagination y perce quelquefois par des accidents, par des peintures qui ne sont pas sans charmes, et qui laissent entrevoir dans l'écrivain un compatriote de M. de Châteaubriand. Ces qualités précieuses font un devoir à M. de Carné de veiller sur lui-même, d'imprimer à son exécution quelque chose de plus précis , de plus châtié ; aux formes de son style, plus de transparence ; aux mots dont il se sert , une propriété plus classique. Dans ce siècle, où les débats politiques occupent la scène, travaillons à ce que la langue française reste en nos mains l'instrument le plus énergique et le plus pur de la sociabilité.

Nous vivons dans un siècle de discussion. Ce qui , surtout , distingue notre âge des autres, c'est l'application directe des lumières de la raison aux affaires politiques. Sans doute elle avait commencé pour les contemporains de Montesquieu, du grand Frédéric et de Jean-Jacques ; mais elle comportait de nombreuses restrictions, du consentement même d'une partie des écrivains philosophes, qui laissaient aux gouvernants la direction exclusive des intérêts généraux , si les gouvernants ne les troublaient pas dans le développement des théories spéculatives. Aujourd'hui la pensée humaine , qui n'a plus d'inquiétudes pour ses droits et sa liberté, se livre avec ardeur à l'examen des problèmes sociaux, des institutions politiques, des rapports entre les peuples et les gouvernements, des relations des nations entre elles.

Que cette application de la raison de tous aux intérêts de tous ne puisse se produire dans les premiers temps sans un peu de confusion, sans quelques malentendus, même sans quelques contresens, cette anarchie passagère est inévitable et n'a rien qui doive nous jeter dans le désespoir. La discussion universelle de toutes les questions humaines est un fait indestructible avec lequel personne n'aurait bonne grâce de se refuser à vivre. Les religions et les gou-

vernements doivent être possibles avec la liberté de la pensée : voilà le miracle du XIXe siècle.

De tous les faits humains, la guerre est peut-être celui que la discussion générale doit le plus modifier. Les développements de la civilisation ne tendent pas à la supprimer, mais à lui imprimer pour l'avenir une face nouvelle. On peut dire que faire l'histoire des révolutions de la guerre, ce serait écrire l'histoire des sociétés elles-mêmes ; la guerre reflète tous les changements de la vie humaine.

L'Europe a passé l'âge des premières émotions militaires : elle ne guerroiera plus pour l'unique plaisir de se mouvoir, pour satisfaire cette pétulance héroïque qui est le signe de l'enfance des peuples. Déjà depuis trois siècles on ne l'a guère vue se mettre en branle qu'animée par la conscience d'une cause morale, et dirigée par une pensée systématique. Les guerres de la révolution ne nous ont-elles pas montré dans des proportions gigantesques ce mobile et ces tendances? La France se bat pour défendre les principes de sa liberté nouvelle, voilà la cause morale ; vient ensuite Napoléon qui eut dans son génie quelque chose de plus réfléchi et de plus profond encore que César, voilà, parvenue à sa plus haute expression, la pensée systématique.

Quand l'empereur à Sainte-Hélène s'attache, dans des conversations dont il prévoit le retentissement en Europe, à assigner à chacune de ses grandes entreprises un grand motif, à sauver ses conceptions et ses desseins du reproche d'avoir été quelquefois des fantaisies, ne rend-il pas hommage au génie de son siècle qui veut à la force un emploi rationnel, à la guerre une application sociale ? Napoléon n'ignore pas la trace lumineuse que laisseront dans l'histoire son étoile et son nom; mais sa gloire, si radieuse qu'elle soit, ne lui paraît devoir durer que s'il démontre qu'elle est raisonnable.

Il y aura dans quelques semaines huit ans que l'Europe tout entière s'est émue, et que les passions politiques ont failli mettre aux peuples les armes à la main. Il se rencontrait encore une fois que la révolution française, dont le génie est pacifique et humain, semblait exciter les nations à la lutte, et paraissait prendre elle-même une attitude guerrière. Mais comme la paix n'a pas été troublée dès les premiers moments, cet ajournement en a amené d'autres : aux passions se sont mêlés les intérêts pour les amollir et les désarmer, et le calcul a triomphé de l'enthousiasme ou de la colère.

Tout, dans notre siècle, est ramené à la raison, même les sentiments les plus vifs, les emportements les plus héroïques. Les guerres ne peuvent être maintenant que des guerres inévitables. De plus, il faut que leur nécessité non-seulement résulte de la nature des choses, mais encore qu'elle soit comprise par de grandes majorités, qui seules peuvent livrer aux gouvernants les moyens de les entamer et de les soutenir. Enfin, la guerre devra se faire en présence de la liberté de la presse, et l'épée devra non-seulement combattre l'ennemi, mais ne pas craindre les discussions de l'esprit et de la plume. Ainsi, d'une part, la raison de l'homme et des peuples s'étend, s'affermit, et tend à accroître sa précision par la pratique des affaires, de l'autre leur puissance matérielle revêt d'autres proportions et d'autres formes, et, par des combinaisons progressives, obtiendra des effets que jusqu'ici le monde n'a pas connus.

Trouvons-nous dans le passé quelque chose qui ressemble à cette coalition réfléchie de l'esprit et de la matière, et ne suffit-elle pas à doter notre siècle d'une valeur qui lui permet de ne rien envier à ceux dont l'histoire a déjà inscrit dans ses fastes la date et le caractère ?

LERMINIER.

# DE L'ÉTAT

DE

# LA LITTÉRATURE ET DE L'INSTRUCTION

# EN SUÈDE

## AVANT LE SEIZIÈME SIÈCLE.

A. M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le développement de la littérature a été plus tardif en Suède qu'en Danemark. La Suède, par sa position géographique, se trouvait en quelque sorte séquestrée du reste de l'Europe, à une époque où l'industrie n'avait pas encore créé les moyens de communication que nous employons aujourd'hui. C'était, au commencement du moyen âge, une contrée inculte, hérissée de forêts et difficile à traverser. Son commerce n'avait encore pris aucun essor, son agriculture était dans l'enfance. Il eût fallu de longues années de calme pour développer ses premiers essais et le caractère de ses habitants; la division de ses États, le voisinage des autres pays, tout était pour elle un sujet de guerre. Le fondateur de la monarchie suédoise était ce chef de tribus asiatiques, cet Odin dont l'histoire raconte vaguement les courses aventureuses et dont la fable a fait un dieu. Ses descendants avaient hérité de son ardeur pour les combats. Dans les heures de loisir qu'ils passaient assis devant la table de chêne, buvant le *miœd* avec leurs compagnons, on eût dit qu'ils sentaient l'aiguillon de cette lance teinte de sang que les Valkyries pro-

menaient sur les champs de bataille. Le repos leur pesait comme un remords. Le triomphe de la force était leur foi, la guerre leur religion.

Les premiers rois auxquels les missionnaires chrétiens firent entendre leur voix pacifique, ne purent dompter si tôt les idées de gloire que leur avait données la tradition. Tout en s'inclinant devant le symbole de la réconciliation, ils proféraient le cri de guerre et s'élançaient joyeusement au combat.

Quand la guerre n'éclatait pas dans le pays entre les hommes d'une même race, entre les districts d'un même État, elle s'en allait chercher fortune ailleurs. Le Danemark était l'objet fréquent de ces agressions violentes, de ces luttes à main armée qui pendant des siècles ont occupé toute la Suède. Les deux nations posées de chaque côté du Sund se regardaient d'un œil jaloux. Elles se disputaient la possession de la mer comme deux plaideurs de Normandie se disputent la possession d'un champ. Leurs navires avaient peine à se rencontrer entre les deux rivages sans essayer leur force, et souvent la bataille engagée sur les vagues se prolongeait sur la terre ferme.

Au XIVe siècle, le traité d'union de Calmar, qui semblait devoir apaiser ces différends, ne fit au contraire que les accroître et les compliquer. Le Danemark n'eut jamais en Suède qu'un pouvoir fort contesté. Il régnait sur quelques hommes dont il avait favorisé l'ambition, mais la masse du peuple était contre lui. Dans les diètes, les hommes dévoués à la domination étrangère gagnaient les suffrages par leur habileté. Dans les circonstances orageuses, dans les occasions décisives, le parti national l'emportait. Ce fut ce parti qui appuya l'insurrection d'Engebrecht, qui investit du pouvoir suprême un simple paysan. Ce fut ce parti qui nomma roi Charles Knutzon et reprit deux fois les armes pour lui et deux fois le rappela sur le trône. Ce fut ce parti qui s'attacha à l'administration des Sture, qui les adopta pour maîtres et soutint jusqu'au bout la lutte héroïque engagée par un de leurs descendants.

Un siècle et demi s'était passé dans les insurrections continuelles, dans les guerres civiles enfantées par le traité d'union des deux royaumes. A la fin, Chrétien II, essayant de reconquérir le pouvoir absolu en Suède, rompit le lien factice qui rattachait ce pays au Danemark. Il effaça dans le sang des habitants de Stockholm le contrat signé à Calmar et fraya par ses cruautés la route à Gustave Wasa.

Ce qui ajoutait encore à toutes ces péripéties du gouvernement suédois, c'était son organisation même. La monarchie suédoise était une monarchie élective dominée par une oligarchie puissante. Le droit d'hérédité fut accordé à quelques familles, mais il leur fut accordé comme une faveur particulière, non comme un droit. L'aristocratie, en faisant cette concession, n'entendait renoncer à aucun de ses priviléges.

L'ancienne constitution suédoise avait été basée sur un principe démocratique. Les grandes affaires devaient se traiter dans l'assemblée des états, et l'ordre des bourgeois, l'ordre des paysans, étaient représentés à ces états. Il fut un temps même où leur voix exerçait une influence marquée. Mais peu à peu la fortune et l'influence des deux ordres supérieurs grandirent. Les hautes fonctions dont ils étaient investis, les priviléges qu'ils obtinrent renversèrent l'équilibre qui devait exister entre eux et le peuple. Les bourgeois et les

paysans ne remplirent plus, dans les diètes. qu'un rôle timide et passif. L'aristocratie se trouva seule aux prises avec la royauté.

Il y avait ainsi dans l'État deux pouvoirs rivaux l'un de l'autre, qui vivaient dans une sorte d'accord hostile, cherchant tous deux à s'agrandir, à se créer des partisans, à étendre leurs attributions, et fatiguant le royaume par leur lutte sourde et leurs continuels tiraillements. Si le roi était le plus fort, l'aristocratie courbait la tête; mais au premier changement de gouvernement, à la première apparence de faiblesse, elle reparaissait avec le souvenir de l'injure qu'elle avait reçue et le désir ardent de se venger. Gustave Wasa la gouverna par sa sagesse; Charles XI la dompta avec sa main de fer; Charles XII la traita avec un dédain de héros. Elle se releva à l'avénement d'Ulrique Éléonore au trône, et réduisit la royauté à un état de nullité complète. Le pouvoir qu'elle s'était arrogé se prolongea pendant tout le règne d'Ulrique, de Frédéric Ier et de Frédéric-Adolphe. Elle s'affaiblit elle-même par ses rivalités de parti et ses dissensions. Elle perdit aux yeux du peuple tout son prestige par ses fausses mesures et sa vénalité. Quand Gustave III parut, il leva sur elle son sceptre de jeune roi, et le sénat orgueilleux, qui la veille encore lui prescrivait des lois, trembla de se sentir si faible et s'inclina humblement devant lui.

Nous ne faisons qu'indiquer ici les principaux événements de cette chronique du Nord. Nous y reviendrons plus tard.

Peu d'histoires sont aussi variées, aussi dramatiques que celle de Suède. La première époque surtout, l'époque païenne, et celle de l'union de Calmar jusqu'à la souveraineté bienfaisante de Gustave Wasa, sont une suite continuelle de discordes intestines, de guerres passionnées et de calamités publiques.

Dans cet état permanent d'anarchie, dans cette misère de tout un peuple qui ne trouvait encore dans son commerce et son agriculture qu'une ressource insuffisante à ses besoins, les lettres, les arts, les institutions pacifiques ne pouvaient que surgir avec peine et se développer très-lentement. Le flambeau lointain de la civilisation apparaissait au milieu de cette barbarie comme le rayon douteux d'une étoile au milieu des nuits sombres du Nord. Une heure de calme, une ligne d'azur dans le ciel, la laissent apparaître, puis un nuage revient et la dérobe à tous les regards.

Le christianisme, prêché par saint Ansgard au IXe siècle, ne prit racine en Suède qu'au XIIe. Au XIe, les païens offraient encore, dans le temple d'Upsal, des sacrifices aux dieux scandinaves et massacraient dans la forêt saint Étienne. Lorsque les missionnaires eurent enfin vaincu le culte scandinave, lorsqu'ils eurent converti les nobles et converti le peuple, ils fondèrent, comme partout, des cloîtres et des écoles. Mais ces écoles étaient mal gouvernées et peu fréquentées. Le cri de guerre résonnait trop souvent à la porte des couvents, pour ne pas ébranler dans leur retraite l'humeur belliqueuse de tous ces hommes issus d'une race de pirates et de soldats. Les enfants de Suède, élevés comme des aiglons dans l'indépendance de leurs montagnes, sentant leur force et leur audace, se résignaient difficilement à se courber sous le poids de la discipline monastique, tandis qu'ils pouvaient courir les chances glorieuses d'une bataille, et ceux qui avaient reçu la consécration de prêtre, ou revêtu le froc, ne renonçaient pas à porter la cotte d'armes. Dans

ce temps-là, le monastère avait ses créneaux, les religieux se défendaient avec le glaive comme avec l'excommunication, les évêques montaient à cheval la lance au poing et conduisaient eux-mêmes leurs vassaux au combat.

« Toute la science des religieux, dit un écrivain protestant (1), consistait à chanter la messe, à prononcer quelques mauvais sermons, et à défendre les priviléges de leurs cloîtres et les immunités de leur église. » Cependant c'étaient eux qui marchaient en tête de toutes les études. C'étaient eux qui, au XVe siècle, exerçaient la médecine, s'occupaient de chimie, de mécanique et d'astronomie; et quand on trouvait quelque instruction ailleurs, on en était surpris (2). Des religieux, dont on ignore le nom, écrivirent, au XIVe siècle, un livre sur la nature des plantes et des pierres, un autre sur la médecine, un troisième sur la vertu des simples. Les simples n'entraient pourtant alors que comme un accessoire dans les cures de maladies. On avait recours aux prières, aux neuvaines, plus qu'aux remèdes physiques, et les pauvres malades attendaient d'un miracle les secours qu'ils ne pouvaient attendre de la science.

Au XIVe siècle, un autre religieux, dont on ignore également le nom, écrivit un livre sur la structure du corps humain et sur la digestion. Au XVe siècle, un moine de Wadstena construisit à Upsal un globe sphérique, où l'on voyait le mouvement de la lune et des planètes. Un autre enfin composa un calendrier ecclésiastique dont on se servit longtemps en Suède. C'étaient les religieux aussi qui rédigeaient, en mauvais latin, il est vrai, les chroniques du temps, et c'étaient eux qui dirigeaient les écoles. Les premières écoles dont il soit fait mention dans les annales de la Suède, datent du XIIIe siècle. Ce sont celles de Linkœping et d'Upsal. Plus tard, chaque chapitre métropolitain, chaque couvent eut la sienne. Mais elles étaient inférieures encore à celles du Danemark, et nous avons vu ce qu'on apprenait là, un peu de mauvais latin, quelques homélies, des règles arides de grammaire, et, sur la fin, des subtilités philosophiques que l'on prenait pour de la philosophie. Beaucoup de jeunes gens s'en allaient alors chercher, dans les pays étrangers, une instruction plus étendue. En 1290, le sénateur André And acheta une maison à Paris pour les étudiants pauvres de la Suède. En 1373, sainte Brigitte leur en donna une à Rome (3).

En 1478, Sten Sture fonda l'université d'Upsal, mais tous ses efforts ne purent lui donner qu'une existence très-incertaine. Elle languit faute de ressources, faute de maîtres habiles, et ne se ranima que cent cinquante ans plus tard, sous le règne de Gustave-Adolphe. La science était alors si chétive et si peu répandue, que l'on citait comme une rareté l'archevêque Trolle,

(1) Stiernmann, *Tal om den lærda Vettenskapers Tilstand i Svearike, under Hedendoms och Pafvedoms Tiden.*

(2) Il est dit d'un homme qui mourut en 1391 : *Laicus litteratus tamen.*

(3) Sur la façade de cette maison, Léon X fit graver cette inscription, qui depuis a été effacée :

*Domus sanctæ Brigittæ de regno Suethiæ instaurata.*

parce qu'il savait le grec (1). Les livres étaient rares, et le parchemin si cher, que, faute de pouvoir s'en procurer, on écrivait parfois sur l'écorce de bouleau. En 1517, on paya pour un missel dix marcs d'argent fin, ce qui équivaut à 90 riksdales de la monnaie actuelle (180 francs) (2). Cependant il y avait çà et là quelques bibliothèques. En 1292, le chamoine Heming d'Upsal donna, par son testament, à André Calis, des livres de logique, de grammaire, d'histoire naturelle, les œuvres de Lucain et de Virgile. Dans un inventaire de la bibliothèque d'Upsal fait en 1369, on trouve plusieurs bibles, des livres de théologie et de droit canon, deux histoires de l'église, quatre légendes de saints, une description de la terre de Chanaan. En 1409, le cloître des dominicains de Wisby reçoit, par testament, une partie des œuvres d'Ovide. Il y avait, s'il faut en croire les anciennes annales, dans un autre cloître de l'île de Gothlande, une bibliothèque qui ne renfermait pas moins de 2,000 manuscrits (3). Mais la tendance des esprits n'était pas encore tournée du côté des études classiques. On abandonnait Cicéron pour une glose, et Virgile pour une litanie. Ces bons religieux du moyen-âge se trouvaient si bien de leur latinité barbare, qu'ils ne songeaient point à la corriger par de meilleures études. Le Danemark, sous ce rapport, était encore plus avancé que la Suède. Il y a eu, sur la fin du XII^e siècle en Danemark, un évêque, Absolon, qui était un homme de goût, un homme instruit et dévoué à l'étude de l'antiquité classique. Il y a eu à la même époque deux historiens corrects et élégants : Saxo Grammaticus et Sveno Aggonis. Il n'y a eu en Suède que de mauvaises chroniques rimées sans esprit et sans forme, quelques recueils de sentences proverbiales grossièrement versifiées, et des légendes de saints.

L'imprimerie fut cependant introduite ici dix ans plus tôt qu'en Danemark. Il y en avait une en 1476 à Upsal, une autre en 1482 à Stockholm, une autre en 1490 à Wadstena. Le premier livre imprimé que l'on connaisse date de 1483. C'est un in-4° de 289 pages, qui parut à Stockholm sous le titre de *Dialogus creaturarum optime moralisatus omni materiæ morali jocundo et edificativo modo applicabilis*. Le seconde est la Légende de sainteCatherine (4).

La langue islandaise resta longtemps en usage à Upsal. Le rois avaient coutume d'appeler les scaldes à leur cour. Il y en avait encore un en 1263. La langue suédoise se développa fort lentement. D'un côté, les prêtres, les religieux, qui étaient alors les seuls hommes doués de quelque connaissance, la négligeaient pour parler leur mauvais latin; de l'autre, les rois et les hommes de leur cour employaient encore la vieille langue scandinave. Au XIV^e siècle, sous le règne d'Albert de Mecklembourg, elle subit d'une manière notable l'influence de l'Allemagne, et l'influence du Danemark, à partir du règne de Marguerite. Cependant elle est restée beaucoup plus près de l'islandais que la langue danoise. Elle a conservé, dans toute leur identité, un grand nombre

(1) Geijer, *Svenska Folkets historia*, tom. 1, pag. 333.
(2) Frondin, *Vittirhets Academiens Handlingar*, tom. IV.
(3) G. Wallins, *Gothlandske Samlingar*, pag. 48.
(4) *Vita seu legenda cum miraculis dominæ Katharinæ filiæ S. Brigittæ*. Réimprimée à Rome en 1553.

de mots, de tournures grammaticales et de terminaisons sonores appartenant à l'Islande. Si de la langue écrite on passe au dialecte du peuple dans quelques provinces, on y retrouvera plus d'analogie encore avec l'ancienne langue scandinave. C'est ainsi, par exemple, que les Dalécarliens ont encore dans leur idiome de montagnards toutes les formes de verbes et les déclinaisons compliquées de l'Islande (1).

Le premier monument de la prose suédoise est une lettre d'amour, une lettre de six pages, écrite par une religieuse du couvent de Wadstena à celui qu'elle aimait. Elle date de 1498. A cette époque, la langue n'était pas encore formée. L'amour allait plus vite que les grammairiens. Cette lettre de sœur Ingride est un naïf mélange de tendresse profane et de piété mystique. C'est l'œuvre d'un jeune cœur qui aime, qui croit, et qui parle de son amour avec candeur et abandon. Hammarskœld place cette production d'une époque inculte bien au-dessus de l'épître tant vantée d'Héloïse, par Pope, et il a raison. Il y a entre les vers élégants du poëte anglais et ces pages si simples d'une pauvre religieuse, toute la différence qui existe entre le développement artificiel d'une pensée et la libre et franche expression de l'âme. Qu'on me permette de citer quelques passages de cette lettre. On y verra que le cœur est toujours le plus éloquent des poëtes.

« Tu m'as dit, ma très-chère joie (*min alrakœraste gladie*), que je ne devais jamais douter de l'amour que j'ai trouvé en toi ; et aussi longtemps que je vivrai, je veux croire aux tendres paroles que tu m'as fait entendre le soir de Sainte-Barbe. Si tu savais, mon cher bien-aimé, combien de fois, depuis ce temps, j'ai pensé à toi et comme mon cœur brûle dans ma poitrine, tu ne t'étonnerais pas de me trouver pâle et défaite, quand tu viens me voir ! Lorsque je me regarde dans le petit miroir que tu m'as donné, il me paraît que je ressemble à une statue inanimée plutôt qu'à une créature humaine. Tu t'es insinué si avant dans mon cœur, que je ne puis le dire à personne qu'à toi. Il m'est bien difficile d'arriver jusqu'au bout de mon *Ave Maria* ou de réciter quelque *Pater noster*, sans penser à toi. Même pendant la messe, je pense à ta charmante figure et aux heures que nous avons passées ensemble. Je crois que je n'ai besoin de confesser cela à personne. Il faudra pourtant un jour que je souffre à cause de toi ; mais je mets mon espérance dans notre sainte mère de Dieu, dans Sainte-Brigitte et dans toutes les puissances du ciel.

» Tu sais que je ne suis pas entrée ici de mon plein gré. Mes parents peuvent retenir mon corps dans cette prison, mais mon cœur et mes pensées ne seront pas de si tôt enlevés au monde. Je suis une créature de chair et d'os, et la chair est fragile comme dit saint Paul. De toutes les douleurs de ce monde, rien ne me semble plus triste que de ne pouvoir vivre et mourir avec toi. Tu te souviens peut-être du premier entretien que nous eûmes ici ensemble. Je te disais alors que ni joie ni chagrin ne pouvaient me faire oublier la douleur de vivre loin de toi. Nous voilà maintenant séparés, et s'il plaît à Dieu de te rappeler de cette vie avant moi, je remplirai la promesse que je t'ai faite : je te garderai jusqu'à mon dernier jour une place dans mon cœur désolé. Mais si je meurs la première,

(1) *Historiola linguæ dalekarliæ a Næsman*, in-4o, Upsal, 1733.

oh ! prie Dieu pour ma pauvre âme ; prie pour que nous nous retrouvions tous deux au ciel !

» Sous cette robe blanche dont on m'a revêtue, il y a un cœur noir de tristesse, plein de regrets, et qui restera ainsi jusqu'à ce qu'il repose dans le tombeau. Mais chaque fois que je pense à toi, ma chère joie, j'éprouve une douce consolation. Il me semble qu'au milieu de ma prison je me trouve dans tes bras. Te rappelles-tu le jour où nous étions dans la forêt et où tu chantais près de moi ? J'y ai souvent songé avec des larmes et des soupirs. Te rappelles-tu ce que tu chantais :

« L'oiseau gazouille joyeusement dans le bois et reste muet dans la cage. »

C'était là ce qui devait m'arriver. J'ai été l'oiseau joyeux de la forêt. A présent je suis le pauvre oiseau enfermé dans la cage. Quoique tout cela se soit passé dernièrement, il me semble qu'il y a longtemps, et je voudrais de grand cœur souffrir la mort la plus cruelle pour pouvoir goûter encore une fois le bonheur que j'éprouvais alors près de toi.

» Tu as toujours mis tant d'empressement à faire ce que je désirais ! Viens, mon bien-aimé, passer une heure au couvent. Je te rencontrerai dans le parloir extérieur. N'oublie pas de m'écrire quelques mots par Pierre Nilsson. Songe au jour où j'étais assise sur tes genoux tandis que tu chantais. Tu me disais alors que ton cœur pourrait se briser et se partager en autant de morceaux qu'il y a de feuilles sur les arbres, avant que ton amour pour moi se refroidît. Hélas ! chaque fois que je vais dans le jardin et que je regarde les arbres, je pense à tes chères paroles. Je ne peux plus écrire. Ma plume tremble dans ma main. Mon cœur tremble dans ma poitrine. Dieu veuille que tu m'aimes autant que je t'aime ; car mon amour pour toi ne finira qu'avec ma vie (1). »

On trouve encore quelques pages de prose d'un ton assez pur dans les légendes de saints. Quant à la poésie, elle restera en arrière. Mais il y avait alors la poésie traditionnelle, la poésie populaire, qui se perpétuait d'une génération à l'autre par le récit ou par le chant, qui, dans la cabane du paysan, dans les paisibles veillées du bourgeois des petites villes, ranimait encore le cœur du vieillard et faisait battre celui de la jeune fille. Cette poésie ressemble beaucoup à celle d'Écosse, d'Allemagne, de Hollande et de Danemark. Le recueil suédois publié par M. Geiier renferme plusieurs pièces que l'on dirait calquées sur celles du *Borders Minstrelsy* de Walter Scott, des *Reliquies* de Percy, du *Wundherhorn* de Brentano, et du *Kœmpeviser* de Syr.

Les sources où l'on a puisé pour composer le recueil du *Kœmpeviser* sont cependant plus riches et plus abondantes, sans doute parce que les Danois étaient plus près des chroniques d'Allemagne et des chroniques d'Islande. La poésie populaire de Suède et celle de Danemark sont, du reste, tellement ap-

(1) Le couvent de Wadstena fut très-renommé en Suède. Il existait déjà au XIIe siècle ; mais il était loin d'être alors aussi important qu'il le devint plus tard. Au XIVe siècles, sainte Brigitte y fonda une communauté d'hommes et de femmes. En 1588, une partie de l'édifice fut consumée. La reine Marguerite le fit reconstruire. La lettre que nous avons rapportée est extraite d'un recueil de différentes pièces écrites dans ce couvent. Tous les bibliographes s'accordent à en reconnaître l'authenticité.

parentées qu'il n'y a souvent entre les chants de l'une et de l'autre qu'une légère différence d'idiome et de forme. Les deux peuples provenaient de la même origine. Ils avaient les mêmes traditions, le même culte, la même langue. La nature n'avait mis entre eux qu'une barrière étroite et facile à franchir. Ils se voyaient d'une des rives du Sund à l'autre. Ils se rencontraient à chaque instant sur les flots de la mer Baltique ; par leurs relations en temps de paix comme en temps de guerre, l'histoire de l'un devenait l'histoire de l'autre. Plus d'une fois les Suédois empruntèrent, pour composer leurs chants, un héros au Danemark, et les Danois leur firent le même honneur.

Il y a pourtant dans le *Folkvisor,* comparé au *Kœmpeviser,* une teinte moins sombre, quelque chose de plus tendre et de plus humain. Ce qui apparaît souvent dans cette poésie du peuple suédois, c'est le tableau de l'amour. C'est l'amour candide et fidèle dont rien n'altère l'espoir, dont rien n'ébranle la croyance, qui se console du passé en songeant à l'avenir, qui, penché sur le lit de mort, attend dans un autre monde le bonheur qu'il a vainement rêvé dans celui-ci.

Un voyageur part pour les pays étrangers et dit à celle qu'il aime : « Combien de temps m'attendras-tu ? — Je t'attendrai quinze ans, » lui répond-elle. Il revient au bout de quinze ans et la trouve fidèle et tendre comme le jour où il l'a quittée.

Un jeune homme tombe malade. Sa fiancée va le voir et s'asseoit sur son lit. Il se fait apporter tout ce qu'il possède de plus précieux. Il lui donne ses anneaux, ses chaînes d'or. « Pourquoi me donnes-tu tout ? lui dit-elle. N'as-tu pas des frères et des sœurs ? — Mes frères et mes sœurs, répond le malade, trouveront un appui dans ce monde ; mais toi, quand je serai mort, tu n'auras plus personne pour te consoler. » Quelques instants après, on sonne la cloche funèbre pour lui, et le lendemain on la sonne pour elle.

Un chevalier, poursuivi par ses ennemis, s'est retiré avec celle qu'il aime dans une île déserte. Une troupe nombreuse d'hommes armés s'avance pour s'emparer de lui. Il est seul contre tous, et pourtant il ne cède pas. La jeune fille lui apporte elle-même sa longue épée, lui lace sa cuirasse sur les épaules. Il combat pour elle et à côté d'elle. Il s'élance au devant de ses adversaires et les renverse autour de lui.

Quelquefois une idée de mœurs barbares se mêle à un sentiment évangélique. Tel est, par exemple, le chant de Karine :

« La petite Karine servait dans la demeure d'un jeune roi. Elle brillait comme une étoile entre toutes les jeunes filles.

Elle brillait comme une étoile entre les jeunes filles. Le roi l'appelle et lui dit :

Écoute, Karine, veux-tu être à moi ? je te donnerai des chevaux pommelés et des selles d'or.

— Les chevaux pommelés et les selles d'or ne me conviennent pas. Donne-les à ta jeune reine, et laisse-moi mon honneur.

— Écoute, Karine, veux-tu être à moi ? je te donnerai une couronne d'or rouge.

— Ta couronne d'or rouge ne me convient pas. Donne-la à ta jeune reine, et laisse-moi mon honneur.

— Écoute, Karine, veux-tu être à moi ? je te donnerai la moitié de mon royaume.

— La moitié de ton royaume ne me convient pas. Donne-la à ta jeune reine, et laisse-moi mon honneur.

— Écoute, Karine, si tu ne veux pas être à moi, je te ferai mettre dans le tonneau rempli de pointes de fer.

— Si tu me fais mettre dans le tonneau rempli de pointes de fer, les anges de Dieu verront que je ne l'ai pas mérité.

Les valets du roi s'emparent de la petite Karine et la roulent dans le tonneau.

Alors deux blanches colombes descendent du ciel et prennent la petite Karine. On n'avait vu venir que deux colombes. En ce moment on en vit trois. »

Quelquefois aussi l'idée barbare l'emporte sur tout le reste. La scène la plus dramatique est racontée avec le plus grand sang-froid. Une jeune fille a été empoisonnée chez sa nourrice par l'ordre de sa belle-mère. Elle rentre chez elle avec les angoisses de la mort, et sa belle-mère lui dit :

— Ma douce fille, où as-tu été si longtemps ? — J'ai été chez ma nourrice, ma chère belle-mère, voilà pourquoi j'ai si mal.

— Qu'as-tu mangé chez ta nourrice ? — Deux petits poissons ; voilà pourquoi j'ai si mal.

— Que souhaites-tu à ton père ? — Je lui souhaite les joies du ciel.

— Que souhaites-tu à ta mère ? — Le bonheur du paradis.

— Que souhaites-tu à tes frères ? — Un navire flottant sur l'eau.

— Que souhaites-tu à ta sœur ? — Des bijoux et des cassettes d'or.

— Que souhaites-tu à ta belle-mère ? — Les ténèbres de l'enfer.

A côté des ces vers, qui dépeignent si tranquillement le crime, on en trouve d'autres qui expriment d'une manière énergique la puissance du remords par un symbole.

Une jeune fille qui se promène au bord de la mer avec sa sœur, dont elle est jalouse, la précipite dans les flots. Un ménestrel, en passant sur le rivage, trouve le corps inanimé de la victime. Il coupe les cheveux et en fait des cordes pour sa harpe ; puis il s'en va chanter dans la maison où elle demeurait, et la coupable, en entendant le son de cette harpe merveilleuse, tombe morte.

Il y a aussi çà et là, dans ces chants de la Suède, quelques jolies fictions de sentiment cachées sous une allégorie. Telle est celle de ce chevalier qui promet à une jeune fille de lui faire voir les sept montagnes d'or. La jeune fille n'a jamais cru à toutes les merveilles qu'on lui raconte ; mais son cœur est ému, son imagination est séduite. Elle entre dans le paradis de l'amour, et elle voit les sept montagnes d'or.

Telle est celle qui exprime la puissance du chant. Une pauvre petite bergère chante si bien, que le roi la fait venir auprès de lui. Il lui fait donner à la place de sa robe de laine des vêtements de martre zibeline, des bas de soie, des agrafes d'or ; puis il la prie de chanter. Mais la bergère, étonnée de tout ce qu'elle voit, ne peut chanter, et demande à retourner auprès de ses chèvres. Le roi lui offre de riches habits, des anneaux d'or, un navire, et la bergère répond : Tous ces biens que vous m'offrez ne sont pas faits pour moi. Laissez-moi retour-

ner auprès de mon troupeau. Il lui offre la moitié de son royaume, et elle refuse. Il lui offre son amour. Alors elle chante, et le roi et les hommes de sa cour se mettent à danser. Après cela, la bergère veut partir; mais le roi la nomme reine et lui donne sa couronne d'or.

La Suède a puisé, comme le Danemark, sa poésie populaire a plusieurs sources. Elle a gardé du paganisme la tradition du marteau de Thor, des perfidies de Loke, des Elfes qui dansent dans les forêts, des *Hœgspelare*, des *Strœmkarle* qui soupirent dans les fontaines et chantent dans les cascades. Le christianisme lui a donné ses légendes de saints et ses miracles. L'Islande lui a appris ses histoires de guerre et de pirates, l'Allemagne ses contes de chevalerie. Elle a chanté elle-même les événements qui se passaient autour d'elle, les rois dont elle voulait célébrer la sagesse, les héros dont elle admirait le courage. Elle a chanté ses joies et ses douleurs. Tous ces chants improvisés ainsi dans un moment d'émotion, et répétés par la foule, présentent aux regards de celui qui veut les étudier sérieusement, tantôt un tableau de mœurs fidèle et intéressant, tantôt une scène fictive, riche de sentiment et de poésie, tantôt la peinture d'un caractère, le récit d'un fait qui peuvent servir à l'historien.

Voici un autre point assez curieux à observer. C'est dans ces recueils de chants populaires qu'il faut chercher les premières traces de composition dramatique parmi les habitants du Nord. Les hommes qui vivent sous cette rude température des régions boréales ne connaissent guère cette vie extérieure, cette vie de *forum* des populations méridionales. Dans les campagnes, ils habitent une maison à l'écart et restent isolés l'un de l'autre. Dans les villes, ils subissent encore l'influence du climat, et l'éducation qu'on leur donne, les habitudes qu'ils prennent dès leur enfance, sont en quelque sorte indiquées par cette atmosphère variable et froide qui les menace dès qu'ils posent le pied dans la rue. Ainsi ils s'accoutument à une vie sédentaire. Ils aiment leur intérieur, leurs travaux patients pendant le jour et leur cercle de famille le soir. Que l'on se représente un pays comme la Suède, où toutes les habitations sont dispersées à travers les champs, où l'on ne trouve que quelques petites villes à de longues distances l'une de l'autre, et quelques villages dans deux provinces; il est facile de concevoir que l'art dramatique, fût-ce même l'art le plus simple et le moins exigeant, ne peut guère se développer dans de telles contrées. Polichinelle aurait trop à faire de courir d'un châlet à l'autre pour montrer sa joyeuse humeur, et Colombine n'aurait jamais la force de traverser tant de sentiers rocailleux, de gravir tant de montagnes, pour jouer ses naïves pastorales avec Arlequin.

Les paysans de chaque paroisse ne se réunissent qu'une fois par semaine pour aller à l'église. Le reste du temps, ils sont disséminés de part et d'autre, l'été dans les villes, l'hiver dans leur demeure. Ils sont là autour de leur foyer comme ces anciens Scandinaves dont parlent les sagas, les femmes filant la laine, les hommes buvant la bière, ou préparant leurs instruments d'agriculture.

Dans ces longues veillées qu'ils passent ainsi à la lueur d'une lampe pâle, au bruit du vent qui gronde, ils ont cherché à se créer une distraction, et ils l'ont trouvée dans leurs contes et leur poésie. Ils récitent ces contes en changeant de ton selon la nature des événements ou le caractère des personnages. C'est une espèce d'exercice déclamatoire, et la frayeur qu'ils excitent, le cri de sur-

prise qui s'échappe de côté et d'autre au moment de la catastrophe, remplacent pour eux les bravos du parterre et l'éloge du journaliste. Beaucoup d'entre eux s'appliquent à étonner les auditeurs par l'habileté de leur récit, et l'on cite dans la paroisse un bon conteur comme on cite parmi nous un jeune-premier ou un père-noble. Leurs chants traditionnels n'ont pas moins d'importance. Les uns sont purement lyriques; on les chante sur une mélodie simple, dont chacun répète le refrain; d'autres sont dialogués, et par le fait qu'ils racontent, par la forme que le poëte leur a donnée, ils ressemblent à des scènes de tragédie. Le plus souvent, cependant, ces chants ont le caractère épique. Ce sont des pages détachées d'une longue histoire, des fragements de la vie morale, de la vie belliqueuse de tout un peuple. Il ne manque qu'un Homère pour en faire une Iliade.

Dans leur poésie populaire, les Danois ont de plus que les Suédois un chant particulier, connu sous le nom de *lek*. C'est celui-là surtout qui présente des intentions de jeu scénique. Le lek n'est parfois qu'un morceau fort court, destiné seulement à rassembler plusieurs personnages et à peindre diverses situations. C'est une espèce de *libretto* complété par la danse, par la pantomime, par la musique. Une société suédoise le prend et se distribue les rôles. Chacun est acteur dans cette comédie de famille, car ceux qui n'ont point de part au dialogue s'associent au chœur qui répète le refrain du lek ou aux danses qui l'accompagnent. Quelques unes de ces petites pièces sont d'une nature burlesque. Les jeunes gens les jouent en faisant diverses contorsions. D'autres ont un caractère licencieux. Dans les contrées du Midi, elles ne pourraient être représentées sans danger. Dans le Nord, si une famille de paysans s'avise de les jouer, elles ne servent souvent qu'à prouver la pureté de ses mœurs. Enfin, il en est qui sont d'une nature tendre et gracieuse et d'une simplicité antique : tel est, par exemple, ce charmant lek de Vendela, où toutes les puissances de l'âme se montrent absorbées dans le sentiment de l'amour.

Une jeune fille est assise sur une chaise, la tête couverte d'un voile, les deux mains l'une près de l'autre, balançant le corps, comme si elle ramait. Plusieurs personnes passent en chantant, en dansant autour d'elle, et lui disent :

« Pourquoi es-tu assise là? Pourquoi rames-tu? Pourquoi rames-tu, belle Vendela?

LA JEUNE FILLE.

Il faut que je rame, il faut que je rame; l'été vient, le gazon croît.

LES DANSEURS.

Je l'ai appris aujourd'hui, je l'ai appris hier : ton père est mort; il est dans le cercueil, belle Vendela.

LA JEUNE FILLE.

Grand bien lui fasse! grand bien lui fasse! Mon fiancé vit encore. »

Les danseurs lui apprennent ensuite la mort de sa mère, de ses frères, de ses sœurs. La jeune fille, qui n'a qu'une seule pensée dans l'âme, se console de tout en disant : « Mon fiancé vit encore. » Les danseurs continuent leur chant et s'écrient :

« Je l'ai appris aujourd'hui, je l'ai appris hier : ton fiancé est mort; il est dans le tombeau, belle Vendela. »

A ces mots la jeune fille tombe sur sa chaise, évanouie.

Les danseurs lui disent :

« Lève-toi, lève-toi, belle Vendela ; ton père vit encore. »

La jeune fille plongée dans la douleur, répond : « Grand bien lui fasse ! grand bien lui fasse ! Mais mon fiancé est mort. »

Les danseurs font ensuite revivre sa mère, ses frères, ses sœurs, et elle parle toujours de son fiancé.

Enfin les danseurs s'écrient : « Lève-toi, lève-toi, belle Vendela, ton fiancé vit encore. »

La jeune fille se lève toute joyeuse, et chasse ceux que l'ont affligée (1)...

Ces chants populaires de la Suède ont été, comme ceux du Danemark, composés à différentes époques. Les uns remontent, par la tradition, jusqu'aux plus anciens souvenirs scandinaves ; d'autres datent du temps de la réformation, du règne de Gustave Wasa. Ils sont écrits dans un style simple, uniforme, et coupés ordinairement par strophes de quatre vers. Deux de ces vers forment un refrain qui n'a souvent aucun sens, et semble n'avoir été placé là que pour aider l'improvisation de celui qui les compose ou la mémoire de celui qui les récite. On ignore du reste complétement par qui ils ont été écrits et en quelle année.

Tous ces chants ont été longtemps oubliés, méconnus : le XVII^e^ siècle, préoccupé de ses études classiques, ne songeait pas à les lire ; le XVIII^e^, tout dévoué à la versification académique, ne comprenait pas ce qu'il y avait de force et de saveur dans cette poésie du peuple. Le XIX^e^, plus intelligent, l'a réhabilitée. En 1814, MM. Geiier et Afzeliers, tous deux poëtes, publièrent, sous le titre de *Folkrisor*, un recueil de ces chants, qui obtint dans toute la Suède un grand succès (2). M. Arwidsson vient d'en publier un tout nouveau et plus étendu (3).

X. MARMIER.

(1) *Nordens œldsta Skaderpel af J. Er. Rydquist.*

(2) *Svenska Folkvisor*, 3 vol. in-8° avec musique. L'ouvrage est aujourd'hui complétement épuisé.

(3) *Svenska Fornsanger*, 3 vol. in-8°. Les deux premiers seulement ont paru.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1838.

Il paraît qu'en l'absence des chambres et des principaux chefs des partis, qui s'éloignent de Paris, la guerre vive et ardente faite au ministère pendant la session ne se ralentira pas. Nous avons déjà signalé ce redoublement d'attaques dans une feuille où une violence, qui sort des habitudes des feuilles sérieuses, a remplacé la polémique hardie et habile qui s'y était faite pendant quelque temps. Il ne nous convient pas de répondre aux diatribes que nous ont values nos remarques. Aujourd'hui, c'est la chambre des pairs qui partage avec le ministère l'animadversion de quelques organes de la presse. La chambre des pairs la mérite, en effet. Elle a rejeté, à une majorité de 124 voix contre 34, le projet de loi relatif à la conversion des rentes, et elle s'est déclarée compétente pour juger M. Laity, à la majorité de 133 contre 19. Il est évident que la chambre des pairs s'entend avec le ministère pour trahir les intérêts de l'État.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ces attaques. Invoquer l'application des lois de septembre, constituer la chambre des pairs en cour de justice, ce sont là des actes qui ne peuvent, en bonne logique, être approuvés par ceux qui ne voient pas grand mal dans la propagation des idées contraires aux bases même du gouvernement établi en 1830; mais que la décision du ministère soit blâmée par ceux qui blâmaient l'amnistie, et qui voyaient, dans cet acte de clémence, l'abandon des lois de septembre, et le rejet volontaire des moyens que donne cette législation pour réprimer les écarts de la presse, c'est là ce qui serait moins concevable, si la session qui finit ne nous avait fait faire de grands pas dans l'étude des partis. Un des accusés de Strasbourg publie la relation de cette affaire, en termes où le ministère voit une sérieuse culpabilité. Il défère l'auteur et la relation à la cour des pairs, c'est là son droit, et à ses yeux, c'est son devoir. S'il eût agi autrement, l'opposition de droite, qui l'attaque si vivement, n'eût pas manqué de crier à l'abandon des lois de septembre, de proclamer la faiblesse du gouvernement, et d'annoncer la réalisation de toutes les sinistres prophéties qu'elle faisait à l'époque où fut prononcée l'amnistie. M. Duvergier de Hauranne, dans un écrit dont nous aurons à parler tout à l'heure, ne vient-il pas de renouveler le grief tant de fois élevé contre M. Molé,

au sujet du procès des accusés d'avril? Ne l'accuse-t-il pas d'être le seul des ministres actuels qui n'ait pas combattu, dans les mauvais jours, pour la cause de l'ordre, tandis que M. Molé, comme on l'a dit et prouvé si souvent, n'avait quitté son siége que pour mieux faire constater l'impossibilité de terminer le procès sans disjoindre les causes. Que serait-ce donc si le ministère reculait devant l'emploi des lois de septembre, dans un cas qui lui semble grave? Le parti où figure l'écrivain dont nous parlons et ses amis, trouverait-il maintenant que le temps de l'application des lois de septembre est passé, et ses étroites affinités avec les députés du *compte rendu* l'auraient-elles converti à des idées de conciliation et de tolérance plus larges que le ministère de l'amnistie ne les conçoit? Chacun peut se convertir, même tardivement, comme bon lui semble, sans craindre d'être blâmé; mais des hommes raisonneurs et sérieux, tels que les doctrinaires, ne se convertissent pas sans bonnes raisons, sans doute. Les leurs ne seraient-elles pas que les *mauvais jours* sont passés?

Or, assurément, ces mauvais jours n'étaient pas passés, il y a un an, quand, se trouvant au pouvoir, ils ne croyaient pas la législation de septembre suffisante pour réprimer les délits politiques; quand, repoussant l'amnistie et toutes les mesures de douceur, ils insistaient pour l'adoption de nouvelles mesures, à l'effet de prévenir des complots tels que celui de Strasbourg. Dans ce temps si peu éloigné, la cour des pairs et la législation de septembre étaient encore des ressources trop faibles pour le pouvoir, et c'eût été, à leurs yeux, un acte de modération excessif, et blâmable comme une faiblesse, que de s'en contenter. Si donc, à présent, c'est se montrer excessif dans un sens contraire que d'en appeler à la cour des pairs et à cette législation, c'est, sans nul doute, qu'une grande révolution s'est opérée en France depuis un an, révolution toute pacifique qui n'est certes pas l'ouvrage de l'opposition dont la violence n'a fait qu'augmenter aussi depuis un an. Il s'ensuivrait, de l'aveu même de ceux qui blâment le ministère du point de vue que nous signalons, que l'esprit public s'est modéré en France à mesure que la presse de l'opposition et la minorité de la chambre s'échauffaient, et que les attaques de toutes couleurs, dont le gouvernement est l'objet, ont si peu de consistance aux yeux même des hommes intelligents de l'opposition, qu'ils se croient fondés à blâmer vivement le ministère qui leur donne assez d'importance pour les poursuivre avec les lois de septembre. Cependant on déclare hautement que tout s'en va, que tout est à l'abandon, que les masses sont saisies d'une vague inquiétude, et que le pouvoir ne s'exerce pas; tout cela en se plaignant d'excès de la part du pouvoir, et en attaquant ces prétendus excès au nom de la tranquillité des esprits et de la profonde paix du pays.

De l'autre côté, on attaque le ministère en lui répétant tout ce qu'on disait autrefois aux doctrinaires avec lesquels on s'est allié aujourd'hui. C'est un ministère réactionnaire qui veut en finir avec le pays et transformer tous les délits de la presse en attentats dignes de la déportation. Le ministère est, en effet, un ministère bien réactionnaire! Il n'y a qu'à lire les journaux pour voir tout de suite quelles graves atteintes il a portées à la liberté de la presse. On supposait qu'il laisserait inactives les armes que lui a laissées le ministère du 11 octobre, qu'on voudrait cependant faire revivre. Il a trompé ces espérances

des amis de la liberté. Il est évident qu'il va marcher maintenant tête levée dans la voie des réactions. On sera bientôt obligé d'appeler M. Guizot et ses amis pour arrêter, dans cette funeste pente, le cabinet du 15 avril!

Le silence est commandé sur une publication qui se trouve déférée devant une cour de justice, et d'ailleurs les principes doivent être les mêmes à l'égard de tous les accusés. Aussi ne s'agit-il pas de savoir si le ministère a bien ou mal fait de traduire M. Laity devant la cour des pairs. C'est maintenant à la cour des pairs de juger si la brochure incriminée offre le caractère qu'on lui attribue. Mais on met le ministère en cause; on dit qu'il a pris une mesure impopulaire, qu'il donne de l'importance à une opinion qui est en quelque sorte historique, et qui n'a pas de fondements dans la réalité. On ajoute qu'il a mal choisi le moment, que ce n'est pas à l'heure même où la conversion des rentes se trouve indéfiniment ajournée par la chambre des pairs, qu'il fallait compromettre cette chambre par un procès plus impopulaire encore que le vote qu'elle vient de prononcer. Nous citons les termes mêmes de toutes ces attaques assez étranges, et qui nous semblent à la fois puériles et mal fondées.

D'abord le ministère n'a pas choisi le moment de ce procès qu'on lui reproche, pas plus que les procureurs du roi, les substituts, et autres membres du ministère public, ne choisissent le temps des procès qu'ils portent devant les tribunaux. Ce privilége appartient, en général, aux accusés, et nous ne pensons pas que M. Laity ait consulté le ministère pour publier la brochure qui a nécessité le procès qui va s'engager. Si même ce moment avait été choisi par le ministère, il ne serait pas aussi défavorable qu'on veut le dire; car, sans parler de son indulgence pour le principal accusé de Strasbourg, c'est peu de jours après avoir demandé aux chambres une pension de 100,000 francs pour la sœur de Napoléon, que le ministère s'est vu forcé de sévir avec rigueur contre une tentative de propagande bonapartiste dans l'armée; car c'est un fait notoire que la brochure saisie avait été adressée à divers régiments. Nous nous hâtons d'ajouter que nous ignorons entièrement si l'auteur de l'écrit a eu part à cette distribution.

Pour la chambre des pairs, que l'opposition craint tant de voir compromise, tout en l'attaquant si vivement, il n'est pas bien démontré que son vote, au sujet de la conversion des rentes, soit aussi impopulaire qu'on veut bien le dire. D'abord, il ne saurait l'être auprès des rentiers, et c'est déjà une classe de la nation, une classe nombreuse, tout à fait populaire. La discussion de la loi des rentes dans la chambre des députés, avait d'ailleurs fait tomber beaucoup d'illusions. Les hommes les plus versés dans les questions de finances avaient déclaré presque unanimement que la réduction des rentes ne procurerait aux départements aucun des avantages qu'on leur avait promis, et on a vu que le rejet de la loi, pour cette année, a produit très-peu de sensation. Dans un grand nombre de localités, on a vu les populations manifester la joie la plus vive, en apprenant l'adoption de quelques lois de chemin de fer. D'où vient que, dans les villes et dans les campagnes, où le taux de l'intérêt de l'argent semble élevé au commerce, on n'a manifesté aucun mécontentement de l'ajournement de la loi des rentes? C'est qu'on sait que ses effets seront tardifs, presque nuls, en ce qui concerne la prétendue élévation des propriétés et l'abaissement de l'intérêt. La chambre des pairs, qui est composée des plus grands propriétaires de

la France, et qui aurait bien aussi quelque chose à gagner dans l'élévation du prix des terres, ne s'est donc pas rendue impopulaire par son vote; et quelle que soit sa décision dans le procès qui va s'ouvrir, elle ne se trouvera pas compromise par l'ordonnance qui l'a constituée en tribunal. Nous disons cela, non pour la chambre des pairs, qui le sait bien, mais pour ses *amis* de l'opposition, dont il faut se hâter de calmer les inquiétudes.

Quant aux idées politiques qu'on a rattachées à ce procès, nous n'en voyons qu'une : celle de prouver que le gouvernement n'abandonnera pas la défense de l'ordre social, qui lui est confiée. On a dit qu'on avait voulu mettre le bonapartisme en cause. Pas plus le bonapartisme que toute autre opinion qui tenterait de changer l'ordre de choses existant. Ce qu'on appelle les idées napoléoniennes n'a aucune valeur en France. Le souvenir de la gloire de Napoléon n'est pas une opinion politique; cette gloire appartient à toute la France, mais elle n'est pas disposée à en faire un héritage à quelque membre de la famille de l'empereur que ce soit. La France a conquis par elle-même, et sans Napoléon, ce que toutes ses conquêtes ne lui avaient pas donné : la liberté politique dans sa plus grande extension. Ce n'est pas quand elle a fait sa propre fortune qu'elle voudrait en confier le soin à quelques parents obscurs du grand homme qui l'en avait privée. Le bonapartisme n'est rien, il est moins que le légitimisme, parce qu'il ne représente rien, et qu'en réalité il n'est représenté par personne. Les véritables représentants du régime impérial, depuis la chute et la mort de Napoléon, ce sont les généraux, les hommes d'État, les administrateurs, qui ont pris part avec lui à ses guerres gigantesques, à la direction des nombreux pays conquis par ses armes, à la confection de ses codes. Où sont-ils aujourd'hui? Au sein même du gouvernement constitutionnel que la France s'est donné en 1830, et qu'ils soutiennent de leurs lumières, de leurs épées, de tout l'éclat de la gloire qui s'attache à leurs travaux passés. Le plus illustre débris de l'empire représente en ce moment à Londres le gouvernement de juillet. Les généraux de l'empire sont autour de la personne du roi; les hommes d'état de l'empire sont dans le conseil, à la tête de toutes les administrations. De qui donc se compose le parti bonapartiste? De quelques jeunes gens audacieux qui rêvent une France faite pour eux, et qui s'adressent à un parti aussi faible que le leur, au parti républicain, pour fonder le despotisme militaire. Certes, cette association d'idées n'est pas bien dangereuse en France, à l'heure qu'il est; mais si quelques têtes exaltées s'efforçaient d'y répandre le trouble, ne serait-ce pas le devoir du gouvernement de s'opposer à leurs desseins? Si quelque jeune membre de la famille de Napoléon, n'ayant encore pour toute illustration que le nom qu'il porte, se figurait qu'en usant d'indulgence pour sa jeunesse, le gouvernement de 1830 n'avait d'autre motif que la crainte de voir tous les anciens généraux de l'empire se soulever dans la chambre des pairs à la seule idée de juger un accusé de ce nom, ne serait-ce pas une salutaire leçon, donnée à ce petit parti et à son chef, que ce procès devant la chambre des pairs? Sans doute de pareilles considérations ne sauraient motiver une telle mesure; mais le procès une fois entamé, elles s'élèvent naturellement aux yeux de ceux qui en examinent les conséquences politiques. Après une tentative telle que celle de Strasbourg, on ne pouvait laisser passer inaperçue une relation aussi

inexacte de cette affaire. On ne pouvait non plus laisser s'établir dans les esprits la pensée que, sans quelques petites circonstances fortuites, la France devenait l'empire d'un jeune homme qui lui est totalement inconnu. Il fallait aussi ôter à ceux-là même qui forment de tels complots les illusions qui les portent à troubler si audacieusement la tranquillité de la France. Ce triple but sera sans doute atteint par le procès qui s'instruit en ce moment à la cour des pairs; et, quelle qu'en soit l'issue, il n'en résultera, selon nous, qu'un fait fâcheux, c'est celui qui résulte de l'intérêt et des sympathies qu'excitent toutes les affaires de ce genre, de la part de l'opposition qui se dit attachée aux institutions que possède la France de 1830.

Nous venons de faire mention d'un nouvel écrit de M. Duvergier de Hauranne. Les journaux de diverses couleurs qui sont d'accord pour blâmer le ministère d'avoir entamé le procès de la cour des pairs, sont aussi d'accord pour louer l'écrit de M. Duvergier de Hauranne. Une lecture rapide des fragments qu'ils publient, nous fait voir que cette publication n'est que la conséquence du plan suivi par les doctrinaires, depuis leur sortie du ministère. Il consiste à blâmer, dans la presse, le pouvoir de tout ce qu'il fait, et dans la chambre, à entraver tous ses actes. Cette marche méthodique demande quelque talent, car il faut couvrir les désappointements de l'ambition par des faux semblants de principes, et justifier des contradictions de tous genres. Un journal, qui fait partie de l'opposition, ne s'y trompe pas, et tout en citant le dernier écrit de M. Duvergier, en déclarant que ses vues sont excellentes, il recommande à ses lecteurs de se défier de l'écrivain. « Nous n'avons pas confiance dans les doctrinaires, dit-il, ils cachent toujours une partie de leurs opinions, et lorsque le parti était au pouvoir ou lorsqu'il se croyait à la veille d'y revenir, nous ne lisions pas, dans les journaux doctrinaires, ces fières protestations en faveur du pouvoir parlementaire. » — En ce temps-là, c'était, en effet, M. Rœderer et M. Fonfrède qui étaient les autorités du parti doctrinaire. La charte de 1830 n'était alors qu'un contrat insuffisant, où le pouvoir ne trouvait qu'une trop petite part. Depuis, le pouvoir ayant échappé à ceux qui le maniaient avec tant de délices, c'est en faveur de la chambre élective qu'ils voudraient faire leur coup d'État, moins inconséquents, en cela, qu'on ne pense, car ils ne font qu'obéir à la nature des idées absolues qui les dominent, et qu'ils portent dans tous leurs actes, soit qu'ils figurent au pouvoir ou dans l'opposition.

Ainsi c'est de la meilleure foi du monde que les doctrinaires, qui blâment aujourd'hui le procès de la cour des pairs, s'élevaient avec violence contre l'amnistie, qu'ils regardaient comme une faiblesse. La force, pour eux, c'est la rigueur; ils la confondent avec la tracasserie, comme ils confondent aujourd'hui les idées parlementaires avec les vues d'ambition personnelle. Ils avaient établi la doctrine de la quasi-légitimité, ils avaient demandé les lois de septembre; ils s'en prennent aujourd'hui aux prétendues usurpations du pouvoir royal, et ne connaissent plus que le jury. Ils avaient proclamé à Lisieux et ailleurs la maxime que le roi règne et gouverne; maintenant ils travaillent à porter M. Odilon Barrot à la présidence de la chambre. Ils voulaient prolonger le ministère du 6 septembre en restant au pouvoir malgré la chambre

et en s'appuyant sur le seul assentiment du roi ; ils veulent à présent rentrer au ministère en ameutant la chambre élective contre la couronne. Non pas au moins que les doctrinaires veuillent autre chose que ce qu'ils ont voulu, non pas que leurs instincts soient plus populaires et plus nationaux qu'autrefois ; mais le pouvoir leur est nécessaire, il le leur faut à tout prix, et ils le veulent si ardemment qu'ils croient eux-mêmes aux opinions qui pourraient le leur rendre. C'est de bonne foi qu'ils sont parlementaires, aujourd'hui qu'ils espèrent renverser le ministère en accréditant que c'est un ministère en dehors des conditions du gouvernement constitutionnel. C'est de bonne foi qu'ils professeront des idées opposées, lorsqu'ils seront au pouvoir. Quand M. Guizot, quand M. Duvergier de Hauranne écrivent que le pouvoir s'amoindrit, que tout s'en va, qu'il y a un mal réel, un mal profond sous la tranquillité, sous la prospérité dont nous jouissons, ces honorables écrivains agissent dans toute la plénitude de leur conviction ; leur bonne foi ne peut être mise en doute. Le mal profond, c'est que les amis de M. Duvergier de Hauranne ne sont pas au pouvoir ; le mal réel, c'est qu'ils sont réduits à écrire des pamphlets politiques, et ce mal, nous ne le nions pas. Il y a une espèce de conscience dans cette admiration de soi-même, et on ne peut s'empêcher d'en faire quelque cas en ce siècle de doute. Il se peut que le parti doctrinaire n'ait pas grande foi en ses principes, et il le prouve en changeant totalement, comme il l'a fait dans cette session ; mais il est certain qu'il a confiance en lui-même, et que, quels que soient les principes qu'on veuille appliquer au pays, régime d'exception ou régime parlementaire, 11 octobre, 6 septembre ou 15 avril, pourvu que ces principes soient appliqués par M. Guizot et ses amis, la France sera puissante, riche, heureuse, et tout ce qu'elle n'est pas depuis le 15 avril, que le parti doctrinaire figure plus ou moins ostensiblement sur les bancs de l'opposition.

Nous n'enveloppons pas tout le parti doctrinaire dans ce panégyrique. Il y a dans ce parti, comme dans tous les autres, les illuminés et les hommes moins sérieux, des philosophes à la manière de Platon, et d'autres à la façon d'Épicure. Ces derniers, et M. Duvergier de Hauranne n'est pas du nombre, rient tout bas de la bonne foi et de l'ardeur avec laquelle leurs amis se jettent dans la défense des principes ultra-parlementaires ; ils prévoient bien qu'il faudra en rappeler quand on sera au pouvoir, mais peu leur importe. Ils savent bien que la ferveur des illuminés leur fera voir les choses autrement, et qu'ils seront du pouvoir avec le même feu, avec la même aigreur, qu'ils sont de l'opposition. Ceux-là ont la prétention de jouer la gauche, et de s'en faire un degré pour remonter au pouvoir ; les autres marchent franchement avec elle ; il est vrai que la gauche se rit d'eux, tout en acceptant ces tardifs élans de libéralisme, et qu'ainsi la partie se trouve égale des deux côtés.

M. Duvergier de Hauranne croit donc sincèrement que son parti a encore un système, et qu'ailleurs il n'y en a pas. On aurait beau lui demander ce qu'il y a eu en jeu dans cette session ; si les partis coalisés qui y ont figuré, et qui y ont parlé le même langage, quoique venus des zones les plus opposées du monde politique, représentent un système ; M. Duvergier n'hésiterait pas à répondre que oui, et même à le prouver. Aussi, ce n'est pas lui que nous espérons convaincre en lui répondant, encore moins ceux qui, dans son

propre parti, rient tout bas de l'admirable franchise avec laquelle il soutient ses convictions.

M. Duvergier reconnaît que tout est régulier, que tout est constitutionnel, dans ce qui se passe aujourd'hui. Que se passe-t-il qui le choque? Rien. Il ne saurait précisément le dire; mais il y a quelque chose cependant. Plus il s'examine, plus il examine ses amis, et plus il voit que tout n'est pas à sa place. Que voudrait-il donc? Il n'ose pas le dire. Rien ne s'oppose, en apparence, au libre jeu du gouvernement représentatif; cependant il menace de devenir inerte et impuissant. M. Guizot disait aussi dans son dernier écrit que tout va s'amoindrissant, que les esprits sont inquiets, et qu'il faut penser beaucoup à ce qui se passe. Mais ni M. Guizot, ni M. Duvergier de Hauranne, n'indiquent le remède de ce mal qu'ils ressentent. M. Duvergier, qui n'a pas, comme dit M. Jaubert de M. Guizot, une position ministérielle à ménager, en dit un peu plus, toutefois. Il faut, dit-il, une majorité; il faut, non-seulement des ministres, mais un ministère, un cabinet lié par des principes communs et par une confiance réciproque.

D'où vient donc que M. Guizot, M. Duvergier de Hauranne avec leurs amis anciens et nouveaux, n'ont pu, même en faisant de si larges concessions à la gauche, même en marchant jusqu'au delà de M. Odilon Barrot, réunir cette majorité qu'ils demandent? Le ministère serait à eux maintenant, et ils pourraient rentrer en possession de leurs véritables principes. Les efforts n'ont pas manqué; ils ont même réussi quelquefois. A la voix des doctrinaires, les membres qui siégent aux bancs les plus élevés et les plus reculés de la gauche et de la droite, sont accourus voter avec eux. On a fait subir au ministère quelques échecs dont on a fait grand bruit; mais la majorité a voté pour le ministère dans un grand nombre de circonstances d'une haute importance, et chaque fois qu'il a jugé à propos de faire une question de cabinet, elle ne lui a pas refusé ses votes. Notre avis est que ce ministère qui a posé autant de questions de cabinet que l'avait fait le ministère du 11 octobre, n'en a pas encore posé assez, et nous pensons que plus son influence était contestée, plus il devait s'assurer qu'elle était réelle par de fréquentes épreuves. Toutefois, telle qu'elle a été, la session a prouvé que le ministère est accepté par la chambre. On a énuméré les échecs du ministère du 11 octobre. Ils ont été nombreux. Seulement, le langage des ministres, à cette époque, était plus vif et plus hautain. C'était un langage qui convenait à un temps de troubles civils, et si le parti doctrinaire était au pouvoir aujourd'hui, à moins qu'il ne ramenât les troubles passés, ce qui ne serait pas impossible, il se verrait forcé de tenir le langage mesuré et conciliant du ministère actuel.

Disons le fait. On ne précise rien. On ne veut voir dans le ministère que des hommes isolés, et ce ministère a donné l'exemple de l'union et de l'harmonie dans les circonstances les plus difficiles. On l'accuse de laisser tout s'en aller, et jusqu'au commencement de cette session il a montré une action et une activité rares, même dans les temps les plus vantés. Ce ministère si faible a fait plus. Il a dissous la chambre et a procédé aux élections. « On sait, dit M. Duvergier de Hauranne, comment se sont faites les dernières élections. Elles se sont faites en dehors de tous les partis. Or, qu'est-ce que faire les élections en

dehors de tous les partis? C'est se présenter au pays sans système, sans pensée, sans drapeau. » — Ici nous joignons nos reproches à ceux de M. Duvergier de Hauranne. Le ministère a voulu, en effet, faire les élections en dehors de tous les partis, comme l'a dit le président du conseil, mais seulement en dehors de tous les partis qui prennent pour base l'ordre de choses actuel; en d'autres termes, et de l'aveu même de M. Duvergier, il a laissé la plus grande liberté possible dans les élections. Ce n'est pas de cela que nous blâmons le ministère, mais bien d'avoir accordé en quelques localités son appui au parti doctrinaire, qui reconnaît ici singulièrement cette générosité, en s'écriant: « On sait comment se sont faites les dernières élections! » Sans cette tolérance du ministère, il y aurait bon nombre de doctrinaires de moins dans la chambre, car les souvenirs encore récents de leur dernier ministère leur avaient donné peu de crédit dans les colléges électoraux. M. Duvergier de Hauranne répondra peut-être que le parti ne doit rien au ministère, qui appuyait les candidats doctrinaires, parce qu'il comptait sur eux. Le ministère en avait le droit. Il ne s'attendait pas, en effet, à ce qu'un parti qui se donnait pour le parti de l'ordre, s'appliquerait à entraver tous les actes du gouvernement, à exciter contre lui toutes les répugnances, à retarder tous les projets de la loi conçus dans l'intérêt public, et il ne pouvait prévoir que ce parti irait jusqu'à renier ses propres doctrines et jusqu'à son chef, comme a fait M. Jaubert à l'égard de M. Guizot pour satisfaire à ses appétits d'ambition!

M. Duvergier parle de deux presses qui agissent en sens différent au bénéfice du ministère, de deux drapeaux, de deux systèmes. Il confond ici les choses par hasard ou à dessein. Le ministère s'est adressé, non pas à deux opinions, mais à deux nuances d'opinion très-proches, dont l'une est la sienne, et il a voulu les réunir sous le même drapeau. C'est alors que les doctrinaires, voyant quelle force le ministère et l'ordre tireraient de cette réunion, se sont hâtés de se jeter dans les bras de l'opposition, confondant jusqu'aux membres les plus ardents de l'extrême gauche dans cette mêlée d'embrassements. C'est là bien autre chose que d'élever deux drapeaux presque semblables! C'est aller se réfugier sous le drapeau contre lequel on s'est fait longtemps gloire de combattre, et amener son propre pavillon. Ce n'est plus là caresser un parti, comme le dit du ministère M. Duvergier de Hauranne; c'est se mettre à genoux devant un parti, et endosser, sans conditions, ses livrées. Encore, un ministère qui cherche à se rallier une majorité, a-t-il une mission qui ne peut être qu'une mission d'ordre, tandis qu'un parti qui déserte son poste en masse pour aller s'incorporer ailleurs, et qui ne le fait que pour attaquer des principes auxquels il accède dans le fond de son âme, n'agit et ne peut agir que dans un intérêt personnel. On ne dira pas, en effet, que ce sont les principes qui rapprochent M. Guizot de M. Odilon Barrot, M. Duvergier de Hauranne de M. Mauguin, de M. Michel de Bourges, et de tous les membres de la gauche, avec lesquels le parti doctrinaire a presque constamment voté dans toute cette session.

N'oubliez pas, d'ailleurs, l'état où se trouvait le pays au 15 avril. Vous l'aviez profondément divisé, vous l'aviez si fortement aigri, qu'il était devenu nécessaire de montrer un esprit de conciliation qui, aujourd'hui, paraîtrait

peut-être excessif. Il se peut qu'on ait déjà oublié, au milieu de l'heureux changement qui s'est fait, que le roi était alors renfermé dans son palais, que le jury absolvait les complots, que les attentats les plus criminels étaient à l'ordre du jour. On n'essaya pas de fléchir les partis, on ne renonça pas aux lois de septembre, on n'offrit pas l'amnistie en présence des attentats ; mais on ne vit plus des ministres protéger de leur appui, de leurs éloges et de leur amitié, des déclamations violentes contre les libertés de la France. On revint à la législation existante, et on cessa de demander aux chambres des lois de réaction; on se montra confiant dans les forces que la charte de 1830 donne au pouvoir, et on déclara qu'on s'en contenterait. Dès lors tout rentra dans l'ordre on ne sait comment, et les doctrinaires le savent moins que personne. L'admirable esprit de justice, le bon sens national qui règnent à un si haut degré en France, répandirent une faveur générale sur les actes de ce ministère, et comprimèrent des opinions dangereuses par cette éclatante et unanime manifestation. Ce fut alors que vint l'amnistie, tant blâmée par les doctrinaires, et, après l'amnistie, d'autres actes que nous rappelons quelquefois, parce qu'on affecte toujours de les mettre à l'écart, actes glorieux ou salutaires, tels que la prise de Constantine, le mariage du duc d'Orléans, et qui achevèrent d'exaspérer le parti à qui il semble qu'on dérobe son bien chaque fois qu'il est en dehors du pouvoir. En un mot, il fallait se rapprocher ou laisser périr la France dans les divisions. C'est dans cet esprit que se sont faites les élections, puisque M. Duvergier de Hauranne veut le savoir; mais en quelques colléges électoraux le ministère sema, sans le savoir, les dents du dragon, et il en sortit des doctrinaires, qui prirent les armes contre lui. L'œuvre était faite toutefois, les semences de grandes discordes civiles étouffées, et les doctrinaires eux-mêmes durent renoncer à leur langage passé pour se produire dans le monde politique. Est-ce donc un ministère impuissant, que celui qui a forcé le parti doctrinaire à demander l'extension de la liberté, au lieu des restrictions qu'il travaillait de nouveau à établir? Et quant à caresser tous les partis, non pour les tromper tous, mais pour les faire sortir de l'état d'irritation où le ministère du 6 septembre les avait jetés, ou du moins pour en faire sortir les esprits les plus modérés, cette tentative n'a pas été vaine ; et, loin d'être une action blâmable, elle entrait dans les devoirs du gouvernement! Ce temps est passé, il est vrai. On a pu voir qu'il est certains partis avec lesquels on ne gagne rien par les ménagements, et dans ce nombre se trouve le parti doctrinaire ! La politique de conciliation serait, à notre avis, bien impuissante à son égard, et le ministère s'est déjà trouvé bien, dans cette session, de l'avoir combattu deux fois avec vigueur.

Ailleurs, M. Duvergier de Hauranne dit que la mission d'un gouvernement est de se mettre à la tête de la société pour la guider et la faire avancer. C'est, on le voit, une variation de la politique élevée demandée par M. Guizot. Quelle impulsion le ministère doctrinaire a-t-il donnée à la société? L'a-t-il moralisée? Les attentats à la personne du roi, qui ont signalé cette fatale époque, prouvent le contraire. Quelle grande loi d'organisation lui a-t-il donnée? car nous sommes de ceux qui comptent pour rien les paroles à la tribune. L'amnistie, au contraire, est un acte de moralité, qui a donné une véritable impulsion au pays.

En fait d'honneur et de dignité nationale, on peut citer la dernière guerre en Afrique, les notifications faites à Saint-Domingue, le blocus du Mexique. Les lois des chemins de fer, des canaux, n'étaient pas seulement des lois matérielles, elles tendaient à ouvrir des communications rapides entre les départements, à y augmenter l'aisance, qui est la source des lumières. Les travaux publics, l'instruction dirigée par des ministres ardents au bien et laborieux, ont reçu des améliorations sensibles, et toutes les lois que dédaigne M. Duvergier, celle qui touche aux justices de paix, à l'organisation départementale surtout, paraîtront d'une haute importance aux yeux de quiconque a étudié sérieusement l'état social du pays. La loi pénitentiaire occupe le gouvernement, et elle se prépare chaque jour par des enquêtes. La loi des faillites, votée dans cette session, améliore les rapports commerciaux, et protége la probité contre la mauvaise foi. La loi contre l'agiotage n'a pu être présentée cette année; mais on sait ce qui a rendu cette session si longue et si difficile, et ce n'est pas à M. Duvergier de reprocher au gouvernement les effets des embarras que lui et ses amis ont suscités. Telle qu'elle est, la session a été toutefois d'une immense importance pour le bien moral et pour le bien matériel de la France; et nous applaudirions au ministère des doctrinaires, si quelque jour ils étaient assez heureux et assez habiles pour doter le pays d'une masse de lois aussi bonnes. En attendant, nous ne pouvons que nous reporter à ce qu'ils ont fait quand ils étaient aux affaires. Qui les empêchait de présenter de pareilles lois? Au lieu de cela, nous n'avons vu que des lois politiques, des lois acerbes, heureusement impossibles à réaliser, et repoussées par la chambre. L'opinion n'était pas éparpillée alors, les opinions divisées, comme s'en plaint aujourd'hui M. Duvergier, et la majorité compacte qu'il cherche, se trouva à cette époque dont nous parlons. Elle se leva tout entière contre le parti doctrinaire, et le força d'abandonner ce pouvoir qu'il cherche à ressaisir.

Quoique M. Duvergier de Hauranne et ses amis abusent un peu de leur position de vaincus, il faut respecter la douleur qu'ils éprouvent de se voir rejeter, par leur faute, loin du maniement des affaires; nous n'imiterons donc pas M. Duvergier de Hauranne, qui est impitoyable dans ses récriminations, et qui va jusqu'à tirer une conséquence grave pour la société, et contre le ministère, d'une réduction opérée par la chambre dans les bénéfices des receveurs-généraux. Nous ne rechercherons pas à qui s'adresse cette doléance; mais si l'on voulait énumérer les petits faits de la session, on verrait que le ministère, qui a obtenu la pension de M^me^ Damrémont, celle de la comtesse Lipano, des travaux publics pour Paris, n'a pas à se plaindre de la rigueur de la chambre. Si ces faits rapprochés ont l'importance que donne M. Duvergier à ceux qu'il cite, il faudrait renverser les deux conséquences qu'il en fait ressortir. L'une de ces conséquences est que la chambre n'a pas voulu se laisser influencer par le ministère, l'autre qu'il a dû sacrifier la dignité du pouvoir, en subissant cet échec. Quant à nous, qui savons, comme tout député devrait le savoir, comment se votent le plus souvent les questions secondaires, nous ne conclurons rien de tout ceci, sinon que M. Duvergier de Hauranne est un ennemi bien minutieux. Finissant comme lui, nous nous bornerons seulement à rétorquer sa conclusion, et à dire : « Pour expliquer sa situation, dont il ne peut se dissimuler le danger,

le parti doctrinaire se croit obligé d'imaginer je ne sais quelles ridicules chimères d'usurpations royales et d'avances à tous les partis! Qu'on veuille donc enfin comprendre que si la chambre a le droit de renverser les ministres, cette prérogative ne saurait être arbitraire, et que ce serait une prétention insensée que de vouloir diriger une assemblée puissante au gré de quelques ambitions individuelles qui lui sont étrangères, et auxquelles elle n'accorde qu'un appui négatif. Que l'on reconnaisse qu'un tel appui ne donne ni force, ni considération, et que si la tolérance de la chambre suffit pour qu'un tel parti vive, il faut, pour qu'il arrive au pouvoir, quelque chose de plus. »

Que dire de cette violence de quelques partis, de ces attaques furieuses répétées par les journaux de toutes couleurs, au moment où des tentatives d'un autre genre semblent se préparer sur plusieurs points. Il semble que l'éloignement de la chambre ait été le signal d'un cri de désespoir et de colère, de la part de toute l'opposition, de celle qui s'attaque au ministère, et de celle qui s'attaque encore plus haut. Dieu merci, ces attaques ne troubleront pas le repos et la prospérité de la France. Plus elles sont violentes, moins elles sont dangereuses pour l'esprit public. La France a eu de grandes leçons; ce ne sont pas les exagérations et les entreprises extravagantes qui la feront dévier, et nous croyons qu'elle n'est aux caprices de personne; mais, dans cet état de choses, le pouvoir a de nouveaux devoirs à remplir. La politique de conciliation ne doit pas exclure l'énergie. Le ministère a été nié, durant la session, par ses adversaires. Qu'il s'affirme en faisant respecter l'autorité; et qu'à la session prochaine, M. Guizot, M. Duvergier et leurs amis ne puissent plus dire, même en paroles vagues, que le pouvoir s'amoindrit et s'en va. Si l'on soutient encore, après cette active et difficile session, que le ministère, qui l'a traversée et qui l'a rendue fructueuse, malgré tous les efforts de ses ennemis pour la stériliser, est un ministère faible, on ne se plaindra pas sans doute qu'il s'applique, sans être persécuteur, à repousser ces reproches d'ici à la session prochaine. Le moment est favorable. Le vieux bonapartisme, rajeuni sous des formes républicaines, relève la tête. Les légitimistes, toujours prêts à tendre la main à tous les ennemis de la révolution de juillet, énumèrent avec enthousiasme les soldats que peut faire marcher la Russie. La visite que vient de faire l'empereur de Russie au roi de Suède les enivre de joie. La presse légitimiste y voit déjà un renouvellement de ces conférences d'Abo, « où, dit une feuille de ce parti, on arrêta le plan de campagne de 1813, et toutes les éventualités de la chute de Napoléon, en ce qui touchait le gouvernement de France. » Et pour ne rien laisser en doute, une autre feuille ajoute que la Russie n'attend qu'un mot de son empereur pour étouffer l'anarchie qui déborde sur l'Europe. C'est au ministère à réprimer ces étranges écarts.

L'alliance du parti légitimiste avec l'étranger n'est pas un fait nouveau; mais ce qui l'est, au moins, c'est l'oubli des répugnances de l'émigration pour l'empire, à qui elle n'avait pas pardonné depuis sa chute et pendant toute la restauration. Ainsi trois partis se donnent aujourd'hui la main dans la presse, les légitimistes, les bonapartistes et les républicains. Trois partis se donnent aussi la main dans l'opposition parlementaire, les doctrinaires, l'extrême gauche et la fraction du tiers-parti. On demandera peut-être ce qui reste à la France,

d'après cette énumération. Il lui reste tout ce qui veut l'ordre et la paix, c'est-à-dire la presque totalité de la France qui a maintenu ces deux conditions de sa vie actuelle, en face de tous les partis en des temps plus difficiles. Or, quelques doctrinaires de plus ou de moins, alliés à quelques hommes de talent et de cœur, qui reconnaîtront bientôt leur erreur, n'affaibliront pas le parti de l'ordre en France. Le pouvoir sera d'autant plus soutenu par le pays qu'il sera plus violemment attaqué, tant est grand en France l'instinct de stabilité et de conservation qui y domine. Le ministère qui a soutenu une si terrible lutte dans la session, a encore une belle tâche à remplir. Il y a un an, il arrêtait l'anarchie, prête à se répandre; qu'il recommence ses efforts de l'année dernière, et qu'il se présente, à la session prochaine, comme il se présenta à la dernière session, en montrant les partis rentrés dans l'ordre et les esprits pacifiés. La chambre comprendra alors que ce n'est pas un ministère faible que celui qui résiste à des chocs aussi violents, et qui réprime sans réaction, non pas les partis, car nous ne voyons rien qui ressemble à un parti dans ce ramas d'opinions en colère, mais, comme le disait très-bien le *Journal des Débats*, tous les restes des partis mécontents.

La joie de l'opposition, qui s'est jetée sur l'affaire de Belgique comme sur une proie, sera sans doute trompée. La *Gazette d'Augsbourg* a beau annoncer une campagne des troupes de la confédération, dans une correspondance venue peut-être de Paris, il paraît certain que l'Angleterre admet qu'une partie du traité des 24 articles peut être encore sujette à discussion. La France, ou plutôt la Belgique, n'est donc pas abandonnée, comme on l'a dit, par l'Angleterre, et tant que la France et l'Angleterre s'entendront pour la paix du monde, cette paix ne sera pas troublée.

Toutes les lettres de Londres ne sont pas uniquement remplies des détails du couronnement. Les nôtres nous parlent des chances qui s'ouvrent pour les tories en Angleterre. Le ministère whig qui a l'appui de la reine dans la personne de lord Melbourne, se maintiendra sans doute encore; mais on peut prévoir les effets de la réaction qui commence en faveur d'idées plus stationnaires, en dépit de la répugnance de la jeune reine pour les tories. Les radicaux eux-mêmes désirent le retour des tories. Ils espèrent puiser quelque force dans les mécontentements qu'ils supposent devoir naître d'un ministère tory; mais ces espérances pourraient ne pas se réaliser de longtemps, car le *state and church* ont retrouvé une force qu'ils n'avaient jamais perdue qu'en apparence en Angleterre. Pour la France, le ministère de sir Robert Peel aurait aussi peu de conséquences fâcheuses que le ministère du duc de Wellington, qui reconnut en 1830 le gouvernement de juillet. Le ministère tory subirait les nécessités de l'Angleterre, et l'alliance de la France est une de ces nécessités, comme l'alliance de l'Angleterre en est une pour la France. Le parti tory, en rentrant aux affaires, ne retrouverait pas ce terrain tel qu'il l'a laissé, et là aussi s'élèveront de plus en plus de puissantes nécessités, auxquelles le gouvernement whig ou tory devra obéir. Ainsi, la réforme qui décline évidemment au point de vue politique, gagne du terrain, en Angleterre, du côté de l'administration. A cet égard, il s'opère des changements considérables, mais dont la portée échappe presque toujours au parti tory, qui les adopte pour n'avoir pas l'air de repous-

ser des améliorations inoffensives. C'est ainsi que la nouvelle législation sur les pauvres, par exemple, a fondé et tend chaque jour à constituer, par des attributions nouvelles, des corps électifs délibérants dans les localités, en supprimant l'ancien pouvoir territorial des vieux magistrats féodaux, de ces gentilshommes juges de paix, qui jouent un si grand rôle dans l'histoire des mœurs anglaises. A mesure que ces bases s'élargiront, et elles s'élargissent chaque jour, les ministères seront moins défavorables en Angleterre à la cause du progrès. L'aristocratie, qui se console en étalant sa richesse et son luxe dans la cérémonie du couronnement, ne dominera désormais qu'en servant les intérêts libéraux du pays; et, à cette heure, ces intérêts se trouvent défendus par la bonne harmonie qui règne entre l'Angleterre et la France.

Au nord, les animosités contre la France sont moins actives qu'on ne le pense et que ne le voudrait le parti légitimiste. Il paraît que l'entrevue politique de l'empereur de Russie et du roi de Suède a eu principalement trait à quelques fortifications élevées dans la Finlande, qui formaient un sujet de difficultés entre les deux gouvernements. Quant à la répétition de l'entrevue d'Abo, nous croyons qu'il y eût manqué un interlocuteur, le roi de Suède, en qui la prudence et l'attachement pour sa patrie d'adoption n'ont pas étouffé les sentiments patriotiques qu'il a conservés pour la France. Le désir de la délivrer d'une oppression qui lui semblait injuste a pu le faire marcher une fois contre elle; mais ce n'est pas le roi élu et constitutionnel du Nord qui prendrait parti contre la monarchie constitutionnelle élue en 1830.

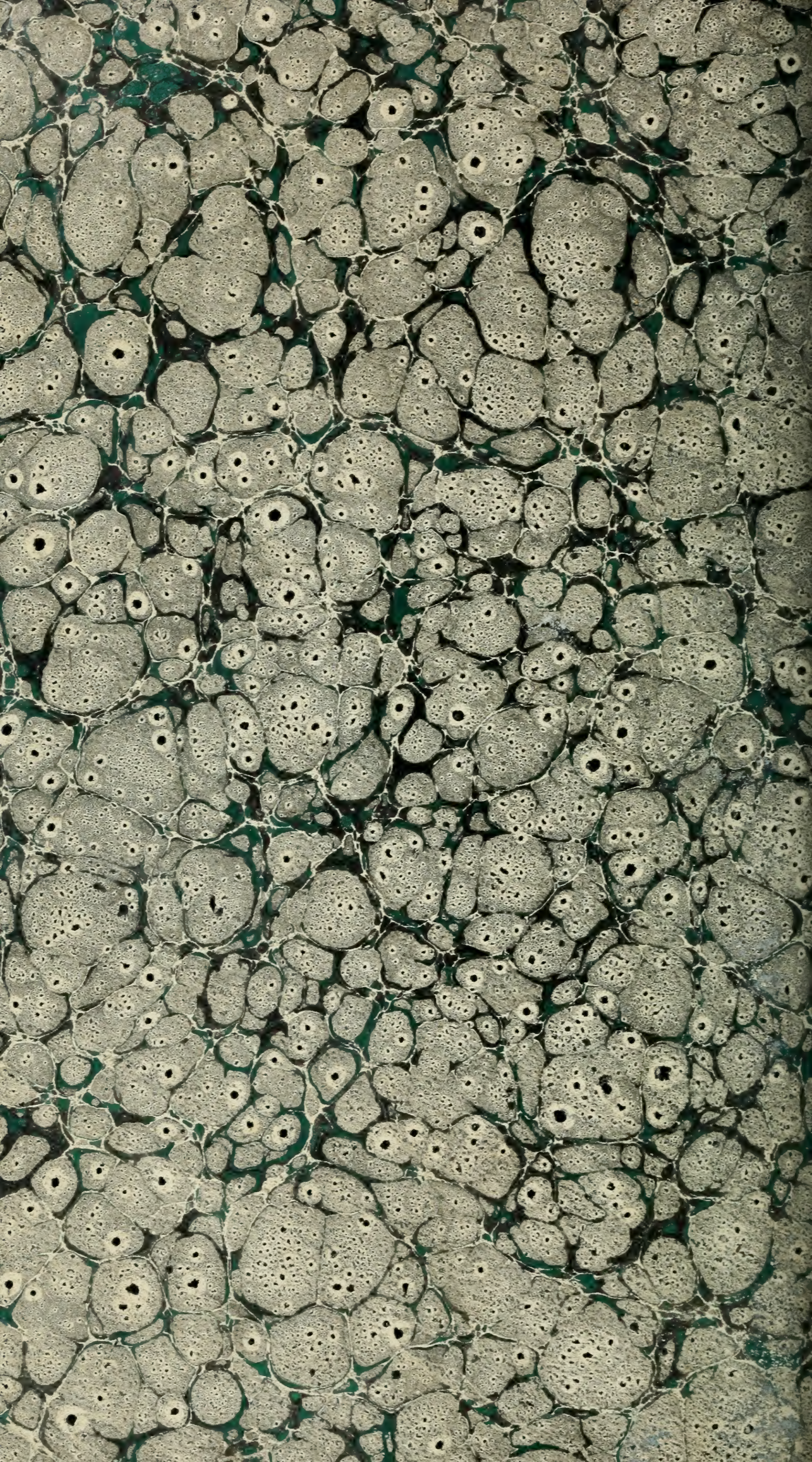
FIN DU TOME SECOND.

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.



FIN DE LA TABLE.




Revue des deux mondes
2 0
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

